image
not
available

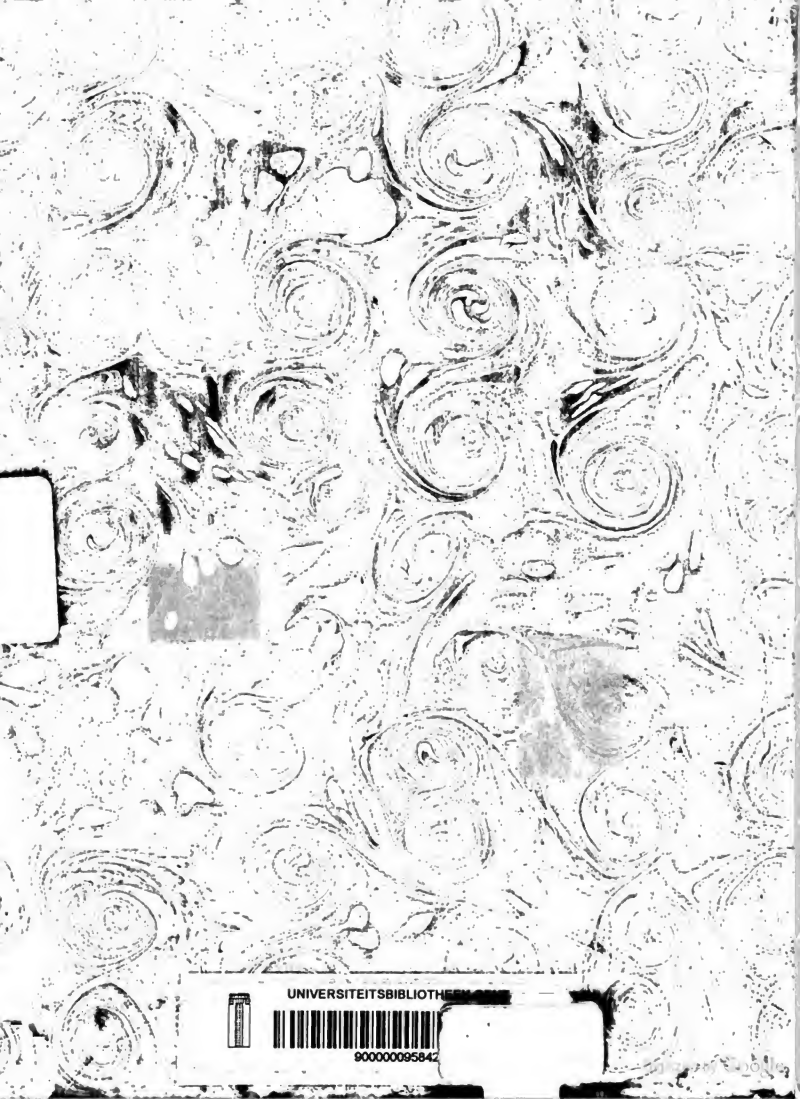
UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK
900000095842

Hi 644

Digitized by Google

HISTOIRE
DES
GAULES,
ET DES CONQUÊTES
DES GAULOIS,
DEPUIS LEUR ORIGINE
JUSQU'A LA FONDATION
DE LA MONARCHIE
FRANÇOISE.

Ouvrage enrichi de Monumens antiques & de Cartes Géographiques.

Par Dom JACQUES MARTIN, Bénédictin, de la Congrégation de Saint Maur ; & continué par Dom JEAN-FRANÇOIS DE BREZILLAC, de la même Congrégation.

TOME SECOND.

A PARIS,
De l'Imprimerie de LE BRETON, Imprimeur ordinaire du ROY, rue de la Harpe.

M. DCC. LIV.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

L'ACCUEIL que les Sçavans ont fait au premier Volume de cette Hiſtoire, fait eſpérer un ſuccès également favorable à celui qu'on leur préſente : il n'eſt ni moins curieux, ni moins intéreſſant, & les matieres y ſont développées dans le même eſprit & dans le même goût.

On verra dans la Diſſertation & dans le corps de l'Hiſtoire, *des bandes Gauloiſes* quitter leur pays, faire des établiſſemens dans les régions les plus éloignées, *les changer*, en former de nouveaux, & fonder un Etat floriſſant qui a donné la loi à pluſieurs Potentats. Je parle de la République des Galates, dont les Souverains de l'Aſie rechercherent l'alliance, qui leur fut toûjours avantageuſe.

Le Dictionnaire géographique & topographique préſente non ſeulement ces établiſſemens, mais encore, & plus particuliérement, ceux que la Nation avoit dans les Gaules, & les principaux qu'elle a poſſédés dans les différentes parties de l'Europe & de l'Aſie.

On fera peut-être à l'Auteur le reproche de n'avoir pas donné ce Dictionnaire dans le premier Volume. En effet, avant que d'entrer dans l'Hiſtoire générale d'une Nation compoſée de pluſieurs peuples, un détail

Digitized by Google

abrégé de ces peuples, de leurs habitations, de leurs Bourgs, Bourgades, Villes & Fortereſſes, & qui en fixeroit la poſition, ſeroit d'un uſage fort avantageux. Il donneroit une idée générale de cette Hiſtoire ; on y auroit recours, lorſqu'ayant oublié l'origine ou la poſition d'un peuple ou d'un lieu, on voudroit en rappeller le ſouvenir. Un Dictionnaire géographique eſt un abrégé hiſtorique qui met ſous un point de vûe dans les différens articles, ce qui ſe trouve épars çà & là dans un corps d'Hiſtoire. L'Auteur en connoiſſoit l'utilité; mais il manquoit à cette partie de ſon ouvrage le degré de perfection qu'il vouloit lui donner, lorſque des circonſtances l'obligerent d'imprimer ſon premier Volume. En la plaçant à la tête du ſecond, je ne fais que ſuivre le plan qu'il en avoit formé lui-même; & je répare, autant qu'il eſt en moi, l'inconvénient dans lequel il eſt tombé malgré lui.

Pour donner une idée de ſon travail, je vais tranſcrire ici une note de la Préface du premier Volume. « Quelques ſoins, dit-il, que ſe ſoient donnés pluſieurs habiles Modernes, pour porter l'ancienne Géographie au point de perfection dont elle étoit ſuſceptible, ce qu'ils en ont publié peche par bien des endroits. La raiſon eſt, qu'ils n'ont travaillé que ſur les Mémoires que les Romains ont fournis, enſuite de la conquête qu'ils avoient faite de la plus grande partie du Monde connu. Cependant nos Géographes n'ont pû ſe diſſimuler que les Romains ont changé non ſeulement la forme & l'étendue des anciennes Provinces, mais encore la poſition des Villes qui

Digitized by Google

» leur faiſoient ombrage. Les Modernes donc, en » ne prenant pour guide que le plan des Romains, » n'ont point touché à la Géographie antérieure aux » conquêtes que ces vainqueurs ont faites. Défaut qui » laiſſe la partie de l'Hiſtoire qui y répond, dans les » ténébres dont on ſe plaint tous les jours. D'autre » part, à s'en tenir à ce que nous avons de Traités » ſur l'ancienne Géographie, l'expérience journa- » liere apprend que ceux qui y ont conſacré leurs » veilles, n'étoient pas infaillibles ſur le local. Auſſi » nous donnent-ils bien des Villes les unes pour les » autres ».

L'Auteur s'eſt donc propoſé deux points particuliers dans ſon Dictionnaire : celui de rechercher les Villes dont les Romains ont changé la poſition ; & celui d'éviter l'erreur dans laquelle ſont tombés, par rapport au local, des gens d'ailleurs très-habiles qui n'avoient peut-être pas les ſecours qu'il a ſçû ſe procurer. Il me conviendroit peu de décider s'il a rempli ſon objet : le Lecteur équitable en jugera plus ſainement. Ce que je puis avancer ſans trop donner à la prévention d'un Neveu en faveur d'un Oncle qu'il avoit l'avantage d'aider dans ſes recherches, c'eſt que l'étude particuliere qu'il a faite, preſque toute ſa vie, de l'Hiſtoire des Gaules, eſt un préjugé favorable pour l'exactitude de ſon travail.

Je n'entrerai point dans le détail des difficultés qu'il a eu à ſurmonter. Tout le monde ſçait que les Gaulois n'ont eu aucun Ecrivain qui ait entrepris de faire paſſer l'hiſtoire de la Nation à la poſtérité ; & ceux qui ont

Digitized by Google

fait quelque étude de l'ancienne Géographie, n'ignorent pas qu'aucuns des Anciens, dont il nous reſte des ouvrages, n'a donné un état exact des Gaules. Ceux qui en ont écrit avec le plus d'étendue, ne l'ont fait que ſur quelques parties, & nous ont laiſſé dans l'ignorance par rapport aux autres. Jules Céſar qui y avoit fait un ſéjour de dix années, & dont l'objet étoit de faire connoître le théatre de ſes conquêtes, & les peuples auxquels il avoit eu à faire, nomme pluſieurs de ces peuples, ſans nous apprendre quelles étoient leurs villes principales: il entre peu dans le particulier des peuples & des villes moins conſidérables, & ne fait qu'une légere mention de la Province Narbonnoiſe, qui étoit déja ſoumiſe aux Romains avant qu'il paſſât dans les Gaules. C'eſt cependant d'après lui que la plûpart des Auteurs en ont parlé. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à jetter les yeux ſur Plutarque, Dion, Florus, Oroſe, & ſur ceux qui ont donné l'hiſtoire des guerres de Céſar. J'en dirai autant des principaux Géographes, comme Strabon, Pomponius Mela, Pline & Ptolomée. Pluſieurs autres que je pourrois citer, n'ont traité qu'en paſſant, & comme par occaſion, ce qui regarde les Gaules: & ce que chacun en particulier en dit, ſe réduit à ſi peu de choſe, qu'on n'en tire que des connoiſſances fort bornées. Les Itinéraires en fourniroient de plus conſidérables ſur la véritable poſition des lieux, ſi les Copiſtes ne les avoient altérés & corrompus.

A l'égard des Modernes, il eſt certain qu'on peut les employer avec plus d'avantage. Chacun a fait ſes

Digitized by Google

découvertes & ſes obſervations, ce qui tourne au profit d'un Auteur qui travaille ſur la même matiere. Mais ces obſervations & ces découvertes ne ſont pas ſur tous les points; elles n'ont pas toûjours un certain degré de certitude : quelquefois ce ne ſont que des opinions & des conjectures; & pour juger ſi elles ſont bien établies, il faut recourir aux ſources.

Ce n'eſt donc qu'en comparant les Hiſtoriens avec les Géographes, en rapprochant les Anciens des Modernes, en les conciliant, que l'Auteur a pû former un tout, ſi je n'oſe dire abſolument exact, du moins plus étendu que ce qu'on a donné juſqu'ici. Il paroît avoir tiré des ſecours conſidérables des Ecrivains qui n'avoient pour but que d'éclaircir des points particuliers, parce que leur objet étant plus borné, ils s'y ſont appliqués avec plus de ſoin; ceux, par exemple, qui ont donné les Hiſtoires des Provinces, des Villes, & de quelques peuples : il a mis à profit les lumieres que les monumens antiques lui ont fournies. Je n'oublierai point ce Recueil * précieux d'un corps ſçavant & reſpectable, corps établi pour diſſiper les ténébres répandues ſur l'antiquité. C'eſt dans ce recueil qu'il a puiſé de nouvelles découvertes. Le ſoin qu'il a pris de citer avec reconnoiſſance dans les différens articles ceux dont il a employé les Mémoires, me diſpenſe de les nommer ici avec l'éloge qu'ils méritent.

* *Mémoires de l'Académie.*

J'ai inſinué que ce Dictionnaire peut n'être pas à l'abri de la critique : en effet, en travaillant à la Carte géographique avec un de mes confreres, dont l'exactitude & l'intelligence me donnent tout lieu d'eſpérer

qu'elle ſera favorablement reçûe, nous avons trouvé quelques articles où il nous a paru que l'Auteur étoit en défaut. Un Lecteur éclairé pourra en appercevoir quelques autres, & il n'en ſera pas étonné ; l'étendue & la difficulté de la matiere d'un côté, l'inſuffiſance & l'obſcurité des ſources de l'autre, juſtifieront toûjours, du moins en partie, quiconque, dans un ouvrage de cette nature, ſeroit repréhenſible à certains égards. On doit cependant rendre à l'Auteur la juſtice de croire qu'il auroit corrigé la plus grande partie de ces fautes, s'il eût dirigé l'impreſſion de ce ſecond Volume. En me chargeant de ce ſoin, je me ſuis attaché à débarraſſer le corps de l'Hiſtoire de pluſieurs diſcuſſions que j'ai portées, les unes dans la Diſſertation, & les autres dans les Notes ; j'ai retranché quelques répétitions, & dans certains endroits j'ai tâché d'éclaircir des faits qui me paroiſſoient embrouillés. Je n'ai pû également toucher au Dictionnaire : il auroit fallu pour cela faire l'examen de chaque article en particulier, vérifier les citations, ſuivre l'Auteur dans ſes recherches & dans ſes diſcuſſions ; travail immenſe & beaucoup plus difficile que la compoſition de l'ouvrage. Je ne penſe pas qu'on l'exige de la part d'un Editeur. Lorſqu'il s'eſt agi de compoſer la Carte géographique, ce qui n'a été fait qu'après l'impreſſion du Dictionnaire, comme il falloit placer les Peuples & les Villes avec connoiſſance de cauſe, cet examen eſt devenu néceſſaire, & c'eſt alors qu'on a apperçu les mépriſes dont je viens de faire l'aveu. Je les corrige dans un Supplément que je place à la ſuite de cet Avertiſſement.

A

Digitized by Google

Quant à la Carte géographique : elle differe en bien des points de celles qui ont paru juſqu'à préſent. Je crois donc qu'il convient de dire un mot des Mémoires ſur leſquels elle a été dreſſée, & des ſecours dont on a fait uſage pour la rendre la plus exacte qu'il a été poſſible. On a ſuivi fidelement le Dictionnaire, excepté dans les articles, où, comme je l'ai dit, il a paru que l'Auteur s'étoit trompé. On s'eſt conformé, pour les principales poſitions, aux obſervations de Meſſieurs de l'Académie, & en particulier à celles de M. Caſſini : on a conſulté les quatre Cartes levées à l'occaſion de la Méridienne de Paris, celles de M. d'Anville pour l'Hiſtoire Romaine de la continuation de M. Crevier, l'Atlas de M. Deliſle, & enfin le Recueil conſidérable que M. Baudran a légué à la Bibliothéque de S. Germain des Prés, & qui renferme pluſieurs Cartes fort détaillées. Nous nous ſommes plus attachés dans ce Recueil à celles de M. Sanſon.

Les Villes ſe trouvent annoncées dans le Dictionnaire ſous différens noms, la plûpart occaſionnés par les différentes manieres dont les Auteurs les ont orthographiés ; on y voit même quelquefois les noms François qu'elles portent aujourd'hui ; on n'a pris dans la Carte que celui ſous lequel ſe trouve l'article du Dictionaire qui y a rapport.

Les Provinces ou les Diſtricts que les Romains avoient formés dans les Gaules, après qu'ils en eurent fait la conquête, ayant ſouffert divers changemens ſous différens Empereurs ; des Peuples & des Villes ont été tantôt dans une Province & tantôt dans une autre. Il

Digitized by Google

eût été difficile, pour ne pas dire impossible, de tracer sur la Carte, d'une maniere claire & distincte, ces différens changemens & les bornes de ces Provinces. Il a paru nécessaire de donner à part une Liste de ces divisions, qu'on pourra même placer à la marge de la Carte : celle-ci est réglée de façon, que les quatre Planches peuvent être réunies. On a marqué d'après le Dictionnaire les époques où ces divisions ont été faites ; & sous le nom de chacune, le nombre des peuples qu'elle contenoit. Quoique le nom de quelques-uns de ces peuples ne subsistât plus, lorsque ces Provinces ont été formées, on les a marqués sous le nom de la Province qui comprenoit le Pays qu'ils avoient autrefois occupé, pour qu'on puisse voir d'un coup d'œil les bornes que ces Provinces avoient. Par ce moyen, la Carte peut servir pour tout le tems qui s'est écoulé depuis que les Gaules ont été connues des Anciens, jusqu'à celui de l'établissement de la Monarchie Françoise.

Enfin, au lieu de ces divisions qu'on n'a pû marquer dans la Carte, on y a placé quelques Villes, dont il n'est point parlé dans le Dictionnaire, mais qu'on a trouvées dans les différens Auteurs, dans les Itinéraires, & dans quelques Cartes. Il est vrai qu'on ne s'est proposé que de la rendre plus complette, ces places n'ayant d'ailleurs rien de considérable.

C'est dans ce travail que l'on s'est apperçû de l'attention avec laquelle il faut se servir des différens Itinéraires, & combien les uns & les autres, comme je l'ai déja dit, ont été corrompus & altérés. En voici des exemples qui reviennent à mon sujet. On trouve dans

Digitized by Google

la Table de Peutinger un *Tanomia* entre Reims & *Caturices*, à 19 lieues de la premiere Ville, & à 25 de la derniere. L'Itinéraire d'Antonin donne le même chemin ; mais au lieu de *Tanomia*, il met *Fanum Minervæ*.

ITINER.		TAB. PEUT.	
Fanum Minervæ . .	14.	*Tanomia*	19.
Ariolam	16.	*Caturices*	25.
Caturigas	9.	*Naſium*	0.
Naſium	9.	*Ad Fines*	14.
Tullum	16.	*Tullum*	5.

Qui ne croiroit que ces deux monumens préſentent un lieu différent ? Si l'on y fait cependant attention, on trouvera que c'eſt le même, & que le *Tanomia* de la Table de Peutinger eſt le *Fanum Minervæ* de l'Itinéraire d'Antonin. Il eſt certain que le Copiſte de cette fameuſe Table a écrit pluſieurs mots en abrégé : *Aug. dunum*, par exemple, pour *Auguſtodunum*. *Col. Trajana*, pour *Colonia Trajana*. *Aug. bona*, pour *Auguſtobona*. *Aug. Treviror.* pour *Auguſta Trevirorum*. *Lamn.* pour *Lamnum*. *Sancon*, pour *Sanconum*, & ainſi de pluſieurs autres : ce qu'il faiſoit, lorſque les lignes ou les fleuves l'empêchoient d'écrire le mot tout entier, comme il paroît dans les endroits que je viens de citer. L'endroit où le mot *Tanomia* ſe trouve placé, eſt de ce nombre : il eſt reſerré par le fleuve que l'Auteur appelle *Patabus*, qui eſt la Meuſe : il aura donc écrit le *Fanum Minervæ* en abrégé, *Fan.*

Digitized by Google

Miæ. Les Copiſtes n'auront pas fait attention à l'abréviation, & prenant le *F* pour un *T*, ce qui ſe conçoit aiſément, ils en auront compoſé le mot *Tanomiæ*, & enſuite *Tanomia* par corruption. Ce qui confirme cette opinion, eſt que l'Itinéraire & la Table mettent cet endroit à la même diſtance de *Caturices*. La Table le place à 25 lieues Gauloiſes; l'Itinéraire met 16 lieues Gauloiſes de *Fanum Minervæ* à *Ariola*, & 9 d'*Ariola* à *Caturices*, ce qui donne les 25 lieues.

Ce n'eſt pas ſeulement ſur les noms qu'il faut être en garde dans les Itinéraires; les diſtances même y ſont quelquefois mal marquées. En voici la preuve.

La Table place un *Novimagus* ſur la route de Reims à Toul, & le met entre *Moſe*, Meuvy, & *Tullio*, Toul, à 8 lieues Gauloiſes du premier, & à 15 du ſecond; ce qui fait en tout 23 lieues Gauloiſes; & par conſéquent 26059 toiſes ou environ. Dans la Carte de M. Deliſle, on trouve entre Meuvy & Toul 17 lieues de 2282 toiſes, qui donnent 38794 toiſes, & par conſéquent 34 lieues Gauloiſes, ce qui fait voir qu'il y a certainement une erreur dans les chiffres de la Table. Cette erreur eſt-elle dans les 8 lieues Gauloiſes de Meuvy à *Novimagus*, ou dans les 15 de *Novimagus* à Toul? il n'eſt pas facile de le déterminer. M. Sanſon, dans ſa Carte de l'ancienne Gaule, place *Novimagus* au-deſſus de *Solimariaca*, à la diſtance d'environ 18 lieues Gauloiſes, à peu-près à Neufchatel: mais il y a tout lieu de douter que Neufchatel ſoit le *Novimagus* des Romains; le nom que cette Ville porte, montre aſſez qu'elle n'eſt pas ancienne. On

Digitized by Google

trouve à la distance d'environ 7 lieues Gauloises de Meuvy, un endroit appellé *Nijon*, qui conserve plus d'analogie avec *Novimagus:* il a été aussi aisé de faire de *Novimagus* Nijon, que de *Noviomagus* Noyon. La distance marquée par l'Itinéraire s'accorde d'ailleurs avec cet endroit à peu de chose près, & beaucoup mieux qu'avec Neuschatel; il est donc probable qu'on peut y placer le *Novimagus* de la Table.

De ces observations, qui tombent également sur les Itinéraires, & sur presque tout ce que nous avons de sources pour la Géographie ancienne, concluons qu'il est très-difficile de donner quelque chose de parfait sur cette matiere; aussi sommes-nous persuadés que malgré les précautions que nous avons prises pour rendre la Carte des Gaules la plus exacte & la plus correcte, il s'y est glissé bien des fautes que nous n'avons pû éviter, & sur lesquelles nous passerons condamnation, lorsqu'un homme intelligent nous les fera appercevoir. Pour celles qui ne seront telles que relativement au coup d'œil différent, à l'opinion particuliere, la force des raisons qu'on apportera pour les combattre, nous décidera ou à nous soumettre, ou à persister dans le sentiment que nous aurons embrassé & à le défendre. Nous n'avons pour objet que de nous instruire, & de connoître le vrai.

C'est principalement dans cette vûe que je vais tâcher de répondre à quelques objections que l'Auteur de l'Extrait du premier Volume a proposées dans le Journal des Sçavans du mois de Juin 1752. Cet Extrait est digne des vastes connoissances, dont

Digitized by Google

l'Auteur a donné des preuves, qui lui ont mérité le ſuffrage des Sçavans. En mon particulier, je le reſpecte infiniment, & je lui dois encore les ſentimens de la plus vive reconnoiſſance. Il me permettra cependant de lui repréſenter qu'il n'eſt pas ſi évident qu'il paroit le penſer, que le mot *Aborigenes*, dans Ammien Marcellin, ſoit un nom général & commun à tous ceux que l'on croyoit originaires du Pays même.

* *Lib. 1. c. 1.* Tite-Live * dit, au ſujet des Aborigenes, que ce peuple occupoit une partie de l'Italie dans le tems de l'ar-

* *Ibid. c. 2.* rivée d'Enée dans ce pays. Il ajoûte enſuite * qu'après la mort de Latinus, Enée confondit les Troyens & les Aborigenes ſous le nom de *Latins*. Il nomme les Aborigenes de la même maniere que les Troyens, ce qui doit nous faire penſer que le nom d'*Aborigenes* étoit le nom particulier de ce peuple, comme celui de *Troyens* étoit le nom caractériſtique des habitans de Troye.

* *Lib. XLIII.* Juſtin dit * que les Aborigenes ſont les premiers habitans de l'Italie. S'il n'avoit pas crû que ce fût un nom diſtinctif d'une Nation particuliere, il ſe ſeroit exprimé d'une autre façon, & auroit dit que les premiers habitans de l'Italie étoient Aborigenes.

* *L. 1. c. 9.* Selon Denys d'Halicarnaſſe *, Caton le Cenſeur & C. Sempronius, les plus ſçavans Romains de leur tems, avoient écrit que les Aborigenes étoient des Grecs tranſplantés de l'Achaïe dans le ſein de l'Italie : le nom d'*Aborigenes* ne convient donc pas ſeulement à ceux dont on ignore l'origine, & que l'on croit nés du pays même qu'ils habitent.

D. J. M. prouve que les Venetes, les Inſubres,

Digitized by Google

les Arvernes, les Liguriens, les Ambrons, les Volces, les Teutons, tous les peuples qui habitoient les vallées des Alpes maritimes, Grecques & Penines, ont passé des Gaules en Italie, & ont peuplé cette contrée ; pourquoi les Aborigenes, entourés de tant de colonies Gauloises, seroient-ils un peuple particulier qui ne devroit pas son origine aux Gaules ? L'Auteur de l'Extrait avoue pourtant que D. J. M. donne des preuves plausibles de cette origine ; ces preuves, quoique seulement plausibles, sont donc également pour le sens du passage d'Ammien Marcellin. En effet, cet Auteur * parlant des Gaules, dit : *Aborigenes primos in his regionibus (Galliæ) quidam visos esse firmarunt Celtas...dictos* ; soit qu'on traduise ainsi ce passage : *Quelques-uns ont assuré que les premiers habitans qui parurent dans les Gaules, étoient des Aborigenes*, ou *Quelques-uns assurent que les Aborigenes furent les premiers qui parurent dans les Gaules*, ou enfin *Quelques-uns ont prouvé que les premiers Aborigenes ont paru dans les Gaules.* Dans tous ces sens, ce nom est employé comme le nom propre d'un peuple, & non comme une qualification générique, qui de même que celle d'*Autochtone* en Grec, se donne à tous les peuples qui n'étoient venus d'aucun endroit de la Terre, dans celui où ils ont été connus pour la premiere fois. Qu'on rapproche ce passage de celui en particulier de Denys d'Halicarnasse que j'ai indiqué plus haut, & la conviction sera parfaite.

* *Ammian. lib. XII. c. 9.*

Je dirai enfin, que les différentes étymologies que les Anciens & les Modernes ont donné au terme *Abo-*

Digitized by Google

rigenes, prouvent du moins que dans le paſſage d'Ammien Marcelin il n'a pas toûjours été pris dans le même ſens, & que D. J. M. a pû le tourner à l'avantage de ſon ſyſteme, dont le Journaliſte convient qu'il donne des preuves plauſibles.

Dans la quatrieme Diſſertation, D. J. M. attaque le ſentiment de quelques Modernes qui ont penſé que les Anciens avoient donné le nom d'*Hyperboréens* aux Celtes. Il rapporte pluſieurs raiſons que l'Auteur de l'Extrait regarde comme victorieuſes; cependant D. J. M. ne ſatisfait pas à ſon gré à l'objection qu'on lui fait d'un paſſage de Pindare, qui dit que les Hyperboréens étoient placés aux ſources du Danube. D. J. M. aſſûre que le mot πύλαι dans Pindare ſignifie *la ſource, le cours, le lit* & même *l'embouchure d'un fleuve*: l'Auteur de l'Extrait s'inſcrit en faux ſur cette interprétation, & rapporte deux paſſages de ce Poëte où ce mot ſignifie inconteſtablement & uniquement *ſource*: mais D. J. M. répond encore à cette nouvelle difficulté, en diſant que dans la IIIe Ode olympique de Pindare que l'on cite contre lui, ce Poëte place les Hyperboréens dans une partie de la Scythie, qu'il appelle *Iſtrie*, non ſeulement à cauſe du Danube qui l'arroſe, mais encore parce que ce fleuve ſe décharge là dans le Pont-Euxin, dans des contrées fort éloignées des ſources du Danube, & par conſéquent que le mot πύλαι doit ſe prendre dans cet endroit pour *le lit* ou pour *l'embouchure*.

D'ailleurs D. J. M. remarque qu'il n'eſt pas ſurprenant que Pindare ſe ſoit trompé juſqu'à confondre l'embouchure & les ſources du Danube, puiſque de

ſon

Digitized by Google

ſon tems, & même long-tems après, les Romains, & ſur-tout les Grecs, n'avoient aucune connoiſſance des pays qui ſont au nord & à l'occident de la Gréce, & en particulier de la Germanie & des Gaules.

On objecte encore qu'Héraclide de Pont, parlant de la priſe de Rome, dit que cette ville fut emportée par les Hyperboréens. D. J. M. répond que dans Héraclide le mot *Hyperboréen* a la même ſignification que celui d'*inconnu*, ces deux termes étant ſynonymes dans les écrits des Grecs de ce tems-là. L'Auteur de l'Extrait ne veut point être garant que cette ſolution ſatisfaſſe les Sçavans. D. J. M. cite cependant, dans la cinquieme Diſſertation, Plutarque, qui dit qu'Héraclide de Pont *a affecté de traiter les Celtes d'Hyperboréens, pour frapper l'attention de ſes Lecteurs, & répandre du merveilleux dans ſa narration*: ce nom étant ſans doute regardé comme extraordinaire & *inconnu*. Je prie le Journaliſte de vouloir bien relire la quatrieme Diſſertation juſqu'à la page 55, incluſivement; il y trouvera certainement la réponſe aux difficultés qu'il propoſe.

Dans l'Extrait de la cinquieme, l'Auteur avance, 1°. que D. J. M. prétend que les Gaules ont été connues des Anciens avant l'expédition des Argonautes. 2°. Il dit que le Public pourroit demander quelque autorité plus ſûre, que le récit des avantures fabuleuſes, que l'imagination des Poëtes a couſues au retour des Argonautes. Je réponds d'abord que D. J. M. n'a pas formé la premiere prétention; il dit ſeulement qu'il a de fortes raiſons de le croire. J'avoue, en ſecond lieu,

que l'autorité des Poëtes n'eſt pas comparable à celle des Hiſtoriens & des anciens Géographes ; elle n'eſt pas cependant inutile, & ne doit pas être rejettée. Les fictions d'Homere n'empêchent pas que ce grand Poëte ne répande du jour ſur la Géographie de ſon tems.

Pour la ſixieme Diſſertation, je me bornerai à prier le Journaliſte, de vouloir faire plus d'attention aux preuves de D. J. M. qu'au nombre des Sçavans qui ont confondu la Gaule inférieure avec la Gaule Ciſalpine ; il en trouvera de ſatisfaiſantes.

Ce que D. J. M. dit des Ardiées, n'eſt que conjectural. Il dit expreſſément : *Je crois les Ardiées freres de ces Gaulois que Polybe place ſur les bords du Rhône*, & le fondement qu'il en a eſt aſſez probable.

Il place en Illyrie le peuple inconnu, qui rechercha l'alliance d'Alexandre ; parce que, ſelon Arrien, il habitoit le long de la mer Ionienne, &, ſelon Strabon, les côtes de la mer Adriatique : or ces deux mers ne ſont pas différentes l'une de l'autre, & baignent les côtes de l'Illyrie. Il a d'ailleurs de *violens ſoupçons que ce peuple étoit une branche des Scordiſces ;* ce qui fait voir, que ce n'eſt que par conjecture qu'il avance, que *ce peuple peut être différent des autres peuples de l'Illyrie.*

Je ne ſçais ſi le Journaliſte voudra bien ſe contenter de ces réponſes : elles ſont tirées pour la plûpart, comme l'on voit, de l'ouvrage même. J'oſe aſſûrer qu'il n'auroit eu rien à deſirer, s'il avoit bien voulu continuer l'Extrait des ſix autres Diſſertations & de la partie de l'Hiſtoire. Dans un ouvrage tel que celui-ci, les ob-

Digitized by Google

jets ſont réunis, pour ſe rapporter à une même fin : ils roulent ſur les principes les uns des autres, & on ne peut ſe diſpenſer de les répéter dans les différens endroits. De façon que comme les Diſſertations ſervent d'éclairciſſement à l'Hiſtoire, l'Hiſtoire fournit de nouvelles preuves aux Diſſertations, qui ſe prêtent également du ſecours entr'elles. L'Auteur de l'Extrait y auroit donc trouvé des ſolutions, qui en faiſant évanouir toute difficulté, lui auroient laiſſé la liberté, ſi elles ne l'avoient mis dans la néceſſité, de donner plus d'éloge au travail & à la ſagacité de D. J. M. Il auroit retranché ces expreſſions trop fréquentes dans l'Extrait : *L'Auteur a penſé : ſi l'on en croit D. J. M. on nous aſſûre* ; expreſſions qui marquent plus que du doute : il auroit enfin ſupprimé cette phraſe entiere, *D. J. M. attaque leur opinion avec une vivacité qui donne aux queſtions qu'il agite un air d'intérêt qu'elles n'ont peut-être pas par elles-mêmes.* Il s'agit ici de l'opinion de ceux qui prétendent que les Anciens avoient donné le nom d'*Hyperboréens* aux Celtes. Qu'on juge ſi cette queſtion, qui a fait le ſujet de pluſieurs Mémoires de Meſſieurs de l'Académie, n'eſt pas intéreſſante, ſur-tout dans un ouvrage où l'on recherche les origines Celtiques.

Au reſte, j'ai crû qu'à titre de Neveu de D. J. M. & de Continuateur de ſon ouvrage, il étoit de mon devoir d'affoiblir l'impreſſion que pourroient faire ſur l'eſprit des Lecteurs, les expreſſions peu avantageuſes du Journaliſte, dont, je le proteſte encore, je reſpecterai toûjours les lumieres. Ces deux qualités réunies exigent

Digitized by Google

auſſi de moi que je faſſe connoître plus particulierement un Auteur qui a enrichi la république des Lettres de pluſieurs productions auſſi curieuſes qu'utiles.

Dom Jacques Martin naquit le 11 Mai 1684 à Fanjaux, petite ville du haut Languedoc, dans le diocèſe de Mirepoix. On entrevit en lui, dès ſes premieres années, les diſpoſitions les plus heureuſes. Son pere, plus recommandable par ſon mérite perſonnel que par la charge de Juge Royal qu'il exerçoit avec diſtinction, les apperçut, & voulut les cultiver lui-même.

Lorſqu'il eut mis ſon fils en état d'entrer au Collége, les fonctions de ſa charge ne lui permettant pas de ſe livrer tout entier à ſon éducation, il l'envoya à Limoux chez les PP. de la Doctrine Chrétienne. Une facilité & une pénétration peu ordinaires, un amour décidé pour le travail, une application ſoûtenue & excitée par l'émulation, diſtinguerent bientôt le jeune Martin de ſes compagnons d'étude, & lui mériterent l'attention de ſes Maîtres.

Il avoit fini ſa troiſieme, lorſque ſon oncle paternel, Curé de S. Symphorien de la ville de Tours, le fit venir auprès de lui. Perſonne n'étoit plus capable de former un éleve que ce parent. C'eſt à l'ordre qu'il mit dans les exercices de ſon neveu, que celui-ci a été redevable des ſuccès qu'il a eus depuis dans ſes études. Je l'ai entendu pluſieurs fois s'en rappeller le ſouvenir, avec reconnoiſſance.

Après trois années de ſéjour à Tours, il perdit cet oncle, auquel ſon pere ne ſurvêcut que fort peu de tems : ce qui l'obligea de retourner dans ſa Province.

Digitized by Google

Il y passa cinq à six ans dans une inaction qu'il s'est reprochée toute sa vie. Il sentit enfin que Dieu l'appelloit à l'état Religieux, lequel, en lui procurant des moyens plus sûrs de sanctification, devoit le mettre plus à portée de cultiver les Lettres & les Sciences, pour lesquelles il avoit conservé une inclination décidée.

Il entra, âgé de vingt-quatre ans, dans la Congrégation de S. Maur, au Monastere de la Daurade à Toulouse, où il fit son Noviciat. Il comprit dès-lors que l'état d'un Chrétien, & celui d'un Religieux en particulier, n'est point rempli lorsque la piété ne concourt pas avec le sçavoir, & que Dieu étant la source de toutes les connoissances, il doit en être la fin. Aussi commença-t-*il* à *se fortifier* dans la vertu; & les progrès qu'il y fit, furent les fruits précieux de ces réflexions, & d'une morale épurée qui ne se démentit jamais.

Après avoir prononcé ses vœux, le 13 Mai 1709, on l'envoya à l'Abbaye du Mas Garnier, pour y continuer, pendant deux années, les exercices du Noviciat, selon l'usage. Là, D. J. M. entiérement rempli de l'esprit & des devoirs de son état, s'abandonna à toute l'ardeur de son zèle. Un trait va le caractériser. Il étoit chargé des aumônes du Monastere. C'étoit dans cette année trop mémorable par les calamités dont le Ciel *affligea* le Royaume. D. J. M. fut si touché de la situation misérable de ceux qui avoient recours à lui, que pour leur ressembler davantage il se priva de vin pendant toute l'année, & se réduisit à la nourriture qu'*il leur* distribuoit.

Digitized by Google

Les deux années de ce ſecond Noviciat étant expirées ; il alla faire un cours de Rhétorique à l'Abbaye de S. Sever, cap de Gaſcogne, & celui de Philoſophie & de Théologie dans celle de Sainte-Croix de Bourdeaux. Il s'appliqua à ces ſciences avec une ardeur qui, dans les caracteres vifs, dégénere ſouvent en paſſion. Des maux de tête continuels, dont il fut tourmenté pendant ces ſix années, ne purent ſuſpendre ni rallentir ſon application : elle étoit ſi forte, qu'on le voyoit ſouvent comme abſorbé dans la réflexion ; & pour attirer ſon attention, on étoit obligé de lui répéter pluſieurs fois les mêmes choſes. Le tems qu'il donnoit aux devoirs de claſſe, ne laiſſoit point ſupçonner qu'il s'occupât d'autres matieres : il commença cependant dès-lors ſes recherches ſur l'Antiquité, il apprit le Grec, & fit pour ſon uſage particulier l'analyſe & la critique de pluſieurs ouvrages.

Au ſortir de ſes études, plus libre & plus maître de ſon tems, il auroit bien voulu le donner ſans partage au genre de ſcience qui étoit de ſon goût ; mais à peine avoit-il employé une année à ſe perfectionner dans le Grec, que ſes Supérieurs l'envoyerent au Collége de Soreze pour y enſeigner les humanités. Il y paſſa deux années, après leſquelles on lui accorda une place dans la Maiſon de Toulouſe, ville où les Sçavans de la Province peuvent trouver le plus de ſecours. Ce fut là qu'il forma le plan de pluſieurs ouvrages.

L'Egliſe de la Daurade, ancien Temple des Gaulois, lui fit naître l'idée de ſon Traité ſur la Religion de ces peuples. Il ne ſe propoſoit d'abord que de donner une

Digitized by Google

Dissertation sur cette matiere : l'abondance de ses découvertes en fit un volume considérable, dont il envoya le plan à *D.* Bernard de Montfaucon. Ce grand homme y applaudit : jugeant même qu'il ne pouvoit être rempli & conduit à sa perfection que dans la Capitale, il obtint des Supérieurs que l'Auteur viendroit travailler sous ses yeux à l'Abbaye de S. Germain des Prés.

Il arriva à Paris en 1724. D. Jean Carré qui avoit été son Professeur, préparoit alors une nouvelle édition de S. Ambroise. Il sçut si bien profiter de l'autorité qu'il avoit eue sur son disciple, dont il connoissoit les talens, qu'il le détermina à suspendre son ouvrage, & à partager son travail avec lui. Leur société *dura deux ans, après* lesquels D. J. M. se vit en liberté de reprendre le Traité sur la Religion des Gaulois, qu'*il fit* paroître en 1727, en deux volumes *in-4°*, sous le titre de *Religion des Gaulois*, tirée des plus pures sources de l'Antiquité *.

Les découvertes qu'il fit à l'occasion de cette premiere production, lui donnerent lieu d'exécuter un autre dessein, qui fut de travailler à l'*Explication de plusieurs Passages difficiles de l'Ecriture Sainte*, par la comparaison de l'Histoire sainte avec l'Histoire profane. Cet ouvrage, en deux volumes *in-quarto*, parut en 1730.

* Je ne ferai point l'analyse de cet ouvrage, non plus que des autres, que je me contenterai d'indiquer ; ils sont entre les mains des Sçavans, qui en connoissent le prix. Ce détail m'obligeroit d'ailleurs à rappeller des circonstances que les personnes intéressées ont oubliées, & qu'on peut omettre dans un éloge, sans l'affoiblir.

Digitized by Google

En 1732, D. Geoffroy Beſſelius, Abbé de l'Abbaye de Gotwic, publia à Vienne en Autriche deux Lettres de S. Auguſtin ſur un ancien Manuſcrit de ſon Abbaye. Comme les premieres éditions d'un ouvrage laiſſent pour l'ordinaire quelque choſe à deſirer, D. J. M. crut pouvoir en donner une nouvelle pour conſtater davantage l'autenticité de ces deux Lettres dans une Préface de ſa façon, pour rétablir le texte de pluſieurs paſſages altérés & corrompus, & pour éclaircir les endroits obſcurs dans des Notes. Il publia cette édition en 1736.

Peu de tems après parut une Lettre Latine adreſſée au ſçavant M. le Marquis Maffei par cinq Docteurs de la Maiſon de Sorbonne. L'objet de cette Lettre étoit d'annoncer une Bibliotheque alphabétique qu'ils préparoient. Dans le projet que les Docteurs préſentoient de leur ouvrage, ils attaquoient la nouvelle édition des deux Lettres de S. Auguſtin, & quelques pieces données pour authentiques par D. Mabillon, D. Martenne & D. Montfaucon. D. J. M. pour juſtifier ſes preuves & celles de ſes confreres ſur les points conteſtés, fit imprimer une Lettre de 31 pages *in-4°*, avec le titre *Venerando ſeniori, & omnibus ac ſingulis Domûs Societatiſque Sorbonicæ Doctoribus & Magiſtris.* Il publia en même tems deux autres Lettres plus conſidérables, dont le titre étoit *Eclairciſſemens littéraires ſur un Projet de Bibliothéque alphabétique ſur l'Hiſtoire littéraire de Cave, & ſur quelques autres ouvrages ſemblables: avec des Regles pour étudier & pour bien écrire un ouvrage périodique.* Comme la voie

Digitized by Google

voie de la Critique eſt ouverte à tout le monde, D. J. M. y entre à ſon tour dans ces deux Lettres, & il y propoſe ſes difficultés ſur pluſieurs articles que MM. les Docteurs avoient donnés comme un eſſai de leur Ouvrage. Il fit paroître en même tems un petit Traité *in-12.* de l'origine de l'Ame, ſelon le ſentiment de S. Auguſtin.

Cette diſpute littéraire retarda de peu ſon *Explication de divers Monumens qui ont rapport à la Religion des peuples les plus anciens, avec l'Examen de la derniere édition des ouvrages de S. Jérôme, & un Traité ſur l'Aſtrologie judiciaire.* Il donna ce volume *in-4°.* en 1739. Une partie de ces Monumens avoient été communiqués à l'Auteur par M. le Duc de Sully, qui l'honoroit de ſon eſtime & de ſa confiance, & dont le Cabinet, auſſi riche que curieux, eſt ouvert à tous les Sçavans.

Les recherches que notre Auteur avoit été obligé de faire ſur les ouvrages de S. Auguſtin, l'avoient mis dans le cas d'examiner le Livre des Confeſſions, & les Traductions qui en avoient été données. Ces dernieres, quoique défectueuſes dans bien des points, partoient de mains trop habiles, & qu'il reſpectoit trop pour qu'il ſe fût permis d'en entreprendre une nouvelle, ſi des perſonnes de la plus haute conſidération ne l'avoient exigé. Il fit collationner en Angleterre & en Flandre quelques Manuſcrits que les derniers Editeurs n'avoient pû conſulter, & il fit uſage de l'édition Latine d'Ulimmerius, Chanoine Régulier de l'Abbaye de S. Martin de Louvain, qui leur avoit été également

Digitized by Google

inconnue : elle eſt de 1563. Cette nouvelle Traduction parut en 1741, avec des Notes critiques, hiſtoriques & chronologiques, d'abord *in-8°*, avec le Latin à côté, enſuite *in-12*, en François ſeulement.

Cette même année, il fut attaqué d'une maladie cruelle, & ſa convaleſcence fut fort longue. Accoûtumé à un travail aſſidu, il continua malgré cet état de foibleſſe, à s'occuper de lectures ſérieuſes & utiles, & il fit ſon amuſement de quelques recherches ſur l'Hiſtoire des Gaules. Son eſprit libre alors de tout autre deſſein, rapprochoit avec moins de confuſion ce qu'il trouvoit dans les différens Auteurs. Le cahos qui l'avoit effrayé dans les origines Gauloiſes, diſparut. A la place de cette ſtérilité qu'il penſoit trouver dans les Hiſtoriens, il y découvrit une ſurabondance de matériaux pour faire l'hiſtoire la plus ſuivie, la plus complette & la plus intéreſſante : c'eſt ainſi qu'il s'exprime lui-même. Il en forma dès-lors le plan ; & pour preſſentir le goût du Public, il donna en 1744 un Traité des *Origines Celtiques & Gauloiſes :* il s'occupa enſuite du grand corps de cette Hiſtoire, & m'aſſocia à ſon travail.

Sur la fin de l'année 1750, malgré de fréquentes attaques de goute & de gravelle dont il étoit tourmenté depuis huit ans, ſuites ordinaires d'une vie ſédentaire & laborieuſe, il commença l'impreſſion de ſon 1er Volume. Elle étoit fort avancée, lorſque ſes douleurs devinrent aſſez violentes pour l'obliger à abandonner tout travail. Juſques-là il avoit fait diverſion à tous ſes maux par l'étude & l'application ; il en perdit

Digitized by Google

alors entierement le goût, & dès cet inſtant il jugea que ſa fin n'étoit pas éloignée. Il paſſa environ quatre mois dans un dépériſſement journalier qu'il ne ſe diſſimuloit point, & il ne fut plus occupé que du compte qu'il alloit rendre à Dieu. Quoique ſaiſi d'une ſainte frayeur à la vûe des jugemens terribles, il enviſagea ſon dernier moment avec une humble confiance. Malgré la ſécheſſe inſéparable du genre d'étude qui avoit fait ſon occupation ordinaire, il avoit toûjours conſervé une grande délicateſſe de conſcience & beaucoup de zèle pour remplir avec une exactitude ſcrupuleuſe les devoirs de ſon état. Le 5 Septembre, m'ayant fait appeller à quatre heures du matin, il me dit: *ne me quittez plus, voici mon dernier jour.* En effet, ſur les cinq heures *du ſoir*, *il* mourut d'une goute remontée, dans la ſoixante-neuviéme année de ſon âge, & la quarante-cinquieme depuis ſon entrée dans la Congrégation.

Le détail abrégé que je viens de donner de la vie & des ouvrages de D. J. M. ne rempliſſent point toute l'idée qu'on doit avoir de ſes travaux littéraires & des qualités de ſon eſprit & de ſon cœur.

A peine eut-il fini ſes cours de Philoſophie & de Théologie, qu'il fut chargé de faire des recherches pour le *Gallia Chriſtiana* & pour le Dictionnaire de Ducange. Il entreprit depuis une nouvelle édition de Théodoret, ſur laquelle il a laiſſé beaucoup de matériaux. On ſçait qu'avant celle du P. Sirmond nous n'avions de ce Pere que des Traités détachés: perſonne n'avoit donné la collection de ſes Ouvrages. Il ne

Digitized by Google

falloit pas moins que toute l'activité & toute la ſagacité du P. Sirmond pour raſſembler ces morceaux épars & pour en tirer parti ; mais il manqua d'un ſecours eſſentiel pour donner à ſon ouvrage toute la perfection qu'on avoit lieu d'attendre de ſon exactitude & de ſon érudition. Il n'eut en main que trois Manuſcrits fort imparfaits, ce qui le priva de pluſieurs piéces dont il auroit pû enrichir ſon édition. On lui a reproché d'ailleurs de n'avoir placé aucun Avertiſſement à la tête des différens Traités, d'avoir mis peu de critique & peu de variantes dans ſon ouvrage, & de n'avoir pas donné la vie de ſon Auteur.

C'eſt pour ſuppléer à ce qui manquoit à cette édition, que le P. Garnier l'augmenta d'un Volume qui renferme à la vérité pluſieurs monumens, mais dont la plûpart ont été trouvés ſuppoſés. Quelques Sçavans, & M. de Tillemont en particulier, n'ont pû lui paſſer ſes Obſervations ſur les mœurs, l'eſprit, la doctrine & les écrits de Théodoret, qui ſont toutes diamétralement oppoſées à celles que M. de Valois avoit faites, en donnant d'après le P. Sirmond l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de ce Pere, dont il parle comme un des plus ſaints & des plus ſavans Evêques. Dans quelques Mémoires que j'ai trouvés, il m'a paru que D. Jacques Martin en avoit la même idée, & qu'il ſe propoſoit de le juſtifier contre les reproches du P. Garnier. Il avoit vû tous les Manuſcrits de la Bibliotheque du Roi, de celle de S. Germain des Prés, de S. Remy de Reims. Il en avoit fait collationner à grands frais quelques-uns du Vatican & de la Biblio-

Digitized by Google

theque Impériale. La découverte qu'il fit d'un plus grand nombre qui ſe trouvent dans pluſieurs Bibliotheques d'Italie & d'Allemagne, & l'impoſſibilité où il fut de ſe les procurer, lui fit abandonner ou du moins remettre pour un autre tems ce long & pénible travail.

Cette même difficulté l'arrêta dans un projet autant & plus vaſte que celui dont je viens de parler. Il s'étoit propoſé de donner une nouvelle édition des Septante, en rapportant les paſſages de cette Verſion que les Peres Grecs ont employés dans leurs Ouvrages. Pluſieurs Sçavans avoient applaudi à cette entrepriſe comme à une des plus ſûres voies pour rétablir le Texte. Il avoit déja collationné pluſieurs Manuſcrits de la Bibliotheque du Roi & de celle de S. G. des Prés, en particulier le beau Manuſcrit de cette derniere qui eſt du ſixieme ſiécle, & qui contient l'Octateuque & les quatre Livres des Rois de la Verſion des Septante. C'eſt vraiſemblablement aux recherches que D. J. M. avoit faites pour cet Ouvrage que nous devons en partie celui des explications de pluſieurs paſſages difficiles de l'Ecriture Sainte, qu'il fit imprimer, comme je l'ai dit, en 1730, & ſur lequel il a laiſſé des matériaux pour une nouvelle édition.

Je ne m'arrêterai point ſur les Piéces fugitives en vers & en proſe qu'il a compoſées dans différentes circonſtances, ni ſur pluſieurs Diſſertations ſur différens points de Littérature qu'il a envoyées à quelques Sçavans. Je ne parlerai que de ſa réponſe au Cardinal Quirini au ſujet de la mort de D. Bernard de Mont-

Digitized by Google

faucon. L'illuſtre & docte Cardinal écrivit à l'occaſion de cette mort à Dom René Laneau, Supérieur général de notre Congrégation *. Après l'éloge qu'il donne dans cette Lettre à la mémoire de l'illuſtre défunt & les fleurs qu'il répand ſur ſon tombeau, il propoſe quelques difficultés ſur une Note que D. Montfaucon a inſérée dans ſa Bibliotheque des Bibliotheques, au ſujet du paſſage de Platon qui a donné lieu à quelques Auteurs d'écrire que ce Philoſophe avoit eu connoiſſance du Myſtere de la Trinité. D. Jacques Martin chargé de répondre à cette Lettre imprimée, le fit par une autre qui fut également rendue publique, dans laquelle il ſatisfait aux objections du ſavant Cardinal, & il rend au grand homme que la mort nous avoit ravi, le tribut de reconnoiſſance qu'exigeoient les ſoins qu'il avoit pris de le diriger dans ſes premiers travaux littéraires.

Mais ce qui lui eſt infiniment honorable, & qui doit donner une idée bien avantageuſe de ſes talens, c'eſt le commerce littéraire qu'il eut quatre années avant ſa mort avec un Prince dont les vertus rehauſſoient la grandeur, honoroient l'humanité, & édifieront à jamais l'Egliſe. Feu Monſeigneur le Duc d'Orléans faiſoit ſes délices des Livres ſaints. Le ſens moral qu'il exprimoit ſi bien par ſa conduite, ne l'occupoit pas uniquement; il comparoit la partie hiſtorique avec les faits qui y étoient relatifs dans les Auteurs propha-

* Nous venons de perdre ce Supérieur général. Son caractere plein de douceur, ſa ſageſſe, & l'étendue de ſes vûës dans l'art de gouverner, lui donneront un rang diſtingué dans les Annales de la Congrégation.

Digitized by Google

nes. Il daignoit communiquer ſes obſervations, ſes doutes & ſes difficultés à D. J. M. qui répondoit par des Diſſertations à tous les points propoſés. Il m'en reſte quelques-unes ſur différens endroits du fragment de *Sanchoniaton*; & j'ai entre les mains pluſieurs Lettres dans leſquelles ce grand Prince a la bonté de lui marquer ſa ſatisfaction, &, ſi j'oſe dire, ſa reconnoiſſance.

D. J. M. avoit l'eſprit vif, pénétrant, & propre aux découvertes. Il joignoit à ces dons naturels un amour conſtant & infatigable pour le travail, que les difficultés, quelques grandes qu'elles fuſſent, n'ont jamais rallenti. Il donnoit peu d'heures au ſommeil, & tout ſon tems étoit partagé entre l'étude & les exercices de ſon état.

Son ſtyle avoit du naturel, de la nobleſſe & de la chaleur, ſur-tout dans les Lettres qu'il écrivoit à des Grands, à des Sçavans & à ſes amis. Ceux qui l'ont fréquenté, ſçavent combien il y avoit à profiter dans ſes converſations, même les plus ordinaires. Elles étoient ſemées de ſaillies, de traits vifs, & toûjours inſtructives; elles l'auroient été davantage, ſi la parole avoit pû ſeconder la vivacité de ſon imagination, & ſuffire à exprimer la multitude d'idées que lui fourniſſoient un génie fécond, une grande lecture, & une mémoire heureuſe.

Il étoit ami du vrai, juſqu'à ignorer l'art des ménagemens politiques, & je ne puis diſſimuler qu'il a porté quelquefois la franchiſe trop loin. C'eſt à ce défaut que l'on doit attribuer la critique un peu amere

avec laquelle il a relevé les fautes de quelques Auteurs, dont il reſpectoit d'ailleurs les lumieres & les talens. On ne peut au reſte diſconvenir que ce défaut ne fût racheté par une ſagacité ſinguliere & une érudition profonde qui a été reconnue de tous les Sçavans. Une Société littéraire formée dans l'Abbaye de Kempten dans la Souabe, lui en donna un témoignage bien authentique. Cette Académie, dont l'objet embraſſe tout genre d'Antiquité, lui adreſſa un diplome d'aſſociation qui n'arriva qu'après ſa mort.

Les qualités du cœur répondoient à celles de l'eſprit, & formoient, j'oſe le dire, ſon caractere diſtinctif. Les malheureux ne s'adreſſerent jamais à lui ſans en recevoir des ſecours & des conſolations. Les plus légeres occaſions d'obliger lui faiſoient quitter ſans peine ſon Cabinet & ſes Livres, même dans le fort de l'application ſur les points les plus intéreſſans. Cette heureuſe diſpoſition ſembloit recevoir un nouveau degré d'activité, lorſqu'il s'agiſſoit de rendre ſervice à ceux qui lui avoient cauſé quelque déplaiſir : ſollicitations, courſes, dépenſes, rien ne lui coûtoit quand il étoit queſtion de ſe rendre utile. Pluſieurs perſonnes lui ſont redevables d'une meilleure ſituation.

Je finirai par un éloge bien flateur pour tout Ecrivain qui oſeroit l'eſpérer, puiſqu'il eſt ſorti de la propre bouche d'un Monarque qui ſçait apprétier & récompenſer les talens. Le Roi dit, en apprenant la mort de D. Jacques Martin : *Je le regrette ; c'étoit un Sçavant.*

DIVISION

DIVISION DES GAULES,

SELON LES DIFFERENS TEMS.

AVANT que les Romains en euſſent fait la conquête, elles étoient diviſées en trois provinces, ſçavoir l'Aquitanique, la Belgique, & la Celtique ou Gaule propre.

L'Aquitanique comprenoit les peuples ſuivans,

Ambilatri.
Auſcii.
Baſabocates.
Belendi.
Benarnenſes.
Bigerriones.
Bituriges Viviſci.
Boates.
Boii.
Camponi.
Cocaſates.
Convenæ.
Eluſates.
Garites.
Garumni.
Helvii.
Meduli.
Moneſi.
Oſcidates Campeſtri.
Oſcidates Montani.
Preciani.
Sibillates.
Sibutzates.
Sociates.
Succaſſes.
Taneſates.
Tarbelli.
Taruſates.
Tornates.

La Belgique comprenoit les

Ambiani.
Ambivareti ſeu *Ambiliates.*
Atrebates.
Atuatici.
Batavi.
Bellocaſſi.
Bellovaci.
Betaſi.
Britannii.
Cæreſi.
Caletes.
Catalauni.
Centrones.
Cimbri.
Condruſi.
Eburones.
Friſiabones.
Gorduni.
Grudii.
Gugerni.
Levaci.
Leuci.
Mediomatrices.
Mœnapii.
Morini.
Nemetes.
Nervii.
Oromanſaci.
Pœmani.
Pleumoſii.
Remi.
Ripani.
Segni.
Silvanectæ.
Sueſſiones.
Sunuci.
Supeni.
Treviri.
Triboces.
Tungri.
Vangiones.
Ubii.
Veromandui.

La Celtique comprenoit tout le reſte des Gaules, & par conſéquent les peuples ſuivans,

Abrincatui ſeu *Ambibari.*
Adunicates.
Ædui
Ageſinates.
Albigi.
Allobroges.
Ambarri.
Ambilatri.

Digitized by Google

Ambrones.
Anagnutes.
Anatilii.
Andecavi.
Arverni.
Arvii.
Atacini.
Avatici.
Aulerci Brannovices.
Aulerci Cænomani.
Aulerci Diablintes.
Aulerci Eburovices.
Bajocaſſes.
Bebryces.
Bituriges Cubi.
Boii.
Cadurci.
Camatulici.
Carnutæ.
Cavares.
Ceniſenſes.
Chabileï.
Commoni.
Conſorani.
Conſuarani.
Curioſolitæ.
Deceates.
Deſuviates.
Durocaſſes.
Eſſui.

Gabales.
Helvetii.
Inſubres.
Lemovices.
Lemovices Armoricani.
Lexobii.
Ligauni.
Lincaſſii.
Lutevani.
Mandubii.
Meldi.
Memini.
Namnetes.
Nitiobriges.
Oſiſmii.
Oxubii.
Pariſii.
Petragorici.
Phocenſes.
Pictones.
Rauraci.
Reienſes.
Rhedones.
Ruteni.
Sallies.
Sanagenſes.
Santones.
Sardones.
Segalauni.
Seguſiani.

Senones.
Sequani.
Suelteri.
Tigurini.
Toloſates.
Toygeni.
Tricaſſes.
Tricaſtini.
Tricolli.
Tricorii.
Triullati.
Tulingi.
Turones.
Tylangii.
Vadicaſſes.
Vanciani.
Uceni.
Vediantii.
Velauni.
Veneti.
Vertucini.
Vertacomacori.
Viducaſſes.
Umbranici.
Unelli.
Volcæ Arecomici.
Volcæ Tectoſages.
Vocontii.
Urbigenus Pagus.
Vulgienſes.

Les Alpes étoient peuplées par des Gaulois, & ces peuples étoient les

Adanates.
Agones.
Ardyes.
Avantici.
Belicenſes.
Brigiani.
Caturiges.
Centrones.
Edini.
Eſubiani.
Gallitæ.

Garoceli.
Juberi.
Lepontii.
Medulli.
Nantuates.
Nemaloni.
Neruſii.
Oratelli.
Salaſſi.
Savincates.
Seduni.

Seguſiani.
Sentii, ſeu *Bodiontici.*
Siconii.
Tebavii.
Tricorii.
Vallenſes.
Veamini.
Velauni.
Veragri.
Vergunni.

Digitized by Google

Les Romains ayant fait la conquête d'une partie de la Celtique, ils lui donnerent le nom de Province Romaine, qui fut depuis appellée *Narbonnoiſe :* elle comprenoit les

Adunicates.	*Deſuviates.*	*Tricaſtini.*
Albigi.	*Ligauni.*	*Tricolli.*
Allobroges.	*Lutevani.*	*Triullati.*
Anatilii.	*Memini.*	*Vanciani.*
Atacini.	*Oxubii.*	*Uceni.*
Avatici.	*Phocenſes.*	*Vediantii.*
Bebryces.	*Reienſes.*	*Velauni.*
Camatulici.	*Ruteni Provinciales.*	*Verrucini.*
Cavares.	*Sallues.*	*Vertacomacori.*
Cenicenſes.	*Sanagenſes.*	*Umbranici.*
Chabilci.	*Sardones.*	*Vocontii.*
Commoni.	*Segalauni.*	*Volcæ Arecomici.*
Conſorani.	*Suelteri.*	*Volcæ Tectoſages.*
Conſuarani.	*Toloſates.*	*Vulgienſes.*
Deceates.		

Telles étoient les Gaules, lorſque Céſar en acheva la conquête : il n'y changea rien, & les laiſſa, comme elles étoient diviſées, en quatre provinces ; ſçavoir, la Province Romaine, la Celtique, l'Aquitaine, & la Belgique.

DIVISION SOUS AUGUSTE.

CEſar étant mort, Auguſte ſon ſucceſſeur ſe rendit dans les Gaules vers l'an 727 de Rome, dans le deſſein d'y faire une nouvelle répartition. Il ne toucha point à la Province Romaine, il ſe contenta d'établir que Narbonne en ſeroit la métropole, c'eſt pourquoi elle fut appellée *la Narbonnoiſe :* il partagea le reſte des Gaules en trois parties à peu-près égales ; ainſi les Gaules furent diviſées en quatre parties, comme du tems de Céſar. Il y eut cette différence, que l'Aquitaine & la Belgique furent plus étendues, & que la Celtique, à laquelle on donna le nom de *Lyonnoiſe*, de Lyon, qu'il en établit la métropole, fut diminuée de beaucoup.

PEUPLES MIS DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AQUITANIQUE Sous l'empire d'Auguſte.

Ageſinates.	*Cadurci.*	*Petragorii.*
Ambilatri.	*Gabales.*	*Pictones.*
Anagnutes.	*Lemovices.*	*Ruteni.*
Arverni.	*Lemovices Armoricani.*	*Santones.*
Bituriges Cubi.	*Nitiobriges.*	*Velauni.*

Digitized by Google

PEUPLES MIS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA BELGIQUE, Sous l'empire d'Auguſte.

Ambrones.	*Rauraci.*	*Tulingi.*
Bellocaſſi.	*Sequani.*	*Tylangii.*
Helvetii.	*Tigurini.*	*Urbigenus Pagus.*
Lincaſſii.	*Toygeni.*	

Les Alpes, dont les Romains avoient commencé la conquête, furent entiérement ſoûmiſes ſous Auguſte, qui les partagea en trois Provinces. Une partie fut réſervée pour compoſer le royaume de Domnus, ou les Alpes Cotties : elles furent toutes du département d'Italie juſqu'au tems de Dioclétien, qui les mit dans le département des Gaules.

DIVISION DES ALPES EN PROVINCES DU TEMS D'AUGUSTE.

Alpes Penines.	Alpes Grayes.	Alpes Maritimes.	Alpes Cotties.
Agones.	*Belicenſes.*	*Avantici.*	*Adanates.*
Ardies.	*Centrones*, ſeu	*Gallitæ.*	*Brigiani.*
Juberi.	*Acitavones.*	*Nemaloni.*	*Caturiges.*
Nantuates.	*Garoceli.*	*Neruſii.*	*Eclini.*
Seduni.	*Lepontii.*	*Oratelli.*	*Eſubiani.*
Vallenſes.	*Salaſſi.*	*Sentii*, ſeu *Bodiontici.*	*Medulli.*
Veragri.	*Tricorii.*	*Velauni.*	*Savincates.*
		Vergunni.	*Seguſiani.*
			Siconii.
			Tebavii.
			Veamini.

Auguſte, après ces diviſions, ne fit point d'autre changement dans les Gaules : il plaça ſeulement les *Albigi*, qui étoient de la Narbonnoiſe, dans l'Aquitanique, & retira de celle-ci les *Helvii* pour les donner à la Narbonnoiſe.

Depuis le regne d'Auguſte juſqu'à celui de Probus, les Gaules reſterent dans le même état. La Narbonnoiſe reçut ſeulement une augmentation des Avantices & des Bodiontices que l'empereur Galba tira des Alpes maritimes pour les réunir à cette province.

DIVISION SOUS PROBUS.

SOus l'empire de Probus, vers l'an 278, on forma la Viennoiſe d'une partie de la Narbonnoiſe. Ainſi ſous cet empereur les Gaules furent diviſées en ſept provinces ; ſçavoir, la Narbonnoiſe, la Viennoiſe, la Lyonnoiſe, l'Aquitanique, la Belgique, dont on tira la premiere & la ſeconde Germanie.

Digitized by Google

La premiere Germanie comprenoit les

Nemetes.	*Triboci.*	*Vangiones.*

La seconde Germanie étoit composée des

Atuatici.	*Frisiabones.*	*Sunuci.*
Ambivareti.	*Gugerni.*	*Superi.*
Cæresi.	*Mænapii.*	*Tungri.*
Condrusi.	*Pœmani.*	*Ubii.*
Eburones.	*Segni.*	

Il est plus difficile de fixer les peuples qui composoient la Viennoise lors de son érection. On est certain d'après Ammian Marcellin, qu'Antibes étoit de cette province. M. de la Barre lui donne Apt, Riès, Fréjus, Gap, Sisteron; l'auteur du Dictionnaire y ajoûte Orange. Je vais les désigner d'après ces observations.

VIENNOISE SOUS L'EMPIRE DE PROBUS.

Allobroges.	*Reiensis.*	*Verrucini.*
Cavares.	*Segalauni.*	*Vertacomacori.*
Chabilci.	*Triccastini.*	*Vocontii.*
Deceates.	*Tricolli.*	*Vulgiensis.*
Oxubii.	*Uceni.*	

DIVISION SOUS DIOCLETIEN.

LEs Gaules ne resterent pas long-tems divisées en sept provinces. Vers l'an 392 de J. C. Dioclétien ayant partagé l'empire entre deux Augustes & deux Césars, sépara les Helvétiens & les Séquanois de la Belgique, & en forma une province à part, à laquelle il donna le nom de *grande Séquanoise*. La Belgique fut divisée en premiere & seconde, de même que la Lyonnoise. Les quatre Provinces des Alpes furent réduites à deux, & placées dans le département des Gaules. La cité de Bourges fut tirée de l'Aquitaine, & celle de Langres de la Belgique, & elles furent réunies à la premiére Lyonnoise. Ainsi les Gaules, sous le regne de cet empereur, furent divisées en douze Provinces; sçavoir, la Narbonnoise, la Viennoise, l'Aquitaine, la premiére Lyonnoise, la seconde Lyonnoise, la premiere Belgique, la seconde Belgique, la premiere Germanie, la seconde Germanie, la grande Séquanoise, les Alpes Maritimes, & les Alpes Grayes.

PREMIERE LYONNOISE SOUS L'EMPIRE DE DIOCLETIEN.

Ædui.	*Ambarri.*	*Aulerci Brannovices.*

Digitized by Google

Bituriges Cubi.
Boii.
Carnutæ.
Durocaſſes.
Inſubres.
Lincaſſii.
Mandubii.
Meldi.
Pariſii.
Seguſiani.
Senones.
Tricaſſes.

Seconde Lyonnoise.

Abrincatui.
Andecavi.
Arvii.
Aulerci Cenomani.
Aulerci Diablintes.
Aulerci Eburovices.
Bajocaſſes.
Bellocaſſi.
Caletes.
Curioſolitæ.
Eſſui.
Lexobii.
Namnetes.
Oſiſmii.
Rhedones.
Turones.
Veneti.
Viducaſſes.
Unelli.

Premiere Belgique.

Betaſi.
Leuci.
Mediomatrices.
Ripani.
Treviri.
Viroduni.

Seconde Belgique.

Ambiani.
Atrebates.
Bellovaci.
Britannii.
Catalauni.
Centrones.
Gorduni.
Grudii.
Levaci.
Morini.
Nervii.
Oromanſaci.
Pleumoſii.
Remi.
Silvanectæ.
Sueſſiones.
Veromandui.

Les deux Germanies reſterent dans l'état où elles étoient ſous l'empire de Probus.

La grande Sequanoise sour l'empire de Diocletien.

Ambrones.
Helvetii.
Rauraci.
Sequani.
Tigurini.
Toygeni.
Tulingi.
Tylangii.
Urbigenus Pagus.

Les Alpes maritimes.

Adanates.
Adunicates.
Avantici.
Caturiges.
Edini.
Eſubiani.
Gallitæ.
Medulli.
Nemaloni.
Neruſii.
Oratelli.
Sanagenſes.
Savincates.
Seguſiani.
Sentii, ſeu *Bodiontici.*
Siconii.
Tebavii.
Triullati.
Veamini.
Vediantii.
Velauni.
Vergunni.

Digitized by Google

Les Alpes Grayes.

Agones.
Ardyes.
Belicenſes.
Brigiani.
Centrones.
Garoceli.
Juberi.
Lepontii.
Nantuates.
Salaſſi.
Seduni.
Tricorii.
Vallenſes.
Veragri.

DIVISION SOUS VALENTINIEN.

Sous l'empire de Valentinien, les Gaules furent diviſées en quatre Provinces par un démembrement de l'Aquitaine, dont on compoſa la premiere & la ſeconde Aquitaine, & la Novempopulanie. Les autres Provinces furent les mêmes que ſous l'empire de Dioclétien.

Premiere Aquitaine.

Albigi.
Arverni.
Bituriges Cubi.
Cadurci.
Gabales.
Lemovices.
Ruteni.
Velauni.

Seconde Aquitaine.

Ageſinates.
Ambilatri.
Anagnutes.
Belendi.
Bituriges Viviſci.
Boii.
Lemovices Armoricani.
Meduli.
Nitiobriges.
Petragorii.
Pictones.
Santones.
Sucaſſes.

Novempopulanie.

Auſcii.
Baſobocates.
Benarnenſes.
Bigerriones.
Boates.
Camponi.
Cocaſates.
Convenæ.
Eluſates.
Garites.
Garumni.
Moneſi.
Oſcidates Campeſtri.
Oſcidates Montani.
Preciani.
Sibillates.
Sibuzates.
Sotiates.
Tarbelli.
Taruſates.
Tornates.

Bourges fut tiré de la premiere Lyonnoiſe où elle avoit été miſe par Dioclétien, & elle devint métropole de la premiere Aquitaine.

Digitized by Google

DIVISION SOUS GRATIEN.

LE dernier changement qui fut fait dans les Gaules arriva ſous le même empereur ou ſous Gratien ſon fils. Elles furent diviſées en dix-ſept Provinces : ce qui ſe fit en ſéparant les deux Lyonnoiſes en quatre, & la Narbonnoiſe en deux. On prit pour former la ſeconde Narbonnoiſe, des cités de la Viennoiſe, & on en mit dans cette derniere qui avoient été dans la Narbonnoiſe.

PREMIERE NARBONNOISE.

Atacini.
Bebryces.
Conſorani.
Conſuarani.
Lutevani.
Sardones.
Toloſates.
Umbranici.
Volcæ Arecomici.
Volcæ Tectoſages.

SECONDE NARBONNOISE.

Cenicenſes.
Deceates.
Ligauni.
Memini.
Oxubii.
Reienſes.
Sallues.
Suelteri.
Tricolli.
Verrucini.
Vulgienſes.

VIENNOISE.

Allobroges.
Anatilii.
Avatici.
Camatulici.
Cavares.
Chabilci.
Commoni.
Deſuviates.
Helvii.
Phocenſes.
Segalauni.
Tricaſtini.
Uceni.
Vertacomacori.
Vocontii.

PREMIERE LYONNOISE.

Ædui.
Ambarri.
Aulerci Brannovices.
Boii.
Inſubres.
Lincaſſii.
Mandubii.
Seguſiani.

SECONDE LYONNOISE.

Abrincatui.
Aulerci Eburovices.
Bajocaſſes.
Bellocaſſi.
Caletes.
Eſſui.
Lexovii.
Viducaſſes.
Unelli.

TROISIEME

Digitized by Google

TROISIEME LYONNOISE.

Andecavi.	*Curioſolitæ.*	*Rhedones.*
Arvii.	*Namnetes.*	*Turones.*
Aulerci Cenomani.	*Oſiſmii.*	*Veneti.*
Aulerci Diablintes.		

QUATRIEME LYONNOISE.

Carnutæ.	*Pariſii.*	*Tricaſſes.*
Durocaſſes.	*Senones.*	*Meldi.*

C'eſt la derniere diviſion des Provinces que nous connoiſſions, & c'eſt celle qu'on a ſuivie dans la Notice des Cités publiée par le P. Sirmond. Tel eſt l'ordre de ces Provinces : la premiere, ſeconde, troiſieme & quatrieme Lyonnoiſe ; la premiere & ſeconde Belgique ; la premiere & ſeconde Germanie ; la grande Séquanoiſe, les Alpes Grayes, la Viennoiſe, la premiere & ſeconde Aquitaine, la Novempopulanie, la premiere & ſeconde Narbonnoiſe, enfin les Alpes maritimes.

OBSERVATIONS

Sur quelques articles du Dictionnaire Géographique & Topographique des Gaules.

Aguiſta. L'auteur conjecture que ce pourroit être *Ahun*, dans le Limouſin. Les Mémoires de l'Académie diſent qu'*Ahun* eſt l'ancien *Acitodunum*. On l'a placé ainſi.

Alamonte. Le ſentiment de l'auteur paroît être que c'eſt *Alarona*, forteresſe du Dauphiné, dont il eſt parlé dans la vie de S. Chef : mais comme il dit au commencement de cet article qu'*Alamonte* eſt le même mot qu'*Alarante* de la Table de Peutinger, & que cette Table place *Alarante* entre Siſteron & Gap, on ne peut ſuivre ce ſentiment ; c'eſt pourquoi il a paru plus ſûr de placer *Alamonte* à Tallard, avec M. d'Anville.

Alauna. L'auteur ne rapporte ſur la ſituation de cette ville que le ſentiment de M. de Valois ; ce qui pourroit faire penſer qu'il l'adopte. Il eſt cependant impoſſible qu'*Alauna* ſoit Quimper, puiſque le chemin qui conduiſoit de cette ville à Rennes paſſoit par Coutances. Le ſentiment de M. Sanſon, qui place cette ville à Valognes, paroît plus vraiſemblable. Le chemin ſe trouve naturel d'*Alauna* à Coutance, de Coutance *ad Fanum Martis*, de-là *ad Fines*, enſuite à Rennes, comme il eſt marqué dans l'Itinéraire d'Antonin.

Digitized by Google

Alconis. D. J. M. dit que c'eſt Cavalaire, ville de Provence. On ne trouve aucune ville de ce nom dans la Provence. On y voit ſeulement un port & un cap du nom de *Cavalier*, ſitué de même que l'*Alcon* dans la Carte de M. d'Anville.

Alteia, Authie, rivière de Picardie, dont l'embouchure n'eſt point à Boulogne, comme l'auteur l'aſſûre, mais à ſept lieues de cette ville, où elle ſe décharge dans la mer.

Andethana. L'auteur dit que c'eſt Aneval, village du duché de Luxembourg, à quinze milles de Treves & vingt milles d'Arlon ; ce qu'on ne peut aſſûrer, pourſuit-il, d'Echternach, comme on l'a dit juſqu'ici ; & à l'article *Epternacum*, Echternach, il dit que l'ancien nom de cet endroit eſt *Andethana*, ce qui paroit une contradiction. Echternach eſt aujourd'hui une abbaye de l'ordre de S. Benoît.

Auguſta. Il y a dans le Dictionnaire trois articles de ce nom. Dans le premier, D. J. M. dit que c'eſt un village du Dauphiné, à deux lieues du Rhône, ſur la petite riviere de Biévre. Cette riviere ne ſe trouve point dans la Carte du Dauphiné. On pourroit ſoupçonner que cette *Auguſta* eſt la même que dans le troiſieme article, où il eſt dit que c'eſt un village du Viennois près Saint-Genis, qui eſt ſur une petite riviere qui tombe dans le Rhône. Il y a cependant cette différence, que ce village n'eſt point à demi-lieue du Rhône, comme dans le premier article. On trouve dans les Cartes une petite riviere nommée *Berre* : mais aucun des villages qui ſont le long de cette riviere n'a aucun rapport avec *Auguſta*. Cette *Auguſta* n'eſt placée ni dans la Carte de M. d'Anville, ni dans celle de D. Martin Bouquet.

Baſilia. D. J. M. dit que, ſelon M. de Valois, c'eſt un endroit appellé *Auberive ſur l'Aube*, à quatre lieues de Langres. D. J. M. s'eſt trompé ; M. de Valois dit qu'Auberive eſt ſur la Suipe, à cinq ou ſix lieues de Reims. Le ſentiment contraire ſeroit inſoûtenable, & il ſeroit ridicule de paſſer à Langres pour aller de Reims à Sainte-Menehoult.

Bracantia. L'auteur dit ſimplement que c'eſt un lieu de la Suiſſe. On ne trouve ce mot que dans l'anonyme de Ravenne qui, comme tout le monde ſçait, a corrompu la plûpart des noms des villes. Il y a tout lieu de croire que *Bracantia* de l'anonyme eſt le *Brigantia* de l'Itinéraire d'Antonin. L'un & l'autre placent cet endroit auprès d'*Arbor felix*, Arbon ſur le lac de Conſtance. Cependant il eſt dit dans le Dictionnaire, à l'article *Brigantia*, que c'eſt Briançon dans le Dauphiné ; ce qui ne peut convenir ni avec l'Itinéraire, ni avec l'anonyme, & il paroît que l'auteur s'eſt trompé, en faiſant *Brigantia* ſynonyme de *Brigantio* : il aura ſuivi en cela Ammien Marcellin, qui eſt relevé ſur ce mot dans Cluvier & dans Cellarius. Ces deux géographes, de même que Ferrarius diſtinguent ces deux villes. *Brigantia* eſt Bregance, & *Brigantio*, Briançon ; & ſuivant en cela l'Itinéraire d'Antonin, ils avertiſſent en même tems qu'Ammien Marcellin a donné le nom de *Brigantia* à Briançon.

Digitized by Google

Bdginum, Baldenau, ville de Flandres. L'auteur ſe trompe ; cette ville eſt placée, comme le marque la Table de Peutinger, entre Numagen & Bingen, dans le Palatinat du Rhin, & dans l'électorat de Treves. D. Martin Bouquet qui a ſuivi Cluvier, marque réellement que c'eſt Baldenau. On l'a marqué dans la Carte entre Numagen & Bingen.

Bodiontici. Dans cet article l'auteur paroit ne pas vouloir prendre le ſentiment de l'hiſtorien de Languedoc, qui croit que les *Bodiontici* & les *Sentii* ſont le même peuple, cependant dans l'article *Sentii* il donne Digne pour la capitale de ces deux peuples.

Breviodurum. Dans l'Itinéraire d'Antonin on trouve un endroit de ce nom, ſur le chemin de l'Iſlebonne à Dreux. Dans la Table de Peutinger, ce lieu eſt appellé *Brevoduro*. Cellarius Cluvier & M. de Valois n'en parlent point : ils le confondent avec *Brevodurum*, Briare ſur la Loire, entre Nevers & Orléans. Ce ne peut être certainement cet endroit qui eſt déſigné dans les Itinéraires. Je crois donc, avec M. l'abbé Belley, que ce *Breviodurum* eſt Pontau-de-mer.

Cambonum. L'auteur dit ſeulement que c'eſt un lieu du Dauphiné, ſans en donner la poſition. L'Itinéraire de Jéruſalem met ce lieu à huit milles de *Vologati*, & à égale diſtance de *Mons Seleucus*. Ce point tombe à un village nommé *Chanouſe*. On apperçoit aiſément l'analogie qui eſt entre ces deux noms, ainſi on l'a placé à ce point dans la Carte.

Carſtena & *Caſſangita*. L'auteur place ces deux lieux dans l'Alſace. Cependant, ſelon l'anonyme de Ravenne, ces deux places doivent être entre Auguſt & Conſtance, où l'on ne trouve aucun lieu qui ait la moindre analogie avec ces deux noms qui ont été ſans doute totalement défigurés, ou bien ces deux villes ne ſubſiſtent plus.

Caſtellum Menapiorum. L'auteur dans cet article met Caſſel ou Keſſel : Caſſel ne peut être le *Caſtellum Menapiorum*, puiſqu'il ſe trouve dans le dans le pays des Morins, *Morinorum*.

Le *Caſtellum Menapiorum* de la Table de Peutinger ne peut être ni Caſſel ni Keſſel, puiſqu'il ſe trouve entre Boulogne, Terouanne & *Luttomagus*. Suivant cette Table, le chemin alloit de Boulogne à *Caſtellum Menapiorum*. De cet endroit il y en avoit un qui alloit à Terouanne, & un autre à *Luttomagus ;* ce qui ne peut s'entendre de Caſſel, car pour Keſſel il eſt inutile d'en faire mention ici, étant trop éloigné. Si le *Caſtellum Menapiorum* de cette Table eſt Caſſel, il y a une faute de copiſte qui aura tranſpoſé *Caſtellum* à la place de Terouanne, & Terouanne à la place de Caſſel, & alors le chemin iroit de Boulogne à Terouanne, où il ſe ſépareroit en deux, l'un iroit à Caſſel & l'autre à *Luttomagus*.

Cefero. L'auteur dit avec D. M. Bouquet, D. Vaiſſete & M. d'Anville, que c'eſt Saint-Thyberi. D. Fizes, qui a demeuré ſur les lieux, m'a écrit que cette ville étoitau voiſinage de Saint-Thyberi qui en étoit le faubourg. Elle étoit placée ſur une montagne où l'on en voit encore les ruines.

Digitized by Google

Condrusi. L'auteur croit que ce sont les peuples de Condrieux ou Condros. Je crois qu'il faudroit supprimer Condrieux, qui est une ville très-éloignée de l'endroit où il place ces peuples, & laisser simplement Condros, qui est véritablement un pays au voisinage de Liége, dont Huy est la capitale.

Corobilium. L'auteur dit que c'est Corbeil, sur la route de Châlons & & de Reims. Il n'y a jamais eu d'endroit de ce nom entre ces deux villes. La Table de Peutinger place *Corobilium* à quarante-deux lieues Gauloises d'*Andematunum*, sur la route qui conduisoit de Langres à Reims. Elle compte vingt-une lieues Gauloises d'*Andematunúm* à *Segessera*, & vingt-une de *Segessera* à *Corobilium*. L'Auteur ne parle point de *Segessera*. Dans la Carte de M. Delisle, on trouve un lieu appellé *Ciray*, sur la riviere de Blaise, à peu-près à la distance marquée. Ne seroit-ce pas le *Segessera* de cette Table. MM. de l'Académie donnent dans leurs Dissertations plusieurs exemples de noms de villes qui ont changé par abbréviation. De *Segessera* il n'est pas difficile d'en faire *Ciray*; à 21 lieues Gauloises ou environ on trouve un village appellé *Corbeille*, qui paroît être le *Corbilium* dont il s'agit ici, & qui est entre Châlons & Langres, au lieu que l'auteur le place entre Reims & Châlons.

Datii. L'auteur ne prend aucun parti, & ne détermine point la position de ce peuple. On le trouve placé dans la Carte de M. d'Anville à l'extrémité du pays des Lemovices.

Diolindum. L'auteur cite ici la Table de Peutinger, & dit que *Diolindum* est Debiliac, entre Cahors & Toulouse. Je crois qu'il se trompe; car dans la Table de Peutinger *Diolindum* n'est pas sur le chemin de Cahors à Toulouse, mais sur celui d'Agen à Cahors, entre Excise & *Divona*, ce qui ne peut convenir à Debiliac, qui se trouve réellement entre Toulouse & Cahors. Telle est la Table de Peutinger: *Aginum*, *Excisum*, *Diolindum*, *Bibone*, *Cosa*, *Fines*, *Tolosa*. Par où on voit que *Diolindum* doit être entre Excise & Cahors, & non pas entre Cahors & Toulouse. Je croirois plûtôt que *Diolindum* est Duravet, endroit qui se trouve situé sur le Lot, entre Excise & Cahors, à sept lieues d'Excise ou vingt-un mille, comme il est marqué dans la Table de Peutinger.

Druentia. Il y a ici deux fautes; l'une d'orthographe, la Druence pour la Durence, & l'autre de mépriſe, en ce que l'auteur dit que cette riviere, qui a sa source dans les Alpes, va se perdre dans le Rhône, une lieue au-dessous de Valence, au lieu qu'elle se perd dans le Rhône, à une lieue environ au-dessous d'Avignon.

Dumnissus. L'auteur a suivi le sentiment de l'auteur de la collection des Historiens de France, qui fait ce mot synonyme de *Dumnus*, & qui le fait, à ce qu'il semble, d'après Cluvier; en quoi il se trompe. Cluvier, à l'article *Dumnus*, dit que c'est Thaun, au confluent de la Nave & du Simmese, & que le *Dumnissus* d'Ausonne est Densen, qui est situé au-dessous du bourg de Kirchperg, sept mille pas au-dessous de Thaun; ensorte que ceux qui alloient de Bingen à *Niomagus*, passoient

Digitized by Google

par Denſen, & laiſſoient Thaun à gauche, environ ſix mille pas, & ceux qui paſſoient à Thaun laiſſoient par conſéquent Denſen à droite à la même diſtance. *Voyez* Cluvier, *Germ. antiq. lib. II. p. 388.*

Elcebus. L'auteur dit que c'eſt Scheleſtat, ville d'Alſace près de Strasbourg, & renvoie enſuite à *Hellelus.* Dans l'article *Hellelus*, c'eſt le nom d'une riviere & d'une ville nommée *Ell*, laquelle ville a donné ſon nom à la riviere. Il remarque bien que cette place eſt auprès de Scheleſtat; mais il ne dit point que ce ſoit Scheleſtat, comme il le marque dans l'article *Elcebus.*

Hebridunum. Suivant l'auteur, c'eſt un lieu du Dauphiné, entre Chorges & les Alpes Cottiennes. Il paroît vraiſemblable que c'eſt Embrun que l'Itinéraire, au lieu d'*Ebrodunum*, a rendu par *Hebridunum.*

Juliobona. Dans cet article & dans celui de *Carocotinum*, l'auteur met *Carocotinum* à Harfleur, & ſuit en cela D. Dupleſſis & les Mémoires de MM. de l'Académie des Inſcriptions; mais en plaçant *Juliobona* à l'Illebonne, il dit que cette ville étoit autrefois de l'autre côté de la Seine. L'auteur n'avoit point vû ſur cet article les Mémoires de l'Académie, qui n'ont été imprimés qu'en 1753, par conſéquent après ſa mort. J'ai fait ce que cet auteur auroit probablement fait s'il eût vêcu, c'eſt-à-dire que dans la Carte j'ai ſuivi ces Mémoires, en plaçant *Juliobona* à l'Illebonne, *Lotus* à Caudebec, *Latomagus* à Rouen, *Ritumagus* à Radepont, *Petromantalum* à Magny, *Breviodurum* à Pontau-de-mer, *Divodurum* à Jouarre. D. J. M. ne déterminoit point la poſition de *Latomagus*, ni de *Lotus*, il mettoit *Ritumagus* à Rouen, *Petromentalum* à Mante, il ne parloit point de *Brivodurum*, & conjecturoit que *Divodurum* étoit Dourdan ſur Orges. J'ai laiſſé Uggadé à Ygoville, vû que cela ne s'éloigne pas du ſyſteme de M. l'abbé Belley.

Maritima. L'auteur croit que c'eſt Marignane, ſur l'étang de Martegnes qui lui a donné ſon nom. M. d'Anville place cette ville à l'Iſle de Martegues même où il y a une ville, ſelon M. Deliſle; ce qui paroît plus vraiſemblable, vû que Marignane, ſelon D. J. M. eſt le *Calcaria* de l'Itinéraire.

Nemetocenna. L'auteur aſſûre que ce n'eſt point Arras. Il ſemble adopter le ſentiment de M. le Bœuf, qui dit que c'eſt Nancel, dans le Soiſſonnois; & à l'article *Origiacum*, il dit que la ville capitale des Atrebates a quelquefois porté le nom de *Nemetocenna*, ce qui paroît ſe contredire.

Tabernæ, c'eſt Bergzabern, comme l'auteur le dit, mais il n'eſt point auprès de Numagen, mais auprès de Spire. Il a confondu *Rivomagus* avec *Noviomagus.*

Digitized by Google

Taurentum. D. J. M. dit que c'eſt Taurois, port de la Gaule Narbonnoiſe. On ne trouve point dans la Carte de Provence de M. Deliſle de lieu qui porte ce nom, mais celui de Taurenty où M. d'Anville a placé *Taurentum.*

Tecum. L'auteur confond le Tet & le Tech. Il donne le nom au Tech de *Tecum*, *Tichis*, *Tetis*, *Ruſcino*, *Illiberis*; cependant le Tech ne paſſoit point à *Ruſcino*, mais le Tet.

Tibloſa, dans le Dictionnaire, eſt ſimplement annoncée comme une ville d'Aquitaine. Dans D. Bouquet il y a une note ſur ce mot, par laquelle il avertit que c'eſt une faute du manuſcrit, & qu'on lit dans celui du Vatican *Tholoſa.*

Trajectum. L'auteur ſe contente de dire que c'eſt un endroit de l'Aquitaine, où on paſſoit le Lot pour aller d'Eiſſe à Périgueux. C'eſt une faute d'attention de ſa part: Eiſſe eſt ſur le Lot. Pour aller d'Eiſſe à Périgueux, on paſſoit cette riviere ſur le pont de cette ville, & on ne ſe trouvoit plus en occaſion de la paſſer une ſeconde fois. Ainſi *Trajectum* ne devoit point être ſur le Lot. Il ne pouvoit donc être que ſur le Drot ou ſur la Dordogne. Il eſt facile de prouver qu'il ne pouvoit point être ſur le Drot. Par les diſtances marquées dans l'Itinéraire d'Antonin, il marque vingt-un mille d'Eiſſe à *Trajectum*, & dix-huit de *Trajectum* à *Veſunna.* Suivant les Mémoires de l'Académie, les milles de la Table de Peutinger & de l'Itinéraire d'Antonin doivent s'entendre de lieues Gauloiſes dans la Gaule Belgique & Aquitanique. Le *Trajectum* dont il s'agit ici étoit de l'Aquitaine, il devoit donc être à vingt-une lieues Gauloiſes d'Eiſſe & à dix-huit de *Veſumna.* Ce point tombe à Bergerac ſur la Dordogne, riviere qu'il falloit abſolument paſſer pour aller d'Eiſſe à Périgueux. On ne peut, par les milles de la Table, entendre des milles Romains, car alors il y auroit plus de trente-neuf milles entre Eiſſe & Périgueux.

Triceſimum, *Trevidus.* Selon l'auteur, *Trevidus* eſt un endroit appellé *Treves* ſur le canal du Languedoc. On ne trouve point ce Treves, mais Trébés qui eſt réellement ſur ce canal. D'un autre côté Trebes eſt, ſelon lui, le *Triceſimum* de l'Itinéraire de Bourdeaux, par conſéquent il ne peut être le Treves que l'on cherche. Dans la Carte de D. Bouquet ce Treves ſe trouve placé de même que dans celle de D. Vaiſſette, au-deſſus de Vabres.

Vangiones. L'auteur fait voir que ces peuples n'avoient pû avoir *Argentoratum* ou Strasbourg dans leur territoire, comme Ptolomée le marque, que c'étoit *Mogunciacum*, Mayence; que c'étoit Wormes qui étoit leur capitale. Il dit enſuite que Ptolomée place les *Vangiones* entre les *Triboces* & les *Nemetes*; ce qui convient, dit-il, à la poſition que leur donne Cluvier.

Il s'en faut de beaucoup que Cluvier ſoit du ſentiment de Ptolomée ſur la poſition des *Vangiones.* On va en juger par ſes propres paroles; les voici, après avoir fait voir que Céſar & Pline ne devoient pas

Digitized by Google

être ſuivis dans la poſition qu'ils donnent à certains peuples, il parle de Ptolomée en ces termes : *Jam vero Ptolomæus cujus auctoritas ut geographi vel ſumma eſſe debebat, plane abſurdus eſt circa has nationes Nemetas infimos, conſtituens ſuper hos Vangiones deinde Triboccas.* Par où l'on voit que bien-loin que Cluvier place les Vangions entre les Triboces & les Nemetes comme Ptolomée, il le releve dans cet article. Cellarius que D. J. M. rejette, eſt de même ſentiment que Cluvier; il ne differe que ſur *Mogzuniacum*, ſur quoi Cluvier avoit pris un ſentiment particulier. Tous les deux cependant mettent cette ville dans le territoire des Vangions; ainſi le ſentiment que D. J. M. approuve d'abord, de donner Wormes & Mayence pour villes des Vangions, eſt le même qu'il rejette enſuite, en diſant que la poſition que donne Cellarius à ces peuples eſt inſoûtenable; car il eſt certain que ſi les Vangions avoient pour villes Wormes & Mayence, ils devoient être inconteſtablement au-deſſous des Nemetes qui avoient Spire pour capitale, & ils ne pouvoient être placés entre les Triboces & les Nemetes; car telle eſt la poſition des villes, Strasbourg, Spire, Wormes, Mayence : par conſéquent les peuples devoient être rangés de cette façon, les Triboces qui avoient Strasbourg, les Nemetes Spire, les Vangions Wormes & Mayence. C'eſt cependant ce ſentiment que l'auteur dit inſoûtenable, & ne pas être celui de Cluvier.

Vologati. L'auteur dit que c'eſt Vollone, bourg de Provence dans la viguierie & recette de Sifteron, ſans doute à cauſe de l'analogie de *Vologati* & de Vollone; mais une ſimple analogie, lorſqu'elle eſt contredite par les Itinéraires, ne doit point être regardée comme bien aſſûrée. *Vologati* ne peut être Vollone, ſelon l'Itinéraire de Jéruſalem. *Vologati* eſt à neuf milles de *Lucus Auguſti*, Luc en Dauphiné, & à ſeize milles de *Mons Seleucus*, Montſaleon : Vollone n'eſt certainement point dans cette poſition, étant au-deſſous de Siſteron, & de dix-huit minutes plus méridional que Monſaleon; en ſorte que pour aller de *Lucus Auguſti* à *Vologati*, outre qu'il y auroit quarante-huit milles Romains, au lieu de neuf que marque l'Itinéraire, il auroit fallu paſſer à *Mons Seleucus*; ce qui ne peut être, puiſque l'Itinéraire conduit de *Lucus Auguſti* à *Mons Seleucus* par *Vologati*. Ce ne peut donc être Vollone. Je trouve dans une Carte de Dauphiné, environ à dix ou onze milles du Luc, un endroit nommé *Alons*. L'analogie entre *Vologati* & Alons n'eſt guere plus différente que celle de *Vologati* à Vollone, & Alons a l'avantage d'avoir, à peu de choſe près, la diſtance marquée dans l'Itinéraire : nous l'avons placé ainſi.

Vorganium. Dans cet article, l'auteur dit que c'eſt Quimper, capitale des *Oſiſmii* : à l'article *Kris*, il aſſûre que c'eſt Carhais, le même que le *Vorganium* des Oſiſmiens. Carhais n'eſt pas le même que Quimper, ſelon M. l'abbé Belley, *tome XIX. Vorganium* eſt Carhais : on l'a placé ainſi dans la Carte.

Vungum, Vouzi, ſelon l'auteur, M. de Valois & D. Bouquet. Quelques conſidérations que nous allons rapporter, nous font cependant

Digitized by Google

douter que cela puisse être. Vouzi, dans la Carte de M. Delisle, est à 23791 toises de Reims ; ce qui fait 21 lieues Gauloises : l'Itinéraire en marque 22. L'erreur n'est que d'une lieue, & on peut l'attribuer aux détours que le chemin étoit obligé de faire. Mais le même Itinéraire marque aussi 22 lieues de *Vungum* à *Epoissum*, Yvoix, & il ne s'y en trouve que dix-huit & demie, ou 20936 toises : ce qui fait une erreur de trois lieues & demie. Cluvier, au lieu de *Vungum*, lit *Yungum*, & dit que c'est Ligny sur Aine. On ne trouve point d'endroit de ce nom dans les Cartes de M. Delisle, qui sont cependant très-détaillées. Nous n'avons donc pû nous assûrer si les distances se rapportoient avec celles de l'Itinéraire. A environ une lieue de la riviere d'Aine, on trouve un lieu appellé *Vieux :* il se trouve à une égale distance de Reims & d'Yvoix, à vingt-une lieues Gauloises de l'une & de l'autre. Son nom a autant d'analogie que Vouzi avec *Vungus* ou *Yungus*.

Fautes à corriger.

Page 5. ligne 39. Totistoges ; *lisez*, Tolistoboiges.

Page 14. l. 33. distribué ; *lisez*, divisé.

Page 60. l. 35. sur la rive ; *lisez*, sur la riviere.

P. 62. l. 15. Ambivareti ; *lis.* Ambarri.

Page 70. l. 24. ville du côté ; *lis.* village du comté.

Page 88. l. 23. Morrias ; *lis.* Mornas.

Page 91. l. 8. nord-nord-est ; *lis.* nord-nord-ouest.

Page 95. l. 2. Bade ; *lis.* Baden.

Page 119. l. 11. sur la Doire capitale ; *lisez*, & capitale.

Page 148. l. 6. lac de Bre ; *lis.* lac de Bro.

Page 163. l. 39. Charges ; *lis.* Chorges.

Page 184. l. 3. Colonia Colasus ; *lisez, seulement* Colasus.

Page 192. l. 35. Condivicum ; *lis.* Condivicnum.

Page 208. l. 3. Durocortorum ; *lis.* Durocortorum. *Ligne 11.* la Druence ; *lisez*, la Durance. *Ligne 12.* Valence ; *lisez*, Avignon.

Page 215. l. 22. voyez Inculisna ; *lisez*, Iluro.

Page 218. l. 22. Barcellone ; *lis.* Barcelonette.

Page 270. l. 21. sur la petite ville ; *lis.* riviere.

Page 271. l. 6. Vorganium ; *lisez*, Oximum.

Page 275. l. 33. Pontvoisin ; *lis.* Beauvoisin.

Page 297. l. 29. Melun ; *lis.* Melun.

Page 306. l. 10. Puvigny ; *lis.* Puvisy.

Page 360. l. 22. Sara ; *supprimez l'article, & voyez* Saravus.

Page 370. l. 19. Ratiastunis ; *lis.* Ratiastum.

Page 375. l. 40. Seillans ; *lis.* Saillans.

Page 384. l. 8. l'Evestat ; *lis.* l'Evesca.

Page 399. l. 11. village ; *lis.* ville.

Page 401. l. 19. Tugoyni ; *lis.* Toygeni.

Page 408. l. 1. Vivis ; *lis.* Veray. *Ligne 29.* dans la Savoie ; *lis.* Piémont.

Page 417. l. 20. Marbchan ; *lis.* Morbihan. *Ligne 20.* Porcus ; *lis.* Portus.

Page 421. l. 14. Verogium ; *lis.* Vorogium.

Page 422. l. 9. Argone ; *lis.* Argogne.

Page 488. effacez les numero 1. 2. 3. à la fin de la page.

Page 519. l. 19. de la note (q) naissoient ; *lisez*, paissoient.

Page 547. l. 12. de la note (q) succéda à son frere ; *lis.* son cousin.

TABLE

Digitized by Google

TABLE CHRONOLOGIQUE,

OU

ANNALES CELTIQUES ET GAULOISES

CONTENUES DANS CE SECOND VOLUME.

Ans de Rome.	*Avant J. C.*	
154.	600.	LEs Eduens, peuple de la Celtique, entrent en Italie, sous la conduite de Bellovese, *page 36.*
164.	590.	Les Gaulois de la suite de Bellovese fondent en Italie la ville de Milan, *p. 36.*
210.	544.	Les Boiens passent le Pô, & s'étendent jusqu'au Panaro & au Reno, *p. 142.*
274.	480.	Les Gaulois font la guerre aux Grecs d'Italie, *p. 26.*
385.	369.	Les Gaulois font alliance avec les Grecs, & volent au secours des Corinthiens & des Lacédémoniens, *p. 26.*
418.	336.	Traité d'alliance des Sennonois avec les Romains, qui en retirent de grands avantages. Les Gaulois l'observent avec la plus grande exactitude, *p. 427.*
458.	296.	Fabius obtient les honneurs du triomphe pour la victoire qu'il avoit remportée à Sentine sur les Gaulois. Les soldats reçoivent des récompenses proportionnées, *p. 426.*
470.	284.	Les Sennonois fournissent des secours aux autres Gaulois d'Italie, à condition qu'ils ne serviront pas contre les Romains. On les employe au siége d'*Aretium*, ville de l'Etrurie qui avoit fait alliance avec les Romains. Ceux-ci envoyent des députés aux Sennonois pour se plaindre de l'infraction du traité. Britomarus, dont le pere avoit été tué à la bataille de Sentine, fait insulte aux féciaux. Le préteur Lucius Cecilius vient pour surprendre les Caulois qui sont sous *Aretium*. Il est défait & tué avec treize mille des siens. Le consul Dolabella entre dans le pays des Sennonois, & le met au pillage. Il défait leurs armées, & détruit toute la tribu. Une petite partie se retire chez les Boïens, & leur occasionne la bataille de Vadimon, où elle périt entiérement, *p. 429. & suiv.* Une colonie Romaine bâtit cette même année la ville de Sienne Gauloise, dans le Sénonois Italique, *p. 434.*
471.	283.	Les Boïens perdent une bataille, & demandent la paix aux Romains. Le traité dura quarante à cinquante ans: *pp. 435, 436.* Vers ce tems, Drusus, un des ayeux de

Digitized by Google

Ans de Rome.	Avant J. C.	
		l'empereur Tibere, propréteur de la Gaule Cisalpine, emporte l'or que les Romains avoient remis aux Gaulois après le premier siége de Rome, *p. 436.* Des Gaulois d'une contrée d'au-delà du Rhin viennent s'établir au pied du mont Scordus. Ils se diviſent en deux peuples, les grands & les petits Scordiſques, *p. 437.*
472.	282.	Pythéas de Marſeille floriſſoit, *pag. 438, 439.* Les Gaulois établis au pied du mont Scordus, levent une grande armée qu'ils diviſent en trois, ſous la conduite de Cerethrix, de Brennus, d'Acichorix & de Bolgius. Bolgius ſoûmet les Autariates & les Ariées; Bolgius entre dans la Macédoine, & défait en bataille rangée Ptolomée Ceraunus, à qui il avoit offert un traité d'alliance. Les tréſors qu'il emporta, furent cauſe qu'il ne ſe ſoûtint point dans ſes conquêtes. Brennus lui en fait un crime dans l'aſſemblée des chefs de la nation. On décide dans la même aſſemblée une nouvelle irruption dans la Grece & dans la Macédoine, *p. 440. & ſuiv.*
473.	281.	Brennus, en conſéquence de la délibération des chefs, aſſemble une armée, ravage la Macédoine, & remporte une victoire ſignalée ſur Soſthene, qui périt dans l'action, *pag. 452, 453.* Leonorix & Lutarix entrent dans la Thrace, ſoûmettent tous les peuples juſqu'à Bizance, ſe rendent maîtres des côtes de la Propontide, ſurprennent Lyſimachie, envahiſſent la Cherſoneſe, & ſe répandent ſur les côtes de l'Helleſpont, *p. 454.*
474.	280.	Défaite des Gaulois aux Thermopyles, *p. 459.* Leur expédition de Delphes, *p. 459. & ſuiv.*
475.	279.	Leonorix & Lutarix ſe rendent maîtres de l'Helleſpont, *p. 481.* Ils paſſent en Aſie; Lutarix par ſurpriſe, Leonorix y étant appellé par Nicomede, roi de Bithynie, *p. 481, 484.* Leur établiſſement dans les Provinces qui ſont en-deçà du mont Taurus, *p. 486.*
476.	278.	Les Gaulois ſous trois peuples, les Tectoſages, les Troctmes & les Toliſtoboges fondent la république des Galates & la ville d'Ancyre, *pag. 2, 486, 487.* Dix-huit mille Gaulois que Brennus avoit laiſſés dans la Pannonie, veulent ſurprendre Antigonus Gonatas, roi de Macédoine: ils ſont ſurpris eux-mêmes, & entiérement défaits, *pag. 492, 493.*
477.	277.	Un nouvel eſſain des Gaulois vient débarquer en Aſie, *p. 494.* Antiochus, roi de Syrie, qui craint qu'il ne veuille prendre des établiſſemens dans ſes états, l'attaque & le défait, *p. 496.*

Digitized by Google

Ans de Rome.	*Avant C. J.*	
478.	276.	Gaulois dans les armées de Pyrrhus roi d'Epire, & d'Antigone roi de Macédoine, qui étoient en guerre, *p. 498.*
479.	275.	Pyrrhus conſacre les dépouilles des Gaulois dans le temple de Minerve Itonienne, *p. 499.*
480.	274.	Les Gaulois que Pyrrhus avoit mis en garniſon à Egues, ancienne capitale de la Macédoine, y pillerent toutes les richeſſes, & fouillerent dans les tombeaux des Rois, dont ils diſſiperent & jetterent au vent les cendres & les oſſemens, *p. 500.*
485.	269.	Les Romains envoyent une colonie aux extrémités de la Gaule Ciſalpine: elle y fonde la ville de Rimini, *p. 517.* Une bande de Tectoſages, attirée par l'appas du butin, revient dans l'Illyrie, & s'établit dans la Pannonie, *p. 517.*
489.	265.	Quatre mille Gaulois, qui étoient au ſervice de Ptolomée, ſe laiſſent entraîner dans un complot en faveur de Magas, ils périſſent tous dans une iſle deſerte, *p. 518.* L'ancienne Celtique étoit déchirée par une guerre civile: les mutins ſont chaſſés, ils entrent au ſervice des Carthaginois *dans la* premiere guerre Punique, *p. 519. & ſuiv.*
504.	250.	Les Gaulois, à qui les Romains avoient confié la ville d'Eryce, s'emparent des richeſſes du temple de Venus Erycine. Ils ſont les premiers étrangers que les Romains ont pris à leur ſolde, *p. 529.*
505.	249.	Ziélas, fils de Nicomede roi de Bithynie, implore le ſecours des Gaulois, *p. 530, 531.* Arſace conclut un traité avec eux, par lequel les rois de Parthes leur feront un préſent annuel de cent talens qui ne ſera jamais converti en tribut, *p. 533.*
506.	248.	Gaulois dans les armées d'Antiochus roi de Syrie, & de Ptolomée Evergete, *pag. 533, 534.*
511.	243.	Les Gaulois veulent ſe rendre auſſi recommandables ſur mer qu'ils l'étoient ſur terre. Ils tentent leur premiere expédition ſur Héraclée de Thrace, où ils ſont entiérement défaits, *pag. 536, 537.*
512.	542.	Les Gaulois qu'Antiochus Hiérax avoit pris à ſa ſolde contre Seleucus Callinicus ſon frere, croyant Seleucus tué dans une action, veulent tourner leurs armes contre Antiochus, éteindre par-là la famille des Séleucides, & ſe rendre maîtres de l'Aſie. Antiochus ne ſauve ſa vie qu'en faiſant avec eux une alliance qui les rend maîtres des tréſors de l'empire, *p. 539.* Eumenes, roi de Perſe, paye un tribut aux Gaulois, *p. 5.* Attale le

Ans de Rome.	*Avant J. C.*	
		leur refuſe, & remporte ſur eux une victoire complette, *p. 546.* Fin de la premiere guerre Punique, *p. 549.* Les Gaulois de l'armée des Carthaginois paſſent en Afrique pour y recevoir le reſtant de leur ſolde. Ils y occaſionnent la guerre d'Afrique, & y périſſent, *p. 555. & ſuiv.*
514.	240.	Les jeunes Boiens appellent, contre l'avis des anciens, les Gaulois des Alpes & un corps de la Celtique, pour déclarer la guerre aux Romains. Ils ont d'abord quelques
515.	239.	
516.	238.	
517.	237.	avantages, mais ils ſont enſuite défaits. Ils demandent la paix, qu'ils n'obtiennent qu'en cédant une partie de leur territoire, *p. 576. & ſuiv.*
519.	235.	Amilcar remporte en Eſpagne une grande victoire ſur Iſtolatius & ſon frere, rois des Gaulois, qui ſont tués.
520.	234.	Indortes, parent & ſucceſſeur des deux freres eſt pareillement tué, en voulant les venger, *p. 581. & ſuiv.*
521.	233.	Flaminius, tribun du peuple, veut propoſer la loi *agraria* pour la repartition des terres des Sennonois. Le ſénat s'y oppoſe : le pere de Flaminius empêche qu'elle ne ſoit propoſée, *p. 585. & ſuiv.*
523.	231.	Les Romains défendent tout commerce avec les Gaulois, *p. 589.*
525.	229.	Les Romains, pour éluder l'oracle qui les menaçoit d'une ruine totale de la part des Gaulois & des Grecs, conſacrent dans le marché aux bœufs un coin de terre, dans lequel ils enferment un Gaulois & une Gauloiſe, un Grec & une Grecque, *p. 590.* Les Gaulois qui étoient entrés au ſervice des Epirotes les trahiſſent, en remettant à Teuta, femme d'Agron roi d'Illyrie, la ville de Phénice qu'ils leur avoient confiée, *p. 59. & ſuiv.*
526.	228.	Le tétrarque Centarete tue Antiochus, roi de Syrie, connu ſous le nom de *Seleucus Callinicus*, lequel voulant punir les Galates d'avoir pris le parti d'Antiochus Hiérax ſon frere, étoit entré avec une grande armée dans la Galatie, *p. 596.*
534.	220.	Attale I. roi de Pergame, donne une partie de l'Helleſpont aux Gaulois qui l'avoient ſervi contre les rois de Syrie, *p. 10.*
564.	190.	Les Boiens traverſent les Alpes Rhétiques, & ſe retirent chez les Tauriſces leurs freres qui leur cédent des terres ſur le Danube. Ils s'y maintiennent honorablement pendant un ſiécle, *p. 142.*
599.	155.	Q. Opimius obtient les honneurs du triomphe, pour avoir pris Ægitna, ville des Liguriens, & fait eſclaves tous les habitans, *p. 65.*

Digitized by Google

Ans de Rome.	*Avant J. C.*	
628.	126.	Les Romains paſſent les Alpes pour venir au ſecours des Eduens, *p.* 62. De tous les peuples Gaulois, les Eduens ſont les ſeuls qu'on trouve avoir fait alliance avec les Romains, *p.* 374.
633.	121.	Cette année ou la précédente, les Romains réduiſirent en Province cette partie des Gaules qui s'étendoit depuis les Alpes & les ſources du Rhin juſqu'au Rhône, la Méditerranée & les Pyrénées, *p.* 204, 221, 341.
640.	114.	Vers ce tems les Teutons ſe joignirent aux Cimbres pour faire la guerre aux Romains, *p.* 388.
648.	106.	Q. Servilius Cépion introduit dans Toulouſe par la faction qui tenoit pour les Romains, fait tirer du lac l'or que les Tectoſages y avoient jetté au retour de l'expédition de Delphes. Il en eſt puni, *p.* 394.
667.	87.	Tous les Galates prennent les armes contre Mithridate pour venger la mort de ſoixante, tant tétrarques que princes de la nation, que ce roi avoit fait maſſacrer avec leurs femmes & leurs enfans, *p.* 15.
699.	55.	Les Eburons ayant à leur tête deux rois, Cativulcus & *Ambiorix*, *qui* gouvernoient chacun la moitié de la cité, déclarent la guerre à Céſar, *p.* 403.
701.	53.	Les *Conduſi*, les *Pæmani*, les *Cæreſi*, & les *Segni*, cliens des Eburons & des Nerviens, furent exterminés, *p.* 402.
738.	16.	Les Scordiſques font une irruption dans la Macédoine, d'où ils reviennent chargés de butin, *p.* 25.
742.	12.	Les Scordiſques aident les Romains à ſoûmettre entiérement la Pannonie, *p.* 25.
745.	9.	Les Gaulois qui étoient répandus dans les Alpes, furent ſubjugués par les Romains, *p.* 25.
	Depuis J. C.	
	43.	M. Julius Cottius, petit-fils de Cottius roi des Alpes, reprend, du conſentement de l'empereur Claude, le titre de Roi qu'Auguſte avoit ôté à ſa maiſon, *p.* 25.
	70.	Aſſemblée des Gaules chez les Rémois, *p.* 209.
	280.	Dès cette année la Viennoiſe étoit une province indépendante, *p.* 241.
	401.	Le concile de Turin fondé ſur les prérogatives dont Arles jouiſſoit alors, l'érige en métropole, *p.* 101.
	417.	Patrocle, archevêque d'Arles, obtient du pape Zozyme une decrétale qui lui ſoûmet toutes les Egliſes de la Viennoiſe & des deux Narbonnoiſes, *p.* 101.
	444.	Clodion s'empare de la ville de Tournay, *p.* 395.

Digitized by Google

Depuis J. C.	
451.	Attila réduit en cendres la ville de Tongres, dont l'Evêque Arvatius se retire à Maſtricht, & y transfere le ſiége épiſcopal, *pp. 114, 115.*
515.	S. Remy, archevêque de Reims, éleve Laon à la dignité de Cité, en lui donnant un évêque, *p. 293.*

APPROBATION.

J'Ai lû par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier, le ſecond Volume de l'*Hiſtoire des Gaules & des Conquêtes des Gaulois*, par les RR. PP. Dom Jacques Martin & Dom Jean-François Brezillac; je n'y ai rien trouvé qui n'en faſſe deſirer l'Impreſſion. A Paris, ce 20 Mai 1754.

BELLEY.

DISSERTATION

Digitized by Google

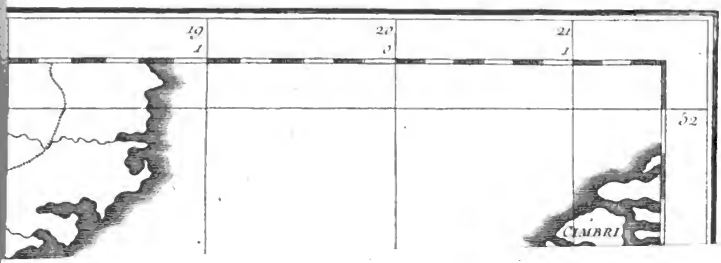

Digitized by Google

Digitized by Google

DISSERTATION.

Les Nations qui s'établirent dans l'Asie mineure, & que l'on y connut sous le nom de GALATES, *étoient originaires de cette partie des Gaules qui étoit la Celtique proprement dite.*

SOMMAIRE.

Etendue de la Celtique. Colonies qui en sortent. Outre celles que Bellovèse & Sigovèse conduisent hors des Gaules, on en trouve quelques-unes qui s'établissent dans la Germanie, & qui passent en Asie. Epoque de cette entrée. Elle touche presque à celle du passage du Granique. Elle est antérieure à celle qu'on avoit crû jusqu'à présent. Défaite des Galates à Babylone. Son époque. Témoignage que les Auteurs rendent aux Galates. Les Tectosages, les Trocmes & les Tolistoboges forment par indivis la République des Galates. Ces trois peuples étoient Gaulois. Plusieurs peuples sont distribués dans la classe de chacun de ces trois peuples. Fausse prédiction sur l'établissement du Royaume des Galates. Les auteurs different entr'eux sur l'étendue de la Galatie & sur la position des trois peuples. Distinction à faire de trois tems à l'égard de la Galatie. Mœurs des Galates; forme de leur gouvernement. Les loix n'obligent point les tétrarques d'entrer dans les vûes de la nation, lorsque l'intérêt de leur tétrarchie n'est point lié à celui du corps. Autorité des tétrarques. Les tétrarchies étoient d'abord héréditaires, & au nombre de douze. Elles sont réduites d'abord à trois, puis à deux, & enfin à une, à laquelle les autres sont soûmises. Epoque de ce changement. Liste des tétrarques. Façon de combattre des Galates. Leur cavalerie étoit infiniment meilleure que leur infanterie. Ils immolent les prisonniers qu'ils font. Leur superstition. Sagesse de leurs festins. Leurs festins. Leur religion. Leur langue. La Galatie est soûmise aux Romains. Lollius en fut le premier propréteur. Etendue de son gouvernement. L'établissement d'un propréteur ne change rien dans la fortune des princes Galates. Combat de générosité entre deux freres. Le sort des Galates n'a point décidé de celui des autres colonies Gauloises. En quel tems elles furent soûmises aux Romains. Bolgius & Brennus ne furent point les premiers qui introduisirent les Gaulois dans la Gréce.

QUOIQUE la Celtique proprement dite ne comprît du tems de César* que le pays qui est depuis le Rhin jusqu'à l'Océan, entre les monts de Vauge & la Marne d'un côté, les Cevennes & la Garonne de l'autre, elle renfermoit encore originairement ce que les Romains ont depuis appellé *la Narbonnoise.* *

* *Bel. Gal. lib. 1. c. 1.*

* *Strab. lib. III. p. 176. C. p. 177. B. p. 178. C. Polyb. lib.*

Quelque étendue qu'ait eu d'abord la Celtique, il est certain qu'il a

été des tems qu'elle ne pouvoit ni contenir ni nourrir le nombre de ses habitans, ce qui donna lieu à quantité de colonies de Celtes * hors des Gaules. Les deux premieres, dont l'Histoire fait mention expresse, comme je l'ai dit dans le premier Volume, furent envoyées par Ambigat, roi de la Celtique, sous la conduite de Bellovése & de Sigovése, jeunes Princes de son sang, l'une en Italie & l'autre dans la Germanie. Ces deux colonies furent non seulement suivies de plusieurs autres, mais elles-mêmes en formerent quelques-unes à leur tour, qui ensemble ou séparément pénétrerent les unes depuis les Alpes jusqu'à l'Appennin, & les autres depuis le Rhin (*a*) jusqu'aux deux rives du Danube, au Pont-Euxin, à la Vistule, à l'Océan septentrional, & donnerent ou firent donner à tous ces pays le nom de *Celtique*, qui jusques-là avoit été renfermé, concentré dans les Gaules.

III. p. 191. C. D. Diod Sic. l. v. p. 214. Ælian. de animal. lib. XIII. c. 16.

* *Cæs. bel. Gal. l. VI. c. 24. Livius, l. V. c. 34. Plutarc. in Camillo, p. 135. Justin. l. XXIV. c. 4.*

En effet César * & Pausanias * * font foi que les Gaulois de la Celtique n'avoient & ne prenoient de tout tems d'autre nom que celui de *Celtes*. C'est aussi ce que Strabon * insinue en plusieurs endroits de son quatriéme Livre.

* *Bel. Gal. lib. I. c. 1.*
* * *Lib. I. p. 6.*
* *Pag. 176. 177. 189.*

Mais les Celtes que Sigovése conduisit au-delà du Rhin, ne furent pas les seuls qui communiquerent leur nom à tant de peuples du Nord, que les modernes traitent de nations Celtiques. César * & Strabon * * parlent de deux colonies de Tectosages (*b*) qui allerent s'établir dans la Germanie, & qui firent les mêmes progres que la premiere. On ne sauroit fixer le tems de ces deux dernieres colonies : tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elles étoient très-anciennes. L'une se soûtenoit avec beaucoup de réputation, encore du tems de César, aux environs de la forêt Hercynie. L'autre avançant toujours un peu, & domptant sur son chemin les peuples qui ne vouloient pas se soûmettre, entre enfin dans la Thrace & la ravage, vole à l'Hellespont, le passe, & pénétre dans l'Asie jusqu'au Pont-Euxin & au mont Taurus.

* *Bel. Gal. lib. VI. c. 24.*
* * *Lib. IV. p. 187.*

Pausanias * met l'entrée des Gaulois dans l'Asie, à l'année d'après l'entiere défaite d'autres Gaulois devant Delphes, c'est-à-dire, à la troisieme année de la cent vingt-cinquieme olympiade, sous l'archontat de Démocle, qui est la 476 de la fondation de Rome, & la 278 avant Jesus-Christ. Le Grec de la chronique d'Eusebe donné par Scaliger *, est entierement conforme à Pausanias.

* *Phocic. p. 655.*
* *Pag. 331.*

Tite-Live * copiant Memnon, avance de quelque année ce passage, & entre là-dessus dans un détail qui fait parfaitement à notre sujet. « Les Gaulois, dit-il, ayant Brennus à leur tête, vinrent dans la Dar» danie. Là, sur quelque différent qui survint entr'eux, vingt mille se » détacherent du gros de l'armée, & tirerent vers la Thrace sous la con» duite de Léonorius & de Lutarius. En chemin ils subjuguerent les peu-

* *Lib. XXXVIII. c. 16.*

(*a*) Les peuples issus des colonies que les Gaulois de la Celtique ont envoyées en différens tems au-delà du Rhin, sont les Tectosages, les Trocmes, les Tolistoboges, les Scordisques, les Bastarnes, les Boiens, les Bathanates, les Cosoboces, les Peucins, &c.

(*b*) Il ne faut pas perdre de vûe ce que j'ai dit un peu plus haut, qu'anciennement la Narbonnoise faisoit partie de la Celtique, & qu'encore du tems d'Appien, notre haut Languedoc, qui est le pais des Tectosages, étoit appellé l'*ancienne Celtique*. *Appian. bel. civil. l. III. p. 587.*

Digitized by Google

» ples qui s'oppoſoient à leur paſſage, & impoſerent ſeulement un tri-
» but à ceux qui reconnoiſſoient leur autorité. Parvenus à Byzance, ils
» ſe rendirent maîtres des côtes de la Propontide, qu'ils mirent toute à
» contribution. La proximité de l'Aſie, & ce qu'on diſoit de la fertilité
» d'un ſi beau pays, leur inſpira le deſir d'y paſſer. Dans cette vûe ils
» ſurprennent preſqu'en même tems Lyſimachie, envahiſſent la Cher-
» ſoneſe, & ſe répandent dans l'Helleſpont. Quoique de-là dans l'Aſie
» le trajet fût petit, ils ne pouvoient le faire faute de barques & de bâ-
» timens. Comme ils ne vouloient point perdre de tems, ils députerent
» vers Antipater pour lui en demander. Celui-ci cherchant à les amu-
» ſer, traînoit les choſes en longueur. Ce procédé donna lieu à quelque
» meſintelligence entre les chefs Gaulois. Léonorius rebrouſſa incon-
» nent chemin, & ſe retira aux environs de Byzance. A peine étoit-il
» parti, qu'il arriva une ambaſſade de la part d'Antipater, en apparence
» pour traiter avec les Gaulois, mais en effet pour les obſerver. Heu-
» reuſement pour les Gaulois, Antipater avoit donné aux ambaſſadeurs
» deux vaiſſeaux pontés & deux carraques. Lutarius ſe ſaiſit auſſi-tôt de
» ces bâtimens, & s'en ſervit à faire jour & nuit les traverſées néceſ-
» ſaires pour tranſporter tout ſon monde en Aſie. Léonorius paſſa auſſi
» de ſon côté, attiré par Nicomede, roi de Bithynie, qui favoriſa ſa
» deſcente, & vint joindre Lutarius, avec lequel il dépouilla Zybée de
» la partie de la Bithynie qu'il occupoit, & la remit ſous l'obéiſſance
» de Nicomede. Après quoi il ſe retira avec tous les Gaulois dans cette
» partie de l'Aſie mineure, qui fut depuis appellée *Galatie* ».

Voilà en deux mots l'époque à laquelle les anciens & les modernes ont attaché le paſſage des Gaulois dans l'Aſie. Mais les uns & les autres ſe ſont trompés ; car il eſt certain qu'il y avoit des Gaulois dans l'Aſie pluſieurs années avant que Léonorius & Lutarius y abordaſſent. Pauſanias même paroît l'avoir reconnu : car mettant fin au détail qu'il fait des malheurs arrivés aux Gaulois qui aſſiégerent la ville & le temple de Delphe, il continue ainſi : *L'année ſuivante, qui fut celle de l'archontat de Démocle, les Gaulois paſſerent de nouveau en Aſie* (c). Ce qui ſuppoſe qu'ils y étoient entrés dans un tems antérieur à celui-ci.

En effet, d'où venoient les Gaulois qui rendirent leurs hommages à Alexandre dans la ville de Babylone la premiere année de la CXIV. olympiade, qui eſt la 430 de Rome, ſinon de l'Aſie même qu'Alexandre avoit depuis peu entiérement ſoûmiſe ? Je ſçai bien que Diodore de Sicile ſemble inſinuer qu'ils étoient partis d'Europe : mais outre qu'il met *la poſition* de leur pays en-deçà de la Thrace, par où l'on peut fort bien entendre quelqu'un de ces endroits de l'Aſie où nous allons voir qu'étoient les Gaulois à la mort d'Alexandre : il eſt certain que Diodore n'étoit nullement au fait de l'hiſtoire des Gaulois, puiſqu'il

(c) Τῷ δ' ἔτει τῷ ἑφεξῆς Δημοκλέους Ἀθήνησιν ἄρχοντος, οἱ δὲ αὖθις ἐς τὴν Ἀσίαν διαβαίνουσι οἱ Κελτοί. *Pauſan. Phocic. p. 655.*

avance en ce même endroit (*d*), qu'avant cette députation les Gaulois n'étoient point connus des Grecs, tandis que quarante & cinquante ans auparavant, Platon * avoit mis au nombre des nations guerrieres les Celtes mêmes qui étoient les ancêtres des Gaulois, dont il parloit.

* *Dial. 1. de Legib.*

Mais eſt-il douteux que les Gaulois fuſſent dans l'Aſie, je ne dis pas immédiatement après la mort d'Alexandre, mais même de ſon vivant? Voici des faits qui levent tous les doutes. Brennus *, non celui qui prit Rome & aſſiégea le Capitole, ni celui qui échoua devant Delphes, mais celui qui s'acquit une gloire immortelle, en introduiſant les Gaulois dans l'Aſie, & en puniſſant une perfide qui fut aſſez lâche pour lui livrer ſa patrie. Cette perfide étoit d'Epheſe, & s'appelloit *Demonice*: Brennus l'aima; elle, non contente de répondre à ſa paſſion, offrit encore de le rendre maître d'Epheſe, s'il s'engageoit de lui donner tous les bijoux qui ſeroient pris au ſac de la ville. Brennus y conſentit & tint parole, en ordonnant à ſes ſoldats de *jetter à la tête de cette avare tout l'or* qui étoit l'objet de ſes vœux. L'hiſtoire ne marque pas à quel tems on doit placer ce grand évenement: mais on peut tirer des traits que je vais raſſembler, qu'il ſuivit d'aſſez près le paſſage du Granique: ainſi l'entrée des Gaulois dans l'Aſie touche preſque à celle d'Alexandre.

* *Stobæus ſerm. 10. Plut. paralll. p. 309.*

Trois ans préciſément après la mort de ce grand conquérant, Antigone * faiſant la guerre à Antipater, prit des Gaulois à ſon ſervice, moyennant un écu d'or par tête, & des ôtages pour ſûreté du traité. Peu de tems après il livre la bataille à ſon adverſaire, & la gagne. Les Gaulois ne manquerent pas de demander incontinent l'or qui leur avoit été promis. Antigone ne refuſoit pas de le leur donner; mais il ne vouloit remettre qu'autant de pieces qu'il y avoit eu de Gaulois dans ſon armée qui portoient les armes: au lieu que les Gaulois ſoutenoient que leurs femmes, leurs enfans & leurs vieillards devoient auſſi avoir la leur. Ce qui jetta Antigone dans un embaras d'où il ne ſe tira que par une de ces ſortes de ruſes, en quoi les Grecs étoient fort féconds.

* *Polian. Strat. 4. xv. c. 6. §. 17.*

Cinq ans après le fait que je viens de rapporter *, Eumenes (*e*), ce grand & fidele capitaine d'Alexandre, ſe faiſoit porter dans une litiere. Comme les Gaulois le pourſuivoient, & qu'il ne pouvoit éviter de tomber entre leurs mains, il ordonna aux porteurs de gagner au plus vîte une colline qui étoit le long du chemin. Les Gaulois l'apperçurent bien, mais ils paſſerent outre; ne pouvant ſe perſuader qu'Eumenes eût oſé prendre ce parti, s'il n'avoit été ſoûtenu par quelque corps de troupes, prêtes à fondre ſur ceux qui entreprendroient de l'attaquer.

* *Idem ibid. c. 8. §. 2.*

(*d*) Γαλατῶν ὧν τότε πρῶτον τὸ γένος ἐγνώθη. *Diod. Sicul. lib. XVII. p. 579.*

(*e*) M. l'Abbé Sevin confond cet Eumenes avec un roi de Pergame du même nom. *Acad. des Inſcript. t. XII. part. 2. p. 283.*

Digitized by Google

Je passe le célebre Centaretus *, qui défit & tua Antiochus (*f*), prit son cheval, le monta, & fut emporté par le cheval même. Je viens à une autorité qui répand de grandes lumieres sur un endroit de l'Ecriture qui n'a jamais été éclairci; c'est celle de l'auteur * du second livre des Machabées, qui nous apprend que 6000 Juifs seulement tuerent à Babylone 120000 Galates, quoique ces derniers fussent soutenus par les Macédoniens leurs confédérés. Le P. Labbe met cette victoire à l'an 454 de Rome. Mais je ne fais nulle difficulté de la porter à la premiere année des Séleucides, qui répond à la 442 de Rome, quand Séleucus Nicator, avec le petit secours que lui donna Ptolomée, chassa de Babylone les nombreuses troupes d'Antigone, & se rendit maître de cette ville. On peut voir cette action mémorable dans Diodore de Sicile *; & pour peu qu'on rapproche les paroles de l'auteur profane de celles de l'historien sacré, on se convaincra que les deux endroits sont parralleles, qu'ils s'éclaircissent mutuellement, & s'expliquent l'un par l'autre.

* *Plin. hist. l. VIII. cap. 42. sect. 64. Ælian. de animal. l. VI. c. 44. Solin. c. 46.*

* *Machab. lib. II. c. 8. v. 20.*

* *Lib. XIX. p. 720.*

*Il est donc vrai & très-vrai que les Gaulois étoient dans l'Asie avec leurs femmes, leurs enfans, & leurs vieillards, quarante & cinquante ans plûtôt qu'on ne l'avoit crû jusqu'ici. Il n'est pas moins vrai qu'ils surpassoient de beaucoup le nombre de ceux que Leonorius & Lutarius y conduisirent. Il est par conséquent très-probable que c'est d'eux en particulier, ou du moins d'eux & des Gaulois qui vinrent ensuite les joindre, que doit s'entendre ce qu'on lit dans Tite-Live & Justin, des milliers de Gaulois qui se répandirent dans toute l'Asie; du soin qu'avoient tous les rois d'Orient d'avoir des Gaulois pour troupes auxiliaires; du recours qu'avoient à la valeur des Gaulois les princes qui étoient chassés, ou qu'on vouloit chasser de leur thrône; de la réputation qu'avoient les Gaulois d'être le soutien & les vengeurs de la majesté royale; de la crainte générale où la prospérité constante de leurs armes avoit jetté les Asiatiques. Car il n'est nullement vraisemblable que les 20000 Gaulois dont parle Tite-Live, moitié hommes, moitié femmes (*g*), fussent en état d'exécuter toutes les grandes choses qu'on leur attribue, d'imposer & d'exiger des tributs de toute l'Asie mineure, & de fonder un empire aussi florissant, aussi redouté que celui de Galatie.*

La découverte des véritables & uniques Celtes, celle d'un Brennus inconnu jusqu'ici, celle des deux différentes entrées de Gaulois dans l'Asie, & enfin celle de leur jonction; toutes ces découvertes, dis-je, conduisent insensiblement à la connoissance des Trocmes & des Tolistoboges, qui avec les Tectosages formoient sous trois peuples une même nation, & par indivis le royaume, ou plûtôt la république des Galates.

*Je passe sous silence les Votures & les Ambituens, que Pline * joint aux Tolistoboges, aussi-bien que les Teutobodiaques, que le même*

* *Lib. V. c. 32.*

(*f*) Je crois que cet Antiochus est Seleucus Callinicus, qui, selon Justin, fut tué & abbatu de son cheval. Eusebe l'appelle *Antiochus*, & Polybe, *lib. II. p. 155. C.* dit qu'il étoit surnommé *Agon*. Il mourut l'an de Rome 527.

(*g*) C'est ainsi qu'il faut entendre ces paroles de Tite-Live: *Non plus ex viginti millibus hominum quum decem armata erant.* Lib. XXXVIII. c. 16.

Digitized by Google

auteur * place au milieu des Tectosages, & enfin les *Cotoboces* (*h*), les *Tosiopes* & les *Albani*, dont parlent Pausanias *, Plutarque * *, & Suidas †. Ce que je vais dire des premiers, fera voir que les uns & les autres étoient non seulement Gaulois, mais encore Celtes.

* *Plin. l. v. c. 32.*
* *In Phocic. p. 678.*
* * *Virt. mulier. t. II. p. 259.*
† *In Alcæi.*

Strabon, Tite-Live, Plutarque, Ptolémée, & généralement tous les anciens, conviennent que les Galates formoient une seule nation sous trois peuples, dont chacun étoit chef de plusieurs autres. Ces trois peuples étoient, ainsi que je l'ai dit, les Tectosages, les Trocmes, les Tolistoboges. Les Tectosages sont connus : ils étoient originaires de cette partie des Gaules, qu'on appelle à présent *le haut Languedoc*, & que j'ai démontré être l'ancienne Celtique. D'ailleurs Justin * insinue qu'ils étoient compagnons des Tectosages mêmes, qui après la déroute de Delphes se partagerent en deux bandes, dont l'une s'établit au confluent du Danube & de la Save, & l'autre se retira à Toulouse.

* *Lib. XXXII. c. 3.*

Mais les Trocmes & les Tolistoboges, qui sont-ils ? Strabon *, qui s'est fait deux fois cette question, répond que quoiqu'on ne connût dans les Gaules aucun peuple de ce nom, ils n'en étoient pas moins Celtes, puisqu'ils avoient passé le Rhin avec les Tectosages, qu'ils parloient la même langue (*i*), avoient les mêmes mœurs & les mêmes usages, & ne différoient de ces derniers, qu'en ce que s'étant séparés d'eux dans quelque expédition, ils avoient perdu leur nom à force de changer de climat, & avoient pris les uns & les autres celui de leurs commandans. Il pouvoit confirmer cette vérité par l'exemple des Teutobodiaques, dont j'ai fait mention ; car on ne sçauroit douter que ce peuple n'eût tiré son nom de celui de Teutobodus, puisqu'Orose * fait foi que les Gaulois avoient des princes de ce nom. D'ailleurs il est certain que Bathanatus * *, chef des Gaulois qui se fixerent au voisinage du Danube, donna aussi son nom au chemin qu'il fit tenir à ses troupes pour y arriver. Quoi qu'il en soit, Strabon est formel : selon lui, les Trocmes & les Tolistoboges étoient vraiment Celtes, aussi-bien que les Tectosages, & ces trois peuples ensemble ont fondé le royaume de Galatie.

* *Lib. IV. p. 187. C. Lib. XII. p. 566. D.*
* *Lib. V. c. 16.*
* * *Athen. lib. VI. p. 234. B.*

L'établissement de ce royaume avoit été prédit quelque trente ans auparavant * : l'oracle disoit qu'il seroit la ruine des autres états ; mais il porta pleinement à faux : car Memnon *, auteur ancien & impartial, fait foi que les colonies Greques, au milieu desquelles les Gaulois se retirerent, dûrent leur liberté à ces nouveaux hôtes, par le soin qu'ils eurent de les maintenir dans l'indépendance & dans l'usage où elles étoient de se gouverner selon leurs loix, contre les efforts que faisoient les Rois d'Asie, pour y introduire le pouvoir arbitraire.

* *Pausan. Phocic. p. 636.*
* * *Apud Photium, codd. 224. cap. 29.*

(*h*) Ammien Marcellin faisant le dénombrement des peuples qui étoient au voisinage du Pont-Euxin, dit que les Cotoboces étoient au milieu de l'arc que formoient les eaux de cette mer en s'avançant dans les terres. *Lib. XXII. p. 217. edit. Valesii.* Julius Capitolin parle aussi des Cotoboces, & dit que dans des tems assez bas ils avoient déclaré la guerre aux Romains. *In Antonino Philosopho.*

(*i*) S. Jérôme assure aussi que les Galates parloient tous la même langue que ceux de Treves ; ce qui n'auroit pas été, si quelqu'un des peuples Galates avoient été Belges ou Aquitains d'origine ; car César dit en termes exprès, que les Celtes, les Belges & les Aquitains n'avoient rien de commun pour les langues & les mœurs. *Cæs. bel. Gal. lib. I. c. 1.*

Digitized by Google

Le même auteur assûre que les Gaulois ayant pénétré bien avant dans l'Asie, revinrent sur leurs pas, retinrent ce qu'ils voulurent du pays qu'ils avoient conquis, & le partagerent en trois; que les Trocmes bâtirent Ancyre (*k*); les Tolistoboges, Tabie; & les Tectosages, Pessinunte.

Tite-Live * entre dans un plus grand détail: les Gaulois, dit-il, quoiqu'ils ne fissent qu'un corps, étoient trois peuples distincts, les Trocmes, les Tolistoboges, & les Tectosages; c'est pourquoi ils partagerent en trois l'Asie qui est en-deça du mont Taurus, & marquerent auquel des trois peuples chaque partie de l'Asie devoit payer tribut: ensuite ils tirerent au sort le pays qu'ils devoient habiter. Les côtes de l'Hellespont échûrent aux Trocmes; l'Eolide & l'Ionie, aux Tolistoboges; & le cœur de l'Asie, aux Tectosages. * *Lib. XXXVIII. c. 16.*

La Galatie, dit le même Strabon *, est au midi de la Paphlagonie (*l*): elle est comme le fruit des irruptions que les Gaulois firent dans les États des Rois de Bithynie & de Pergame, qui leur cederent ce qu'on appelle à présent la Bithynie & la Gallo-grece. Les terres des Trocmes confinent au Pont & à la Cappadoce. Ainsi ce peuple occupe le canton le plus fertile de la Galatie. Il y a trois places fortes, Tavium, Mithridatium & Danala... Le pays des Tectosages s'étend dans la grande Phrygie du côté de Pessinunte & des Orcaorices. Leur capitale est Ancyre (*m*), qui est le nom d'une petite ville de Phrygie, au voisinage de la Lydie vers Blaudum. Les terres des Tolistoboges sont limitrophes de la Phrygie appellée Epictete. Ils ont Blucium & Peium pour places fortes, & Pessinunte pour ville d'un grand commerce. * *Lib. XII. p. 566. D.*

Selon Pline, * la Galatie étoit au-dessus de la Phrygie, dont les Galates avoient détaché la plûpart des villes, même Gordium, capitale autrefois de cet État, pour les donner aux Tolistoboges qui, avec les Votures & les Ambituens, en furent toûjours en possession. Les Trocmes s'établirent en partie dans la Méonie, & en partie dans la Paphlagonie: tandis que les Tectosages, avec les Teutobodiaques, occuperent la partie la plus fertile de la Cappadoce septentrionale & orientale. * *Lib. V. c. 32.*

Agathemere * dit en deux mots que la Galatie étoit comme au milieu de la Pamphilie & du Pont: au lieu que Ptolémée * * traitant la chose à fond, observe d'abord que la Galatie avoit la Bithynie au couchant, la Pamphilie au midi, une partie de la Cappadoce au levant, & le Pont-Euxin au septentrion: il est vrai qu'il ajoûte que les côtes du Pont-Euxin étoient occupées par les Paphlagons; par-là il suppose ce qui est d'ailleurs très-vrai, que la Galatie ne s'étendit jamais jusqu'au Pont-Euxin * *Cap. 6.* * * *Lib. V. c. 4.*

Ce même Géographe, après avoir fait le dénombrement des villes de

(*k*) Memnon se trompe; Ancyre est antérieure à l'entrée des Gaulois dans l'Asie. D'ailleurs, Ancyre fut non seulement la capitale de toute la Galatie; mais encore la métropole des Tectosages en particulier.

(*l*) Etienne de Byzance donne la même position à la Galatie.

(*m*) Strabon ne dit pas, ainsi que Cellarius, Tournefort, la Martiniere, &c. l'ont crû, qu'Ancyre étoit une petite ville; mais que c'étoit une ville forte, & que son nom étoit aussi le nom d'une petite ville de Phrygie, appellée pour cela *Ancyre de Phrygie*.

Digitized by Google

Galatie, dit que les Toliſtoboges étoient placés dans la partie la plus occidentale de la Paphlagonie, & avoient les Teſtoſages preſque à leur Orient, pendant que les Trocmes étoient parfaitement Orientaux à leur égard. Les Galates, ajoûte-t-il, poſſédent encore quelques villes dans la Piſidie, dans l'Iſaurie, & dans le territoire des Orondiques.

* Tom. 1. lib. IX. p. 454. edit. reg.

Je mets fin à ce grand nombre d'autorités par celle de Zonare *; qui dit que la Galatie étoit un démembrement de la Phrygie, de la Paphlagonie, de la Myſie, qui touche au mont Olympe, & de la Cappadoce.

Qui ne croiroit, ſur la foi de tant d'auteurs entaſſés les uns ſur les autres, & conſultés avec ſoin, avoir au moins à peu près l'étenduë de la Galatie? Mais on ſe tromperoit. Car outre qu'il eſt viſible que la plûpart d'entre eux ne l'ont pas connuë, qu'ils ſe trompent quelquefois, qu'ils ſe contrediſent les uns les autres, qu'ils conſiderent la Galatie ſous différens rapports, que les écrivains * qui les avoient précédés, n'étoient pas d'accord ſur les limites des provinces dont cet état étoit compoſé; il eſt certain que la Galatie, ou plûtôt le pays qu'occupoient les Galates, comprenoit des contrées entieres au-delà de la Galatie même.

* Strab. lib. XII. p. 571.

* Lib. V. c. 32.

En effet, Pline * nous apprend que la Galatie s'étendoit d'un côté juſqu'à la Carbalie, & au canton de Mylie, qui eſt aux environs de Baris, & de l'autre juſqu'à l'Obigene, qui étoit compriſe dans la Lycaonie. Or la Carbalie, Mylie & Baris étoient bien avant dans la Pamphilie; &

* Lib. XII. p. 568. B.

Strabon * obſerve qu'Amyntas, dernier roi & tétrarque de Galatie, avoit trois cens troupeaux ſur les montagnes de Lycaonie: ce qui met en évidence que les Galates étoient maîtres d'une partie de ces pays.

* Ibid.

Le même auteur*, faiſant la deſcription du marais Tatta, qui bien que de la grande Phrygie, étoit au midi de la Galatie, aſſûre que le roi Amyntas poſſédoit la plus grande partie des terres qui bordoient ce lac juſqu'au mont Taurus.

On lit encore dans Strabon, qu'un canton de la Paphlagonie, qui touchoit à la Bithynie, s'appelloit la Timonite de Gézatorix. Dès-là nous ſçavons que la Timonite appartenoit aux Galates, puiſque Polybe écrit que Gézatorix ou Gézotorix étoit un tétrarque de Galatie.

Tous les anciens Géographes font mention du Pont Galatique; il faiſoit anciennement partie du Royaume du Pont, & touchoit à la Galatie, qui étoit plus avant dans le Continent, d'où les Hiſtoriens prenoient occaſion de déſigner les Galates, par *les Gaulois * qui étoient au-deſſus du Pont*. Pas un écrivain que je ſache ne dit que les Galates eûſſent un pouce de terre dans le Pont Galatique. Cependant on ne ſauroit douter qu'il n'ait été ſoûmis en tout ou en partie aux Galates juſqu'à l'extinction de la Galatie.

* Memnon apud Phot. codd. 224, cap. 30.

* Pag. 154.

En effet, l'auteur * de Rome ſoûterraine nous préſente une inſcription ſépulchrale, où il eſt dit que Goloë étoit un bourg de Galatie. Goloë eſt certainement la Chloë que Ptolomée* met dans le Pont Galatique, & qui a donné ſon nom à cette partie du Pont que Pline * appelle Coloépne. A

* Lib. V. c. 6. p. 144.

* Lib. VI. c. 3. vide

quoi

Digitized by Google

quoi il faut ajoûter que Pompée ** démembra du Pont la ville de Mithridation, pour en favoriſer Bogodiatorix ; & qu'enſuite Céſar donna tout le Pont à Mithridate † de Pergame, qui deſcendoit par ſa mere des tétrarques de Galatie. Or il eſt conſtant, que les Romains ne donnoient gueres aux Galates que les terres qui avoient autrefois compoſé leur domaine, & dont ils les avoient dépouillés.

Harduini notas ad vocem Colopena.

** *Strab. lib. XII. p. 567. B.*

† *Idem lib. XIII. p. 625. A. Appian. Mithrid. p. 254. C.*

Mais non-ſeulement la Galatie s'étendoit dans le Pont Galatique ; elle avoit encore des villes conſidérables dans le Pont Polémoniaque ; puiſque les Galates que Pline * appelle *Sebaſteni*, ſont les habitans de cette ville du Pont Polémoniaque que Ptolemée ** nous a fait connoître ſous le nom de *Sebaſtia*.

* *Lib. V. c. 32.*

** *Lib. V. c. 6. p. 145.*

Ces *Sebaſteni* étoient Trocmes ; & par conſéquent fort différens des *Sebaſteni* Tectoſages dont il eſt parlé dans une inſcription * qui eſt gravée ſur une colonne ſcellée dans le mur de l'ancienne ville d'Ancyre, appellée maintenant Angora. Les habitans de cette ville prirent le nom de *Sebaſteni*, du *Sebaſteum* qu'ils érigerent du vivant d'Auguſte en l'honneur de ce prince dans un fauxbourg d'Ancyre.

* *Tournef. Voyage du Levant, t. II. p. 444.*

Pline * met au nombre des peuples célébres de Galatie les Attalenſes, qui étoient dans la Pamphilie ; les Dioshiéronites, qui étoient dans la Lydie & dans la Méonie* ; les *Néapolitani*, qui étoient dans la Carie ** ; les *Comenſes*, qui étoient dans le canton de Mylie † ; les *Œandenſes*, qui ſont ſans doute les Œnoandenſes de Tite-Live*, auxquels Ptolemée donne pour ville Œneanda dans la Carbalie, les *Seleucenſes*, qui étoient les habitans de Séleucie * de Piſidie dans la Pamphilie ; à quoi on peut ajoûter cette place forte appellée *Sintæum* **, que les Galates avoient dans l'Arménie.

* *Lib. V. c. 32.*

* *Ptolem. lib. V. c. 3. p. 140.*

** *Idem ibid.*

† *Ibid. c. 3. p. 140.*

* *Lib. XXXVIII. c. 19.*

* *Ptolem. l. V. c. 5.*

** *Stephanus in* Σίντιον.

Je paſſe les noms des villes & des peuples de Galatie, dont je n'ai pû découvrir la poſition, ou dont la connoiſſance n'ajoûte rien à ce qu'on ſait d'*ailleurs* : on peut les lire dans Tite-Live, Strabon, Pline, Ptolemée, Suidas, Etienne de Byſance, & autres (*n*). Je remarquerai ſeulement en paſſant, que les Galates qui faiſoient leur ſéjour dans la Paphlagonie, s'appelloient *Pylémenens*. C'eſt une inſcription * trouvée à Rome dans l'Egliſe de S. Martin du Mont, qui nous apprend cette anecdote. Il eſt vrai que ceux qui l'ont tranſcrite, n'y ont pas apporté toute l'attention néceſſaire ; puiſque au lieu de ΓΑΛΑΤΩΝ ΠΥΛΑΙΜΗΝΩΝ, ils ont lû ΓΑΛΑΤΩΝ ΠΙΤΕΡΜΗΝΩΝ. C'eſt Pylémenes qui conduiſit les Paphlagons au ſiége de Troye *, qui fit donner à la Paphlagonie le nom de Pylémenie. Il y a eu depuis des princes Galates du nom de Pylémenes **.

* *Holſten. annot. in Orcl. p. 154.*

* *Plin. hiſt. lib. VI. c. 2. Strab. lib. XII. p. 543. D.*

** *Montfauc. Palæogr. lib. 2. p. 155.*

Cette foule de preuves met en évidence, que les Galates ont été maîtres de la moitié de l'Helleſpont, qu'ils ont poſſédé l'Eolide, l'Ionie, la meilleure partie de la grande Phrygie, une partie de la Bithynie, de la Cappadoce, de la Paphlagonie, de la Piſidie, de l'Iſaurie, du territoire des Orondiques, de la Myſie, de la Lycaonie, de la Pamphilie, de la Lydie, de la Méonie, de la Carie, de l'Arménie, du Pont Polémo-

(*n*) Je ne dis rien de la notice d'Hiérocle, parce qu'il n'y eſt parlé de la Galatie, que ſelon les changemens faits par les Romains, quand la Galatie fut réduite en province de l'empire.

Digitized by Google

niaque, & de tout, ou preſque tout le Pont Galatique.

Il eſt même certain qu'ils ſignalerent leur deſcente en Aſie par la priſe d'Ilion * ; mais trouvant cette place ſans défenſe, ils l'abandonnerent. Ils tenterent depuis de la reprendre ; mais les Alexandrins** de la Troade les obligerent de ſe déſiſter de leur entrepriſe : ce qui les porta à ſe jetter dans la contrée d'Abydos, où ils forcerent Arisba ; & comme ils prenoient des meſures pour ſurprendre les villes d'alentour, Pruſias roi de Bithynie arma contre eux, leur livra bataille, & les chaſſa entierement de l'Helleſpont.

* *Strab. lib. XIII. p. 594. A.*

** *Polyb. lib. V. p. 447. D.*

Cet échec changea la poſition des Toliſtoboges & des Trocmes ; car les uns & les autres furent obligés d'aller s'établir dans le continent, au-deſſus des Teſtoſages, tirant vers le Pont-Euxin. Ainſi il faut diſtinguer trois tems à l'égard de la Galatie. Le premier eſt celui, où entr'autres états, elle ne comprenoit que cette partie de l'Helleſpont qui fut cédée à Léonorius & à Lutarius, par le roi Nicoméde, ainſi que nous l'avons vû. Le ſecond eſt celui où Attale I.* roi de Pergame, donna vers l'an 534 ou 535 de Rome, une autre partie de l'Helleſpont aux Gaulois qui l'avoient ſervi contre les rois de Syrie. Le dernier eſt celui où la Galatie ſéparée de l'Helleſpont par l'Epictete (*o*), s'étendoit d'occident en orient depuis la grande Phrygie, juſqu'au Pont Polémoniaque, qui eſt bien avant dans la Cappadoce.

* *Polyb. lib. V. p. 421.*

C'eſt de la Galatie conſidérée ſous ce dernier regard, que les Géographes Grecs & Latins, dont j'ai rapporté les extraits, nous ont laiſſé la deſcription. C'eſt d'elle encore que parlent ordinairement les Hiſtoriens, à moins que quelque fait, ou circonſtance particuliere n'oblige de lui donner une plus grande étendue, ſelon les différentes époques que j'ai fixées. Enfin c'eſt la Galatie même que les Romains ont attaquée, qu'ils ont dépouillée de l'empire d'Orient, qu'ils ont forcée de ſe contenir dans ſes bornes ; & qui, malgré les coups violens, que lui ont portés depuis les rois de Pergame & de Bithynie, s'eſt conſervée en entier, pluſieurs ſiecles après qu'Auguſte l'eût réduite en province Romaine.

Quoiqu'elle ait été ſujette à quelques viciſſitudes, elle n'a jamais varié à l'égard des Teſtoſages ; elle les a toûjours regardés, j'oſe dire, comme les aînés de la maiſon : ainſi elle n'a jamais eû d'autre capitale que la leur, c'eſt-à-dire Ancyre (*p*). Cette ville eſt ſur une petite riviere (*q*), dont les anciens ne parlent point, à une journée de l'Halys, & à quatre grandes journées de la mer noire. Scaliger *, Caſaubon & Spanheim prétendent qu'Ancyre étoit auſſi la capitale & la métropole de l'Aſie : leurs raiſons ſont d'un poids à balancer celles du ſentiment contraire ; mais elles ne ſont pas aſſez fortes pour entraîner tous les ſuffrages. Entre mille choſes qui rendoient Ancyre recommandable *, & la plus grande ** de toutes les villes de Galatie, il faut d'abord compter les jeux qu'on y célébroit en l'honneur d'Eſculape †, qui étant ſuivis d'au-

* *Chishull. antiquit. Aſiat. p. 166. & ſeq.*

* *Tit. Liv. lib. XXXVIII. c. 34.*

** *Liban. orat. 26. t. II. p. 599.*

† *Voyez Spanheim dans* Gotha numaria, *p. 462. & ſeq.*

(*o*) C'eſt la petite Phrygie.

(*p*) *Ptolem. lib. V. c. 4.* Quantité de médailles, d'inſcriptions & de reſcrits de différens empereurs lui donnent le titre de *métropole*.

(*q*) Les Turcs l'appellent *Chibouboujou*. *Tournef. Voyage du Levant, t. II. p. 467.*

Digitized by Google

tres jeux également célebres, y attiroient le concours de toute l'Aſie. En ſecond lieu, le *Sebaſteum*, ce vaſte & magnifique édifice de marbre blanc * à l'entrée duquel étoient gravés à droit & à gauche ſur trois colonnes, les faſtes d'Auguſte ** dreſſés par lui-même. Il n'y a aucun lieu de douter que ce ne fût un temple conſacré à Auguſte : auſſi appelloit-on le Galate qui le déſervoit *Sebaſtophante* & *Galatarque*. Dans la ſuite, Ancyre voulant faire ſa cour à Antonin Caracalla, prit le nom d'Antoninienne *.

* *Tournef. Voyage du Levant, t. II. p. 446.*

** *Indicem rerum à ſe geſtarum. Sueton. in Aug.*

* *Tournefort, ibid. p. 448.*

Une autre ville célebre de Galatie étoit Peſſinunte : Pline & Ptolémée diſent qu'elle appartenoit aux Toliſtoboges, quoique Strabon * ſemble (r) la donner aux Tectoſages. Deux choſes contribuoient à lui attirer les richeſſes du pays, ſon commerce & ſon temple.

* *Lib. XII. p. 567*

La ſuperſtition établie de tout tems dans ces quartiers, rendoit ce dernier ſingulierement reſpectable. Mais ce qui le mit plus en vogue, fut le ſpectacle que les Romains donnerent à toute la terre, en faiſant venir de Peſſinunte à Rome la ſtatue de la mere des Dieux, qui étoit en ſinguliere vénération dans ce temple. Les Gaulois l'appelloient *Agdiſtis*. Avant eux, le ſacerdoce étoit uni à la ſouveraineté : ſans doute, parce que le caſuel étoit conſidérable. Il diminua ſi fort depuis, que du tems de Strabon, il étoit venu à rien. Je trouve dans Polybe * & dans Tite-Live **, un fait qui marque que les Galles qui étoient les miniſtres du temple portoient impatiemment le joug des Gaulois ; car il eſt dit que quand le conſul Manlius fut entré dans la Galatie, pour attaquer les Gaulois, ces miſérables vinrent au-devant de lui, & lui promirent la victoire de la part de la mere des Dieux.

* *Apud Valeſium in excerpt. p. 208.*

** *Lib. XXXVIII. c. 18.*

La capitale des Trocmes étoit Tavium ; elle étoit le centre du commerce de la province, & revêtue de bons murs. Elle jouiſſoit du droit d'aſyle, à cauſe d'une ſtatue coloſſale de Jupiter qui y étoit révérée.

Holſtenius * dans ſes notes ſur Etienne de Byſance, dit qu'il y a dans le cabinet du grand Duc de Toſcane une belle médaille de l'empereur Sévére, avec cette légende CETPOTAOTIANON, qu'on doit rendre ainſi en Latin, *Sevoriani Trocmi Taviani*. Ce qui ſuppoſe que les Trocmes de Tavium, en reconnoiſſance de quelque bienfait qu'ils avoient reçu de Sévére, s'étoient donné le nom de *Sévériens*.

* *Pag. 5.*

Les Toliſtoboges d'Abaſſus devoient avoir auſſi quelque ſujet de ſe louer des manieres du même prince, puiſqu'ils faiſoient frapper dans leur ville des médailles * en ſon honneur. Au reſte Abaſſus ne nous eſt connu, que parce que c'eſt par cette ville ** que les Romains commencerent la réduction de la Galatie.

* *Vaillant, numiſm. Imperat. Graecolog. p. 79.*

** *Tit. Liv. lib. XXXVIII. c. 15.*

Sur ce que *j'ai* dit d'après Memnon, que les Gaulois Aſiatiques ayant pouſſé leurs conquêtes *juſqu'au* mont Taurus, revinrent ſur leurs pas, & occuperent le pays qui étoit à *leur* bienſéance ; il eſt aiſé de ſe perſua-

(r) Quelque créance que j'aye en Strabon pour tout ce qui regarde la Galatie, je ſerois porté à croire qu'il ſe trompe ; car pluſieurs inſcriptions d'Ancyre données par Dom Montfaucon, *Palæg. p. 155.* marquent expreſſément que les habitans d'Ancyre & les habitans de Peſſinunte étoient deux peuples différens.

Digitized by Google

der, qu'ils ne manquerent pas de choisir le meilleur. Je trouve cependant qu'il y avoit dans la Galatie un quartier qui étoit entierement stérile : les Grecs l'appelloient *Axilon* *, pour marquer qu'il n'y croissoit ni arbre, ni buisson, ni quoi que ce soit propre à faire du feu : aussi les habitans étoient-ils obligés à brûler de la bouse de bœuf & de vache. Tournefort * qui a été sur les lieux, nous apprend que ce canton étoit à trois journées d'Ancyre, dans un pays assez plat, peu cultivé, sans bois ni brossailles, & relevé de quelques butes remplies de sel fossile. Ce sel qui se cryſtalise dans les fonds où l'eau de la pluie croupit, assaisonne le suc de la terre, & lui fait produire des plantes qui aiment le bord de la mer, comme sont les especes de *Soude* & de *Limonium*.

* *Tite-Liv. lib. xxxviij. c. 18.*

* *Voyage du Lev. t. II. p. 441.*

C'est de ce sel que l'Halys, qui arrose la Galatie, tire son nom. Il a sa source * dans la grande Cappadoce, d'où il coule vers le couchant, & se recourbe ensuite vers le Septentrion par la Galatie & la Paphlagonie : son lit * est aussi grand que celui de la Seine, quoiqu'il ne soit pas aussi profond.

* *Ibid. p. 212. Strab. lib. XII. p. 546. C.*

* *Tournefort, ibid. p. 442.*

Un autre riviere considérable de Galatie est le Sangar. Tite-Live * met sa source dans le mont *Adoreus*, & dit qu'après avoir roulé ses eaux dans la Phrygie, il entre dans la Bithynie, où il reçoit le Tymbres, & qu'ensuite il va se décharger dans la Propontide. Le mont *Adoreus* de Tite-Live est le Didyme ou Dindyme des Géographes, sur lequel il y avoit un temple célebre de la mere des Dieux, appellé en conséquence *Dindymene*. Cependant Strabon * prétend que le Sangar tiroit son nom & sa source du village Sangias, qui n'étoit éloigné de Pessinunte que de 150 stades.

* *Lib. xxxviii. c. 18.*

* *Lib. XII. p. 543. B.*

Je ne dis rien du Gallus, qui se jettoit dans le Sangar, & qui donnoit son nom aux hérauts de la mere des Dieux. Pour dire un mot des montagnes de Galatie, Ptolémée n'y en compte que trois ; le Gigas, le côté oriental du mont Didyme, & le mont Celéne : mais il faut nécessairement y en ajoûter deux autres, l'Olympe & le Magaba.

M. de la Martiniere dit que le Gigas est un promontoire, sur le rivage de l'Hellespont. Il est certain qu'il se trompe ; les Gaulois n'avoient pas un pouce de terre sur l'Hellespont : aussi se flattoient-ils que les Romains ne songeroient point à les venir attaquer sur leurs foyers, parce qu'ils étoient fort éloignés * de la mer. Je crois que le Gigas est cette montagne dont parle Tournefort **, qui, à une journée d'Ancyre, oblige l'Halys de prendre son cours vers le Nord.

* *Tit. Livius, lib. XXXVIII. c. 16.*

** *Ubi supra p. 442.*

Ptolémée ne place dans l'Asie que le côté oriental du mont Didyme, parce que le reste étoit dans le territoire de Cyrique.

Le Celéne n'est qu'une colline, qui est dans la Phrygie.

L'Olympe étoit sur les terres des Tolistoboges, au lieu que le Magaba étoit dans le centre du canton des Tectosages, à une égale distance d'Ancyre & de l'Halys. C'est sur ces deux montagnes que les Gaulois se retirerent à l'approche des Romains, & où ces derniers ne laisserent pas de les forcer, l'an de Rome 564.

Digitized by Google

Voilà à peu-près ce qu'on peut dire de la Galatie.

Quoique les Gaulois, en s'établiſſant dans cette partie de l'Univers, ne priſſent d'autre nom que celui de *Celtes*, qu'ils avoient toûjours porté juſques-là, les alliances qu'ils firent avec les Grecs; leur ſéjour à demeure dans l'Aſie mineure, qui étoit remplie de colonies Grecques; la néceſſité même où ils étoient d'être en commerce avec les peuples au milieu deſquels ils habitoient; enfin les mœurs Grecques que les Gaulois prirent bien-tôt, auſſi-bien que le zele avec lequel ils veillerent à leurs intérêts, porterent les Grecs à les adopter, & à leur donner le nom de *Gallo-Grecs*. Mais ce nom(*s*) s'eclipſa bien-tôt, & fit place à celui de *Galates*. On n'a jamais bien connu l'origine primitive de ce nom. Peut-être vient-il de celui de *Galatie*, qu'on ſoupçonne avoir été celui du pays qu'ils occuperent. Peut-être eſt-il dérivé du nom d'un des dix-ſept chefs * qui introduiſirent les Gaulois dans l'Aſie. Car de recourir à la fable, qui le fait venir de Galate, femme du roi Celte, avec Timagéne; ou de Galate, fils d'Hercule, avec Diodore de Sicile; ou de Galate, fils du géant Polipheme, avec Appien; ou enfin du mot Grec qui ſignifie *du lait*, avec Lactance & S. Jérôme: je croirois plûtôt que les Grecs l'ont formé ſur celui de *Kelt* ou *Kelet*, que nos peres ſe donnoient, ou que ce mot eſt pûrement Celtique. *Voyez* la cinquiéme Diſſertation du premier Volume.

* *Memnon apud Photium, p. 719.*

A l'égard des mœurs des Galates, rien de plus injuſte que le portrait que les Grecs & les Romains en ont fait. Les victoires & les avantages de toutes ſortes que les Gaulois ont remportés ſur eux en différens tems; en un mot, la gloire qu'ils ont eu d'être les vainqueurs de l'Orient & de l'Occident, ſelon l'expreſſion de S. Jérôme *, eſt l'unique ſujet qu'ils aient de les décrier, de les traiter de barbares, de ſacrileges, de nation féroce & née pour la deſtruction du genre humain. Mais outre que les Galates n'ont fait que ſuivre la loi du plus fort, autoriſée avant & après eux par l'exemple de toutes les nations de la terre, quels crimes ont-ils commis dont les Grecs & les Romains ne ſe ſoient rendus infiniment plus coupables? A m'en tenir aux mémoires que les Grecs & les Romains me fourniroient contre eux-mêmes, pourroient-ils ſoûtenir le parallele? Et que ſeroit-ce ſi les Galates étoient écoutés, s'ils avoient écrit, & qu'ils euſſent détaillé les guerres injuſtes, les pillages, les violemens de traités, les incendies, les rapts, les viols, les meurtres, les concuſſions, les ravages, que ces peuples ſoi diſans policés ont portés à l'infini.

* *Epiſt. ad Geruntiam.*

Quoiqu'on puiſſe dire que la valeur, qui avoit ouvert aux Gaulois l'entrée de l'Aſie, les y a toûjours maintenus; il eſt certain que leur fidélité à obſerver les traités, à défendre leurs alliés, & à courir au ſecours des princes & des états opprimés, contribua beaucoup à les y affermir. En effet, Memnon qui nous apprend les engagemens qu'ils

(*s*) Par rapport au gros des hiſtoriens ſeulement, qui n'employerent guere que le nom de *Galates*: car hors-de-là les Gaulois particuliers de l'Aſie s'honoroient du nom de *Gallo-Grecs* dans les tems les plus bas. *Voyez Gruter, p. 602. num. 9.*

contracterent avec Nicoméde, nous apprend auſſi que c'eſt à l'exactitude avec laquelle ils les remplirent, que Nicoméde même & ſon fils Ziélas (*t*) dûrent l'entiere & paiſible poſſeſſion de leur royaume; & les colonies Grecques, leur liberté. Polybe * & Athénée **.* parlent avec éloge de Cavarus, qui commandoit les Gaulois qui étoient établis dans la Thrace : car après avoir dit qu'il avoit toutes les qualités d'un grand Roi, ils marquent qu'il donnoit tous ſes ſoins à empêcher que perſonne ne troublât le commerce du Pont, & que les Thraces & les Bithyniens ne fiſſent des courſes ſur les terres des Byſantins.

* *Apud Valeſium in excerpt. p. 26.*

** *Athen. lib. 11.*

Les Gaulois s'attirerent encore l'eſtime des Aſiatiques, par l'attention qu'ils avoient de ſe choiſir de bons chefs. Comme il ne m'eſt pas permis d'entrer dans un grand détail ſur ce ſujet, je me contenterai de rapporter en deux mots le portrait que Polybe * a laiſſé d'un de leurs tétrarques : « Ortiagon, dit-il, vouloit s'élever au gouvernement général de » la Galatie ; & il faut avouer qu'il réuniſſoit en lui les vertus acquiſes » & naturelles, qui pouvoient y conduire. Car, ajoûte-t-il, outre » qu'il avoit l'ame élevée, il étoit bienfaiſant, doux, affable, prudent, » &c, ce que les Gaulois eſtiment le plus, brave & excellent général. »

* *Apud Valeſ. in excerpt. p. 114.*

Ces dernieres paroles mettent en évidence que toutes les vûes des Galates étoient tournées du côté de la guerre : auſſi étoient-ils tous bons ſoldats. Pour entretenir & nourrir l'eſprit martial qui étoit né avec eux, au retour des courſes qu'ils firent juſqu'au mont Taurus, ils ſe réunirent en un corps de nation, & choiſirent une forme de gouvernement, qui les obligeoit d'avoir toûjours les armes à la main. Et à cet égard, plus je conſidere les mouvemens qu'ils ſe donnerent, & les meſures qu'ils prirent en partant du pays qu'ils quitterent, pour ſe répandre dans la Thrace, dans la Grece & dans l'Aſie ; plus je crois entrevoir qu'ils continuerent à ſe gouverner ſelon les loix qu'ils avoient reçues de leurs peres.

Quoi qu'il en ſoit, il fut réglé que la nation entiere ne ſeroit compoſée que de trois grands peuples qui comprendroient tous les autres. Ces trois peuples furent, ainſi qu'on l'a déja vû, les Teſtoſages, les Trocmes & les Toliſtoboges, & chacun de ces peuples fut diſtribué en tribus (*u*). Des provinces conquiſes de l'Aſie, celles que les Galates s'étoient réſervées furent partagées en trois portions à peu près égales, une pour chaque peuple ; & chacune de ces parties fut auſſi partagée en quatre cantons, dans chacun deſquels on établit un tétrarque (*x*), un juge, un major général d'armée, & deux lieutenans de major : le juge, le major général, & ſes lieutenans, furent ſoûmis au tétrarque. Outre cela on forma un conſeil de la nation, compoſé de trois cens ſénateurs,

(*t*) **C'eſt ainſi qu'il faut lire & écrire**, ſelon M. Valois dans ſes notes ſur les *Excerpta* de Polybe, *p. 70.*

(*u*) *Voyez* les inſcriptions d'Ancyre dans la *Paléographie* de Dom Montfaucon, où à la *page 162* il eſt parlé de la onzieme tribu appellée *la nouvelle Olympienne*, & à la *page 165* il eſt fait mention de la neuvieme tribu.

(*x*) *Pline* prétend qu'il y avoit dans la Galatie autant de tétrarques que de peuples, dont il porte le nombre à 195. Il ſe trompe à l'égard des tétrarques. Il n'en eſt pas, ce ſemble, de même touchant les peuples ; parce qu'il entend par-là les habitans des villes & des bourgs conſidérables qui avoient un diſtrict & des magiſtrats particuliers.

Digitized by Google

qui tenoient leurs séances à Drynemet. Ce conseil prenoit seul connoissance des meurtres, & étoit l'ame de toutes les opérations des tétrarques.

Strabon *, dont j'ai tiré ce que j'avance, dit simplement que l'assemblée des trois cens étoit le conseil des tétrarques. Mais outre que cette assemblée étoit quelque chose d'approchant du sénat de Rome, voici des faits qui justifient l'explication que je donne aux paroles de Strabon.

* *Lib. XII. p. 567. A.*

Dans toutes les guerres que les Galates ont soûtenues, soit en attaquant, soit en se défendant, on ne trouve qu'un tétrarque à la tête des troupes, quoiqu'il y eût plusieurs tétrarques dans l'armée: d'où je conclus que le tétrarque qui commandoit, & qui avoit des tétrarques sous lui, avoit été choisi par le conseil des trois cens, ou séparément, ou conjointement avec les tétrarques; autrement chaque tétrarque auroit voulu être indépendant, & commander seul les soldats de sa tétrarchie.

La seule difficulté qu'on peut m'opposer, c'est que dans la guerre que le consul Manlius alla faire aux Galates dans la Galatie même, les Galates avoient trois généraux. Mais on doit observer que ces trois généraux commandoient chacun un corps différent, qui tous ensemble composoient la nation entiere des Galates: par conséquent un seul général, tous les Tectosages; un autre, tous les Trocmes; & le troisiéme, tous les Tolistoboges. Ainsi entre les onze tétrarques qui prirent les armes contre les Romains dans cette occasion, & se trouverent à l'armée, il est certain que huit recevoient les ordres des trois qui avoient été choisis, de la maniere que j'ai dit. Ce qui donne un grand jour à cette vérité, c'est que la forme du gouvernement des Galates, & celle des Tusces, étoient le modele l'une de l'autre. Or il est de fait que les Tusces * avoient *partagé l'Etrurie* en douze villes ou préfectures; que dans chaque ville ou préfecture, il y avoit un lucumon ou roi, & que l'un des douze lucumons commandoit les autres.

* *Servius in Æneid. x. p. 606. B.*

Ce que je viens de dire, que dans la guerre que les Galates soûtinrent contre les Romains, il n'y eut que onze tétrarques qui prirent les armes, insinue que les loix n'obligeoient pas les tétrarques d'entrer dans les vûes de la nation, quand leur intérêt ou celui de leur tétrarchie n'étoit pas lié à celui du corps. En effet, outre Epossognatus *, qui dans la guerre dont il s'agit, demeura constament allié d'Euménes & des Romains, & ne fit pour ses compatriotes d'autres démarches que celle *de les* exhorter à la soumission, je trouve que vers l'an 667 de Rome, tous *les* Galates prirent les armes contre Mithridate, pour venger la mort de *soixante* tant tétrarques que princes de la nation, que ce roi barbare avoit fait *massacrer*, avec leurs femmes & leurs enfans. Mithridate eut toûjours à sa cour & dans ses armées Bitetus *, Adobogion * *, Adiatorix, & quelques autres seigneurs de Galatie, qui combattirent sous ses étendarts.

* *Livius, lib. XXXVIII. c. 18.*

* *Appian. Mithrid. p. 248.*
** *Strab. lib. XII. p. 625.*

Mais non seulement les loix permettoient aux Galates de prendre

un parti différent de celui de la nation : elles souffroient encore qu'ils entraſſent au ſervice de deux princes qui ſe faiſoient mutuellement la guerre. Ainſi Plutarque* obſerve que Pyrrhus ayant reçu un renfort de Gaulois, alla attaquer Antigonus, dont les principales forces conſiſtoient en d'autres Gaulois, qui étoient l'appui de ſon trône. L'hiſtoire des Attalides, des Seleucides, de Pruſias, & d'autres princes Aſiatiques, fourniſſent quantité d'exemples ſemblables; & tous ces exemples joints à ceux que j'ai déja rapportés, & à quantité d'autres que je paſſe ſous ſilence, prouvent que les Gaulois faiſoient dans l'Aſie le métier qu'ils avoient fait dans la Grece, dans le Nord, dans les Gaules & en Italie, & étoient, ſelon Polybe*, Géſates (*y*) de profeſſion, c'eſt-à-dire, qu'ils alloient pour de l'argent, au ſecours des princes & des états qui les appelloient : il eſt vrai que Juſtin * leur rend cette juſtice, qu'ils ſe déclaroient toûjours pour les plus foibles.

* *In Pyrrho, p. 400.*

* *Lib. II. p. 109.*

* *Lib. XXVIII. c. 3.*

Il faut croire que c'étoit un effet de la généroſité des tétrarques ; car, pour finir ce qui les regarde, ils regloient tout, ou preſque tout : ainſi quoique le conſeil des trois cens* ou leurs députés euſſent droit de faire des traités, les traités n'étoient valides, qu'autant qu'ils étoient approuvés & ratifiés par les tétrarques.

* *Livius, lib. XXXVIII. c. 35.*

Les tétrarchies étoient héréditaires ; mais la ſucceſſion des tems, le voiſinage & les entrepriſes des rois de Pergame, l'ambition & la jalouſie des maiſons auxquelles les tétrarchies étoient attachées, & enfin la politique des Romains, d'élever quelques tétrarques ſur la ruine des autres, apporta de grands changemens à un établiſſement, d'où dépendoit le ſalut de la nation. Au reſte ces changemens furent rapides ; puiſque Strabon * aſſure que de ſon tems les tétrarchies furent réduites d'abord à trois, enſuite à deux, & enfin à une qui comprenoit toutes les autres, & qui fut poſſédée par Déjotarus. Il eſt vrai que les tétrarques en porterent leurs plaintes à Céſar *, & qu'ils traiterent la conduite de Déjotarus d'uſurpation qui renverſoit les loix fondamentales de l'état. Mais Céſar n'eut d'autre égard à leurs plaintes, ſinon que de toutes les tetrarchies poſſédées par Déjotarus, il en démembra une ſeule, qu'il donna à Mithridate de Pergame, à qui elle appartenoit par le droit de ſes ancêtres; * avec cette circonſtance particuliere, qu'il indemniſa d'ailleurs Déjotarus par une partie de l'Arménie *, dont il le mit en poſſeſſion ; ſans compter qu'après la mort de Céſar, Déjotarus ** rentra dans les biens que le Dictateur lui avoit ôtés.

* *Lib. XII. p. 567. B.*

* *Hirtius Panſa, bel. Alexand. c. 67.*

* *Ibidem c. 78.*

* *Dio. lib. XLI. P. 183.*

* * *Cic. Philipp. 2. n. 94. &c.*

Mithrid. p. 151.

Un paſſage d'Appien * parallele à celui de Strabon, indique en quel tems les douze tétrarchies furent réduites à trois ; car il porte que Pompée ayant terminé glorieuſement la guerre de Mithridate, diſpoſa de tous les états de ce prince, & régla qu'il n'y avoit que trois (*z*) tétrar-

(*y*) La plûpart des anciens ſe ſont trompés ſur la ſignification de ce mot. Ils ont cru qu'il ſignifioit *mercenaire*. C'eſt qu'ils ignoroient que les Géſates étoient armés d'une eſpece de javelot qui leur étoit propre, qu'ils appelloient *geſum* ou *gaſum*.

(*z*) On lit *quatre* dans le texte : mais il y a viſiblement faute : car il n'eſt queſtion que du rétabliſſement des trois tétrarques, qu'Appian, *à la p. 200. A.* aſſure avoir échappé à la cruauté de Mithridate, & qui prirent le parti des Romains contre ce Prince.

ques

ques dans la Galatie. Or tout le monde sait que cela arriva l'an 690 de Rome.

Il ne faut pas dissimuler que dans le texte d'Appien on lit quatre tétrarques, & non pas trois, ainsi que je viens de le dire. Mais outre que les intérêts de l'Histoire ne me permettent pas d'abandonner l'autorité de Strabon, pour suivre celle d'Appien; il paroît certain que les copistes ont falsifié cet endroit. Car Appien *, racontant plus haut le massacre que Mithridate fit des tétrarques de Galatie, dit que des douze que ce *prince* avoit assemblés, trois seulement échapperent à sa cruauté. Or ce sont ces trois mêmes qui furent rétablis par Pompée. Ainsi il faut regarder le massacre des tétrarques, comme le renversement des tétrarchies, & le terme de la succession des tétrarques, de pere en fils. Voici les noms de ceux dont il est parlé dans l'Histoire.

* *Mithrid. p. 200. A.*

	Ans de Rome.	
Brennus, roi, peu avant la mort d'Alexandre arrivée l'an	430	*Strabo, ferm. x; Plutarc. in Parall. t. II. p. 309.*
Bidérius, roi.	433	*Polian. lib. IV. c. 6. §. 17.*
Léonorius, général, prince, roi.	476	*Memnon apud Photi cod. 224. cap 20. Strab. lib. XII. p. 566. D.*
Lutarius, prince, roi.		*Ibidem.*
Tavius, archonte, fondateur de Tavium.		*Stephanus de urbibus in Ancyra & Pessinus.*
Pessinus, archonte, fondateur de Pessinunte.		*Ibidem.*
Centarétus.	527	*Plin. hist. lib. VIII. cap. 42. sect. 64. Ælian. de animal. lib. VI. c. 44. Solin. c. 46.*
Apaturius, roi.	533	*Polyb. lib. IV. p. 317.*
Lysimachus, commandant.	535	*Polyb. l. V. p. 422. A.*
Sinatus (*a*), tétrarque.	550	*Plutarc. de virt. mulier. c. 2. p. 257.*
Synorix, tétrarque.		*Polian. lib. VIII. cap. ult.*
Epossognatus, roi.	564	*Polyb. de Legat. p. 836. D. Livius, lib. XXXVIII. c. 18.*
Ortiagon, roi.		*Livius, l. XXXVIII. c. 19.*
Combolomarus, roi.		*Ibidem.*
Gaulotus, roi.		*Ibidem.*

(*a*) A ce que je croit.

Ans de Rome.

Suidas in Παιδοπολίτης. — Pedopolites, fils d'Ortiagon, juge.

Polyb. de Legat. p. 873. — Carfignatus, tétrarque.

Ibidem. — Gézotorix (*b*), tétrarque. — 578

Livius, lib. XLII. c. 57. — Caſſignatus (*c*), commandant. — 582

Livius, lib. XLVII. c. 19. — Adverta, roi.

Ibid. c. 34. — Solvettius, commandant.

Plutarc. in Sylla, p. 452. — Copillus, chef des Teſtoſages. — 649

Hirtius Penſa, bel. Alex. c. 67. — Déjotarus I. roi, tétrarque, depuis avant 667, juſques vers — 716

Plutarc. de virt. mulier. t. II. p. 259. — Toredorix, tétrarque. — 667

Ibidem. — Bépolitanus, tétrarque ou fils de tétrarque.

Memnon apud Phot. cod. 224. c. 44. 52. 53. 54. — Connacorix, gouverneur d'Héraclée pour Mithridate. — 682

Appian. Mithrid. p. 248. Livius, epitom. lib. CCII. — Bitætus, général des Galates. — 690

Strab. lib. XII. p. 567. D. — Bogodiatorus.

Cic. de aruſp. reſp. n. 28. — Brogitarus, roi, gendre de Déjotarus, & grand-prêtre du temple que la mere des Dieux avoit à Peſſinunte. — 694

Médaille du Roy. — Bituïus Gogo (*d*)..., roi.

Médaille du cabinet de Brandebourg. — Bitoucons (*e*), roi.

Caſ. bel. civil, lib. III. c. 4. — Tarcondarius Caſtor (*f*), tétrarque, petit-fils de Déjotarus, fut tué par ſon beau-pere en 710. — 705

Ibidem. — Donilaüs, tétrarque.

Strab. lib. XIII. p. 625. — Abogodion, de la race des tétrarques.

Hirtius Penſa, bel. Alex. c. 78. Dio Caſſius, lib. XLII. p. 207. — Mithridate de Pergame, fils d'Abogodion, roi, tétrarque. — 706

(*b*) Strabon écrit *Geſatorix*.

(*c*) C'eſt peut-être le même que le Caſſignatus de Polybe.

(*d*) M. de la Bâtie ſoupçonne qu'il étoit fils de Bogodiatorus, ou Gogodiatorus, *Science des Médailles, tome II. p. 339.*

(*e*) M. de la Bâtie voudroit que Bitoucous fût le même prince, qui plus bas porte le nom de *Dyteutus*: mais quelle néceſſité de deux princes de n'en faire qu'un? D'ailleurs Bitoucous approche bien plus de Bitætus dont j'ai parlé plus haut, que Dyteutus.

(*f*) On lit *Sarcondarius* dans Strabon, *l. XII. p. 568.*

Digitized by Google

Ans de Rome.

Déjotarus II. tétrarque, roi. 711 *Cicero, Philip. 11. c. 31.*

Caſtor II. (*g*), fils du premier, & arriere-petit-fils du grand Déjotarus. 714 *Dio, lib. XLVIII. p. 377.*

Demeneclius, de la race des tétrarques. 715 *Strab. lib. XII. p. 542.*

Amyntas, d'abord ſecrétaire de Déjotarus I. fut fait roi de Piſidie, l'an 714, & enſuite tétrarque & dernier roi de Galatie, par Marc Antoine. 718 *Appian. bel. civil. lib. V. p. 715. Dio. lib. 49. p. 411.*

Adiatorix, fils de Demeneclius, fut chargé par Marc Antoine du gouvernement de la partie d'Héraclée qui appartenoit aux Romains. 722 *Strab. lib. XII. p. 542.*

Jéporix, ou plûtôt Atéporix, de la race des tétrarques, ſouverain de quelques villes du Pont. 730 *Ibidem, p. 560.*

Dyteutus, fils d'Adiatorix, grand pontife, & ſouverain de la Comane, vivoit encore quand Strabon écrivoit ſon corps de Géographie. *Noriſius Cænotaph. Piſa, p. 237. f.* 771 *Ibidem, p. 558.*

Albiorix, fils d'Atéporix, ſous Auguſte; mais après que ce prince eut fait de la Galatie une province de l'empire. *Monſf. Palæograph. p. 154. 155.*

Pylémene, fils du roi Amyntas. *Ibid. p. 155.*

Caracylée, grande-prêtreſſe, de la race des rois, fille de la ville métropole d'Ancyre, femme de Julius Severus, le premier entre les Grecs. *Ibid. p. 160.*

Caracalla, empereur, tiroit ſon origine de trois différentes nations, dont il avoit tout le mauvais, ſans aucun mêlange du bon: car il réuniſſoit en lui, la légereté, la timidité, & la hardieſſe des Galates, la groſſiereté & la ruſticité des Africains, avec toute la fourberie des Syriens. *Dio apud Valeſ. in Excerpt. p. 742.*

T. Flavius Gaianus, grand-prêtre des Galates, galatarque, ſébaſtophante, ſous Antonin. *Monſf. Palæograph. p. 161.*

T. *Elius* Flavius Sulpicius, deux fois galatarque. *Ibid. p. 162.*

Quoique Gaianus & Flavius Sulpicius n'aient rien de commun avec nos tétrarques, les dignités dont ils étoient revêtus, répandent quelques lumieres ſur la forme du gouvernement établie dans la Galatie

(*g*) Le cardinal Noris, *Cenotaf. Piſa, p. 209.* ſoutient qu'il s'appelloit *Déjotarus*, ſurnommé *Philadelphe*, dernier roi de Paphlagonie. *Strab. lib. XII. p. 562. D.*

depuis Auguſte. Au reſte, je ne mets point au nombre des tétrarques un Pythodoris que l'*Index Onomaſticus* du premier tome du recueil des hiſtoriens des Gaules & de la France, donne pour roi des Galates, *Pythodoris* * *regulus Galatarum.* Bien loin que Pythodoris ait été le nom d'un homme, en particulier d'un Galate, c'étoit celui d'une reine célebre, qui avoit de grands états dans le Pont, entiérement différens de ceux qui compoſoient la Galatie, comme on peut le voir dans Strabon, & dans la diſſertation du pere Souciet.

* Pag. 857.

* *Livius, lib. XXXVIII. c. 17.*

Les peuples* ſoûmis aux princes dont je viens de raſſembler les noms, étoient dans une grande réputation de valeur, à la faveur de laquelle ils avoient parcouru preſque toute la terre, ſans trouver beaucoup de réſiſtance. Ils étoient tous d'une taille extrêmement avantageuſe; pour toutes armes, ils n'avoient guere qu'un bouclier & qu'une longue épée, rarement ſe ſervoient-ils du carquois & de fléches. Ils laiſſoient croître leurs cheveux, qui tiroient ſur le roux. Sur le point de combattre, ce n'étoit de leur part que chants, que cris, que cliquetis d'armes, & treſſaillemens. Cependant dans le combat ils étoient la dupe de leurs boucliers*, parce que tout grands qu'ils étoient, ils étoient plats, & par conſéquent ne couvroient jamais leur ſoldat: mais les Galates ſe mettoient au-deſſus du mal qui leur en arrivoit; car ils combattoient nuds; & comme ils ne découvroient leurs corps que dans cette ſeule occaſion, leur blancheur faiſoit l'admiration de l'ennemi. Ils brûloient toûjours du déſir d'en venir aux mains: & il faut avouer que dans la mélée il n'y avoit point de Galate qui ne fût un prodige de valeur; au lieu que quand on le combattoit de loin, & qu'on ſe bleſſoit par ſurpriſe, ſon feu s'amortiſſoit, la tête lui tournoit, & il ne ſavoit ce qu'il faiſoit.

* *Ibid. c. 21.*

Et voilà ſans doute ce qui a donné lieu aux auteurs ſacrés* & profanes, de taxer les Galates de ſtupides & d'hébétés, quoiqu'ils reconnuſſent qu'ils avoient de l'eſprit & de l'adreſſe*, & qu'ils étoient plus propres aux Sciences que les Grecs mêmes, à cauſe de leur docilité. En effet, Plutarque * fait foi, que les Galates s'appliquoient à l'éloquence. Ils aimoient encore la Muſique, & avoient un inſtrument qui leur étoit particulier, qu'ils appelloient *Carnyx* *. Ils uſoient du bain, & il eſt dit des femmes de Galatie** qu'elles le prenoient dans la compagnie de leurs enfans, qui mangeoient avec elles le dîné qu'elles avoient apporté; n'ayant pour tout plat que le vaſe même où elles avoient fait cuire les viandes.

* *Epiſt. ad Galat. c. 3. 1.*

* *Themiſt. orat. 23, p. 299.*

* *De ſanitate tuenda, tom. II. p. 131.*

* *Euſtat. in Homer. p. 1139. 57.*

** *Plutarc. ſympoſ. lib. VIII. quæſt. 9. p. 734.*

Voilà des preuves de la ſimplicité des femmes des Galates: voici des exemples héroïques de leur vertu. Dans la guerre que les Gaulois ſoûtinrent contre les Romains, Chiomare *, femme du Roi Ortiagon, fut du nombre des priſonniers, & donnée en garde à un centurion, qui frappé de ſa beauté, réſolut de ſatisfaire ſa paſſion. Comme il ne put vaincre ſa réſiſtance, il en vint à la force, & la viola. Chiomare voulant tirer vengeance d'un outrage de cette nature, accepta l'offre que le

* *Plut. virt. mulier. tom. II. p. 258. D. Livius, l. XXXVIII. c. 24. Valer. Max. lib. VI. c. 1. exter. 2.*

Digitized by Google

centurion lui fit de la remettre en liberté, moyennant une ſomme conſidérable. Après quoi ils ſe rendirent l'un & l'autre au lieu où on devoit la compter. Ce qui étant fait, dans le tems que l'avare officier faiſoit ſes adieux à Chiomare, elle fit ſigne à un eſclave d'abbatre la tête du centurion: l'eſclave obéit; Chiomare releva incontinent cette tête, l'enveloppa dans un pan de ſa robe, & la porta à ſon mari, aux pieds duquel elle la jetta. Ortiagon, ſurpris de ce ſpectacle: *Que la fidélité*, dit-il, *eſt une belle choſe! Je l'avoue*, reprit-elle; *mais c'eſt pour moi quelque choſe de plus beau, qu'il n'y ait qu'un homme en vie, qui puiſſe ſe vanter de partager mon lit.*

Le tétrarque Sinatus avoit épouſé Camma *. Cette princeſſe réuniſſoit en elle toutes les vertus qui rendent une femme recommandable: une beauté parfaite, une grande jeuneſſe, une plus grande modeſtie, beaucoup de prudence, & un caractere bienfaiſant envers tous les ſujets de ſon mari. Outre cela elle étoit prêtreſſe de Diane, divinité qui étoit en grande vénération parmi les Galates. Synorix autre tétrarque, & parent de Sinatus, ayant conçu pour Camma un amour auquel elle ne vouloit point répondre, dreſſa des embûches à ſon mari, & le tua, eſpérant qu'après ſa mort elle deviendroit plus traitable. Mais il ſe trompa; car Camma ſe renferma dans le temple de Diane, où en faiſant éclater l'excès de ſa douleur, elle ne s'occupoit que de la penſée de venger ſon mari. Synorix ne la quittoit point, & comme il rejettoit toûjours ſon crime ſur ſon amour, elle feignit de goûter peu-à-peu ſes raiſons. Enfin faiſant ſemblant de ſe rendre aux inſtances de ſes proches & de ſes amis, qui vouloient tous qu'elle épouſât Synorix, elle lui fit dire de ſe rendre un jour marqué au temple, où elle vouloit lui donner ſa main en préſence des dieux. Dès qu'il fut arrivé, elle le reçut avec un viſage riant, & le conduiſit à l'autel. A peine eut-elle fait les libations ordinaires, qu'*elle prit une coupe* remplie de vin empoiſonné: elle en but une partie, & donna l'autre à Synorix: celui-ci ne manqua pas de l'imiter: mais à peine eut-il retiré la coupe de ſes lévres, que Camma s'écria en invoquant Diane, que depuis la mort de Sinatus, elle n'avoit conſenti de vivre, que ſur l'eſpérance de le venger un jour; & que puiſque les dieux lui avoient accordé cette grace, elle n'avoit d'autre déſir que d'aller rejoindre ſon mari.

* *Plut. virt. mulier. tom. II. p. 257. E. Polian. lib. VIII. c. 39.*

Ces deux exemples ſi célebres chez les anciens, ont fait voir aux yeux de l'Univers, que les Lucréces n'étoient point rares chez nos ancêtres. D'ailleurs ces milliers de femmes Galates que nous avons vû ſuivre dans toute l'Aſie leurs maris à la guerre, & partager leurs travaux, en donnant des marques de la fidélité la plus rare, témoignoient hautement qu'elles étoient au-deſſus des foibleſſes de leur ſexe. Plutarque * ne ſauroit aſſez admirer la grandeur d'ame de Stratonice, qui ſacrifia les ſentimens les plus vifs de ſa tendreſſe, au déſir que le roi Déjotarus ſon époux avoit d'avoir des enfans.

* *Virt. mulier. p. 258. C.*

D'autre part rien de plus magnifique & de mieux réglé, que les feſ-

Digitized by Google

tins des Gaulois Aſiatiques. On couvroit la table de pain & de viandes; à quoi perſonne ne touchoit qu'après que le roi avoit porté la main aux plats. Les jambons * ſi vantés de Galatie n'y étoient pas épargnés. Ces feſtins étoient fréquens. Athénée ** & les inſcriptions † d'Ancyre font foi que les Galates en donnoient à l'envi les uns des autres, & les faiſoient durer pluſieurs jours, quelquefois quatre mois, d'autrefois un an. Perſonne n'en étoit exclus; tout le monde y étoit parfumé chaque jour, ſelon la coûtume de ce tems-là. Les plus riches terminoient la fête par une diſtribution de bled.

* *Athen. lib. XIV. p. 657. E.*
** *Idem, lib. IV. p. 150.*
† *Palaogr. p. 154. & ſeq.*

Mais mettons fin à tous ces détails, quelque curieux qu'ils ſoient; venons enfin à la religion propre des Galates; quoique, à dire vrai, je ne ſache guere qu'en dire. L'hiſtoire de Camma nous apprend qu'ils rendoient un culte particulier à Diane. J'ai dit plus haut, non ſeulement qu'ils avoient bâti dans un faubourg d'Ancyre un temple à Auguſte, mais encore qu'ils célébroient dans cette ville des jeux en l'honneur d'Eſculape, qui étoient ſuivis des jeux Iſthmiens, Pythiens, Olympiens & autres, qui faiſoient l'admiration, & y attiroient le concours de toute la Grece. Strabon * & Pauſanias ** nous apprennent encore qu'ils honoroient la mere des dieux ſous le nom d'*Agdiſtis*, & que pour faire mieux leur cour à cette divinité, ils s'abſtenoient de manger de la chair de porc.

* *Strab. lib. XII. p. 567.*
** *Pauſan. Achaic. p. 430.*

Mais de bonne foi, ſont-ce là les dieux Lares, que les Gaulois avoient apportés des extrémités de la Celtique dans l'Aſie? N'eſt-il pas viſible que les Grecs & les Romains, où je puiſe ce que j'écris, & qui ne connoiſſoient d'autre religion que la leur, ne nous ont tranſmis que les divinités que les Galates ont trouvées ſur les lieux, & qu'ils ont ſubſtituées avec le tems à celles qui étoient encore l'objet de leur culte, quand ils y arriverent? Je l'avouerai franchement; je ne trouve que des traces aſſez légeres de la primitive religion des Galates; l'une eſt la pratique qu'ils obſerverent d'abord, d'immoler * à leurs dieux les priſonniers qu'ils faiſoient à la guerre, en leur mettant des bandelettes comme à de véritables victimes. L'autre eſt l'attachement qu'ils conſerverent pour la divination, attachement qui naiſſoit & mouroit avec eux, & qui duroit encore dans le tems que la Galatie étoit à la veille de perdre ſes rois; car les auteurs obſervent que la vuë d'une aigle empêcha Déjotarus * de loger dans une maiſon qui tomba la nuit ſuivante. La derniere enfin eſt le lieu où le conſeil des 300 tenoit ſes ſéances; ce lieu s'appelloit *Drynemet*: ce terme eſt compoſé de deux mots, l'un grec, l'autre celtique; le mot grec eſt δρυς, qui ſignifie *chêne*; le mot celtique eſt *nemetos*, qui ſignifie *temple*. Ainſi, rapprochant ce que Maxime de Tyr * dit que les Celtes n'avoient pour toute ſtatue de dieux qu'un grand chêne, de ce que Céſar * rapporte que les Druydes s'aſſembloient chaque année de toutes les parties des Gaules, dans un bois ſacré; on juge non-ſeulement que *Drynemet* étoit un lieu conſacré, mais encore que ce lieu étoit ou ſeulement un bois de chênes, ou du moins quelque bâtiment,

* *Athen. lib. IV. p. 160. E. Euſtath. in hom. p. 1294. 22.*
* *Diod. Sicul. excerpt. apud Valeſ. p. 317. & not. p. 50.*
* *Cic. devin. lib. II. n. 20. Valer. Max. lib. I. c. 4.*
* *Maxim. Tyr. ſerm. 38.*
* *Bel. Gal. l. VI. c. 13.*

Digitized by Google

peut-être un temple au milieu d'un bosquet de chênes.

Je ne dis rien d'un conte qu'on avoit fait à Elien, à quoi il avoit de la peine à ajoûter foi ; que pour se délivrer des Parnopes, les Galates avoient recours à des charmes qui avoient la force de faire venir des oiseaux qui dévoroient ces insectes.

Ce que je viens de dire du mot *Drynemet*, a lieu encore à l'égard d'un autre mot consacré exprès par les Galates, pour marquer ce genre de cavalerie unique, qui n'étoit en usage que parmi eux. Elle consistoit en ce que chaque cavalier avoit deux domestiques à cheval*, portés à la queue du régiment, qui étoient attentifs à prendre successivement sa place, s'il venoit à être tué, ou à lui fournir des chevaux, dès qu'il ne pouvoit plus se servir du sien. Or ce genre de milice particuliere, les Galates l'appelloient *Trimarcisia*, terme moitié grec, moitié gaulois ; puisque le grec τρις signifie *trois*, & que *marca* dans la langue des Celtes signifie un *cheval*.

* *Pausan. in Phocic. p. 645.*

* *Ibid. p. 645.*

Ces deux exemples mettent en évidence que nos ancêtres conserverent leur langue dans le fond de l'Asie. Nous avons déja vû que les Trocmes & les Tolistoboges n'avoient d'autre arme que celle des Tectosages. Saint Jérôme * confirme la même vérité ; car après avoir observé que les Gaulois ne pouvoient s'empêcher de parler grec, ainsi que tout l'Orient : il ajoûte qu'ils parloient dans l'Asie la langue même qu'ils y avoient portée des Gaules ; & que cette langue étoit *presque* la même que celle des Trévirois. Remarquez que ce pere ne dit pas que la langue propre des Galates fût la même que celle des Trévirois : mais seulement qu'elle étoit *presque* la même que celle de ce peuple. Par où il faut entendre que la langue des Galates étoit la même que celle des Celtes des Gaules, & non la même que celle des Belges, telle qu'étoit la langue des Trévirois ; dont pourtant la langue des Celtes approchoit, tant parce que la langue des Celtes & celle des Belges n'étoient que des dialectes d'une même langue : que parce que les terres des Celtes étant en bien des endroits limitrophes de celles des Belges, les deux peuples étoient en perpétuel commerce, & prenoient la langue les uns des autres.

* *Comment. in epist. ad Gal. lib. II. c. 3. p. 743.*

Saint Jérôme dit encore que la succession des tems & la différence des lieux avoient introduit quelque altération dans la langue propre des Galates. Ce saint docteur veut dire que ce peuple avoit un peu corrompu la langue, en forgeant des mots moitié grecs, moitié celtiques : tels sont les deux dont j'ai parlé, *Drynemet* & *Trimarcisia*. On peut observer en passant, que les pertes que la langue des Celtes faisoit dans l'Asie, tournoient entierement au profit de la langue grecque ; car outre que les mots dont je viens de faire mention, & autres semblables, étoient peu à peu adoptés par les Grecs ; les Galates enrichissoient encore la langue grecque de quelques mots, qui étoient entierement selon le génie de cette langue ; témoin *Thyreos* *, qui est le nom qu'ils donnoient à cette sorte de bouclier dont ils se servoient, & dont j'ai parlé plus haut : & *p.* 134.

* *Pausan. lib. VIII.*

Digitized by Google

ce mot exprimoit parfaitement la forme du bouclier *Galatique*, qui étant quarré-oblong, étoit fait comme une porte, ſelon la force du mot. A l'égard du reſte, les Galates conſerverent aſſez bien leur langue en entier. Ainſi Pauſanias * obſerve qu'ils appelloient *Hys* (*h*) un arbriſſeau que les Grecs appelloient *Coccos*, qui ſervoit à donner au byſſus la couleur d'un roux éclatant comme l'or.

* *In Phocic. p. 681.*

Sur le témoignage de ſaint Jérôme, témoin oculaire, il eſt certain que les Galates parloient encore leur langue, pluſieurs ſiécles après qu'ils eurent ceſſé d'avoir des chefs de leur nation, & de former un état indépendant; car les auteurs * de l'hiſtoire romaine n'ont pas manqué de faire ſçavoir à la poſtérité, qu'après la mort d'Amyntas, Auguſte laiſſant là les enfans de ce prince, nomma un propréteur pour gouverner la Galatie au nom de l'empereur. Sigonius * met ce grand événement à l'an 728 de Rome; au lieu que le cardinal Noris le porte à l'an 729. Ce qui ne fait aucune différence, comme les ſavans en conviennent. Ainſi le royaume de Galatie n'a duré que quelque 252 ou 253 ans, à ne prendre ſon commencement qu'à l'entrée de Léonorius & de Lutarius en l'Aſie, quoique Brennus en eût jetté les fondemens environ cinquante ans auparavant, ainſi que je l'ai démontré.

* *Dion. lib. LIII. p. 514. Eutrop. LVII. c. 5. Sextus Rufus brev.*

* *Cenotaph. Piſa. p. 240. & ſeq.*

* *Idem ibid. p. 218.*

Lollius * fut le premier propréteur de la Galatie. Son gouvernement comprenoit, outre la Piſidie, l'Iſaurie & la Lycaonie, tous les états qu'avoit poſſédés Amyntas, excepté la Pamphilie, qu'Auguſte rétablit dans le droit de ſe gouverner ſuivant ſes loix.

L'établiſſement d'un propréteur dans la Galatie ne changea rien dans la fortune des princes Galates, qui avoient des états dans le voiſinage de la Galatie. Ainſi Dyteutus * continua d'exercer la grande facrificature de la Comane avec la ſouveraineté qui y étoit attachée. Ce prince étoit le fils aîné d'Adiatorix, & il avoit été condamné par Auguſte à perdre la tête avec ſon pere, en punition de ce que ce dernier, qui tenoit le parti du triumvir Marc-Antoine, avoit fait maſſacrer tous les Romains qui étoient à Héraclée. Le bourreau étoit ſur le point d'exécuter ſa commiſſion, quand un frere cadet de Dyteutus ſe préſenta en ſoûtenant qu'il étoit lui-même Dyteutus, & qu'en conſéquence c'étoit lui qui devoit mourir: ſur cela il y eut un combat de généroſité entre les deux freres; l'un & l'autre vouloit conſerver la vie de ſon frere aux dépens de la ſienne propre. Le combat fut terminé par les parens, qui perſuaderent à Dyteutus de céder la victoire à ſon frere cadet, & de vivre, afin de ſervir de ſoûtien à ſa mere, & de tuteur à un troiſieme frere qu'il avoit. Auguſte ne put apprendre un fait ſi ſingulier ſans en être touché: & voila pourquoi il conféra à Dyteutus la dignité de grand pontife de Comane, qui le rendoit ſouverain dans le Pont. *Il* jouiſſoit de la ſouveraineté plus de trente ans après que la Galatie fût réduite en province romaine.

* *Strab. lib. XII. p. 559.*

(*h*) *Liſez*, Turnebe, *adverſ. lib. XIX. c. 25.* qui prouve qu'il faut lire *Hyſſe*, & que le mot celtique prit le deſſus ſur le mot Grec.

Digitized by Google

Au reſte, il ne faut pas ſe figurer que le ſort des Galates ait décidé de celui des autres colonies Gauloiſes qui avoient paſſé le Rhin, & qu'elles ayent incontinent ſubi le joug romain. Les Scordiſques, par exemple, qui avoient pris leur nom du mont Scordus, où ils s'étoient retirés; après avoir, en différens tems, ſubjugué pluſieurs peuples du Nord, & défait quelques généraux de la République, firent en 738 de Rome une irruption * dans la Macédoine, d'où ils revinrent chargés de butin. Il eſt vrai qu'ils entrerent bien-tôt dans l'alliance ** des Romains; puiſqu'ils les aiderent en 742 à ſoûmettre entierement la Pannonie.

* *Dio. lib. LIV. p. 612. A.*

** *Id. ibid. p. 622. B.*

Une inſcription rapportée par Pline † jointe à celle qui ſe lit encore ſur l'arc de Suſe, nous apprend que le grand nombre de peuples Gaulois qui étoient répandus dans les Alpes, ne furent ſoûmis que vers l'an 745 de Rome, avec cette circonſtance particuliere, que Cottius qui étoit roi des Alpes appellées depuis *Cottiennes*, continua de les gouverner avec le titre ſeulement de préfet; & que M. Julius Cottius *, ſans doute, ſon petit-fils, étendit le domaine de ſes ancêtres, & reprit, vers l'an 797, du conſentement de l'empereur Claude, le titre de roi qu'Auguſte avoit ôté à ſa maiſon.

† *Lib. III. c. 10. Maffei. Gall. ant. ſelect. p. 16. Strab. lib. II. p. 137.*

* *Dio. lib. LXX. p. 783. A.*

Je paſſe ces Celtes, ces Peucins, & ces autres peuples * du Nord, qui ſous Claude le Gothique entrerent dans les terres de l'empire & y firent de grands ravages. Quoiqu'on ne puiſſe pas douter qu'ils ne fuſſent les deſcendans des premieres colonies que les Gaulois avoient envoyées au-delà du Rhin, ils ne nous ſont pas aſſez connus pour mériter que nous nous y arrêtions. *Il* n'en eſt pas de même des Baſtarnes: il eſt vrai que Tacite * a crû trop légerement qu'ils étoient Germains d'origine; mais Tite-Live** inſinue clairement qu'ils étoient vraiment Gaulois, puiſque de concert avec Plutarque †, il les appelle tantôt *Gaulois*, & tantôt *Baſtarnes*. Diodore de Sicile & Troge Pompée font mieux, car ils n'en parlent que ſous le nom ſeul de Gaulois. Enfin Tite-Live * dit en termes exprès, que les Baſtarnes parloient la même langue, & avoient les mêmes mœurs que les Scordiſques, peuple que toute l'antiquité reconnoît être ſorti des Gaules.

* *Trebellius Pollio in Claudio.*

* *De mor. Germ. c. 46.*

** *Lib. XL. c. 57. lib. XLIV. c. 26.*

† *In Paulo Æmilio.*

* *Lib. XL. c. 57.*

Les Baſtarnes * donc étoient une grande nation compoſée de pluſieurs peuples, qui occupoient de vaſtes pays, qu'ils changeoient pour d'autres meilleurs, toutes les fois que l'occaſion s'en préſentoit. Ils ont eu une longue ſuite de rois. Ils ont ſoûtenu des guerres ſanglantes contre différens peuples du nord, & en particulier contre les Romains qu'ils ont ſouvent défait, & qui les ont battus à leur tour, ſans pouvoir les réduire entierement. En effet, je trouve qu'ils entrerent dans une ligue formée contre eux ſous Antonin le philoſophe *. Vopiſcus & Zozime** rapportent que l'empereur *Probus* donna des terres dans la Thrace à cent mille Baſtarnes, ſans autre charge que de ſuivre les loix romaines, & de vivre en bons citoyens: ce qu'ils exécuterent de bonne foi. Au lieu que leurs compagnons ayant remué ſous Dioclétien*, furent vaincus par les Généraux; ce qui ne les empêcha pas de ſe relever du tems de l'em-

* *Strab. lib. VII. p. 306. C.*

* *Jul. Capitolin. Antonin Philoſ.*

** *In Probo, lib. I.*

* *Eutrop. lib. IX. Oroſ. lib. VII. c. 25.*

Digitized by Google

pereur Honorius *, & de faire des courſes dans les terres de l'empire.

Je ne ſaurois finir, ſans tirer d'erreur la plûpart des écrivains de nos jours, qui croyent que les Gaulois n'ont été introduits pour la premiere fois dans la Gréce, que par Bolgius & Brennus. Cependant, outre qu'ils ont fait d'abord la guerre aux Grecs d'Italie, dès l'an 274 de Rome*, ſous les étendarts des Carthaginois; l'hiſtoire fait foi qu'ils ont fait enſuite alliance avec eux: en conſéquence de quoi ils ont volé au ſecours des Corinthiens & des Lacédémoniens, la quatrieme année de la cent-deuxieme Olympiade, qui répond à la 385 de Rome.

* *Claudian. de Laudib. Stilicon. panegyr. 4. conſul. Honorii.*

* *Died. Sic. lib. xi. p. 2.*

* *Juſtin, lib. xx. c. 5.*

* *Died. Sic, lib. xv. p. 381.*

OBSERVATIONS
SUR
LA GEOGRAPHIE ET TOPOGRAPHIE
DES GAULES,
OU
HISTOIRE des Habitans, des Cités, des Cantons, des Villes, des Bourgades, des Peuples, des Montagnes, des Fleuves, des Rivieres, & autres lieux des Gaules.

LES Gaulois étoient originairement ſans bourgs & ſans villes : ainſi leurs premieres habitations ont été éparſes dans la campagne, & ſur le fonds même de terre qui leur appartenoit, qu'ils cultivoient, & qu'ils faiſoient valoir par leurs propres mains.

Ceux qui étoient d'une même famille, demeuroient au voiſinage les uns des autres ; & par conſéquent ſe multiplioient & s'étendoient à meſure que les lignées devenoient nombreuſes. Comme donc il arriva aux Gaulois ce qui arriva à toutes les nations de l'Univers, que certaines familles ſe multiplierent bien plus les unes que les autres, les familles qui ſe multiplierent le plus, formerent les grands peuples ; & celles qui multiplierent moins, formerent les petits peuples.

Les Romains qualifioient du nom de *cités*, les grands peuples ; au lieu qu'ils ne donnoient aux petits peuples que le nom de *pagi* ou de *cantons*. Sur ce pied les cités étoient compoſées de pluſieurs *pagi*. Mais il faut obſerver qu'il y avoit dans les Gaules un grand nombre de *pagi*, qui étoient de véritables cités, puiſqu'ils comprenoient dans l'étendue de leur territoire pluſieurs *pagi* qui leur étoient ſubordonnés. Par-là il eſt viſi-

Digitized by Google

ble que, tant les cités que les *pagi* du premier rang, ont commencé par être de simples *pagi*; & que ce n'est qu'en s'étendant & s'aggrandissant, ou même en incorporant à leur *pagus* d'autres *pagi*, qu'ils sont parvenus à se distinguer des petits états, & quelquefois à les forcer de reconnoître leur supériorité & leur juridiction.

Toutes les cités & tous les *pagi* avoient une certaine étendue de terres en propre, au-delà de laquelle ils ne pouvoient s'étendre. C'est dans cette étendue que les particuliers avoient leurs habitations éparses & sans continuité. Ces habitations étoient vastes à proportion du nombre des personnes qu'elles devoient contenir, rondes, & couvertes de chaume & de roseaux en forme de voûte. Toutes avoient au faîte une ouverture, qui servoit autant à recevoir le jour, qu'à faire sortir la fumée*; du reste, sans autre meuble que des armes, & des instrumens propres au labour & à la culture des terres, avec un lit qui consistoit en un tas de paille ou de foin, ou en des feuillées & choses semblables.

* *Polyb. II. p. 106.*

Telle étoit la simplicité des maisons des anciens Gaulois; & quoique le tems & l'établissement de quelques peuples étrangers dans les Gaules y ayent introduit successivement bien des changemens; il est certain qu'encore à l'arrivée de César, il y avoit au nord des Gaules des cités entieres*, qui n'étoient composées que d'habitations semblables à celles que je viens de décrire. Car je ne mets pas en ligne de compte quelques soûterrains que les Gaulois se ménageoient quelquefois, pour s'y retirer avec leurs effets, aux approches d'un ennemi trop fort, qui venoit fondre sur eux inopinément.

* *Dio, l. XXXIX. p. 121.*

Avant l'établissement des villes & des bourgades, il y avoit dans chaque cité & dans chaque *pagus* un lieu (*a*) choisi pour tenir les assemblées, & y délibérer en commun sur les affaires du corps. Cet endroit fut toûjours regardé comme le chef-lieu du peuple qui s'y assembloit; & quand ce peuple se détermina à bâtir une ville, c'est ce lieu même qu'il prit pour l'y construire. A quoi il se détermina d'autant plus aisément, qu'il étoit le plus fréquenté & le plus commode: sans compter que les

(*a*) Strabon, *liv. IV. p. 186.* dit que Vienne, ville des Allobroges, n'étoit originairement qu'un village, comme toutes les autres demeures du même peuple; mais que les chefs des Allobroges ayant choisi Vienne pour y faire leur séjour, ce lieu étoit devenu la capitale & la métropole de la nation.

Digitized by Google

chefs du peuple avoient leurs habitations au voiſinage, afin d'être à portée de ſe rendre aux aſſemblées qui s'y tenoient.

Ce lieu avoit un nom: or c'eſt ce même nom qui fut donné à la ville qui y fut bâtie. Ainſi comme la partie de la ville de Paris, qu'on appelle à préſent *la Cité*, étoit le lieu que les *Pariſii* avoient choiſi pour leurs aſſemblées, & ſe nommoit *Lutetia*; la ville qui y fut conſtruite, prit auſſi le nom de *Lutetia*.

Quoiqu'on ne ſçache pas la ſignification de ce mot, on ne peut pas douter qu'originairement dans les Gaules, tous les noms des lieux & des villes ne fuſſent ſignificatifs; puiſque le grand nombre ſur la ſignification deſquels nous ſommes certains, répond de ceux dont la ſignification eſt entierement inconnuë. En effet, nous ſçavons que *Lugudunum*, Lyon, ſignifie *montagne aux corbeaux*; que *Lugdunum*, Lyon encore, ſignifie *la montagne à ſouhait* ou *deſirée*; qu'*Agaunus*, lieu du martyre de S. Maurice & de ſes compagnons, ſignifie *rocher*; qu'*Aber*, le Havre, ſignifie l'*endroit où une riviere ſe décharge dans une autre*; qu'*Albamarla*, Aumale, déſigne un *lieu rempli de marne*, qui eſt une terre blanche qu'on employe à engraiſſer les champs; qu'*Arduenna*, la forêt d'Ardennes, ſignifie *pâturage*; qu'*Armorica* ou *Aremorica*, l'Armorique ou la Petite-Bretagne, ſignifie *maritime*; que *Balma*, Baume, ſignifie un *antre* ou *caverne*; que *Bec*, le Bec, ſignifie un *ruiſſeau*; que *Bonna*, la ville de Bonn ou Bonne, ſignifie *borne*; que *Brivodurum*, Briare, ſignifie *pont ſur l'eau*; qu'*Eburobrica*, Pont de Saint-Florentin, entre Troyes & Auxerre, ſignifie *pont des Eburons*; qu'*Iſarnodorum*, lieu dans le Montjou, ſignifie *porte de fer*; que *Magdunum*, Melun, ſignifie *demeure ſur une montagne*; que *Malinæ*, Malines, ſignifie *grand flux*; que *Nantuates*, Nanteuil, ſignifie *concours de pluſieurs eaux qui coulent enſemble*; que *Nemetacum*, Arras, ſignifie *temple*; qu'*Uxellodunum*, ancienne ville du Querci, ſignifie *montagne fort haute*; & ainſi d'une infinité d'autres lieux & places des Gaules, dont le nom même préſentoit autrefois ſa ſignification.

On en peut dire autant d'un grand nombre de villes & de peuples, qui prenoient leur nom des fleuves & des rivieres ſur leſquels les uns & les autres étoient ſitués. Comme Narbonne, qui tiroit le ſien de la petite riviere que nous appellons *Aude*, & que les Gaulois nommoient *Narbo*; comme *Rhode*, ville qui n'exiſtoit plus du tems de Pline, & qui empruntoit

Digitized by Google

aussi le sien du *Rhône*, *Rhodanus*, à l'embouchure duquel elle étoit bâtie ; comme *Urbigenus*, un des quatre anciens cantons des Helvétiens, qui devoit de même le sien à l'*Orba* ou *Urba*, riviere qui l'arrosoit & le traversoit entierement. Car quoique les noms de *Narbo*, *Rhodanus*, *Urba*, fussent peut-être arbitraires, ils faisoient néanmoins connoître par eux-mêmes la position des villes & des peuples, que ces fleuves enrichissoient de leurs eaux.

Mais tant s'en faut que les noms des rivieres, & par conséquent des villes & des montagnes des Gaules, fussent arbitraires. A en juger par ce que l'histoire sacrée & profane nous en apprend, la plûpart de ces noms étoient les noms mêmes des chefs des peuplades, ou de leurs enfans : noms par conséquent qui distinguoient une infinité de petits états contigus, & faisoient connoître ceux qui les avoient formés.

On observe encore dans les Gaules un grand nombre de villes & de bourgades, dont le nom se terminoit en *dunum*, qui signifie *montagne*, *élévation* ; ou en *mag* ou *magus* qui veut dire *demeure*, *maison*, *domicile* : & l'on trouve que les premieres étoient toûjours sur des éminences ; au lieu que les autres étoient régulierement dans la plaine, au voisinage d'une forêt, ou plus souvent encore dans des îles formées par les bras d'une riviere, ou enfin dans des marais. Les Gaulois tiroient également avantage de ces diverses positions, & par-là se mettoient, le plus qu'ils pouvoient, à couvert de toute surprise. Ce que j'avance est si connu de tous les Savans, que ce seroit se défier de leurs lumieres, que de leur apporter des exemples d'une vérité, qu'il n'est presque point permis d'ignorer.

Au reste, la capitale de chaque peuple a été toûjours regardée parmi nos ancêtres, comme contenant & renfermant tout le peuple dont elle étoit la capitale, aussi a-t-elle conservé jusqu'à nos jours quelqu'une des trois marques suivantes, qui font le distinctif des capitales : ou le titre de *cité*, ou le nom du peuple qu'elle étoit réputée renfermer, ou enfin le nom de *siége épiscopal*. C'est ainsi que Paris, Arras, Melun, Carcassonne, *&c.* se perpétuent par le quartier de ces villes, qui conserve en propre le nom de *cité*. De même, Paris, Vannes, Sens, Nantes, & plusieurs autres places, au mépris du nom Celtique qu'elles avoient reçu lors de leur fondation, prirent, dans le cours du troisiéme & quatriéme siecle de l'Eglise, ce-

Digitized by Google

lui du peuple qui les avoient fondées ; & voilà pourquoi le nom de ces villes eſt au pluriel. De même encore à la naiſſance du Chriſtianiſme, Dieu conduiſit, comme par la main, les ouvriers de l'Evangile dans la capitale de chaque peuple, afin de gagner le peuple entier à Jeſus-Chriſt, ce qui mérita à cette capitale le titre de *ſiége épiſcopal ;* parce que le miniſtre qui y porta le premier le flambeau de la Foi, étoit évêque ou titulaire, ou régionnaire, & qu'il s'y fixa : par là il arriva que les diocèſes eccléſiaſtiques eurent la même étenduë que les diocèſes civils des premiers tems : forme qui s'eſt perpétuée juſqu'à nos jours, à quelques exceptions près, dont on a preſque toûjours l'époque.

Il ne faut pas oublier que les capitales des Gaules, preſqu'auſſitôt que les Romains en eurent fait la conquête, pour faire leur cour aux vainqueurs, quitterent leur nom Celtique, & prirent le nom des empereurs, ou même plus ſouvent, joignirent le nom des empereurs au nom Celtique qu'elles portoient. C'eſt ainſi qu'Autun, qui de toute antiquité s'appelloit *Bibracte*, voulut être appellée *Julia Bibracte* ſous Ceſar *Auguſtodunum* ſous Auguſte, & enfin *Flavia Bibracte* ſous Conſtantin en reconnoiſſance des biens immenſes dont ce Prince & ſon pere l'avoient comblée. Je ne multiplie pas les exemples : ils ſont ſans nombre dans notre Hiſtoire.

Il n'en fut pas de même des villes qui n'étoient point capitales : aucune ſans exception ne prit le nom d'un peuple. Un fort petit nombre ſeulement prit celui des Empereurs, en reconnoiſſance de la grace qu'elles en avoient reçue de les tirer de la juriſdiction de leur métropole, & de les rendre indépendantes. C'eſt ainſi que *Genabum*, Orléans, ville des Carnutes, ayant été détachée du diocèſe de Chartres, & élevée à la dignité de capitale de peuple, ou de diocèſe, quitta ſon nom Celtique, & adopta celui de ſon prince bienfaicteur.

A l'égard des autres villes de la même claſſe, qui ne mériterent aucune diſtinction, les Romains leur donnerent ſimplement le nom d'*oppida*, & plus ſouvent encore, dans les tems poſtérieurs, celui de *caſtra* ; diſtinction qui a été obſervée juſques dans le quatorziéme ſiécle, & qui pourtant n'a jamais eu lieu à l'égard des villes, dans leſquelles les ravages de la guerre, les fréquentes incurſions des ennemis, & certaines révolutions ou circonſtances des tems, obligeoient les Evêques de

Digitized by Google

transférer leur siége. Car alors ces villes étoient élevées à la dignité de cité ; avec cette restriction à l'égard de quelques-unes, qu'elles ne parvenoient jamais à passer pour siége épiscopal, nonobstant la résidence qu'y faisoit l'évêque de la province : de ce nombre est Perpignan, dont l'évêque retient toûjours le nom d'évêque d'Elne, qui est son titre primordial.

Il y a eu dans les Gaules des villes d'un autre genre, lesquelles, sans être ni capitales, ni parconséquent cités, moins encore siége épiscopal, n'ont pas laissé de passer pour être tout cela, quand il a plû aux prélats de prendre le nom d'évêques de ces villes. Entre plusieurs exemples que je pourrois apporter de cette nouveauté, je me borne à celui-ci. C'est la souscription d'un évêque de Poitiers au concile d'Orléans, tenu l'an 511, qui le fournit. Cet évêque s'y qualifie évêque *de civitate Ratiaticâ*, ou *de Ratiate*. Cette ville ou bourg étoit aux confins du Poitou, au voisinage de la mer, & connuë du géographe Ptolomée, sous le nom de *Ratiastum*, ou plûtôt *Ratiatum* : elle étoit chef-lieu du *pagus* ou *ager Ratiatensis* ; d'où le duché de Raiz ou Retz qui y est compris, a tiré sa dénomination. Je ne perdrai pas le tems à chercher la raison pourquoi un évêque de Poitiers s'est avisé de s'écarter du chemin que ses prédécesseurs lui avoient frayé. Tant y a que cela est ainsi.

J'observerai seulement en passant que le prélat dont il s'agit en honorant *Ratiate* ou plûtôt *Ratiastum* du nom de cité, la détacha de la métropole de Poitiers : car quoique cette action n'ait point eu de suite ; comme originairement dans tout le territoire de chaque peuple, quelque étendu qu'il fût, il n'y avoit qu'une cité, *Ratiastum* devenant cité, affranchissoit tout le canton de Raiz de la juridiction des Pictons. Ici on découvre à peu près comment une infinité de villes des Gaules, par exemple, Orléans, Auxerre, Macon, Nevers, *&c.* qui dans les premiers tems n'étoient que de simples villes ou *castra*, & ainsi étoient du ressort de la capitale du peuple qui les avoit fondées, ont été élevées à la dignité de cités, & sont parvenues à être elles-mêmes métropoles : ce qui paroit être arrivé, ou parce qu'elles sont devenues le siége d'un évêque, ou parce qu'elles ont voulu avoir un évêque particulier, & être capitales d'un peuple ; ou enfin parce qu'elles ont obtenu de l'empereur ou des préfets des Gaules, un privilége de métropole.

On

Digitized by Google

On ignore, & sans doute on ignorera toûjours en quel tems les Gaulois ont commencé à avoir des villes. Il y a apparence qu'ils en avoient déja quelques-unes, quand les Phocéens vinrent fonder Marseille dans la Ligurie Celtique au milieu du second siécle de Rome. Mais ces villes étoient sans murs & sans autres fortifications, que celles que la nature avoit attachées à leur position, si l'on en croit Justin, qui assûre que c'est des Phocéens de Marseille que les Gaulois * ont appris à munir leurs villes de murs & de remparts. Mais cet Historien se trompe. S'il avoit lû Strabon & Pline, il y auroit lû qu'avant l'établissement des Olympiades, les Rhodiens avoient bâti à l'embouchure du Rhône une ville appellée *Rhoda* ou *Rhode*, qui leur servoit de comptoir ou d'entrepôt pour tout le commerce qu'ils faisoient dans les Gaules, en Espagne, dans les Isles Cassitérides, ou Britanniques, & dans tout l'Occident. Or il est visible que les Rhodiens pour la sûreté de leurs personnes & de leurs richesses, avoient entouré de murs & fortifié la ville de *Rhode*, comme à leur exemple les Phocéens le firent dans la suite. Ainsi il est hors de doute, qu'environ deux cens ans avant l'arrivée de ces derniers dans notre continent, il y avoit des villes murées dans les Gaules.

* *Lib. XLIII. c. 4.*

Je vais plus loin: je soutiens même qu'il y en avoit plusieurs siécles auparavant, avec cette circonstance que les Gaulois ne devoient à aucun peuple étranger l'invention de donner une *enceinte* à leurs villes: en voici la preuve. Les Sicanes étoient un peuple d'Espagne, que les Liguriens des Gaules en chasserent, & qui se refugierent * en Sicile, plus de deux cens ans avant la guerre de Troye. Or les Sicanes en arrivant dans cette Isle, y bâtirent * des villes sur des éminences fortifiées également par l'art & la nature. Mais de qui auroient-ils appris à se mettre ainsi à couvert des surprises & des attaques de toutes sortes d'ennemis cachés ou déclarés, sinon des Gaulois dont ils tiroient leur origine, & qui avoient peuplé l'Ibérie, comme je l'ai dit en son lieu.

* *Dionys. Halic. lib. I. Thucyd. lib. VI. sub init.*

* *Diod. Sicul lib. V. p. 201.*

Diodore de Sicile, qui m'a fourni l'anecdote que je viens de publier des Sicanes, ajoûte que les villes de ce peuple étoient toutes en particulier indépendantes les unes des autres; & que chacune avoit son roi, ses mœurs, ses coûtumes, son culte & ses maximes. Je puis assûrer que tout cela étoit sur le modele de ce qui se pratiquoit alors, ou du moins qui s'étoit

Digitized by Google

pratiqué originairement dans les Gaules. Si les Historiens ont gardé un profond silence à cet égard, c'est que les villes de nos peres étoient peu connues. En effet, Polybe* qui florissoit quelques deux cens ans avant César, écrit qu'au tems que Scipion vint dans les Gaules, pour y arrêter Annibal, & l'empêcher de franchir les Alpes, entre les députés de Marseille qui étoient venus le complimenter de la part de leur république, il ne s'en trouva aucun qui pût lui donner des éclaircissemens sur *Corbilon & Narbonne*; quoique ces deux places fussent alors considérables, & qu'en particulier la derniere ne fût pas éloignée de Marseille.

* *Strab. lib. IV. p. 190.*

Strabon se rit ici à son ordinaire de Pitheas; mais la raillerie retombe sur Strabon même, qui ignoroit ce que César avoit marqué plusieurs années avant lui, qu'encore de son tems les Gaulois de quelques Provinces ne vouloient pas qu'on portât chez eux quoi que ce fût, par où le luxe pût se glisser parmi les citoyens, & les corrompre. Cette maxime étoit autrefois générale, & avoit force de loi. Ainsi elle rend raison du silence que les Grecs des premiers tems jusqu'à César ont gardé sur l'intérieur des Gaules, bien qu'ils connussent parfaitement les Gaulois, & parlassent d'eux assez souvent.

Il y avoit donc des villes, & des villes considérables dans les Gaules au commencement de la seconde guerre Punique: peut-être étoient-elles en petit nombre. Or par le terme de *considérables* que j'ai employé, il faut entendre riches, peuplées, & commerçantes; car c'est la véritable force du mot que j'ai rendu par cette expression. Selon donc Pytheas, Polybe & Strabon, les villes considérables des Gaules au tems dont nous parlons étoient aussi aux deux extrémités oppofées des Gaules. Car Corbillon étoit à l'embouchure de la Loire, & Narbonne dans le voisinage de Marseille, & limitrophe des terres des Marseillois. D'où j'infere sans crainte que les étrangers qui s'y rendoient pour négocier, vendre ou acheter, n'avoient pas la permission de pénétrer plus avant, & ainsi ne pouvoient pas se mettre au fait des provinces, pas même des villes qui y étoient.

Je tire la même induction des deux autres anciennes villes des Gaules que Polybe nous fait connoître, *Ruscino* & *Illiberis*, & de *Pyrena*, dont Festus Favienus fait une si honorable mention: ces trois villes se touchoient presque, & confinoient à

Digitized by Google

l'Eſpagne, ſur-tout au l'Ampourdan qui appartenoit aux Marſeillois. Elles étoient dans la même réſerve, où nous venons de voir qu'étoient Narbonne & Corbilon à l'égard de tous les étrangers (*a*). Auſſi n'avons-nous d'elles d'autre connoiſſance que celle de leur nom.

Ici tombe & s'évanouit le préjugé général où l'on eſt, que les Gaulois ou n'avoient point de villes, ou n'en avoient que fort peu. Mais d'où vient qu'outre les ving-huit dont Céſar a eu occaſion de parler, ce général en donne aux ſeuls Bituriges *plus* de vingt (*b*). Strabon * aſſigne de même vingt-quatre tant villes que bourgs aux ſeuls Arécomiques de Nîmes. A juger du nombre des villes que les autres peuples ont dû avoir par celui qu'ont eu les Bituriges & les Arécomiques de Nîmes, on ne ſçauroit douter qu'il n'ait été grand : auſſi découvrons-nous tous les jours des villes, dont les hiſtoriens & les géographes n'ont jamais parlé : telles ſont *Cobiomagus*, *Crodinum*, & *Nulchalo* de Cicéron *; *Cale* & *Aeria* de Servius; *Pyrena*, *Polygium*, *Manſa*, *Nauſtalo*, & *Bergine* de Feſtus Avienus. Je paſſe toutes celles que les inſcriptions ont, pour ainſi dire, reſſuſcitées, & dont on trouvera le nom & la poſition dans la notice que j'ai dreſſée.

* *Lib. IV. p. 186.*

* *Pro Fonteio.*

Que ces villes & autres, que Céſar, Strabon, Mela, Pline, Ptolomée, & autres écrivains produiſent, ayent été anciennes, c'eſt ce qu'il eſt aiſé de prouver par l'exemple de Toulouſe & de *Mediolanum*.

Toulouſe, comme tout le monde ſçait, étoit la capitale des Volces Tectoſages. Mais cette ville exiſtoit long-tems avant l'expédition des Gaulois dans la Grece, puiſque Juſtin fait foi que nos peres rebutés du mauvais ſuccès que leur occaſionna le pillage du temple de Delphes, regagnerent au plus vîte leur patrie (*c*).

(*a*) C'eſt ainſi que les Inſulaires de la Grande-Bretagne, quelque liés qu'ils fuſſent avec les Gaulois dont ils étoient colonie; & nonobſtant l'intérêt du commerce qui les obligeoit de paſſer auſſi ſouvent dans les Gaules, que les Gaulois étoient obligés réciproquement d'aller dans leur iſle : c'eſt ainſi, dis-je, que ces inſulaires ne permettoient pas aux Gaulois de pénétrer dans l'intérieur des terres; & hors quelques ports & havres dont ils leur laiſſoient l'entrée libre, le reſte de l'iſle leur étoit entierement inconnu. *Cæſ. lib. IV. c. 20.*

(*b*) *Omnium conſenſu hæc ſententia probata, uno die amplius viginti urbes Bituriguin incenduntur.* Cæſ. bel. Gal. l. VIII. c. 15.

(*c*) *Tectoſagi autem cum in antiquam patriam Toloſam veniſſent, &c.* Juſtin, lib. XXXII. c. 3.

Digitized by Google

Tous les sçavans reconnoissent que *Mediolanum* est un nom Celtique de ville : aussi tous les monumens qui nous restent de l'ancien état des Gaules font-ils foi que les Gaulois avoient plusieurs villes de ce nom. D'autre part, l'histoire dépose qu'aussi-tôt que les Gaulois de la suite de Bellovése eurent franchi les Alpes, ils fonderent en Italie la ville de Milan (*a*). Mais d'où emprunterent-ils le nom de cette ville, que de celles de même nom, qu'ils avoient en nombre dans les Gaules. Je mets cet événement vers l'an 164 de Rome. Ainsi il est démontré que les Gaulois habitoient les villes de toute antiquité ; & même que chaque peuple avoit sa ville en particulier, comme il a été dit des Sicanes réfugiés en Sicile ; car ils étoient incontestablement originaires des Gaules.

Une autre chose digne d'attention, c'est que les anciennes villes des Gaules, qui paroissent seules avoir été connues, étoient dans la Celtique, ce qui conduit à une autre vérité, sçavoir que de tous les peuples des Gaules il n'y avoit que les Celtes ou Gaulois proprement dits qui fussent connus. Ce qui donnoit lieu aux étrangers de confondre les Belges & les Aquitains avec les Celtes ou Gaulois, de les croire vraiment Gaulois, de leur en donner le nom, & de faire de tous un seul peuple de Celtes. Cette erreur est de tous les tems, & je ne sçai si elle n'est point encore celle du nôtre. En effet quel est l'historien moderne, qui parlant de la grande figure que les Boyens ont faite pendant plusieurs siécles dans la Boheme, dans la Bavierre, dans le Norique, en Italie, dans l'ancienne Helvétie, & en dernier lieu dans les Gaules, ne traite point les Boyens de Celtes ou Gaulois ? Cependant ils étoient Aquitains, & leurs terres étoient au centre de l'Aquitaine, entre Bayonne & Bourdeaux.

On doit faire grace aux anciens de ce qu'ils y ont été trompés : toutes les transmigrations qui se faisoient des Gaules au dehors, même dans les régions les plus éloignées, passoient pour être sorties de la Celtique, comme l'assurent César, Tite-Live, Plutarque, & généralement tous les historiens Grecs & Romains ; & quoique ces transmigrations fussent fréquentes, & composées aussi-bien de Belges & d'Aquitains, que de Celtes ou Gaulois ; c'est toûjours à la Celtique qu'on en reféroit

(*a*) *Ibi omen sequentes loci, condidere urbem : Mediolanum appellarunt.* Tit. Liv. lib. v. c. 34.

Digitized by Google

l'honneur, non seulement parce que c'étoit la seule partie des Gaules qui fût connuë, ainsi que je viens de le dire; mais encore parce que l'empire des Gaules étoit dévolu, non aux Belges, ni aux Aquitains, mais aux Celtes. A la vérité, ce n'étoit pas toûjours la même cité de la Celtique qui en étoit dépositaire, puisque l'histoire nous apprend que tantôt les Bituriges, tantôt les Eduens, & quelquefois les Arvernes & les Séquanois en étoient en possession. Mais ordinairement un peuple de la Celtique étoit à la tête de tous les peuples contenus dans les Gaules, & ainsi tout se faisoit au nom des Celtes.

Ici se dévoile dans tout son jour une erreur bien plus considérable que la précédente. Les anciens & les modernes trouvant des Celtes répandus dans toute l'Europe à la faveur des fréquentes transmigrations dont je viens de parler, & ne remontant ni aux tems où elles ont été faites, ni à la région qui les a produites, ont forgé mille chimeres différentes sur l'étenduë de la Celtique. Ephore dans Strabon en fait la quatriéme partie de la terre, connuë sous le nom d'*Occident*: Ortelius la convertit dans l'Europe entiere. Cluvier la restreint à l'Illyrie, à la Germanie, aux Gaules, à l'Espagne, & aux isles Britanniques. En dernier lieu, D. Pezron & M. Pelloutier lui donnent toute l'Europe & une partie de l'Asie. Les uns & les autres se trompent: « Qu'ils daignent aujourd'hui ouvrir les » yeux; ils verront qu'originairement il n'y a eu des Celtes » que dans la Celtique; que la Celtique d'abord consistoit uni» quement dans cette troisieme partie des Gaules, qui s'éten» doit depuis le Rhin jusqu'à l'Océan, entre les monts de Vauge » & la Marne d'un côté, & le Rhône, les Cevenes, la Médi» terranée & la Garonne de l'autre; que les peuples de la Cel» tique primoient dans toutes les Gaules, & donnoient le ton » aux différens peuples qui y étoient; que les peuples sortis » des Gaules en différens tems à la suite des Celtes, ont com» muniqué le nom de *Celtes* & de *Celtique* aux peuples & aux » contrées, où ils ont été se fixer; que le tems où ces grands » événemens se sont passés, est antérieur à la connoissance qu'on » a eue des peuples & des régions où les premiers Celtes se » sont transplantés; enfin, que le peu d'attention qu'on a fait » à ces importantes vérités, a précipité d'erreur en erreur ceux » qui ont étendu la Celtique au-delà de ses justes & premieres » bornes ».

Digitized by Google

Outre les Belges & les Aquitains que j'ai dit avoir été compris dans les Gaules, & avoir passé pour Celtes, il y avoit deux autres peuples entierement différens des premiers, qui s'étoient établis dans la Celtique propre. Ces peuples étoient les Bébryces & les Phocéens.

Les premiers s'y étoient introduits de tems immémorial, & sans qu'on sçache ni par quel canal, ni à quelle occasion. Tout ce qu'on trouve d'eux se réduit à leur existence; sur la durée de laquelle on ne découvre nul vestige dans l'histoire. Ce qui porte à croire que fort peu de tems après leur arrivée dans les Gaules, ils fondirent dans la masse des Celtes, au milieu desquels ils s'étoient établis.

Il n'en fut pas de même des Phocéens; c'étoient des Grecs venus de l'Asie mineure vers le milieu du second siécle de Rome. Ils bâtirent Marseille, & formerent auprès & au loin un état qui fut toûjours ennemi du nom Gaulois. Ce qui n'a pas empêché quelques géographes de leur départir en passant, de même qu'aux Liguriens, le nom & la qualité de *Celtes*.

C'est de tous ces peuples que je viens de dire avoir figuré dans les Gaules, & de tous ceux qui leur ont été subordonnés, aussi-bien que des bourgs, bourgades, villes & forteresses, qui ont appartenu aux uns & aux autres, que je me suis proposé de donner les noms & une connoissance suffisante. Mais avant toutes choses, il faut se souvenir que quelques-uns de ces noms ne nous ont pas été transmis dans toute leur pureté, & qu'ils ont contracté plus ou moins de prononciation & de terminaison Grecque, Latine ou barbare, selon que les écrivains par le canal desquels ils sont parvenus jusqu'à nous, étoient Grecs, Latins ou barbares. Il n'y a pas jusqu'à César & Pline, quelque versés qu'ils fussent dans la topographie des Gaules, qui ne fourniſſent de tems en tems différentes manieres d'écrire & de prononcer ces noms.

Au reste il ne faut pas s'attendre de trouver dans les Gaules des villes de la façon des Gaulois, ornées de cirques, de théatres, d'obéliſques, de portiques, de temples magnifiques, d'édifices & de bains publics, de cours & de promenades, ni même de villes, qui se soient piquées d'avoir droit d'asyle, & qui dans les inscriptions s'arrogeassent le titre impie de *sacrées*, d'*inviolables*, de *néocores*, &c. Les Gaulois laissoient ce luxe & ces superfluités aux Grecs, aux Romains, & aux Asiatiques.

Digitized by Google

Leurs villes tendoient uniquement à la ſûreté & à la gloire de la *nation*, & ainſi elles étoient toutes des fortereſſes plus ou *moins* importantes, ſelon le rang qu'elles tenoient dans la cité dont elles faiſoient partie, ou qu'elles contribuoient à ſa ſplendeur & à ſa conſervation.

Je ne diſconviens pourtant pas que dans la ſuite, & lors ſeulement que les Romains eurent fait la conquête des Gaules, quelques villes ne ſe diſſent colonies Romaines; que quelques autres encore ne joüiſſent du droit Latin & Italique; & que d'autres enfin ne réüniſſent au titre de colonies Romaines la poſſeſſion du droit Italique; ſoit que ces villes euſſent brigué ces honneurs, ou que le ſénat les leur eût généreuſement accordé. Mais c'étoient tous avantages qui tournoient également au bien public & particulier.

Dans la liſte des peuples & des villes que je produis, je marque le plus exactement qu'il eſt poſſible, la poſition des uns & des autres, auſſi-bien que le changement qui s'eſt fait à l'égard des villes qui ont été portées à quelque diſtance des lieux où elles avoient été d'abord bâties.

Je n'ai pû donner les mêmes éclairciſſemens ſur un petit nombre d'autres, que l'anonyme de Ravenne, la table de Peutinger, les itinéraires, & quelques écrivains Grecs & Latins fourniſſent. L'ortographe vicieuſe ſous laquelle elles ſont préſentées, embarraſſe nos meilleurs géographes. Je me ſuis donc contenté de faire ſur ce ſujet quelque choſe de plus que ceux qui m'avoient précédé. J'ai indiqué, ſinon l'endroit, du moins le quartier ou la contrée des Gaules, dans laquelle on doit chercher les places que je n'ai pû déterrer.

C'a été toute autre choſe à l'égard non ſeulement de quelques villes, dont on donnoit une fauſſe poſition, ou qu'on prenoit pour des villes entierement différentes, mais encore à l'égard d'un grand nombre des peuples des Gaules, ou qu'on ne connoiſſoit pas du tout, ou dont l'ancienne poſition étoit abſolument inconnuë, ou qu'on plaçoit fort mal. Tels étoient les *Chabilci*, les *Levomici Armorici*, les *Aulerci Brannovici*, les *Aulerci Diablintes*, les *Oſiſmii*, les *Tylangii*, les *Oſcidates*, les *Comboletri Antici*, &c. On trouvera dans l'article de chacun de ces peuples des lumieres, qu'on ne devoit peut-être pas attendre ſur des matieres qui juſqu'ici avoient paru n'en être pas ſuſceptibles.

Digitized by Google

J'espere qu'on sera encore satisfait de la découverte que j'ai faite de la véritable étenduë de cette grande jettée des Gaules, qui se détachant, pour ainsi dire, à droit & à gauche du continent, & n'y tenant que par le centre, s'avance bien avant dans l'Océan. Les Romains lui donnoient avec raison le nom de *presqu'isle*. Elle avoit deux points fixes, qui n'étoient point connus. Je me flatte de les avoir apperçus & indiqués.

Il est vrai que pour avoir une entiere connoissance de la *presqu'isle* ou *peninsule*, il faut encore lire les observations que j'ai faites sur les cités armoriques, parce que ces cités & la *peninsule* ont un rapport mutuel, en ce que rentrant partie les unes dans les autres, & la *peninsule* étant de sa nature toute armorique, les cités de ce nom jettent ensemble un jour qui reflue sur la *peninsule*. C'est par-là que l'on se convainc clairement que les Osismiens n'avoient point pour capitale Saint Paul de Léon, ni les Curiosolites Quimper, où Valois, Sanson, Cellarius, & tous les géographes du premier ordre les plaçoient : mais que les Osismiens résidoient à Quimper, & les Curiosolites à Courseult dans le diocèse de Saint-Malo.

C'est à la faveur du même secours, que j'ai déterré enfin les *Lemovices armoriques*. Les géographes que je viens de citer, étoient si éloignés de se persuader qu'il ait pû jamais y avoir des *Lemovices maritimes*, qu'ils effaçoient leur nom dans les écrits de César, ou le changeoient en celui d'un peuple imaginaire, qui n'avoit jamais existé. Misérable ressource de ceux qui ne pouvant pas délier le nœud gordien, prennent le parti de le couper.

La découverte des *Lemovices armoriques* m'a conduit de plein pied à une autre que je vais marquer ici, parce qu'elle peut servir de germe & de modele à une infinité d'autres semblables qui se présenteront à ceux qui voudront y apporter quelque attention. C'est que les Pictons étoient une branche des Lemovices, & par conséquent Lemovices eux-mêmes, & une extension des Lemovices méditerranéens. J'ai mis en son lieu cette vérité dans un tel point de clarté, qu'il suffira dans cet endroit d'une preuve, que je n'ai point encore mise en œuvre : sçavoir qu'il en étoit des Lemovices comme des Volces. Il y avoit deux sortes de Volces ; des Volces méditerranéens, & des Volces maritimes. Les Tectosages étoient les Volces méditerranéens, & les Arécomiques étoient les Volces maritimes. On peut même

Digitized by Google

même soupçonner que le terme d'*arécomique* vis-à-vis celui d'*armorique*, est, ou une inversion de nom, ou le fruit d'une dialecte, & qu'ainsi il a la même signification. Quoi qu'il en soit, car je n'affirme rien, personne ne fera difficulté de reconnoître que les Volces tectosages & les Volces arécomiques étoient sortis les uns des autres, & avoient la même origine. Ainsi, par la raison des semblables, on ne sçauroit disconvenir que les Lemovices & les Pictons n'ayent été en leur tems un même peuple, qui s'étant accrû, s'est partagé en deux, en méditerranéen & en maritime; que le méditerranéen a conservé le nom commun aux deux, & que le maritime a pris tantôt celui de Picton, & tantôt celui de Lemovice, comme Ptolomée en fait foi.

Je m'apperçois ici que Cellarius rejette la position qu'on peut donner à Amagetobria: *C'est perdre son tems*, dit-il d'après Cluvier, *que de tenter d'assigner en quel endroit des Gaules étoit cette place.*

Je ne suis nullement de son avis, & je soûtiens qu'il y a deux sentimens sur cela, qui paroissent approcher de telle sorte de la vérité, qu'elle est certainement attachée à l'un ou à l'autre. Je n'ose cependant opter; parce que je la vois tellement partagée, que j'attends le jugement du public pour me décider. Voici le premier, il est du géographe Sanson, tourné à ma façon.

Amagetobria, selon César *, étoit le lieu où Arioviste attiré par les Arvernes & les Séquanois, avoit abbatu toutes les forces des Eduens, & tout de suite celles des Séquanois & des Arvernes mêmes, & par-là celles de tous les peuples des Gaules. Or Ausone, faisant la description d'un village* de la Belgique, situé sur la Nave, par où il avoit passé, dit que « c'est à ce » village que les Gaulois reçurent autrefois un échec semblable à celui que les Romains avoient reçu à Cannes. Ce village est ancien, ajoûte-t-il; j'ai admiré les nouveaux murs » dont il est revêtu, & je me suis représenté tant de bandes » Gauloises, dont les champs d'alentour avoient été jonchés, » sans qu'il se fût trouvé personne pour verser des larmes sur » un si grand desastre. »

* *Lib. 1. c. 31.*

* *Mosel.*

Transieram celerem nebuloso lumine Navam,
Addita miratus veteri nova mœnia vico;
Æquavit latias ubi quondam Gallia Cannas,
Insletæque jacent inopes super arva catervæ.

Un village ancien & qui avoit un pont; un village qui avoit été renouvellé; un village où les Gaulois avoient anciennement fait une perte égale à celle des Romains à la journée de Cannes; un village qui avoit changé de nom au tems d'Ausone; un village enfin où le coup mortel que toutes les Gaules y reçurent, arrêta, suspendit les larmes qu'elles devoient verser. Ces traits sont toutes marques qui conviennent parfaitement à *Amagetobria*, & ne conviennent, ce semble, qu'à *Amagetobria* même.

La seule chose qui peut faire de la peine, c'est qu'on ne trouve nulle part qu'*Amagetobria* ait changé de nom. Mais combien y a-t-il de bourgs, de bourgades, de villes, de montagnes, de fleuves, & de rivieres dans l'Univers, qui ont changé de nom, sans que l'époque ou la cause du changement soit marquée dans aucun écrivain? D'ailleurs le changement du nom d'*Amagetobria* n'est-il pas clairement insinué dans le renouvellement de ses murs, ou plûtôt de tout le corps de la place? Arrive-t-il jamais qu'on renouvelle une ville, sans renouveller ou changer son nom?

Mais pourquoi, dira-t-on, placer *Amagetobria* sur la Nave, au voisinage du Rhin, & à une si grande distance du pays des Eduens? Je réponds que les Eduens, qui tenoient le premier rang dans les Gaules, ayant un intérêt particulier qu'Arioviste ne pénétrât point en des contrées où ils donnoient la loi, étoient allés au-devant de ce Prince pour lui en disputer ou fermer l'entrée. A quoi il faut ajoûter que les guerres des Eduens d'un côté, & des Séquanois & des Arvernes de l'autre, & dont les suites furent si funestes aux deux partis, se faisoient au voisinage du Rhin. La domination & le territoire des Séquanois & des Arvernes s'étendoient jusques-là (*a*), comme je suis en état de le prouver. Or c'est les avantages que les Eduens eurent dans ces cantons mêmes sur leurs ennemis, qui forcerent ces derniers à réclamer le secours d'Arioviste. Ce qui satisfait à toutes les difficultés qu'on peut faire, de quelque nature qu'elles soient.

Le second sentiment est celui des descendans des Séquanois; le voici dans tout son jour, d'après M. Dunod leur historien,

(*a*) Cela n'est douteux ni des Séquanois ni des Arvernes. Strabon, *livre IV. page 192. B.* dit des premiers, que le Rhin bornoit leurs terres du côté d'orient, comme le Dou les terminoit du côté d'occident. Le même géographe venoit d'assûrer qu'autrefois les Arvernes avoient étendu leurs conquêtes jusqu'à Narbonne, au territoire des Marseillois, & enfin jusqu'au Rhin. *Idem ibid. p. 191. C.*

Digitized by Google

page 91 : « Les Séquanois à l'aide des Germains avoient défait » ceux d'Autun en deux batailles, & taillé en pieces leur no- » blesse & leur cavalerie. La derniere de ces batailles s'étoit » donnée auprès d'Amagétobrie : *Quod prælium factum est Ama-* » *getobriæ*. C'est tout ce qu'en dit César dans ses Commentaires, » & l'on n'en trouve rien ailleurs : ce qui fait penser à Cluvier » qu'on tenteroit inutilement d'indiquer au juste cet endroit : » *De Amagetobriæ situ, nullum est apud Cæsarem, qui solus hujus* » *loci meminit, indicium. Proinde frustrà sunt, semperque erunt, qui* » *eum investigare laborent.* Je ne desespere cependant pas de l'in- » diquer, & de donner satisfaction sur ce point.

» Quand Sanson a placé Amagétobrie à Bingen sur la Nave, » un peu au-dessous de Strasbourg, il s'est fondé sur ce passage » d'Ausone :

Transieram celerem, nebuloso flumine, Navam,
Addita miratus, veteri nova mœnia vico ;
Æquavit latias ubi quondam Gallia Cannas,
Infletæque jacent, inopes super arva catervæ.

» L'on a été partagé sur le sens de ce vers : *Æquavit latias ubi* » *quondam Gallia Cannas*. Les uns ont soûtenu qu'il marque une » défaite des Romains, & les autres une bataille perdue par » les Gaulois. Sanson embrasse ce dernier parti ; & il conclut » que les Gaulois n'ayant point fait de perte plus grande qu'à » Amagétobrie, c'est à Bingen qu'il faut placer cette ville, » puisque Ausone y désigne une bataille aussi sanglante que » celle de Cannes.

» Il me semble que le poëte a seulement voulu marquer une » grande défaite auprès de Bingen dans les Gaules, sans dire » qui avoit été le vainqueur ; parce que dans le tems qu'il écri- » voit, le souvenir de cette action étoit si récent, qu'on en » connoissoit toutes les circonstances. Or nous trouvons que » quelques années avant qu'Ausone composât son poëme, l'em- » pereur Julien avoit remporté auprès de Strasbourg une vic- » toire signalée sur sept rois Allemans. Cette affaire ressembloit » assez à celle de Cannes, suivant la peinture qu'en font les his- » toriens : car ils disent qu'elle fut décisive : *unâ acie Germania* » *universa deleta est, uno prælio debellatum :* qu'après la bataille on » vit couler des ruisseaux du sang des ennemis ; & que leurs » corps entassés ressembloient à des montagnes : *Stabant acervi*

» *montium similes ; fluebat cruor, fluminum modo.* C'eſt apparem-
» ment pour cela que le poëte qui écrivoit peu de tems après,
» nous repréſente les cadavres des vaincus comme giſſans en-
» core ſur le champ de bataille :

Inſletæque jacent, inopes ſuper arva catervæ.

» Mais ce n'eſt ni à Bingen, ni en aucun endroit auprès du
» Rhin, qu'il faut chercher Amagétobrie. C'eſt dans les fron-
» tieres des Eduois & des Séquanois, qui avoient guerre entre
» eux, lorſque la bataille ſe donna. Les Allemans n'y étoient
* *Cæſ. lib. 1.* » que comme des troupes auxiliaires : *Factum eſt, uti ab Arvernis*
» *& Sequanis, Germani mercede accerſerentur.* Les Séquanois
» étoient les aggreſſeurs ; ils ont dû attaquer les Eduois chez
» eux, ou ceux-ci les prévenir en pénétrant dans leurs frontie-
» res. Mais il n'y a aucune apparence qu'ils ayent traverſé l'é-
» tat entier des Séquanois, où il y avoit des places fortes ſur
» leur route, pour aller aux Allemans juſques ſur le bord du
» Rhin, particulierement après avoir perdu une bataille : car
» celle qui ſe donna auprès d'Amagétobrie, étoit la ſeconde.

» La riviere de Sône ſéparoit les états d'Autun de ceux des
» Séquanois ; d'où je conclus que c'eſt ſur les bords de cette
» riviere, que fut donnée la bataille. Deux raiſons me détermi-
» nent encore à le croire. L'une, que Jules Céſar nous apprend
» qu'Arioviſte ſurprit dans cette occaſion les Eduois, qui l'ayant
» vû retranché long-tems dans des marais, avoient négligé de
» ſe tenir ſur leurs gardes. Cette circonſtance nous fait connoî-
» tre que les deux camps étoient ſur le bord d'une riviere ; &
» quelle autre riviere ſeroit-ce que la Sône, qui faiſoit la fron-
» tiere des deux partis ? La ſeconde eſt, qu'en langue Celtique,
» le paſſage d'une riviere s'appelloit *brive* ou *brige*, qui ſe dit
» en Allemand *brick* ou *bruck*. Le nom d'*Amagetobria* eſt com-
» poſé de ce mot & de celui de *mag* ou *mago*. C'eſt un autre
» terme Celtique qui eſt entré dans le nom de pluſieurs villes des
» Celtes & des Germains, comme *Rotomagus*, *Noviomagus*,
» *Juliomagus*, *Breucomago*, *Borbetomago*, *Druſomago*, *Neomago*,
» &c. Et il eſt à remarquer que toutes ces villes étoient ſur des
» rivieres : d'où je conclus que *mago* ſignifioit une ville ſur une
» riviere, & qu'*Amagetobria* vouloit dire la ville du pont ou du
» paſſage ; ou une ville ſur la Sône que Plutarque dit avoir porté
» le nom de *Brigulus* ; & quand *bria* ſignifieroit ſimplement une

Digitized by Google

» ville, comme le dit M. Menage dans ſes étymologies de la » langue Françoiſe, *Amagetobria* voudroit encore dire *la ville » ſur la riviere.*

» Voilà déja bien des indices pour trouver Amagétobrie. Ce » doit être une ville ſur la Sône, dans un lieu du paſſage du duché » au comté de Bourgogne. Joignez-y ce que dit Céſar, qu'A- » rioviſte s'étoit retranché dans des bois & des marais, & qu'il » n'avoit défait ceux d'Autun & leurs alliés, que parce qu'il » les avoit ſurpris. Or on rencontre toutes ces circonſtances » dans le terrain qui eſt entre l'Ognon & la Sône, auprès du » lieu où ces rivieres ſe joignent, & il convenoit qu'il y eut en » cet endroit une ville pour ſervir de barriere aux Séquanois, » du côté de Langres & d'Autun, qui n'en ſont pas éloignés.

» Il y a eu de tout tems un grand paſſage ſur la Sône à Pon- » tailler, pour entrer chez les Séquanois. C'eſt par-là que Louis » XIV. pénétra dans le comté de Bourgogne, quand il en fit » la conquête en 1668 & 1674, & qu'y étoit entré le Grand » Condé, quand il vint aſſiéger Dole en 1636. Un peu plus » bas, en tirant contre le confluent des rivieres de la Sône & » de l'Ognon, ſont les villages de *Dammartin* & de *Broie*. Saint » Julien qui écrivoit dans le XVI. ſiecle, nous aſſûre dans ſes » antiquités Bourguignones, que c'étoit une tradition ancienne » de ſon tems, qu'il y avoit dans ces lieux une grande ville : » & en effet l'on y a trouvé, & l'on y trouve encore tous les » jours, des fondations de murs, des médailles, des briques, & » d'autres reſtes d'antiquité Romaine.

» Il y a auprès de Broie un marais qui a pû ſervir à couvrir » l'armée d'Arioviſte; & c'étoit le meilleur poſte qu'il pût oc- » cuper pour reſter ſur la défenſive. Les Eduois qui avoient été » battus une premiere fois, raſſemblerent toutes leurs forces, » & firent monter à cheval leur nobleſſe pour prendre leur » revanche. Arioviſte qui étoit venu au ſecours des Séquanois, » & à qui le commandement avoit été déféré, poſté auprès » de Broie, pouvoit paſſer dans le pays ennemi, & défendre » en même tems celui des Séquanois, dont il tiroit la ſubſiſ- » tance de ſon armée, parce qu'il avoit ce pays derriere lui; » & cependant il étoit dans un lieu inacceſſible, ſon camp » étant entouré de deux rivieres, de bois, & de marais. C'eſt » ce qui fit que les Eduois n'oſerent l'attaquer, & qu'il trouva » enfin l'occaſion de les ſurprendre, & de remporter ſur eux

Digitized by Google

» la victoire la plus complette qui eût été remportée avant ce » tems-là dans les Gaules.

» Enfin le nom d'*Amagétobrie* reste encore en partie dans » celui de Broie, & l'on appelle *Moigte de Broie*, le marais qui » est auprès de ce lieu; d'où je conclus que c'est celui où étoit » située cette ancienne ville. L'importance de ce poste pour » contenir les Eduois vaincus, & s'assûrer des Séquanois dont » Arioviste avoit dessein d'occuper le pays, quoiqu'il y fût en- » tré comme leur allié, l'avoit probablement déterminé à y » laisser les Harudes qui servoient dans son armée; car il y a » au voisinage de Broie une montagne qu'on appelle mont Har- » dou, *mons Harudum*; & César dit dans ses Commentaires, que » ceux d'Autun se plaignirent à lui de ce que les Harudes qui » avoient été transportés dans les Gaules, faisoient le ravage » dans leur état *. Ils devoient être au voisinage, & plûtôt au » lieu où ceux d'Autun avoient été défaits, qu'ailleurs.

* *Cæs. de bel. Gal. lib. 1.*

» L'on peut m'objecter que Broie est sur la frontiere du pays » de Langres. Mais je réponds qu'il n'est pas éloigné de celle » d'Autun, qui commençoit à Saint-Jean-de-Lône; que les » Eduois avoient rassemblé leurs clients & les peuples de leur » faction, dont étoient probablement les Langrois leurs plus » proches voisins; & que les Séquanois ayant à se défendre » contre ceux de Langres comme contre ceux d'Autun, devoient » se poster auprès de celle de leurs villes qui étoit la plus pro- » che des uns & des autres, où ils étoient d'ailleurs à portée de » couvrir leur capitale & le centre de leur pays.

» Cependant si cette objection paroissoit assez forte pour » faire voir qu'Amagétobrie n'étoit pas à Broie; je crois qu'on » ne pourroit toujours placer cette ville que sur la frontiere des » Séquanois du côté d'Autun, dans le confluent du Doux & de » la Sône, ou un peu plus haut auprès des villages de Noire, » où il y a des vestiges d'antiquité *, & dont les campagnes » portent encore le nom de *champs des batailles*».

* *Découverte d'antres, p. 2. 193. 194.*

Le nom de *Broie* que porte un village qui a dû appartenir autrefois aux Eduens, ou du moins confiner avec leur territoire: le nom encore de *Moigte de Broie* qu'a conservé le marais qui avoisine ce village, sont des caracteres & des indices qui frappent, & dans lesquels on croit reconnoître l'*Amagetobria* de César. A l'égard des autres détails où M. Dunod est entré, je les regarde ou comme des hors-d'œuvres qui ne décident rien,

Digitized by Google

ou comme des notions contraires à l'hiſtoire. De ce genre eſt ce qu'il dit, que *quelques-uns ont ſoûtenu que le vers d'Auſone*,

Æquavit latias ubi quondam Gallia Cannas.

marque une défaite des Romains. Il eſt certain qu'aux tems antérieurs à l'arrivée de Céſar dans les Gaules, les Romains n'avoient pû y faire aucune perte, ni recevoir aucun échec, puiſqu'ils n'avoient pas encore pénétré dans la Gaule qu'ils appelloient *chevelue.*

C'eſt encore contre la foi de l'hiſtoire que les partiſans du ſentiment de M. Dunod tranſportent à Bingen la bataille que Julien gagna ſur les ſept Rois Allemans. Tous les hiſtoriens, ſans exception, aſſûrent en termes exprès, qu'elle fut livrée auprès de Strasbourg. (*a*)

D'ailleurs tant s'en faut qu'on puiſſe appliquer à la journée de Strasbourg le vers d'Auſone, *Æquavit latias ubi quondam Gallia Cannas*, qu'au contraire elle fut le ſalut des Gaules, & elles ſeules recueillirent tout le fruit de la victoire de Julien; puiſque ce Prince, à la faveur de la victoire, retira des mains des Germains les vaſtes conquêtes qu'ils y avoient faites, & fit avorter le projet que ces barbares avoient formé d'engloutir entierement les Gaules. D'autre part, ſi Auſone eût voulu marquer la défaite entiere des Allemans, auroit-il dit que c'étoit la Gaule plûtôt que la Germanie, qui avoit fait une perte irréparable? Et dans ce cas, le poëte auroit-il pû, avec quelque bienſéance, prendre la part qu'il a priſe à un tel événement? Ainſi, quoi qu'en diſe M. Dunod, Bingen a été & ſera toujours en poſſeſſion d'avoir été le théâtre d'un combat ſanglant, où les Gaules, & non la Germanie, ont eſſuyé un malheur ſemblable à celui que les Romains ont éprouvé à la journée de Cannes. C'eſt une vérité à laquelle on ne peut ſe refuſer, ſans contredire l'auteur reſpectable qui l'a tranſmiſe à la poſtérité. Savoir ſi Bingen & *Amagetobria* ont été originairement un ſeul & même lieu; c'eſt ſur quoi je n'oſerois prononcer. On doit toujours obſerver en paſſant que, ſi ces lieux ont été différens, on eſt forcé de regarder *Broie* & *Moigte de Broie* pour l'*Amagetobria* de Céſar, & alors la juſteſſe de l'application ſaute aux yeux de

(*a*) *In campis Argentoratenſibus.* Victor cap. 42. *Apud Argentoratum Galliæ urbem.* Eutrop. lib. X. *Magnæ Alamannorum copiæ apud Argentoratum oppidum Galliarum a Cæſare Juliano oppreſſæ.* Chron. Hieron. Ammian. Marcel. lib. XV. c. 11.

Digitized by Google

tout le monde. Mais en nous tirant d'un embarras, elle nous jette dans un autre ; car elle nous condamne à ignorer la nature & l'époque du desastre arrivé aux Gaules dans les plaines de Bingen.

Je ne pousse pas plus loin le détail des recherches que j'ai faites sur l'ancienne Géographie & Topographie des Gaules. Si je ne me flatte point dans l'idée que je m'en suis formée, elles renouvellent l'une & l'autre entierement. Ce qui peut en relever le prix, c'est qu'elles étendent les Gaules infiniment au-delà de leurs propres bornes. En effet elles placent *une Gaule inférieure* dans l'Illyrie, *une Gaule italique* dans la grande Grece, *une région immense de Gaulois* ou *Celtes* le long des côtes de la mer Baltique, sans parler de *la Gaule Cisalpine*, qui occupoit seule la moitié de l'Italie, ni de *la Galatie*, qui formoit en son tems le plus puissant empire de l'Asie mineure.

La surprise augmente quand on passe à la simple énumération des noms inconnus de Boïens, de Sénonois, de Cenomans, de Lingons, d'Insubres, de Venetes, de Bituriges, d'Helvétiens, de Vertocomores, de Caturiges, d'Aulerces, d'Ananes, de Trocmes, de Tolistoboges, de Tectosages, de Scordisces, de Gothins, de Bastarnes, & d'un autre grand nombre de peuples vraiment originaires des Gaules. On ne sçauroit assigner aucun coin reculé de l'ancienne Germanie, qui ne fût rempli de Gaulois. J'en dis autant de la Mœsie, de l'Istrie, de la Dalmatie, de la Sarmatie, des deux Pannonies, de l'Illyrie, de la Thrace, de la Macédoine, de la Grece, & de l'Asie mineure. Les Gaulois ont eu des établissemens fixes dans toutes ces régions. Aussi les noms des peuples, des villes, & des Princes ou Généraux, s'y présentent-ils marqués au coin d'une origine Gauloise ou Celtique ; ce qui prouve d'une maniere incontestable, en particulier de la Germanie, qu'elle a été peuplée par les Gaulois, & que le nom de *Celtique*, qui lui est quelquefois donné par les écrivains qui sont venus depuis le siecle d'Auguste, est postérieur de plus de six cens ans au passage de Sigovese au-delà du Rhin. Si les Allemans de nos jours, abandonnant les sentiers battus de leurs peres, s'obstinent à refuser de se rendre à une vérité si palpable ; ce sont des ingrats qu'il faut livrer aux ténebres Cimmériennes, dans lesquelles il leur plaît de s'envelopper & de s'enfoncer volontairement, jusqu'à ce que Diogene

gene, ſa lanterne à la main, découvre parmi eux l'homme qu'*il* cherchoit dans les places d'Athenes.

En attendant qu'ils ſe défaſſent du préjugé où ils ſont, que c'eſt la Germanie qui a peuplé les Gaules ; le principe ſur lequel ils ſe fondent, que *les premiers établiſſemens ſe ſont faits par terre*, & *que les hommes ont ſçû plûtôt marcher que naviger* ; ce principe, dis-je, n'a lieu qu'à l'égard des ſiecles qui ont ſuivi immédiatement le déluge, & pour les contrées au près & au loin qui tenoient à celle où l'Arche de Noé ſe repoſa, & ſi l'on veut, pour l'Aſie ſeule. Mais pour l'Europe, ſur-tout pour le nord de l'Europe, il ſuffit de rappeller ce qu'on ſçait des vaſtes régions dont il étoit compoſé dans le tems que les Gaules étoient habitées, & y portoient ces fréquentes colonies qui ont formé les peuples de notre Septentrion. Des deſerts immenſes, des forêts ſans fin, des chaînes de montagnes inſurmontables, des rivieres & des fleuves ſans fond, des lacs & des marais impénétrables, des terres ſtériles & incultes, le ſéjour des brouillards, des frimats, des neiges, des glaçons, des pluies, & des vents inſupportables ; en un mot l'horreur de la nature, & la région qui dévoroit ſes habitans. On voit, on conçoit même à-peu-près en quel tems les Gaulois ont peuplé la Germanie, & les facilités qu'ils ont eu de pouſſer toûjours plus avant, & d'arriver peu-à-peu juſqu'à la mer Glaciale. Mais on regarde comme abſolument impoſſible, que les premiers hommes qu'on dit avoir peuplé l'Europe par le Nord, ayent avant toutes choſes fait ſucceſſivement & de proche en proche le trajet en long & en large des épouvantables régions dont je viens de parler. Qu'on y faſſe attention. Ces hommes ſeroient morts dans la route ; ou ils ne ſeroient arrivés dans les Gaules, que plus de deux mille ans après qu'elles ont été peuplées ; & près de mille, après le départ des premieres colonies que les Gaules ont envoyées peupler les deſerts du Nord. L'alternative eſt preſſante, & réduit à l'abſurde le ſentiment des adverſaires.

D'ailleurs, ſi la Germanie avoit fourni aux Gaules leurs premiers habitans, les Gaulois auroient ſçû leur origine ; & s'ils avoient été capables de l'oublier, le voiſinage du Rhin n'auroit pas manqué de la leur remettre toûjours devant les yeux ; ſans compter que les Druides, qui avoient la clef de l'hiſtoire de la nation, en rafraîchiſſoient journellement la mémoire des particuliers. Nous ignorons des anecdotes qu'ils leur confioient ſur

me chose si intéressante. Tout ce qui en a transpiré, c'est que les Gaulois ou Celtes étoient les descendans de Dis; en conséquence ils comptoient par nuits, & non par jours. Il n'y a rien là qui marque une origine Germanique. Tout nous rappelle en Orient. Dis est sans doute le premier qui l'a abandonné pour peupler l'Occident. La méthode qu'il y a portée de compter par nuits, indique les premiers âges du monde, aussi-bien qu'une origine immédiate à celle des Patriarches mêmes, que tous les peuples de l'Univers reconnoissent pour leurs fondateurs. Les peuples d'au-delà du Rhin comptoient aussi par nuits: dès-là, preuve certaine qu'ils étoient originaires des Gaules, puisque une telle méthode est de la nature de celles qu'on suce avec le lait, & dont on hérite de ses peres.

Je ne presse pas les raisons qui se prennent de la ressemblance des mœurs, des coûtumes, des usages, des manieres du gouvernement, de la religion, & de la façon de vivre, de s'habiller & de combattre, qui étoit entre les Gaulois & les Germains. Elle est si parfaite, que la premiere pensée qu'elle fait naître, est que les deux peuples avoient une même origine & venoient l'un de l'autre; & voilà pourquoi les anciens qui ne remontoient pas si haut que nous, croyoient bonnement que les Germains n'avoient été ainsi appellés, que parce qu'ils étoient les freres des Gaulois. Je ne presse pas, dis-je, toutes ces raisons; on ne sçauroit s'y refuser: elles portent la conviction dans l'esprit. En voici une nouvelle: j'avoue qu'elle est d'un autre genre, & qu'elle n'est pas si forte: cela n'empêche pas qu'elle ne concoure à établir la même vérité. C'est la mesure itinéraire des Germains. Ils l'appelloient *raste*. Le raste étoit le double de la lieue Gauloise. Mais d'où vient un rapport si marqué entre la lieue Gauloise & la lieue Germanique? Pourquoi sur-tout cette derniere contenoit-elle deux lieues Gauloises justes? sinon, parce que les Gaulois passant des Gaules dans la Germanie, c'est-à-dire d'un pays où ils avoient été si resserrés, & où les terres étoient si rares, si cheres, à cause de la multitude des habitans, dans une autre où ils étoient au large, & où les territoires n'étoient pas bornés par l'emplacement d'aucun peuple. Les Gaulois, dis-je, proportionnerent la mesure des terres à la vaste étendue de celles dont ils se mettoient en possession, & conservant dans les choses qui étoient de leur institution toute l'analogie qu'elles pouvoient avoir avec celles de même na-

Digitized by Google

ture, qui étoient d'inſtitution de leurs ancêtres, ils prirent pour regle de leur meſure itinéraire celle des Gaules, & ainſi retinrent des traces ſenſibles de leur origine dans tous les établiſſemens qui en étoient ſuſceptibles.

Si l'on refuſe de ſe rendre à des raiſons contre la force deſquelles nul préjugé ne ſçauroit tenir; que peut-on oppoſer aux autorités de Strabon * & de Dion? Le premier écrit que les Gaules n'étoient ſéparées de la Germanie que par le Rhin, & qu'un ſi court trajet avoit donné lieu aux fréquentes tranſmigrations des Gaulois au-delà de ce fleuve. Enſorte, ajoûte-t-il, qu'ils s'y étoient rendus en foule, tantôt par bandes, tantôt par familles, & ſouvent en corps d'armée, ſur-tout quand ils avoient été chaſſés de leurs terres par l'invaſion ſubite de quelque ennemi qui les avoit ſurpris, & auquel ils n'avoient pû réſiſter.

* *Strab. lib. IV. p. 196. A.*

Dion * dit quelque choſe de plus; car il obſerve que ce n'étoit que depuis aſſez peu de tems que le Rhin ſervoit de bornes aux Gaules & à la Germanie; que cet événement avoit pour époque le tems auquel les peuples d'au-delà du Rhin avoient pris un nom différent de celui que portoient les peuples d'en-deçà; ce qui n'avoit pas toujours été, puiſqu'autrefois les uns & les autres étoient également appellés *Celtes*.

* *Lib. XXXIX. p. 147. B.*

Il eſt donc certain, 1°. que c'étoient les peuples des Gaules qui ſe ſont tranſplantés mille & mille fois au-delà du Rhin, & ont peuplé la Germanie; 2°. que les peuples de la Germanie reconnoiſſoient devoir leur origine aux Gaulois, puiſqu'ils ont porté leur nom juſqu'au moment que les Romains ont réglé que le Rhin ſerviroit de bornes à l'empire de ce côté-là. Mais en voilà aſſez touchant l'origine des Germains.

Nous venons de voir que la meſure itinéraire des Gaules étoit la lieue Gauloiſe. Elle étoit de tous les tems, & ſon uſage s'eſt conſervé juſqu'à la conquête des Gaules par les Francs ou François, qui venant immédiatement de la Germanie, lui ſubſtituerent le raſte, qui eſt à-peu-près la lieue Françoiſe. Il eſt vrai qu'environ cinq cens trente-huit ans auparavant, les Romains avoient introduit & établi l'uſage de leurs milles dans cette partie méridionale des Gaules qu'ils appellerent d'abord *Provincia*, & enſuite *Gaule Narbonnoiſe*. Comme c'eſt après avoir réuni à leur république cette vaſte province, qu'ils firent cette introduction, on ignore pourquoi ils ne la continue-

Digitized by Google

rent pas dans le reſte des Gaules, quand ils les eurent entierement aſſujetties. On préſume que c'eſt par diſtinction pour nos ancêtres, & peut-être même parce que la meſure itinéraire des Gaules leur parut plus fondée que celle de Rome.

Quoi qu'il en ſoit; car on n'a que des conjectures ſur un uſage, que les anciens n'ont pas voulu éclaircir, il y avoit deux meſures itinéraires dans les Gaules, la lieue Gauloiſe & le mille Romain. J'ai dit que la premiere étoit de toute antiquité, & étoit en uſage généralement dans toutes les Gaules. L'autre au contraire avoit ſon époque fixe(*a*), c'eſt-à-dire l'an 634 ou 635 de Rome, qui eſt le tems où les Romains ayant réduit en province cette contrée des Gaules dont nous venons de parler, y introduiſirent avec grand ſoin tous les uſages de la République, en particulier celui du mille Romain.

Ce mille, ſelon la ſignification du nom, contenoit mille pas: « Chaque mille, dit M. d'Anville*, étoit marqué par une pierre » ou colomne milliaire; ces colomnes étoient numérotées I. II. » III. &c. à commencer des villes principales, d'où eſt venu » l'uſage chez les Romains pour marquer les diſtances de dire *ad* » *primum*, *ſecundum*, *tertium lapidem*. Il eſt à remarquer même » que beaucoup de villages, ou moindres lieux, ont pris leur » nom de leur ſituation auprès de ces colomnes ainſi numéro- » tées. On rencontre en Italie des *terzo*, *quarto*, *quinto*, *ſeſto*, » *ſettimo*, & juſqu'à *decimo*; & on remarque que les lieux ainſi » dénommés, ſont conſtamment dans une ſituation convenable » à leur dénomination, par rapport à la principale ville des » environs. Mais cela n'eſt pas particulier à la ſeule Italie, & » notre France peut encore fournir des exemples de la même » choſe. On rencontre en Dauphiné un ſepteme & un dieme, » qui ſont dénommés préciſément *ſeptimum* & *decimum* dans les » actes du moyen âge; une quarte ou *quarta* (*leuca*) dans le » Hainau, près de Bavai, & qui eſt le *locus quartenſis* de la no- » tice de l'Empire, comme je l'établirai ailleurs; une quinte

* *Eclairciſſemens géograph. p. 4.*

(*a*) Cette époque ne regarde que la voie *Domitia*. Car je fais abſtraction d'une voie militaire que les Romains avoient fait conſtruire pluſieurs années auparavant depuis le Rhône juſqu'à Empurias. Elle étoit, dit Polybe, diſtinguée par milles de huit ſtades chacun. *Polyb. lib. III. p. 193.* Selon Strabon, cette voie avoit douze ſtades de largeur. Les Romains l'avoient extorquée des Liguriens après une guerre de 80. ans, occaſionnée par le refus que ces derniers leur avoient fait, de permettre à leurs flottes de relâcher ſur leurs côtes en allant d'Italie en Eſpagne. *Strabon, liv. IV. p. 203.*

Digitized by Google

» près du Mans, *quinta*; un *festas* ou festas près de Bourdeaux. Il » seroit superflu actuellement de citer un plus grand nombre » de lieux avec une semblable dénomination ».

La lieue Gauloise qui fut constamment en usage dans le reste des Gaules, même après que César en eut fait l'entiere conquête, contenoit un mille & demi Romain, ou quinze cens pas. C'est aussi sur des pierres ou colomnes milliaires qu'elle étoit marquée, avec cette circonstance particuliere que le plus souvent elle n'étoit point marquée, au lieu dequoi étoient gravés les milles Romains convenables. Quand le nombre des lieues étoit gravé, le nombre des milles Romains qui y répondoit, étoit aussi numéroté. Si au contraire la pierre ou colomne milliaire ne représentoit que des milles Romains, ces milles devoient certainement être pris pour des lieues Gauloises. « Il » faut, dit encore M. d'Anville*, qu'on soit prévenu une fois » pour toutes, que dans les itinéraires Romains les distances » qui concernent la Gaule, ou qui y sont renfermés, doivent » être prises sur le pied de lieues, & non comme de milles, » sans qu'il soit besoin de l'établir ou renouveller autant de fois » qu'il en peut être question dans la discussion du détail des iti- » néraires ».

* *Eclaircissemens géograph. p. 115.*

Les pierres ou colomnes milliaires sur lesquelles étoient gravées les lieues Gauloises & les milles Romains, étoient le long des quatre chemins publics, qu'Agrippa avoit fait faire, & qui avoient Lyon pour centre (*a*). Le premier traversoit les Cévennes, gagnoit l'Aquitaine, & finissoit au port des Santons, qui avoit Xaintes pour capitale. Le second aboutissoit au Rhin. Le troisieme conduisoit jusqu'à l'Océan par le Beauvoisis & l'Amiénois. Le dernier enfin passoit par Narbonne, & se terminoit aux côtes de Marseille.

Ces chemins partageoient les Gaules en quatre parties plus ou moins égales: la province Romaine, ou Gaule Narbonoise mise à part; parce qu'ayant été conquise soixante ou soixante-dix ans auparavant, elle formoit un état isolé qui avoit son chemin particulier. La construction de ces chemins ayant pour fin la sûreté publique, le transport des armées de quelques pro-

(*a*) Ainsi Lyon étoit à l'égard des chemins publics des Gaules ce qu'étoit le marché de Rome, *forum Romanum*, à l'égard des chemins publics d'Italie. Reste à sçavoir s'il y avoit dans la place publique de Lyon un milliaire d'or à l'instar de celui de Rome, où les quatre voies publiques des Gaules alloient aboutir. C'est ce qu'aucun ancien n'a marqué.

Digitized by Google

vinces en d'autres, la facilité du commerce, & la communication de toutes les villes entr'elles, ces chemins alloient tantôt en ligne directe, & tantôt comme en ziczac : en ligne directe, à l'égard des lieux intermédiaires & de proche en proche : en ziczac, à l'égard des villes capitales & principales des peuples compris dans la partie des Gaules, que ces chemins devoient parcourir & traverser. Aussi observe-t-on que les chemins s'avançoient en serpentant, & en déclinant alternativement de droit à gauche & de gauche à droit ; & comme quelques-unes des villes principales étoient assez souvent éloignées de la ligne que les chemins publics devoient suivre ou décrire, on entoit sur les grands chemins des chemins particuliers qui conduisoient à ces villes, & joignoient à toutes les autres. Par-là on voit que les chemins particuliers n'étoient que de simples branches des grands chemins, & qu'ils étoient d'abord en petit nombre : mais l'utilité qu'on en retira parut si grande, que les villes les multiplierent à l'envi les unes des autres ; & comme elles eurent soin de les faire sur le modele des grands chemins, les chemins particuliers passent aujourd'hui pour de grands chemins dans l'esprit de ceux qui ne savent pas discerner les uns des autres. Au reste la multiplication des chemins particuliers rend raison du grand nombre des grands chemins qu'on découvre tous les jours avoir abouti à une même ville.

Ainsi il n'est pas surprenant qu'on prenne quelquefois les chemins particuliers pour les grands chemins ; les uns & les autres étoient parfaitement semblables, & étoient ornés de ces cippes sur lesquels j'ai dit qu'étoit marquée la distance des lieux, ou par des milles Romains, ou par des lieues Gauloises, avec les restrictions que j'ai eu soin d'indiquer, auxquelles il faut joindre encore celle-ci. C'est qu'il y avoit deux sortes de lieues Gauloises : l'une étoit en usage dans les trois parties des Gaules dont nous avons parlé, & contenoit seulement quinze cens pas Romains ; l'autre étoit employée dans la Gaule *Bracchata* ou Narbonnoise, & étoit composée de quatre mille (*a*) de ces mêmes pas. Je dois cette observation à Bouche, qui assûre dans son Histoire de Provence *, qu'il la devoit lui-même à l'iti-

* *Tom. 1. p. 128.*

(*a*) M. Astruc a fait la même observation, avec cette réserve, qu'il prétend que dans le bas-Languedoc les milles sont d'un quart de lieue juste : au lieu qu'ils sont plus petits dans le haut-Languedoc. « Peut-» être, dit-il, que les lieues y sont aujourd'hui un peu plus grandes que dans le » bas-Languedoc ». *Mémoires de Langued. p. 90.*

néraire d'Antonin & à la table de Peutinger, dont l'examen lui avoit fait connoître qu'il falloit quatre milles Romains pour faire une lieue de ces cantons. Ce qu'on peut confirmer par la comparaiſon de ces mêmes lieues avec celles de France, qu'on trouve n'être en effet que la moitié des premieres. J'ajoûte en derniere analyſe les lieues d'Eſpagne : les Savans * reconnoiſſent que ces lieues étoient auſſi de quatre milles Romains. Or ces lieues n'étoient autres que celles que les Gaulois avoient portées en Eſpagne, quand ils allerent s'y établir. Ce qui donne à entendre que les Gaulois, qui paſſerent en Eſpagne, & y furent honorés du nom de Celtiberes, étoient de l'ancienne Celtique ou Gaule *Bracchata*, appellée par Auguſte *Narbonnoiſe*.

* *Gruter Inſcrip.* *p.* 156.

Je ne perdrai point le tems à m'étendre ſur les ſources d'où j'ai tiré la liſte des peuples, des villes, des cités, des montagnes, des rivieres, des fleuves, des bourgades, des forteresſes, & autres lieux des Gaules que je donne aujourd'hui. Il n'eſt perſonne entre ceux qui ont remonté aux ſiecles paſſés qui ne m'ayent prévenu, & ne conviennent que c'eſt des Hiſtoriens, des Géographes, des Itinéraires, des Inſcriptions, & même de toutes ſortes d'auteurs Grecs & Latins ; car pour peu qu'on y faſſe attention, on trouvera que les écrits des Philoſophes & des Naturaliſtes mêmes, m'ont fourni pluſieurs articles, qu'on ne s'étoit jamais aviſé d'y chercher.

Comme l'objet de cet Ouvrage ne ſe borne pas à l'Hiſtoire des Gaules, & qu'il comprend encore les conquêtes & les établiſſemens que les Gaulois ont fait en tant d'endroits de l'Europe & de l'Aſie, j'ai auſſi raſſemblé les noms des principales villes & provinces étrangeres où la valeur de nos ancêtres les a conduits, & où ils ont donné des loix. Il ne faut pas s'attendre que ces noms ſoient corrects, ainſi que je l'ai dit & que je le répete. Un grand nombre des uns & des autres ſont défigurés. C'eſt le ſort des lieux qui n'ont pas été généralement connus, & qui ont paſſé par les mains des copiſtes ignorans. Leurs noms ont été mal lus & plus mal écrits. Sans compter que la nature des tems & des climats ne permettant pas que la prononciation ſoit la même par-tout & en tout tems, ces noms ne nous ont été rendus qu'avec les vices de la prononciation de ceux qui nous les ont tranſmis en des tems différens & éloignés les uns des autres. L'inconvénient après tout n'eſt pas ſans quelque reſſource, puiſqu'il eſt compenſé par l'avantage que nous avons

Digitized by Google

de trouver dans ces mots une partie de la prononciation de nos peres.

Je rappelle ce que j'ai dit plus haut, que les diocèses ecclésiastiques ont eu la même étendue que les diocèses civils des premiers tems, ou avant la prédication de l'Evangile. Le principe est vrai avec les modifications que j'y ai apportées: mais il n'est recevable qu'à l'égard des diocèses répandus dans les plaines des Gaules, & non de ceux qui ont été formés à leurs extrémités, dans les Alpes & dans les Pyrenées. Les extrémités des Gaules aussi bien que les parties des Alpes & des Pyrenées, que les Gaules engloboient, étoient remplies de milliers de peuples Gaulois, tous indépendans les uns des autres, & qui dès-là formoient des cités, & par conséquent des états civils. La plûpart de ces cités ou diocèses n'avoient pas souvent une lieue d'étendue en tout sens. C'est ce qu'on infere avec fondement de la position des peuples, dont les inscriptions nous donnent le dénombrement, principalement les trophées d'Auguste & de Pompée. Le trophée du premier étoit érigé sur les Alpes, & celui du second sur les Pyrenées. Il seroit aussi inutile qu'ennuyeux de les rapporter. On peut les voir dans Pline. Je dirai seulement que les seuls peuples des Alpes, depuis la mer supérieure jusqu'à la mer inférieure, étoient au nombre de soixante. Comme donc, ainsi que je viens de le dire, tous ces peuples formoient des états civils séparés, & qu'il s'en faut bien que les terres que ces peuples occupoient, ayent donné un aussi grand nombre de diocèses ecclésiastiques, il est visible qu'à l'égard de ces peuples, & des autres que je viens de marquer, l'étendue des diocèses ecclésiastiques n'a pas été la même que celle des diocèses civils, puisqu'on trouve qu'en ces quartiers un diocèse ecclésiastique a été de son tems composé de plusieurs diocèses civils, qui étoient limitrophes.

Je finis en donnant la signification de quelques mots singuliers, que les itinéraires employent pour désigner plus particulierement les lieux qu'ils indiquent.

Ad finem, *ad fines*, *fines*, &c. confins du territoire d'un peuple, au-delà desquels on entroit dans le territoire d'un autre.

Ad sextum, *ad nonum*, *ad duodecimum*, &c. lieu qui étoit à six, à neuf, à douze milles, ou à six, neuf, douze lieues Gauloises de la capitale dont il dépendoit. Dans le discours précédent j'ai marqué en quels endroits des Gaules les milles Romains

mains doivent être pris pour des lieues Gauloiſes.

Ala, mot qui marque un lieu où il y avoit en garniſon l'aile de légion.

Civitas, capitale d'un peuple.

Ad Jovem, *ad Martem*, *ad Martis*, &c. lieu auquel un temple de Jupiter, de Mars, ou de quelque autre Dieu, donnoit ſon nom; & ce temple étoit ſouvent ou à la porte ou au faubourg de quelque ville.

Conſtantia, *vetera*, &c. lieux où les Romains avoient des camps.

Manſio, couchée; c'eſt de ce mot Latin que vient le François *maiſon*.

Mutatio, lieu qui répond à nos poſtes, & où l'on changeoit de chevaux, d'équipages, & de relais.

Plagia, lieu maritime où il y avoit une plage.

Vicus, bourg, bourgade.

Gradus, lieu maritime où il y avoit des degrés pour monter dans les vaiſſeaux.

Meſures itinéraires tirées des Eclairciſſemens géographiques de M. d'Anville, page 162.

Mille Romain ancien, *755 toiſes 3 pieds.*

Stade Grec ordinaire, faiſant la huitiéme partie du mille Romain ancien, *94 toiſes 2 pieds 8 pouces.*

Stade ſur le pied de 10 pour un mille, *75 toiſes 3 pieds 4 pouces.*

Stade Grec ou Macédonien, *54 toiſes 2 pieds 5 pouces.*

Lieuë Gauloiſe évaluée 1500 pas Romains, ou mille commun d'Angleterre, *1133 toiſes un pied & demi.*

Mille employé par les Romains dans la Grande-Bretagne, renouvellé par Henry VII. roi d'Angleterre, *826 toiſes.*

Raſte Germanique ou lieue commune de France, compoſée de deux lieuës Gauloiſes, *2266 toiſes 3 pieds.*

Lieuë Françoiſe ſur le pied de 3000 pas géométriques, *2500 toiſes.*

Lieuë d'Eſpagne compoſée de 4 milles Romains, dont l'étenduë convient à la grande lieuë de France, *3022 toiſes.*

Grande lieuë d'Eſpagne évaluée 5 milles Romains, *3777 toiſes & demie.*

DICTIONNAIRE
TOPOGRAPHIQUE
DES GAULES.

A

AAR, l'Aar, riviere principale de la Suiſſe, qui eſt auſſi quelquefois appellée *Arar*.

Aballo, (Itin. Ant.) Avalon, ville de Bourgogne dans l'Auxois, ſur le Couſin, riviere qui va ſe jetter dans la Cure.

Abaricum, (Marcian. Heracl.) Bourges. Voyez *Avaricum*.

Abate : c'eſt l'anonyme de Ravenne ſeul, qui parle de cette ville : or il eſt à remarquer qu'il en fait mention en un autre endroit ſous le nom de *Buget*, & la place dans la Septimanie.

Abinnio, que l'anonyme de Ravenne met dans la Bourgogne, Avignon, capitale du Comtat Venaiſſin, ſur le Rhône. Voyez *Avenio*.

Abiolica, Pontarlier. Voyez *Ariarica*.

Aborigines, les Aborigénes; c'eſt le premier nom qu'ont porté anciennement les peuples des Gaules ; & qu'ils ne quitterent que pour prendre celui de *Celtes*, qui étoit le nom propre d'un de leurs rois, que la douceur de ſon gouvernement & ſes autres vertus rendoient auſſi aimable aux yeux de ſes ſujets que cher à leur cœur : *Timagenes & diligentia Græcus & lingua, hæc quæ diù ſunt ignorata collegit ex multiplicibus libris ; cujus fidem ſecuti, obſcuritate dimota, eadem diſtincte docebimus & aperte. Aborigines primos in his regionibus quidam viſos eſſe firmarunt, Celtas nomine regis amabilis, & matris ejus vocabulo Galatas dictos. Ita enim Gallos ſermo Græcus appellat.* Les Aborigénes ont paſſé en Italie dès les tems les plus reculés, & l'ont peuplée avec les Sicules, les Ombriens, les Teutons, les Volces, les Arvernes, les Liguriens, & autres peuples vraiment Gaulois. Ce qui a diſtingué les Aborigenes, c'eſt qu'ils ont été les ancêtres des Romains, & que leur nom étoit vraiment Celtique.

Ammian. Marcellin. lib. XV. c. 9. pag. 50. 51.

Abrincatui, peuple de la Celtique, qui avoit *Ingena* pour capitale, à laquelle dans la ſuite il donna ſon propre nom, dont nous avons fait Avranches. La notice des dignités de l'empire place le préfet des ſoldats de Dalmatie ſur le territoire de ceux d'Avranches.

Digitized by Google

Abrincatæ, *civitas Abrincatum*, l'Avranchinois dans la seconde Lyonnoise.

Abucini portus. (Notit. Provin.) Dans les autres notices on lit *portus Bucini*, ou *portus Ubicini*, entre les Lingons & le mont Jura. Dunod, dans l'hiſtoire des Séquanois, dit que c'eſt le *Port ſur Saône*, dans le bailliage de Veſoul; « car, dit cet hiſtorien, page 31, » nous liſons dans les leçons de l'office de S. » Vallier, que l'égliſe de Beſançon fait le huit Octobre, & » qu'elle a tirées d'une ancienne vie de S. Urbain, que Saint » Vallier, archidiacre de Langres, ſe retiroit au mont Jura par » la province Séquanoiſe, pour fuir la perſécution des Van- » dales: mais qu'ayant été ſurpris par ces barbares au port » Abucin, ils lui firent ſouffrir le martyre: *In Sequanos venit,* » *ad portum Buccinum; quod oppidum jam tunc occupaverant bar-* » *bari.* Ce ne peut être, ajoûte M. Dunod, qu'à Port ſur Sône, » qui n'eſt pas éloigné de la ville de Langres, dans la paroiſſe » duquel il y a un village qui porte le nom de S. Vallier, & » une chapelle dédiée à ce Saint, bâtie dans l'endroit où l'on » dit qu'il fut martyriſé ». Le même hiſtorien, en confirmation de ſon ſentiment, dit page 209, qu'on lit dans l'ancien calendrier de Beſançon: *10 kal. Nov. apud Caſtrum Bucinum S. Valerii archid. Lingon.*

Acaunum, S. Maurice en Vallais, célebre par le martyre de la légion Thébaine & du Saint dont elle porte le nom. C'étoit la capitale des *Nantuates*, poſé qu'il eut la même poſition que *Tarnaias* & *Tarnadas*, dont parlent la Table de Peutinger & l'Itinéraire d'Æthicus.

Accion, vaſte étang formé par le Rhône, un peu au-deſſus de ſon embouchure, auquel les Grecs, c'eſt-à-dire les Phocéens, avoient donné ce nom. *Avienus*, *ora marit. v. 677.*

Acitavones, (Plin. lib. III.) peuple des Alpes Greques, qu'on croit être le même que les *Centrones*, qui formoient le dioceſe de Tarentaiſe, entre le grand & le petit Saint Bernard. *Bouche*, *p. 102.*

Acronius Lacus, (Mela, t. 3. 5.) lac un peu au-deſſous de celui de Conſtance, au travers duquel paſſe le Rhin. La Martiniere le prend pour le lac de Conſtance même.

Acunon, que l'anonyme de Ravenne met dans la Bourgogne, & que l'Itinéraire d'Antonin appelle *Acunum manſio*. Baudran croit que c'eſt *Ancone* en Dauphiné, auprès de Montelimar,

Digitized by Google

dans le Valentinois. Bouche, *p. 133.* prétend que c'eſt Montelimar même, il ſe trompe; cette place appartenoit aux Cavares, elle étoit entre Orange & Valence.

Acuſio, colonie, *Ptolem. t. II.* Ancone dans le Dauphiné, ville autrefois des Cavares, entre Valence & Orange; c'eſt aujourd'hui un bourg. Voyez *Acunon.*

Ad Centenarium, (Tabul. Peut.) M. de Marca dit que c'eſt la même place que l'Itinéraire appelle *ad Centuriones*, qui eſt aujourd'hui *Ceret*, petite ville dans le Rouſſillon, au pied des Pyrénées, à un demi-quart de lieuë de la riviere du Tec, à cinq lieuës de Perpignan.

Ad Centuriones. Voyez *ad Centenarium.*

Ad Duodecimum, lieu dans l'iſle des Bataves, qu'on ne connoît point, *Tab. Peuting.* Autre lieu ſemblable ſur le chemin d'Autun à Auxerre. Autre lieu de même nom dans les Alpes Cotties, à douze milles de Suſe; Saint Raphe, ſelon Cluvier.

Ad Finem, (Itin. Ant.) ville de l'ancienne Belgique, qui confinoit avec la Rhétie; Valois dit qu'elle s'appelle aujourd'hui *Pfin anoder Thur.* M. Bochar l'appelle ſimplement *Pfyn*, & dit qu'elle a été toujours de l'ancienne Helvétie, qu'elle ſéparoit de la Rhétie. C'eſt un village auprès du lac de Bregents.

Ad Fines, (Itin. Ant.) lieu à onze mille de Gap. Cluvier croit que c'eſt Veillane, entre Suſe & Turin.

Ad Fines, (Itin. Anton.) dans l'Armorique, en allant de Coutances à Rennes.

Ad Gradus, (Itin. Ant. & Ammian. Marcel. lib. XV. c. 11.) les gras ou embouchures du Rhône. Ce lieu a été ainſi appellé, ſur ce qu'il y avoit des eſcaliers où on deſcendoit du mole dans les vaiſſeaux.

Ad Horrea, (Itin. Ant.) lieu entre Antibes & Fréjus. On croit que c'eſt la ville de Graſſe.

Ad Jovem, (Itin. Hieroſ.) lieu à ſept lieues de Toulouſe en venant de Bourdeaux.

Ad Lulliam, (Tab. Peut.) village appellé Argoulles, ſur la rive de Lautie en Picardie, dans le territoire des *Ambiani* ou Amienois.

Ad Martem, *Martis*, *ſtatio Martis.* M. d'Anville, dans ſon Analyſe géographique, *pag. 32.* dit que c'eſt un lieu des Alpes Cotties, appellé *Aulx.*

Ad Nonum, Montgiſcard dans le haut-Languedoc, à neuf milles de Toulouſe. *Itin. Burdigal.*

Digitized by Google

Ad Publicanos, (Itin. Anton.) l'Hopital, village de la Gaule Narbonnoiſe, vis-à-vis de Conflans, de l'autre côté de l'Iſere, & par conſéquent aujourd'hui dans la Savoie.

Ad Pyrenæum, (Itin. Ant.) col de Pertus dans les Pyrenées.

Ad Sextum, lieu de l'Aquitaine à vingt-huit lieues Gauloiſes de Toulouſe en venant d'Auch.

Ad Silanum, (Tab. Peuting.) lieu ſur la route de Rhodez à Javoulx, capitale du Gévaudan, peut-être ſur la riviere de Lot.

Ad Stabulum, (Itin. Ant.) Boulou dans la Gaule Narbonnoiſe, entre Narbonne & le col de Pertus, à quinze milles de ce dernier lieu.

Ad Triceſimum, à huit milles de Carcaſſonne en allant à Narbonne. *Itin. Ant.*

Ad Turrem, Tourves, avec titre de Marquiſat, au ſud-eſt de S. Maximin en Provence. *La Martiniere.*

Ad Viceſimum, (Itin. Burdig.) lieu à vingt milles de Toulouſe, ſur la route d'Arles.

Ad Vigeſimum, Cabanes de Fitor, au bord d'un étang, à la vûë de Leucate dans le Rouſſillon.

Adanates, (Arc. ſecus.) peuples des Alpes Cotties, que Pline appelle *Edenates*. La Bâtie ſoupçonne que leur pays étoit ſitué où eſt aujourd'hui *Seyne*, que les anciens appellent *Sedena*.

Adua, (Strab. IV. p. 24.) l'Adda, riviere de Suiſſe & d'Italie, qui avant de ſe décharger dans le Pô, traverſe la Gaule Ciſalpine.

Aduaca Tungrorum, capitale des peuples appellés *Tongres*, dans la baſſe Germanie. Il y a de mauvaiſes éditions de l'Itineraire d'Antonin qui portent, *ad Vaga Tuncrorum.*

Aduatici, peuples de la Belgique. Voyez *Atuatici.*

Adunicates, (Plin. III. 4.) peuples qui étoient aux environs de Digne, ville de Provence.

Ædua, la ville d'Autun, capitale des Eduens.

Ædui, *Edui*, *Hedui*; c'eſt ainſi que ce nom ſe trouve écrit en différens auteurs; les Eduens peuple de la Celtique, qui avoit *Bibracte* pour capitale, aujourd'hui Autun. Ils étoient très-anciens dans les Gaules, puiſqu'ils avoient accompagné Bellovéſe en Italie vers l'an 154. de la fondation de Rome. Les Eduens, au rapport de Céſar & de tous les anciens, ont toûjours tenu le premier rang dans les Gaules, même avant qu'ils euſſent fait alliance avec les Romains. En conſéquence

Digitized by Google

le Sénat les a souvent honorés du nom de freres, de parens & d'alliés de la république; sur quoi Tacite observe qu'entre tous les peuples Gaulois les Eduens étoient les seuls qui avoient merité d'être appellés freres des Romains. C'est aussi pour cela, ajoute-t-il, qu'ils ont été le premier peuple d'en-deçà des Alpes, dont les sujets ont été admis au nombre des sénateurs.

Strabon dit que les terres des Eduens étoient renfermées entre le Dou & la Saône; mais Adrien de Valois prouve qu'elles s'étendoient depuis la Saône jusqu'à l'Allier. Leur alliance avec les Romains étoit faite avant l'an 628. de Rome, puisque cette même année les derniers passerent les Alpes pour venir au secours des premiers. C'est encore les Eduens qui attirerent César dans les Gaules, & qui servirent à ce général de prétexte d'en faire la conquête entiere.

Ils avoient pour cliens les *Segusiani*, les *Ambivareti*, les *Aulerci Brannovices*, & les *Senones*. Les *Bellovaces*, selon le témoignage de César, ne se sont jamais départis de l'amitié des Eduens, ni de la fidélité qu'ils leur devoient: mais on n'en doit pas conclure qu'ils fussent leurs cliens. Il n'en est pas de même des Boïens. C'étoit un peuple originaire de l'Aquitaine, qui ayant été chassé de la Pannonie, où il s'étoit transplanté, se joignit aux Helvetiens, qui avoient formé le projet de s'établir dans l'intérieur des Gaules, & fut défait avec eux. Après la défaite des uns & des autres, les Eduens placerent les Boïens dans un canton de leur dépendance entre la Loire & l'Allier; en vertu de cette générosité les Boïens leur furent soumis.

Tite-Live nous apprend que plusieurs siécles avant l'entrée des Romains dans les Gaules, un peuple client ou branche des Eduens appellé *Insubres*, étoit allé s'établir dans cette partie d'Italie qui prit d'eux le nom d'*Insubrie*. Sans doute que tout le corps des Insubres franchit les Alpes; car on ne trouve nulle trace de ce peuple dans les Gaules. Nonobstant cela M. d'Anville ne laisse pas de conjecturer avec fondement, que la position du pays de ce peuple étoit originairement entre Feurs & Lyon, c'est-à-dire, au centre du territoire des Séguſiens.

La forme du gouvernement des Eduens étoit l'aristocratie. Ils éliſoient tous les ans un magistrat qui avoit une puissance royale, avec cette reserve, qu'il ne lui étoit pas permis de sortir de l'enceinte de ses états. On l'appelloit *Vergobret*. Si dans l'élection les voix étoient partagées entre deux concurrens,

Digitized by Google

celui-là étoit Vergobret qui avoit les suffrages des Druïdes.

L'autorité, la puissance & la réputation des Eduens n'ont guere duré que jusqu'à la conquête des Gaules par les Romains : depuis cette époque ils n'ont fait que décheoir.

La notice des dignités de l'empire place à Autun une manufacture de cuiraſſes.

Æduorum pagus, canton des Eduens. Je viens de dire dans l'article précédent, que plusieurs siécles avant celui de César il y avoit eu dans les Gaules un canton de ce nom, & que M. d'Anville l'avoit enfin découvert. C'eſt à la faveur d'un *Mediolanum*, que la table de Peutinger le place entre Rouanne & Feurs. M. d'Anville prouve que ce *Mediolanum* a été transposé par les copiſtes, & qu'il a dû être mis entre Feurs & Lyon. Après quoi cet habile géographe parle ainſi : « le *Mediolanum* » dont on vient de parler, & qui ſe trouve ainſi fixé entre Lyon » & Feur, donne le moyen d'expliquer un endroit de Tite-Live » qui ne paroît pas ſans difficulté ; c'eſt au cinquiéme livre de » la premiere décade. L'hiſtorien décrivant la premiere inva- » ſion des Gaulois Celtes en Italie ſous la conduite de Bello- » véſe, & qui arriva dans le tems que Tarquin l'ancien régnoit » à Rome, dit que les Celtes de cette expédition étoient ſortis » des peuples *Bituriges*, *Arverni*, *Senones*, *Hedui*, *Ambarri*, » *Carnutes* & *Aulerci* : il ajoûte ; *ipſi* (*Galli*) *Taurino ſaltu invias* » *Alpes tranſcenderunt ; fuſiſque acie Tuſcis haud procul Ticino flu-* » *mine, quum in quo conſederant, agrum Inſubrium appellari au-* » *diſſent, cognomine Inſubribus pago Heduorum, ibi omen ſequentes* » *loci, condidere urbem, Mediolanum appellarunt.* Les Gaulois » paſſerent les Alpes dans la partie de ces montagnes, qui eſt » voiſine des peuples *Taurini* (de Turin), défirent les peuples » *Tuſci* (ou Toſcans) près du Téſin, & ayant appris que le » territoire où ils étoient poſtés ſe nommoit le pays des *Inſu-* » *bres*, nom que portoit un canton des *Hedui*, tirant un heu- » reux préſage du nom du pays, ils y bâtirent une ville & la » nommerent *Mediolanum*.

Eclairciſſemens ſur l'anc. Gaule, p. 421.

» Le nom *Mediolanum* eſt purement Celtique, & on n'en » ſait pas plus la vraie ſignification que de ceux-ci *Mediloma-* » *trici* & *Metioſedum*, qui ont le *medio* ou *metio* commun avec » le premier. Pluſieurs lieux de la Gaule portoient le nom de » *Mediolanum* : on trouve *Mediolanum Santonum* (Saintes), » *Mediolanum Eburovicum* (Evreux), *Mediolanum* chez les Bi-

Digitized by Google

» turiges (Château-Meillan en Berri), & un autre *Mediolanum* » que l'Itineraire d'Antonin marque sur la route de *Colonia-* » *Trajana* à *Colonia-Agrippina*. Les Gaulois avec leurs colonies » avoient même porté ce nom dans la Grande-Bretagne..... » Le *Mediolanum* étant une dénomination propre aux Celtes... » On ne voit pas pourquoi les Gaulois auroient nommé *Medio-* » *lanum* la nouvelle ville qu'ils fonderent en Italie, sur ce qu'elle » se trouvoit située dans un canton qui portoit le nom des *In-* » *subres; omen sequentes loci, condidere urbem, Mediolanum ap-* » *pellarunt:* & quel rapport peut-il y avoir entre le nom de *Me-* » *diolanum* & celui des Insubres?

» Mais la difficulté disparoît, si les Insubres de la Gaule » avoient aussi une ville nommée *Mediolanum*, & rien n'em- » pêche de le supposer. Ces *Insubres* de la Gaule étoient un » *pagus* ou canton du peuple *Ædui*, & le *Mediolanum* qui donne » lieu à cette digression, étoit situé dans l'ancien territoire des » *Ædui*, puisqu'il est placé dans le pays des *Segusiani*, qui » comme on sçait étoient *clientes*, sujets des *Ædui*. Aussi Pto- » lomée parlant de Lyon située chez les *Segusiani*, la qualifie- » t-il de ville des Eduens.

» Puisque d'un côté les Insubres étoient *pagus Æduorum*, & » que de l'autre notre *Mediolanum* se rencontre *in Æduis*, ne » peut-on pas mettre en-avant que ce *Mediolanum* étoit la ville » des Insubres, & avec d'autant moins de difficulté, que le *pa-* » *gus* des Insubres jusqu'à présent n'a point été fixé? »

Æduſii, (Steph. Byzant.) peuples limitrophes de la Celtique qu'on ne connoit pas autrement, & qu'on pourroit avoir confondu avec les Eduens.

Ægircius, riviere qui coule des Pyrenées, arrose Auch, Lectoure, & va se perdre dans la Garonne.

Ægitna; nous devons la connoissance de cette ville à Polybe, *de Legat. pag. 962.* cet historien dit que sur les plaintes portées à Rome par ceux de Marseille, des dégats que les Oxybiens & les Déciates, Liguriens de leur voisinage, faisoient dans leur territoire, le Sénat envoya vers ces peuples des députés qui prirent terre au port d'Ægitna, ville des Oxybiens: que les Liguriens de la place attaquerent ceux de la suite des députés qui étoient sortis de leurs vaisseaux; qu'ils en tuerent quelques-uns; qu'ils prirent leurs équipages, empêcherent les autres de faire leur descente, & les forcerent de se retirer à Marseille; que

que sur cette nouvelle le Sénat envoya contre ces Liguriens une armée, qui après avoir traversé l'Apennin fit le siége d'Ægitna, prit cette ville, fit esclaves tous les habitans, & envoya à Rome chargés de fers ceux qui avoient violé le droit des gens dans la personne des députés Romains. En conséquence le consul Q. Opimius triompha l'an 599.

Bouche, dans son histoire de Provence, croit qu'Ægitna doit être ou le port de Theoulé, ou le village de Napoule: *pag. 167.*

Ægones, (Polyb. l. II. p. 105.) peuple des Gaules transplanté en Italie en-deçà du Pô, entre les *Senones* qui étoient au bord de la mer, & les *Boii*, en tirant vers *Hadria*. Il faut lire *Lingones*; c'étoit une colonie de Langrois.

Æmines, (Itin. Ant. marit. Cassis,) village où il y a un port appellé *Port Miou*. Bouche, *p. 160.*

Aëria, ville de Dauphiné, *Strab. lib. IV.* Comme elle étoit à l'entrée des Gaules en venant d'Italie, dans le style figuré elle marquoit toute la Gaule: *Aërias Alpes, id est Italiam. Et dicendo* aërias, *verbum expressit ex verbo.* Le P. Hardouin dit, qu'il y a des auteurs qui croyent que c'est le château de Mornas sur le Rhône. Strabon la place dans le pays des Cavares, & en parle comme d'une ville qui existoit encore de son tems. *Plin. lib. III. c. 4. §. 5. & Steph. Byzantin.*

Servius Georg. lib. III. p. 144. C.

Aesis, l'Esino, riviere d'Italie, qui bordoit la Gaule que les Romains appelloient *citérieure*. Elle coule dans la Marche d'Ancone, & se jette dans la mer Adriatique.

Agatha, Agde, ville du bas Languedoc, bâtie par les Phocéens de Marseille. Etienne de Byzance dit que c'est une ville des Liguriens ou des Celtes: des Liguriens, parce que ces peuples s'étendoient depuis les Alpes jusqu'à l'Eraut, comme Festus Avienus nous l'apprend; des Celtes, d'autant qu'elle étoit compriſe dans les pays occupés de tout tems par les Volces Tectosages. Son nom qui est Grec, & qui signifie *bonne* (*fortune*), marque qu'elle doit son origine à quelque avantage que les Marseillois avoient remporté sur leurs ennemis. Elle est à l'embouchure & à la rive gauche de l'Eraut. Ses autres noms étoient *Agathe*, *Agata*, *Tuchey*, &c. Pline assûre que de son tems elle n'appartenoit plus aux Marseillois. C'est que César dépoüilla leur république de toutes les villes de sa dépendance, pour les punir de n'avoir pas pris son parti. Agde n'étoit pas

Ora marit. v. 609. 610.

érigée en cité ou capitale, lorsque la notice qu'on attribue à l'empereur Honorius fut dressée, puisqu'il n'y en fait nulle mention. Aujourd'hui elle est dans la Nans la Narbonnoise, soumise à la métropole de Narbonne.

Agatha, *Agathæ insula*. « Ptolémée, dit M. Astruc dans ses
Page 163. » Mémoires sur le Languedoc, Ptolémée parle de deux isles qui » appartiennent aujourd'hui au Languedoc, sçavoir *Agatha* avec » une ville de même nom, & *Blascon*. Pour la derniere, il est » visible que c'est l'isle de Brescon, près de l'embouchure de » l'Eraut, dont presque tous les géographes ont fait mention. » Mais on est assez embarrassé à déterminer la position de l'au- » tre isle que Ptolémée nomme *Agatha*, où il dit qu'il y avoit » une ville de même nom, & dont il est le seul qui ait parlé. » On seroit très-mal fondé à croire, sur la conformité du nom, » que cette isle ne dût pas être distinguée de la ville d'Agde; » car outre que la ville d'Agde n'a jamais été dans une isle, il » semble que Ptolémée n'ait rien négligé pour empêcher qu'on » ne pût confondre l'isle avec la ville; il appelle l'une *Agatha* » *ville*, & l'autre *Agatha isle*. Il parle de la premiere au com- » mencement de la description de la Gaule Narbonnoise, & » de la seconde à la fin. Enfin il leur donne des longitudes » absolument différentes.

» Adrien de Valois n'a point connu d'autre moyen de se » tirer d'affaire, que de supposer que l'isle d'*Agatha* étoit la » même que l'isle de Brescon, & que Ptolémée avoit parlé » deux fois de la même isle sous deux noms différens, tantôt » sous le nom d'*Agatha* que les Grecs de Marseille lui avoient » donné, & tantôt sous le nom Celtique de *Blasco* qui étoit » l'ancien. Mais outre qu'il n'y a jamais eu, ni même pû avoir » de ville dans l'isle de Brescon qui est trop petite, il paroît » difficile de charger Ptolémée d'une pareille bévûë sans au- » cune preuve, ou, pour mieux dire, contre l'évidence du » contraire, puisque cet auteur distingue expressément ces » deux isles, & qu'il leur donne une latitude différente, en » marquant l'isle d'*Agatha* plus septentrionale de 10′ que celle » de Brescon.

» Il ne reste donc qu'un parti à prendre, mais ce parti satis- » fait à tout. C'est de supposer que c'est de l'isle de Maguelonne » & de la ville de même nom qui y étoit autrefois bâtie, qu'il » faut entendre ce que dit Ptolémée de l'isle d'*Agatha* & de la

» ville de même nom bâtie dans cette isle. On trouve par ce » moyen sur la côte de Languedoc & assez près de Brescon, » une isle & une ville de même nom bâtie dans cette isle, & » en même tems on a le plaisir de voir que la latitude de cette » isle par rapport à celle de Brescon, s'accorde avec ce qu'en » dit Ptolémée, puisqu'en effet l'isle de Maguelonne est plus » septentrionale que celle de Brescon d'environ 10′ ».

Agaunum. Voyez *Acaunum* & *Tarnata* ou *Tarnada*.

Agaunum, Saint Maurice en Valais, célebre monastere fondé par S. Sigismond roi de Bourgogne, en un lieu appellé *Tarnadæ* dans l'Itinéraire d'Antonin & la Table de Peutinger.

Agedicum, *Agedincum*, *Ageticum*, &c. la ville de Sens, capitale des *Senones*. Il est souvent parlé de cette place dans les Commentaires de César, où l'on voit qu'elle étoit en tout tems pourvûe de toutes sortes de munitions de guerre & de bouche. Comme elle étoit grande & forte, César y mettoit ordinairement ses troupes en quartier d'hyver, d'où il les tiroit à propos pour toutes sortes d'expéditions. La fidélité qu'elle garda toûjours aux Romains contribua beaucoup à la conquête entiere qu'ils firent des Gaules. Dans les tems postérieurs, la ville de Sens prit le nom du peuple dont elle étoit la capitale, & fut appellée *Senones*; quoique ce nom soit Celtique, les anciens ont cru qu'il étoit Grec, & qu'il marquoit l'hospitalité dont ce peuple avoit usé envers Bacchus. Ammian place la ville de Sens dans la premiere Lyonnoise. Mais la notice publiée par le P. Sirmond, en fait la métropole de la quatriéme Lyonnoise, d'où l'on a pris sujet de donner à tout ce département le nom de *Sénonie*. Sens a toûjours conservé ce rang jusqu'à nos jours; & ce qui marque qu'elle a été une ville considérable du tems des Romains, c'est que les actes du martyre de sainte Colombe font foi qu'elle étoit ornée d'un amphithéatre.

Agennensium civitas, la ville d'Agen dans la Guyenne, capitale des Gaulois appellés *Nitiobriges*. La notice du P. Sirmond marque l'évêché d'Agen comme le premier suffragant de Bourdeaux, métropole de la seconde Aquitaine.

Agesinates Camboletri Pictonibus juncti. Ce nom qu'on trouve dans Pline, subsiste, selon M. d'Anville, dans l'archidiaconné d'Aisenai, diocèse de Luçon, qui est un démembrement de l'ancienne cité des Pictones, & c'est ainsi qu'il a placé ce peu-

Digitized by Google

ple dans ſa carte de l'ancienne Gaule qu'il a dreſſée pour l'Hiſtoire Romaine de M. Crevier.

Aginni, *Aginnum*, Agen, capitale des Nitiobriges qui occupoient l'Agénois & le Condomois. La notice des cités la met dans la ſeconde Aquitaine, & la ſoumet à la métropole de Bourdeaux. Voyez *Nitiobriges*.

Agnotes, (Steph. Byzant.) Baudran croit que c'eſt l'ancien peuple qui habitoit dans le pays d'Aunis. Je trouve dans la Bourgogne une riviere appellée *Agnon*: mais je n'oſe dire que c'eſt le long de cette riviere qu'il faut placer les *Agnotes*, parce qu'ils étoient ſur l'océan. Il y a plus d'apparence que les *Agnotes* d'Etienne de Byzance ſont les *Anagnutes* de Pline. Voyez ce mot.

Agones, peuple des Alpes proche des ſources du Rhône. *Polyb. lib. XI. p. 103.* Ils avoient *Acaunum*, *Agaunum*, pour capitale, aujourd'hui Saint Maurice.

Agrilia, ville ſur la Loire. *Anon. Raven.*

Agrippinæ Prætorium. (Tab. Peut.) Velzer & Atting ont crû que c'étoit Roomburg, bourg des Pays-bas, dans la province d'Hollande; mais c'eſt ſans fondement.

Agrippina, ville capitale des Ubiens, qui de tout tems juſqu'à Auguſte avoient été au-delà du Rhin. C'eſt la ville de Cologne d'aujourd'hui, qui a pris ſon nom d'une colonie honorée de celui d'Agrippine, mere de Néron.

Aguiſla, *in ſpano-Guaſconia.* (Anon. Raven.) Seroit-ce Ahun, petite ville de la haute Marche à douze lieuës de Limoges?

Alabunte. (Itin. Anton.) Voyez *Alamonte.*

Alaia juxta civitatem Stratisburgo. Anonym. Raven.

Alamonte, *Alabunte*, c'eſt le même mot défiguré par les copiſtes. La Table de Peutinger écrit *Alarante.* Le P. Labbe, Chorier & Lancelot ont crû que c'étoit Ventavon petit boug du Gapençois. Valois & quelques autres écrivains ont prétendu que c'étoit Tallard; mais la Bâtie ſoûtient d'après Bouche, que c'eſt Alamon, où il y eut depuis un monaſtere, qui a été détruit, & dont il eſt parlé dans les Lettres d'Urbain II. à l'abbé & aux religieux de Montmajour, qui ſont inſérées dans le premier tome du *Gallia Chriſtiana.* La Bâtie *apud murator. inſcript. t. 1. p. 23. Bouche, p. 141.* Mais ne ſeroit-ce pas plûtôt *Alarona*, forteresſe du dioceſe de Vienne en Dauphiné, dont il eſt parlé dans la vie de S. Chef? *Act. SS. ord. S. Bened.*

Digitized by Google

t. 1. p. 671. Ce qui eſt confirmé dans le MS. de Torrentius, qui dans l'Itinéraire d'Antonin lit *Alabona.*

Alavante. (Tab. Peut.) Voyez *Alamonte.*

Alauna, ville de la petite Bretagne, que Valois croit être Quimper-Corentin. Æthicus & la Table de Peutinger en font mention.

Alauna ou *Alaunium*, ville de la Gaule Narbonnoiſe, Mane, à trois lieuës de Ceireſte, & à ſix de Siſteron.

Alba, petite riviere appellée *Aube*, qui a ſa ſource dans les confins de la Bourgogne & de la Champagne, & va ſe perdre dans la Seine.

Alba Helvorum, *Alba Helviorum*, *Alba auguſta*, la capitale des Helviens, qui occupoient tout le Vivarais. Les auteurs de l'Hiſtoire du Languedoc, *t. 1. p. 60.* croyent que c'eſt Alps qui eſt à deux lieuës au nord-oüeſt de Viviers. Il eſt vrai que la notice des Gaules, en diſant, *civitas Albenſium nunc Vivarium*, inſinuë que Viviers eſt la même ville que *Alba*, à quoi reviennent les Lettres de Paſchal II. adreſſées à Guidon archevêque de Vienne, qui portent, *Alba quæ & Vivarium dicitur.* Mais il eſt viſible que les paroles de la notice & de Paſchal ne ſignifient autre choſe, ſinon que de leur tems *Alba* n'étoit plus la capitale des Helviens, mais *Vivarium*, Viviers. Sur ce pied Viviers ne ſauroit être l'*Alba* des Romains : ce doit être plûtôt le village d'Alps, dans le nom duquel on retrouve le ſon & les lettres caractériſtiques de l'ancienne capitale des Helviens. J'avouë qu'on croit qu'elle n'eſt pas préciſément au même lieu où Alps eſt préſentement, mais à quelques pas plus loin, & au-delà d'un torrent qui paſſe au pied du village. Par-là on prévient l'objection qu'on peut faire ſur le ſilence que gardent les hiſtoriens touchant la tranſlation du ſiége épiſcopal d'*Alps* ou *Alba* à Viviers. Combien de changemens de lieu, de titres, de dignités, & même de mœurs, dont l'hiſtoire n'a conſervé ni trace ni ſouvenir ? ce qu'on ne ſçauroit pas dire d'Alps, puiſqu'il conſerve le titre de baronie ; en vertu duquel le baron entre dans les petits états ou aſſiete de la province.

Alba, ville auprès de Genêve.

Albenſis. Voyez *Alba Helviorum.*

Albenſium civitas. Voyez *Alba Helviorum.*

Albici. (Cæſ. bell. civ. lib. 1. c. 34.) Tous les modernes

Digitized by Google

conviennent que ce peuple que Céſar donne pour des montagnards au-deſſus de Marſeille, ſont les mêmes que Strabon, *liv. IV. p. 203.* appelle *Albienſes* & *Albiœci*, & Pline *Alebece Reiorum Apollinarium*, & dans ce cas c'étoient ceux qui ont compoſé le diocèſe de Riez. Le ſurnom d'*Apollinarium* leur venoit du culte qu'ils rendoient à Apollon. Juſtin les appelle *Segobrigii*; Adrien de Valois lit *Segoveii*.

Albienſes, (Strab. lib. IV. p. 203.) les habitans d'*Alba Helviorum*. Pline, *lib. XIV. c. 3.* écrit que de ſon tems les Gaulois d'Alba découvrirent dans leur territoire des ſeps de vigne d'une certaine eſpece, qui n'étoient en fleur que pendant un jour, & qui par cette raiſon étoient à couvert de la gelée; ce qui engagea toute la Gaule Narbonnoiſe à en multiplier les plants, d'où leur vint le nom de *Narbonniques*.

Albigi, (Anon. Rav.) les peuples de l'Albigeois; ils étoient dans la Celtique avant qu'Auguſte les eut incorporés dans l'Aquitaine. Grégoire de Tours appelle *Albiga* leur capitale qui eſt Albi.

Albinianæ, (Itin. Anton.) *Alſen* ou *Alpen* dans la Hollande, entre Leyde & Utrecht; c'eſt aujourd'hui un méchant village.

Albinnenſes vicani, ceux d'Alby, village du comté de Genêve. Il en eſt fait mention dans une inſcription dans M. Maffei. *Gall. antiquit. p. 21.*

Albiſt, (Anon. Rav.) ville du côté de Genêve. Je crois que c'eſt la capitale des *Albinnenſes vicani* dont il eſt parlé plus haut.

Alconis, (Itin. Ant.) Cavalaire, ville de Provence. *Bouche, p. 158.*

Alduas Dubis, ou plûtôt *Aldua Dubis*, riviere de France, le Dou, qui du tems de Céſar entouroit la ville de Beſançon. *Bel. Gal. 1. 38.* Valois & tous ceux qui ont écrit depuis, ſoûtiennent qu'*Alduadubis* eſt un mot corrompu. Ils ignorent ſans doute que ce mot eſt compoſé de deux, ſçavoir d'*Aldua*, l'Alde, & de *Dubis*, le Dou, qui ſont deux rivieres qui ſe joignent enſemble auprès de Montbeliard.

Albece Reiorum Apollinarium, la ville de Riez en Provence, qui a titre d'évêché. Une médaille citée par le P. Sirmond, fait foi qu'elle a été colonie Romaine. La notice des cités met Riez dans la ſeconde Narbonnoiſe, ſous la métropole d'Aix.

Alemanni, *Alemani*, *Allemanni*, *Alamani*, *Alambani*, les

Allemans. Ce peuple s'eſt formé tout-à-coup dans la Germanie, au plus tard ſous l'empire d'Antonin Caracalla ; puiſque ce prince, en conſéquence d'une bataille qu'il ſe vanta d'avoir gagnée vers l'an 214 de Jeſus-Chriſt ſur les Allemans, prit le nom d'Allemanique : *Alemannici nomen adſcripſit, nam Alemannorum gentem devicerat.* Aurelius tient à peu-près le même langage : *Alemannos gentem populoſam, ex equo mirifice pugnantem, prope Mœnum amnem devicit.* Mais le vrai eſt, ſelon Dion, « que » Caracalla donna de groſſes ſommes aux Allemans, pour lui » permettre de publier qu'il avoit remporté la victoire, & pour » lui ouvrir les chemins des Gaules qu'ils lui tenoient fermés ».

Spartian. in Caracal. c. 10.

Cap. 21.

Apud Xiphilin. in Antonino Caracalla, p. 352.

Il eſt des auteurs qui font remonter plus haut l'origine des Allemans, & qui la portent juſqu'aux tems de l'empire d'Auguſte. Ils ſe fondent ſur les premiers traits qu'Agathias nous a donnés des Allemans, & qu'il a tirés d'un auteur Romain nommé *Aſinius Quadratus*. Or, diſent-ils, Strabon fait mention d'un Aſinius. Comme donc ce géographe a commencé ſon grand ouvrage ſous le regne d'Auguſte, ils concluent qu'Aſinius, auquel on doit ce qu'on a de lumieres ſur les beaux commencemens des Allemans, a dû être auſſi contemporain d'Auguſte, & qu'ainſi les Allemans ont dû figurer ſous ce prince. On répond que l'Aſinius d'Agathias étoit différent de l'Aſinius de Strabon ; en effet le premier étoit ſurnommé *Quadratus*, & l'autre *Pollion*, celui-là même à l'honneur duquel Virgile compoſa ſa quatrieme éclogue. Preuve au reſte que l'Aſinius contemporain d'Auguſte n'a pû parler des Allemans, c'eſt que Voſpicus avance, qu'encore du tems du tyran Procul ce peuple n'étoit connu que ſous le nom de Germains : *Alemannos qui tunc adhuc Germani dicebantur, non ſine gloriæ ſplendore contrivit.* Un intervalle de plus de deux cens ſoixante ans ne permettoit donc pas à Aſinius de faire connoître en particulier une nation, qui n'avoit qu'un nom qui lui étoit commun avec une infinité d'autres répandus dans la Germanie.

Lib. IV. p. 193.

In Proculo.

Mais, d'autre part, Vopiſcus doit-il être écouté quand il vient nous débiter, que les Allemans ne prenoient pas encore du tems de Proculus le nom qui les a depuis rendus ſi célebres. Car enfin Caracalla ſe donna le nom d'*Allemannique* la troiſieme année de ſon regne : de cette époque à la révolte de Procule on compte quelque ſoixante ans. Ainſi le nom d'*Allemans* étoit en vogue plus de ſoixante ans avant qu'il ait plû à Voſpicus de le dire.

Digitized by Google

Outre cela nous venons de voir que du tems de Caracalla les Allemans formoient une nation puiſſante & nombreuſe, *gentem populoſam ;* que leur cavalerie étoit excellente, *ex equo mirifice pugnantem ;* que leurs femmes ne le cédoient pas aux hommes en courage ; que bien-loin que Caracalla ait pû les entamer, il a été obligé de leur compter de groſſes ſommes pour en obtenir la permiſſion de ſe vanter qu'il les avoit vaincus, & de rentrer avec ſon armée dans les Gaules ſain & ſauve : toutes circonſtances qui font foi que la troiſiéme année de l'empire de Caracalla le nom d'*Allemans* étoit célebre. Mais faut-il auſſi convenir que la vogue n'a point commencé plûtôt. Dion dont je viens de rapporter les paroles, eſt mon garant. Cet hiſtorien, parlant de la bataille que Caracalla livra aux Allemans, & où il fut ſi maltraité, appelle *Cennes* les Allemans ; cependant peu après il change ce nom en celui d'*Alambanni*, qui eſt l'*Alemanni* des Romains. Ce qui me fait préſumer que ce nom n'a d'autre ancienneté que celle de l'expédition de Caracalla dans la Germanie.

Apud Xiphilin. xxii. p. 352.

Mais quel peuple étoient ces Allemans ? Pour parvenir à faire cette découverte, il ſuffit de rappeller la peinture qu'Aſinius Quadratus en fait dans Agathias : cet écrivain qui étoit Romain, & vivoit ſous Philippe vers l'an 247 de Jeſus-Chriſt, dit que les Allemans étoient un aſſemblage de pluſieurs étrangers qui s'étoient rendus de différens endroits dans les lieux qu'ils occupoient, & s'étoient donné un nom qui exprimoit tout cela : Ξυναλιδες ἐισὶν ἀνθρωποι, καὶ μιγάδες· καὶ τοῦτο δύναται ἡ ἐπωνυμία. Sur quoi les grammairiens obſervent que le Thudeſque *al* & *man* ſignifient, le premier *tout*, & le ſecond *homme*. Ce qui perſuade que la ſociété d'hommes dont parle Aſinius, par le nom qu'elle s'appliquoit, vouloit faire entendre qu'elle n'étoit compoſée que de gens de cœur. Caracalla n'éprouva que trop cette vérité. Qu'on rapproche à préſent les paroles d'Aſinius Quadratus d'un paſſage de Tacite, on trouvera que les Allemans dans leur origine étoient des Gaulois qui en différens tems & de divers lieux ſe voyant ſans biens & ſans reſſource, s'étoient tranſportés au-delà des ſouces du Rhin & du Danube, pour y cultiver cette étenduë de terres que les Romains avoient laiſſées entr'eux & les ennemis pour ſervir de bornes à l'empire : *Non numeraverim inter Germaniæ populos, quanquam trans Rhenum Danubiumque conſederint, eos qui Decumates agros exercent.*

Agath. lib. 1.

Tacit. mor. Germ. cap. 29.

cent. Leviſſimus quiſque Gallorum & inopia audax, dubiæ poſſeſſionis ſolum occupavere. Mox limite auctо, promotiſque præſidiis, ſinus imperii & pars provinciæ habentur. Ultra hos Catti initium ſedis ab Hercynio ſaltu inchoant. Quatre raiſons invincibles ne permettent pas de révoquer en doute cette vérité. La premiere eſt que la peinture des Allemans d'Agathias eſt celle des Gaulois de Tacite. La ſeconde, que le nom *Cenni* que Dion donne aux Allemans avant qu'ils en viennent aux mains avec Caracalla, étoit Celtique, puiſque les Gaulois appelloient de même *Cenes* les druideſſes de l'iſle de Sain : *Galli Cenas vocant.* La troiſiéme, que Dion aſſûre que les Cennes avoient une origine Celtique : Κελτικὸν ἔθνος. La quatriéme, que Dion & Tacite placent de concert le peuple dont ils parlent au voiſinage des Cattes, & lui donnent parfaitement la même poſition. A tout cela on peut ajoûter que la cavalerie, en quoi les Cennes excelloient, les fait reconnoître pour être originaires des Gaules, & en particulier pour avoir été compoſés de ces mêmes Gaulois que Tacite dit s'être rendus à la ſource du Danube, pour y mettre à profit les campagnes que les Romains avoient deſtinées à ſervir de frontieres à l'empire.

Mela, lib. III. c. 6.

Dio, apud Xiphil. p. 351.

Tels ſont les commencemens de l'hiſtoire des Allemans. Ce fut d'abord une poignée de Gaulois, qui ſous la protection des garniſons Romaines, pour ſe précautionner contre leur propre miſere, allerent occuper les terres intermédiaires, leſquelles ſéparoient l'empire & la Germanie. Leur nombre s'accrut tout-à-coup à l'infini. Les peuples Germains dont ils étoient environnés, leur inſpirerent bientôt les ſentimens dont ils étoient animés, & les firent entrer dans la conſpiration qu'ils avoient formée de ſecoüer le joug des Romains, & de leur fermer l'entrée de la Germanie. Un tel projet étoit trop conforme au goût & aux intérêts des Gaulois pour ne pas l'embraſſer. En conſéquence ils commencerent par faire un corps à part ; & afin de ſe diſtinguer de tous les peuples du nord, ils prirent le nom de *Cennes*, qui les faiſoit ſouvenir de leur véritable origine. Nous venons de voir qu'ils le quitterent peu de tems après pour celui d'*Allemans*. C'eſt ſous ce dernier nom qu'ils ont fait trembler cent fois les Romains. L'hiſtoire fait foi qu'ils ſont venus pluſieurs fois les attaquer dans les Gaules & en Italie ; qu'ils les ont combattus en tant d'endroits différens, & ſont enfin reſtés victorieux avec un tel éclat, que tous les

Digitized by Google

peuples de la Germanie ont fait gloire de ſe dire Allemans. Ces braves Allemans vivent encore, & font revivre en quelque ſorte l'empire Romain dans cette partie de l'occident où ils l'avoient entiérement abattu ; il eſt vrai que ce qu'ils en ont relevé n'eſt que l'ombre de ce qu'il étoit autrefois.

J'ai parlé en paſſant de l'origine des Allemans dans le premier volume de cette hiſtoire, *p. 113.* & j'ai dit qu'elle étoit *Germanique*. L'expreſſion n'eſt point exacte ; car quoique les peuples d'au-delà du Rhin fuſſent originaires des Gaules, & qu'ainſi *origine Germanique* & *origine Gauloiſe* ſoient en toute rigueur termes ſynonymes ; je devois dire que l'origine des Allemans étoit purement Gauloiſe, parce qu'ils étoient ſortis immédiatement des Gaules, tandis que les peuples d'au-delà du Rhin n'avoient une origine Gauloiſe que par des aſcendances qui faiſoient qu'en eux le ſang Gaulois n'étoit pas ſi pur.

Alere, (Anon. Raven.) riviere d'Aquitaine, l'Indre.

Alerea, Ardentes ſur l'Indre, entre Argenton & Bourges. Ce lieu a pris ſon nom de la riviere qui l'arroſe.

Aleſia, Aliſe, capitale des Gaulois appellés *Mandubii*. Quelques éditions des Commentaires de Céſar orthographient *Alexia ;* mais c'eſt certainement une faute. Les *Mandubii* devoient être cliens des Eduens ; car Aliſe eſt encore aujourd'hui du diocèſe d'Autun. Quoi qu'il en ſoit, du tems de Céſar elle étoit la plus forte place des Gaules. Diodore de Sicile lui donnoit Hercule pour fondateur, & la regardoit comme imprenable. Auſſi Velleius Paterculus, parlant de la priſe de cette ville par Céſar, proteſte que cette entrepriſe étoit moins d'un homme que d'un Dieu. Aliſe étoit ſituée immédiatement au-deſſus de Sainte-Reine ſur le mont Auxois. Ce mont eſt élevé au-deſſus de la plaine de 150 toiſes de hauteur perpendiculaire. Il eſt eſcarpé de toutes parts, & paroît placé ſur une autre montagne dont la pente eſt plus douce, & le pied arroſé par deux rivieres, qui ſont l'Oze & l'Ozerain. Nonobſtant une poſition ſi avantageuſe, & que quatre-vingt mille hommes défendiſſent la place, Céſar s'en rendit maître ; il eſt vrai qu'il y courut de grands dangers, auſſi-bien que ſon armée : mais la priſe d'Aliſe lui valut la conquête entiere des Gaules, puiſqu'elles ne formerent plus le deſſein de ſecoüer le joug.

Aliſe n'a pas été moins célebre ſous les empereurs Romains qu'elle l'étoit ſous les Gaulois ; car outre que pluſieurs voies

Digitized by Google

Romaines tendoient à cette ville & en sortoient, c'est à ses habitans qu'est dûe l'invention d'argenter au feu les ornemens des chevaux, & le joug des animaux qui trainent les chars: *Deinde & argento incoquere simili modo cæpere, equorum maxime ornamentis, jumentorumque jugis in Alesia oppido, reliqua gloria Biturigum fuit.* Diodore de Sicile ajoûte qu'Alise de son tems étoit la métropole de toute la Celtique. Ainsi, posé que cette ville ait été détruite par César, il est certain qu'elle a été bientôt rebâtie: aussi a-t-elle donné son nom à l'Auxois, qui étoit le territoire des *Mandubii.* *Plin. l. xxxiv. c. 17.* *Lib. iv. p. 226.*

Aletum, ville auprès de Saint-Malo, dont il est parlé dans la notice des dignités de l'empire, où il est dit que le colonel des soldats *Martenses* y faisoit sa résidence, & y exécutoit les ordres du duc de la contrée Armoricane & Nervicane. Cette ville ayant été détruite, le siége épiscopal fut transféré dans une isle qui n'en étoit éloignée que d'environ un mille, & qui prit le nom de *Saint-Magloire*, que les originaires du pays appellent *Saint-Malo.*

Alexia. Voyez *Alesia.*

Alingavia, Langey, petite ville de Touraine sur la Loire, célebre par la bonté de ses melons. *Greg. Turon. hist. lib. x. c. ult.*

Alingonis portus, Lengon sur la Garonne, à cinq lieuës au-dessus de Bordeaux, appellé *Port de Lengon*, parce que le flux monte jusques-là, & qu'on s'y embarque pour descendre le fleuve. Saint Paulin parle souvent du Port Lengon.

Alisincum, Anisi, dans la Bourgogne, sur la riviere d'Avron.

Alisontia, riviere dont Ausone parle, qui se jette dans la Moselle, sous le nom d'*Alsitz* ou d'*Alsat.*

Allobroges, peuple célebre des Gaules, dont ils occupoient la partie qui est entre le Rhône & l'Isere, depuis Valence jusqu'au lac Leman. Ils avoient Vienne pour capitale. Le scholiaste de Juvenal dit que leur nom vient de deux mots Celtiques, dont le premier *alla* signifie *autre*, & le second *brogæ* signifie *terres:* ce qui marquoit qu'ils venoient d'une terre étrangere, & qu'ils n'étoient pas originaires de celles qu'ils occupoient. J'ai dit ailleurs qu'*alla* dans la Celtique signifioit *une pierre ronde*, & que le terroir des Allobroges étoit fort pierreux. Leur pays étoit cette isle où Annibal campa. Il paroît que quoiqu'ils fussent compris dans la province Romaine, ils portoient *Cæs. lib. i. c. 6. 7. 8. & 28.*

impatiemment le joug Romain. Ils avoient des terres sur les deux rives du Rhône & de l'Isere ; & le Bugey semble leur avoir appartenu. Polybe les appelle *Allobriges*, & Etienne de Bizance *Allobryges*.

La premiere fois qu'il est parlé des Allobroges dans l'histoire, c'est lors du passage d'Annibal par leurs terres pour aller combattre les Romains dans le cœur de l'Italie. Tite-Live assure que dès ces tems-là leurs forces & leurs richesses alloient de pair avec les forces & les richesses des plus puissans peuples des Gaules ; & il reconnoît avec Polybe que si les Allobroges avoient été unis, Annibal auroit échoué dans son entreprise. Mais heureusement deux freres se disputoient la couronne. Annibal prit le parti de l'aîné ; celui-ci par reconnoissance couvrit la marche de son bienfacteur, & le mit à couvert de toute surprise.

Polyb. lib. III. p. 203 Liv. XXI. c. 31.

Le différend de deux princes Allobroges nous apprend deux particularités : la premiere, que les Allobroges étoient gouvernés par des rois ; la seconde, que la royauté n'étoit pas à vie, puisqu'il paroît que les prétentions du frere cadet n'étoient fondées que sur ce que le tems que le frere aîné avoit à regner étant expiré, le frere cadet vouloit regner à son tour. C'est l'induction que je tire du récit de Polybe & de Tite-Live.

Strabon écrit que les Allobroges étoient célebres par les expéditions qu'ils avoient autrefois entreprises. Ce qui donne à entendre qu'ils étoient du grand nombre des peuples des Gaules, qui s'étoient répandus & établis en différentes contrées de l'Europe & de l'Asie.

Lib. IV. p. 186.

L'union des Allobroges avec les Salyes & autres peuples Liguriens des environs de Marseille, attira dans le pays des premiers les armes Romaines. Les Allobroges voulurent soutenir leurs alliés. Ils furent vaincus à diverses repriſes par les Romains, qui réduisirent leurs terres en province. Ils ont tenté plusieurs fois de rompre leurs fers, mais ils ont toujours succombé.

Allobryges pour *Allobroges*.

Alobriten, (Anon. Raven.) peuples de la Belgique.

Alonis, *insula & urbs Massiliæ*. (Steph. Byzant.) C'étoit vraisemblablement l'isle & la ville de Maguelonne, dont la premiere syllabe Celtique *mag* a été retranchée. Il ne faut pas se figurer que les Marseillois ayent été les fondateurs d'*Alonis*,

Digitized by Google

mais que s'en étant rendus maîtres, ils y avoient un comptoir, comme ils en avoient quantité d'autres sur les côtes des Gaules & d'Espagne.

Alpes, terme dont les Gaulois se sont servi de tout tems pour désigner toutes sortes de hautes montagnes; & comme les Gaulois ont peuplé la plus grande partie de l'Europe, ou du moins qu'ils sont allés s'y établir, & qu'ainsi ils y ont porté ou introduit leur langue, on trouve que les plus considérables montagnes de notre hemisphere ont été qualifiées du nom d'*Alpes*. En effet Onomacrite qui écrivoit du tems des Pisistrates, place les Cimmériens au fond du Nord, & dit que les *Alpes* qu'ils ont à l'occident, leur dérobent la clarté du jour. Protarque, autre écrivain de la premiere antiquité, dit que les monts Riphées, que tous les anciens ont mis au voisinage de la mer Glaciale, portoient le nom d'*Alpes*. La Table de Peutinger place les *Alpes Bastarniques* entre la Pologne, la Hongrie & la Transylvanie. Jornandes dit que la Dacie est environnée d'Alpes qui en défendent l'entrée de tous côtés : *Dacia est ad coronæ speciem arduis Alpibus emunita.* On appelle encore sur les lieux *Alpes de Transylvanie* les montagnes qui séparent cette province de la Valachie. Strabon donne de même le nom d'*Alpes* aux monts de Voges, & assûre que la Saône & le Doubs y ont leur source. L'Itinéraire d'Antonin offre des Alpes dans la Vindelicie. Ausone, Isidore de Séville & Fortunat honorent les Pyrenées du nom d'*Alpes*, aussi-bien que l'Anonyme de Ravenne. Enfin l'empereur Louis le debonnaire ne parle des Cevennes que sous le nom d'*Alpes*.

Argon. fol. verso 35. edit. Aldin. an. 1517.

Steph. Byzant. in Υπερβόρειοι.

De rebus Getic.

Lib. IV. p. 186. B. & 192. B.

Hist. du Langued. liv. IX. p. 516.

Cependant les Romains qui ignoroient l'étenduë de la signification du mot *Alpes*, & l'application que tous les peuples de l'Europe en faisoient aux montagnes qui étoient dans leurs provinces, restreignirent ce nom aux seules montagnes qui séparoient l'Italie des Gaules, parce qu'ils les voyoient occupées par des Gaulois : *Sane omnes altitudines montium à Gallis Alpes vocantur, proprie tamen montium Gallicorum sunt.* Denys d'Halicarnasse insinuë qu'encore de son tems les Romains fixoient au nombre de trois les différentes Alpes qui faisoient cette séparation. Car cet historien dit en termes exprès, que l'Italie du côté des terres a pour bornes les trois Alpes : Καὶ τρίτῃ περιέχουσιν ἐκ γῆς Ἄλπεις ; & comme il ne dit pas quelles étoient ces Alpes, ses commentateurs sont très-embarrassés,

Scrvius Æneïd. X. p. 693. D.

Lib. I. p. 8.

Digitized by Google

non seulement pour les assigner, mais encore pour expliquer sa pensée. En effet on peut voir la note énorme que M. Bellanger a faite sur ce passage, sans pouvoir ni se satisfaire, ni satisfaire ses lecteurs. A Dieu ne plaise que je veuille en sçavoir plus que les autres; mais, à dire vrai, je crois que Denys d'Halicarnasse entend par *les trois Alpes*, celles par où de son temps on passoit des Gaules en Italie, & d'Italie dans les Gaules. Je m'appuie sur Tite-Live, contemporain de notre historien Grec. Or l'historien Latin, parlant des Alpes qu'Annibal choisit pour pénétrer dans l'Insubrie, dit que du tems du général Carthaginois, le chemin des Gaules en Italie n'étoit ouvert ni par les Alpes Grecques, ni par les Alpes Penines : d'où il conclut qu'Annibal a dû nécessairement franchir les Alpes Cotties. Sur ce pied il est visible que *les trois Alpes* de Denys d'Halicarnasse sont les Cotties, les Grayes ou Grecques & les Penines.

Lib. XXI. c. 28.

On pourroit m'objecter qu'Annibal a pû passer par les Alpes maritimes. J'ai à répondre d'abord qu'il est certain que ce grand capitaine n'y a point passé; parce qu'il sçavoit que les Romains l'attendoient de ce côté-là; & comme il vouloit éviter d'en venir aux mains avec eux avant d'être arrivé en Italie, il affecta de prendre son chemin par les Alpes éloignées de la mer : *Postero die profectus adversa ripa Rhodani, mediterranea Galliæ petit : non quia rectior ad Alpes via esset, sed quantum a mari recessisset, minus obvium fore Romanum credens, cum quo priusquam in Italiam ventum foret, non erat in animo manus conserere.*

Tit. Liv. l. XXI. c. 31.

Je réponds en second lieu, que le chemin des Gaules en Italie, le long de la mer, a été fermé jusque vers l'an 630 de Rome; que les Romains piqués du refus que les Liguriens leur avoient fait de les laisser passer par leurs terres pour conduire des troupes en Espagne, leur déclarerent la guerre, & ne mirent bas les armes qu'à condition qu'ils laisseroient un chemin public de la largeur de douze stades, par où tout le monde pourroit passer librement.

Strab. lib. IV. p. 203. B.

M. Bellanger cite un passage de Zozyme qui marque, qu'encore dans le cinquieme siecle de l'Eglise il n'y avoit que trois chemins pour aller des Gaules en Italie; celui des Alpes Cotties, celui des Alpes Penines, & celui des Alpes maritimes.

Lib. VI.

Mais ce passage est entierement pour moi, & il confirme l'explication que je donne, comme la seule vraie & parallele

aux paroles de Denys d'Halicarnaſſe. Pour ſe convaincre de cette vérité, il ſuffit de ſe ſouvenir que les Romains, juſqu'aux tems les plus bas, n'ont connu d'autres Alpes que celles par où les Gaulois faiſoient des incurſions en Italie, & alloient attaquer Rome. Toutes les autres Alpes leur étoient certainement inconnuës; & ils ne ſe croyoient ſéparés par les terres que des ſeuls Gaulois.

Cela poſé, Denys d'Halicarnaſſe n'a pû entendre par les trois Alpes, que les ſeules qui étoient connuës de ſon tems: & ces Alpes, ſelon Tite-Live, étoient les Cotties, les Grecques & les Penines, comme je l'ai déja dit.

Mais, dira-t-on, Zozyme indique d'autres Alpes; cela eſt vrai, & ces Alpes étoient les maritimes: or ces Alpes tenoient aux Gaules; circonſtance qui vient à l'appui de ce que j'ai dit, que les Romains n'ont connu pendant long-tems d'autres Alpes que celles qui par les terres ſéparoient l'Italie des autres régions de l'Europe. Mais quel fond peut-on faire ſur les Alpes maritimes? Ces Alpes ont été des ſiecles entiers à avoir un nom particulier: la raiſon eſt que les anciens les confondoient avec les Cotties, auxquelles elles étoient jointes; ce n'eſt que dans les tems poſtérieurs qu'on a crû les devoir diſtinguer; & Tacite eſt le premier écrivain, que je ſçache, qui les ait qualifiées de *maritimes*.

Au reſte, le paſſage des Alpes maritimes n'étoit guere plus pratiquable que celui des autres Alpes dont j'ai parlé. L'expédition d'Annibal en Italie eſt une preuve de ce que j'avance, qui va juſqu'à la démonſtration. Dans la néceſſité où étoit ce grand général de franchir les Alpes, le chemin le plus court & le plus aiſé qu'il pût faire tenir à ſon armée, étoit ſans contredit celui des maritimes. Mais ayant avis que les Romains l'attendoient à Marſeille, & qu'ils étoient maîtres de toutes les gorges des côtes; il remonta le Rhône juſqu'au confluent de l'Iſere, allongea ſa marche de pluſieurs journées, traverſa les Alpes Cotties, & ne ſurmonta les difficultés qui ſe préſentoient à chaque pas qu'avec des peines qu'on ne ſçauroit exprimer. *Tit. Liv. l. XXI. c. 31.*

Le paſſage par les Alpes Penines n'étoit pas moins difficile la ſeconde année de l'arrivée de Céſar dans les Gaules, que Tite-Live le repréſente au tems d'Annibal. En effet, ce proconſul obſerve qu'il y plaça la douziéme légion & une partie de ſa cavalerie, pour en faire élargir les chemins, par où, dit-il,

Digitized by Google

les marchands mêmes ne pouvoient paſſer ſans péril, & ſans qu'il leur en coutât beaucoup pour le tranſport des marchandiſes : *Cauſa mittendi fuit, quod iter per Alpes, quo magno cum periculo magnisque portoriis mercatores ire conſueverant, patefieri volebat.*

Cæſ. de bel. Gal. lib. III. c. 1.

Nous venons d'obſerver que les anciens ne donnoient point de nom aux Alpes maritimes, parce qu'ils les comprenoient ſous celui des *Alpes Cotties*. C'eſt à peu-près la raiſon pourquoi Zozyme ne fait nulle mention des Alpes Grayes : il les a compriſes ſous le nom de *Penines*. En effet, ces deux Alpes étoient fort près les unes des autres ; il n'y avoit que certains détours qui faiſoient la différence des chemins, & la différence commençoit à la ville d'Aouſte : *Salaſſorum auguſta prætoria, juxta geminas Alpium fores, Graias atque Pœninas.*

Plin. lib. III. c. 17. §. 21.

Je ne me ſuis étendu ſur les Alpes qui ont ſervi dans les premiers tems de paſſage des Gaules en Italie, que parce que les anciens ont reconnu qu'elles avoient été peuplées par les Gaulois. Les Romains en particulier étoient dans cette perſuaſion : nonobſtant cela, quand ils en ont fait la conquête, ils les ont miſes dans le département d'Italie. Il ne faut pas croire au reſte qu'ils ſe ſoient rendu maîtres de toutes à la fois : ils n'ont d'abord ſubjugué que les maritimes, & ç'a été vers l'an 632 de Rome. Depuis cette époque juſqu'à l'entrée de Céſar dans les Gaules, les Alpes Penines, Grayes & Cotties n'ont point été ſoumiſes. Les Commentaires de Céſar font foi que les Romains n'oſoient pénétrer dans les unes & dans les autres qu'en corps d'armée. D'ailleurs Ammian Marcellin écrit que Donnus, roi des Alpes Cotties, eut l'art de ſe maintenir ſur le thrône contre toutes les forces du dictateuf, en ne donnant jamais priſe ſur lui : *Quas rex Cottius perdomitis Galliis, ſolus in anguſtiis latens, invidiaque locorum confiſus, &c.* Auguſte eſt le premier Romain qui ait ſoumis les trois Alpes dont il s'agit, mais différemment ; les Penines, les Grayes & les maritimes par les armes, les Cotties en faiſant alliance avec Donnus, & en lui laiſſant & à ſa poſtérité le gouvernement de ſes cités. L'inſcription qui eſt ſur l'arc de Suze ſuppoſe évidemment qu'il en augmenta le nombre ; car, ſelon Pline, les cités qui formoient l'état de ce prince n'alloient qu'à douze : *Non ſunt adjectæ Cottianæ civitates duodecim quæ non fuerunt hoſtiles*, & l'inſcription en compte plus de quatorze autres.

Lib. XV. p. 52.

Dio, lib. LIV.

Miſſeii antiquit. Galliæ, p. 16.

Lib. III. §. 24.

Auguſte,

Digitized by Google

Auguſte, en faiſant la conquête des Alpes Penines & Grayes, les réduiſit en province, & les unit à l'Italie. Ce prince ne toucha pas aux Cotties, parce qu'elles avoient leur maître : il ſtatua ſeulement qu'à l'avenir l'Italie & les Gaules auroient pour bornes le Var. D'où il ſuit que les Alpes Cotties furent auſſi jointes à l'Italie, auſſi-tôt qu'elles furent aſſujetties aux droits provinciaux ; & c'eſt ce qui arriva ſous Néron. En effet, M. Julius Cottius, petit-fils ou arriere-petit-fils de Donnus, étant mort ſans poſtérité, cet empereur fit des Alpes Cotties non ſeulement une nouvelle province, mais encore il incorpora cette province à l'Italie. Pline fournit la preuve de cette vérité ; car il obſerve que Galba voulant récompenſer l'attachement que les Avantices & les Bodiontices avoient à ſes intérêts, les fit paſſer du gouvernement d'Italie à celui de la Narbonnoiſe : *Adjecit formulæ Galba imperator ex Inalpinis Avanticos atque Bodionticos, quorum oppidum Dinia.*

Suet. in Nerone, c. 18.

Lib. III. §. 5.

Le tranſport, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, de ces deux peuples Cottiens dans la Narbonnoiſe, fraya le chemin à un ſemblable tranſport de toutes les Alpes dans le département des Gaules ; avec cette circonſtance, que des quatre différentes Alpes on forma deux provinces, compoſées chacune de deux Alpes les plus prochaines. Ces deux provinces étoient celle des Alpes Grayes & celle des Alpes maritimes. La premiere comprenoit auſſi les Alpes Penines ; de même dans l'autre les Alpes Cotties étoient comme fondues. L'érection de ces deux provinces a donné lieu à une infinité de queſtions & de difficultés, ſur leſquelles les plus ſçavans critiques de ce ſiecle & du précédent ſe ſont exercés. Mais comme toutes leurs recherches n'ont pû parvenir à les réſoudre & à les éclaircir, je me borne à donner le détail des cités des deux provinces, ſuivant la notice du P. Sirmond.

La province des Alpes Grayes & Penines ne comprend que deux cités ; ſçavoir,

La cité des Centrons a pour capitale *Darantaſia*, appellée aujourd'hui *Moûtier en Tarantaiſe*.

La cité du Valais a pour capitale *Octodurum*, qui étoit vis-à-vis de Martigni d'aujourd'hui, à la gauche de la Drance.

La province des Alpes maritimes comprenoit huit cités ; ſçavoir,

La cité d'Embrun, métropole. La cité de Digne.

La cité de Chorges. La cité de Glandeve.
La cité de Seillans. La cité de Cimiez.
La cité de Senez. La cité de Vence.

On doit remarquer que la province des Alpes Grayes, avant que la notice du P. Sirmond fût dreſſée, avoit bien plus d'étenduë. En effet, quoiqu'elle ne fût compoſée que de cités, la plûpart inconnuës, elle comprenoit certainement une portion de l'Helvétie, entr'autres la cité Aventicum : *Alpes Graiæ & Pœninæ, exceptis obſcurioribus .... habent & Aventicum*, qui fut donnée dans la ſuite à la grande Séquanique. Par ce retranchement les Grayes ſe trouverent ſans métropole : ce qui fait croire qu'Avenches en avoit été la métropole auparavant. La raiſon pourquoi les empereurs tranſporterent cette cité des Alpes Grayes dans la Séquanique ; c'eſt qu'elle avoit été ruinée par les barbares ſous l'empire de Gallien, & qu'on crut qu'elle pourroit ſe rétablir plus aiſément dans ce nouveau département. D'autre part, comme la Séquanique avoit été extrêmement affoiblie par l'invaſion des peuples d'au-delà du Rhin, on crut devoir la fortifier & la dédommager par l'union d'Avenches.

Ammian. Marcel. lib. xv. p. 54.

La deſcription de la province des Alpes maritimes donne lieu à quelques obſervations qui ne ſont pas à négliger. La premiere, qu'Embrun qu'on voit dans la notice, élevé à la dignité de métropole, n'étoit pas même dans ſon origine la capitale des Caturiges, comme quelques ſçavans l'ont avancé ; c'étoit Chorges, village à trois ou quatre lieuës d'Embrun, où cette inſcription a été déterrée :

CIV. CATVRIG.

La ſeconde, qu'Embrun n'a jamais été dans les Alpes Grayes, ainſi que certains écrivains ſe le ſont perſuadés ſur la foi du géographe Ptolomée. Strabon, Pline, Ammian Marcellin, l'Itinéraire d'Ethicus, & la Table de Peutinger, le mettent dans les Alpes Cotties, auxquels il faut joindre l'Itinéraire de Bourdeaux, qui dit en termes exprès : *Manſio Ebridunum, unde incipiunt Alpes Cottiæ.* La route qu'a tenue Annibal en traverſant les Alpes, prouve la même vérité d'une maniere inconteſtable.

La troiſieme, qu'entre les cités que la Notice place dans la province des Alpes maritimes, les plus conſidérables bien-loin d'être proche de la mer, étoient fort avant dans les terres, comme Glandève, Senès, Digne, & ſur-tout Embrun. D'où

Digitized by Google

il eſt aiſé d'inférer que quand on les a englobées dans cette province, on a été plus attentif à ne pas multiplier les noms des provinces qu'à bien marquer la poſition des cités.

Il faut pourtant avoüer que dans la Notice des dignités de l'empire, on lit qu'Embrun étoit le ſéjour du préfet de la flotte dite *Barcariorum : præfectus claſſis Barcariorum, Ebrudini Sapaudiæ.* Il y avoit donc à Embrun une ſociété de marchands dont le commerce ſe faiſoit par eau, c'eſt-à-dire par la Durance, qui va ſe rendre dans le Rhône. On ne ſçait ce que c'eſt que les *Barcarii.* Je ſoupçonne qu'ils pouvoient être des marchands qui ne trafiquoient que par l'uſage des barques; & ſur ce pied le François *barque* auroit une origine Celtique; & de *barca*, barque, les Latins auroient fait *Barcarii*, qui déſignoient ceux qui montoient les barques, & s'en ſervoient pour faire valoir leur commerce.

Iſidore de Séville & Papias diſent que *Barca eſt quæ cuncta navis commercia ad litus portat.* Voyez Ducange ſur ce mot.

Les *Barcarii* auroient pû être encore des marchands de biere en gros, *bracenſes negotiatores.* Si l'on admet cette conjecture qui me paroît très-fondée, *bracarius* ſera dérivé du Celtique *brace* qui ſignifioit l'eſpece de grain dont les Gaulois ſe ſervoient pour faire leur biere : *Galliæ quoque ſuum genus farris dedere, quod illic* brace *vocant, nos ſandalam nitidiſſimi grani; & alia differentia eſt, quod ferè quaternis libris plus reddit panis, quam far aliud.* *Plin. lib. XIII. c. 17.*

La quatrieme enfin, qu'Embrun, quoique métropole pour le civil, ne l'a pas toujours été pour l'eccléſiaſtique. La dépoſition d'Armentaire, évêque de cette ville, dans le concile de Riez, vers l'an 439, met en évidence cette vérité; car elle ne fut fondée que ſur ce qu'il n'avoit été ordonné que par deux évêques, ſans le conſentement & l'autorité de ſon métropolitain. *S. Leo, tom. II. p. 528. 529. edit. Queſn.*

Je finis, en obſervant que les Alpes Cotties s'étendoient d'orient en occident, depuis le lieu que les Itinéraires appellent *ad fines* (Veillane) entre Suſe & Turin juſqu'à la riviere *la Romanche* ou *Catoriſium* (le château de Viſtilile) qui étoit la derniere ville des Caturiges. Du midi au ſeptentrion elles avoient pour bornes, d'un côté les Alpes Grayes, & de l'autre les Alpes maritimes. Les peuples limitrophes des Alpes maritimes étoient les *Sedenates* & les *Tebarii*, comme les *Caturiges*

Digitized by Google

& les *Medulli* l'étoient des *Centrones* & de quelques autres peuples des Alpes Grecques.

Quand des Alpes Cotties & des Alpes maritimes on eut fait un seul gouvernement, le département en fut commis à un président, ainsi que le dit une inscription donnée par Spon. *Miscell. p. 161.* Cette union fit tort aux Alpes Cotties, en ce qu'étant moins étenduës que les maritimes, il ne fut presque plus question des premieres, parce qu'elles furent englobées dans les autres & compriſes dans leur nom. Ce qui n'empêcha pas, comme je crois l'avoir dit, qu'elles ne leur fourniſſent la métropole, puiſqu'Embrun fut choiſi pour l'être des unes & des autres.

Alpinæ gentes, les montagnards des Alpes ; ils formoient pluſieurs peuples différens, partie Liguriens, partie Gaulois. Dans l'impoſſibilité où l'on eſt à préſent de diſcerner l'origine des uns & des autres, je me contente de donner ici le nom de ceux qui ſont marqués dans l'arc de Suze : *Segovii*, *Segusini*, *Belaci*, *Caturiges*, *Medulli*, *Tebavii*, *Adonates*, *Savincates*, *Egdinii*, *Veaminii*, *Venisami Irii*, *Esubianii*, *Ovadianes*.

Alpis Cottia, ſelon M. d'Anville, *Anal. géogr. p. 32.* c'eſt le mont de Janus qui tombe préciſément au village du mont Genevre.

Alpis Graia, montagne des Alpes appellée *le petit S. Bernard.*

Alpis Summa & *Alpe Pennino*, le grand S. Bernard.

Alta Ripa, Altrip, village d'Allemagne ſur le Rhin, dans le dioceſe de Spire, un peu au-deſſus de Manheim.

Alteia, l'Authie, riviere de France en Picardie, qui paſſe à Tieure, Doulens, Rumigni, Auxi, Vy-ſur-Authie, Argoulle, Pont à Selane, Boulogne, où il ſe perd dans la mer.

Altpona, Aubonne, nom d'une ville & d'une riviere. Il en eſt fait mention dans une inſcription donnée par M. Bochat dans ſes Mémoires ſur la Suiſſe, *tome I. p. 80.*

Amagetobria ou *Amagetobriga*, lieu des Gaules où les Eduens perdirent une ſanglante bataille contre les Séquanois & les Arvernes, ou plûtôt contre Arioviſte, que les Séquanois & les Arvernes avoient appellé à leur ſecours. Comme Céſar eſt le ſeul de tous les Ecrivains qui ait marqué cet événement, & qu'il n'inſinue rien qui aide à découvrir dans quelle contrée des Gaules étoit *Amagetobria*, chacun abonde en ſon ſens pour en fixer la poſition ; ainſi les uns croyent que ce lieu eſt *Toaut*,

Digitized by Google

les autres *Montbéliard*, d'autres *Maſteres*; d'autres encore *Magſtad*, Samſon, *Bingen*, & M. Dunod dans ſon hiſtoire des Séquanois, *Broie* & *Moigte de Broie*. Je n'entre dans aucun détail ſur les quatre premiers lieux; parce qu'au jugement des ſavans, aucun ne ſauroit avoir été *Amagetobria*. Il n'en eſt pas de même de *Broie* ou *Moigte de Broie*, & de *Bingen:* de très-fortes raiſons ne permettent pas de douter que l'un ou l'autre de ces lieux n'ait été celui que nous cherchons. J'ai marqué ces raiſons dans le Diſcours hiſtorique ſur la Topographie des Gaules, que je prie le lecteur de conſulter. Au reſte Broie eſt à l'embouchure de la Sône & de l'Ognon, dans les confins du Langrois. D'autre part, Bingen eſt à l'embouchure de la *Nave* ou *Nahe*, riviere de la Gaule Belgique, qui roule ſes eaux le long de la rive gauche du Rhin, & ſe jette dans ce fleuve à neuf milles au-deſſous de Mayence.

Amambria. Voyez *Amagetobria.*

Amaniſſa, l'Amaſſe, riviere qui ſe décharge dans la Loire.

Ambarri, peuple Gaulois ſorti des Eduens, auxquels il fut toujours attaché par les liens du ſang & de l'intérêt. Samſon le place dans le diocèſe de Châlon-ſur-Sône, qu'il lui fait tout occuper. Dunod croit que les *Ambarri* étoient dans le Nivernois & le Mâconnois. Ce peuple étoit de l'expédition de Bellovèſe en Italie. *Céſar, liv. 1. c. 2.*

Ambatienſis vicus, Amboiſe, ville de Touraine.

Ambiani, peuple célebre de la Gaule Belgique, dont le territoire s'étendoit depuis celui des Bellovaces juſqu'à celui des Nerviens. Il conſerve encore exactement la même poſition. Il avoit pour capitale *Samarobriva*, Amiens. *Samarobriva* eſt un nom compoſé de deux mots Celtiques, qui ſignifient *Pont ſur la Somme;* preuve qu'Amiens étoit ſur cette riviere, & que c'étoit le lieu où on la paſſoit. Céſar nous apprend que les *Ambiani* fournirent cinq mille hommes pour faire lever le ſiége d'Aliſe. Selon quelques éditions de Pline, les *Ambiani* furent du nombre des peuples Gaulois qui paſſerent en Aſie, & y fonderent un empire qui tiroit des tributs de toute l'Aſie mineure. Mais l'édition du P. Hardouin ſubſtitue les *Ambitui* aux *Ambiani.* La notice des dignités de l'empire fait mention d'un corps de cavalerie Amiénoiſe, couverte d'une armure de fer. Le même monument place à Amiens une fabrique d'épées & boucliers. Saint Jérôme écrit que de ſon tems les *Ambiani*, en tout ou en

Digitized by Google

partie, furent transférés dans la Germanie. On lit dans la Chronique du même Pere, que l'empereur Valentinien I. créa Auguſte à Amiens ſon fils Gratien. Ammian Marcellin donne Amiens pour la capitale & la plus illuſtre ville de la ſeconde Belgique. Les actes de la paſſion de S. Firmin, évêque d'Amiens, diſent que l'amphithéatre & les temples de Jupiter & de Mercure étoient au voiſinage de la porte *Clypiana*, & du prétoire *Cumlianum*. La porte *Clypiana* avoit pris ſon nom de la manufacture des boucliers, qui étoit ſitué en ce quartier de ville.

Ambiatinus vicus, village au-deſſus de Coblentz, où Caligula étoit né, ſelon Pline, cité par Suétone. Cluvier croit que c'eſt aujourd'hui *Capelle* ou *Capell*, petite ville de la Germanie ſupérieure, ſur le bord occidental du Rhin, vis-à-vis de Lohnſtein.

Ambiliates, *Ambialites*, peuple des Gaules que les Venetes appellerent à leur ſecours contre Céſar, *Bel. Gal. lib. III. c. 9.* Oroſe écrivant ce point d'hiſtoire, *lib. VI. c. 8.* appelle ce peuple *Ambivarites*; or, ſelon Céſar, les *Ambivarites* étoient au-delà de la Meuſe, *ad Ambavaritos trans Moſam*, *l. IV. c. 9.* Donc les *Ambiliates* ou *Ambialites* étoient dans la Belgique, & n'occupoient point cette partie du dioceſe de Saint-Brieu, où eſt aujourd'hui Lamballe, ainſi qne l'avance de Valois.

Ambibari, peuple des Gaules que Céſar donne expreſſément pour être du nombre des Armoriques. Samſon le place dans le diocèſe d'Avranches, mot dans lequel il trouve des traces du nom du peuple dont il s'agit. *Ambie*, bourg dans l'Avranchin; en conſerve bien davantage. Ce qui eſt certain, c'eſt que les *Ambibari* de Céſar doivent être les *Abrincatæ* ou *Abrincatui* des autres écrivains, puiſqu'il leur donne la même poſition. Ainſi l'on préſume avec quelque fondement, que depuis Céſar juſqu'à Pline & autres écrivains poſtérieurs, le nom d'*Ambibari* a été converti en celui d'*Abrincatui*.

Ambilatri, peuple d'Aquitaine, *Pline*, *l. IV. c. 19.* limitrophe des Santons & des Pictons.

Ambitui ou *Ambiuti*, peuple de Galatie originaire des Gaules.

Ambivareti ou *Ambivariti*, ancien peuple de la Gaule Belgique, que Céſar place au-delà de la Meuſe.

Ambletolienſis portus. On croit que c'eſt le port ultérieur dont parle Céſar, *l. IV. c. 23.* où il fit embarquer ſa cavalerie, quand il alla faire une deſcente en Angleterre. Ce port eſt à deux lieues

Digitized by Google

de Boulogne ; il a pour ville Ambleteuſe, d'où l'on voit les côtes d'Angleterre.

Ambrones, les Ambrons, peuple Gaulois qui a fait une grande figure dans la guerre Cimbrique au milieu du ſixieme ſiecle de Rome. On ignore abſolument la poſition de la province des Gaules qu'il occupoit. Cluvier, & d'après lui, le P. Briet, Cellarius, & les autres Géographes qui ſont venus depuis, ont prétendu que les Ambrons formoient un des quatre cantons, que Céſar donne aux Helvétiens. Ils n'ont fondé leur prétention que ſur la confédération des Ambrons, des Tigurins, & des Tugenes avec les Teutons & les Cimbres ; comme s'il n'y avoit eu dans les Gaules que des Helvétiens qui euſſent pû y entrer. Du reſte, nul veſtige d'Ambrons dans toute l'Helvétie. Voici pourtant quelques obſervations qui répandent des rayons de lumiere ſur l'origine & le pays d'un peuple ſi célebre. 1°. Les Liguriens ſe diſoient Ambrons d'origine, *Plut. in Mario, p. 416.* 2°. L'empereur Julien, dans ſes Céſars, appelle les Helvétiens *Elbétiens ;* & ſelon un manuſcrit cité par Spanheim, *page 405*, *Elbeſtiens.* D'autre part, Etienne de Byzance indique un peuple de ce nom ; il eſt vrai qu'il le place dans la *Lybie,* mais Voſſius eſtime qu'il faut lire *Ligye.* Cette correction eſt fondée ſur quantité d'autres ſemblables qu'on doit faire dans les auteurs, où les copiſtes ont mis un mot pour l'autre. Cela poſé, les Ambrons étoient vraiſemblablement ces Helvétiens dont les Liguriens tiroient leur origine, & qui occupoient la partie de l'Helvétie, qui étoit limitrophe de la Ligurie, à-peu-près où eſt aujourd'hui Nion, appellé par les Romains, *colonia equeſtris.*

Ambroſium, *Ambruſium*, ou *Ambroſſum*, Ambroix, entre Nîmes & Souſtantion. Les Romains y avoient conſtruit un pont ſur la Virdoule, qui ſubſiſte à un quart de lieuë de Galargues. De cinq arcades qui le ſoûtenoient, il en reſte quatre du côté du nord ; la cinquiéme, qui eſt du côté de Montpellier, eſt abattuë. Ambroix eſt à une demi-lieuë au-deſſus du pont de Lunel.

Amilianum, *oppidum Rhutenorum*, Milhaud, dans la haute marche de Rouergue, dont elle eſt capitale ; célebre autrefois par une commenderie de l'ordre du S. Eſprit, inſtitué par les comtes de Montpellier, dont le chef d'ordre étoit à Montpellier.

Amma, Lemme, riviere qui coule dans la Suiſſe, & entre dans l'Aar, auprès de Soleurre.

Digitized by Google

Ampelus, nom d'une ville de la Ligurie, dont je ne ſçaurois découvrir la poſition. *Stephan. Byzant.*

Anagnutes, peuple d'Aquitaine, qu'Etienne de Byzance appelle *Agnotes*, & qu'il place ſur l'Océan. Le P. Hardouin les met entre les Pictons & les Namnetes; ce qui eſt abſolument inſoutenable, parce que les Pictons n'étoient ſéparés des Namnetes que par la Loire, comme je le fais voir dans les *Pictones*, *Lemovices*, *Ratiaſtum*, &c.

Anamari, (Polyb. 11. p. 119.) peuple dans la Gaule ciſalpine, au pied de l'Apennin & en-deçà du Pô, originaire des Gaules.

Ananes, (Polyb. p. 155.) c'eſt le même peuple que le précédent, originaire d'*Anao*.

Anao portus, ancien port de la Gaule Narbonnoiſe, aſſez près de Nice, appellé aujourd'hui le *Fort de S. Souſpir* ou *de S. Hoſpice*.

Anargium ou *Enarginum*, ſur le chemin d'Arles à Avignon, S. Gabriel ou Meillane. *Bouche*, *p.* 132. Je crois plûtôt que c'eſt *Eragnac*, bourgade de Provence entre Cavaillon & Arles.

Anatilia, (Plin. III. 4.) ancien bourg de la Gaule Narbonnoiſe, au voiſinage & à la gauche du Rhône : ſes habitans joüiſſoient du droit Latin. On eſtime qu'il étoit ſitué à peu-près où eſt aujourd'hui Morrias, entre le S. Eſprit & Orange.

Anatilii, peuple de la Gaule Narbonnoiſe, à la gauche de l'embouchure du Rhône, près de la mer & de l'étang de Martigues; peut-être le même que les *Atlantici* d'Avienus, verſ. 679.

Ancyra, Ancyre, ville de l'Aſie mineure, du département de la Phrygie, capitale de la Galatie, & en particulier du territoire des Teſtoſages, leſquels avec les Trocmes, les Toliſtoboges & autres peuples Gaulois fonderent un empire qui tiroit des tributs de tous les états & républiques qui étoient en-deçà du mont Taurus. Tzetzes & Pauſanias donnent à cette ville Midas pour fondateur. Suidas avance qu'Anacharſis, le célebre philoſophe des Scythes, en a jetté les premiers fondemens. Cependant Apollonius, cité par Etienne de Byzance, fait honneur aux ſeuls Gaulois de la fondation de cette célebre ville. Il ajoûte que le nom d'*Ancyre*, qui ſignifie *ancre*, doit ſa naiſſance à une expédition militaire : ſçavoir, que Ptolomée Philadelphe ayant formé le deſſein d'empêcher les Gaulois de s'établir

Digitized by Google

s'établir dans l'Aſie mineure, envoya une armée navale, laquelle n'eut pas plûtôt fait ſa deſcente dans un port favorable, qu'elle attaqua les Gaulois, mais que ces derniers hacherent en pieces les Egyptiens, & que pourſuivant les fuyards juſqu'à leurs vaiſſeaux, ils ſe rendirent maîtres des ancres. Qu'en conſéquence les Gaulois voulant immortaliſer cet événement, ils bâtirent la ville d'Ancyre, qui en rappelloit toûjours le ſouvenir. Cette place a été depuis toûjours très-célebre. Pluſieurs médailles font foi que les jeux, les fêtes & les ſpectacles qu'on y donnoit réguliérement tous les ans, & pour leſquels on faiſoit de grands préparatifs, y attiroient tous les curieux de l'Aſie & de la Grece. C'eſt dans ſon voiſinage que Pompée gagna une victoire déciſive ſur Mithridate roi du Pont, & qu'au commencement du quinziéme ſiécle le fameux Tamerlan vainquit & fit priſonnier Bajazet, empereur des Turcs. Cette ville, appellée aujourd'hui *Angouri*, eſt ſous la domination des Muſulmans; & quoiqu'elle ſoit preſque deſerte, un monument précieux la diſtingue de toutes celles de l'Aſie, c'eſt qu'elle renferme dans ſon enceinte un bâtiment ſur lequel eſt écrite en gros caracteres Latins la vie d'Auguſte.

Andecamulenſes, peuple de la baſſe Marche du Limouſin, qu'on ne connoît autrement que par une inſcription trouvée à Rancon. *Gruter, p. 112. n. 6.*

Andecavi, *Andegavi*, *Andes*, &c. les Angevins, les Gaulois qui occupoient l'Anjou. Ils avoient pour capitale *Juliomagus*, aujourd'hui Angers. Céſar met ce peuple au nombre de ceux qu'on traitoit d'*Armoriques*, c'eſt-à-dire, dont les côtes étoient arroſées par la mer. Cependant il eſt de notoriété que les Namnetes étoient entre eux & la mer, & que les Angevins ne communiquoient avec l'océan que par l'entremiſe des Namnetes, & autres peuples qui étoient plus armoriques. Les Angevins ont toûjours combattu pour leur liberté: ils entrerent dans la conſpiration de Vercingetorix; & ayant à leur tête Dumnacus, ils donnerent des marques de leur valeur. Tacite obſerve que les Gaules ſe trouvant ſurchargées d'impôts ſous Tibere, les Angevins furent les premiers qui arborerent l'étendart de la rébellion. La Notice des cités des Gaules les met dans la troiſiéme Lyonnoiſe ſous la métropole de Tours.

Andematunum, *Andomatunum*, *Antomatunum*, la ville de Langres, capitale des Gaulois appellés *Lingones*. Elle étoit de

la Celtique ſous Céſar. Auguſte la comprit dans la Belgique: mais l'auteur de la derniere diviſion des Gaules la rendit à la Celtique, puiſque la notice des cités la met dans la premiere Lyonnoiſe. La notice des dignités de l'empire donne Langres pour ſéjour au commandant des troupes Sarmates qui étoient à la ſolde des Romains. Gruter produit une inſcription où Moderatus affranchi eſt dit être citoyen de la colonie de Langres; ce qui ne ſe lit pas ailleurs. *Notit. Gal. p. 24.*

Anderedon, ou plûtôt *Anderidum*, capitale des Gaulois appellés *Gabali*. MM. de Marca, Savaron & Auteſerre, ſur une ſimple analogie des noms, ont crû que c'étoit Gave ou Ghave, lieu profond dans les Cevennes. Mais Catel, Adrien de Valois & autres ſavans de nos jours qui ont creuſé ce point de Géographie, ſoutiennent qu'il faut porter *Anderidum* à Javouls, qui n'eſt aujourd'hui qu'un village de Gevaudan, à quatre lieuës de Mendes, où le ſiége épiſcopal a été depuis transféré. Les *Gabali* avoient un évêque ſous l'empire de Valérien, qui ſouffrit le martyre dans le cours de la perſécution que ce prince excita. La notice des cités donne à *Anderidum* le nom de *Gabalum*, qui eſt celui du peuple dont elle étoit capitale, & la ſoumet à la métropole de la premiere Aquitaine.

La notice des dignités de l'empire place à Germersheim le commandant des ſoldats *Andereciens*, & dans la Senonie le chef d'eſcadre des *Andereciens*. Sçavoir ſi ces Andereciens avoient été tirés de la capitale de l'ancien Gevaudan, c'eſt ce qu'on n'oſeroit aſſûrer. Il eſt plus vraiſemblable que c'étoient des troupes étrangeres auxquelles on avoit aſſigné des terres de la banlieuë d'*Anderidum*. La notice des cités met la capitale du Gevaudan ſous la métropole de Bourges; mais depuis l'érection de l'archevêché d'Albi, on lui a donné l'évêque de Mende pour ſuffragant.

Anderectani, ſoldats qui ſervoient dans les armées des Romains, & qui étoient peut-être tirés d'*Anderedon* ou *Anderidum*, capitale des Gabales.

Anderito. Voyez *Andereton*.

Andes, village ancien d'Italie, lieu de la naiſſance de Virgile, au voiſinage de Mantouë, occupé par les Cenomans, & ſans doute par les Angevins des Gaules.

Andethana ou *Andethannale*, Aneval, village de la Belgique, dans le duché du Luxembourg, à quinze milles de Treves &

Digitized by Google

à vingt milles d'Arlon, ce qu'on ne ſçauroit aſſûrer d'Echternach, comme on l'a dit juſqu'ici.

Andium, Andion, iſle de la petite Bretagne.

Andomatunum, Langres.

Andria, l'Indre, riviere qui coule dans le Berry & la Touraine.

Anduſia, ſelon M. Ménard, *hiſt. de Nîmes*, *p.* 4. étoit un bourg ſitué à ſept lieuës au nord-nord-eſt de Nîmes. Un ancien monument découvert de nos jours en creuſant les fondations d'une maiſon dans un champ près de la fontaine d'Anduſe, fait foi de l'antiquité de ce lieu.

Anger. Voyez *Andria.*

Anicium, le Puy, capitale aujourd'hui du diocèſe du Vélay. *Anicium* eſt proprement le nom de la montagne ſur laquelle le Puy a été fondé & conſtruit. Le ſiége épiſcopal qui étoit autrefois à *Rueſſium*, y a été transféré ſur la fin du neuviéme ſiécle. Voyez *Podium*, *Rueſſium*, *Vellavi.*

Antematunum, Langres.

Antemacha, Andernach, ville ſur le Rhin, dans l'électorat de Cologne, & ſur les confins de l'électorat de Treves & du duché de Juliers.

Antipolis, Antibes, ville ancienne des Liguriens des Gaules, appellés *Déciates.* Les Phocéens de Marſeille s'en emparerent, & la fortifierent pour leur ſervir de rempart contre les Liguriens mêmes. Elle eſt dans la Provence, à deux lieuës en-deçà du Var. Elle étoit donc dans la Narbonnoiſe, puiſqu'Auguſte avoit décidé que le Var ſerviroit de bornes à l'Italie & aux Gaules. Nonobſtant cette déciſion, Strabon obſerve qu'après un mûr examen, le ſénat fit un décret par lequel Antibes fut déclarée ville d'Italie ; ce qui ſans doute ne vouloit dire autre choſe, ſinon qu'Antibes ne ſeroit plus ſous la juriſdiction des Marſeillois. Ce qui nous donne à peu-près le tems auquel cette place a été élevée à la dignité de ville Latine, comme dit Pline, ou de municipe, ſelon les termes de Tacite. Goltzius produit une médaille de Titus, où Antibes eſt qualifiée de colonie. Adrien de Valois regarde comme fauſſe cette médaille, & fait ce dilemme : « Si Antibes, dit-il, étoit ville Latine du » tems de Pline, qui écrivoit ſous l'empire de Veſpaſien & de » Tite, elle n'a dû ni pû être appellée *colonie* ſous le regne du » même Tite ; ou ſi en effet elle a été honorée du titre de co-

Lib. IV. p. 184.

» lonie par Tite même, elle n'a pû ni dû de colonie devenir » municipe immédiatement après ſous l'empire de Domitien ». Je déclare que je ne prends nul intérêt à la médaille de Goltzius : mais les loix inſéparables de la vérité ne me permettent pas de diſſimuler, que le principe d'Adrien de Valois eſt ruineux. Il prétend que les villes de l'empire n'ont pû changer leur état de colonie en celui de municipe. S'il s'étoit reſſouvenu de ce qu'il avoit lû dans Aulugelle, il auroit été convaincu du principe contraire par pluſieurs exemples qui ont précédé ou ſuivi l'empire des trois Veſpaſiens. Il ſe ſeroit même défait du préjugé où il étoit, que les avantages des colonies l'emportoient ſur ceux des municipes. Les colonies n'avoient pour regle de leur gouvernement que la volonté des Romains ; inconvénient qui les tenoit dans un perpétuel eſclavage ; au lieu que les municipes vivoient ſelon leurs loix, ſe choiſiſſoient leurs magiſtrats, & joüiſſoient ſous l'ombre des Romains d'une liberté qui effaçoit la prétenduë ſplendeur des colonies.

Liv. XVI. c. 13.

Dans la notice des provinces, publiée par le ſçavant P. Sirmond, Antibes eſt la derniere des villes ou cités de la ſeconde Narbonnoiſe. Mais les notices poſtérieures la rangent ſous la métropole d'Embrun ; enſorte que le ſiége épiſcopal d'Antibes ayant été transféré à Grace, cette derniere ville eſt reſtée compriſe dans la province des Alpes maritimes.

Je finis en obſervant qu'Antibes avoit un port, un théatre & autres monumens publics qui la rendoient une ville conſidérable. La pêche du Ton, qui étoit fréquente ſur les côtes d'Antibes, avoit donné lieu aux habitans d'inventer une ſauce, *muria*, de Ton qui étoit fort recherchée : elle étoit rouge & compoſée de ſang de Ton.

Antobroges, mot corrompu, pour *Nitiobriges*, peuple d'Aquitaine, dont la capitale eſt aujourd'hui Agen.

Antonacum, Andernach.

Antros, iſle que Mela dit être formée par la Garonne, & qui eſt néanmoins, ſelon M. de Valois, à l'embouchure de la Loire, à quelques lieuës de Nantes ; on l'appelle l'*iſle d'Indre*.

Aon, ville près de Strasbourg, ſelon l'Anonime de Ravenne.

Aphrodiſion, *Aphrodiſium*, promontoire des Pyrenées, ainſi appellé d'un temple de Venus qui y étoit érigé, ſans doute par les Grecs de Marſeille, qui faiſoient le commerce de toutes

Digitized by Google

ces côtes, & leur donnoient le nom qui leur convenoit. Une croix que les Chrétiens ont planté depuis sur ce promontoire a fait changer son nom en celui de *cap de creux*, *caput de crucibus*.

Apron, riviere qui arroſoit la ville des Oxybiens, appellée Ægithna. *Polyb. de Legat. p. 962.*

Apta Julia, Apt, ville aujourd'hui de Provence, autrefois capitale des Gaulois ou Liguriens appellés *Vulgientes*, *Vulgentes*, ou *Vulgenſes*. Tous les anciens Itinéraires la placent entre Siſteron & Cavaillon. Adrien de Valois croit que les Romains lui donnerent le nom d'*Apta*, à cauſe de la beauté de ſa ſituation ; je croirois plûtôt que ſon nom eſt Gaulois, & je me fonde ſur les notices des provinces de l'Empire, où la cité entiere eſt nommée *Civitas Aptenſium*. Pline donne Apt pour une *ville* Latine, cependant le P. Sirmond a déterré une inſcription qui fait foi qu'elle eſt devenuë poſtérieurement colonie.

Apuani Ligures, tribu des Liguriens d'Italie qui occupoient le territoire de Lucques. Ce peuple, après avoir ſoutenu des guerres ſanglantes contre les Romains, fut enfin vaincu & tranſporté dans la Calabre. *Tit. Liv. lib. XXXVIII. & XL. Plin. III. c. 11. §. 16.*

Aquæ, que l'anonyme de Ravenne, ſelon la Topographie particuliere, met dans la Bourgogne, parce qu'elle a fait autrefois partie du royaume d'Arles. Je crois qu'il entend l'*Aquis Segeſte* de la table de Peutinger. *Voyez ces mots.*

Aquæ Auguſtæ, Acs, Acqs, ou Dax, capitale du peuple appellé *Tarbelli*, célebre par les eaux ſalutaires qui y coulent en abondance. Voyez *Aquæ Tarbellicæ.*

Aquæ Bellicus, Vaſſerbillich, bourg des Pays-bas dans le Duché de Luxembourg, au confluent de la Moſelle & du Sour, vers les confins du territoire de Treves.

Aquæ Bormonis, Bourbon-les-Bains, ou plûtôt Bourbon-l'Archambaud, ſelon M. Danville, *p. 417.*

Aquæ calentes, dont parle Sidoine Apollinaire, Chaudes-aiguës, dans la haute Auvergne, ſur la frontiere du Gevaudan & du Rouergue. *M. d'Anville, Eclairc. p. 263. & 430.*

Aquæ calidæ, les bains de Vichy. *M. d'Anville, ibid. p. 431.*

Aquæ calidæ, Aigues-caudes, ſource d'eau vive dans le Béarn.

Aquæ convenarum, près de S. Bertrand de Cominges ; les eaux d'Encauſſes.

Digitized by Google

Aquæ Helveticæ, Bade-les-Bains en Suiſſe.

Aquæ Neri, bourg ſur les confins du Bourbonnois & de l'Auvergne, élection de Montluçon. Il s'appelle *Neris*.

Aquæ Nilinei, Bourbon-Lancy au Duché de Bourgogne dans l'Autunois.

Aquæ Onoſiæ, les eaux & les bains de Bagnieres. *Strabo, lib. IV. p. 190.* D

Aquæ ſextiæ, la ville d'Aix, capitale de la Provence : elle doit ſon origine & ſa fondation aux ſources d'eaux chaudes & froides, dont les Romains faiſoient beaucoup de cas. Le conſul C. Sextius Calvinus ayant paſſé les Alpes pour défendre les Marſeillois, alliés des Romains, contre les Liguriens appellés *Salyes* ou *Salyens*, campa dans ce lieu, le fortifia, & y laiſſa une garniſon, qu'il appella *Aquas ſextias*, & qui forma en peu de tems une ville, laquelle du tems de Pline joüiſſoit du droit Latin. Dans la ſuite elle fut élevée à la dignité de colonie. Pline obſerve que les eaux d'Aix furent honorées comme divinités. Les commencemens de cette ville furent célebres par la défaite des Salyes & par l'importante victoire que Marius remporta ſur les Teutons, qui vouloient engloutir l'Italie. La notice des provinces donne Aix pour métropole de la ſeconde Narbonnoiſe, & lui aſſigne pour ſuffragans les évêchés d'Apt, de Riès, de Fréjus, de Gap, de Siſteron, & d'Antibes. Ce réglement a toûjours ſubſiſté à l'égard des cinq premieres cités, mais non à l'égard d'Antibes; car les notices poſtérieures ſoumettent cette ville à la métropole d'Embrun; juſque-là que Grace qui a pris dans la ſuite la place d'Antibes, eſt aujourd'hui compriſe dans la province des Alpes maritimes.

Aquæ ſiccæ, Seches, à trente milles de Toulouſe, en venant de Dacqs, aux environs de la ville de S. Julien ſur la Garonne, dans l'ancien Toulouſain.

Aquæ Tarbellicæ, *Aquæ Auguſtæ*, la ville de Dax, ou plûtôt Dacqs, capitale des Gaulois d'Aquitaine appellés *Tarbelli*. Elle eſt ſur l'Adour, avec titre d'évêché, ſuffragant d'Auſch. Le nom qu'elle porte eſt dérivé du Latin *aquæ*, qui marque la ſource abondante d'eau chaude qu'on voit encore au milieu de la ville, autour de laquelle s'eſt conſervé juſqu'à nos jours un rang de ſiéges de marbre qui ſervoient aux bains des anciens. Dans la notice des Gaules, Dacqs tient le ſecond rang entre les douze cités de la Novempopulanie.

Digitized by Google

Aquenſes Vicani, ceux de la ville de Dacqs.

Aquenſis, citoyen de Bade.

Aquenſis Colonia, la ville d'Aix en Provence.

Aquenſis Reſpublica, la ville de Baden dans la Suiſſe, célebre par ſes eaux minérales.

Aquileia, Aquilée, ville d'Italie de la dépendance des Gaulois Ciſalpins.

Aquis Neri, Neris en Bourbonnois, où il y a encore des bains; on y voit même pluſieurs veſtiges d'antiquité.

Aquis Segeſte. (Tabul. Peuting.) M. d'Anville dans ſes Eclairciſſemens, *p. 191.* dit que c'eſt préciſément vers le lieu « où l'on » trouva, lorſqu'on commença à travailler au canal de Briare, » tant de reſtes d'édifices antiques, d'un amphithéatre, des » morceaux de moſaïque, des médailles », comme le rapporte l'hiſtorien du Gâtinois. Il appelle ce lieu *Seviniere*, entre Montcreſſon & Mont-boux, près de Châtillon-ſur-Loin. Ce lieu eſt apparemment la ville de Cran, que M. le Beuf a priſe pour le *Belca Carnutum.* Ces veſtiges, ces morceaux de moſaïque, ne ſeroient-ils point les reſtes du Château des bains que la table nous repréſente. Quoi qu'il en ſoit, ce qu'il y a de diſtance entre ce lieu & la ville de Sens convient aux vingt-deux lieuës Gauloiſes que la table marque entre *Aquis Segeſte* & *Agedincum.* Selon ce ſyſteme, ces eaux n'étoient point dans le Vélay, à huit milles de Feurs en Forès, du côté de Saint-Didier, comme on l'avoit crû.

Aquitani. Les Aquitains, peuples qui ont donné leur nom à cette troiſieme partie des Gaules, qui a été appellée *Aquitaine*, laquelle néanmoins a preſque toûjours été regardée comme une région ſéparée des Gaules mêmes, dont elle faiſoit partie: c'eſt que les Aquitains étoient un peuple étranger à l'égard des Gaulois, qui les avoient reçûs & leur avoient cédé toutes les contrées qui s'étendoient depuis les Pyrenées, par où ils étoient venus, juſqu'à la Garonne. Quoique les Aquitains entre eux formaſſent pluſieurs peuples, il y en avoit un en particulier, dont le nom étoit *Aquitani*, qu'il avoit communiqué aux autres. On ne doute point que les véritables *Aquitani* ne fuſſent ceux qui occupoient les terres où Dax eſt ſitué aujourd'hui, & n'euſſent pris leur nom des eaux ſalutaires qui y ont été célebres de tout tems. On peut objecter que le mot *Aquitani* eſt Latin; mais on leve la difficulté, en diſant qu'il répond à celui d'*ar-*

Digitized by Google

moriques que les Celtes donnoient à ces peuples, comme Pline nous l'apprend.

Les Aquitains étoient bien plus rusés que les Gaulois ; aussi leur ressembloient-ils moins qu'aux Espagnols dont ils étoient limitrophes, & dont ils avoient le teint, l'air & les manieres. Ils étoient riches, polis, & affectoient une grande propreté, d'où ils passerent insensiblement dans la mollesse & la corruption. Ce qui a fait dire à Salvien, que les Aquitains entre tous les peuples des Gaules, se distinguoient tant du côté des vices que des richesses. C'est dans cet état que les Romains les attaquerent. Les Aquitains eurent beau se défendre, ils furent forcés de subir le joug avec le reste des Gaules. Deux choses contribuoient à leurs richesses ; l'abondance des mines, & leur commerce sur terre & sur mer. Le rhéteur Eumenes nous apprend qu'ils avoient grand soin de provigner leurs vignes & de les multiplier. Voyez *Gallia Aquitanica*.

Aquitania. Voyez *Aquitani*.

Arægenus, (Tab. Peuting.) *Argenus*, Ptolom. capitale autrefois des Biducasses ou Viducasses ; Vieux, village aujourd'hui à deux lieuës de Caën. Voyez *Viducasses*.

Arar, *Araris*, la Saône, fleuve considérable des Gaules, qui a sa source dans les monts des Vôges. Il séparoit les terres des Séquanois de celles des Eduens. Son cours est si lent, qu'on n'apperçoit pas de quel côté il coule : *Fertur incredibili lenitate, ita ut oculis in utram partem fluat judicari vix possit.* Il se décharge dans le Rhône aux pieds des murs de Lyon.

Cæs. bel. Gall. lib. 1.

L'auteur du traité des fleuves dit, qu'autrefois il s'appelloit *Brigulus*, & qu'il prit le nom d'*Arar*, d'un Gaulois appellé ainsi, lequel chassant dans un bois qui bordoit la riviere, & trouvant le corps de son frere qui avoit été déchiré par les bêtes féroces, se tua de desespoir & tomba dans la riviere. Le même auteur écrit que la Saône nourrissoit un poisson que les Gaulois nommoient *scolopidus*, lequel étoit blanc pendant les deux premiers quartiers de la Lune, & noir les deux derniers quartiers : que ce poisson devenoit extrêmement gros & gras, & qu'il mouroit percé de tous côtés par ses propres arêtes : & enfin que sa tête renfermoit une pierre semblable à un grain de sel, laquelle appliquée au déclin de la Lune, sur le côté gauche de ceux qui étoient travaillés de la fiévre quarte, guerissoit infailliblement les malades.

On

Digitized by Google

On lit exactement la même chose dans Stobée. S'il y a quelque différence, c'est seulement dans le nom du poisson qu'il appelle *clupæa*, κλουπαία. *Serm. 38.*

La Saône a eu un troisieme nom, & c'est peut-être celui que les Gaulois lui donnoient. Ce qui me le persuade, c'est que le nom de *Saône* qu'elle porte aujourd'hui en est certainement dérivé. Ce nom est *Saucona*. Ammian Marcellin est le premier entre les anciens qui nous l'a transmis : *Ararim quem* Sauconnam *appellant*. Lib. XV. Ce nom se trouve différemment écrit en différens auteurs du bas âge, *Sauconna*, *Saogonna*, *Saucunna*, *Saconna*, *Sagonna*, *Segonna*, *Sagomna*, &c. *Vide Valesium, notit. Gal. p. 34.*

Araris, (Pline) l'Airaut, ou l'Eraut. Voyez *Arauris*.

Ararici, collége ou société des marchands qui faisoient le commerce de la Saône.

Arasco, Tarascon, ville des Salyens sur la rive gauche du Rhône, vis-à-vis de Beaucaire. Il faut écrire *Tarasco*. L'anonyme de Ravenne est le seul auteur Latin qui fasse mention de cette place.

Aracenses, peuple de Galatie, originaire des Gaules.

Araura, S. Tiberi, ville ainsi appellée d'*Arauris*, l'Eraut, & sur les bords duquel elle est bâtie : elle est dans le diocèse d'Agde.

Arauris, l'Eraut ou l'Airaut, riviere du bas Languedoc qui se jette dans la mer, un peu au-dessous d'Agde qu'elle arrose. Les Grecs de Marseille l'appelloient *Cyrtha ;* & comme ce mot signifie *tortueux*, on soupçonne avec quelque fondement qu'*Arauris* avoit la même signification.

Arausicorum civitas, Orange.

Arausienſis, d'Orange.

Arausio, Orange, capitale des Gaulois appellés *Cavares ;* ce qui le prouve, c'est que les anciennes notices donnent toûjours le pas à Orange sur Cavaillon & Avignon, qui étoient aussi des villes qui appartenoient aux Cavares. Elle étoit colonie Romaine, composée de soldats de la seconde légion. Une médaille de Néron ajoûte à ce trait, que ces soldats avoient été tirés de la trente-troisieme cohorte des volontaires. La notice du P. Sirmond la met dans la province de Vienne. Mais dans le cours du cinquieme & sixieme siécle de l'Eglise, les évêques d'Arles intriguerent tant auprès des papes, qu'ayant fait ériger leur siége en métropole, les évêques d'Orange devinrent leurs

ſuffragans ; ce qui a depuis ſubſiſté. Orange eſt aujourd'hui compris dans le Dauphiné, & capitale d'une principauté qui a été éteinte de nos jours.

Arbaxani, *Arbazani*, peuple de Ligurie. *Steph. Byzant.*

Arbor felix, Arbon, ville de Suiſſe au midi occidental du lac de Conſtance.

Arculla ; ce mot paroît défiguré, comme le ſont tous ceux que préſente l'anonyme de Ravenne. Je lis *Arcica* ou *Arciaca*, Arci-ſur-Aube, bourg dans la Champagne.

Arduenna ſylva, la forêt des Ardennes ; Céſar en parle en pluſieurs endroits de ſes Commentaires, & il dit conſtamment qu'elle étoit la plus grande forêt des Gaules. En effet, quoique les Ardennes n'occupent à préſent qu'un pays de trente-cinq à quarante lieuës, autrefois leur étenduë étoit bien plus grande, puiſque d'un côté elles traverſoient tout l'électorat de Treves & alloient juſqu'au Rhin ; & que d'autre part elles s'étendoient juſqu'à Rheims & à Tournay. Gruter fournit pluſieurs monumens qui prouvent que cette forêt a été érigée en divinité ; un en particulier la repréſente en Diane, qui a un carquois ſur l'épaule droite, & tient un arc à la main gauche, avec cette inſcription ARDVINNE. C'eſt un mot Celtique compoſé de l'article *AR*, & de *DUEN*, *ſombre*, *noir ;* comme qui diroit *LA FOREST NOIRE*. Dans une autre inſcription gravée du tems des Antonins, Diane eſt ſurnommée *Arduinna*, DEANA ARDVINNA. Le culte de cette déeſſe s'eſt long-tems conſervé dans les Gaules ; car on lit dans les actes du martyre de ſaint Kilien de Virsbourg, que du tems de ce ſaint les Gaulois d'Auſtraſie diſoient publiquement qu'ils étoient réſolus de ſervir la grande Diane, à l'exemple de leurs ancêtres qui s'en étoient ſi bien trouvés : *Volumus ſervire magnæ Dianæ ſicut & anteriores noſtri fecerunt patres, & proſperati ſunt in eo uſque in præſens.*

Act. SS. Bened. t. II. p. 992. 993.

Ardyes, Gaulois qui habitoient le long de la rive gauche du Rhône, qui fait partie de la vallée que ce fleuve parcourt en s'éloignant de ſa ſource. *Polyb. lib. III. p. 200.* Le même auteur, *lib. XI. p. 100.* B, place des Ardyens ou Ardiées dans l'Illyrie, que je crois avoir été des Gaulois qui s'y étoient établis.

Arebrigium, le bourg de la Thuile, dans le Piedmont.

Arebrignus pagus ; ce canton étoit renfermé dans le territoire des Eduens, ſelon le rhéteur Euménes dans ſes actions de graces

Digitized by Google

à Conſtantin : *Ipſe ille pagus Arebrignus inani fertur invidia, cum uno loco vitium cultura perſpicua eſt.* Sur ces paroles & ſur quelques autres que je paſſe, M. d'Anville croit que le *pagus Arebrignus* devoit embraſſer non ſeulement les baillages de Beaune & de Nuy, qui ſont le canton de Bourgogne qui produit les plus excellens vins, mais encore les environs d'Arnai-le-Duc, dont le territoire eſt âpre & couvert de bois ; & ſi, ajoute-t-il, Arnay a eu anciennement le nom d'*Arborignum* ou *Arberignum*, il a pû donner le nom de *pagus Arebrignus*, comme ce nom ſe trouve écrit dans Euménes, à tout le canton voiſin.

Arecomici, les Volces Arécomiques ; ils étoient une branche des Volces Tectoſages, avec leſquels ils occupoient & comprenoient tout le Languedoc d'aujourd'hui. Ils avoient Nimes pour capitale. Strabon leur donne auſſi Narbonne, mais il ſe trompe, & il faut ſuppoſer qu'il n'a voulu dire autre choſe, ſinon que les Volces Arécomiques profitoient du voiſinage du port de Narbonne pour faire leur commerce. Il eſt certain que les terres de ce peuple s'étendoient juſqu'au-delà du Rhône, & qu'ils poſſédoient quelques contrées dans la Provence & le Dauphiné. Le paſſage d'Annibal dans les Gaules eſt une preuve de cette vérité ; car Polybe & Tite-Live écrivent que les Volces Arécomiques voulant arrêter le général Carthaginois ſur leur territoire, & y faire périr ſon armée, paſſerent ſur la rive gauche du Rhône. Ils auroient infailliblement réuſſi, ſi les Arécomiques qui étoient reſtés dans leurs habitations pour ſe défaire d'un hôte ſi incommode, n'avoient indiqué à ce dernier un moyen de prendre par les derrieres les Arécomiques d'au-delà du Rhône, & fourni à l'armée Carthaginoiſe les barques & les bateaux néceſſaires pour paſſer ce fleuve. L'hiſtoire ne fait plus mention des Volces Arécomiques que pour nous apprendre qu'après la défaite de Teutomale & de Bituit ils furent du nombre des peuples qui formoient la province Romaine, ſans indiquer ni quand ni comment cela arriva. Il n'en eſt pas de même des tems poſtérieurs ; nous ſçavons que les Arécomiques ayant pris le parti de Sertorius, furent dépoüillés de tous les domaines qu'ils avoient au-delà du Rhône. Par-là tout leur pays ſe trouva en-deçà de ce fleuve, & comprit ſeulement ce qui forme aujourd'hui les diocèſes de Nimes, d'Alais, d'Uzès, & de Montpellier.

Ces diocèſes ſont dans le bas Languedoc, ce qui fait ſoup-

çonner à quelques ſçavans, que le mot *arécomique* eſt ſynonime d'*armorique*, & ſignifie *maritime*. Mais comme les terres des Volces Tectoſages n'étoient pas moins arroſées par les eaux de la Méditerranée que celles des Volces Arécomiques, on donne au terme dont il s'agit une autre racine, & l'on croit qu'il eſt dérivé de l'article *ar*, & du Celtique *cum* ou *cwm*, qui ſignifie *lieu bas & profond, vallée*. Ce mot s'eſt conſervé dans la langue du pays; car on appelle *coumbo* une piece de terre qui a un haut & un bas, & forme un vallon; & tel étoit à peu-près le pays des Arécomiques.

La partie du pays qui étoit voiſine de la mer, a toûjours été couverte d'étangs, que la mer a formés en ſe retirant. Ces étangs faiſoient que les villes étoient rares ſur ces côtes. On les appelloit les étangs des Volces, *ſtagna Volcarum*. D'autre part, ces étangs & la mer à laquelle ils communiquoient, rendoient les Arécomiques marins, & les faiſoient trafiquer ſur le Rhône & la Méditerranée. Sous les Céſars, ce peuple formoit un corps de république, compoſée de vingt-quatre bourgs ſubordonnés à Nîmes, qui en étoit la métropole. Les magiſtrats de cette ville gouvernoient leur petit état ſelon les loix qu'ils s'étoient données, & ils joüiſſoient du droit Latin; enſorte qu'après l'année de leur exercice ils étoient citoyens Romains, & ils avoient droit de ſuffrage dans les comices.

Arelas, Arelatæ, Arelate, Arelaton, Arelatum, la ville d'Arles. Feſtus Avienus dit qu'autrefois elle avoit porté le nom de *Theliné*, que les Grecs de Marſeille lui avoient donné pendant qu'ils en avoient été en poſſeſſion.

Arelatus illic civitas attollitur
Theline *vocata ſub priore ſæculo*,
Graio incolente.

D'autre part, le géographe Ptolomée nous apprend qu'elle étoit ſur le territoire des Liguriens appellés *Salyens*. C'eſt tout ce qu'on ſçait de ſes commencemens.

Arles eſt ſituée à l'endroit où le Rhône forme trois bras pour aller ſe jetter dans la mer. Cette ſituation l'a renduë commerçante dès les tems de ſa fondation. Auſſi liſons-nous qu'auſſitôt que Céſar eut pris la réſolution d'aſſiéger Marſeille par terre & par mer, il donna ordre de conſtruire à Arles une eſcadre de douze vaiſſeaux longs. Les Romains éleverent Arles à la

Digitized by Google

dignité de colonie, & Suetone écrit que ce fut le pere de l'empereur Tibere qui fut chargé d'y conduire les nouveaux colons ; leſquels ayant été tirés de la ſixieme légion, firent donner à leur nouvelle habitation le nom de *colonia Sextanorum*. Quand la province Romaine fut partagée en Narbonnoiſe & Viennoiſe, Arles fut ſoumiſe à la métropole de Vienne. Mais ce réglement ne dura que juſqu'à l'an 398. ou plûtôt 401. que le concile de Turin, fondé ſur les prérogatives civiles dont Arles joüiſſoit alors, rendit un jugement proviſionnel qui l'érigea en métropole. Patrocle d'Arles enflé de ce jugement, & ſoutenu par le patrice Conſtance, porta plus loin ſes prétentions. Il fit un voyage à Rome ; & ſur un faux expoſé il obtint du pape Zozyme, vers l'an 417, une décrétale qui lui ſoumettoit toutes les égliſes de la Viennoiſe & des deux Narbonnoiſes, puiſqu'il lui donnoit le pouvoir de conſacrer les évêques de ces trois provinces. Mais les ſucceſſeurs de Zozyme mieux informés, rétablirent les métropolitains dans leurs premiers droits, & ſe contenterent de partager la Viennoiſe en deux, de mettre Arles à la tête de la ſeconde moitié, & de lui donner pour ſuffragans les évêques de Marſeille, d'Orange, de Saint-Paul-Trois-Châteaux, de Toulon, d'Avignon, de Vaiſon, de Cavaillon & de Carpentras : encore les papes qui ont ſiégé à Avignon ont-ils retranché depuis ces quatre derniers, en érigeant Avignon en métropole.

Arles étoit ſur la rive gauche du Rhône quand le grand Conſtantin entreprit de l'étendre ſur la rive droite : il joignit les deux parties en conſtruiſant un pont de bateaux ; d'où Auſone a pris ſujet de qualifier Arles de ville double, & les évêques de la province de dire dans leur lettre au pape S. Leon, qu'elle avoit été honorée du nom de *Conſtantine*. Il ne faut pas en être ſurpris ; ce prince a fait quelque ſéjour dans cette ville, & l'hiſtoire obſerve que l'impératrice Fauſta y accoucha de Conſtantin le jeune. Nous liſons auſſi dans Ammian Marcellin, que l'empereur Conſtance y fit célébrer avec une magnificence extraordinaire les jeux du cirque & pluſieurs pieces de théatre. Je ne ſçai ſi c'eſt de ce prince ou de quelque autre de même nom, qu'une Baſilique d'Arles prit celui de *Conſtantia*.

La lettre des évêques de la province au pape S. Leon, que j'ai déja citée, aſſûrent que les empereurs Valentinien & Honorius ont décoré Arles de grands priviléges, & l'ont traitée

Digitized by Google

de mere des Gaules ; ce qui a fait dire à Auſone qu'Arles étoit la Rome des Gaules : *Gallula Roma Arelas.* Auſſi trouvons-nous qu'elle a été le ſiége du préfet du prétoire, & que les conſuls de Rome qui entroient en charge, ſe rendoient dans cette ville pour y prendre les marques de leur dignité.

C'étoit à Arles, ſelon la notice des dignités de l'Empire, que ſe tenoient le directeur des finances de la province, le directeur des monnoies, le directeur de la fabrique où les femmes travailloient, le directeur des manufactures des étoffes d'or & d'argent, & l'intendant des claſſes ſur les deux rives du Rhône.

Arles ſe glorifie d'avoir donné le jour au célebre philoſophe Favorin, qui bien que Gaulois, diſputoit à Plutarque la gloire de faire plus de livres en Grec. C'eſt que le Grec étoit commun dans la ville de ſa naiſſance, non ſeulement parce que cette place avoit autrefois appartenu aux Grecs de Marſeille, mais encore d'autant que les Grecs y abordoient de toutes parts, & qu'ils y étoient en ſi grand nombre du tems de S. Ceſaire, que l'auteur de ſa vie écrit que le ſaint prélat voulant mettre de l'ordre dans l'office divin, avoit diſtribué ceux qui y aſſiſtoient en deux bandes, dont l'une chantoit les hymnes & les pſeaumes en Grec, tandis que l'autre les chantoit en Latin.

Ce qui met le comble à l'éloge de la ville d'Arles, c'eſt la conſtitution de l'empereur Honorius, qui en renouvellant un ſtatut du préfet Pétrone, ordonne que les ſept provinces, ſçavoir les Alpes maritimes, la Viennoiſe, les deux Narbonnoiſes, les deux Aquitaines, & la Novempopulanie, s'aſſembleroient à Arles par députés, pour y diſcuter & terminer à l'amiable tous les différends & affaires des provinces & des villes qui les compoſoient ; & rendant compte du choix qu'il avoit fait de cette ville, il dit que c'eſt pour faire honneur à ſon heureuſe ſituation, à l'abondance de toutes choſes qui y regnoit, & à l'affluence des étrangers qui s'y rendoient de tous côtés pour y porter le tribut des richeſſes des trois parties du monde.

Ce détail ſuppoſe qu'Arles de tout tems, ſur-tout lorſque les préfets du prétoire des Gaules y faiſoient leur ſéjour, étoit une ville des plus commerçantes de l'univers. En confirmation de cette vérité, M. Aſtruc apporte deux autorités qu'on ne ſçauroit trop reſpecter ; l'une eſt de l'anonyme Grec, qui a été publié par Godefroy, & qui écrivoit vers l'an 347 : *Aralatum,*

Memoires de Languedoc, p. 19. 20.

Digitized by Google

dit-il, *ſuper mare ſitum eſt, quod ab omni mundo commercia ſuſcipit, & prædictæ civitati* (Treveris) *ſubmittit.* L'autre autorité eſt d'Auſone, lequel relevant tout ce qui rendoit Arles recommandable, dit :

Præcipitis Rhodani ſic interciſa fluentis,
Ut mediam facias navali ponte plateam,
Per quem Romani commercia ſuſcipis orbis,
Nec cohibes, populoſque alios & mœnia ditas,
Gallia queis fruitur, gremioque Aquitania lato.

Aremoricus. Voyez *Armoricæ civitates.*

Arenacum, ville de la Germanie inférieure qu'on ne retrouve plus.

Argantomagus, Argenton, dans le Berry, aux frontieres du Poitou, ſur la riviere de Creuſe.

Argentaria, (Ammian Marcel.) *Argentovaria*, (Itin. Anton.) Colmar, dans la haute Alſace, dont elle eſt la capitale ; quelques-uns croyent que c'eſt Horburg, village à deux lieues de Colmar. Quoi qu'il en ſoit, l'empereur Gratien remporta une grande victoire ſur les Allemans ſous les murs de cette ville, l'an 378, ſelon la chronique de S. Jérôme, ou l'année précédente, ſelon la chronique de Caſſiodore.

Argenteus amnis, l'Argens, riviere qui coule dans la Provence, & baigne les murs de Fréjus. Elle avoit un pont, comme nous l'apprend une lettre de Lepidus à Ciceron, écrite *ex Ponte argenteo.*

Argentonium caſtrum. Voyez *Argantomagus.*

Argentora, *Argentoratum*, *Argentoratus*, ville des Triboces, peuple de la premiere Germanie qui ſe fixa dans les Gaules : Strasbourg, capitale de l'Alſace. *Acad. Inſcript. t. XV. p. 460.* Ptolomée donne ſans fondement *Argentoratum* aux Vangions. Le nom de Strasbourg lui eſt venu du grand nombre de voies militaires dont cette ville étoit le centre, & d'où on ſe rendoit en pluſieurs endroits.

La notice de l'Empire dit qu'il y avoit à Strasbourg une fabrique de toutes ſortes d'armes. Dans le quatrieme ſiecle, Julien gagna ſous les murs de cette ville une grande victoire ſur les Allemans, & fit priſonnier leur roi Chonodomar. On n'a aucune lumiere ſur l'origine de l'égliſe de Strasbourg. L'évêque

Digitized by Google

eſt prince de l'empire & ſuffragant de Mayance. J'oublioís d'obſerver que Ptolomée place à Strasbourg la huitieme légion appellée *Auguſte*.

Argentovaria, *Argentuaria*, Colmar, ville des Séquanois. Aubert le Mire prétend que c'eſt Horburg près de Colmar.

Arialbinnum, ou *Artalbinum*, Binning, ville des Helvétiens. La table de Peutinger la place entre Kemps & Augſt village au-deſſus de Bâle.

Arica, iſle entre les côtes des Gaules & celles d'Angleterre, ſur laquelle on n'a que des conjectures.

Aricomii, (Ptolomée.) Voyez *Arecomici*.

Aries, Liguriens de la Germanie. *Tacit. mor. Germ. c. 43.*

Arigenus, lieu maritime des Viducaſſes, dont la capitale eſt Vieux. La table de Peutinger indique un lieu appellé *Ærægenue*, où *Ærægenus*, qui eſt ſans doute l'*Arigenus* de Ptolomée.

Ariminum, Rimini, ville d'Italie bâtie par les Romains ſur le territoire des Gaulois Ciſalpins, ſous le nom de laquelle les Romains entendoient toute la Gaule d'au-delà des Alpes: *Ariminum, ita Galliam appellabant.*

Ariola, lieu ſur la route de Rheims à Toul, ſur lequel on ne ſçauroit ſe décider.

Ariolica, Aurilli, ſur un chemin Romain qui ſuivoit le cours de la Loire en deſcendant au-deſſous de Rouanne.

Ariorica, Pontarlier, ſelon Dunod & M. Bochat, ville de la Franche-Comté ſur le Dou, entre Orbe & Beſançon. Dans la carte de Peutinger, on lit *Abiolica*.

Ariſidium, *Areſetum*, *Ariſium*, *Ariſium*, nom d'un ancien évêché des Gaules, fondé par Sigebert, roi d'Auſtraſie, placé dans le diocèſe d'Alais par M. le Laboureur, dans celui de Rhodés par quelques auteurs, & formé de celui d'Uzès ſelon d'autres. La nomination de cet évêché & la conſécration de ſes évêques fut accordée aux évêques de Metz. Enfin cet évêché fut incorporé ſous Charlemagne au diocèſe de Nîmes. *Hiſt. acad. Inſcript. t. V. p. 343.*

Armamentarium, Roombourg, au-deſſus de Leyde, où l'on trouve ſous terre les fondemens d'un grand palais & les ruines d'une fortereſſe Romaine.

Armoricæ civitates, *Armorici*; Céſar eſt le premier qui parle des cités & des peuples Armoriques, & il dit en pluſieurs endroits que les Gaulois entendoient par-là les peuples qui étoient ſur

Digitized by Google

ſur les côtes de l'Océan : ce qui ne permet pas de douter que le mot *armorique* ne ſignifie *maritime.* C'eſt un mot Celtique compoſé de la prépoſition *ar*, ſur, auprès, *&c.* & du mot *mor*, mer.

Hirtius copie Céſar, & il ajoûte que les cités armoriques étoient aux extrémités des Gaules. Comme les Gaules ont différentes extrémités, ſelon les divers points de vûe qu'on les conſidere, on ignoreroit en quelles extrémités des Gaules étoient les cités armoriques, ſi Céſar n'avoit eu ſoin de les marquer en détail ; les voici telles qu'elles ſe liſent dans ſes Commentaires, *Curioſolites*, *Rhedones*, *Ambibarii*, *Cadetes*, ou plûtôt *Caletes*, *Oſiſmii*, *Lemovices*, *Unelli.*

M. de Valois, qui eſt celui de tous nos écrivains qui a le plus fait de recherches ſur les cités armoriques, jugeant de la poſition de celles qu'il avoüoit ne pas connoître, ſur la poſition de celles qu'il connoiſſoit ; fondé d'ailleurs ſur cet endroit de la vie de S. Germain écrite par Erric :

Gens inter geminos notiſſima clauditur amnes,
Armoricana prius veteri cognomine dicta.

M. de Valois, dis-je, place les cités armoriques entre les deux embouchures de la Loire & de la Seine. Sur ce pied, l'extrémité des Gaules où étoient les peuples armoriques, ſe trouvoit la plus éloignée de l'Italie ; puiſqu'en tirant une ligne droite de Rome juſqu'aux cités armoriques, Rome & les cités armoriques faiſoient les deux extrémités de la ligne.

Mais M. de Valois, ainſi que je l'ai inſinué, ne connoiſſoit point quelques-unes des cités que Céſar donne pour Armoriques : ces cités ſont *Ambibarii*, *Cadetes*, *Lemovices.* Ce n'eſt point qu'il n'eût une connoiſſance parfaite des *Cadetes*, ſi l'on convertiſſoit leur nom en *Caletes*, comme il eſt viſible qu'il falloit faire : mais les *Caletes* n'étoient point entre les deux embouchures des fleuves qui formoient les vraies cités armoriques ; puiſqu'ils étoient ſur la rive droite de la Seine, au moins pour la plus grande partie, & à cet égard ils n'étoient point armoriques, à s'en tenir au principe de M. de Valois.

Les *Lemovices* l'étoient encore moins, ſelon lui, puiſqu'ils étoient fort en-deçà de la Loire, très-avant dans les terres, & n'avoient aucunes terres entre les rivieres de Seine & de Loire. C'eſt pourquoi le même M. de Valois ne pouvant ſe refuſer au

Digitized by Google

témoignage de Céſar, qui aſſûre qu'il y avoit des *Lemovices* armoriques, les place au diocèſe de S. Paul-de-Léon, diſant qu'ils avoient été appellés *Lemovices* pour *Leonices*, en quoi j'oſe dire qu'il ſe trompe. Le territoire du diocèſe de S. Paul faiſoit partie de celui des Oſiſmiens, ſans compter qu'en aucun tems il n'y eût dans les Gaules un peuple appellé *Leonices*. D'ailleurs les *Lemovices*, en s'étendant ſans interruption depuis Limoges juſqu'à l'Océan, étoient vraiment peuple armorique de même que les *Caletes*, ſans que l'un & l'autre fût placé entre la Loire & la Seine.

Plin. lib. IV. c. 17.

En effet, l'Aquitaine, avant l'entrée des Romains dans les Gaules, portoit le nom d'Armorique, *Aquitania Aremorica dicta*. Or pendant le tems immémorial que cela a duré, tant la partie de l'Aquitaine qui étoit au pied des Pyrenées, que celle qui étoit le long des côtes de l'Océan Aquitanique, étoient à une grande diſtance de la Loire. D'où je tire avec beaucoup plus de fondement la même induction que j'ai tirée de la poſition des *Lemovices* & des *Caletes*, que pour être peuple armorique, il n'étoit pas abſolument néceſſaire d'être dans l'entre-deux de l'embouchure de la Seine & de celle de la Loire, ni même ſur les côtes de l'Océan ; mais ſeulement qu'à quelque diſtance qu'on fût de l'Océan, on pût y aboutir ſans milieu en marchant ſur ſes terres.

Le terme d'*arécomique* que je regarde comme ſynonyme de celui d'*armorique*, bien qu'il ait une autre origine, m'offre les mêmes notions. Car j'obſerve qu'il n'a été propre qu'à celui des deux peuples Volces dont la Méditerranée baignoit les bords, quoique les terres de quelques peuples arécomiques fuſſent ou paruſſent être aſſez éloignées de la mer, qui leur faiſoit donner ce nom.

On ne ſçauroit toutefois nier qu'il n'y ait quelque choſe de généralement vrai dans ce que dit M. de Valois, que les Armoriques étoient renfermés entre les embouchures de la Seine & de la Loire. Car la diſtinction que fait Auſone des huîtres qui venoient des côtes des Armoriques, d'avec les huîtres qu'on pêchoit ſur les côtes des Santons & des Pictons, eſt fondée ſur le même principe, auſſi-bien que le nom d'*armorique* qui eſt reſté à la Petite-Bretagne, & qui eſt conſacré à la déſigner.

Mais l'auteur de la notice des dignités de l'Empire a prévenu toutes ces objections ; car voulant arrêter l'abus qu'on pourroit

Digitized by Google

faire de la position des lieux, où il plaçoit les garnisons destinées à la défense de la contrée Armoricane & Nervicane, & en conclure que les Armoriques étoient contenuës entre les embouchures de la Seine & de la Loire, étend ces frontieres jusques & compris l'embouchure de la Garonne, & ajoûte immédiatement à ce qu'il vient de dire, ces paroles remarquables: « Le canton de la frontiere Armoricane & Nervicane s'é-» tend néanmoins dans cinq provinces; dans la premiere & » seconde Aquitaine, dans la Sénonoise, dans la seconde & » troisieme Lyonnoises ». *Extenditur tamen tractus Armoricani & Nervicani limitis per provincias quinque, per Aquitaniam primam & secundam, Senoniam, secundam Lugdunensem & tertiam.* Sur ce pied, la frontiere Armorique embrassoit cinq provinces, trois desquelles, au moins leurs frontieres, étoient entre les embouchures de la Garonne, & la seule Sénonie n'y étoit pas.

Mais pourquoi, dira-t-on, comprendre dans la frontiere Armorique des provinces dont quelques-unes étoient éloignées des rivieres de Seine & de Loire? C'est qu'il suffisoit que ces provinces fussent exposées aux ravages des barbares qui faisoient des descentes dans les Gaules par la Garonne, la Loire, & la Seine, & pénétroient ainsi dans ces provinces qui étoient à portée de ces fleuves. Or par-là ces provinces devenoient armoriques ou maritimes, comme l'étoient les Lemovices & les Aquitains des Pyrenées dont j'ai parlé plus haut.

Il ne faut pas inférer de l'union que fait la notice de la frontiere Nervicane à celle d'Armorique, que les pays des Nerviens fit partie de l'Armorique. La frontiere Nervicane n'est ici que les pays mêmes Armoriques, que les garnisons composées de troupes Nerviennes étoient obligées de garder & de défendre.

Voilà, ce semble, tout ce qui regarde les peuples & terres Armoriques tiré au clair, où l'on peut observer que nonobstant ce que Pline rapporte, qu'un tems a été que l'Aquitaine étoit appellée *Armorique*, ce terme paroît avoir été réservé dans les tems postérieurs aux seules cités de la Celtique qui étoient sur l'Océan, exclusivement à tant de cités de la Belgique, dont les côtes étoient baignées par la même mer. Cette observation est très-importante, car elle fait voir qu'en renfermant la signification du terme *armorique* dans les bornes les plus étroites, César ne nous a pas donné le nombre exact des cités Armoriques, puisqu'il a oublié les *Baiocasses*, les *Biducasses* ou *Vidu-*

caſſes, les *Unelli*, les *Lexovii*, les *Abrincatui* (à moins qu'ils ne ſoient ceux qu'il appelle *Ambibarii*) & quelques autres peuples ſemblables, qui étant ſur les côtes de l'Océan Britannique, avoient certainement le nom d'*Armoriques* à auſſi juſte titre que ceux qu'il a marqués. On peut dire pourtant que les peuples qu'il ne nomme point, étant du nombre des petits peuples, & dès-là cliens & dépendans de ceux qu'il nomme, il a ſuppoſé que ces petits peuples étoient compris dans les derniers.

Armoricanus tractus, le canton Armorican. Ce canton ne nous eſt connu que par la notice de l'Empire, qui n'en fait qu'un tout avec le canton Nervican. Elle inſinue que le canton Armorican & Nervican s'étendoit dans cinq provinces ; la premiere & ſeconde Aquitaniques, la Sénonie & la ſeconde & troiſieme Lyonnoiſes : *Extenditur tamen tractus Armoricani & Nervicani limitis per provincias quinque, per Aquitaniam primam & ſecundam, Senoniam, ſecundam Lugdunenſem & tertiam.*

Le corps de ces cinq provinces n'avoit été formé que parce qu'elles étoient expoſées aux pirateries des Saxons, qui faiſoient leur deſcente dans une des côtes des Gaules, appellée le rivage Saxon, *littus Saxonicum*. Comme les troupes deſtinées à la défenſe des cinq provinces, étoient en garniſon ſeulement dans trois du nombre des cinq, & que ces trois provinces étoient les trois Armoriques, ſçavoir la ſeconde Aquitanique, & la ſeconde & la troiſieme Lyonnoiſes : on tire de-là trois inductions ; la premiere, que le rivage Saxon étoit dans les trois Armoriques. La ſeconde, que les provinces Armoriques formoient le canton Armorican ; & la troiſieme enfin que la premiere Aquitanique & la Sénonie, bien qu'elles ne fuſſent pas Armoriques, ne laiſſoient pas d'y tenir & d'être cenſées en être, par la facilité que les pirates Saxons avoient d'y pénétrer en ſortant des Armoriques, ou même de remonter les fleuves ſur leurs barques légeres, & de mettre pied à terre à trente, quarante & cinquante lieuës de la mer.

Cette diſtinction étoit néceſſaire pour marquer la différence qu'il y avoit entre la poſition des trois provinces où les Saxons entroient de plain-pied, & celle des deux provinces où ils ne pouvoient pénétrer qu'en faiſant un détour, & en traverſant quelqu'une des Armoriques. Voyez *Nervicanus tractus*.

Arnagine, *Ernaginum*, Eragnac, bourg entre Cavaillon & Arles, dans la Provence. Les Itinéraires le qualifient de *manſion*,

Digitized by Google

c'eſt-à-dire, de gîte où les ſoldats qui étoient en route s'arrêtoient pour coucher. Un marbre déterré à Arles marque qu'il y avoit à Eragnac un corps de marchands qui trafiquoient en vins, huiles, & autres fruits qu'on tranſportoit dans des outres.

Arneſa, riviere de Hollande.

Aroërni, c'eſt ainſi qu'Etienne de Byzance appelle les Arvernes.

Arſena, l'Aiſne, rivière qui a ſa ſource dans la Champagne, ſur les frontieres du Barois; elle entre dans la Picardie, traverſe le Soiſſonnois, & ſe perd dans l'Oiſe.

Artaldinum, ville des Rauraques, entre *Augſt* leur capitale, & *Cambete*.

Artiaca, *Arci*, *Arcis*, ou *Arcy*, bourg en Champagne, ſur la riviere d'Aube; il étoit du département des *Tricaſſes*, qui étoient ceux de la cité de Troies.

Artona, *Arthonenſis vicus*, Arthone, village d'Auvergne.

Arverni, les Arvernes, peuples célebres des Gaules, qui du tems de Céſar diſputoient aux Eduens le premier rang. Ils avoient pour cliens les *Eleutheri*, ou plûtôt *Helvii*, les *Cadurci*, les *Gabali*, les *Velauni*, &c. Leur capitale étoit *Nemoſſus*. Ils ſe donnoient pour freres des peuples du Latium, & ſe diſoient être du ſang d'Ilion, *ſanguine ab Iliaco*, non qu'ils prétendiſſent comme les Romains être les deſcendans d'Enée & des autres Troyens, qui de la Troade étoient venus ſe fixer en Italie; mais parce qu'antérieurement à l'arrivée d'Enée dans notre continent, ils avoient paſſé avec d'autres Gaulois, des Gaules dans le Latium, & qu'antérieurement à cette migration, ils étoient venus d'Aſie dans les Gaules ſous la conduite d'un ancien héros de Phrygie, dont parle Ovide:

Gallica qui Phrygium duxit in arva ſenem. *Ovid. de Pon. l. IV. eleg. 18.*

Un autre trait bien glorieux pour les Arvernes, c'eſt qu'ils étoient de l'expédition de Belloveſe en Italie, au milieu du ſecond ſiecle de la fondation de Rome. L'hiſtoire des Arvernes répond à des commencemens extrêmement brillans. Strabon l'a tracée en deux mots: Ce qui prouve, dit-il, que les Arvernes ont été autrefois très-puiſſans, c'eſt qu'ils ont oppoſé aux Romains des armées tantôt de deux cens, tantôt de quatre cens mille hommes.... Auſſi ont-ils étendu leurs conquêtes d'un côté juſqu'à Narbonne & au territoire de la république de *Lib. IV. p. 191.*

Digitized by Google

Marſeille, & de l'autre depuis les Pyrenées juſqu'au Rhin & à l'Océan.

C'eſt pour ſoutenir leur premiere gloire, que les Eduens avoient un peu ternie, que les Arvernes, de concert avec les Séquanois leurs alliés, appellerent Arioviſte, roi des Germains. Mais ce prince, au lieu de les aider à rétablir leurs affaires, les ſubjugua eux-mêmes. D'autre part, les Eduens invoquerent le ſecours des Romains. Ceux-ci chaſſerent à la vérité Arioviſte, & profiterent de l'occaſion qu'ils avoient en main de mettre les Gaules dans les fers. Le ſeul avantage que les Arvernes retirerent de leur valeur, c'eſt qu'ils furent déclarés peuple libre par leurs vainqueurs mêmes, *Arverni liberi*. Pline, *IV. 7.*

Les Arvernes faiſoient profeſſion de cultiver les ſciences & les arts. Sidoine Apollinaire fait foi qu'ils avoient de bons maîtres de grammaire & de rhétorique. De même Pline, *l. XXXIV. c. 7.* éleve le ſculpteur Zenodore, qui vivoit du tems de Néron, au-deſſus de tous les ſculpteurs de l'antiquité, pour avoir fait ce beau Mercure d'Auvergne, qui fut eſtimé quatre millions à cauſe de l'excellence & de la beauté de l'ouvrage. Cette ſtatuë avoit quatre cens pieds de haut, & l'ouvrier y avoit travaillé dix ans.

La notice de l'Empire place dans la capitale des Arvernes le commandant des Sueves Letes, qui étoient chargés de garder la province. J'explique ailleurs ce qu'étoient les Letes.

On ne peut gueres douter ſur ce que j'ai dit, qu'il n'y ait eu de tout tems des Arvernes en Italie. On ne trouve d'autre trace de leur ſéjour en-delà des Alpes que le lac Averne, qui eſt dans la Campanie, juſqu'où ſans doute les Arvernes s'étoient étendus du Latium :

Lucan. Pharſal. v. 427. *Arvernique auſi Latio ſe fingere fratres.*

Arvii, peuple de la Gaule Lyonnoiſe, qui avoient *Vagoritum* pour capitale. Dans la carte de l'ancienne Gaule dreſſée pour l'hiſtoire Romaine de M. Crevier, M. d'Anville a placé les *Arvii* de Ptolomée, dans le Maine, aux environs de la riviere d'Arve ou d'Erve, ſur le bord de laquelle il ſubſiſte des veſtiges d'une ville ancienne, qui ſe nomme encore aujourd'hui *la cité*, & dont ce géographe a fait lever un plan. C'étoit le *Vagoritum* de Ptolomée.

Arupinus, une des villes des Japodes, peuple moitié Celtique, moitié de l'Illyrie.

Digitized by Google

Aruſio, Orange. Voyez *Araufio*.

Aſa, Aſſa Paulini, Anſe, à dix lieuës Gauloiſes de Lyon, ſelon l'Itinéraire d'Antonin. C'eſt aujourd'hui une petite ville, qui tire ſa gloire de quelques conciles qui y ont été autrefois tenus.

Aſcapha. (Anon. Raven.)

Aſciburgium, Asbourg, ou Asburg, village ſur le Rhin, au-deſſous de Cologne.

Aſcis. (Anon. Rav.)

Aſpaluca, Aſpe, au pied des Pyrenées, dans la vallée de ce nom, arroſée par une riviere nommée auſſi Aſpe.

Aſpuna, ville municipale de ce nom dans la Galatie, ſur le chemin d'Ancyre à Céſarée.

Aſſa Paulini, Anſe, proche de la Saône, dans le Lyonnois; ville fondée par Auguſte. Voyez *Aſa*.

Aſtimacenſis civitas; c'eſt ainſi qu'Uzès eſt déſigné dans quelques notices, tandis que dans quelques autres plus anciennes il eſt appellé ſimplement *Caſtrum Ucetiæ*; ce qui marque qu'il avoit été élevé depuis à la dignité de capitale & de ville épiſcopale : évenement que M. de Mandajors porte vers le milieu du cinquieme ſiecle. *Hiſt. Acad. Inſcript. t. VIII. p. 434. & ſuiv.* L'égliſe d'Uzès eſt ſoumiſe à la métropole de Narbonne.

Atacini, les peuples qui habitoient le long de la riviere d'Aude.

Atacus. Voyez l'article ſuivant.

Atax, Aude, riviere qui tire ſa ſource des Pyrenées du Rouſſillon, entre dans le haut Languedoc, devient navigable à Narbonne, & ſe jette dans la Méditerranée trois lieuës plus bas. Polybe, *l. III. p. 191.* C, l'appelle *Narbo*; ainſi il a donné ſon nom à la ville de Narbonne.

Ateſui, peuple des Gaules, que Pline met dans la Lyonnoiſe, & qu'on ne ſçauroit déterrer, à moins qu'on ne liſe *Aedui*, qui eſt la véritable leçon, puiſqu'il ſuit *Secuſiani*, peuple contigu aux Eduens.

Athenopolis, ville des Marſeillois que Bouche croit être ou Brignolle ou Grimaut, *page 168.* Elle étoit colonie des Marſeillois.

Atlantici. Il y avoit certainement dans la Narbonnoiſe un peuple de ce nom; puiſque Pline, pour diſtinguer deux ſortes de *Cambolectri*, dit de ceux qui étoient dans la Narbonnoiſe,

Digitized by Google

qu'ils étoient surnommés *Atlantici*. On a ignoré jusqu'ici en quel endroit de la Narbonnoise ces *Atlantici* étoient placés : voici quelques vers de Festus Avienus, qui nous apprennent qu'ils étoient à l'embouchure du Rhône ; car décrivant le cours de ce fleuve, il dit :

Rursum effluus
Arctanſque ſeſe fluminum ad formam, dehinc
Atlanticas in gurgites noſtrum in mare
Et occidentem contuens evolvitur.

D'où il suit que ces *Atlantici* étoient limitrophes & immédiatement au-dessus des *Anatilii*. Je ne sçais même s'ils n'étoient pas le même peuple.

Atlanticum mare, l'Océan septentrional.

Atrebates, *Atrebatri*, *Atrebatii*, peuple du Belgium qui occupoit l'Artois, & qui a défendu avec beaucoup de courage sa liberté contre les Romains. Ptolomée lui donne *Origiacum* pour capitale, que je crois Origny. Les autres auteurs supposent que *Nemetacum*, autrement *Nemetocenna* étoit la premiere ville des Atrebates. Quoi qu'il en soit, après la défaite des Nerviens, des Vermanduens & des Atrebates, César établit Comius roi de ces derniers. En reconnoissance, le prince Gaulois rendit à César de grands services dans son expédition d'Angleterre. Ces services mériterent aux Atrebates l'exemption de tout tribut. Le droit de vivre selon leurs loix, & d'avoir les *Morini* sous leur dépendance. Ce qui n'a pas dû continuer sous Auguste, puisque ni Pline, ni aucun autre écrivain ancien ne donnent aux Atrebates le titre de peuple libre.

Pollion *in Gallieno*, parle d'une manufacture célebre de Sagums, établie chez les Atrebates. Je ne sçais si ces Sagums ne seroient pas les Chlamydes Atrebatiennes, dont Suidas & Codin font une honorable mention. Vopiscus *in Carino*, attribue aux Atrebates des bonnets de leur invention, dont on se piquoit de faire des présens.

S. Jérôme, dans sa lettre à Ageruchia, parle d'une innondation de barbares, qui emmenerent en captivité au-delà du Rhin un grand nombre d'Atrebates.

La notice des dignités de l'Empire met les Atrebates dans la seconde Belgique, & assigne au commandant des Letes Bataves,

Digitized by Google

ves, chargé de les défendre ; la capitale des Atrebates pour ſon ſéjour.

Il y avoit dans la Grande-Bretagne une colonie d'Atrebates qui s'étoient établis dans le canton appellé *Barkshire*.

Atria pour *Adria*, ville des Boiens d'Italie : elle devoit être vers l'embouchure du Pô, ſur les côtes de la mer Adriatique.

Attalenſes, peuple de Galatie, originaire des Gaules.

Attagus, l'Aude, riviere de la Narbonnoiſe, qui a ſa ſource dans les Pyrenées, & qui ſe décharge dans la Méditerranée, à deux lieuës au-deſſous de Narbonne. Voyez *Atax*.

Attrebatæ, la ville d'Arras. Voyez *Nemetacum*.

Atuatuca. Voyez *Atuatucum*.

Atuatici. La plûpart de nos géographes & hiſtoriens n'ont pas bien connu ce peuple. Ils l'ont preſque tous confondu ou avec les Eburons ou avec les Tongres. Avec les premiers, parce qu'*Atuatucum*, capitale des *Atuatici*, étoit ſur les terres des Eburons : avec les Tongres, ſur ce que Ptolomée & l'Itinéraire d'Antonin donnent au peuple de ce nom *Atuatucum* pour capitale. Ce dernier ſentiment eſt inſoutenable, d'autant qu'il n'y avoit point de Tongres en-deçà du Rhin du tems de Céſar, & que les premiers Tongres qui ont paru dans les Gaules, y ont été placés par Auguſte, comme Procope nous l'apprend. Il eſt vrai que cet écrivain donne à ce peuple le nom de *Thoringi* ; mais on comprend ou qu'il s'eſt mépris, ou que regardant les Tongres comme une branche des *Thoringi*, il n'a pas fait difficulté de leur attribuer le nom du tronc, duquel ils étoient ſortis. *Bel. Goth. lib. 1. c. 12.*

Le ſentiment des premiers eſt détruit par Céſar & par Dion, qui aſſurent que les *Atuatici* étoient de la race des Cimbres & des Teutons, qui ayant deſſein de paſſer dans la Gaule Narbonnoiſe & en Italie, avoient laiſſé leur bagage, leur butin & tout ce qui pouvoit les embarraſſer en-deçà du Rhin, avec ſix mille hommes pour garder tout cela. Que ces ſix mille hommes, après la défaite générale des Cimbres & des Teutons, s'étoient maintenus dans leur poſte contre toutes les forces de leurs voiſins ; qu'ils avoient même étendu leur terrein, où ils avoient bâti des villes & des bourgs ; qu'en 696 de Rome, aux approches de Céſar, ils avoient abandonné ces villes & ces bourgs pour ſe renfermer dans *Atuatucum*, qu'ils croyoient imprenable, où cependant ils furent forcés, avec cette circonſtance, qu'en punition d'une perfidie, dont ils ſe rendirent coupables *Cæſar, liv. XI. c. 29. Dio, lib. XXXIX. p. 94.*

envers les Romains, ils furent vendus comme eſclaves au nombre de cinquante-trois mille. Depuis cette époque, il n'eſt preſque plus parlé dans l'hiſtoire des *Atuatici*. Du moins eſt-il certain par Céſar, qu'*Atuatucum*, leur capitale, reſta toûjours au pouvoir des Romains, qui s'en ſervirent pour achever de réduire les Eburons, au milieu deſquels cette place étoit conſtruite.

Liv. VI. c. 32.

Sur ce détail, il eſt évident que les *Atuatici* n'étoient ni Eburons, ni Tongres; & qu'ils s'étoient établis dans les Gaules après les Eburons, mais qu'ils avoient été exterminés lors de la priſe d'*Atuatucum* leur capitale, puiſque les miſérables reſtes d'un peuple ſi brave, qui avoient échappé à la ruine du gros de la nation, ſe joignirent quatre ans après au corps des Belges, qui entreprirent d'arrêter les progrès des Romains; mais il n'en eſt pas moins certain que les Belges ayant ſuccombé, il n'a plus été queſtion des *Atuatices*. Ainſi il eſt faux que ce peuple ait pris depuis le nom de *Bethaſii*, comme Cluvier, Spener & quelques autres ſçavans l'ont avancé.

Caſ. lib. VI. c. 2.

Atuatucum; on vient de voir dans l'article précédent que c'étoit la capitale des *Atuatici*, peuple partie Cimbre & partie Teuton. Cette ville étoit ſur le territoire des Eburons, au milieu deſquels les *Atuatices* ſe ſoutinrent glorieuſement contre tous les efforts d'une nation qui ſouffroit impatiemment que des étrangers fuſſent venus partager ſes héritages. Mais les *Atuatices* ayant été exterminés, faits captifs ou diſperſés par Céſar, dans ſes campagnes que ce général fit l'an 696 & les années ſuivantes, Auguſte mit les Tongres en leur lieu & place; & depuis ce tems-là *Atuatucum* fut le chef-lieu de la cité de ce dernier peuple, dont elle ne manqua pas de prendre le nom. Elle l'a conſervé juſqu'à nos jours: mais Tongres d'aujourd'hui n'eſt que l'ombre de ce qu'elle a été autrefois. Dans les beaux jours de ſa ſplendeur, ſa juriſdiction étoit d'une ſi grande étenduë, qu'elle comprenoit non ſeulement les diocèſes de Liége & de Namur, mais encore une bonne partie des duchés de Brabant, de Limbourg & de Luxembourg, en ſorte qu'elle tenoit lieu à Cologne ſa métropole, d'un grand nombre de cités qu'on donnoit ordinairement aux autres métropoles. Mais Tongres perdit tout ſon éclat & ſes avantages l'an 451 qu'elle fut priſe, ſaccagée, & réduite en cendres par Attila. Sur la nouvelle que ce roi barbare approchoit, l'évêque Aravatius,

Digitized by Google

Arvatius ou Servatius, ſelon Grégoire de Tours, ſe retira à Maſtricht, où le ſiege épiſcopal de Tongres fut transféré, & où il a continué d'être juſqu'au huitiéme ſiécle que l'évêque S. Hubert l'établit dans une égliſe de Liege que S. Lambert ſon prédéceſſeur y avoit fait conſtruire. Voilà en deux mots l'origine de l'évêché & principauté de Liége, & des droits que les évêques de cette ville ont ſur Tongres & ſur Maſtricht.

Atur, l'Adour. Il y a trois rivieres de ce nom dans l'Aquitanique. La premiere, qu'on appelle *le grand Adour*, a ſa ſource dans les montagnes de Bigorre, & après un aſſez long cours paſſe à Bayonne, & ſe décharge dans la mer.

La ſeconde eſt l'*Adour de la Seube* ou *Seoube*, qui a ſa ſource dans la vallée de Campan, où après avoir coulé l'eſpace de douze lieuës, elle ſe jette dans le grand Adour.

La troiſieme eſt l'*Adour de Beaudeau*, parce qu'elle a ſa ſource dans la vallée de ce nom. Elle va ſe joindre au grand Adour, au-deſſous de Montgaillard.

Aturentium civitas, Aires, ville capitale ſur l'Adour qui lui a donné ſon nom : elle eſt aux confins de l'Armagnac, dans la Gaſcogne propre Dans la notice des provinces cette ville eſt appellée *Vicus Julii*.

Atures, ceux qui compoſoient la cité d'Aires. Ils avoient pris leur nom du fleuve *Atur*, l'Adour, qui couloit dans leurs terres, & qui les réuniſſoit à ceux de Dacqs : *Atur Tarbellæ civitatis Aquitanicæ in Oceanum influit.*

Aturus, l'Adour, riviere. Voyez *Atur*.

Avantici, peuple des Alpes, qui étoient placés où eſt aujourd'hui Avançon, bourgade du Dauphiné ſur la route de Gap à Embrun. Ce peuple, ſelon M. Bochat, devoit être une colonie des *Avantici* qui avoient Martigues pour capitale ; & l'un ou l'autre de ces peuples pouvoit avoir fondé *Aventicum*, Avenches, ville conſidérable de l'ancienne Helvétie. L'empereur Galba comprit les Avantins dans la province que les Romains avoient formée dans les Gaules : *Adjecit formulæ Galba imperator ex Inalpinis Avanticos atque Bodienticos.* Ainſi ce peuple ne fut ſubjugué qu'après l'an 633 de Rome, & vraiſemblablement ſous l'empire d'Auguſte, qui voulut que leur territoire fît partie de l'Italie.

Memoires ſur l'hiſt. de Suiſſe, p. 87. &c.

Plin. lib. III. c. 4. §. 5.

L'auteur de l'hiſtoire de Languedoc écrit que les *Avantici* ſont les *Vediantii* de Pline & les *Veſdiantii* de Ptolomée, &

Tome I. p. 630. 631.

qu'ils avoient Cimiez & Sénès pour villes : mais outre que Pline distingue formellement les *Avantici* des *Vediantii*, ces derniers étoient au voisinage du Var; au lieu que les *Avantici* étoient en-deçà & au-dessous de la Durance, & fort avant dans les terres.

Aventicum, *Aventicorum colonia Julia*, Avenches, ville de Suisse au canton de Berne, autrefois très-célebre, & qui fut mise, sans doute par Dioclétien, dans le département des Alpes Grecques & Penines, comme Ammian Marcellin le dit : *Alpes Graiæ & Pœninæ exceptis obscurioribus .... habent & Aventicum.* Mais l'empereur, par ordre duquel fut dressée la notice donnée par le P. Sirmond, la délégua dans la *provincia maxima Sequanorum*, où elle a toûjours resté.

Lib. XV. p. 54.

Provincia maxima Sequanorum... civitas Elvitiorum Aventicus. Les Allemans l'appellent *Wiflisburg*. Elle a été honorée du titre de colonie, *colonia Julia*. Ammian Marcellin nous apprend que cette ville avoit été très-florissante ; mais qu'assez peu de tems avant qu'il écrivît, elle avoit essuyé tant de pertes par les incursions des barbares d'au-delà du Rhin, qu'elle étoit devenuë deserte, & réduite à rien. Cependant elle continua d'être le siege d'un évêque, qui à la fin fut transféré à Lausanne.

Avara, *Avera*, Evre, riviere qui a sa source dans la forêt de Logni, & se jette dans la Seine, un peu au-dessous du Pont-de-l'Arche, à trois lieuës de Roüen.

Autre riviere de même nom qui passe à Bourges.

Avaricum, Bourges, capitale des Gaulois Bituriges ; elle prenoit son nom de la riviere *Avara*, ou *Avera*, l'Evre, qui baigne ses murs. C'étoit peut-être la plus belle ville des Gaules, dit César. Son territoire ne pouvoit être ni plus riant, ni plus fertile. Elle étoit entourée de toutes parts, tant par la riviere qui l'arrosoit, que par un marais qui rempliſſoit le vuide que la riviere n'embrassoit pas. On ne pouvoit en approcher que par une langue de terre, qui en rendoit l'accès difficile. Ainsi *Avaricum* étoit également l'ornement & la défense de la cité. Nonobstant tous ces avantages, dans une assemblée où Vercingetorix présidoit, pour ôter aux Romains tout moyen de continuer la guerre & de faire subsister leur armée, il fut décidé qu'*Avaricum* seroit du nombre des villes qui seroient détruites & réduites en cendres. Mais sur la représentation que cette place, pour peu qu'elle fût défenduë, seroit imprenable,

Lib. VII. c. 13. & seq.

Digitized by Google

elle fut épargnée aux inſtantes prieres des Bituriges. Mais on ſe trompa : Céſar en fit le ſiége, & la prit.

Dans la ſuite, *Avaricum* prit le nom du peuple dont elle étoit la capitale, à l'exemple de toutes les villes des Gaules, & fut appellée *Biturica* ou *Biturigæ*. Cette ville étoit originairement de la Celtique : elle y tenoit même le premier rang lors de l'expédition de Bellovéſe & de Sigovéſe, c'eſt-à-dire, au milieu du ſecond ſiecle de Rome. L'empereur Auguſte donnant une nouvelle forme aux départemens des Gaules, détacha Bourges de la Celtique, & l'incorpora à l'Aquitaine : mais Dioclétien ou quelqu'autre prince la rétablit dans la premiere Lyonnoiſe, s'il en faut croire Ammian Marcellin. Quoi qu'il en ſoit, cette union fut de peu de durée ; car incontinent après, l'Aquitaine fut diviſée en deux provinces, & Bourges fut déclarée métropole de la premiere Aquitaine. Voilà le fondement du titre de patriarche & de primat dont les évêques de Bourges ou ſe ſont décorés eux-mêmes, ou ont été décorés par d'autres, & qu'ils conſervent précieuſement.

Bourges n'étoit point colonie ; néanmoins elle avoit un amphithéatre, un palais, & autres monumens propres aux villes les plus privilégiées.

Avatici, peuple Ligurien qui avoit pour capitale *Maritima*, Martegnes. Voyez *Maritima* & *Maſtramela*.

Auca, *Aucia*, *Aucum*, la Brêle, riviere de Normandie.

Avedonacum, Aunay, ville du Poitou, ſur les confins de la Saintonge, à quatre lieuës de S. Jean d'Angeli. Elle a donné ſon nom au pays d'Aunis.

Avenio, Avignon, capitale des Gaulois ou Liguriens appellés *Cavares*. C'étoit, au rapport de Mela, une ville des plus riches de la Narbonnoiſe. Etienne de Byzance dit qu'elle avoit appartenu aux Phocéens de Marſeille. Il eſt certain qu'elle a été colonie Romaine. Cependant Pline ne la qualifie que de ville Latine. La notice du P. Sirmond la place dans la Viennoiſe, & la ſoumet à la métropole de cette province. Mais les évêques d'Arles étant parvenus, par le crédit des préfets des Gaules, à faire ériger leur ſiége en métropole, on démembra de la Viennoiſe huit ſuffragans, dont on compoſa la nouvelle métropole. Les papes qui ont ſiégé à Avignon, pour honorer la ville où ils faiſoient leur ſéjour, ont élevé Avignon à ſon tour à la dignité de métropole, & lui ont ſoumis les égliſes de Vaiſon & de Carpentras.

Digitized by Google

Avennicorum civitas, Avignon.

Aventica, *Avanticum*, *Aventicenſes incolæ*, Avenches, capitale des Helvétiens. Voyez *Avanticum*.

Auguſta, village du Dauphiné, à deux lieuës du Rhône, ſur la petite riviere de Biévre.

Auguſta, Aouſte, ou Hoſte, ſur le Drome, à une lieuë de Creſt, dans le Diois.

Auguſta, Aoſte, village du Viennois, près de S. Genis, frontiere de Savoie.

Auguſta Auſciorum, Auſch, ville de l'ancienne Aquitaine, appellée depuis *Novempopulanie*. Elle tenoit le premier rang après *Eluſa*, Eauſe, qui étoit vraiment la capitale des peuples *Auſci* ou *Auſcii*, les plus illuſtres entre tous les Aquitains. Mela obſerve que de ſon tems Auſch étoit très-riche. Ce ſont ſes richeſſes qui lui frayerent de loin le chemin à la dignité de métropole, qu'elle n'obtint pourtant qu'après la deſtruction d'Eauſe par les Normans, arrivée dans le cours du neuvieme ſiécle. Il n'en eſt pas de même du titre d'*Auguſta*, il paroît qu'elle l'a porté du tems d'Auguſte, & qu'elle le quitta, à l'exemple des autres villes, pour prendre celui du peuple dont elle étoit la capitale. Auſch eſt aujourd'hui capitale du comté d'Armagnac, & métropole de toute la Gaſcogne.

Auguſta Helviorum, la capitale des Helviens, peuples qui occupoient le Vivarais d'aujourd'hui; on prétend que cette ville étoit près de Viviers, au lieu nommé *Alps* aujourd'hui. La notice des Gaules en fait la quatrieme cité ſoumiſe à la métropole de Vienne.

Auguſta Nemetum, ou plûtôt *Auguſto-Nemetum*, capitale des Arvernes: Strabon l'appelle *Nemoſſus*. Voyez ce mot.

Auguſta Rauracorum, Augſt, village à deux lieuës au-deſſus de Baſle, autrefois chef-lieu des Rauraces, peuple Séquanois: « Plancus, dit M. Dunod dans ſon hiſtoire des Séquanois, *p.* 27. « Plancus qui avoit établi une colonie à Lyon, en con» duiſit une autre à Augſt, comme le prouvent deux inſcrip» tions trouvées l'une ſur les lieux, & l'autre à Gayette en » Italie. C'eſt de-là qu'elle prit le nom de *colonia Auguſta Rau*» *racorum*, qu'on lit dans la premiere de ces inſcriptions, & » ſur une médaille de Tibere. Ptolomée, Pline & l'Itinéraire » qui porte le nom d'*Antonin*, le diſent auſſi ». On accorde tout, excepté le nom d'*Auguſta*, que la colonie ne peut avoir

Digitized by Google

pris que depuis qu'Auguſte fut maître de l'empire. Les Rauraces, dont Augſt étoit la capitale, étoient du tems du géographe Ptolomée, dans la Germanie ſupérieure ; mais dans la ſuite ils furent compris dans la grande Séquanique. En ſon tems cette ville a été décorée d'un ſiége épiſcopal : mais ayant été ſaccagée par les Alains, les Suéves, les Bourguignons, les Vandales & les Allemans, ce ſiége fut transféré à Bâle.

Auguſta Salaſſorum, Aouſte dans le Piedmont ; elle eſt auſſi appellée *Auguſta Prætoria*, & a donné le nom à ce qu'on appelle *le val d'Aouſte*. Elle eſt au pied des Alpes Penines & Grecques qui ſe joignent en cet endroit. Elle étoit ſur la Doire, capitale des Gaulois appellés *Salaſſes*, & honorée du titre de colonie Romaine.

Auguſta Sueſſionum, Soiſſons, ſur la riviere d'Aiſne, capitale du Soiſſonnois. Les Gaulois l'appelloient *Noviodunum*. Ce qui met en évidence cette vérité, que quelques écrivains ont révoquée en doute, c'eſt qu'au ſortir du pays des Rémois pour entrer dans le Soiſſonnois, Soiſſons eſt la premiere ville qui ſe préſente. Or Céſar obſerve que quand les Sueſſons, qui avec les autres peuples de la Belgique avoient pris les armes contre les Romains, & formoient le ſiége de *Bibrax*, ville des Rémois, furent forcés de s'enfuir, ils ſe rendirent en grande hâte à *Noviodunum*, pour la défendre contre les entrepriſes de Céſar, qu'ils jugerent bien ne devoir pas manquer de venir s'en emparer, ce qu'il fit en effet. La proximité donc de *Bibrax* & de *Noviodunum* d'un côté, & de l'autre l'intérêt que les Sueſſons avoient à conſerver cette derniere place, intérêt qui alloit de pair avec celui que Céſar avoit de s'en ſaiſir ; tout cela, dis-je, établit parfaitement l'identité de *Noviodunum* & d'*Auguſta Sueſſionum*. Cette identité eſt confirmée par le ſéjour que les enfans de Galba, roi des Sueſſons, faiſoient à *Noviodunum*. Ce ſéjour dénote certainement que cette ville étoit la capitale du royaume de leur pere. Mais Céſar ne nous apprend-il pas que les enfans de Galba étoient à *Noviodunum*, quand il ſe préſenta pour en faire le ſiége, puiſqu'ils lui furent remis en ôtage ?

Noviodunum, entre les villes des Gaules, fut une des premieres qui quitta ſon premier nom, & prit celui du peuple dont elle étoit la capitale. L'épithete d'*Auguſta* qu'elle y joignit, eſt une faveur qu'elle reçut de la part d'Auguſte, mais non une preuve qu'elle ait été jamais colonie, ainſi qu'Adrien

Digitized by Google

de Valois ſe l'eſt perſuadé. Elle a toûjours été dans la Belgique ; mais quand cette grande province fut partagée en deux, Soiſſons tint le ſecond rang dans la ſeconde Belgique, & fut ſoumiſe à la métropole de Reims. La notice des dignités de l'Empire met à Soiſſons une fabrique de boucliers, de balliſtes & d'armures de fer ſous la direction du maître des offices.

Cæſ. lib. II. c. 3. Les Sueſſons étoient un peuple ſorti des Rémois ; auſſi ſe diſoient-ils leurs freres, & de même ſang : ils ſuivoient exactement leurs loix & leurs coûtumes, & étoient gouvernés par le même magiſtrat. C'eſt ſans doute pour cela que Céſar dit *Idem, lib. VIII. c. 6.* que les Sueſſons étoient dans la dépendance des Rémois : *Sueſſiones qui Rhemis erant attributi.* Cependant on voit que pendant preſque tout le tems que le général Romain fut dans les Gaules, les Sueſſons prirent un parti différent de celui des Rémois. Ce peuple étoit vaillant, & Strabon aſſure qu'après les Bellovaces, les Sueſſons ſurpaſſoient en bravoure tous les peuples de la Belgique. Il eſt certain que dès les premiers tems les empereurs Romains ont déclaré libres les Sueſſons : je me fonde, non ſur l'endroit de Céſar où l'on trouve des *Sueſſiones Eleutheri.* C'eſt une faute groſſiere ; il faut ſubſtituer au mot *Eleutheri* celui d'*Helvetii*, comme je le prouve ailleurs. Je me fonde, dis-je, ſur Pline, qui ne diſtingue les Sueſſons de quelques autres peuples, que par la qualification de *Liberi.* Il y a une faute dans le géographe Ptolomée, dans lequel on lit *Auguſta Veſſonum*, au lieu d'*Auguſta Sueſſonum.*

Auguſta Taurinorum, Turin, capitale du Piedmont. Pline donne les *Taurini* pour Liguriens, Polybe les fait Gaulois. Mais cela revient au même, puiſqu'il eſt certain que les Liguriens étoient originaires de la Celtique des Gaules.

Auguſta Treverorum, Trevirorum, Treves, ſur la Moſelle, capitale du peuple appellé tantôt *Treveri*, & tantôt *Treviri.* Après la conquête des Gaules, l'empereur Auguſte plaça à Treves une colonie de ſoldats vétérans ; ce qui lui fit donner le nom de COLONIA AUGUSTA PATERNA TREVIRORUM. Le nom de *Paterna* marque l'adoption de Tibere, qui rendoit Auguſte, pere. Mela dit de cette ville, qu'elle abondoit en richeſſes, & que les Trevirois, dont elle étoit la capitale, étoient auſſi les premiers de tous les Belges. Treves a été le ſiége de pluſieurs empereurs, de Valere Conſtance, du grand Conſtantin, de ſes fils Conſtans & Conſtance, de Valentinien & de ſes fils

Digitized by Google

fils Gratien & Valentinien, & de quelques autres Auguſtes & Céſars; ce qui rend raiſon du grand nombre de loix que nous trouvons datées de Treves. Quand les empereurs ont ceſſé de réſider à Treves, les préfets du prétoire des Gaules ont pris leur place, & y ont fait leur ſéjour. La notice des dignités de l'Empire met à Treves deux fabriques, l'une de boucliers, l'autre de balliſtes, un garde du tréſor de la province, un directeur de la monnoie, un intendant des manufactures des étoffes brochées d'or & d'argent, & un autre des gynecies ou manufactures, où les femmes travailloient. Par la diviſion de la Belgique en deux provinces, Treves fut choiſie pour être la métropole de la premiere Belgique. Rien ne prouve tant la conſidération où étoit ſon ſénat, que la lettre que lui écrivit le ſénat de Rome, pour lui faire part de l'élection qu'il venoit de faire de Tacite pour gouverner l'empire: acte par lequel la république étoit rentrée dans ſes droits, & avoit repris ſa premiere ſplendeur. *Voſpic. in Floriano.* Ainſi on ne ſçauroit douter qu'il n'y eut à Treves un édifice magnifique où le ſénat s'aſſembloit; un palais, puiſqu'elle étoit le ſéjour des empereurs & des préfets du prétoire; un cirque, d'où Salvien a pris ſujet de reprocher à quelques nobles de Treves d'avoir demandé en grace aux empereurs d'y rétablir les jeux que la fureur des barbares avoit obligé d'interrompre; un amphithéatre où il eſt dit que l'empereur Conſtantin fit expoſer aux bêtes les rois Aſcaricus & Ragaiſus. *Veteres Panegyr.*

Auguſta Tricaſtinorum, Saint-Paul-Trois-Châteaux, capitale des Gaulois ou Liguriens appellés *Tricaſtins*, peuple qui eſt aujourd'hui dans le bas Dauphiné. Il eſt ſur la rive gauche du Rhône. Tite-Live, Plutarque, Silius Italicus & Ammian Marcellin font foi qu'Annibal après avoir traverſé le Rhône, ſe rendit au pied des Alpes par le pays des Tricaſtins. Ptolomée donne à ce peuple *Nœmagus* pour capitale. Ce qui a occaſionné un différend entre les ſçavans du ſiécle paſſé. En effet, les uns prétendoient que les Tricaſtins avoient deux villes conſidérables; tandis que les autres ſoutenoient que c'étoit la même ville, dont le nom Latin étoit *Auguſta Tricaſtinorum*, & le Celtique, *Nœmagus*, ſe fondant ſur le peu d'étenduë du territoire des Tricaſtins. Adrien de Valois a ouvert le dernier ſentiment, & il paroît que ce ſentiment a prévalu: mais je n'oſerois le ſuivre, parce qu'outre que dans le Tricaſtin il y a

eu une *Augusta Tricastinorum* & un *Nœmagus*, la position de ces deux places étoit très-différente ; celle de la premiere étoit entre Valence & Die, à deux lieuës du Rhône ; au lieu que *Nœmagus* est à cinq ou six lieuës de ce fleuve & au-dessus de Vaison. A quoi il faut ajoûter que *Nions*, qui est le nom nouveau de *Nœmagus*, conserve avec l'ancien toute l'analogie qu'on peut desirer.

Ptolomée met les Tricastins dans la Narbonnoise. Quand la Viennoise fut détachée de la Narbonnoise, les Tricastins furent soumis à la métropole de Vienne. Enfin les évêques d'Arles ne furent pas plûtôt parvenus à être eux-mêmes métropolitains, qu'ils eurent pour suffragans les évêques de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Augusta Vagiennorum, (Ptolomée) ancienne ville de Ligurie. Elle avoit été fondée par les Vagiens, peuple originaire du diocèse d'Embrun : *Ex Caturigibus orti Vagienni Ligures.*

Plin. lib. III. c. 20.

Augusta Veromanduorum, Saint-Quentin, capitale du Vermandois, & non pas *Vermand*, qui est un bourg ou village à deux lieuës de Saint-Quentin, où est une abbaye qui retient ce nom. En effet, l'*Augusta Vermanduorum* se trouve à la distance des villes de Soissons, de Cambray & d'Amiens donnée dans les Itinéraires. D'ailleurs dans les actes du martyre de S. Quentin, il est dit que le lieu de la sépulture du saint fut *Augusta Veromanduorum*, qu'on bâtit sur son tombeau une église en son honneur, & que ce lieu est sur la Somme : ce qui est décisif pour Saint-Quentin, & non pas pour Vermand. *Mercure de France, Janvier de l'an 1746, p. 78.* Mais on ne résout pas une difficulté qui se présente, sçavoir qu'autrefois on n'enterroit personne dans les villes. Mais on peut répondre, ce qui est vrai en effet, que S. Quentin, qui a donné le nom à la ville, souffrit le martyre hors les murs, & fut enterré dans le voisinage, & que cinquante-cinq ans après une dame nommée *Eusébie*, ayant trouvé les saintes reliques, les porta & déposa au haut de la ville : *In superiore loco eminentis oppidi, quod olim Augusta Viromondorum vocabatur, collocavit.*

Sigeb. in Chronico.

La notice du P. Sirmond met la cité des Vermandois dans la seconde Belgique ; sur ce pied elle a dû avoir, & elle a certainement eu un évêque en propre : mais par succession de tems le siége a été transféré à Noyon. Voyez *Noviomagus Belgicæ secundæ.*

Digitized by Google

Auguſtobana, ou plûtôt *Auguſtobona* & *Auguſtomana*, Troyes en Champagne, capitale des Gaulois appellés *Tricaſes* & *Tricaſſes* : *Auguſtomana* a la même ſignification qu'*Auguſtobona* ; car les anciens diſoient *manum* pour *bonum*. Du tems d'Ammian Marcellin qu'il n'y avoit que deux Lyonnoiſes, Troyes étoit dans la ſeconde ; mais quand les Lyonnoiſes ont été portées à quatre, cette ville a été compriſe dans la Sénonie ou quatrieme Lyonnoiſe.

Auguſtum, (Tab. Peuting.) Aouſte en Dauphiné. On y a découvert pluſieurs antiquités & des Inſcriptions, où les habitans du lieu ſont appellés *Vicani-Auguſtani*.

Auguſtodunum, Autun, capitale des Eduens, appellée par les Gaulois *Bibracte*, comme je le ferai voir en ſon lieu. Mela, qui eſt le plus ancien auteur qui ait fait connoître le nom d'*Auguſtodunum*, dit que cette ville étoit très-opulente. Tacite ajoûte que la profeſſion qu'on y faiſoit des ſciences & des arts, y attiroit toute la jeune nobleſſe des Gaules. Le nom d'*Auguſtodunum* marque deux choſes : la premiere, qu'Autun a été favoriſé par Auguſte, puiſqu'il a pris le nom de ce prince ; la ſeconde, que cette ville étoit ſituée ſur quelque éminence. Le rhéteur Euménes lui donne le nom de *colonie*. *Pro Scholis reſtaurandis.*

Quoique là Lyonnoiſe ait éprouvé divers changemens, en ſorte qu'elle n'a d'abord été qu'une province, enſuite elle a été partagée en deux, & poſtérieurement en quatre ; Autun a toûjours été ſoumis à la métropole de Lyon, avec cette prérogative qu'il a toûjours tenu le premier rang après cette ville, & que ſes évêques ont l'adminiſtration du temporel & du ſpirituel de Lyon pendant la vacance du ſiége. Ils ſont même préſidens nés des états du duché de Bourgogne.

Les panégyriques d'Euménes nous apprennent que la ville d'Autun ayant eſſuyé à diverſes repriſes tous les malheurs à quoi une ville aſſiégée, priſe & ſaccagée eſt ſujette, les empereurs Conſtance & Conſtantin ſon fils avoient tâché de la rétablir dans ſon ancien luſtre ; & qu'en reconnoiſſance le ſénat d'Autun, pour immortaliſer le nom des princes ſes bienfacteurs, avoit pris le nom de *Flavia*, qui eſt celui de la famille de ces empereurs. Cela poſé, Autun dans ſes premiers tems a eu trois noms ; 1°. celui de *Bibracte*, 2°. celui d'*Auguſtodunum*, 3°. en dernier lieu celui de *Flavia Æduorum* ; mais ce dernier nom n'a fait que paſſer, *Auguſtodunum* a repris & a reſté.

La notice des dignités de l'Empire obſerve que les Romains avoient d'abord établi à Autun un *gynecée* ou manufacture où les femmes travailloient, mais qu'ils avoient transféré enſuite cet établiſſement à Mets. Ils y laiſſerent pourtant une fabrique de cuiraſſes, & ils voulurent que le commandant des Sarmates y fit ſa réſidence. Une inſcription publiée par Gruter, fait foi que la dix-huitieme cohorte étoit compoſée d'Autunois. Nonobſtant qu'Eumenius éleve juſqu'aux cieux la généroſité des empereurs Conſtance Chlore & Conſtantin, d'avoir réparé les édifices publics & particuliers de la ville d'Autun, Ammian Marcellin aſſure que de ſon tems ſes murs étoient ſi vieux qu'ils tomboient en ruine. Le même Euménius célebre beaucoup une ſource d'eau chaude minérale, que les Autunois avoient conſacrée à Apollon, & qu'ils croyoient honorée de la préſence de ce dieu autant par la ſalubrité de ſes eaux que par la punition de ceux qui oſoient s'y parjurer. L'auteur de la vie de S. Germain d'Auxerre nous apprend que Julius Agricola, préfet du prétoire des Gaules, a fait quelque ſéjour à Autun. Voyez *Bibracte.*

Auguſtomagus: l'itinéraire d'Antonin & l'itinéraire d'Æthicus ſont les ſeuls monumens de l'antiquité qui font mention de cette ville, ſans en marquer préciſément la poſition; nonobſtant cela, on croit communément que c'eſt Senlis, capitale autrefois du peuple que Ptolomée appelle *Subanectes*, Pline *Ulbanectes*, & les notices *Silvanectes.* Cela poſé, au tems que les notices ont été dreſſées, la ville de Senlis avoit pris le nom du peuple dont il étoit chef-lieu, & tenoit le huitieme rang parmi les villes de la ſeconde Belgique. La notice des dignités de l'Empire dit que le commandant des troupes des Letes faiſoit ſon ſéjour partie à Reims & partie à Senlis. Ptolomée appelle Senlis *Rhatomagus*, & la table de Peutinger *Rattamagus.*

Auguſtonemetum, la capitale des Arvernes. Voyez *Nemoſſum.*

Auguſtoritum, Limoges, capitale des Lemovices méditerranées. Ptolomée confondant ce peuple avec les Pictons, & ne faiſant qu'un des deux, dit que les Pictons ont deux villes, *Auguſtoritum* & *Limonum.* Nous ne ſçaurions nous tromper ſur l'explication des noms de ces villes, puiſque Magnon dans ſes notes préſentées à Charlemagne, dit que la premiere eſt Limoges, & la ſeconde Poitiers: *Lemofex Auguſtoretum*, *Pictavus Lemonum.* Nonobſtant cette autorité déciſive, Adrien de Valois

Digitized by Google

s'appuyant ſur un endroit de Ptolomée qu'il n'a ſurement point entendu, donne aux Lemovices méditerranées *Ratiaſtum* pour capitale. Un peu plus d'attention aux deux ſortes de Lemovices, dont il eſt fait mention dans les commentaires de Céſar; c'eſt-à-dire, aux Lemovices ſimplement qui ſont les Lemovices méditerranées, & aux Lemovices armoriques, il ſe ſeroit convaincu de lui-même que *Ratiaſtum* ne pouvoit pas être la capitale des Lemovices méditerranées; puiſque cette ville eſt ſur les bords de l'Océan, qui eſt la véritable poſition de tous les peuples Armoriques.

Le nom d'*Auguſtoritum* a été en vigueur, & a été donné à Limoges juſqu'au milieu ou à la fin du quatrieme ſiécle de l'Egliſe, puiſqu'il ſe lit dans l'itinéraire d'Antonin. Mais paſſé ce tems-là, cette ville prit le nom du peuple qui en avoit fait ſa capitale. Ainſi elle fut appellée *Lemovica*, *Lemovice*, *Lemovices*. Elle étoit originairement dans le département de la Celtique; mais Auguſte voulut qu'elle fût compriſe dans l'Aquitanique. Tant que l'Aquitanique ne fut point partagée en deux, Limoges fut ſoumiſe à la métropole de Bourdeaux; mais auſſitôt qu'on en eut formé deux Aquitaniques, cette ville fut transférée dans la premiere Aquitaine, & elle reconnut Bourges pour ſa métropole.

Une des portes de la ville de Limoges qui a retenu juſqu'à nos jours le nom de *porte des arenes*, donne à connoître que cette ville a eu en ſon tems un amphithéatre, & par conſéquent les autres édifices publics que les villes célebres de l'antiquité ſe donnoient à l'envi les unes des autres.

Avicantus, lieu du pays des peuples Arécomiques, qui ne nous eſt connu que par ſa divinité tutélaire, qui avoit le même nom. *Menard, hiſt. de Nimes, p. 19.*

Aviſio portus, Eſe, village appellé *Yſio* dans la liſte des villages du diocèſe de Nice. *Bouche, p. 156.*

Avitacum, lieu dans l'Auvergne dont parle Sidoine, & qui pourroit être *Aubiere*, village à une petite lieuë de Clermont, ou *Chambon*, autre village qui eſt ſur un lac de même nom.

Aulerci, nom originairement d'un ſeul peuple, mais qui du tems de Céſar & des ſiécles poſtérieurs étoit partagé en pluſieurs branches qui formoient chacune un peuple à part, & occupoient des régions différentes des Gaules.

Je vais tâcher de répandre quelques lumieres ſur les unes & les autres.

Aulerci Brannovices. (Cæſ. lib. VII. c. 71.) Il y a toute apparence que le pays que ce peuple occupoit, étoit à quelque dix lieuës d'Auxerre, au voiſinage du village de Boüi, & préciſément dans le canton qu'on appelle Entrains, *Interamnes*. Je me fonde ſur les actes du martyre de S. Peregrin, premier évêque d'Auxerre, où il eſt marqué qu'il y avoit un temple érigé en l'honneur d'*Ælercus*, que les idolâtres des environs diſoient être le Jupiter du pays. Or il eſt viſible qu'au lieu d'*Ælercus* il faut lire *Aulercus*, & que c'eſt une des principales corrections qu'on eſt obligé de faire dans des actes auſſi corrompus que ſont ceux qui ſont venus juſqu'à nous. A l'égard de Jupiter *Aulercus*, je ſoupçonne que c'eſt le nom de quelque capitaine Gaulois, qui étoit honoré dans l'Auxerrois, à peu-près comme le dieu *Moritaſgus* dont il eſt parlé dans la religion des Gaulois. Peut-être eſt-ce ce même *Camulogenus Aulercus* que Céſar cite avec éloge, & qu'il dit avoir été auſſi reſpecté par les grands talens qu'il avoit pour la guerre, que pour les ſervices qu'il avoit rendus à la nation, & ſon âge avancé. Quoi qu'il en ſoit du culte qu'on rendoit dans l'Auxerrois au dieu *Ælercus*, j'infere que l'Auxerrois étoit le ſiége propre des Aulerces Brannovices. Ce qui favoriſe mon induction, c'eſt que ce peuple étoit client des Eduens, & dès-là dans leur voiſinage.

Labbe bibl. MSS. t. 1. p. 526.

Lib. VII. c. 57.

On ne doit pas m'objecter la diſtance des Aulerces Brannovices des trois autres peuples Aulerces : il y avoit des Bituriges à Bourges & à Bourdeaux ; des Centrons dans la Belgique & dans les Alpes Grecques ; des Boïens dans l'Aquitaine, dans le Bourbonnois, en Italie, dans la Boheme & dans le Norique, & enfin des Aulerces dans les Gaules & en Italie.

D'ailleurs la même raiſon ou une raiſon ſemblable à celle qui porta les Eduens du tems de Céſar à attirer dans leur province les Boïens de la Germanie, & en dernier lieu de l'Helvétie, les aura auſſi portés à faire venir les Aulerces Brannovices, & à leur donner des terres dans leur cité, ſoit pour ſe fortifier contre leurs ennemis, ſoit pour réparer les pertes qu'ils avoient faites dans les guerres que les Arvernes, les Séquanois & Arioviſte leur avoient fait à outrance.

Il eſt des ſçavans qui prennent les *Brannovices* de Céſar pour les peuples de la Breſſe & du Bugey. Ils ſe fondent ſur la reſſemblance des ſyllabes. Dunod dit que par *Brannovices il faut*

Digitized by Google

entendre les habitans du Brionnol, au diocèſe d'Autun, & de Bleneau auprès de Nevers; toutes idées qui ne ſortent point de la ſphere des conjectures.

Aulerci Cenomani. (Cæſ. lib. VII. c. 75.) C'étoient ceux du Mans. Ptolomée leur donne *Vindinum* pour capitale. Adrien de Valois prétend qu'il faut lire *Suindinum*, parce que cette même ville eſt appellée *Subdinum* dans la table de Peutinger. Dans la notice du P. Sirmond elle eſt déſignée par *civitas Cenomannorum*, & ſoumiſe à la métropole de Tours. La notice des dignités de l'Empire la met de même dans la troiſieme Lyonnoiſe, & en fait le ſéjour des Letes Sueves & de l'officier qui les commandoit.

Les Aulerces Cénomans ſont très-anciens; ils étoient de l'expédition de Bellovéſe, vers le milieu du ſecond ſiécle de Rome. Tite-Live les appelle en un endroit *Aulerci*, & dans un autre *Cenomani*. Polybe ne les connoît que ſous ce dernier nom. Pline, ſur l'autorité de Caton, dit qu'avant de franchir les Alpes, les Cénomans avoient fait quelque ſéjour dans le pays des Volces qui étoient limitrophes du territoire de Marſeille. Les Cénomans n'entrerent en Italie que d'après Bellovéſe. Ils avoient à leur tête Elitovius, qui les plaça le long du Pô, dans le Breſſan & le Véronnois. Le géographe Ptolomée leur donne neuf villes qu'on peut voir dans cet auteur.

Aulerci Diablintes. (Cæſ. lib. III. c. 9.) Pline les appelle *Diablindi*, Oroſe *Diablintres*, & Ptolomée *Diaulitæ*. Ce dernier auteur nous apprend que les Diablintes étoient Aulerces; à quoi Cellarius ne conſent qu'à condition que les *Diaulitæ* de Ptolomée ſoient les Diablintes de Céſar, & c'eſt ce qu'il eſt aiſé de prouver d'après M. l'abbé le Bœuf, qui dans ſes diſſertations ſur l'Hiſtoire eccléſiaſtique de Paris tire des viés de S. Dumnole, de S. Siviard, de S. Aldric, & des autres évêques du Mans données par D. Mabillon, que les pays des Diablintes étoient au couchant d'été, & au nord-oüeſt de la ville du Mans, à quoi on peut ajoûter, 1°. qu'on trouve dans Ptolomée que *Nædunum* étoit leur capitale, appellée *Nudionnum* dans la table de Peutinger; 2°. qu'à neuf ou dix lieuës du Mans, entre la route de Mayenne & celle de Laſſay, à deux lieuës au-delà de Sillé-le-Guillaume, il y a un bourg appellé *Jublent*, *Jablent*, ou *Yablent*, nom qui a un rapport viſible avec celui de Diablintes. Or ce bourg a dû être en ſon tems la ca-

Tom. 1. p. 166. & ſuiv.

Digitized by Google

pitale des Diablintes ; car quand on y eſt, les reſtes d'une ancienne ville s'offrent aux yeux ſans qu'on les cherche. On y découvre même des médailles de toutes ſortes de métaux, frappées au nom de quantité d'empereurs depuis Céſar juſqu'à Conſtantin. Ainſi les Diablintes, que quelques géographes plaçoient dans le Brabant, quelques autres dans la petite Bretagne, & d'autres enfin dans le Perche, & ſur-tout à Nogent-le-Rotrou, étoient au voiſinage des autres Aulerces qui avoient la même origine qu'eux ; & que le *Nœdunum* de Ptolomée & le *Nudionnum* de la table de Peutinger étoit à l'endroit même où eſt aujourd'hui le bourg de *Jublent*, *Jablent*, ou *Yablent*, dont je viens de parler.

Il ne faut pas diſſimuler que dans les tems poſtérieurs la cité des Diablintes a porté le nom de *Carifes* & d'*Adala*. Adrien de Valois fournit trois autorités qui établiſſent cette vérité : la première eſt une notice de la bibliotheque de M. de Thou, où on lit, *Civitas Diablintum, id eſt Carifes, quæ alio nomine Adala nuncupatur.* La ſeconde eſt une autre notice de la bibliotheque de M. Petau, qui dit, *Civitas Diablintum, id eſt Carifes.* La derniere eſt la chronique de Robert de Saint-Marian, moine d'Auxerre, qui place la cité des Diablintes ſous la métropole de Tours, en diſant, *Civitas Diablintum, id eſt Adala.* On ignore la ſignification de *Carifes* & d'*Adala*. S'il eſt permis d'avancer une conjecture, j'avoüerai que je crois que ce ſont les noms de deux ſeigneurs du onzieme & du douzieme ſiecle, qui s'étant emparés de la cité des Diablintes, prétendirent s'en aſſurer le domaine en lui faiſant porter leur nom.

Notit. p. 65.

Aulerci Eburovices, (Cæſ. VII. 75. Plin. IV. 17. Oroſe, VI. 8.) ceux du diocèſe d'Evreux. Dans Céſar on lit *Eburones*, au lieu d'*Eburovices* : mais c'eſt viſiblement une faute. La capitale des Eburovices étoit *Mediolanum*, Evreux. Leur territoire étoit entre la Seine & la Loire, mais beaucoup plus près de la premiere que de la ſeconde riviere. Depuis la diviſion des Gaules en provinces, les Aulerces Eburovices ont été compris dans la ſeconde Lyonnoiſe, ſous la métropole de Roüen.

Aulircii. Voyez *Aulerci.*

Aunedonacum ; quelques-uns croyent que c'eſt le même lieu qu'*Avedonacum*, Aunay ou Aulnay, ville du Poitou. La Martiniere ſoutient que c'eſt le *pays d'Aunis*, province maritime qui faiſoit autrefois partie de la Saintonge, & qui eſt aujourd'hui unie

Digitized by Google

unie au Poitou : il y a plus d'apparence qu'*Aunedonacum* a communiqué à l'Aunis le nom ſous lequel il eſt connu.

Aurelliacum caſtrum, Aurillac, petite ville d'Auvergne.

Aurelianorum civitas, Orléans, l'Orléanois. La notice des provinces des Gaules eſt le plus ancien monument où Orléans ſoit ainſi appellé ; ce qui porte à croire que cette ville a pris ſon nom de celui de l'empereur Aurélien. Quoi qu'il en ſoit, ſon premier nom, ſon nom Celtique étoit *Genabum*. Elle eſt maintenant dans la Sénonie, ou quatrieme Lyonnoiſe, ſous la métropole de Sens.

Auſana ou *Auſava*, village ſur la route de Treves à Cologne ; on croit que c'eſt *Palleſtheid*, à une lieuë au midi de la petite ville de Schonek, & à l'occident de la forêt de Kyll.

Auſci, *Auſcii*, *Auſcenſes*, peuple très-célebre d'Aquitaine, qui avoit *Climberrum* pour capitale, laquelle dans la ſuite a pris le nom Latin du peuple dont elle étoit métropole, & s'eſt appellée *Auſch*. Voyez *Auguſta Auſciorum*.

Auteſiodorum, *Autiſiodorum civitas*, *Autoſidorum*, la ville d'Auxerre. « Le nom de cette ville, dit M. d'Anville, qui eſt » purement Celtique, peut faire juger que cette ville eſt plus » ancienne que l'établiſſement de la domination Romaine dans » les Gaules. Elle étoit de l'ancien territoire des peuples *Seno-* » *nes* ; dans la ſuite elle devint cité particuliere, & l'étoit avant » la fin du quatrieme ſiécle, puiſque dans la notice des cités » de la Gaule dreſſée vers ce tems-là, on trouve dans la pro- » vince de Sens *civitas Autiſiodorum*. Le village de Fins (qu'on » écrit mal-à-propos *Faings*) ſitué au nord de Briare, préciſé- » ment aux confins de Sens & d'Auxerre, eſt une preuve que » leurs territoires étoient ſéparés avant la chûte de l'empire » Romain en occident. Au reſte, on ne trouve point cette » ville nommée dans les écrivains avant Ammian Marcellin, » qui a vêcu ſous les enfans de Conſtantin..... La chauſſée » d'Agrippa aboutit à Auxerre dans la ſituation que cette ville » conſerve encore préſentement ». Tout ce détail doit faire entendre que quand la ville d'Auxerre a été érigée en cité particuliere, l'évêque qui y a été établi eſt devenu ſuffragant de la métropole de Sens. *Eclairciſſemens géograph. p. 359.*

Autricum, capitale des *Carnutes*, qui a pris le nom du peuple dont elle étoit le chef, & s'eſt appellée *Chartres*. L'évêque étoit le premier ſuffragant de la métropole de Sens.

Autumnacum, Andernach. Voyez *Anternaca*.

Auxenna, *Auxuenna*, *Axuena*, Sainte-Menehoult, ville de Champagne, dans le diocèse de Châlons.

Axima, capitale des Centrons des Alpes Grecques, à présent village appellé *Aime*, ou *Esme*.

Axona, Aisne, riviere qui a sa source dans la Champagne, & va se jetter dans l'Oise, au-dessus de Compiegne.

Axuna. (Tab. Peuting.) Voyez *Axima*.

Azania; Etienne de Byzance donne aux Marseillois une ville de ce nom.

B

Bacacum, *Bagacum*, capitale des Nerviens, Bavay, présentement petit village des Pays-bas dans le Hainault, à quatre lieuës de Mons.

Batera, (Tab. Peuting.) Basiége, à trois lieuës de Toulouse, sur la route d'Arles.

Bætarra, *Bæterra*, *Bætivæ*, Beziers, ville de la Narbonnoise qui appartenoit aux Volces Tectosages : elle fut honorée du nom de *colonia Septumanorum*; parce que les soldats vétérans qui y furent placés, étoient tirés de la septieme légion. Cette légion fut renouvellée sous l'empire de Tibere. Elle avoit alors deux temples, l'un en l'honneur d'Auguste, l'autre en celui de Julie sa femme. Le nom de *Septumanorum* a fait croire à quelques sçavans que celui de *Septimanie* en étoit dérivé ; ce qui ne paroît pas vraisemblable. D'autre part, Holstenius dans ses notes sur Etienne de Byzance, prétend prouver que le véritable nom Latin de Beziers est *Beterra*, & celui de ses habitans *Beterrates*. Strabon fait de Beziers une ville forte, sans doute parce qu'elle étoit sur une éminence. Festus en parle comme d'une ville dont il ne restoit que le nom en son tems : *Besaram fletisse fama cassa tradidit*. C'est qu'elle avoit éprouvé la fureur des Vandales qui ravagerent la Narbonnoise en 406 & 407. Pline releve la bonté des vins du territoire de Beziers. La notice des cités met celle de Beziers sous la métropole de Narbonne.

Baiæ calentes, Aigues-caudes, source d'eau chaude & vive dans le Béarn.

Baiocæ, Bayeux, dans la seconde Lyonnoise, capitale des Gaulois appellés *Baiocasses*, lieu de la résidence du comman-

Digitized by Google

dant des Letes Bataves, & de celui du corps des Suéves. Son territoire étoit limitrophe du Coûtantin dans la baſſe Normandie. Elle étoit ſoumiſe à la métropole de Roüen.

Baiocaſſes, les Gaulois qui compoſoient la cité de Bayeux. Le nom de ce peuple ne nous eſt connu que par Auſone, qui nous apprend qu'entre les druïdes établis dans les Gaules de ſon tems, ceux de Bayeux étoient les plus célebres :

Tu Baiocaſſis ſtirpe druidarum ſatus,
Beleni ſacrata ſtirpe deducis genus.

Grégoire de Tours, au lieu de *Baiocaſſes*, dit *Baiocaſſini*. M. de Valois eſtime que nonobſtant que Céſar ne faſſe point mention de ce peuple, il a dû néanmoins figurer, puiſque les notices le placent au-deſſus des *Ebroici* & des *Lexovii*. En quoi il a raiſon ; mais il ſe trompe quand il confond les *Baiocaſſes* avec les *Viducaſſes* ou *Vidugaſſes*, & avec les *Bellocaſſii* ou *Velicaſſi*. Voyez ces peuples

Baionna, Bayonne. L'ancien nom de cette ville eſt *Lapurdum*. Voyez ce mot.

Bapincæ. (Anon. Raven. Gab.) Voyez *Vapincum*.

Baris, ville de Piſidie, occupée par les Galates, originaires des Gaules.

Barra, ville d'Italie qui ne ſubſiſtoit plus du tems de Pline. Elle avoit été fondée par les Orobiens, peuple originaire des Gaules.

Baſabocates, ceux de Baſas, ou plûtôt du Baſadois, peuple d'Aquitaine. Il paroît que ce mot eſt compoſé de deux noms de peuples différens, ſçavoir de *Baſates* ou *Vaſates*, & de *Bocates* ou *Vocates*. Quoi qu'il en ſoit, les *Baſates* ou *Vaſates*, ou même *Vaſatii*, avoient *Coſſium* pour capitale, comme Ptolomée nous l'apprend ; cette ville prit dans la ſuite le nom du peuple qui occupoit tout le territoire.

Baſilia, M. de Valois croit que c'eſt *Aube-rive*, proche la ſource de l'Aube en Champagne, à quatre lieuës de Langres.

Baſilea, *Baſilia*, Bâle, ville de Suiſſe, capitale du canton auquel elle donne ſon nom. Ammian Marcellin dit que l'empereur Valentinien premier la fit bâtir, & l'appella d'un nom Celtique qui ſignifie *un chêne*. Il la plaça dans la province des Séquanois ; elle devint la capitale des Rauraces par la deſtruction d'Augſt, premiere ville des Rauraques, d'où l'évêque tranſféra le ſiége à Bâle. *Lib. xxx. p. 417.*

Digitized by Google

Baſtarnæ, peuple originaire des Gaules, dont on a parlé dans les diſſertations préliminaires de cette Hiſtoire. Appien les appelle *Bæſternæ*. Tite-Live dit que ce peuple n'avoit point d'autre langue que celle des Scordiſces, que tous les anciens reconnoiſſent avoir été vraiment Gaulois; auſſi Tite-Live, Diodore de Sicile & Plutarque ne font pas difficulté de traiter de Gaulois les Baſtarnes. Plutarque en particulier obſerve que leur genre de cavalerie étoit parfaitement le même que celui des Gaulois. Ce qui acheve de convaincre que les Baſtarnes avoient une origine Gauloiſe, c'eſt que Philippe, roi de Macédoine, voulant attirer les Scordiſces dans ſon parti, ne ſe flatta de pouvoir réüſſir que par l'entremiſe des Baſtarnes; projet qu'il ne put former que ſur les liens du ſang qu'il ſçavoit être en ces deux peuples. Nous ne trouvons les Baſtarnes que dans la Sarmatie. C'eſt eux qui ont donné leur nom aux Alpes Baſtarniques. On peut voir leur hiſtoire, *t. 1. p. 98. & ſuiv.*

Batavi, peuple qui habitoit l'iſle que forme le bras du Rhin, & ſe jette dans la Meuſe. Je ne parle que d'après Céſar; car les modernes tiennent que l'iſle des Bataves eſt formée par deux bras du Rhin qui vont ſe jetter dans la mer. Tous les Bataves n'étoient pas dans l'iſle, il y en avoit une partie dans le continent: mais tant les uns que les autres étoient compris dans la Belgique. Tacite dit qu'ils avoient la même origine que les Cattes d'au-delà du Rhin, qui les avoient chaſſés de la Germanie.

Lib. IV. c. 10.

Annal. lib. IV.

Batavia, iſle que les deux bras du Rhin forment à ſon embouchure, & qui a pris ſon nom des Bataves qui l'occupoient.

Batavoburgus, Batenburg, petite ville du duché de Gueldres, ſur la rive droite de la Meuſe.

Batavodurum; il y avoit deux places de ce nom, toutes les deux appartenantes aux Bataves. L'une étoit ſur la Meuſe & dans le continent; l'autre dans l'iſle de Batavia. L'une eſt Batenburg d'aujourd'hui; la ſeconde eſt Wyk, avec cette circonſtance que la citadelle s'appelle *Dorſtad*, *Duurſtede*, nom dérivé de celui de *Doræſtate*, que l'anonyme de Ravenne lui donne.

Bathanatia, nom du chemin que Bathanatus fit tenir aux Gaulois qu'il commandoit au retour du ſiége de Delphes, & qu'il établit au voiſinage du Danube.

Bauconica, Oppenheim, ville du bas palatinat du Rhin.

Digitized by Google

Baudobrica, *Baudobricum*, Boppart, petite ville de l'archevêché de Treves du cercle électorat du Rhin.

Bautæ, Bonne, petite ville de Savoie dans le Fauſſigny.

Bazela, la ville de Bâle en Suiſſe, évêché ſuffragant de Beſançon. L'empereur Valentinien en fut le fondateur, & lui donna un nom Celtique qui ſignifie *un chêne*. Ammian Marc. l. xxx. p. 417.

Bebryces, peuple qui a formé un royaume de l'ancienne Celtique, dont la capitale étoit Narbonne, & qui s'étendoit dans tout le Bazés juſqu'aux Pyrenées.

Bebrycia, contrée de l'ancienne Celtique poſſédée par les Bebryces.

Beda, village au voiſinage de Treves. Cluvier dit que c'eſt *Bidburg* dans le duché de Luxembourg. Adrien de Valois croit que *Beda* étoit la capitale de ceux que Pline appelle *Betaſi*, Tacite *Betaſii*, & la notice des dignités de l'empire *Vetaſii*.

Begerri, *Bigerriones*, peuple d'Aquitaine qui occupoit ce que nous appellons aujourd'hui le Bigorre. Il avoit *Turba*, Tarbe, pour capitale, qui étoit munie d'un bon château. Toute la cité étoit compriſe dans la Novempopulanie, & ſoumiſe d'abord à la métropole d'Eauſe, & enſuite à celle d'Auſch. Tous les anciens écrivent que les *Bigerri*, pour ſe garantir du froid, laiſſoient tout leur poil aux étoffes dont ils ſe couvroient.

Belaci, peuple inconnu, dont l'inſcription de l'arc de Suſe fait mention.

Belca, ville ſur le chemin de Briare à Orléans, à quinze lieuës Gauloiſes de la premiere ville, & à vingt-deux lieuës de la ſeconde. Ce point, dit M. d'Anville, tombe près de S. Benoît ſur Loire, ſur le territoire de Bouzi, qui conſerve l'analogie avec l'ancien *Belca*.

Belenatenſis mons, montagne d'Auvergne près de Riom, qui avoit pris ſon nom du dieu Belenus que les originaires du pays y honoroient. *Greg. Turon. de glor. Confeſſ.*

Belendi, peuple d'Aquitaine, dont le nom, ſelon M. de Valois, s'eſt conſervé dans Belin, bourg ſur la route de Bourdeaux à Bayonne, ſitué ſur la riviere d'Ecyre.

Belgæ, peuple des Gaules qui en occupoient la partie qu'on appelle *Belgique*. Ils formoient enſemble ſeize peuples du tems de Céſar; ſçavoir, les *Remi*, les *Bellovaces* qui pouvoient mettre ſur pied cent mille hommes, les *Sueſſons* qui avoient douze *Lib. II. c. 3. & 4.*

Digitized by Google

villes, les *Nerviens*, les *Atrebates*, les *Ambiani*, les *Morins*, les *Menapiens*, les *Caletes*, les *Velocaſſes*, les *Vermandois*, les *Aduatiques*, les *Condruſi*, les *Eburons*, les *Cæræſi*, & les *Pæmani*. Les quatre derniers étoient des Germains introduits par Arioviſte. Les Caletes & les Velocaſſes étoient en-deçà de la Seine. Les Aduatiques tiroient leur origine des Cimbres dont ils étoient un reſte. Quelques-uns des autres peuples étoient auſſi originaires de la Germanie, leſquels ayant paſſé le Rhin, avoient chaſſé les Gaulois qui cultivoient la rive gauche de ce fleuve, & s'étoient mis en leur place. Les Bellovaces étoient de tout tems attachés aux Eduens. Les Sueſſons ſe diſoient freres & amis des Remois, & avoient même origine, mêmes loix, mêmes coutumes, mêmes magiſtrats, *&c.* Voyez *Gallia Belgica*.

Belgica Gallia, la Gaule Belgique. Voyez *Gallia Belgica*.

Belgica, Balchuſen, bourg au duché de Julliers dans le cercle de Weſtphalie.

Belginum, Baldenau, ville de Flandre.

Belgium, la partie la plus conſidérable de la Gaule Belgique qui lui donnoit ſon nom, & qui étoit poſſédée par les Bellovaces & les Attrebates.

Belicenſes, peuple des Alpes Grecques, près des Séquanois, au-delà des Allobroges, dont la capitale étoit Bélay d'aujourd'hui.

Bellintum, Barbentane, bourg de Provence à l'embouchure de la Durance dans le Rhône, au-deſſous d'Avignon.

Bellocaſſi, *Vellocaſſes*, *Velocaſſes*, peuples de l'ancienne Belgique qui occupoient partie du diocèſe de Roüen.

Bellovaci, peuple du diocèſe de Beauvais, qui tenoit un grand rang parmi les Belges, & néanmoins étoit allié des Eduens. Il confinoit au Soiſſonnois du côté du couchant.

Belſinum. Voyez *Berſinum*.

Benacus, lac de la Gaule ciſalpine dans le Véronnois, d'où coule le *Menzo* ou *Mincio*; c'eſt le lac de Garde.

Benarnenſes, les peuples du Béarn. *Notit. Gal.*

Benecharnum, ville ancienne du Béarn qui a été détruite, & par-là Leſcar eſt devenu capitale du pays.

Benna, (Anon. Raven.) Vienne, capitale du Dauphiné.

Bercorcates, peuple d'Aquitaine dont on ne trouve aujourd'hui nulle trace.

Digitized by Google

Bergine, ville de la Narbonnoiſe : elle appartenoit aux Véragres. Voyez *Veragri*.

Bergintrum, *Bergnitrum*, Sentron, village de Savoie dans la Tarentaiſe.

Bergoitas, *Bergogiates*, *Burgagiates*, Bourg-Saint-Andeol, ville du Vivarais.

Bergomum, Bergame, ville d'Italie fondée par les Gaulois appellés *Orobii*.

Berguſia, *Berguſium*, lieu des Alpes Grecques, à vingt milles au-delà de Vienne ; c'eſt Bourgoin.

Beſara, Beziers. *Feſt. Avien. v. 590.*

Beſaram ſletiſſe fama caſſa tradidit.

Berſinum, lieu ſur le chemin d'Auſch, à Saint-Bertrand de Comminge, à douze milles du premier, & à vingt-trois milles du ſecond. Il faut remarquer ici que la Martiniere, en parlant de ce lieu, prend le *Lugdunum* dont les itinéraires font mention, en fixant la poſition de *Berſinum* pour la ville de Lyon, au lieu que les itinéraires entendent *Lugdunum Convenarum*, c'eſt-à-dire Comminge ; autrement il faudroit dire qu'en ſuivant la route des itinéraires, ceux qui iroient à Lyon, prendroient le chemin diamétralement contraire.

Beſantio, *Beſuntius*, Beſançon, ancienne ville de Franche-Comté. Voyez *Veſontio*.

Beſarus, ville de l'ancienne Celtique, Beziers, qui étoit détruite du tems de Feſtus Avienus.

Betaſi, *Betaſii*, *Bethaſii*, peuple qui habitoit le pays de Juliers. Voyez Valois *in Beda*.

Beteroris, *Beterræ*, *Beterranſium civitas*, *Beterris*, Beziers, ville ancienne de la Celtique, qui devint colonie Romaine par l'établiſſement des ſoldats vétérans de la ſeptieme légion.

Beurtina, ville que l'anonyme de Ravenne place, ce ſemble, dans la Suiſſe.

Bibiſcon, Vevay, petite ville de Suiſſe dans le pays Romand, ſur les bords ſeptentrionaux du lac de Genêve. Les Allemans l'appellent *Vivis*, & les Suiſſes *Vevei*. Ces derniers croyent qu'elle a été fondée par les *Bituriges Viviſci*, c'eſt-à-dire, les Gaulois de Bourdeaux.

Bibona, (Tab. Peuting.) Cahors. Il faut lire *Divona*.

Bibracta, Bibracte. On a démontré dans la Religion des

Digitized by Google

Tome II. p. 202. & ſuiv.

Gaulois, que c'étoit la ville d'Autun, capitale des Eduens. On a ſur-tout donné le véritable ſens des paroles du panégyriſte Eumenius, qui faiſoit ſoupçonner que Bibracte n'étoit point Autun. Ces paroles ſont : *Dabis enim veniam, amoris noſtri contumeliam feres. Omnium ſis licet Dominus urbium, omnium nationum, nos tamen etiam nomen accepimus tuum jam, non antiquum. Bibracte quidem huc uſque dicta eſt Julia, Pola, Florentia; ſed Flavia eſt civitas Eduorum.* Voici comme il faut les rendre : « Pardonnez » à notre zele, Seigneur, pardonnez à notre amour, à notre » empreſſement : car quoique vous ſoyez maître de toutes les » villes & de tous les peuples de la terre ; nous, en quittant notre » ancien nom, & prenant le vôtre, nous ne ſommes plus dans la » claſſe des autres hommes, nous ſommes de votre ſang. J'avoüe » qu'Autun a porté juſqu'ici le nom de *Julia*, de même que Pola » & Florence : mais aujourd'hui Autun n'a d'autre nom que » *Flavia*, qui eſt le vôtre ». Qu'on tourne & qu'on retourne le paſſage de tous les côtés, on ne peut ſans faire violence au texte, lui donner d'autre ſens que celui que je viens de marquer. D'ailleurs deux inſcriptions trouvées à Autun, & conſacrées à la déeſſe Bibracte, c'eſt-à-dire au génie de la ville, ne permettent plus de douter que la ville d'Autun ne ſoit la fameuſe Bibracte des Eduens. Ainſi il y a lieu d'être ſurpris que le Sieur de la Martiniere diſtingue Bibracte d'Autun, & ne ſçache où il eſt.

Il y avoit long-tems que j'avois dreſſé cet article, quand je ſuis tombé heureuſement à l'endroit des Eclairciſſemens ſur l'ancienne Gaule, où M. d'Anville traite ce ſujet à fond. On peut le conſulter avec confiance ; & l'on ſe convaincra que Bibracte étoit la ville d'Autun, par la comparaiſon des textes des anciens, par le texte du rhéteur Eumenius, par l'inſcription en l'honneur de la déeſſe Bibracte & par le paſſage de la voie d'Agrippa.

Le détail où je ſuis entré démontre qu'anciennement Autun a eu quatre différens noms ; d'abord celui de *Bibracte*, enſuite celui de *Julia Bibracte*, en troiſieme lieu celui d'*Auguſtodunum*, & enfin celui de *Flavia Bibracte*, que cette ville quitta pourtant pour reprendre celui d'*Auguſtodunum*. Voyez ce mot.

Bibrax, ville des Rémois, *Cæſ. bel. Gal. lib. II. c. 6.* M. l'abbé le Bœuf place cette ville ſur la montagne de Bievre, qui eſt au nord de la riviere d'Aiſne, & traverſée par un grand chemin

Digitized by Google

chemin qui va de Laon à Reims, & a au bas, du côté du midi, un village qui porte le même nom.

Cependant la tradition eſt que Bibrax étoit la ville de Laon d'aujourd'hui. Adrien de Valois dans ſa notice des Gaules, *p. 291. col. 1.* fournit trois autorités qui l'établiſſent parfaitement. La premiere eſt de Guibert de Nogent, qui parlant de la vallée qui ſépare la ville de Laon de l'abbaye de S. Vincent, l'appelle *Bibracine : Per convallem Bibracinam ad S. contendit Vincentium.* La ſeconde eſt de Dudon, auteur du dixieme ſiécle, qui dit : *Willelmus Laudunum clavatum, qui & Bibrax dicitur, petivit.* La derniere, ſont les actes de ſainte Benedicte, où on lit : *Benedicta Laudunum venit, quod ætas antiquorum Bibrax nuncupari maluit.* A quoi il faut ajouter que du tems de Céſar le territoire de Laon faiſoit partie de celui des Rémois : ainſi il ne doit paroître nullement ſurprenant que ce peuple ait fondé la ville la plus forte de l'état ſur une montagne qui étoit inacceſſible & eſcarpée. On peut même préſumer qu'il lui avoit donné quelque avantage ſur Reims même ; puiſqu'on ne ſçauroit ignorer que cette capitale, toute capitale qu'elle étoit, a été preſque juſqu'à nos jours du reſſort du baillage de Laon ; prérogative dont on ne peut rendre raiſon qu'en la rapportant à la volonté des fondateurs de ces deux villes. Or rien de tout cela ne convient ni au village ni à la montagne de Biévre. Voyez *Laudunum clavatum.*

Bidana, (Anon. Raven.) Cahors. Liſez *Divona.*

Biducaſſes, *Biducæſii.* Voyez *Viducaſſes.*

Biennus, ou *Bienna*, Vienne, ſur le Rhône en Dauphiné.

Bigorra, forteresſe dans le comté de Bigorre, au même lieu, ou tout auprès, où eſt aujourd'hui la ville de Tarbe.

Bigum. Voyez *Bingium.*

Bilterra, la ville de Béziers.

Bingium, Bingen, ville de l'électorat de Mayence, dans l'endroit où la Nave ſe jette dans le Rhin. Voyez *Amagetobria.*

Bipedimui, ancien peuple de la Gaule Aquitanique, dont on ignore la poſition.

Birguſia, ville de la Celtique dont l'anonyme de Ravenne fait mention, & qu'il place à ce qu'il paroît dans le Dauphiné, Bourgoin.

Biſontii, ceux de Beſançon.

Biterræ, la ville de Béziers.

Biturica, la ville de Bourges.

Bituriges Cubi, peuple des Gaules qui occupoit le Berry, avec cette circonſtance que ſon terroire s'étendoit bien au-delà. En effet, nous liſons dans les commentaires de Céſar, qu'il avoit plus de vingt villes Il n'en faut pas être ſurpris. Sous le regne de Tarquin le Superbe, les Bituriges tenoient le premier rang dans les Gaules, & leur roi Ambigat commandoit à toute la Celtique ; & quoique la Celtique ne fût qu'une des trois parties des Gaules, ſon étenduë alloit de pair avec celle des deux autres. Quand Ambigat chargea Bellovéſe ſon neveu de conduire en Italie une colonie des Gaulois, les Bituriges étoient du nombre des peuples qu'il lui donna. Ces Bituriges s'établirent dans la Toſcane, puiſqu'il y avoit dans cette province une ville appellée *Biturgia*, ſelon Ptolomée, ou plûtôt *Biturgica*, ſuivant la table de Peutinger. Les Bituriges ne ſe ſoutinrent pas toûjours dans leur premier éclat, puiſque Céſar nous apprend que de ſon tems ils étoient cliens des Eduens, deſquels ils n'étoient ſéparés que par la Loire. Strabon aſſure qu'ils étoient riches en mines de fer. Pline, Columelle & Iſidore de Séville attribuent deux bonnes qualités aux vignes des Bituriges ; l'une, que quoique le vin qu'elles produiſoient fût dur la premiere année, il devenoit fort potable les années ſuivantes ; la ſeconde, que ni les vents, ni les froids, ni les pluies ne les faiſoient pas couler. A quoi ils ajoûtent que les grains de raiſin étoient preſque ſans pepins. Pline en particulier fait honneur aux Bituriges d'avoir porté l'art de blanchir les ouvrages d'airain à une telle perfection, qu'ils paſſoient pour être d'argent. Le même hiſtorien obſerve ailleurs que les Bituriges étoient éloignés de la mer, & que cet éloignement ne les empêchoit pas de faire commerce de voiles de vaiſſeau.

Les Bituriges *Cubi* avoient *Avaricum*, Bourges, pour capitale. De tout tems ils étoient dans la Celtique : mais Auguſte les rangea dans l'Aquitaine. Cependant Dioclétien, faiſant une nouvelle diviſion des provinces de l'empire, les rétablit dans la Celtique, & les ſoumit à la métropole de Lyon. *Ammian Marcell. lib. xv. p. 54.* Valentinien ou tel autre empereur qui a fait dreſſer la notice des cités publiée par le P. Sirmond, détacha les Bituriges de la Celtique, & les plaça à la tête

Digitized by Google

des deux Aquitaines. Au reſte l'empereur Auguſte les déclare libres.

Bituriges Viviſci, les Bourdelois ; ils occupoient l'angle que forme la Garonne en ſe jettant dans l'Océan. Ils n'étoient pas originaires du canton où ils étoient établis : ils ne contribuoient pas aux mêmes tributs que les Aquitains, & ils joüiſſoient de leur liberté comme les Bituriges *Cubi*. Ce qui fait ſoupçonner qu'ils étoient une de leurs colonies, comme ceux de *Viviſcum* ou *Bibiſcon*, Vevay, ville de Suiſſe, étoient colonie des Bituriges *Viviſci*. Ils avoient pour capitale Bourdeaux, que ſa ſituation rendoit très-commerçante. Sur des témoignages exprès, recueillis par Adrien de Valois, dans ſa notice des Gaules, *p. 88*. il paroît qu'autrefois cette ville étoit ſur la rive droite de la Garonne, au lieu que depuis pluſieurs ſiecles elle eſt ſur la rive gauche de ce fleuve. C'eſt ſans doute cette poſition qui faiſoit que les Bituriges Viviſces participoient aux privileges des Bituriges Cubes, & n'étoient pas ſoumis aux tributs que payoient les Aquitains. Outre Bourdeaux, Ptolomée donne à nos Bituriges une autre ville, qu'il appelle *Noviomagus*, & qu'on croit être Royan. Il y a des ſçavans qui prétendent que tout ce que les anciens ont dit du vin & des vignes des Bituriges, doit s'entendre du climat de Bourdeaux, & ce ſentiment eſt très-fondé.

Biturigus, *Biturix*, la ville de Bourges.

Bizuntia, la ville de Beſançon. Voyez *Veſontio*.

Blabia, *Blavetum*, Blavet, petite ville du diocèſe de Vannes ſur une riviere de même nom.

Blaſco, *Blaſcon*, Breſcon, château du bas Languedoc dans une preſqu'iſle au voiſinage d'Agde. Strabon, Feſtus Avienus, Capella, &c. diſent que Blaſcon étoit une iſle ; ſans doute qu'autrefois ce lieu étoit entierement environné des eaux de la mer. Voyez *Agatha*.

Blavia, *Blavutum*, *Blavium*, Blaye, ville du Bourdelois ſur la Garonne, à deux lieuës au-deſſous du Bec d'Ambez. La notice des dignités de l'Empire y place en garniſon les ſoldats *Carronenſes* avec leur commandant.

Bleſa, Bliets, riviere des Pays-bas.

Bleſis, Blois, capitale du comté de ce nom, ſur la Loire & dans le duché d'Orléans.

Blivida, ville d'Aquitaine.

Digitized by Google

Blucium, ville de la Galatie, du département des Toliſtoboges.

Boatium civitas, Bayonne, capitale des peuples appellés *Boates*. Cette ville eſt ſur la Nive & l'Adour, dans le pays de Labourd, qui eſt le premier nom de cette ville, car elle s'appelloit *Lapurdum*, ſur les confins de la France & de l'Eſpagne. La notice des cités la met dans la Novempopulanie, & lui donne Eauſe pour métropole.

Boccombri, ville de l'ancienne Narbonnoiſe dans le Dauphiné.

Bococilon, ville du Dauphiné, c'eſt Die. L'anonyme de Ravenne place cette ville au lieu qui répond à *Dea Vocontiorum* des autres géographes & hiſtoriens.

Boderecæ, Boppart, petite ville de l'archevêché de Treves, au cercle électoral du Rhin.

Bodiocaſſes. Voyez *Viducaſſes*.

Bodiontici, peuple des Alpes qui avoit Digne pour capitale: la notice des cités des Gaules le place dans les Alpes maritimes. Il fut compris d'abord dans la province d'Italie; mais l'empereur Galba l'adjugea à la Narbonnoiſe : *Adjecit formulæ Galba imperator ex Inalpinis Aventicos atque Bodionticos.*

Plin. lib. III. c. 4. §. 5.

« On interprete diverſement le nom de ces deux peuples, » dit l'hiſtorien de Languedoc. Il y en a qui liſent *Avanticos at-* » *que Ebroduntios*, & prétendent que ce ſont les peuples d'A- » venches en Suiſſe & ceux d'Embrun. Mais M. de Valois & » le P. Hardouin ont ſolidement détruit ces fauſſes conjectures, » & prouvé que ce devoit être deux peuples qui habitoient en » deçà des Alpes, au voiſinage du Var.

Tome 1. p. 630. 631.

» Nous croyons donc que les *Bodiontici*, dont nous venons » de parler, ne ſont point différens des *Sentii* de Ptolomée, » auxquels ce dernier donne Digne pour capitale, puiſque Pline » la donne auſſi aux *Bodiontici*. Il y a ſans doute quelque cor- » ruption dans le texte de l'un ou de l'autre de ces deux au- « teurs, ainſi que le croit M. de Valois ».

Mais on ne me perſuadera jamais que le texte de Pline ſoit corrompu : les *Bodiontici* ſe trouvent clairement gravés dans l'inſcription conſacrée à l'honneur d'Auguſte. C'eſt un monument contre lequel on ne ſçauroit s'inſcrire. Voyez Pline, *l. III.* §. 24. & plus haut *Avantici.*

Digitized by Google

Au reſte, ſi les *Bodiontici* ont été compris dans les Alpes maritimes, ce n'a été que lorſqu'on a fait des Alpes Cotties & maritimes une ſeule province, à laquelle on donna Embrun pour métropole, qui auparavant avoit dépendu de Chorges, autrefois capitale des Caturiges.

Bodobriga, (not. dignit. Imper.) Boppart, ville de la premiere Germanie.

Bodungum, ville de Suiſſe.

Boia, ville au pays que les Eduens avoient cedé aux Boïens.

Boicus ager, le pays de Buch.

Boïi, les Boïens, peuple très-célebre dans l'ancienne hiſtoire d'Occident, ſoit par ſes tranſmigrations, ſoit par les cruelles & ſanglantes guerres qu'il a ſoutenuës en Italie, en Boheme, en Baviere, & poſtérieurement à ſon retour dans les Gaules. Son territoire étoit dans le centre de l'Aquitaine, entre Bourdeaux & Bayonne. Buch étoit le chef-lieu de ce peuple; auſſi conſerve-t-il des traces marquées du nom de ceux qui l'ont autrefois fondé. C'eſt à S. Paulin que nous devons les lumieres que nous avons ſur les origines de ce peuple, en marquant ſa poſition dans ces vers adreſſés à Auſone:

. . . . . *Placeat reticere nitentem*
Burdigalam, & picros malis deſcribere Boïos? *Poëma x. ad Auſon.*

Les Boïens étoient voiſins des Médules, qui occupoient le Médoc, & s'étendoient juſqu'à Bayonne, puiſque les habitans des environs de ce lieu portoient le nom de *Boates*, dans lequel on reconnoît une tribu de Boïens.

Sur ce pied, les Boïens étoient originaires de l'Aquitaine, & tous les peuples de ce nom qui ont figuré en Italie, dans preſque tout le nord, & dans l'Aſie mineure, étoient ſortis de la même province. Cependant dès que ces derniers ont été hors des Gaules, ils ont paſſé pour Celtes ou Gaulois. La raiſon eſt, 1°. Que les anciens, de tous les peuples des Gaules ne connoiſſoient que les ſeuls Celtes ou Gaulois. C'eſt 2°. que les Boïens n'ont fait aucune expédition que ſous les étendarts des Celtes. Ce qui ſurprend le plus, c'eſt que tandis que les Boïens des Gaules ont été oubliés, & qu'à grand-peine on a pû déterrer leur origine; ceux de ce nom qui ont quitté leur pays,

Digitized by Google

ont rempli de leur nom les faſtes de l'antiquité, comme je vais le dire en deux mots.

Les premiers Boïens qu'on ſçait être ſortis des Gaules, ſont ceux qui pendant le regne de l'ancien Tarquin paſſerent les uns en Italie, les autres dans la Germanie. Les premiers étoient ſous la conduite de Bellovéſe, les ſeconds marchoient ſous les étendarts de Sigovéſe; l'un & l'autre neveux d'Ambigat, roi des Bituriges & capitaine général de toute la Celtique.

Les Boïens qui franchirent les Alpes, s'arrêterent quelque quarante ans en-deçà du Pô, & ils ne paſſerent ce fleuve vers l'an de Rome 210, que pour s'étendre au-delà juſqu'au Panaro & au Reno. Ils y multiplierent à l'infini, puiſque le nombre de leurs tribus alla juſqu'à cent douze. Ils ſoutinrent de grandes guerres contre les Romains pendant deux ſiécles entiers, & ils leur porterent des coups mortels; mais à la longue leurs ennemis eurent le deſſus, & ils les chaſſerent de toute l'Italie. « Les » Boïens, vers l'an de Rome 564, traverſerent les Alpes Rhé- » tiques, & ſe réfugierent chez les Tauriſces leurs freres. Ceux-ci » leur céderent des terres ſur les rives du Danube, où ils ſe » maintinrent honorablement pendant un ſiécle. Mais leur roi » Critaſirus ayant déclaré la guerre aux Daces, combattit avec » ſi peu de ſuccès, que Bœrebiſte, roi des Daces, tailla en » piéces toutes ſes troupes, & força ce qui reſtoit de Boïens à » abandonner entiérement la Pannonie. Le vuide qu'ils y laiſ- » ſerent fut ſi grand, qu'il porta le nom de *Deſerta Boiorum*, » deſerts des Boïens. Après cet échec, les Boïens parcoururent » un grand nombre de provinces pour mendier une retraite; & » comme aucun peuple ne vouloit les recevoir, ils ſe joignirent » aux Helvétiens, qui avoient formé le deſſein de ſe rendre » maîtres des Gaules. Mais Céſar fit avorter leur projet; il » battit les Helvétiens avec tous leurs alliés, & plaça dans le » Bourbonnois les Boïens à la priere des Eduens ».

Voyez Tome 1. p. 87.

En même tems que Bellovéſe établiſſoit une bande de Boïens en Italie, Sigovéſe en plaçoit une ſeconde dans cette partie de la forêt Hercynie, qui prit d'eux le nom de *Bohéme*. Ces Boïens étoient au voiſinage des Tectoſages qui avoient été de leur expédition, & dont Céſar fait un ſi beau portrait. L'exemple des Tectoſages contint toûjours les Boïens dans les bornes de la modération. Contens donc des poſſeſſions qu'ils avoient hérité de leurs ancêtres, & ne portant point envie à celles des peu-

Digitized by Google

ples qui les environnoient, ils ne donnerent pendant ſix ſiécles aucune priſe à leurs ennemis. Mais préciſément dans le tems qu'ils s'y attendoient le moins, Marobode, roi des Marcomans, pénétra dans leur pays & les en chaſſa. On ignore le lieu de leur retraite ; le nom de *Boioaria* que la Baviere a porté dans les tems poſtérieurs, a fait croire à quelques hiſtoriens que les Boiens étoient allés s'y confiner. D'autres penſent qu'ils s'enfuirent dans la Vindelicie, & d'autres encore dans la Noricie ; mais le ſentiment des uns n'eſt pas plus fondé que celui des autres. *Velleius Paterc. lib. II. c. 108.*

Tous les hiſtoriens d'Allemagne & de France placent une bande de Boiens différente des deux autres dans l'Aſie mineure. Ils ſe fondent ſur le nom des Gaulois appellés par les anciens *Toliſtoboii*, *Toliſtobii*, *Toliſtobogi*, *Toliſtobogii* & *Toloſtobogi* ; car ce nom ſe trouve ainſi diverſement écrit. On prétend donc que, tel qu'il eſt, il eſt compoſé de deux mots, dont le dernier eſt certainement *Boii*. Cela poſé, on peut aſſurer que les Boiens dont il s'agit, étoient du nombre des peuples qui entrerent avec Brennus dans la Grece, pillerent le temple de Delphes, & paſſerent enſuite avec les Tectoſages & les Trocmes en Aſie, où ils fonderent enſemble un empire, qui tiroit des tributs de tous les états qui étoient en-deçà du mont Taurus.

Selon Strabon, les Toliſtoboges poſſédoient la partie de la Galatie, qui étoit limitrophe de la province de Phrygie appellée *Epictete*, & avoient *Blucium* & *Peium* pour places fortes, & *Peſſinus* pour faire le commerce du pays. Le géographe Ptolomée aſſure qu'ils occupoient les cantons les plus occidentaux de la Paphlagonie, & avoient les Tectoſages preſqu'à leur orient, au lieu que les Trocmes étoient parfaitement orientaux à leur égard. *Lib. XII. p. 567.* *Lib. V. c. 4.*

Les Toliſtoboges poſſédoient en propre le tiers de la Galatie, & ce tiers étoit partagé en quatre diſtricts, dans chacun deſquels il y avoit un tétrarque, un juge, un major général d'armée, & deux lieutenans de major. Le juge, le major général & ſes deux lieutenans étoient ſoumis au tétrarque.

Tite-Live dit que de tous les peuples Galates les Toliſtoboges étoient les plus braves, d'où Spener prend occaſion de dériver leur nom du Thudeſque, *die Tolleſten Boier*, qui a la même ſignification. Mais le Celtique de nos peres étoit-il exactement *Lib. XXXVII. c. 16.*

Digitized by Google

la même langue que le Thudeſque d'aujourd'hui ? Ne ſeroit-il pas plus naturel de recourir au Celtique *toles* dont nos peres ſe ſervoient pour exprimer ces goitres qui font enfler le col des perſonnes qui en ſont affligées : Toles *lingua Gallica dicuntur, quas vulgo per diminutionem* tuſillas *vocant ; quæ in faucibus turgeſcere ſolent.* Sur ce pied les Toliſtoboges auroient été originaires de quelques montagnes ; car on obſerve que les montagnards ſont ordinairement goitreux. Mais pourquoi recourir à ces ſortes d'étymologies ? N'étoit-il pas ordinaire aux colonies Gauloiſes de prendre le nom de leurs chefs ? C'eſt auſſi à quoi il faut s'en tenir ; & cela quadre fort bien avec le nom de *Tolaſta*, qui eſt celui d'une contrée de la Galatie, que Ptolomée place dans le département des Toliſtoboges.

Iſid. Orig. l. XI. c. 1.

Nous verrons ailleurs de quelle maniere l'empire que les Toliſtoboges avoient formé dans l'Aſie mineure avec les autres Galates, fut renverſé par la perfidie des Romains.

Boiodurum, Paſſau, ſelon quelques-uns, ou *Inſtat*, ſuivant Cluvier & Cellarius. Ptolomée place cette ville dans la Vindelicie : mais il paroît qu'elle étoit dans la Noricie, au confluent de l'Inn & du Danube, & avoit les Boïens du Nord pour fondateurs.

Bonconica, Oppenheim, dans le bas Palatinat du Rhin, trois milles au-deſſus de Mayence, entre cette derniere ville & Worms.

Bonna, Bonn ; ou Bonne, ſur le Rhin, dans les états de l'électeur de Cologne, où ce prince fait ſa réſidence. Elle étoit colonie Romaine, *colonia Julia Bonna.* Son nom eſt Celtique, & ſignifie *borne.*

Bonomagus, lieu du Dauphiné.

Bononia, Boulogne, ville ancienne d'Italie, dans la Gaule Ciſpadane. Elle étoit du département des Boïens, qui l'ayant enlevée aux Etruriens, changerent le nom de *Felſina* qu'elle portoit, en celui de *Bononia.*

Bononia, Boulogne, capitale du Boulonnois, dans la Picardie. Cette ville s'appelloit autrefois *Geſoriacum*, comme nous l'apprend la vie de Conſtantin : *Conſtantinus properans ad Patrem Conſtantium, venit apud Bononiam, quam Galli prius Geſoriacum vocabant.* Les Romains l'érigerent en cité, & la ſoumirent à la métropole de Reims. Sur une médaille du cabinet du Roy, frappée en l'honneur de l'empereur Conſtance, Boulogne

eſt

eſt appellée *Bononia Oceanenſis*, pour la diſtinguer de Boulogne d'Italie.

Bononienſis Pharus, Tour d'Ordre, ou Ordans, que Caligula fit bâtir à Boulogne ſur mer. Voyez Suetone dans la vie de cet empereur.

Bontobrice, Boppart. Voyez *Boderecæ*.

Borbetomagus, *Borbitomagus*, capitale des Vangions; Worms, ville impériale en-deçà du Rhin, avec évêché ſuffragant de Mayence. La notice des dignités de l'Empire y place le commandant du détachement tiré de la ſeconde légion appellée *Flavia*.

Bormanni, peuple du Dauphiné qu'on ne peut découvrir. *Plin*, *liv. III. c. 4. §. 5.*

Boſagnia, Ober-Vaſel.

Boxum, Buſſiere, ou Buxiere, place des Eduens ſur le chemin d'Autun à Décize, joignant l'étang de la Souche, près de l'Arroux. *D'Anville*, *Eclairc. p. 405.*

Bracantia, lieu de Suiſſe.

Brannovices. Voyez *Aulerci*.

Brara, dans le pays des Triboces, en-deçà du Rhin.

Bratuſpantium, ville conſidérable des Bellovaces; ce n'eſt ni Beauvais ni Breteüil, comme on l'a crû juſqu'ici, mais un endroit qui eſt à un quart de lieuë de Breteüil, appellé *la Foſſe aux eſprits*, parce que la tradition eſt qu'il y a des revenans. Le grand nombre des médailles des empereurs, depuis Auguſte juſqu'à Honorius, qu'on y a trouvé, fait conjecturer que *Bratuſpantium* n'a été détruit que depuis. Les roſées du mois de Mai aident beaucoup à diſcerner le plan de cette ancienne ville.

Brececha, le vieux Briſac.

Breniton, (Anon. Raven.) Sentron, village de Savoie dans la Tarentaiſe. La table de Peutinger & l'itinéraire d'Antonin écrivent *Bergintrum*.

Breucomagus, Brompt, l'une des deux villes des Triboces, ſelon Ptolomée. Place importante ſous Julien, comme on le voit dans Ammian Marcellin, *liv. XVI.*

Breviodorum, *Breviodurum*.

Briga, Brieg, bourg du Valais. Ce mot eſt Celtique, & ſignifie un lieu où l'on paſſe une riviere ſur un pont. On paſſe en effet à Brieg ſur un pont la riviere appellée *Saltine*, & c'eſt

la grande route pour le Milanois par le mont Sempion. *Bochat, Mémoires sur la Suisse, tome 1. pages 146. 147.*

Brigantia, Brigantio, Brigantium, Briançon, ville du Dauphiné.

Brigiani, peuple de Dauphiné, dont la capitale a été depuis Briançon.

Briginn, c'est ainsi que M. Menard lit dans un monument découvert depuis peu, le nom Latin d'un lieu appellé *Brignon*, qui étoit construit sur le Gardon, à quatre petites lieuës à l'occident d'Uzès. *Hist. de Nimes, p. 8.*

Brigulus, c'est le premier nom qu'a porté la Saône, riviere qui se jette dans le Rhône.

Brincatio, la ville de Briançon. L'anonyme de Ravenne a ainsi défiguré le *Brigantio* de l'itinéraire d'Antonin & de la table de Peutinger.

Brisiacum, Mons Brisiacus, le vieux Brisac, au-delà du Rhin dans le Brisgau. Il en est fait mention dans l'itinéraire d'Ethicus. Il y a dans le code Théodosien une loi donnée par les empereurs Valentinien, Valens & Gratien, datée de Brisac des calendes de Septembre, sous le consulat de Gratien & de Victor.

Britanni, peuple des Gaules dans la Belgique, qui selon le P. Hardouïn, occupoient le terrain où est Stavelo, Montreüil, Hesdin, & le Ponthieu sur la Somme. C'est sans doute ces peuples qui ont passé dans la grande Bretagne, qui lui ont donné leur nom, & l'ont peuplée.

Britannicus Oceanus, l'Océan Britannique : il s'étendoit depuis l'embouchure du Rhin jusqu'à celle de la Loire.

Briva Curretia, Brive-la-Gaillarde, petite ville dans le pays des Lemovices. Ce n'étoit originairement qu'un pont sur la Coureze, *Curretia*, selon la force des mots Celtiques.

Briva Isaræ, Brivisura, Pontoise, ou Pont-oyse, ville du Vexin-François. Ce n'étoit aussi dans son origine qu'un pont sur l'Oyse, *Isara*.

Brivas, Brivas vetus, Brivate, Brioude, ville d'Auvergne sur l'Allier. Ce n'étoit encore qu'un pont dans ses commencemens.

Brivisura. Voyez *Briva Isaræ.*

Brivates portus ; on croit ordinairement que c'est Brest, port de mer de la basse Bretagne, dans le diocèse de Léon. Mais il me paroit qu'on se trompe. Ptolomée, géographe, place *Bri-*

Digitized by Google

vates portus immédiatement après l'embouchure de la Loire, ſur la droite & bien en-deçà du promontoire *Gobæum.* Au lieu que Breſt eſt en-delà & à la droite de ce promontoire. Ainſi je ſuis de l'avis de M. Deſlandes, qui croit que par *Brivates portus* il faut entendre le Croiſic. Il ſe fonde ſur ce que l'hiſtoire de Bretagne ne fait aucune mention du port de Breſt avant le treizieme ſiécle, & que la ſûreté qu'on trouva à ſe retirer dans la rade de Breſt, fit négliger le Portz-Liocan : « A meſure, » dit-*il*, *p. 187.* que la mer rongeoit les terres voiſines, ce » port s'aggrandiſſoit & devenoit plus ſpatieux & plus utile. » Des gens médiocrement âgés ſe reſſouviennent avec ſurpriſe » d'avoir vû la mer à plus de cinq & ſix toiſes des endroits » qu'elle occupe aujourd'hui. Au commencement du dernier » ſiécle Breſt étoit encore un lieu brut, une retraite de pê- » cheurs, & le Roi n'y avoit aucun établiſſement. Ce fut en » 1631 que le cardinal de Richelieu, chef & ſurintendant de » la navigation & commerce de France, y fit conſtruire des » magaſins. Jean le Chauſſez, entrepreneur, s'en chargea par » ſes ordres pour la ſomme de 10000 livres.

» D'ailleurs, ajoute-t-il, le nom de *Breſt* approche ſi fort » de celui de *Breis* ou *Breiuh*, qu'on pourroit croire que c'eſt » le même nom un peu altéré. Or on ſçait que l'Angleterre ſe » nommoit autrefois *Breith Inis*, Iſle peinte, d'où eſt venu le » mot de *Bretaigne*, & plus communément *Bretagne*; & quand » les Bretons inſulaires vinrent s'établir dans l'Armorique, vers » l'an de J. C. 452, ils changerent cet ancien nom en celui de » petite Bretagne. Je conjecture que ce fut alors qu'on com- » mença à connoître Breſt, ou plûtôt ſa rade, ſoit qu'une partie » de ces inſulaires y eût fait la premiere deſcente, ſoit que la » côte ayant paru chargée de pierres de différentes couleurs, » on l'eût nommée *côte peinte* ».

Brivodurum, Briare, dans le Gâtinois, célebre par le canal de ce nom qui fait la communication de la Loire à la Seine. L'itinéraire d'Ethicus met ce lieu à ſeize milles de *Condate*, Cône ſur Loire.

Brixellum, Breſſello, bourg de la Gaule Ciſpadane.

Brixia, Breſſe, ville d'Italie dans la Lombardie, bâtie par les Cénomans des Gaules, qui furent appellés *Brixiani Galli.*

Brocomagus, *Brotomagus*, *Breucomagus*, Brumpt, ville des Triboces, qui ſubſiſte encore à trois lieuës de Strasbourg.

Digitized by Google

Brodiontii, peuple qu'on croit être le même que *Bodiontici*. Voyez ce nom.

Bromagus; l'itinéraire d'Antonin parle d'une ville de Suisse de ce nom : elle n'existe plus. On croit qu'elle a été engloutie, & que son emplacement a été occupé par un lac appellé aujourd'hui *lac de Bré*, qui est environ à deux lieuës de Vevei. *Bochat, Mémoires critiq. t. 1. p. 74.*

Brugetia, lieu de l'ancienne Gaule Narbonnoise, dont on ne connoit pas la position. *Menard, hist. Nîmes, p. 8.*

Bubla, la Bouble, petite riviere d'Auvergne.

Bucco, lieu joignant la forêt de Bouccone, dans le comté de Lille-Jourdain, à quelques lieuës de Toulouse, sur la gauche de la Garonne.

Bucellarii; l'empereur Constantin Porphyrogenete, *Lib. 1. them. 6.* dit que ce nom avoit été donné aux Mariandyns, parce qu'ils étoient condamnés à suivre les soldats à l'armée, & à porter leurs provisions dans une corbeille ronde, afin que les militaires fussent dégagés d'un poids qui pouvoit les empêcher de bien combattre. Après quoi ce prince insinuë qu'on avoit étendu ce nom aux Galates. Si cela est, ce n'a pû être, 1°. que dans les tems postérieurs; 2°. il n'y a eu que les Galates qui occupoient la partie de la Mariandynie, qu'ils avoient conquise, qui ayent été compris dans la dénomination propre aux *Bucellarii*, sans être assujettis au vil emploi qui y étoit attaché.

Bufinis, Caunes, ville du haut Languedoc.

Buget, Buis ou Buy, petite ville du Dauphiné sur la riviere d'Ouveze, cinq lieuës au-dessus de Vaison.

Burchanis, *Burchania*, isle dans la Celtique, selon Etienne de Byzance; elle est dans l'Océan Germanique occidental. Les anciens l'ont placée dans la Celtique, parce que la Germanie a été peuplée originairement par les Celtes des Gaules qui se sont étendus jusques-là.

Burdegala, *Burdigala*, Bourdeaux; j'ai déja parlé de cette ville dans l'article des *Bituriges Vivisci*, dont elle étoit la capitale. Elle est sur la rive gauche de la Garonne, par où elle a de tout tems étendu son commerce par toute la terre. Du tems de Strabon elle étoit au voisinage d'un étang formé par le flux de la mer. Cet étang doit avoir été desséché, car il n'en paroît aucun vestige. Elle étoit la patrie d'Ausone, qui en conséquence s'est fait un devoir de célebrer ses vins, sa posi-

Digitized by Google

tion, ſon ſénat, les mœurs & l'eſprit de ſes habitans, & en particulier une ſource d'eau, à laquelle les Bourdelois rendoient les honneurs divins. Columelle & Pline attribuent deux excellentes qualités au vignoble de Bourdeaux ; l'une, que la vigne y fleurit en un jour ; par-là elle n'eſt pas ſujette à la pluie, à la gelée, ni à la violence des vents & des frimats. L'autre, que le vin qui eſt dur quand il eſt nouveau, eſt fort bon s'il eſt gardé. J'ai remarqué plus haut qu'il y a des autorités qui portent à croire, que Bourdeaux étoit autrefois ſur la rive droite de la Garonne.

Bourdeaux a été pendant quatre ſiécles entiers métropole de toute l'Aquitaine, c'eſt-à-dire, depuis qu'Auguſte eut étendu l'Aquitaine juſqu'à la Loire, juſqu'au regne de Valentinien I. ou de Gratien ſon fils. Alors cette province fut partagée en trois, en Novempopulanie & en deux Aquitaines. Bourdeaux fut la capitale de la ſeconde Aquitaine, & eut ſous elle cinq cités, Agen, Angoulême, Saintes, Poitiers, & Périgueux.

L'hiſtoire obſerve que c'eſt à Bourdeaux que Tetricus prit la pourpre : & elle ne dit rien de l'amphithéatre de cette ville, qu'on voit pourtant à une petite diſtance d'une de ſes portes. M. le baron de la Bâtie en a donné la deſcription dans le douzieme tome des Mémoires de l'Acad. des Inſcriptions, *p. 239.*

Burgagiates, peuple du Vivarais qu'on croit avoir eu pour capitale, la ville du Bourg-Saint-Andeol. *Menard, hiſt. Nîmes, p. 41. num.*

Burginacium, lieu de l'iſle des Bataves, qu'on croit être *Watterburg.*

Burgundi, *Burgundiones*, les Bourguignons, peuple de la Germanie qui vint s'établir dans les Gaules ſous l'empire d'Honorius.

Burgundia, la Bourgogne, d'abord royaume, & enſuite duché.

Burguſium, Bourgoin. Les tables ſeules de Peutinger font mention de *Burguſium.*

Burrea, ville du bas Languedoc, ſur laquelle il faut conſulter M. Aſtruc. *Mémoires pour l'hiſt. du Languedoc, p. 173.*

C

Abalio, *Caballio*, *Cabellio*, Cavaillon, ville des Cavares ſur la Durance, aujourd'hui du comtat Venaiſſin, avec titre d'évêché. Pline lui donne le titre de ville Latine, & Ptolomée celui de Colonie. Artémidore, cité par Etienne de Bizance, dit qu'elle a appartenu autrefois avec Avignon aux Phocéens de Marſeille; d'où l'on infere que ces Aſiatiques s'étoient rendus maîtres de la plus grande partie du territoire des Cavares. Cavaillon fut d'abord du département de la Narbonnoiſe; mais il paſſa ſous celui de la Viennoiſe auſſi-tôt que cette province eut été formée. Enfin les ſouverains pontifes ayant érigé Avignon en métropole, le ſiége de Cavaillon lui fut ſoumis.

Caballienſis, de Cavaillon.

Caballodunum, *Cabellinum*, *Caballodum*. Voyez *Cabillonum*.

Cabellicorum civitas, Cavaillon.

Cabillo, *Cabillonum*, *Cabyllinum*, Châlon ſur Saône, ville des Eduens: elle eſt aujourd'hui dans la Bourgogne. Céſar dit que les marchands Romains y avoient des comptoirs. Auſſi cette ville étoit-elle fort marchande. La notice des dignités de l'Empire marque que le commandant de la flotte établie ſur la Saône y faiſoit ſa réſidence. Le rhéteur Eumenius fait une honorable mention de ſon port. La notice des cités comprend Châlon dans la premiere Lyonnoiſe, & ne lui donne que le titre de château ou de forteresſe. Cette ville eſt le ſiége d'un évêque, qui eſt ſuffragant de l'égliſe de Lyon.

Cadetes, peuple entre ceux appellés *Armoriques*, qu'on ne connoit point, à moins qu'ils ne ſoient les mêmes que les *Caletes*, ceux du pays de Caux. Ce que je crois volontiers, parce qu'outre que les peuples Armoriques s'étendoient bien plus loin que Céſar ne l'a marqué, les Caletes ne laiſſoient pas d'être Belges, quoiqu'ils fuſſent en-deçà de la Seine: or Céſar donne aux Belges la Seine pour bornes.

Cadurci, le peuple du Quercy, dont Cahors étoit capitale, ſelon un paſſage de Céſar, *lib. VII. c. 75.* Il y avoit, du tems que ce général étoit dans les Gaules, des *Cadurci Eleutheri*, c'eſt-à-dire, *libres*, & qui n'étoient pas compris dans la province Romaine. Mais Hauteſſere, *rerum Aquit.* lib. 1. c. 8. démontre que le mot *Eleutheri* eſt une faute de copiſte, & qu'il faut lire *Helvii*, ceux du Vivarais. Sa raiſon eſt que le terme

Digitized by Google

Eleutheri n'a jamais été employé par les auteurs Latins dans le ſens qu'on lui donne. D'ailleurs les Gaules en ce tems-là n'étoient point réduites en province, & par conſéquent on ne faiſoit point diſtinction alors entre les peuples Gaulois libres & ceux qui ne l'étoient point. C'eſt en dernier lieu qu'au tems dont il s'agit les Cadurces étoient cliens des Arvernes, & dès-là obligés de ſuivre leurs ordres.

M. le Franc, premier préſident de la cour des Aides de Montauban, n'avoit pas ſans doute connoiſſance des raiſons qui ont porté Hauteſerre à rejetter du texte de Céſar les *Cadurces Eleutheres*; puiſque dans un diſcours académique prononcé le 25 Août 1749, il prétend « que le Tarn, au moins depuis Milhau, » ſervoit dans tout ſon cours de limites à la Narbonnoiſe; que la » droite du Tarn étoit la demeure des Ruthenes Eleutheres, & » que les provinciaux étoient placés en-deçà du Tarn, & à ſa » gauche ». Le diſcours de M. le Franc tombe de lui-même, dès qu'il eſt prouvé que du tems de Céſar il n'y avoit point de Cadurces diſtingués en *Eleutheres* & en provinciaux. Il y avoit bien des Ruthenes *provinciaux*, d'où l'on infere avec fondement qu'il devoit y avoir auſſi des Ruthenes qui n'étoient pas de la province Romaine : mais cela ne prouve rien pour les Cadurces.

Ces derniers étoient de toute antiquité dans la Celtique : mais Auguſte en faiſant une nouvelle répartition des Gaules les comprit dans l'Aquitaine. Nous ſçavons qu'ils avoient au moins deux villes conſidérables. La premiere appellée *Divona*. L'autre appartenoit à un ſeigneur Cadurce nommé *Luſterius* ou *Luterius*. Dans la notice des cités, celle des Cadurces eſt ſoumiſe à la métropole de Bourges.

Pline, Martial, & autres anciens font honneur à ceux de Cahors de l'invention de la toile, des lits de plume, & des ceintures, jarretieres & rubans de fin lin, qui étoient d'une grande beauté.

Cæmani, peuple de Germanie qui s'établit dans les Gaules du tems de Céſar. Voyez *Pæmani*.

Calatia, le Galazze, ville de la Campanie citérieure, appellée *Galatia* dans la table de Peutinger, où elle eſt à la diſtance de ſix milles de Capouë. Je ne doute nullement qu'elle n'ait été fondée par les Gaulois; car outre qu'une partie de leur armée, après la priſe de Rome, alla s'établir dans l'Italie inſé-

Digitized by Google

rieure, l'hiſtoire Romaine fait foi que pendant les premiers cent ans qui ſuivirent cette guerre, c'étoit toûjours ou preſque toûjours de la Campanie & des provinces voiſines que les Gaulois venoient porter le fer & le feu dans le territoire de Rome.

Cænus, l'Arc, riviere de la Gaule Narbonnoiſe; elle paſſe à un quart de lieuë de la ville d'Aix, & va de-là ſe jetter dans l'étang de Martigues.

Cæreſi, peuple de la Germanie établi dans les Gaules du tems de Céſar. Ils habiterent parmi les Eburons, qui avoient Liége pour capitale, à trois lieuës de laquelle il y a Cerey qui conſerve le nom de l'ancien peuple.

Cæſarodunum, la ville de Tours, capitale maintenant de la Touraine, & autrefois des Gaulois appellés *Turones*. Son nom eſt compoſé de celui de Céſar & du Celtique *Dunum*, & ſignifie *la montagne de Céſar*: ſelon quoi, Tours qui eſt aujourd'hui dans la plaine, a dû être autrefois bâti ſur la rive droite de la Loire, & avoir occupé les côteaux qui bordent le fauxbourg de S. Symphorien. Quoiqu'Auguſte ait étendu l'Aquitaine juſqu'à la Loire, il paroît qu'il en a excepté la Touraine, puiſque tout le territoire de cette province a toûjours été compris dans la Celtique, nonobſtant que la plus grande partie de ſon territoire fût au-delà de ce fleuve. Du tems d'Ammian Marcellin qu'il n'y avoit que deux Lyonnoiſes, Tours étoit ſoumis à la métropole de Roüen. Mais auſſi-tôt que les deux Lyonnoiſes furent ſubdiviſées en quatre, Tours fut érigé en métropole de la troiſieme Lyonnoiſe, qui eut ſous elle les cités du Mans, de Rennes, d'Angers, de Nantes, des Coriooſopites, de Vannes, des Oſiſmiens, & des Diablintes. Quelques-uns de ces ſiéges ont été ſupprimés; mais outre qu'ils ont été remplacés, on en a formé quelques nouveaux, enſorte que tous enſemble vont au nombre de douze:

Bis ſenas ſub ſe cathedras lætatur habere.

Cæſaromagus, Beauvais, capitale des Bellovaces & du *Belgium*, contrée particuliere qui formoit le Beauvoiſis, & qui communiquoit ſon nom à toute la Belgique. Nous ne connoiſſons *Cæſaromagus* que par Ptolomée. Ce nom eſt moitié Latin & moitié Celtique, & ſignifie *ville de Céſar*. Les commentaires de Céſar ne font point mention de cette place, mais parlent avanta-

Digitized by Google

avantageuſement de *Bratuſpantium*, où les Bellovaces ſe jetterent avec tous leurs effets, pour ſe défendre courageuſement contre les Romains. Les ſçavans, pour accorder Ptolomée avec Céſar, croyent que *Cæſaromagus* étoit la même ville que *Bratuſpantium*. Cela peut être & ne pas être également, ſans qu'on ſoit jamais aſſuré du parti qu'il convient de prendre. Il faut pourtant faire attention que les Bellovaces étoient un grand & puiſſant peuple, qu'ils occupoient une grande étendue de pays, que leur territoire comprenoit l'Artois, & qu'ainſi ils pouvoient & devoient avoir pluſieurs villes. Sur ce pied il n'eſt nullement néceſſaire de ne faire de *Cæſaromagus* & de *Bratuſpantium*, qu'une ſeule & même ville. D'autre part, il faut ſe ſouvenir qu'il y avoit des capitales dans les Gaules qui n'étoient point places fortes, témoin *Nemoſſus* ou *Auguſtonemetum* des Arvernes. Cette ville étoit capitale, & néanmoins ſes fortifications n'étoient rien au prix de celles de Gergovie. D'où je conclus que *Cæſaromagus* étoit une ville différente de *Bratuſpantium*. Ce qui acheve de m'entraîner dans ce ſentiment, c'eſt qu'on a découvert l'emplacement de cette derniere ville, comme je le dis en ſon lieu.

Dans les tems poſtérieurs *Cæſaromagus* quitta ſon premier nom pour prendre celui du peuple dont il étoit la capitale. La notice des Gaules le place dans la ſeconde Belgique, & ne lui donne que le neuvieme rang entre les cités de la province; ce qui fait ſoupçonner qu'il étoit déchû de ſon ancienne ſplendeur, quoiqu'à vrai dire on ne doive pas toûjours preſſer l'autorité des notices, puiſqu'elles ont ſuivi des regles dont on ne ſçauroit voir le fin. Ce qui illuſtre la ville de Beauvais, c'eſt que ſon évêque eſt comte & pair de France, honneur qui éleve ſon ſiége au-deſſus des plus grandes villes du royaume.

Calagurgis, le village de Hour ou Houra, du diocèſe de Cominge, à l'embouchure du Salat dans la Garonne, ſur les frontieres de l'ancien Toulouſain. Adrien de Valois croit que c'eſt Caſeres.

Calcaria, le premier endroit où l'on paſſoit en partant de Marſeille pour ſe rendre à Arles, ſelon l'itinéraire d'Antonin. Il étoit éloigné de Marſeille de quatorze milles. Bouche s'eſt perſuadé que ce lieu étoit le même que *Incaris* de l'itinéraire maritime; mais 1°. il y a deux milles de différence entre la diſtance que l'itinéraire par terre met entre Marſeille & *Cal-*

caria, & la distance qu'on trouve dans l'itinéraire maritime entre Marseille & *Incaris*. 2°. *Incaris* est très-certainement *Cary*, petit port à trois lieuës ou douze milles de Marseille. Or si de Cary on étoit allé à Foz par terre, on auroit eu à faire vingt-neuf ou trente milles, & non pas vingt-quatre seulement marqués dans l'itinéraire par terre ; & si au contraire on y étoit allé en droiture, en traversant ce qu'on appelle aujourd'hui la *mer de Martigues*, à peine y auroit-il eu dix-huit milles de chemin. Il est donc faux que l'*Incaris* de l'itinéraire maritime soit le même que *Calcaria* de l'itinéraire par terre. A s'en tenir à la distance donnée par ce dernier itinéraire, il y a apparence que *Calcaria* étoit situé à l'endroit où est aujourd'hui Marignane, ou du moins que c'étoit un endroit placé entre Cignac & Marignane. *Hist. Acad. Inscript. t. XII. p. 255.*

Cale, ville des Gaules dont parle Servius, *p. 498.* Elle fut emportée par Perpenna, durant la guerre de Sertorius. L'anonyme de Ravenne en parle en deux endroits. Dans le premier, c'est une ville maritime entre *Fossa mariana*, Foz & Agde ; dans le second, il la place entre le Fort de Latte & Soustantion, à quelques lieuës de ce dernier lieu, & ainsi au voisinage de Montpellier. M. Astruc a voulu dans ses Mémoires sur l'histoire du Languedoc, *p. 174.* convertir le *Calum* de l'anonyme en *Carrum*.

Dans la Campanie il y avoit *Cales*, ville fort ancienne, que je crois avoir été fondée par d'anciens Gaulois, établis en Italie avant l'expédition de Bellovése. Dans l'Ombrie on trouve une ville appellée dans les itinéraires & dans la table de Peutinger, *ad Cale*, *ad Calem*, ou *ad Callem*.

Il y a eu une autre *Cale* sous la premiere race de nos Rois, & qui est aujourd'hui Chelles, à quatre lieuës de Paris.

Calenses Baiæ, les eaux de Vichy, sur le chemin de Clermont en Auvergne à Lyon.

Caletæ, *Caletes*, *Caleti*, *Galleti*, les Gaulois du pays de Caux. César & tous les anciens mettent ce peuple au nombre des Belges. D'autre part, Auguste en faisant la répartition des Gaules de sa façon, les a incorporés à la Celtique. Il n'y a aucun doute que les Caletes ne fussent originairement Belges, puisqu'ils étoient au-delà de la Seine & de la Marne : mais il n'en est pas moins vrai qu'ils étoient aussi de la Celtique pour deux raisons également fortes. La premiere est que *Juliobona* leur

Digitized by Google

capitale étoit sur la rive gauche de la Seine, comme la table de Peutinger & le géographe Ptolomée en font foi. Or la rive gauche de la Seine faisoit partie de la Celtique. Ainsi les Caletes, par leur capitale & vraisemblablement à d'autres égards que l'ignorance des tems ne permet pas de spécifier, étoient compris dans la Celtique.

La seconde raison consiste en ce que de tout tems les Caletes ont été réputés Armoriques, c'est-à-dire, peuples dont le territoire étoit renfermé entre l'embouchure de la Seine & celle de la Loire; & cette étenduë de pays a toûjours été adjugée à la Celtique.

Les Caletes par leur position étoient limitrophes des Veliocasses, qui étoient ceux du Vexin: aussi trouve-t-on dans les commentaires de César que ces deux peuples avoient les mêmes intérêts, & faisoient la guerre ensemble. Il paroît qu'ils ont dû être bons marins; car outre que Pline assûre qu'ils avoient des manufactures de voiles de navire, ils avoient toutes les commodités de la mer qu'ils pouvoient desirer. Au reste l'empereur qui divisa les provinces en diocèses, supprima la cité des Caletes, & l'incorpora à celle des Veliocasses. Par-là les Caletes n'eurent d'autre capitale que Roüen, & le diocèse de ce nom fut un des plus grands des Gaules. *Lib. XIX. c. 1.*

Calnacum, Chauny, ville de Picardie sur l'Oise, aux frontieres de l'isle de France.

Calo, ou *Calone*, sur la route de Leyde à Strasbourg. Cluvier croit que c'est Kalehusen: mais à vrai dire on ignore aujourd'hui ce que c'est.

Calogorgis. Voyez *Calagurgis*.

Calucium castrum, Caluz, dans le pays des Lemovices.

Calum. (Anon. Raven.) Voyez *Cale*.

Camaracum, Cambray, capitale du Cambresis sur l'Escaut. Elle appartenoit aux Nerviens; c'est du moins ce qu'on présume avec beaucoup de fondement; car ni César, ni Strabon, ni Pline, ni même Ptolomée, n'ont point connu cette ville. La table de Peutinger & l'itinéraire d'Ethicus sont les plus anciens monumens où l'on en trouve des vestiges. La notice des cités la met dans la seconde Belgique, sous la métropole de Reims. Mais Philippe II. roi d'Espagne, la fit ériger en archevêché par le pape Paul IV. l'an 1559. & lui soumit les églises d'Arras, de Tournay, de Saint-Omer, d'Ypres, & de Namur.

Digitized by Google

Camatullici ; le P. Hardouïin croit que c'étoit le peuple qui forme aujourd'hui le siége de Toulon ; mais Bouche le place aux environs de S. Tropez.

Cambate, Cambete, Caemps ou Kemps, village du Suntgow, près du Rhin, au-deſſous de Bâle.

Cambiovicenſes ; nous ne connoiſſons ce peuple que par la table de Peutinger, qui le place au voiſinage de Deciſe. Adrien de Valois croit qu'il occupoit ce canton d'Auvergne qu'on appelle *Cambraille*, où eſt un bourg du nom de *Chambon*, que les anciens ont peut-être nommé *Cambiovicus.*

Cambolectri ; il y avoit dans la partie des Gaules appellée *Celtique*, deux peuples de ce nom à une aſſez grande diſtance l'un de l'autre. Ils étoient diſtingués par un ſurnom, qui peut-être marquoit leur poſition. On ignore s'ils étoient branche l'un de l'autre, quoiqu'il y ait tout lieu de le préſumer. Voyez *Ageſinates* & *Atlantici.*

Cambonum, lieu du Dauphiné.

Cameracum, Cambray, ville des Nerviens, capitale du Hainaut, avec titre d'archevêché. Voyez *Camaracum.*

Camponi, dans la Bigore ; on croit que c'eſt Campan ſur l'Adour.

Campus Lapideus, *Campi Lapidei*, Champ ou Champs pierreux, vulgairement appellés *La Crau.* C'eſt une campagne de Provence entre Marſeille & l'étang de Martigues, qui a environ trois lieuës en tout ſens, & qui eſt couverte de pierres. Elle eſt connuë preſque de toute antiquité. Le poëte Eſchyle, qui eſt né la derniere année de la LXIII. olympiade, cinq cens vingt-cinq ans avant Jeſus-Chriſt, en parle, & dit que l'origine de ces pierres eſt le combat ſanglant qu'Hercule ſoutint contre les Liguriens, & que ce héros ayant épuiſé toutes ſes flêches, étoit prêt à tomber entre les mains de ſes ennemis, quand Jupiter ſon pere vint à ſon ſecours, en faiſant pleuvoir à ſes côtés une grêle de pierres, à la faveur deſquelles il mit en fuite ceux qui avoient oſé ſe meſurer avec lui. Cette fable a été tournée en mille manieres différentes par les écrivains poſtérieurs, toûjours à deſſein de rendre raiſon de cette moiſſon de pierres qui ſe trouvoient ramaſſées dans cette campagne, ſans qu'on en pût deviner la cauſe. Ces pierres ſont auſſi groſſes que le poing. Ariſtote cité par Strabon, prétend qu'un tremblement les a fait ſortir & comme ſourdre des entrailles de la terre. Mais

Digitized by Google

Poſſidonius croit plûtôt qu'elles formoient le fond d'un lac qui s'eſt deſſéché, où elles tenoient lieu de ſable.

Du tems de Strabon cette campagne étoit à quatre lieuës entre le Rhône & Marſeille. Elle étoit, comme elle eſt aujourd'hui, abondante en excellens pâturages, dont le bétail eſt très-friand. Elle avoit auſſi vers ſon centre quelques ſources ſalées. Mais d'un autre côté elle étoit très-incommode par la violence des vents froids qui y régnoient, & contre leſquels pierres, hommes, chevaux, charrois, rien ne pouvoit tenir.

Les Latins ont appellé cette campagne *les champs pierreux*, parce qu'ils rendoient ainſi le Celtique *crau*, qui ſignifie *pierres*. La racine de ce mot s'eſt conſervée dans le François *grès*, *greve*, *gravier*, *grêle* menue, *grêle*, *de la grêle*, *greſil*, *greſiller*, *grain*, &c. Cambden dit que ceux de la province de Galles diſent *craig*, *trag*, ou *carreg*, pour dire *une pierre*, *un rocher*.

Campus ſuſpenſus, le Champ ſuſpendu. C'eſt ainſi que Mela appelle l'étang de Leucate, qui eſt aux confins du Languedoc & du Rouſſillon. En effet, au tems que ce géographe écrivoit, cet étang étoit couvert de gazon & de roſeaux comme un pré. Ses eaux étoient ſalées & ameres; avec cette circonſtance, que la moitié de la ſuperficie du champ ſe partageoit en différentes motes, qui en ſurnageant, s'éloignoient & ſe rapprochoient comme des iſles flottantes. On juge même, ajoûte-t-il, quand on ſonde exactement, que la mer y pénetre. Mela finit la deſcription de l'étang de Leucate, en diſant que les Grecs & les Latins, ſoit par ignorance, ſoit par plaiſir de mentir, avançoient que les poiſſons y venoient de la mer, & qu'on les prenoit avec un trident en perçant la croûte du marais. *Lib. II. c. 5.*

Strabon ne parle point de Champ ſuſpendu. Il dit ſeulement que le lac de Leucate eſt un peu au-deſſus de la mer, & qu'ainſi les eaux en étoient ſalées; qu'il étoit rempli de poiſſons foſſiles, & qu'il ſuffiſoit d'enfoncer un trident à la profondeur de trois pieds pour en tirer des poiſſons aſſez gros, leſquels au reſte ſe nourriſſoient de limon comme les anguilles. *Lib. IV. p. 182. A.*

Polybe cité par Athénée, avoit dit auparavant la même choſe. Il avoit obſervé de plus que la ſurface de l'étang de Leucate étoit couverte de chien-dent; que ſon fond étoit ſablonneux; que l'eau des rivieres voiſines y pénétroit avec les poiſſons, qui étoient attirés par l'appât du chien-dent dont ils étoient fort avides; & enfin que pour peu qu'on creu- *Lib. VIII. p. 332. A.*

Digitized by Google

ſât indifféremment, on prenoit des poiſſons en abondance.

De Miraculis auditis. Il n'y a pas juſqu'à Ariſtote qui n'ait parlé de l'étang de Leucate, mais en le plaçant dans le territoire des Phocéens de Marſeille. Ce lac, dit-il, jette à gros boüillons une quantité prodigieuſe de poiſſons. Ce qui acheve la ſurpriſe, c'eſt que quand les vents Etéſiens ſoufflent, il s'éleve une telle pouſſiere ſur le lac, que la ſurface en devient ſolide, & paroît être un champ ordinaire; alors les originaires du pays n'ont qu'à percer cette croûte, & ils prennent autant de poiſſons qu'ils veulent.

Ces différens récits nous apprennent que l'étang de Leucate a éprouvé bien des viciſſitudes, & qu'il n'a été ſemblable à lui-même, que lorſqu'il eſt parvenu à être ce qu'il eſt maintenant. D'abord il étoit couvert dans toute ſon étenduë d'une pelouſe ſuſpenduë par les racines mêmes des herbes qui la formoient; du reſte aſſez forte & aſſez épaiſſe pour ſoutenir les hommes qui marchoient deſſus. Dans le ſiécle d'Ariſtote, & à plus forte raiſon dans celui de Polybe, cette pelouſe étoit ébréchée par les coups fréquens qu'elle recevoit des tridens des pêcheurs qui vouloient attraper les poiſſons qui étoient dans l'étang. Quand Mela dreſſoit ſa géographie, l'étang n'étoit couvert qu'à demi; la pelouſe n'avoit que la moitié de ſa circonférence; elle étoit même en pieces, & ces pieces nageoient ſur l'eau comme des iſles flottantes, qui alloient au gré du vent. Sous le regne du grand Théodoſe, qu'on croit que Feſtus Avienus écrivoit, les iſles flottantes avoient non ſeulement diſparu, mais encore l'étang étoit preſque à découvert; il ne l'étoit pourtant pas entierement, puiſqu'Avienus aſſûre que la pelouſe diminuoit tous les jours, & que les vagues l'échancroient & la cavoient de plus en plus:

Verſ. 576. *Sinuatur alto, & propria per diſpendia*
Ceſpes cavatur, eripit unda longior.

Le dernier période de l'étang de Leucate eſt de ne conſerver aucune trace de ſon ancienne pelouſe, & d'étaler toute ſon étenduë. C'eſt l'état où il eſt à préſent.

Feſtus Avienus ajoute à ce qu'il a dit de l'étang de Leucate, 1°. Que les Sordons, dans le territoire deſquels il eſt, l'appellent *Fordice*, à cauſe du bruit étonnant que font les vagues quand les vents les pouſſent, les repouſſent, & les élevent juſqu'au

Digitized by Google

ciel. 2°. Que l'étang de Leucate fournit à la riviere des Sordons toute l'eau dont elle a beſoin pour ſe rendre à la mer. 3°. Et enfin qu'il renferme trois iſles.

Feſtus Avienus ſe trompe à l'égard de la riviere ; c'eſt ſimplement un canal par où l'étang de Salſes & de Leucate communique avec la mer. Feſtus Avienus appelle *Sordus* cette prétenduë riviere. C'eſt le nom même du peuple Gaulois qui occupoit le Rouſſillon ; on l'appelloit *Sardons* ou *Sordons*. Il ſe peut fort bien faire au reſte, qu'il n'y eût que trois iſles dans l'étang de Salſes & de Leucate quand Feſtus écrivoit ; elles ſont en plus grand nombre aujourd'hui. Il n'en faut pas être ſurpris ; les nouvelles iſles ſe ſont formées naturellement de la pelouſe qui couvroit originairement tout l'étang, ſelon quoi il paroît qu'au commencement il n'y a dû avoir aucune iſle. Peut-être même n'y auroit-il eu jamais d'iſle dans toute l'étenduë, & l'étang auroit-il reſté toûjours couvert, ſi les Sardons, pour avoir le poiſſon de l'étang, ne s'étoient aviſés de caſſer la pelouſe épaiſſe qui le couvroit. Quoi qu'il en ſoit, les iſles dont parle Avienus aident à faire entendre comment la pelouſe pouvoit ſe ſoutenir dans toute l'étenduë de l'étang : les iſles lui ſervoient d'appui.

Sur ce détail, il eſt viſible que les poiſſons foſſiles de l'étang de Salſes & de Leucate ſont une pure fable, & qu'ils étoient de la nature des autres poiſſons, puiſqu'ils alloient & revenoient de l'étang à la mer, & de la mer à l'étang.

Canduribagus, mot corrompu dans l'anonyme de Ravenne pour *Catorigomagus*, Chorges, aujourd'hui village, autrefois capitale des Caturiges, peuple de Dauphiné.

Canentelus, la Charente, riviere qui a ſa ſource à Cheronat, village du Limouſin.

Caninefates, *Cannanefates*, *Cannenufates*, peuple Batave d'origine, & qui habitoit avec les Bataves, mais faiſoit corps à part. Il avoit paſſé de la Germanie dans l'iſle des Bataves.

Cantela, *Cantella*, *Cantilia*, Chantelle, petite ville d'Auvergne.

Cantinomagus, lieu de Provence.

Cantouriſa, bourg des Alpes ; c'eſt le *Catoriſſium* de la table de Peutinger. Ce n'eſt point la grande Chartreuſe, mais le château de Viſtile, qui appartenoit en ſon tems aux Caturiges.

Capitolium, Capitole. Toutes les villes de l'empire qui

Digitized by Google

étoient colonies Romaines, ou qui par un reſcrit de l'empereur étoient élevées à cette dignité, affectoient d'être des ſecondes Romes. En conſéquence elles raſſembloient dans leur enceinte & leur banlieuë tous les monumens publics qui étoient dans la capitale du monde : ainſi le Capitole étoit d'autant moins oublié qu'il étoit regardé comme le fondement de la république : auſſi étoit-ce le lieu où les divinités propres de ces villes étoient particulierement honorées. Voici la liſte de celles des Gaules, dans leſquelles on a des preuves qu'il y avoit un Capitole. Je la tire du gloſſaire de Ducange.

Cologne.	Saintes.
Treves.	Clermont en Auvergne.
Narbonne.	Rheims.
Autun.	Pamiers.
Nimes.	Toulouſe.
Beſançon.	

Caracates, peuple qu'on plaçoit au voiſinage de Strasbourg, ſur un paſſage de Tacite corrompu. *Hiſt. Acad. Inſcript. t. XV. p. 462.*

Caracotinum, Carocotinum. Quelques-uns croyent que c'eſt le petit Crotoy, port de mer près de l'embouchure de la Somme. Mais D. Dupleſſis, dans ſa deſcription de la haute Normandie, *p. 11.* juge que c'eſt vraiſemblablement Harfleur, à l'embouchure de la Seine. Voyez *Carocotinum.*

Caræ, Caris, Carus, riviere qui a ſa ſource dans l'Auvergne, & qui après un aſſez long cours va ſe jetter dans la Loire.

Carana, ville de Galatie.

Carantomagus. (Tab. Peuting.) « Lieu ſur la route de Cahors » à Rhodès, à quinze milles de *Varadetum*, ou Varaye, & à » vingt-quatre de Rhodès : la poſition & les diſtances convien- » nent à Ville-franche de Roüergue, qui doit avoir quitté l'an- » cien nom de *Carantomagus* pour prendre celui de *Ville-fran- » che* ». Aſtruc, Mémoires, p. 125.

Carantonus, la Charente, riviere du Limouſin qui va ſe rendre dans l'Océan, vis-à-vis de l'iſle d'Oléron.

Caraſa, Garris, bourg de la baſſe Navarre.

Carbonaria, la forêt Charbonniere, ainſi appellée de la grande quantité de charbon qui s'y faiſoit. Elle occupoit le pays des Nerviens.

Carcarium,

Carcarium, *Carnarium*. (Anon. Raven.) M. Astruc prétend que ce lieu répond à celui appellé *ad Turrem* dans l'itinéraire d'Antonin & dans la table de Peutinger. Je ne sçaurois être de son avis. Je soupçonne que c'est le *Calcaria* de l'itinéraire.

Carcaso, *Carcasso*, *Carcasum*, *Carcasona*, Carcassonne, ville ancienne des Volces Tectosages. César fait son éloge, en disant qu'elle étoit féconde en gens courageux. Elle joüissoit du droit Latin. Elle fut attachée à la famille de l'empereur Carus; car on a d'elle une inscription en l'honneur de Numerien César, prince de la jeunesse. Elle n'a été érigée en cité que fort tard; aussi les itinéraires ne lui donnent-ils gueres que le nom de *castrum* ou de forteresse. Son nom ne paroit pas dans les anciennes notices des Gaules, & l'on ne trouve pas qu'elle ait été le siége d'un évêque qu'après le commencement du sixieme siecle, & alors fut soumise à la métropole de Narbonne.

Cardena, Caërden, village sur la Moselle.

Cariolon, bourg d'Alsace.

Carioſuelites. Voyez *Curioſolites*.

Carni, peuple des Alpes Carniques, originaires des Gaules. Tit. Liv. lib. XLIII. c. 5. *Fasti triumphales*.

DE GALLEIS KARNEIS.

A quoi il faut ajouter que Pline place les Carnes auprès des Taurisces, qui avoient une origine Gauloise.

Carnotena, *Carnotum*, Chartres, capitale des Carnutes, peuple des Gaules. Cette ville s'appelloit autrefois *Autricum*. V. ce mot.

Carnutæ, *Carnutes*, *Carnuti*, *Carnuteni*, *Carnutini*, les Gaulois qui occupoient le pays Chartrain. Ce pays étoit considérable dans la Celtique, & il passoit pour être le centre des Gaules. En conséquence les druïdes y tenoient les assises tous les ans; & les Gaulois qui avoient des différends à discuter ou à terminer, s'y rendoient des extrémités de toutes les provinces, pour avoir un jugement qui étoit sans appel. Les Carnutes avoient entr'autres deux villes, Chartres & Orléans. La premiere étoit la capitale de la nation. Ils se servoient de l'autre comme d'un entrepôt, d'un magasin & d'un comptoir, d'où ils faisoient couler les richesses dans tous les lieux de leur domination. Ils avoient des rois qu'ils se donnoient eux-mêmes, mais pour un tems limité. Quoiqu'ils fussent compris dans la Celti-

que, ils ne laiſſoient pas d'être cliens des Rémois, qui étoient de la Belgique.

Les Carnutes ſe ſont rendus célebres en Italie dans le ſecond ſiécle de Rome par les colonies qu'ils y ont fait paſſer ſous le général de Bellovéſe. Il paroît qu'elles furent placées au-deſſus des Venetes dans cette partie des Alpes, qui prirent d'eux le nom de *Carniques*.

Il eſt très-vraiſemblable encore que d'autres Carnutes pénétrerent dans le nord avec Sigovéſe, & fonderent par eux-mêmes ou par leurs deſcendans la ville de Carnunte dans la Pannonie.

Carocotinum, *Caracotinum*. M. de Valois, ſuivant la trace du mot Latin, juge que *Carocotinum* doit être le Crotoy : mais Cellarius qui obſerve que ce même écrivain prétend que *Juliobona* eſt Dieppe, lui démontre que ni *Carocotinum* ne ſçauroit être le Crotoy, ni *Juliobona*, Dieppe ; parce que l'itinéraire d'Antonin ne met que dix milles de l'un à l'autre, au lieu qu'il y en a près de trente ; d'où il infere que *Carocotinum* eſt le Havre de Grace, & *Juliobona*, Lillebonne.

D'autre part D. Dupleſſis convient avec Cellarius que *Juliobona* eſt Lillebonne ; mais il croit que *Carocotinum* eſt Harfleur ; ainſi il approche d'une poſte *Carocotinum* de *Juliobona :* ce qui empêche de trouver les dix milles marqués dans l'itinéraire entre *Carocotinum* & *Juliobona ;* car il n'y a certainement que deux poſtes d'Harfleur à Lillebonne.

Pour trouver donc entre les deux places en queſtion l'eſpace donné par l'itinéraire, ſuppoſant avec D. Dupleſſis que *Carocotinum* eſt Harfleur, il faut néceſſairement tranſporter *Juliobona* au lieu même où elle étoit du tems de l'auteur de l'itinéraire. Or cette ville étoit originairement, non ſur la rive droite de la Seine, mais ſur la rive gauche. Auſſi eſt-ce là que Ptolomée & la table de Peutinger la placent avec une partie des Celtes dont elle étoit capitale. Voyez *Juliobona* & *Caletes*.

Carpentoracte Meminorum, Carpentras, capitale des Memines, peuple à préſent du Comtat Venaiſſin.

Carſicis Portus, Cenary, lieu des côtes de Provence, qui en langage du pays veut dire *Saint Nazaire*. Bouche, p. 160.

Carſtena, lieu d'Alſace.

Carvo, ancien lieu de la Belgique ſur la route de Leyde à Strasbourg, en ſuivant les détours du Rhin. Quelques auteurs

Digitized by Google

fondés sur la ressemblance des mots, ont avancé que c'étoit *Graewe*, Grave ; mais les distances marquées par les itinéraires combattent ce sentiment. Ainsi tout ce qu'on peut dire, c'est que c'étoit quelque endroit dont il ne reste plus de vestiges.

Caspingium, Giessemburg, dans les Pays-bas.

Cassangita, dans l'Alsace.

Castellum, *Castellum Menapiorum*, *Urbs Menapiorum*, Cassel, Kessel.

Castologi, peuple voisin des Attrebates, & par conséquent de la Belgique. Le P. Hardouïn, au lieu de *Castologi*, lit dans les MSS. *Catuslugi*, qu'il croit être les *Catalauni* des autres auteurs, c'est-à-dire, ceux de Châlons sur Marne.

Castra Herculis, Erkelens, petite ville du duché de Juliers, du quartier de Ruremonde, près de la riviere de Roer.

Castræ Vetera, Santen, dans l'ancienne Belgique, à la gauche du Rhin, dans le duché de Juliers.

Castra Ulpia, lieu de l'ancienne Belgique, touchant lequel on n'a que des conjectures, sur lesquelles on ne peut rien fonder. On croit que c'est Kellen. Voyez *Legio xxx.*

Castrum, Castres, ville du Languedoc, dans l'Albigeois, sur l'Agoust, qui la partage en deux.

Castrum Mediolanense, Château-Meillan, dans le Berry.

Castrum Radulphi, Châteauroux, dans le Berry.

Casuaria, Solome, en Aussigny, dans la Savoie.

Catabolon. (Anon. Raven.) C'est l'*Alpis Graia* de la table de Peutinger, & par conséquent le petit Saint Bernard.

Catalauni, *Catalaunum*, *Catellaunorum oppidum*, Châlons sur Marne, ville de la seconde Belgique. Voyez *Nœomagus Viducassiorum*, des débris desquels Châlons a profité, sans doute parce qu'il étoit originairement de leur district.

Catalaunici Campi, plaine d'une grande étenduë aux environs de Châlons sur Marne, où Merouée défit Attila.

Catolevea, Ceireste, village à trois lieuës d'Apt, sur le chemin de Sisteron.

Catoluca, ancien lieu de la Gaule Narbonnoise, entre Mane & Apt.

Catorigæ, *Caturigæ*, capitale autrefois des peuples Caturiges, dans le diocèse d'Embrun ; elle s'appelle aujourd'hui *Charges*, qui n'est qu'un bourg entre Gap & Embrun. L'itiné-

Digitized by Google

raire de Bourdeaux dit que Charges étoit marqué pour une couchée de ſoldats.

Catoriges, *Caturiges*, cité des Alpes Cotties, dont la capitale appellée *Caturigomagus* dans la table de Peutinger, eſt Charges, bourg à quelques lieuës d'Embrun, dans le Dauphiné. Ce qui prouve invinciblement que les Caturiges étoient différens de ceux d'Embrun, ou du moins qu'Embrun n'étoit point la capitale des Caturiges, c'eſt qu'on trouve les uns & les autres dans le dénombrement des peuples ſubjugués par Auguſte, donné par Pline, *lib. 3. c. 20.* auſſi-bien que dans les itinéraires d'Antonin & de Bourdeaux, & dans la table de Peutinger. Quoi qu'il en ſoit, les Caturiges, preſqu'immédiatement après qu'ils furent ſoumis aux Romains, joüirent du droit Latin.

Pline met des Caturiges aſſez près de Come & de Bergame dans la Lombardie, qu'il dit avoir été des exilés des Inſubres : *Interiere & Caturiges Inſubrum exules.* Ce qui fait ſoupçonner que ces Caturiges avoient paſſé en Italie avec les Inſubres, & s'étoient établis avec eux ; mais que ſur quelque démêlé qui étoit ſurvenu entre ces deux peuples, les Inſubres avoient eu le deſſus, & avoient chaſſé les Caturiges. *Lib. III. c. 17.*

On peut dire encore que les Caturiges dont il s'agit, étoient une branche des Caturiges des Gaules, qui s'étoit fixée en Italie avant l'arrivée de Bellovéſe, & qui avoit été chaſſée par les Inſubres que ce général y avoit introduits.

Catorigomagus, Chorges, capitale des Caturiges, aſſez près de la Durance, ſur le chemin qui conduit à Milan.

Catoriſium, ce n'eſt point le lieu célebre appellé *la Chartreuſe*, mais le château de Vitilile qui appartenoit aux Caturiges. *La Bâtie apud Murat. Inſcript. t. 1. p. 76.*

Caturcium, la ville de Cahors, capitale du Quercy.

Caturigæ, lieu entre Reims & Toul. L'abbaye de Chatrigues, auprès de Sainte-Menehoud, ſemble en retenir le nom.

Catuſiacum, Taveau, dans la Gaule Belgique.

Cavares, *Cavari*, peuple des Gaules qui avoit Avignon pour capitale, & occupoit la rive droite du Rhône. Leur pays comprenoit les *Segalauni*, les *Tricaſtini*, & les *Memini*. Ce qui fait dire à Strabon que leur nom étoit fort étendu.

Caucholiberis, Colioure, ville du Rouſſillon ſelon la plus commune opinion ; ce qui n'eſt pourtant pas bien certain. V. *l'hiſtoire du Languedoc*, *p. 53.*

Digitized by Google

Cebenna, *Gebenna*, Sevennes ou Cevennes, chaîne de montagnes qui séparoient les Helviens des Arvernes, & s'étendent aujourd'hui dans les diocèses d'Alaix, d'Uzès, de Mende, & d'une partie du Vivarais.

Cecyliſtrum, montagne fort élevée, dont je ne connois pas la position. Seroit-ce un mot corrompu, & faudroit-il lire *Citharistium?*

Trabalæ paludes, terga celſum prominens
Quod incolentes Cecyliſtrium vocant.

Feſtus Avienus, ora marit. v. 694.

Mon idée paroît fondée, puiſque le géographe place ce promontoire au voiſinage de Marſeille.

Cedris, *Cedros*, lieu du diſtrict de Carcaſſonne. L'itinéraire de Bourdeaux le met à huit milles de Carcaſſonne. M. Aſtruc le place au voiſinage de Villeſeque.

Celtæ, les Celtes, nom générique des peuples qui occupoient la troiſieme partie des Gaules appellée *Celtique*, qui avoit pour bornes les Pyrenées & la Méditerranée au midi, tout le haut Rhin, les monts de Vauge & la Marne d'un côté, & le Rhône, les Cevennes & la Garonne de l'autre. Comme les Gaules n'ont été connuës que par cette partie de la Celtique qui étoit baignée par la Méditerranée, & par le commerce que les Phocéens de Marſeille qui s'y étoient établis, faiſoient en Europe & en Aſie, les anciens ont donné à toutes les Gaules le nom de *Celtique*, parce qu'ils ne connoiſſoient ni la Belgique, ni l'Aquitanique, qui ſeules formoient deux parties différentes, & renfermoient des peuples qui pouvoient avoir une toute autre origine que ceux de la Celtique.

Néanmoins cette partie des Gaules qui a été connuë la premiere, & qui a fait non ſeulement connoître le reſte, mais encore a fait paſſer les deux autres parties des Gaules pour être de la Celtique, eſt la premiere qui a perdu le nom de *Celtique*, & la derniere qui l'a retenu. Elle a perdu la premiere ce nom, puiſqu'elle eſt la premiere contrée des Gaules qui a été ſubjuguée par les Romains, qui ont changé ſon nom en celui de province: elle a été la derniere à le retenir, en ce que les hiſtoriens les plus exacts pour la déſigner à l'excluſion de toute autre région des Gaules, étoient obligés de la qualifier d'*ancienne Celtique*. Appian. civ. lib. III. p. 588. 590. Auſon. grat. act. c. 37.

Digitized by Google

Sur ce pied la Celtique dans ſon origine étoit renfermée dans cette ſeule partie des Gaules dont je viens de fixer les bornes, & il n'y avoit de véritables Celtes que les peuples qui l'occupoient.

Je m'écarte ici de l'opinion commune de preſque tous les écrivains qui m'ont précédé. Ils ont étendu la Celtique les uns juſqu'à lui donner la moitié de l'Europe, les autres à la lui attribuer toute entiere, & quelques autres encore juſqu'à comprendre dans ſon enceinte la liſiere de l'Aſie. Ce qui paroît les avoir trompés, eſt qu'ils ont crû que les Celtes qu'on trouvoit répandus dans toutes les parties de l'Europe, étoient originaires des régions mêmes où ils n'étoient que tranſplantés, & où ils s'étoient établis en des tems antérieurs à la connoiſſance qu'on avoit de ces peuples. Le ſimple expoſé des faits contenus dans l'hiſtoire des Gaules ſuffit pour pouvoir juger ſi ce ſentiment eſt bien fondé.

La Celtique propre, telle que je viens de la décrire, a ſouffert deux retranchemens conſidérables en différens tems de la part des Romains. Le premier s'eſt fait vers l'an 633, ou 634 de Rome qu'ils paſſerent les Alpes, entamerent la Celtique, & réduiſirent en province la Savoie, le Dauphiné, la Provence, le Languedoc, & le Rouſſillon ; & dès-lors ces provinces qui faiſoient la partie méridionale de la Celtique, en furent retranchées, & furent appellées d'un nom qui les comprenoit toutes, ſçavoir *Provincia* ou *Gallia Braccata*, & poſtérieurement *Gallia Narbonenſis* ; quoiqu'ainſi que je l'ai déja dit, les bons hiſtoriens qui en parlent, pour ôter toute équivoque, leur conſervent le nom d'*ancienne Celtique*.

Vers l'an 728 de Rome. Auguſte fit le ſecond retranchement quelque cent ans après ; car étant venu dans les Gaules pour y établir l'ordre dans le goût Romain, il démembra 1°. de la Celtique les terres & les peuples qui étoient entre la Loire & la Garonne, & qui lui avoient appartenu juſques-là, & les incorpora à la Gaule Aquitanique pour proportionner ſon étenduë à celle des autres parties des Gaules. 2°. Non content de ce démembrement, il ſépara encore de la Celtique toutes les cités & les cantons des Séquanois & des Helvétiens, & les unit à la Belgique. Par-là il parvint à la fin qu'il s'étoit propoſée, de rendre égales entre elles les quatre parties que les Romains comptoient alors dans les Gaules.

Digitized by Google

Tant de changemens conduisirent bien-tôt à un plus grand ; c'est que non seulement la Celtique, mais encore les Gaules entieres, qui par inexactitude ou par ignorance étoient quelquefois traitées de Celtique, perdirent ce nom pour toûjours. Ce qui arriva quand les Romains déclarerent que le Rhin serviroit de borne à l'empire de ce côté-là. Depuis cette époque les Gaules, soit en général, soit en particulier, n'eurent plus d'autre nom que celui même de Gaules que les Romains leur avoient donné : & le nom de Celtique & de Celtes fut transporté à la Germanie & aux peuples qui l'habitoient, parce qu'en effet la plûpart avoient une origine Celtique.

Cette derniere observation est très-importante, parce qu'elle sert à résoudre les difficultés où jette la lecture des auteurs de l'*histoire* Romaine qui parlent souvent des Celtes & de la Celtique, non selon l'état où les choses étoient originairement, mais suivant celui où elles étoient quand ils écrivoient. En conséquence on trouve des provinces Celtiques & des Celtes dans la Pannonie, l'Illyrie, la Thrace, jusqu'à la Propontide & l'Hellespont. *Strab, lib. VII. p. 313. A.*

Celtæ, nom que les Grecs postérieurs ont donné aux peuples d'au-delà du Rhin. Jusqu'à César ces peuples n'ont été nullement connus des Grecs, & ils ne l'ont été des Romains que sous le nom de *Sueves*, qui étoit celui d'une nation vaillante, puissante, & extrêmement répanduë à cause des cent cantons dont elle étoit composée. César est le premier qui a employé le nom de *Germains*, & bien-tôt après Ciceron, pour désigner les peuples d'au-delà du Rhin. Il ne pouvoit gueres les appeller autrement, puisque lors de son arrivée dans les Gaules ces peuples ne prenoient d'autre nom. Cette tribu ayant fait une irruption dans les Gaules sous les étendarts d'Arioviste, jetta tant de terreur dans l'esprit des Gaulois, qu'ils plioient aussi-tôt en sa présence. Les peuples d'au-delà du Rhin voulant profiter de cette disposition, & avoir bon marché des Gaulois, prirent tous à l'envie les uns des autres le nom de *Germains*.

A cela près ils étoient vraiment Celtes, & originaires des Gaules. Aussi Strabon & tous les anciens historiens observent-ils qu'ils avoient les mêmes mœurs & la même forme de gouvernement que les Gaulois, & qu'on ne pouvoit faire la peinture des uns sans faire celle des autres. Il y a plus, c'est qu'il est visible que le vaste continent qui s'étend depuis le Rhin *Lib. IV. p. 196. A.*

juſqu'à l'Océan ſeptentrional a été peuplé par les Gaulois. Ma propoſition eſt fondée

1°. Sur ce qu'il auroit été impoſſible que la Germanie eût été peuplée auſſi-tôt qu'elle l'a été, ſi les hommes s'y étoient rendus par le nord. La raiſon eſt que le pays intermédiaire n'étoit qu'un compoſé de marais & d'étangs affreux, de chaînes de montagnes hautes, eſcarpées & inſurmontables, de fleuves & de rivieres auſſi larges que rapides, de ravines & de torrens furieux, de terres ſtériles, incultes, arides & ſablonneuſes, de glaces & de neiges horribles, de forêts épaiſſes & continuës, de chemins abſolument impraticables, & le ſéjour des frimats, des broüillards & des glaçons. Vérité ſi conſtante, que la Germanie étoit en partie tout cela encore du tems de Tacite. D'autre part, la route d'Aſie par mer dans les Gaules, & des Gaules par terre dans la Germanie, étoit pour ainſi dire toute faite, aiſée, & infiniment plus courte. Ainſi il falloit pluſieurs ſiécles de moins pour la faire & l'achever.

2°. Sur ce que le promontoire le plus occidental de l'Europe n'a été connu de tems immémorial que ſous le nom de Celtique : *Primum inde noſcitur promontorium Celticæ Lytarmis, fluvius Carambucis*, &c. Preuve inconteſtable que c'eſt des Celtes qui y avoient pénétré en venant des Gaules, que ce promontoire avoit pris ce nom. La raiſon eſt que c'eſt dans les Gaules que le nom de Celtes eſt né, & qu'il eſt poſtérieur à celui d'Aborigenes que les Gaulois portoient auparavant : *Aborigines primos in his regionibus quidam viſos eſſe firmarunt, Celtas nomine regis amabilis, & matris ejus vocabulo Galatas dictos : ita enim Gallos ſermo Græcus appellat.*

Plin. hiſt. l. VII. c. 13. §. 14.

Ammian. Marcellin. lib. XV. p. 51. edit. Valat.

3°. Sur les colonies fréquentes que l'hiſtoire nous apprend avoir été envoyées dès les tems les plus reculés des Gaules dans la Germanie. En effet, Sigovéſe conduiſit l'an 154 de Rome cent cinquante mille hommes dans la forêt Hercynie : *Tum Sigoveſo ſortibus dati Hercynii ſaltus.* Céſar fait foi que les Volces Tectoſages s'étoient anciennement établis au voiſinage de la forêt Hercynie, & y occupoient encore de ſon tems les contrées les plus fertiles : *Ea quæ fertiliſſima ſunt Germaniæ loca, circum Hercyniam ſylvam .... Volcæ Tectoſages occuparunt atque ibi conſederunt. Quæ gens ad hoc tempus iis ſedibus ſe continet.* Tacite place de tems immémorial des Helvétiens entre la forêt Hercynie, le Rhin & le Mein, & des Boïens au-delà des Helvétiens :

Tit. Liv. lib. V. c. 34.

Caſ. bel. Gall. lib. VI. c. 24.

Digitized by Google

vètiens : *Inter Hercyniam ſylvam Rhenumque & Mænum amnes Helvetii : ulteriora Boii, Gallica utraque gens, tenuere.* Le même hiſtorien dit ailleurs que les Gothins, peuple Gaulois, occupoient ſur les frontieres de la Pannonie un territoire qui, ſelon les géographes modernes, s'étendoit partie dans la Pologne, partie dans la Siléſie, & partie dans la Moravie : *Gothinos Gallica, Oſos Pannonica lingua coarguit non eſſe Germanos.* Juſtin écrit que trois cens mille Gaulois s'étant partagés en deux bandes, l'une pénétra en Italie, prit Rome & la brûla ; & que l'autre ſe répandit dans tous les cantons de l'Illyrie, & qu'après avoir haché en pieces tous les peuples qui s'oppoſoient à leur paſſage, ils étoient entrés dans la Pannonie, & en avoient fait la conquête ; que cela fait, ils avoient ſoutenu de longues guerres contre leurs voiſins, & que les ayant vaincus, ils s'étoient fait jour d'abord dans la Macedoine, enſuite dans la Grece, & enfin dans l'Aſie : *Ex his portio in Italia conſedit, quæ & urbem Romanam captam incendit. Et portio Illyricos ſinus... per ſtrages bellorum penetravit, & in Pannoniâ conſedit.... Ibi domitis Pannoniis, per multos annos cum finitimis varia bella geſſerunt... Alii Græciam, alii Macedoniam omnia ferro proterentes petivere*, &c. Je lis dans Plutarque que les Gaulois, après s'être multipliés au point que le pays ne pouvoit ni contenir ni nourrir ſes habitans, obligerent pluſieurs milliers de leurs jeunes gens d'en ſortir avec leurs femmes & leurs enfans, & d'aller chercher de nouvelles terres ; que ces exilés formerent deux corps, dont l'un après avoir franchi les monts Riphées, ſe fixa à l'extrémité de l'Europe qui eſt terminée par l'Océan ſeptentrional, & que l'autre paſſa les Alpes & s'arrêta en Italie. Polybe rapporte que pluſieurs bandes de Gaulois qui avoient paſſé ſucceſſivement au ſervice des Carthaginois & des Romains, furent enfin appellés par les Epirotes, qui leur confierent la garde de Phenice. Je paſſe tous les autres établiſſemens que les Gaulois ont fait dans l'Iſtrie, dans la Noricie, la Liburnie, la Dardanie, la Thrace, & la Sarmatie, dont j'ai déja parlé : toutes régions qui environnoient ou comprenoient même la Germanie, & qui n'avoient gueres que des Gaulois pour habitans.

Tacit. mor. Germ. cap. 28.

Idem, cap. 43.

Juſtin. l. XXIV. c. 4.

In Camillo, p. 135.

Lib. III. p. 95.

Voyez Tome I. p. 82. & ſuiv.

4°. Sur la quantité de peuples de l'ancienne Germanie, dont les noms étoient les mêmes ou preſque les mêmes que ceux des peuples des Gaules ; témoin les *Carni*, *Carini*, *Carnuntum*, *Lemovii*, *Lygii*, *Seduſii*, *Antes*, *Venedi*, *Semnones*, *Aviones*,

Lingones, *Suardones*, *Rodaune*, *Navus*, &c.

5°. Sur la langue. Il eſt certain que généralement tous les peuples de la Germanie ont parlé autrefois le Celtique des Gaules. La différence de quelques mots & de certaines terminaiſons que la diverſité des dialectes introduit néceſſairement dans tous les pays, ne ſçauroit donner atteinte à cette vérité; auſſi trouvons-nous que tous les mots Celtiques que les anciens nous ont conſervés avec leur ſignification, ont paſſé également dans le Thudeſque & le François de nos jours. Je n'entrerai dans aucun détail ſur cet article, parce que je me flatte de n'avoir aucun contradicteur. Je me bornerai donc aux deux mots *Alpes* & *Dunum*, qui ſont reconnus par les anciens & les modernes pour avoir été employés par nos ancêtres à ſignifier, le premier *des montagnes fort élevées*, le ſecond *des collines*, *des éminences*, *des élévations*. Or outre les Alpes ordinaires, les Graies, les Pénines, les Rhétiques & les Juliennes, je trouve les Noriques, les Carpathiennes, les Baſtarniques, & au-delà des monts Riphées, ces Alpes qui, ſelon Onomacrite, déroboient le jour aux Cimmériens. De même la Veſtphalie nous donne *Segodunum*, Siegen; la Bohême, *Marobodunum*; l'ancienne Helvétie transrhenane, *Lupodunum*, Lupff; la Podolie, *Carrodunum*, Lemberg; la Thrace, la montagne appellée *Donuca*, qui eſt le *Dunax* de Strabon, & fait partie de l'Hemus.

Dio, lib. XXXIX. p. 127. A.

Idem, lib. LIII. p. 576. D.

6°. Enfin ſur ce que « juſqu'au tems que les Romains réglerent que le Rhin ſerviroit de bornes à l'empire, les peuples d'en-delà du Rhin ont porté le nom de Celtes, auſſi-bien que ceux d'en-deçà; parce que, dit Dion, les premiers étoient des Colons, & des deſcendans des colonies Gauloiſes qui avoient autrefois peuplé la Germanie ».

Ce détail met en évidence deux importantes vérités : la premiere, que la Germanie & tout le nord de l'Europe n'étoient ni la Celtique, ni ne faiſoient partie de la Celtique; mais que ces régions avoient été ou peuplées ou occupées par des Celtes ſortis de la Celtique. La ſeconde, qu'auſſi-tôt que le Rhin fut marqué pour être les bornes de l'empire, le nom de *Celtes* fut perdu pour les Gaulois; parce que les Romains leur ayant donné ce dernier nom, les ſujets de l'empire ſe firent un devoir de s'accommoder à leur langage. Il n'en fut pas de même des Germains; c'étoient des peuples que les Romains ne connoiſſoient gueres ou point du tout, & auxquels ils ne prenoient

Digitized by Google

nul intérêt : les Grecs continuerent à les appeller *Celtes*, comme ils avoient toûjours fait.

Celtarum immenſa Regio, (Apollon. Rhod. lib. IV. v. 645.) étenduë immenſe de pays, le long de la mer Baltique, peuplée par les Gaulois, où la pêche de l'ambre ſe faiſoit.

Celtiberi, les Celtiberes, peuple d'Eſpagne qui avoit une origine partie Celtique, partie Ibérienne, parce qu'il étoit iſſu de l'alliance que des Celtes tranſportés en Eſpagne avoient contractée avec les originaires du pays, appellés *Iberes*. Ils étoient répandus dans toute l'Eſpagne, & ils avoient pluſieurs villes & provinces conſidérables dans la Tarraconnoiſe, dans la Luſitanie & la Bétique, indépendemment de la Celtibérie, province particuliere, dont *Segobriga* étoit la capitale. J'ai traité à fond cette matiere, *tome I. p. 532. & ſuiv.*

Celtica, *Celticum*, la Celtique. Voyez *Celtæ*.

Celtica vetus, l'ancienne Celtique. C'étoit cette partie des Gaules que les Romains réduiſirent la premiere en province, & qu'ils nommerent depuis *la Narbonnoiſe*.

Celtogalatæ, c'eſt le nom que les Grecs donnoient aux Gaulois de l'Aſie mineure. *Stephan. Byzant.*

Celtorii, peuple de l'ancienne Celtique. Voyez *Suelteri*.

Celto-Scythæ, les Celto-Scythes. C'étoit le nom de deux peuples qui en partie étoient entés l'un ſur l'autre, & en partie mêlés & confondus par les alliances & les établiſſemens qu'ils avoient formés réciproquement au milieu les uns des autres. L'un de ces peuples étoient les Celtes, l'autre étoient les Scythes. Le premier étoit originaire des Gaules. Entre pluſieurs traits ſinguliers qui l'ont toûjours diſtingué, l'un eſt cette multitude d'eſſains qui ſont ſortis, pour ainſi dire, de ſes entrailles, & qui ont peuplé la moitié de l'Europe. Quelques-uns de ces eſſains ont pénétré dans le nord, où s'avançant toûjours de plus en plus, & répandant en long & en large des colonies & des monumens de leur nom, ils ſont enfin parvenus juſqu'au promontoire le plus ſeptentrional de notre continent ; ils s'y ſont fixés, parce qu'il leur étoit impoſſible d'aller plus loin, & ils lui ont communiqué le nom de la nation, *promontorium Celticæ Lytarmis*. C'eſt en ſe rendant ſucceſſivement dans ces régions lointaines qu'ils ont rencontré les Scythes ſur leur chemin. Comme ils ne cherchoient que des nouvelles terres qu'ils puſſent occuper, ils ont obligé de gré ou de force les Scythes *Plin. lib. VI. c. 12. §. 13.*

ou à leur céder les leurs, ou à les partager avec eux. La derniere voie a donné lieu à une infinité d'alliances entre les deux nations, & c'eſt de ces alliances que ſont ſortis les Celto-Scythes dont il s'agit ici. Pareilles alliances ont formé en Eſpagne les Celtiberes, dans les Gaules les Gallo-Liguriens, & dans l'Aſie mineure les Celto-Galates, ou Gallo-Grecs.

Au reſte les Celto-Scythes étoient au nord de la Grece; car, *Strab. l. 1. p. 33. B.* selon Strabon & Pline, les Grecs ne donnoient le nom de *Scythes* qu'aux peuples qui étoient ſeptentrionaux à leur égard, *Plin. lib. IV. c. 12.* qui étoient à l'extrémité de l'Europe, & qu'ils ne connoiſſoient pas. D'autre part, jamais peuples n'eurent entre eux plus de rapports eſſentiels que les Gaulois & les Scythes. En effet, l'hiſtoire dit d'eux qu'ils étoient les plus étendus & les plus nombreux. *Pauſan. lib. 1. p. 16.*

Cema, montagne des Alpes, d'où le Var tire ſa ſource, & *Plin. lib. III. c. 4. §. 5.* qui donne ſon nom à la ville de Cimiez : *Varus ex Alpium monte Cema profuſus.*

Cemelion, Cemenelion, Cemeneleum, Cemelaunum, Cimiez, capitale des *Vediantii*, en-deçà du Var, autrefois le ſiége d'un évêque, qui a été uni à celui de Nice, dont Cimiez n'étoit pas éloigné. Cette ville étoit du département de la province des Alpes maritimes. M. Godeau, évêque de Vence, dit avoir vû à Cimiez des reſtes d'un amphithéatre, d'un aqueduc, & d'un temple d'Apollon.

Cemmeni montes, les Cevennes. Feſtus Aviennus dit que *Cemmenus* eſt un mot Celtique qui ſignifie Montagne élevée, *Mons dorſa Celſus.* v. 620. Ces montagnes abondoient en mines d'or plus pur que celui d'Eſpagne. *Strab. lib. III. p. 146.*

Cempſi, peuple qui étoit au pied des Pyrenées; ce ſont les termes de Denys Periegete & d'Euſtathe ſon commentateur, qui ne marquent pas autrement la poſition des Cempſes. *Dionyſ. Perieg. p. 338.* Il paroît que la partie des Pyrenées occupée par ce peuple étoit de l'Eſpagne.

Cenabum, Cenava, Gennava, Geneve. Voyez *Geneva.*

Cenicenſes, peuple de la Gaule Narbonnoiſe, qui avoit pris ſon nom de la riviere *Cænus*, qui paſſe aſſez près de la ville d'Aix, & va ſe perdre dans l'étang de Martigues.

Cenni, troupe des Gaulois qui allerent à la ſource du Danube former le peuple appellé depuis *Allemans.* Voyez *Alemanni.*

Cenomani, Cenomans, peuple des Gaules qui avoit pour

Digitized by Google

capitale *Vindinum*, aujourd'hui le Mans. Les Cenomans d'Italie, colonie de ceux des Gaules, occupoient le Breſſan, le Veronois, le Cremonois, & le Mantoüan. Avant de paſſer les Alpes, ils firent quelque ſéjour dans le pays des Volces, en-deçà de Marſeille : *Auctor eſt Cato, Cenomanos juxta Maſſiliam habitaſſe in Volcis.* Voyez *Aulerci.* *Plin. lib. III. c. 19. §. 23.*

Centrones, peuple des Alpes Grecques qui avoit pour villes *Forum, Claudii* & *Axima*, c'eſt-à-dire, Moûtier en Tarentaiſe & Aime. Il joüiſſoit du droit Latin, & poſſédoit des mines d'excellent laiton.

Centrones, peuple de la Belgique qu'on ne trouve plus. Il formoit une tribu des Nerviens.

Cerebelliaca, lieu du Dauphiné qu'on ne connoît point.

Cervaria, (Mela, lib. II. c. 5.) Cervera ; du tems des Romains ce lieu étoit compris dans la Gaule Narbonnoiſe, & c'étoit la derniere place de cette vaſte province : aujourd'hui elle eſt la premiere ville de la Catalogne, du côté de France.

Ceſero, Ceſſero, Ceſſario, ville des Teſtoſages, appellée aujourd'hui *Saint-Tiberi*, ſur l'Eraut, à quatre lieuës de Beziers. Ce lieu eſt très-ancien ; car l'auteur *de Flaviis*, qui eſt parmi les ouvrages de Plutarque, rapporte que deux princes qui y regnoient, étant chaſſés de leurs états, ſe retirerent dans le pays des Seguſiens, où ils jetterent les premiers fondemens de Lyon ſur le quartier de cette ville qui porte aujourd'hui le nom de *Forvieres*, & l'appellerent *Lugudunum*, c'eſt-à-dire, *la montagne aux corbeaux*, parce qu'une troupe de corbeaux ſe percha ſur les arbres des environs au moment qu'ils travailloient à l'enceinte des murs : ce qui fut pris à bon augure.

Chabilci, peuple du Dauphiné, dont les terres étoient arroſées par les eaux du Rhône. Chabeüil a retenu le nom de ce peuple : c'eſt un bourg dans le Valentinois, à deux petites lieuës de Valence, avec titre de principauté.

Choloë, village du Pont Galatique. *Ptolom.* Une inſcription écrit *Goloë.*

Chora, Cure, riviere qui a ſa ſource dans le Nivernois, & va ſe jetter dans l'Ionne. *Voyez l'article ſuivant.*

Chora, c'eſt un lieu au-deſſus de Crévan qui étoit ſur la riviere de Cure dans l'Auxerrois. M. de l'Iſle place dans ce même endroit un lieu nommé *Querre*, qui doit être le *Chora* de la notice de l'Empire. Voyez M. d'Anville, *p. 368.*

Digitized by Google

Choruſt, lieu dans l'Alſace.

Chris, ville de la petite Bretagne. Voyez *Kris*.

Cimbri, les Cimbres, peuple de la Belgique. *Voyez les diſſertations préliminaires, tome 1. p. 101.*

Cimenice regio, les Cevennes. *Feſtus Avienus, v. 617.*

Cimmerii. Voyez *Cimbri*.

Cynetæ, les Cynetes, peuple du Rouſſillon :

Feſt. Avienus, ora marit. v. 562.

Jacent arenæ littoris Cynetici :
Eaſque late ſulcat amnis Roſchinus.
Hoc ſordicenæ, ut diximus, glebæ ſolum eſt.

Lib. II. c. 33. & lib. IV. c. 49. Les Cynetes ont été connus d'Herodote, qui les appelle auſſi *Cyneſiens ;* mais il faut obſerver que cet hiſtorien ne parle que d'une branche des Cynetes, qui du Rouſſillon franchit les Pyrenées, & alla ſe fixer dans la Luſitanie, où elle occupa un grand terrein qui comprenoit le promontoire de ſon nom, appellé *Cynetique :*

Feſt. Avien. ora marit. v. 200.

..... Inde Cempſis adjacent
Populi Cynetum prope Cyneticum jugum
Qua ſideralis lucis inclinatio eſt.
Alte tumeſcens ditis Europæ extimum
In belluoſi vergit Oceani ſolum.
Ana amnis illic per Cynetas effluit,
Sulcatque glebam.

Sur cette deſcription on ne peut pas douter que les Cynetes n'occupaſſent la province d'Eſpagne que les Romains appelloient *Cuneus*, qui forme aujourd'hui une bonne partie de l'Andalouſie, & s'étendoit dans l'Algarve de Portugal. Le mot *Cuneus* a pour racine le Celtique *Cynetæ*, que les Latins convertirent en celui de *Cunei*, comme Tite-Live & Appien en font foi. On peut en dire autant de *Coniſtorſis*, capitale des Cynetes.

Circius, vent impétueux qui ſouffle dans la Gaule Narbonnoiſe, & que les originaires du pays appellent *Cers*. Auguſte lui fit ériger un temple pour le fléchir, & l'empêcher de bouleverſer les Gaules.

Ciſia, nom d'un petit pays dans la baſſe Navarre, aux environs de Saint-Pied-de-Port.

Digitized by Google

Citharista, Citharistes, promontoire & port de la Gaule Narbonnoise. Les personnes du pays appellent le promontoire *le cap Sistat*, ou *Cherchiech*, & l'autre *la port de Toulon* ou *Ceireste*, selon Bouche.

Civaro, lieu dont parle Ciceron dans ses Lettres, *lib. x. ep. 23.* Civron, château dans la Savoie, à deux ou trois lieues de Chambery, & à six ou sept de Grenoble : on y trouve encore des restes d'antiquité. La Batie dans une de ses dissertations imprimées à la tête du trésor des Inscriptions de Muratorius, *p. 70.* &c. prétend qu'il faut lire *Cularo*, qui répond à peu-près à Grenoble d'aujourd'hui, ou plûtôt à un de ses faubourgs. Voyez *Cularo*.

Civis Romanus. Les Romains porterent si haut l'honneur d'être leur citoyen, qu'il devint l'objet de l'ambition des souverains. On a vû même un roi de Bithynie avoir le cœur assez lâche pour mettre la dignité royale au-dessous de la condition d'un bourgeois de Rome. En effet, ce prince s'étant rendu dans cette capitale pour féliciter le sénat des avantages que les armes Romaines avoient eu sur celles d'Antiochus, roi de Syrie, il se fit raser la tête, prit un habit Romain, & ne se présenta aux peres conscripts qu'avec un bonnet d'affranchi, en protestant qu'il n'auroit desormais d'autre volonté que celle d'exécuter leurs ordres. Les Gaulois avoient des sentimens bien plus nobles ; car faisant aller de pair leur état avec celui des Romains, ils ne faisoient alliance avec eux, qu'en stipulant qu'ils n'agrégeroient aucun de leur nation au corps de leurs citoyens : *At enim quædam fœdera extant, ut Germanorum, Insubrium, Helvetiorum, Japydum, nonnullorum item ex Gallia barbarorum, quorum in fœderibus exceptum est, ne quis eorum à nobis recipiatur.*

Polyb. excerpt. Legat. p. 927. D.

Cic. pro Balbo, n. 32.

Il faut pourtant avoüer que les Gaulois se relâcherent enfin sur ce point, principalement depuis que les Romains eurent un pied dans les Gaules, & qu'ils en eurent démembré cette quatrieme partie qu'ils appelloient *Province* : la gloire de participer aux honneurs dont joüissoient les vainqueurs de la terre, de commander aux rois, de gouverner des royaumes convertis en provinces de l'empire, d'avoir droit aux triomphes & aux richesses immenses dont Rome regorgeoit, tenta d'abord quelques Gaulois de la province Romaine, & leur exemple entraîna tous leurs compatriotes : en sorte qu'il n'y en eut pas un seul qui ne briguât ardemment la qualité de citoyen Romain.

Digitized by Google

La république la leur fit acheter cher, car elle ne la leur accorda qu'aux conditions onéreuſes auxquelles on l'accordoit aux autres peuples. Ces conditions étoient de renoncer à ſa patrie, à ſes parens, à ſes enfans mêmes, dont on ne pouvoit être curateur & héritier, ni en tout ni en partie, ni même *ab inteſtat.* Il eſt vrai qu'on adoucit dans la ſuite la rigueur de la loi, & qu'enfin on la ſupprima tout-à-fait : mais il n'en eſt pas moins conſtant qu'on n'a pû parvenir dans les premiers ſiécles à acquérir le titre de citoyen Romain qu'au prix que je viens de marquer.

L'exemple des Gaulois de la Province Romaine fut contagieux : il inſpira les mêmes ſentimens, ou quelque choſe d'approchant, aux Gaulois des autres parties des Gaules. En effet, on trouve Ollovicon, roi des Nitiobriges, briguer & obtenir du ſénat, vers l'an 680 de Rome, le titre d'ami du peuple Romain. Plus de vingt ans auparavant, Piſon, roi des Aquitains, s'étoit procuré la même faveur. De tems immémorial, ſur-tout avant l'an 630, les Eduens avoient mérité d'être réputés aſſociés & freres des Romains. Toutes ces démarches étoient autant d'approbations & de conſentemens pour tous les Gaulois de ces états qui voudroient être inſcrits dans le rôle des citoyens de la république. Mais nuls Gaulois ne marquerent tant d'ardeur à ce ſujet que ceux de la Gaule *Bracchata.* Auſſi obtinrent-ils bien-tôt ce qu'ils ſouhaitoient : ainſi la porte aux honneurs leur fut ouverte plûtôt qu'aux Gaulois des autres parties des Gaules. Cependant comme ces derniers, après la réduction des Gaules, ne témoignerent pas une moindre ardeur, & qu'ils donnoient des témoignages certains qu'ils avoient l'eſprit Romain, l'empereur Claude propoſa en plein ſénat d'accorder à tous les Gaulois, ſans diſtinction, le titre de citoyens Romains. On ne voit pas que la propoſition ait été acceptée : mais la harangue qu'il fit, dont la meilleure partie eſt parvenuë juſqu'à nous, fait foi qu'il y avoit dès-lors dans les Gaules nombre de chevaliers & de ſénateurs Romains.

Cæſ. de bel. Gal. lib. VIII. c. 31.

Idem, lib. IV. c. 12.

Liv. epito. 61. Florus, lib. III. c. 2.

On peut même dire que les Gaulois étoient de tout tems en poſſeſſion d'avoir une place dans le ſénat, non tous les peuples pris en détail, mais conſidérés en général & comme renfermés dans le corps civil & politique des Eduens, leſquels étant le premier peuple des Gaules, ne manquoient pas de les repréſenter tous. Or les Eduens, du moins les magiſtrats, étoient ſénateurs-

Digitized by Google

ſénateurs-nés. Divitiac fournit une preuve complette de cette vérité. Ce grand homme, qui étoit non ſeulement Eduen, mais encore un des premiers de ſa cité, voyant tous ſes concitoyens gémir dans les fers des Germains, & ſa république dans l'impuiſſance de ſe relever des pertes qu'elle avoit faites, courut à Rome implorer le ſecours de ceux qui faiſoient gloire d'être les freres des Eduens. Dès qu'il parut dans le ſénat, on ne manqua pas de vouloir le placer parmi les ſénateurs ; mais il ne jugea pas à propos d'accepter le rang qu'on lui offroit, parce que ayant à faire le perſonnage de ſuppliant, il craignit de commettre la dignité de ſénateur : mais d'autre part il ſoutint parfaitement les prérogatives de ſa cité & de ſa perſonne, car il ne quitta jamais ſes armes, & il parla en s'appuyant toûjours ſur ſon bouclier : *Princeps Eduus in ſenatum venit, rem docuit, cum quidem oblato conſeſſu, minus ſibi vindicaſſet quam dabatur, ſcuto innixus peroravit.* *Eumen. panegyr. Conſtantino Auguſto, c. 2.*

Au reſte, l'obligation où j'ai dit qu'étoient ceux qui acquéroient la dignité de citoyens Romains, de renoncer à leur patrie, ſuppoſe évidemment que c'étoit pour en obtenir une nouvelle. Ils l'obtenoient en effet : & c'étoit la Romaine. Mais comme la patrie Romaine étoit renfermée dans les tribus de ce nom, les nouveaux citoyens étoient obligés d'entrer dans l'une des trente-cinq tribus Romaines qui compoſoient l'*ager Romanus*, & qui donnoient ſeules des citoyens d'origine à la république.

On croit ordinairement que la qualité de citoyen Romain donnoit droit à toutes les dignités de la république : mais on ſe trompe, car il y avoit des peuples entiers qui par état donnoient de vrais citoyens Romains, leſquels pourtant ne pouvoient pas exercer aucune ſorte de magiſtrature Romaine : *At ſer. filius aiebat initio fuiſſe, qui ea conditione cives Romani fuiſſent, ut ſemper rempublicam ſeparatim à populo Romano haberent, Cumanos videlicet, Acerranos, Atellanos, qui æque cives Romani erant, & in legione merebant, ſed dignitates non capiebant.* Feſtus.

Civitas, Cité. Ce mot en François a toute une autre ſignification qu'en Latin. Par *cité* aujourd'hui nous entendons une ville conſidérable par ſon antiquité, qui eſt, ou qui du moins a été autrefois entourée de murs. Les Romains au contraire en divers tems ont entendu deux choſes entiérement différentes. Depuis la fondation de Rome juſques vers l'empire de Dioclétien, chez

les Romains *Cité* étoit un peuple, un état, une république qui avoit des magiſtrats qui la gouvernoient ſelon les loix qu'elle-même s'étoit impoſées; abſtraction faite des villes qu'elle avoit ou n'avoit pas: l'hiſtoire ancienne & moderne faiſant voir qu'un état peut ſubſiſter ſans villes.

Dans les tems poſtérieurs, les Romains attacherent le nom de *Cité* à la ville capitale d'un peuple, parce qu'elle ſeule repréſentoit ce peuple en vertu du ſénat qui y faiſoit ſa réſidence, & qui exerçoit ſa juriſdiction dans les cantons où ce peuple étoit répandu.

A l'arrivée de Céſar dans les Gaules nos peres avoient deux ſortes de villes, des villes capitales & de ſimples villes. Les villes capitales étoient toûjours le ſiége du ſénat, du conſeil & des grands officiers des peuples auxquels ces capitales appartenoient. Telles étoient Paris, Reims, Autun, Chartres, & en un mot toutes celles qui dès le premier ſiécle de l'égliſe & poſtérieurement ont pris le nom des peuples dont elles étoient capitales.

Les ſimples villes étoient celles qui étoient renfermées dans le diſtrict des capitales dont je viens de parler, comme Auxerre, Mâcon, Châlon, Aliſe, Nevers, & autres qui étoient de la dépendance de *Bibracte*, Autun, capitale des Eduens; comme les vingt villes que les troupes de Vercingetorix réduiſirent un jour en cendres, & qui recevoient la loi d'*Avaricum*, Bourges, capitale des Bituriges.

Les Romains, après la mort de Céſar, pour s'aſſurer les conquêtes que ce grand capitaine avoit faites des Gaules, érigerent pluſieurs ſimples villes en Cités. Ils ſe propoſerent deux avantages dans cette opération. L'un, d'affoiblir les peuples dont les forces & l'étenduë leur donnoient de l'ombrage. L'autre, de s'attacher les peuples qu'ils ſouſtrayoient à la juriſdiction d'un autre, & dont ils élevoient la capitale à la dignité de Cité. On ne ſçauroit au juſte déſigner ces peuples, il n'en eſt pourtant pas moins certain qu'au commencement du cinquiéme ſiécle on comptoit cent quinze cités dans les Gaules, au lieu qu'il n'y en avoit que ſoixante-quatre ſous le regne de Tibere. Au reſte, les cités de nouvelle création ne prirent jamais le nom du peuple dont elles étoient capitales, parce que ce peuple n'étant que branche & non pas tige de peuple, la capitale de la tige étoit déja ſaiſie du nom que les branches auroient pû ſe donner.

Tacit. annal. lib. III. c. 44.

Digitized by Google

Voilà en auſſi peu de mots qu'il m'a été poſſible, l'origine du grand nombre de Cités dont les notices de l'Empire ont parſemé les Gaules. Mais l'égliſe nous en a donné quelques autres. La raiſon eſt que les apôtres & les évêques leurs ſucceſſeurs, pour étendre la religion Chrétienne avec plus de rapidité, & pour gagner tout-à-coup les peuples entiers à la foi, ont affecté de fixer leur ſiége dans les capitales. Or comme tous les établiſſemens les plus ſaints & les mieux concertés ſont ſujets à des révolutions qu'on ne ſçauroit prévoir, il eſt arrivé après le cours de quelques ſiécles, ou que les évêques ont été forcés de transférer leur cathédrale en d'autres villes plus commodes, ou qu'ils ont diviſé en deux & trois les diocèſes d'une grande étenduë, ou enfin que les papes & les princes pour des raiſons de politique, ont créé de nouveaux évêchés. Par-là les cités ſe ſont multipliées au-delà du nombre porté par les Romains. La raiſon eſt que dès que le Chriſtianiſme fut la religion dominante de l'empire, pluſieurs villes furent érigées en cités, & devinrent le ſiége d'un évêque. Si l'on a quelque doute ſur cela, on n'a qu'à jetter les yeux ſur la notice publiée par le P. Sirmond, & l'on y lira que Mâcon, Châlon, Uzès, &c. qui ſont aujourd'hui de vraies cités, n'avoient que la qualité de *caſtrum*, lorſque le dénombrement des cités fut dreſſé. De même l'auteur de la vie de S. Médard écrit que Noyon, de *caſtrum* & de forteresſe qu'il étoit, fut élevé à la dignité de cité & de ville épiſcopale par la conſécration du ſaint évêque : *Noviomus, cùm tunc temporis caſtrum, ſeu munitio haberetur, poſtmodum ipſius ejuſdem glorioſi pontificis Medardi ordinatione, pontificalis cathedræ honore ſublimatus eſt.* Apud Surium.

Clabilci, peuple de la Narbonnoiſe dont Feſtus Avienus parle dans ſon *Ora maritima*, *verſ. 666.*

Meat amnis autem fonte per Tylangios,
Per Daliternos, per Clabilcorum fata.

Le dernier vers peche contre les loix de la proſodie, manque d'une ſyllabe, & ne forme aucun ſens. On remédie à tous ces défauts, ſur-tout on ſçait de quelle riviere & de quels peuples veut parler le géographe, ſi au lieu de *Clabilcorum* ou *Chabilcorum* on lit *Cabellicorum*. La riviere dont il s'agit, eſt la Durance ; les *Tylangii* ſont les Dauphinois de Tullet, dans le diocèſe de Vaiſon ſous l'élection de Gap. Je ne connois pas les

Digitized by Google

Daliterni. Les *Cabellici* ſont certainement ceux de Cavaillon.

Clanus, le Clain, riviere qui arroſe le Poitou, & ſe jette dans la Vienne.

Clarus mons, Clermont, capitale des Arvernes. Strabon dit qu'avant l'entrée des Romains dans les Gaules, cette ville s'appelloit *Nemoſſus*. Les géographes poſtérieurs nous apprennent qu'elle prit dans la ſuite le nom d'*Auguſtonemeton*. Enfin on trouve que déja du tems de Pline elle portoit celui du peuple dont elle étoit la capitale. Si dans Strabon, au lieu de *Nemoſſus* on lit *Nemetos*, comme l'*Auguſtonemeton* de la table de Peutinger l'inſinuë, ſon premier nom ſignifioit *temple*, & ſon ſecond *temple d'Auguſte*. On doute ſi Clermont occupe aujourd'hui le local de *Nemetos*. On panche à croire qu'il n'eſt placé qu'au lieu où étoit l'ancienne citadelle. Pline parle avec éloge d'une ſtatuë de Mercure que les Arvernes firent ériger à Clermont. Elle avoit quatre cens pieds de hauteur, & elle ſurpaſſoit tous les monumens en ce genre que l'antiquité avoit mis au jour juſques-là. C'étoit un travail de dix ans, & le célebre Zenodore en avoit été chargé. Clermont a été de la Celtique juſqu'à l'arrivée d'Auguſte dans les Gaules : mais ce prince l'en détacha, & le transféra dans l'Aquitaine. Il eut d'abord Bourdeaux pour métropole : mais quand on partagea l'Aquitaine en deux provinces, Clermont fut mis dans la premiere Aquitaine, & l'évêque du lieu devint ſuffragant de Bourges.

Claſſius amnis, riviere dont Feſtus Avienus parle. M. Aſtruc croit que c'eſt la petite riviere de Colaſon, qui prend naiſſance dans le diocèſe même de Montpellier, & qui ſe jette dans les étangs, vis-à-vis de Maguelonne. Si cela eſt, il faut lire *Colaſius* ou *Colaſus amnis*.

Claſtidium, ville autrefois de la Ligurie, & enſuite de la Gaule Ciſalpine. On croit aujourd'hui que c'eſt *Chiaſtezzo* ou *Chiaſteggio*, village du Milanois, dans le territoire de Pavie.

Claterna, *Claternum*, ville de la Gaule Ciſalpine, appellée aujourd'hui *Quaderna*, de même que le ruiſſeau qui coule auprès, dans le Bolognese.

Claudii forum, capitale des Centrons, aujourd'hui Moûtier en Tarentaiſe, métropole des Alpes Graïes & Penines, ſelon la notice des cités. Cependant le pape S. Léon la ſoûmit à l'égliſe de Vienne pour le ſpirituel.

Claudiomachus, *Claudiomagus*, village de Berry.

Digitized by Google

Clenus, *Clinnus*. Voyez *Clanus*.

Cliberris, *Cliberrum*, la ville d'Auſch, capitale des peuples appellés *Auſci* ou *Auſcii*. Les anciennes éditions de Mela liſent *Eluſaberris*.

Clientes, Cliens : chez les Romains les cliens étoient des plébeiens qui, par les conſtitutions que Romulus avoit établies en fondant ſon empire, étoient ſous la protection de quelque praticien, lequel auſſi-tôt que ſon client réclamoit ſon ſecours, veilloit à ſes intérêts, & empêchoit qu'il ne fût accablé injuſtement par l'autorité.

Dans les Gaules il y avoit deux ſortes de cliens ; les uns revenoient à ceux de Rome. C'étoient des gens qui ſe voyant ruinés & ſans reſſource, choiſiſſoient un grand, au ſervice duquel ils ſe conſacroient ſi inviolablement, qu'ils ne lui ſurvivoient jamais : auſſi jour & nuit étoient-ils à ſa ſuite, & aucun péril n'étoit capable de les en ſéparer. Le grand de ſon côté partageoit ſa bonne fortune avec eux, leur donnoit des vêtemens ſemblables aux ſiens, & avoit ſoin de pourvoir à tous leurs beſoins. Les Gaulois appelloient cette claſſe d'hommes *ſoldurii*, terme Celtique qui ſignifie *dévoüé*. Céſar, dans les commentaires duquel j'ai puiſé ce que je viens de dire, rend en un endroit les *ſoldurii* des Gaules par le Latin *clientes* : *Litavicus cum ſuis clientibus, quibus nefas more Gallorum eſt etiam in extrema fortuna deſerere patronos, Gergoviam profugit.* Le mot *ſoldurii* a paſſé juſqu'à nous, car il a fourni à notre langue celui de *ſoldat*. *Caſ. bel. Gall. lib. VII. c. 40.*

Je crois encore que la coûtume où ſont de tout tems les grandes maiſons de faire porter leur livrée à ceux qui entrent à leur ſervice, remonte de ſiécle en ſiécle juſqu'à celui auquel les ſeigneurs Gaulois donnoient la leur à ces braves qui s'attachoient à eux à la vie & à la mort.

L'autre ſorte de cliens des Gaules étoient tous les petits peuples ou *pagi*, qui n'étant ni nombreux, ni aſſez en force pour être à couvert des entrepriſes des peuples qui voudroient les ſubjuguer ou engloutir, réclamoient l'alliance des cités ou grands peuples, qui la leur accordoient d'autant plus volontiers qu'elle les mettoit en crédit & les fortifioit, parce que c'étoit toûjours à condition que les petits peuples ſuivroient toutes les impreſſions des grands, régleroient leurs propres intérêts ſur ceux dans l'alliance deſquels ils entroient, & leur

Digitized by Google

fourniroient le nombre de troupes qu'on leur demanderoit. Les commentaires de Céſar ſont remplis de ces ſortes de clientelles. On y voit que les *Helvii* ceux du Vivarais, les *Velauni* ceux du Velay, & les *Gabalitani* ceux du Gevaudan, étoient cliens des Arvernes, que les *Carnutes* ceux de Chartres, l'étoient des Rémois. Il ſeroit inutile de faire le dénombrement des autres. Il ſuffit d'obſerver qu'entre tous les grands peuples dont les petits recherchoient plus ardemment l'alliance & le patronage, les Eduens l'emportoient ſur tous leurs rivaux : la raiſon eſt que de tems immémorial ils tenoient le premier rang, & qu'ils étoient très-puiſſans & en poſſeſſion de donner le ton aux provinces : *Summa auctoritas antiquitus erat in Æduis, magnæque eorum erant clientelæ.* Mais leur exemple fait voir que les peuples cliens n'étoient liés aux peuples patrons qu'autant que ces derniers étoient en état de les défendre, ſans quoi les nœuds réciproques des uns aux autres étoient rompus. En effet, les Eduens ayant ſuccombé ſous les efforts réitérés des Séquanois, ces derniers obligerent les peuples, autrefois cliens des Eduens, de les reconnoître pour leurs patrons, de leur donner en ôtage toute la jeune nobleſſe, & de jurer ſolemnellement de ne former jamais aucun complot contre eux : *Prælii vero compluribus factis ſecundis, atque omni nobilitate Æduorum interfecta, tantùm potentia antecelſerant, ut magnam partem clientium ab Æduis ad ſe tranſducerent, obſideſque ab iis principum filios acciperent, & publice ab iis jurare cogerent nihil ſe contra Sequanos conſilii inituros,* &c.

Cæſar, lib. VI. c. 12.

Idem ibidem.

Ces paroles, qui ſont de Céſar, renferment les obligations des peuples cliens envers les peuples patrons. La ſeule exception qu'on peut faire, eſt qu'ils ne donnoient pas toûjours des ôtages qui répondiſſent de leur fidélité. Cela paroît manifeſte par la conduite que tinrent les Eduens envers les Bituriges leurs cliens. Ceux-ci ayant demandé un prompt ſecours à leurs patrons, les Eduens ne manquerent pas de le leur envoyer : mais leurs troupes pendant la route formant de violens ſoupçons contre la bonne foi des Bituriges, n'oſerent paſſer la Loire, de peur que les perfides cliens, joints aux Arvernes, ne les attaquaſſent & enveloppaſſent de tous côtés. *Cæſ. lib. VII. c. 5.* Or elles n'auroient jamais conçû cette crainte, s'il y eût eu dans la cité des Eduens des ôtages Bituriges ſur leſquels on auroit pû vanger l'infidélité du peuple client.

Digitized by Google

Au reſte, tout bien examiné, j'eſtime que les peuples cliens des Gaules étoient à peu-près à l'égard des peuples patrons, ce que les peuples, que les Romains appelloient *ſocii*, étoient envers la république. S'il y a eu quelque différence, elle a été petite. Cela poſé, comme j'ai fait voir dans le tome 1. de cette hiſtoire, *pp. 13. 14. 15.* &c. que les Romains, en derniere analyſe, étoient par les Aborigenes une colonie de Gaulois; & en particulier, que le partage des citoyens Romains en patriciens & en plébéiens, étoit une imitation du corps des nobles & du corps des roturiers, dans leſquels tous les habitans des Gaules étoient diſtribués; il ne faut pas être ſurpris de la reſſemblance qu'il y avoit entre les clientelles des Gaules & d'Italie.

Clivus Italicus, deſcente dans les Alpes Cotties, entre Oulx & le mont Genevre; ainſi appellée, parce qu'elle ſervoit de paſſage à ceux qui alloient des Gaules en Italie. *Amm. Marcel. lib. XV. c. 10.*

Cobiomachus, *Cobiomagus*, bourg dont parle Ciceron dans l'oraiſon *pro Fonteio*, entre Toulouſe & Narbonne. M. Aſtruc ſoupçonne que c'eſt le bourg de Bram, du diocèſe de Carcaſſonne, appellé *Hebromagus* dans l'itinéraire de Bourdeaux, & *Eburomagus* dans la table de Peutinger. Son ſentiment paroît fondé.

Cocaſates, peuple d'Aquitaine, que Pline honore du nom de *Sexſignani*, parce que les Romains avoient mis dans leur pays une garniſon compoſée de ſix drapeaux.

Coenon Gallicanon, place dont il eſt parlé dans l'itinéraire d'Antonin; elle étoit ſur les confins de la Bithynie & de l'Arménie, & elle donnoit ſon nom à la province eccléſiaſtique dans laquelle elle étoit compriſe; car un concile, tenu à Conſtantinople, fait mention de *Grégoire, évêque de la province Gallicane de Bithynie*. Plutarque, dans la vie de Pompée, *p. 639. A*, dit que Mithridate tenoit une partie de ſes tréſors dans une forteresſe appellée *Coenon*; le Grec dit *Caenon*, mais c'eſt une faute. Ptolomée l'appelle ſimplement *Galliea*. Ammian Marcellin obſerve que cette ville étoit ſur les grands chemins de l'empire, & qu'elle étoit marquée pour ſtation ou couchée, ce qui quadre parfaitement avec l'itinéraire. *Amm. Marcellin, lib. XIV. c. 2.*

Coëqueſa, ville d'Aquitaine, ſur la route de Dacqs à Bourdeaux.

Digitized by Google

Colfus Gallicus, le golfe de Léon ou de Lyon à l'embouchure du Rhône.

Colonia Colafus. Voyez *Claſſius amnis*.

Colonia, Colonie ; c'étoit un peuple qui étoit ſorti d'un pays pour aller s'établir dans un autre. Les premieres colonies arrivées dans les Gaules après l'établiſſement des Gaulois, étoient Grecques. Voici leurs noms :

Colonia Rhoda, fondée par les Rhodiens avant l'établiſſement des olympiades, à l'embouchure du Rhône.

Heraclea, fondée auſſi à l'embouchure du Rhône, mais dont on ignore le fondateur & la poſition. Ces deux villes n'exiſtoient plus du tems de Pline.

Maſſilia, Marſeille, ville conſtruite par les Phocéens d'Ionie.

Olbia, la ville d'Hieres, colonie de Marſeille.

Tauroïs, *Taurentum*, *Tauroentum*, port auprès de Toulon ; colonie de Marſeille.

Antipolis, Antibe, colonie de Marſeille.

Nicæa, Nice ſur le Var, colonie de Marſeille.

Athenopolis, ville de Provence, colonie.

Agatha, Agde, à l'embouchure de l'Eraut, colonie de Marſeille.

..... Fréjus, ſous un nom qui ne nous eſt pas connu ; colonie de Marſeille.

On peut ſuppoſer avec toute ſorte de vraiſemblance, que pendant les divers tems de la fondation des colonies Grecques, quelque colonie ou multitude d'Iberes ont franchi les Pyrenées, & ſont venus s'établir dans l'Aquitaine. L'idée eſt fondée ſur l'air & les mœurs Eſpagnoles qu'avoient de tems immémorial les Aquitains excluſivement aux autres Gaulois. Ce qui fortifie cette idée, c'eſt les courſes continuelles que faiſoient les Vaſcons, les Cantabres, & autres peuples d'Eſpagne dans les Gaules. Courſes inſupportables qui engagerent Pompée à forcer ces bandits à deſcendre de leurs montagnes, à s'enfermer pour toûjours dans cette ville, qui eſt aujourd'hui connuë ſous le nom de *Saint-Bertrand de Comminge*, & à y vivre en forme de république.

Préface, p. 17. Valois, dans ſa notice des Gaules, ne compte qu'environ dix-neuf

Digitized by Google

dix-neuf colonies dans la Gaule Narbonnoiſe, dont voici les noms :

Colonia Aquæ Sextiæ, leg. XXV. la ville d'Aix.
Antipolis, Antibe.
Arauſio Secundanorum, Orange.
Arelate Sextanorum, Arles.
Auguſta Nemauſus, Nîmes.
Avenio, Avignon.
Apta Julia, Apt.
Dea Auguſta Vocontiorum, Die.
Reiorum Apollinarium, Riès.
Acuſio, Ancône, dans le Dauphiné.
Cabellio, Cavaillon.
Bæteræ Septumanorum, Beziers.
Julia Octavianorum, forum Julii Octavianorum colonia, Fréjus.
Julia Valentia, Valence.
Narbo Martius, Narbo Decumanorum colonia, Narbonne.
Ruſcino, Rouſſillon, autrefois capitale de la province de ce nom, à une demi-lieuë de Perpignan.
Toloſa, Toulouſe, capitale des Volces Tectoſages.
Vienna, leg. VII. Claudiana Pia, Vienne.
Vaſio Vocontiorum, Vaiſon.

A ces dix-neuf colonies de Valois de la Gaule Narbonnoiſe, il faut joindre

Colonia Maritima Avaticorum, Martegues, ville maritime, à l'occident de Marſeille.
Allobrogum Geneva, Geneve. Gruter produit une inſcription, dans laquelle on lit *Sextani Genevenſes* : par où l'on apprend que la colonie Romaine qui fut placée à Genéve, étoit compoſée de ſoldats tirés de la ſixieme légion, comme celle d'Arles.

Je trouve encore que le rhéteur Euménes, dans ſon panégyrique *pro ſcholis réparandis*, donne à Autun le titre de *colonie.*

Valois prétend qu'il n'y avoit point de ville élevée à la dignité de Colonie dans l'Aquitaine ; il ne ſçauroit pourtant nier que *Convenæ* ou *Lugdunum Convenarum*, Saint-Bertrand de Comminge, n'ait été une ville Latine, & n'ait joüi du droit dont les villes ſemblables joüiſſoient : ce qui l'approchoit fort

des colonies, puiſque la plûpart des colonies n'étoient gueres mieux privilégiées.

Le même auteur compte ſept colonies dans la Gaule Belgique :

Colonia Agrippina Ubiorum, Cologne. Elle étoit auſſi appellée *legio XIX.*

Auguſta Pat. Trevirorum, Treves.

Auguſta Rauracorum, Augſt, village aujourd'hui à deux lieuës au-deſſus de Bâle.

Equeſtris, Nion, dans le pays de Vaux, ſur le lac de Genêve, à ſix milles du pont de cette ville ; colonie de cavaliers vétérans. V. plus bas *Colonia Equeſtris*.

Julia Avanticorum, Avenches, ville de Suiſſe.

Julia Bonna, Bonne, dans l'électorat de Cologne. Elle eſt connuë encore ſous le nom de *Colonia Prima*.

Trajana, dans le pays des Bataves, à l'endroit même où eſt aujourd'hui Kellen, & tout auprès du lieu où ſe fait la ſéparation du Rhin.

Notit. Gal. p. 57. Valois encore, du nom d'*Auguſta* qu'ont porté pluſieurs villes des Gaules qu'on ſçait avoir été vraiment colonies, juge que toutes les autres qui ont été décorées du même nom, peuvent paſſer pour l'avoir été auſſi, comme *Auguſta Sueſſionum*, Soiſſons * ; *Auguſta Veromanduorum*, Saint-Quentin ; *Auguſta Tricaſtinorum*, Saint-Paul-Trois-Châteaux ; *Auguſta Auſcorum*, Auſch. Valois ſe trompe ; ſi ſon principe étoit admis, il s'enſuivroit infailliblement que toutes les villes des Gaules qui ont joint à leur nom celui de *Julia*, de *Cæſarea*, & de *Sebaſte*, auroient auſſi été colonies Romaines, car tous ces noms étoient propres à Auguſte. Or tout le monde ſçait qu'après la bataille d'Actium ce prince étant devenu l'idole de l'empire par la douceur de ſon gouvernement, une infinité de places voulurent avoir l'honneur de lui appartenir : en conſéquence elles prirent d'elles-mêmes le nom ou d'*Auguſta*, ou de *Julia*, ou de *Cæſarea*, ou de *Sebaſte*. Il n'y eut pas même juſqu'aux rois alliés des Romains qui, pour marquer à Auguſte leur eſtime & leur attachement, ne fondaſſent des villes de ſon nom : *Reges amici atque ſocii, in ſuo quiſque regno Cæſareas urbes condiderunt*, dit Suetone *in Aug. n. 60. Tanto amore etiam*

* M. de Mautour a crû que Soiſſons avoit été élevé à la dignité de Colonie. *Hiſt. Acad. Inſcript. t. III, hiſt. p. 252.*

Digitized by Google

apud barbaros fuit, ut reges populi Romani amici in honorem ejus conderent civitates, quas Cæsareas nominarent, ſicut in Mauritania à rege Juba, & in Paleſtina quæ nunc eſt urbs clariſſima. Eutrop. *lib.* VII. Mais qui oſeroit dire que ces villes étoient colonies?

Il ſuivroit de même de l'idée de Valois, que pluſieurs villes des Gaules qui conſtamment n'ont jamais été colonies Romaines, l'auroient été pluſieurs fois. Par exemple, Autun dont le nom Celtique eſt *Bibracte*, auroit été d'abord colonie ſous Auguſte, puiſqu'elle a été appellée en ce tems-là *Auguſtodunum*, & une ſeconde fois ſous le grand Conſtantin, qui lui avoit donné le nom de *Flavia*, comme l'orateur Eumenes nous l'apprend: *Bibracte quidem huc uſque dicta eſt Julia, Polia, Florentia; ſed Flavia eſt civitas Æduorum.* *Eumen. grat. act. Conſtantin. Aug.*

Les colonies qui s'étoient établies dans les Gaules avant celles des Romains, y avoient porté leur religion, leurs loix & leurs coûtumes des régions d'où les Colons s'y étoient tranſplantés, ou avoient puiſé tout cela chez les peuples qu'ils avoient choiſis pour leur modele. Les colonies Romaines n'eurent pas cette liberté. Elles furent conduites dans les lieux qui leur étoient deſtinés par un ou pluſieurs triumvirs, qui firent le partage des terres, & donnerent aux Colons la forme du gouvernement qu'ils jugerent convenable, dans le goût Romain.

On plaçoit les Colons tantôt dans une ville qui étoit déja bâtie, & tantôt dans une nouvelle qu'on conſtruiſoit exprès. Dans les villes déja bâties les Colons Romains retenoient la garde & la défenſe des places, & y gouvernoient les anciens habitans ſelon les loix qu'on leur impoſoit, & ces anciens habitans étoient appellés *Provinciales*, parce qu'ils étoient ſoumis aux charges de la province, dont les Colons étoient exemts. Mais ſi les anciens habitans étoient *fœderati*, *ſocii* ou *liberi*, ils n'étoient pas ſoumis au gouverneur de la province, ils avoient leurs magiſtrats & leurs loix, & ils prenoient le nom tantôt de *veteres*, & tantôt d'*incolæ*.

Dans la fondation des colonies, les Romains avoient quatre vûës. La premiere étoit de remplacer les habitans des régions dont ils avoient fait la conquête. La ſeconde, de maintenir les nouveaux ſujets dans l'obéiſſance. La troiſieme, de faire ſervir la colonie de rempart contre les invaſions des peuples voiſins & autres ennemis de la république. La quatrieme, de décharger

Digitized by Google

les tribus Romaines d'une infinité de bouches inutiles qui les affamoient, & qui pouvoient un jour cauſer quelque ſédition. La derniere, de récompenſer les ſoldats vétérans des légions.

Je compte juſqu'à trois ſortes de colonies chez les Romains : les Romaines, les Latines, & les Maritimes.

Acad. Inſcript. t. IV. p. 78. Les Romaines étoient toutes compoſées de citoyens Romains, qui ſuivoient en tout la juriſprudence Romaine, conſervoient une partie de leurs droits, & pouvoient ſe créer eux-mêmes leurs magiſtrats, mais qui n'étoient plus compris dans les comices.

Les Latines étoient compoſées indifféremment d'alliés du nom Latin & de citoyens Romains, mais qui perdoient en y allant tous leurs privileges, & ne joüiſſoient plus que des droits du *Latium ;* c'eſt-à-dire, qu'il n'y avoit que ceux qui avoient exercé les premieres charges dans la colonie qui euſſent à Rome droit de ſuffrage actif & paſſif. Au reſte ces deux ſortes de colonies étoient obligées de fournir des troupes & des ſubſides toutes les fois que les beſoins de la république l'exigeoient.

Tit. Liv. lib. XXVII. c. 38. Enfin les Maritimes avoient cela de particulier, qu'elles étoient exemptes de toute ſubvention, *quæ ſacroſanctam vacationem habere dicebantur ;* parce qu'étant chargées de veiller à la garde des côtes, elles étoient cenſées être toûjours occupées du ſervice de la mer.

Les colonies, ſur-tout Romaines, avoient pour le civil & la religion, des magiſtrats qui répondoient exactement aux différens magiſtrats de Rome. Chacune avoit ſon capitole, ſon cirque, ſes prêtres, ſes temples, ſes marchés, ſes théatres & amphithéatres, ſa *curie* ou cour, ou ſénat, compoſé de décurions qui rendoient la juſtice, ſes édiles, ſes queſteurs, & enfin ſes duumvirs qui repréſentoient les conſuls.

Un grand nombre de villes & de peuples ont pris le nom de *Colonies Romaines*, qui néanmoins ne l'étoient nullement. Elles devoient ce titre honorable ou à la faveur, ou aux ſoins qu'elles s'étoient donné de le ſolliciter. Par-là elles dépoüilloient leur origine, pour s'en donner une qui ne leur appartenoit pas, mais qui les flattoit davantage.

Pluſieurs villes des Gaules n'ont couru ni après la qualité de colonies Romaines, ni après celle de colonies Latines : elles ont remplacé l'une & l'autre, en prenant le nom de l'empereur

Digitized by Google

regnant, soit pour lui faire honneur, & se rendre elles-mêmes plus considérables, soit en mémoire de quelque bienfait signalé qu'elles en avoient reçu, ou enfin pour se les rendre favorables à l'avenir.

La plûpart des colonies Romaines fondées dans les Gaules étoient militaires, c'est-à-dire, que dans leur origine elles avoient été composées de soldats vétérans. En effet, les termes de *sextanorum*, *secundanorum*, *septumanorum*, & autres semblables, marquent que ces vétérans avoient été tirés de la sixieme, de la seconde, & de la septieme légion, & ainsi des autres.

La dignité de colonie Romaine étoit en si haute estime, que les villes qui se piquoient de l'être, faisoient frapper des médailles, avec des symboles qui marquoient la nature de leur colonie. Si la colonie étoit militaire, un Colon étoit représenté tenant un drapeau & traçant des sillons avec une charrue; si la colonie n'étoit point militaire, le Colon ne tenoit point de drapeau.

On a crû pendant long-tems que les colonies Romaines étoient au-dessus des municipes; mais on est enfin revenu de cette erreur, comme je le dirai en parlant des municipes.

Colonia, Colonia Agrippina, Colonia Agrippina Ubiorum, Colonia Agrippina Ubiorum legionis XIX. Colonia Claudia Augusta Agrippinensium, la ville de Cologne, capitale des *Ubii*, peuple de Germanie, dont le territoire étoit sur la rive droite du Rhin, précisément vis-à-vis de l'endroit où Cologne est aujourd'hui. Ce peuple, pour pouvoir se défendre contre les Cattes & Suéves qui vouloient le subjuguer, fut toujours du parti des Romains. Agrippa, lieutenant d'Auguste, les fit passer à la rive opposée à celle où ils étoient situés, non pour être à couvert des insultes de leurs ennemis, mais pour empêcher ces ennemis d'entrer dans les Gaules. Témoignage autentique de leur force & de leur courage : *Experimento fidei super ipsam Rheni ripam collocati, ut arcerent non ut custodirentur.* *Tacit. mor. Germ. c. 28.*

Agrippine, fille de Germanicus & petite-fille d'Agrippa, dont nous venons de parler, naquit à Cologne. On ignore le nom Celtique que cette ville portoit alors; on sçait seulement que cette princesse étant parvenuë à l'empire, pour honorer le lieu de sa naissance, y fit conduire une colonie de soldats vétérans, qui prit toûjours son nom, avec une telle affectation de la part des Ubiens, que détestant leur ancienne origine,

Digitized by Google

Tacit. hist. l. IV. c. 28. ils se donnoient par-tout pour Romains : *Ejurata patria Romanorum nomine* Agrippinenses *vocarentur*. Vanité que les Germains ne pouvoient leur passer ; aussi leur faisoient-ils la guerre à outrance. Au reste la colonie qui a donné le nom à Cologne devint si célebre, qu'elle n'étoit souvent désignée que par le seul nom de *Colonia*. Ce qui mit le comble à sa gloire, c'est qu'Auguste & Tibere ayant partagé la Germanie en supérieure & inférieure, Cologne fut la métropole de cette derniere. Ce qui surprend, c'est que la notice des cités ne compte dans son département que la seule cité de Tongres. Nous avons des actes qui font foi qu'il y avoit à Cologne un capitole, & par conséquent tous les monumens publics qui étoient propres aux colonies, comme on l'a dit autre part.

Colonia Equestris, Nion, ou Nyon, ville de l'ancienne Helvétie, quoique Pline & Ptolomée la placent dans la Belgique ; ce qui n'est nullement surprenant, quand on fait attention que l'empereur Auguste tira de la Celtique l'Helvétie & la Franche-Comté pour les incorporer à la Belgique. Mais il y a lieu d'être surpris que Ptolomée, après avoir dit que *Colonia Equestris* étoit de la Belgique, ajoûte que c'étoit *une ville des Séquanois*. Ce qui suppose évidemment que la province appellée *la grande Séquanique*, étoit alors formée, & faisoit un département à part. D'où il suit qu'une ville de la grande Séquanique n'étoit ni ne pouvoit être de la Belgique au tems que Ptolomée dressoit sa géographie.

Avant que les Romains eussent envoyé une colonie à Nyon, cette ville s'appelloit *Noïodunum*, mot Celtique qui signifie *nouvelle montagne*, ou plûtôt *ville nouvellement construite sur une montagne*, nom qui convenoit à plusieurs autres places des Gaules. Le mot *Equestris*, joint à celui de *Colonia*, fait entendre que la colonie établie à Nyon, étoit composée de cavaliers vétérans. La notice des cités met Nyon dans la liste des cités ; & comme toutes les villes qui dans cette notice sont honorées du titre des cités, ont été le siége d'un évêque, le Mire & Chifflet prétendent que l'église de Nyon a été autrefois cathédrale, honneur qui a été transféré dans la suite à l'église de Belley. J'avoue qu'il est très-vraisemblable que Nyon, entant que capitale de cité, a été le siége d'un évêque ; mais je suis forcé de convenir aussi qu'on ne trouve dans l'antiquité aucune trace d'une pareille prérogative. Au reste Nyon est dans le pays

Digitized by Google

de Vaux, ſur le lac de Genêve, à ſix milles du pont de cette ville, dans le diocèſe de laquelle elle eſt compriſe ſous la métropole de Vienne.

Colopena, partie du Pont Galatique, qui appartenoit aux Galates, originaires des Gaules.

Columnæ Solis, les Colonnes du Soleil; c'eſt le nom que les Gaulois donnoient au mont de la Fourche, où le Rhône a ſa ſource, & qui eſt ſi élevé, qu'en plein midi il dérobe la vûë du ſoleil aux habitans qui ſont adoſſés contre le pied du mont de la Fourche.

Comacina, ville de la Gaule Narbonnoiſe dans la Provence. *Plin. lib. III. c. 4. §. 5.*

Combiniæ, Cominges, ville de l'ancienne Aquitaine, dont la capitale eſt Saint-Bertrand. Voyez *Convenæ*.

Combuſta; feu M. de Marca met cette ville dans le pays des Sardons, à peu-près au lieu où eſt maintenant Rives Altes ſur l'Egly.

Commoni, peuple de la Ligurie Celtique & Tranſalpine, aux environs d'Aix, en tirant vers Marſeille, Hieres, &c. *Ptolom.*

Comum, Come, ville d'Italie du duché de Milan, bâtie par les Gaulois.

Conbariſtum, ancien lieu de la Gaule Aquitanique.

Conbulantia, lieu de l'ancienne Belgique.

Concas, Conques, dans le pays des *Ruteni*, peuple de Roüergue.

Concordia, Druſenheim, ſur le Rhin, dans le pays des Triboces. *Acad. Inſcript. t. XV. p. 460.*

Condate, Cande, bourg de France dans la Touraine, au confluent de la Vienne & de la Loire.

Condate, lieu dans la Suiſſe, aſſez près de Genêve. On l'appelle maintenant *Saint-Claude*. Il eſt à une petite diſtance de Nyon & de Divone. M. Bochat obſerve ſur le nom de cette ville, que Valois, & après lui tous les géographes & antiquaires, ont prétendu que *Condate* ſignifioit *le confluent de deux rivieres*, ſans en donner d'autre preuve que la ſituation de la plûpart des lieux qui portoient ce nom. Baxter, ajoûte-t-il, aſſure que c'eſt le mot qu'on écrit aujourd'hui en Breton *kynta ty*, ce qui ſignifie *prima* (ſc. domus) *regia*, *ſive prætorium*. Mémoires hiſt. Suiſſ. t. I. p. 79. 80.

Condate, (Tab. Peuting.) lieu qui devoit être vers le con-

Digitized by Google

fluent d'une petite riviere qui ſe jette dans l'Allier, vis-à-vis de Saint-Didier en Gevaudan.

Condate, ſur le Rhône. *Anonym. Raven. Tab. Peuting.* Chana, ſelon Valois. M. d'Anville, dans ſon Analyſe géographique d'Italie, *p. 93.* croit que *Condate* doit être placé vers Seiſſel, à peu-près au confluent de la Sier dans le Rhône.

Condate, Condé, dans le Hainaut, au confluent de l'Eſcaut & de la riviere de Haiſne.

Condate, Condé ſur Iton, dans la Normandie, & du diocèſe d'Evreux. L'évêque y a ſa maiſon de plaiſance.

Condate, Coſne, au confluent de la riviere de Loire & de celle de Nouain, dans le Bourbonnois.

Condate, lieu du Velay, à peu-près où eſt aujourd'hui Saint-Privat, à douze milles de *Reveſſio*, Sain-Paulhan.

Condate Rhedonum, Rennes, capitale des Gaulois appellés *Rhedones*. La notice des cités la met dans la troiſieme Lyonnoiſe, & la ſoumet à la métropole de Tours. Selon la notice des dignités de l'Empire, le commandant des francs Letes ſe tenoit à Rennes avec ſa troupe. Cette ville a toûjours été compriſe dans la Celtique; elle eſt au confluent de la Vilaine & de Lile. Céſar & tous les anciens ont toûjours compris les *Rhedones* dans les *Armoriques*, ce qui ſuppoſe évidemment que leur territoire s'étendoit juſqu'à l'Océan. Comme donc le diocèſe de Rennes ne touche point à la mer, il eſt très-vraiſemblable que ceux de Saint-Malo & de Dole en ont été retranchés, & que les terres qui les compoſent ont autrefois appartenu aux *Rhedones*. Je finis, en diſant que la notice des cités appelle Rennes *Civitas Rhedonum*.

Condate, Condé ſur Vire, bourg de Normandie au diocèſe de Coutances.

Condate portus, le port de Libourne, ville dans le Bourdelois, ſur la Dordogne, qui eſt fort large en cet endroit.

Condatomagus. La table de Peutinger nous donne le nom de cette ville, qu'on croit être celle de Vabres.

Condivicum, Nantes, ville capitale des peuples Namnetes. Pline dit que les Namnetes, c'eſt-à-dire le territoire que ce peuple occupoit, & par conſéquent Nantes, leur capitale, n'étoit pas dans la peninſule qui eſt connuë ſous le nom de *petite Bretagne*. Mais je crois qu'il ſe trompe pour pluſieurs raiſons. 1°. Parce que Mela, qui étoit un peu mieux au fait, étend

du

Digitized by Google

du côté du midi la peninſule juſqu'à l'embouchure de la Garonne, du moins juſqu'à la Saintonge. 2°. C'eſt que Pline donne au circuit de la peninſule ſix cens vingt-cinq milles, qui ne ſçauroient s'y trouver, ſi l'on n'y comprend les côtes maritimes des Namnetes, des Pictons & des Santons. 3°. Enfin, d'autant que de toute antiquité les Namnetes ont été peuples des Armoriques, & que les Armoriques & la peninſule dont il s'agit ſont des termes ſynonymes.

Condivicnum prit dans les tems poſtérieurs le nom du peuple dont elle étoit la capitale, à l'exemple des autres villes, & fut appellée *Nantes*. La table de Peutinger l'appelle *le Port des Namnetes*. Elle eſt dans la troiſieme Lyonnoiſe, ſous la métropole de Tours.

Condruſi, peuple de Germanie établi dans les Gaules, entre les Eburons & les Trévirois. Ce ſont ceux de Condrieux ou Condros, au voiſinage de Liége, du cercle de Weſtphalie. Ils étoient tributaires des Tréviriens. Leur territoire s'étendoit à l'orient de la Meuſe, depuis Liége juſqu'à Dinant.

Confluentes, Coblens, ville de l'électorat de Treves, au confluent de la Moſelle & du Rhin. La notice des dignités de l'Empire y place le commandant des ſoldats appellés *défenſeurs*.

Conſedia, *Coſedia*, (Æthicus & Tab. Peuting.) ville des Armoriques. Valois, dans ſa notice, dit que c'eſt Henbont; il ſe trompe, c'eſt Coutances. Voyez *Conſtantia caſtra*.

Conſoranni, *Conſorani*, peuple de l'ancienne Aquitaine appellée poſtérieurement *Novempopulanie*. Ce peuple formoit ce qu'on appelle aujourd'hui *le diocèſe de Conſerans*. La capitale n'a point d'autre nom, & ce nom eſt celui de l'ancien peuple; elle eſt ſur le Salat. La notice des cités la ſoumet à la métropole d'Eauſe, à laquelle a ſuccédé la ville d'Auſch.

Conſtantia caſtra, Coutances, ville de la baſſe Normandie, capitale du Côtentin. Il paroit qu'elle doit ſa naiſſance à un camp de Conſtance Chlore, ou de quelqu'un des princes de ſa famille. Comme ce camp ou ville étoit dans le territoire des *Unelles* ou *Venelles*, elle ſuccéda à toutes les prérogatives de *Crociatonum*, capitale de ce peuple. La notice des villes des Gaules la met la derniere cité de la ſeconde Lyonnoiſe, ſous la métropole de Roüen. La notice des dignités de l'Empire place à Coutances le colonel de la légion *Prima Flavia*; & alternativement à Coutances & à Bayeux le commandant des

Digitized by Google

Letes Bataves, & celui des Sueves étrangers.

Conſtantia, Conſtance, ville d'Allemagne, ſur le lac auquel elle donne ſon nom.

Conſtantina, nom que l'empereur Conſtantin donna à la ville d'Arles. Le code Théodoſien renferme pluſieurs loix datées de la ville Conſtantine.

Conſuarani, peuple du Rouſſillon qui occupoit ce qu'on appelle aujourd'hui *le Valeſpir* & *le comté de Conflent*. Il étoit limitrophe des Sardons, en ſorte que ces derniers avoient les côtes en partage, & les *Conſuarani* l'intérieur des terres.

Contionacum, ville qu'on ne connoît que par quelques loix inſérées dans le code Théodoſien, qui y ont été données.

Contraginnum, Condran, Condren, ou Condrain. Cette place a pû être autrefois conſidérable. Elle étoit compriſe dans la ſeconde Belgique. La notice des dignités de l'Empire place à Noyon le commandant des Letes Bataves, auxquels on avoit aſſigné des terres qui appartenoient à Condren; *Præfectus Lætorum Batavorum Contraginenſium, Noviomago Belgicæ ſecundæ.*

Convenæ, la cité de Comminges ou de Saint-Bertrand de Comminges. *Convenæ* eſt un mot Latin qui ſignifie *troupe d'hommes réünis en un lieu*; c'eſt auſſi l'origine de la cité des Commingeois. C'étoient des brigans & des eſclaves fugitifs des Pyrénées qui ne vivoient que de vols & de rapines, qui troubloient le commerce, rançonnoient & détrouſſoient les paſſans, faiſoient des excurſions dans l'Aquitaine, même attaquoient l'arriere-garde des armées, & pilloient les bagages. Pompée revenant triomphant d'Eſpagne, compoſa avec eux, les obligea d'abandonner les retraites qu'ils avoient dans les montagnes, de vivre en commun, & d'embraſſer un genre de gouvernement conforme à celui de toutes les ſociétés policées. Les Aquitains, autant pour leur propre intérêt que par déférence pour Pompée, leur céderent une contrée de leur province. Les *Convenæ* choiſirent un lieu propre à bâtir une ville, & ayant trouvé une éminence convenable, ils la fortifierent & s'y fixerent, & l'appellerent *Lugdunum*, montagne à ſouhait; marquant par-là qu'ils ne vouloient plus la quitter, & qu'ils étoient réſolus de bien vivre avec leurs voiſins. Cette ville prit dans la ſuite le nom même de *Convenæ*, que nos ayeux ont rendu par celui de Comminges, qui à la lettre ſignifie *Communes, Communauté*. Auguſte honora les Commingeois du droit Latin. Par

Digitized by Google

leur position ils sont dans la Novempopulanie, & leur église est soumise à la métropole d'Auſch après l'avoir été à celle d'Eause. Strabon & l'itinéraire d'Ethicus observent que le territoire de Comminges possédoit des eaux célebres par leur salubrité.

Cora. Voyez *Chora.*

Corbilo, *Corbilum*, Coiron ou Côëron, bourg sur la Loire, entre Nantes & Saint-Nazaire. C'est le reste d'une ancienne ville fort marchande, qui existoit du tems d'Annibal.

Corbulonis fossa, bras du Rhin que Corbulon détourna dans la Meuse pour obvier aux inondations de l'Océan. C'est le canal de Hollande, appellé vulgairement *de Vliet*. Il commence à Leyde, passe à Delft, ensuite au village de Maesland, après quoi il se joint à la Meuse au village de Sluys.

Corda insula, la tour de Cordoüan, qui est à l'embouchure de la Gironde sur un rocher. C'est le reste d'une isle que la mer a engloutie.

Coriosopitum. Voyez *Curiosolitæ.*

Coriovallum, Falckemburg, dans la Belgique, sur la route de Kellen à Cologne.

Corobilium, Corbeil, sur la voie de Châlons-sur-Marne & de Reims.

Corocotinum. Voyez *Carocotinum.*

Corterate, Coutras, petite ville du Perigord, au confluent de la Drome & de Lille.

Corteriacenses, *Cortoriacenses*, *Cortoriacum*, les habitans & la ville de Courtray, dans l'ancienne Belgique, aujourd'hui dans la Flandre Autrichienne, sur le Lis.

Corvi, Strabon, *lib. IV. sub fin.* dit qu'Artémidore, en parlant des Gaules, avoit observé que sur les côtes de l'Océan il y avoit un golphe qui avoit nom *deux Corbeaux ;* qu'en effet il s'y voyoit deux corbeaux dont l'aile droite tiroit sur le blanc ; que ceux qui avoient quelque intérêt à démêler, se rendoient sur le rivage du lac, & mettoient sur une planche des gâteaux. Les corbeaux venoient manger les gâteaux des uns, & éparpiller ceux des autres : or ceux dont les gâteaux étoient éparpillés, gagnoient leur cause.

Cosa, Chos, bourg du diocèse de Cahors, sur le chemin de cette ville à Toulouse, sur la rive droite de l'Aveiron, au-dessous du confluent de la petite riviere de Lere.

Digitized by Google

Cosediæ, la ville de Coutance en Normandie. Voyez *Constantia castra*, & *Crociatonum*.

Cossio, *Cossium*, capitale des Vasates, peuple d'Aquitaine; c'est Bazas dans la Novempopulanie, avec titre d'évêché. V. *Vasatæ*.

Costoboci, peuple de Galatie, selon Plutarque & Pausanias. Ammian Marcellin le place sur les côtes du Pont-Euxin, & au milieu de l'arc que forment les eaux de cette mer en s'avançant dans les terres. *Lib. XXII. p. 217. edit. Valef.*

Cottiæ Alpes, les Alpes Cotties ou Cottiennes. Voyez *Alpes*.

Crebennus, lieu du Béarn, au pied des Pyrenées.

Cremona, Crémone, ville d'Italie, fondée par les Gaulois Cenomans.

Cremonis jugum, lieu des Alpes appellé *Cramoyeu*, entre le grand & le petit Saint-Bernard, par où, disoit-on, Annibal avoit franchi les Alpes.

Crino, dans l'Alsace. *Anon. Raven.*

Crispolis, la ville de Besançon. Dunod, dans son histoire des Séquanois, *t. I. p. 116.* cite deux notices où on lit: *Sequanorum metropolis, civitas Crispolinorum, ideſt Vesontio.* Mais il soupçonne qu'au lieu de *Crispolis*, il faut lire *Crispopolis*; & que la ville de Besançon, pour honorer Crispe, fils de Constantin, avoit pris son nom. Les auteurs des siécles postérieurs ont converti *Crispopolis* en *Chrysopolis*, sans aucune raison solide.

Crociatonum, capitale du peuple appellé *Veneli* par Ptolomée & par César. Pline les appelle *Unelli*. C'étoit une ville maritime; on a crû jusqu'ici que c'étoit le Havre de Grace: mais comme les Unelles ou Veneles occupoient certainement une partie du diocèse de Coutances, & qu'ils étoient vraisemblablement dans le territoire de Valognes, qui conserve une legere trace du nom de ce peuple, on peut avec fondement mettre *Crociatonum* à peu-près où est aujourd'hui le cap & le port appellé *la Hogue* ou *Hougue*, sur la côte du Côtentin qui fait face au Havre.

Crodunum, lieu entre Toulouse & Narbonne, où Ciceron nous apprend que Fonteius avoit établi un impôt sur le vin qu'on y transportoit d'Italie. Ce lieu étoit à peu-près à la hauteur de *Cobiomachus*, mais à côté.

Crosa, Creuse, riviere qui a sa source dans la haute Marche, & va se jetter dans la Vienne, au-dessus du port de Piles.

Digitized by Google

Crouciaconnum. Voyez *Crociatonum.*

Crucetta, éminence ſur laquelle l'ancienne Marſeille étoit bâtie.

Cruciniacum, Creutzenach, ville du Palatinat du Rhin, ſur la Nave, qui la partage en deux.

Cruſinio, Criſſey, ſur le rivage gauche du Dou.

Cuballum, forte place de Galatie, dont on ignore la poſition.

Cubi Bituriges, ceux du Berry. Voyez *Bituriges.*

Cugerni. Voyez *Gugerni.*

Cularo, Grenoble, ou plûtôt cette partie de Grenoble que forment les faubourgs de cette ville qui ſont ſur la rive droite de l'Iſere ; c'eſt ce que prouve fort bien M. de la Batie *apud muratorium inſcript. t. 1. p. 71. & ſeq.* Premierement, par la lettre que Plancus écrivit à Ciceron, datée de Cularon, pour lui apprendre la marche qu'il avoit fait faire à ſon armée, afin de prévenir Marc Antoine, & s'oppoſer à ſon entrée dans la province Romaine, appellée depuis *Narbonnoiſe.* 2°. Par la quantité des monumens chargés d'inſcriptions, qui ont été trouvés dans ces faubourgs, & qu'il explique ſçavamment à ſon ordinaire. D'où il conclut que la ville de Grenoble d'aujourd'hui eſt poſtérieure aux faubourgs qui ſont au-delà de l'Iſere, en ajoûtant que la conſtruction de cette ville a dû pourtant ſuivre de près les tems de Plancus & de Ciceron, puiſque deux inſcriptions font foi, la premiere, que les empereurs Dioclétien & Maximien, après avoir donné à Cularon une enceinte de murs, & l'avoir orné en-dedans d'édifices publics, ordonnerent que la porte de cette ville, dite auparavant *Romaine*, ſeroit dorénavant appellée Jovienne, *Jovia.* La ſeconde inſcription dit d'abord la même choſe, & finit en marquant que la porte de Cularon, connuë juſqu'alors ſous le nom de *Viennoiſe*, porteroit à l'avenir celui d'Herculéenne, *Herculea.* Je ne dis rien ſur les nouveaux noms de ces portes, parce que les ſçavans ne peuvent pas ignorer qu'ils étoient pris des ſurnoms *Jovius* & *Herculius* que ces princes avoient adoptés, & qu'ainſi ils ne les avoient communiqués aux portes de Cularon, qu'afin que cette ville conſervât le ſouvenir de leurs bienfaits.

On peut dire à peu-près la même choſe du nom de *Grationople* ou *Grenoble* que Cularon prit ſous l'empire de Gratien.

Digitized by Google

On trouve ce nom établi dans les ſouſcriptions du concile d'Aquilée, tenu l'an 381, deux ans entiers avant la mort de ce prince; cependant le nom de Cularon ne laiſſa pas que d'être employé long-tems après. En effet, il ſe lit encore dans la notice des dignités de l'Empire, dans la table de Peutinger, & ce qui eſt plus, dans l'anonyme de Ravenne qui n'a écrit que dans le ſeptieme ſiécle. La notice des dignités de l'Empire place à Cularon le commandant de la premiere cohorte appellée *Flavia*. D'autre part, la notice des cités ſoumet Grenoble à la métropole de Vienne. Si l'on en croit M. le Baron de la Batie, Cularon après la conquête des Gaules a été municipe, & par conſéquent ville libre, en ſorte que ſes citoyens vivoient ſelon leurs loïx, & étoient gouvernés par leurs propres magiſtrats. Il ſe fonde ſur quelques inſcriptions déterrées dans cette ville, qui font mention des *duumvirs quinquennales*, des *duumvirs juri dicundo*, des *flamines*, de *ſecrétaires d'édiles*, des *flaminiques*, des *ſevirs auguſtaux*, & autres titres ſemblables propres aux villes municipales.

Curianum, *Curiannum*, promontoire dans l'Aquitaine, le cap ou la tête de Buſch. Voyez *Sigmanus*.

Curioſolitæ, *Curioſolites*. Tous les commentateurs de Céſar avoient crû juſqu'en l'année 1709, que les Curioſolites avoient pour capitale Quimper. Depuis 1709 juſqu'à nos jours, l'Académie des Inſcriptions, *tome 1. hiſt. p. 294.* ſur des recherches faites à ſa conſidération, avoit décidé que Corſeult, village de Bretagne à deux lieuës de Dinant, étoit la véritable ville des Curioſolites. Mais l'abbé Eſnaut, dans ſes diſſertations ſur l'hiſtoire de Sais ou Sées, *p. 97. & ſuiv.* s'inſcrit en faux contre la déciſion, & ſoutient que les Curioſolites n'étoient pas dans la petite Bretagne, mais en Normandie, voiſins des peuples de Lizieux & d'Evreux, & qu'ils étoient les mêmes peuples que les écrivains poſtérieurs ont appellés *Biducaſſes*, *Bajocaſſes* ou *Biducenſes* : « parce, dit-il, *p. 102.* que les anciens auteurs » qui parlent des *Biducenſes*, ne diſent plus rien des Curioſoli» tes, & que ceux qui parlent des Curioſolites, paſſent ſous » ſilence les *Biducenſes*. Dans Céſar on trouve *Curioſolitæ*; point » de *Biducenſes*, ni de *Biducaſſes*. Dans Ptolomée on ne trouve » point de *Curioſolitæ*, les *Biducenſes* les remplacent; preuve que » ce ne ſont que deux dénominations différentes d'un ſeul & » même peuple, que ce géographe ne place pas loin de l'em-

Digitized by Google

» bouchure de l'Argenis, ou de la riviere de Vire & de l'Or-» ne, qui eſt la contrée qu'habitent les peuples du diocèſe de » Bayeux». Le pays des Curioſolites, ajoûte le même écrivain, *p. 106.* eſt ce qu'on appelle le Bocage *Coriliſum.* Il n'y a point d'autre pays où l'on puiſſe mettre les Curioſolites : il n'y a point de nom qui en approche plus que celui de *Curioſolitæ.*

Il me paroît que M. l'abbé Eſnaut ſe trompe : la notice des provinces & des cités des Gaules diſtingue parfaitement la cité des Baiocaſſes, *Civitas Baiocaſſium*, de celle des Curioſopites ou Curioſolites, *Civitas Curioſopitum.* Elle met la premiere dans la ſeconde Lyonnoiſe & ſous la métropole de Roüen ; au lieu qu'elle place la ſeconde dans la troiſiéme Lyonnoiſe, dont Tours étoit la métropole. Par conſéquent les Curioſolites & les Baiocaſſes, bien loin d'être un même peuple, étoient à une aſſez grande diſtance les uns des autres, & ce qui eſt plus, ſéparés par des peuples qui ne leur permettoient pas de ſe prêter la main.

D'ailleurs le pays des Curioſolites n'eſt pas le Bocage *Coriliſum.* Bocage eſt ſynonyme & l'explication de *Coriliſum*, & ainſi tant s'en faut que *Coriliſum* ſoit le nom Celtique d'un peuple Gaulois, qu'au contraire c'eſt un mot Latin qui ſignifie *un lieu planté de coudriers* appellés *Coryli* par les Romains.

Ainſi tout bien conſidéré, il faut s'en tenir aux mémoires de l'Académie, & dire que le village de Courſeult étoit dans ſon origine la capitale des Curioſolites, dont il conſerve encore toutes les lettres caractériſtiques. D'où il ſuit viſiblement que les Curioſolites eux-mêmes occupoient en tout ou en partie le diocèſe de Saint-Malo, & n'étoient point dans celui de Bayeux où *Coriliſium* eſt placé.

M. d'Anville m'a fait faire ici une obſervation ; c'eſt que la table Théodoſienne place un *Fanum Martis* entre *Condate Rhedonum* & *Reginea*, lieu maritime qui tombe à Erguy, petit port de mer. Or *Fanum Martis* ne peut avoir eu, ſelon lui, d'autre poſition que celle que nous donnons à Courſeult, ſelon quoi il faudroit tranſporter ailleurs la ville des Curioſolites.

Mais la difficulté diſparoît dès qu'on fait attention que *Fanum Martis* étoit un temple de Courſeult même, qui étoit bâti le long du chemin tracé par la table Théodoſienne. Ainſi il n'y a aucun inconvénient de placer la capitale des Curioſolites & *Fanum Martis* dans l'endroit même que Courſeult occupe aujourd'hui.

Digitized by Google

Les Curioſolites étoient du nombre des peuples Armoriques. Les notices ont défiguré leur nom en ceux de *Coriſopites*, *Corioſopites*, *Coriſolites*, *&c.* & les rangent ſous la métropole de Tours. On ignore en quel tems la capitale de ce peuple fut détruite : mais on ſçait que les évêques qui y étoient, transférerent leur ſiége dans la ville de Quimper.

Curmiliaca, lieu de la Gaule Belgique, entre Amiens & Beauvais, ſur le chemin d'Amiens à Soiſſons, Cormeilles.

Curretia, la Coureze, riviere du Limouſin.

Cuiciacenſe prædium, Conliac, dans l'Auvergne, près de Clermont.

Cynetæ, peuple de Rouſſillon, dont une colonie alla s'établir en Eſpagne. Hérodote a connu ceux qui avoient formé cette colonie, & les appelle tantôt *Cynetes* & tantôt *Cynéſiens*. Herod. lib. II. c. 33. lib. IV. c. 49. Il ajoûte que c'eſt de tous les peuples Celtes le plus occidental. Feſtus Avienus place les Cynetes des Gaules au pied des Pyrenées qui ſont compriſes dans le Rouſſillon :

Ora marit. v. 565.

..... *Poſt Pyrenæum jugum*
Jacent arenæ littoris Cynetici,
Eaſque ſulcat amnis Roſchinus.

« Il n'y a jamais eu, dit M. Aſtruc dans ſes mémoires pour » l'hiſtoire naturelle du Languedoc, il n'y a jamais eu en » Rouſſillon ni peuple ni ville qui ait pû donner à la côte le » nom de *Littus Cyneticum*, ce qui perſuade qu'il doit y avoir » une faute dans le texte. Je conjecture qu'il faut lire *Littoris* » *Ceretici* ou *Canetici*. Il eſt certain qu'Avienus entend parler » de la côte du Rouſſillon, depuis le cap de Creux ou l'*Aphro-* » *diſion* de Strabon, qu'il appelle *Pyrenæum jugum* juſqu'au- » delà de l'embouchure de la Tet. Or cette côte a pû être ap- » pellée *Littus Cereticum*, à cauſe de la ville de *Ceretum*, au- » jourd'hui Ceret, ſur la Tech, qui n'en eſt pas éloignée. On » a pû auſſi l'appeller *Littus Caneticum*, de la petite ville de » Canet, *Canetum*, près de l'embouchure de la Tet, ſuppoſé » pourtant que ce lieu de Canet paroiſſe aſſez conſidérable & » aſſez ancien pour avoir donné le nom à la côte voiſine. Pour » le mot *Cyneticum*, qu'on lit aujourd'hui dans le texte de l'*Ora* » *maritima*, je crois qu'on l'a pris d'un autre endroit du même » ouvrage, *verſ. 201. 205. 223.* où Avienus, en décrivant la » côte

» côte occidentale d'Eſpagne, parle des Cynetes qui habitoient » ſur le bord de l'*Anas*, aujourd'hui la *Guadiana*, & d'une » montagne Cynetique, *Cyneticum jugum*, qui étoit dans leur » pays ».

Les conjectures de M. Aſtruc ſouffrent difficulté. Le *Canetici* qu'il voudroit ſubſtituer au *Cynetici* d'Avienus, confirme admirablement l'ancienne leçon. C'eſt en effet le nom de *Canet*, qui eſt un village ſur la mer de Rouſſillon, à une lieuë de Perpignan. Qui ne voit que ce village a retenu le nom de l'ancien peuple qui l'a habité autrefois. Le changement de l'*y* ou de l'*u* en *a* n'y fait rien. Les antiquaires ſçavent fort bien que le ſon des voyelles ne manque jamais d'eſſuyer des altérations conſidérables, non ſeulement avec le tems, mais encore en paſſant d'une province dans une autre.

Quant à ce qu'ajoûte M. Aſtruc, que le mot *Cynetici* a été pris des vers 201, 205, 223, de notre ancien géographe, c'eſt qu'il n'a pas fait attention que les Gaulois ont peuplé l'Eſpagne deux différentes fois. Si ce ſçavant a quelque doute ſur cette importante vérité, il peut conſulter la diſſertation hiſtorique que j'ai dreſſée pour ſervir d'introduction à l'hiſtoire d'Eſpagne. Cela poſé, on peut aſſurer conſtamment deux choſes. La premiere, que les Cynetes de la Betique étoient une colonie de ceux de Rouſſillon. La ſeconde, que les Cynetes de la Betique n'excluoient pas plus ceux du Rouſſillon que les Sénonois, les Boïens, les Lingons, les Eduens, & autres peuples ſemblables d'Italie, excluoient les peuples de même nom, qui étant reſtés dans les Gaules, étoient les vrais peres de ceux des autres pays.

Une obſervation à faire, c'eſt que le promontoire de l'Andalouſie, que Feſtus Avienus & Etienne de Byzance appellent *Cynetique*, porte le nom de *colonne Cynégetique* dans Euſtathe; c'eſt viſiblement une faute de copiſte, qui a dû mettre *Cynetique*.

Cypreſſeta, la Bartelaſſe, à cinq quarts de lieuë d'Avignon, ſur le chemin d'Orange.

Cyrene, Courrens ou Correns; c'étoit une place qui appartenoit à la république de Marſeille. Elle étoit ſur l'Argens.

Cyrtha, riviere qui couloit dans le territoire des Marſeillois. Ce doit être l'Eraut, ou l'Airaut. Le nom Celtique de cette riviere étoit Arauris; d'où on peut inférer que ce mot ſignifioit

tortueux, puiſque les Grecs de Marſeille le rendoient par celui de *Cyrtha*, qui a la même ſignification.

D

Daliterni, peuple de la Gaule Narbonnoiſe, par le territoire duquel la Durance couloit. *Feſtus Avien. ora marit. v. 667.*

Danala, ville de Galatie, dans le département des Trocmes.

Darantaſia, capitale des Centrons; Moûtier, en Tarentaiſe, dans la Savoie.

Daratatia. Voyez l'article précédent.

Darentiaca, ſur le chemin de Hoſte à Die, Saillans, petite ville du Dyois, dans le bas Dauphiné, ſur la Drome. Voyez *Claudii forum.*

Dariorigum, capitale des Venetes de Bretagne; c'eſt Vannes d'aujourd'hui, qui a pris le nom du peuple qui l'avoit fondée, avec cette différence que Vannes eſt un peu plus dans les terres que Dariorig, lequel étoit ſur une pointe de terre, qui deux fois pendant le flux & reflux étoit entourée d'eau. Il fut toûjours compris dans la Celtiqne. La notice des cités le met dans la troiſieme Lyonnoiſe ſous la métropole de Tours.

Datii, peuple de l'Aquitaine, auquel Ptolomée donne *Taſta* pour capitale, ſans qu'on puiſſe fonder aucun jugement ſur la poſition ni du peuple ni de ſa capitale.

Davianum, Veynes, petite ville près des Vocontiens, dans le Dauphiné. *La Batie apud Murat. t. 1. Inſcript. col. 23.*

Dea, *Dea Vocontiorum*, Die, ville de Dauphiné, capitale du diocèſe de ce nom. Les anciens n'en font mention qu'en obſervant qu'elle appartenoit aux Vocontiens, & ce langage ſignifie qu'elle étoit leur capitale, ce qui nous conduit à des tems poſtérieurs à Pline; puiſqu'outre que cet hiſtorien n'a point connu Die, il aſſigne aux Vocontiens Luc & Vaiſon pour capitales. Par-là tombe l'idée d'Adrien de Valois, qui a crû que Die tiroit ſon nom du titre de *Dea* ou *Diva* donné à Livie, comme la ville de Luc devoit le ſien à la conſécration qu'on en avoit fait à Auguſte, *Lucus Auguſti.* Or cela ne peut être, puiſque Die n'a été fondée que depuis le ſiécle de Pline. Dans une médaille Die eſt honorée de la qualité de *municipe*, & dans une inſcription, de celle de *colonie.* Par où l'on voit que cette ville s'eſt élevée peu-à-peu au-deſſus de Luc & de Vaiſon,

Digitized by Google

nonobſtant qu'elles l'emportaſſent ſur elle par leur ancienneté & leur dignité. Ce qui eſt encore à remarquer, c'eſt que la notice des Gaules attribuë auſſi-bien à Vaiſon qu'à Die le titre de cité, mais elle ne lui donne que le ſecond rang, & les place l'une & l'autre dans la Viennoiſe.

Deas, Dio ou Diou, dans le diocèſe de Beziers, aſſez près de Lodeve. *Greg. Turon. hiſt. lib. III. c. 21.*

Deccidæ. Voyez *Decetia.*

Deceatæ, *Deciates*, *Deciatii*, peuple Ligurien en-deçà des Alpes, voiſin de Marſeille, qui avoit Antibes pour capitale, & que les Romains enſuite confiſquerent au profit des Marſeillois.

Decempagi, Dieuſe, ville des ducs de Lorraine, à une égale diſtance de Metz & de Saverne, ſur la Seille, riviere qui coule de l'étang de Lindre. Meuriſſe croit cependant que *Decempagi* eſt ce village de Lorraine appellé *Dix-poings.*

Decetia, Déciſe, ville des Eduens dans le Nivernois, bâtie dans une iſle formée par la Loire & l'Airon.

Deciatæ, Deciates, peuple Ligurien qui avoit originairement Antibes pour capitale. Polybe les appelle *Decietes.* Legat. 134.

Decietum, ville à l'embouchure du Var, qui peut être Biot, ou Villeneuve. Mela place cette ville entre Nice & Antibes, *lib. II. c. 5.* Elle appartenoit aux Deciates. Il paroît que ce peuple ne la bâtit qu'après que les Marſeillois leur eurent pris Antibes. *Ptolom. lib. II. c. 10.* Etienne de Byzance place *Decietum* en Italie, quoiqu'elle fût en-deçà des Alpes. Peut-être qu'originairement le Var ne ſervoit pas de bornes à l'Italie & aux Gaules. C'eſt plûtôt parce que les Alpes maritimes étoient alors dans le département d'Italie.

Decimum, lieu entre Vienne en Dauphiné, & Aouſte, ville du Piémont, Diême, vulgairement *Dieſmoz.*

Deditamne; deux montagnes des Alpes, un peu en-deçà de la ſource du Rhône, ſi élevées que les Gaulois les appelloient *les colonnes du Soleil.* Le Rhône paſſoit au pied de l'une & de l'autre, & les ſéparoit. Leur élévation déroboit en tout tems le ſoleil, même à midi, à ceux qui parcouroient ou cultivoient le vallon que ces montagnes formoient:

Quod Deditamne Gentici cognominant
Solis columnas. Tanto enim faſtigio

Feſtus Avienus; ora marit. v. 640.

Digitized by Google

In usque celsa nubium subducitur
Meridianus sol, ut oppositu jugi
Conspicuus haud sit cum relaturus diem
Septentrionum acer ferit confinia.

Dediticii ; les Romains appelloient ainsi les peuples qu'ils obligeoient de se rendre à discrétion. La condition des *Dediticii* ne pouvoit être pire ; car au moment qu'ils le devenoient, ils livroient aux Romains leur corps, leur vie, leurs biens, leurs femmes, leurs enfans, leurs esclaves, leur volonté, en un mot toutes choses, humaines & divines, & les Romains disposoient despotiquement de leur sort. De-là en avant les *Dediticii* ne pouvoient faire aucun commerce en leur propre & privé nom, mais sous celui de quelque Romain qu'ils s'associoient, & qui leur vendoit cher le droit de société. De même leurs créances & leurs registres ne faisoient foi qu'autant que tout cela étoit visé & paraphé par un citoyen Romain : *Nemo Gallorum sine cive Romano quidquam negotii gerit : nummus in Gallia nullus sine civium Romanorum tabulis commovetur.* Enfin le témoignage des *Dediticii*, quelque noble que fût leur extraction & leur naissance, étoit au-dessous de celui de la canaille de Rome, même dans les affaires où il n'étoit question que de la plus exacte justice : *An . . . non modo cum summis civitatis nostræ viris, sed cum infimo cive Romano quisquam amplissimus Galliæ comparandus est ?* Tel a été d'abord l'état des cités Gauloises d'Italie qui ont été successivement subjuguées, ensuite celui de cette quatrième partie des Gaules que les Romains réduisirent en province vers l'an 633 de Rome ; & enfin celui de toutes les provinces des Gaules qui entrerent dans la conspiration de Vercingetorix, que César dissipa plus par adresse & par prudence, que par sa valeur. On ne sçauroit croire quelles avanies les gouverneurs Romains firent alors aux Gaulois ; quelles nouvelles charges arbitraires ils leur imposerent ; celle que je vais marquer fera juger de toutes les autres. Un sénateur vouloit-il aller dans une province conquise, soit pour régler ses affaires, soit pour satisfaire sa curiosité & voyager simplement, ou enfin pour changer d'air & rétablir sa santé ? il se faisoit donner un simple titre de *legatus :* moyennant quoi les peuples conquis étoient obligés de le défrayer pendant tout le séjour qu'il faisoit sur leurs terres. Ciceron s'éleve fort dans ses écrits contre

Cic. pro Fonteio.

Idem ibidem.

Digitized by Google

une ſujétion ſi criante ; il obſerve qu'il fit tous ſes efforts durant l'année de ſon conſulat pour l'abolir, & avouë que tout ce qu'il put obtenir, fut que la légation ſeroit fixée à un an : *Tamen minui tempus, & quod erat infinitum, annuum feci ; ita turpitudo manet diuturnitate ſublata.* *Cic. de leg. III. n. 18.*

Degena, Déciſe. Voyez *Decetia.*

Deſuviates, peuple Ligurien de l'ancienne Celtique qui, ſelon le P. Hardoüin, occupoit le territoire de Tareſcon dans la Provence.

Deuſo, Duitz ou Tuitz, bourg ſur le Rhin, vis-à-vis de Cologne, dont il eſt faubourg.

Dia. Voyez *Dea.*

Diablindes, *Diablindi*, *Diablintes*, *Diaulitæ.* Voyez *Aulerci Diablintes.*

Dianei, peuple de Galatie qui avoit pris ſon nom d'un bois conſacré à Diane.

Dianium, nom de l'ancienne ville d'Empuries dans la Tarragonoiſe, ainſi appellée d'un temple qui y étoit érigé en l'honneur de Diane. Les Phocéens de Marſeille en étoient les fondateurs. Cette ville, qui eſt dans le royaume de Valence, s'appelle encore *Denia.*

Dibialimon, lieu de Suiſſe, qui n'étoit pas fort éloigné de Genêve.

Dibona. Voyez *Divona.*

Dicæi, peuple que je crois être le même que les Decéates. L'anonyme de Ravenne lui donne la même poſition.

Didattium, (Ptolom.) ville dans le pays des Séquanois. Il eſt des auteurs qui croient que c'eſt Dole ſur le Dou.

Dilis, port de mer dans le Narbonnois, appellé *Port de Verdon.*

Dinantis, *Dinantium*, Dinan, ville de Bretagne, dans le diocèſe de Saint-Malo.

Dinia, la ville de Digne, que Pline donne pour capitale des *Bodiontici*, au lieu que Ptolomée en fait la capitale des *Sentii* ; ſentimens qu'on peut concilier, en diſant que ces peuples étant limitrophes, & ſortis l'un de l'autre, n'avoient qu'une ſeule & même capitale. Quoi qu'il en ſoit, Digne eſt dans la Provence, & eſt le ſiége d'un évêque, ſuffragant d'Embrun. Digne a été auſſi la capitale des *Avantici*. *Adjecit formulæ Galba imperator ex Inalpinis Avanticos atque Bodionticos, quorum oppidum Dinia.* *Plin. lib. III. c. 4.*

Digitized by Google

Diodurum, lieu sur le chemin de Rouen à Paris, entre Dreux & Paris. Seroit-ce Dourdan-sur-Orge ?

Diolindum, (Tab. Peuting.) Debiliac, village sur la route de Toulouse à Cahors.

Dioshieronitæ, peuple de Galatie, originaire des Gaules, & fixé dans la Lydie.

Dittalium, Dole, ville de la Franche-Comté. Le géographe Ptolomée est le plus ancien auteur qui en fasse mention : encore ce mot paroît-il suspect à Dunod. *Histoire des Sequanois*, *t. 1. p. 105.*

Divio, Dijon. Cette ville a dû appartenir aux Lingons, ou, comme nous disons, à ceux de Langres. Une inscription déterrée à Rome dans le cours du siécle passé, parle de quelques ouvriers en fer qui étoient établis à Dijon, DIBIONE CONSISTENTES. Grégoire de Tours l'appelle *Castrum*, place forte, & après en avoir fait une description fort avantageuse, il veut faire entendre que l'empereur Aurélien en étoit originaire ; mais tout ce qu'on peut lui accorder, c'est que ce prince la fit entourer de bons murs. Cette ville est arrosée par l'Ouche. Elle est la capitale du duché de Bourgogne. Elle est depuis plusieurs années le siége d'un parlement, & son église a été érigée depuis peu en cathédrale.

Lib. III. c. 19.

Divodorum, *Divodurum*, Metz, capitale du peuple de la Belgique appellé *Mediomatrices*, *Mediomatrici*. « Dans le quatrieme siécle cette ville commença à prendre le nom du peuple qui l'avoit fondée, de sorte qu'Ammian Marcellin l'appelle *Mediomatrici*, & ce nom a été en usage parmi les écrivains jusqu'à l'onzieme siécle. Néanmoins dès le commencement du cinquieme, on voit que le nom du peuple *Mediomatrices* & celui de la ville avoit été changé en *Metis* ou *Metæ*, puisque dans la notice de l'Empire on voit plusieurs fois ce nom *Metis*, qui étoit par conséquent en usage sous Honorius & Valentinien ; ce qui est si véritable, qu'Idace dans sa chronique écrite dans le même siécle, nomme cette ville *Metis*. On ne sçait pas l'origine de ce nom, parce qu'aucun écrivain digne de foi ne nous l'a apprise. Au reste, cette ville sous l'empire étoit célebre & illustre ; car Tacite au quatrieme livre de son histoire lui donne le titre de *socia civitas*, ville alliée du peuple Romain, & Ammian Marcellin l'estime si fort, qu'il la met avant Treves sa métropole ».

Longuerue lib. II. p. 204.

Digitized by Google

Puis donc qu'elle reconnoiſſoit Treves pour ſa métropole, elle étoit dans la premiere Belgique. Selon la notice des dignités de l'Empire, il y avoit eu autrefois à Metz deux manufactures, de celles qu'on appelloit *Gynecées*, parce que les femmes ſeules y travailloient ſous les ordres d'un intendant. Les étoffes de la premiere manufacture étoient pour le public; mais la manufacture fut transférée à Autun. Les étoffes qu'on faiſoit à la ſeconde manufacture étoient entierement deſtinées pour la maiſon des empereurs. Cette derniere manufacture avoit été transférée de Juvara à Metz, d'où elle fut encore transférée à Anhela. Juvara & Anhela étoient deux villes de Flandres voiſines l'une de l'autre.

Divona, Cahors, capitale des *Cadurci* qui ont formé le Quercy. Son égliſe eſt ancienne & ſoumiſe à la métropole de la premiere Aquitaine, ſelon la notice des cités; mais elle a été rangée depuis ſous la métropole d'Alby.

Divona, fontaine dont Auſone parle, & qu'il dit couler à Bourdeaux. Vinet croit que c'eſt celle qu'on appelle aujourd'hui *Divice*.

Divona, autre ſource d'eau à deux lieuës de Nyon, ville de Suiſſe, dans le canton de Berne.

Dizezeia. Voyez *Decetia*.

Doli, Déols, bourg du Berry ſur l'Indre, à demi-quart de lieuë de Chateauroux.

Domitii forum. M. Plantade, dans une diſſertation inſérée dans les mémoires de l'Académie de Montpellier, a prouvé que cette ancienne ville étoit à un quart de lieuë & à l'orient du village de Fabregues, & qu'on découvre encore ſes ruines ſur l'ancienne voie milliaire appellée *via Domitia*. Fabregues eſt ſur le torrent de Caulazon, à une lieuë de l'étang de Maguelone, & à deux lieuës de Montpellier. Ainſi ce n'eſt ni à Frontignan, comme le croyoit Adrien de Valois, ni à Villeveiras ou à Villemagne, comme le prétend M. Aſtruc, ni même à Fabregues, ainſi que l'a avancé Varrerius, qu'il faut placer le *Forum Domitii* des anciens.

Domnotonum, Donniſſan, dans le Medoc.

Doranus, Dordogne, riviere de France qui prend ſa ſource dans la baſſe Auvergne, & après un aſſez long cours ſe jette dans la Garonne.

Dorienſes, peuple originaire de *Dor* ou *Dora*, ville de Pa-

Digitized by Google

leſtine qui eſt venu s'établir dans les Gaules arroſées par l'Océan. Voyez *Aquitani*.

Dorocottorus. Voyez *Durocottorum*.

Doroſtate, petit pays dans l'iſle des Bataves, où étoit un bourg appellé *Dorſtad*, dont il eſt ſouvent parlé dans la vie de S. Grégoire, évêque d'Utrech.

Drahonus, riviere de la Belgique qui paſſe à Numagen, village de l'électorat de Treves, & ſe jette dans la Moſelle; Die-Draon, Traon.

Dronona, la Dordogne, riviere.

Druentia, la Druence, riviere qui a ſa ſource dans les Alpes, & va ſe perdre dans le Rhône, à une lieuë au-deſſous de Valence.

Drynemet, lieu où le ſénat des Galates s'aſſembloit.

Duba, *Dubis*, *Dubra*, le Dou, riviere qui coule du mont Jura, & ſe jette dans la Saône à Verduz en Bourgogne.

Duebon, dans la Suiſſe.

Dumniſſus, *Dumnus*, Denſen, bourg ſur les confins du pays de Treves.

Duodecimum (*ad*) lieu inconnu ſur le chemin d'Autun à Auxerre.

Duranius, la Dordogne. Voyez *Doranus*.

Duria, la Dorie, riviere qui coule des Alpes Grecques, & arroſe la Gaule Ciſalpine.

Duricortora, Reims. Voyez *Durocortorum*.

Durio, Siſteron, ville de Provence, ſur la Durance, avec titre d'évêché.

Durnomagus, Doermagen, village de la baſſe Germanie, au-deſſous de Cologne. Il y avoit en garniſon une aile de la VII. légion.

Durocaſes, peuple qui habitoit le comté de Dreux, dans le territoire des Carnutes.

Durocatelauni, peuple qui formoit dans ſon tems l'évêché de Châlons ſur Marne d'aujourd'hui. Leur capitale étoit ſoumiſe à la métropole de Reims.

Durocortorum, *Durocordorum*, *Duricortora*, *Durocottorum*, la ville de Reims, capitale des Rémois. Strabon qualifie cette ville de métropole, ce qui eſt ſuſceptible de deux ſignifications. La premiere, que Reims, du tems de ce géographe, étoit déja à la tête des cités de la ſeconde Belgique. L'autre, qu'il

Digitized by Google

qu'il continuoit à être capitale de plusieurs peuples, comme il l'avoit été avant la conquête des Gaules par les Romains. Le premier sentiment est insoutenable ; parce qu'outre que la Belgique n'étoit point encore alors divisée en deux provinces, à juger du rang qu'il devoit tenir précisément en ce tems-là par celui qu'il a tenu depuis, Reims ne devoit venir qu'après Treves. Reste donc à dire que *Durocortorum* étoit métropole, parce que le peuple dont elle étoit la capitale, avoit des peuples qui étoient ses cliens, & qui ressortoient des tribunaux que les Rémois avoient établis à Reims. Ce qui est confirmé par ce qu'ajoute Strabon, que *cette ville étoit fort peuplée & très-fréquentée.* La ville de Reims est une des premieres villes des Gaules qui a quitté le nom Celtique *Durocortorum* qu'elle portoit depuis sa fondation, pour prendre celui du peuple dont elle étoit la capitale ; car Tacite écrit que l'an 70 de Jesus-Christ les Gaules s'assemblerent chez les Rémois, & ne dit point à Reims *Durocortorum ; in Remos convenere.* Il ne faut pas douter qu'une ville où se tenoit l'assemblée de toutes les Gaules, n'ait été ornée de tous les édifices publics qui rendoient les villes recommandables. Aussi trouve-t-on qu'il y a eu un amphithéatre, puisqu'au sortir de la porte de Mars on se rend à un lieu qui conserve le nom d'*Arenes.* Elle a dû aussi avoir un palais, puisque le code Théodosien offre des loix de Valentinien données à Reims ; preuve certaine qu'il y avoit un logement pour les empereurs, sans compter qu'il est dit dans la vie de S. Bernard que ce saint abbé passant par Reims, occupa un appartement dans le palais. La notice des dignités de l'Empire place partie à Reims & partie à Senlis les Letes étrangers avec leur commandant, & met en garnison, entre Amiens & Reims, les Sarmates qui étoient à la solde de l'empire. Il y avoit encore à Reims un arsenal d'épées, outre deux manufactures, l'une d'étoffes d'or & d'argent, l'autre de toiles à quoi les femmes travailloient. *Durocortorum* existe encore dans ce qu'on appelle *la Cité*, dont on voit les portes.

Tacit. hist. l. 1, c. 68.

Duroicoregum, Ruë, petite ville de Picardie dans le Ponthieu, diocèse d'Amiens.

Duronum, la Capelle, petite ville de Picardie dans la Thierache, sur la frontiere du Pays-bas & du Hainaut.

Durotingus, lieu de la Gaule Narbonnoise. On croit que

c'eſt Villars d'Aveſnes, village du Dauphiné entre Grenoble & Briançon.

Durvus mons, montagne appellée *Durvau*. Elle ne nous eſt connuë que par l'inſcription ſuivante :

NVMINI. AVGVS
TORVM.
VIA. DVCTA. PER. MONTEM.
DVRUVM. PATERNVS.
IIVIR. COLONIAE. HELVET.

« Elle eſt ſur les terres de Porentru, entre la vallée de Moutier » & la Seigneurie d'Erguel, en un lieu qu'on appelle commu- » ment *Pierre-Porte*, où l'on a ouvert un paſſage dans le rocher » pour entrer du pays des Helvétiens dans celui des Séquanois. » Elle a été gravée ſur le rocher même, à la hauteur de qua- » rante pieds, en grands caracteres, & ſur un plan qui a été » poli & les bords relevés pour la faire paroître ». *Dunod, hiſt. des Séquanois, p. 194.* Les empereurs, en l'honneur deſquels cette inſcription fut gravée, ne ſont pas nommés : mais le titre d'Auguſtes qui leur eſt donné, convient à Marc Aurele & à Luce Vere, qui ont aimé les Gaules, & qui y ont fait faire beaucoup d'ouvrages publics. *Idem, p. 42.*

E

E Birnum, pour *Nevirnum*, Nevers.

Eborolacum, Ebreüil, petite ville d'Auvergne vers les frontieres du Bourbonnois, ſur la riviere de Sioule.

Ebredunenſe Caſtrum, Ebradunum, Eburodunum, Ebrodunum, Ebredunum, &c. Iverdun, ville des Suiſſes à l'embouchure de l'Orbe, ſur le lac du canton des Aventices. La notice des cités la met dans la grande Séquanique, & quoiqu'elle ne lui donne que le nom de *Caſtrum*, elle ſuppoſe évidemment que ſon territoire étoit conſidérable. La notice des dignités de l'Empire comprend Iverdun dans la Savoie, & veut que le chef d'eſcadre des barques faſſe ſa réſidence dans cette ville : *Præfectus claſſis Barcariorum Ebroduni Sapaudiæ.*

Ebrodunum, Ebrudunum, Ebredunenſium metropolis civitas, &c. Embrun. Ce n'étoit du tems de Strabon qu'un ſimple village, qui appartenoit aux Caturiges, dont la capitale étoit Chorges.

Digitized by Google

Obſervation importante pour éviter l'erreur de ceux qui par *Cauriges* entendent Embrun. Cette place a toûjours été dans les Alpes Cotties, quoique quelques anciens l'ayent miſe, les uns dans les Alpes Graies, & les autres dans les Maritimes. Dans l'itinéraire de Bourdeaux le nom d'*Ebrodunum* eſt corrompu, car on lit *Hebridunum*, & ce lieu eſt marqué pour une manſion ou gite. Quand les Romains unirent les Alpes Cotties aux Alpes maritimes, & ne firent des unes & des autres qu'une ſeule province ſous le nom d'*Alpes maritimes*, Embrun fut choiſi pour être la métropole de toute la province. Ainſi cette ville eut ſous ſa juriſdiction les cités de Digne, de Chorges, de Seillans, de Senez, de Glandeve, de Cimiez & de Vence. Je paſſe les changemens arrivés depuis à quelques-unes de ces cités, qui ont donné lieu à en ſubſtituer d'autres.

Ebroïcæ, Ebroïcorum civitas, la ville d'Evreux, capitale des Aulerces Eburovices, nommés dans les tems poſtérieurs *Ebroïces*. Le nom Gaulois de cette ville étoit *Mediolanum*. Elle fut toûjours compriſe dans la Celtique. La notice des cités la met dans la ſeconde Lyonnoiſe, ſous la métropole de Roüen.

Eburobrica, manſion ſur la route d'Auxerre à Troies. M. d'Anville dit qu'elle répond au lieu appellé *les Ponts de Saint-Florentin*.

Eburodunum, Ebredunenſe caſtrum, Iverdun, ville de Suiſſe au pays de Vaud. Voyez *Ebredunenſe caſtrum*.

Eburomagus, (Tab. Peuting.) le village de Bram, à quinze milles de Carcaſſonne, c'eſt-à-dire à trois lieuës & demie.

Eburones, ancien peuple de la Gaule Belgique, originaire de la Germanie, qui occupoit un vaſte terrein, dont la plus grande partie étoit entre la Meuſe & le Rhin, à huit lieuës en-deçà de ce dernier fleuve. Ainſi les Eburons s'étendoient dans tout ce qui formoit autrefois le diocèſe de Liége; ils étoient voiſins des Nerviens, & limitrophes des *Atuatici*, mais tributaires des Tréviriens. Enfin leur nom s'eſt perdu, & la nation a fondu dans celle des Tongres.

Eburonia, le territoire, le diocèſe des anciens Eburons. Voy. *Eburones*.

Eburovices. Voyez *Aulerci*.

Ecoliſmentium civitas, Angoulême, ville de l'Aquitaine, & capitale de l'Angoumois. Les anciens ne connoiſſent ni cité, ni peuple de ce nom. Auſone, qui vivoit ſur la fin du quatrieme

siécle, est le premier auteur qui ait fait mention d'*Inculisna*. L'abbé de Longueruë & le P. Hardoüin, prétendent que l'Angoumois étoit possédé par le peuple que Pline a appellé *Camboleƈtri Agesinates Pictonibus juncti*. On n'ose ni embrasser ni rejetter ce sentiment, parce qu'il peut y avoir du plus ou du moins. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'*Inculisna*, Angoulême, est devenuë presque tout-à-coup capitale d'un peuple d'Aquitaine, sans qu'on puisse découvrir ni ses commencemens ni ses progrès. Ce qui a pû contribuer à ne les pas appercevoir, c'est qu'elle n'étoit pas sur la route militaire, mais dans un lieu écarté & solitaire, comme Ausone l'assûre :

Plin. lib. IV. c. 20. §. 33.

Auson. ep. XVIII.

..... Inculisna cum te absconderet.
Et invidebam devio ac solo loco
Opus Camenarum tegi.

C'est pourtant dans une telle position que l'empereur qui a fait dresser la notice des cités de l'Empire, l'a choisie pour la capitale de l'Angoumois, & être le siége d'un évêque suffragant de Bourdeaux.

Ecƈini, peuple qui avec d'autres formoit ce que nous appellons *le diocèse de Glandeve*, & dont la capitale étoit l'Anot d'aujourd'hui qui est sur la riviere de Vaire, environ à trois lieuës de Glandeve.

Edas. Ce mot est corrompu dans l'anonyme de Ravenne ; il faut lire *Atax*. Voyez ce mot.

Edenates, ancien peuple de Dauphiné dans le diocèse d'Embrun, dont la ville *Sedena*, Seyne, retient encore le nom. Je soupçonne que les *Edenati* d'Espagne étoient une colonie des *Edenates* des Gaules.

Edures, peuple qui faisoit partie de l'armée d'Arioviste, selon Orose, & qui doit être le même que les *Sedusii* de César.

Egdinii, peuple des Alpes Cottiennes, dont l'inscription de Suse fait mention. Je crois que c'est l'*Ecƈini* de Pline.

Egona, mot corrompu, l'Ionne, riviere qui a sa source dans l'Autunois, & qui après un assez long cours se rend dans la Seine à Montereau.

Egorigius vicus, village entre Treves & Cologne, sur les confins de Juliers.

Eguituri, peuple des Alpes. Bouche croit qu'ils occupoient le terrein où est à présent Guillaumes, bourg du diocese de

Digitized by Google

Glandeves. Je crois plûtôt que c'étoient les *Gallitæ* qui étoient en cet endroit.

Elauris, Elaris, Elaver, l'Alier ou l'Allier, riviere qui a ſa ſource dans le diocèſe de Mende, traverſe le Gevaudan & le Velay, & va ſe perdre dans la Loire, à une lieuë au-deſſus de Nevers.

Elcebus, Elcetum, Schleſtat, ville des Triboces, dans la baſſe Alſace, près de Strasbourg. Voyez *Hellelus*.

Eleſyces, Feſtus Avienus place à Narbonne un peuple de ce nom :

. . . . . *Gens Eleſycum prius* *Verſ. 585.*
Loca hæc tenebat, atque Narbo civitas
Erat ferocis maximum regni caput.

C'eſt à l'exemple de Scymnus Chius & de pluſieurs autres anciens, qui y placent des Bebryces ; car c'eſt ainſi qu'on croit qu'il faut lire dans Feſtus Avienus.

Eleutheri : dans le 75. chapitre du VII. livre des commentaires de Céſar, on trouve des *Eleutheri Cadurci* & des *Eleutheri Sueſſiones*. Mais en parlant des *Cadurci*, j'ai obſervé d'après Hauteſerre, qu'au tems de Céſar il n'y avoit dans les Gaules aucun peuple qui fût diſtingué des autres par une ſemblable qualification ; & que quand même cette qualification auroit eu lieu, c'eſt-à-dire, qu'il y auroit eu des *Cadurci* & des *Sueſſiones* libres, à la différence d'autres *Cadurci* & *Sueſſiones* qui ne l'étoient pas, c'eût été du nom de *Liberi* qu'ils auroient été honorés, & non de celui d'*Eleutheri* : parce qu'il n'eſt nullement vraiſemblable que les Romains ayent emprunté des Grecs un mot de leur langue pour marquer la liberté dont les Cadurces & les Sueſſons joüiſſoient, pendant qu'ils ſe ſervoient du Latin *Liberi* pour déſigner les autres qui avoient le même avantage.

D'autre part, une preuve certaine que *Eleutheri* dans les deux endroits où on l'a gliſſé ne ſignifie, ni ne peut ſignifier *Libre*, c'eſt d'abord que l'ancien auteur de la traduction Grecque des commentaires de Céſar rend le premier *Eleutheris* par le Grec Ἐλευτέρους, terme qui ne renferme aucune idée de *liberté*. C'eſt, en ſecond lieu, que le même traducteur rend le ſecond *Eleutheris* par le mot Ἐλβητίοις, *Helvetiis*. Il n'y a nul doute qu'au ſixieme ſiécle où cet écrivain faiſoit ſa traduction, il n'ait lû en cet endroit *Helvetiis*, puiſque généralement tous les MSS.

Digitized by Google

& toutes les anciennes éditions portent conſtamment de cette ſorte ſans aucune trace d'*Eleutheris*. Ces éditions ſont en très-grand nombre ; j'en ai conſulté pour ma part huit, tant de Paris que de Lyon & d'Anvers, & je ne me ſuis déſiſté d'en parcourir d'autres que parce que j'ai vû que celles que j'avois entre les mains, quoique données par divers ſçavans qui vivoient en différens tems, étoient entiérement ſemblables. D'ailleurs j'ai remarqué que Glareanus, la Ramée & Denys Voſſius ont lû & ont averti qu'il falloit lire *Helvetiis*. Ce dernier va encore plus loin ; car il s'éleve avec force contre la témérité qu'a eu Etienne de ſubſtituer de ſon autorité privée *Eleutheris* à *Helvetiis*. *Neſcio cujus audacia hic Eleutheri ſupra memorati irrepſerint. Stephanus ita impreſſit, ſed quo auctore? Multo minus ſcio qui ſint Eleutheri Sueſſiones. Nuſquam ſane ita appellatos Sueſſiones invenio. Veteres codices habent Helvitiis.*

D. Voſſius, not. ad Caſ. loco laudato.

Outre ces raiſons, qui ſont d'elles-mêmes invincibles, la circonſtance de l'hiſtoire des Gaules de ce tems-là prouve clairement qu'il faut lire *Helvetiis*. Il s'agit du dénombrement des peuples des Gaules qui entrerent dans la conſpiration que Vercingetorix forma contre les Romains. Céſar dit en termes exprès que tous les peuples voulurent en être, excepté les Rémois, les Bellovaces & les Trévirois. Les Helvétiens étoient donc du nombre de ceux qui avoient pris parti avec Vercingetorix ; car il eſt certain par tous les monumens de l'hiſtoire, que les Helvétiens étoient non ſeulement Gaulois, mais encore que toutes leurs terres étoient dans l'enceinte des Gaules. Si donc on ne lit pas *Helvetiis* dans l'endroit même où il eſt certain que Céſar l'a placé, les Helvétiens n'auront pas été compris, contre les termes exprès de Céſar, dans l'énumération que Céſar a faite des peuples des Gaules qui firent en corps la guerre aux Romains.

Cela poſé, il eſt évident que le ſecond *Eleutheris* eſt une fauſſe leçon. L'évidence de cette fauſſeté prouve en même tems la fauſſeté du premier. En effet, dès qu'il eſt démontré que le ſecond doit être remplacé par un nom de peuple, il n'y a aucun doute qu'on ne doive ſubſtituer un nom de peuple au premier. Or ce nom de peuple ne peut être que celui d'*Helviis*. Ce qui le perſuade, c'eſt d'abord la reſſemblance de la premiere ſyllabe d'*Eleutheris* à celle d'*Helviis*. C'eſt 2°. que Céſar parle certainement d'un peuple qui étoit client des Arvernes, *qui ſub*

Digitized by Google

imperio Arvernorum esse consueverunt. Or les Helviens étant cliens des Arvernes, avoient un nom qu'un copiste ignorant a pû aisément confondre avec celui d'*Eleutheres*, qui n'ont existé que dans son cerveau.

Sanson, Audifrat & M. de la Martiniere se trompent donc, lorsqu'ils donnent les *Cadurci Eleutheri* pour le peuple de l'Albigeois, & qu'ils font des *Eleutheri Cadurci* les *Cambolectri Atlantici* de Pline. Ces derniers étoient certainement au voisinage de l'embouchure du Rhône, comme le prouvent évidemment ces vers de Festus Avienus :

. . . . . *Rursum effluus*
Arctansque sese fluminum ad formam, deinde
Atlanticos in gurgites, nostrum in mare
Et occidentem contuens evolvitur.

Ainsi les prétendus Eleutheres, dont il s'agit en cet endroit, étoient les Helviens dont César parle en plusieurs endroits de ses commentaires.

Eliberis. Voyez *Illiberis.*

Ella, Lille, riviere qui a sa source dans le Limousin, & va se jetter dans la Dordogne, au-dessous de Libourne.

Elloronensium civitas, Oléron, ville du Bearn sur la Gave, à quatre lieues de Pau. Voyez *Inculisna.*

Elutii, *Eluntii*, mots corrompus, pour *Elvetii*, ou mieux *Helvetii.*

Elvii. Voyez *Helvii.*

Elvitiorum civitas Aventicus, mots corrompus. Voyez *Avanticum.*

Elusa, Eause, capitale des peuples de l'Aquitaine appellés *Elusates* : elle a été la métropole de la Novempopulanie, & Ausch ne s'est élevé que sur ses ruines. Elle est dans le comté d'Armagnac. Elle fut la patrie de Rufin, préfet du prétoire, qui aspiroit à la pourpre sous Arcade. Eause est aujourd'hui un méchant bourg presque ruiné, sur la riviere de Gelise.

Elusates, peuple d'Aquitaine. Voyez *Elusa.*

Elusio. M. Astruc, dans ses mémoires pour l'histoire du Languedoc, parle ainsi, *p. 101.* « L'itinéraire de Bourdeaux fait » mention de ce lieu dans la route de Toulouse à Carcassonne, » & le place à vingt-neuf milles de Toulouse. Il fait plus, il » marque que c'est la premiere couchée après Toulouse, » *mansio.*

» Ces remarques suffisent pour détruire l'opinion de M. Baillet, qui prétend qu'*Elusio* devoit être Alsonne, petit lieu à » deux lieuës de Carcassonne, sans considérer qu'Alsonne est » à douze lieuës ou quarante-huit milles de Toulouse, au lieu » qu'*Elusio* n'en est qu'à vingt-neuf; & qu'Alsonne n'est qu'à » deux lieuës ou huit milles de Carcassonne, au lieu qu'*Elusio* » en étoit à vingt-neuf milles.

» Ces remarques prouvent encore plus : elles renversent » l'opinion de M. de Valois qui est plus plausible, & que les » RR. PP. Bénédictins viennent d'adopter dans leur histoire » de Languedoc. Suivant cette opinion, *Elusio* devroit être » placé au village de *Lux*, au diocèse de Toulouse. Mais ce » village n'est qu'à cinq lieuës, c'est-à-dire à vingt milles de » Toulouse, & il n'est pas possible d'ailleurs qu'on se soit ja- » mais avisé de le regarder comme le terme d'une journée, » *mansio*. On peut ajoûter que ce village n'est pas sur la route » de Toulouse à Carcassonne.....

» C'est donc ailleurs qu'il faut chercher la position d'*Elusio*; » & pour ne point se tromper, c'est sur la route même de Tou- » louse à Carcassonne qu'il faut la chercher, & à une distance » qu'on puisse regarder comme le chemin ordinaire d'une jour- » née, & qui s'accorde avec celle de vingt-neuf milles marquée » dans l'itinéraire. Or voilà les raisons qui doivent déterminer » sa position à l'endroit où est aujourd'hui le village de la *Bas-* » *tide d'Anjou*, à une lieuë & trois quarts ou à deux petites » lieuës de Castelnaudary. Ce village est sur la droite route » de Toulouse à Carcassonne. Ce village est à une distance de » Toulouse, qu'on peut regarder comme le chemin d'une jour- » née. Enfin la distance de ce village à Toulouse, quoiqu'elle » ne soit que de six lieuës, ou de six lieuës & un quart, s'ac- » corde avec celle de vingt-neuf milles marquée dans l'itiné- » raire de Bourdeaux, » &c.

Elysii, Liguriens de la Germanie. *Tacit. mor. Germ. c. 43.*

Emporiæ, les habitans d'Ampuries. Voyez *Emporium.*

Emporium, *Empuriæ*, ville Celtique, dit Etienne de Byzance, fondée par les Marseillois, c'est-à-dire, par les Phocéens de Marseille; ville à la vérité dans la Celtique, mais dont les fondateurs étoient Grecs, ennemis jurés des Celtes. Empuries étoit dans la Taragonoise des anciens, & dans ce que nous appellons *la Catalogne*. Cette ville étoit double, car elle comprenoit

Digitized by Google

prenoit dans ſon enceinte deux villes qui étoient ſéparées par un mur mitoyen. L'une de ces villes étoit ſur la mer, l'autre s'avançoit dans les terres. La premiere étoit habitée par les Phocéens, & n'avoit pas tout-à-fait quatre cens pas de circuit: au lieu que l'autre, qui étoit fondée par les Iberes, avoit une circonférence de trois mille pas. C'eſt de cette ville que le Lampourdan a pris ſon nom. Elle étoit originairement dans une iſle contiguë à la côte où elle fut depuis. C'eſt-là où ſe terminoit la voie itinéraire que les Romains avoient conſtruite depuis l'Italie juſqu'en Eſpagne.

Epaona, *Epauna*, lieu célebre par un concile qui s'y tint au ſixieme ſiécle de l'Egliſe. On a ignoré juſqu'ici ſon nom & ſa poſition; on le plaçoit ordinairement en diverſes provinces du royaume de Bourgogne. Enfin M. Briguet, chanoine de Syon, a démontré que l'ancienne *Epaune* étoit aujourd'hui un hameau du Vallais près de Saint-Maurice, appellé *Epenaſſex*. D. Mabillon avoit long-tems auparavant déſigné cet endroit, en faiſant voir que le lieu où s'étoit aſſemblé le concile d'Epaune, étoit cet *Eppaonis* qui avoit appartenu à l'égliſe de S. Maurice, & que Loüis le Débonnaire lui fit rendre. Longueruë prenoit *Etanna* ou plûtôt *Etauna*, Yenne, dans le duché de Savoie, pour *Epaona*; il ſe trompoit.

Epoiſſus, *Epuſum*, Ivoy, entre Reims & Treves, dans le duché de Luxembourg. L'itinéraire d'Antonin en fait mention, & la notice des officiers de l'Empire marque que le préfet des troupes, *actorum Lætorum*, y faiſoit ſa réſidence.

Epomandua. Voyez *Epomanduodurum.*

Epomanduodurum, *Epomantudurum*, *Epomandua*, Mandeurre, bourg de la Belgique, maintenant de la Franche-Comté, ſur le Dou, à une lieuë de Montbéliard. Ce mot vient du Celtique *epo*, cheval, & Lucain dit des Gaulois de la Franche-Comté, qu'ils étoient excellens cavaliers:

Optima gens flexis in gyrum Sequana frænis.

Eporedia, Ivrée, ville du Piémont. Pline dit qu'elle appartenoit aux Vagiens qui étoient originaires des Caturiges de Dauphiné. *Lib. III. c. 20.* Ailleurs il nous apprend qu'*eporedia* eſt un mot Gaulois qui ſignifie *un bon cavalier.*

Epot. Pagus; par ces mots qui ſe liſent dans une inſcription trouvée à Ventavon dans le Gapençois, on croit qu'il faut

entendre Upaix, ancien château des Dauphins.

Epternacum, Echternak ; ſon ancien nom eſt *Andetanna*. C'eſt aujourd'hui une abbaye de l'ordre de S. Benoît, dans le duché de Luxembourg.

Epuſum, Ivoy. Voyez *Epoiſſus*.

Equeſtris, *Colonia Equeſtris*, Nyon, petite ville de Suiſſe ſituée ſur une colline, près du lac Leman ; elle a été ainſi appellée pour avoir été peuplée de cavaliers Allemans. Avant le changement de religion introduit par les Bernois, tout le territoire de Nyon étoit du diocèſe de Genêve.

Ernaginum, *Ernaginenſium Corpus*, Eragnac, bourg de Provence, entre Arles & Cavaillon.

Ernodorum, *Ernotrum*, Saint-Ambrois-ſur-Arnon, dans le Berry.

Erubrus, Rober, riviere de la Belgique qui ſe jette dans la Moſelle.

Eſia, Oiſe, riviere qui ſe jette dans la Seine.

Eſſui, peuple compris dans l'Hiemois, lequel occupoit ce qu'on appelle aujourd'hui l'*archidiaconé de Sées*, Alençon & Eſſey, qui retient le nom du peuple dont il s'agit.

Eſubiani, peuple des Alpes que Bouche place dans la vallée de Barcelone, près de la riviere d'Ubaye, ſur les confins de la Savoie & de la Provence.

Etanna, mot corrompu, au lieu d'*Eiauna*, Yenne, village de Savoie ſur le Rhône, à deux lieuës de la ville de Belley.

Etiſiodorum, autre mot corrompu, la ville d'Auxerre.

Euboei, *Euii*, peuple de Ligurie. *Steph. Byzant. in* Λίκυρες.

Euburiates, peuple Ligurien d'en-deçà les Alpes, de la tribu des Saliens, ſelon Florus.

Euraici Aulerci. Voyez *Aulerci*.

Eurogilum. Voyez *Eborolacum*.

Euſubii, mot corrompu, pour *Seſuvii*, ceux de Sées. Le Grec de Céſar met *Unelli* pour *Euſubii*.

Exciſum, Eiſſe, petite ville du diocèſe d'Agen, ſur le Lot.

Exilidunum, *Exoldunum*. Voyez *Iſſoldunum*.

F

Fabia, ville des Gaules, bâtie par quelque Romain de la famille Fabia.

Fanum Martis, lieu de la Bretagne entre Coûtances &

Digitized by Google

Rennes, ſelon l'itinéraire d'Antonin, & entre Rennes & Ergui, ſuivant la table Théodoſienne. C'étoit un temple de la ville des Curioſolites, qui eſt Courſeult d'aujourd'hui. Or ce temple ſe trouvoit le long du grand chemin.

Fanum Martis, Fanmars, village du Hainaut, à une lieuë de Valenciennes. C'étoit le ſéjour du préfet des *Leti Nerviens* dans la ſeconde Belgique, & dès-là un lieu conſidérable en ſon tems.

Fanum Minervæ, lieu ſur le chemin de Reims à Metz.

Fecyus, montagne du bas Languedoc, dont parle Feſtus Avienus, *ora marit. v. 606.* Les originaires du pays l'appellent *Lou Piéſeguié.* Cette montagne eſt au-deſſus de Vic & de Frontignan, & commence au village de Frontignan. *M. Aſtruc, mem. hiſt. Languedoc, pp. 71. 77.*

Ficlinæ, Figlinæ, lieu de la Gaule Narbonnoiſe, qui prit ſon nom de la vaiſſelle de terre avec laquelle Marc-Antoine fut ſervi à table.

Figiacum, Figeac, petite ville du Quercy, ſur la Sele.

Filem, il faut lire *Tilo.* Voyez ce mot.

Fines, Fiſmes ou Fime, petite ville dans le Rémois, ſur la Veſle, célebre par deux conciles qui s'y ſont tenus.

Fines, lieu de Suiſſe appellé *Pfyn*, qui ſéparoit l'Helvétie ou la Séquanoiſe de la Rhétie.

Fines, Heins, paroiſſe à égale diſtance de Poitiers & d'Argenton, dans l'endroit où le diocèſe de Poitiers confine avec celui de Bourges.

Fines, lieu près de Sury-aux-bois, qui ſervoit de limites aux territoires des Senonnois & des Carnutes.

Fines, Fin, village où étoient les confins des terres des Eduens & des Lingons, près d'Aliſe.

Fines, Faings ou Fins, village au nord de Briare, qui ſéparoit les diocèſes de Sens & d'Auxerre.

Fines, Veilane, entre Suſe & Turin.

Fines, Thuin, ville de Hainaut, dans la dépendance de Liége.

Fines, (Tab. Peuting.) lieu ſur la route de Toulouſe à Cahors.

Flavia, la ville d'Autun. Voyez *Bibracte* & *Auguſtodunum.*

Flavia Conſtantia, la ville de Coûtances. Voyez *Conſtantia caſtra.* Cette ville a reçû le nom de *Flavia* de quelque prince de la famille de Conſtantin.

Flavius Ebuſus, Perpignan, capitale aujourd'hui du Rouſſil-

Digitized by Google

lon, comme l'étoit autrefois *Ruſcino*, des ruines duquel Perpignan s'eſt accrû. L'évêché d'Elne, ſoumis à la métropole de Narbonne, y fut transféré l'an 1602.

Flenium, Delft, ville des Provinces-unies, ſur la Schie, entre Rotterdam & Leyde. Elle eſt à deux lieuës de la Haye, & la troiſieme ville de Hollande.

Fletio, Flecten, village entre Utrecht & Voerden.

Flevo, iſle dans le canal droit du Rhin, entre le lieu où les rives s'écartant fort loin l'une de l'autre, il ſe forme un grand lac, & celui où elles ſe rétréciſſoient. Cette iſle étoit à l'endroit où l'on voit aujourd'hui les deux iſles d'Ens & d'Urck.

Flevo Lacus, ou *Flevi Lacus*, grand lac dont il eſt parlé dans l'article précédent.

Flevum Oſtium, débouchement par lequel le Rhin ſortant du lac *Flevo*, & reſſerré dans un lit plus étroit, alloit ſe perdre dans l'Océan.

Flevum Caſtellum, Delft. Voyez *Flenium*.

Flevus. Voyez *Flevum Oſtium*.

Fœderati, Alliés. Les alliances que les Gaulois ont faites avec les Romains, remontent juſqu'aux ſiécles les plus reculés. La premiere dont on ait connoiſſance eſt, ſelon mon calcul, de l'an 363 de Rome. Les Gaulois qui avoient pris cette capitale, & aſſiégeoient le Capitole depuis ſept mois entiers, ſe rendirent enfin aux inſtances des Romains; ils leur rendirent Rome, leverent le ſiége du Capitole aux conditions qu'ils preſcrivirent eux-mêmes, & firent alliance avec eux. *Polyb. lib. II. p. 106. Plutarc. ſort. Roman. t. II. p. 325. Poliæn. l. VIII. c. 25. Frontin. lib. II. c. 6.*

Les Gaulois voyant les Romains croître en puiſſance & en crédit, firent la paix avec eux l'an 418, & conclurent un traité d'alliance, auquel ils ne donnerent aucune atteinte pendant trente ans. *Polyb. lib. II. p. 107.* Je ne pouſſe pas plus loin les traités d'alliance qui ont été faits entre les Romains & les Gaulois d'Italie, parce qu'ils nous touchent moins que ceux où les Gaulois d'en-deçà des Alpes ont eu part.

Il eſt certain que les Eduens avoient fait alliance avec les Romains avant l'an 631, puiſqu'elle ſervit de prétexte aux derniers de faire la guerre aux Allobroges & aux Arvernes, parce qu'ils avoient attaqué les Eduens. *Epito. 61. Florus, lib. III. c. 2. Cæſ. lib. I. c. 43.*

Digitized by Google

L'an 633, qui eſt celui dans lequel les Romains réduiſirent en province cette grande partie des Gaules qui s'étendoit depuis les Alpes & les ſources du Rhin juſqu'au Rhône, la Méditerranée & les Alpes, on peut ſuppoſer comme inconteſtable, que les mêmes Romains firent alliance avec tous les peuples Gaulois, qui étant limitrophes, environnoient cette province. Je me fonde ſur ce que Céſar fait mention des *Ruteni Provinciales*, c'eſt-à-dire, qui étoient compris dans cette même province, & portoient toutes les charges à quoi les Provinciaux étoient ſoumis. Le terme *Provinciaux* donné à quelques Rutenes, diſtingue donc les Rutenes dont il s'agit ici, d'autres Rutenes qui n'étoient point Provinciaux. En effet, le gros des Rutenes ne l'étoit pas, non plus que les Arvernes; bien que l'un & l'autre peuple eût ſuccombé ſous les armes de Q. Fabius Maximus. C'eſt une vérité qu'on ne ſçauroit révoquer en doute, puiſque Céſar l'a conſignée dans ſes commentaires : *Bello eſſe ſuperatos Arvernos & Rutenos à Q. Fabio Maximo, quibus populus Romanus ignoviſſet, neque in Provinciam redegiſſet, neque ſtipendium impoſuiſſet.* Or les Romains avoient pour maxime, à l'égard des peuples qu'ils ſubjuguoient & qu'ils laiſſoient libres, de faire un traité d'alliance avec eux, par lequel ils les aſſujettiſſoient à ne jamais porter les armes contre la république ni contre ſes alliés, ni enfin à ne contracter aucun engagement ſans leur participation : il eſt vrai qu'ils s'obligeoient réciproquement de venir à leur ſecours toutes les fois qu'ils ſeroient injuſtement attaqués. Sur ce pied on ne ſçauroit diſconvenir que dès l'an 633 ou environ les Rutenes & les Arvernes avoient contracté, peut-être à regret, un traité d'alliance avec les Romains.

Lib. VII. c. 7.

Bel. Gal. lib. 1. c. 45.

Je n'examine pas ſi les autres peuples Gaulois, qui étoient au voiſinage de la province Romaine, & avoient proportionnellement la même poſition que les Rutenes & les Arvernes, s'étoient de même liés aux Romains. L'hiſtoire ne fournit aucune lumiere pour éclaircir ce fait; nonobſtant cela, je me déclarerois pour l'affirmative.

Je trouve un autre traité d'alliance entre quelques peuples Gaulois & les Romains, mais bien plus honorable à nos ancêtres que ceux dont je viens de parler. Le ſeul regret que j'ai à cet égard, c'eſt que je ne vois pas à quel tems il faut le placer. La raiſon eſt que Cicéron, qui l'a fait paſſer à la poſ-

Digitized by Google

térité, l'a joint à d'autres ſemblables qui ne permettent pas d'aſſigner à tous la même époque. « Quelques peuples, dit » l'orateur Romain, ont fait alliance avec nous : tels ſont les » Germains, les Inſubres, les Helvétiens, les Japydes, & cer- » tains barbares des Gaules : mais tous ont exigé que nous « n'accorderions le droit de citoyen Romain à aucun des leurs ». Tous ces peuples, hors les Japydes, étoient ou Gaulois ou originaires des Gaules. S'il y avoit quelque difficulté ſur quelqu'un d'eux, ce ſeroit touchant les ſeuls Germains ; mais j'ai eu ſoin de la prévenir dans la cinquieme Diſſertation qui eſt à la tête du premier volume de cette Hiſtoire. Au reſte, les Germains n'ont pû faire alliance avec les Romains avant qu'ils leur fuſſent connus. Ils n'ont pû leur être connus avant l'an 681 de Rome, qu'ils paſſerent le Rhin pour accourir au ſecours des Séquanois & des Arvernes : car juſques-là les peuples d'au-delà de ce fleuve n'étoient connus que ſous le nom de *Suéves*. Cette circonſtance nous donne l'année du traité entre les Germains & les Romains : or cette année eſt celle du conſulat de Céſar ; puiſque ce grand capitaine reprocha l'année ſuivante à Arioviſte, roi des Germains, les ſoins qu'il s'étoit donnés en qualité de conſul auprès du ſénat & du peuple Romain, pour procurer à ſa nation l'alliance dont il s'agit.

Cic. pro Balbo, n. 32.

Voyez Origines Celtiques, p. 189.

Cæſ. de bel. Gal. lib. 1. c. 43.

Les Inſubres étoient un peuple des Gaules établi en Italie pluſieurs ſiécles avant que Bellovéſe y eût conduit ſa colonie. Il a ſoutenu pendant long-tems des guerres ſanglantes contre les Romains ; mais depuis environ l'an 580, on ne les voit plus aux priſes avec eux : ce qui fait ſoupçonner que c'eſt l'effet du traité d'alliance dont Cicéron a conſervé le ſouvenir.

On ne ſçauroit placer le traité qui regarde les *Helvétiens* qu'après l'an 652 de Rome ; la raiſon eſt que la guerre Cimbrique n'a été terminée que cette année, & que les Tiguriens, les Ambrons, les Tugenes, & autres peuples Helvétiens, ont été alliés des Cimbres pendant tout le cours de la guerre, & que de leur côté ils ont porté des coups mortels aux armées de la république. D'où il ſuit qu'ils n'ont pû faire la paix avec elle, & par conſéquent ſe déſiſter des prétentions qu'ils avoient ſur la Province Romaine, que vers l'an 653 ou 654.

Il n'en eſt pas de même du traité que certains peuples barbares des Gaules ont fait, ſelon Cicéron, avec les Romains : il faut le reculer de pluſieurs années. En effet, nous trouvons

Digitized by Google

que les Eduens, qui étoient certainement du nombre des peuples dont parle Cicéron, avoient fait le leur l'an 628, puiſque ce n'eſt que pour ſatisfaire aux conditions qui y étoient marquées, que les Romains franchirent les Alpes cette même année pour courir au ſecours des Eduens, que les Allobroges & les Arvernes preſſoient vivement : *Prima trans Alpes arma noſtra ſenſere Salyi .... Allobroges deinde & Arverni, quum adverſus eos ſimiles Eduorum querelæ opem & auxilium noſtrum flagitarent.* *Florus, lib. III, c. 2. Livii epit. 61.*

Pline met encore au nombre des peuples des Gaules alliés des Romains, les Lingons, les Vocontiens, les Rémois, & les Carnutes : mais il n'explique pas ſi leur alliance étoit ancienne, ou ſi elle étoit poſtérieure à l'arrivée de Céſar en-deçà des Alpes.

Il ſemble que l'an 701 de Rome, toutes ou preſque toutes les cités des Gaules étoient attachées aux Romains par quelque traité. Vercingetorix le ſuppoſoit évidemment après ſa derniere défaite : car pour fournir aux provinces qu'il avoit fait ſoûlever un moyen de rentrer dans l'alliance qu'il leur avoit fait rompre, il s'offrit volontairement d'être la victime de la faute qu'il leur avoit fait faire, & d'être livré entre les mains de Céſar : *Vercingetorix alia die congregatis omnibus qui fuga evaſerant, dixit ſe auctorem bona fide defendendæ libertatis, atque rumpendi fœderis fuiſſe ; & nunc ſive Romanis ſeſe ad mortem omnes offerant, ſive ſe ſolum pro omnibus dedant, paratum animo fore. Itaque Galli voluntatem, quam pudore aliquandiu texerant, quaſi ex conſilio regis aſſumerent, illico ſibi veniam precantes, eum ſolum velut auctorem magni ſceleris dediderunt.* Voyez *Socii*. *Oroſ. lib. VI, c. 11.*

Fordice, étang & marais du pays des Sordons, peuple de Rouſſillon, ainſi appellé du bruit cauſé par le choc des vagues que les vents élevent & agitent extrêmement :

Stagnum hic, paluſque quippe diffuſe patet,
Et incolæ iſtam Fordicen cognominant
Præterque (propter) vaſti gurgitis crepulas aquas, &c. *Feſtus Avienus, ora marit. v. 169.*

M. Aſtruc, dans ſes mémoires pour l'hiſtoire de Languedoc, obſerve qu'il faut lire *propter*, au lieu de *præterque*, dans le vers 571 d'Avienus, pour y trouver un ſens & la meſure. V. *Campus ſuſpenſus*.

Foroneronienſes. Voyez *Forum Neronis*.

Forum ; ce mot chez les Romains ſignifioit le lieu que les

gouverneurs des provinces conquiſes choiſiſſoient pour y tenir les aſſiſes, régler les affaires publiques & particulieres, juger les procès, terminer les différends, donner des ordres, recevoir les tributs, réformer les abus, faire de nouveaux réglemens, & enfin ſtatuer ſur tout ce qu'ils jugeoient à propos. L'hyver étoit ordinairement deſtiné à ces ſortes d'opérations, parce que les autres ſaiſons étoient employées, ou à faire la guerre, ou à défendre les frontieres, ou à fortifier & réparer les places, ou à viſiter les campagnes, ou à conſtruire des grands chemins. Le choix que le premier gouverneur avoit fait de ce lieu, lui fit prendre le nom de ſon fondateur; ce qui joint au ſéjour que les gouverneurs ſuivans ne manquerent pas d'y faire, & au ſoin qu'ils prirent d'y faire paſſer les grands chemins, rendit ce lieu conſidérable, & en forma une ville du premier rang. On trouve dans une même province juſqu'à deux & trois *forum*, & quelquefois davantage. C'eſt que quand une province étoit trop grande, & qu'on vouloit épargner aux peuples la peine de ſe rendre au *forum* de trop loin, on partageoit la province en pluſieurs diſtricts, dans chacun deſquels il y avoit un *forum* où l'on tenoit les aſſiſes dont on a parlé. Pline, faiſant l'énumération des peuples des diverſes contrées d'Eſpagne, appelle ces diſtricts *conventus*. Hirtius a fait ſervir ce mot à ſignifier la même choſe à l'égard des Gaules : *Exercitum per legatos in hyberna deduxit. Paucos ipſe dies in provinc a moratus, cum celeriter omnes conventus percucurriſſet, publicas controverſias cognoviſſet, tandem ad legiones in Belgium ſe recepit.*

Bel. Gal. l. VIII. c. 46.

Forum Adriani, Voorbourg, village de Hollande, auprès de la foſſe de Corbulon. On écrit quelquefois *Forbourg*.

Forum Boconi, ou plûtôt *Forum Voconii*. Ce lieu eſt ancien, puiſqu'il en eſt parlé dans les lettres de Lepidus & de Plancus parmi celles de Cicéron, par où l'on voit qu'il étoit ſur la riviere d'Argens, & par conſéquent dans la Provence. On eſt partagé pour décider ſi c'eſt Draguignan, Luc, ou le Canet.

Forum Calviſii, ville de la Gaule Ciſalpine dans le canton des Cénomans, aujourd'hui Calviſano, dans la Lombardie, du domaine de la république de Veniſe.

Forum Claudii, *Centronum*, dans le pays des Centrons; c'eſt Moutiers en Tarentaiſe.

Forum Claudii Vallenſium; c'eſt Martigny. Voyez M. Bochat, *t. I. p. 143.*

Forum

Digitized by Google

Forum Cornelii, ville du pays des Lingons d'Italie ; Imola, ville de la Romagne. Son nom venoit du dictateur Cornelius Sylla.

Forum Diuguntorum, ou *Jutuntorum*, place de l'Insubrie, dans la Gaule Transpadane ; Crema.

Forum Domitii. Voyez *Domitii Forum*.

Forum Fulvii, *Forum Valentinum*, Valence ; *Valenza*, ville de la Gaule Cisalpine, dans la Ligurie & l'intérieur des terres.

Forum Gallorum, Castel-franco, ville de la Gaule Cispadane, aujourd'hui du domaine de l'Eglise, dans le territoire de Boulogne.

Forum Gallorum, ville de l'Espagne, Tarragonoise.

Forum Julii, la ville de Fréjus ; elle est sur la riviere d'Argens. Mela & Pline marquent expressément qu'elle est dans la Narbonnoise, & qu'elle étoit *Colonia Octavanorum* ; c'est-à-dire, que les soldats que les Romains y avoient envoyés pour la peupler, avoient été tirés de la huitieme légion. Adrien de Valois soutient qu'il faut lire *Octavianorum*, & se fonde sur quelques éditions de Pline & de Mela, aussi-bien que sur l'analogie de la langue Latine, mais il n'est suivi par aucun sçavant. Pline dit encore que Fréjus a été aussi appellé *Colonia Pacensis & Classica*. Le mot *Pacensis* fait entendre que les naturels du pays y avoient conclu quelque traité de paix, en vertu duquel ils s'étoient soûmis aux Romains à des conditions sans doute plus douces que celles de leurs voisins. Quant à celui de *Classica*, Strabon nous apprend qu'Auguste avoit établi au port de Fréjus un arsenal pour la marine. Ce qui exemptoit la colonie de tout subside & de tout autre service que de celui de la mer.

La notice des cités soûmet Fréjus à la métropole d'Aix comme à la capitale de la seconde Narbonnoise. L'abbé de Longuerue dit que quelques évêques de Fréjus se sont pourtant soûmis pendant certain tems aux archevêques d'Arles ; mais que dans le neuvieme siecle leurs successeurs étoient rentrés dans la juridiction de l'église d'Aix.

Fréjus a eu un amphithéatre, & les autres édifices publics que les colonies faisoient construire pour être en petit des copies de Rome.

Forum Lebuorum, ou *Libicorum*, ville des Insubres dans la Gaule Cisalpine, aujourd'hui Borgo Lavizaro, bourg du Duché de Milan dans le Novarois.

Forum Lepidi, Regio, autrefois dans la Gaule Ciſalpine, maintenant dans la Lombardie, de la dépendance du duc de Modene.

Forum Licinii, ville de la Gaule Tranſpadane, dans le canton des *Orobii*, aujourd'hui *la Pieve d'Incino*, bourg du duché de Milan.

Forum Ligneum, dans l'Aquitaine, au voiſinage des Pyrenées.

Forum Livii, dans la Gaule Ciſpadane; c'eſt Forli, qui retient ſon ancien nom; elle eſt au milieu de la Romagne.

Forum Neronis, capitale des *Memini*, dans la Gaule Narbonnoiſe: les uns croyent que c'eſt Carpentras, quelques autres diſent que c'eſt Forcalquier, & d'autres tiennent que c'eſt Lodeve. Mais ces derniers ſe trompent; car Pline diſtingue les habitans de cette ville, en les appellant *Lutevani qui & Foroneronienſes*, qui étoient en-deçà du Rhône, & les *Memini* étoient au-delà de ce fleuve.

Forum Novum, dans la Gaule Ciſpadane, appellé par les Italiens *Fornovo*, & par les François *Fornouë*; ce n'eſt qu'un bourg du duché de Parme, ſur le ruiſſeau de Sporzano.

Forum Seguſianorum, Feurs, ville de la Celtique, capitale des Séguſiens, comme ſon nom le dit; car il ſignifie le lieu où s'aſſembloient les peuples du pays pour leurs affaires concernant la juſtice ou le négoce. D'où l'on peut inférer que le nom Latin de cette ville eſt la traduction du nom Celtique qu'elle portoit. Ce qui confirme cette induction, c'eſt que Feurs n'a pas été déclarée *forum* par aucun magiſtrat Romain, comme tous les autres dont il eſt fait mention dans l'hiſtoire. Au reſte, comme Lyon a été bâti ſur le territoire des Séguſiens, il eſt trés-vraiſemblable qu'avant la fondation de cette ville par les Romains, la partie qui étoit conſtruite de toute antiquité par les Gaulois, & qu'on appelle *Forvieres*, étoit de la juriſdiction de Feurs. Du moins eſt-il certain que depuis que Lyon a été élevé par Auguſte & ſes ſucceſſeurs au degré de ſplendeur, dont il conſerve encore quelques reſtes, il a toûjours paſſé pour une ville des Séguſiens.

Feurs eſt ſur la Loire, & c'eſt-là que cette riviere commence à être navigable. Sur une médaille frappée en l'honneur de Galba par ceux de Feurs, ſont repréſentés trois cavaliers & trois épis, les cavaliers repréſentent les trois Gaules, & les épis la fertilité des terres des Séguſiens. Une inſcription a fait

Digitized by Google

ſçavoir à la poſtérité qu'il y avoit à Feurs un corps d'entrepreneurs de tous ouvrages de charpente : FABRI TIGNVAR. QVI FOR. SEGVS. CONSISTVNT. Feurs eſt la capitale du Forès, auquel elle a donné ſon nom. On lit dans la table de Peutinger *Forum Seguſtavorum*, c'eſt une faute.

Forum Tiberii, Keiſerſtuhl, ville de Suiſſe, dans le comté de Bade, & dont l'évêque de Conſtance eſt Seigneur. *Keiſerſtuhl* dans la langue du pays ſignifie *tribunal de Céſar ;* ainſi c'eſt la ſignification des termes Latins.

Forum Truentinorum ou *Druentinorum*, ville de la Gaule Ciſalpine, aujourd'hui entierement ruinée.

Forum Vibii, Caſtel-fiori, dans le Piémont : les habitans étoient appellés *Forovibienſes.*

Forum Voconii ; c'eſt, ſelon Bouche, Luc, village conſidérable de Provence, près de la riviere d'Argens, ou bien le Canet.

Foſſa Corbulonis. Voyez *Corbulonis foſſa.*

Foſſa Druſi, bras du Rhin qui ſe décharge dans l'Iſſel par un canal que Druſus fit creuſer depuis Arnheim juſqu'à Duisbourg. Ce canal ſe nomme aujourd'hui *de Niew Yſſel*, le Nouvel Yſſel.

Foſſa Mariana, *Foſſæ Marianæ*, grand canal que Marius fit creuſer depuis le Rhône juſqu'au village de Foz qui en a pris le nom, & qui eſt ſur le rivage de la mer, à neuf lieuës & demie de Marſeille, à qui Marius céda ſon ouvrage, ſur lequel les Marſeillois impoſerent de gros droits.

Frigones, les Frigons, les habitans de la Friſe.

Frincina, auprès de Strasbourg.

Friſiabones, (Plin. lib. IV. c. 17.) ceux du duché de Limbourg, ſelon le P. Hardoüin.

G

Gabales, *Gabali*, *Gabalitani*, peuple Gaulois de la Celtique qui occupoit le Gevaudan. Il avoit pour capitale *Anderitum*, qui ayant pris le nom du peuple qui l'avoit fondée, eſt parvenu à être appellé par corruption *Javouls*, qui n'eſt qu'un bourg dans la baronie de Peyre, à quatre lieuës de Mende, où le ſiége de l'évêque a été transféré depuis environ ſept cens cinquante ans. Les *Gabali* étoient limitrophes des Nitiobriges de l'Agénois, cliens des Arvernes, & ſéparés de la

Digitized by Google

Narbonnoiſe par les Cevenes. Auguſte les tira de la Celtique, & les incorpora à l'Aquitanique.

Gabalum, Javouls, capitale du Gevaudan, dont on vient de parler dans l'article précédent. C'eſt l'*Anderidum* des Gaulois transformé dans le nom du peuple qui l'habitoit.

Gabilona, Châlons ſur Saône. Voyez *Cabillo*.

Gabris, Chabris, ſur le Cher.

Gadao, *Geſdao*, c'eſt la partie de Sexane qui eſt en-deçà du paſſage de la Doria, & fait un bourg ſéparé de l'autre, dans le Mont-Genevre & les Alpes Cotties. *D'Anville.*

Gæſatæ, Gaulois ainſi appellés d'une ſorte d'arme qui leur étoit particuliere, & qui entroient au ſervice des princes & des états qui les ſoudoyoient bien. Ainſi ils n'étoient pas plus d'une province des Gaules que d'une autre, comme Polybe l'a crû ſans fondement.

Galatæ, les Galates; c'eſt le nom que les Grecs donnerent aux Celtes ou Gaulois qui allerent s'établir d'abord parmi eux, & paſſerent enſuite dans l'Aſie mineure, & formerent un puiſſant empire. Callimaque qui étoit contemporain ou preſque contemporain de ces derniers, les appelle tantôt *Celtes* & tantôt *Galates*. J'ai crû autrefois ſur la foi d'Etienne de Byzance, que ce nom avoit été formé ſur celui de *Galli* que les Romains ont donné à nos peres. Ce qui favoriſe ce ſentiment, c'eſt que les Grecs n'ont conſtamment commencé à appeller *Galates* les Gaulois, que depuis que les Romains les leur ont fait connoître ſous le nom de *Galli*; & qu'ainſi il eſt viſible que les Grecs, par affectation ou autrement, ont cherché à ſe rapprocher des Romains.

Ammian. Marcel. lib. xv. c. 9. Cependant Timagene, cité par Ammian Marcellin, fait venir le nom de *Galates* de celui de *Galatée*, qui étoit le nom de la mere du roi des Celtes, lequel s'étoit fait aimer & adorer

Appian. Illyr. p. 757. de ſes ſujets. Appien au contraire le fait venir de Galatée, femme de Polypheme, & Euſtathe ſur Denys Periegete, d'un fils d'Apollon de ce nom. D'autre part, Diodore de Sicile aſſûre que les Gaulois prirent ce nom de Galate, fils d'Hercule & d'une princeſſe des Gaules. Je crois en effet que ce nom eſt

a *Solin. c. 8.* originairement Gaulois; car je trouve que la ville de Gabies a été fondée par un Galattus, ou Galatus. Il n'y a nul doute que ce Galattus ne fût Gaulois, puiſque la fondation de Gabies remonte au tems où les Gaulois ont peuplé l'Italie, & que les

Digitized by Google

Boiens d'au-delà des Alpes ont eu des rois de ce nom. D'ailleurs il y avoit dans la Campanie la ville *Calatia*, dans la Calabre le fleuve *Galesus*, au pied de l'Apennin *Galicata*, dans la Sicile le peuple *Galeotæ*, dans la même province *Galata*, dans les Gaules le peuple *Galeti*, ou *Caleti*, ou *Caletes*, ceux du pays de Caux, dans les Gaules encore & en Italie plusieurs villes du nom de *Cale*. Dans tous ces différens noms les lettres *C* & *G* ont été mises l'une pour l'autre, parce que la prononciation les faisoit confondre, sans compter que dès les premiers tems il y a eu des colonies de Gaules dans toutes les différentes régions où ils étoient employés. D'où l'on peut inférer que *Galates* étoit vraiment Celtique.

Les Grecs n'eurent pas plûtôt appliqué aux Gaulois de leur voisinage & de l'Asie le nom de *Galates*, qu'ils le transporterent aussi aux Gaulois des Gaules, quoiqu'ils fussent instruits, dit Pausanias, que leur véritable nom étoit celui de *Celtes*. Leur raison étoit que les uns & les autres avoient la même origine, & que les Gaulois de la Grece & de l'Asie étoient une ou plusieurs colonies de ceux des Gaules. Ils firent plus dans la suite, c'est-à-dire, quand il plut aux Romains de déclarer que le Rhin serviroit desormais de borne à l'empire du côté des Gaules; car alors le nom de *Celtes*, qu'ils avoient donné jusques-là indifféremment à tous les peuples d'occident, parce que les Celtes étoient le seul peuple de ce continent qu'ils connussent; alors, dis-je, les Grecs réserverent le nom de *Celtes* aux Germains, & ne l'employerent que pour les désigner; au lieu qu'ils consacrerent celui de *Galates* aux Gaulois des Gaules, de la Grece & de l'Asie, & ne parlerent plus gueres d'eux que sous ce nom; avec cette circonstance, que pour marquer particulierement les Gaulois des Gaules, ils disoient *les Galates de la Celtique*, ou simplement *Celte-Galates*. Cluvier observe que Diodore de Sicile comprend sous le nom de *Galates*, non seulement les Gaulois dont il s'agit ici, mais encore les Germains d'au-delà du Rhin: cela est vrai, mais c'est un effet du peu de connoissance que les Grecs du tems de Diodore avoient encore des peuples d'occident. Cette erreur est une suite de cette autre plus grande où ils étoient auparavant, qu'il n'y avoit que des Celtes dans tout le couchant de l'Europe.

Quand les Grecs ont eu connu les Gaulois, & qu'ils leur ont donné le nom de *Galates*, ils auroient dû le restreindre aux

Digitized by Google

ſeuls Gaulois de la Celtique des Gaules ; car Céſar aſſûre que c'étoient les ſeuls que les Romains appelloient *Galli*. Mais pourquoi les Grecs auroient-ils obſervé cette regle, tandis que les Romains même ne la ſuivoient pas ? En effet, tous les auteurs poſtérieurs à Céſar ont traité indifféremment de *Galli* tous les peuples renfermés dans l'enceinte des Gaules. Il ne faut donc pas exiger des Grecs qu'ils ayent été plus exacts que leurs modeles. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'ils l'ont été infiniment moins dans la ſuite, puiſqu'Appien fait foi qu'ils les appelloient tantôt *Celtes*, tantôt *Galates*, & quelquefois *Gaulois*.

Appian. Iberic. p. 255.

Galates, montagne de la Phocide appellée auparavant *Acrorion*, Plut. in Phocion. *p. 757. B.* Ce nom lui a été ſans doute donné, parce que les Gaulois y ont campé lors de leur expédition de Delphes.

Galatia, la Galatie, grande étenduë de pays de l'Aſie mineure, dont les Gaulois ſe rendirent les maîtres, & qu'ils partagerent en douze tétrarchies, qui tiroient des tributs de toute l'Aſie qui eſt en-deçà du mont Taurus. En général la Galatie étoit un démembrement des royaumes de Pergame & de Bithynie & des provinces Aſiatiques appellées *Mæonie*, *Paphlagonie*, *Cappadoce*, *Pamphylie*, *le Pont*, *Myſie*, *Lycaonie*, &c.

Galato-Græcia ; les Grecs appelloient ainſi la partie de l'Aſie mineure que les Gaulois occuperent, & où ils formerent un empire qui tiroit des tributs de tous les états qui étoient en-deçà du mont Taurus. Le mêlange des Gaulois avec les Grecs qui les y avoient précédés, donna lieu à cette dénomination. *Strab. lib. XII. p. 566.*

Galleti, pour *Cadetes* ou *Caletes ;* ceux du pays de Caux. Voyez *Caletes*.

Galli ; c'eſt le nom que les Romains donnoient aux Gaulois, & qu'ils avoient formé de *Kelt*, qui eſt celui que les Gaulois s'attribuoient eux-mêmes, & dans lequel la derniere lettre étoit muette. Les Romains donc, ſelon le génie de leur langue, prononçant le *C* dur ou le *K* comme un *G*, ne firent qu'ajoûter une terminaiſon Latine au mot même dont nos peres s'honoroient, & ainſi eurent *Gallus* au ſingulier, & *Galli* au plurier. Du reſte, par *Galli* les Romains n'entendoient proprement que les Celtes, qui étoient les ſeuls peuples des Gaules qu'ils connurent juſqu'à Céſar, encore ne connurent-ils que ceux de leur province. Mais la connoiſſance que Céſar leur donna des Belges & des

Digitized by Google

Aquitains ne dura pas long-tems, ou du moins ne fit pas grande impreſſion ſur l'eſprit des écrivains poſtérieurs ; & après tout elle ne pouvoit gueres en faire, parce que les Gaules ayant été réduites en province par Céſar même, & peu de tems après Auguſte ayant refondu & comme confondu les trois différentes parties dont elles étoient compoſées, les hiſtoriens les regarderent comme n'étant occupées que par le ſeul peuple qui les leur avoit fait connoître, & qui tenoit le premier rang dans leur eſprit, & voilà pourquoi ils étendirent le nom de *Galli* à tous les peuples de nos Gaules, & n'en diſtinguerent aucun.

Galli Ciſalpini, les Gaulois d'Italie, qui à l'égard des Romains étoient en-deçà des Alpes.

Galli montani, les Gaulois établis dans les Alpes, qui ſont ſouvent appellés ſimplement *Inalpini*.

Galli orientales, les Galates, ou Gaulois de l'Aſie mineure.

Galli Tranſpadani, les Gaulois qui s'étendoient depuis le Pô juſqu'aux Alpes.

Gallia, les Gaules. Elles avoient pour bornes les Pyrenées & la Méditerranée au midi, l'Océan Britannique & Germanique avec le Rhin au ſeptentrion, les Alpes à l'orient, & au couchant l'Océan occidental.

Gallia Aquitanica, la Gaule Aquitanique. Avant Auguſte cette province étoit renfermée entre les Pyrenées & la Garonne, mais ce prince l'étendit juſqu'à la Loire. Elle ſe ſoutint ſans être démembrée juſqu'au-delà du milieu du quatrieme ſiécle de l'Egliſe ; puiſque dans une inſcription rapportée par Gruter, *p. 465.* il eſt dit que Saturninus Secundus qui a vécu ſous le regne de Valentinien, étoit gouverneur de la province d'Aquitaine :

SATVRNINO SECVNDO V. C.
PRAESIDI PROVINCIAE AQVITANICAE, *&c.*

C'eſt donc après l'époque de cette inſcription qu'il faut placer le partage de l'Aquitaine en trois gouvernemens. Cependant on peut aſſûrer qu'il ne lui eſt gueres poſtérieur, puiſqu'il ne ſe trouve pas dans Ammian Marcellin, & qu'il ſe lit dans Sextus Rufus, hiſtoriens contemporains non ſeulement l'un de l'autre, mais encore de Valentinien : ainſi le partage a dû ſe faire par ordre ou de Valentinien ou de Gratien ſon fils. Ce partage conſiſtoit en deux Aquitaines & en la Novempopulanie.

Digitized by Google

La notice mise au jour par le P. Sirmond le représente ainsi.

La premiere Aquitaine comprend huit cités ; sçavoir, celle de Bourges métropole, celle de Clermont en Auvergne, celle de Rhodès, celle d'Albi, celle de Cahors, celle de Limoges, celle de Javouls, celle de la capitale du Vélay.

La seconde Aquitaine comprend six cités ; sçavoir, celle de Bourdeaux, celle d'Agen, celle d'Angoulême, celle de Saintes, celle de Poitiers, celle de Perigueux.

La Novempopulanie comprend douze cités ; sçavoir, celle d'Eause métropole, celle de Dax, celle de Leitoure, celle de Saint-Bertrand de Comminges, celle de Conserans, celle de Bayonne, celle d'Aire, celle de Bazas, celle de Tarbe où est la forteresse appellée *Bigorre*, celle d'Oléron, celle d'Ausch.

Gallia Belgica, la Gaule Belgique. César, après avoir fait la conquête des Gaules, les laissa dans le même état qu'il les avoit trouvées. Il n'en fut pas de même d'Auguste. Ce prince s'y rendit exprès l'an 727 de Rome, à dessein d'y faire une nouvelle répartition. A la vérité, il ne toucha point à la province Romaine : il se contenta d'établir que Narbonne en seroit la métropole, & qu'en conséquence elle porteroit le nom de *Gaule Narbonnoise.*

A l'égard des trois autres Gaules, de la Celtique, de l'Aquitanique & de la Belgique, il régla qu'elles seroient à peu-près égales en étenduë ; & parce que la Celtique seule l'emportoit infiniment sur les deux qui restoient, il en tira tout le pays qui étoit entre la Garonne & la Loire, & le joignit, avec les quatorze peuples qui le cultivoient, à l'Aquitaine. Pareillement il démembra de la Celtique la Séquanoise & l'Helvétie, & les incorpora à la Belgique. Il est vrai qu'à cet égard il indemnisa la Celtique, en lui adjugeant les cités des *Veliocasses* & des *Caletes*, qui jusques-là avoient été compriſes dans la Belgique.

Hist. Acad. Inscript. t. VIII. p. 403.

» L'unique changement qu'on ait fait depuis dans ces quatre » provinces, dit M. de la Barre, c'est, comme M. de Marca » l'a observé, qu'on unit à l'Aquitaine l'Albigeois qui étoit » auparavant de la Narbonnoise, & qu'on donna à la Narbon- » noise le Vivarès, qui avoit fait pendant quelque tems partie » de l'Aquitaine. Ainsi tout ce que j'ai à faire au sujet de cette » division, c'est de remarquer que lorsqu'on la fit, il n'y eut » pas seulement quatre gouvernemens dans les Gaules, comme

» on

Digitized by Google

» on se l'imagineroit en ne s'attachant qu'aux noms des quatre » grandes provinces qu'on y a comptées.

» En effet, il y eut dès-lors trois gouvernemens dans la Bel- » gique; parce que cette province étant la plus exposée aux » incursions des barbares, il étoit nécessaire d'y entretenir de » grandes armées, que la prudence ne permettoit pas toûjours » de confier à un seul homme. Outre que la conduite des trou- » pes & l'administration de la justice appartenant alors aux » gouverneurs, ils n'auroient pû remplir exactement leurs de- » voirs dans une si grande étenduë de pays. L'une de ces trois » provinces garda le nom de *Belgique*; les deux autres, qui » avoient le nom commun de *Germanie*, à cause que la plû- » part de leurs peuples étoient de la nation Germanique, fu- » rent distinguées d'abord par les surnoms de *haute* & de *basse*, » & depuis par ceux de *premiere* & de *seconde*; & dans cha- » cune des trois provinces il y eut un gouverneur appellé Lieu- » tenant, *Legatus*, parce qu'elles étoient du nombre de celles » dont Auguste s'étoit réservé la disposition. Ce qui n'empê- » choit pas qu'il n'y eût un gouverneur général, à qui ces gou- » verneurs-lieutenans obéissoient, comme à Drusus sous le re- » gne d'Auguste, & à Germanicus sous Tibere ».

Les successeurs d'Auguste ne s'en tinrent pas aux trois départemens que ce prince avoit établis dans la Belgique : Gruter fournit une inscription qui fait foi que sous Dioclétien, après l'an 292 de l'ére Chrétienne, la Séquanoise formoit avec l'Helvétie un quatrieme département à part qui avoit son gouverneur particulier, sous le nom de *grande Séquanique.*

IMP. CAES. C. AVRE. VAL. DIOCLETIANVS AVG. &c. IMP. CAESAR. M. AVR. VAL. MAXIMIANVS AVG. &c. FL. VAL. CONSTANTIVS ET GAL. VAL. MAXIMIANVS FIL. CAESS. MVRVM VITVDVRENSEM A SOLO INSTAVRARVNT CVRANTE AVRELIO PROCVLO V. C. PROV. MAX. SEQ. *Pag. 166. n. 7.*

Une chose me fait de la peine, c'est qu'Ammian Marcellin qui est si postérieur à Dioclétien, & qui n'a fini son histoire que sous le grand Théodose, donne bien les Séquanois pour faire un département séparé des trois, dont nous venons de parler; mais il ne qualifie pas leur province de grande Séqua- *Lib. xv. p. 54.*

nique : il eſt vrai qu'il compenſe ce ſilence, en indiquant un cinquieme département dans la Belgique. En effet, il compte deux Belgiques. Dans la premiere, il place Metz & Treves ; & met Amiens, Châlons-ſur-Marne & Reims dans la ſeconde : *Belgica prima Mediomatricos prætendit, & Treviros domicilium principum clarum. Huic adnexa ſecunda eſt Belgica, qua Ambiani ſunt, urbs inter alias eminens, & Cathelauni & Remi.*

Ammian. Marcellin. lib. XV. p. 54.

Sextus Rufus, qui vivoit dans le même tems qu'Ammian Marcellin, a fait le dénombrement des provinces des Gaules : il compte quatorze provinces, tandis qu'Ammian Marcellin n'en reconnoît que douze : d'où l'on conclut que du tems de ces écrivains on a travaillé * à une nouvelle diviſion de nos provinces ; & que de douze qu'elles étoient, elles ont été portées à quatorze : diviſion qui a échappé à Ammian Marcellin, quoiqu'elle fût parfaitement connue de Sextus Rufus.

Aventicum, Avenches, ville conſidérable de l'Helvétie, eſt encore une preuve que la liſte des provinces tracée par Ammian Marcellin, n'eſt point exacte ; puiſque cet hiſtorien met *Aventicum* dans le département des Alpes Graïes : *Alpes Graiæ & Pœninæ, exceptis obſcurioribus... habent & Aventicum :* tandis que le géographe Ptolomée, qui écrivoit plus de deux cens ans avant lui, l'adjuge avec tous les écrivains poſtérieurs à la Séquanique. Je pourrois produire pluſieurs inadvertances ſemblables d'Ammian Marcellin : mais en voilà aſſez pour faire voir que M. de la Barre a pris une peine inutile, quand il a entrepris de juſtifier cet ancien ſur un point ſur lequel il n'eſt ſûrement pas excuſable.

Idem ibidem.

Hiſt. Acad. Inſcript. t. VIII. p. 411.

A cela près, Ammian Marcellin & Sextus Rufus ſont très-conformes à l'égard des cinq gouvernemens, dans leſquels je viens de faire voir que la Gaule Belgique a été autrefois diviſée. Les voici en détail d'après la notice du P. Sirmond.

La premiere Belgique comprend quatre cités ; ſçavoir, celle de Treves métropole, celle de Metz, celle de Toul, celle de Verdun.

La ſeconde Belgique comprend douze cités ; ſçavoir, celle de Reims métropole, celle de Soiſſons, celle de Châlons-ſur-Marne, celle de Saint-Quentin en Vermandois, celle d'Arras, celle de Cambray, celle de Tournay, celle de Senlis, celle de

* Poſé que ce travail n'eût pas été fait auparavant, comme il y a bien de la vraiſemblance.

Digitized by Google

Beauvais, celle d'Amiens, celle de Teroüenne, celle de Boulogne en Picardie.

La premiere Germanie comprend quatre cités; ſçavoir, celle de Mayence métropole, celle de Strasbourg, celle de Spire, celle de Worms.

La ſeconde Germanie comprend deux cités; ſçavoir, celle de Cologne métropole, celle de Tongres.

La grande province des Séquanois comprend quatre cités: ſçavoir, celle de Beſançon métropole, celle de Nyon, celle d'Avenches, celle de Bâle, la fortereſſe de Windiſch, la fortereſſe d'Iverdun, la fortereſſe d'Augſt, le Port-ſur-Saône.

Gallia Belgitia Alobrites; c'eſt ainſi que l'Anonyme de Ravenne dit qu'avoit été autrefois appellée la Gaule ou France, qui s'étend le long de la rive gauche du Rhin. Je ne ſçai ce que c'eſt qu'*Alobrites*. Pour *Belgitia*, Pline me fournit un peuple appellé *Belgites*, qu'il place dans la Pannonie, lequel ſera venu s'établir dans cette partie de la Gaule, & lui aura communiqué le nom de *Belgique* juſqu'à la Marne & à la Seine: ou, ce qui eſt infiniment plus vraiſemblable, ce peuple ſe ſera tranſporté de la Belgique dans la Pannonie, & y aura retenu ſon nom primitif, qui faiſoit foi de ſon origine. Car ce n'eſt point la Germanie qui a peuplé les Gaules; c'eſt plûtôt les Gaulois qui ſont allés défricher la Germanie, la Pannonie, & l'Illyrie, comme cette hiſtoire en fait foi.

Gallia Braccata; c'étoit cette quatrieme partie des Gaules qui étoit ſoumiſe aux Romains, quand Céſar entreprit de ſubjuguer le reſte. Elle étoit ainſi appellée des *braies*, dont les habitans faiſoient uſage, à la différence des Gaulois d'Italie qui les quitterent quand ils eurent paſſé les Alpes, pour prendre la toge. La Gaule *Braccata*, au ſentiment de D. Vaiſſette, étoit bornée au levant par les Alpes depuis le mont Adula aux ſources du Rhin juſqu'à l'embouchure du Var dans la Méditerranée: au nord par le Rhône juſqu'au-deſſous de Lyon & par les Cévennes: au couchant par les deux rives de la Garonne, en remontant ce fleuve depuis l'embouchure du Tarn juſqu'à celle du Salat, aſſez près des Pyrenées: enfin au midi par les Pyrenées même & le Salat juſqu'à Cervera ſur la Méditerranée, & de-là juſqu'au Var par la Méditerranée ſeule. Le Rhône, depuis au-deſſous de Lyon juſqu'à ſon embouchure, partageoit la Gaule *Braccata* en deux grandes parties, dont l'une étoit

Digitized by Google

orientale & l'autre occidentale. La premiere étoit occupée par les Liguriens, les Allobroges, & quelques autres peuples moins illustres. Les Volces occupoient la seconde, & s'étendoient dans le haut & bas Languedoc, dans le pays de Foix, & dans cette partie de l'ancien diocèse de Toulouse qui est compriſe dans l'Aquitaine. *Hiſt. Langued. t. 1. p. 52.*

Telles sont les bornes que l'auteur de l'hiſtoire de Languedoc donne à la Gaule *Braccata*. Je ne les crois pas juſtes, du moins du côté du Levant ; car il paroît que la province Romaine s'étendoit non ſeulement au-delà de la ſource du Rhin, mais encore au-delà de la ſource du Danube ; en voici la preuve. Tacite, après avoir marqué l'étenduë des terres des Helvétiens, obſerve que des Gaulois qui n'avoient ni feu ni lieu, étoient allé s'établir au-delà du Rhin & du Danube, & avoient occupé de vaſtes campagnes, que les Romains avoient laiſſé exprès incultes pour ſervir de bornes entre l'empire & les poſſeſſions des barbares : *Non numeraverim inter Germaniæ populos, quanquam trans Rhenum Danubiumque conſederint, eos qui Decumates agros exercent. Leviſſimus quiſque Gallorum & inopia audax, dubiæ poſſeſſionis ſolum occupavere. Mox limite auctо promotiſque præſidiis, ſinus imperii & pars Provinciæ habentur. Ultra hos Catti initium ſedis ab Hercynio ſaltu inchoant.* Dans cette deſcription, on voit que les plaines que les Gaulois s'approprierent, étoient partie dans la Vindelicie & partie dans la Rhetie, avec cette circonſtance qu'elles étoient compriſes dans la PROVINCE que les Romains avoient dans les Gaules.

Tacit. mor. Germ. cap. 29.

Je remarque ailleurs que les Gaulois dont il s'agit ici, ſecoüerent bientôt le joug des Romains, prirent d'abord le nom de *Cennes*, fort peu après celui d'*Alemans*, ſous les auſpices duquel ils formerent un grand empire, qui d'eux s'eſt appellé *Allemagne*. Voyez *Alemanni*.

A ces obſervations il faut ajoûter que tous les Gaulois des Alpes, dont les terres ont fait partie dans la ſuite de la Province Romaine, n'y furent pas d'abord compris, puiſqu'un bon nombre des peuples qui les poſſédoient, ne furent ſoumis que ſous Auguſte & ſes lieutenans. D'ailleurs les Avantices & les Bodiantices du Dauphiné n'ont été mis dans le rôle des peuples de la Gaule *Braccata* que par ordre de l'empereur Galba : *Adjecit formulæ Galba imperator ex Inalpinis Avanticos atque Bodionticos.*

Plin. lib. III. c. 4. §. 5.

Digitized by Google

Gallia Celtica. Voyez *Celtæ.*

Gallia Circumpadana : cette partie de la Gaule Ciſalpine qui s'étendoit depuis les Alpes juſqu'au Rubicon, & qui étoit réduite en province, appellée autrement *Gallia Togata.*

Gallia Ciſalpina, la Gaule Ciſalpine : elle comprenoit cette partie de l'Italie qui s'étend depuis les Alpes juſqu'à Ancone.

Gallia Ciſpadana, la Gaule qui étoit en-deçà du Pô à l'égard des Romains.

Gallia citerior ; c'étoit la même choſe que la Gaule Ciſalpine.

Gallia citerior : les écrivains du bas empire ont appellé *Gaule Citérieure* tout ce qui étoit en-deçà de l'ancienne Belgique.

Gallia comata, la Gaule chevelue ; c'étoient les trois parties des Gaules appellées par Céſar *Aquitanique*, *Belgique*, & *Celtique*, à l'excluſion de la Gaule *Braccata.* Les cheveux que les Gaulois portoient & nourriſſoient, donnerent lieu à cette dénomination.

Gallia inferior, la Gaule inférieure : canton de l'Illyrie occupé par pluſieurs corps de Gaulois, du nombre deſquels étoient ceux qui, après avoir ravagé la Grece & la Thrace, s'étoient allés fixer dans l'Aſie mineure.

Gallia interior. Céſar dans ſes commentaires, *lib. II. c. 2.* traite de *Gaule intérieure* la Celtique propre, principalement le canton des Eduens, qui étoit *intérieur* à l'égard de toutes les contrées des Gaules. Cela eſt conſtant par la ſuite du diſcours ; ainſi il faut bien ſe garder de changer, comme on a fait juſqu'ici, le mot *interior* en celui d'*inferior*, qui ne ſçauroit faire aucun ſens de quelque côté qu'on le tourne. Du reſte la Gaule Celtique étoit entre la Belgique & l'Aquitanique, au milieu de l'une & de l'autre, & les ſéparoit.

Gallia Italica, la Gaule Italique ; Appien, *Annibal. p. 318.* eſt le ſeul écrivain de l'antiquité qui nous fait connoître un grand canton d'Italie entierement ſéparé de la Gaule Ciſalpine, qui a été rempli de Gaulois. Il le place au-delà de l'Apennin, au voiſinage des côtes de la mer Ionienne, & dit qu'il étoit appellé *la Gaule Italique.* Tout ce qu'il dit, à l'exception de la dénomination, eſt confirmé par quantité de traits de l'hiſtoire Romaine tirés de Polybe & de Tite-Live, qui font venir ſouvent de ces quartiers les Gaulois juſqu'aux portes de Rome. Selon cet expoſé, la Gaule Italique devoit être en partie dans la grande Grece.

Digitized by Google

Gallia Lugdunenſis, la Gaule Lyonnoiſe. C'étoit cette premiere partie des Gaules que les originaires du pays appelloient *la Celtique*, pour la diſtinguer des deux autres Gaules moins conſidérables, la Belgique & l'Aquitanique. Dès l'an 632 de Rome, les Romains en retrancherent plus d'un quart, dont ils compoſerent ce qu'ils appelloient LA PROVINCE ſimplement, ou LA PROVINCE ROMAINE. A leur exemple, environ cent ans après, Auguſte en retrancha encore, d'un côté toute l'étenduë qui eſt entre la Garonne & la Loire, pour la joindre à l'Aquitaine, & de l'autre les Séquanois & les Helvétiens avec leurs terres qu'il unit à la Gaule Belgique. En faiſant ces grands retranchemens, Auguſte voulut que le grand département qui reſtoit, prit le nom de *Gaule Lyonnoiſe*, parce qu'il régla que dorénavant Lyon en ſeroit la métropole.

Ce réglement dura juſqu'à l'empire de Dioclétien. Ce prince, en partageant l'empire entre deux Auguſtes & deux Céſars, partagea auſſi les provinces qui le formoient, & c'eſt dans cette occaſion que d'une ſeule Lyonnoiſe il en fit deux. La premiere Lyonnoiſe comprenoit les cités de Lyon, de Châlons, de Sens, de Bourges & d'Autun : *Lugdunenſem primam Lugdunus ornat, & Cabillones, & Senones, & Biturigæ, & Mœnium Auguſtoduni magnitudo vetuſta.* Dans la ſeconde Lyonnoiſe étoient Roüen, Tours, & toutes les cités qui étoient de leur dépendance, c'eſt-à-dire toute la Normandie, la petite Bretagne, le Maine & l'Anjou.

Ammian. Marcel. lib. xv. p. 54.

L'empereur Valentinien, ou Gratien ſon fils & ſon ſucceſſeur, fit une autre ſubdiviſion : il partagea les deux Lyonnoiſes en quatre, qu'on nomma *premiere, ſeconde, troiſieme, & quatrieme Lyonnoiſes.* Cette derniere fut auſſi appellée *Senonie*, tirant ſa dénomination de Sens ſa métropole. Voici ces quatre Lyonnoiſes en détail, d'après la notice du P. Sirmond.

La premiere Lyonnoiſe comprenoit les cités de Lyon, d'Autun, de Langres, de Châlons, & de Mâcon.

La ſeconde Lyonnoiſe comprenoit les cités de Roüen, de Bayeux, d'Avranches, d'Evreux, de Sées, de Liſieux, & de Coûtance.

La troiſieme Lyonnoiſe comprenoit les cités de Tours, du Mans, de Rennes, d'Angers, de Nantes, de Courſeult aujourd'hui village de la petite Bretagne, à deux lieuës de Dinant; de Vannes, de Quimper, & de Diablent ou Jublaint, bourg

Digitized by Google

du diocèſe du Mans, appellé *Nœdunum* par Ptolomée.

La quatrieme Lyonnoiſe comprenoit les cités de Sens, de Chartres, d'Auxerre, de Troies, d'Orléans, de Paris, & de Meaux.

Il y a ici quelques obſervations à faire :

La premiere, que pluſieurs anciennes capitales des peuples ou ont été détruites entierement, ou ont été converties en des villages & des bourgs qu'on a beaucoup de peine à découvrir.

La ſeconde, que la cité de Langres, au rapport de Céſar, étoit originairement de la Belgique ; mais elle fut unie à la Celtique par les nouvelles diviſions de Dioclétien & de Valentinien.

La troiſieme, que la cité de Bourges, qui de tout tems avoit fait partie de la Celtique, après en avoir été détachée par Auguſte pour être compriſe dans l'Aquitanique, fut rétablie dans la Celtique par Dioclétien.

La quatrieme enfin, que la même cité de Bourges fut tirée de la Celtique par Valentinien & ſes ſucceſſeurs. Nous verrons ailleurs qu'elle fut placée à la tête des deux Aquitaines.

Sidoine Apollinaire qualifie la Bourgogne de *Germanie Lyonnoiſe*. Il ne veut dire autre choſe, ſinon que cette province étoit devenuë la conquête des Bourguignons qui avoient quitté la Germanie pour s'y établir & s'y fixer. *Lib. v. ep. 7.*

Gallia Narbonenſis, la Gaule Narbonnoiſe ; c'étoit la même que la Gaule *Braccata* & la Province Romaine. Voyez ces titres ; il s'agit dans celui-ci de la Gaule Narbonnoiſe entant que diviſée en pluſieurs provinces.

Si Auguſte eût ſuivi à l'égard des Gaules le plan que les Romains du tems de la république lui avoient tracé, la Gaule Narbonnoiſe auroit été, pour ainſi dire, la Province métropole des provinces des Gaules, ou plûtôt toutes les Gaules enſemble auroient été Province Romaine & Gaule Narbonnoiſe. En effet, l'hiſtoire obſerve que les proconſuls & autres magiſtrats que le ſénat envoyoit pour la gouverner, y joignoient exactement toutes les nouvelles conquêtes qu'ils faiſoient en-deçà de l'Italie, & par-là elles devenoient avec elle un tout qui prenoit d'elle ſa dénomination. Il ne faut pas au-reſte s'imaginer que les Romains ayent tenu cette conduite ſeulement pendant les tems qui ſe ſont écoulés avant les Céſars ; Tacite nous apprend que les terres qu'allerent occuper entre

Digitized by Google

les sources du Rhin & du Danube les Gaulois, qui dans la suite ont pris le nom d'*Allemans ;* que ces terres, dis-je, firent partie de la Province Romaine, jusqu'au moment que les braves qui les possédoient, secoüerent le joug de l'empire : *Mox limite aucto, promotisque præsidiis sinus imperii & pars Provinciæ habentur.* Ce trait historique, en prouvant quel auroit été le sort de toutes les Gaules, si les premieres maximes de la république avoient été suivies, établit le sentiment de Baluze, qui avance qu'un tems a été que la ville de Lyon a été compriſe dans la Narbonnoise, mais Auguſte prit des arrangemens tout nouveaux.

Tacit. mor. Germ. c. 29.

Ce prince vint exprès dans les Gaules pour les connoître à fond ; quand il en eut pris toutes les connoiſſances qu'il pouvoit deſirer, il les partagea en quatre parties, qu'il rendit égales autant qu'il fut poſſible. Dans cette vûë il tira de la Celtique des provinces entieres, pour les unir aux Gaules Aquitanique & Belgique, & les mettre ainſi en étenduë au niveau les unes des autres. Il ne toucha point à la Gaule *Braccata* ou Province Romaine : il changea ſeulement ſon nom en celui de Narbonnoiſe ; & il voulut que la forme de gouvernement qui y étoit établi depuis qu'elle avoit été réduite en province, fût le modele de celle du gouvernement qu'il alloit établir dans les trois autres parties des Gaules.

La Gaule Narbonnoiſe reſta dans cet état un aſſez grand nombre d'années, juſqu'à ce que cette grande Province fût diviſée en deux, en Narbonnoiſe & en Viennoiſe : on cherche en quel tems préciſément cette diviſion ſe fit.

J'ai crû d'abord que Galba en étoit l'auteur. Je me fondois ſur un endroit de Tacite, qui dit que ce prince, à ſon avenement à l'empire, traita bien différemment les Lyonnois & les Viennois ; qu'il confiſqua tous les revenus des premiers, & qu'au contraire il accorda de grands priviléges aux derniers : *Galba reditus Lugdunenſium occaſione iræ in fiſcum verterat : multus contra in Viennenſes honor.* Sur l'idée que tout ce qu'auroit pû faire Galba en faveur de ceux de Vienne eût été peu de choſe au prix de l'érection de leur ville en métropole, j'eſtimois que c'étoit vraiment en cela que conſiſtoient les grands priviléges dont il avoit décoré leur cité.

Tacit. hiſt. lib. 1. c. 65.

J'étois confirmé dans cette penſée, par le ſoin qu'eut cet empereur de dédommager la Narbonnoiſe du retranchement de la Viennoiſe, en transférant du département d'Italie les Avantices

&

Digitized by Google

& les Bodiontices en celui de la Narbonnoiſe : *Adjecit formulæ Galba imperator ex Inalpinis Avanticos atque Bodionticos.* *Plin. hiſt. l. III. §. 5.*

Mais j'ai reconnu depuis que l'élévation de la Viennoiſe à la dignité de Province à part, n'a pû ſe faire ſi-tôt. En effet, le géographe Ptolomée, qui a écrit ſous Tite Antonin, place en termes exprès, Vienne dans la Narbonnoiſe ; & ce qui prouve que ſon récit eſt exactement vrai, c'eſt que Gruter produit une inſcription en l'honneur de Marcus Pontius Lælianus Lartius Sabinus, conſul, pontife, *&c.* intendant de la cité d'Orange qui étoit ſoûmiſe à la métropole de la Gaule Narbonnoiſe : CVRATOR CIVIT. ARAVS. PROV. GALLIAE NARB. Si donc la cité d'Orange étoit de la métropole de Narbonne ſous Marc Aurele, qui n'eſt mort qu'en 180 de Jeſus-Chriſt ; la Viennoiſe n'a pû avoir été ſéparée entierement de la Narbonnoiſe en ce même tems ; puiſqu'Orange a été de la Viennoiſe dès le premier jour de ſon érection en province indépendante. *Page 458. n. 2.*

La Viennoiſe n'étoit point non plus province indépendante, lorſque le juriſconſulte Paul immortaliſoit ſon nom par ſes écrits. Paul vivoit encore ſous l'empire de Severe Alexandre. Ce prince fut tué l'an 235 de l'ére Chrétienne. Or c'eſt à peu-près dans ces mêmes tems que ce célebre juriſconſulte écrivoit que Vienne jouiſſoit du droit Italique, & étoit ſoûmiſe à la métropole de Narbonne : *Lugdunenſes Galli, item Viennenſes in Narbonenſi juris Italici ſunt.*

L'hiſtoire ne fournit aucun monument pendant les quarante-cinq années ſuivantes, qui faſſe pour ou contre l'indépendance de la Viennoiſe. Mais nous la trouvons tout-à-coup entierement conſommée l'an 280 de l'ére Chrétienne ; car Vopiſque parlant de la révolte de Proculus & de Bonoſe, ſous l'empire de Probe, dit que ces deux tyrans avoient attiré à leur parti la Bretagne, l'Eſpagne, & les provinces de la Gaule *Braccata : Omneſque ſibi Britannias, Hiſpanias, & Braccatæ Galliæ provincias vindicarent.* Les provinces de la Gaule *Braccata*, dont Vopiſque parle, ne ſçauroient être que la Narbonnoiſe & la Viennoiſe ; car il eſt certain d'ailleurs que la ſeconde Narbonnoiſe n'étoit pas encore. *In Probo.*

Je ſçais que quelques écrivains ont tenté de porter l'érection de la Viennoiſe en province ſéparée, au tems qui a précédé la lettre que les martyrs de Lyon ont écrite vers l'an 177 de Jeſus-Chriſt ; s'appuyant ſur le titre d'*illuſtres métropoles* qu'Euſebe *Hiſt. Eccleſ. edit. Valeſ. p. 154.*

donne, en la transcrivant, aux villes de Lyon & de Vienne. Mais il est visible qu'Eusebe n'employe dans cette occasion le nom de *métropole* que dans le sens de capitale d'un peuple, & non autrement. Que si l'on s'obstine à prendre ce terme à la rigueur, il faudra nécessairement convenir qu'il ne regarde pas le tems auquel les martyrs ont dressé leur lettre, mais celui où Eusebe écrivoit; tems postérieur de plus de trente ans à l'empire de Probe, & par conséquent à celui où nous avons vû la Gaule *Braccata* partagée en Narbonnoise & Viennoise.

Le commencement du quatrieme siécle de l'Eglise fournit une autre preuve autentique que la Viennoise ne reconnoissoit plus depuis long-tems Narbonne pour sa métropole. C'est qu'on lit dans les actes de S. Ferréol, martyrisé à Vienne l'an 304, que cette ville étoit le siége du président de la province de ce nom: *Crispinus quidam, temporis illius præses in civitate Viennensi.* La Viennoise existoit donc alors, & Vienne en étoit la métropole, puisque la métropole des provinces étoit en ce tems-là le lieu de la résidence des gouverneurs.

Acta ſe'eſt. Mart. Ruinardi, p. 509.

De cet assemblage d'autorités il résulte que la division de la Narbonnoise a précédé celle des autres provinces de l'empire. On attribuë cette derniere à Dioclétien, sur le reproche que lui fait l'auteur du traité *de la mort des Persécuteurs*, que ce prince avoit mis les provinces de l'empire en piéces: *Provinciæ quoque in frusta concisæ.* M. de la Barre croit que Dioclétien fit cette division, lorsqu'il partagea l'empire entre deux Augustes & deux Césars, afin de ne pas exposer chaque prince en particulier à toutes les suites que pouvoit avoir l'ambition des gouverneurs des provinces qui étoient dans sa dépendance, s'il avoit laissé à ces provinces toute l'étenduë qu'elles avoient eu jusques-là. Le partage de l'empire entre quatre princes est de l'an 292. Mais l'érection de la Viennoise est bien antérieure; puisqu'on a vû qu'il faut la placer non seulement avant 304, mais encore avant 280.

Cap. VII.

Acad. Inſcript. t. VIII. p. 407.

On peut m'objecter qu'il n'est fait clairement mention pour la premiere fois de la Viennoise, que dans les actes du concile d'Arles de l'an 314. On l'avoue; mais s'ensuit-il que cette province n'ait été démembrée que cette même année? Sur les souscriptions du concile, il est évident que le démembrement étoit fait bien des années auparavant. D'ailleurs n'est-il pas certain que pour découvrir l'époque de la division & subdivi-

Digitized by Google

ſion des grands départemens de l'empire en provinces & diocèſes, & ſous quels empereurs cette opération s'eſt faite, on ſuit les traces que les écrits des anciens ont conſervées de ces évenemens? Voilà préciſément ce que je viens de faire à l'égard de l'établiſſement de la Viennoiſe. Je trouve des traits bien marqués, que cette province étoit conſtamment indépendante de la Narbonnoiſe avant l'an 280 de Jeſus-Chriſt, & cela ſuffit pour faire recevoir mon ſyſtème.

Au reſte il ne faut pas ſe figurer que la Narbonnoiſe ait beaucoup ſouffert de ce démembrement. J'ai obſervé plus haut que l'empereur Galba l'avoit en quelque ſorte indemniſée par avance de la perte qu'elle devoit faire un jour: car il avoit tiré du gouvernement d'Italie les cités des Avantices & des Bodiontices, & les avoit incorporées à celui de la Narbonnoiſe.

Preſqu'en même tems la même province reçut un accroiſſement qui la mit en état de porter des déchets ſans s'appauvrir. Pour en connoître le prix, il faut ſe ſouvenir que les Romains voulant empêcher que les barbares de la Germanie & de la Pannonie ne fiſſent des courſes ſur les terres de l'empire, ravagerent l'étenduë du pays qui eſt entre les deux ſources du Rhin & du Danube, & la convertirent en un deſert affreux, qui ne pouvoit produire aucun ſecours aux troupes qui auroient tenté de le traverſer. Cependant ces Gaulois dont j'ai parlé au commencement de cet article, & qui n'avoient que l'induſtrie pour ſoûtenir leur vie, allerent s'y établir, & cultiverent à leur profit tous les champs qu'ils purent défricher. Comme leur entrepriſe eut un bon ſuccès, le gouverneur de la Narbonnoiſe, leur plus proche voiſin, voulant mettre les nouveaux colons à couvert de toute inſulte, étendit ſes garniſons, & les porta au-delà des établiſſemens que les Gaulois avoient formés. En conſéquence la Province Romaine engloba une partie de la Vindélicie.

Cette grande étenduë donna lieu à deux diviſions; d'abord au démembrement de la Viennoiſe, ainſi que je viens de le marquer, & enſuite à partager la Narbonnoiſe telle qu'elle reſtoit, en premiere & en ſeconde.

Les critiques ont mis tous leurs ſoins à la recherche du tems auquel s'eſt faite l'érection de la ſeconde Narbonnoiſe; mais ils n'ont découvert autre choſe, ſinon qu'il n'eſt parlé pour la premiere fois de cette province que dans le concile d'Aquilée de

l'an 381. D'où ils inferent que l'empereur Gratien a dû être l'auteur de cette répartition ; ainſi ils la placent à environ l'an 375. Ils ſe fondent ſans doute ſur la deſcription abrégée de l'empire que Sextus Rufus préſenta à Valentinien I. pere & prédéceſſeur de Gratien, dans laquelle il n'eſt parlé que d'une ſeule Narbonnoiſe, non plus que dans le livre des Synodes de Saint Hilaire, écrit en 358 ; autorités à quoi on n'a rien à oppoſer.

Acad. Inſcript. t. VIII. p. 415.

« Le P. Pagi, dit M. de la Barre, attaque M. de Marca, » qui avoit crû que la ſeconde Narbonnoiſe fut formée au dé- » pens de la Viennoiſe ſeule, & il ſoûtient que la Narbonnoiſe » ſeule donna les cités dont on compoſa la nouvelle province : » mais je ne puis être du ſentiment de l'un ni de l'autre.

» Pour comprendre l'état de la queſtion, il faut ſçavoir que » la ſeconde Narbonnoiſe fut formée des cités d'Aix, qui en fut » la capitale, Apt, Riès, Fréjus, Gap, Siſteron, & Antibes. » Si ces cités avoient été de la Narbonnoiſe, dit M. de Marca, » le gouverneur de cette province n'auroit pû la parcourir » toute entiere, qu'en traverſant le territoire de la Viennoiſe. » Cette conſidération me paroît détruire entierement l'opinion » du P. Pagi, qui d'ailleurs ne ſçauroit s'accorder avec ce » qu'écrit Ammian Marcellin, qu'Antibes étoit une cité de la

Lib. XV.

» Viennoiſe : *Viennenſis civitatum exultat decore multarum, e qui- » bus potiores ſunt Vienna ipſa & Arelate, & Valentia, quibus » Maſſilia jungitur. His prope Salluvii ſunt & Antipolis, inſulæque » Stœcades.*

» D'un autre côté, quelle apparence, dit le P. Pagi, que la » nouvelle province, ſi on l'avoit priſe de la Viennoiſe, n'eût » pas eu le nom de *Viennoiſe ſeconde*, mais de *ſeconde Narbon- » noiſe ?* Et comment ſe perſuadera-t-on que dans les précé- » dentes diviſions, c'eſt-à-dire, pendant quatre-vingts ans ou » environ la Viennoiſe eût eu vingt cités, tandis que la Nar- » bonnoiſe n'en auroit eu que ſix ? Dans la derniere diviſion, » la Viennoiſe conſerva treize cités : quelle auroit été ſon éten- » duë ſi elle avoit eu encore les ſept cités, dont la ſeconde » Narbonnoiſe fut compoſée ?

» C'eſt ainſi que ces deux critiques ſçavent ſe convaincre » l'un l'autre de s'être mépris dans l'idée qu'ils ont euë de la » maniere dont fut formée la nouvelle province. Il faut donc » imaginer une troiſieme opinion, qui ne ſoit pas ſujette aux

Digitized by Google

» inconvéniens qu'ils ſe reprochent. La ſeule qui ſe préſente » eſt, que la ſeconde Narbonnoiſe fut formée tant de la Vien- » noiſe que de la Narbonnoiſe, qui changerent preſque entie- » rement de face.

» Dans cette opinion, Aix qui devint la métropole de la » nouvelle province, étoit auparavant une cité de la Narbon- » noiſe, ainſi que la cité du Vivarès en-deçà du Rhône, & » au-delà de ce fleuve les cités d'Avignon, Orange, Cavail- » lon, & peut-être encore quelques autres. On donna celles-ci » à la Viennoiſe, qui par-là fut dédommagée des cités d'Apt, » Riès, Fréjus, Gap, Siſteron, & Antibes, qu'on unit à Aix: » & le nouveau gouvernement qu'on forma de ces cités prit le » nom de *ſeconde Narbonnoiſe*, à cauſe que c'étoit de la Nar- » bonnoiſe qu'on avoit détaché Aix, qui en devint la capitale. » Ce n'eſt-là qu'une conjecture, mais il falloit y avoir recours » dans le ſilence des anciens; & je crois qu'on n'en ſçauroit » imaginer une plus plauſible ».

Voilà de quelle maniere M. de la Barre coupe le nœud, que M. de Marca & le P. Pagi n'ont pû délier: mais avec le reſpect que je dois à ces trois grands hommes, il paroît que les uns & les autres n'ont pas fait les réflexions ſuivantes.

1°. Que la Narbonnoiſe, dans ſon origine, avoit compris les deux Narbonnoiſes & la Viennoiſe.

2°. Que la Viennoiſe a été érigée en province avant Galba, & non ſous Dioclétien, & par conſéquent beaucoup plûtôt qu'on ne croit.

3°. Que Galba, pour s'attacher la Narbonnoiſe, lui avoit uni deux cités des Alpes, qui juſques-là avoient été du gouvernement d'Italie.

4°. Que la poſition de ces cités ne permettoit pas en apparence au gouverneur de la Narbonnoiſe de s'y tranſporter ſans traverſer la Viennoiſe, & que néanmoins l'union avoit ſubſiſté.

5°. Qu'on n'a jamais ſçû de quelles cités fut compoſée la Viennoiſe lors de ſon érection, juſqu'à celle de la ſeconde Narbonnoiſe.

6°. Que par conſéquent ni M. de Marca, ni le P. Pagi, ni M. de la Barre, n'ont pû dire au juſte de quelle province, de la Narbonnoiſe ou de la Viennoiſe, a été plûtôt formée la Narbonnoiſe ſeconde.

7°. Que les Romains, en partageant les provinces, n'en

Digitized by Google

meſuroient point la grandeur par le nombre, mais par l'étenduë des cités. En effet, il y avoit dans la Narbonnoiſe des cités dont l'étenduë alloit de pair à celle de dix autres ; par exemple, celle des Tectoſages.

8°. Que M. de Marca, le P. Pagi & M. de la Barre forment chacun leur différent ſyſtème ſur l'état des provinces des Gaules, antérieur à la notice des provinces ſur cette notice même, & ils ne s'apperçoivent pas qu'elle le renverſe entierement ſans en conſerver la moindre trace.

Sur toutes ces obſervations il eſt évident que la Viennoiſe & la ſeconde Narbonnoiſe ſont deux démembremens de la Narbonnoiſe conſidérée en ſon entier. Que la Viennoiſe auroit dû s'appeller *la premiere Narbonnoiſe*, ſi quand on l'érigea en métropole, on avoit été dans l'uſage de partager les provinces en premiere, ſeconde, troiſiéme de même nom : ou même ſi l'empereur qui la forma, n'avoit eu intention d'effacer toutes les marques de ſa premiere dépendance. Que la ſeconde Narbonnoiſe n'a pris ce nom que parce qu'il n'y avoit point de Narbonnoiſe premiere. Enfin, que tout ce que M. de Marca, le P. Pagi & M. de la Barre ont imaginé pour décider de quelles provinces ont été tirées les cités qui ont ſervi à former la ſeconde Narbonnoiſe, ſont des conjectures qui n'ont pour fondement qu'un faux ſuppoſé.

Il reſte quelques difficultés à réſoudre touchant les deux Narbonnoiſes. Ammian Marcellin met *Eluſa*, Eauſe, dans la Narbonnoiſe ; *In Narbonenſi Eluſa, & Narbona*, &c. Cet hiſtorien ſe trompe, ou ſon texte a été corrompu par les copiſtes. Eauſe étoit métropole de l'Aquitaine du tems de Céſar ; & quand la Novempopulanie forma ſeule une province à part, Eauſe continua d'en être la métropole. *Lib. xv. c. 11.*

On ne voit gueres ſur quel fondement, à la fin du quatrieme ſiécle & au commencement du cinquieme la Narbonnoiſe a été compriſe dans l'Aquitaine. J'ai obſervé ailleurs que les empereurs de ces tems-là, pour la commodité des aſſemblées générales & l'exercice de la juriſdiction des grands officiers, ont partagé toutes les Gaules en deux parties à peu-près égales ; qu'ils ont compoſées, l'une de la Celtique & de la Belgique, & l'autre de la Narbonnoiſe & de l'Aquitaine ; qu'ils ont ſubdiviſé la premiere en dix provinces, & la ſeconde d'abord en cinq & enſuite en ſept ; que par ce moyen les dix provinces

Digitized by Google

d'un côté & les cinq ou ſept de l'autre ont fait deux corps diſtincts qui avoient leurs aſſemblées & leurs officiers ſéparés ; & enfin que pour diſtinguer les deux corps l'un de l'autre, on donna aux provinces qui compoſoient le premier le nom de *Gallicanes* ; & aux provinces qui formoient le ſecond, celui d'*Aquitaines* ou d'*Aquitaniques*.

Suivant cette diſtinction, les provinces de la Narbonnoiſe perdirent le nom de *Gallicanes*, quoiqu'elles fuſſent telles & à meilleur titre que les provinces du reſte des Gaules ; puiſqu'elles étoient reconnues pour être originairement l'ancienne Celtique, & que c'étoit la Celtique propre que les Romains entendoient par les termes de *Gaule* & de *Gallican*. Mais j'ai fait voir autre part, ſur des témoignages inconteſtables, que ces termes n'ont jamais été perdus ni pour les provinces de la Narbonnoiſe, ni pour celles de l'Aquitaine. A quoi on peut ajoûter que cette diſtinction n'a eu lieu qu'aſſez peu de tems, & ſeulement pour s'accommoder au langage & aux arrangemens du gouvernement. En effet, auſſi-tôt que les Francs, les Bourguignons & les Goths eurent entamé les provinces des Gaules, la diſtinction s'évanoüit, & les écrivains reprirent l'ancien langage.

Selon la notice publiée par le ſçavant P. Sirmond, la premiere Narbonnoiſe comprend le diocèſe de Narbonne métropole, le diocèſe de Toulouſe, le diocèſe de Beziers, le diocèſe de Nîmes, le diocèſe de Lodeve, le Château ou le diocèſe d'Uzès.

La ſeconde Narbonnoiſe comprend ſept cités ; ſçavoir, le diocèſe d'Aix métropole, le diocèſe d'Apt, le diocèſe de Riès, le diocèſe de Fréjus, le diocèſe de Gap, le diocèſe de Siſteron, la cité d'Antibes.

Entre autres changemens qui ſont arrivés aux cités ou diocèſes de la premiere & ſeconde Narbonnoiſe, je me contenterai d'en marquer deux. L'un regarde le premier, & l'autre le ſecond de ces départemens. C lui-là conſiſte dans le diocèſe d'*Ariſidium*, *Areſetum*, *Ariſitum* ou *Ariſium* fondé par Sigebert, roi d'Auſtraſie, dans le ſixieme ſiecle, en faveur de Deodataire. Le ſiége étoit dans le canton où étoient les domaines de Ferréol autrefois préfet du prétoire des Gaules, & par conſéquent dans le voiſinage d'Uzès. Il étoit compoſé de quinze paroiſſes. Il paroît par Grégoire de Tours, que Delmatius, évêque de *Lib. v. c. 5.*

Rhodès revendiquoit ces paroiſſes ; ce qui a fait croire que ce diocèſe avoit fait auparavant partie de celui de Rhodès : ce qui n'a pas empêché quelques écrivains de le placer dans le diocèſe d'Alais, & quelques autres dans celui d'Uzès. Il a ſubſiſté pendant plus de cent ans, avec cette circonſtance que la nomination & la conſécration appartenoient aux évêques de Metz. Il fut ravagé par les Sarrafins, & bien-tôt après incorporé par Charlemagne au diocèſe de Nîmes. *Voyez hiſt. acad. Inſcript. t. v. p 336. & ſuiv.*

Antibes fournit le changement que j'ai à faire remarquer touchant la ſeconde Narbonnoiſe ; & ce changement en renferme deux. Le premier eſt qu'antérieurement à la notice des provinces de l'Empire attribuée à l'empereur Honorius, Antibes étoit de la Viennoiſe ; c'eſt du moins ce qu'Ammian Marcellin fait entendre par ces paroles : *Viennenſis civitatum exſultat decore multarum, quibus potiores ſunt Vienna ipſa, & Arelate, & Valentia, quibus Maſſilia jungitur .... His propè Salluvii ſunt, & Nicæa, & Antipolis, inſulæque Stœchades.*

Lib. xv. c. 11.

Le ſecond changement conſiſte en ce qu'Antibes après avoir été compriſe pendant pluſieurs ſiécles dans la ſeconde Narbonnoiſe, le fut poſtérieurement dans la province des Alpes maritimes, & eut par conſéquent Embrun pour métropole.

Le dernier eſt qu'Antibes ceſſa enfin d'être capitale de cité, du moins pour le ſpirituel ; car le ſiége épiſcopal fut transféré à Grace, pour le mettre à couvert des troubles & du pillage auxquels Antibes étoit expoſée par les fréquentes deſcentes que les pirates y faiſoient.

Gallia Riparenſis ou *Ripenſis ;* c'eſt ainſi que la notice des dignités appelle la partie des Gaules qui eſt à la gauche du Rhône, & qui comprenoit le territoire de Vienne, d'Arles, d'Embrun & de Grenoble.

Gallia Togata ; c'étoit la Gaule Ciſalpine, par oppoſition à la Gaule *Braccata.* Elle fut ainſi appellée de l'uſage qu'elle fit de la toge, à l'exemple des Romains qui l'avoient ſubjuguée.

Gallia Tranſalpina, la Gaule Tranſalpine, qui comprenoit toutes les Gaules d'en-deçà les Alpes, par oppoſition à la Gaule Ciſalpine.

Gallia Tranſpadanà ; cette partie de la Gaule qui s'étendoit depuis le Pô juſqu'aux Alpes.

Gallia vetus, l'ancienne Celtique. Voyez *Celtica vetus.*

Gallia

Digitized by Google

Gallia ulterior. Voyez *Gallia Tranſalpina.*

Gallia ulterior ; c'étoit dans les bas tems l'ancienne Belgique, à l'égard principalement de la Lyonnoiſe & de la Narbonnoiſe.

Gallica, ville de Bithynie. Voyez *Coenum Gallicanon.*

Gallica via, grand chemin dans la Campanie, qui traverſoit les marais Pomptins.

Gallicum mare, la partie de la Méditerranée qui lave les côtes de Provence.

Gallicus ager, le territoire Gaulois. *Tit. Liv. lib. XLII. c. 2.* la partie maritime de l'Ombrie ; la Romagne.

Gallicus Oceanus, cette partie de l'Océan, ſelon Pline, qui s'étendoit depuis l'embouchure de la Seine juſqu'aux Pyrenées.

Gallicus ſinus, le golphe de Léon, vis-à-vis de l'embouchure du Rhône, qui étoit ſéparé en deux par la montagne de Sette qui s'avance dans la mer.

Gallitæ, peuple des Alpes, que je crois être ceux de la petite ville de Guillaumes, dans le diocèſe de Glandeve.

Gallo-Græci ; c'eſt le nom que les Gaulois, qui ſe fixerent dans l'Aſie mineure, & s'allierent aux Grecs du pays, porterent d'abord, ſelon S. Jérôme, & qu'ils quitterent pour prendre celui de *Galates ;* ce qui dut arriver bien-tôt, puiſque Callimaque & Timée leurs contemporains leur donnent ce nom : *Hinc utique Galatia provincia, in quam Galli aliquando venientes, cum Græcis ſe miſcuerunt. Unde primum ea regio Gallo-Græcia, poſt Galatia nominata eſt.* Florus dit la même choſe en d'autres termes.

Hieronym. prolog. in lib. II. comment. ad Galatas.

Florus, lib. II, c. II.

Gallo-Græcia, la Gallo-Grece. Voyez *Galatia.*

Gallo-Ligures, Liguriens qui s'établirent dans les Gaules, contracterent des alliances avec les Gaulois, & occuperent preſque tout le pays qui eſt entre les Alpes & le Rhône. Ils s'avancerent même, ſelon Feſtus Avienus, juſqu'à la montagne de Sette.

Galorum, ville de l'Aſie mineure dans la Galatie, près de l'embouchure du fleuve Zaliſque. Ce nom vient certainement du Latin *Gallus*, qui ſignifie *Gaulois*. Selon quoi *Galorum* voudroit dire *la ville des Gaulois* ou *des Galates*, ce qui eſt la même choſe.

Gannia, ville de Flandres.

Ganodurum, *Gannodurum*, *Gaunodurum*, ville des Helvétiens ; on tient que c'eſt Conſtance, ſans que la choſe ſoit tirée au

clair. *Voyez M. Bochat, t. 1. p. 108. & 435.* qui dit qu'*on ne peut pas douter que cette ancienne ville ne fût Stein.*

Gargaria, Gargarius locus ; le premier eſt employé par le pape Zozyme, & le ſecond dans une inſcription donnée par Spon. C'eſt aujourd'hui un village appellé *S. Jean Garguies*, qui étoit autrefois du diocèſe d'Arles, à quatre lieuës d'Aix.

Garites, peuple de la Gaule Aquitanique, qui occupoit le pays de Gaure d'aujourd'hui, lequel eſt entre Eauſe & Auſch, tirant vers Leitoure.

Garoceli, peuple des Alpes ; la Bâtie ſoutient contre Vigenere & Sanſon, que c'étoit ceux d'un bourg appellé maintenant *Goncelin*, qui retient l'ancien nom de ce peuple. Ce lieu eſt à quatre lieuës de Grenoble, limitrophe & à l'orient des Vocontiens, comme Céſar le dit des *Garoceli*.

Garumna, la Garonne, riviere de France fort connuë, qui ſéparoit la Gaule Aquitanique de la Celtique.

Garumni, peuple de l'ancienne Aquitaine, qui prenoit ſon nom de la Garonne, ſur les rives de laquelle il étoit ſans doute ſitué.

Gaſatæ, Gaſcitæ, Gaſetæ. Voyez *Gæſatæ.*

Gaunodunum, ville de l'ancienne Helvétie. On ignore la poſition de cette ville. Les uns croyent que c'eſt *Zurzach* ; d'autres *Stein*, & quelques autres *Conſtance.*

Gaura, montagne des Alpes.

Gebenna, la ville de Genêve.

Gebenna. Voyez *Cebenna.*

Gelbis, Kil ou Khel, riviere des Pays-bas, qui ſe jette dans la Moſelle.

Gelduba, Gelb, fortereſſe autrefois de la Belgique, & aujourd'hui village ſur le bord du Rhin, dans l'électorat de Cologne, au-deſſous de Nuys, & au-deſſus d'Ordinghen. Elle appartenoit aux Ubiens. L'itinéraire d'Antonin y place en garniſon une aile de la neuvieme légion.

Gemenellum, Cimiez. Voyez *Cemelion.*

Gemina, Gemenos, bourgade de Provence, dans la contrée appellée *le Gardiez.*

Geminiacum, Gemblours, petite ville du Brabant Wallon, à trois lieuës de Namur & à ſix de Louvain. L'itinéraire d'Antonin la place dans le territoire des Aduatiques.

Genabenſes, ceux d'Orléans. Voyez *Genabum.*

Digitized by Google

Genabos, *Genabum*, *Cenabum*, la ſeconde ville des Carnutes, ſur la Loire, & preſque vers le milieu du cours de ce fleuve. C'eſt Orléans, comme l'ont prouvé Adrien de Valois, Lancelot, & en dernier lieu M. d'Anville contre M. l'abbé le Bœuf qui a prétendu que c'étoit Gien : mais c'eſt à quoi les diſtances marquées par les itinéraires s'oppoſent entierement. D'ailleurs Gien a toûjours été du diocèſe d'Auxerre, & dès-là dans le territoire des Sénonois. Or on ne ſçauroit concevoir comment une ville des Carnutes ſi éloignée du chef-lieu, auroit pû être enclavée dans les limites d'un peuple différent. La difficulté augmente & tourne en impoſſibilité, quand on conſidere que *Cenabum* ou *Genabum*, ſelon le témoignage de tous les anciens, étoit le magazin & l'arſenal des Carnutes. Quelle apparence que ce peuple ait été établir ſon magazin & ſon arſenal à une ſi grande diſtance de ſa capitale, & en un lieu où il n'étoit nullement à portée d'en profiter ?

Ce qui met le comble aux preuves que *Genabum* eſt vraiment Orléans, c'eſt qu'Aimoin & Robert religieux de Fleury qui écrivoient dans le dixieme & onzieme ſiécle, diſent en termes exprès, que la ville qui de leur tems portoit le nom d'*Orléans*, eſt celle-là même que les anciens appelloient *Genabum*. *Gennabus ubi nunc Aurelianis*. *Gennabus quæ & Aurelianis*. Grégoire de Tours, Gilles de Paris, & tous les auteurs poſtérieurs, ſuppoſent évidemment la même vérité, & forment une tradition qu'on ne peut entreprendre d'interrompre ſans s'aveugler volontairement. On l'a pourtant entrepris, ſans doute parce qu'on ne trouve pas dans l'hiſtoire l'époque du changement de *Genabum* en *Aurelianum* & *Aurelianorum civitas*. Le changement eſt inconteſtable ; & ce qu'on peut dire de plus vraiſemblable pour en rendre raiſon, c'eſt que l'empereur Aurélien, après avoir chaſſé les Germains des Gaules & avoir triomphé de Tétricus, aura rendu à *Genabum* le même ſervice qu'il avoit rendu à Dijon, à quoi la beauté & la commodité de la ſituation de cette ville l'invitoient. En effet, elle étoit marchande de toute antiquité ; parce qu'étant ſur la Loire, préciſément au milieu du cours de ce fleuve, elle étendoit ſon commerce non ſeulement dans toutes les Gaules, mais juſqu'à Rome, comme Céſar nous l'apprend, en diſant que des négocians Romains étoient établis à *Genabum*. Aurélien donc ayant favoriſé cette ville, ſoit par quelque monument public, ſoit en relevant ſes murs,

Digitized by Google

ou enfin en lui donnant le rang de cité, & en la tirant de la sujétion des Carnutes ; *Genabum* en reconnoissance a pris le nom de ce prince, & s'est fait appeller *Aurelianum*, dont les siécles postérieurs ont fait *Orléans*.

L'église d'Orléans a été soumise à la métropole de Sens depuis son origine jusqu'à l'an 1623, que Paris fut érigé en archevêché, & eut pour suffragans les évêques d'Orléans, de Chartres & de Meaux.

Genava, *Geneva*, *Gennava*, *Genua*, Genêve, la derniere ville des Allobroges, limitrophe du territoire des Helvétiens, auxquels elle tenoit par un pont qui appartenoit aux derniers. Elle est sur le Rhône, au sortir du lac Leman ; circonstance qui a fait donner à ce lac le nom de *Lac de Genève*. La ville est ancienne. César en parle au sujet du projet que les Helvétiens avoient formé d'envahir les Gaules. Le premier moyen que ce grand général employa pour le faire échoüer, fut de rompre le pont par où les Helvétiens pouvoient entrer dans Genêve. Les Genevois, pour illustrer leur capitale, lui donnent le titre de *Colonie*, qu'ils surnomment *Aurelia*. Mais l'antiquité n'admet ni le titre ni le surnom. L'église de Genêve ressortissoit de la métropole de Vienne, & tenoit le premier rang après Vienne même. Mais l'an 1535, le magistrat ayant fait défense aux citoyens & aux habitans de faire profession d'une autre religion que de la protestante, le chapitre de la cathédrale se retira à Annecy, où les évêques continuent de se dire évêques & princes de Genêve & du Saint-Empire.

Genubus, Bourg-Saint-Andéol, ville du Vivarais qui a pris son nom des reliques du Saint qu'elle possede. Elle est sur le bord occidental du Rhône, à deux lieuës du Pont-Saint-Esprit.

Genua, Genes, autrefois capitale des Liguriens d'Italie, & aujourd'hui de la république qui porte son nom.

Gergobia, *Gergobina*, *Gergovia* ; cette ville reconnoissoit César pour son fondateur, qui la donna aux Boïens qu'il établit sur le territoire des Eduens, à la priere des Eduens mêmes. On croit communément que Moulins est la Gergovie dont il s'agit : « Mais, dit M. d'Anville, on n'a aucun monument ni vestige » qui puisse servir à déterminer la position de cette ville. Mou» lins est aujourd'hui la capitale de ce canton & de tout le » Bourbonnois : mais cette ville n'est pas ancienne ; & suivant » ce que M. l'abbé de Longuerue en a écrit, elle doit son

Digitized by Google

» aggrandiſſement aux princes du ſang de France qui ont poſ-
» ſédé le Bourbonnois, & il n'en eſt gueres fait mention avant
» Robert, fils de S. Loüis, qui y fit bâtir un hôpital ».

Gergovia, ville des Arvernes, & la patrie de Vercingetorix. Elle étoit bâtie ſur une montagne fort haute, très-fortifiée, & la plus grande ville des Gaules. Les uns croyent que c'eſt Clermont; d'autres la placent ſur une montagne qui eſt à une lieuë de là; quelques autres tiennent que c'eſt Saint-Flour; d'autres encore prétendent que Gergovie étoit bâtie ſur une montagne ſituée près de l'Alagnon & de Brioude. M. Lancelot combat tous ces ſentimens ſans en propoſer aucun. Enfin M. d'Anville, dans les Eclairciſſemens, prétend que les ruines ou l'emplacement de l'ancienne Gergovie ſe voyent près du château de Montrognon, entre Perignat, Juſſat & le Creſt, au ſud-eſt de Clermont, & à deux lieuës de cette ville. *Acad. Inſcript. t. VI. p. 648.*

Germani, les Germains : on entend ordinairement par là les peuples d'au-delà du Rhin, cependant on ſe trompe groſſierement. Avant Céſar, & même du tems de ce grand capitaine, les peuples d'au-delà du Rhin n'étoient connus que ſous le nom de *Sueves*; puiſque Metellus Celer, proconſul de la province que les Romains avoient dans les Gaules, reçut un ou deux ans avant que Céſar y arrivât, un préſent du roi des Sueves, conſiſtant en des marchands Indiens que la tempête avoit jettés ſur les côtes de la Germanie : *Quinto Metello Celeri, L. Afranii in conſulatu collegæ, ſed tum Galliæ proconſuli, Indos a rege Suevorum dono datos, qui ex India commercii cauſa navigantes, tempeſtatibus eſſent in Germaniam abrepti.* Ce roi des Suéves étoit ce même Arioviſte que Céſar appelle *roi des Germains*. Céſar eſt entre tous les auteurs de l'antiquité le premier qui ait parlé des Germains & qui les ait fait connoître. Leur nom étoit donc récent de ſon tems : il devoit néceſſairement l'être, puiſque Tacite, qui écrivoit ſi long-tems après lui ſon traité des mœurs des Germains, aſſûre qu'il l'étoit encore dans le ſiécle où il vivoit. Les Germains dont il s'agit, ayant Arioviſte à leur tête, paſſerent le Rhin l'an 681 de Rome; & après la journée d'*Amagetobria*, leur roi les plaça dans les meilleures terres des Séquanois. L'entrée des Germains dans les Gaules eut un ſi grand ſuccès, & imprima tant de terreur dans l'ame des Gaulois, que pluſieurs autres peuples d'au-delà du Rhin voulant s'établir en-deçà, & profiter du foible des Gaulois, paſſerent *Plin. hiſt. lib. 18 c. 67. §. 67.* *Cæſar, lib. 1. c. 31.*

Digitized by Google

ce fleuve, & ne trouverent preſque point de réſiſtance à la faveur du nom terrible de *Germains* qu'ils s'étoient donné. Ce nom n'en reſta pas là. Il eut une vertu rétroactive ; car tous les peuples originaires d'au-delà du Rhin, qui avoient des établiſſemens dans les Gaules à l'arrivée de Céſar, & qui y étoient fixés plus de cinquante ans avant le paſſage d'Arioviſte, s'attribuerent le nom de *Germains*. On voit même dans Céſar, qu'en conſéquence de cette origine, ils mépriſoient les Gaulois, & faiſoient peu de cas de leur valeur. Toutes ces circonſtances aiderent ſans doute beaucoup à attacher pour toûjours le nom de *Germains* aux peuples d'au-delà du Rhin, & celui de *Germanie* à toutes les régions qui s'étendent depuis le Rhin juſqu'à la Viſtule. Mais ce qui, à mon avis, contribua le plus à fixer l'une & l'autre dénomination, c'eſt le tranſport que fit Auguſte d'un nombre infini de Suéves, de Sicambres, & d'autres peuples ſemblables dans les Gaules, pour en garder les frontieres depuis la ſource du Rhin juſqu'à ſon embouchure. Etenduë qu'il ſépara de la Belgique, & dont il forma deux provinces qu'il appella *haute* & *baſſe Germanie*, à chacune deſquelles il nomma un commandant particulier qui avoit ſous lui quatre légions.

Strab. lib. VII. p. 290. Suet. in Oct. c. 21. Tacit. annal. lib. XII. c. 39. Eutrop. lib. VII.

Le détail où je ſuis deſcendu, met en évidence pluſieurs vérités qui juſqu'ici n'ont été ni bien établies ni bien éclaircies. La premiere, qu'avant Céſar les peuples d'au-delà du Rhin n'étoient connus que ſous le nom de *Suéves*. La ſeconde, que ce qu'il y a eu de Germains au-delà du Rhin, n'étoient pas originaires de ce qu'on a appellé depuis *la Germanie*. La troiſieme, que ces vrais Germains ont paſſé dans les Gaules avec Arioviſte, qui leur donna des établiſſemens dans le pays des Séquanois. La quatrieme, que l'heureux ſuccès des armes des Germains dans les Gaules porta tous les peuples d'au-delà du Rhin, qui vouloient en avoir de ſemblables, à ſe dire auſſi Germains. La cinquieme enfin, que les peuples qui ont formé les deux Germanies, étoient bien d'au-delà du Rhin, mais n'étoient point Germains.

Il faut bien ſe garder de prendre les deux Germanies formées par Auguſte, qui ſont les mêmes dont je viens de parler, pour les deux Germanies dont Grégoire de Tours fait mention, & qu'il appelle *geminas Germanias*. Le même hiſtorien, & Sidoine Apollinaire d'après lui, déſignent encore la Lyonnoiſe par

Hiſt. l. II. c. 25. Idem, Mirac. Confeſſ. c. 79. Apollin. lib. V. epiſt. 7.

Digitized by Google

Lugdunenſem Germaniam. Les deux Germanies de Grégoire de Tours ne ſont autres que les deux Aquitaines que les Romains furent obligés de céder aux Viſigots. Pour la Germanie Lugdunoiſe, c'eſt Lyon, le Viennois, & le Vivarais, que l'empereur Antheme donna en propre aux Bourguignons, pour avoir leur ſecours, & les oppoſer aux Viſigots. On devine aiſément que ces provinces ſi éloignées du Rhin, n'avoient mérité de porter le nom de *Germanies*, que parce que les Viſigots qui les occupoient alors, s'y étoient rendus de la Germanie, & en conſéquence ſe donnoient pour Germains comme ces autres peuples dont nous avons parlé.

Germara. Etienne de Byzance dit qu'il y avoit un peuple Celtique de ce nom, qui, au rapport d'Ariſtote, avoit la vûë ſi foible, qu'il ne pouvoit ſoûtenir la clarté du jour. Au lieu de *Germara*, il faut lire *Germa*, colonie du département des Toliſtoboges, ſelon Ptolomée. Ceux qui compoſoient cette colonie étoient ces *Albani* dont Suidas parle, en ces termes : « Ce peuple forme une tribu dans la Galatie. Les terres qu'il » poſſede ſont très-fertiles en toutes ſortes de fruits, & pro» duiſent quantité d'excellens vins ». Or voici ce que dit Pline de ces *Albani* : « Iſigone de Nicée nous apprend que dans l'Al- *Plin. hiſt. l. VII.* » banie il y a quelques familles dont les particuliers naiſſent *c. 2.* » avec des yeux bleus & des cheveux blancs, & qui pen» dant la nuit voyent mieux qu'en plein jour. Ce qui eſt confirmé par Solin & par Aulugelle. Ces *Albani* étoient de ces *Solin. c. 25.* Celtes ou Gaulois qui avant que de paſſer en Aſie avoient fait *Aulugelle, lib. IX.* quelque ſéjour dans cette partie de l'ancienne Germanie qui *c. 4.* étoit à dix journées du Boriſthene. « Là, dit encore Iſigone de *Plin. ubi mox* » Nicée, ce peuple ſe ſervoit de cranes en guiſe de coupes, *ſupra.* » & ſe faiſoit des mouchoirs & des ſerviettes de la peau qu'il » en avoit levée ». On ne peut gueres douter que ces *Albani* ne fuſſent un détachement des Scordiſces, qui l'an 676 de Rome retenoient encore l'abominable coûtume de boire dans des cranes tout ſanglans, & dont on n'avoit pas entierement tiré la cervelle. *Oroſ. lib. V. c. 16.*

Gernica, iſle du Rhône, entre *Ugernum* & Taraſcon. Son voiſinage d'*Ugernum* avoit occaſionné ſon nom. Cette iſle ne ſubſiſte plus : elle s'eſt jointe par atterriſſement à la rive gauche du Rhône ; de maniere que c'eſt aujourd'hui la partie baſſe de Taraſcon, qui a retenu ſon premier nom, car elle s'appelle *la Gernegue.*

Digitized by Google

Geſdao. Voyez *Gadao.*

Geſoriacum, la ville de Boulogne, dans la ſeconde Belgique. Elle appartenoit aux *Morini*, à qui elle ſervoit de port pour toutes leurs expéditions maritimes. Mela écrit que ce port étoit connu de tout le monde : *Nec portu quem Geſoriacum vocant quidquam habere notius.* C'eſt qu'il étoit le plus commode pour paſſer en Angleterre, & celui dont le trajet des Gaules dans cette iſle étoit le plus court. Auſſi lit-on dans l'hiſtoire que les empereurs Caligula & Claude s'y embarquerent pour aller dompter les Bretons. Le premier même y fit élever un phare pour la commodité des pilotes pendant la nuit : *In indicium victoriæ altiſſimam turrem excitavit, ex quâ ut ex pharo, nocturnis ad regendum navium curſus, ignes emicarent.* Ce phare eſt encore ſur pied, & on l'appelle *la Tour d'Ordans.* Selon la notice des grands officiers de l'Empire, le commandant des Nerviens faiſoit ſon ſéjour dans le port *Æpatiacus.* Ce port eſt celui de Boulogne même ; car au lieu d'*Æpatiacus*, il faut lire *Geſoriacus.* Au reſte *Geſoriacum* avoit déja changé de nom au commencement du quatrieme ſiécle, & avoit pris celui de *Bononia*, Boulogne ; car Euſebe obſerve, dans la vie du grand Conſtantin, que ce prince voulant ſe rendre en toute diligence en Angleterre pour fermer les yeux à ſon pere, & lui ſuccéder à l'empire, *freta un vaiſſeau à Boulogne, que les Gaulois appelloient auparavant* Geſoriacum. Ce changement étoit ſur le modele d'un autre qui venoit de ſe faire dans les mêmes cantons ſous l'empire de Dioclétien ; car les Saxons & les Francs ne ceſſant de faire des deſcentes ſur les côtes qui s'étendent depuis Boulogne juſqu'à Nantes, tout ce cercle de côtes prit le nom de *Littus Saxonicum*, comme la notice des dignités de l'Empire nous l'apprend. D'autre part, la notice des cités ſoûmet celle de Boulogne à la métropole de Reims. Ce qui met en évidence que les Romains, après la conquête des Gaules, avoient partagé le territoire des Morins en deux cités, en cité maritime & en cité méditerranée ; la cité maritime eſt celle de Boulogne, comme on vient de le voir. Teroüanne eſt la cité méditerranée, & c'eſt la ſeule que Ptolomée leur ait donné.

Lib. III. c. 2.

Sueton. in Calig. c. 46.

Glannativa, Glandeve, ſur le Var, au pied des Alpes.

Glanum, *Clanum*, ville des Salyens, aſſés près d'Arles ; c'eſt Saint-Remy. On y voit encore d'excellens morceaux d'antiquité. *Hiſt. Acad. Inſcript. t. VII. p. 262. & ſuiv.*

Gobæum

Digitized by Google

Gobæum promontorium, promontoire appellé aujourd'hui *Saint-Mahé*, c'eſt-à-dire, *Saint-Matthieu*; c'eſt la pointe ou l'extrémité occidentale de la petite Bretagne. Si l'on en croit M. des Landes, les deux pointes, celle de Saint-Matthieu & celle de Cornoüailles n'ont été autrefois qu'un ſeul & même promontoire. Il appuie ſa conjecture ſur deux raiſons. La premiere, c'eſt qu'il y a grande apparence que par un tremblement inopiné, ou par quelqu'autre accident ſemblable, ce promontoire s'eſt partagé en deux, & a laiſſé un libre paſſage à la mer, qui s'eſt répanduë abondamment ſur des terres plus baſſes que ſon niveau ordinaire. La même choſe eſt arrivée ailleurs. Il y a encore tant de groſſes roches entre la pointe de Saint-Matthieu & celles de Cornoüailles, ſans compter pluſieurs petites iſles & pluſieurs bas-fonds, qu'on eſt perſuadé que tout cela a été autrefois terre ferme.

La ſeconde preuve, c'eſt l'ancienne tradition du pays, qui porte que l'iſle de Beniguet, l'iſle de Sain, & même celle d'Oueſſant, aujourd'hui éloignées de la côte de pluſieurs lieuës, y touchoient dans des tems plus reculés. Cette derniere, ſurtout, eſt très-eſcarpée du côté de la terre ferme, & preſque inacceſſible. Dans les grands vents, dans les marées des équinoxes & des ſolſtices, on y découvre ſur le rivage des troncs d'arbres, quelques-uns avec la marque de la hache dont ils ont été abattus, & des débris des maiſons. On croit que ces débris appartenoient à un collége de druïdes, qui portoit le nom de *Doué ſant*, Dieu ſaint, nom qui eſt reſté à l'iſle. *M. des Landes, eſſai ſur la Marine, p. 183.*

Dans ces hypotheſes deux ſeules petites choſes me font de la peine; c'eſt d'abord le nom de *Doué ſant*, Dieu ſaint, qui, dit-on, d'un collége de druïdes a paſſé à l'iſle d'Oueſſant. Car enfin le mot *Uxantis*, qui eſt le nom primordial de l'iſle, ne fournit aucun veſtige du mot *Doué*, ſur lequel porte le fin & le brillant de la conjecture.

2°. Du tems de Mela, & par conſéquent un ſiécle avant Ptolomée, que M. des Landes a pris pour garant de ſes conjectures, les iſles que le ſçavant moderne dit avoir été poſtérieurement ſéparées de la terre ferme, l'étoient déja, ſur-tout l'iſle de Sain, que Mela place vis-à vis des côtes des Oſiſmiens. Ces côtes ne ſont, & ne ſçauroient être que celles de Cornoüailles. Or les côtes de Cornoüailles ſont parfaitement bien

distinguées par Ptolomée du promontoire *Gobæum*, puisque ce géographe dit que le territoire des Osismiens s'étendoit depuis celui des *Biducæsii*, ceux de Vieux, jusqu'au cap *Gobæum*. Voyez *Osismii*.

Gordium, ville de Galatie, autrefois capitale de Phrygie.

Gorduni, ancien peuple de la Gaule Belgique, dont César ne dit autre chose, sinon qu'il étoit client des Nerviens.

Gormetia, Wormes, à une fort petite distance de la rive gauche du Rhin.

Goloë, bourg de Galatie, ou plûtôt du Pont Galatique.

Gothini, ancien peuple de la Germanie, qui parloit la même langue que les Gaulois. *Tacit. mor. Germ. c. 43.* Les modernes placent ce peuple vers les sources de la Vistule.

Graius mons, les Alpes Grecques. Voyez *Alpes*.

Gramatum, lieu de Franche-Comté, prés de Mandeurre, sur le chemin de Strasbourg.

Grannona, *Grannonum*, place sur les côtes maritimes de l'Armorique, qui regnent depuis l'embouchure de la Seine jusqu'à celle de la Loire. La notice des dignités de l'Empire dit que cette place étoit située *in Littore Saxonico*, & qu'il y avoit une garnison pour la défense des côtes. M. de Valois croit que c'est Guerande, ville assez considérable de la petite Bretagne, entre l'embouchure de la Villaine & de la Loire. Les mémoires de Littérature, *t. VIII. p. 419.* soupçonnent que c'est Loc Crenan, dans la baye de Douarnenes, entre Brest & Quimper.

Gratianopolis, Grenoble, capitale du Dauphiné. V. *Cularo*.

Gredonense castrum, forteresse de Gevaudan, appellée *Grezes*.

Grinnes, Beerhunsen, village des Bataves, vis-à-vis de Kemmersen.

Griselus, Gréoulx, village de Provence.

Grudii, ancien peuple Belgique, client des Nerviens.

Gubeni, *Gugerni*, peuple du nombre des Bataves; ils occupoient le pays de Cleves d'aujourd'hui. Spener croit au contraire que ce peuple étoient les Sicambres que Tibere fit passer en-deçà du Rhin vers l'an de Rome 745, & qui prit le nom de *Gugerni*, de la ville de *Goch*.

Digitized by Google

H

Harenacium, ville de la Germanie inférieure, dont on ne trouve plus de veſtiges. Il y a des auteurs qui croyent que c'eſt Kellen, en Hollande.

Hebridunum, lieu du Dauphiné, entre Chorges & les Alpes Cotties.

Hebromagus, (Itin. Burdig.) village appellé *Bram.* Voyez *Eburomagus.*

Hebromagus, Embrau, village ſur la Garonne, au-deſſous de Blaye, où S. Paulin avoit une maiſon de campagne.

Hedui. Voyez *Aedui.*

Helanus, montagne de Gevaudan, au pied de laquelle, ſelon le rapport de Grégoire de Tours, étoit un lac où les payſans ſe rendoient de toutes parts pour y faire des feſtins, offrir des ſacrifices, & jetter dans le lac pendant trois jours de ſuite des offrandes de toute eſpece.

Helcebus, Ptolom. *Hellelus*, Tab. Peuting. *Helvetus*, Itin. Ant. El, bourg du pays des Triboces, auprès de Strasbourg.

Heledus. Voyez *Ledus.*

Helena vicus, Hedin, non le nouveau, mais l'ancien, qui eſt à cinq quarts de lieuë de l'autre, & au côté gauche de la Canche. Ce qui appuie ce ſentiment, c'eſt que les manuſcrits de Sidoine Apollinaire qui nous fait connoître cette place, liſent *Hedena.*

Helena, *Helene*, Elne, ville du Rouſſillon, auparavant appellée *Illiberis*, ſur le Tec, avec titre d'évêché, quoique le ſiége en ait été transféré à Perpignan, qui n'en eſt qu'à deux lieuës; avec cette circonſtance que l'évêque & le chapitre conſervent toûjours le nom d'évêque & de chanoines d'Elne. La chronique de S. Jérôme qualifie cette ville de *Caſtrum*, ce qui ſuppoſeroit qu'elle n'étoit pas cité lorſque ce pere écrivoit.

Heleutheri. Voyez *Eleuteri.*

Helice, étang en-deçà de l'embouchure d'Aude, ſur le chemin de Beziers. On l'appelle l'*étang de Vendre.*

Helius, bras du Rhin qui tombe dans la Meuſe.

Hellelus, l'Ill, riviere qui traverſe à préſent Strasbourg, & ſe jette une lieuë au-deſſous dans le Rhin, près de la bourgade de Lavantznau. Le nom de cette riviere ne ſe trouve marqué dans aucun des auteurs qui ont écrit ſous les empereurs Ro-

Digitized by Google

mains. Car dans la carte de Peutinger, c'eſt une ville & non pas une riviere qui eſt marquée ſous le nom de *Hellelus*, entre *Argentovaria* & *Argentorate*, & qui eſt la même dont le nom eſt écrit *Elcebus* dans la géographie de Ptolomée, & *Helvetus* dans l'itinéraire. La ſituation de *Hellelus* convient avec celle d'un lieu nommé aujourd'hui *Ell* près de Scheleſtat, & qui, ſelon l'opinion de Cluvier, a donné ſon nom à la riviere qui y paſſe. *Longueruë, deſcript. de la France, part. 2. p. 225.*

Helvetia, le pays des Helvétiens, appellé aujourd'hui *la Suiſſe*. L'Helvétie avoit pour bornes le Rhin, le mont Jura, le Rhône, & le lac de Genêve. Du tems de la guerre des Cimbres, l'Helvétie étoit partagée en trois cantons ſeulement, deux deſquels furent alors entiérement détruits. *Strab. lib. IV. p. 193. C.* Ces deux cantons étoient celui des Tigurins & celui des Tugenes. *Idem lib. VII. p. 193. D.* Les premiers ſont aujourd'hui connus ſous le nom de ceux de *Zurich*, & les autres ſous le nom de ceux de *Zug*. Nonobſtant cette grande perte, cinquante ans après l'Helvétie avoit un canton de plus, car elle en comprenoit quatre. C'eſt Céſar qui le dit en termes exprès. Mais cet auteur ne donne le nom que de deux; ſçavoir, du canton *Tigurinus*, & du canton *Urbigenus*. En joignant Strabon à Céſar, nous avons certainement trois des quatre anciens cantons des Helvétiens. Le ſilence que ces deux auteurs gardent ſur le nom du quatrieme, jette les modernes dans de grands embarras. Chacun abonde en ſon ſens, & prétend le découvrir. Le ſentiment le plus probable eſt celui de Cluvier. Ce géographe croit que le canton qu'on cherche eſt l'*Ambronicus*. Voici quelques obſervations qui le perſuadent. 1°. Les Liguriens, dans Plutarque, *in Mario, p. 417.* marchant contre les Ambrons, reconnurent à la tête de deux armées, qu'ils n'avoient ni d'autre origine, ni d'autre nom que celui d'*Ambrons*. 2°. Selon un manuſcrit de Voſſius, l'empereur Julien, dans ſa ſatyre des Céſars, appelle *Elveſtiens* les Helvétiens. *Spanheim, p. 415.* 3°. D'autre part, Etienne de Byzance produit un peuple de même nom, qu'il place dans la Libye: mais Voſſius prétend qu'au lieu de *Libye*, il faut lire *Ligye*, parce qu'en quantité d'autres endroits des anciens ces deux mots ont été mis l'un pour l'autre par l'ignorance des copiſtes. Or la Ligye des Grecs étoit, comme tout le monde ſçait, la Ligurie des Latins. D'où il paroît qu'on peut conclure, que les Ambrons étoient ces Helvétiens dont les

Digitized by Google

Liguriens faiſoient gloire de tirer leur origine. Ce qui confirme cette induction, c'eſt que les Ambrons n'ont jamais combattu, ni figuré qu'avec d'autres Helvétiens ; qu'aucun monument ne leur diſpute une origine Helvétienne ; enfin que c'eſt des Ambrons, auſſi-bien que des Tigurins & des Tugenes, que Dion & Eutrope écrivent que les avantages que les Helvétiens remporterent ſur les aigles Romaines, firent craindre que les Gaulois ne formaſſent le ſiége de Rome une ſeconde fois.

Dio, lib. XLIV. *Eutrop. lib. V.*

Sur ce pied, la poſition du canton des Ambrons a dû être entierement différente de celle que Cluvier, le P. Briet & Cellarius lui donnent. Ces géographes le placent au voiſinage du Rhin, & prétendent que Vindoniſſe & Soleure étoient compris dans ſon étendue. L'origine Ambronique des Liguriens ſuppoſe, ce ſemble, clairement que le chef-lieu des Ambrons devoit être vers la pointe méridionale du mont Jura, à peu-près où eſt aujourd'hui Nyon, ſi célebre autrefois par le nom de *Colonia Equeſtris*. La raiſon eſt que les Liguriens, qui ſe diſoient Ambrons, n'eurent qu'un pas à faire pour ſe rendre dans la partie de la Ligurie où ils s'établirent.

M. Bochat, dans ſes mémoires ſur l'hiſtoire ancienne de la Suiſſe, *panche* au contraire *à croire que le Pagus que nous cherchons, étoit l'Aventicus*, dont la capitale étoit Avenches. Il ſe fonde ſur ce qu'Avenches a été appellée *Caput Gentis* par Tacite, & *Civitas Helvetiorum* par la notice de l'Empire. Il trouve même un *Pagus Aventicenſis* dans les actes d'un concile tenu à Agaune. Mais M. Bochat n'eſt point exact à diſtinguer les tems. Avenches n'a eu les prérogatives que cet hiſtorien a raſſemblées, que depuis que l'Helvétie a été province de l'empire. Or ce tems eſt poſtérieur à celui qui eſt l'objet de nos recherches. Pour pouvoir conclure des prérogatives dont Avenches a joüi dans les tems poſtérieurs, il faut néceſſairement ou que ces prérogatives ayent eu un effet rétroactif, ou prouver que le *Pagus Aventicus* exiſtoit au milieu du ſeptieme ſiécle de Rome, & ce qui eſt encore plus, que ce canton étoit alors, ſelon les principes de M. Bochat, un de ces grands *Pagus* qui en renfermoit pluſieurs petits. C'eſt néanmoins ce que cet hiſtorien ne fait, & ne ſçauroit faire. Qui a dit même à M. Bochat, que le *Pagus Aventicus* ne s'eſt point élevé ſur les ruines du *Pagus Ambronicus?* Car perſonne n'ignore que ce dernier a été écraſé deux fois par Marius, & une troiſieme par Céſar.

Tome I. p. 272. & ſuiv.

Digitized by Google

Qu'il ſoit vraiſemblable que le *Pagus Aventi us* ſe ſoit élevé ſur les débris de l'*Ambronicus*, je le tire de la poſition que celui-ci a dû avoir; ſelon quoi les deux cantons étoient limitrophes. Leur voiſinage donne lieu de croire que l'un étoit ſubordonné à l'autre. La réputation & les forces des Ambrons ne permettent pas de penſer que leur *Pagus* fût ſubordonné à l'*Aventicus*. Ce dernier a donc été compris dans l'*Ambronicus*; & s'il s'eſt élevé, ce n'eſt que par la chûte de l'autre. Que d'exemples ne pourrois-je pas apporter de ſemblables événemens?

Helvetii, les Helvétiens, peuple des Gaules qui occupoit la Suiſſe. *Voyez l'article précédent.* M. Bochat, dans ſes mémoires ſur l'hiſtoire de la Suiſſe, s'éleve contre Cellarius & tous les modernes, qui ont avancé que l'empereur Auguſte a tiré l'Helvétie de la Celtique, & l'a incorporée à la Belgique. Il prétend au contraire que Pline & Ptolomée, qui ont ſuppoſé le fait, ſe ſont trompés, & ſont en contradiction avec eux-mêmes & avec toute l'antiquité. Ce ſentiment eſt particulier à M. Bochat, & je doute qu'il ait des partiſans. Il eſt vrai que Strabon dit qu'Auguſte mit les Helvétiens dans la Lyonnoiſe. Mais outre que ce géographe, quoiqu'excellent d'ailleurs, n'a jamais bien entendu la diviſion des Gaules, comme généralement tous les ſçavans en conviennent, en admettant que ce qu'il expoſe en cet endroit eſt vrai, on ne peut ſe diſpenſer de reconnoître que l'union de l'Helvétie à la Lyonnoiſe a été de ſi peu de durée, qu'elle n'a pas paſſé le regne d'Auguſte & de Tibere.

Lib. v.

Plin. lib. IV. §. 31.

M. Bochat releve encore une note du P. Hardoüin ſur Pline, où citant un paſſage d'Eutrope, ce ſçavant dit que « les Helvétiens dont Céſar, Pline & autres anciens ont parlé, étoient » les Séquanois; que les Séquanois occupoient le pays qui eſt » entre le Rhône & la Saône, depuis Dole juſqu'à Lyon; qu'au » reſte ceux qui portent aujourd'hui le nom de *Suiſſes*, ſe diſent bien Helvétiens, mais qu'ils ne poſſedent pas les contrées » des anciens Helvétiens ». Il eſt vrai que la note n'eſt pas exacte: mais elle eſt conforme aux paroles d'Eutrope, lequel après tout n'a peut-être voulu dire autre choſe, ſinon que de ſon tems l'Helvétie étoit englobée dans le département de la grande Séquanique, & en portoit le nom.

Helvi, *Helvii*, peuple de l'ancienne Celtique, qui avoit pour capitale *Alba Helviorum*, ce qui leur a fait donner dans la ſuite

Digitized by Google

le nom d'*Albenſes*. Ils occupoient le Vivarais. Leur territoire s'étendoit juſqu'à celui des Arvernes, c'eſt-à-dire juſqu'au Velay & au Gevaudan, qui étoient de la dépendance de ces derniers, & dont néanmoins les *Helvii* étoient ſéparés par les Cevennes. Les Helviens étoient de la province des Romains avant l'entrée de Céſar dans les Gaules. Pline en deux endroits parle du vin du cru des Helviens.

Helvecones, Liguriens de la Germanie. *Tacit. mor. German. c. 43.*

Hemeroſcopium, la ville d'Empuries dans la Tarragonoiſe. Etienne de Byzance dit qu'elle étoit enſemble une ville de Celtiberes, & colonie des Phocéens. Il veut dire qu'*Hemeroſcopium* ayant été bâti par les Phocéens de Marſeille, les fondateurs avoient reçû dans *Hemeroſcopium* des Iberes avec leſquels ils vivoient, & que ces deux ſortes d'habitans formoient des Celtiberes. En quoi il ſe trompe groſſierement ; car ni les Phocéens n'étoient Celtes, ni les Iberes joints aux Phocéens dans *Hemeroſcopium* ne faiſoient pas une ſeule & même nation. Voy. *Celtiberi*, & *Emporium*, *Empuria*.

Heneti, peuple établi en Italie de tems immémorial, & qui étoit une colonie des *Veneti* des Gaules. Ils occupoient la Venetie des Gaules.

Heraclea, ville que Pline nous apprend avoir été ſituée à l'embouchure du Rhône, & ne pas ſubſiſter de ſon tems. On a cru ſans fondement, que la ville de Saint-Gilles étoit cette même Heraclée. M. Menard, dans ſon hiſtoire de Nîmes, *t. 1. p. 4.* dit que cette ville « étoit placée à celle des deux embou» chures du Rhône, qui portoit le nom d'*Hiſpanienſe Oſtium*, » & que ce fut encore une des colonies que les Marſeillois » fonderent dans le pays des Arécomiques ». On n'a aujourd'hui, dit M. Aſtruc, aucune notion de la ſituation de cette ville, & il ne faut pas en être ſurpris. Pline eſt le ſeul auteur qui ait parlé d'une Héraclée près des embouchures du Rhône ; & ce qu'il en dit, n'apprend point ſi elle étoit à la droite ou à la gauche de ce fleuve, c'eſt-à-dire, ou en Languedoc ou en Provence. Enfin cette ville n'exiſtoit plus du tems de Pline, ſuppoſé même qu'elle eût jamais exiſté ; car les paroles de cet auteur donnent lieu d'en douter. Comment donc au milieu de tant d'incertitudes entreprendre d'en fixer la poſition, à moins qu'on n'aime à ſe perſuader ſans preuve, que d'anciennes ruines

Digitized by Google

qu'on voit encore ſur le bord & à la droite du Rhône, aux confins des territoires de Beaucaire & de Fourques, ſont des reſtes de cette ancienne Heraclée ? *Memoires de Languedoc, p. 48.*

Heraclea, ou *Heraclia Cacabaria*, Saint-Tropez, ville maritime de Provence, ſur le golphe de Grimaud.

Herculis Caſtra, Erkelens, petite ville du duché de Julliers.

Herculis Monæci arx ou *portus*, Monaco, ville des Liguriens, dans la partie occidentale de la mer de Genes, entre Vintimiglia & Villefranche.

Hercynia Sylva, vaſte & immenſe forêt de la Germanie, en différens quartiers de laquelle pluſieurs bandes de Gaulois allerent s'établir en divers tems. Elle avoit plus de ſoixante journées de longueur, & neuf de largeur.

Hiſpanienſe Oſtium, l'une des deux petites embouchures du Rhône; ainſi appellée, parce qu'elle regardoit l'Eſpagne citérieure, ou qu'on s'y embarquoit pour s'y rendre. Voyez *Libyca Oſtia.*

Horrea, lieu entre Antibes & Fréjus; c'eſt peut-être Graſſe, où le ſiége épiſcopal d'Antibes fut transféré l'an 1250, par le pape Innocent IV.

Hoſuerbas, lieu ſur la route de Carcaſſonne à Narbonne. M. Aſtruc croit que c'eſt le village de Touroufele, où l'on paſſoit la riviere d'Aude.

Hungunbertum, lieu ſur la route d'Auſch, à la forêt de Boucone, qui eſt dans le comté de Lille-Jourdain.

Hypæa, la derniere des iſles Stæcades, appellée aujourd'hui l'*iſle du Levant* ou *du Titan*, parce qu'elle eſt plus au levant que les autres.

I

Janua, la ville de Genêve.

Japodes ou *Japides*, peuple qui avoit une origine Celtique. Ptolomée les appelle *Japides*. Leurs terres embraſſoient cette partie des Alpes que Strabon nomme le mont *Albius*, & Ptolomée le mont *Albanus*, lequel confine avec l'Iſtrie. Les Japodes étoient belliqueux, & ils ſe défendirent vaillamment contre les Romains juſqu'à Auguſte qui les ſoûmit. Strabon leur donne quatre villes, *Metulum*, *Arupinus*, *Monetum* & *Vendus*. Ils uſoient

uſoient des mêmes armes que les Gaulois. Leurs terres ne portoient que de l'orge & du millet, dont ce peuple ſe nourriſſoit. Il paroît que ce peuple ne faiſoit qu'un peuple avec les Liburnes, qui furent chaſſés avec les Sicules ou Siculotes par les Ombriens. *Voyez tome I. p.*

Jatinum, capitale du peuple qui formoit le diocèſe de Meaux, appellé *Meldi*, laquelle a pris enſuite le nom du peuple qui l'habitoit. Elle étoit de la Celtique ; auſſi la notice des cités place Meaux dans la quatrieme Lyonnoiſe, & la ſoumet à la métropole de Sens.

Ibæi, *Iberi*, peuple Celtique. C'étoit une branche des Galates établie dans la Lydie. *Voyez Etienne de Byzance.*

Ibera Tellus, (Feſtus Avien. ora marit. v. 610.) Un canton des Gaules a porté autrefois le nom d'*Iberie :* cela n'eſt point douteux ; mais il ne ſuit pas de cette dénomination, que ce canton ait été occupé par des Iberes, comme pluſieurs ſçavans de ce ſiécle l'ont avancé. Pour ſe convaincre de cette vérité, il ſuffit de jetter les yeux ſur cet endroit de Strabon, où il eſt dit en termes exprès, qu'*à commencer à l'embouchure du Rhône juſques vers celle d'Argens, tout cet iſthme étoit autrefois appellé* Iberie. Strabon n'a garde de dire que ces côtes fuſſent ainſi nommées des Iberes qui s'y étoient établis : au contraire il condamne incontinent l'abus qui s'étoit introduit de leur donner le nom d'*Iberie*, & l'attribue à l'ignorance des Grecs. Il s'étonne même que les Latins ne l'ayent point relevé : *Mais*, ajoûte-t-il, *les Grecs ont beau faire des fautes, les Latins les adoptent & n'en corrigent aucune.* *Lib. III. p. 166.*

Voilà deux vérités conſtamment propoſées par Strabon : l'une, que la partie des Gaules qui anciennement portoit le nom d'*Iberie*, étoit à la rive gauche du Rhône ; l'autre, que cette dénomination n'avoit d'autre fondement que l'ignorance des Grecs, puiſqu'il n'y eut jamais d'Iberes dans cette contrée.

Nonobſtant l'évidence des termes du plus grand géographe de l'antiquité, les ſçavans dont j'ai parlé, placent des Iberes dans les Gaules, non à la gauche, mais à la droite du Rhône juſqu'aux Pyrenées ; & ils s'appuyent ſur un paſſage de Scylax, qui dans ſon Périple, aprés avoir parlé de la partie d'Eſpagne qui s'étend depuis les colonnes d'Hercule juſqu'à Empuries, dit : *Après les Iberes viennent les Iberes & les Liguriens mêlés enſemble juſqu'au Rhône. Les Liguriens font le trajet d'Empuries au*

Rhône en deux jours & une nuit. Ces paroles ſont expreſſes, diſent les adverſaires ; & il eſt viſible que depuis Empuries, & à plus forte raiſon depuis les Pyrenées juſqu'au Rhône, les terres n'avoient pour habitans que des Iberes & des Liguriens mêlés enſemble.

Je réponds que Scylax n'a jamais ſongé à placer des Iberes & des Liguriens mêlés enſemble depuis Empuries & les Pyrenées juſqu'au Rhône ; la raiſon eſt,

1°. Que Scylax, dans ce paſſage par *Liguriens*, n'entend point les Liguriens d'origine, d'extraction & de nation, mais les Phocéens établis à Marſeille, qui ayant leur métropole dans la Ligurie Celtique, portoient le nom de la contrée qu'ils étoient venus habiter. C'eſt ainſi qu'Etienne de Byzance dit qu'Agde eſt une ville des Liguriens, parce que les Marſeillois en étoient les fondateurs. Cependant Agde étoit originairement dans le département des Volces Tectoſages, & dès-là dans la vraie Celtique.

2°. Que Scylax, parlant de la diſtance qui eſt entre Empuries & le Rhône, ne la prend pas du côté des terres, mais du côté de la mer. En effet, il dit que *d'un lieu à l'autre la navigation eſt de deux jours & d'une nuit.* Il n'eſt donc point queſtion, dans Scylax, d'un voyage par terre, puiſqu'il s'agit de *navigation.* D'autre part, pourroit-on faire par terre le chemin d'Empuries au Rhône en trente-ſix heures, puiſque la carte à l'ouverture du compas donne plus de ſix grandes journées d'été d'un endroit à l'autre ?

3°. Enfin, que Scylax, avec toute l'antiquité, n'a mis des Iberes & des Liguriens mêlés enſemble, que dans la ville d'Empuries. Cette ville étoit unique ; elle en comprenoit deux dans une enceinte commune. Les Liguriens ou Marſeillois occupoient l'une, les Iberes habitoient l'autre. Placer ailleurs des Iberes & des Liguriens mêlés enſemble, c'eſt les placer où ils n'étoient certainement pas.

Toutes ces obſervations tirées des paroles & de la nature même du Periple du plus ancien géographe que l'antiquité a fait paſſer juſqu'à nous, mettent, ce ſemble, en évidence, qu'il n'y a eu, ni pû avoir en aucun tems des Iberes & des Liguriens mêlés enſemble dans les contrées intermédiaires qui s'étendent depuis les Pyrenées juſqu'au Rhône. S'il y a eu des Liguriens, ce n'étoient que des Liguriens de nom, encore devoient-ils

Digitized by Google

être en petit nombre ; car Strabon confine tous les Liguriens au-delà & à la rive gauche du Rhône.

Mais, dira-t-on, pourquoi les côtes de la Provence ont-elles porté le nom d'*Iberie*, quoiqu'il n'y eût point d'Iberes ? Strabon a prévenu la queſtion : il répond que l'ignorance des Grecs a enfanté cette fauſſe dénomination. S'il eſt permis d'étendre la réponſe de cet écrivain, j'ajoûterai que les Grecs qui ſe rendoient de tous côtés à Marſeille, trouvant que la bouche du Rhône deſtinée aux embarquemens pour l'Eſpagne, s'appelloit *Oſtium Hiſpanienſe*, ils jugerent que toutes les côtes voiſines étoient dans l'Iberie, & qu'ainſi il falloit leur donner ce nom.

Ibliodurum, lieu à huit lieuës de Metz, en allant à Verdun.

Icara, riviere de Gaſcogne.

Iccius portus, *Icius portus*, *Itius portus* ; M. du Cange ſoûtient que c'eſt le bourg de *Whiſſand*, *Wiſſan* ou *Whiſſant*, qui eſt à l'endroit où le détroit du Pas de Calais eſt le plus reſſerré, & par conſéquent le plus court pour paſſer en Angleterre. Froiſſard lui donne le titre de *groſſe ville*, & il y a encore un maire & des échevins : ce qui marque qu'il a été autrefois conſidérable, & qu'ainſi il a dû être le port où Céſar s'embarqua pour paſſer en Angleterre : à quoi on peut ajoûter qu'en tirant le double *W*, on trouve dans le nom de ce bourg les lettres caractériſtiques d'*Iccius* ou *Itius*. Witſan chez nos ancêtres ſignifioit *ſable blanc* : *Apud Stronas Britannicum ſecus portum, qui ab albedine arenæ vulgari nomine appellatur* Witſant. L'itinéraire d'Æthicus indique une ville en Angleterre du nom de *Venta Iciorum*, qui a dû avoir pour fondateur une colonie des *Icii* des Gaules.

Icidmagus, Iſſingeaux ou Enſingeaux, à vingt-cinq milles de Feurs, & à quatorze milles de Saint-Paulian, dans le Vélay. *Vide Valeſ. notit. Gal. p. 632.*

Iciodurum, Iſeure, bourg du Bourbonnois, ſur l'Allier, qui appartenoit aux Arvernes. Il y avoit dans la Touraine une ville de même nom, appellée maintenant *Iſerre*, ſur les confins de la Touraine & du Berry.

Iciodurum, Iſſoire, petite ville de la baſſe Auvergne, ſur la Couze, qui un peu au-deſſous ſe jette dans l'Allier.

Icium promontorium, promontoire de la Gaule Belgique, appellé le *cap Blancnez* ou *Blancnez*.

Icorigius. Voyez *Egorigius*.

Idodurum, Avançon, bourgade de Dauphiné entre Gap & Chorges. L'anonyme de Ravenne appelle cet endroit *Idodimus*.

Digitized by Google

Iculiſma, Angoulême.

Ideonni terra, ou plûtôt *Donni terra*, royaume de Donnus, pere de Jullius Cottius, qui fit dreſſer l'arc de Suze avec l'inſcription où ſont contenus les noms des peuples qui lui étoient ſoûmis. Ces peuples occupoient les Alpes Cotties, & formoient le royaume ou domaine de Donnus.

Idodimus. (Anonim. Raven.) Voyez *Idodurum*.

Illeris, Illiberis, le Tech, riviere du Rouſſillon. Strabon écrit *Ilybirris*. Elle arroſoit une ville de même nom. Elle a été auſſi appellée *Techis*, *Tecum*, &c.

Illiberis, ville des Sardons, dont Polybe, Pline, Strabon & Ptolomée ſont mention, quoiqu'ils écrivent ſon nom différemment. Ces peuples occupoient le Rouſſillon. Leur ville étoit détruite du tems de Pline; mais Conſtantin, ou l'un de ſes enfans, la fit rebâtir ſous le nom d'*Helena*, d'où s'eſt formé *Elna*, Elne, qui lui eſt reſté. Je ne doute pas que les *Iliberi* d'Eſpagne ne fuſſent une colonie de Sardons qui allerent augmenter le nombre des Celtiberes. Mela, antérieur à Pline, avouë qu'au tems qu'il écrivoit, Illiberis n'étoit que l'ombre de ce qu'elle avoit été; car, ajoûte-t-il, autrefois c'étoit une ville très-grande & très-riche.

Illus, Ill, riviere qui traverſe l'Alſace dans preſque toute ſa longueur.

Illyricum, Illyria, l'Illyrie, grande étenduë de pays à l'oppoſition de la mer Adriatique où les Gaulois avoient pluſieurs établiſſemens, & d'où ils paſſerent dans la Macédoine, la Grece, la Thrace, & enfin dans l'Aſie mineure.

Iluro, Oleron. Le plus ancien monument qui faſſe mention de cette ville, eſt l'itinéraire d'Antonin: ainſi elle étoit le long des chemins de l'empire. Elle eſt arroſée par le Gave-Béarnois. La notice des cités la met dans la Novempopulanie, & lui donne Eauſe pour métropole, laquelle a cédé depuis ſon droit à Auſch.

Ibernis. Voyez *Nivernis*.

Immadræ, Maire, iſle entre Marſeille & la Croiſette.

Incaris, *Incarus*, Carry ou Cary, petit port à trois lieuës de Marſeille, lieu où l'on faiſoit la chaux.

Inda, l'Inde, riviere qui paſſe près d'Aix-la-Chapelle.

Ingena, Avranches, ville de la Celtique, capitale du peuple *Abrincates* ou *Abrincatui*, dont Avranches a pris le nom

Digitized by Google

qu'elle porte aujourd'hui. Elle eſt du baillage de Cotentin, & ſituée ſur une montagne environ à une demi-lieuë de la mer. La notice des cités la range dans la ſeconde Lyonnoiſe, ſous la métropole de Roüen.

Inſubres, Inſubres, peuple Gaulois de la Celtique propre qui occupoit un canton du territoire des Eduens, dont on ignoroit entierement la poſition. M. d'Anville vient enfin de la déterrer. Selon cette heureuſe découverte, on ne peut pas douter que les Inſubres des Gaules n'occupaſſent originairement en tout ou en partie le pays des Séguſiens, & qu'ils n'euſſent pour capitale *Mediolanum*, aujourd'hui Meys, entre Feur & Lyon. Or comme depuis l'expédition de Bellovéſe juſqu'à Céſar & aux tems poſtérieurs, on ne trouve point d'Inſubres dans les Gaules; on ſoupçonne avec fondement qu'ils paſſerent tous avec Bellovéſe même en Italie, & ſe fixerent dans cette partie de la Lombardie où eſt maintenant Milan, & où d'autres Inſubres les avoient précédés en des tems juſqu'auxquels on ne ſçauroit remonter. Les Inſubres d'Italie font honneur à l'hiſtoire, ils ſoûtinrent des guerres ſanglantes contre les Romains. Ils poſſédoient Milan, Lodi, Creme, Gherra, Ponte-San-Pietro, *&c.*

Inſula; les Gaulois appelloient *Iſle*, ce canton de l'ancienne Celtique qui étoit entre le Rhône, l'Iſere & les Alpes, & qui par-là étoit iſolé de tous côtés. Annibal y fit camper ſon armée quand il paſſa en Italie. Polybe lui donne la forme du *delta* d'Egypte: mais Cluvier prétend qu'elle eſt plus quarrée que triangulaire. *Cluv. Ital. antiq. p. 367.*

Interamnis, Antrain, ville du diocèſe d'Auxerre, dans le Donziois.

Intervalles, Entreveaux, ville de Provence, ſur le Var, au pied des Alpes.

Joſci, peuple des Gaules que je ne connois pas, à travers des terres duquel paſſoit la Garonne. *Strab. lib. IV. p. 190. A.*

Jontora, ville des Gaules, où Diodore de Sicile dit que Contoniatus regnoit à la faveur du ſecours des Romains. Ainſi elle devoit être au voiſinage de leur *Provincia*. *Diod. Sic. Excerpt. Valeſ. p. 387.*

Jovem (*ad*), lieu à ſept lieuës Gauloiſes de Toulouſe, en venant de Bourdeaux.

Ipſicori, *Ipſicuri*, peuple de Ligurie. *Steph. Byzant.*

Iriates, peuple de la Ligurie, qui pourroit être le même que le ſuivant.

Digitized by Google

Irii, c'eſt un des peuples des Alpes Cottiennes, du nombre de ceux qui, ſelon l'inſcription de Suze, formoient le royaume de Donnus & de Cottius ſon fils. M. Maffei, fondé ſur quelque reſſemblance du nom, croit qu'il occupoit la vallée d'Uraite ou d'Iraite.

Iſala, l'Iſſel, riviere fameuſe des Pays-bas.

Iſara, l'Iſere, riviere qui a ſa ſource dans les Alpes Grecques, arroſe le pays des Allobroges, & ſe perd dans le Rhône. Elle forme avec le Rhône cette iſle célebre dont parlent Polybe & Tite-Live, dans laquelle Annibal arriva le quatrieme jour après ſon départ du Rhône. Son nom eſt défiguré dans ces deux hiſtoriens. Dans le premier elle eſt appellée *Scoras*, & *Arar* dans le ſecond. *Voyez Cluvier, Ital. antiq. l. 1. p. 367.*

Iſara, l'Oiſe, riviere qui a ſa ſource dans les Ardennes, & qui ſe jette dans la Seine.

Iſarndorum, Iſarnodorum, Iſernore, Iſernon, village du Bugey. Son nom eſt Celtique, & ſignifie *porte de fer*. Ce lieu étoit célebre par le culte qu'on y rendoit à Mercure dans un temple, dont il reſte encore de ſuperbes morceaux.

Iſſoldunum, Exilidunum, Exoldunum, Iſſoudun, ſeconde ville de Berry, ſur la petite ville de Théols.

Iſſoletus ; il y a deux petites rivieres en Provence de ce nom, qu'on rend par celui d'*Iſſole ;* l'une ſe jette dans le Verdon, & l'autre dans l'Argens.

Italia Gallica, Italie Gauloiſe ; c'eſt ainſi qu'Appien, *Annib. p. 318.* appelle cette partie de la baſſe Italie, qui étoit occupée par les Gaulois.

Itium, *Itius portus*. Voyez *Iccius portus*.

Juberi, peuple qui occupoit le haut Vallaiſan.

Juliacum, Juliers, capitale du duché de ce nom, dans la Weſtphalie.

Juliobona, capitale du pays de Caux. Les ſçavans ſont partagés pour ſçavoir quelle de nos villes modernes ce peut être. Les uns aſſignent Dieppe, les autres l'Illebonne. Les diſtances marquées dans les anciens itinéraires ne quadrent avec aucune de ces deux villes ; mais redreſſées ou expliquées par la tradition conſtante du pays, elles décident en faveur de l'Illebonne. *Voyez D. Dupleſſis, deſcript. géograph. de la haute Normandie, p. 3.* &c.

Juliodunum, Loudun. C'eſt un mot récent, qui ne ſe lit dans aucun ancien.

Digitized by Google

Juliomagus, Angers. *Ptolom. & tabul. Peuting.*
Jura, le mont Jura. Sa deſcription, *Dunod, préf. p. xv.*
Izera, l'Iſere, riviere. Voyez *Iſara.*

K

Kris, Carhais ou Kerahez, ville très-ancienne de la petite Bretagne, où l'on découvre quelques reſtes de ſon ancienne ſplendeur; elle eſt ſur l'Aufen. C'eſt le *Vorganium* des Oſiſmiens, & par conſéquent leur capitale.

L

Labiſco, Pont-Beauvoiſin, petite ville de Dauphiné.
Lactoratium civitas, *Lactura*, *Lacura*, Leitoure, contrée de la Lomagne, dans le comté d'Armagnac, ville de l'ancienne Novempopulanie. La notice des cités la ſoûmet à la métropole d'Eauſe, dont le ſiége a été transféré à Auſch. Pluſieurs inſcriptions découvertes à Leitoure, font foi de pluſieurs tauroboles que les habitans y ont offerts pour la proſpérité de la famille des empereurs regnans.
Lacus Acronius, lac au-deſſous de Conſtance, au travers duquel paſſe le Rhin.
Lacus Larius, le lac de Côme, dans la Gaule Ciſalpine.
Lacus Lauſonius, lac de Lauſane; c'eſt le même que le lac de Genêve, ou le lac Leman. Ce nom vient de la ville de Lauſane qui eſt dans la Suiſſe, au-deſſus du lac.
Lacus Lemanus, c'eſt le même lac que le précédent; il ſépare la Suiſſe de la Savoie. On l'appelle plus communément le *lac de Genéve.*
Lacus Narbonenſis, étang au-deſſous de Narbonne, ſur le bord de la mer, au-travers duquel coule dans un canal pendant deux milles un bras de la riviere d'Aude, après quoi il ſe jette dans la mer. Cet étang s'appelloit auſſi *Rubreſus*; on l'appelle aujourd'hui l'*étang de Bages*, *de Peyriac*, & *de Sigean.*
Lacus Rubrenſis, ou *Rubreſus.* Voyez l'article précédent.
Lacus Ruſcinoni proximus, lac de Saint-Nazaire; il eſt entre Perpignan & la mer, qui n'en eſt qu'à une lieuë.
Lacus Stomalimna. Voyez *Maſtramela.*
Lacus Toloſenſis, lac de Toulouſe, dont il ne reſte aujourd'hui aucune trace. Je ſoupçonne qu'il pouvoit être au lieu même où

eſt aujourd'hui l'égliſe de la Daurade, qu'on ne peut pas douter avoir été un temple.

Lacus Venetus, le lac de Conſtance.

Lacydon, c'eſt le nom du port de Marſeille avant que cette ville eût changé de ſituation ; car dans ſon origine elle étoit bâtie dans une preſqu'iſle, & ſon ancien port regardoit le midi.

Lai ou *Laoe* ; c'étoit un peuple Ligurien que Pline appelle *Lævi*, il étoit au-delà des Alpes. Polybe ſuppoſe qu'il étoit Gaulois ; peut-être veut-il dire que les Gaulois qui s'établirent dans les terres qu'il occupoit, furent appellés *Lai* ou *Lævi*, du nom que portoient les anciens habitans. Pline les place le long du Teſin.

Læti, *Leti*, nom affecté à quelques troupes étrangeres, auxquelles les Romains donnerent des terres à cultiver dans l'empire, le long de la *Letia*, la Leſche, riviere des Pays-bas, à condition de défendre l'empire Romain contre les peuples de Germanie. Il eſt viſible que le nom *Leti* qu'on donne à ces troupes, & celui de *Letica terra* qu'eurent les terres qu'on leur céda, dérivoient de *Letia*, qui eſt le nom propre de la riviere aux environs de laquelle ils étoient établis. Les beſoins de l'empire s'étant accrus dans la ſuite, les Romains ſe virent obligés, de gré ou de force, de recevoir au milieu d'eux d'autres milices à l'inſtar des premieres, ils les appellerent auſſi *Leti*, & qualifierent de *Letica terra* les terres qu'ils leur abandonnerent aux mêmes conditions, en quelque endroit de l'empire que fuſſent ces terres. La ſeule choſe qu'on obſerva à l'égard des *Læti* ou *Leti*, c'eſt que pour les diſtinguer les uns des autres, on ajoûta à ce mot celui de leur nation avec celui de la contrée où on leur aſſigna des terres : toutes obſervations qui mettent en évidence que *Læti* ou *Leti* n'eſt point le nom d'aucun peuple particulier des Gaules.

Lævi, ancien peuple d'Italie, Ligurien d'origine, qui fonda Pavie. *Tit. Liv. lib. v. c. 35. & lib. xxxiii. c. 37. Plin. lib. iii. c. 17. §. 21.*

Lagurion, ville d'Alſace.

Landinorum, place d'Aquitaine. Lengon ou Langon, ville du Bazadois.

Langlo, autre ville d'Aquitaine.

Lapurdum, ville de la Novempopulanie, capitale du pays appellé aujourd'hui *Labourd*, dérivé du Latin primitif ; c'eſt Bayonne.

Digitized by Google

Bayonne. Il en eſt fait mention pour la premiere fois dans la notice des dignités de l'Empire, qui y place en garniſon le tribun de la cohorte Novempopulane. Inſenſiblement cette ville eſt devenuë le ſiége d'un évêque qui eſt ſuffragant de l'égliſe d'Auſch.

Larga, ville de la Belgique, ſur la route de Beſançon à Briſac & Strasbourg.

Larius Lacus, le lac de Côme, dans la Gaule Ciſalpine.

Latara, *Latera*, fort de Lates, bâti dans une iſle formée par la petite riviere de Lez, vers ſon embouchure, dans l'étang de Tau, que Feſtus Avienus appelle *Taurum*, & qu'on connoît à préſent ſous le nom de l'*étang de Perols*. Ce château, éloigné d'un peu plus d'une lieuë au midi de Montpellier, fut nommé enſuite *Palude*, la Palu ; il eſt maintenant ruiné. L'auteur de l'hiſtoire de Nîmes dit qu'il étoit ancien, mais je crois qu'il ſe trompe. C'étoit un château, ſelon Mela, & par conſéquent un ouvrage des Romains pour la défenſe du pays.

Il y avoit une ville de ce nom en Eſpagne, qui étoit contiguë aux terres des Sordons ou Sardons. Elle étoit riche & commerçante. Les Phocéens de Marſeille y faiſoient bien leurs affaires. *Feſtus Avien. ora marit. v. 558.*

Latura, *Latera Caſtellum* : « On croit, dit M. Aſtruc dans ſes mémoires ſur l'hiſtoire de Languedoc, *p. 34.* » on croit communément que cela doit s'entendre du lieu de Lates à une » lieuë de Montpellier, ſur le bord des étangs ; mais cette opi» nion paroît inſoûtenable par pluſieurs raiſons.

» I. Le bourg de Lates eſt trop nouveau pour que Pompo» nius Mela ait pû en faire mention. L'endroit où il eſt bâti, » devoit être couvert de ſon tems des eaux de l'étang, qui s'é» tendoient beaucoup plus avant dans les terres du lit de la » riviere du Lez, où le terrain eſt encore fort bas. Il eſt certain » du moins que ce n'étoit encore qu'un marais en 1121, comme » il paroît par le teſtament de Guillaume, fils d'Ermengarde, « Seigneur de Montpellier ; Guillaume ſon fils, connu ſous le » nom de fils d'Ermeſſinde, y bâtit une grange en 1139, qu'on » trouve nommée dans les anciens actes *Manſum de Latis* ou » *de Palude*. Il ne commença à y conſtruire une tour qu'en » 1141 lorſqu'il s'y retira, étant chaſſé de Montpellier par la » révolte de ſes ſujets, & c'eſt alors qu'on commença d'ap» peller le lieu *Caſtrum de Latis* ou *de Palude*. Voyez Gariel

» *feries præſul. Magalon.* & *idée de Montpellier.*

» II. Pomponius Mela, en décrivant le Languedoc, ne parle » que des lieux qui ſe trouvoient ſur la route de Rome en Eſ- » pagne. Le village de Lates, ſuppoſé qu'il eût ſubſiſté, n'étoit » point placé ſur ce chemin, comme il paroît par les reſtes de » la voie Romaine, qui traverſoit le bas Languedoc, & qui » paſſoit deux lieues plus haut. Ainſi ce village ne pourroit » point être le *Caſtellum Latara* de Pomponius Mela, quand » même il ſeroit ancien.

» III. Ce géographe ſuit dans la deſcription du Languedoc, » l'ordre dans lequel les lieux ſe préſentoient en allant de Rome » en Eſpagne; c'eſt-à-dire, qu'il commence par le levant, & » qu'il avance ſucceſſivement vers le couchant. Suivant cet or- » dre, le *Caſtellum Latara* dont il parle, devoit être plus occi- » dental que la riviere du Lez, puiſqu'il dit *flumen Ledum*, » *Caſtellum Latara, Meſua collis, &c.* & ne ſçauroit être par » conſéquent le village de Lates qui eſt à l'orient de cette ri- » viere.

» Ces deux dernieres raiſons, en réfutant l'opinion de ceux » qui croyent que le *Caſtellum Latara*, dont Pomponius Mela fait » mention, ſoit le village de Lates, ſemblent en même tems » donner lieu de conjecturer que ce devoit être un lieu ren- » fermé aujourd'hui dans l'enceinte de Montpellier. Tous ceux » qui ont parlé de la fondation de cette ville, conviennent » qu'elle a commencé par deux bourgs ſéparés, l'un appellé » Montpellier, *Montpeſſulanus*, & l'autre Montpellieret, *Mont-* » *peſſulanetus*. Ce dernier bourg étoit appellé communément le » *Part antique*, lors même qu'il fut confondu avec l'autre, ce » qui prouve qu'il étoit plus ancien. Cependant on ignore le » nom qu'il portoit avant qu'on bâtit Montpellier; car ce ne » pouvoit être ni celui de *Part antique*, ni celui de *Montpellieret*, » puiſque ces deux noms ſont relatifs à un Montpellier plus » grand & plus nouveau. On eſt donc tenté de croire que » c'étoit celui de *Latara*, & que ce bourg étoit par conſéquent » le *Caſtellum Latara* de Pomponius Mela. Sa poſition ſemble » autoriſer cette conjecture. Ce bourg étoit ſur la route de » Rome en Eſpagne, à l'occident du Lez, & placé ſur une » colline, appellée dans la ſuite le *Havre de Saint-Denys*, & » où la citadelle de Montpellier eſt aujourd'hui bâtie. Cette » ſituation pouvoit lui mériter le nom de *Caſtellum* que Pompo-

Digitized by Google

» nius Mela lui donne, & qu'on ne donnoit alors qu'aux lieux » qui pouvoient être forts par leur aſſiette ».

Latera Stagnum. Voyez *Latara.*

Latii jus, droit Latin. Il y a eu dans les Gaules quelques villes qui joüiſſoient du droit Latin. On les appelloit Villes Latines. *Ruſcino Latinorum*, dit Pline en parlant de la capitale du Rouſſillon, qui eſt aujourd'hui réduite à une tour qui a retenu le même nom. Cette ville fut auſſi honorée du titre de *colonie*; objet d'abord de l'ambition de toutes les villes compriſes dans l'empire Romain; erreur dont elles eurent de la peine à ſe défaire, mais dont elles revinrent dans la ſuite.

Latinobriga, ville ſur la route de Beauvais à Soiſſons. Les ſentimens ſont partagés ſur le véritable nom de cette place. Dom Germain la met aux environs de Nancel & d'Autruche, d'où en paſſant par Senlis juſqu'à Soiſſons on comptoit vingt-ſix milles. Ce qui faiſoit conjecturer que *Latinobriga* étoit l'Agneville, ſur la petite riviere de Breche, en Latin *Briga*. Cependant M. l'abbé le Bœuf croit que c'eſt Pont-l'Evêque, ou Pontoiſe proche Noyon. *Recüeil de divers écrits, t. 1. p. 122.*

Latiſco, village de Champagne, à une lieuë de Troies, appellé autrefois *Lainçon*, & aujourd'hui *Saint-Germain.*

Latobrigi, *Latobrogii*, ancien peuple de la Gaule, dont les terres étoient limitrophes de celles des Helvétiens, & à la ſource du Rhône.

Latomagus, lieu de la Belgique dans le pays de Caux, ſur la route de *Juliobona* à Roüen.

Lauconnenſe Monaſterium, Lauconne, dans la Franche-Comté & dans le Montjou.

Laumellum, Lomello, ville de l'Inſubrie, bâtie par les Gaulois appellés *Libici.* Ptolom.

Laviſco; l'anonyme de Ravenne & la table de Peutinger écrivent *Laviſco*, & l'itinéraire d'Antonin *Labiſco*, Pontvoiſin, dans le Dauphiné.

Lauri, petit lieu des Pays-bas, aux environs d'Utrecht: on croit que c'eſt Léerdam.

Laurodunum, ville de l'ancienne Helvétie, aujourd'hui Lauſanne. Voyez *Lauſonna.*

Laus Pompeia, Lodi Vecchio, ancienne ville bâtie par les Boïens avant qu'ils s'étendiſſent au-delà du Pô; elle eſt entre l'Adda & le Lambro.

Digitized by Google

Lauſonius lacus, le lac de Lauſanne ; c'eſt le même que les anciens appelloient le *lac Leman*, & qui a pris depuis le nom de *lac de Genéve*.

Lauſonna, Lauſanne, ville la plus conſidérable du pays de Vaud. Il en eſt fait mention dans l'itinéraire d'Antonin & dans la table de Peutinger. La ville d'Avanche ayant été ruinée à diverſes repriſes, & en dernier lieu au commencement du ſeptieme ſiécle, le ſiége épiſcopal fut transféré à Lauſanne, où il eſt reſté juſqu'au milieu du ſeizieme, que les Bernois ayant conquis le pays de Vaud, y éteignirent la religion Catholique. L'évêque ſe retira à Fribourg, où lui & ſes ſucceſſeurs ont été contraints de ſe contenter du vain titre d'évêques de Lauſanne, de princes du ſaint empire, & de ce que les ducs de Savoie, qui les nomment, leur donnent pour ſubſiſter.

Lebecii, peuple Gaulois de la Gaule Ciſalpine qui étoit ſur les bords du Pô, & qui avoit Verceil pour capitale. *Polyb. lib. 11. p. 205. D.* Voyez *Libici*.

Lecci inſula, iſle formée par le Leck, riviere des Pays-bas.

Lectora, Leitoure, capitale de la Lomagne, ſur la riviere de Gers, avec titre d'évêché. Voyez *Lactoratium civitas*.

Lectoce, Mondragon, à trois lieuës d'Orange, dont il dépend pour le ſpirituel, mais il eſt du département d'Arles pour le temporel.

Ledus, riviere du bas Languedoc, qui paſſe près de Montpellier, & ſe rend plus bas dans l'étang de Perols ; c'eſt le Lez.

Leg. Ces trois lettres qui reviennent ſi ſouvent dans les itinéraires, ont deux ſignifications différentes qu'il eſt très-important de diſtinguer.

Selon la premiere, il faut entendre *legæ* ou *leugæ*, lieuës, enſorte que le chiffre Romain qui ſuit immédiatement, marque le nombre de lieuës qu'il y a d'un lieu à un autre. Quelquefois dans les itinéraires le nombre des lieuës eſt joint à celui des milles Romains ; mais c'eſt ſeulement à l'égard des lieux qui ſont compris dans les Gaules Celtique, Belgique, & Aquitanique. Or par la comparaiſon qu'on fait de ces deux meſures, on trouve que la lieuë de ces trois Gaules eſt de quinze cens pas Romains ; & qu'ainſi il faut trois milles pour faire deux lieuës Gauloiſes. Je n'inſiſte pas davantage ſur ce point, parce que je ne pourrois dire que ce qui eſt connu des ſçavans. Je ne dois pourtant pas omettre ce que les itinéraires ont de ſin-

Digitized by Google

gulier à l'égard de ces trois Gaules ; c'eſt que quand les diſtances ne ſont marquées que par milles, il faut entendre toûjours des lieuës de quinze cens pas. Cette regle ne ſouffre point d'exception.

Il n'en eſt pas de même des diſtances marquées dans les itinéraires, pour les lieux compris dans la Gaule appellée d'abord *Braccata*, & enſuite *Narbonnoiſe*. Cette Gaule ayant été conquiſe dans un tems où les vainqueurs n'avoient rien à ménager, porta toûjours des marques de ſa ſervitude juſques dans la dénomination des diſtances. On ne lui laiſſa ni le nom ni l'uſage des lieuës, & tout dans l'eſpece particuliere fut marqué au coin des milles Romains. La ſeule différence qu'il y a entre les milles de cette Gaule & ceux des trois autres, c'eſt qu'il en faut deux pour faire une lieuë ; au lieu que dans les trois Gaules, un mille & demi rend exactement la lieuë de ces trois provinces. Circonſtance qui nous apprend une anecdote qui ne s'eſt peut-être préſentée à perſonne ; ſçavoir, que la lieuë de la Gaule *Braccata* étoit plus grande d'un quart que celle des autres Gaules, ce qui s'eſt ſoûtenu ſans interruption juſqu'à nos jours.

La ſeconde ſignification attachée aux lettres *leg.* eſt celle de *légion*, mais ſeulement en certains cas. Zurita, bien qu'habile homme, pour n'avoir pas apperçu ces cas, s'en eſt tenu à cette ſeule derniere explication : par-là il a multiplié les légions Romaines à l'infini, auſſi a-t-il été abandonné de ceux qui étoient au fait du langage des itinéraires. Les cas donc où les lettres en queſtion déſignent une *légion*, ſont 1°. quand après le chiffre on trouve le mot *ala*, qui marque qu'une *aîle* de la légion indiquée étoit en garniſon dans le lieu énoncé par l'itinéraire. C'eſt 2°. quand la légion eſt déſignée non ſeulement par le rang qu'elle tenoit dans le corps des légions, mais encore par le nom propre qui la diſtinguoit de toutes les autres : par exemple, *legio I. Italica*, *legio I. Ionia*, *legio XI. adjutrix*, *legio X. & XIV. gemina*, & autres ſemblables que l'itinéraire d'Antonin préſente aſſez ſouvent.

Lega, mot corrompu pour *Liger*, la Loire, riviere.

Lege, autre mot corrompu par l'anonyme de Ravenne, pour *Lætia*, *Legia*, *Lidus*, le Lis, qui a ſa ſource dans l'Artois, & ſe rend à Gand, où il ſe jette dans l'Eſcaut.

Legio prima, Bonne, ville de l'électorat de Cologne, ſur le Rhin. Voyez *Bonna*.

Digitized by Google

Legio VI. Durmagen, village de la Germanie inférieure, au-dessous de Cologne, entre Wering & Zons.

Legio VII. Claudiana, Vienne, ville célebre du Dauphiné. Voyez *Vienna*.

Legio VIII. Augusta, Strasbourg, ville capitale de l'Alsace. Voyez *Argentora* & *Stratisburgum*. Mais il n'est pas certain que cette ville ait porté le nom de *Legio*, quoique le Latin de Ptolomée semble l'insinuer.

Legio IX. Gelb, village de l'électorat de Cologne, au-dessous de Nuys, sur le Rhin, à l'extremité du pays des Ubiens.

Legio X. Arenacum, dans la Germanie inférieure, à dix milles de Nimegue, & à six milles de *Burginatium*.

Legio XIX. Cologne, capitale de l'électorat de ce nom.

Legio XXV. Aix, capitale de la Provence. Voyez *Aquæ Sextiæ*.

Legio Trajana, ou *Legio XXX. Ulpia*, Kellen, village à l'extrémité du pays des peuples *Gugerni*, près de l'endroit où se fait la séparation du Rhin.

Lemane, la Limagne d'Auvergne, plaine extrêmement fertile, & abondante en toutes sortes de fruits. Grégoire de Tours est le plus ancien écrivain qui en ait parlé.

Lemanus lacus, le lac Leman, ou le lac de Genêve.

Lemincum; on croit que c'est Chambery, capitale de Savoie.

Lemovices Armoricani, colonie des Lemovices de l'article suivant, & qui étoient dans les confins du Poitou & du Nantois, en deçà de la Loire. Voyez *Ratiastum* qui étoit leur capitale, & *Lemunum*, capitale des Pictons.

Lemovices, peuple du diocèse de Limoges, qui occupoit le Limousin, & avoit *Augustoritum* pour capitale, aujourd'hui Limoges. Les Pictons avoient aussi la même capitale, ou plûtôt métropole : donc les Lemovices & les Pictons étoient un même peuple distribué en plusieurs branches qui avoient chacune leur nom. La chose est inconteſtable, si l'on peut prouver qu'*Augustoritum* étoit vraiment Limoges, & c'est ce que Cellarius a fait avec succès ; car après avoir rapporté le témoignage du grammairien Magnon, qui dit en termes exprès *Lemofex-Augustoretum*, il démontre par la route d'Agen à Argenton, *Argantomagum*, marquée dans l'itinéraire d'Antonin, que si *Augustoritum*, par où il falloit passer, étoit Poitiers, comme on l'avoit crû jusques-là ; outre qu'on se seroit étrangement écarté,

Digitized by Google

on auroit passé à gauche le terme où l'on vouloit se rendre, pour revenir à droite sur ses pas. Au lieu qu'en prenant *Augustoritum* pour Limoges, on se rendoit à Argenton par le chemin le plus court & le plus droit. Ce qui prouve démonstrativement que dans l'itinéraire on doit entendre Limoges par *Augustoritum.*

Cela une fois établi, il suit nécessairement que les Pictons étoient originairement Lemovices, ou même une branche des Lémovices, qui peut-être ne s'étoit jamais séparée de son tronc. En effet, toutes les syllabes dont *Lemunum* ou *Limonum* est composé, sont marquées au coin d'une origine Lemovicine. Or *Lemunum* ou *Limonum* est certainement Poitiers, la capitale des Pictons. Donc les Lemovices ont fondé Poitiers, lui ont donné leur nom, & les Pictons sont ou une colonie, ou une branche des Lemovices. Aussi observe-t-on que Ptolomée donne aux Pictons *Augustoritum* pour capitale; ce qui ne peut s'entendre qu'autant que Limoges étoit la métropole de Poitiers.

Dans les confins de l'ancien Poitou, ou des Pictons, il y avoit un peuple que Ptolomée appelle *Limovici.* Je ne crois pas que personne puisse nier que ces *Limovici* fussent les mêmes que les Lemovices, autrement que par leur position, avec cette circonstance que la chaîne par laquelle ils tenoient aux Lemovices, n'étoit interrompuë que par les Pictons; qui étoient eux-mêmes Lemovices. Or ces *Limovici* étoient sur les côtes de l'Océan, & dès-là ils étoient Armoriques. Ils avoient pour ville *Ratiastum.* Cette ville ne sçauroit être Angoulême, ainsi qu'on l'a crû sans fondement jusqu'ici, puisque Angoulême n'existoit point du tems de Ptolomée, qui est le seul d'entre les anciens qui nous ait fait connoître *Ratiastum.* D'ailleurs Angoulême est trop avant dans les terres, trop éloigné de la mer, trop en-deçà de la Loire, & par surcroit n'a jamais été dans le territoire des Pictons, tous caracteres contradictoires avec ceux qui sont inséparables de *Ratiastum.* Voyez *Ratiastum* & *Pictones.*

Par ce détail il est évident qu'il n'y avoit pas deux sortes de Lemovices dans les Gaules, excepté que les uns étoient plus près, & les autres plus éloignés de l'Océan. Mal-à-propos donc M. de Valois place les Lemovices Armoriques de César dans le diocèse de Saint-Paul de Léon, comme si l'on avoit dit *Lemovices* pour *Leonices.* Il y avoit bien des *Leonicenses* en Es-

Digitized by Google

pagne, mais il n'y eut jamais des *Leonices* dans les Gaules.

Lemovii, ancien peuple de la Germanie. Tacite qui nous l'a fait connoître, le place auprès des Rugiens, ce qui décide de sa position. Je le crois colonie des Lemovices des Gaules.

Lemunum, *Limonum*, *Lomonnum*, *Lomonum*, Poitiers, capitale des Pictons des Gaules. Les Pictons étoient une branche des Lemovices; c'est ce que j'ai mis en évidence dans l'article précédent. Voici de nouvelles preuves de la même vérité, tirées du fond de la question. Le géographe Ptolomée me les fournit. Il dit dans un endroit que les Pictons ont deux villes, *Augustoritum* & *Limonum*: or sur le témoignage de toute l'antiquité, qui nous a été transmis par Magnon, grammairien du tems de Charlemagne, *Augustoritum* est Limoges, & *Limonum* est Poitiers, *Limosex Augustoretum*, *Pictavus Lemonum*. Par conséquent les Pictons sont ou Lemovices, ou tribu & colonie des Lemovices, ce qui est la même chose; puisque les villes des Lemovices sont les mêmes que celles des Pictons, & que les places des Pictons sont les mêmes que celles des Lemovices. Quelques lignes plus bas, Ptolomée ajoûte qu'au-dessous des Pictons étoient les Lemovices, qui avoient *Ratiastum* ou mieux *Ratiatum* pour capitale. Cela posé, comme d'un côté Ptolomée ne parle nulle part des Lemovices méditerranées qu'on ne peut pas douter avoir existé, puisque César ne fait mention que d'eux; & que de l'autre, notre géographe attribuë aux Pictons la capitale des Lemovices, qu'il distingue parfaitement de celle des Pictons mêmes; il paroît inconteſtable, selon cet ancien, que les Pictons & les Lemovices étoient originairement un même peuple. Un autre avantage également considérable, que nous tirons des paroles de Ptolomée, c'est que César nous ayant appris qu'il y avoit chez nos ancêtres des Lemovices méditerranées & des Lemovices maritimes ou *armoriques*, comme on disoit alors, & ne nous ayant pas indiqué la position de ces derniers; Ptolomée nous la donne dans celle des Pictons appellés *Lemovices*, qui étoient nécessairement armoriques & maritimes, puisque leur capitale est *Ratiatum*, & que *Ratiatum* a donné son nom au canton, baronie ou duché de Rais ou Retz qui est sur les côtes de l'Océan. Eclaircissement qui met fin aux recherches qu'on a faites jusqu'ici pour découvrir les Lemovices armoriques.

Lemunum ou *Limonum* étoit donc Poitiers, capitale des Pictons.

Digitized by Google

tons. Cette ville étoit originairement de la Celtique; mais Auguſte l'en tira avec les Pictons & tout leur territoire pour les mettre dans le département de la Gaule Aquitanique. Ils furent ſoûmis à la métropole de Bourdeaux pendant tout le tems que l'Aquitanique ne fut point diviſée : mais auſſi-tôt qu'elle le fut, ils reſſortirent, pour le ſpirituel & le temporel, de la métropole de la ſeconde Aquitanique. On peut ſuppoſer avec toute ſorte de vraiſemblance, que Poitiers avoit déja quitté ſon nom Celtique pour prendre celui du peuple dont elle étoit capitale.

L'égliſe de Poitiers a été juſqu'au milieu du neuvieme ſiécle d'une grande étenduë; car outre qu'elle comprenoit le pays de Rais que Charles le Chauve céda à Heriſpée, duc des Bretons, que ce prince unit dès-lors au diocèſe de Nantes, le pape Jean XXII. en retrancha encore, durant ſon pontificat, toutes les terres qui forment aujourd'hui les diocèſes de Maillezais & de Luçon.

Ce ſont tous ces pays retranchés, & ſur-tout le *Pagus Ratiatenſis* qu'occupoient les Lemovices armoriques. Ces Lemovices étoient conſtamment Pictons, puiſqu'outre que les noms de Lemovices & de Pictons leur étoient également communs, c'eſt particulierement entant que Pictons, qu'ils poſſédoient un territoire ſi étendu. D'où il eſt naturel de conclure que les Pictons & les Lemovices étoient originairement une même nation, & que les Pictons, quoiqu'ils fiſſent un peuple à part, reconnoiſſoient les Lemovices méditerranées pour leurs auteurs, puiſqu'encore du tems de Ptolomée *Auguſtoritum*, Limoges, étoit leur métropole.

Lengo, Lengon ou Langon, ville du Bazadois, ſur la Garonne, aux confins du Bordelois.

Lepontii, peuple des Alpes Cotties, qui avoit Oſcella pour capitale. Ils étoient colonie des Gaulois Tauriſces. *Plin. l. III. c. 20. §. 24.*

Leproſum; c'étoit un village du tems de S. Martin. C'eſt aujourd'hui une petite ville appellée *Leuroux*, dans le Berry, de l'élection d'Iſſoudun.

Leria, Lere, Leyre, ou Laire, petite riviere qui a ſa ſource dans les Landes, & ſe jette dans le golphe d'Arachan, au couchant de Bourdeaux.

Lerina, l'iſle de Saint-Honorat ou Saint-Honoré, en Provence.

Lero, Leron, Lerone, Lerus, l'isle Sainte-Marguerite, vis-à-vis d'Antibes, auprès de celle de Saint-Honorat.

Lesura, Lesora, le mont Losere, montagne des Cevennes, dans le Gevaudan, & qui appartenoit aux Arécomiques de Nimes. *Plin. lib. XI. c. 42.*

Lesura, le Leser, petite riviere qui donne son nom à un village auprès duquel il se décharge dans la Moselle.

Leti. Voyez *Læti.*

Letia, la Lesche, riviere des Ardennes. Voyez *Læti.*

Levaci, peuple de la Belgique, client des Nerviens, dont on ne peut avec certitude assigner le pays. Sanson conjecture que le pays entre la Lœuve & l'Artois, répond au nom de ce peuple.

Leucata, c'est le nom d'un cap, d'un étang, d'une forteresse, & d'une presqu'isle de même nom dans le Roussillon; Leucate. C'est un mot Grec qui signifie *blanc;* d'où l'on infere avec fondement que ce sont les Grecs qui l'ont ainsi appellé, car ils faisoient un grand commerce dans toutes ces côtes. Festus Avienus rend ce mot par le Latin *candidum eminens*, blanc promontoire.

Levæ fanum, lieu dans l'isle des Bataves.

Leuci, peuple de la Belgique qui avoit Toul pour capitale. Il s'étendoit & s'étend encore dans la Lorraine & dans le Barrois. Ce peuple avoit les Mediomatrices au septentrion, les Lingons au midi, les Remois au couchant, & les monts de Vôge & l'Alsace à l'orient. Après la conquête des Gaules, les Romains les déclarerent libres. Il avoit la réputation d'être bon frondeur.

Levinum, (Tab. Peuting.) Je crois que c'est ce qu'on appelle dans l'archevêché de Tarentaise *le Pas de lo Louse.*

Lexobii, Lexovii, Lexubii, peuple de la Celtique qui avoit *Nœomagus* (Lizieux) pour capitale. César met constamment les *Lexovii* dans le nombre des peuples que les Gaulois appelloient *Armoriques*, parce que leurs terres étoient sur les côtes ou au voisinage de l'Océan. On voit par l'histoire que les *Lexovii* étoient aussi braves que les Gaulois des autres cités, mais qu'ils n'étoient ni si étendus ni si puissans.

Libici, peuple Ligurien, colonie des Salyes des Gaules, qui passa en Italie sous les drapeaux de Bellovése, & fonda Verceil. *Plin. lib. III. c. 17. §. 21. Ptolom. lib. III. c. 1.*

Digitized by Google

Libui, Liguriens que Bellovéſe trouva établis en Italie avant ſon arrivée dans ces cantons. *Tit. Liv. lib. v. c. 35. & lib. xxxiii. c. 37.*

Liburni, peuple originaire des Gaules, que je crois avoir été une tribu des Sicules d'Italie, avec leſquels elle en fut chaſſée par les Ombriens, ſans doute à peu-près dans le tems que le corps entier des Sicules fut dépoüillé de toutes ſes terres par les Aborigenes & les Pelaſges. Les Liburnes donc quitterent la partie de la côte orientale de l'Italie qu'ils occupoient, pour aller s'établir à l'entrée de l'Illyrie, entre l'Iſtrie & la Dalmatie, dans cette contrée qui prit d'eux le nom de *Liburnie*, & qui eſt le long de la mer Adriatique. Elle étoit limitrophe du territoire des Japodes, de telle ſorte que les terres d'un peuple étoient enclavées dans celles des autres. Ce qui produit deux effets; l'un, que les Japodes étant reconnus pour Gaulois par toute l'antiquité, il eſt naturel de croire que les Liburnes l'étoient auſſi. L'autre effet conſiſte en ce que les anciens états de ces deux peuples n'en ont fait gueres qu'un ſeul. Auſſi l'hiſtoire fait-elle peu mention des Liburnes, ſans doute parce que leurs affaires étant mêlées avec celles des Japodes, les écrivains les ont compris dans tout ce qu'ils diſoient de ces derniers. *Plin. lib. III. c. 13. §. 18. & c. 14. §. 19.*

Libyca Oſtia, c'eſt le nom que Pline donne aux deux plus petites embouchures du Rhône: mais Voſſius & le P. Hardoüin prétendent qu'il faut lire *Oſtia Ligyca*, à cauſe des Liguriens qui occupoient, ſelon eux, les bords de ce fleuve: « Mais, » dit M. Aſtruc, comment des ſçavans ſi éclairés n'ont-ils pas » pris garde que ſuppoſé que les Liguriens ſe ſoient jamais établis au couchant du Rhône, ils ont du moins habité beaucoup » plus long-tems la rive orientale de ce fleuve, & qu'ainſi ce » ſeroit l'embouchure orientale du Rhône qui auroit dû porter » leur nom plûtôt que les embouchures occidentales. Sans rien » changer dans le texte de Pline, ne pourroit-on pas dire qu'on » a donné autrefois aux embouchures occidentales du Rhône » le nom de *Libyques*, non pas comme le dit M. de Valois, » parce qu'elles étoient vis-à-vis de la Libye, car cette raiſon » prouveroit également pour les trois embouchures, mais parce » qu'on croyoit autrefois que la Libye s'étendoit juſques-là. » Quelque ridicule que paroiſſe cette opinion, il eſt certain » qu'elle avoit été anciennement l'opinion commune, comme *Mem. de Languedoc, p. 47.*

Digitized by Google

» le remarque Festus Avienus dans son *ora maritima* » :

. . . . . *Multa nos Rhodano*
Narrare longo res subegerunt stylo :
At nunquam in istud animus inclinabitur,
Europam ut isto flumine & Libyam asseram
Disterminari, Phileas hoc quamquam vetus
Putasse dicit incolas ; despectui
Derisuique insitia *hæc sit barbara.*

L'opinion que Festus Avienus & M. Astruc traitent de ridicule, ne l'est nullement : aussi s'est-elle soûtenuë jusqu'au tems de Loüis le Debonnaire. En effet, Théodulphe, évêque d'Orléans, dans son *Exhortation aux juges*, parlant des villes de la Gaule Narbonnoise, dit qu'elles étoient séparées de l'Italie par les Alpes, & de la Libye par la mer :

Vers. 113. *Quasque Alpes latio, Libya discriminat æquor.*

Reste à sçavoir pourquoi les deux petites embouchures du Rhône dont parle Pline, étoient appellées *Ostia Libyca*. Voici deux raisons qui paroissent devoir satisfaire le lecteur. La premiere est, que le territoire où ces embouchures étoient situées, étoit originairement occupé par un peuple Ligurien du nom de *Libyci*, & qui en ayant été chassé par les Phocéens de Marseille, se réfugia en Italie : *Vercellæ Libycorum ex Salyis oriæ.* Ainsi il ne faut point douter que les embouchures *Libyques* du Rhône n'ayent toûjours retenu le nom du peuple qui en avoit été le premier possesseur, comme on a vû en tout tems que la Boheme a conservé le nom que les Boïens, ses anciens maîtres, lui ont communiqué.

Plin. hist. l. III. c. 17. §. 21. Ptol. lib. III. c. 1.

L'autre raison se prend de l'usage que les Phocéens de Marseille faisoient des embouchures Libyques. Elles étoient destinées à la cargaison des vaisseaux qu'ils envoyoient en Espagne. Or l'Espagne avoit deux parties ; l'une étoit connuë, & l'autre ne l'étoit pas. La premiere s'étendoit depuis les Pyrenées jusqu'aux colonnes d'Hercule. Celle-là retenoit le nom d'*Espagne* ou d'*Iberie* : & voilà pourquoi la bouche du Rhône où l'on s'embarquoit pour s'y rendre, portoit le nom particulier d'*Hispanienſis*.

La partie inconnuë de l'Espagne étoit celle qui étoit au-delà des colonnes. Elle étoit entierement sous le joug des Carthagi-

Digitized by Google

nois, & pour cela même inconnuë, & portoit le nom de *Libye*. Car outre que les Carthaginois ne permettoient à aucun étranger d'y pénétrer ; comme ils étoient originaires de la Libye, ils avoient fait donner le même nom à la partie ultérieure d'Eſpagne dont ils étoient en poſſeſſion.

C'eſt cette partie ultérieure d'Eſpagne appellée *Libye*, qui avoit fait donner le nom de *Libyque* à la ſeconde embouchure du Rhône, parce que c'eſt de-là que les Marſeillois partoient pour s'y rendre. Le voiſinage de cette embouchure avec la premiere fit avec le tems ce qu'il a coutume de faire dans preſque toutes les contrées de l'univers ; & ainſi le nom de *Libyque* lui fut auſſi donné par extenſion, & c'eſt auſſi pour cela que les anciens les comprenoient l'une & l'autre ſous la qualification d'*Oſtia Libyca*.

J'ignore au reſte la valeur du nom *Metapinum* que portoit en particulier la ſeconde embouchure dont je viens de parler. Il eſt viſiblement Celtique. Je ſoupçonne qu'il a la ſignification de *Libyque*.

Quant au nom de *Libye* transféré à la partie ultérieure d'Eſpagne, j'ai pour garans Scylax, Denys Periegete, Euſtathe ſon commentateur, Feſtus Avienus, & Iſaac Voſſius dans ſes notes ſur Scylax.

Ligauni, peuple Ligurien qu'on croit avoir occupé le pays qui forme le diocèſe de Graſſe.

Liger, *Ligeris*, la Loire, riviere ou fleuve de France aſſez connu.

Ligericus amnis, le Loiret, petite riviere qui a ſa ſource auprès d'Orléans, & ſe jette dans la Loire.

Ligirrus pagus, petit pays dans le comté de Nice.

Ligures, les Liguriens, peuple d'en-delà & d'en-deçà des Alpes, originaire du canton Helvétien appellé *Ambronicus pagus*, dans lequel Cluvier place Soleure & Vindiſch. Ainſi les Liguriens étoient un détachement d'Ambrons. On trouve qu'il s'eſt également étendu en Italie & dans les Gaules. Les Liguriens d'Italie avoient Genes pour capitale ; ils étoient diſtribués en différentes cités, dont douze étoient dans les Alpes Cottiennes & formoient le royaume de Donnus & de ſon fils Cottius, comme il eſt marqué dans l'inſcription de l'arc de Suze. Les cités d'en-deçà du Var occupoient preſque tout le pays qui eſt entre les Alpes & le Rhône juſqu'à l'Eraut, & formoient les

Feſtus Avienus, ora marit. v. 609.

cantons des Saliens, des Decéates, des Oxubiens, & de plusieurs autres peuples semblables. Par où l'on voit que la nation entiere étoit partie en Italie & partie dans les Gaules; & quoique les peuples particuliers eussent des intérêts différens, ils s'accommodoient aux mœurs & aux manieres des peuples au milieu desquels ils habitoient: & voilà pourquoi il y avoit des Liguriens qui nourrissoient leurs cheveux, & des Liguriens qui ne les nourrissoient pas. Les premiers étoient les Liguriens des Gaules, qu'on appelloit en conséquence *Gallo-Liguriens :* les autres étoient les Liguriens d'Italie. Ceux-ci s'y étoient rendus de tems immémorial; & quoiqu'on ne puisse pas douter que quand Bellovése passa les Alpes, nombre de peuples Liguriens n'ayent fait gloire d'être de son expédition, il est certain que des Liguriens bien antérieurs avoient en leur tems poussé jusqu'au voisinage du Tibre. Bien plus, Pline place deux branches de Liguriens dans la Poüille.

Tacit. mor. Germ. cap. 43. Tacite place de même des Liguriens dans la Germanie, il les appelle différemment *Lygii*, *Ligii*, *Lugii*, *Logiones*; ils étoient partagés en divers états.

Thucydide & Denys d'Halicarnasse nous apprennent que les Liguriens des Gaules aborderent en Espagne, chasserent les Sicanes, & occuperent leurs terres qui étoient sur les rives de la Segre. On a des preuves incontestables qu'ils s'étendirent jusqu'à l'extrémité de l'Espagne, puisqu'Etienne de Bizance parle de *Ligyſtine, ville des Liguriens dans l'Espagne occidentale auprès de Tarteſſe.* Aussi Festus Avienus fait-il mention du lac *Libyſticus*, ou plûtôt *Lygiſticus*, qu'il dit être un peu en-deçà :

. . . . . *Sed inſulam*
Tarteſſus amnis ex Libyſtico lacu
Per operta lapſus undique ab lapſu ligat.

Eustathe, sur le 76. vers de Denys Periegete, assûre qu'il y avoit *des Liguriens dans la Colchide, qui étoient une colonie des Liguriens d'Europe;* Herodote, *l. VII. c. 72.* les appelle *Ligyes*, & Etienne de Byzance *Libyſtins.*

Ligii, Liguriens de la Germanie. Voyez *Ligures.*

Liguria, la Ligurie. Voyez *Ligures.*

Limania, la Limagne, canton de la basse Auvergne, le long de l'Allier.

Limenotis, Chersonese Celtique appellée *Limenotis.* Comme

Etienne de Bizance eſt le ſeul géographe qui nous fournit le mot *Limenotis*, & qu'il ſe contente de dire, ſans autre éclairciſſement, que c'eſt le nom de la Cherſoneſe, je ſuis très-embarraſſé pour aſſigner quelle des Cherſoneſes que nous connoiſſons ce peut être. J'eſtime d'abord que ce doit être ou la Cherſoneſe Cimbrique, ou la Cherſoneſe de Thrace; cependant comme la derniere a été infiniment plus connuë, ſur-tout d'Etienne de Bizance, que la premiere & que les Gaulois y ont figuré pendant long-tems; je crois que c'eſt à celle-là ſeulement qu'il faut s'arrêter.

Limodicæ, mot corrompu, pour *Limovices* ou *Lemovices*, la ville de Limoges. Voyez *Auguſtoritum*.

Limonum, la ſeconde ville des Pictons, c'eſt-à-dire, Poitiers, ſelon Magnon, grammairien du tems de Charlemagne, qui dit, *Pictavus Lemonum*. La métropole étoit Limoges, appellée *Auguſtoritum*. Voyez *Lemovices*, *Pictones*, *Lemunum*, *Ratiaſtum*, &c.

Limovici, peuple de la Celtique, incorporé à la Gaule Aquitanique par Auguſte. Il étoit dans les confins du territoire des Pictons, avoit pour capitale de ſon diſtrict *Ratiaſtum*, ou plûtôt *Ratiatum*, & ainſi occupoit à peu-près le terrein de la baronie ou duché de Raitz ou Retz. Voyez *Lemovices*, *Pictones*, *Lemunum*, *Limonum*, *Ratiaſtum*.

Lincaſſii, *Lingones*, *Longones*, peuple des Gaules qui formoit la cité de Langres. Il étoit également limitrophe de la Celtique & de la Belgique. Cependant il paroît que du tems de Céſar il étoit compris dans la Celtique; mais après ſa mort, Auguſte jugea à propos de le mettre dans le département de la Belgique. Ce réglement ne dura que juſqu'au regne de Dioclétien; car ce prince rétablit les Lingons dans la Celtique. Ce peuple avoit pour capitale *Andematunum* ou *Antematunum*, qui eſt Langres: ainſi les Lingonois formoient tout le diocèſe de ce nom. Après la conquête des Gaules par les Romains, ils furent déclarés alliés de la république. Othon leur conféra la dignité de citoyens Romains: *Otho Cæſar Lingonibus univerſis civitatem Romanam dedit.* *Tacit. hiſt. lib. 1.*

Ces *Lingones*, au milieu du ſecond ſiécle de Rome, envoyerent en Italie une de leurs colonies ſous la conduite de Bellovéſe, qui ſe fixa enfin entre l'Apennin & la mer Adriatique vers l'embouchure du Pô. C'eſt eux qui ſont appellés *Aegones*

Digitized by Google

dans Polybe : mot défiguré par les copiſtes qui ont pris le *lambda* pour un *alpha*, & ont ainſi altéré un nom que les modernes n'ont pû déchiffrer. J'ai déja dit dans les origines Celtiques qu'ils étoient ſéparés des Boïens par l'*Idice*, comme ils l'étoient des Sénonnois par le *Montone*, & qu'ils n'ont figuré qu'autant qu'ils étoient joints par l'un ou l'autre de ces peuples.

Liria, le Lez, riviere du bas Languedoc qui coule dans le diocèſe de Montpellier. M. Aſtruc, dans ſes mémoires ſur le Languedoc, *p. 45.* dit que ce n'eſt rien moins que démontré, & que le *Liria* de Pline pourroit bien être une des deux rivieres de Lers qui coulent dans le haut Languedoc.

Liſia, iſle de l'Océan Britannique, qui, ſelon Camden, eſt celle qu'on appelle *Gulſe*.

Litana ſylva, forêt de la Gaule Ciſalpine au midi des Alpes, où l'armée Romaine fut défaite par les Gaulois d'Italie. *Frontin, lib. 1. c. 6. Tit. Liv. lib. XXIII.*

Litanobriga. Voyez *Latinobriga*.

Liviana, *Livianum caſtrum*, forteresſe entre Carcaſſonne & Narbonne ; c'eſt Marſeille, ſelon M. Aſtruc, qui obſerve que Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont, fut relegué en ce même lieu par Euric, roi des Wiſigots, après la conquête de l'Auvergne.

Logiones, Liguriens de la Germanie. Voyez *Ligures*.

Logna, Loignon, qui coule dans le Vélay, & ſe décharge dans la Loire.

Lopoſagium, Soye, village de Franche-Comté ſur le Doux.

Loteva, (Tab. Peuting.) Lodeve, ville de Languedoc, ſur la petite riviere de Lergues, au pied des Cevennes. *Elle* étoit capitale des *Lutevani* des Gaules. La notice des cités en fait mention ſous le nom de *Civitas Lutevenſium*, & la ſoûmet à la métropole de Narbonne. Ainſi cette ville eſt ancienne, auſſi-bien que le ſiége épiſcopal qui y eſt établi.

Lotus, l'itinéraire d'Antonin place ce lieu dans le pays de Caux, ſur la route de l'Illebonne, à Roüen.

Lucaniacus, maiſon de campagne d'Auſone, Lugagnac, ſur la Dordogne.

Luci, quelque endroit de l'Auvergne, ſur les confins du Bourbonnois. C'eſt tout ce que je puis tirer de l'écrit de l'anonyme de Ravenne.

Lucotecia. Voyez *Lutetia*.

Lucretius

Digitized by Google

Lucretius Pagus ; on ne connoit ce *Pagus Lucretius* que par une inſcription donnée par Spon, *p. 165.* & qui avoit été déterrée à quatre lieuës d'Arles ; or il eſt dit dans l'inſcription que le *Pagus* ou canton *Lucretius* étoit de la dépendance & diſtrict d'Arles.

Lucus Auguſti, Luc, en Dauphiné, ville des *Vocontii*, à un quart de lieuë de Die, capitale des Vocontiens ſelon Pline.

Lucus Auguſti, dans le pays des *Triboci*, aux environs de Strasbourg.

Ludna, Lunna, Belleville, en-deçà de la petite riviere d'Ardiere qui coule dans le Beaujollois, & ſe jette dans la Saône. *D'Anville, éclairciſſemens, p. 346.*

Luerio, riviere qui, ſelon Strabon, *lib. IV. p. 203. A*, terminoit au nord le pays des Liguriens, comme la Méditerranée le terminoit au midi, & Monaco avec le Rhône le terminoient, le premier au levant, & le ſecond au couchant. Le nom de cette riviere eſt corrompu, & il faut peut-être lire Λιβιρνος, *le Livron.*

Lugduna, Lugdunum, Lugudunum, la ville de Lyon ; elle eſt compoſée de deux villes plus anciennes l'une que l'autre. La premiere a eu pour fondateurs deux princes Gaulois, appellés *Momorus* & *Atepomarus* : ils regnoient de concert à Seſeron, lieu du bas Languedoc, appellé aujourd'hui *S. Tiberi.* Etant chaſſés de leur domaine, ils ſe retirerent chez les Séguſiens, qui leur permirent d'élever les murs d'une ville à l'occident de la Saône, ſur une éminence qui porte maintenant le nom de *Forviere*, du Latin *forum vetus* que les Romains lui donnerent dans les tems poſtérieurs, ſans doute pour la diſtinguer de celle qu'ils y joignirent. Les princes Gaulois nommerent leur ville *Lugudunum*, c'eſt-à-dire, *la montagne aux corbeaux ;* parce que dans le tems de ſa conſtruction, une volée de corbeaux alla ſe percher ſur tous les arbres des environs. *Auctor libelli de Fluviis.*

La ſeconde ville fut conſtruite par Plancus, général Romain, avec l'attache du ſénat, pour ſervir de retraite à une partie des citoyens de Vienne, qui ayant été expatriés par la faction d'un parti contraire, avoient cherché un aſyle au confluent du Rhône. Cette nouvelle ville fut auſſi fondée ſur une éminence ; mais ſon aſpect étoit infiniment plus favorable & plus riant, ce qui lui fit donner le nom de *Lugdunum*, qui ſignifie *montagne à ſouhait ;* expreſſion qui marquoit la ſatisfaction des Viennois

d'avoir, après avoir campé vingt ans, une retraite qui leur tînt lieu de patrie.

Dio, lib. XLVI. p. 323. Ces deux différentes fondations sont en termes exprès dans Dion & dans plusieurs inscriptions qui l'établissent invinciblement, puisqu'il y est fait mention tout à la fois de *Lugudunum* & de *Lugdunum*, & que le dernier est toûjours marqué pour être le siége de tous les officiers municipaux.

Presque incontinent après sa seconde fondation, Lyon devint la ville la plus considérable des Gaules, peut-être même du monde entier après Rome. A quoi contribuoit sans doute le concours de deux grands fleuves, qui en étendant son commerce par toute la terre, lui attiroit cette foule d'étrangers des extrémités de l'univers. Aussi Agrippa choisit-il exprès Lyon, à cause de sa situation, pour être le centre des chemins de l'empire en-deçà des Alpes. Par-là cette ville devint en quelque sorte l'émule de Rome; car elle eut comme elle dans sa grande place une colonne milliaire à quoi toutes les voies militaires des Gaules aboutissoient. Strabon en compte quatre; la premiere traversoit les Cevennes, la Saintonge & l'Aquitaine jusqu'aux Pyrenées. La seconde conduisoit jusqu'au Rhin. La troisieme perçoit le Beauvoisis & la Picardie, & se terminoit aux bords de l'Océan. Enfin la derniere alloit joindre la voie Domitienne qui étoit dans la Gaule Narbonnoise, & finissoit au port de Marseille.

Le territoire dans lequel Lyon fut fondé, appartenoit aux Séguſiens. Ce peuple de son côté étoit client & tributaire des Eduens. Les Romains, pour faire honneur à Lyon, déclarerent libres les Séguſiens: ce qui met en évidence que Lyon n'a jamais été compris dans la Province Romaine. En effet, il n'a pû y être compris avant sa seconde fondation, puisque la Province Romaine ne s'étendoit que jusqu'au Rhône. Il n'a pû y être compris dans la suite, puisqu'à sa fondation il fut élevé à la dignité de colonie Romaine, ce qui l'établit dans une parfaite indépendance.

Mais, dira-t-on, les colons que les Romains placerent à Lyon, étoient tous Viennois: or Vienne étoit dans la Province Romaine.

J'en conviens. Mais ces Viennois étoient eux-mêmes antérieurement citoyens Romains, puisqu'ils étoient nés à Vienne, qui étoit colonie Romaine long-tems avant la fondation de

Digitized by Google

Lyon. Je ne parle que d'après Tacite ; car cet historien faisant la description de la haine invétérée que Lyon & Vienne avoient conçuë réciproquement l'un contre l'autre, dit que Vienne dut son salut à l'ancienneté de sa colonie : *Vetustas dignitasque coloniæ valuit.* Ainsi les Viennois ne firent que reprendre dans Lyon la qualité de citoyens Romains, qu'ils avoient perduë par leur banniſſement. Mais ils ne daterent que de l'époque de la fondation de la ville même, qu'on avoit bâtie pour les rétablir dans tous leurs droits : & ce n'eût pas été les rétablir dans tous leurs droits, s'ils avoient été assujettis au gouverneur de la Province Romaine ; puisque Vienne même, leur ancienne patrie, n'y étoit plus assujettie depuis qu'elle avoit obtenu le titre de colonie. *Tacit. hist. 1.*

Ici se présente la raison pourquoi les Lyonnois, dans Tacite, pour engager les troupes Romaines à entrer dans leur ressentiment contre les Viennois, se vantent d'être non seulement colonie, mais encore colonie militaire. C'est qu'ils se fondoient sur ce qu'ils n'avoient été chassés de Vienne que pour avoir pris les armes en faveur des Romains ; & que depuis leur exil ils avoient toûjours campé & fait le service militaire au confluent du Rhône & de la Saône, jusqu'à ce que le sénat, pour récompenser leur fidélité, leur eût donné une retraite & la qualité de colonie militaire.

Telle a été la véritable fondation de Lyon. Je l'ai tirée du XXXVII. & XLVI. livre de l'histoire Romaine de Dion & du premier livre de l'histoire de Tacite. Ce qui a empêché les sçavans de la donner, c'est qu'ils ne se sont pas apperçûs qu'il faut lire dans Dion *Vienna*, au lieu de *Ventia* qui est une faute des copistes.

Lyon a été célebre, 1°. par l'avantage qu'il a eu d'être une des premieres villes des Gaules, qui ont donné à la république des sénateurs qui faisoient honneur à cet illustre corps.

2°. Par ce temple fameux consacré à la mémoire d'Auguste par les soixante grands peuples des trois Gaules, qui y avoient placé chacun leur statuë avec leurs symboles, & y entretenoient chacun séparément un prêtre pour y offrir des sacrifices en leur nom.

3°. Par une cour des monnoies : aussi trouve-t-on dans cette ville des moules de médailles, dont l'inspection conduit à la connoissance de la fabrique des anciennes monnoies.

4°. Par les ſevirs auguſtaux, qui étoient un ordre de prêtres inſtitué par Tibere pour ſacrifier aux manes d'Auguſte. Le corps de ces prêtres n'étoit compoſé dans les provinces que de ſix perſonnes, comme le mot *ſevir* le fait entendre; au lieu qu'à Rome le nombre étoit de vingt-cinq.

5°. Par les jeux qu'on y célebroit tous les ans, & où l'on ſe rendoit de toutes parts. Il y avoit ſur-tout des prix pour les poëtes & les orateurs; avec cette circonſtance, que les auteurs des piéces qui n'étoient pas couronnées, étoient condamnés à effacer leurs écrits avec leur langue, ou à être jettés dans le confluent du Rhône & de la Saône.

6°. Par ſon amphithéatre, ſon cirque, ſes temples, & autres édifices publics qui étoient de la derniere magnificence.

7°. Par le nom de *Lyonnoiſe* qu'il donna ſous Auguſte & ſes ſucceſſeurs à la premiere partie des Gaules, qui juſques-là n'avoit été connuë que ſous celui de *Celtique*.

8°. Par la primatie qui a toûjours depuis été attachée en conſéquence au ſiége de Lyon ſur quelques métropoles qui étoient du département de l'ancienne Gaule Lyonnoiſe. Voyez *Gallia Lugdunenſis*.

9°. Par la meſure des diſtances des lieux; car à Lyon on commençoit à compter par lieuës juſqu'à l'Océan & au Rhin, tandis que dans la Province Romaine on comptoit par milles.

Ce qui a donné lieu aux François de convertir le nom Celtique *Lugdunum* en celui de *Lyon*, c'eſt que dans un reſcrit de l'empereur Conſtance *Lugdunum* eſt écrit *Lygdunum*. Or comme le ſon de *lyon* eſt le même que celui de *lion*, les Lyonnois ont chargé leurs armes d'un *lion*. A quoi pourtant ils peuvent avoir été déterminés par des médailles de Marc Antoine frappées à Lyon, ſur leſquelles un lion eſt repréſenté.

Lugdunum Batavorum, Leyde, ville des Provinces-unies ſur le Rhin, qui, ſelon l'itinéraire d'Æthicus, étoit à l'entrée des deux Germanies.

Lugdunum Clavatum, Laon. Le nom de cette ville ne ſe lit ni dans Céſar, ni dans Mela, ni dans Strabon, ni dans Pline, ni dans aucun itinéraire ou autre monument de la bonne antiquité. Cependant ſon nom Celtique perſuade que Laon eſt ancien; il ſignifie *montagne deſirable* ou *à ſouhait*, ſans doute à cauſe de ſa belle ſituation. J'ignore l'origine du ſurnom *Clavatum*; vraiſemblablement il lui a été donné pour le diſtinguer des autres

Digitized by Google

villes de même nom. Je ſerois porté à croire qu'il vient du grand nombre de puits que les habitans avoient creuſés dans l'intérieur & aux dehors de leurs murs, pour ſuppléer au défaut des rivieres, dont la poſition du lieu les éloignoit. L'ancien auteur de la vie de ſainte Salaberge fait mention expreſſe, non ſeulement de ces puits, mais encore de quantité de ſources d'eau qui couloient abondamment de différens endroits de la montagne ſur laquelle Laon eſt bâti. S. Remy eſt le premier qui a ennobli Laon, & l'a élevé à la dignité de cité, en lui donnant un évêque l'an 515, qu'il a ſoumis à la métropole de Reims.

Une difficulté ſe préſente ici ; c'eſt que Laon a dû être cité de tout tems, puiſque j'ai déja prouvé ailleurs qu'il étoit *Bibrax*, cette ville des Rémois dont il eſt parlé dans Céſar, qui fit une ſi belle défenſe contre toutes les forces des Belges. Mais il faut faire attention que *Bibrax* étoit une ville des Rémois & non leur capitale, & qu'ainſi il a toûjours fait partie de leur territoire juſqu'à ce que l'eſprit de religion qui animoit S. Remy l'en a détaché. C'eſt de la même maniere que pour d'autres cauſes, *Autiſiodorum*, Auxerre, a été démembré du territoire des *Senones* ; que *Genabum*, Orléans, a été tiré du territoire des Carnutes, & qu'une infinité d'autres villes ſemblables ſont devenuës cités & capitales, de dépendantes qu'elles étoient auparavant de quelque peuple particulier qui les avoit fondées. *Lib. II. c. 6.*

Lugdunum Clavatum n'eſt pas le ſeul nom ſous lequel Laon eſt connu dans l'hiſtoire. Cette ville a porté auſſi celui de *Laudunum*, & c'eſt certainement de celui-là même que le François *Laon* eſt dérivé. Le ſiége épiſcopal que S. Remy établit à Laon, fait voir que cette ville étoit alors du domaine des rois de France. Auſſi remarque-t-on qu'elle n'en a jamais été ſéparée, ni donnée en apanage. C'eſt ſans doute ce qui l'a conduite depuis long-tems à la dignité de pairie, & qu'en conſéquence l'évêque de Laon eſt duc & pair de France.

Le fondement de ces prérogatives me paroît plus ancien que celui de la fondation de la monarchie Françoiſe. Voici mon idée. Laon eſt *Bibrax*, cette ville des Rémois dans laquelle réſidoient toutes les forces de l'état, comme les commentaires de Céſar en font foi. En conſéquence, quoique Laon ne fût que ville du ſecond ordre, elle avoit quelque avantage ſur Reims qui étoit métropole des Lanois. Les traces de cet avantage ſe

Digitized by Google

ſont conſervées preſque juſqu'à nos jours. En effet, nos peres ſe ſouviennent d'avoir vû que le bailliage de Laon comprenoit une partie de la Picardie & de la Champagne, & que les villes de Reims, de Soiſſons, de Noyon & de Saint-Quentin étoient de ſon reſſort, auſſi-bien que quelques autres qui n'étoient que des prevôtés royales. Il eſt même de notoriété publique qu'après l'établiſſement des baillifs royaux, fixes & perpétuels, le bailli de Vermandois, qui étoit à Laon, eut enſuite un ſiége de ſon bailliage à Reims. La juriſdiction de Laon ſur Reims remonte donc de ſiécle en ſiécle juſqu'au commencement de la monarchie Françoiſe, & de-là juſqu'à celui de la république des Rémois. Si l'on cherche après cela ſur quoi elle étoit fondée, je réponds que c'eſt ſur le ſéjour que les druides des Rémois faiſoient à Laon, entant que dépoſitaires de la juſtice contentieuſe & criminelle dans toutes les Gaules. Leur tribunal établi à Laon pour tout le pays Rémois, qui étoit alors d'une très-grande étenduë, attacha à cette ville une prééminence ſur Reims, quoique capitale, qui ne s'eſt éteinte que ſous nos yeux. J'avouë qu'il n'eſt dit nulle part que les druides rendoient la juſtice à Laon : mais on eſt forcé de convenir auſſi qu'il n'eſt dit nulle part, qu'ils ne l'y rendoient pas. Comme donc il eſt certain qu'ils l'ont renduë dans le pays Rémois, & que l'hiſtoire fournit des preuves autentiques qu'elle a toûjours été renduë à Laon pour ce même pays, il paroît fort probable que les druides l'y ont renduë les premiers. Voyez *Bibrax*.

Lugdunum Convenarum, Saint-Bertrand de Comminges. Voyez *Convenæ*.

Lugii, Liguriens de la Germanie. Voyez *Ligures*.

Lullia, Argoulles, dans la Picardie.

Lumone, (Itin. Anton.) lieu des Alpes.

Lunna. Voyez *Ludna*.

Lutetia, Paris, capitale des *Pariſii*, peuple de la Celtique. Strabon l'appelle *Lucoticia*, & Ptolomée *Lucotecia* : mais *Lutetia* eſt ſon vrai nom. C'eſt un mot Celtique dont on a perdu l'acception. Céſar & tous les anciens obſervent que cette ville étoit bâtie dans une iſle formée par deux bras de la Seine. Cette iſle s'eſt conſervée juſqu'à nos jours, & elle ſe retrouve dans ce qui porte aujourd'hui le nom de *cité*. Ainſi Paris n'a été en ſon tems que la moindre partie de ce qu'il eſt aujourd'hui.

L'empereur Julien s'étend beaucoup ſur Paris dans ſon *Mi-*

Digitized by Google

Sopogon : « J'ai paſſé, dit-il, quelques hyvers dans ma chere » *Lutece.* C'eſt ainſi que les *Pariſii* de la Celtique appellent » leur petite capitale. Elle eſt dans une iſle formée par une » riviere qui l'entoure de tous côtés. On y aborde de part & » d'autre au moyen de deux ponts de bois. Rarement cette » riviere croit ou augmente ; ainſi ſon lit eſt le même en été » qu'en hyver. Ses eaux ſont claires, pures, & d'un goût ex- » cellent. Elles ſont d'un grand ſecours aux *Luteciens*, car étant » renfermés dans une iſle, ils ne peuvent tirer d'ailleurs leur » boiſſon. L'hyver y eſt doux. Les Pariſiens attribuent cet » avantage à l'Océan, dont ils ne ſont éloignés que de neuf » cens ſtades, qui ne leur envoie, diſent-ils, qu'un air tempéré. » Auſſi remarque-t-on que l'eau de la mer eſt moins froide que » celle des rivieres. Comme donc à Paris l'hyver n'eſt point » rude, les habitans recüeillent beaucoup de vin ; ils ont même » l'art d'avoir des figues en quantité, car pour préſerver les » figuiers de la gelée, ils entourent le tronc avec de la paille » ou autres choſes ſemblables, & par-là ils conſervent tout le » fruit que l'arbre doit porter. »

Quoique l'empereur Julien, & tous les écrivains qui l'ont précédé, traitent Lutece de petite ville, il paroît que ſa poſition la rendoit une place importante ; auſſi voit-on que Céſar y indiqua une aſſemblée générale des Gaules. Ammian Marcellin aſſûre que cette ville avoit un palais comme les principales de l'empire ; que ce palais étoit très-vaſte, & que Julien qui y faiſoit ſon ſéjour, n'étoit que Céſar quand les troupes qu'il commandoit le déclarerent Auguſte. C'eſt ce palais que les chartes ont depuis appellé *les Thermes*, dont on prétend qu'on voit les reſtes dans l'hôtel de Cluny, ruë des Mathurins, vis-à-vis de la Sorbonne.

La ville de Lutece eſt la premiere des Gaules qui ait quitté ſon nom Celtique pour prendre celui du peuple dont elle étoit la capitale : ou du moins elle fournit une preuve invincible, que le changement des anciens noms des villes en ceux des peuples, qu'on portoit au troiſieme & quatrieme ſiécle de l'Egliſe, doit être placé avant le milieu du premier. En effet, une inſcription déterrée dans la cathédrale de Paris en 1710, & gravée ſous l'empire de Tibere, met en évidence que les négocians de Lutece ne ſe diſoient plus alors *Lutetiani*, ou *Lucotitii* comme on a parlé depuis, mais PARISIACI.

Digitized by Google

Cette inſcription nous apprend encore que le corps des magiſtrats de Paris réſidoit en ce tems-là dans un corps de négocians ſur eau, NAUTAE PARICIACI. C'eſt ſans doute parce que la Seine qui flottoit autour de ſes remparts, comme elle y a toûjours flotté, lui fourniſſoit un port qui rendoit ſon commerce très-floriſſant. Paris conſerve un reſte précieux de cette magiſtrature dans la perſonne du prevôt des marchands; car pour peu qu'on remonte de ſiécle en ſiécle, on trouvera qu'il avoit originairement la manutention de la police.

Paris a été non ſeulement le ſéjour de l'empereur Julien, mais encore de quelques-uns de ſes ſucceſſeurs; car le code Théodoſien fournit un reſcrit des empereurs Valentinien & Valens ſigné à Paris. La notice des dignités de l'Empire place *le commandant de la flotte des Anderitiens à Paris, ville de la province Lyonnoiſe appellée Senonie.* Il eſt dit dans le même monument, que *la légion des Sarmates, avec l'officier qui la commandoit, étoit en garniſon depuis Querre juſqu'à Paris.* La notice des cités ſoûmet Paris à Sens, métropole de la quatrieme Lyonnoiſe, ſurnommée *Senonie.* Cela a duré ainſi juſqu'à l'an 1622, que Grégoire XV. à la demande de Loüis XIII. érigea l'égliſe de Paris en archevêché, & lui donna pour ſuffragans les évêques de Chartres, de Meaux, & d'Orléans. Jamais dignité ſemblable ne convint mieux qu'à Paris: car depuis la fondation de la monarchie Françoiſe, outre que cette ville eſt devenuë la premiere de l'univers par ſon étenduë & la multiplicité de ſes palais; elle eſt en quelque ſorte parvenuë à être la métropole du monde Chrétien, par la religion, les ſciences, les arts, les mœurs, la politeſſe, l'eſprit, & le génie de ſes habitans.

Lutevani, qui & Foroneronienſes: ceux de la ville de Lodeve. Pline diſtingue ainſi ce peuple, afin qu'on ne le confonde pas avec ceux de *Forum Neronis* qui étoient à la rive gauche du Rhône, tandis que les *Lutevani* étoient ſur la droite. Voyez *Loteva.*

Lutevenſium civitas, Lodeve. Voyez l'article précédent.

Lutitia. Voyez *Lutetia.*

Luttomagus; Cluvier croit que c'eſt Montreüil ou Etables.

Lygii, Liguriens de la Germanie. Voyez *Ligures.*

Lyrinenſe Solum. Voyez *Lerina.*

Lyſtreni, peuple de Galatie, originaire des Gaules, qui s'étoit établi à Lyſtre, ville de Lycaonie.

Lytarmis,

Digitized by Google

Lytarmis, promontoire Celtique ſitué ſur la mer blanche. Ce qui prouve que les Celtes des Gaules ont porté leurs armes victorieuſes juſques aux extrémités de l'Europe, & s'y ſont établis.

M

Mace, ville Celtique, dit Etienne de Byzance, comme il appelle *Limenotis*, Cherſoneſe Celtique. Cette ville étoit dans la Noricie, ſur les confins de l'Autriche & de la Carinthie. Lazius dit que c'eſt aujourd'hui un village appellé *Matnicz*, indiqué dans l'itinéraire d'Antonin ſous le nom de *Gabrumagum*.

Macri Campi, campagne entre Parme & Modene, dans la Gaule Ciſalpine.

Maderna, la Marne, riviere. Voyez *Matrona*.

Mænace, ville Celtique, ſelon Etienne de Byzance, parce qu'elle avoit été fondée par les Phocéens, dont Marſeille leur métropole étoit dans la Celtique. Elle étoit ſur les côtes d'Eſpagne, en-deçà de Malaga, avec laquelle Feſtus Avienus l'a confonduë. Mais Strabon a eu ſoin d'avertir que c'étoient deux villes entiérement différentes.

Magalo, Magalonenſis civitas, la ville de Maguelone, qui avant que d'être détruite, étoit le ſiége d'un évêque transféré à Montpellier. Elle étoit dans une iſle formée par un étang qui l'entouroit de tous côtés. M. de Valois croit avec aſſez de fondement, que c'eſt la ville qu'Etienne de Byzance appelle *Alonis*, & qu'il dit avoir appartenu aux Marſeillois. Originairement elle étoit dans le diſtrict des Ombraniciens. La premiere ſyllabe de ſon nom vient du Celtique *mag* ou *magus*, qui ſignifie *demeure*, *habitation*.

Magdunum, Melun-ſur-Yevre, ville du Berry, à quatre lieuës de Bourges.

Magdunum, Meun, ville à deux petites lieuës d'Orléans, ſur la rive droite de la Loire.

Magonciacum, *Magontiacum*, *Maguntia*, *Maguntiacum*, Mayence. Voyez *Moguntiacum*.

Mandroda, ville de la Franche-Comté ſur la Doux.

Mandubii, peuple du comté de Bourgogne, qui avoit pour capitale Aliſe, ſur les confins du pays des Lingons ou Langrois & de celui des Eduens, mais qui appartenoit aux derniers.

Auſſi l'Auſſois auquel *Aleſia*, Aliſe, a donné ſon nom, eſt-il entiérement du diocèſe d'Autun.

Manhemum, Manheim, ville du bas Palatinat, au confluent du Necker & du Rhin.

Manimi, Liguriens de la Germanie. *Tacit. mor. Germ. c. 43.*

Mannaricium, lieu dans l'iſle des Bataves, ſur la route de Leyde à Strasbourg. Cluvier & M. de Valois croyent que c'eſt Maurik, ſur la rive gauche du Lek.

Mannatias, c'eſt ainſi qu'on lit dans la notice des dignités de l'Empire. Ce mot eſt viſiblement défiguré. Il faut lire *Namnetas* ou *Namnetis*. Voyez ces noms.

Manſa vicus, M. Aſtruc, dans l'hiſtoire naturelle du Languedoc, ſoûtient que le mot *Manſa* eſt corrompu, & qu'il faut lire *Meze*, colline ſur la côte d'Agde, dans une preſqu'iſle jointe au continent par un iſthme fort étroit.

Mantala, Mantaille, ou plûtôt Mante ou Mente, village du Dauphiné, à diſtance à peu-près égale de Vienne & de Tournon. D'autres croyent que c'eſt Montmelian en Savoie.

Mantava. Voyez *Mantala*.

Mantebrum, Mantoy, aux environs de Reims.

Mantua, Mantouë, ville de la Gaule Ciſalpine.

Marcodurum, Duren, dans le duché de Juliers, ſur la route de Cologne à Treves.

Marcomagus. Voyez *Marcodurum*.

Mar. Arel. On explique ces abbréviations qui ſe liſent dans une inſcription donnée par Gruter, p. 413. n. 4. par *mare Arelatenſe*; comme s'il y avoit jamais eu, ou qu'il pût jamais y avoir eu une mer d'Arles. Cette ville eſt dans le continent, & n'a jamais été de la mer plus près que de huit lieuës.

Mariana foſſa. Voyez *Foſſa Mariana*.

Mariandeni, legendum *Mariandyni*. L'empereur Conſtantin Porphyrogenete, *lib. 1. themat. 6.* dit que les Galates ou Gaulois d'Aſie ont été appellés *Mariandyns*; ſans doute parce qu'ils occupoient une partie de la Mariandynie, qui étoit une région du Pont entre la Paphlagonie & la Cappadoce. Voyez Denys Periégete, *verſ. 787.*

Marici, peuple d'Italie, Ligurien d'origine, qui ſe joignit aux Leves, autre peuple Ligurien, pour fonder Pavie. *Plin. lib. III. c. 17.* §. 21

Mariima, la capitale des *Avatici*; on l'appelle aujourd'hui

Digitized by Google

Marignane, elle eſt ſur l'étang de Martegues : on l'a priſe quelquefois pour l'étang même. Elle eſt dans le diocèſe d'Arles.

Maroialicæ Thermæ, bains dont parle Paulin à Auſone, & qui devoient être tirant vers les Pyrenées.

Marſilia. Voyez *Maſſilia*.

Martialis, nom donné à une contrée d'Auvergne, qui originairement s'appelloit *Pagus violoſcenſis*, à cauſe que les légions Juliennes y avoient leur quartier d'hyver. Le bourg de Marſac retient encore ce nom, près de Volvic & de Riom.

Martiaticus, lieu des environs du Rhin, qu'on ne peut découvrir.

Martis Fanum. Voyez *Fanum Martis*.

Martis Statio. Voyez *ad Martem*.

Maſſalioticum, la plus conſidérable des trois embouchures du Rhône, ainſi appellée, parce qu'elle étoit la plus voiſine de Marſeille.

Maſſava, Meſve, bourg du diocèſe d'Auxerre, qui tire ſon nom de la petite riviere de Maſau, laquelle ſe décharge dans la Loire en ce lieu-là. *D'Anville*, *Eclairc. p. 411.*

Maſſilia, Marſeille, ville fondée par les Phocéens au milieu du ſecond ſiécle de Rome. Elle étoit dans le pays des Liguriens appellés *Salyens :* ce qui fait juger à M. de la Martiniere qu'elle a été ainſi appellée du voiſinage de ce peuple, parce que μάσσω ſignifie *toucher*, & qu'ainſi *Maſſalia*, qui eſt le nom que les Grecs ont toûjours donné à Marſeille, ſignifioit une ville limitrophe du territoire des Salyens. Etienne de Byzance dérive le mot *maſſalia* de deux mots Grecs, dont le premier ſignifie *lier*, & le ſecond *pêcheur ;* ſur ce que le commandant du vaiſſeau qui fonda cette ville, fit jetter l'ancre & attacher le vaiſſeau au lieu où il apperçut un pêcheur. Mais la véritable étymologie du nom de *Marſeille* eſt peut-être le nom même de ſon fondateur, qui s'appelloit *Maſſalias*, comme l'inſinuë Plutarque. *Plut. in Solone, ſub init. p. 79. E.*

A peine les fondemens de Marſeille furent jettés, que cette ville forma dans les Gaules une république puiſſante qui s'étendit le long des côtes depuis Agde juſqu'aux Colonnes d'Hercule. Elle eut des guerres ſanglantes à ſoûtenir ſur terre & ſur mer contre les Gaulois, les Liguriens, les Corſes, les Sardinois, les Siciliens, les Carthaginois, *&c.* & par-tout elle remporta les victoires les plus complettes. Un de ſes premiers ſoins après ſon établiſſement, fut de faire une étroite alliance avec

la république de Rome ; & ſa fidélité à en remplir exactement les devoirs, donne lieu à ce probleme, ſçavoir, laquelle des deux républiques étoit plus redevable à l'autre. Quelle qu'en ſoit la réſolution, il eſt certain qu'après cent ans de combats qui ſe ſuccédoient les uns aux autres, Rome n'eſt parvenuë à triompher des Gaules que par le ſecours de Marſeille.

Cic. Philip. VIII. Offic. lib. II.

Cette ville avoit un beau port appellé *Lacydon ;* ſa poſition étoit différente de celle du port d'aujourd'hui. C'eſt de ce port que les Marſeillois alloient trafiquer ſur toutes les mers. Un plaidoyer de Démoſthene fait foi que dès les premiers tems ils fourniſſoient à la ville d'Athenes le bled dont elle avoit beſoin.

La forme du gouvernement de Marſeille étoit admirable, & propoſée pour modele à tous les légiſlateurs. Elle conſiſtoit dans l'oligarchie, & perſonne n'y étoit admis qu'après des preuves certaines d'un vrai mérite & d'une prudence conſommée. Tout le monde étoit obligé de mener une vie ſobre & frugale, d'être logé ſimplement, & de réſerver les palais & les bâtimens ſomptueux pour les édifices publics. Les femmes n'y buvoient point de vin.

Marſeille étoit le ſiége des ſciences, & les Romains qui vouloient y faire des progrès, préféroient le ſéjour de cette ville à celui d'Athenes. La langue Grecque qu'on y a parlé dans toute ſa pureté juſques dans les derniers tems, ſe répandit dans la Narbonnoiſe. Sur quoi Strabon obſerve qu'elle y étoit devenuë la langue dans le ſiécle d'Auguſte, & que tous les contrats qu'on y dreſſoit, étoient écrits en Grec. Il y a une infinité de traits ſemblables à remarquer de Marſeille ; & c'eſt à cette ville qu'on peut appliquer ce beau mot qui fait l'éloge de Rome, *Qu'il vaut mieux n'en point parler que d'en dire peu de choſes.*

Lib. XIV. c. 6. §. 2.

Pline parle avantageuſement du vin de Marſeille, & dit qu'il avoit deux qualités : la premiere, de pouvoir être bû pur ; la ſeconde, de pouvoir être mêlé avec d'autre pour lui donner de la couleur & de la force ; & c'eſt à quoi il ſervoit ſouvent, car Martial ſe plaint en pluſieurs endroits qu'il étoit fumeux & portoit à la tête.

Lib. XIII. c. 16.

Elien dit que les Marſeillois, avec les Gaulois & les Liguriens leurs voiſins, avoient trouvé l'art de prendre les tons avec des hameçons de fer.

Lib. de lapid.

On lit dans Théophraſte, qu'on pêchoit à Marſeille des

Digitized by Google

pierres précieuſes d'un grand prix. Ces pierres précieuſes n'étoient que du corail.

Auſone, dans ſa lettre à Paul, fait un grand cas des huitres de Marſeille.

Ariſtote écrit que « dans le territoire de Marſeille il y avoit » un lac ſi abondant en poiſſon, que l'eau ſembloit les vomir » à gros boüillons ; avec cette circonſtance, que quand les vents » Etéſiens ſouffloient, ils élevoient tant de pouſſiere, que tom- » bant ſur le lac, ils y formoient une croute ſolide que les » originaires du pays perçoient avec des tridens, par où ils » tiroient tout le poiſſon qu'ils vouloient ». Le lac dont Ariſtote prétend parler, n'eſt point dans la Provence, mais dans le Rouſſillon ; c'eſt l'étang de Salſes & de Leucate. Voyez *Campus ſuſpenſus*. *Mirab. Auſcult.*

L'égliſe de Marſeille eſt très-ancienne ; & ſans avoir recours à S. Lazare, frere de Marte & de Marie, que les Marſeillois reconnoiſſent pour leur premiere évêque, il eſt certain qu'Oreſius, évêque de Marſeille, aſſiſta au concile d'Arles l'an 314, & que depuis cette égliſe a eu pluſieurs prélats qui ont gouverné cette ville. La notice des cités la ſoûmet à la métropole de Vienne : mais dans la ſuite elle fut jettée ſous celle d'Arles. Cependant le premier canon du concile de Turin nous apprend que Procule, évêque de Marſeille, ſe donnoit pour métropolitain de la ſeconde Narbonnoiſe, ſe fondant ſur quelques ordinations d'évêques de cette province qu'il avoit faites. Le concile ne ſtatua rien ſur le droit ; mais ayant égard au mérite perſonnel de Procule, il ordonna que les évêques qui avoient reçû de lui l'ordination, lui rendroient les devoirs attachés aux évêques conſécrateurs.

Je finis l'article de Marſeille, en diſant que la notice des dignités de l'Empire met cette ville dans la Gaule *Riparenſis*, c'eſt-à-dire, qui étoit ſur le Rhône, & indique que le commandant des ſoldats *Muſculatii* y faiſoit ſon ſéjour. Ces *Muſculatii* étoient des ſoldats deſtinés à faire jouer une machine de guerre appellée *muſculus*, dont les Romains ſe ſervoient pour percer les murailles : *Muſculus cuniculo ſimilis eſt, quo murus perfoditur, ex quo & appellatur quaſi muruſculus.* *Iſid. orig. l. XVIII. c. 11.*

Maſſilienſes, Maſſilitani, ceux qui compoſoient la république de Marſeille.

Maſſilitanorum Gradus ; c'eſt ce que Polybe, Pline & les

autres anciens appellent l'*embouchure du Rhône Maſſaliotique*. Il y avoit des marches & des degrés pour monter dans les vaiſſeaux. Les originaires du pays ont retenu ce nom, & ils l'appellent encore *le Gras de Paſſon*.

Maſtieni, peuple ſans doute des Gaules, dont parle Etienne de Byzance *in* Ἐλείσυκοι. Il les place dans la Libye; il faut lire *Ligye*, c'eſt-à-dire *Ligurie Gauloiſe*. D'où je conclus que les *Maſtieni* d'Eſpagne étoient originaires du même canton. J'en dis autant des *Maſtiani* qu'Etienne de Byzance met aux Colonnes d'Hercule: comme d'un côté, de l'aveu d'Holſtenius, les *Maſtiani* & les *Maſtieni* étoient un même peuple, & que d'autre part ce ſont les Gaules qui ont donné à l'Eſpagne ſes premiers habitans, il eſt naturel d'inférer de là que les *Maſtiani* ou *Maſtieni* des Colonnes d'Hercule, y avoient été tranſplantés d'en-deçà des Pyrenées. Herodote cité par Conſtantin Porphyrogenete, appelle ce peuple *Maſtini*.

Adminiſt. Imper. c. 24.

Maſtramela, c'eſt le nom Celtique de l'étang de Martegues. Quelques anciens l'ont confondu avec *Maritima*, qui étoit la ville même que les Gaulois avoient bâtie ſur cet étang, & à laquelle Etienne de Byzance donne auſſi le nom de *Maſtramella*. L'étang de Martegues porte auſſi le nom d'*étang de Berre*. Les Marſeillois l'appelloient *Stomalimna*, mot Grec qui ſignifie *la bouche de l'étang*.

Matavone, *Matavonium*, lieu de Provence ſur la route de *Forum Voconi* à Aix.

Matellio, *Matilo*, ville des Bataves.

Matiſco, Mâcon. Cette ville eſt ancienne, puiſque Céſar en fait mention dans ſes commentaires, où il dit qu'elle appartenoit aux Eduens. Elle n'étoit pas érigée en cité au tems que la notice des provinces des Gaules a été dreſſée: auſſi n'y eſt-elle traitée que de *caſtrum*, forteresſe; mais elle devoit comprendre un grand territoire dans ſon diſtrict, puiſque ce territoire a ſuffi pour compoſer le diocèſe de Mâcon, quand cette ville a été élevée à la dignité de cité. Son égliſe eſt ſoumiſe à la métropole de Lyon. La notice des dignités de l'Empire place à Mâcon une manufacture de flêches. Mâcon eſt ſur la Saône, & donne ſon nom au Mâconnois.

Matrona, la Marne, riviere qui avec la Seine ſéparoit le territoire des Celtes de celui des Belges. Elle ſe jette dans la Seine.

Digitized by Google

Matrona, le mont Genevre en Dauphiné. Ce nom lui eſt venu d'une dame de qualité qui y périt. *Ammian. Marcell.*

Mattiaci, peuple de Germanie établi ſur les bords du Rhin.

Mauriacus, lieu aux environs de Châlons-ſur-Marne, où Attila fut défait. Voyez *Catalaunici Campi.*

Mauriana, ville détruite, dont on trouve des reſtes à une demi-lieuë de Moirans, proche la montagne où eſt le lac d'Antre & les villages, qui portent le nom de *Villars*, près du monaſtere de Condat, ou Saint-Claude. *Dunod. hiſt. Sequan.*

Maurogena, ville que la table de Peutinger place à quatorze milles de Grenoble, & que l'anonyme de Ravenne appelle *Murginnum*, eſt Morges, petite ville proche du lac de Genêve. La petite riviere qui paſſe à la porte occidentale de cette ville s'appelle auſſi *La Morges.*

Maxilia. Voyez *Maſſilia.*

Mecuſa, place de la Belgique, aux environs de la Moſelle.

Mederiacum, dans la Belgique. Selon Simler, c'eſt Mierle, village au-deſſous de Venlo, dans la Gueldre.

Mediolanenſe Caſtrum, Melun-ſur-Yevre, dans le Berry. Grégoire de Tours en fait mention ſous le nom de *Magdunum.*

Mediolanium Aulirciorum Eburaicorum, *Mediolanum Aulercorum*, la ville d'Evreux. Voyez *Ebroice.*

Mediolanium, *urbs Santonum*, *Mediolanum Santonum*, la ville de Saintes, capitale des *Santones*, Saintongeois. Etienne de Byzance en parle; il l'appelle *Mediolanum*, & la place dans l'Aquitaine. La notice des cités lui donne Bourdeaux pour métropole.

Mediolanum, Milan, ville d'Italie, capitale de la Lombardie, fondée par les Gaulois appellés *Inſubres.*

Mediolanum, Château-Meillan, dans le Berry, ſur l'Arnon.

Mediolanum, ancienne ville des Inſubres, entre Lyon & Feur. M. d'Anville la place au lieu appellé *Meys.* Eclairc. *p. 421.*

Mediolanum Gugernorum, dans la Belgique; c'eſt Moylan, ſelon Cluvier, mais d'autres penſent autrement. Ce lieu eſt ſur la route de *Colonia Trajana* à *Colonia Agrippina.*

Mediomatrices, *Mediomatrici*, peuple de la Belgique qui avoit *Divordurum* pour capitale, aujourd'hui Metz. Ils occupoient une grande étenduë de pays qui alloit juſqu'au Rhin du tems de Céſar & de Strabon. Mais dans le ſiécle de Pline les Nemetes & les Vangiens étoient entrés dans leurs terres, & s'y étoient

établis. Tacite traite en deux endroits les *Mediomatrices* de cité alliée, ſans doute du peuple Romain, ce qui démontre dans quelle conſidération ils étoient auprès des empereurs.

Medme, ville de la Ligurie Celtique. *Steph. Byzant.* Elle devoit être à une petite diſtance de Marſeille.

Meduana, la Mayenne, riviere qui a ſa ſource aux confins du Maine & de la Normandie, & va ſe jetter dans la Loire, en Anjou.

Meduli, le peuple qui occupoit le Medoc, preſqu'iſle dans le Bourdelois, formée par la Garonne & l'Océan. Pline & Auſone ont loüé la beauté des huitres de Medoc.

Medulli, peuple des Alpes Cotties, dont Pline & l'inſcription de Suze font mention. Les *Medulli* occupoient cette vallée de Savoie, qui eſt appellée *la Maurienne*. Strabon les place très-mal-à-propos dans cette partie du Dauphiné, où l'Iſſere ſe jette dans le Rhône. Vitruve nous apprend qu'au pays des *Medulli* il y avoit une fontaine dont l'eau donnoit les goitres à ceux qui en bûvoient. *Vitruv. lib. VIII. c. 3.*

Medulla, riviere dont parle l'anonyme de Ravenne, ſans autrement la faire connoître, qu'en diſant qu'elle coule dans la Gaſcogne Eſpagnole, c'eſt-à-dire dans la Guyenne. Selon quoi cette riviere pourroit être la Jale, qui traverſe le Medoc, occupé autrefois par les *Meduli*.

Medunta, Mante, ville du diocèſe de Chartres, dans l'Iſle de France; elle eſt au bord méridional de la Seine.

Megalona. Voyez *Magalo*. Cette ville ayant été conquiſe par les Viſigoths, leurs rois y établirent un ſiége épiſcopal, qui fut transféré d'abord à Suſtantion, & enſuite à Montpellier, étant ſoûmis à la métropole de Narbonne.

Megletum, *Mecletum*, Melun, ſur la Seine, à dix lieuës au-deſſus de Paris. Son véritable nom eſt *Melodunum*.

Melanconditia, ville de Provence.

Meldæ, *Meldi*, peuple Gaulois qui occupoit le territoire du diocèſe de Meaux. Pline le qualifie d'indépendant & de libre. Il avoit *Jatinum* pour capitale, & tout ſon territoire étoit dans la Celtique.

Melloſedum, (Tab. Peuting.) ville des Alpes du Dauphiné.

Melodunum. Voyez *Megletum*.

Memini, peuple de l'ancienne Celtique, qui étoit au nord & fort près du pays des Vocontiens, & avoit Carpentras pour capitale,

Digitized by Google

capitale, que Ptolomée dit être *Forum Neronis*.

Menapii, peuple limitrophe des *Morini*, voiſin des Eburons, qui habitoit ſur l'une & l'autre rive du Rhin, & s'étendoit juſqu'à la Meuſe : ce qui fait dire à Sanſon que les *Menapii* occupoient la partie la plus méridionale de l'ancien diocèſe d'Utrecht, les pays où ont été établis les évêchés de Middelbourg en Zélande, d'Anvers, & Bois-le-Duc en Brabant, & le duché de Cleves ſur l'un & l'autre côté du Rhin. Mais le vrai eſt qu'ils ont ſouvent changé de canton ; car on trouve dans Tacite qu'ils étoient en-deçà de la Meuſe.

Menapum, la capitale des Menapiens. Cette ville eſt d'autant plus difficile à découvrir, que du tems de Céſar les Menapiens n'avoient point de villes. Ptolomée leur donne une forteresſe, qui, ſelon Adrien de Valois, étoit Keſſel d'aujourd'hui, entre Maeſtricht & Grave.

Meſe, celle des iſles d'Hieres, qui eſt au milieu, comme ſon nom le dit, & ainſi la ſeconde des iſles Stœcades. On l'appelloit *Mediana* au douzieme ſiécle. C'eſt la *Pompeniana* des Romains ; aujourd'hui on la connoit ſous le nom de *Portecroz*.

Meſua collis. Voici ce que M. Aſtruc dit ſur ce lieu. « Voſſius » dans ſes notes ſur Pomponius Mela, croit que c'eſt la mon» tagne de Sette ; mais outre que le nom ne convient pas, & » que la montagne de Sette eſt trop élevée, pour avoir pû » être appellée une colline, *collis* ; il eſt certain qu'avant qu'on » eût fait le Port de Sette, cette montagne ne tenoit point à » la terre par une eſpece de levée, *tenui aggere*, comme Pom» ponius Mela dit de *Meſua collis*, mais par la plage qui s'éten» doit à droit & à gauche, & qui ſéparoit les étangs d'avec » la mer dans toute leur longueur. Il eſt donc plus apparent » que c'eſt Meſe bâti ſur les bords de l'étang de Taur, à l'ex» trémité d'une véritable colline. Cette colline eſt ſéparée des » collines voiſines par deux vallons profonds, qui ſont preſque » de niveau avec l'étang, & que je crois que l'étang a autre» fois couverts, de ſorte qu'alors Meſe en étoit entiérement » environné, & n'étoit par conſéquent acceſſible que par le » haut de la colline *tenui aggere*, à la pointe de laquelle il eſt » bâti ».

Metapinum, l'une des deux petites embouchures du Rhône, appellées *Oſtia Libyca*. Elle étoit celle du milieu, en y comprenant la troiſieme embouchure connuë ſous le nom d'*Oſtium*

Maſſalioticum. L'*Oſtium Metapinum* ſervoit de port à ceux qui vouloient faire voile des Gaules dans l'Eſpagne ultérieure connuë des anciens ſous le nom de *Libye*. Voyez *Oſtia Libyca*.

Meteglum, *Megletum*, *Methetum*, la ville de Melun.

Metina, petites iſles à l'embouchure du Rhône, appellées *les Tines* ou *les Tignes*.

Metioſedum. M. Lancelot, *hiſt. Acad. Inſcript. t. VI. p. 660.* a fait voir que M. l'abbé de Chatelain s'étoit trompé, en plaçant *Metioſedum* à Meudon. M. l'abbé le Bœuf croit que c'eſt Juvigny. *Recüeil de divers écrits*, *t. II. pp. 162. & 176.*

Metrozalon, bourg du Dauphiné; c'eſt le même lieu que la table de Peutinger appelle *Melloſedum*, dans les montagnes du Dauphiné.

Metti, la ville de Metz. Voyez *Divodurum*.

Metulum, ville des Japodes, peuple Celtique, ſur le fleuve *Savus*. Elle étoit la métropole du pays, & dans le comté de Cilley.

Micalo, ville de Provence, bâtie par une colonie des Dicéens ou Decéates, qui avoient Antibes pour capitale.

Mimate, *Mimatenſis mons*, Mende, ville épiſcopale & capitale du Gevaudan depuis qu'*Anderidum* a été détruit. Voyez *Andereton*, *Anderidum*.

Minariacum, Merville, village de Flandre ſur la Lys; les originaires l'appellent *Merghem*. Il eſt près de la forêt de Niépe.

Mincius, le *Mincio*, riviere qui couloit dans la Gaule Ciſalpine.

Minerbia, ancienne ville du Languedoc. Elle ne nous eſt connuë que par une inſcription que Gruter nous a conſervée; elle étoit dans le diocèſe de Narbonne. Un château appellé *Minerve*, a perpétué ſon nom, auſſi-bien que le Minervois, qui eſt la contrée qui en dépendoit.

Minervæ Fanum. Voyez *Fanum Minervæ*.

Minnidunum, ou plûtôt *Minnodunum*, comme on lit dans Maffei, *antiq. ſelect. p. 20.* Moudon ou Mouldon, ville de Suiſſe dans le canton de Berne, au pays de Vaud.

Minodunum. Voyez *Minnidunum*.

Mirobrigenſes, *qui Celtici cognominantur*. Plin. lib. IV. c. 22. §. 35. Quelques-uns croyent que c'étoient les habitans de Ciadad Rodrigo, dans la vieille Caſtille, ſur les confins du Portugal.

Digitized by Google

Mithridatium, ville de Galatie, du département des Trocmes.

Mocontiacum, *Mogontiacum*, *Moguntiacum*, Mayence, ville considérable sur la rive gauche du Rhin ; elle est capitale de l'électorat de ce nom.

Moles Drusi, forte digue que Drusus avoit commencée l'an 744 de Rome, pendant l'espace de vingt-trois milles, pour arrêter les inondations du Rhin & de l'Océan. Soixante-six ans après, Paulinus Pompeïus reprit le même ouvrage, & le finit. Mais Civilis le fit abattre douze ans après pour se défendre contre les Romains.

Monesi, peuple du Béarn, dont on croit que le nom s'est conservé dans *Moneins*, ville de ces cantons du diocèse d'Oleron.

Monettium, ville des Japodes, peuple Gaulois. Larius dit que c'est Monsburg, dans le comté de Cilley.

Monœcus, *Herculis Monœci portus*, Monaco. Strabon dit que cette place doit sa fondation aux Phocéens de Marseille.

Mons Brisiacus. Voyez *Brisiacum*.

Mons Seleucus, Monsaleon, dans le Dauphiné, entre Gap & Luc.

Morginnum, ville dont il est fait mention dans la table de Peutinger ; c'est Moyrans, village à cinq lieuës de Grenoble. *La Bâtie*, *apud Murat. Inscript. t. 1. col. 76.*

Morini, peuple de la Belgique qui a passé pour être à l'extrémité non seulement des Gaules, mais encore de la terre ; sans doute à cause de sa position, qui étoit cette pointe qui s'avance le plus vers l'Angleterre. Or cette isle a été regardée par les anciens comme séparée de notre continent : *Toto divisos orbe Britannos*. Le nom de ce peuple signifie *maritime*, car il vient du Celtique *mor*, mer. Le territoire des Morins devoit être considérable, puisque les Romains en ont fait deux cités, celle de Boulogne & celle de Teroüanne ; avec cette circonstance, que quand le siége épiscopal de cette derniere a été supprimé, il a servi à en former deux nouveaux, celui de Saint-Omer & celui d'Ypres, ce qui suppose que le diocèse de Teroüanne étoit certainement d'une grande étenduë. Au reste le géographe Ptolomée n'a donné qu'une ville aux Morins, sçavoir Teroüanne, & a dit qu'elle étoit méditerranée, c'est-à-dire dans les terres. C'est qu'il a écrit dans le tems que ce peuple commençoit à bâtir des villes. En effet, les Morins étant

limitrophes des Menapiens, avoient les mêmes mœurs, & ils n'avoient comme eux que des villages, des granges, & des chaumieres. Il eſt vrai que leurs terres étoient couvertes de bois, de lacs, & d'iſles entourées de marais: mais ces inconvéniens mêmes faiſoient leur force; car auſſi-tôt qu'ils avoient du deſſous, ils s'enfonçoient dans ces redoutables retraites; l'ennemi n'oſoit s'y engager, moins encore entreprenoit-il de les y forcer. Céſar eſt le premier qui en ait formé le projet. Il l'exécuta, & il réüſſit. C'eſt dans cette occaſion qu'il ſoûmit les Morins aux *Attrebates*, qui ſont les Artéſiens de nos jours.

Cæſar, lib. VII. c. 76.

Pline raconte que le pays des Morins fourmilloit d'oïes, & que les originaires, pour en tirer un plus gros profit, conduiſoient juſqu'à Rome des troupeaux entiers de ces oiſeaux; & qu'ils plaçoïent ceux qui étoient fatigués à la tête des autres, parce que ceux qui venoient après, les pouſſoient & les forçoient de marcher.

Lib. x. c. 22. §. 27.

On lit encore dans Pline deux choſes touchant les Morins: l'une, qu'ils faiſoient un grand trafic de leurs toiles; l'autre, qu'ils étoient ſi vexés par les Romains, que pour avoir la permiſſion de planter des allées de planes & ſe promener à l'ombre, ils étoient obligés de payer un tribut aux vainqueurs.

Lib. XIX. c. 1.

Morinus Portus; c'eſt aujourd'hui la ville de Boulogne ſur mer.

Moſa, la Meuſe, riviere célebre des Pays-bas qui a ſa ſource dans la Champagne, & après un long cours va ſe jetter dans le Rhin.

Moſa, Meuvy, village à douze lieuës Gauloiſes de Langres ſur la voie Romaine. Il avoit pris ſon nom de celui de la Meuſe, ſur les bords de laquelle il étoit bâti. *D'Anville, éclairc. p. 396.*

Moſconnum, ville de la Gaule Aquitanique, la premiere qui étoit ſur la route de Dax à Bourdeaux.

Moſella, la Moſelle, riviere qui a ſa ſource au Mont des Faucilles, dans les montagnes des Vôges, & va ſe perdre dans le Rhin à Coblentz.

Moſomagus, Mouſon, petite ville de Champagne.

Moſula, la Moſelle.

Movit, mot eſtropié, comme le ſont tous ceux qui compoſent la coſmographie de l'anonyme de Ravenne. Ce mot donc marque ici certainement un fleuve: ſeroit-ce la Meuſe?

Muenna, Neufchâtel ſur-Aine, dans la Picardie.

Digitized by Google

Municipium, Municipe, ville municipale. Les Romains appelloient *municipes* ou *villes municipales* toutes celles qui, ſans être de fondation ni d'origine Romaine, donnoient pourtant des citoyens Romains à la république. Il y a eu en différens tems trois ſortes de villes municipales.

Celles de la première antiquité n'avoient d'autre avantage, ſinon que leurs habitans étoient décorés ſimplement du titre de bourgeois de Rome, ſans pouvoir y exercer aucune magiſtrature. Aulugelle, dont j'emprunte cette définition, obſerve que Ceré, ville d'Etrurie, fut la première qui mérita cet honneur, pour avoir accordé le droit d'hoſpitalité aux veſtales & aux pontifes Romains, lors de leur fuite à la priſe de Rome par les Gaulois : *Primos autem ſine ſuffragii jure Cærites eſſe factos accepimus, conceſſumque illis ut civitatis Romanæ honorem quidem caperent, ſed negotiis tamen atque oneribus vacarent.* Servius le fils, cité par Feſtus, nous apprend que les Cumans, les Acerrans & les Atellans obtinrent dans la ſuite la même grace ; qu'ainſi ils furent bien citoyens Romains, & en cette qualité incorporés dans les légions, mais avec excluſion de tout droit aux charges & aux dignités de l'état : *Servius filius aiebat initio fuiſſe qui ex conditione cives Romani fuiſſent, ut ſemper rempublicam ſeparatim à populo Romano haberent, Cumanos videlicet, Acerranos, Atellanos, qui æque cives Romani erant, & in legione merebant, ſed dignitates non capiebant.*

Lib. XVI. c. 13.

Feſtus in Municeps.

Si l'on y fait attention, le titre de citoyen Romain, joint à l'excluſion de tout droit aux charges de la république, ſont choſes qui impliquent contradiction. En effet, elles renverſent la force attachée au terme *municipe*, qui étant dérivé du Latin *a munere capiendo*, ſignifie exactement & à la lettre, *entrer en charge*, *exercer quelque emploi public*, ou *être élevé à la dignité de magiſtrat.* Cette idée ne m'eſt point particuliere ; puiſque le juriſconſulte Paul ſoûtient que les peuples dont je viens de parler, & quelques autres dont il fait l'énumération, n'ont été vraiment citoyens Romains que quand la république leur a eu accordé la prérogative de pouvoir être promus à toutes les charges municipales : *Municipium id genus dicitur, qui cum Romam veniſſent, neque cives Romani eſſent, participes fuerunt omnium rerum ad munus fungendum una cum Romanis civibus, præterquam de ſuffragio ferendo, aut magiſtratu capiendo, ſicut fuerunt Fundani, Formiani, Cumani, Acerrani, Lanuvini, Tuſculani,*

Digitized by Google

qui poſt aliquot annos cives Romani effecti ſunt. Cependant l'uſage a prévalu, & les anciens n'ont fait aucune difficulté de prodiguer le nom de *citoyens Romains* aux peuples que le ſénat n'avoit pas plus favoriſés que les Cerétains.

Les dernieres paroles de Paul nous donnent la ſeconde claſſe des villes municipales. Les habitans ou originaires de ces villes, en vertu de leur naiſſance, pouvoient prétendre à toutes les dignités de la magiſtrature. Ces villes ne leur avoient acquis ce droit qu'en perdant leur état, & en ne faiſant qu'un corps avec celui de Rome, comme dit encore le juriſconſulte Paul : *Alio modo cum id genus hominum definitur, quorum civitas univerſa in civitatem Romanam venit.* Les Romains appelloient les cités incorporées à celle de Rome, *populus fundus*, parce qu'ils en diſpoſoient comme d'un bien-fonds, en ſorte que les habitans de ces cités ne pouvoient pas refuſer de donner leur conſentement à tout ce que Rome avoit ſtatué ſur leurs biens & ſur leurs perſonnes. La condition étoit dure ; cependant la vanité des Romains alloit juſqu'à dire qu'ils faiſoient grace aux peuples qu'ils forçoient d'acheter à ce prix la qualité de citoyen Romain : *Hæc vis eſt iſtius & juris & verbi, ut fundi populi beneficio noſtro non ſuo jure fiant.*

Cic. orat. pro Balbo.

Cic. ubi ſupra.

Une autre condition que les Romains impoſoient aux originaires des villes municipales pour être au niveau des originaires de Rome, c'étoit d'avoir un domicile à Rome même. Sans cela ils pouvoient bien briguer & obtenir toutes les charges de la république, mais ils ne pouvoient point opiner dans les aſſemblées par curies.

La derniere claſſe des villes municipales eſt celle dont il nous importe le plus de connoître la nature, parce que les Gaules en ont eu pluſieurs de cette eſpece. Ces villes ſont donc celles auxquelles les Romains, après la conquête de notre continent, ont permis de ſe choiſir des magiſtrats qui les gouvernoient ſelon les loix qu'elles s'étoient preſcrites, ou qu'elles avoient reçûës de leurs fondateurs, avec ce privilege que leurs magiſtrats, en ſortant de charge, devenoient citoyens Romains, & pouvoient par conſéquent exercer tous les emplois que la république voudroit leur confier.

Dans les derniers tems, *villes municipales* & *villes Latines* étoient ſynonymes. Antibes fournit une preuve de cette vérité qu'on ne ſçauroit récuſer ; car tandis que Tacite qualifie cette

Digitized by Google

ville de municipe de la Gaule Narbonnoiſe, *Antipolim Narbonenſis Galliæ municipium*, l'ancien Pline, contemporain de Tacite, l'honore du titre de ville Latine, *oppidum Latinum Antipolis.* Auſſi n'eſt-ce qu'en vertu du droit Latin accordé aux municipes des derniers tems, que leurs magiſtrats pouvoient gérer toutes les magiſtratures Romaines; diſtinction qui avoit été refuſée avec obſtination aux anciens municipes, & qui ne fut accordée que par intervalles; d'abord aux villes du Latium, & enſuite à toutes les villes d'Italie. *Tac. hiſt. l. II. c. 15.* *Plin. lib. III. c. 4. §. 5.*

Les magiſtrats des villes municipales qui, après l'exercice de leur charge, devenoient citoyens Romains, étoient les duumvirs, les édiles, les queſteurs, & peut-être quelques autres qu'il ſeroit difficile d'aſſigner. Mais en devenant citoyens Romains, ils ceſſoient d'être citoyens des villes de leur naiſſance, & cela par une maxime fondamentale du droit Romain, qu'un même homme ne pouvoit pas être citoyen de deux différentes cités : *Duarum civitatum civis eſſe noſtro jure civili nemo poteſt.* Cette maxime étoit fondée ſur ce que chaque cité avoit ſes intérêts particuliers, & que ſon gouvernement étoit différent de tout autre. *Cic. pro Balbo, n. 28.*

Voilà préciſément ce qui conſtituoit la différence des colonies d'avec les municipes : les colonies n'avoient d'autres loix que les Romaines, au contraire des municipes, dont les habitans vivoient ſelon leurs loix. Cela poſé, les municipes joüiſſoient de toute leur liberté, & les colonies n'en joüiſſoient pas : il eſt vrai qu'elles étoient d'une condition plus honorable, en ce qu'ayant une origine Romaine, elles étoient une image abrégée de la majeſté de Rome par-tout où il y avoit des colonies; mais d'autre part les colonies étoient dans une entiere dépendance de la république : *Sed coloniarum alia neceſſitudo eſt. Non enim veniunt extrinſecus in civitatem, nec ſuis radicibus ututuntur, ſed ex civitate quaſi propagatæ ſunt, & jura inſtitutaque populi Romani, non ſui arbitrii habent, quæ tamen conditio cum ſit magis obnoxia & minus libera, potior tamen eſt, & præſtabilior exiſtimatur, propter amplitudinem majeſtatemque populi Romani, cujus iſtæ coloniæ quaſi effigies parvæ ſimulachraque eſſe quædam videntur.* *Aulugelle, l. XVI. c. 13.*

Ces réfléxions ſont d'Aulugelle, qui les avoit tirées d'une harangue que l'empereur Adrien prononça devant le ſénat, touchant la demande que lui faiſoient ceux d'Italica. C'étoit une ville d'Eſpagne, qui voulant profiter de l'honneur d'avoir donné *Idem ibidem.*

Digitized by Google

la naiſſance à ce prince, le ſollicitoit ardemment de l'élever à la dignité de colonie Romaine. L'empereur marque la ſurpriſe où il étoit, que ceux de cette ville, à l'exemple des habitans d'Utique, préféraſſent le vain titre de colonie à l'avantage réel de ſe maintenir dans l'indépendance. Il appuie ce qu'il dit, ſur la requête que les Preneſtins préſenterent à Tibere, de vouloir bien convertir leur état de colonie en celui de municipe. Ce que ce prince n'accorda qu'en reconnoiſſance de la ſanté qu'il avoit recouvrée ſur le territoire de Preneſte.

La harangue de l'empereur Adrien met dans tout ſon jour deux vérités, qui n'ont été apperçûës que de peu de ſçavans. La premiere, que la condition des municipes étoit eſſentiellement plus avantageuſe que celle des colonies, & que les peuples qui briguoient avec tant d'ardeur le titre de colonie, péchoient contre leurs intérêts. La ſeconde vérité nous apprend qu'un peuple qui avoit été compris dans la liſte des colonies, pouvoit être rétabli dans celle des municipes. Ce qui renverſe l'idée d'Adrien de Valois.

Cet excellent écrivain, dans ſa notice des Gaules, obſerve qu'Antibes eſt appellée *ville Latine* par Pline, & *municipe* par Tacite, & que néanmoins Goltzius produit une médaille où cette ville eſt qualifiée de *colonie*. Sur quoi il fait ce raiſonnement : ſi Antibes étoit ville Latine du tems de Pline, qui écrivoit du tems de Veſpaſien & de Tite, elle n'a pû être colonie ſous l'empire du même Tite; ou ſi elle l'a été, elle n'a pû ni dû devenir de colonie, municipe ſous Domitien & Trajan : *Atqui Antipolis ſi* oppidum Latinorum *fuit ætate Plinii, principatu Veſpaſiani ac Titi*, colonia *utique eodem Tito principe eſſe appellarique non potuit : aut ſi* colonia *Titi Auguſti juſſu evaſerat, paulo poſt ætate Taciti imperante Domitiano Titi fratre, aut Trajano, de* colonia municipium Romanorum *fieri, ac* municipium *vocari nec potuit nec debuit*. Valois peut rendre ſuſpecte tant qu'il voudra la médaille de Goltzius, je n'y prends aucun intérêt : mais il a tort & grand tort de prétendre que les cités n'ayent pû paſſer de l'état de colonie à celui de municipe; puiſqu'outre que l'un eſt plus avantageux que l'autre, l'autorité de l'empereur Adrien & l'exemple des Preneſtins prouvent invinciblement la fauſſeté de ſon hypotheſe. Si ces preuves ne ſuffiſent pas, qu'il prenne en main ſon Tite-Live, & il y trouvera que l'an 447 de Rome les villes d'Alatrie, de Ferentine & de Verule demanderent

demanderent au ſénat d'être rétablies dans la condition de municipe, qu'elles avoient quittée quelque tems auparavant pour celle de colonie, parce qu'elles n'en connoiſſoient pas les inconvéniens, ce qui leur fut accordé volontiers : *Hernicorum tribus populis, Alatrinati, Verulano, Ferentinati, quia maluerunt quam civitatem, ſuæ leges redditæ.* *Tit. Liv. lib. IX. c. 43.*

Mura. L'hiſtorien Socrate, *lib. II. c. 32.* décrivant la mort du tyran Magnence, dit qu'*il fut vaincu à Murſe, fortereſſe des Gaules, & qu'après une autre défaite à Monſaleon, il s'enfuit ſeul à Lyon, qui eſt à trois journées de chemin de la fortereſſe de Murſe.* Comme l'ancienne Gaule ne fournit aucun lieu du nom de *Murſe*, Adrien de Valois ſoûtient avec fondement qu'au lieu de *Murſa*, il faut lire *Mura* : & cette leçon nous donne un lieu de Dauphiné appellé *la Mure*, qui eſt à vingt-cinq ou trente lieuës de Lyon, & par conſéquent à la diſtance marquée par Socrate. Cette correction doit être d'autant plus admiſe, qu'il eſt viſible que les copiſtes n'ont mis *Murſa* pour *Mura*, qu'à cauſe de la reſſemblance des noms, & parce qu'ils ont confondu ce dernier avec le premier, qui déſigne cette ville de la ſeconde Pannonie, où Magnence avoit été défait deux ans auparavant.

Mura, *Murſa*, Mure, ville de Dauphiné, à trois journées de Lyon.

Murginum. Voyez *Maurogena.*

Muſiacum, Uſier, ſelon Dunod.

Muſſava, Meſve, bourg de l'Auxerrois.

Mutina, Modene, ville de la Gaule Ciſalpine.

Myſias, contrée de Phrygie poſſédée par les Galates, peuple originaire des Gaules.

N

Nabalia, le Vahal ou Wahl, bras du Rhin qui quitte ſon canal au fort de Schenck, pour aller ſe jetter dans la Meuſe, au-deſſous du château de Loevenſtein.

Naharvali, Liguriens originaires des Gaules, établis dans la Germanie. *Tacit. mor. Germ. c. 43.*

Namnetes, *Nannetes*, peuple de la Celtique, qui avoit *Condivicnum*, Nantes, pour capitale. Pline dit que les Namnetes n'étoient point compris dans la preſqu'iſle appellée maintenant la petite Bretagne. Voyez *Peninſula*, *Condivicnum.*

La notice des grands officiers de l'Empire renferme les Namnetes dans le département de l'Armoricane & de la Nervicane ſous le nom corrompu de *Mannatias*.

De même, dans Strabon, *lib. IV. p. 198.* on lit *Samnites* pour *Namnetes*, dans Marcien d'Heraclée *Sapinitæ*, & dans Denys Periégete *Amnitæ*; mais par la poſition que Strabon & Denys donnent à ce peuple, il eſt évident que ſon véritable nom étoit *Namnetes*. « Ils diſent donc qu'à l'oppoſite & à une » fort petite diſtance de l'embouchure de la Loire, étoit une » petite iſle où les femmes des Namnetes faiſoient leur ſéjour, » & dont elles avoient interdit l'entrée aux hommes. Elles en » ſortoient pourtant une fois tous les ans ſur des barques pour » avoir des enfans. Elles étoient conſacrées au culte de Bacchus, » & elles célébroient les orgyes à la maniere des Bacchantes. » Une de leurs cérémonies étoit d'abattre une fois chaque an- » née le toit du temple, & de le rétablir le même jour avant » le coucher du ſoleil. S'il arrivoit, ce qui étoit preſque im- » manquable, à quelqu'une de ces femmes de laiſſer tomber » ſon fardeau, elle étoit miſe ſoudain en pieces par ſes com- » pagnes. Du reſte, leur fureur Bachique ne finiſſoit qu'avec » l'ouvrage ».

Namon, Namur, ville des Pays-bas, capitale du comté de ce nom.

Nantes, lieu de la Belgique.

Nantua, *Nantuacum*, petite ville du Bugey, environnée de marais, à trois lieuës du Rhône.

Nantuates, peuple des Alpes Pennines, immédiatement au-delà des Allobroges. Selon Scaliger il faiſoit partie du *Pagus octodurus*. M. d'Anville, dans ſon analogie géographique de l'Italie, *p. 95.* dit que les Nantuates avoient habité & occupé le Chablais juſqu'au Rhône. Il eſt certain, par Céſar, *lib. III. c. 1.* que ce peuple étoit ſur le lac Leman & le Rhône; & il n'y a nul doute qu'il ne formât une des quatre cités du Vallais, & qu'*Agaunum* ne fût ſon principal bourg.

Narbo, l'Aude, riviere qui a donné ſon nom à la ville de Narbonne.

Narbo, *Narbo Martius*, *Narbona*, Narbonne, une des plus anciennes villes exiſtantes des Gaules avec *Corbillo*, *Illiberis*, *Lugdunum*, &c. Elle étoit bâtie au commencement de la ſeconde guerre Punique. Elle a diſputé pour la dignité avec les

Digitized by Google

villes des Gaules les plus célebres, & encore du tems de Strabon elle l'emportoit sur Lyon. Sa position sur un bras de la riviere d'Aude, que les Gaulois appelloient *Narbo*, lui fit donner le nom qu'elle portoit. Mais quand elle fut soûmise aux Romains, & qu'elle devint l'une de leurs colonies, comme les Romains appelloient *Atax* la riviere d'Aude, elle porta le nom de *Colonia Atacinorum*. Elle fut appellée aussi *Narbo Decumanorum*, à cause d'une colonie que les Romains y envoyerent, composée de soldats de la dixieme légion, qui la repeuplerent. Le nom de *Martius* lui est venu, non du consul Marcius, comme quelques-uns l'ont avancé, mais du dieu Mars, parce que les Romains la fortifierent, & en firent le rempart de la Gaule Narbonnoise, qui faisoit elle seule la quatrieme partie des Gaules. *Martius* n'est donc point synonyme de *Narbo*, ainsi que je l'ai ouï dire à un habile homme, qui ignoroit que *Narbo* étoit le nom de la petite riviere sur laquelle Narbonne est bâtie, & qui n'est navigable qu'au voisinage de son embouchure.

Narbonesia, la Gaule Narbonnoise. *Marcianus Heracl. apud Steph. Byzant. in v.* Ναρβών, *sic etiam Ptolomæus.*

Narbonitis, la Gaule Narbonnoise. *Strab. lib. IV. p. 178. B.*

Narbonitis Palus, c'est la mer, ou le golphe de Narbonne; il fait partie de celui de Léon.

Nasaga, Nassoin ou Nassogne, ville des Ardennes.

Nasium, ville du peuple Belgique appellé *Leuci*. Voici ce que l'abbé de Longuerue dit sur la position de *Nasium*. Il y en a qui ont écrit que Nancy que l'on écrivoit autrefois *Nancey*, étoit fort ancienne, & qu'elle est la même qui est appellée *Nasium* dans l'itinéraire d'Antonin. Mais celle-ci étoit, selon l'itinéraire, entre Andelot & Toul, au lieu que Nancy est au-delà de Toul. Fredegaire marque *Nasium* dans la même situation que l'itinéraire, & dit au chapitre 27; que le roi Thierry, marchant contre son frere Théodebert, alla de Langres à Andelot, *Andelaum*; que de-là il marcha à *Nasium*, sur la riviere d'Orne, qui étoit un château ou place forte qu'il prit, & ensuite alla rencontrer son frere à Toul. Ainsi *Nasium* sur l'Orne ne sçauroit être que Nas sur Orney en Barrois, qui est au-deçà non seulement de la Moselle sur laquelle est Toul, mais de la Meuse. *Nasium* n'est donc point le grand Nancey, qui n'est point sur la riviere d'Orney.

Nasonacum. Voyez *Nasaga*.

Digitized by Google

Nava, Nau, Nave, ou Nahe, riviere qui a ſa ſource dans la Lorraine, & va ſe jetter dans le Rhin, au-deſſous de Bingen. Voyez *Amagetobria* & *Bingium*.

Navelis Vicus; ce lieu ne nous eſt connu que par une inſcription donnée par Gruter, *p. 191.* & trouvée auprès de Nice.

Nauſtala. Avienus met une ville de ce nom au voiſinage de Sete. Mais les ſçavans croyent qu'il faut lire *Magalo*. Voyez M. Aſtruc, *memoires pour l'hiſtoire de Languedoc*, *p. 80*.

Nazarii (*Sancti*) *ſtagnum*, l'étang de S. Nazaire ou Nizier; il étoit auprès de l'ancienne *Ruſcino*.

Neapolitani, peuple de Galatie, originaire des Gaules, établi à Néapolis, ville d'Iſaurie.

Nemaloni, peuple des Alpes: Bouche croit qu'ils étoient au voiſinage d'Embrun, à l'endroit où eſt aujourd'hui Miolans, petite ville de la vallée de Barcelonette.

Nemaſia, Nemay, auprès de Reims.

Nemauſus, c'eſt le nom d'une fontaine qui coule auprès de la ville de Nîmes, & qui ſans doute lui a donné ſon nom. Elle s'appelle aujourd'hui *Viſtre*, peut-être à cauſe de la limpidité de ſes eaux, qui ſont claires & tranſparantes comme le verre; ce qui fait dire à Auſone,

. . . . . *Vitrea non luce Nemoſus*
Purior.

Cette fontaine eſt au pied de la Tourmagne, monument précieux de l'antiquité, qu'on ne doute point avoir été un temple. Comme donc, dans la langue des Celtes, *nemet* ou *nemetis* ſignifioit *un temple*, il a pû ſe faire que la ville de Nîmes a pris ſon nom de la fontaine qui étoit ſacrée, ainſi que l'étoient toutes les ſources d'eau, dans l'eſprit des Gaulois, ainſi que je l'ai prouvé dans la religion des Gaulois, *t. 1. pp. 131. 132.* &c.

Nemaus, *Nemauſum*, *Nemauſus*, Nîmes, ville célebre du bas Languedoc, capitale de tous tems des Volces Arécomiques. Etienne de Byzance lui donne Nemauſus, un des Héraclides, pour fondateur; fable que les originaires du pays ne manquent pas de faire valoir, quoiqu'elle tombe d'elle-même. Feu M. Fléchier, évêque de Nîmes, cité & ſuivi par les auteurs de l'hiſtoire du Languedoc, dit « qu'on pourroit croire plus vrai-» ſemblablement, que cette ville fut redevable de ſes commen-» cemens à celle de Marſeille, & que les Phocéens s'étant éta-

Tome 1. p. 58.

Digitized by Google

» blis dans celle-ci, Nîmes devint par leur moyen une eſpece » de colonie Grecque : car elle eut même langage, même re- » ligion, mêmes coûtumes, mêmes armes, & même forme de » gouvernement que les Grecs ou les Marſeillois. Ses habitans » qui prirent le nom d'*Arécomiques*, dont l'étymologie eſt Grec- » que, le donnerent en même tems à vingt-quatre bourgs ou » villages de leur dépendance, qui compoſoient une petite ré- » publique, dont Nîmes étoit le chef ».

Ce ſentiment ne me paroît pas fondé. Les Phocéens de Marſeille n'ont jamais eu des établiſſemens que dans des ports de mer, comme Agde, Rhode à l'embouchure du Rhône, Antibes & Nice dans les Gaules, avec Empuries, Rhozes, &c. en Eſpagne. D'ailleurs tous les établiſſemens que les Phocéens des Gaules faiſoient au loin & auprès, reſſortiſſoient de Marſeille, & en dépendoient uniquement ; ce qu'on n'oſeroit dire de Nîmes, ni des vingt-quatre bourgs qui étoient de la juriſdiction de cette ville.

Il n'eſt rien moins que certain que Nîmes eut même langage, même religion, mêmes coûtumes, mêmes armes, même forme de gouvernement, que les Grecs & les Marſeillois. Nîmes n'a été connu que depuis qu'il fut élevé à la dignité de colonie Romaine. Or ni avant, ni après l'établiſſement de la colonie, on ne trouvera entre le phantôme de république de Nîmes & la république réelle & exiſtante de Marſeille, des veſtiges de la reſſemblance dont on parle, autres que ceux qui étoient communs à tous les corps de Gaulois des environs.

Ce ne ſont point les habitans de Nîmes qui ont pris le nom d'*Arécomiques ;* c'eſt la nature & la poſition de leur territoire qui le leur a donné. Ils étoient Gaulois & Volces, mais Volces Arécomiques, & non Volces Tectoſages, c'eſt-à-dire, qu'ils étoient de l'une des deux branches de Volces qui confinoient à la Méditerranée.

Arécomique n'eſt point non plus un mot purement Grec, ni moitié Grec & moitié Gaulois ; il eſt entiérement Celtique. Tout ce qu'on peut dire ſur ſa ſignification, c'eſt que la ſyllabe *ar* eſt un article, & non pas un mot, qui ſignifie *mer*, ainſi qu'on l'avance trop légerement. Les Gaulois diſoient *mor*, pour dire *mer*, témoin *morini*, *armorici* ou *aremorici*, &c. Il a été un tems que je croyois qu'*arécomique* étoit ſynonyme d'*armorique :* & qu'ainſi la différence entre ces deux mots venoit de la

Digitized by Google

différence des deux mers qui baignent les côtes des Gaules, en ſorte que comme *armorique* étoit conſacré à déſigner les Gaulois qui étoient ſur l'Océan, de même *arécomique* marquoit les Gaulois qui étoient le long de la Méditerranée. Mais j'entre volontiers dans le ſentiment de quelques ſçavans modernes, qui dérivent le mot *arecomici* de l'article *ar* & du Celtique *cum* ou *comb*, qui ſignifie *vallon*, *terrein qui va en pente & eſt profond.* Le mot de *comb* en ce ſens eſt généralement uſité dans le haut & bas Languedoc. Ceux du haut Languedoc ne déſignent gueres le bas Languedoc que par les termes de *Pays-bas*. Locution qui a paſſé dans toutes les provinces de France à l'égard de la Flandre, qu'on appelle auſſi les *Pays-bas*, parce qu'elle va toûjours en baiſſant à meſure qu'elle approche de la mer.

Mais, dira-t-on, poſé cette étymologie, les côtes du haut Languedoc, dont l'étenduë eſt auſſi grande que celle des côtes du bas Languedoc, auroient dû auſſi communiquer au peuple qui en joüiſſoit le nom d'*Arécomique*; ce qui n'eſt pourtant point arrivé.

A cela je réponds, que les terres des Volces Arécomiques n'ayant preſque point de profondeur, & conſiſtant preſqu'entiérement en des côtes, elles n'ont pû prévaloir contre la grande étenduë des contrées que les Volces Tectoſages poſſédoient bien avant dans les terres. En effet, ces vaſtes contrées étoient élevées, & dans une poſition différente de celles qui étoient au voiſinage de la mer. Ni ces contrées donc, ni le peuple qui les poſſédoit, n'étoient point ſuſceptibles du nom d'*Arécomique* pris dans le ſens que je viens d'expoſer. Or ſi ce ſens eſt admis, il ſuit que le nom *Tectoſages* que portoient les Volces du haut Languedoc, a dû être employé dans une acception entiérement oppoſée à celle d'*arécomique*, & a dû ſignifier *hauts*, *élevés*.

Nemeſa, Nyms ou Nims, riviere du Luxembourg qui va ſe jetter dans le Saur ou Sour à Minheim, au-deſſus d'Echternach.

Nemetacum, la ville capitale des Attrebates, peuple Belgique; c'eſt Arras.

Nemetæ, *Nemetes*, capitale des Belges appellés *Nemetes*. La ville de Spire. Voyez *Nœmagus Nemetum*.

Nemetes, peuple originaire de la Germanie, qui occupoit dans le bas Palatinat, tant en-deçà qu'en-delà du Rhin, tout ce qui formoit l'ancien évêché de Spire le long du Rhin.

Nemetocenna, ville du *Belgium*, comme Hirtius Penſa, .*VIII*.

Digitized by Google

c. 47. le dit en termes exprès. Ainſi *Nemetocenna* n'eſt point Arras, comme on l'a crû juſqu'ici. Arras étoit dans la Belgique, & ſon nom étoit *Nemetacum*. M. l'abbé le Bœuf ſoupçonne que *Nemetocenna* pourroit être Nancel, dans le Soiſſonnois, qui étoit certainement dans le *Belgium* de Céſar.

Nemeturi, *Nementuri*, peuple des Alpes du côté des Gaules. Ils étoient connus par la poix qui venoit dans leur pays, *Nemeturica pix*. Columel. 2.

Nemetodurum, *Nemptodurum*, la capitale des *Nemeturi*.

Nemoſſum, *Nemoſſus*, c'étoit le nom Celtique de la capitale des Arvernes, appellée depuis *Auguſtonemetum*. Strabon la place ſur la Loire, quoiqu'on ne puiſſe pas aſſigner poſitivement ſa poſition. On pourroit plûtôt ſoupçonner que c'étoit ſur l'Allier; & dans ce cas, *Auguſtonemetum* ne ſçauroit être Clermont, qui eſt à environ trois lieuës de cette riviere, ſans compter qu'il n'eſt arroſé que par un ruiſſeau appellé *Tiraine*. Cependant il y a fondement de croire qu'*Auguſtonemetum* étoit au voiſinage de Clermont. Ainſi l'on peut dire avec M. d'Anville, que Clermont étoit un château ou forteresſe qui dominoit ſur la ville que nous cherchons.

Neonſigo, ville de la Gaule Belgique.

Nervicanus Tractus, la contrée Nervicane. La notice des dignités de l'Empire eſt le ſeul monument de l'antiquité qui faſſe mention de cette contrée. Dans ce monument la contrée Nervicane ne fait qu'un tout avec la contrée Armoricane, & ce tout s'étendoit dans cinq provinces, ſçavoir dans la premiere & ſeconde Aquitaine, dans la ſeconde & troiſieme Lyonnoiſe, & enfin dans la Sénonie, qui étoit proprement la quatrieme Lyonnoiſe. La contrée Armoricane & Nervicane avoit un commandant qui avoit le titre de *duc*. Ce duc au reſte n'étoit ni gouverneur en chef des cinq provinces, ni d'aucune des cinq en particulier. Sa charge conſiſtoit à empêcher que les barbares ne fiſſent des incurſions dans ces provinces, ou à les en chaſſer s'ils y avoient pénétré, en ſe mettant à la tête des troupes deſtinées à cet effet, leſquelles d'ailleurs étoient en garniſon dans les places marquées dans la notice.

L'origine de la contrée Armoricane & Nervicane remonte fort haut; car outre qu'elle étoit toute formée ſous l'empire de Dioclétien, puiſque ce prince chargea Carauſius de réſider à Boulogne, & de garantir les côtes de la Belgique & des Armo-

Digitized by Google

riques des fréquentes descentes que les Francs & les Saxons y faisoient depuis quelque tems : *Carausius quum apud Bononiam per tractum Belgicæ & Armoricæ pacandum mare accepisset, quod Franci & Saxones infestabant, &c.* Eutrop. lib. IX. *Oros. lib. VII. c. 25. Aurel. Vict. c. 39.* Nous lisons dans César, qu'aussi-tôt que ce général eut déclaré la guerre aux Venetes & à toutes les cités Armoriques, les Morins & les Menapiens, c'est-à-dire, tous les peuples maritimes de la Belgique, allerent à leur secours. Preuve incontestable que de tout tems les peuples de la Belgique & de l'Armorique, quelque éloignés qu'ils fussent les uns des autres, ne formoient qu'un corps réüni par les liens des mêmes intérêts.

Cæs. de bel. Gal. lib. III. c. 9.

Cette vérité en établit invinciblement une autre ; sçavoir, que la contrée Nervicane propre, à la distinction de l'Armoricane, étoit la Belgique. Il n'est pas si aisé de rendre raison pourquoi la Belgique portoit le nom de *contrée Nervicane* dans le siécle où la notice de l'Empire a été dressée. Cette notice fait mention d'un corps de troupes légeres de *sagittaires de Nerviens Gallicans :* mais cette circonstance n'aide nullement à résoudre la question. Je crois donc que les Nerviens, après s'être fixés dans les cantons que je viens de marquer dans l'article précédent, s'étoient insensiblement introduits dans ceux des Menapiens & des Morins dont ils étoient limitrophes, & que leur grand nombre ayant obscurci celui des peuples qui y avoient leurs établissemens, le pays avoit pris leur nom. Cette idée est d'autant plus vraisemblable, que les Nerviens étoient un grand peuple, non seulement par eux-mêmes, mais encore par leurs cliens. En effet, Spener met au nombre de ces derniers les *Centrones*, les *Crudii*, les *Leuaci*, les *Plumosii*, & les *Gorduni*.

J'ai dit que les Nerviens ont dû s'introduire dans les territoires des Menapiens & des Morins : la raison est 1°. qu'il n'y avoit dans la Belgique que le territoire de ces deux peuples qui fût susceptible du nom de *contrée Nervicane*, puisque la notice la mettant en parallele avec l'Armoricane, entend évidemment les côtes maritimes de la Belgique. Or les anciens ont compris toutes ces côtes sous le nom des cités de ces deux peuples. C'est, en second lieu, que les côtes de ces deux peuples étoient, selon le témoignage d'Eutrope, les seules de la Belgique où les Francs

Francs & les Saxons faiſoient de fréquentes deſcentes. Voyez *Armoricanus Tractus, & Saxonicum Littus.*

Nervii, peuple de la Gaule Belgique, originaire de la Germanie, ſelon Céſar. Il occupoit une grande étenduë de pays depuis le territoire des *Treviri* juſqu'à celui des *Ambiani*, des *Veromandui* & des *Atrebates* d'un côté, & de l'autre juſqu'à celui des *Bellovaci* & des *Remi*. Céſar avouë qu'il marcha trois jours dans leur pays, & que leur armée l'attendoit à dix milles au-delà. La Sambre traverſoit leurs terres. Les *Centrones*, les *Grudii*, les *Levaci*, les *Pleumoſii* & les *Gorduni* étoient de leur dépendance. Quoique les anciens ne faſſent point mention de Cambray, on ne doute pas que cette ville n'ait été une ville des Nerviens. Ce peuple étoit extrêmement brave, & toûjours armé contre les Romains. Il ne permettoit l'entrée de ſon pays ni aux marchands, ni à aucune ſorte de denrée, qui peut amollir le courage des citoyens. Appian, *p. 756.* aſſûre qu'ils étoient les deſcendans des Teutons & des Cimbres, ce qui détruit l'origine Germanique que Céſar leur attribuë. L'auteur des épitomes de Tite-Live dit, qu'en combattant contre Céſar, les Nerviens aimoient mieux être hachés en piéces que de céder; auſſi arriva-t-il que, de leur armée compoſée de ſoixante mille hommes & de quatre cens ſénateurs, il n'échappa que trois cens ſoldats & trois ſénateurs. *Epit. 104.*

Neruſi, *Neruſii*, peuple des Alpes maritimes, qui avoit Vence pour capitale.

Nicæa, Nice, ville de Provence, au-delà du Var, à l'embouchure d'une petite riviere appellée *Paillon*. Elle doit ſa fondation aux Phocéens de Marſeille, qui la bâtirent, comme ſon nom le dit, autant pour immortaliſer une grande victoire qu'ils avoient remportée ſur les originaires du pays, que pour leur ſervir de rempart contre les entrepriſes qu'ils pourroient former à l'avenir. On ne ſçait pas ce qui arriva à cette ville avant la fin du ſixieme ſiécle de Rome: mais Polybe nous apprend préciſément qu'en ce tems-là les Liguriens aſſiégerent Antibes & Nice tout-à-la-fois, & qu'ils en preſſoient ſi fort le ſiége, que ces deux villes étoient près de rentrer dans le domaine de leurs anciens maîtres, ſi les Romains ne fuſſent accourus au ſecours des Marſeillois. Pline & le géographe Ptolomée placent Nice dans le département d'Italie; mais Mela & Etienne la comprennent dans celui de la Gaule Narbonnoiſe. Le dernier ſur-

tout observe que c'étoit une ville Celtique, ce qui ne se peut dire que d'une ville des Gaules. Nice n'étoit pas du nombre des cités, lorsque la notice, dont le P. Sirmond nous a fait présent, a été dressée : mais Cimiez ayant été détruit, le siége épiscopal en fut transféré à Nice ; par-là l'église de cette ville fut soûmise à celle d'Embrun, comme à la métropole de la province des Alpes maritimes.

Nida, nom de deux rivieres de Lorraine appellées, l'une *la Nide Françoise*, & l'autre *la Nide Allemande*, lesquelles s'étant réünies dans un seul lit, qui porte aussi le nom de *Nide*, vont se jetter dans la Sare, au-dessous d'Omerstroff.

Nider Pullus, Woërden, ville des Pays-bas, dans la Hollande, à trois lieuës d'Utrecht.

Nidubia, c'est ainsi qu'il faut lire dans la table de Peutinger, au lieu de *Vidubia*. Ce nom marque Nuy, petit endroit entre Challon & Langres. *Voyez M. d'Anville, Eclairciss. p. 387.*

Nitiobriges, *Nitiobroges*, ancien peuple des Gaules qui occupoit l'Agenois d'aujourd'hui. Il étoit de la Celtique lors de l'arrivée de César dans les Gaules ; mais par la nouvelle division d'Auguste, il fut compris dans l'Aquitanique. Il se choisissoit des rois pour le gouverner. Le prince qui étoit revêtu de cette dignité, quand César forma le siége d'Alise, s'appelloit *Teutomatus*, fils d'*Ollovicon*, qui avoit été honoré par le sénat de Rome du titre d'ami du peuple Romain. Les Nitiobriges avoient Agen pour capitale, & ils n'étoient séparés que par le Tarn du territoire des Volces Tectosages. D'autre part, ils s'étendoient au-delà de la Garonne, & embrassoient tout le Condomois. La notice du P. Sirmond fournit une preuve de cette vérité contre laquelle on n'oseroit réclamer ; c'est qu'elle ne fait qu'une seule cité de l'Agenois & du Condomois sous le nom de *Civitas Agennensium*. D'ailleurs les plus anciennes annales des Gaules parlant d'une pluie de bled arrivée sous le roi Pepin, disent qu'elle tomba *dans la partie de l'Agenois qui étoit au-delà de la Garonne.* D'où j'infere avec fondement que les premiers évêques d'Agen l'étoient aussi de Condom.

Une derniere preuve que le Condomois a autrefois appartenu aux Nitiobriges, c'est que ce pays est encore renfermé dans la sénéchaussée d'Agen. Or on ne trouve l'origine de cet établissement que dans la dépendance où le Condomois a été de tout tems de la capitale des Nitiobriges.

Digitized by Google

Nivernium, *Nivernum*, *Nevernum*, la ville de Nevers, capitale du Nivernois. Voyez *Noviodunum Æduorum.*

Nivomagus, Numagen, ville de l'électorat de Treves, sur la Moselle.

Nobia. Voyez *Nivomagus.*

Nœdunum Aulirciorum Diaulitarum, c'étoit la capitale des Aulerces Diaulites. J'ai prouvé que c'étoit Jublent, Jablens, ou Yablent; ainsi ce ne sçauroit être Mayenne. Le terme *Mayenne* ne vient donc pas de *Mœdunum* que M. l'abbé le Bœuf lit dans Ptolomée pour *Nœdunum.* Le changement qu'il fait, me paroît aller & contre la langue & contre la géographie. La table de Peutinger appelle cette ville *Nudionnum.*

Nœmagus Lexubiorum, Lizieux, capitale des Gaulois appellés *Lexovii* ou *Lexuvii*, l'un des peuples Armoriques. Cette ville est à cinq lieuës de l'Océan & de l'embouchure de la Seine, ce qui convient parfaitement à la qualité de contrée Armorique, dans laquelle les *Lexovii* étoient compris. Au reste leur capitale quitta en son tems son nom Celtique, & prit celui du peuple qui l'avoit fondée; aussi est-il visible que le François *Lizieux* est formé sur l'ancien Gaulois *Lexovii.* La notice donne à cette ville le pénultiéme rang entre les cités de la seconde Lyonnoise, & la soûmet à la métropole de Roüen.

Nœomagus Nemetum, Spire, capitale des Nemetes, peuple originaire de la Germanie, mais transféré dans les Gaules peu de tems avant l'arrivée de César. Cette ville a deux fois changé de nom. D'abord elle quitta celui de *Nœomagus* pour prendre, à l'exemple des autres villes des Gaules, celui du peuple dont elle étoit capitale. Postérieurement on s'accoûtuma à l'appeller *Spira*, & son territoire *Spiracia*, tous noms formés sur celui d'une petite riviere qui baigne les murs de Spire, & que les Allemands nomment *die Speyr.*

Nœmagus Tricastinorum, Nions, petite ville de Dauphiné, dans le Tricastin, à trois lieuës de Saint-Paul-Trois-Châteaux, au-dessus de Vaison. Cette ville a un pont, qu'on dit être un ouvrage des Romains.

Nœomagus Vadicassiorum, capitale des Vadicassiens. Nous ne connoissons cette ville que par les mémoires de Ptolomée, qui dit que le territoire des Vadicassiens confinoit d'un côté avec celui de Meaux, & de l'autre avec celui des Belges. Donc les Vadicassiens étoient en-deçà & sur la rive gauche de la Marne,

Digitized by Google

puiſque cette riviere faiſoit la ſéparation de la Celtique & de la Belgique. Tout cela eſt confirmé par Pline, qui place les Vadicaſſiens, qu'il appelle *Vadicaſſes*, dans la Gaule Lyonnoiſe, & dès-là dans la Celtique. *Nœomagus* a été ſans doute détruit, & il ne ſeroit pas difficile de découvrir à peu-près l'époque de ſa deſtruction. Le ſiége épiſcopal a été viſiblement transféré à Châlons. Comme cette derniere ville eſt ſur la droite de la Marne, il eſt arrivé que la capitale des Vadicaſſiens s'eſt trouvée tout-à-coup placée dans la ſeconde Belgique, & ſon égliſe ſoûmiſe à la métropole de Reims. M. l'abbé le Bœuf prétend que l'emplacement de *Nœomagus Viducaſſiorum* étoit au lieu appellé aujourd'hui *Bayes*.

Noidenolex, c'eſt ainſi qu'on lit dans la notice des Gaules, Neûfchâtel, ville de Suiſſe, du département des Aventices.

Noiodunum, *Civitas Equeſtrium Noiodunus*, Nyon, ville de Suiſſe, dans le canton de Berne, près du lac de Genêve, colonie. Voyez *Colonia Equeſtris*.

Noita, *Civitas Francorum*, ville de la Belgique.

Novaria, Novare, ville de la Gaule Ciſalpine, dans l'Inſubrie, aujourd'hui de l'état de Milan, bâtie par les Vertacomores, qui étoient une colonie des Vocontiens.

Novemcraris, (Itin. Hieroſ.) c'eſt un lieu de la Provence ou du Dauphiné, où l'on changeoit de relai.

Novempopulana, *Novempopulania*, la Novempopulanie, ainſi appellée de neuf peuples qui l'occupoient. C'étoit l'ancienne Aquitaine, qui avoit pour bornes la Garonne, les Pyrenées & l'Océan, & qu'Auguſte porta & étendit juſqu'à la Loire.

Noveſium, Nuys, ville de l'électorat de Cologne, à une demi-lieuë du Rhin, ſur la petite riviere d'Erfft. Elle appartenoit aux Ubiens. Une aîle de la cinquieme légion y étoit en garniſon.

Noviodunum Biturigum, Hauteſerre & M. de Valois diſent que c'eſt Neuvy-ſur-Baranjon, à ſept lieuës de Bourges. M. Lancelot croit que c'eſt Noüan-le-Fuſelier, entre Orléans & Bourges, à neuf lieuës de la premiere ville, & à treize de la ſeconde. M. l'abbé le Bœuf ſoûtient que c'eſt Sancerre. *Recüeil de divers écrits, t. 2. p. 215.* Enfin M. d'Anville, dans ſes éclairciſſemens, détruit tous ces ſentimens, & prouve que c'eſt un lieu appellé ſimplement *Noüan*, qui eſt à trois ou quatre lieuës ſur la gauche de Bourges.

Digitized by Google

Noviodunum Æduorum, Nevers, capitale du Nivernois. Céſar nous apprend que de ſon tems elle appartenoit aux Eduens. Elle eſt au confluent de la Loire & de la Nieure, appellée en Latin *Niveris* ou *Neveris*; d'où s'eſt formé le nom de *Nevers* qu'elle porte aujourd'hui. Elle n'étoit point cité, lorſque la notice publiée par le P. Sirmond a été dreſſée : preuve certaine que Nevers n'étoit pas encore ſouſtrait à la juriſdiction des Eduens. Il eſt difficile d'aſſigner l'époque de cette ſouſtraction, & par conſéquent en quel tems la ville dont nous parlons, a été érigée en cité, & a été le ſiége d'un évêque. L'égliſe de Nevers eſt ſoûmiſe à la métropole de Sens.

Noviodunum Sueſſionum, capitale des Sueſſons. Il a paru à pluſieurs ſçavans que c'étoit Soiſſons, & à quelques autres que c'étoit Noyon. M. l'abbé le Bœuf prétend au contraire que c'eſt Noyans, montagne à demi-lieuë de Soiſſons, ſur laquelle la capitale des Sueſſons étoit bâtie. Voyez *Auguſta Sueſſionum*.

Noviomagus, ſur le chemin de Mayence à Strasbourg.

Noviomagus, Châlons-ſur-Marne. Voyez *Nœomagus Vadicaſſiorum*.

Noviomagus, Lyzieux. Voyez *Nœomagus Lexubiorum*.

Noviomagus Belgicæ ſecundæ, Noyon. C'eſt ainſi que la notice des dignités de l'Empire déſigne cette ville. Adrien de Valois l'appelle *Noviomagus Veromanduorum*; & il eſt vrai qu'elle a appartenu aux Gaulois du Vermandois, mais il n'y a que les écrivains du bas tems qui ſe ſoient aviſés de la qualifier ainſi. Sur ce pied, il eſt viſible que Noyon, dans ſon origine, n'étoit point capitale, & qu'elle n'eſt devenuë cité que par accident. Elle ne doit ces prérogatives qu'à la deſtruction d'*Auguſta Veromanduorum*, aujourd'hui Saint-Quentin, par les barbares. L'évêque des Vermandois voyant que le ſiége épiſcopal n'étoit point en ſûreté dans une ville ouverte & déſolée, le transféra à Noyon, qui étoit plus éloigné des frontieres. Pendant pluſieurs ſiécles l'égliſe de cette ville & celle de Tournay ont été gouvernées par un ſeul évêque. C'eſt pour en conſerver le ſouvenir, que depuis le démembrement les évêques de Noyon font blazonner dans leurs armes deux croſſes adoſſées. C'eſt peut-être par égard à cette circonſtance, que nos Rois les ont élevés à la dignité de comtes & de pairs. D'autre part, ils ſont ſuffragans de l'égliſe de Reims. On lit dans la notice de l'Empire, que le commandant des Letes-Bataves, auxquels on avoit aſ-

Digitized by Google

ſigné des terres qui appartenoient à Condrens, faiſoit ſa réſidence à Noyon.

Noviomagus Biturigum Viviſcorum, vers l'embouchure de la Garonne. Je ne doute nullement que le lieu que Ptolomée appelle *Noviomagus*, ne ſoit celui que l'itinéraire d'Antonin nomme *Novioregus*, qui eſt Royan.

Noviomagus Trevirorum, Numagen, village & château de l'électorat de Treves, ſur la Moſelle, à trois milles au-deſſous de Treves.

Noviomagus Tricaſtinorum, Nions, petite ville du Dauphiné.

Noviomagus ad Vahalim, Nimegue, dans la Gueldre Hollandoiſe, ſur le Wahal.

Novioregus, Royan, ſur la route de Bourdeaux à Autun, en deſcendant la Garonne.

Novum Comum, Côme, ville fondée par les Gaulois d'Italie, & qualifiée de *nouvelle*, en conſéquence de la colonie que Céſar y avoit établie.

Nudionnum. Voyez *Nœodunum Aulirciorum*.

Nulchalo, ville des Volces Tectoſages, entre Toulouſe & Narbonne, comme nous l'apprend Cicéron. *Pro Fonteio*.

Nyrax, ville Celtique. *Steph. Byzant.*

O

O Belonon, *Obillona*, *Oblimum*. Ces trois lieux n'en ſont certainement qu'un, qui a été ſi défiguré, que nous n'avons peut-être pas le véritable. Ils marquent un endroit des Alpes qui étoit du côté des Gaules. C'eſt l'anonyme de Ravenne qui les fournit.

Obrinca, *Obringa*, l'Aar, riviere de la Gaule Belgique, qui ſépare la Germanie inférieure de la ſupérieure.

Obris, l'Orbe ou l'Orb, riviere du Languedoc, qui a ſa ſource dans le diocèſe de Lodeve, & va ſe décharger dans le golfe de Léon. Il ſépare les diocèſes de Narbonne & de Beziers.

Oceanus Gallicus, l'Océan de ce nom s'étendoit depuis l'embouchure de la Seine juſqu'aux Pyrenées.

Oceanus Santonicus, c'eſt l'Océan Aquitanique, ainſi appellé des Santons ou Xaintongeois qui étoient ſur ſes côtes.

Ocelum, *Ocellum*, lieu des Alpes Cotties par où Céſar paſſa. Cluvier & M. de Valois croyent que c'eſt Exiles, bourg du Dauphiné. La Bâtie place *Ocelum* à Oulx, qui eſt un bourg au

Digitized by Google

centre des Alpes Cotties. En quoi il ſe trompe, puiſque Strabon, *lib. IV. p. 179.* dit qu'*Ocelon* étoit à l'extrémité de ces montagnes & à l'entrée d'Italie ; ce qui porte Bouche à donner ce lieu pour *Aviglane* ou *Aveillan*. M. d'Anville fait voir que c'eſt Uxeau près de Feneſtrelles, & que c'eſt le même lieu que les itinéraires appellent *ad Martem*, *Statio Martis*. Cet habile géographe croit qu'*Ocellum* & *Uxellum* ont la même ſignification & origine.

Octavanorum Colonia, la ville de Fréjus, ainſi appellée, parce que les ſoldats de la huitieme légion y furent envoyés pour l'habiter & la peupler.

Octodurenſes, peuples Gaulois qui occupoient enſemble les Alpes Penines, depuis les ſources du Rhône juſqu'au lac Leman.

Octodurum, *Octodurus*, capitale du peuple appellé *Veragri*. On la place ordinairement à l'endroit où eſt aujourd'hui Martinach ou Martigny, capitale du bas Walais ; mais elle en étoit ſéparée par la Drance, & étoit à la gauche de ce torrent. Elle étoit le ſiége épiſcopal de la vallée Pénine, mais le ſiége a été transféré à Sitten ou Sion. Les habitans d'*Octodurum* étoient appellés *Octodurenſes*. Céſar les donne certainement pour Gaulois : *Alteram partem ejus vici Gallis conceſſit : alteram vacuam ab illis relictam cohortibus ad hyemandum attribuit.* *Cæſ. bel. Gall. lib. III. c. 1.*

Oeaſonis, *Oeaſſo*, *Oeaſum*, promontoire & village au pied des Pyrenées, appellé *Oiarco*, à deux lieuës de Fontarabie.

Oin, Huy, petite ville des Pays-bas, dans le Condros, & de l'état de l'évêque de Liege.

Olario, l'iſle d'Oleron, ſur la côte d'Aunis & de Saintonge.

Olarſonis Promontorium. Voyez *Oeaſonis*.

Olbia, la ville d'Hieres, capitale de l'iſle de ce nom.

Olda, *Oldus*, le Lot. Voyez *Olitis*.

Olericium, village du diocèſe de Troyes, qui doit être ou Villery, ou Lirey, à quatre lieuës de la capitale.

Olina, l'Orne, riviere de Normandie, qui paſſe à Sées & à Caën.

Olino, lieu de la Franche-Comté & du pays des Rauraques, où le gouverneur des Romains faiſoit ſa réſidence. M. Dunod, dans ſon hiſtoire des Séquanois, obſerve, *p. 30.* que dans la notice la figure de la fortereſſe d'Olino eſt diſtinguée des autres de même nature, & qu'il la faut chercher ſur le bord du Rhin, auprès de Bâle, où les Allemands, contre leſquels elle

Digitized by Google

avoit été probablement bâtie, avoient coûtume de paſſer. On prétend qu'elle étoit au lieu qu'on nomme *Holé.*

Olitis, Oltis, le Lot, riviere des Gaules qui a ſa ſource dans le Gevaudan. Elle conſerve le nom d'*Old* ou *Oldt* juſqu'à Entraigues, & va ſe jetter dans la Garonne à Aiguillon. On lit *Clitis* pour *Olitis* dans Sidoine Apollinaire. *Panegyr. Majoriani, verſ. 208.*

Olivula Portus, port du comté de Nice, auprès & joignant Villefranche, où il y avoit un village appellé *Mont-olive*, dont les habitans ſe ſont retirés à Villefranche. *Bouche, p. 156.*

Ollarione Inſula, l'iſle d'Oleron.

Oneſiæ Thermæ; on croit que Strabon entend par-là les eaux de Bagnieres.

Onobriſates, peuple de l'ancienne Aquitanique.

Oppidum Novum, ville ſur le chemin de Dax à Toulouſe, entre Leſcar & Couſerans.

Oratelli, peuple des Alpes, dans le diocèſe d'Aix qui occupoit l'endroit où eſt aujourd'hui le Puget de Theniers.

Orbis, *Orobis*. Voyez *Obris*.

Orea. Voyez *ad Horrea*.

Orge, fontaine de la Gaule Narbonnoiſe, au fond de laquelle croiſſoit une herbe, dont les bœufs étoient ſi friands, qu'ils plongeoient toute la tête pour la brouter. C'eſt celle qu'on appelle aujourd'hui *ſorgue* dans le comtat Venaiſſin.

Origiacum, le géographe Ptolomée donne cette ville pour la capitale des Attrebates. Par-tout ailleurs cette capitale eſt appellée *Nemetacum* ou *Nemetocenna :* c'eſt pourquoi Cluvier met *Origiacum* à Orchies. Je croirois plûtôt que c'eſt Origny.

Orobii, peuple Gaulois établi en Italie ſous la conduite de Bellovéſe. Il avoit trois villes conſidérables, Côme, Bergame, & *Forum Licinii*, appellé maintenant *la Pieve d'Incino*, bourg du duché de Milan. Ce peuple tiroit ſon nom ou du fleuve *Orobis* ou *Orbs* qui coule du mont Jura, & va arroſer la Suiſſe ; ou de la riviere *Obris* qui a ſa ſource dans le diocèſe de Lodeve, & ſe décharge dans le golphe de Léon. Caton, cité par Pline, *lib. III. c. 17.* leur donne trois villes, Côme, Bergame, & *Licinii Forum.*

Orobis, Orobs, l'Orbe, riviere de l'ancienne Celtique, qui coule du mont Jura, & continuë ſon cours dans la Suiſſe. On croit

croit que les *Orobii* d'Italie étoient originaires du canton arrosé par l'Orbe.

Orobs. Voyez *Obris.*

Orolaunum, Arlon, ville de la Belgique, au comté de Chini, annexe du duché de Luxembourg.

Oromanſaci, peuple de la Belgique, qui ne faiſoit qu'un avec les *Morini*, & occupoient enſemble le Boulonnois.

Oſcella, ville des Lepontiens, dans les Alpes Cotties, du côté d'Italie. Elle exiſte encore ſous le nom de *Domo Doſcella* dans le duché de Milan.

Oſcidates, *Oſquidates*; c'eſt le même nom & la même prononciation, parce que les anciens prononçoient le *C* comme un *K*. Il y avoit deux ſortes d'Oſcidates; les uns étoient appellés *Campeſtres*, & les autres *Montani*. Le mot *Campeſtres* fait entendre que les Oſcidates ainſi qualifiés, étoient dans la plaine. Je leur donne *Oſcincium* pour capitale. C'étoit une ville ou poſte, *Mutatio*, qui étoit ſur le chemin de Bourdeaux à Toulouſe, mais plus proche de la premiere que de la ſeconde ville, avec cette circonſtance que l'itinéraire de Jéruſalem, qui nous a conſervé le nom de ce gîte, ne marque pas la diſtance des lieux ſelon le plus court chemin, mais ſelon les routes établies par les Romains. Quant aux *Oſcidates Montani*, ils occupoient, ſelon M. d'Anville, la vallée d'Oſſés, dans la baſſe Navarre.

Oſcincium, capitale des Oſcidates Campeſtres, peuple d'Aquitaine, *Loſſe*, entre Bazas & Eauſe, dans les petites Landes.

Oſiſmi, *Oſiſmii*, c'eſt le nom célebre d'un peuple des Gaules, que les géographes & hiſtoriens modernes me paroiſſent placer fort mal, quoique Mela ſe ſoit étudié à indiquer ſa poſition d'une maniere qui ne permet pas de s'y tromper. Cet auteur dit que l'iſle de Sain eſt vis-à-vis des terres des Oſiſmiens: *Sena in Britannico mari Oſiſmicis adverſa littoribus.* L'iſle de Sain eſt certainement vis-à-vis de cette province de la petite Bretagne qu'on appelle *Cornoüaille.* Quimper eſt la capitale de cette province; & voilà pourquoi S. Corentin, premier évêque de cette ville, eſt auſſi le premier évêque des Oſiſmiens dans une légende de S. Menulphe ou Menoüil: *Majorem Britanniam relinquens, navigio delatus pervenit ad minorem in provinciam civitatis, quæ ab antiquis Oximorum nuncupatur, cujus ſanctus Corentinus antiſtes erat.* Apud Labb. bibl. t. 2. p. 433. *Bolland. Jul. t. 3. p. 307.* *Lib. III. c. 6.*

De-là, preuve certaine que les Curiosolites ou Coriosopites des anciens ne sçauroient être ceux qui occupent le diocèse de Quimper d'aujourd'hui, comme l'avancent M. de Valois, Cellarius, Longueruë, & tous les sçavans de nos jours.

Mais le territoire du diocèse de Cornoüaille n'étoit, selon moi, que la moindre partie de celui des Osismiens; car sur le détail où je vais entrer, je soûtiens que ce dernier embrassoit presque toutes les côtes de la peninsule que forme la petite Bretagne, arrosées par l'Océan occidental & Britannique, & qu'ainsi il comprenoit les terres des diocèses de Quimper, de Saint-Paul-de-Léon, de Tréguier, de Saint-Brieux, de Dol, & de Saint-Malo. Pline fournit une preuve de cette vérité, à laquelle on ne sçauroit se refuser. Cet écrivain parlant du circuit que forme la peninsule de la petite Bretagne, dit qu'il commence aux terres des Osismiens inclusivement, & finit à Nantes exclusivement : *Peninsulam spectatiorem excurrentem in Oceanum a fine Osismiorum circuitu* DCXXV. M. *passuum, cervice in latitudinem* CXXV. M. *ultra eam Namnetes.* Puis donc que le cap sur lequel Saint-Malo est bâti, est le point où, selon Pline, commence le circuit de la peninsule, & que ce point faisoit partie du territoire des Osismiens. Par une conséquence nécessaire les terres des Osismiens devoient s'étendre depuis Quimper jusqu'à Saint-Malo inclusivement aussi, & par conséquent contenir tous les diocèses intermédiaires que j'ai marqués, puisqu'ils sont entre les deux points donnés.

Lib. IV. c. 17.

Ptolomée fournit une autorité semblable, puisqu'il dit que les Osismiens s'étendoient depuis les *Biducæsii*, peuple contigu à celui de Bayeux, jusqu'au promontoire *Gobæum*, lequel par sa position étoit nécessairement compris dans le domaine & territoire des Osismiens, lesquels de leur côté étoient limitrophes des Vénetes.

Du reste on ne sçauroit douter que le diocèse de Saint-Paul-de-Léon ne fût compris dans la province des Osismiens; puisque le saint qui forma ce siége, est dit en termes exprès évêque des Osismiens; *Paulus vero Oxismorum ecclesiæ præfuit episcopus.* Et comme ce prélat fit sa résidence dans la contrée de Léon, en conséquence du don que lui en fit le seigneur qui la possédoit en propre, elle prit le nom du saint, & laissa celui des Osismiens qu'elle avoit porté jusques-là : *Indualis cognomine candidus, Domnonensis patriæ dux, territorium quod modo dicitur*

Vita S. Gild. ast. SS. Bened. t. 1. p. 140.

Vita S. Paul Leon.

Digitized by Google

ex nomine Pauli, eidem viro venerabili donavit. Mais le nom de *Léonie* que prit alors cet évêché, n'empêcha pas les Bretons de la fin du onzieme siécle de reconnoître qu'il étoit enclavé dans le pays des anciens Osismiens. *Parlament. Alani duci anno 1088. Osismii, sive Leonia.*

C'est la même ou une semblable raison qui fit éclipser le nom des Osismiens dans le diocèse de Quimper-Corentin. Pour celui de Dol, il est sûr qu'il prit le nom du lieu même, où S. Samson, premier évêque de ce siége fonda le monastere où il se fixa & mourut. Le nom des *Osismiens* fut alors encore éteint dans les diocèses de Treguier & de Saint-Brieux; parce que, quoiqu'ils n'ayent été érigés que fort tard en évêchés, ils firent toûjours partie de quelqu'un de ceux que je viens de nommer.

Mais, à vrai dire, il ne faut pas porter à des tems si bas l'extinction du nom des Osismiens. Elle a pour époque l'entrée des Bretons dans l'Armorique, qui en occupant la plus grande partie du territoire des Osismiens, lui communiquerent le nom de *Domnonie*, dérivé de *Dumnonii*, qui est celui que le peuple qui s'en empara, portoit dans la Grande-Bretagne. Ainsi le changement dont j'ai d'abord parlé, n'est que la suite de celui que je viens d'indiquer. Changement au reste qui s'est fait d'autant plus aisément, que les personnages qui l'occasionnerent étoient Bretons eux-mêmes, évêques régionaires, & recommandables autant par leur zele & leur vie exemplaire, que par la réputation que leur attiroient les miracles qu'ils faisoient; ce qui engageoit les peuples de ces quartiers à s'honorer à l'envi les uns des autres du nom des pasteurs qui les gouvernoient.

Ces observations, qui n'avoient jamais été faites, découvrent comment le nom des Osismiens s'est si-tôt évanoüi de la petite Bretagne, quoique le peuple qui le portoit, en eût occupé seul autrefois les deux tiers. Je crois néanmoins que pendant le cours du sixieme siécle de l'Eglise, il s'y conservoit encore un peu affoibli. En voici deux preuves formelles: l'une est le premier concile d'Orléans, dans lequel je trouve Litaredus, évêque d'Uxuma, ou de *Civitate Uxoma.* L'autre est la vie de S. Paul de Léon, qui m'apprend que Childebert premier fit don à ce saint des fiefs qu'il avoit dans les receptes de Quimper & de Léon: *Statim rex Francorum glorioſus Childebertus primus Agnenſem Leonenſemque Pagos cum ſibi debito reditu regiæ autoritatis præcepto tradidit.* Si donc pour *Agnenſem*, on lit *Oxmenſem*, qui

eſt peut-être la véritable leçon, on ſe convaincra qu'au milieu du ſixieme ſiécle de l'Egliſe on ſe ſouvenoit des Oſiſmiens, & qu'on les plaçoit dans la Cornoüaille Armorique, comme j'ai démontré qu'il falloit faire.

Il ne faut pas diſſimuler que M. d'Anville m'a averti que dans le diocèſe de Saint-Paul-de-Léon il y a un canton appellé *d'Ac* ou *d'Ak*, & que c'eſt ſans doute le *Pagus Agnenſis* de l'auteur dont je viens de citer le paſſage.

Voilà à peu-près comme ſe perdit dans la preſqu'iſle de la petite Bretagne le nom des Oſiſmiens. Mais il s'eſt toûjours ſoûtenu avec éclat dans un quartier du diocèſe de Sées d'aujourd'hui. Ce quartier s'appelle l'*Hiémois*, en Latin *Pagus Oximiſus*, *Pagus Oximenſis*, *Diœceſis Oximenſis*. Ce canton a pour capitale Hiémes ou Exmes. Il paroit avoir eu autrefois beaucoup d'étenduë, puiſque le diocèſe de Bayeux & celui de Lyzieux ont chacun un archidiaconé *de Oximo*, ou *in pago Oximenſi*. Le premier eſt au levant de la riviere d'Orne, & l'autre occupe toute la partie méridionale de l'évêché de Lyzieux. C'eſt en conſéquence de cette grande étenduë que le célebre M. Huet, dans ſes *origines de Caën*, & en dernier lieu M. l'abbé Eſnaut, *Diſſert. ſur l'hiſtoire du diocèſe de Sées*, ont prétendu que l'Hiémois étoit le ſiége véritable des anciens Oſiſmiens. D'autre part, M. de Valois décide que la reſſemblance des noms a fait légerement confondre deux contrées & deux peuples des Gaules entierement différens. Ces ſentimens ſont outrés de part & d'autre, parce qu'ils renferment chacun quelque choſe de vrai & quelque choſe de faux. Pour les concilier, il faut tenir un milieu, qui réüniſſant le vrai qui eſt des deux côtés, en banniſſe le faux. Ce milieu conſiſte à dire avec M. Huet & M. Eſnaut, qu'un tems a été où les terres des Oſiſmiens s'étendoient juſqu'au diocèſe de Sées, & comprenoient l'Hiémois: & convenir avec M. de Valois, qu'originairement les Oſiſmiens étoient renfermés dans la peninſule de la petite Bretagne. C'eſt ainſi que les Arvernes, avec des bornes d'ailleurs aſſés étroites, les ont reculées en certains tems juſqu'au Rhin, à l'Océan, aux Pyrenées, & à Marſeille. Je ne preſſe pas davantage cette idée: mais c'eſt la ſeule qui me paroit fondée. Par-là on voit que les Oſiſmiens ont en leurs tems ſubjugué les Curioſolites, qui occupoient le diocèſe de Saint-Malo, & ſont ſortis de la preſqu'iſle de la petite Bretagne pour former des établiſſemens dans la Normandie d'aujourd'hui.

Digitized by Google

On peut dire encore que les Oſiſmiens, lors de l'invaſion que les Bretons d'Angleterre firent dans leur pays, allerent s'établir dans l'Hiémois, & y porterent leur nom, comme les Bretons donnerent le leur au territoire des Oſiſmiens. Ainſi les Oſiſmiens, dans cette eſpece d'échange, ne reçurent d'autre tort que la peine qu'ils eurent de ſe tranſporter dans un climat étranger.

La longueur de l'Hiémois, ſelon M. l'abbé Eſnaut, eſt du midi au nord, & a depuis la Sarthe juſqu'à la mer un peu plus de vingt-cinq lieuës. Sa largeur qui ſe prend depuis Bonneſoy, doyenné de Moulins-la-Marche juſqu'à Taillebois, dans le doyenné de Brayouſe, eſt de dix-huit à vingt lieuës, & tout le pays a Hiémes ou Exmes pour capitale. Cela eſt vrai de l'Hiémois, & non de tout le pays des Oſiſmiens, ainſi que M. l'abbé Eſnaut l'entend. L'Hiémois n'en faiſoit qu'une petite partie, & *Vorganium*, Quimper, étoit la capitale du tout. Sur ce pied ſa longueur ſe prenoit & devoit ſe prendre de l'orient à l'occident.

Oſquidates. Voyez *Oſcidates*, *Oſcincium.*

Oſcida, l'Oſſe, petite riviere du haut Languedoc qui paſſe à Monteſquiou, à quelques lieuës de Toulouſe.

Oſtia Libyca. Voyez *Libyca Oſtia.*

Ovadiavies, peuple des Alpes Cotties, dont on ignore la poſition.

Oxubii, *Oxybii*, peuple Ligurien au-delà du Var, qui s'étendoit depuis la partie des Alpes Maritimes & Liguſtiques, qu'on appelle *le Col de Tende*, vers les villes de Bueil & de l'Eſpel, juſqu'à la mer, où étoit un port célebre appellé *Portus Oxubius*, lequel eſt vraiſemblablement ou l'*Anao*, ou l'*Olivula* de l'itinéraire d'Antonin. *Bouche*, *p. 183.* Le P. Hardoüin donne Fréjus pour capitale aux *Oxubii.* Mais Polybe l'appelle *Ægitna*, & Etienne de Byzance *Oxubion.*

P

Pacenſis Colonia, la ville de Fréjus, capitale des Liguriens appellés *Oxubiens*, ſelon le P. Hardoüin.

Pado pour *Palo*, Paulon ou Paillon, riviere de la Ligurie, à l'embouchure de laquelle Nice eſt bâtie.

Padus, le Pô, fleuve d'Italie, compris pour la plus grande partie de ſon cours dans la Gaule Ciſalpine.

Digitized by Google

Paduſa, bras du Pô.

Paduſe, marais formé par le bras du Pô appellé *Paduſa*, & couvert de cygnes en certains tems.

Pæmani, peuple de la Belgique, introduit, ce ſemble, dans les Gaules par Arioviſte, quelques quatorze ans avant l'arrivée de Céſar. Ce dictateur ne nous a donné que ſon nom, & n'a rien dit ſur ſa poſition. Ainſi l'on ne peut avoir à cet égard que de ſimples conjectures. On croit que les *Pæmani* ayant été reçûs par les Eburons, furent confondus avec eux. Je ſerois aſſez de l'avis de ceux qui les mettent dans cette partie de la forêt d'Ardenne, où eſt le village de Pémont, qui retient quelques reſtes de leur nom.

Palatium, Palais hors de l'enceinte de l'ancien Paris, où Julien faiſoit ſon ſéjour, & où il fut proclamé Auguſte. Dans l'hôtel de Cluny on voit encore des reſtes des thermes qui faiſoient partie de ce palais. Dans toutes les villes conſidérables des Gaules il y avoit des palais ſemblables, pour recevoir les Auguſtes & les Céſars que les affaires de l'empire y conduiſoient, ou en leur abſence y loger les gouverneurs de la province.

Pannonia, la Pannonie, grande étenduë de pays qui commençoit à la Dalmatie & finiſſoit au Danube. Les Gaulois y étoient établis en pluſieurs endroits.

Pariſii, peuple de la Celtique qui avoit *Lutetia*, aujourd'hui Paris, pour capitale; laquelle dans la ſuite prit, à l'exemple des autres villes, le nom du peuple qui formoit le diocèſe. Voyez *Lutetia*.

Parma, Parme, ville de la Gaule Ciſalpine. Elle prend ſon nom de la riviere qui baigne ſes murs. Elle eſt capitale du duché auquel elle communique le ſien.

Patavi, l'anonyme de Ravenne met une ville de ce nom dans la Septimanie, dans laquelle il comprend la Provence, & il eſt viſible que c'eſt d'une ville de Provence qu'il s'agit ici. Elle devoit être ſur une riviere qui lui avoit donné ſon nom, appellée *Batailler*, laquelle a ſa ſource dans le bois de Laverne.

Patavia & *Patavus* pour *Batavia* & *Batavus*. Voyez ces mots.

Patavium, Padouë, ville d'Italie dans la Gaule Ciſalpine, capitale du Padoüan, dans l'état de Veniſe.

Pauliacus, Pauliac, bourg ſur la Garonne, dans le Medoc.

Digitized by Google

Paulo, petite riviere qui lave les murs de Nice, appellée *Palione*. Mela, lib. II. c. 4.

Peium, ville de la Galatie, du département des Toliſtoboges.

Peneſtica, Biel ou Bienne, ville de Suiſſe, à l'extrémité du lac du même nom. M. Bochat n'oſe décider ſi *Peneſtica* ne déſigne pas plûtôt *Arberg*, *Tribey*, *Burglen* & *Buren*, tous lieux entre leſquels les ſçavans ſont partagés.

Peninſula; Pline donne le nom de *peninſule* ou *preſqu'iſle* à cette partie des Gaules que nous appellons *petite Bretagne*, qui s'avance bien avant dans la mer, & qui eſt bornée au nord par l'Océan Britannique, au couchant par l'Océan occidental, & enfin par l'Océan Aquitanique au midi. Il dit « qu'elle a fix » cens vingt-cinq milles de circuit, & cent vingt-cinq milles » de largeur. Son circuit commençoit aux terres des Oſiſmiens » incluſivement, & finiſſoit aux terres des Namnetes excluſi» vement ». Mela lui donne un bien plus grand circuit : car en le faiſant auſſi commencer incluſivement aux terres des Oſiſmiens, il l'étend juſqu'à l'embouchure de la Garonne, ou du moins juſqu'aux côtes maritimes des Santons ou de la Xaintonge, *ab Santonis ad Oſiſmios uſque deflexa*. Je n'examine pas lequel de ces deux écrivains a raiſon. Les géographes trouveront peut-être que la Peninſule ne ſçauroit avoir les ſix cens ving-cinq milles de circuit que Pline lui donne, ſi en fixant avec lui le premier point du circuit aux confins des Oſiſmiens, l'on ne porte l'autre avec Mela vers le port des Santons. C'eſt en effet le terme d'un des quatre grands chemins des Gaules qu'Agrippa fit faire, & qui avoient Lyon pour centre. Ce chemin traverſoit les Cevennes & l'Aquitaine, & finiſſoit au port des Santons. Sur ce pied, de tous les peuples contenus dans la Peninſule, les ſeuls qui nous ſoient connus ſont les Oſiſmiens, les Curioſolites, les Venetes, les Rhedones, les Namnetes, les Pictons ou *Lemovices Armoricani*, & les Santons.

Plin. lib. IV. c. 17.

Mela, lib. III. c. 2.

Pennolocus, *Pennolucus*, Villeneuve, petite ville de Suiſſe, dans le canton de Berne, à la tête du lac de Genêve, & près du lieu où le Rhône ſe jette dans le lac. On croit qu'originairement c'étoit un bois conſacré au dieu *Pen*, adoré dans le ſommet des Alpes; ce qui rend raiſon de ſon nom.

Pergantium, ville de la Ligurie Celtique, appellée aujourd'hui *Bargançon*, *Briançon*, & *Breançon*, au voiſinage

Digitized by Google

d'Hieres, dans l'isle de ce nom. *Stephan. Byzant.*

Periciacum, (Itin. Anton.) Pervis, ville des Adriatiques.

Pernacum, *Perniciacum*, Parvais ou Perwias, bourgade du Brabant, entre Gemblours & Judoine, dans le quartier de Louvain.

Peſſinus, Peſſinunte, ville de Galatie, capitale des Galates Toliſtoboges.

Peteniſca. Voyez *Peneſtica*.

Petragori, *Petrocorii*, peuple de la Celtique, mis dans l'Aquitanique par Auguſte. Il occupoit tout le territoire qui forme aujourd'hui les diocèſes de Périgueux & de Sarlat.

Petromantalum, M. de Valois croit que c'eſt Mante, ville du diocèſe de Chartres, ſur la Seine, à onze lieuës de Paris.

Phila, Baqueou, petite isle ſur la route de Marſeille à Antibes.

Phocaenſes, *Phocenſes*, les Phocéens de Marſeille, ainſi nommés de Phocée, ville de l'Aſie mineure, dont les habitans étoient colonie de la Phocide, contrée de la Grece. Ces Phocéens fonderent Marſeille dans la Ligurie, au milieu du ſecond ſiécle de Rome.

Phœnice, Langouſties, petite isle ſur la côte de la mer de Provence, & la plus petite des isles Stœcades.

Phrudis, c'eſt le nom que Ptolomée & Marcien le géographe donnent à la Somme.

Picenus Ager, *Picenum*, partie de la Gaule Ciſalpine, tant dans les terres que le long de la mer Adriatique.

Pictavi, les habitans de la ville de Poitiers, & la ville même. Voyez *Pictones* & *Lemunum*.

Pictones, peuple originairement de la Celtique, mais incorporé par Auguſte dans la Gaule Aquitanique. Il formoit l'ancien diocèſe de Poitiers, & avoit pour métropole *Auguſtoritum*, Limoges : ce qui prouve qu'il étoit branche des Lemovices, & dans ſon origine un même peuple avec eux. Auſſi voyons-nous que *Lemunum* ou *Limonum*, qui eſt le nom Celtique de la ville de Poitiers, indique une origine vraiment Lemovicine. Les Pictons avoient les Santons pour voiſins. Leurs terres s'étendoient juſqu'à l'Océan, & c'eſt d'eux que prenoit ſon nom le promontoire *Pictonium*, dont je vais parler. Le *Portus Secor* de Ptolomée, ou *Portus Sicor*, ſelon Marcien, leur appartenoit. Ce port étoit ſur l'Océan, & aſſez près de l'embouchure de

de la Loire, où les Pictons reprenoient leur ancien nom de *Lemovici :* & voilà pourquoi César met les Lemovices au nombre des peuples Armoriques : ce qui n'a jamais été observé. *Lib. VII. c. 75.*

Sur ces principes, je ne doute point que dans les premiers tems du Christianisme l'église de Poitiers n'ait fait partie de celle de Limoges jusqu'à l'élection de S. Hilaire, qui la détacha, & en fit un évêché particulier, lequel comprenoit les *Pictones* & les *Lemovici* dont je viens de parler.

Au reste les Pictons conservèrent leur liberté après la conquête des Gaules par les Romains :

Pictones immunes subigunt sua rura. *Lucan. lib. IV. v. 436.*

Pictonium Promontorium, je lis *Pictonum Promontorium*, & je le rends par les *Sables d'Olonne*, qui sont sur l'Océan & dans le bas Poitou, & qui par conséquent appartenoient aux Pictons, lesquels étoient entre les Santons & l'embouchure de la Loire, jusqu'où ils s'étendoient, comme je le prouve amplement aux articles *Lemovices*, *Lemovici*, *Pictones*, *Ratiastum*.

Piplæ, isles de l'étang de Bages & de Peiriac, dans le Languedoc ; ainsi appellées du nombre *cinq*.

Piscenæ, Pezenas, ville de l'ancienne Celtique, dans le diocèse d'Agde. Pline fait l'éloge des laines de Pezenas, de la bonté des teintures qu'on leur donnoit, & de la durée des étoffes qu'on en faisoit. *M. Astruc.*

Placentia, ville d'Italie appellée *Plaisance*, dans la Gaule Cisalpine, qui fait aujourd'hui partie des Etats du duc de Parme.

Planatia, isle de la Méditerranée, au-delà des Stœcades, au voisinage de Lerins.

Pleumosii, peuple de la Belgique, client des Nerviens, & qui, selon Sanson, habitoit *la Peule*. Ce pays s'étend aux environs d'Orchies, dans le diocèse de Tournay.

Pocrinium, Perrigny, sur le bord de la Loire.

Podium, le Puy, en Velay. *Podium* est un mot Celtique Latinisé, qui signifie *montagne, colline*. En effet le Puy est sur une grande élévation. Il a aussi porté le nom *d'Anicium*, d'Anis, nom propre de la montagne sur laquelle cette ville a été fondée. Elle est devenue capitale des *Vellavi*, peuple du Velay, depuis que *Revessio*, qui l'étoit auparavant, a été réduit insensiblement à la qualité de simple bourgade ; ce qui a engagé les évêques à en transférer le siége épiscopal au Puy. Les écrits de

Grégoire de Tours font foi que cette tranſlation n'étoit pas faite encore de ſon tems, puiſqu'on y lit qu'*Anicium* étoit un lieu dépendant de l'évêché de Velay. Quelques notices citées par Adrien de Valois, inſinuent que le Puy a auſſi porté le nom de *Puatum* ou *Buatum*. Sçavoir ſi ces noms ſont ſynonymes de *Podium*, ou ſeulement dérivés les uns des autres; c'eſt ce que je n'oſerois décider. L'égliſe du Puy a ſuivi le ſort de celle de *Reveſſio*; elle a été ſoumiſe à la métropole de Bourges juſqu'au milieu du onzieme ſiécle. Car alors le pape Léon IX. voulant favoriſer Etienne de Mercœur, évêque d'Anis, & neveu de S. Odilon, abbé de Cluny, exemta l'égliſe du Puy de la ſoumiſſion au métropolitain de Bourges, & l'aſſujettit immédiatement au ſiége de Rome. Il donna auſſi à l'évêque Etienne le *pallium*, dont ſes ſucceſſeurs ne joüiſſent plus. Voyez *Reveſſio* & *Vellavi*.

Polygium pour *Bozygium*, Bouſigues, village ſitué ſur l'étang de Tau, dans le diocèſe d'Agde, à quatre lieuës au ſud.

Pomponia, l'une des iſles Stœcades. Voyez *Meſe*.

Pomponiana, *Pomponianæ Portus*, l'iſle de Portecroz, dans la Provence. *Bouche, p. 158.* Voyez *Meſe*.

Pomunæ, ville des Alpes.

Pons Ærarius, Pont ſur le Rhône, qui commençoit au-deſſous du rocher & du château d'*Ugernum*, & alloit aboutir au roc de Taraſcon. Il a été abattu & emporté par le Rhône, & il n'en reſte plus qu'une pile du côté de Taraſcon. Le nom d'*Ærarius* lui venoit de ce qu'il avoit été conſtruit & qu'il étoit entretenu aux dépens du public. Les itinéraires marquent qu'il étoit *Mutatio*; c'eſt-à-dire, que les voyageurs pouvoient y changer de voiture.

Pons Sarvix, *Pons Saravi*, Sarbruck, ville de Lorraine, au pays de Vauge, ſur la Sare, au pied des montagnes, près des frontieres de la baſſe Alſace, ſur le chemin de Metz à Strasbourg. Sarbruck ſignifie *pont ſur la Sare*; ainſi la derniere ſyllabe répond au Celtique *briga*, pont.

Pons Scaldis, village ſur l'Eſcaut, que quelques-uns prennent pour Condé, & quelques autres, avec plus de vraiſemblance, pour Eſcaupont, à deux lieuës de Valenciennes.

Pons Septimus, Pont Serme ou Sepme, nom d'un pont compoſé de ſept parties, que les Romains avoient conſtruit ſur la riviere d'Aude, & qu'ils avoient conduit pendant l'eſpace de quatre milles, juſqu'à Cabeſtang, *Caput Stagni*, dont il tra-

Digitized by Google

verſoit l'étang durant un mille. Ce pont ne ſubſiſte plus depuis deux ſiécles. *Hiſt. Langued. t. 1. p. 54.*

Pontes, lieu de la Gaule Belgique, entre Amiens & Boulogne ſur mer. Cluvier dit que c'eſt Pont à Selane, ou Pont Aſſelane, & que c'eſt du Latin *Pontes* que le Ponthieu a pris ſon nom. Æthicus parle de *Pontes*.

Pontus Galaticus, partie du royaume de Pont qui appartenoit aux Galates : c'étoit la partie occidentale du Pont.

Porca, ville de la Belgique, le long du Rhin.

Portin, ville de la Franche-Comté, ſur le Dou.

Portus Abucini, Portus Bucini, Portus Ubicini, c'eſt Port-ſur-Saône, bourg de la Franche-Comté, à deux lieuës de Veſoul. Holſtenius, dans ſes annotations ſur Ortelius, *p. 157.* croit que c'eſt *Portus Lucini*, Port de Lené. Mais il ſe trompe; car *Portus Lucini* eſt en Italie, & le Port dont il s'agit eſt dans *Maxima Sequanorum*, où l'on ne connoît pas, que je ſçache, de riviere du nom de *Lucinus* en Latin, & de *Lené* en François. Voyez *Abucini Portus*.

Portus Aemines. Voyez *Æmines*.

Portus Alingonis. Voyez *Alingonis Portus*.

Portus Ambletolienſis. Voyez *Ambletolienſis*.

Portus Auguſti, Port de la Gaule Celtique, ſur la Méditerranée, vers l'embouchure du Rhône.

Portus Brivates. Voyez *Brivates*.

Portus Cabillonenſis, Port de Châlons-ſur-Saône.

Portus Cytharista. Voyez *Cytharista*.

Portus Condate, le port de Libourne, ſur la Dordogne, dans le Bourdelois.

Portus duorum Corvorum, port de la baſſe Bretagne, ainſi appellé de deux corbeaux dont on diſoit des merveilles. Voyez *Corvi*.

Portus Geſſoriacenſis, Boulogne-ſur-mer.

Portus Gratiæ, le Havre de Grace.

Portus Herculis, Monaco, dans la Ligurie, du côté de l'Italie.

Portus Iccius, Boulogne-ſur-mer. Quelques ſçavans croyent que c'eſt *Ambletolienſis Portus*, le Havre d'Ambleteuſe. L'itinéraire d'Æthicus place dans la grande Bretagne une ville appellée *Venta Icciorum*. C'étoit certainement une colonie des Boulonnois des Gaules.

Portus Lacydon, nom du port de l'ancienne Marſeille.

Portus Namnetum, le port de Nantes.

Portus Narbonæ, le port de Narbonne. Il étoit formé d'un bras de la riviere d'Aude. Polybe le regardoit comme le port de toutes les Gaules ; ce qui fait voir combien peu de ſon tems les Gaules étoient connues.

Portus Olivula. Voyez *Olivula*.

Portus Oxybius. Voyez *Oxubius*.

Portus Pomponianæ. Voyez *Pomponianæ*.

Portus Santonum, entre l'embouchure de la Garonne & de la Charente, ce qui déſigne Broüage, petite ville de la Xaintonge, avec port de mer.

Portus Sicor ſelon Marcien, ou *Secor* ſelon Ptolomée. L'un & l'autre géographes placent ce port entre le promontoire *Pictonium* & l'embouchure de la Loire. Il appartenoit aux Pictons. Voyez *Ratiaſtum* & *Lemovici*.

Portus Staliocanus, ſa poſition eſt à la pointe la plus occidentale de la petite Bretagne ; car auprès de Saint-Mahé il y a une rade foraine qu'on appelle *Portz-Liocan*, avec des reſtes d'un ancien port. Il n'y a pas encore ſoixante ans qu'on y voyoit des reſtes de quais mangés par la mer, & quelques anneaux de cuivre propres à attacher les navires, & il falloit que ce port en reçût de très-grands, puiſque ces anneaux étoient élevés de plus de deux toiſes au-deſſus des plus hautes marées. On montre à Saint-Mahé ou Matthieu des pierres conſervées de ces anciens quais, & c'étoient de véritables pyrites qui brûloient & ſe conſumoient au feu. Le nom de *Portz-Liocan* eſt venu ſans doute de là ; car dans la langue Celtique il ſignifie le *port blanc* ou le *port brillant*, de même que la pleine lune s'appelle *loarcan*, la lune blanche ou brillante. *M. Deſlandes, eſſai ſur la Marine des anciens, p. 182.*

Portus Taurentum, port de Provence bâti par les Marſeillois, & qui n'eſt plus fréquenté. L'endroit où étoit ce port s'appelle aujourd'hui l'*Eveſcat*, c'eſt-à-dire, l'Evêché : ainſi il a été le ſiége d'un évêque qui a été transféré à Toulon à cauſe de ſa proximité. *Bouche, p. 159.*

Portus Veneris, Port-Vendre, dans la Méditerranée, ſur la côte du Rouſſillon.

Portus Vindana. Ce port, ſelon Ptolomée le géographe, étoit ſur l'Océan, regardoit le couchant, & étoit proche du promontoire *Gobæum*, en venant de l'embouchure de la Loire.

Digitized by Google

Comme on a démontré que la capitale des Oſiſmiens étoit Quimper, *Vindana* devoit être entre cette ville & le territoire des Venetes : d'où il ſuit évidemment que le port *Vindana* appartenoit ou aux Oſiſmiens, ou aux Venetes. Je ſerois porté à le donner aux derniers, & à croire que c'eſt le Morbihan d'aujourd'hui, qui eſt un port aſſez grand, au-deſſous de Vannes.

Portus Ulterior. Voyez *Ambletolienſis Portus.*

Prætorium Agrippinæ ; Velſer & Alting croyent que c'eſt Roombourg ou Roomburg, bourg des Pays-bas ; mais M. Van Loon s'inſcrit en faux contre leur ſentiment.

Preciani, peuple inconnu de la Gaule Aquitanique, vers les Pyrenées.

Princaſtellum, Bern-Caſtel, Beren-Caſtel ou Berne-Caſtel, ville de l'électorat de Treves, ſur la Moſelle.

Pronæa, Pruim, Pruym ou Prom, riviere des Pays-bas, dans la partie occidentale de l'électorat de Treves, qui va ſe décharger dans la Moſelle.

Prote, mot qui ſignifie *premiere*, & il déſigne la premiere des iſles Stœcades. Son nom aujourd'hui eſt Porqueyroles.

Provincia, c'eſt le nom que Céſar, Cicéron, Pline, Solin, & preſque tous les auteurs donnent dans leurs écrits à cette quatrieme partie des Gaules qu'ils ont ſubjuguée la premiere, & qu'ils ont réduite en province vers l'an 632 ou 633 de Rome. C'eſt la même qui ſous Auguſte prit le nom de *Gaule Narbonnoiſe*. J'en ai parlé ſous ce titre, & j'ai marqué ſes véritables bornes. Dans la ſuite des tems elle fut partagée en deux, en Province Narbonnoiſe & en Province Viennoiſe. Ces deux poſtérieurement furent portées à cinq ; ſçavoir, la Viennoiſe, la Narbonnoiſe premiere, la Narbonnoiſe ſeconde, les Alpes Grecques & Pénines, & enfin les Alpes maritimes. Toutes ces provinces enſemble comprenoient environ trente-huit peuples ou cités : mais de toutes ces cités il eſt arrivé, on ne ſçait comment, qu'il n'y a eu que celles de Vaiſon, d'Orange, de Carpentras, de Cavaillon, d'Avignon, d'Arles, & de Marſeille, qui ayent retenu & ſe ſoient approprié le nom *Provincia* ; & ce ſont elles qui forment la Provence d'aujourd'hui.

Provinciæ quinque, *Provinciæ ſeptem* : les cinq Provinces, les ſept Provinces. On a cherché long-tems ce que c'étoit dans les Gaules que cinq Provinces d'abord, & enſuite ſept Provinces, qui ont fait un corps de Province diſtingué d'un autre, auquel on donnoit proprement le nom de *Gaules*.

Digitized by Google

V. le P. le Cointe, Ann. Eccléſ. t. 1. p. 261.

Il eſt parlé pour la premiere fois des cinq Provinces dans l'adreſſe de la ſynodique du concile de Valence de l'an 374, dans une lettre de Symmaque à Protadius, préfet du prétoire des Gaules, dans une lettre du tyran Maxime au pape Sirice, dans une loi du code Théodoſien donnée en 399, dans les actes du concile de Turin que le P. Pagi met à l'an 401, dans les écrits de S. Philaſtre, & enfin dans la notice des dignités de l'Empire, attribuée à Valentinien III. tué en 455.

D'autre part, il eſt fait expreſſément mention d'un corps de ſept Provinces dans la notice des Gaules, attribuée à l'empereur Honorius, dans la conſtitution du même empereur, donnée l'an 418, & enfin dans une lettre du pape Zoſime, adreſſée à tous les évêques des Gaules : *Univerſis epiſcopis per Gallias & ſeptem Provincias.*

Ce qui a fait l'embarras juſqu'ici, c'eſt 1°. qu'on ne trouve nulle part l'érection ni du corps des cinq Provinces, ni de celui des ſept. 2°. Que quoique l'érection du corps des cinq Provinces ſoit antérieure à celle du corps des ſept, le corps des ſept a toûjours retenu le nom de *cinq*. 3°. Qu'on ne voit pas comment le corps des cinq Provinces a pû être converti en celui de ſept.

Pluſieurs ſçavans ont tenté d'éclaircir cette eſpece de myſtere ; entr'autres les PP. la Carry & Sirmond Jéſuites, M. de Marca, Blondel, Godefroy, le P. Pagi, M. de Tillemont, M. de la Barre, & D. Vaiſſette. Mais les premiers ont été longtems ſans vouloir s'entendre ; les uns prétendoient que les cinq Provinces comprenoient l'ancienne Narbonnoiſe, diviſée en premiere & ſeconde Narbonnoiſe en Viennoiſe, en Alpes maritimes & en Alpes Grecques. D'autres, en excluant de l'ancienne Narbonnoiſe la Viennoiſe, y ſubſtituoient l'Aquitaine, & avoient recours à ce qui eſt dit du duc des Armoriques dans la notice des dignités de l'Empire, que ſa juriſdiction s'étendoit ſur cinq Provinces. D'autres encore ont propoſé quelques nouveaux ſyſtemes, mais tous plus inſoûtenables les uns que les autres ; avec cette circonſtance qu'ils renverſent le fond de l'hiſtoire. En effet, comment peut-on ſuppoſer que les Alpes maritimes, Grayes & Pénines ayent fait partie de l'ancienne Narbonnoiſe avant le troiſieme ſiécle, pendant que tous les géographes & hiſtoriens de l'antiquité les placent dans le département d'Italie ? De même quel rapport pouvoit-il y avoir

Digitized by Google

entre les cinq Provinces, dont les côtes rentroient dans les régions Armoricanes & Nervicanes, & les cinq Provinces que nous cherchons ? Trois des cinq premieres étoient du corps des Provinces appellées *Gaules* par diſtinction ; au contraire, les cinq dont il s'agit ici, étoient d'un corps différent & oppoſé.

Toutes ces raiſons & autres ſemblables ont déterminé les critiques qui ſont venus depuis à ſe réünir, & à embraſſer le ſentiment du P. Lacarri, qui eſt ſimple, naturel, & dégagé de preſque toute difficulté, au moins conſidérable. Il conſiſte à dire que les cinq Provinces ne ſont autres que les ſept, & que les ſept ſont exactement les cinq, parce que les cinq ont été portées à ſept, non par l'union de deux nouvelles Provinces ; mais parce que deux des cinq ont été partagées en deux plus petites, ſçavoir la Narbonnoiſe & l'Aquitaine, dont on a fait deux Narbonnoiſes & deux Aquitaines. Selon ce plan, les cinq Provinces étoient la Narbonnoiſe, la Viennoiſe, les Alpes maritimes, l'Aquitaine, & la Novempopulanie. Par conſéquent les ſept étoient la premiere & ſeconde Narbonnoiſe, la Viennoiſe, les Alpes maritimes, les deux Aquitaines, & la Novempopulanie.

On demande pourquoi les cinq Provinces, quoique diviſées poſtérieurement en ſept, ont pourtant retenu le nom de *cinq*, comme en fait foi la notice des dignités de l'Empire, attribuée à Valentinien III ? *Rationalis ſummarum quinque Provinciarum, rationalis rerum privatarum quinque Provinciarum.*

« On peut ſuppoſer vraiſemblablement, dit l'auteur de l'hiſ- *Tome I. p. 628. col. 2.*
» toire de Languedoc, que ſous l'empire de ce prince les Viſi-
» gots ſe trouvant déja maîtres de deux des ſept Provinces,
» ſçavoir de l'Aquitaine ſeconde & de la Novempopulanie, &
» les Romains n'en poſſédant plus alors que cinq en tout ou en
» partie, ils ne ſe ſervirent plus depuis ce tems-là que du nom
» de *cinq Provinces*, pour déſigner cette partie des Gaules qu'on
» regardoit toûjours comme faiſant un corps ſéparé du reſte de
» cette portion de l'empire ».

Mais j'ai détruit par avance cette réponſe, en rapportant l'inſcription de la lettre du pape Zoſime, *à tous les évêques des Gaules & des ſept Provinces.* Ce pape n'eſt monté ſur le trône que dix ans après l'invaſion & l'uſurpation des Viſigots, & après la retraite d'Ataulphe en Eſpagne ; cependant ce pontife témoigne que de ſon tems le corps des ſept Provinces ſubſiſtoit

Digitized by Google

en entier comme le premier jour qu'il fut formé : il subsistoit de même l'année suivante, comme la constitution de l'empereur Honorius va bien-tôt nous l'apprendre.

Il paroît plus vraisemblable que ce corps retint toûjours le nom de *cinq Provinces*, parce qu'il le portoit depuis sa fondation, que je mets avec M. de la Barre dans le cours du regne de Dioclétien. Ce nom donc fut consacré par l'usage, & l'on ne put s'en défaire quand le nombre des Provinces fut porté à sept. Voici une preuve de cette vérité qui vaut une démonstration. Valentinien III. successeur d'Honorius, dans la notice des dignités de l'Empire, ne parle du corps des Provinces que nous discutons, que sous le nom des *cinq Provinces*. Nous avons vû plusieurs fois que l'union des sept Provinces étoit consommée au moins sous le regne de son prédécesseur. Mais d'où vient que ce prince ne compte que cinq Provinces dans ce corps; sinon parce que l'usage, qui est le tyran du langage, l'avoit ainsi établi ?

Acad. Inscript. t. VIII. p. 403. & suiv.

Il faut avoüer pourtant que l'usage étoit fondé. En effet, le corps des sept Provinces ne fut jamais différent de celui des cinq : il eut le même préfet & le même vicaire, le même directeur des finances, & le même directeur des domaines; il conserva toûjours la même forme de police extérieure & intérieure, & il fut toûjours séparé du corps des dix Provinces qualifiées de *Gallicanes*. En un mot, à la division près de deux Provinces en deux autres, le corps des sept Provinces *ne* souffrit aucun changement qui ne lui fût commun avec celui des cinq : il ne faut donc pas être surpris que les écrivains de la cour & de la ville, accoûtumés à ne voir dans le corps des sept Provinces que ce qu'ils avoient toûjours vû dans celui des cinq, ayent continué à la qualifier du nom de *cinq*.

On cherche depuis long-tems l'époque de l'érection des sept Provinces, ou plûtôt du changement des cinq Provinces en sept. Il paroît certain que ce changement s'est fait sous le regne de l'empereur Honorius. Deux raisons me le persuadent ; la premiere est qu'aux tems antérieurs à ce prince il n'est fait nulle part mention des sept Provinces. La seconde, parce qu'Honorius, dans sa constitution du 15 des calendes de Mai de l'an 418, en attribuë l'origine à Petrone, préfet des Gaules. Car cet empereur statuant qu'à l'avenir les sept Provinces s'assembleroient tous les ans dans la ville d'Arles, pour y examiner toutes les affaires

Digitized by Google

affaires générales & particulieres des Provinces, marque qu'il ne fait ce reglement que pour renouveller celui du préfet Petrone; reglement, ajoûte-t-il, qui n'a pas été obſervé ou par le laps de tems, ou par la pareſſe des tyrans : *Siquidem hoc rationabili plane probatoque conſilio, jam & vir illuſtris præfectus Petronius obſervari debere præceperit, quod interpolatum vel incuria temporum vel deſidia tyrannorum, ſolita prudentiæ noſtræ auctoritate decernimus.* Toutes circonſtances qui déſignent les premieres années d'Honorius; car, dit M. de Tillemont, il y a eu un Petrone préfet des Gaules, avant les ravages des Barbares, c'eſt-à-dire, avant 407. D'autre part, il eſt viſible que par *tyrans*, Honorius entend les perfidies de Stilicon & de ſes complices, qui ne furent découvertes & punies que l'an 408 de l'ére Chrétienne. *Emp. t. v. p. 791.*

Il n'eſt pas ſi aiſé d'aſſigner la raiſon pourquoi le corps des cinq & des ſept Provinces fut exclus du nombre des Gallicanes, & qu'elles perdirent un ſi beau nom, nonobſtant que toutes les Provinces dont ce corps étoit compoſé, fuſſent dans l'enceinte des Gaules, & y euſſent été compriſes ſpécialement par Céſar. Ce qui augmente la difficulté, c'eſt que, ſelon le témoignage de Strabon, la Gaule *Braccata*, appellée enſuite *Narbonnoiſe*, étoit la plus illuſtre partie de la Celtique ou des Gaules; ce qui faiſoit que du tems d'Appien & d'Auſone elle conſervoit encore le nom d'*ancienne Celtique*. On doit dire & penſer la même choſe des XIV. peuples qu'Auguſte tira de la Celtique pour les donner à l'Aquitaine : toute l'étenduë des terres qu'ils occupoient entre la Garonne & la Loire, avoit été compriſe juſques-là dans la Celtique même de la Gaule *Braccata*. J'avouë que les peuples de l'ancienne & véritable Aquitaine n'avoient pas une origine Celtique : mais la difficulté eſt toûjours la même par rapport à eux; parce qu'outre que les Romains ne leur donnoient pas une origine différente de celle des Celtes & des Belges; ils ne pouvoient pas ignorer que Céſar n'eût fait de l'Aquitaine la troiſieme partie des Gaules, d'où il ſuit que ſes Provinces étoient auſſi Gallicanes que celles des deux autres parties.

Comme ni les anciens ni les modernes n'ont point touché la queſtion que je propoſe, je ſuis forcé de la réſoudre par une conjecture que je tire de mon propre fonds, en attendant que quelque ſçavant en produiſe une plus recevable.

Digitized by Google

Je crois donc que les empereurs ayant diviſé les Gaules en dix-ſept Provinces, & partagé les dix-ſept Provinces en deux corps, l'un de dix, l'autre de ſept Provinces; les empereurs, dis-je, pour la commodité des aſſemblées générales & l'exercice de la juriſdiction des grands officiers, ont diſtingué les deux corps des Provinces par deux noms différens; celui des Gaules ou Gallican étoit tout trouvé, & il fut donné en propre au corps des dix Provinces. Celui d'Aquitaine, on alla le chercher ou dans les mémoires, ou dans le tems du regne d'Auguſte, & l'on trouva que ſous ce prince l'Aquitaine n'étoit pas cenſée des Gaules. C'eſt en effet ce que je puis aſſûrer ſur un paſſage de Vitruve, lequel parlant d'un genre de bâtimens en uſage aux peuples de diverſes régions, dit: *Ad hunc diem nationibus exteris ædificia conſtituuntur, ut in Gallia, Hiſpania, Luſitania, Aquitania*, &c. Sur cette découverte les empereurs décideront que le corps des Provinces dans lequel l'Aquitaine ſeroit compriſe, porteroit le nom de *Provinces Aquitaines* ou *Aquitaniques*. Ce qui fut exécuté, comme on le lit dans Ammian Marcellin, dans Feſtus Rufus, & dans les notices d'Honorius & de Valentinien III.

Lib. 1. c.

La premiere de ces notices donne lieu à une difficulté que je ne ſçaurois réſoudre; c'eſt que les peuples du corps des ſept Provinces ſont les ſeuls de toutes les Gaules qui y ſoient appellés *Provinciales*. Car on ne peut pas dire qu'ils fuſſent plus aſſujettis aux charges des Provinciaux des premiers tems que les autres Gaulois: alors tous les peuples des Gaules étoient au niveau, & les tems étoient changés.

On ne peut pas dire non plus que c'eſt parce que les peuples de la premiere partie des Gaules que les Romains réduiſirent en Province, & qu'ils qualifierent ſimplement pendant longtems de *Provincia*, étoient comme fondus dans le corps des ſept Provinces, & que leur grand nombre avoit communiqué leur nom à tous les peuples qui les compoſoient. On ne peut point, dis-je, donner cette réponſe; parce que le mot *Provinciales* ne ſe diſoit alors que des payſans ou gens de ſemblable condition, qui étant obligés par les loix d'entretenir un certain nombre de chevaux pour l'utilité du public, joüiſſoient en conſéquence de quelques priviléges, dont d'autres vouloient auſſi joüir. Voyez le code Théodoſien, *t. IV. p. 90.*

J'ai oublié d'obſerver, en parlant de la diviſion des Gaules

en un corps de dix & en un corps de ſept Provinces, que le nom de *Gaules* ou de *Gallicanes* qu'on attacha pour la différence ſeulement aux dix, n'empêchoit pas qu'on ne le donnât auſſi aux Provinces du corps des ſept. Je trouve en effet dans la notice de l'Empire une Gaule *Riparenſis* qui comprenoit Vienne, Arles, Embrun, Marſeille & Grenoble; une manufacture de toiles des Gaules à Vienne, un établiſſement de teintures des Gaules pareillement à Toulon, & enfin que le préfet ou colonel des Sarmates faiſoit ſa réſidence à Poitiers dans la Gaule, *Pictavis in Gallia.* Toutes ces villes étoient de l'ancienne Narbonnoiſe & de la ſeconde Aquitanique. Les écrivains poſtérieurs à la diviſion des Provinces, ont traité de même de Gaulois les originaires du corps des cinq ou ſept Provinces. Par où il eſt évident que les empereurs qui ont fait ou ordonné la diviſion, loin d'avoir prétendu diſputer à ces *Provinciales* leur origine Celtique, & les exclurre de l'enceinte des Gaules, ont eu uniquement pour objet de fixer le nombre des Provinces, de marquer le rang des villes, d'ériger des métropoles, & d'aſſigner l'étenduë & les bornes de la juriſdiction des premiers officiers de l'empire.

Il faut pourtant convenir que cette diviſion introduiſit un grand changement dans le langage. En effet, depuis cette époque, on attribua à l'Aquitaine tout ce qu'on diſoit d'avantageux de l'ancienne Narbonnoiſe. Par exemple, Pline faiſant la deſcription de cette derniere Province, avoit dit que ſes richeſſes, la douceur du climat, la police & les mœurs des habitans, la fertilité des terres & l'abondance de toutes choſes la rendoient une ſeconde Italie : *Nulli Provinciarum poſtferenda, breviterque Italia verius quam Provincia.* Après cette diviſion, Auſone faiſant l'éloge de la ville d'Arles, dit la même choſe de l'Aquitaine : *Plin. lib. III. c. 4.*

Gallula Roma Arelas . . . . . Clar. Urb.
. . . . Populoſque alios & mœnia ditas
Gallia quis fruitur, gremioque Aquitania lato.

Pourquoi cela ? Parce que cette ville y étoit compriſe.

Le quatrieme, le cinquieme & le ſixieme ſiécle de l'Egliſe préſentent en foule des exemples ſemblables du changement de langage : mais pour épargner au lecteur un détail ennuyeux de grammaire, je me borne à un ſeul qui peut tenir lieu de

Digitized by Google

tous. Il eſt tiré du premier dialogue de Sulpice Sévere. Le pieux & éloquent écrivain introduit un interlocuteur, qui ayant à faire la deſcription d'un voyage qu'il avoit entrepris, commence par dire qu'il n'oſe ouvrir la bouche en préſence des Aquitains, par la crainte qu'il a que ſa maniere groſſiere de s'exprimer ne ſoit inſupportable à la délicateſſe de leurs oreilles: *Dum cogito me hominem Gallum inter Aquitanos verba facturum, vereor ne offendat veſtras nimium urbanas aures ſermo ruſticus.* Mais quels pouvoient être ces Aquitains dont les oreilles étoient ſi délicates, ſinon les Gaulois des environs de Marſeille, dont Caton avoit dit, plus de ſix cens ans auparavant, que toute leur étude étoit l'éloquence & le métier de la guerre? *Pleraque Gallia duas res induſtrioſiſſime perſequitur, rem militarem & argute loqui.* De même à quels Gaulois Sulpice Sévere reproche-t-il la ruſticité dont il s'agit dans ce paſſage, qu'aux originaires des Provinces que les notices appellent *Gallicanes*; leſquels étant au centre & aux extrémités des Gaules, ne cultivoient pas les belles-lettres?

Dial. 1. n. 20.

Frag. hiſt. p. 129.

Pluſieurs mois après que j'ai eu fait cet article, je ſuis tombé ſur un endroit de l'hiſtoire critique de la Monarchie Françoiſe de M. l'abbé Dubos, où cet académicien prétend que l'une des ſept Provinces, dont il eſt parlé dans la notice des Gaules dreſſée par l'empereur Honorius, n'eſt point la premiere Aquitaine, mais la premiere Lyonnoiſe. Il s'appuie ſur un paſſage d'Hincmar & ſur quelques conjectures que ſon eſprit lui a fournies, pour avoir lieu, à la faveur de l'autorité de l'archevêque de Reims, d'avancer ſur la nature des ſept Provinces un ſentiment différent de celui que les ſçavans ont adopté, & que j'ai propoſé d'après eux. M. l'abbé Dubos a beau ſe ſçavoir gré de la découverte du paſſage d'Hincmar; de deux choſes l'une, ou le paſſage d'Hincmar eſt corrompu, ou Hincmar s'eſt trompé. L'alternative fait évanoüir l'idée de M. l'abbé Dubos.

Tom. 1. lib. 2. p. 249. édit. an. 1742.

Provinciales; les Romains appelloient ainſi les peuples dont ils avoient réduit les terres en ſervitude & en Province. Or comme il arrivoit quelquefois qu'ils faiſoient grace à une partie d'un même peuple, en lui laiſſant ſa liberté; ceux qui compoſoient cette partie, étoient appellés *Liberi*, & les autres *Provinciales*. On trouve même des *Provinciales* dans une ville qui étoit colonie Romaine: ce nom marque les originaires du pays, leſquels ne joüiſſoient pas des droits & des honneurs des colons.

Digitized by Google

La condition des Provinciaux des Gaules étoit très-dure; car ils ne pouvoient exercer aucune sorte de commerce, qu'en s'associant à quelque Romain; & leurs billets, écrits, lettres de change n'étoient d'aucune valeur, s'ils n'étoient paraphés par les Romains. *Cic. pro Fonteio, n. 1.*

Prusianum, maison de campagne de Ferréol, préfet des Gaules: elle étoit sur les bords du Gardon, dans le diocèse d'Uzès.

Publicani. Voyez *ad Publicanos.*

Pyrena, ancienne ville des Pyrenées, dont parle Festus Avienus. Elle étoit riche, & en commerce avec les Marseillois. M. de Marca croit qu'elle étoit bâtie à l'endroit même où est aujourd'hui Lancian. Sur quoi j'observe qu'il y avoit autrefois en Espagne plusieurs villes du nom de *Lancia.*

J'observe encore que l'itinéraire d'Antonin traçant la route des Gaules dans la Galice, marque un lieu appellé *Pyreneus* ou *Pyræneum:* ce pourroit bien être la *Pyrena* d'Avienus, & même le *summus Pyrenæus* de la premiere route des Gaules en Espagne, dont je parle en son lieu, & qui séparoit le Roussillon de l'Ampourdan. Comme donc l'Ampourdan étoit aux Marseillois, puisqu'Ampuries qui a donné son nom à cette contrée, appartenoit aux Marseillois avec tout son district, j'en tire deux inductions; la premiere, que la ville *Lancia* ou *Lancian*, que M. de Marca donne pour la *Pyrena* d'Avienus, étoit le *Pyrenæus* & le *Summus Pyrenæus* de la partie de l'itinéraire dont je viens de parler. La seconde, que les Marseillois qui trafiquoient beaucoup avec les habitans de *Pyrena*, n'étoient pas ceux des Gaules, mais ceux d'Ampuries & de l'Ampourdan, qui étoient une colonie des premiers; lesquels, outre qu'ils étoient trop éloignés de *Pyrena*, faisoient tout leur commerce par mer.

Pyrenæa Venus. Voyez *Veneris Templum.*

Pyrenæus Summus. Voyez *Summus Pyrenæus.*

Pyrenæus mons, Pyrenæus saltus, les montagnes des Pyrenées, qui séparent l'Espagne des Gaules. On entend aussi les forêts dont ces montagnes sont couvertes. Voyez *Summus Pyrenæus.*

Pyrene. Voyez *Pyrenæus mons.*

Q

Quadriburgium, Waterburg, ville des Pays-bas, dans l'isle des Bataves.

Quariates, peuple des Gaules dans la Provence, qu'on dit

avoir occupé les terres des diocèses de Senez & de Digne.

Quartensis (*Locus*), Quarte, dans le Hainaut, près de Bavay.

Quatuorsignani Tarbelli, la ville de Dax ou Dacqs, ainsi appellée de quatre compagnies de soldats qui y étoient en garnison.

R

Rama, *Rame*, Rame, village du Dauphiné, entre Embrun & Briançon, à quatre lieuës de distance de l'un & de l'autre. Festus Avienus l'appelle *Ramas*, & dit que c'étoit *une ville ancienne*, oppidum priscum Ramas. *Ora marit. v. 693.*

Ratiastum, ville des *Lemovici*, au rapport de Ptolomée. Je crois qu'il faut lire *Ratiatum*. En effet, ces *Lemovici* de *Ratiatum* n'étoient autres que le peuple qui occupoit la contrée appellée *Ratiatensis* ou *Ratensis Pagus*, qui est la baronie ou plûtôt le duché de Retz d'aujourd'hui. Elle étoit autrefois aux confins des Pictons ou de l'ancien Poitou, sur les côtes de la mer & au côté gauche de l'embouchure de la Loire, selon la description que Grégoire de Tours en fait : *Infra ipsa Pictavorum terminum, qui adjacet civitati Namneticæ, id est in vico Ratiatensi.* On trouve dans les conciles des évêques de Poitiers qui signoient Evêques *de civitate Ratiatica* ou *de Ratiate.* On a encore des lettres de Loüis le Debonnaire de l'an 839, où on lit : *Villam juris nostri nomine Scobrit, quæ est in pago Pictavo, in vicaria Ratinsi.*

Glo. Conss. c. 54.

L'an 511.

Quand on n'auroit que ces témoignages, on ne pourroit pas douter que les *Lemovici* qui avoient *Ratiatum* ou *Ratiastum* pour capitale, ne fussent à l'extrémité de l'ancien évêché de Poitiers, & séparés du Nantois seulement par la Loire. Mais en voici d'autres fondés sur deux vérités qui paroissent n'avoir pas été apperçûës jusqu'ici. La premiere est que les Lemovices & les Pictons étoient originairement un même peuple, qui avoient de tout tems la même capitale ou métropole, ainsi que je l'ai prouvé dans l'article *Lemovices.* D'où il suit que par-tout où il y avoit des Lemovices, il y avoit des Pictons ; & de même, par-tout où il y avoit des Pictons, il y avoit aussi des Lemovices : ce qui est évident par l'article même qui est sous nos yeux.

L'autre vérité est que les *Lemovici* dont *Ratiatum* étoit capitale, habitoient le canton sur les côtes duquel Ptolomée place le promontoire & le port des Pictons. Il ne désigne pas autre-

Digitized by Google

ment le premier ; & il dit du ſecond, qu'il s'appelloit *Secor* ; le géographe Marcien le nomme *Sicor*. Je ſoupçonne que ce port eſt le lieu *Scobrit* dont il eſt parlé dans le paſſage de la lettre de Loüis le Debonnaire qu'on vient de rapporter ; l'un & l'autre pourroient bien être Machecou d'aujourd'hui, ou plûtôt la ville de Retz avant qu'elle fût détruite, & à laquelle Machecou a ſuccédé. Il ne faut pas diſſimuler qu'Adrien de Valois dit que *Scobrit* eſt ce qu'on appelle ſur les lieux *Saint-Viau* (Vital) *en Retz*.

Par-là il eſt évident que les *Lemovici* de *Ratiatum* ou *Ratiaſtum* étoient tout enſemble & les Pictons qui avoient un promontoire & un port preſqu'au confluent de la Loire, & les Lemovices que Céſar honore du titre d'Armoriques, & qu'on n'avoit pû encore découvrir pour deux raiſons également fortes ; l'une, qu'on ignoroit que les Lemovices & les Pictons fuſſent un même peuple ; l'autre, qu'on ne comptoit pour peuples Armoriques que ceux dont les côtes étoient entre l'embouchure de la Seine & celle de la Loire : ce qu'on a démontré ailleurs être certainement faux.

Au reſte le pays des *Lemovici* dont il s'agit ici, étoit de tout tems de la Celtique ; mais Auguſte l'en détacha pour le joindre à la Gaule Aquitanique. Enfin il paſſa à la petite Bretagne par l'uſurpation qu'en fit Heriſpée, roi des Bretons, qui en extorqua la ceſſion avec celle de Rennes & de Nantes de Charles le Chauve en 851. Depuis cette époque, le *Pagus Ratiatenſis* a été démembré du diocèſe de Poitiers, & annexé à celui de Nantes.

J'oubliois de dire qu'en ſuivant ainſi les Lemovices de proche en proche depuis Limoges leur capitale, par les Pictons, les promontoires & les ports qu'ils avoient ſur l'Océan, au voiſinage de l'embouchure de la Loire ; on découvre que c'eſt avec fondement que Céſar a dit que les Lemovices étoient du nombre des peuples Armoriques.

Ratis Inſula, l'iſle de Ré, dans l'Océan, ſur la côte occidentale de la France, du gouvernement d'Aunis.

Ratomagum, ville des Nerviens. *Itin. Anton.* & *Tab. Peuting.* Adrien de Valois dit que c'eſt Cambray.

Ratomagus, Senlis, ville des *Subanecti*. Voyez *Auguſtomagus*.

Rattumagus. Voyez *Rotomagus*.

Raudius Campus, *Claudius Campus*, plaine de la Gaule Ciſalpine, où Marius défit les Cimbres.

Digitized by Google

Ravenna, Ravenne, ville de la Gaule Cisalpine, où les Gaulois se maintinrent plus de trois siécles.

Rauraci, peuple Gaulois, limitrophe des Helvétiens, & Séquanois d'origine. Sa capitale étoit *Augusta Rauracorum*, Augst. Les Rauraces habitoient la haute Alsace & le terroir qui est dans le contour que fait le mont Jura, depuis Pierre-Porte jusqu'à l'Aar. *Dunod*, *hist. Sequan. p. 53.*

Rauracum, Augst, capitale des *Rauraci*, située au-dessus de la source du Rhin.

Rauranum, Rom, bourg du diocèse de Poitiers, sur la Dive.

Rauriaca, *Raurica Colonia*, Augst, capitale des Rauraces, honorée d'une colonie.

Raurici. Voyez *Rauraci*.

Rauraconsitio, c'est, selon l'anonyme de Ravenne, le nom du lieu de la source du Rhin.

Redones. Voyez *Rhedones*.

Reginea, Erguy, petit port de mer que la table Theodosienne place à quatorze lieuës Gauloises de Courseult, dans la basse Bretagne.

Regium Lepidi, Reggio ou Rezzo, dans le Modenois, capitale du duché de ce nom, de la Gaule Cisalpine.

Reienses, *Reii Apollinares*, peuple du diocèse de Riez, dans la Provence. C'étoient ceux que Justin appelle *Segoreii*, & sur le territoire desquels les Phocéens arrivés de l'Asie mineure, bâtirent Marseille. Du tems de César ils étoient soûmis *in fide* aux Marseillois, auxquels ils furent d'un grand secours pendant le siége que César fit de leur capitale. Voyez *Albici* & *Segobrigii*.

Remi, peuple Belgique qui occupoit le territoire de l'ancien évêché de Reims, qui s'étendoit jusqu'à celui des Trevirois, & comprenoit une partie de celui de Laon. Ce peuple du nombre des Belges, étoit limitrophe de la Celtique, & avoit les Carnutes dans sa dépendance : sa capitale étoit *Durocortorum*, aujourd'hui Reims, & il fut déclaré allié du peuple Romain après la conquête des Gaules.

Revessio, *Ruessio*, capitale des *Velauni*, qui sont ceux du Velay. Cette ville est Saint-Paulhan, sur les frontieres du Velay & de l'Auvergne, à trois lieuës du Puy, où le siége épiscopal a été transféré. Voyez *Anicium* & *Podium*.

Rhadanusia. Voyez *Rhodanusia*.

Rhætia

Rhadæ, *Rhedæ*, Rhennes, capitale du *Comitatûs Redenſis*, aujourd'hui du comté de Razez. L'un & l'autre eſt dans le diocèſe de Narbonne. Rhennes eſt à quatre lieuës de Limoux ; ce n'eſt maintenant qu'une ville célebre par ſes bains, qui remontent juſqu'au tems des Romains ; auſſi y a-t-on trouvé & y trouve-t-on encore des médailles & autres monumens qui font foi de leur antiquité. Je crois, avec M. Aſtruc, que *Redæ* pourroit être dérivé du Celtique *ratis*, fougere, parce que le pays produit beaucoup de cette ſorte de plante.

Rhatomagus, ville que Ptolomée donne pour capitale aux *Subanectes* ou *Silvanectes*, ceux du diocèſe de Senlis. La table de Peutinger écrit *Rattumagus*.

Rhætia Galliæ, c'eſt cette partie de la Rhetie qui fut compriſe dans la Gaule Ciſalpine, & qui ne faiſoit que l'effleurer.

Rhedones, peuple de la petite Bretagne, qui occupoit le pays qui forme aujourd'hui l'évêché de Rennes. Il avoit pour capitale *Condate*, appellé enſuite *Rhedones*, du nom du peuple qui l'habitoit. Voyez *Condate Redonum*.

Rhegium. Voyez *Regium*.

Rhenus, Reno, riviere d'Italie, dans la Gaule Ciſalpine.

Rhodâ, Rhode, ville à l'embouchure du Rhône, conſtruite par les Rhodiens, & rétablie par les Phocéens de Marſeille. Pline dit qu'elle a donné ſon nom au Rhône, & qu'elle n'étoit plus de ſon tems. On croit qu'elle étoit à une lieuë d'Aiguesmortes, à peu-près au lieu où eſt aujourd'hui Pecais, dans le bas Languedoc.

Rhodanici, college ou compagnie de marchands qui faiſoient le commerce du Rhône.

Rhodanus, le Rhône, fleuve des Gaules qui ſéparoit la partie orientale de la Gaule *Braccata* de la partie occidentale, & ſe déchargeoit par trois bouches dans la Méditerranée. Ce fleuve eſt très-rapide, & ſon nom eſt dérivé du Celtique *rheda*, chaiſe de poſte, caléche, ſoufflet, *&c.*

Rhodanuſia eſt pris en différentes acceptions : Scymnus Chius, Etienne de Byzance & S. Iſidore diſent que c'eſt une ville bâtie par les Phocéens de Marſeille, ſur les bords du Rhône, par où ils entendent ſans doute *Rhoda* ou Rhode, dont je viens de parler ; ville fondée d'abord par les Rhodiens, & rétablie par les Marſeillois. S. Irenée entend par ce mot la région des environs du Rhône. Enfin Sidoine Apollinaire employe *Rhoda-*

nuſia pour déſigner la ville de Lyon. Etienne de Byzance écrit *Rhadanuſia*.

Rhodumna, Roanne, ville des *Seguſiani* dans le bas Forès, ſur la Loire.

Rhoë Agatha, la ville d'Agde, voyez *Agatha*. Cependant je ſuis perſuadé que le premier mot eſt une faute de copiſte, & qu'il faut lire dans Strabon Ῥοδάνην καὶ Ἀγάθην, *Rhoden & Agatham*; & dans ce cas ce ſont deux villes différentes au voiſinage l'une de l'autre, dont j'ai parlé ſéparément dans leur titre.

Ribiſion. Voyez *Reveſſio*.

Ricciacum, Riexingen, petite ville du bas Palatinat.

Ricomagus, Riom, la ſeconde ville d'Auvergne.

Rigodulum, Rigol, village ſur la rive gauche de la Moſelle, à un mille Germanique au-deſſous de Treves.

Rigomagenſium Civitas; Bouche prétend que c'eſt Chorges, en Dauphiné, entre Embrun & Gap, & à égale diſtance de l'un & de l'autre. M. de Valois croit que c'eſt *Rogen*, bourg au voiſinage de Senès.

Rigomagum, au confluent de la Moſelle.

Ripomagus, Rimagen, petite ville du duché de Juliers, ſur le bord du Rhin.

Ripani; Brouverus dans les antiquités de Treves donne une inſcription, où un peuple prend le nom de *Ripani* des terres qu'il occupoit ſur les rives du Rhin & de la Moſelle.

Riparii. Voyez *Ripani*.

Ritumagus. Voyez *Rotomagus*.

Rizinis, ville de Suiſſe, entre Augſt & *Turigoberga*, ville ou bourg qui eſt, ce ſemble, dans le Thourgau, puiſqu'il eſt arroſé par le Thour qui lui donne ſon nom.

Robur, Fort auprès de Bâle, ou même la ville de Bâle.

Rodingi, la ville de Rhodès, capitale du Roüergue. Voyez *Segodunum*.

Rodium, Roye, ville de Picardie, dans le Santerre.

Rodumna. Voyez *Rhodumna*.

Romanchia, la Romanche, riviere des Alpes Cotties.

Rongum, place aux environs de Cologne.

Roſchinus. Voyez *Ruſcino*.

Roteni, *Rotini*. Voyez *Rodingi* & *Ruteni*.

Rotomagi, *Rotomagus*, Roüen, capitale des *Velocoſſes* ou *Veliocaſſes*, peuple étendu de la Belgique, dont Auguſt le

retrancha pour le comprendre dans la Lyonnoiſe, & dès-là dans la Celtique. Ce retranchement en entraîna un autre qui étendit beaucoup la cité des *Veliocaſſes ;* c'eſt celui des *Caletes.* Ces derniers étoient limitrophes des premiers, mais plus avant dans la Belgique. Néanmoins Auguſte les incorpora aux Veliocaſſes, & l'union faite il aſſigna ces deux peuples, qui n'en faiſoient qu'un, à la Celtique, qu'il fit appeller *Lyonnoiſe.* Au reſte, il n'eſt fait aucune mention de *Rotomagus* dans les écrits antérieurs à ceux de Ptolomée. Ce nom eſt compoſé de deux mots Celtiques, dont le premier eſt *Rode* ou *Rotus*, nom d'une petite riviere appellée *Robec*, qui coule dans Roüen, & particuliérement dans l'enclos de l'abbaye de S. Oüen. L'autre mot eſt *magus*, qui ſignifie *habitation.* Quand la Lyonnoiſe fut diviſée en quatre provinces diſtinctes, Roüen fut mis à la tête de la ſeconde Lyonnoiſe, & l'on ſoûmit à ſa métropole les cités de Bayeux, d'Avranches, d'Evreux, de Sées, de Lizieux & de Coûtances. Par l'union de la cité des Caletes à celle des Veliocaſſes, le diocèſe de Roüen eſt devenu un des plus vaſtes des Gaules ; car il comprend non ſeulement tout le pays de Caux, mais encore le Vexin Normand & le Vexin François, lequel s'étend, pour ainſi dire, juſqu'aux portes de Paris. La notice des grandes dignités de l'Empire comprend Roüen dans la contrée Armoricane, & place dans cette ville le colonel du régiment des *Urſarienſes.* La vie de S. Romain, évêque de Roüen, parle de l'ancien amphithéatre de cette ville : ce qui fait préſumer qu'elle étoit auſſi ornée des autres monumens publics que les villes ſemblables faiſoient ériger.

Rubico, le Rubicon, riviere d'Italie, autrefois dans la Gaule Ciſalpine, mais qui dans la ſuite ſervit à la ſéparer de l'Italie.

Rubrenſis Lacus, *Rubreſus Lacus*, le lac de Narbonne. C'eſt aujourd'hui l'étang de Bages, de Peyriac & de Sigean. L'Aude coule au milieu de cet étang dans un canal pendant quelques milles.

Rueſſium, Saint-Paulhan ou Paulian, aujourd'hui village, autrefois capitale des *Vellavi*, peuple qui occupoit le Velay. Cette ville prit dans la ſuite le nom du peuple dont elle étoit la capitale, & fut appellée *Vellava.* Poſtérieurement, quand le ſiége épiſcopal fut transféré de Saint-Paulian au Puy, elle fut nommée *Civitas vetula*, preuve qu'elle étoit encore regardée comme l'ancienne capitale du diocèſe. Pendant tout le tems

Digitized by Google

qu'elle a été le ſiége d'un évêque, elle étoit de la premiere Aquitaine, & reconnoiſſoit Bourges pour ſa métropole. Dom Vaiſſette, dans ſon hiſtoire de Languedoc, *p. 686. col. 1.* démontre qu'il faut chercher l'époque de la tranſlation de l'évêché du Velay à la ville du Puy, entre 877 & 919. Il prétend même qu'il faut attribuer cette tranſlation à Norbert, évêque vers l'an 887. Voyez *Anicium*, *Podium*, *Reveſſio* & *Vellavi*.

Ruſiana, ville des Nemetes; on croit que c'eſt Ruffac, ville de la haute Alſace, ſur le Rotbach.

Rugium, Zug, capitale du canton des Helvétiens Tugenes. *Anonym. Raven.* Il faut lire *Tugium*.

Rura, Roër, Roure, riviere qui a ſa ſource aux confins du Luxembourg, & va ſe jetter dans la Meuſe à Ruremonde.

Ruſcilone. Voyez *Ruſcino*.

Ruſcino, riviere appellée *Tec* aujourd'hui, & qui donnoit ſon nom à une ville de même nom, duquel la province de Rouſſillon a pris le ſien.

Ruſcino, capitale des Sardons, peuple du Rouſſillon. Cette ville ne ſubſiſte plus : elle étoit ſituée à l'endroit où eſt à préſent la tour de Rouſſillon, à demi-lieuë de Perpignan, où le ſiége épiſcopal a été transféré. Elle étoit arroſée par la riviere de même nom, qui a donné le ſien à la province de Rouſſillon. Elle joüiſſoit du droit Latin. *Plin. lib. III. c. 4.*

Ruſino, bourgade du Languedoc.

Ruteni, *Rutheni*, peuple qui occupoit tout le Roüergue. Du tems de Céſar il y avoit des *Ruteni* appellés *Provinciales*, parce qu'ils étoient compris dans la Province Romaine, & qu'ils étoient gouvernés ſelon le droit Romain, à la différence des autres, qui ſe gouvernoient ſelon leurs propres loix. Ils avoient *Segodunum* pour capitale, qui eſt Rodès.

S

Sabaudia, la Savoie, région auprès des Alpes, qui comprenoit autrefois en tout ou en partie le pays des Allobroges, des Centrons, des Nantuates, des Garocelles, des Veragres, des Salaſſes, *&c.*

Sabbatia, *Vicus Celticus*. On croit qu'Etienne de Byzance ſe trompe de mettre dans la Celtique un bourg de ce nom, & qu'il auroit mieux fait de le placer dans la Ligurie d'Italie. En effet, Cicéron, *lib. II. ep. 10 & 13.* le place entre les Alpes & l'Apennin.

Digitized by Google

Sabis, la Sambre, riviere des Pays-bas qui a ſa ſource dans la Picardie, & ſe jette dans la Meuſe à Namur.

Sablones, lieu de la Belgique. Ortelius croit que c'eſt Santen ſur le Rhin, & Simler eſt pour Sambeck.

Sacrum Cæſaris, Sancerre, ville de Berry, ſur la Loire. L'anonyme de Ravenne dit que Sancerre étoit enclavée dans la Gaſcogne Eſpagnole, *in Spano-Guaſconia*. C'eſt qu'au tems que ce géographe écrivoit, l'Aquitaine étant inondée de Gaſcons, & les Gaſcons ayant une origine Eſpagnole, les écrivains du moyen âge ont qualifié l'Aquitaine de Gaſcogne, & traité les Aquitains du nom général de *Gaſcons*. Sur le nom primitif de Sancerre Guillaume le Breton, dans la proſe & les vers qu'il a faits à l'honneur de Philippe Auguſte, a honoré cette ville du nom de *Sacrum Cæſaris*. On trouve la même dénomination en d'autres monumens, ſur-tout dans les geſtes manuſcrits des ſeigneurs d'Amboiſe, cités par Adrien de Valois, où on lit en propres termes : *Cæſar ſecus ripas Ligeris equitans, in quodam monte oppidum firmavit, ibique ſimulacra omnium idolorum ſuorum quæ ſecum gerebat, poſuit; quod oppidum Romani* Sacrum Cæſaris *vocaverunt*. Adrien de Valois, Longueruë & M. d'Anville ont crû que le nom de *Sacrum Cæſaris* ne remontoit pas au-delà du douzieme ſiécle; c'eſt qu'ils ignoroient que Sancerre eût porté de tout tems le nom de *Sacer*, ſoit que cette ville le dût aux Romains, ſoit plûtôt qu'elle l'eût reçû des Gaulois, & dans ce cas *Sacer* ſeroit ſynonyme d'un nom que nous avons perdu par l'injure des tems. *Notit. Gall. p. 494.*

Sacerons, autre nom de lieu de l'Aquitaine, que l'anonyme de Ravenne continuë d'appeller *Spano-Guaſconia*. Seroit-il le nom de la cité des *Saſſumini* de Pline? Mais les *Saſſumini* eux-mêmes qui ſont-ils?

Sagana, nom corrompu, la Saône, riviere.

Sagiorum Civitas, les Gaulois qui occupoient le diocèſe de Sées. La notice des cités eſt le plus ancien monument qui nous faſſe connoître ce peuple. Il devoit être conſidérable dès le tems même que cette notice a été dreſſée, puiſqu'il formoit une cité dont la capitale méritoit de figurer avec celles qui furent alors ſoûmiſes à la métropole de Roüen. Le vrai nom de ce peuple étoit *Saii*. Ce nom, par la mauvaiſe prononciation que la ſucceſſion des tems introduit ordinairement, a été converti en celui de *Sagii*, comme ceux d'*Aquileienſes*, ceux d'Aquilée,

Digitized by Google

& de *Reienſes* & *Reii*, ceux de Riez, a été changé en ceux d'*Aquilegienſes* & de *Regienſes*.

Les noms de *Coriliſus* ou *Coriliſium* & d'*Oximus*, contrées partie enclavées dans le diocèſe de Sées, & partie au voiſinage de ce diocèſe, ont donné lieu à quelques modernes d'avancer des idées abſurdes. J'ai tâché de les détruire dans les articles *Curioſolitæ* & *Oſiſmii*.

Salaſſi, peuple Gaulois des Alpes Grecques, dont la capitale eſt Laval d'Oſte, *Auguſta Prætoria*, ou *Colonia Auguſta*, qui eſt à l'entrée d'une vallée formée par de hautes montagnes qui ſont des deux côtés. Cette ville n'a rien de commun avec Saluſſes. Caton cité par Pline, dit qu'ils étoient colonie des Gaulois Tauriſces. *Voyez t. 1. p. 8.*

Salenſes, les habitans de Soleure. Voyez M. Bochat, *mém. pour l'hiſt. de Suiſſe*, *t. 1. p. 102.*

Saletio, Seltz, bourg du pays des *Triboci*, réſidence du *Præfectus militum Pacenſium*, ſous le commandement des ducs de Mayence. Ce bourg eſt ſur une riviere de même nom.

Salii, tribu des Francs ou François qui ont fondé la monarchie. Je les crois originaires de la Ligurie Celtique & un détachement des Liguriens appellés *Salyes*.

Salinæ, capitale des Suétriens. Holſtenius & M. de Valois croyent que c'eſt la ville de Seillans: mais Bouche ſoûtient que c'eſt Caſtellane, dans le diocèſe de Senès. Voyez *Suetri*.

Salioclita, Saclé, ou plûtôt Saclas, entre Orléans & Paris, à égale diſtance de l'un & de l'autre. C'eſt un bourg près d'Etampes, ſur le chemin Romain, appellé aujourd'hui *le Chemin vieux*. M. l'abbé le Bœuf croit que c'eſt *Cely* ou *Sayli*, en quoi je croirois qu'il ſe trompe.

Saliſo. Voyez *Saletio*.

Saliſſo, lieu de la Belgique, entre Treves & Mayence, ſur le chemin de Treves à Strasbourg.

Sallues, *Salluvii*, *Sallyes*, *Salvii*, *Salyes*, *Salyi*, le plus célebre peuple d'entre les Liguriens d'en-deçà les Alpes, ſur le territoire deſquels Marſeille étoit fondée. Auſſi ne ceſſerent-ils en aucun tems d'inquiéter les Marſeillois, juſqu'à ce qu'ayant été vaincus par C. Sextius, leur pays, auſſi-bien que celui de pluſieurs peuples de la Celtique, fut réduit en province. Ils s'étendoient depuis la mer de Marſeille d'un côté juſqu'au Rhône, & de l'autre juſqu'à Taraſcon & à Riès. *Bouche*, *p. 180.*

Digitized by Google

Salmona, la Salm, petite riviere de la Belgique, dans l'électorat de Treves.

Salodurum, Soleurre, ville de Suiſſe, capitale du canton de ce nom, ſur la rive gauche de l'Aare.

Salomacum, ancien lieu d'Aquitaine, ſur la route de Dacqs à Bourdeaux.

Salſulæ, la fontaine & l'étang de Salſes. La riviere de *Sordus*, qui a donné le nom aux Sardons, couloit de cet étang, auprès duquel eſt aujourd'hui la ville de Salſes.

Samara, la Somme, riviere de Picardie, qu'elle traverſe toute entiere, & va ſe jetter dans la Manche.

Samarobriva, la ville d'Amiens, capitale des *Ambiani*, peuple de la Belgique. Son nom eſt compoſé de deux mots Celtiques, qui ſignifient *pont ſur la Somme*. La notice des Gaules la place dans la ſeconde Belgique, & la ſoûmet à la métropole de Reims. Cette ville quitta dans les tems poſtérieurs ſon nom, pour prendre celui du peuple dont elle étoit la capitale.

Samblacitanus, *Sambracitanus Sinus*, (Itin. Anton.) le golphe de Grimaud, ſur la côte de la Narbonnoiſe, aſſez près de Fréjus. Le nom de *Grimaud* vient d'un ſeigneur nommé *Garibalde de Grimadis*, à qui Guillaume, comte de Provence, donna ce golphe, pour le récompenſer de ſes belles actions. La charte qui fait foi de ce don, eſt dans les archives de l'égliſe de Fréjus, où le golphe eſt appellé *Sinus Gambracius*; ce qui prouve qu'il faut lire dans l'itinéraire d'Antonin, *Sinus Gambracitanus*.

Sambra, la Sambre. Voyez *Sabis*.

Sambrica Claſſis, Flotte de la Sambre, ſur la Sambre.

Sambricus, *Sambrinus Pagus*, canton des environs de la Sambre.

Samnitæ. Voyez *Namnetæ*.

Sanagenſes, *Sanicienſes*, peuple de la Gaule Narbonnoiſe qui formoit le diocèſe de Senès.

Sanatio, (Anon. Raven.) la ville de Senès.

Sanctio, Seckingem, ville de la Souabe, & foreſtiere, dont parle Ammien, *lib. XXI.* & qu'il donne aux Séquanois; il ajoûte qu'elle étoit ancienne & ſur le Rhin.

Sanctio, l'Ubaye, riviere qui a ſa ſource dans le comté de Nice, près de Barcellonette, & qui ſe décharge dans la Durance, au-deſſous d'Embrun.

Sanctones. Voyez *Santones*.

Digitized by Google

Sangulis, la Saône, riviere.

Sanicium, Senès, ville des *Vediantii*, au pied des Alpes maritimes, & soûmise à la métropole d'Embrun.

Santis, ville de la Celtique, selon Etienne de Byzance. Ce pourroit bien être le *Santicum* de l'itinéraire d'Antonin, & le *Sianticum* de Ptolomée, ville du Norique, province remplie d'établissemens Gaulois.

Santones, *Santoni*, peuple de l'Aquitaine qui occupoit le territoire de la Xaintonge, & avoit *Mediolanium* ou *Mediolanum* pour capitale, qui est Saintes. Ils étoient libres. Les anciens ont fort loüé l'absinthe, les huitres, & certains vêtemens ornés d'un capuchon qui venoient de la Xaintonge.

Santonum Portus. Voyez *Portus Santonum*.

Santonicus Oceanus, la partie de l'Océan qui baigne les côtes de la Xaintonge.

Saona, la Saône.

Sapaudia, la Savoie, province considérable des Alpes qui appartenoit aux Allobroges, faisoit partie de ce que la notice de l'Empire appelle *Gallia riparensis*, & qui comprenoit Embrun & Grenoble : ainsi la Savoie autrefois avoit une plus grande étenduë qu'aujourd'hui.

Sara, la Sare, riviere de Lorraine au pays de Vauge, sur la Sare.

Saravus, la Sare, riviere de Lorraine qui se jette dans la Moselle.

Sardones, peuple de l'ancienne Celtique, du nombre de ceux qu'on appelloit *Volces Tectosages*. Les Sardons s'étendoient sur toute la côte du Roussillon, depuis Cervera jusqu'à Salses, dans une étenduë de soixante-quatre milles. Ils avoient pour capitale *Ruscino*, nom sur lequel s'est formé celui de *Roussillon*. Leur pays, qui étoit frontiere d'Espagne, en étoit séparé par le promontoire, le temple & le port de Venus, & par les trophées de Pompée dressés sur le sommet des Pyrenées. Ce peuple paroît s'être étendu autrefois le long des Pyrenées, & avoir envoyé une colonie dans le diocèse de Dacqs, car j'y trouve un gros bourg nommé *Sordua*, Sorde, qui paroît dérivé de *Sardones*. Je crois encore que les Sardons ont peuplé en leur tems la Sardaigne ; leur nom *Sardi* & *Sardoi* favorise mon idée.

Sarmia, l'isle de Garnsey.

Sarni.

Digitized by Google

Sarni. Voyez *Stoni.*

Sarra. Voyez *Sara.*

Saruba, la Sare.

Saſſumini, peuple de la Gaule Aquitanique, qu'on ne connoît pas autrement.

Sauconna; c'eſt le nom que les Gaulois donnoient à la Saône. On ne ſçauroit dire pourquoi les Romains l'ont appellée *Arar.*

Savincates, peuple des Alpes Cotties, dont il eſt fait mention dans l'inſcription de l'arc de Suſe. La capitale des Savincates eſt dégénérée en village appellé *Savines*, qui eſt entre Chorges & Embrun.

Sauromacum, ville de la Belgique, ſur la Sare.

Saxonicum Littus, le rivage Saxon : il eſt parlé deux fois de ce rivage dans la notice des dignités de l'Empire, où il eſt compris dans le *Tractus Armoricanus*, ou *Tractus Armoricani limitis.* La notice joint ce canton au canton Nervican, *Tractus Nervicanus*, & dit que le duc ou commandant des troupes levées & deſtinées à la défenſe des cantons Armorican & Nervican, étendoit ſon autorité dans cinq provinces des Gaules; dans les Aquitaines premiere & ſeconde, dans la Sénonie, & dans les Lyonnoiſes ſeconde & troiſieme : *Extenditur tamen tractus Armoricani & Nervicani limitis per provincias quinque, per Aquitaniam primam & ſecundam, Senoniam, ſecundam Lugdunenſem & tertiam.* J'ai marqué ailleurs que les Gaulois donnoient le nom d'*Armoriques* aux peuples dont les terres étoient voiſines de l'Océan. Par conſéquent le canton Armorican comprenoit toutes les côtes qui s'étendent depuis l'embouchure de la Garonne juſqu'à celle de la Seine. Dans les bas tems ces côtes ont été appellées *Rivage Saxon*, parce que les peuples de ce nom y ont fait de fréquentes deſcentes, & y ont eu ſans doute quelques places d'armes. Cette vérité eſt fondée ſur ce que Grégoire de Tours place des Saxons dans la cité de Bayeux, *Saxones Baiocaſſinos.* Il y avoit auſſi des Saxons dans le diocèſe de Nantes du tems de Venance Fortunat, puiſque ce pieux poëte loue Felix, évêque des Namnetes, d'avoir adouci les mœurs des Saxons qui étoient parmi ſes diocéſains, & de les avoir convertis à la foi. *Hiſt. lib. v. & x.*

Les Saxons du diocèſe de Nantes nous apprennent que le nom *Mannetias*, qui dans la notice de l'Empire déſigne un lieu

qui étoit exposé aux déprédations des Saxons, est corrompu, & qu'il faut lire *Namnetibus*.

Je trouve encore des Saxons dans le diocèse du Mans ; car dans le canton qu'on appelle *le Sonnois*, il y avoit une contrée qui portoit le nom de *Otlinga Saxonia*, laquelle étoit entre le *Coriliſus* & l'*Oxmiſus*. *Vide Valeſ. not. Gal. voce* Sagona.

Ces autorités détruisent deux idées également fausses de M. l'abbé Dubos : l'une, qu'il n'y avoit dans les Gaules des Saxons établis que dans le pays Bessin ; l'autre, que ces Saxons y avoient été placés par les empereurs Romains. Rien pourtant de plus certain, que les Saxons n'ont possédé dans nos provinces que les cantons dont ils se sont rendus maîtres les armes à la main, & à force d'y faire de fréquentes incursions. Entre trente preuves que je pourrois produire de cette vérité, je me contenterai d'exposer ce que Grégoire de Tours écrit de deux expéditions semblables qu'Audoacrius, roi des Saxons, fit en deux différens tems sur nos côtes. Il dit d'abord que ce prince, l'an 464, entra dans l'embouchure de la Loire, remonta ce fleuve jusqu'à Angers, qu'il y descendit à terre, & qu'ayant reçû de l'argent & des ôtages, il remonta dans ses barques & s'en retourna dans son pays. Après quoi, il ajoûte que ce même prince, l'an 471, rentra dans ses barques, regagna la Loire, & qu'étant à la vûë d'Angers, il fit sortir son monde, assiégea cette ville, & la prit : *Veniente autem Audouacrio Andegavis (Chidericus rex ſequenti die advenit) interemptoque Paulo comite, civitatem obtinuit. His ita geſtis inter Saxones & Romanos bellum geſtum eſt.*

Greg. Tur. hiſt. lib. 11. c. 18. 19.

Scaldea. Voyez *Scaldis*.

Scaldis, l'Escaut, fleuve de la Gaule Belgique qui se partage en plusieurs bras, dont l'un va se jetter dans la Meuse, & les autres dans la mer.

Scaldis Pons, Escaupont, village du Hainaut, sur l'Escaut, à deux lieuës de Valenciennes. Il conserve son ancien nom, & appartenoit aux Nerviens.

Scanda, l'Eschandon, riviere du Berry.

Scarbona, *Scarpona*, Scarpaigne, ou mieux, Charpeigne, bourg de la Belgique, sur la Mosele, à douze milles de Metz.

Scarpiana, lieu au pied des Alpes, du côté des Gaules.

Scarpona. Voyez *Scarbona*.

Scingomagus, ville des Alpes, que le gros des géographes

croyent être Suſe, ville célebre du Piémont. Mais MM. la Bâtie & d'Anville ſoûtiennent que c'eſt Sezane, bourg du Dauphiné, au pied du mont Genevre, ſur la route de Briançon, à Pignerol. *La Bâtie, apud Murator. inſcrip. t. 1. p. 75. D'Anville, anal. géogr. p. 35.*

Scittium, lieu de la Gaule Aquitanique, à huit lieuës Gauloiſes d'Eauſe, en venant de Bourdeaux.

Scoras, riviere ou fleuve des Gaules, dont Polybe ſeul fait mention, *lib. III. p. 202.* en décrivant la marche d'Annibal. Cet hiſtorien dit que le général Carthaginois, après avoir paſſé le Rhône, arriva en quatre jours dans une contrée qui portoit le nom d'*Iſle*, parce qu'elle étoit fermée de deux côtés par le Rhône & le Scoras. Iſle, ajoûte-t-il, parfaitement ſemblable au Delta d'Egypte; à cela près que les Alpes ferment le côté de l'iſle, qui a l'égard du Delta eſt fermé par la mer. Tite-Live rend ainſi cet endroit : *Quartis caſtris ad inſulam pervenit, ibi Arar Rhodanuſque amnes, diverſis ex Alpibus decurrentes, agri aliquantulum amplexi, confluunt in unum.* *Lib. XXI. c. 31.*

Tite-Live, comme on voit, ne connoît point le *Scoras*, & cet auteur ou ſes copiſtes ont pris ce fleuve pour la Saône, & la lui ont ſubſtituée. Mais cette leçon eſt inſoûtenable pour pluſieurs raiſons; la premiere eſt que le Rhône & la Saône ne forment aucune iſle dont un côté ſoit fermé par les Alpes. La ſeconde eſt que du lieu où Annibal a dû paſſer le Rhône au confluent du Rhône & de la Saône, il y a certainement plus de quatre journées de chemin. La troiſieme eſt que du lieu où Annibal a paſſé le Rhône juſqu'au confluent du Rhône & de la Saône, il y avoit trop de rivieres à traverſer; & que ce grand capitaine, au lieu d'arriver à Lyon, auroit employé les quatre journées de chemin qu'il fit faire à ſon armée, à paſſer une de ces rivieres; ce qui l'auroit mis dans l'impoſſibilité d'avancer. Je ſupprime quelques autres raiſons également fortes, pour dire que tous les ſçavans de nos jours ſont perſuadés que l'iſle dont parlent Polybe & Tite-Live, n'eſt point la fourche formée par le Rhône & la Saône, mais ce canton que le Rhône & l'Iſere embraſſent, quand ils ſe rapprochent pour ſe jetter l'un dans l'autre; & qu'ainſi le *Scoras* de Polybe & l'*Arar* de Tite-Live doivent être convertis en *Iſara*. On peut lire ſur cela les obſervations de Cluvier, de M. de Marca, de M. de Mandajors, des auteurs de l'hiſtoire du Languedoc, & de M.

Digitized by Google

le chevalier de Folard, qui ont mis cette vérité dans tout ſon jour.

Je ſoûtiens même que pour peu qu'on y faſſe attention, il eſt aiſé de découvrir que Polybe avoit écrit *Iſara*, & que c'eſt ſur l'ignorance des copiſtes qu'il faut rejetter le *Scoras*, qu'on lit dans cet excellent écrivain. Qu'on ſe rappelle qu'autrefois les ouvrages des anciens étoient écrits en lettres capitales; & qu'ainſi les lettres qui formoient le mot dont il s'agit, étoient celles-ci EICAPA : cela poſé, il eſt viſible que ſoit que ces lettres fuſſent bien ou mal formées, le copiſte a pris l'E pour un *ſigma*, & les deux lettres ſuivantes pour un *kappa*, ſur quoi il a forgé le *Scoras*. Un manuſcrit de Tite-Live favoriſe mon idée; car Gronovius, dans ſes notes ſur l'hiſtorien Latin, affirme que le manuſcrit qu'il indique, porte, non pas *Arar*, mais *Biſarar*. Ici je puis demander à Gronovius s'il a bien lû ce mot, & ſi au lieu de *Biſarar* il n'a pas dû lire *Eiſarar*. En effet, a-t-il pû ignorer que les anciens ajoûtoient un E avant l'I, & que de ces deux lettres ils en faiſoient une diphtongue ? Tous les livres ne préſentent-ils pas *heic* pour *hic?*

Scordiſci, peuple Gaulois qui prit ſon nom du mont *Scordus*, au pied duquel il fit ſon ſéjour, & d'où il ſe répandit dans preſque toute la Pannonie, & à droite & à gauche du Danube.

Sebaſteni, peuple du faubourg d'Ancyre, capitale des Tectoſages Aſiatiques. Ces Gaulois prirent leur nom du *Sebaſteum*, dont nous parlerons bientôt.

Sebaſteni, autre peuple de Galatie, du département des Trocmes, fixé à *Sebaſtia*, ville du Pont Polemoniaque.

Sebaſteum, temple ſuperbe érigé en l'honneur d'Auguſte, dans un faubourg d'Ancyre, par les Tectoſages, ſur les murs duquel ils avoient gravé la vie de l'empereur Auguſte. Partie de ce monument ſubſiſte encore.

Sebaſtia, ville du Pont Polémoniaque, qui appartenoit aux Trocmes de Galatie, originaires des Gaules.

Secoanus. Voyez *Sequana*.

Secoanus Fluvius Maſſilienſium, c'eſt ainſi qu'on lit dans Etienne de Byzance. Comme donc on prend le fleuve dont parle ce géographe, pour la Seine, on ne fait pas difficulté d'aſſûrer qu'il s'eſt trompé. Mais Etienne de Byzance n'auroit-il pas voulu dire *la Saône*, qu'on trouve avoir été appellée *Saona*, *Sacona ?* Il n'eſt pas douteux que les Marſeillois n'ayent beaucoup traſiqué ſur cette riviere.

Digitized by Google

Secuſiani. Voyez *Seguſiani.*

Secuſio, Suſe, ville du Piémont, ſur la Doria, dans les Alpes Cotties, & capitale du marquiſat auquel elle a donné ſon nom. L'itinéraire de Jéruſalem commence l'Italie à Suſe.

Secuſtro. Voyez *Segeſteriorum Civitas.*

Sedana, la Sâne, riviere du pays de Caux : elle a ſa ſource au-deſſous de Bourdinville, & va ſe jetter dans la mer, près du village de Sainte-Marguerite de Caprimont.

Sedelaucus, Saulieu. Voyez *Sidolocus.*

Sedena, Seyne, capitale des Edenates, dont elle retient encore le nom dans le Dauphiné.

Sediboniates, peuple de l'Aquitanique.

Seduni, peuple des Alpes Pénines, qui eut dans la ſuite pour capitale Sion en Vallais, & qui étoit de la Province Romaine du tems de Céſar.

Segalauni, Segauloni, Segovellauni, peuple au nord, & voiſin des Vocontiens. Il occupoit une partie du bas Dauphiné, où l'on trouve Saillans, petite ville qu'on croit avoir été en ſon tems la capitale de ce peuple : mais il y a plus d'apparence que c'étoit Valence. La notice de l'Empire met un corps de Sarmates en garniſon dans le pays des Segolauniens.

Segeſteriorum Civitas, Siſteron, ville de Provence, avec titre d'évêché, ſur la Durance. Elle eſt dans la ſeconde Narbonnoiſe, ſous la métropole d'Aix.

Segni, peuple originaire de la Germanie, qui s'étoit établi dans les Gaules, entre le territoire des Eburons & celui des Tréviriens.

Segobodium, Seveux, au paſſage de la Saône. Ce lieu appartenoit en ſon tems aux Séquanois.

Segodunum, Rhodès, capitale des *Ruteni*, qui occupoient le Roüergue d'aujourd'hui. Cette ville a titre d'évêché, ſuffragant de Bourges. Elle prit dans les tems poſtérieurs le nom du peuple dont elle étoit la capitale.

Segones, c'eſt le même peuple que les *Seguſiani.*

Segorobrigii, peuple Ligurien des environs de Marſeille, ſans doute branche de ceux qui étoient appellés *Salyens.* M. de Valois lit *Segorii* dans Juſtin. Ne ſeroit-il pas mieux de lire *Segovii*, peuple des Alpes Cotties, dont il eſt fait mention dans l'inſcription de l'arc de Suſe ? Voyez *Albici.*

Segoſa, ville de l'Aquitanique, ſur le chemin de Dax à Bourdeaux.

Digitized by Google

Segovellauni, peuple qu'on place à Valence en Dauphiné. Il eſt des écrivains qui croyent que Sigovéſe leur a donné ſon nom. Voyez *Segalauni*.

Segovii, peuple du nombre de ceux dont il eſt fait mention dans l'inſcription de l'arc de Suſe. C'eſt le même que les *Sicorii* de Strabon. Il étoit au midi, & à quelques deux lieuës de Gap, ſans doute à l'endroit où eſt à préſent le village de Sigoyers, qui retient l'ancien nom du peuple, lequel formoit une cité dans les Alpes Cotties.

Seguſiani, *Seguſini*, peuple des Alpes Cotties, qui avoit Suſe & Briançon pour capitales. Ils étoient ſans doute une colonie des Seguſiens de la Celtique. Arrien le philoſophe dit que nos Seguſiens avoient des chiens d'une race particuliere qui étoient excellens pour la chaſſe. *Arrian. Cyneg. c. 3.*

Seguſiani, peuple entre le Rhône & le Dou, dépendant de tout tems des Eduens. Il occupoit le Forès, le Lyonnois, le Beaujollois, & la Breſſe. M. d'Anville place dans ce pays les Inſubres, qui avant l'arrivée des Gaulois de la ſuite de Bellovéſe en Italie, avoient donné leur nom à l'Inſubrie : & ſur ce que cet habile géographe dit, il paroît que s'il y eut jamais dans les Gaules des Inſubres qui fuſſent *Pagus Heduorum*, comme Tite-Live nous l'apprend, ils ont dû être enclavés dans le territoire des Seguſiens, & être partis de-là pour aller s'établir au-delà des Alpes.

Les Seguſiens n'ont pas été moins illuſtres dans la ſuite par la fondation de la ville de Lyon, & par l'état de libres que les Romains leur ont conſervé après la conquête des Gaules.

Seguſio, *Seguſium*, Suſe, ville capitale des Alpes Cotties, qui formant le domaine du roi Cottius, firent gloire de prendre ſon nom. Ammian Marcellin fait l'éloge de ce prince ; & cet éloge fait remonter la fondation de Suſe à des tems qui ſe perdent dans les ſiécles les plus reculés. Il dit donc que Cottius fut ſupérieur aux efforts que Céſar fit pour le faire deſcendre du thrône ; & qu'ayant été invité par Auguſte à entrer dans l'alliance des Romains, il préféra le repos de ſon peuple à l'honneur de réſiſter aux vainqueurs de l'univers. Il ajoûte qu'il fit travailler aux chemins des Alpes, & qu'il voulut être enterré ſous les murs de Suſe, où l'on voyoit ſon tombeau après le milieu du quatrieme ſiécle. Ce tombeau ne paroît plus ; mais un monument digne d'éterniſer la mémoire de Cottius ſubſiſte

Digitized by Google

encore. C'eſt un édifice public érigé par Cottius en l'honneur d'Auguſte, ſur la friſe duquel ſont gravés les noms des peuples des Alpes Cotties qui obéiſſoient à Cottius. Ces peuples ne devroient être que douze : cependant on en lit ici quatorze ; c'eſt ſans doute qu'Auguſte les porta à ce nombre pour récompenſer la ſoumiſſion de Cottius. D'autre part, Cottius répondant à la munificence d'Auguſte, n'y prend que la qualité de gouverneur. Voici l'inſcription :

IMP. CAESARI. AVG. DIVI. F. PONTIFICI. MAXIMO. TRIBVNICIA. POTESTATE XV. IMP. XIII. M. IVLIVS. REGIS. DONNI. F. COTTIVS. PRAEFECTVS. CIVITATIVM. QVAE. SVBSCRIPTAE. SVNT. SEGOVIORVM. SEGVSINORVM. BELACORVM. CATURIGVM. MEDVLLORVM. TEBAVIORVM. ADANATIVM. SAVINCATIVM. EGDINIORVM. VEAMINIORVM. VENISAMORVM. IRIORVM. ESVBIANIORVM. OVADIAVIVM. ET. CIVITATES. QVAE. SVB. EO. PRAEFECTO. FVERVNT.

Seguſtero, Ciſteron ou Siſteron, ville de Provence, avec titre d'évêché.

Seguſton ; M. Menard, dans ſon hiſtoire de Nîmes, cite un monument où il eſt fait mention d'un lieu de ce nom, qu'il dit avoir appartenu aux Volces Arécomiques.

Selteri. Voyez *Suelteri.*

Sena, ville de la Celtique, ſelon Etienne de Byzance. C'eſt la ville de Sienne, dans la Toſcane, bâtie par les Sénonois, peuple des Gaules qui lui donna ſon nom.

Sena, Ceſano, riviere d'Italie, dans l'Umbrie.

Sena, c'eſt une iſle dont Mela ſeul parle en ces termes : *Sena in Britannico mari Oſiſmicis adverſa littoribus.* Lib. III. cap. 6. Cette iſle étoit donc vis-à-vis des côtes de Cornoüaille, province de la petite Bretagne : car on a fait voir en ſon lieu qu'*Oximum*, capitale des Oſiſmiens, étoit Karhais. Ainſi M. de Valois ſe trompe, lorſqu'il place les Curioſolites dans le territoire même que les Oſiſmiens occupoient, & quand il dit que l'iſle de Sain étoit en face des terres des Curioſolites.

Senetium, Senès, ville de Provence, avec titre d'évêché,

Digitized by Google

dans le territoire des Vediantiens. Voyez *Sanicium.*

Sennates, peuple de la Gaule Aquitanique.

Senogallia, la ville de Sienne.

Senomagus, (Tab. Peuting.) lieu du Dauphiné appellé *Bonomagus* par l'anonyme de Ravenne.

Senones, peuple célebre de la Celtique des Gaules. Il avoit pour capitale *Agendicum*, *Agedincum*, qui eſt Sens, & occupoit le Sénonois, dont une partie s'étendoit alors juſqu'aux frontieres de la Gaule Belgique; peu de tems avant Céſar ils s'étoient unis avec les *Pariſii* pour ne faire enſemble qu'une cité. Ils étoient d'ailleurs cliens des Eduens. *Cæſar, lib. VI. cap. 3. & 4.*

Senones, colonie des *Senones* des Gaules qui s'établit entre la mer Adriatique & l'Apennin, & occupa tout le territoire qui eſt entre le *Montone* & l'*Eſino*. Ce peuple ſe rendit célebre par la priſe de Rome, & la guerre qu'il ſoûtint contre les Romains qui enfin l'exterminerent.

Senonia, la quatrieme province Lugdunoiſe, ou des Gaules, appellée ainſi de Sens qui en étoit la capitale.

Sentii, peuple qui étoit au nord, & limitrophe des Vocontiens dont il devoit être une branche, puiſqu'il avoit pour capitale la ville de Digne, qui eſt le ſiége d'un évêque. Voyez *Dinia.*

Septimania, contrée des Gaules qui fut cédée aux Viſigohts par le général Conſtance au nom de l'empereur Honorius. Ce pays comprenoit ſept cités ou ſept peuples, & c'eſt ſans doute ce qui lui fit donner le nom de *Septimanie*, comme on donnoit le nom de *Novempopulanie* à la troiſieme Aquitaine, ou province d'Eauſe, parce qu'elle comprenoit neuf peuples dans ſon étenduë. Ces ſept cités ou diocèſes étoient Toulouſe & les ſix de l'Aquitaine ſeconde ou province de Bourdeaux. *Hiſt. Langued. t. I. p. 213.*

Septimum, Septeme, lieu près de Vienne en Dauphiné, & d'Aouſte dans le Piémont. Le nom indique qu'il s'étend à ſept milles de l'une ou de l'autre de ces deux villes.

Sequana, la Seine, fleuve qui ſéparoit les Celtes des Belges. Il a ſa ſource dans la Bourgogne, paſſe à Paris, à Roüen, &c. & ſe jette dans l'Océan Britannique.

Sequani, peuple de la Celtique qui occupoit la partie des Gaules qui eſt entre le Rhin, les montagnes de Vôge, la Saône,

Digitized by Google

Saône, le Rhône, & le mont Jura, qui les ſéparoit d'un côté des terres des Helvétiens, & de l'autre de la Province Romaine. Ils avoient pour villes *Didattium*, *Viſontium*, *Equeſtris*, & *Avanticum*.

Serima, ville de la Belgique.

Serratio. Voyez *Sextantio*.

Seſtantio. Voyez *Sextantio*.

Seſuvii, peuple des Gaules qui occupoit le diocèſe de Lyzieux; ainſi dans Céſar il faut lire *Lexubii*, au lieu de *Seſuvii*.

Setius Mons, le cap de Cette ou Sete, montagne ſur la côte de la Méditerranée, célebre par la ville qui y a été bâtie depuis la conſtruction du canal de Languedoc.

Sextantio, Souſtantion, ville dont tous les itinéraires font mention, quoiqu'ils l'écrivent différemment. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un village ruiné, qui n'a rien de conſidérable que ſa ſituation, laquelle eſt ſur une colline voiſine de la riviere de Lez, à un quart de lieuë ou environ au nord de Montpellier. L'itinéraire d'Antonin écrit *Sextatio*. Souſtantion étoit bâti ſur des côteaux eſcarpés, auprès du village de Caſtelnau. Le nom que le village a conſervé juſqu'à préſent, fait foi que ſon ancien nom étoit vraiment *Soſtatio*.

Sibillates, *Sibyllates*: c'étoient, ſelon l'abbé de Longueruë, les Baſques qui occupoient le pays de Soule, lequel étoit ſéparé par les Pyrenées du val de Roncal en Navarre. Il ſe fonde ſur ce qu'on trouve dans notre ancien hiſtorien Frédégaire que le véritable nom de cette contrée étoit *Subola*, lequel par ſucceſſion de tems a été corrompu en *Sola*. Ce canton étoit de l'ancienne dépendance des Tarbelliens, dans laquelle il a reſté juſqu'après le milieu de l'onzieme ſiécle. Alors Etienne, évêque d'Oleron, s'empara de la juriſdiction ſpirituelle de toute la Soule, & en dépoüilla l'évêque d'Acqs.

Sibutzates, peuple de l'ancienne Gaule Aquitanique, qu'Adrien de Valois place entre Dax & Bayonne, & lui donne Saubeuſe ſur l'Adour pour capitale.

Sicambri, *Sugambri*, peuple de la Germanie qui ſe rendit à Tibere, & que ce prince fit paſſer en-deçà du Rhin, vers l'an 745 de Rome. Les Sicambres étoient au nombre de quarante mille, ſelon Suetone, & de quatre cens mille, ſuivant Eutrope. Ils furent placés dans le territoire des Menapiens, & ceux-ci

Digitized by Google

rentrerent un peu dans les terres. Depuis cette époque, les Sicambres prirent le nom de *Gugernes*.

Sicaula, la Sioule, riviere d'Auvergne, qui va se perdre dans l'Allier.

Sicila, bourg des Gaules, où l'empereur Alexandre Severe fut massacré par ses soldats. On croit que c'est aujourd'hui Siclingen, près de Mayence.

Siconii; c'est ainsi que Strabon appelle le peuple qui est nommé *Segovii* dans l'inscription de l'arc de Suse. Ils étoient au-delà des *Tricorii*, & s'étendoient jusqu'à la source de la Durance. On ne doute pas que Sigoyer n'ait retenu le nom de ce peuple. C'est un bourg à deux lieuës de Gap. On croit que les Gapençois pouvoient être *Siconii*, ou plûtôt *Sicovii*; car je m'apperçois ici que *Siconii* est une faute de copiste qui a pris un *upsilon* pour un *nu*, & a écrit *Siconii* pour *Sicovii*. Les autres changemens viennent de la prononciation, comme cela saute aux yeux.

Sicor Portus, port des Pictons, en-deçà de l'embouchure de la Loire. Voyez *Ratiastunis*.

Siculi, les Sicules, peuple Gaulois qui de tems immémorial franchit les Alpes, & alla s'établir dans le centre de l'Italie, où il occupa entr'autres le territoire où Rome fut bâtie dans la suite. Il s'étendoit des deux côtés de l'Apennin, depuis la mer inférieure jusqu'à la mer supérieure. Il fut chassé de toutes ses possessions par les Aborigenes & les Pélasges (à la réserve d'une de ses branches dont je parlerai bien-tôt) & se relégua dans la basse Italie; d'où quelques années après il passa dans l'isle de Sicanie, appellée par les Grecs *Trinacrie*, à laquelle il donna le nom de *Sicile*, qui est formé sur le sien. J'ai marqué exactement toutes les aventures de ce peuple dans ma premiere dissertation préliminaire, & dans le premier livre de cette histoire.

Siculotæ; c'est le nom d'un peuple de l'Illyrie. Pline est le seul qui en parle; il lui donne vingt-quatre décuries, *lib. III. cap. 22. §. 26.* & le place dans la Dalmatie, au voisinage des Liburnes. Cette position comparée avec un autre passage du même historien, où il est dit que les Ombriens chasserent autrefois les Sicules & les Liburnes d'une partie de la côte orientale d'Italie: *Siculi & Liburni plurima ejus tractûs tenuêre in primis Palmensem, Prætutianum, Adrianumque agrum; Umbri eos*

Plin. lib. III. c. 14. §. 19.

Digitized by Google

expulére. Ces deux paſſages, dis-je, rapprochés l'un de l'autre, me font ſoupçonner que les Siculotes étoient les deſcendans de ces Sicules qui, avec les Liburnes, furent chaſſés par les Ombriens, & qui auſſi avec eux, comme compagnons d'une même infortune, étoient allés s'établir dans l'Illyrie, au voiſinage les uns des autres, ainſi qu'ils avoient été en Italie.

Sicutmageon, ville de Provence.

Sidolocum, *Sidoleucum*, *Sedelaucum*, *Sidotocum*, Saulieu, ville de Bourgogne, près d'Autun, dans l'Auxois, à quinze lieuës de Dijon, ſur la route de Lyon à Paris.

Sigius Mons, c'eſt ainſi que Strabon appelle le cap de Sete, qui en s'avançant dans la mer, du ſeul golphe de Léon en formoit deux.

Sigmanus, *Igmanus*, ce n'eſt point une riviere particuliere que Ptolomée a voulu déſigner par ce mot, mais un grand baſſin qui eſt à l'embouchure commune de pluſieurs rivieres qui ſe déchargent dans la mer d'Aquitaine : ce baſſin eſt entre l'embouchure de l'Adour & le promontoire *Curianum*, qui eſt le cap de Buch. Ce baſſin s'appelle *le Boucaut de Memiſan*, & il reçoit la Molaſſe ou l'Eſcourſe, la Bielba ou Borne, & quelques autres rivieres, à l'égard deſquelles il eſt comme les bouches où elles vont ſe dégorger, comme ſon nom le dit, & ainſi avoit la figure d'un *ſigma* de cette ſorte *C* : ce qui prouve que Ptolomée a écrit *Sigmanus*, & non pas *Igmanus*.

Signatius. Voyez *Sigmanus*.

Sigugna, riviere que l'anonyme de Ravenne fait couler dans la petite Bretagne, & que je crois être la Seine : ce qui n'a rien de ſurprenant dans cet auteur.

Siguna, la Seine, riviere.

Silarus, riviere de la Gaule Ciſpadane. *Il Selo*, ou *Il Silaro*.

Silvanectæ, *Silvanectes*, *Silvanectum*, Senlis, ville de la Gaule Belgique, à préſent de la Picardie, ſur la Nonnette, avec titre d'évêché, à dix lieuës de Paris. Son nom Celtique propre eſt *Auguſtomagus*. Voyez ce mot. *Silvanectes* eſt le nom du peuple dont *Auguſtomagus* étoit la capitale.

Sina, l'iſle de Sain, ſur les côtes de la petite Bretagne, vis-à-vis de Quimper.

Sinus Gallicus, le golphe de Léon, entre Narbonne & Marſeille.

Digitized by Google

Sinus Samblacitanus, *Sembracitanus*, le golphe de Grimaut. Voyez *Samblacitanus*.

Sirio, lieu de la Gaule Aquitanique, assez près de Bourdeaux, qui avoit pris son nom du Sirion, petite riviere sur laquelle il est bâti. M. de Valois croit que c'est Barsac.

Sitilia, Sigy, aux environs de Moulins.

Socii, alliés. Les Gaulois d'Italie & des Gaules ont été *socii* ou alliés des Romains, non tous les Gaulois de l'une & de l'autre région à la fois, mais quelques peuples d'entr'eux seulement; encore a-ce été en différens tems, les uns plûtôt, les autres plus tard. Les Gaulois d'Italie ont commencé; ceux des Gaules ne sont venus qu'après.

Entre plusieurs sortes d'alliance que les Romains contractoient avec les peuples qui les recherchoient, trois regardent le sujet que je traite.

La premiere étoit d'égal à égal, de maniere que les conditions & les engagemens étoient exactement réciproques; aucun des deux peuples n'y mettoit plus du sien que l'autre: telle est l'alliance que les Romains firent l'an 263 de Rome avec les Latins, dont Denys d'Halicarnasse rapporte ainsi les articles: « Qu'il y avoit paix éternelle entre les deux peuples; qu'ils » ne se feroient jamais la guerre; qu'ils ne susciteroient point » d'ennemis étrangers les uns aux autres; qu'ils ne donneroient » jamais sur leurs terres passage aux troupes des ennemis de » l'une ou de l'autre nation; que l'une & l'autre nation vien- » droit au secours de celle qui le reclameroit; qu'elles parta- » geroient les conquêtes & le butin quand elles auroient fait la » guerre à frais communs ».

Lib. VI. p. 415.

L'alliance de la seconde espece étoit accordée comme une grace aux peuples que les Romains, après les avoir subjugués, obligeoient de leur fournir des troupes auxiliaires, & auxquels ils donnoient une petite part au butin qui seroit fait sur l'ennemi: *Fœdus cum Hernicis eodem anno iisdemque conditionibus percussum est, ut socii populi Romani vocarentur, ut belli causa auxilia mitterent, & tertiam prædæ partem referrent.*

Tit. Liv. lib. IX. c. 5.

L'alliance de la derniere espece étoit aussi une grace à l'égard des peuples auxquels les Romains vouloient bien l'accorder: mais ces peuples étoient de pire condition que les précédens; la raison est qu'ils fournissoient exactement aux Romains le nombre de troupes à quoi ils étoient taxés: & néanmoins ils

Digitized by Google

n'avoient aucune part aux conquêtes qu'ils aidoient à faire à leurs vainqueurs. Ce traité étoit sans doute onéreux ; une chose le rendoit encore injuste & odieux, c'est l'obligation où étoient les peuples dont il s'agit, d'entretenir à leurs frais & dépens les cohortes qui combattoient sous les étendarts des Romains. A cela près, ils conservoient leur pays, leurs loix, & la forme de leur gouvernement. Ils éliſoient même leurs magistrats : mais ils étoient dans une entiere dépendance des Romains sur tous les différends qui leur survenoient avec d'autres peuples, & ils ne pouvoient les terminer que par l'entremise, de l'agrément, & souvent par ordre du sénat, ou de ceux qui étoient chargés de cette commission.

Dans cette gradation d'alliances on voit sensiblement que les Romains, à mesure qu'ils augmentoient en force & en puissance, & qu'ils étendoient les bornes de leur empire, faisoient acheter l'honneur d'être leurs *socii* ou alliés, & toûjours au prix de la liberté des peuples qui vouloient être de ce nombre. On peut même dire que ces peuples faisoient partie de leurs conquêtes, puisque leurs provinces servoient d'ordinaire aux armées Romaines de quartier d'hyver ou de rafraîchissement, & qu'elles portoient les plus grandes charges de la guerre que les Romains faisoient dans le voisinage.

Les Gaulois, dès les premiers tems qu'ils ont eu à faire avec les Romains, ont été à leur égard ce que les Romains furent dans leurs plus grandes prospérités à l'égard des peuples qui traitoient avec eux, c'est-à-dire, que toute l'alliance que les Gaulois faisoient avec les Romains, se réduisoit à un traité de paix, dont tous les articles étoient à leur avantage. En effet, Polybe, Plutarque, Pline, Polyen, & Frontin nous apprennent qu'ils ne rendirent Rome aux Romains, & qu'ils ne consentirent à se retirer qu'à condition que les Romains leur payeroient deux mille livres pesant d'or ; qu'il y auroit à Rome une porte de la ville qui leur seroit toûjours ouverte ; que les Romains leur céderoient une partie de leur territoire ; qu'ils leur fourniroient des vivres pendant la route jusqu'à leur arrivée dans leur pays ; enfin, qu'ils leur procureroient des bateaux pour repasser le Tibre.

Tous les traités que les Gaulois d'Italie ont fait les cent années suivantes avec les Romains, ont été à peu-près semblables. Jamais ils n'en vinrent à une véritable alliance ; tout se

Digitized by Google

bornoit à faire la paix, encore les Romains faiſoient-ils les avances, car les Gaulois étoient toûjours les aggreſſeurs. Mais dans les tems poſtérieurs, les Romains prirent inſenſiblement le deſſus, tant parce qu'ils mirent à profit les leçons que les Gaulois leur avoient données ſur la ſcience de la guerre, que parce qu'ils eurent l'adreſſe de ſéparer les peuples Gaulois, & de mettre de la diviſion entr'eux. Alors ils les attaquerent en détail, les ſubjuguerent, & les réduiſirent à l'état d'alliés & de *ſocii*, condition qui ne leur laiſſoit qu'un ombre de liberté.

Polyb. lib. 1. p. 5. lib. 11. p. 108.

A l'égard des Gaulois Tranſalpins, ou d'en-deçà des Alpes, en ne comptant point les Phocéens de Marſeille, leſquels incontinent après leur établiſſement dans les Gaules, firent alliance avec les Romains, il paroît qu'ils s'y prirent tard à la rechercher. On ne trouve même que les ſeuls Eduens qui ayent fait cette démarche avant l'an 628 de Rome. On ignore & l'on ignorera toûjours s'ils l'avoient faite long-tems auparavant. Ce qu'il y a de certain, eſt que cette même année les Romains, à la réquiſition des Eduens, paſſerent les Alpes, & arrêterent les courſes & les invaſions que les Allobroges & les Arvernes faiſoient ſur les terres de leurs alliés.

L'alliance entre les Eduens & les Romains, qui attira les derniers dans les Gaules, étoit de l'eſpece que j'ai dit être de peuple égal à égal. En effet, les Eduens s'étoient attachés aux Romains de leur propre mouvement, & ſans y avoir été contraints par les armes. Ainſi ils furent toûjours indépendans des Romains juſqu'à l'arrivée de Céſar, qui donna quelque atteinte à leur liberté.

Il n'en fut pas de même de l'alliance que celle des Eduens donna lieu de faire entre les Romains d'un côté, & les Arvernes & les Rutenois de l'autre. Les Romains, en tirant les Eduens d'oppreſſion, ſoûmirent les Arvernes & les Rutenois. Cependant, par politique ou par généroſité, ils leur laiſſerent leur liberté, & ne leur impoſerent aucun tribut. Ils ne leur accorderent néanmoins ces graces qu'à certaines conditions. On ignore la nature & l'étenduë des conditions. On ſçait ſeulement deux choſes; l'une, que les graces dont je viens de parler, emportoient de leur nature une alliance entre les Arvernes & les Romains; l'autre, que les conditions auxquelles ces graces furent accordées, étoient à charge aux Arvernes. En effet, nous trouvons qu'ils ne s'y ſont pas ſoûmis, & qu'ils avoient conſ-

Cæſ. bel. Gall. lib. 1. c. 45.

Digitized by Google

piré la perte des Eduens. Malheur qui ſeroit infailliblement arrivé, ſi Céſar n'avoit tiré enſemble ces deux peuples de l'eſclavage dans lequel les Germains d'Arioviſte les faiſoient gémir depuis dix ou douze ans. *Bel. Gal. lib. 1. c. 53.*

Semblables conditions à celles que nous avons vû avoir été impoſées aux Arvernes & aux Ruthenois, furent impoſées à un grand nombre de cités des Gaules, après que Céſar en eut fait la conquête. Ce grand capitaine & Auguſte ſon ſucceſſeur, pour piquer d'émulation les cités, & retenir les unes par l'exemple des autres, rendirent la liberté à quelques-unes, & firent eſpérer à celles qui ne l'obtenoient pas, de l'obtenir un jour. Celles-ci furent gouvernées par des préfets que Rome leur envoyoit. Celles-là l'étoient par les magiſtrats qu'elles ſe donnoient elles-mêmes. Nonobſtant ce privilege, elles étoient liées à la république par des charges, des devoirs, & des ſoûmiſſions, qui approchoient beaucoup de l'aſſujettiſſement.

Sogiontii, peuple des Alpes dont il eſt fait mention dans le trophée qui fut dreſſé ſur les lieux, & dont Pline nous a conſervé l'inſcription. Bouche croit que c'eſt le même peuple que celui qui étoit appellé *Sentii*, lequel avoit Digne pour capitale.

Solarium, *Solarianum* : l'anonyme de Ravenne place tantôt le premier, tantôt le ſecond mot après celui de *Maſſilia*, ce qui embarraſſe les ſçavans ; cependant rien de plus naturel que de lire *Maſſilia Salyorum* ou *Salluviorum* : ce qui fait entendre que Marſeille avoit été bâtie dans le territoire des Liguriens appellés *Salyes* ou *Salluviens*.

Solemniacum, Solignac, bourg à deux petites lieuës de Limoges.

Solimariaca, lieu de la Belgique, ſur la route de Langres à Toul, preſque à égale diſtance de l'une & de l'autre place, Souloſſe, village qui donne le nom au petit pays nommé *le Souloſſois*, qui eſt entre le Chaumontois, le Jaintois, & le Baſſigny.

Solioclita, ville de la Celtique, entre *Genabum* & Paris. V. *Salioclita*.

Soliſt, ville de la Belgique, dont l'anonyme de Ravenne ſeul parle. Je crois que c'eſt Solemnes & Solent, ville du Cambreſis, ſur la riviere de Selle.

Sollinienſium Civitas ; on croit que c'eſt Seillans dans le Dau-

Digitized by Google

phiné, capitale des *Segalauni*, peuple de la Province Romaine.

Solo, *Solonium*, ville des Allobroges, Sone ſur l'Iſere.

Somena, *Somona*, la Somme. Voyez *Samara*.

Sontiates. Voyez *Sotiates*.

Sordi, *Sordones*, c'eſt le même peuple que les Sardons.

Sordice, le pays habité par les Sardons, & arroſé par le Tet. *Avienus*, *ora marit. v. 570*. Mais il faut lire *Fordice*, qui eſt le nom d'un étang dont le choc des vagues agitées par les vents, ſe faiſoit entendre de loin. *Voyez ce mot.*

Sordua, Sorde, bourg au confluent du Gave d'Oleron & du Gave de Bigorre, dans le diocèſe d'Acqs. Il y a apparence qu'il a été bâti par une colonie de Sordons ou Sardons.

Sordus, Feſtus Avienus dit que c'eſt une riviere qui coule de l'étang de Salſes & de Leucate, & va ſe perdre dans la mer. Il ſe trompe; c'eſt le canal même par où cet étang communique avec la mer.

Sornus, Sorre, petite riviere de la baſſe Alſace.

Soſtantio. Voyez *Sextantio*.

Soſtomagus, lieu à vingt-cinq milles de Carcaſſonne; c'eſt peut-être Caſtelnaudary, dans le diocèſe de Saint-Papoul.

Sotia, Sos, petit bourg du bas Armagnac, que l'on croit avoir été en ſon tems la capitale des Sotiates. Il étoit près de la Geliſe.

Sotiani, *Sotiates*, peuple de la Gaule Aquitanique qui habitoit l'Armagnac, & avoit Sos pour capitale. Cependant Lancelot ſoupçonne que les Sotiotes occupoient le pays de Foix, mais il ſe trompe.

Spano-Guaſconia, c'eſt le nom que l'anonyme de Ravenne donne à l'Aquitaine.

Sphira, Spire, capitale des Nemetes.

Stabatio, (Tab. Peuting.) la ville de Senès.

Stabula, dans l'Alſace, entre Kemps & Harbourg.

Stabulum (*ad*), Boulou, dans le Rouſſillon.

Stafulon, mot corrompu de l'anonyme de Ravenne, pour *Stabulum*. Voyez *Stabula*.

Stagna Volcarum, étangs qui regnent le long de la côte du bas Languedoc; les principaux ſont celui de Frontignan, celui de Maguelone, & celui de Perols, ou, ſelon M. Menard, Manguio, Perols, Maguelone, & Tau.

Staliocanus Portus, c'eſt une rade auprès de Saint-Mahé, appellée

appellée *Port-Liocan*, où l'on voit des reſtes d'un ancien port bâti de brique & de ciment. On ne peut point douter que ce ne ſoit le véritable *Portus Staliocanus*.

Statumæ, ancien bourg du pays des Volces Arécomiques, dont la poſition eſt inconnuë. *Menard, hiſt. Nimes, p. 9.*

Stichades, *Stœcades Inſulæ*, les iſles d'Hiéres, qui ſont au nombre de trois; ſçavoir, Porqueyroles, Portecroz, & l'iſle de Titan. Elles avoient donné le nom de *ſtichas* à une herbe médicinale qu'elles produiſoient.

Stipendiarii, Stipendiaire; ce mot eſt Latin, & ſignifie également deux choſes, 1°. les ſoldats qui étoient aux charges de l'état, & le ſervoient moyennant la paye qu'on leur donnoit. Sur quoi on peut obſerver, qu'originairement les ſoldats étoient obligés de défendre la patrie à leurs frais & dépens, & dans ces tems-là tous les membres de la république étoient ſoûmis à cette loi: *Clypeis antea Romani uſi ſunt; deinde poſtquam ſtipendiarii facti ſunt, ſcuta pro clypeis fecere.* *Tit. Liv. l. VIII. c. 8.*

2°. Les peuples qui étoient tributaires d'un autre, ou qui étoient obligés de lui fournir des troupes ſans recevoir aucun ſalaire: *Miſſis circa ſtipendiarias civitates exactoribus ſtipendii ſpem propinquam fecere.* *Idem, l. XXVIII. c. 25.*

Je n'ai pû découvrir ſi dans les tems reculés les ſoldats Gaulois étoient ſtipendiaires, & recevoient leur ſalaire en ſervant leurs rois, leurs princes, & leurs magiſtrats. Il n'eſt pas du moins douteux qu'ils touchoient leur ſolde toutes-les-fois qu'on reclamoit leur ſecours, & qu'ils entroient au ſervice de quelque puiſſance étrangere. Le nom de *Geſates* qu'ils prenoient alors eſt une preuve inconteſtable de cette vérité; car il répond exactement à celui de *ſtipendiarii*, & a la même ſignification. En effet, *Geſates* n'eſt point un nom de nation, mais celui des Gaulois qui faiſoient profeſſion de porter les armes pour de l'argent: *Quod nomen non genuis, ſed mercenariorum Gallorum eſt.* Oroſe, lib. IV. c. 13. *Vide Polyb. lib. II. p. 110. Plutarc. in Marcel. p. 299.*

A l'égard des ſtipendiaires dans le ſecond ſens, il eſt certain qu'il y avoit dans les Gaules des peuples qui étoient ſtipendiaires des autres, c'eſt-à-dire, qui leur payoient tribut, & qui à leur requiſition fourniſſoient des troupes qu'ils équipoient & entretenoient à leurs propres dépens. C'eſt ce que Céſar nous apprend, quand il marque l'embarras où il ſe trouva ſur le

quartier des Gaules où il convenoit de placer ſes légions, pour empêcher la perte des peuples ſtipendiaires des Eduens : *Magnam hæc res Cæſari difficultatem ad conſilium capiendum afferebat, ſi reliquam partem hyemis uno in loco legiones contineret, ne ſtipendiarii Æduorum expugnatis, cuncta Gallia deficeret.* Les peuples que Céſar appelle ici *ſtipendiaires des Eduens*, ſont ceux mêmes qu'il nomme en mille autres endroits différens *cliens des Eduens*. Or comme les Eduens n'étoient pas les ſeuls peuples des Gaules qui euſſent à leur dévotion des peuples ; un tiers des Gaules étoit occupé par des peuples ſtipendiaires. Les Gaules changerent de face auſſi-tôt qu'elles furent ſoûmiſes aux Romains : ces vainqueurs ſupprimerent un grand nombre de ces clientelles, & ils déclarerent ſtipendiaires toutes les provinces auxquelles ils n'accorderent pas le droit d'immunité.

Cæſ. bel. Gall. lib. VII. c. 10.

Stomalimna. Voyez *Maſtramela*.

Strata, (Tab. Peuting.) Etrée, ſur un chemin Romain qui ſuivoit le cours de la Loire, au-deſſous de Roüanne & d'Aurilly.

Stomatæ, lieu de la Gaule Aquitanique, à trois lieuës & demi de Bourdeaux, ſur le chemin de Bazas.

Stratisburgum, Strasbourg. Voyez *Argentora*.

Sturium, Ribaudas, petite iſle entre Marſeille & Antibes.

Subanecti. On ne doute point que ce peuple ne ſoit celui qui a formé le diocèſe de Senlis. Ptolomée donne à ce peuple pour capitale *Rathomagus*, & l'itinéraire d'Antonin *Auguſtomagus* ; ce qui eſt conforme à la table de Peutinger, & à l'itinéraire d'Æthicus.

Subdinnum, M. de Valois croit que c'eſt la ville du Mans, que Ptolomée appelle *Vindinum*.

Succaſſes, peuple de l'Aquitanique. Il y a un bourg à trois lieuës de Bourdeaux, entre la Garonne & l'Eyre, qui a pû être la capitale de ce peuple. C'eſt Secas ou Saucas.

Sueconi, peuple de la Belgique, qui ne nous eſt connu que par Pline, ſelon le texte duquel il ne ſçauroit être les *Nervii*, puiſque l'auteur les diſtingue, & qu'il met les *Sueconi* en-deçà des *Veromandui*, & entre les mêmes *Veromandui* & les Sueſſons. Je croirois volontiers qu'au lieu de *Sueconi*, il faut lire *Sueſſoni*, qui étoient peut-être une branche des Sueſſons.

Suelteri, peuple de la Gaule Narbonnoiſe, dans le diocèſe de Fréjus, repréſenté par ceux de Brignoles & de Draguignan, dit

Digitized by Google

Bouche. Le pays que ce peuple occupoit, s'appelle encore aujourd'hui *le Sterel ;* il eſt au-deſſus de Fréjus.

Sueſſiones, *Sueſſones*, peuple de la Belgique qui occupoit le Soiſſonnois d'aujourd'hui. Son territoire étoit très-étendu ; il avoit douze villes, & il pouvoit mettre ſur pied cinquante mille hommes. Il étoit ſans doute branche des Rémois, puiſque les Sueſſons ſe diſoient leurs freres, ne faiſoient qu'un corps avec eux, & avoient les mêmes loix & les mêmes magiſtrats. Ils étoient gouvernés par des rois. Peu de tems avant l'arrivée de Céſar, en-deçà des Alpes, Divitiac, roi des Sueſſons, avoit été non ſeulement le plus puiſſant prince des Gaules, mais encore avoit eu le commandement de la Grande-Bretagne. Céſar ajoûte qu'au tems qu'il écrivoit, Galba lui avoit ſuccédé, & que ce prince étoit ſi recommandable par ſa prudence & l'équité dont il faiſoit profeſſion, que tous les peuples de la Belgique l'avoient choiſi pour diriger la guerre qu'ils vouloient faire aux Romains.

L'éloge que Céſar fait des rois des Sueſſons, eſt auſſi l'éloge des peuples qui ſe les étoient donnés. Auſſi avoient-ils la réputation de ne le céder en bravoure & en forces qu'aux ſeuls Bellovaces. Lucain leur donne une grande dextérité, nonobſtant la longueur, ou plûtôt la peſanteur de leurs armes :

. . . . . *Longiſque leves Sueſſones in armis.* *Lucan. Pharſ. lib. 1. v. 423.*

Après la conquête des Gaules, les Romains déclarerent libres les Sueſſons, comme Pline le dit en termes exprès. Ainſi ce n'eſt point ſur une fauſſe leçon qui s'eſt gliſſée dans les commentaires de Céſar qu'il faut fonder la liberté des Sueſſons dont je viens de parler. Il y eſt parlé dans un endroit des Sueſſons *Eleutheri*. J'ai prouvé ailleurs qu'au lieu d'*Eleutheri*, il faut lire *Helvetii*. *Lib. VII. c. 75.*

Quoique les Sueſſons euſſent juſqu'à douze villes, le nom d'aucune n'eſt venu juſqu'à nous, pas même peut-être celui de la capitale. A la vérité, le nom de la capitale ne nous avanceroit pas beaucoup ; puiſqu'après tout il a été remplacé par celui du peuple, dans lequel nous voyons que le nom propre de la ville a été converti : en conſéquence le nom des Sueſſons a donné celui de *Soiſſons* à la capitale que ce peuple avoit eu autrefois. Elle tient le premier rang après Reims dans la ſeconde Belgique. Ce rang eſt fondé ſur l'origine des Sueſſons, que j'ai démontré avoir été la même que celle des Rémois. En conſé-

Digitized by Google

quence de ce rang, l'évêque de Soiſſons a droit de ſacrer le roi de France à Reims, au défaut de l'archevêque de cette ville; ainſi qu'il a été pratiqué, même au ſacre du feu Roi Loüis XIV. à l'exemple de ce qui avoit été autrefois obſervé à celui de S. Loüis & à celui de Philippe le Hardi. Tout ce que je viens de dire fait aſſez entendre que l'égliſe de Soiſſons eſt ſous la métropole de Reims. Soiſſons a dû être une ville conſidérable ſous le prince qui a fait dreſſer la notice des grands officiers de l'Empire, puiſqu'il a placé dans cette ville trois manufactures, une de boucliers, une autre de baliſtes, & une troiſieme de cuiraſſes de fer.

Suetri, *Suetrii*, peuple des Alpes maritimes; à quoi Bouche n'a pas fait attention, quand il a décidé que les *Suetri* occupoient le val de Sture & le col de Sotron, qui ſont des contrées du Piémont, leſquelles n'ont jamais été compriſes dans les Alpes maritimes. Ptolomée, en nous apprenant que les *Suetri* avoient *Salinæ* pour capitale, ſemble nous indiquer parfaitement leur poſition; puiſque nous trouvons *Seillans* qui répond fort bien à *Salinæ*, & qui d'ailleurs eſt une ville entre Antibes & Vence, toutes villes compriſes dans les Alpes maritimes.

Ce qui peut faire de la difficulté, c'eſt que Spon produit une inſcription trouvée à Caſtellane, conçûe en ces termes:

DECC. CIVITATIS SALIN.

Le même antiquaire a fait la découverte, à quelque diſtance de là, près du Var, d'une autre qui porte:

Q. VIBIVS Q. F. SALIN.

Mais on peut répondre que les *Suetri*, connus dans la ſuite par *Civitas Salinenſis*, ou *Salinenſium*, comprenoient dans leur pays les deux endroits où les inſcriptions ont été déterrées; ce qui paroît d'autant plus fondé, qu'outre que ces endroits ne ſont pas éloignés l'un de l'autre, ils ne ſont pas même éloignés de Seillans, capitale des Suetriens.

Sulgas, la Sorgue, riviere du comtat Venaiſſin, qui ſe jette dans le Rhône, au-deſſus d'Avignon.

Sumena, *Sumina*, la Somme. Voyez *Samara*.

Summus Penninus, montagne des Alpes appellée *le grand Saint-Bernard*, à la différence de l'*Alpis Graia*, connuë ſous le nom du *petit Saint-Bernard*.

Summus Pyrenæus: comme il y avoit trois routes militaires

pour aller des Gaules en Eſpagne & pour en revenir, & qu'il falloit néceſſairement franchir les Pyrenées ; chacune de ces routes avoit ſon *ſummus Pyrenæus*, parce que l'endroit ainſi qualifié, étoit celui de la route le plus élevé des Pyrenées par où l'on paſſoit.

Le premier eſt aux confins du Rouſſillon, qui ſépare le col de Pertus de l'Ampourdan. Voyez *Pyrena*, *Sardones*, &c.

Le ſecond s'appelle *Somport*, ou *Port de ſainte Chriſtine*.

Le troiſieme répond au lieu qu'on nomme *Saint-Urgete*, à cinq milles au-deſſus de Saint-Jean-Pié-de-Port.

Sunuci, *Sunici*, peuple de la Gaule Belgique, qu'on ſoupçonne être originaire de la Germanie ; il occupoit une partie du Luxembourg, ſelon quelques-uns ; ſelon d'autres il étoit aux environs de Maſtrich. Spener prétend qu'il avoit été transféré par Auguſte en-deçà du Rhin, & qu'il étoit une tribu des Sueves.

Supeni, peuple de la Gaule Belgique, auquel l'itinéraire d'Antonin donne pour capitale le bourg de Tolbiac, aujourd'hui Zulpich, dans le duché de Juliers, mais de la dépendance de l'électorat de Cologne.

Supia, la Suippe, riviere de Champagne qui ſe jette dans l'Aiſne.

Sura, riviere de la Gaule Belgique, appellée *Saur* par les originaires du pays, & *Sour* par les François : elle ſe perd dans la Moſelle.

Suſpolis, nom d'une fortereſſe qui gardoit les approches de Vienne en Dauphiné, comme nous l'apprend l'auteur de la vie de S. Chef, *Theuderius*, *act. SS. Bened. t. 1. p. 679.* Je crois que c'eſt la ville de *Theopolis*, dont il eſt parlé dans une inſcription donnée par Gruter, *p. 161. 6.*

T

Tabernæ ; c'eſt ainſi que les Romains appelloient les fortereſſes qu'ils bâtiſſoient ſur les frontieres, qui prenoient leur nom des tavernes qui s'y établiſſoient pour la commodité des peuples. Les anciens parlent de trois endroits de ce nom.

Tres Tabernæ, Saverne, fortereſſe à l'entrée des Vôges, dans l'intérieur du pays des *Triboci*, ainſi appellée de trois retranchemens qui formoient trois différens quartiers, dont on voit encore les ſéparations.

Digitized by Google

Tabernæ, lieu entre la Nave & Numagen. Les Allemands l'appellent *Bergzabern*, parce qu'il eſt dans des montagnes. Les François le nomment *le petit Saverne*.

Tabernæ, cette forteresſe étoit encore dans le pays des Triboces, dont la garde étoit confiée à la légion des Ménapiens. *Acad. Inſcrip. t. XV. p. 460.* Je crois que les originaires du pays l'appellent *Reinzabern*.

Tabia, ville de Galatie. Voyez *Tavium*.

Tabliæ; on croit que c'eſt Albas, dans l'iſle des Bataves, village entre la Meuſe & le Leck, à une lieuë de Dordrecht.

Tabuda, l'Eſcaut. Voyez *Scaldis*.

Tacrum, l'étang de Taur. Voſſius, dit M. Aſtruc ſur ce mot, *Mem. pour l'hiſt. de Languedoc, p. 79.* Voſſius a crû qu'Avienus avoit dit que cet étang s'appelloit *Taphron*, & c'eſt apparemment ſur ſon autorité que dans l'*Ora maritima* imprimé à Oxford, au quatrieme tome des petits géographes, on a ſubſtitué *Taphron* à la place de *Taurum* qu'on lit dans les autres éditions. Mais c'eſt une erreur certaine. Comme Voſſius ignoroit le nom que cet étang porte encore, il n'a pas pû corriger la faute du manuſcrit dont il ſe ſervoit, où l'on n'avoit écrit *Taphron* pour *Taurum*, que par une ſuite de la prononciation vicieuſe, qui a été en uſage pendant les ſiécles d'ignorance. Les Bénédictins ſe ſont ſervis auſſi d'une édition fautive de l'*Ora maritima*, où l'étang de Taur étoit appellé *Tacrum*, au lieu de *Taphron*. *Hiſt. de Languedoc, t. I. p. 60.*

Talliates, peuple dont il eſt fait mention dans une inſcription donnée par Brouverus, *p. 51.* Cette inſcription a été trouvée à Dolledor, ville du pays appellé *Eiffel*, qui eſt entre le duché de Juliers au ſeptentrion, l'électorat de Treves au midi, partie de l'électorat de Cologne à l'orient, & le duché de Luxembourg à l'occident.

Tamnum, Talmon ou Tallemon, village de la Xaintonge, ſur la Garonne ou de la Gironde, qui a titre de principauté.

Tanetum, *Tannetum*, bourgade de la Gaule Ciſalpine, dans le diſtrict des Boïens, aujourd'hui Taneto.

Taphron, *Taphrum*, il faut lire *Taurum*, l'étang de Taur, dans le bas Languedoc. Voyez plus haut *Tacrum*.

Tarantaſia, Tarantaiſe, ville capitale du comté de ce nom, dans les états du roi de Sardaigne.

Taraſco, Taraſcon, ville de Provence, du diocèſe d'Avignon.

Digitized by Google

Tarbelli, peuple d'Aquitaine qui avoit Acqs pour capitale, & qui ſelon les uns s'étendoit juſqu'à Bourdeaux, & ſelon d'autres juſqu'à l'Océan.

Tarnaia, *Tarnadæ*, bourgade des Helvétiens, à l'extrémité du bas Valais ſur le Rhône, contigu au lieu appellé *Saint-Maurice*, célebre par le monaſtere *Agaunenſe*, qui portoit auſſi le nom de *Tarnadæ*, ou mieux *Tarnatæ*, comme le prouve la regle *Tarnatenſis* qui y étoit obſervée. L'un & l'autre lieu étoit du pays des Nantuates. Les ſçavans les diſtinguent, en diſant qu'*Acaunum* étoit le nom du bourg, & que *Tarnada* étoit une fortereſſe qui le défendoit.

Tarnis, le Tarn, riviere qui a ſa ſource dans le Gevaudan, entre dans le Languedoc, & ſe jette dans la Garonne, au-deſſus de Moiſſac.

Tarovæ. Voyez *Tarnadæ*.

Tarvenna, *Teruanna*, Teroüane ou Teroenne. Ptolomée place cette ville dans les terres, & la donne pour la ſeule capitale des *Morini*. Cependant il eſt certain que ce peuple en avoit une autre ſur les côtes de la mer, appellée d'abord *Geſoriacum*, & enſuite *Bononia*. Quoi qu'il en ſoit, Teroüenne avoit une juriſdiction plus étenduë, puiſqu'ayant été érigée en cité par les Romains & détruite par Charles-Quint, le diocèſe de ſon nom ſervit à en former deux nouveaux, Saint-Omer en Artois & Ypres en Flandres, ſans compter une petite portion qui forma le diocèſe de Boulogne. L'égliſe de Teroüenne étoit ſoûmiſe à la métropole de Reims? mais les deux nouvelles qui furent formées de ſes débris, reconnurent pour métropoles, la premiere Cambray, & l'autre Malines. Teroüenne ne ſubſiſte plus : elle étoit ſur le Lys, à ſept lieuës de Saint-Omer.

Taruſates, peuple de la Gaule Aquitanique qui occupoit le Turſan, & avoit Aire pour capitale.

Taruſco, ville des Salyens. Voyez *Taraſco*. Pline appelle les habitans de cette ville *Taruſconienſes*. Plin. lib. III. c. 4. §. 15.

Taſciaca, Thezée, entre Montrichard & Saint-Aignan.

Taſconi, peuple qui avoit pris ſon nom d'une petite riviere qu'on appelle encore *Teſcou*, qui coule dans cette partie du diocèſe de Montauban, qui eſt entre le Tarn & l'Aveiron. *Plin. lib. III. c. 4. §. 5.*

Taſta, ville capitale des *Datii*, peuple d'Aquitaine.

Tatta, marais de la grande Phrygie, qui appartenoit à Amyntas, roi de Galatie.

Digitized by Google

Tavia, *Tabia*, *Tavium*, ville de Galatie, capitale des Trocmes, Gaulois d'origine.

Taulianum, ville du Tricaſtin, que nous ne connoiſſons que par la découverte d'une inſcription. *Fabret. inſcript. p. 657.*

Taurafia, Turin, ville d'Italie, capitale du Piémont.

Taurentum Tauroentium, Taurois, port de la Gaule Narbonnoiſe qui appartenoit à Marſeille. Bouche croit que c'eſt l'endroit appellé l'*Eveſtat*, parce qu'il étoit le ſiége d'un évêché qui a été transféré à Toulon à cauſe de ſa proximité.

Taurina Colonia, *Taurinatium Urbs*, la ville de Turin.

Taurini, peuple des Alpes, Ligurien d'origine, qui avoit Turin pour capitale. Appien donne à ce peuple une origine Celtique.

Tauriſci, peuple de la Pannonie, mais Gaulois d'origine.

Tauriſtæ, autre peuple Gaulois que Polybe appelle *Taurifci*, & qu'il place dans les Alpes Rhétiques.

Tebaſeni, peuple de Galatie, fixé à Thebaſa, ville de Lycaonie.

Tebavii, peuple des Alpes dont il eſt fait mention dans l'inſcription de l'arc de Suſe. La Bâtie croit qu'il étoit ſitué dans l'endroit où eſt aujourd'hui le bourg d'Ubaye, dans la Provence, viguerie & recette de Seine.

Tectoſages, *Tectoſagi*, les Tectoſages. Ils étoient la premiere branche de la tribu des Gaulois appellés *Volces*. La ſeconde branche étoit celle des Volces Arécomiques. Les deux branches occupoient enſemble tout le Languedoc, avec cette différence que les Tectoſages poſſédoient le haut, & les Arécomiques le bas Languedoc. Le haut Languedoc, juſqu'au regne d'Auguſte, comprenoit le Rouſſillon. C'eſt Tite-Live qui me l'apprend, car il obſerve qu'Annibal allant en Italie, au ſortir d'Eſpagne, entra dans le territoire des Volces. Strabon confirme la même vérité, en diſant que les Tectoſages s'étendoient d'un côté juſqu'aux Pyrenées, & de l'autre juſqu'aux Cevennes.

Lib. xxi. c. 26.

L'hiſtoire fait mention de pluſieurs expéditions des Tectoſages. Il faut porter la premiere au tems de Sigovéſe, vers l'an 154 de la fondation de Rome. Céſar en parle, en diſant que ce peuple vaillant s'arrêta aux environs de la forêt Hercynie, dont il défricha le quartier le plus fertile, & où il ſe maintenoit encore de ſon tems, reſpecté de tous les peuples voiſins à cauſe de ſa valeur & des vertus morales dont il faiſoit profeſſion.

Lib. vi. c. 24.

Digitized by Google

Strabon indique la seconde. Les Tectosages, dit-il, s'étant multipliés à l'infini, leur grand nombre introduisit la licence, & ensuite la sédition ; ce qui forma deux partis, dont le plus fort chassa le plus foible. Les Tectosages entraînerent quelques autres peuples des Gaules, avec lesquels ils commirent bien des desordres & des perfidies, dont Polybe a eu soin de nous instruire. *Lib. IV. p. 187.* *Lib. II. p. 95.*

Cette derniere expédition en comprend un grand nombre d'autres ; car Justin écrit que les Tectosages qui avoient pillé le temple de Delphes, étoient revenus à Toulouse, leur ancienne patrie, pour y déposer leur butin, & que le desir d'en faire de nouveau leur avoit fait reprendre le chemin de l'Illyrie, & qu'après avoir pillé toute l'Istrie chemin faisant, ils étoient allés se fixer dans la Pannonie : *Ex gente Tectosagorum non mediocris populus prædæ dulcedine Illyricum repetivit, spoliatisque Istris, in Pannonia consedit.* *Justin. l. XXXII. c. 3.*

De ce passage on peut tirer trois vérités à la gloire des Tectosages : la premiere, que les Gaulois de ce nom ont porté plusieurs fois leurs armes victorieuses dans la Grece & dans tout le nord de l'Europe. La seconde, que Toulouse leur capitale étoit célebre dès le tems de la prise du siége du temple de Delphes. La troisieme enfin, qu'outre les migrations connuës des Tectosages en diverses contrées éloignées de notre continent, ils ont immortalisé leur nom, en fondant dans l'Asie mineure un puissant empire, qui tiroit des tributs de tous les états & républiques qui étoient en-deçà du mont Taurus.

C'est au grand nombre & à l'antiquité des conquêtes que les Tectosages ont faites dans les régions septentrionales de l'Europe, que j'attribuë la célébrité du nom des Celtes que j'y vois répanduë & établie dès les tems les plus reculés. Ces conquêtes multipliées auroient dû, ce semble, y conserver des traces du nom d'un peuple qui y avoit formé des établissemens à plusieurs reprises. Cependant Beatus Rhenanus n'a trouvé dans toute l'Allemagne que le château de Teck qui ait retenu la premiere syllabe d'un nom qui n'auroit dû jamais s'éteindre.

Les cantons que les Tectosages possédoient dans les Gaules, étoient d'une trop grande étenduë pour qu'un peuple si nombreux pût, en fait de villes, s'en tenir à Toulouse. Aussi Ptolomée leur donne-t-il à cet égard, outre la capitale, *Illiberis, Ruscino, Carcasso, Narbo, Beterræ, Cesero, & Agatha.* A quoi

Cicéron ajoûte *Crodunum*, *Vulchalo* & *Cobiomagus*, trois bourgs que l'orateur Romain place entre Toulouſe & Narbonne.

Tecum, le Tec ou Tech, riviere qui paſſoit à *Rufcino*, capitale du Rouſſillon.

Teduſia, lieu inconnu du pays des Volces Arécomiques. *Menard*, *hiſt. Nimes*, *p. 4.*

Tegna, bourgade appellée *Tain*, ſur le bord du Rhône, à trois lieuës au-deſſus de Valence.

Tegulata, lieu de la Gaule Narbonnoiſe, à ſeize milles d'Aix en venant de Fréjus.

Tegulitia. Voyez *Tegulata*.

Telonnum, ou plûtôt *Telonnum*, Toulon, ſur l'Arroux, dans la Bourgogne & l'Autunois.

Tellonum, lieu de la Gaule Aquitanique, ſur le chemin de Dacqs à Bourdeaux.

Telo Martius, Toulon, ville & port de mer de Provence. Cette ville n'eſt pas d'une grande antiquité : le plus ancien monument où il en ſoit parlé, eſt l'itinéraire d'Antonin, ouvrage du milieu ou de la fin du quatrieme ſiécle. La notice des cités des Gaules n'en fait aucune mention : ainſi lorſque cette piéce a été dreſſée, ou Toulon n'exiſtoit pas, ou étoit peu de choſe. Il eſt vrai que peu de tems après, cette ville a dû être conſidérable, puiſque la notice des grands officiers y place une teinturerie impériale, avec un intendant ou inſpecteur, *Procurator Baphii Telonenſis Galliarum.*

Adrien de Valois croit que les Phocéens de Marſeille *ont* pû être les fondateurs de Toulon, & qu'ils lui auront donné le nom de *Telo*, qui ſignifie en Grec *péage* ou *tribut.* Selon quoi, Toulon auroit été le lieu où l'on étoit obligé de porter les marchandiſes qui entroient dans les états de la république pour en payer les impôts.

Mais trois réflexions renverſent cette idée. La premiere eſt le ſurnom *Martius*, qui étant un mot Latin, doit avoir la même valeur que lorſqu'il eſt joint à *Narbo*, & qu'ainſi Toulon a dû être ſurnommé *Martius*, pour la même raiſon que *Narbo* a été ainſi ſurnommé.

La ſeconde eſt que Toulon n'a pû être fondé qu'après le renverſement de la république de Marſeille, & par conſéquent dans un tems où il n'étoit plus permis aux Marſeillois de bâtir des villes, dont ils euſſent la Souveraineté.

Digitized by Google

La derniere enfin eſt que *Telo* eſt un mot Celtique auſſi-bien qu'un mot Grec, & qu'il a la même ſignification, comme je l'ai prouvé dans le ſecond tome de la Religion des Gaulois, *p. 273.*

Je ſerois donc porté à penſer que Toulon a pris le nom de *Telo*, de la doüane que les Romains y avoient établie, & qui étoit le nom Thecnique & Celtique que les Gaulois donnoient à ces ſortes d'établiſſemens : & d'autre part, que le ſurnom de *Martius* doit ſon origine au Romain ou Gaulois de ce nom, qui a été chargé le premier de percevoir les droits qui revenoient aux tréſors de l'empire.

Sur le détail où je ſuis entré, il eſt viſible que l'égliſe de Toulon n'eſt pas de la premiere antiquité : elle eſt ſoûmiſe à la métropole d'Arles, & l'on ne connoît pas d'évêque de Toulon antérieur à Honorat, que S. Léon le Grand nomme dans une lettre écrite aux évêques des Gaules.

Temenicus Ager, partie du Dauphiné, en-deçà de Chabeüil, par où couloit la Durence. *Feſtus Avien. ora marit. v. 669.*

Tenuſilay, c'eſt ainſi que l'anonyme de Ravenne écrit le nom de quelque place de Suiſſe.

Tetis. Voyez *Tecum.*

Tetus, Sée, riviere de Normandie qui coule dans le diocèſe d'Avranches.

Teucera, Thieures, bourgade d'Artois ſur l'Authie, au-deſſus de Doulens. *Tab. Peuting.*

Teutobodiaci, peuple de Galatie, originaire des Gaules, qui avoit ſes terres enclavées dans celles des Tectoſages.

Teutones, les Teutons. C'eſt un des plus anciens peuples de l'Europe. Caton cité par Servius, fournit la preuve de cette vérité ; car il dit qu'avant l'arrivée des Tyrrhéniens en Italie, c'eſt-à-dire plus de douze cens ans avant Jeſus-Chriſt, les Teutons habitoient la contrée où Piſe fut bâtie dans la ſuite : *Cum ante regionem eamdem Teutones quidam Græcè loquentes poſſederint.* Servius Æneid. x. p. 604.

Virgile leur donne la même antiquité ; car trouvant des Teutons en des cantons d'Italie, autres que ceux qui furent compris poſtérieurement dans la Toſcane, il repréſente un peuple de la Campanie, qui combat contre Enée armé à la Gauloiſe, & obſervant exactement la tactique des Teutons :

Teutonico ritu ſoliti torquere Cateias. Virgil. Æneid. VII.

C'en ſeroit aſſez dans un beſoin, pour pouvoir inférer de

Digitized by Google

ces témoignages, sans crainte de se tromper, que l'origine des Teutons étoit la même que celle des Gaulois : mais voici des preuves en abondance, qui concourent à établir cette vérité.

Les Teutons étoient sans contredit du nombre des peuples qui ont les premiers pénétré en Italie. Les peuples qui se sont les premiers établis en Italie, étoient les Aborigénes, les Siculés, les Ombriens, les Volces, les Arvernes, les Insubres, & autres dont j'ai donné exactement ailleurs le dénombrement. Tous ces peuples étoient constamment originaires des Gaules. Donc les Teutons en étoient aussi originaires.

Tome I. p. 4. & suiv.

Ibidem, p. 116. & suiv.

Quand vers l'an 640 les Teutons se sont joints aux Cimbres pour faire la guerre aux Romains, les derniers ont souvent reconnu, 1°. que ces deux peuples étoient freres, & en particulier que les Cimbres étoient Gaulois. 2°. Que les Cimbres & les Teutons parloient la même langue que les Gaulois, s'habilloient comme les Gaulois, & avoient les mêmes mœurs & les mêmes manieres que les Gaulois. 3°. Que dans tout le cours de la guerre que les Teutons & les Cimbres suscitérent aux Romains, ils ne furent secondés que par des peuples Gaulois. 4°. Enfin, que le nom même de Teutons est Celtique, qu'il a la même racine que celui de Teutates, la principale divinité des Gaules : toutes circonstances qui décident en faveur de l'origine Gauloise que je donne aux Teutons.

Plin. hist. lib. XXXVII. c. 2. §. 11.

On me dira sans doute que Pytheas de Marseille, auteur qui florissoit deux cens cinquante ans avant la naissance de Jesus-Christ, a écrit que les Teutons étoient au voisinage de la mer Baltique, où se faisoit la pêche de l'ambre ; & que cette précieuse gomme étoit portée chez les Teutons, & que les Teutons la répandoient dans toute l'Europe. D'où il est naturel de conclure que les Teutons étoient originaires plûtôt du nord que de l'occident de l'Europe.

Je réponds que Pytheas place bien dans le voisinage de la mer Baltique une branche, mais non la tige des Teutons. Il étoit trop persuadé, d'un côté que cette tige étoit restée dans les Gaules, & de l'autre qu'entre différens peuples des Gaules qui ou avant, ou avec, ou après Sigovése, avoient passé le Rhin, les uns avoient franchi les monts Riphées, & pénétré jusqu'à l'extrémité de l'Europe ; que d'autres étoient allés se fixer dans l'Illyrie & la Pannonie à travers des torrens de sang & de feu ; que quelques autres avoient pris le chemin de la

Plutarc. in Camil. p. 135.

Justin. l. XXIV. c. 4.

Cæsar, lib. VI.

Digitized by Google

forêt Hercynie, & y avoient formé pluſieurs états. Enfin, que d'autres encore, après avoir parcouru toutes les contrées du nord, avoient percé juſqu'à la pointe la plus ſeptentrionale de notre continent, & lui avoit donné le nom de *Promontoire Celtique :* Pytheas, dis-je, étoit perſuadé que ces expéditions & cent autres ſemblables avoient été exécutées ſans que les Gaules ſe reſſentiſſent d'aucun déchet ; moins encore que les corps entiers des peuples dont les eſſains s'étoient tranſplantés dans tous les cantons de l'Eſpagne, de l'Italie, de la Germanie, de l'Illyrie, de la Pannonie, de la Thrace, de la Macedoine, de la Grece & de l'Aſie mineure, fuſſent perdus pour les Gaules. En effet, quelque nombreuſes qu'ayent été les colonies que Bellovéſe & Sigovéſe ont conduit au-delà des Alpes & du Rhin, les cités des Bituriges, des Arvernes, des Senonois, des Ambarres, des Aulerces, des Carnutes, des Boïens, des Lingonois, des Cenomans, des Salluviens, des Leves, *&c.* ſe ſont conſervées au milieu de nous dans toute leur ſplendeur. Les Tectoſages ont eu beau ſe tranſporter à diverſes repriſes dans la forêt Hercynie, dans l'Illyrie, la Pannonie, à Delphes, & enfin dans l'Ionie, & y fonder un puiſſant empire : Touloufe, leur berceau, qui avoit fourni tous ces détachemens, loin de s'épuiſer, retenoit du tems de Pytheas, & a retenu juſqu'à nous dans ſon ſein le fond de ſes forces & de ſes richeſſes. Donc par la raiſon des ſemblables, les Teutons de Pytheas n'étoient qu'une branche d'un peuple, dont le tronc demeura dans l'enceinte des Gaules juſqu'au milieu du ſeptieme ſiécle de Rome.

c. 24. Strab. l. IV. p. 187. Polyb. lib. II. p. 95.

Plin. hiſt. lib. VI. c. 13. §. 14.

J'avouë qu'il eſt très-difficile de fixer quel canton des Gaules occupoient les Teutons lorſqu'ils en furent chaſſés par les inondations de l'Océan ; mais outre que quelques éditions de Florus portent en termes exprès, que ce peuple étoit originaire des Gaules : *Cimbri, Theutoni, atque Tigurini ab extremis Galliæ profugi.* Leur confédération avec les Cimbres, les Tigurins & les Ambrons, tous peuples certainement Gaulois, ne permet pas de leur attribuer d'autre origine qu'une origine Gauloiſe. D'autre part, peut-on raiſonnablement ſe perſuader que les Teutons, lorſqu'ils ont paru ſur la ſcene, ſoient venus des iſles de Danemarc, & ayent traverſé avec des peines infinies les marais, les forêts, les montagnes, les deſerts immenſes de la Germanie pour chercher en-deçà du Rhin des établiſſemens qui s'offroient à chaque pas au ſortir de leur pays ? C'eſt ce qui ne ſçauroit entrer dans

Lib. III. c. 3.

Digitized by Google

la penſée de quiconque aura la plus légere connoiſſance de l'état affreux où étoit la Germanie en ces tems-là, & qui par ſurcroit ſera informé que les côtes de la mer Baltique étoient alors un pays dont l'entrée & la ſortie étoient également fermées.

Forcé donc de me renfermer dans les Gaules pour tâcher d'y découvrir la patrie, dont les Teutons ont été chaſſés par les dégorgemens de l'Océan, je n'en trouve point qui quadre mieux avec toutes les circonſtances de l'hiſtoire, que la contrée voiſine de celle d'où les Cimbres furent obligés de ſe bannir eux-mêmes pour un pareil accident : cette contrée eſt la Germanie inférieure. Cette province n'eſt plus ce qu'elle étoit dans ſon origine ; il s'en faut même beaucoup qu'elle ſoit ce qu'elle étoit du tems des Romains. Elle eſt ſur l'Océan ; la mer la mine & la ſappe toûjours de plus en plus. Elle en a englouti pluſieurs angles. On voit en pleine mer des pointes de clochers s'élever ſur les eaux. En 1647, un vent violent d'eſt ayant fait refluer conſidérablement les flots, on apperçut que ſes bords étoient couverts des maſures d'une ville & des débris précieux d'un temple auguſte. C'eſt-là préciſément où je place la patrie des Teutons.

Je n'ai que des préſomptions ſur le tems auquel ce peuple ſe trouva dans une abſoluë néceſſité de l'abandonner. Cependant, tout bien conſidéré, il eſt très-vraiſemblable que cet événement arriva dans le cours des trois années qui précéderent la guerre que les Teutons, avec leurs alliés, déclarerent aux Romains. Ainſi on peut mettre la ſortie des Teutons de leurs anciennes poſſeſſions vers l'an 637 de Rome.

Cette guerre dura douze ans ; le prélude eut pour objet les Gaulois du long du Rhin, contre la volonté deſquels les alliés prétendoient entrer dans les Gaules & s'y maintenir. Mais les Belges les repouſſerent vigoureuſement. Les alliés ne laiſſerent pas d'y pénétrer par l'Helvétie, dont les Tigurins & les Ambrons leur livrerent la clef. L'armée des alliés ſe partagea alors en deux corps ; l'un parcourut les Gaules juſqu'aux Pyrenées, & réduiſit les habitans des villes qu'ils aſſiégerent chemin faiſant, à ſe ſubſtenter de la chair de ceux qui n'étoient pas en état de les défendre. Pendant ces entrefaites, l'autre corps livra pluſieurs batailles contre les généraux de la république, & remporta autant de victoires. Tant de pertes font trembler Rome.

Digitized by Google

Pour les réparer, elle crée consul Marius, & l'oppose à ses redoutables ennemis. Ce grand capitaine ne précipite rien, & prend si bien ses mesures, qu'en deux campagnes il dissipe & extermine d'abord les Teutons & les Ambrons, & l'année d'après les Cimbres & les Tigurins.

Theline; Avienus nous apprend qu'Arles portoit autrefois ce nom.

Theopolis, ville qui ne nous est connuë que par une inscription donnée par Gruter, qui a été trouvée auprès de Sisteron, gravée sur un rocher taillé en deux, appellé *Pierre-enciſe*, dont il est parlé dans l'inscription. Je crois voir cette ville dans cette *Suſpolis* dont il est parlé dans la vie de S. Theudericus, appellé en François *S. Chef.* Le changement de la premiere syllabe n'a rien qui doive nous arrêter. Nos peres ont rendu un *T*, ou par une *S*, ou par *Z*, ou par une lettre équivalente & approchante; ainsi pour *Tigurinum*, ils ont dit Zurich; pour *Theudericus*, Chef, *&c.* Cela posé, *Theuſpolis*, *Theopolis* & *Suſpolis*, c'est le même lieu. Or voici ce que je lis dans la vie de S. Chef ou Theudericus: *Vienna eſt urbs Galliarum nobiliſſima ad occidentem, & propter aquilonarem partem caſtris præeminentibus munita, ut non facilis ſit acceſſus ad mœnia civitatis. Caſtrum primum ad meridiem vergens cappro. Cui vicinum eſt Eumenius, proxime Quiriacus. Cui muro per vallem protenſo jungitur Propiciacus & Pompeiacus centum diis apud cultores Dæmonum quondam celebris. Non longe quintum caſtrum adnectitur cui nomen vetuſtas Suſpoli dedit.* Suivant cette description, la ville ou fort appellé *Theopolis*, étoit dans la banlieuë de Vienne en Dauphiné, & sans doute au nord de cette ville, où il lui servoit de rempart. Son nom, qui signifie *ville de Dieu* ou *des dieux*, lui venoit du culte spécial qu'on rendoit à quelque divinité qui y étoit particulierement révérée: ce qui faisoit son caractere distinctif d'avec le quatrieme fort, lequel étoit consacré à cent dieux à la fois.

Act. SS. Bened. t. 1. p. 679.

Thermarum Palatium. Voyez *Palatium.*

Thermæ Meroialicæ, Thermes, bains dans l'Aquitaine, dont parle Paulin dans une de ses lettres adressée à Ausonne.

Thetis. Voyez *Tecum.*

Theudurum, Tuddert, bourg du duché de Juliers, sur le Rebecq.

Thigurnum Caſtrum, Thiers, ville d'Auvergne, dans le diocèse de Clermont, sur la pente d'un côteau, près de la Durolle, aux frontieres du Forès.

Digitized by Google

Thyrius ; Festus Avienus parle d'une riviere de ce nom qui avoit son cours dans le bas Languedoc. Comme on n'en connoît aucune qui ait la moindre analogie avec les syllabes qui composent son nom, M. Astruc croit qu'il faut lire *Visturlus*, le Vidourle.

Tiberiacum, Bertheim, ville de la Gaule Belgique, entre Juliers & Cologne.

Tiberii Forum, ville de Suisse. Voyez *Forum Tiberii.*

Tibliosa, ville de la Gaule Aquitanique.

Tichis. Voyez *Tecum.*

Ticinum, Pavie, ville d'Italie, fondée par les Gaulois appellés *Leves* & *Marices.* Plin. lib. III. c. 17.

Ticinus, le Tesin, riviere de la Gaule Transpadane.

Tigurini, c'étoient les Gaulois qui composoient un des quatre cantons de l'ancienne Helvétie. Ce canton est appellé par César *Pagus Tigurinus*, lequel est aujourd'hui connu sous le nom du *canton de Zurich.* L'histoire nous apprend que les *Tigurini*, quoiqu'ils fussent chez eux dans l'abondance de toutes choses, s'étoient mis à la suite des Cimbres; & qu'ils s'étoient signalés particuliérement par deux batailles qu'ils avoient gagnées sur les armées Romaines, l'une commandée par le consul Silanus, & l'autre par le consul Cassius, & Pison son lieutenant; avec cette circonstance, qu'ils avoient fait passer sous le joug tous les prisonniers qu'ils avoient fait. César rappelle dans ses commentaires cette mémorable journée; & après avoir observé que Pison, défait par les Tigurins, étoit l'ayeul de son beaupere, il se vante que quand il tailla en pieces les Tigurins sur les bords du Rhône, il avoit vangé & l'affront que ce peuple avoit fait à la république, & celui qu'en avoit reçû la famille dans l'alliance de laquelle il étoit entré.

Si César avoit été plus modeste, il auroit ajoûté que la victoire qu'il avoit remportée sur les Tigurins, n'étoit pas à beaucoup près si glorieuse que celles que ce vaillant peuple avoit autrefois obtenuës sur les Romains. Quoi qu'il en soit, la défaite des Tigurins entraîna celle du corps entier Helvétique. Cette nation avoit quitté son pays, & pour être dans la nécessité de n'y plus rentrer, elle avoit réduit en cendres généralement tout ce qu'elle possédoit: mais les Tigurins ayant été une fois vaincus, César vint à bout des trois autres cantons, & obligea ceux des Helvétiens qui avoient échappé à la défaite

faite de leur nation, à se rendre dans leurs provinces & à les cultiver.

Le canton de Zurick d'aujourd'hui ne répond sûrement pas au *Pagus Tigurinus* des anciens. Ce *Pagus* étoit beaucoup plus étendu; il seroit difficile d'en assigner les bornes. Nous sommes pourtant certains qu'il comprenoit les deux villes suivantes, *Forum Tiberii*, Keiserstuhl, dans le comté de Bade, & *Arbor felix*, qui est Arbon, sur le lac de Constance.

Tilem; il faut lire *Tile*, Til-le-Château ou Tréchâteau, sur la petite riviere d'Ignon qui tombe dans la Tille, au-dessous de Til-le-Château. C'est un bourg dans la Champagne, vers la frontiere de Bourgogne, à quatre lieues de Dijon.

Timii, c'est le nom sous lequel les Osismiens étoient connus du tems de Pytheas.

Timoniacenses, peuple de Galatie, originaire des Gaules, établi à *Timonium*, capitale de la Timonite, dans la Paphlagonie, limitrophe de la Bithynie.

Timonitis, canton de Paphlagonie, possédé par les Galates.

Timonium, ville de Paphlagonie, occupée par les Galates.

Tincollum, *Tinconium*, ville de la Gaule Celtique, aujourd'hui Sancoins, dans le Berry, sur le ruisseau d'Argent, aux confins du Nivernois.

Tinurtium, Tournus, dans le Mâconnois, quoique du diocèse de Châlons-sur-Saône.

Tobinium, Zoffingen, ville de Suisse.

Tolbiacum, ville de la Gaule Belgique, capitale des *Supeni*: Zulpich, ville du duché de Juliers, mais de la dépendance de l'électorat de Cologne, lieu célebre par la victoire que Clovis remporta sur les Allemands, à quatre ou cinq lieues de Cologne.

Tolistobii, *Tolistobogi*, *Tolistobogii*, peuple originaire des Gaules, qui avec d'autres de la même nation, forma le royaume de Galatie. Ses terres confinoient avec l'Epictete de Phrygie, & comprenoient la partie la plus occidentale de la Cappadoce. Je crois que le nom *Tolistobogi* étoit composé de celui de *Boii*, peuple originaire d'Aquitaine, & de celui de *Tolistos*, nom du chef sous la conduite duquel les Boiens étoient entrés dans l'Asie. Ce peuple avoit *Pessinus* pour capitale.

Tolosa, Toulouse, capitale des Volces Tectosages. Justin, parlant des Gaulois qui assiégerent & pillerent le temple de

Delphes, met de leur nombre des Tectosages qui revinrent déposer leur butin à Toulouse leur ancienne patrie. Toulouse existoit donc lors de cette célebre expédition; & ce qui est plus, cette ville en ce même tems étoit déja *ancienne patrie*; ce qui fait remonter sa fondation jusqu'aux tems les plus reculés.

La peste dont furent attaqués les Tectosages qui eurent part au sac de Delphes, leur ayant fait regarder ce fleau comme une punition du sacrilege qu'ils avoient commis, pour appaiser les dieux & se les rendre favorables, ils crurent devoir leur faire un sacrifice des trésors dont l'enlevement pouvoit les avoir irrités. Dans cette vûë, ils jetterent de concert tout l'or qu'ils avoient mis en réserve, dans un lac sacré qui étoit au milieu de Toulouse. L'or y resta jusqu'à l'an 648 de Rome, que Q. Servilius Cepion ayant été introduit dans la ville par la faction qui tenoit pour les Romains, le fit tirer du lac & se l'appropria. Aussi-tôt Cepion & toute sa famille furent accablés de malheurs comme l'avoient été les Gaulois. Ces malheurs rejaillirent sur la république; d'où les anciens ont pris occasion de décrier l'*or de Toulouse*, & de le mettre au nombre des choses qui causoient la perte de ceux qui les possédoient.

Toulouse étoit colonie Romaine. Sa situation est des plus avantageuses. La Garonne passe au milieu: elle est si vaste, qu'Ausonne lui donne l'épithete de *Quintuple*, c'est qu'elle s'étoit aggrandie en enfermant dans l'enceinte de ses murs quatre autres bourgs qui étoient contigus. Elle a toûjours été le siége des arts & des sciences, & c'est ce qui lui a mérité des anciens le nom de *Palladia*. Parmi les grands hommes auxquels elle confioit la chaire de rhétorique, elle compte un Arborius, un Exsupere, un Sedatus, un Statius Ursulus, & autres semblables personnages. Elle étoit ornée de tous les édifices publics que les plus célebres colonies se donnoient à l'envi les unes des autres, d'un capitole, d'un palais, d'un amphithéatre, de différens temples, & d'une cour des monnoies.

L'église de Toulouse est une des plus anciennes des Gaules. Son étenduë étoit immense, puisqu'elle embrassoit tous les pays où les Tectosages étoient répandus. Néanmoins cette église étoit soûmise à celle de Narbonne, sans doute parce que la colonie de cette derniere ville étoit plus ancienne. Cela a duré jusqu'au pontificat de Jean XXII. Ce pape ayant pris ombrage de la magnificence des équipages des évêques de Toulouse,

Digitized by Google

affecta de la diminuer, ſous prétexte d'élever leur ſiége à la dignité de métropole. Pour cet effet, il tira du ſein même de l'égliſe de Toulouſe ſept égliſes particulieres qu'il érigea en cathédrales, & dont les évêques diminuerent les revenus du métropolitain en devenant ſes ſuffragans. Ces ſept égliſes ſont Pamiez, Mirepoix, Saint-Papoul, Montauban, Rieux, Lombez, & Lavaur.

Toloſa, ville d'Aquitaine, que la table de Peutinger place entre Auch & Leitoure, & dont on ne trouve aucun veſtige.

Toloſates. Voyez *Tectoſages*, *Toloſa*, *Volcæ*.

Toloſenſis Lacus, lac de Toulouſe, que les Tectoſages regardoient comme un lieu ſacré, & où de retour de l'expédition du temple de Delphes qu'ils avoient pillé, ils jetterent l'or qu'ils en avoient emporté, pour faire ceſſer une maladie dont ils étoient frappés. Voyez *Toloſa*.

Toloſtobogii. Voyez *Toliſtoboii*.

Torenna, *Torinna*, *Turonium*, Turenne, ville du bas Limouſin, capitale du vicomté de ce nom.

Tornacum, *Tornacus*, Tournay, ville des Pays-bas, capitale du Tourneſis, ſur l'Eſcaut. L'itinéraire d'Antonin eſt le plus ancien monument où il en ſoit fait mention. Cependant elle devoit être conſidérable du tems de S. Jérôme, puiſqu'elle a mérité les regrets de ce pere touchant les ravages qu'elle ſouffrit de l'irruption des Barbares qui inonderent alors les Gaules. L'égliſe de Tournay n'a gueres été connuë que depuis S. Médard : encore n'a-ce été que ſous le nom de celle de Noyon, à laquelle elle a été unie juſqu'au milieu du douzieme ſiécle, que le pape Eugene III. l'en ſépara & l'érigea en cathédrale. Nonobſtant cette deſunion, le diocèſe de Tournay étoit d'une ſi grande étenduë, que ſon démembrement ſervit à la fondation de deux nouveaux, de celui de Gand & de celui de Bruges. Tous ces changemens conduiſirent à un plus grand ; c'eſt que cette égliſe paſſa tout-à-coup de l'ancienne métropole de Reims à celle de Cambray. Tournay a été le berceau de la monarchie Françoiſe. Le roi Clodion s'en empara l'an 444 de l'ére Chrétienne. Mérovée, Childeric & Clovis y ont fait leur ſéjour ordinaire. Il eſt vrai que Clovis transféra bien-tôt le ſiége de l'empire François à Soiſſons, & depuis à Paris, où ſes ſucceſſeurs l'ont fixé juſqu'ici.

Le roi Childeric, dont je viens de parler, mourut & fut

enterré à Tournay. Son tombeau y fut découvert en 1653, & quand la ville étoit sous la domination d'Espagne. « On y trouva » d'abord une boucle d'argent, & un moment après une bourse » ronde de cuir ou de peau pourrie, contenant plus de cent » piéces d'or, ensuite plus de deux cens piéces d'argent; mais » la roüille empêcha qu'on n'en pût distinguer ni déchiffrer le » coin & les paroles. On découvrit aussi quantité de ferremens » presque tous tournés en roüille; parmi ces ferremens étoient » deux têtes, dont la plus grosse posoit sur une hache, & te- » noit à un squelette entier couché sur le dos. En creusant plus » avant, on trouva un sabre tout entier de l'acier le plus fin, » son fourreau, un baudrier, une casse d'écritoire, un mords de » cheval duquel pendoit une tête de bœuf, plus de trois cens » abeilles ou fleurs de lys, outre une infinité d'autres qu'on » compte avoit été perduës parmi les décombres; une aiguille, » des agraffes, des crochets, des cloux, des filamens, des am- » phisbenes, *&c.* tout étoit d'or, enrichi de quantité d'escar- » boucles.

Religion des Gaulois, t. II. p. 337.

» Jusques-là on ne sçavoit à quelle occasion ces richesses » avoient été mises dans ce sépulcre; lorsqu'enfin on vint à » faire la découverte d'une bague ou anneau sur lequel étoient » gravés ces mots en lettres Romaines, *CHILDERICI REGIS.* » Ce qui fit connoître que l'anneau étoit le cachet ou le sceau » même du roi Childeric, qui étoit représenté lui-même avec » des cheveux longs & flottans sur ses épaules, & tenant un » javelot de la main droite.

» Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que tout le harnois » du cheval étoit semé d'abeilles ou de fleurs de lys; & que » sur l'écritoire il y avoit plusieurs petites croix, dont les unes » étoient patées, & les autres formoient des rectangles. Je ne » dis rien de la tête & des os d'un cheval, ni d'un globe de » crystal qu'on trouva aussi dans le même tombeau. Je me hâte » de finir, en remarquant que tous ces monumens précieux fu- » rent enlevés & portés à Vienne en Autriche par l'archiduc » Léopold Guillaume, qui gouvernoit les Pays-bas pour le roi » d'Espagne. Après la mort de l'archiduc, ils passerent dans le » cabinet de l'empereur. Philippe de Scomborn, électeur & » archevêque de Mayence, les demanda à l'empereur, qui les » lui accorda. Comme ce prélat n'avoit fait cette démarche » que pour faire au véritable successeur de Childeric un présent

Digitized by Google

» digne de l'ancienneté de ſon thrône, en récompenſe des » grands ſecours qu'il en avoit reçûs contre ſes ſujets rebelles, » dès qu'il eut ce tréſor en ſa puiſſance, il l'envoya à Loüis » le Grand ».

Tornates, peuple de la Gaule Aquitanique, qui ſans doute habitoit à peu-près où eſt aujourd'hui Tournay, bourg du bas Armagnac, ſur l'Arroz, aux confins du comté de Bigorre.

Toronis, la ville de Tours.

Toſiopi, peuple de Galatie, originaire des Gaules. Plutarque eſt le ſeul qui parle de ce peuple, ſans indiquer ſa poſition. *De Virt. Mulier. c. 14.*

Toxandri, peuple de la Belgique, ſubdiviſé en petits cantons qui formoient autant de branches du même peuple, avec un nom particulier. On ne peut pas douter qu'ils ne fuſſent au-delà de l'Eſcaut: mais il ne ſuit pas de-là qu'ils fuſſent dans la Zelande, comme le prétend Cluvier. Je les mettrois donc vers la Meuſe. Je trouve même des veſtiges de leur nom dans *Teſſenderlo*, village du pays de Liége.

Toxiendria. Voyez *Toxandri.*

Toygeni, peuple Helvétien qui formoit un des quatre cantons, dans leſquels tout le corps Helvétique étoit diſtribué. Il eſt certain que le canton Suiſſe de Zug d'aujourd'hui eſt la premiere & la plus certaine partie du canton des *Tugeni*: mais il eſt viſible qu'il n'en peut être qu'environ le tiers, puiſque la même Helvétie qui du tems des *Tugeni* n'étoit diviſée qu'en quatre cantons, l'eſt maintenant en treize. Je ſçai bien que l'état que nous appellons *Suiſſe*, ne répond pas exactement à l'Helvétie des anciens, puiſqu'il a plus d'étenduë. Mais la différence n'eſt ſenſible que ſur le total; en ſorte que repartie en treize portions, on peut affirmer que le canton de Zug eſt à peu-près le tiers de celui des *Tugeni*. L'anonyme de Ravenne parle de Zug ſous le nom corrompu de *Rugium* pour *Tugium*.

Trabalæ Paludes. Feſtus Avienus eſt le ſeul qui parle de ces marais. Il les place près de Toulon, poſé que par *Cecyliſtrium* il faille entendre *Citharista*.

Traja; je crois que par *Traja* l'anonyme de Ravenne a voulu marquer *Trajana Colonia*, qui eſt Kellen, dans le pays des Bataves. Voyez *Colonia*.

Trajectum, Utrecht, capitale de la province & ſeigneurie de ce nom. Quoique l'itinéraire d'Antonin en parle, elle n'eſt

point ancienne, puiſqu'elle doit ſa fondation aux Romains. Dans ſa naiſſance ce ne fut qu'une forteresſe appellée *Trajectum*, parce qu'on y paſſoit l'ancien canal du Rhin, ſur le bord duquel elle a été bâtie. Sa poſition la rendit ſi importante, qu'elle devint bien-tôt une grande ville. Ce qui donna lieu au pape Sergius I. d'y fonder une égliſe qu'il érigea tout-à-coup en archevêché. Cette égliſe a eſſuyé dans la ſuite bien des viciſſitudes. D'abord l'évêque de Cologne ſe ſaiſit de la juriſdiction ſpirituelle d'Utrecht, & nomma un recteur pour l'exercer en ſon nom. Mais au commencement du neuvieme ſiécle, Rixfride fut ſacré évêque de cette ville, & ſon égliſe fut ſoûmiſe à la métropole de Cologne. Ce qui a duré juſqu'à l'an 1559, que le pape Paul IV. l'érigea elle-même en archevêché. Mais Utrecht ne joüit pas long-tems de cet honneur, parce que bien-tôt après les Calviniſtes s'étant rendus maîtres de la ville, ont éteint & ſupprimé le titre d'archevêque ; avec cette circonſtance ſinguliere, qu'en appliquant les revenus attachés à cette dignité, à divers uſages civils & politiques, ils ont conſervé ceux des chapitres de l'égliſe métropolitaine & de celle de ſainte Marie, qu'ils ont compoſés de chanoines & de prébendés laïques ; leſquels, ſans faire aucune fonction eccléſiaſtique, joüiſſent de leurs émolumens, & repréſentent l'ordre du clergé dans les aſſemblées des états de la province.

Trajectum, lieu de l'Aquitaine, où l'on paſſoit le Lot pour aller d'Eiſſe à Perigueux.

Tranſalpini, Tranſalpins. Les auteurs de l'hiſtoire Romaine entendent ordinairement par ce terme les Gaulois d'en-deçà des Alpes. Cependant comme il y avoit des Alpes autres que celles qui ſéparoient les Gaules de l'Italie, tous les peuples qui étoient au-delà de ces Alpes, étoient auſſi Tranſalpins à l'égard des Romains. Ainſi quand on lit l'hiſtoire, & que ce mot ſe préſente, il faut être attentif à en faire la juſte application.

Trauſi, ville des Celtes établis dans la Thrace, ſelon Etienne de Byzance. Les Grecs, ajoûte ce géographe, appellent ces Gaulois *Agathyrſes*. Thomas de Pinado ne ſçauroit ſe perſuader qu'il y ait eu des Gaulois établis dans la Thrace ; tandis que ſur la foi de Polybe, de Memnon, de Pauſanias, de Pline, & de preſque tous les anciens, on peut lui ſoûtenir que différentes branches de Gaulois ont occupé différens endroits de la Thrace où quelques-unes ſe ſont perpétuées. Je croirois que les *Trauſi*

Digitized by Google

d'Etienne de Byzance ſont les *Prauſi*, que Strabon n'a pû découvrir, & qu'il dit avoir pris le nom de *Prauſus*, qui eſt celui que quelques écrivains donnoient à Brennus, qui alla piller le temple de Delphes. Entre ces deux noms, il n'y a qu'une lettre de différente, que les copiſtes ont pû confondre à cauſe de la reſſemblance. Quoi qu'il en ſoit, il y avoit certainement des Trauſes dans la Thrace ; mais ce peuple n'avoit rien de commun avec les Agathyrſes, puiſque ces derniers étoient dans la Sarmatie Européenne, & aſſez près des ſources du Boryſthene. *Lib. IV. p. 187. D.*

Trebia, riviere de même nom dans la Gaule Ciſpadane.

Trecæ, Troyes, village de Champagne. Voyez *Auguſtobona*.

Trecaſſes. Voyez *Tricaſſes*.

Trega, ville de la Belgique. *Anon. Raven.*

Treoris, la ville de Treves. *Anon. Raven.*

Trepitia, ville de la Gaule Belgique. *Anon. Raven.*

Tres Arbores, lieu dans l'Aquitaine, ſur le chemin de Bazas à Loſſe, *Oſcineium*.

Tres Tabernæ, Saverne. Voyez *Tabernæ*.

Treveri, *Treviri*, puiſſant peuple de la Gaule Belgique, qui avoit Treves pour capitale. Par mépris pour les Gaulois, il ſe piquoit d'être originaire de la Germanie ; auſſi avoit-il conſervé dans les Gaules les mœurs & la férocité des peuples d'au-delà du Rhin. Son mépris pour les Gaulois avoit ſa ſource dans le bonheur qu'il avoit eu de s'établir à main armée au milieu d'eux, & dans les victoires qu'Arioviſte venoit de remporter ſur les Eduens & ſur les Séquanois. A quoi on peut ajoûter la gloire qu'on ne pouvoit pas lui refuſer, d'avoir empêché les Teutons & les Cimbres de pénétrer dans les Gaules par le Rhin.

Le territoire des Tréveriens s'étendoit depuis le Rhin juſqu'à la Meuſe, qui le ſéparoit à l'occident de celui des Rémois. Du côté du midi il étoit limitrophe de celui des Mediomatrices, qui occupoient le Pays-Meſſin.

Tant de vaſtes contrées fourniſſoient aux Tréveriens la meilleure cavalerie des Gaules, & une infanterie qu'il pouvoit renouveller toutes les campagnes. Ils oppoſerent vaillamment l'une & l'autre aux Romains, auſſi-bien que les ſecours qu'ils tiroient des Germains leurs anciens compatriotes, qui ne leur manquoient jamais au beſoin. Mais leur réſiſtance fut inutile : ils ſubirent enfin le joug avec tous les peuples des Gaules. Ce

Digitized by Google

qui les caractériſe en particulier, c'eſt que, ſelon Hirtius, ils n'exécutoient les ordres qu'ils recevoient de la part des vainqueurs, que quand ils y étoient forcés par une armée. C'eſt l'amour de la liberté qui produiſoit en eux la répugnance qu'ils avoient pour tout ce qui ſentoit ſa domination. Céſar & Auguſte y eurent égard; ils déclarerent libres les Tréveriens. Mais ce peuple, entraîné par Civilis, ayant déclaré la guerre à l'empire, Veſpaſien lui ôta ſa liberté. Ce fut ſans-doute pour peu de tems; car Vopiſcus fait foi qu'il la recouvra avec tant d'éclat, qu'on pouvoit aſſûrer qu'il ne l'avoit jamais perduë.

Treveri, *Treverus*, *Treviri*, *Treviris*, *Trebiri*, la ville de Trêves, capitale de l'archevêché & électorat de même nom, ſur la Moſelle. Voyez *Auguſta Trevirorum*.

Trevidus, Treves, bourg du Languedoc, ſur le canal, à une lieuë de Carcaſſonne, ſur une petite riviere de même nom, appellée vulgairement *Trevezels*.

Tribocci, peuple d'au-delà du Rhin, qui ſous la conduite d'Arioviſte, ce ſemble, vint s'établir en-deçà de ce fleuve, dans le pays des Mediomatrices, leſquels alors s'étendoient depuis Metz juſqu'au Rhin même. Il eſt certain que les Triboces furent chaſſés par Céſar avec les autres peuples que leur roi avoit introduits dans les Gaules: mais il paroît par Céſar même, *lib. IV. c. 10.* qu'ils revinrent dans les Gaules & s'y fixerent. On les trouve placés entre les Séquanois, les Nemetes, le Rhin, & les Vôges: ce qui comprend toute l'étenduë du pays qui eſt entre Marckelſeim juſqu'à Guermersheim, & par conſéquent vingt-ſix lieuës le long du Rhin. Tout leur pays étoit dans la baſſe Alſace; & c'eſt à leur pays, en deſcendant le Rhin, que commençoit la Belgique, parce que les Séquanois qui étoient au-deſſus d'eux, étoient de tout tems de la Celtique.

Tribuni, fortereſſe des Romains dans le pays des *Tribocci*.

Tricaſes, *Tricaſii*, *Tricaſſini*, peuple de la Celtique qui occupoit tout le diocèſe de Troyes en Champagne. Son territoire étoit entre celui des Sénonois & celui des Lingonois. La capitale étoit *Auguſtobona*.

Tricaſteni, *Tricaſtini*, peuple vraiment Celtique, ſur la gauche du Rhône, qui occupoit cette partie du bas Dauphiné, qu'on appelle *le Tricaſtin*. Il étoit au nord, & voiſin des Vocontiens. Il avoit deux villes, Saint-Paul-Trois-Châteaux & Nions.

Tricenſimum,

Tricenſimum, (Itin. Burdig.) Trebès, petite ville du diocèſe de Carcaſſonne, au trentieme milliaire de Narbonne.

Tricolli, peuple de la Gaule Narbonnoiſe, dans le Dauphiné : ceux de Tallard, ou des environs de Tallard, diocèſe de Gap.

Tricorii, peuple des Alpes, au-delà des *Garoceli*, qui formoit ce qu'on appelle aujourd'hui *le pays des Trieves*. La Bâtie, *apud Murat. inſcrip. t. 1. p. 23.*

Tridentum, Trente, ville d'Italie bâtie par les Gaulois.

Triboris, Trieure, riviere qui a ſa ſource dans les montagnes du Gevaudan, & coule dans le Roüergue.

Triullati, peuple compris dans le diocèſe de Senès, ſitué dans le territoire d'Alloz.

Trocmi, peuple de Galatie, originaire des Gaules, dont les terres confinoient au Pont-Euxin & à la Cappadoce. Ses trois principales villes étoient *Tavium*, *Mithridatium* & *Danala*; on diſoit encore *Tromeni*.

Troëzen, Trez, bourg de Provence, dans le diocèſe d'Aix.

Trogmi. Voyez *Trocmi*.

Tugeni. Voyez *Tugoyni*.

Tulingi, peuple des Gaules, allié & limitrophe des Helvétiens. On le place dans le Stulingen, contrée aux confins du canton de Schafouſe, & vers le lac de Conſtance. Dunod dit que les *Tulingi* faiſoient partie des Griſons, & qu'ils avoient pour capitale *Curia*, maintenant Coire.

Tulla, *Tullum*, Toul, capitale d'un peuple de la Belgique appellé *Leuci*. La notice des cités ſoûmet cette ville à la métropole de Trêves. Son diocèſe a les mêmes bornes que les terres des *Leuci*. Comme donc les terres de ce peuple étoient d'une très-grande étenduë, le diocèſe de Toul eſt le plus grand diocèſe des Gaules. L'abbé de Longueruë dit que Toul a conſervé ſon nom juſqu'à préſent, & que cette ville n'a jamais pris le nom du peuple dont elle étoit la capitale. Cependant je lis dans Magnon, qui floriſſoit du tems de Charlemagne, que le peuple qu'il a appellé *Leucus*, avoit deux villes, dont la premiere étoit *Leucia*, & l'autre *Naſium*. *Leucus Leuſia*, *Naſium*. Ici *Leucia* n'eſt certainement autre que Toul. Ainſi il paroît qu'au moins dans le huitieme & le neuvieme ſiécle la ville de Toul étoit connuë ſous le nom du peuple qui l'avoit fondée. Tout le monde ſçait qu'elle eſt ſur la Moſelle. Quelques médailles frappées ſous les rois Mérovingiens, nous apprennent

que nos princes de la premiere race avoient à Toul une cour des monnoies.

Tungri, les Tongres ou Tongriens, peuple de Germanie, dont peu de ſçavans ont connu l'origine. Spener prétend, d'après Cluvier, que les Tongres étoient un compoſé de cinq peuples d'au-delà du Rhin, qui s'étoient établis dans les Gaules, ou du tems de Céſar, ou peu de tems avant Céſar. Ces cinq peuples étoient les Eburons, les *Condruſi*, les *Segni*, les *Cæræſi*, & les *Pæmani*. Spener donc avance avec confiance, que puiſqu'après la conquête des Gaules l'hiſtoire ne fait plus mention de ces peuples, il faut ſuppoſer que ces peuples ſe ſont réünis en un corps de nation qui a pris le nom de *Tongres*.

Notit. German. antiq. t. II. p. 353. & ſeq.

A quoi je réponds que les Aduatices étoient ſur les terres des Eburons, au milieu deſquels ils avoient de grands établiſſemens & de bonnes forteresſes; que cependant, paſſé la cinquieme campagne de Céſar dans les Gaules, il n'eſt parlé nulle part des Aduatices. Donc par la raiſon des ſemblables, les Aduatices ont dû, auſſi-bien que les peuples indiqués par Spener, être compris dans les corps des Tongres; c'eſt pourtant ce qu'on ne fait pas.

Que ſi Spener objecte que les Aduatices ont été exterminés par Céſar dans le courant de l'an 696, 699 & 700, de la fondation de Rome, comme je le dis moi-même ailleurs, & que c'eſt la véritable raiſon pourquoi il ne faut pas mettre ce peuple au nombre de ceux qui prirent dans la ſuite le nom de *Tongres*; je retorque contre lui l'objection, & je ſoûtiens que les *Condruſi*, les *Segni*, les *Cæræſi* & les *Pæmani* ont été exterminés l'an 701 de Rome, & les Eburons l'année ſuivante. D'où il ſuit néceſſairement qu'aucun de ces peuples n'a pû paſſer dans la poſtérité ſous le nom de *Tongres*.

Que les *Condruſi*, les *Segni*, les *Cæræſi* & les *Pæmani* ayent été exterminés au plus tard l'an 701, je l'infere de ce que Céſar faiſant exactement l'énumération des peuples des Gaules qui entrerent dans la ligue que Vercingetorix forma cette année contre les Romains, ne nomme point ces peuples, quoiqu'il faſſe obſerver que les Eburons & les Nerviens, dont ils étoient cliens, & dont ſelon les loix ils ne pouvoient ſe diſpenſer de ſuivre l'exemple & le ſort, avoient trempé dans la conſpiration générale des Gaules.

Il n'eſt pas difficile de prouver que les Eburons ont éprouvé

Digitized by Google

le même malheur que les quatre peuples dont je viens de parler. Pour ſe convaincre de cette vérité, il ſuffit de ſe rappeller qu'ayant à leur tête deux rois, Cativulcus & Ambiorix, qui gouvernoient chacun la moitié de la cité, ils déclarerent la guerre à Céſar, l'an de Rome 699. Leur témérité étoit d'autant plus grande, que leur foibleſſe comparée aux forces des Romains, étoit digne de mépris: *Civitatem ignobilem atque humilem Eburonum.* Nonobſtant cela ils tentent fortune, ſe poſtent mal, livrent bataille, & ſont défaits d'une maniere à ne pouvoir plus réparer un ſi grand échec. Ce qui d'un côté porte Cativulcus à ne plus ſurvivre à la perte de ſes ſujets, & de l'autre met les Romains en état d'ordonner aux cités de leur remettre ſous de griéves peines tous les Eburons qui ſe ſeroient réfugiés dans leur territoire, & enfin d'indiquer un jour auquel généralement tous les peuples d'en-deçà & d'en-delà le Rhin pouvoient attaquer les Eburons, les tuer, maſſacrer, faire eſclaves, vendre & piller leurs biens comme juſtement acquis. L'année d'après cet édit, une bande d'Eburons parut encore en armes; mais depuis cette époque il n'a été en façon quelconque queſtion des Eburons. Que conclure de-là, ſinon que le peuple de ce nom, contre lequel les Romains étoient ſi acharnés, a péri entiérement?

Cæſ. lib. v. c. 26.

Ibid. c. 28.

Ibid. c. 51.

Cæſ. lib. vi. c. 31.

Ibid. c. 32.

Les Tongres étoient donc un autre peuple que les Eburons, les *Condruſi*, les *Segni*, les *Cæræſi*, & les *Pæmani*, & c'eſt ce qui ne ſçauroit être révoqué en doute. Les Tongres ne ſont entrés dans les Gaules qu'après l'entiere deſtruction de ces cinq peuples. En effet, outre qu'aucun ancien ne fait mention de pas un d'eux qui ne ſoit poſtérieur à Céſar, Procope nous apprend que les Tongres ne ſe ſont établis en-deçà du Rhin que par la permiſſion d'Auguſte: Δόντος Αὐγούστου πρώτου βασιλέως. Si l'on ſe tranſporte dans le ſiécle d'Auguſte, on avoüera que c'eſt moins par permiſſion que par ordre de ce prince que les Tongres ont été tranſplantés en-deçà du Rhin. Or Auguſte ne fit à leur égard que ce qu'il fit à l'égard de quelques autres peuples; c'eſt-à-dire, qu'il ne tranſféra les Tongres & ne les plaça dans les cantons des Gaules qui ont conſervé leur nom, qu'en vûë de peupler & de cultiver des provinces que ſon prédéceſſeur avoit dévaſtées & renduës deſertes.

Rer. Goth. l. 1.

J'ai déja répondu à la ſeule objection qu'on peut me faire. Elle conſiſte en ce que Procope écrit que c'eſt aux Thorin-

Digitized by Google

giens, & non aux Tongres, qu'Auguſte donna les terres dont il s'agit ici. J'ai dit que la reſſemblance des noms a fait que l'auteur Grec s'eſt équivoqué, comme cela ſaute aux yeux, & que cela ne lui eſt que trop ordinaire. D'ailleurs qui nous empêche de croire que les Tongres, du tems d'Auguſte, ne fuſſent véritablement une tribu des Thoringiens qui ont tant figuré dans le moyen âge, & que la délicateſſe des Romains de ces tems-là n'ait accommodé le nom de *Thoringiens* au génie de leur langue, & ne l'ait converti en celui de *Tongres?* Que d'exemples n'aurois-je pas à produire, ſi ce que j'avance n'étoit connu de tout le monde?

Sur tous ces éclairciſſemens on peut regarder comme certain, que les Tongres ont été mis en poſſeſſion de tous les héritages des Eburons, des *Condruſi*, des *Segni*, des *Cæræſi*, des *Pæmani*, & en particulier des *Atuatici*, puiſqu'*Atuatucum*, autrefois capitale de ce dernier peuple, eſt donnée poſtérieurement par toute l'antiquité pour capitale des Tongres. On ne peut pas douter que tant d'héritages réünis ne fuſſent d'une grande étenduë. Ils étoient ſitués partie en-deçà & partie au-delà de la Meuſe, & alloient juſqu'au Rhin. Ils formoient ſeuls, avec les terres des Ubiens, le gouvernement de la Germanie inférieure. Ce qui fait dire à Ammian Marcellin que la ſeconde Germanie, bien que compoſée ſeulement des juriſdictions de Cologne & de Tongres, renfermoit pourtant des cités vaſtes & puiſſantes: *Secunda Germania .... Agrippina & Tungris munita civitatibus amplis & copioſis.* J'ai dit dans l'article d'*Atuatucum*, que le département des Tongres comprenoit en ſon tems les évêchés de Liége & de Namur, avec la meilleure partie des duchés de Brabant, de Limbourg & de Luxembourg.

Ammian. Marcel. lib. xv. c. 11.

La notice de l'Empire fait mention de deux corps de Tongres, appellés, les uns les anciens Tungriens, *Tungricani ſeniores*, & les autres, Tongres arbaletriers, *ſagittarii Tungri*. Le même monument place au voiſinage de Tongres le commandant des Letes, ſurnommés *Lagenſes*. *Præfectus Lætorum Lagentium prope Tungros Germaniæ ſecundæ*. Ces Letes étoient nommés *Lagenſes*, du bourg *Laga* ou *Lagum*, où ils étoient en garniſon. S'il en faut croire Cluvier, ce bourg s'appelle aujourd'hui *Borch Loen;* il eſt à cinq milles au couchant de Tongres.

Tungri, la ville de Tongres. Voyez l'article précédent, & *Atuatucum*.

Digitized by Google

Turba, Tarbes, ville capitale du comté de Bigorre, sur l'Adour, avec évêché; suffragant d'abord d'Eause, & ensuite d'Auch.

Turbida, la Dourbie, riviere qui a sa source entre le Gevaudan & les Cevennes, & se perd dans le Tarn.

Turigoberga, ville de Suisse, dans le Thourgau, arrosée par la riviere de Thour. Le mot Latin est corrompu, & vient de *Durius*, qui est le nom de la riviere, & de *Burgum*, bourg, forteresse.

Turini. Voyez *Turones.*

Turnacum, Tournay, ville de la Gaule Belgique, sur l'Escaut, capitale du Tournesis. Voyez *Tornacum.*

Turones, *Turoni*, *Turonii*, peuple qui occupoit tout le territoire du diocèse de Tours & de la Touraine. César est le premier écrivain qui ait parlé des Tourangeaux. Ils avoient *Cæsarodunum*, Tours, pour capitale.

Turoni, la ville de Tours. Voyez *Cæsarodunum.*

Turupii. Voyez *Turones.*

Tutela, *Tutelensis Vicus*, Tulle, capitale du bas Limousin, ville fort récente, avec titre d'évêché.

Tylangii, peuple des Gaules, dont la Durance traversoit les terres. Je crois trouver des traces de leur nom dans Tullet, lieu de Dauphiné, du diocèse de Vaison, sous l'élection de Gap. M. d'Anville croit que la capitale de ce peuple étoit Tolignan, à trois ou quatre lieues du Rhône, du diocèse de Die. Il y a encore Tulins sur le bord de l'Isere, entre Grenoble & le Rhône.

V

Vaccei, *Vaccones*; c'étoit, je crois, le même peuple, qui menoit une vie errante & pleine de brigandages sur les Pyrenées qui regardoient les Gaules; mais que Pompée obligea à bâtir la ville de Cominges, & à s'y fixer.

Vachalis. Voyez *Vahalis.*

Vada, village de la Belgique, dans l'isle des Bataves.

Vadicassii, peuple de la Gaule Celtique, lequel confinoit d'un côté avec les Meldes ou ceux de Meaux, & de l'autre avec les Belges, & par conséquent étoit en-deçà & sur la rive gauche de la Marne. Ptolomée donne à ce peuple pour capitale *Noeomagus*. Comme cette ville a été détruite, il est difficile d'en fixer la position. Voyez *Noeomagus.*

Digitized by Google

Vagoritum ; Ptolomée, qui eſt le ſeul qui en parle, la donne pour capitale aux *Arvii*. M. d'Anville, ſur les recherches qu'il a faites, a trouvé ſur les bords d'une riviere du Maine, nommée *Arve* ou *Erve*, des veſtiges d'une ville qu'on appelle aujourd'hui *Cité*. Il ne doute pas que ces veſtiges ne ſoient les reſtes de l'ancien *Vagoritum*, capitale des *Arvii*, qui prenoient leur nom de la riviere même qui baignoit les murs de leur capitale.

Vahalis, le Vahal ; c'étoit le bras gauche du Rhin qui ſépare la Hollande des Gaules, & ſe jette dans la Meuſe.

Valentia, ville de la Celtique, capitale des *Segovellauni*, Valence, colonie Romaine qui a donné ſon nom au duché de Valentinois, dans le Dauphiné, ſur le Rhône. Elle a été déſignée encore par *Valentina Urbs*, *Valentinorum Civitas*, &c. & joüiſſoit du droit Latin. L'évêque de cette ville eſt ſuffragant de la métropole de Vienne.

Vallenſes, les peuples des Alpes qui occupoient cette longue vallée qu'on appelle *le haut & bas Valaiſan*. Voyez l'article ſuivant.

Vallis Pœnina, la Vallée Pénine ; elle comprend le haut & bas Valaiſan. Une inſcription placée au côté oriental de l'égliſe paroiſſiale de S. Maurice en Vallais, porte que les quatre cités de la Vallée Pénine ont dreſſé un monument à l'honneur de Druſus Céſar, fils d'Auguſte, petit-fils de Divus Auguſtus ; & arriere-petit-fils de Divus Julius. M. Bochat, dans ſes mémoires ſur l'ancienne Suiſſe, dit que les quatre cités qui ont conſacré ce monument, étoient les *Nantuates*, les *Veragri*, les *Seduni*, & les *Viperi*.

Vallis Romanorum, le Val Romey, dans le pays des Allobroges, aujourd'hui dans le diocèſe de Genêve. *Dunod*, *hiſt. Séquanois*, *t. 1. p. 57.*

Vanciani, lieu de la Gaule Celtique, ce ſemble, dans la Provence, ou du moins au voiſinage.

Vaneſia, lieu de la Gaule Aquitanique, entre Eauſe & Auſch.

Vangiones, peuple de la Belgique, originaire de Germanie, établi dans les Gaules. On ne ſçauroit dire ſi ſon établiſſement s'eſt fait avant ou après qu'Arioviſte paſſa le Rhin : il eſt du moins certain que les Vangions reſterent en-deçà de ce fleuve, quand ce prince fut défait par Céſar, & obligé de rentrer dans la Germanie avec tout ſon monde, quoiqu'ils fiſſent partie de

Digitized by Google

ſon armée. D'où l'on infere, avec toute ſorte de vraiſemblance, que leur établiſſement dans la Belgique étoit antérieur à l'entrée d'Arioviſte dans les Gaules.

On ne peut point douter que les terres des Vangions ne fuſſent ſur le Rhin. Ptolomée leur donne deux villes, *Borbetomagus* & *Argentoratum*, c'eſt-à-dire, Worms & Strasbourg. Mais il ſe trompe à l'égard de cette derniere ville, elle appartenoit certainement aux Triboces; il devoit plûtôt leur donner *Mogontiacum*. Le même géographe les place entre les Triboces & les Nemetes; ce qui convient parfaitement à la poſition que leur donne Cluvier. Au lieu que Spener avec Cellarius les met le long du Rhin en deſcendant ce fleuve, de cette ſorte, *Tribocci*, *Nemetes*, *Vangiones*, *Moguntiacum*. Ce qui eſt inſoutenable.

Vanruna. Voyez *Garumna*.

Vapincum, ville de la Gaule Celtique, Gap, capitale du Gapençois, dans le Dauphiné, ſur la riviere de Bene, avec titre d'évêché. Cette ville a dû appartenir aux *Tricorii*.

Varadetum; la table de Peutinger le place dans le Quercy. M. Aſtruc croit que c'eſt le village de Varaye qui eſt à trois lieuës de Cahors, diſtance qui convient aux neuf milles marqués ſur la carte.

Varcia, ville de la Celtique, ſur le chemin de Langres à Beſançon: Vars.

Varica. Voyez *Varcia*.

Varus, le Var, fleuve ou riviere qui ſépare les Gaules de l'Italie.

Vaſarii, *Vaſatæ*, peuple de l'Aquitanique qui occupoit le territoire du diocèſe de Bazas.

Vaſio, Vaiſon, capitale des Vocontiens, dans le comtat Venaiſſin, ſur l'Oreze. Elle étoit colonie Romaine. Son égliſe eſt ancienne, & ſoumiſe à la métropole d'Arles.

Vaſſei, peuple d'Aquitaine, que je crois être le même que *Vacæi*. Voyez *Vaccei*.

Vatiana, ville du Dauphiné.

Vatrute, nom d'un lieu inconnu de la Gaule Narbonnoiſe. *Menard*, *hiſt. Nimes*, *p. 8*.

Ubii, peuple de Germanie, ſur le bord du Rhin, vis-à-vis de Cologne, & qui fut transféré par Agrippa dans le pays même où eſt Cologne aujourd'hui.

Digitized by Google

Ubiſcum, *Viviſcum*, *Bibiſcon*, Vivis, ſur le lac de Genêve.

Uburzis, ville de la Suiſſe Allemande.

Ucecienſe Caſtrum, Uzès, ville du bas Languedoc, avec titre d'évêché. M. Menard, dans ſes notes ſur l'hiſtoire de Nîmes, *p.* 21. prétend que cette ville eſt ancienne, & la place au rang des villes Arécomiques. Il s'appuie ſur le nombre conſidérable d'inſcriptions qu'on y a trouvées. Mais toutes ſes recherches & raiſons échoüent contre le nom *Caſtrum* qu'Uzès a porté dans ſa naiſſance; preuve invincible que c'a été un ouvrage des Romains, & non des Volces Arécomiques.

Uceni, peuple de Dauphiné qui occupoit le Graiſivaudan, auprès de Grenoble, où l'on trouve encore le bourg d'Oyſans, qui conſerve le nom du peuple.

Veamini, *Veaminii*, peuple des Alpes, dont il eſt fait mention dans l'inſcription de l'arc de Suſe & dans le trophée des Alpes; Bouche le place dans le diocèſe de Senès: mais il y a un petit endroit dans la Savoie, proche de Chambery, qui s'appelle *Venimes*, qui paroît avoir retenu le nom de ce peuple.

Vediantii, peuple Ligurien qui avoit deux villes, Cimiez & Senès. Il étoit le long des deux rives du Var, & du nombre des Liguriens chevelus.

Velatudurum, Voillans, ville des Séquanois, entre Beſançon & Mandeurre.

Velauni, appellés par Strabon *Vellæi*, les peuples du Velay: ils étoient aux ordres des Arvernes, & avoient *Rueſſium* pour capitale.

Velauni, peuple des Alpes, au-delà du Var. On ne doute point qu'il n'occupât le canton où eſt aujourd'hui Büeil ou Bloglio, bourg de l'état du roi de Sardaigne, dans la Savoie, ſur la frontiere de la Provence.

Veliocaſſes, *Vellocaſſes*, *Velocaſſes*, *Bellocaſſi*, les peuples du Vexin, qui avoient Roüen pour capitale.

Vellæi, ceux du Velay. Voyez *Velauni*.

Vellates: je ne doute nullement avec le P. Hardoüin, que ce ne ſoit ceux du Velay.

Vellava, *Vellavorum Civitas*, la capitale du Velay. Voyez *Rueſſio*.

Vellavi, le peuple qui occupoit le Velay.

Vellaunodunum, ville des Sénonois, ſur laquelle MM. de Valois & Lancelot ont beaucoup diſcouru, & j'oſe le dire, ſans rien

rien avancer. M. l'abbé le Bœuf voudroit que ce fût la ville d'Auxerre, ou plûtôt une ville dont les débris ont servi à bâtir Auxerre, à une petite distance de la premiere, qui tiroit son nom d'un ruisseau appellé aujourd'hui *Vallaon* ou *Vallan*; mais ses preuves ne me paroissent pas décisives. M. d'Anville, dans ses éclaircissemens sur l'ancienne Gaule, *p. 219.* prouve que *Vellaudunum* doit être Beaune en Gâtinois, à treize ou quatorze lieuës de Sens, sur la voie Romaine, entre Sens & Orléans. Ce qui est confirmé par l'auteur de la vie de S. Severin, abbé d'Agaune, qui donne à *Vellaunodunum* la même position.

Venami, peuple de la Gaule Aquitanique.

Vendus, ville des Japodes, peuple originaire des Gaules.

Veneli, peuple Armorique, aujourd'hui dans le diocèse de Coûtances, qui avoit *Crociatonum* pour capitale. Voyez *Unelli* & *Crociatonum*.

Veneliocassii. Voyez *Veliocasses*.

Veneris Portus, Port-Vendre, port de la Méditerranée, sur la côte du Roussillon, à un mille & demi du cap d'Esbiere.

Veneris Promontorium, le cap de Creuz; il est dans l'Ampourdan, & ainsi au-delà du Port-Vendre. Il avoit pris son nom du temple de Vénus qui étoit à Port-Vendre même.

Veneris Templum, Port-Vendre, ainsi appellé d'un temple célebre consacré à Vénus, qui y étoit érigé. Pline l'appelle *Pyrenæa Venus*.

Venesii, mot corrompu dans Dion, pour *Unelli*.

Veneti, peuple d'Espagne, originaire des Gaules. Scymmus Chius dit que ces Venetes étoient du nombre des Celtes qui étoient à l'extrémité de l'Espagne, & qui occupoient les contrées voisines de la colonne septentrionale d'Hercule. Il ajoûte que ces Venetes étoient freres de ceux qui possédoient les côtes de la mer Adriatique.

Veneti, peuple originaire des Gaules, établi de tems immémorial en Italie, qui donna au pays qu'il occupa le nom de *Venetie*, qui lui est toûjours resté, sur lequel est formé celui de *Venise* & de *Venitiens*, qui sont les descendans de ce peuple.

Veneti, peuple des Gaules, le plus puissant de ceux qui étoient dans la peninsule de la petite Bretagne, & dont les Venetes d'Italie & d'Espagne étoient sortis. Les Venetes des Gaules, du tems de César, avoient des villes sur les extrémités des langues de terre qui s'avançoient dans la mer, dont le pied étoit

couvert deux fois le jour par le flux de la mer, ce qui les rendoit imprenables, & leur ſoumettoit les peuples des environs. Ptolomée donne aux Venetes pour capitale *Dariorigum*, aujourd'hui Vannes. Le territoire qu'ils occupoient devoit être conſidérable, puiſque Céſar l'honore du nom de *Venetie*. Enfin ils avoient pluſieurs iſles qu'ils avoient ſubjuguées ou peuplées, & qui n'étoient connuës que ſous le nom d'*Iſles des Venetes*.

Tout cela eſt tiré des plus pures ſources de l'hiſtoire : ainſi en comparant cet article avec celui des Oſiſmiens, il faut convenir que dans la ſuite ces derniers l'ont emporté ſur les Venetes.

Veneti, la ville de Vannes. Voyez *Dariorigum*.

Venetia, Céſar appelle ainſi tout le pays que les Venetes des Gaules poſſédoient dans la peninſule de la petite Bretagne.

Venetia, la ville de Veniſe, capitale des Venetes d'Italie.

Venetus Lacus, le lac de Conſtance.

Venilamori, peuple des Alpes Cotties. *Arc Seguſin.*

Ventao, Ventavon, dans le Gapençois. *Apud Murat. inſcrip. t. 1. pp. 15. 16.*

Ventia, Adrien de Valois, *Notit. Gall. p. 529.* croit que c'eſt Vinay, petite ville du diocèſe de Grenoble, ſur l'Iſere. Dion eſt le ſeul entre tous les anciens qui parle de *Ventia*, & il ne dit autre choſe qui conduiſe à faire connoître cette place, ſinon que c'étoit *une ville des Allobroges*. Lib. XXXVII. p. 50. Comme on ne trouve aucune trace d'une ville du nom *Ventia* dans le pays des Allobroges, je crois qu'au lieu de *Ventia*, il faut lire *Vienna*, capitale de ce peuple célebre. Je me fonde, 1°. ſur ce que ce devoit être la place la plus importante du pays, puiſque les Allobroges, en ſecoüant le joug des Romains, affecterent de s'en rendre maîtres, & d'en chaſſer les Viennois qui tenoient leur parti. 2°. Sur l'ordre que le ſénat donna à Lepidus & à Plancus de conſtruire Lyon en faveur des Viennois qui avoient été exilés, & qui s'étoient retirés au confluent du Rhône & de la Saône. *Dio, lib. XLVI. p. 324.* 3°. En dernier lieu, ſur la haine invétérée que Lyon & Vienne ſe portoient, & dont on ne peut découvrir la cauſe, ſi l'on ne fait le changement que je propoſe. *Tacit. hiſt. lib. 1. c. 65. 66.* J'ai tâché de développer ce myſtere dans le premier livre de cette hiſtoire, *p. 239.*

Veragri, peuple des Alpes Pénines, qui avoit *Octodurus* pour

Digitized by Google

capitale, aujourd'hui Martigny : il eſt maintenant ſous la domination des Valaiſans. *Bouche, t. II. p. 102.* Ces Veragres paroiſſent avoir été une colonie d'autres Veragres de Provence, qui avoient, ce ſemble, Bergine pour capitale :

Gens hîc Veragri, Bergineque civitas. *Feſtus Avienus.*

& qui étoient ſans doute Liguriens, puiſqu'ils étoient limitrophes des Salyes.

Verbigenus Pagus, l'un des quatre cantons qui compoſoient le corps Helvétique du tems de Céſar. Suivant Céſar, il avoit au couchant le mont Jura, depuis Genêve juſqu'à la ſource de la Byrſe ; au midi, tout le bord ſeptentrional du lac Leman ; & à l'orient le Saana & l'Aar juſqu'au confluent de l'Orbe qui a donné le nom au canton ; car on prétend qu'au lieu de *Verbigenus*, il faut dire *Urbigenus*.

Verbinum, Vervins, ville de Picardie, ſur la Serre, dans le voiſinage de Laon.

Vercellæ, Verceil, ville du Piémont, fondée par les Liguriens appellés *Libici*, colonie des Salyes qui étoient aux environs de Marſeille.

Vergamum, Bergame, ville d'Italie au pied des Alpes, fondée par les Gaulois.

Vergoamum, ville de l'iſle de Saint-Honorat, qui n'exiſtoit plus du tems de Pline.

Vergunni, peuple des Alpes, dont on trouve des traces dans Vergons, bourgade du diocèſe de Senès.

Vermegaton, l'anonyme de Ravenne eſt le ſeul qui faſſe mention de cette ville. Ce pourroit être Vermanton, dans la Bourgogne, ſur la riviere de Cure, à une lieuë de Crevant, & à cinq milles au midi d'Auxerre.

Vernodubrum. Nous ne ſçaurions croire, dit M. Aſtruc, avec MM. de Marca & de Valois, que *Vernodubrum* ſoit le *Thelis* de Pomponius Mela, aujourd'hui la Tet ou Tel, qui paſſe à Perpignan. Il eſt plus apparent que Pline a entendu par ce nom *la Verdouble*, riviere qui prend ſa ſource dans l'archiprêtré du Termenois, dans le haut diocèſe de Narbonne, qui paſſe à Tautavel en Rouſſillon, & qui ſe jette au-deſſous de Stagel, dans la riviere d'Agly, appellée dans les anciens titres du pays *Fluvius Aquilinius* ; à moins que l'on ne prétende que Pline a voulu déſigner l'Agly lui-même, qui dans ce cas auroit porté

Digitized by Google

autrefois le nom de *Vernodubrum*. Quel de ces deux partis qu'on prenne, Pline a également oublié de parler de la Tet dans la description du Roussillon, comme Strabon & Mela ont oublié de parler de l'Agly, qui cependant n'est pas moins considérable que les deux autres rivieres, dont ils ont fait mention. *Mem. de Languedoc, p. 44.*

Vernosolis, la Vernose, village à quinze milles de Toulouse, vers les frontieres du diocèse de Rieux, sur la petite riviere de Louge.

Verodunensium Civitas, Verdun, ville de la premiere Belgique, aujourd'hui l'un des trois évêchés de Lorraine, sur la Meuse, soumis à la métropole de Trêves.

Veromandui, *Viromandui*, *Viromandi*, peuple de la Belgique qui occupoit le Vermandois, & avoit pour capitale S. Quentin, *Augusta Veromanduorum*. Son territoire étoit très-vaste. Voyez *Augusta Veromanduorum* & *Noviomum*.

Verona, Verone, ville d'Italie, sur l'Adige, bâtie, ou plûtôt occupée par les Gaulois Cenomans.

Verona; il est parlé de cette ville dans le code Théodosien, qu'on croit être Vervins en Picardie.

Verrucini, peuple de la Gaule Narbonnoise, enclavé dans le diocèse de Fréjus, où l'on trouve Bargemon & Verignon qui retracent à peu-près son nom.

Vertacomacori, peuple des Gaules qui faisoit partie des Vocontiens. On ne doute pas qu'ils ne fussent dans cette partie du Dauphiné, où est aujourd'hui Vercors. Les Vertacomacores qui passerent en Italie avec Bellovése, y fonderent Novare, dans le Milanois. *Plin. lib. III. c. 17. §. 21.*

Vesalia, Ober-Wetel, bourg de l'archevêché de Trêve, sur la rive gauche du Rhin.

Vesontio, *Visontio*, Besançon, capitale des Séquanois, aujourd'hui de la Franche-Comté. « Cette ville, écrit César, est » fortifiée par la nature de telle sorte, qu'elle peut contribuer » à perpétuer la guerre. La raison est que le fleuve *Alduadubis* » décrit un cercle tout autour, hors l'espace de six cens pas qui » est occupé par une montagne, dont le pié des deux côtés » s'étend jusqu'à la riviere. La montagne est jointe à la ville » par un mur qui l'embrasse, & en fait une citadelle qui défend » la place ». *Cæs. lib. I. c. 38.*

Le plus grand nombre de sçavans ignorent ce que c'est que

Digitized by Google

le fleuve *Alduabubis*, & prétendent qu'il faut lire ſeulement *Dubis*, le Dou, qui eſt le nom de la riviere qui lave en effet les murs de Beſançon. Mais ils ſe trompent, en ce que l'*Aldua-Dubis* comprend deux rivieres jointes enſemble. Les deux rivieres dont il s'agit ici, ſont l'*Aldua*, l'Alde, & le *Dubis*, le Dou, qui mêlent leurs eaux auprès de Montbéliard.

Veſunna, Périgueux, capitale du Périgord. Une tour de la ville retient encore aujourd'hui le nom de *Veſune*. Elle eſt le ſiége d'un évêque, ſuffragant de Bourdeaux.

Vetera Caſtra, Santen, dans le duché de Juliers.

Veteres, c'eſt le nom que prenoient les premiers habitans des villes où les Romains plaçoient des colonies.

Vetula Civitas, Saint-Paulian, bourg du Velay, où étoit autrefois le ſiége de l'évêque, lequel a été transféré au Puy. Voyez *Rueſſium*.

Veturi. Voyez *Voturi*.

Ugenon, *Ugernum*, *Ugurnon*, Beaucaire, ville du Languedoc, ſur le bord du Rhône; c'étoit autrefois une fortereſſe que Sidoine appelle *Arelatenſe Caſtrum*, & qui donnoit ſon nom à l'iſle voiſine *Gernica* ou *Ugernica*, ſituée au milieu du Rhône, entre la fortereſſe & Taraſcon. Bouche croit qu'*Ugernum* eſt Bellegarde, ſur le chemin d'Arles à Nîmes.

M. Menard dit qu'*Ugernum* étoit une ville aſſiſe dans la plaine qui porte aujourd'hui le nom de *Saint-Roman*... Outre cela, il y avoit à quelque diſtance de cette ville une fortereſſe qui en dépendoit, appellée *Caſtrum Ugerni*, & que les tables de Peutinger placent à quinze milles de Nîmes & à huit d'Arles. Ce fort, plus voiſin du Rhône que la ville même, étoit ſitué ſur un rocher, où depuis la ville de Beaucaire a été bâtie. Au-deſſous du rocher & du château commençoit un pont appellé *Pons Ærarius* par les Romains, qui étoit bâti ſur le Rhône, & qui alloit aboutir au roc de Taraſcon. Enfin il y avoit entre le château d'*Ugernum* & Taraſcon une iſle placée au milieu du Rhône, qui portoit le nom du château, & à laquelle des actes du douzieme & du treizieme ſiécles donnent celui de *Gernica* ou *Ugernica*.

Uggade, Ygoville, entre Roüen & Evreux, auprès du Pont-de-l'Arche.

Via Bathanatia, voie que Bathanatus fit tenir aux Gaulois dans la Pannonie, au retour de l'expédition de Delphes.

Digitized by Google

Via Domitii, la voie Domitienne, qui traverſoit toute la Gaule Narbonnoiſe. Voyez *Domitii Forum.*

Via Gallica ; cette voie étoit dans la Campagne de Rome, & dans ce que Tite-Live appelle *Pomptinus Ager*, lequel avoit pris ſon nom de *Pometia*, capitale des Volſques. D'autre part, cette voie fut appellée *Gauloiſe ;* parce que le ſénat Romain fit défenſe aux ſujets de la république de mettre aucun obſtacle à la retraite que les Gaulois, qui avoient fait une irruption juſqu'aux portes de Rome, méditoient de faire par-là ; aimant mieux qu'un ennemi ſi redoutable fût hors de leurs terres, que de ſçavoir qu'il y fût enfermé. *Frontin. lib. II. c. 6.*

Vialoſcenſis Pagus, Marſac, auprès de Riom. Sidoine Appollinaire dit que ce lieu fut dans la ſuite appellé *Martialis*, en conſéquence du quartier d'hyver qu'y avoient les légions Juliennes.

Viberi. Voyez *Juberi.*

Vibiſci. Voyez *Bituriges.*

Vicani Auguſtani, les habitans d'Aouſte en Dauphiné, ou bien les magiſtrats d'Aouſte ; car M. Bochat, dans le mémoires de la Suiſſe, *t. I. p. 488.* prouve par une inſcription de Windiſch, que par *Vicani Vindoniſſenſis curiæ*, il faut entendre les magiſtrats de cette ville.

Vicenna, la Vienne, riviere du Limouſin, qui va ſe jetter dans la Loire.

Vicentia, Vicence, ville d'Italie, dans l'état de Veniſe, fondée ou aggrandie par les Gaulois Sénonois.

Viceſimum, lieu du Rouſſillon. Voyez *ad Viceſimum.*

Vicus C. Petronii, Peyruis, bourg du diocèſe de Siſteron, ſur la Durance.

Vicus Honoris, quartier de la ville de Metz, ainſi appellée ſans doute à cauſe d'un temple conſacré à l'Honneur, comme divinité.

Vicus Julius, Guermasheim, ou plûtôt Germersheim, petite ville du Palatinat, où la légion des Andereciens étoit en quartier.

Vicus Julii, *Vicus Julienſis*, *Civitas Aturenſium*, Aire ſur l'Adour, ville de Gaſcogne, avec titre d'évêché, ſuffragant d'Auſch.

Vicus Sandaliaris, quartier de la ville de Metz, deſtiné à loger les cordonniers.

Digitized by Google

Viducaſſes, *Viducaſſium Civitas*, peuple de la Gaule Celtique, que Pline, *lib. IV. c. 18. §. 32.* met dans la Lyonnoiſe, ſans indiquer autrement ſa poſition. Comme la diviſion de la Lyonnoiſe en quatre provinces n'étoit point faite au tems de cet hiſtorien, & que lui-même d'ailleurs ne garde aucun ordre, en faiſant le dénombrement des peuples de la Lyonnoiſe, on a preſqu'entiérement ignoré juſqu'ici quels étoient les Viducaſſes. Ce n'eſt point qu'Adrien de Valois n'ait reconnu que les Viducaſſes de Pline étoient les *Biducæſii* de Ptolomée. Mais outre que dans Ptolomée il faut conſtamment lire *Biducaſſii*, au lieu de *Biducæſii*, Adrien de Valois prend ce dernier peuple pour ceux de Bayeux ; ce qui n'eſt ſûrement pas, ainſi qu'on va le voir.

La capitale des Viducaſſes étoit en ſon tems au lieu même où eſt aujourd'hui Vieux, village à deux lieuës de Caën, dans la baſſe Normandie. Le marbre célebre de Thorigny ne laiſſe aucun doute ſur cette vérité. Il y a été tranſporté de Vieux ſous le regne de François I. par les ſoins de Joachim de Matignon. Ce marbre ſervoit de baſe à une *ſtatuë érigée par les trois Gaules en l'honneur de P. Sennius Solennis, natif de la ville des Viducaſſes,* EX CIVITATE VIDUCASSIUM. Trois faces de cette baſe ſont écrites, dans la premiere deſquelles on lit en termes exprès, que *les magiſtrats de la cité des Viducaſſes ont donné volontiers dix-neuf pieds en quarré de terrein, pour y placer la ſtatuë de leur concitoyen :* LOCUM ORDO CIVITATIS VIDUCASSIUM LIBENTER DEDIT PEDUM NOVEM-DECIM.

Une autre preuve inconteſtable que Vieux étoit originairement la capitale des Viducaſſes, c'eſt la quantité de reſtes d'antiquité qui s'y voyent encore. « M. Foucault s'étant trouvé ſur » les lieux, & ayant en qualité d'intendant de la province, » tous les avantages qui pouvoient contribuer à ſatisfaire une » loüable curioſité, examina de près ces ruines, dont la plus » apparente étoit un aqueduc, un reſte de chauſſée, quelques » débris de colonnes, des fragmens d'inſcriptions, *&c.* Il fit » foüiller aux environs, & découvrit ainſi pluſieurs autres » édifices, dont les fondations étoient encore entieres. Entre » ces édifices, le plus remarquable eſt un gymnaſe complet, » avec des bains, dont la diſpoſition, l'étenduë & toutes les » dépendances ſont conformes aux regles de Vitruve ». *Acad. Inſcript. t. 1. p. 290.*

Une derniere preuve que Vieux dans ſa ſplendeur a été la

capitale des Viducaſſes, c'eſt que quand on rapproche ces deux noms l'un de l'autre, on découvre dans le premier des traces du dernier, & que le changement de *Viducaſſes* en *Vieux*, dans l'eſpace de dix-huit ſiécles, n'a rien d'extraordinaire.

Mais il ne faut pas qu'on s'y trompe, le nom *Viducaſſes* n'étoit pas le nom propre de Vieux; c'étoit plûtôt celui du peuple dont il étoit la capitale. Il le prit, ou il lui fut donné vers le ſecond ſiécle de l'Égliſe, à l'exemple des villes ſemblables des Gaules. Son nom propre & Celtique eſt *Arigenus* ou *Argenus*. C'eſt le géographe Ptolomée & la table de Peutinger qui nous l'ont conſervé, ſans entrer dans un plus grand éclairciſſement.

De toutes ces vérités, il réſulte 1°. qu'Adrien de Valois, Cellarius & tous les meilleurs géographes de nos jours n'ont pas bien rencontré, quand ils ont avancé que les Viducaſſes étoient le même peuple que les Baiocaſſes, & que le peuple appellé d'abord *Viducaſſes*, avoit été enſuite nommé *Baiocaſſes*. L'erreur ſaute aux yeux. 2°. Qu'*Arigenus* n'eſt point Bayeux, mais Vieux. La poſition de l'un eſt bien différente de celle de l'autre.

Vienna, Vienne, capitale des Allobroges, aujourd'hui une des plus conſidérables villes du Dauphiné, avec titre d'archevêché. Elle eſt dans un vallon qui eſt arroſé par la petite riviere de la Sere. Elle eſt reſſerrée d'un côté par la montagne de Pipet, & de l'autre par la rive gauche du Rhône. *Ammian. Marcellin. lib. XV. ſub fin.* Pline dit qu'elle étoit ville Latine. Vers l'an 690 de Rome, une partie des habitans de Vienne furent chaſſés par la faction d'un parti plus puiſſant. Les Viennois chaſſés ſe refugiérent à l'embouchure du Rhône & de la Saône. Le ſénat leur fit bâtir vingt ans après une ville préciſément dans le même endroit, qui prit le nom de *Lugdunum*, Lyon. Nonobſtant cela, il reſta depuis un levain de haine dans le cœur des habitans de Vienne & de Lyon, qui a produit ſouvent une guerre déclarée entre ces deux villes. La lettre des martyrs de Vienne & de Lyon fait foi que le Chriſtianiſme avoit réuni les eſprits. On lit dans les actes du martyre de S. Ferréol, qu'une des portes de Vienne s'appelloit *Lyonnoiſe*.

Etienne de Byzance donne une origine ſinguliere à cette ville. Il prétend que c'étoit une colonie des Crétois, qui ne pouvant ſoûtenir l'aridité & les grandes chaleurs d'une ville de même nom qu'ils habitoient, ſe rendirent en Italie dans le deſſein

deſſein de s'y fixer ; & qu'avertis par l'oracle de chercher un lieu marécageux pour y faire leur ſéjour, ils paſſerent les Alpes, & s'établirent ſur une des rives du Rhône ; qu'ils y bâtirent une ville qu'ils appellerent *Vienne* pour faire honneur autant à leur ancienne patrie, qu'à la mémoire d'une fille de leur nation, nommée *Vianna*, laquelle danſant un jour de fête avec ſes compagnes, fut tout-à-coup engloutie par la terre, qui s'entrouvrit ſous ſes pieds.

Vienna, la Vienne, riviere du Limouſin qui paſſe à Limoges, traverſe le Poitou, & va ſe jetter dans la Loire.

Vincum. Voyez *Bingium.*

Vindalicus, *Vindelicus amnis*, la Naſque & l'Ouveſe, deux petites rivieres qui ſe joignent enſemble avant de ſe jetter dans le Rhône. *Bouche*, *p. 26.* D'autres croyent que c'eſt la Sorgue.

Vindalium, *Vindalum*, Venaſque, autrefois capitale du comtat Venaiſſin, auquel elle donna ſon nom. Elle eſt au confluent de la Sorgue, dans le Rhône.

Vindana, je crois que c'eſt le port des Venetes. M. de Valois prétend que c'eſt Landevenec. Cluvier & M. d'Anville eſtiment que c'eſt le Marbchan. Voyez *Porcus Vindana.*

Vindilis, iſle dans l'Océan, qui ſépare les Gaules de la Grande Bretagne.

Vindinum, le Mans, capitale des Aulerces Cenomans. Adrien de Valois lit dans Ptolomée *Suindinum*, parce que la table de Peutinger appelle cette ville *Subdinnum.* Quoi qu'il en ſoit, cette ville prit dans la ſuite le nom de *Civitas Cœnomanorum*, & fut ſoûmiſe à la métropole de Tours. La notice des dignités place au Mans une troupe de Letes Sueves avec leur commandant.

Vindo, *Vindoniſſa*, *Vindoni Campi*, Winditch, village de Suiſſe, au canton de Berne, dans l'Argaeu, à un quart de lieuë de Kunigsfeld. Ce village a été autrefois ville épiſcopale, dont le ſiége a été transféré à Conſtance. Les ruines qui reſtent, dépoſent en faveur de ſon ancienne ſplendeur.

Vindomagus, c'étoit après Nîmes la principale ville des Volces Arécomiques. Les uns croyent que c'eſt Uzès ; d'autres prétendent que c'eſt le Vigan, ſitué dans l'ancien diocèſe de Nîmes, & aujourd'hui dans celui d'Alais. Quelques-uns eſtiment que c'eſt le village de Vendarges, à deux lieuës de Montpellier, vers le levant, & à peu-près ſur la route de Montpel-

lier à Nîmes. *Hiſt. Lang. t. v. p. 662.* M. Menard prétend que « *Vindomagus* étoit placé à l'occident de Nîmes, & ſur la même » latitude ; qu'il n'en reſte plus aucune ſorte de veſtige, mais » qu'on en peut fixer la poſition ſur les bords de l'Eraut, & au » midi de Ganges, près du village de Londres : ce qui ſe trouve » aujourd'hui dans le diocèſe de Montpellier ». *Hiſt. de Nîmes, page 6.*

Vingenna, la Vienne, riviere du Limouſin.

Vinmacus, *Vincmacus Pagus*, contrée de l'Amiennois, arroſée par la Breſle.

Vintium, Vence, ville des Alpes maritimes avec évêché, ſuffragant d'Embrun.

Violvaſcenſis Vicus, Volvic, village d'Auvergne, près de Riom.

Virgantia, *Caſtellum*, Briançon, ville de Dauphiné.

Virinn, non corrompu d'un lieu de la Gaule Narbonnoiſe, dont on ignore la poſition. *Menard*, *hiſt. Nîmes*, *p. 9.*

Virmadenſe Oppidum, la ville de Saint-Quentin. Voyez *Auguſta Veromanduorum.*

Virodunum, Verdun, ville des Mediomatrices, qui étoit ſur une hauteur, ainſi que ſon nom le dit. Aujourd'hui elle s'étend juſqu'à la vallée formée par la montagne ſur laquelle elle eſt bâtie, & eſt le long de la Meuſe. La notice des cités la ſoûmet à la métropole de Trêves.

Viromandi, *Viromandui.* Voyez *Veromandui.*

Vironum, la ville de Verdun. Voyez *Virodunum.*

Viroviacum, *Virovinum*, Vervich, petite ville de la Flandre, ſur la Lys, dans la châtellenie d'Ypres.

Viſontio. Voyez *Veſontio.*

Viſturlus, le Vidourle, riviere du bas Languedoc qui paſſe à Saint-Hippolite, à Sauve, à Sommiere, à Lunel, à Maſſilargues, *&c.*

Vitreus, le Viſtre, petite riviere du diocèſe & de la ville de Nîmes, qui a ſa ſource au pied de la Tourmagne. Voyez *Nemauſus.*

Vitricium, Verex, dans le Piémont, entre Ivrée & Aouſte.

Vitodurum, *Vitudorum*, Winterthur, ville de Suiſſe, dans le canton de Zurich, ſur la petite riviere d'Eulach. Les Allemands l'appellent *Ober Winterthur*, c'eſt-à-dire *le haut Winterthur*, qui eſt à une petite diſtance du nouveau.

Digitized by Google

Vivarium, Viviers, ville du bas Languedoc, capitale du Vivarais, avec titre d'évêché ; lequel y a été transféré depuis la destruction d'*Alba Helviorum*, arrivée vers l'an 430.

Vivisçum, Vévay, situé au bord septentrional du lac de Genève, & vers sa partie orientale. Voyez *Bibisçon.*

Uliarus, l'isle d'Oleron.

Ulmanedes ; on croit que ce sont ceux de Senlis. Pline écrit que les Romains les déclarerent libres.

Ulpia Castra. Voyez *Legio XXX.*

Ulta, le Lot, riviere du Gevaudan, qui traverse le Quercy, & se jette dans la Garonne.

Umbennum, lieu de la Gaule Narbonnoise.

Umbranici, peuple du Languedoc, que Pline & la table de Peutinger placent aux environs de Nimes, entre les Volces Tectosages & les Volces Arécomiques ; leur territoire faisoit partie du diocèse de Montpellier. Il ne joüissoit pas du droit Latin, comme le dit M. Menard dans ses notes sur l'histoire de Nimes, *p. 33.* La table de Peutinger fait mention du pays de ce peuple, & l'appelle *Umbranicia :* ce qui prouve que ce peuple a été connu jusques dans les bas tems. Pour son antiquité il devoit la porter fort haut, puisqu'elle alloit de pair avec celle des Volces des Gaules & d'Italie, & les Ombriens encore d'Italie, s'ils n'étoient pas même leurs peres, comme il y a toute sorte d'apparence.

Umbri, peuple de l'Ombrie, qui tiroit son origine d'un ancien peuple Gaulois, selon Caton le censeur, Bocchus roi de Mauritanie, Solin, Servius, & Isidore de Seville. Ils furent chassés de la plus grande partie de leurs possessions, d'abord par les Tyrrhéniens, & ensuite par des Gaulois postérieurs. Ils avoient trois cens villes. *Plin. lib. III. §. 8. & 19.*

Unelli, c'est le même peuple que les *Veneli.* Je le place, avec M. l'abbé Esnaut, dans la partie du Cotantin, où est aujourd'hui Valognes, & ainsi dans la Normandie, quoiqu'il fût peuple Armorique. Voyez *Veneli Crociatonum*, &c.

Vocates ; Lancelot croit que ce pourroit être ceux qui occupoient le Comingeois, & qu'on trouve des traces du nom de ce peuple dans Boucou, village du pays. *Hist. Acad. Inscript. t. V. p. 291.*

Voceïus, Botsberg, montagne de l'Helvétie, qui n'étoit pas fort éloignée d'Avenches. *Tacit.*

Digitized by Google

Vocontii, peuple célebre des Gaules, qui avoit pour bornes la Durance au midi, & l'Iſere au ſeptentrion, laquelle le ſéparoit des Allobroges. Il habitoit à l'orient des *Tricaſtini*, & à l'occident des *Tricorii*. Il s'étendoit juſqu'aux Caturiges. Ses bornes du côté des *Siconii* ſont marquées dans l'itinéraire de Bourdeaux par ces mots *ad Fines*, lieu entre *Davianum*, Veynes, & *Vapingum*, Gap. Ainſi les Voconces partageoient avec les Cavares le Dauphiné, le comté Venaiſſin, & une partie de la Provence, du ſeptentrion au midi. Leur capitale étoit Die, après laquelle Mela & Pline mettent Vaiſon & Luc, aſſûrant que les Vocontiens étoient alliés des Romains, *fœderati*.

Vodogoriacum, Wordray, entre Cambray & Gemblours. Spener croit que c'eſt Gaury. Cette place appartenoit aux Nerviens.

Vogeſus, les mons de Vôges, dans la Belgique, aux confins des *Lingones*.

Volcæ, nom générique des deux peuples qui occupoient les terres qui formoient le Languedoc d'aujourd'hui, avec cette circonſtance que celui qui habitoit le haut Languedoc, étoit appellé *Volces Tectoſages*, & celui qui avoit en partage le bas Languedoc, prenoit le nom de *Volces Arécomiques*. Ce qui fait ſoupçonner que l'un étoit branche de l'autre. Quoi qu'il en ſoit, leur pays étoit borné au levant par le Rhône, nonobſtant que Tite-Live mette des Volces ſur l'une & l'autre rive de ce fleuve, au midi par la Méditerranée, & au couchant par les Pyrenées, & les deux rives de la Garonne juſqu'à la jonction du Tarn avec ce fleuve. Les bornes du côté du ſeptentrion ſont moins connuës. On ſçait en général que les Cevennes lui ſervoient de bornes de ce côté-là : mais comme ces montagnes n'occupoient pas tout l'eſpace qui eſt entre le Rhône & la Garonne, on ne ſçauroit fixer au juſte ſes bornes au nord-oüeſt. On peut ſuppoſer avec aſſez de fondement que c'étoit la riviere d'Agout, en remontant depuis l'endroit où elle ſe jette dans le Tarn, à la pointe de Saint-Sulpice, juſqu'à celle où elle reçoit le Tore, & depuis l'embouchure du Tore juſqu'à ſa ſource dans les montagnes du diocèſe de Saint-Pons. *Hiſt. Lang. t. 1. p. 52.* Pline étend le pays des Volces Tectoſages depuis les Pyrenées juſqu'à Agde. *Plin. lib. III. c. 4. §. 5.* Cependant les Volces Tectoſages n'alloient que juſqu'à la rive droite de l'Orbe. Les Volces Arécomiques commençoient à la rive gauche de l'Orbe, & avoient pour bornes le Rhône.

Digitized by Google

Volces, peuple d'Italie, originaire des Gaules, & colonie des Volces d'en-deçà du Rhône. Ils avoient plusieurs établissemens dans l'Etrurie, dans le Latium, & même dans la Lucanie, où l'on trouve des *Volci*, des *Volcentes*, des *Volcentini*, & ailleurs des *Volcinii*. *Volce* est un terme Celtique qui signifie *peuple*. Les Allemands disent *volck*. Les Latins écrivoient & prononçoient *vulgus*.

Vologati, Vollone, bourg de Provence, dans la viguerie & recette de Sisteron.

Vorganium, Quimper, capitale des Osismiens. V. *Osismii*.

Voroangus, *Vorocingus*, lieu de plaisance de Sidoine Apollinaire, dans le bas Languedoc, sur le Gardon, dans le diocèse d'Uzès, vis-à-vis de *Prusianum*.

Verogium, Vouroux, dans l'élection de Moulins, aux environs de la riviere de Besbre.

Vosavia, Ober-Wesel, dans la Gaule Belgique, aujourd'hui dans l'archevêché de Trêves, sur la rive gauche du Rhin.

Vosegus. Voyez *Vogesus*.

Vostianum, ville de l'Aquitaine.

Voturi, peuple de Galatie, originaire des Gaules. Le pays qu'il occupoit, étoit enclavé dans celui des Tolistoboges.

Urba, Orbe, capitale du canton Helvétien appellé *Verbigenus*, ou plûtôt *Urbigenus Pagus*, auquel elle donnoit son nom, comme elle prenoit le sien d'une riviere de même nom. Cette ville est dans le pays de Vaux.

Urdonnum, ville du Dauphiné.

Urnia, nom d'une divinité qui devoit être aussi celui d'une ville ou bourg du pays des Arécomiques. *Menard*, *hist. Nimes*, *p. 19*.

Ursolis, Roussillon de Dauphiné, dans le diocèse de Valence, sur le Rhône, à quatre lieuës au-dessous de Vienne.

Uruncæ ou *Urunci*, bourg de la Celtique, appellé *Zunzen*, entre Brisac & Bâle, à pareille distance de l'un & de l'autre. *Spener*, *not. Germ. lib. IV. c. 2. p. 173.*

Ussubium, lieu de la Gaule Aquitanique, à trente-cinq milles de Bourdeaux, sur le chemin d'Agen.

Usuerva. (Tab. Peuting.) L'itinéraire de Bourdeaux écrit *Hosuerba*; c'est le village de Tourousele, sur la rive droite de l'Aude, en allant à Narbonne.

Wallis. Voyez *Vahalis*.

Digitized by Google

Wardo, le Gârd ou Gardon, riviere du bas Languedoc.

Wasalia, Ober-Wesel. Voyez *Vosavia*.

Vulchalo, ville des Volces Tectosages, au voisinage de Toulouse, où Fonteius avoit établi un impôt sur le vin qu'on y transportoit d'Italie. Quelques sçavans lisent *Nulchalo*.

Vulgienses, peuple des Gaules au nord, & limitrophe des Vocontiens. Il avoit pour capitale *Apta Julia*, qui est Apt, en Provence.

Vungus, Vouzy, bourg de Champagne, dans le pays d'Argone, sur l'Aîne.

Wurcacha, ville de Suisse.

Uxantis, l'isle d'Oüessant, sur les côtes de la basse Bretagne.

Uxellodunum, ville de la Gaule Aquitanique, qui appartenoit aux Cadurces, ceux de Cahors. Elle étoit bâtie sur une montagne escarpée, entourée presque de tous côtés d'une vallée, au milieu de laquelle couloit une riviere. Les restes de cette ville paroissent à quelques lieuës de Cahors, dans un lieu appellé par les originaires du pays, *lo Puech d'Ussoldun*, c'est-à-dire *la montagne de la ville Uxellodunum*.

Z

Zao, promontoire & port de la Gaule Narbonnoise, appellé *le cap Sissié*, ou *Siciat*.

Ziaberna, Saverne. Voyez *Tres Tabernæ*.

Ziurichi, Zurich. Voyez *Tigurini*.

Digitized by Google

SOMMAIRE DU LIVRE VI.

Les Romains retirent de grands avantages de la journée de Sentine, qu'ils célebrent avec éclat. Fabius obtient les honneurs du triomphe : le ſoldat reçoit des récompenſes. Les Gaulois ſe retirent ſur leurs terres ſans beaucoup de perte, & ſe propoſent de prendre leur revanche. Les Romains animés par leurs ſuccès qu'ils exagerent, s'en promettent de plus conſidérables. Des affaires domeſtiques empêchent les Gaulois d'exécuter leurs projets : ils envoyent à leurs alliés des ſecours qui les ſoûtiennent contre la puiſſanee des Romains. Ceux-ci pour venir à bout de leurs deſſeins, concluent un traité avantageux avec les Gaulois. Religion de ces derniers à l'obſerver. L'abus que les Romains en ſont, oblige les peuples opprimés à reclamer la protection des Gaulois. Ils en obtiennent des ſecours, à condition qu'ils ne ſerviront pas contre les Romains. On ne les employe en effet qu'à réduire quelques villes qui refuſoient de prendre part à la guerre qu'on projettoit. Les Romains cependant envoyent des ambaſſadeurs accompagnés de feciaux, pour ſe plaindre aux chefs des Gaulois de l'infraction du traité. Britomarus, dont le pere avoit été tué à la bataille de Sentine, animé contre les Romains, inſulte aux feciaux & les maſſacre. Cette animoſité d'un particulier occaſionne la rupture des deux peuples, & deux actions : l'une près d'Aretium, dans laquelle le préteur L. Cecilius eſt entiérement défait par les Gaulois ; & l'autre dans le pays des Sénonois que le conſul Dolabella dévaſte entiérement, & dans laquelle Britomarus eſt fait priſonnier. Les Sénonois qui étoient ſous Aretium, veulent ſe vanger de la perte de leur pays par la priſe de Rome. Un eſprit de vertige les ſaiſit : ils ſe mettent en campagne ſans précaution, attaquent ſans ordre Dolabella qui ſe trouve ſur leur paſſage, & ils ſont totalement défaits. Ainſi périt cette tribu dont le peu qui en reſte ſe retire chez les Boïens. Après la priſe du Sénonois, les Romains y envoyent une colonie qui y bâtit la ville de Sienne, & qui à la réſerve du nom d'anciens Sénonois qu'elle retient, fait tomber ce peuple dans l'oubli. Dolabella, pour punir les Boïens d'avoir reçû les Sénonois, porte la guerre dans leur pays, & les défait. Ils veulent ſe vanger ; & la victoire s'étant déclarée pour les Romains, ils ſont avec eux un traité de paix de quarante-cinq ans. Druſus, propréteur de la Gaule Ciſalpine, en emporte l'or qui avoit ſervi à racheter Rome. Cinna, commiſſaire des vivres dans l'armée des Romains, eſt aſſommé par le peuple. Dans quelqu'une des dix années précédentes, des Gaulois d'une contrée d'au-delà du Rhin,

Digitized by Google

s'avancent, ſous la conduite de Cambaule, juſqu'aux portes de la Thrace, au pied du mont Scordus, d'où ils prennent le nom de Scordiſques. *Ils ſe partagent en deux corps, qui forment les grands & les petits Scordiſques, & font pluſieurs conquêtes. Les Romains font la guerre aux Tarentins. Les uns & les autres veulent avoir des Gaulois dans leur parti. Fabricius eſt enlevé par les Tarentins. En ce tems-ci floriſſoient à Marſeille le célebre Pitheas & Euthimenes. Les Gaulois qui étoient entrés dans la Thrace, ſous la conduite de Cambaule, obtiennent ſon conſentement pour aller chercher de nouveaux établiſſemens. Ils ſe partagent en trois corps; Cerethrix à la tête du premier, marche contre les Thraces & les Triballes : le ſecond, commandé par Brennus & Acichorix, entre dans la Pannonie; & le troiſiéme, ſous la conduite de Bolgius, va faire la guerre aux Macedoniens & aux Illyriens. Brennus défait les Autariates, qui étoient toûjours en guerre contre les Ardiées. Stratageme qu'il met en uſage. Par ce même ſtratageme les Gaulois défont les Ardiées. Bolgius offre à Ptolomée Ceraunus, qui s'étoit emparé du royaume de Macédoine, de faire alliance avec lui; celui-ci refuſe avec mépris un ſecours de Dardaniens. Il eſt tué dans une bataille, & ſes troupes ſont taillées en piéces. Bolgius offre en ſacrifice la plûpart des priſonniers : content du butin qu'il a fait, il reſte dans l'inaction. Pendant ce tems-là les Macédoniens penſent à déférer le commandement des troupes, d'abord à Méléagre, frere de Ptolomée; enſuite à Antipater, neveu de Caſſandre. Ils le donnent enfin à Soſthene, jeune homme, qui touché des malheurs de ſa patrie, s'étoit mis à la téte de quelques camarades. Il attaque les Gaulois pied à pied, & les chaſſe de la Macédoine. Brennus qui étoit dans la Pannonie, & que la défaite de Bolgius mettoit hors d'état de rien entreprendre, revient dans les Gaules. Il blâme la conduite de Bolgius, & obtient une armée conſidérable. Il entre dans la Macédoine, la ravage, défait les Macedoniens, & tuë Soſthene. Leonorix & Lutarix qui dès l'entrée de la campagne s'étoient ſéparés de lui avec un corps de vingt mille hommes, entrent dans la Thrace, ſe rendent maîtres des côtes de la Propontide, envahiſſent la Cherſoneſe, & ſe répandent dans l'Helleſpont. Brennus pénetre enfin dans l'intérieur de la Grece. Son expédition, d'après Pauſanias & Juſtin : le fabuleux y ſaute aux yeux. Brennus n'a point tous les ſuccès qu'il s'étoit promis. Il eſt obligé de ſe retirer, & chargé de bleſſures, pour ne point retarder la retraite de ſes troupes, il ſe tuë. Acichorix eſt élû à ſa place. Pluſieurs corps de cette armée vont figurer en différens quartiers de l'Europe & de l'Aſie.*

HISTOIRE

Digitized by Google

HISTOIRE DES GAULES, ET CONQUÊTES DES GAULOIS.

LIVRE SIXIEME.

LEs Romains furent d'autant plus flattés du glorieux succès de la journée de Sentine, qu'elle étoit la premiere ou tout au plus la seconde victoire qu'ils remportoient sur les Gaulois : ce qui leur donnoit quelques bonnes espérances pour l'avenir. Mais ce qui la leur rendoit encore plus chere & plus précieuse, c'est qu'elle mettoit à couvert leur capitale d'un siége pour lequel ils craignoient extrêmement *, parce qu'il devoit être entrepris par le même peuple, qui cent ans auparavant n'avoit fait que se présenter aux portes pour y entrer, & s'en rendre le maître, & qui étoit aujourd'hui dans la ferme résolution de l'emporter avec le capitole, & de retenir à jamais l'un & l'autre. Ainsi ils ne manquerent pas de célébrer ce glorieux succès avec tout l'éclat dont ils avoient coûtume de relever tous les évenemens qui étoient avantageux à la nation : ce qui donna lieu à quelques auteurs * de porter les choses qui s'en disoient,

An de Rome 458. Avant J. C. 296.

* *Zonar. l. VIII. p. 365.*

* *Tit. Liv. Lib x. c. 30.*

An de Rome 458. Avant J. C. 296.

au-delà du vraiſemblable. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les honneurs du triomphe furent décernés à Fabius, qui alla les recevoir à la tête des légions qui lui avoient aidé à les mériter. Les ſoldats qui l'accompagnoient chantoient des chanſons militaires, remplies de ſes loüanges & de celles de Decius, & reçûrent par tête quatre livres deux ſols (*a*) [de notre monnoie], des ſagum (*b*) & des tuniques (*c*) : ce qui en ces tems-là faiſoit une récompenſe conſidérable.

Les Gaulois cependant ſe retiroient ſur leurs terres, & laiſſoient aux Romains toute la liberté qu'ils pouvoient deſirer de faire des réjoüiſſances ſur une victoire qu'ils faiſoient ſonner trop haut, & dont ils eſpéroient aller bien-tôt leur demander compte. D'ailleurs leur perte n'étoit pas autrement conſidérable, & ils ramenoient preſque tout leur monde. Ainſi c'étoit ſans fondement que les Romains enfloient les avantages qu'ils ſe vantoient d'avoir remportés ſur eux. D'ailleurs quand ils les auroient expoſés tels qu'ils étoient, & qu'ils les auroient réduits à leur juſte valeur, ils étoient obligés de reconnoître qu'ils les devoient à la défection des alliés des Gaulois, & non à la gloire de les avoir perſonnellement vaincus ; ce qu'ils ne faiſoient pas. Leur conduite piqua extrêmement les Gaulois, & réveilla ce levain d'antipathie ou d'animoſité que nous leur avons vû contre eux. D'autre part, les Romains glorieux d'avoir enfin fait eſſai qu'ils pouvoient vaincre la nation devant laquelle ils avoient toûjours fui, conjurerent dès-lors ſa perte, & la mirent au rang de celle de tant de peuples qu'ils avoient déja ſoûmis, & de tous les autres qu'ils ſe promettoient de ſubjuguer à l'avenir. Mais ils ne ſe ſentoient encore ni aſſez de force, ni aſſez de courage pour exécuter une entrepriſe ſi périlleuſe ; ils attendoient du tems & de la fortune un de ces momens favorables, où tout arrivant au gré de leurs deſirs, ils n'euſſent qu'à mettre la main à l'œuvre pour réüſſir infailliblement.

(*a*) C'eſt ainſi que M. Rollin rend le Latin *æris octogeni bini* de Tite-Live, & il le rend exactement mot pour mot. Cette ſomme paroît modique ; mais l'hiſtorien Romain obſerve qu'elle étoit conſidérable en ces tems-là. Cependant j'ai de la peine à croire que les quatre-vingts-deux ſols du cinquiéme ſiécle de Rome ne valuſſent que quatre livres deux ſols de notre monnoie. Doujat les fait aller à près de cinquante-cinq de nos livres.

(*b*) Habit militaire & de campagne, qu'on mettoit par-deſſus les autres vêtemens. Il étoit ample, fermé de tous côtés, ſans manches, & alloit juſqu'à mi-jambe.

(*c*) La tunique étoit un habit intérieur qui répondoit à la chemiſe dont on ſe ſert aujourd'hui. Ce vêtement étoit commun aux hommes & aux femmes.

Digitized by Google

Les Gaulois n'étoient pas à beaucoup près ſi politiques ni ſi meſurés. Comme ils ne faiſoient ordinairement dépendre les évenemens de la guerre que de leur courage, & qu'ils mettoient dans leurs bras toutes leurs reſſources, les motifs de prendre ou de ne point prendre les armes, ils les puiſoient dans la poſſibilité où les circonſtances du tems les mettoient d'agir, ou de ne pas agir. Si donc les années ſuivantes ils ne revinrent pas venger l'affront qu'ils avoient reçû dans l'Ombrie ; c'eſt que rentrant dans leurs états, ils furent obligés de mettre à régler des affaires importantes, le tems qu'ils auroient mieux aimé paſſer dans le champ de Mars. Ce qui ne les empêcha pas d'envoyer tous les ans une partie de leur jeuneſſe au ſecours de leurs alliés *. Ces ſecours n'étoient pas à la vérité ſuffiſans pour leur faire reprendre le deſſus, mais ils l'étoient aſſez pour empêcher les Romains de les accabler. Ces derniers s'en apperçurent : pour lever cet obſtacle qu'une expérience de près d'un ſiécle leur faiſoit paroître invincible, ils firent des avances aux Gaulois, les gagnerent, & les porterent à conclure un traité d'alliance avec eux *. Les deux nations en avoient fait un ſemblable quelque quarante ans auparavant, dont les Romains s'étoient parfaitement bien trouvés ; car Polybe * rend cette juſtice aux Gaulois, qu'ils l'obſerverent fort religieuſement pendant trente ans entiers ; & les Romains employerent habilement ce tems à réparer leurs pertes, à ſe fortifier, & à s'aggrandir de tous côtés. Il eſt certain que les Gaulois s'étudierent à obſerver le dernier traité auſſi inviolablement que le premier ; car auſſi-tôt ils ceſſerent de ſe joindre directement ou indirectement aux ennemis des Romains. Mais les Romains abuſerent de la bonne foi des Gaulois ; car ils la firent ſervir à la fin qu'ils s'étoient propoſée, ſçavoir à opprimer & ſubjuguer les Samnites (*d*), les Etruſques (*e*), les Lucaniens (*f*), & les Brut-

An de Rome 458. Avant J. C. 296.

* *Freinshem. ſupplem. l. XI. p. 14.*

* *Appian. apud Fulvium, p. 343. & 351.*

* *Lib. II. p. 107.*

(*d*) Peuples ſitués au-delà de l'Apennin, originaires de la Sabinie, & dès-là Sabins d'origine, comme je l'ai dit ſur la fin du quatrieme livre de cette hiſtoire.

(*e*) Les Etruſques avoient occupé autrefois la plus grande partie de l'Italie : mais les Gaulois d'abord, & les Romains enſuite, les avoient comme renfermés dans des bornes fort étroites ; ils ont ſurvécu à tous leurs malheurs, & ils exiſtent encore ſous le nom de *Toſcans*, formé ſur celui de *Tuſces*, que les Grecs & les Latins leur donnoient quelquefois.

(*f*) Ils étoient une colonie des Samnites. Leurs terres avoient pour bornes au ſeptentrion le *Silaro*, au midi le *Laino*, à l'orient le golphe de Tarente, & à l'occident la mer de Toſcane : ainſi elles comprenoient toute la Baſilicate, une partie de la Calabre citérieure, & quelques autres contrées du royaume de Naples.

Digitized by Google

An de Rome 458. Avant J. C. 296.

tiens (*g*) ; à les dépoüiller de leurs terres, à leur impoſer des tributs, & à les tenir toûjours dans leur dépendance. En effet, ils gagnerent pluſieurs batailles, & prirent un grand nombre de villes, tantôt ſur les uns, tantôt ſur les autres, & quelquefois ſur tous. Tant d'avantages les rendirent inſupportables, auſſi-bien que les conditions qu'ils impoſerent aux peuples vaincus.

Les regles de la bonne & ſaine politique auroient dû inſpirer aux Gaulois quelque ombrage de la conduite des Romains, autant pour leurs propres intérêts que pour ceux de leurs anciens alliés, dont ils étoient obligés de prévenir la ruine, ſoit par les voies de la médiation, ſoit en interpoſant leur autorité ; expédiens certains qui auroient arrêté le cours du mal. Mais les Gaulois, par un effet du préjugé dans lequel ils étoient nés, de ne craindre pour eux que la chûte du ciel, étoient comme inſenſibles à ces grands événemens qui ſe paſſoient autour d'eux ; & ils auroient continué à vivre dans leur inſenſibilité, ſi les députés des peuples opprimés n'étoient venus réclamer leur ſecours & leur protection avec des inſtances contre leſquelles il étoit bien difficile de tenir.

Si l'on en avoit crû Britomarus (*h*), un des chefs des Sénonois, auxquels les députés s'étoient adreſſés, les Gaulois auroient marché ſur le champ contre les Romains, parce que la haine naturelle qu'il avoit contre eux étoit montée à ſon comble depuis la bataille de Sentine, où ſon pere avoit été tué. Mais l'aſſemblée retenuë par le traité de paix que la nation avoit fait depuis peu avec les Romains, parut ſi peu diſpoſée à vouloir rompre avec eux, que les députés craignant d'être renvoyés ſans rien obtenir, étalerent & offrirent de groſſes ſommes, ſi elle ſe déclaroit en leur faveur. Il faut l'avoüer, cette voie de négociation fit ſur les eſprits une impreſſion dont ils n'avoient pas paru d'abord devoir être ſuſceptibles : ainſi on

(*g*) Peuples de la grande Grece, qui occupoient cette extrémité de l'Italie qui forme une peninſule, & qui n'eſt ſéparée de la Sicile que par le détroit du nom de cette iſle.

(*h*) Voici un Britomarus inconnu juſqu'ici : il étoit ſans doute différent d'un autre chef des Gaulois de même nom, qui ne parut qu'environ ſoixante ans après. Florus, qui nous a fait connoître ce dernier, aſſûre qu'il avoit juré, avec tous ſes ſujets, qu'il ne quitteroit ſon baudrier qu'après s'être rendu maître du capitole. En conſéquence il livra bataille aux Romains, & fut défait & pris priſonnier. Le conſul Emilius, pour inſulter au ſerment qu'il ſçavoit qu'il avoit fait, le fit conduire au capitole avec ſon baudrier, qu'il lui fit quitter auſſi-tôt qu'il y fut arrivé. *Florus, lib. II. c. 4.*

Digitized by Google

chercha un tempérament pour contenter les députés ſans donner aux Romains aucun ſujet légitime de ſe plaindre des Sénonois. Il fut donc délibéré qu'on fourniroit aux peuples qui les recherchoient, un corps de troupes qui agiroit au gré des peuples ligués contre tous autres que les Romains ; & afin que les intentions de l'aſſemblée fuſſent exactement ſuivies, le commandement en fut donné à un autre que Britomarus, parce qu'on craignoit que celui-ci emporté par le deſir de venger la mort de ſon pere, ne cédât à la tentation d'attaquer les Romains, & n'engageât ainſi la nation dans une guerre qu'elle vouloit éviter. Quoique les députés n'obtinſſent pas tout-à-fait ce qu'ils demandoient, ils obtenoient aſſez pour être ſatisfaits du ſuccès de leur négociation ; puiſque le corps de troupes que les Gaulois leur accordoient, leur tenoit lieu de l'armée que les confédérés auroient été obligés d'employer à forcer quelques-unes de leurs villes qui refuſoient d'entrer avec eux en guerre contre les Romains. Sans compter qu'ils s'embarraſſoient peu des conditions auxquelles l'octroi des troupes étoit fait ; parce que cette premiere démarche une fois faite, les Gaulois ſe porteroient d'eux-mêmes à les lever, ou du moins ſeroient entraînés à les lever eux-mêmes par les circonſtances du tems, comme il arriva en effet. An de Rome 458. Avant J. C. 296.

Les villes que les alliés vouloient ramener de gré ou de force, étoient Volſinies, Pérouſe & Aretium (*i*). C'étoient les plus fortes de l'Etrurie ; elles avoient fait alliance en 459 avec les Romains *, & avoient ſigné une trêve de quarante ans. Le refus obſtiné qu'elles faiſoient de rompre l'une & l'autre, avoit fait prendre aux alliés la réſolution de leur faire la guerre * ; & comme d'autre part les Gaulois étoient fermes dans la réſolution qu'ils avoient priſe de ne pas la faire aux Romains, ils furent chargés de marcher contre ces villes & de les réduire. La premiere qu'ils attaquerent fut Aretium. Les habitans ne les virent pas plûtôt autour de leurs murs, qu'ils en donnerent avis au ſénat, & lui firent repréſenter que c'étoit pour avoir voulu

* *Tit. Liv. lib. x. c. 37.*

* *Ibid. c. 45.*

An de Rome 470. Avant J. C. 284.

(*i*) Ces trois villes étoient capitales chacune d'une Lucomonie. Volſinies, aujourd'hui *Bolſena* ou *Bolſene*, fut conſumée par le feu du ciel, *Plin. lib. II. c. 52.* Son territoire, qui fait à préſent partie du patrimoine de S. Pierre, comprenoit *Monte Fiaſcone*, & quelque peu de l'état de Sienne. Pérouſe eſt au voiſinage du lac de Traſimene, célebre par la bataille qu'Annibal gagna contre le conſul Flaminius. Aretium, appellée par les Italiens *Arezzo*, étoit forte par ſa ſituation, qui étoit ſur une montagne ; elle avoit dans ſon diſtrict preſque tout le Florentin.

Digitized by Google

An de Rome 470. Avant J. C. 284.

demeurer fidéles aux Romains, qu'ils étoient ainſi aſſiégés, en danger de perdre leur ville, s'ils ne recevoient au plûtôt un ſecours aſſez fort pour conjurer l'orage qui les menaçoit. Sur ces repréſentations, le ſénat n'auroit pas manqué d'envoyer un corps de troupes de la république pour faire lever le ſiége d'Aretium, ſi les aſſiégeans euſſent été d'autres que des Gaulois. Mais outre le traité d'alliance qui ſubſiſtoit entre les Romains & les Gaulois, qui méritoit une attention particuliere : les Gaulois étoient une nation qu'il falloit ménager, & qui étoit plus en état de ſe faire craindre que de craindre elle-même *; ſur quoi le ſénat jugea à propos de nommer des ambaſſadeurs, qui étant accompagnés des féciaux (k) en habits de cérémonie, *prieroient les chefs des Gaulois* de ſe reſſouvenir de l'alliance qui étoit entre les deux nations ; & qu'ainſi il ne convenoit pas que les Gaulois fuſſent à la ſolde de leurs ennemis, ni pour leur faire la guerre, ni pour la faire à leurs alliés.*

* *Appian. apud Fulvium Urſinum, p. 343. 35t.*

* *Oroſ. lib. III. c. 22. Auguſtin. civit. lib. III. c. 17. n. 2.*

On doit ici remarquer la prudence des Romains : ce n'eſt point au général Gaulois, qui campoit ſous les murs d'Aretium, qu'ils envoyent des ambaſſadeurs : ils veulent éviter les inconvéniens où étoient tombés quelque cent ans auparavant ceux que la république avoit chargés d'une ſemblable négociation dans de pareilles circonſtances ; l'ambaſſade ſe rendit dans le pays des Sénonois, & ſelon ſes inſtructions elle devoit s'adreſſer aux chefs de la nation, uſer de prieres, & faire porter la parole par des féciaux, qui étoient des perſonnes ſacrées. Ainſi rien ne manquoit de la part des Romains pour l'heureux ſuccès de cette célebre ambaſſade, qui faiſoit tant d'honneur aux Sénonois. Cependant l'animoſité d'un Sénonois la fit échoüer, & fut cauſe de la ruine entiere de ſa nation, comme autrefois la témérité des Fabius avoit été la ſource des malheurs qui étoient venus fondre ſur les Romains. Voici comme la choſe ſe paſſa. Les ambaſſadeurs Romains étoient déja entrés dans la province des Sénonois, & s'avançoient vers le lieu où ils devoient avoir audience, & exécuter leur commiſſion, lorſqu'ils furent rencontrés par Britomarus, dont le pere, comme on l'a vû, avoit été tué douze ans auparavant à la journée de Sentine. Leur vûë réveilla ſon reſſentiment ; & tout-à-coup n'écoutant que

(k) Je crois que les Romains n'envoyerent aux Gaulois d'autres ambaſſadeurs que les féciaux mêmes. Cependant le Grec d'Appien eſt ſuſceptible du ſens que j'ai ſuivi dans le texte.

Digitized by Google

ſon emportement, il ſe jette ſur les féciaux, & ſans reſpect ni pour le caractere, ni pour la ſainteté des habits dont ils étoient revêtus, il arrache leurs vêtemens, & les déchire. Il en ſeroit peut-être demeuré là : mais malheureuſement les féciaux ouvrirent la bouche pour ſe plaindre, *que le droit des gens étoit violé en leur perſonne.* A ces paroles Britomarus, au lieu de rentrer en lui-même, paſſe de l'inſulte à la rage, maſſacre les féciaux, les met en piéces, & diſperſe leurs membres dans les champs. A ce ſpectacle les ambaſſadeurs ſe voyant ſans défenſe, gardent un profond ſilence, & ſe retirent les uns du côté de Rome, & y portent les nouvelles d'un événement qui remplit d'horreur tous ceux qui en entendent le récit : les autres vont dans l'Etrurie rendre compte au conſul Dolabella de l'outrage fait à la république, & l'excitent à en tirer vengeance. An de Rome 470. Avant J. C. 284.

On ne ſçauroit nier que Britomarus n'eût tort : il s'étoit porté à des excès qu'on ne pouvoit ni couvrir, ni pallier : mais après tout c'étoit un particulier ; & les crimes d'un particulier ne doivent jamais retomber ſur toute la nation, à moins que la nation ne les autoriſe, ou ne les approuve. Or il eſt certain que la tribu des Sénonois n'autoriſa ni n'approuva les fautes de Britomarus : cependant les Romains, ſans attendre des Sénonois aucune juſtification, ni la leur demander ; enfin ſans autre examen, ni forme de juſtice, ordonnent au préteur (*l*) Lucius Cecilius d'aller à la tête d'une grande armée * ſurprendre les Gaulois qui campoient devant Aretium, de les combattre, & de ne leur faire aucun quartier. Les Romains cacherent toutes leurs marches, & arriverent en préſence des Gaulois au moment que ces derniers s'y attendoient le moins. Leur arrivée inopinée & leur grand nombre les ſurprit, mais il ne les étonna ni ne les découragea. Au contraire, ne voulant pas donner le tems aux Romains de les venir attaquer, ils ſortirent de leurs lignes rangés en bataille, & fondirent ſur l'ennemi avec tant d'impétuoſité, qu'il n'y eut point de milieu entre le choc des Gaulois & la déroute des Romains. Treize mille * de ces derniers reſterent ſur la place, parmi leſquels étoient le préteur, ſept tribuns militaires, & une partie de la nobleſſe de Rome, ſans compter que tout le bagage fut pris, avec des priſonniers ſans nombre.

* *Polyb. lib. II. p. 107.*

* *Epitom. XII. Oroſ. lib. III. c. 22.*

(*l*) L'auteur de la traduction Latine de Polybe donne à Lucius la qualité de conſul ; le mot στρατηγὸν ſignifie ſimplement un *général d'armée.*

Digitized by Google

An de Rome 470. Avant J. C. 284.

Tandis que la fortune traitoit ſi bien les Sénonois (*m*) dans l'Etrurie, elle ſéviſſoit contre eux avec la derniere rigueur dans les provinces dont ils étoient en poſſeſſion. Le conſul Dolabella ne fut pas plûtôt informé du traitement barbare que Britomarus avoit fait aux féciaux de la république, qu'il interrompit les progrès qu'il faiſoit dans l'Etrurie, pour ſe tranſporter dans le Sénonois d'Italie, & y venger la mort de ſes concitoyens. Il traverſa à grandes journées le territoire des Sabins & le Picenum; & entrant ſubitement dans les terres des Gaulois, qu'il trouva ſans défenſe, il les parcourut dans toute leur longueur & largeur, mettant tout à feu & à ſang, brûlant & abattant les maiſons, dégradant les terres, maſſacrant & exterminant tous les hommes ſans exception qui étoient au-deſſus de dix ou douze ans, réſervant ſeulement d'un côté les femmes & les enfans, qu'il condamna à un éternel eſclavage; & de l'autre, Britomarus, auteur de tous ces maux, qu'il fit déchirer à coups de verges & charger de fers, en attendant qu'il fût mené en triomphe & enſuite mis à mort. Jamais deſolation ne fut pareille à celle de ce pays: on en peut juger par le deſſein qu'avoit formé le conſul*, d'éteindre juſqu'au dernier de la race d'un peuple qui pouvoit ſe vanter d'avoir pris & réduit Rome en cendres.

* *Dionyſ. Halic. excerpt. p. 711. Florus, lib. 1. c. 13.*

Ce deſſein étoit beau & glorieux à un Romain; mais étoit-il prudent? car enfin Dolabella ignoroit-il la défaite de l'armée de Cecilius, & que dès-là Rome étoit expoſée à la fureur & à la licence des Sénonois, s'il leur prenoit envie d'y aller, ainſi qu'autrefois, comme ils en eurent certainement la penſée; & s'ils l'avoient ſuivie, que ſeroit devenuë leur capitale? N'étoit-il donc pas de la ſageſſe du conſul de borner ſa vengeance à ſe rendre maître du pays des Sénonois, d'entrer enſuite en négociation avec ceux qui faiſoient le ſiége d'Aretium, d'en tirer un bon parti, & de ne pas tout riſquer où il y avoit tout à craindre. Cependant il ne fit rien de tout cela, & il réüſſit. Tant il eſt vrai qu'il y a des témérités placées dans des circonſtances particulieres qui couronnent les uns, & précipitent les autres dans les malheurs les plus affreux.

(*m*) Polybe ajoûte que les Romains ayant appris la mort de Cecilius, nommerent Manlius Curius pour le remplacer; & que le nouveau général, avant toutes choſes, voulant traiter du rachat des priſonniers Romains que les Gaulois avoient faits, ces derniers avoient mis à mort les députés que Curius avoit chargés de négocier cette affaire.

Les

Digitized by Google

Les Sénonois qui étoient ſous les murs d'Aretium, ne ſçavoient rien de ce qui ſe paſſoit dans leurs provinces : ils l'apprirent enfin ; la nouvelle fut pour eux un coup de foudre : elle les étourdit, mais elle ne les accabla point. Dès qu'ils eurent repris leurs eſprits, ils ne balancerent pas un moment d'abandonner le ſiége d'une place qui avoit occaſionné la perte de leur patrie, de leurs femmes & de leurs enfans. Ils ne trouverent de conſolation à tant de maux qui leur arrivoient à la fois, qu'en marchant vers Rome, où ils eſpéroient ſe dédommager de tout ce qu'ils avoient perdu, & y gagner même par l'acquiſition & la conquête d'un pays, qui étoit infiniment meilleur que celui que les Romains venoient de leur enlever. An de Rome 470. Avant J. C. 284.

Ils auroient pû avec fondement ſe flatter de quelque ſemblable ſuccès : ils avoient pris autrefois Rome ; ils avoient depuis attaqué pluſieurs fois ſa puiſſance ; ils avoient battu auſſi pluſieurs fois les Romains, & les avoient ſouvent obligés de leur demander la paix. Mais les tems étoient changés ; les Sénonois n'étoient plus ce qu'ils avoient été, & les Romains étoient devenus tout autres, & avoient pris, pour ainſi dire, la place des premiers. En effet, pendant que les Romains prenoient les meſures les plus juſtes d'accabler leurs ennemis en tous lieux & de tous côtés, & qu'ils s'appliquoient à rendre odieuſe la mémoire des Sénonois, ſur le ſimple expoſé de l'indigne & barbare traitement qu'ils avoient fait aux féciaux de la république ; les Gaulois, ſans autre fin que d'aller aſſeoir leur camp devant Rome, plient bagage, marchent à la débandade, ne gardent ni ordre, ni diſcipline, ne tiennent aucune route certaine, ne font point amas de vivres & de proviſions, ne ſont jamais ſur leurs gardes, découvrent tous leurs deſſeins, ſe répandent en bravades, n'envoyent jamais à la découverte, & arrivent tout-à-coup, lorſqu'ils s'y attendent le moins, en préſence de l'armée que Domitius commandoit.

Ce conſul l'avoit retirée de la Lucanie, où il faiſoit la guerre depuis le commencement de la campagne, & s'étoit venu poſter entre Rome & les Gaulois, en ſorte qu'ils ne pouvoient faire aucun pas en avant ſans lui paſſer ſur le ventre ; ce qui étoit bien difficile, pour ne pas dire impoſſible ; car le conſul avoit eu le ſoin de ſe retrancher de maniere à ne pouvoir jamais être forcé. Les Sénonois, ſoit qu'ils fuſſent entraînés par leur mauvais ſort, ſoit qu'aveuglés par l'heureux ſuccès de la

An de Rome 470. Avant J. C. 284. bataille qu'ils avoient gagnée peu auparavant ſur le préteur Cecilius, ils cruſſent que la victoire n'oſeroit jamais les abandonner, entreprennent en arrivant, & ſans ſe donner le tems de reprendre haleine, de forcer Domitius dans ſon camp; & emportés par un eſprit de vertige, ils ſe jettent en foule & à corps perdu dans les retranchemens. La victoire coûta peu aux Romains; ils n'avoient qu'à préſenter & tendre leurs picques, leurs lances, & leurs javelots; les Gaulois s'enferroient eux-mêmes: jamais il n'y eut ſtupidité ſemblable. Les Romains en furent ſi frappés, qu'ils eurent honte de reſter dans leur camp; ils en ſortirent donc, & enveloppant l'ennemi de tous côtés, ils le chargerent avec d'autant plus de vigueur qu'il donnoit priſe par-tout: ainſi l'action ſe paſſa en un carnage affreux; & les Romains, en vûë d'exterminer une nation qui avoit pris & ſaccagé Rome, & avoit tenu pendant cent ans entiers la deſtinée de la république en échec, s'y comporterent plus en bourreaux qu'en ſoldats, & les Sénonois périrent preſque tous. Appien obſerve que pluſieurs ſe défirent eux-mêmes par un excès de rage, & que les Romains regarderent cet accident comme une puniition du crime commis envers leurs féciaux. Quoi qu'il en ſoit, la tribu des Sénonois entiere fut éteinte en moins d'un mois: car il faut compter pour rien le petit nombre qui échappa du malheur des autres, & qui en ſe retirant chez les Boiens (*n*), leurs freres & leurs voiſins, y perdit ſon nom, à quoi contribua beaucoup la colonie * que les Romains envoyerent cette même année dans le Sénonois Italique. Cette colonie y bâtit la ville célebre de Sienne Gauloiſe [*Sena Gallica*] qui tint en reſpect tous les peuples d'alentour, ne conſerva que la mémoire de ſes anciens habitans, & fit oublier tout le reſte.

* *Polyb. lib. II. p. 108.*

Les Boiens virent bien qu'en donnant retraite aux foibles & miſérables reſtes d'un peuple contre lequel les Romains étoient ſi acharnés, ils faiſoient une faute que les fiers vainqueurs ne leur pardonneroient jamais, & qu'ainſi ils auroient à ſoûtenir toutes les forces de la république. Mais la grandeur du danger

(*n*) Tribu des Gaulois fort répanduë. Selon le P. Briet, ils occupoient la plus grande partie du duché de Parme, les duchés de Reggio & de Modene, l'état de Corregio, &c. partie du Mantoüan d'endeçà du Pô, la Frignane, partie du Bolognese, le duché de la Mirandole avec partie du Ferrarois. Polybe aſſûre que les Boiens prirent les armes dans cette occaſion, parce qu'ils craignoient de la part des Romains le même traitement que les Sénonois.

Digitized by Google

ne les arrêta point : ils donnerent au ſang & à la commiſération ce que l'un & l'autre avoient lieu d'attendre de leur devoir. Seulement ils ſe préparerent à tout événement : ils ſe hâterent de lever des troupes, & firent une ligue offenſive & défenſive avec les Etruriens. Ces précautions ne furent rien moins qu'inutiles ; car Dolabella, qui étoit encore dans le voiſinage, apprenant le favorable accüeil que les Boïens avoient fait à ce qui reſtoit des Sénonois, & les diſpoſitions où ils étoient de les défendre, dirigea auſſi-tôt la marche de ſon armée vers les terres qu'ils occupoient, dans le deſſein d'y entrer, & d'y retracer les mêmes fureurs & les mêmes cruautés qu'il avoit exercées dans le Sénonois. Mais les Boïens ne lui en donnerent pas le tems ; car ſuivis des Sénonois qui donnoient lieu à la guerre, & d'un bon corps d'Etruriens qui s'étoient joints à eux, ils allerent au-devant des Romains, & leur livrerent bataille ſur les bords du lac de Vadimon (*o*). La fortune ne leur fut nullement favorable : ils furent battus ; preſque tout ce qui reſtoit des Sénonois y fut tué les armes à la main ; les troupes auxiliaires d'Etrurie y furent auſſi maltraitées ; cependant les Boïens firent une retraite aſſez honorable, & empêcherent les vainqueurs d'entrer dans leur pays. An de Rome 470. Avant J. C. 283.

Ils firent plus l'année ſuivante ; ils armerent tout ce qu'il y avoit parmi eux de jeuneſſe en état de porter les armes, & allerent chercher les Romains. Dès que les deux armées furent en préſence, elles fondirent avec une égale ardeur l'une ſur l'autre, & ſe mêlerent : le combat fut long (*p*), le carnage horrible, & la victoire diſputée ; ce ne fut que ſur le ſoir qu'elle ſe déclara en faveur des Romains. Les Boïens y perdirent, à la vérité, beaucoup de monde * ; mais en abandonnant le champ de bataille, ils ſe retirerent en ſi bon ordre, que les vainqueurs n'oſerent les pourſuivre : ce qui applanit toutes les difficultés qui auroient été un obſtacle à la paix entre les deux nations. Les Boïens firent les premieres démarches pour l'avoir, & à cet effet ils envoyerent des députés aux Romains. Ceux-ci An de Rome 471. Avant J. C. 283.

* *Polyb. lib. II. p. 108. Plin. hiſt. l. III. c. 15.*

(*o*) Ce lac étoit célebre par une iſle flottante, dont j'ai donné ailleurs la deſcription d'après Pline le jeune. Le lac s'appelle aujourd'hui *il lago di Baſſanello* : il étoit dans le pays des Faliſques, ce qui confirme ce que j'ai dit, que les Boïens n'attendirent point les Romains dans leur pays.

(*p*) Il ſe donna dans la partie de l'Ombrie qui eſt au-delà de l'Apennin, & qui forme ce qu'on appelle le duché d'Urbin : *Urbanates : in hoc tractatu interierunt Boii.* Plin. hiſt. l. III. c. 15. Freinshemius croit que c'étoit le conſul Q. Æmilius qui commandoit les Romains dans cette action.

Digitized by Google

An de Rome 471. Avant J. C. 283. se prêterent volontiers à tout ce qu'ils demandoient, & signerent avec eux un traité d'alliance qui dura quelque quarante-cinq ans.

On peut considérer, en passant, la politique des Romains; ils n'accordoient aux peuples d'Italie, avec lesquels ils étoient en guerre, que des trêves (*q*) de quelques années, au lieu qu'ils se faisoient un devoir de faire la paix & les alliances les plus solemnelles avec les Gaulois. C'est qu'ils mettoient de la différence entre ces peuples; ils respectoient ceux-ci, & mépriſoient les autres.

On place à ces tems-ci deux traits qui ont quelque rapport avec les Gaulois, & sur l'époque desquels les historiens ne donnent pas de grandes lumieres. Le premier est, qu'un des ayeux de l'empereur Tibere, nommé *Drusus* *, ayant gouverné en qualité de propréteur la Gaule Cisalpine, immédiatement après l'extinction des Sénonois, en avoit remporté l'or, qui plus de cent ans auparavant avoit servi aux Romains pour racheter leurs personnes & leur capitale des mains des Gaulois: *Car*, ajoûte Suétone, *il ne faut ajoûter aucune foi au bruit qui court, que Camille s'étoit fait rendre cet or.*

* *Sueton. in Tiberio, c. 3.*

* *Plutarc. parall. t. II. p. 313. B.*

L'autre trait regarde un certain Cinna *, qui pendant le cours d'une guerre que les Romains soûtenoient contre les Gaulois, étoit commissaire des vivres. Comme le blé étoit rare, Cinna, pour le faire durer, s'avisa de faire faire de petites mesures, & de s'en servir en livrant à chaque citoyen la quantité de grain qu'il étoit obligé de lui fournir. La fraude fut bientôt découverte; la populace s'arma incontinent de pierres, & assomma Cinna.

En quelqu'une des dix années précédentes, sans qu'il soit possible d'assigner la véritable, les Gaulois (*r*) de quelque

(*q*) C'est une vérité dont l'histoire Romaine fournit plusieurs exemples: je n'en marquerai qu'un, que j'ai rapporté plus haut à l'an 448 de Rome.

(*r*) Ces Gaulois étoient établis dans l'Illyrie, & au voisinage de la Dardanie, qui est limitrophe de la Thrace. Je soupçonne que ce pouvoient être les Gaulois que l'antiquité a appellé *Scordisques*; & ce qui me le persuade, c'est que Strabon, *lib. VII. p. 318. A.* nous apprend que les Autariates, peuple de l'Illyrie, furent subjugués par les Scordisques. Or nous verrons bien-tôt que les Gaulois mêmes que Combaule conduisit jusqu'aux confins de la Thrace, & les y établit, soûmirent les Autariates, les obligerent à vivre sous leur dépendance, & à leur fournir des troupes. Combaule, qui est le nom du chef des Gaulois qui firent cette expédition, a une terminaison Grecque. Tirez cette terminaison, on reconnoît visiblement que c'est un nom Gaulois; & ce qui le prouve, c'est qu'on trouve un Combolamarus, tétrarque de Galatie, qui étoit sans doute le fils ou le petit-fils de Combaule.

Digitized by Google

contrée d'au-delà du Rhin s'avancerent, ſous la conduite de Combaule *, juſqu'aux portes de la Thrace ſans oſer y entrer, ni même tourner à droite, & ſe jetter dans la Grece (*s*), parce qu'ils ſe ſentoient trop foibles pour vouloir s'attirer ſur les bras des peuples ſupérieurs en forces. Ils s'arrêterent au pied du mont Scordus, appellé auſſi *Scardus* & *Scodrus*. Il eſt ſur les confins de l'Illyrie, & voiſin du mont Hemus, qui ſépare cette province de la Thrace. C'eſt du ſéjour que les Gaulois firent autour de ce mont, qu'ils furent appellés *Scordiſques*. A peine furent-ils arrivés dans ces cantons, qu'ils s'étendirent auprès & au loin. La grande étenduë des terres dont ils ſe rendirent maîtres, les obligea de ſe partager comme en deux corps : ce qui forma le pays qu'on nomma depuis *les grands & les petits Scordiſques*. Les grands * étoient entre le Danube, la Save, & le Margus ; les petits, qui étoient en-deçà de cette riviere, confinoient avec les Triballes & les Myſiens. Pour être partagés en grands & en petits, les Scordiſques n'eurent jamais des intérêts différens. C'eſt par-là qu'ils ſe rendirent terribles dans la Germanie, qu'ils ſubjuguerent les Autariates, qu'ils occuperent pluſieurs iſles du Danube, même quelques-unes de celles qui ſont à l'embouchure de ce fleuve, qu'ils exterminerent les Deſaretiens, les Hybrianes, les Ardiens, & quelques autres peuples moins connus, & firent de leurs terres un affreux deſert de pluſieurs journées de chemin. C'eſt enfin de la poſition que je viens de fixer, que les Scordiſques ou Gaulois inonderent la Thrace, la Macédoine, la Grece, & l'Aſie mineure, comme un torrent qu'aucune digue ne ſçauroit arrêter.

An de Rome 471. Avant J. C. 283.

* *Pauſan. lib. x. p. 643.*

* *Strab. lib. VII. p. 318. A.*

Sur ces entrefaites il y eût des apparences de guerre entre les Romains & les Tarentins (*t*). Ce qu'il y eût de ſingulier avant que la guerre fût entiérement déclarée, c'eſt que les uns & les autres * firent ſéparément tous leurs efforts pour attirer les Gaulois Ciſalpins dans leur parti. Fabricius fut chargé de la part des Romains de parcourir toutes les capitales de leurs alliés, & de les exhorter à demeurer fideles à la république. Les Tarentins, pour interrompre l'effet d'une députation, qui tendoit à les obliger de ſoûtenir ſeuls le faix d'une guerre qui étoit

An de Rome 472. Avant J. C. 282.

* *Dio, excerpt. p. 920.*

(*s*) Les Gaulois ne pouvoient ſe jetter dans la Grece, ſans pénétrer dans la Macedoine, qui étoit à leur droite.

(*t*) La cauſe de la guerre étoit l'inſulte atroce que les Tarentins avoient faite au commandant de la flotte des Romains qui étoit venu aborder au port de Tarente, ſans avoir aucun ſujet de ſe défier du mauvais traitement qu'il devoit y recevoir.

Digitized by Google

An de Rome 472. Avant J. C. 282.

au-deſſus de leurs forces, firent enlever Fabricius ; & pendant qu'ils le retenoient, ils ſolliciterent fortement les Gaulois d'Italie à ſe déclarer en leur faveur. Sur quoi Dion obſerve que quelques-unes des tribus Gauloiſes(*u*) ne firent pas difficulté d'entrer d'abord dans leurs vûës *, & que quelques autres remirent à le faire dans la ſuite. Mais comme il ne deſcend point dans un plus grand détail, & qu'on ne trouve aucun Gaulois impliqué dans la guerre que les Romains & les Tarentins ſe firent réciproquement ; on eſt obligé à garder le ſilence ſur ce ſujet.

* *Zonar. l. VIII. p. 368.*

En ce tems-ci floriſſoit à Marſeille le célebre Pytheas(*x*). Il étoit né dans la même ville, & y avoit été élevé. Quoiqu'on ne puiſſe pas aſſûrer qu'il ait été le premier écrivain que les Gaules ayent produit, il eſt du moins certain qu'il a contribué par ſes écrits à étendre la réputation où elles étoient d'être le ſiége de toutes les ſciences : auſſi trouvoit-on en lui un philoſophe, un mathématicien, un aſtronome, un géographe, & un grand voyageur. Il avoit parcouru toutes les côtes de l'Océan depuis Cadiz juſqu'à l'embouchure du Tanaïs, & il en avoit fait la deſcription. Comme les merveilles qu'il en racontoit, paſſoient les bornes de la vraiſemblance, il a été regardé comme un menteur de profeſſion (*y*). Je ne ſçai ſi ce jugement eſt fondé : mais voici ce qu'il diſoit de l'iſle de Thulé : *Qu'il n'y avoit ni terre, ni mer, ni air ; mais un compoſé des trois, ſemblable au poulmon marin, ſur lequel la terre & la mer étoient ſuſpenduës, & qui ſervoit à lier enſemble les différens principes dont l'univers étoit formé. Ce compoſé étoit inacceſſible, & l'on ne pouvoit y voyager ni par terre ni par eau. Cependant Pytheas avoit vû cette ſubſtance de ſes propres yeux.*

L'ouvrage où notre auteur diſoit ces belles choſes, étoit intitulé *Le tour de la Terre.* Il ne nous en eſt reſté que ce qu'on en

(*u*) Cela ne pouvoit gueres manquer d'arriver ; puiſqu'outre que de tout tems les Gaulois étoient portés à faire la guerre aux Romains, c'étoit à l'inſtigation ſecrete des Tarentins que les Gaulois s'étoient ligués contre eux avec les Samnites, les Etruſques, les Ombriens, &c. *Freinſem. fragm. Liv. lib. XII. c. 7.*

(*x*) Je confeſſe de bonne foi que je ſuis un peu trop aveuglément le ſentiment de ceux qui m'ont précédé : car je ſuis perſuadé que Pytheas a vécu & écrit plus de ſoixante ans après ; puiſque Polybe, cité par Strabon, *lib. IV. p. 190.* rapporte d'après Pytheas même l'entretien qu'eut le conſul avec les Marſeillois, quand il vint dans les Gaules pour y arrêter & combattre Annibal.

(*y*) Peireſc & Gaſſendi ont entrepris de le juſtifier ; ce qu'on doit plûtôt regarder comme un jeu d'eſprit & un badinage en faveur de la ville de Marſeille, patrie de Pytheas, que comme une apologie ſérieuſe. *Saint-Aubin, antiq. de la nat. Franç. p. 395.*

Digitized by Google

trouve dans les anciens qui ont écrit depuis. Hipparque (*z*) & Eratoſthenes (*a*) en tirerent beaucoup de choſes pour enrichir leur géographie *. Pline l'ancien aſſûre qu'il s'en eſt ſervi pour dreſſer ſon hiſtoire naturelle, & il met Pytheas au nombre des auteurs dont il fait l'énumération dans les livres deuxieme, quatrieme & trente-ſeptieme de ſon ouvrage. Julius Pollux (*b*) le cite auſſi touchant certains ouvrages des anciens ouvriers en bois. On voit par-là que les écrits de Pytheas ſubſiſtoient encore en ces tems-là. On les trouvoit encore au ſiécle d'Etienne de Byzance, qui écrivoit plus de quatre cens ans après Jeſus-Chriſt, puiſque ce géographe fait mention de Pytheas comme d'un écrivain dont il avoit lû les écrits.

An de Rome 472. Avant J. C. 282.

* *Rivet, hiſtoire littér. de la France, t. 1. p. 74.*

Mais Pytheas n'étoit pas le ſeul qui fît alors honneur à Marſeille ſa patrie : Euthymenes ſon contemporain l'a auſſi illuſtrée. Il eſt certain, par un paſſage de Séneque, que ce Marſeillois avoit navigé ſur la mer Atlantique, & avoit écrit en Grec la deſcription de ſon voyage. Il y rapportoit les cauſes du débordement du Nil à la force des vents Etéſiens (*c*), qui pouſſant les eaux de l'Océan & de la mer extérieure dans ce fleuve, le faiſoit enfler & ſe répandre beaucoup hors de ſon lit.

Euthymenes * avoit laiſſé un autre écrit de ſa façon, qui n'eſt point parvenu juſqu'à nous. C'étoit une eſpece de chronique ou hiſtoire des tems. S. Clément d'Alexandrie en parle comme d'un ouvrage qu'il avoit entre les mains. Euthymenes faiſoit Homere contemporain d'Héſiode, & diſoit qu'il étoit né à Chio environ deux cens ans après la deſtruction de Troie. Mais laiſſons dans les Gaules les ſçavans qui s'y diſtinguoient, & retournons aux Gaulois qui s'étoient arrêtés à l'entrée de la Thrace.

* *Rivet, ibid.*

Ces Gaulois n'y étoient gueres contens, & s'y trouvoient

(*z*) Il étoit de Nicée en Bithynie. Il a fleuri depuis l'an 162 juſqu'à l'an 128 avant Jeſus-Chriſt. Hipparque a été ſans contredit un des plus célebres Aſtronomes de l'antiquité, & celui qui a le plus fait des découvertes dans le cours des aſtres. Il faiſoit ſervir l'Aſtronomie à fixer & corriger la géographie.

(*a*) Il étoit de Cyrene, & non des Gaules, comme quelques modernes l'ont crû trop légerement. C'a été un des plus grands hommes de l'antiquité en tout genre de littérature.

(*b*) Il étoit Egyptien, natif de Naucrate : il fut précepteur de l'empereur Commode, à qui il dédia ſon *Onomaſticon*, qui donne lieu à cette citation, & qui eſt un tréſor pour les ſtudieux de la langue Grecque.

(*c*) Sorte de vents qui ſouffloient de divers endroits, ſelon la différente poſition des lieux. En Egypte ils étoient vents ſeptentrionaux ; ils s'élevoient avec la canicule, & ils ſouffloient depuis quarante-cinq juſqu'à cinquante-cinq jours.

Digitized by Google

An de Romé 472. Avant J. C. 282.

trop resserrés. Combaule qui les y avoit conduits, n'étant plus d'un âge & moins encore en humeur de tenter de plus grandes entrepriſes, contenoit ſes ſujets dans le devoir, leur faiſoit obſerver les loix, ne permettoit pas qu'ils fiſſent des courſes ſur les terres de leurs voiſins ; en un mot, voulant vivre & mourir en paix, il alloit au-devant de toutes les guerres qui auroient pû troubler la fin de ſon regne. Les Gaulois * accoûtumés juſques-là à faire du butin, & à vivre aux dépens de l'ennemi, ne pouvoient plus renoncer aux douceurs d'une vie licentieuſe ; c'eſt pourquoi ils intriguerent ſi fort entr'eux & auprès de Combaule même, qu'ils lui arracherent l'agrément d'aller chercher de nouveaux établiſſemens. Cela fait, ils mirent ſur pied une prodigieuſe armée qu'ils partagerent en trois corps (*d*). Ils donnerent le premier à Cerethrix (*e*), avec ordre de marcher contre les Thraces & les Triballes (*f*). Brennus & Acichorix commandoient le ſecond, & devoient entrer dans la (*g*) Pannonie. Bolgius, à la tête du troiſieme, alla faire la guerre aux Macédoniens & aux Illyriens.

* *Pauſan. lib. x. p. 644.*

Nous n'avons aucun détail des ſuccès de Cerethrix. On peut pourtant aſſûrer que les conquêtes qu'il fit dans la Thrace, conſiſterent à rafraichir, fortifier & étendre les colonies Gauloiſes qui y étoient déja ; puiſque nous avons vû des Gaulois ſoûtenir un ſiége ſur le mont Hemus contre toutes les forces de Caſſandre, & enſuite faire alliance avec ce prince. On a quel-

(*d*) Selon la diſtribution que les Gaulois firent de cette grande armée en trois corps, il paroît que les terres qu'ils occupoient, devoient être ſur les confins de la Dardanie, puiſqu'au ſortir de chez eux chaque corps entroit comme de plain-pied dans le pays qu'il ſe propoſoit de ſubjuguer.

(*e*) Pauſanias l'appelle *Cerethrius*. Nous verrons ailleurs que Brennus avoit auſſi le nom de *Pauſius*. Strab. *lib. IV. p. 187. D.*

(*f*) Peuples de la Méſie inférieure & occidentale, & Thraces d'origine.

(*g*) Sans doute inférieure, qui étoit limitrophe de la Méſie. Ainſi ils paſſerent la Save, qui les ſéparoit de la Pannonie, comme nous l'avons vû plus haut, en parlant des Scordiſques, qui ſont les Gaulois dont il s'agit ici. Juſtin, *lib. XXIV. c. 4.* fait foi que les Gaulois avoient pénétré long-tems auparavant dans la Pannonie. D'ailleurs on ne peut ſe rappeller les Gaulois qui envoyerent des députés à Alexandre quand ce prince ſe fut rendu maître de l'iſle de Peucer : les Gaulois qui ſurprirent Epheſe dans le tems même de l'expédition d'Alexandre en Aſie : les Gaulois qui ſe défendirent ſi bien contre Caſſandre ſur le mont Hemus : enfin tant d'autres Gaulois que nous avons vûs & que nous verrons encore ſervir en qualité de troupes auxiliaires dans les armées des princes ſucceſſeurs d'Alexandre ; on ne peut, dis-je, ſe rappeller tous ces Gaulois ſans en conclure qu'au tems dont nous parlons, ces peuples avoient des établiſſemens dans la Pannonie ; puiſque les différens Gaulois qu'on vient de citer, n'ont pû ſe rendre aux lieux où on les trouve, ſans avoir paſſé & fait quelque ſéjour dans cette vaſte contrée du nord.

que

Digitized by Google

que chose de plus positif sur la campagne qu'Acichorix & Brennus firent dans la Pannonie. Il paroît que ces deux généraux n'y furent pas plûtôt arrivés qu'ils partagerent leurs troupes, & que chacun d'eux à la tête des siens mit à contribution tous les peuples qui ne furent pas en état de lui résister. On ignore les exploits d'Acichorix : on peut juger de ceux de Brennus par ces traits que l'histoire nous a conservés. An de Rome 472. Avant J. C. 282.

Il attaqua entr'autres les Autariates (*h*). L'entreprise étoit hardie; car outre que ces barbares étoient braves, & avoient toûjours les armes à la main contre les Ardiées *, qui leur disputoient en tout ou en partie la possession d'une fontaine salée, ils avoient la gloire de faire porter des fers aux Triballes, & ainsi de s'élever au-dessus des Thraces. Mais aucune de ces considérations ne put arrêter Brennus. Il livra une bataille contre la nation entiere des Autariates *, & il la gagna. Ceux qui ne périrent pas sur le champ de bataille, s'enfoncerent dans des bois fort épais, avec les femmes, les vieillards, & les enfans. Le général Gaulois voyant l'impossibilité de les y forcer, & néanmoins voulant les en tirer à quelque prix que ce fût, usa d'un horrible stratageme qui lui réüssit, ce fut d'empoisonner des vivres & du vin en abondance * qu'il laissa dans son camp après l'avoir abandonné pendant la nuit. Le jour venu, les Autariates ne voyant plus aucun Gaulois, crûrent qu'ils s'étoient retirés. Sur cette idée, ils entrerent dans le camp ennemi, & y trouvant toutes sortes de rafraîchissemens, ils s'empresserent à l'envi les uns des autres de faire bonne chere aux dépens des Gaulois. Mais cette satisfaction leur coûta cher; car au milieu du repas ils eurent des tranchées si violentes, qu'ils furent obligés de se rouler par terre pour trouver du soulagement à leur mal. Les Gaulois qui sçavoient ce qui leur devoit arriver, ne manquerent pas de les venir surprendre. Ils en tuerent une partie, & soûmirent les autres, ne faisant quartier à ces derniers que sous promesse que la nation entiere leur seroit soûmise *, & leur fourniroit des troupes quand ils en demanderoient. Ce qui fut exécuté fidelement dans la suite.

* *Strab. lib. VII. p. 317. D.*

* *Idem ibidem, p. 318 A.*

* *Polian. l. VII. c. 42.*

* *Appian. Illyr. p. 758.*

Les Gaulois se servirent d'un stratageme semblable pour subjuguer les Ariées. C'étoit un autre peuple d'Illyrie *, voisin des Autariates, & le même ou une branche de celui dont nous venons de parler sous le nom d'*Ardiées*. Pline * & Ptolomée les

* *Strab. lib. VII. p. 315. &c.*

* *Plin. lib. III. c. 22.*

(*h*) Peuple d'Illyrie, qui confinoit avec les Dardaniens.

An de Rome 472. Avant J. C. 282.

* *Athæn. lib. x. p. 443. B.*

appellent *Vardées* (*i*). Quoi qu'il en ſoit, les Ariées ou Ardées s'étoient rendus célebres autrefois : car après avoir ſubjugué les Proſpelates*, & en avoir réduit trois cens mille à la condition d'eſclaves (*k*), ils avoient fait des incurſions en Italie, d'où ils rapporterent un butin immenſe. Mais ces ſuccès furent cauſe de leur perte : ils s'endormirent à l'ombre de leurs lauriers, & s'occuperent à faire bonne chere, au point qu'ils paſſoient leur vie à boire & à manger avec excès. Les Gaulois connoiſſant leur intempérance, entrerent dans leurs terres ; & tout-à-coup, comme s'ils avoient été frappés d'une terreur panique, ils ſe retirerent, laiſſant leurs tentes remplies de vivres, qu'ils avoient infectées de drogues extrêmement purgatives. Les Ariées ne voyant point paroître l'ennemi, entrerent dans ſon camp, & s'y gorgerent de viandes. Les Gaulois vinrent les ſurprendre dans le tems que les viandes faiſoient leur effet. Ils en tuerent un grand nombre. Ceux qui purent échapper coururent ſe précipiter dans un fleuve, pour éteindre le feu qui brûloit leurs entrailles ; ce qui donna moyen aux Gaulois de faire la conquête entiere de leurs terres, ſans qu'on ſçache le détail & la ſuite de l'entrepriſe.

Nous avons un peu plus de lumieres ſur l'expédition de Bolgius. La Macédoine, dans laquelle ce prince entra, étoit alors gouvernée par Ptolomée, ſurnommé *Ceraunus* ou *le Foudre*, à cauſe de ſon caractere bouillant & impétueux. Il étoit fils aîné de Ptolomée Soter (*l*), premier roi d'Egypte : ainſi il auroit dû lui ſuccéder ; mais ſon pere l'exclut du droit qu'il avoit à la couronne, ſoit en vûë de ſes fougues & de ſes violences qu'il croyoit incompatibles avec les qualités d'un bon roi ; ſoit par complaiſance pour Bérénice (*m*) ſa ſeconde femme, dont les charmes & les inſtances le déterminerent à abandonner, même de ſon vivant, les rênes de ſes états à Ptolomée Philadelphe qu'il avoit eu de cette princeſſe. Ceraunus, piqué du procédé de ſon pere, chercha une retraite, d'abord dans la cour de Ly-

(*i*) Strabon qui les appelle toûjours *Ardées*, dit qu'ils avoient autrefois porté le nom de *Varaliens*. Le nom d'*Ardées* leur venoit ſans doute de celui d'*Ardius*, qui étoit une montagne qui partageoit en deux la Dalmatie.

(*k*) Les Proſpélates étoient à l'égard des Ardéens, ce qu'étoient les Ilotes à l'égard des Lacédémoniens.

(*l*) Et d'Euridice, fille d'Antipater qui étoit fils de Caſſandre, gouverneur de Macédoine pour Alexandre.

(*m*) C'étoit une ſimple Macédonienne, ſuivante d'Euridice, qui monta ſur le thrône par ſa beauté & par le mérite de ſon eſprit, ſa rivale vivante.

Digitized by Google

simaque (*n*), roi de Thrace & de Macédoine, & ensuite dans celle de Seleucus, roi de Syrie. Ceraunus étoit à la suite de ce dernier, quand après la défaite & la mort de Lysimaque il vint prendre possession du royaume de Macédoine. Mais au lieu des sentimens de la plus vive reconnoissance qu'il lui devoit, pour l'avoir reçû & comblé de bienfaits, & pour les espérances qu'il lui avoit données de le faire succéder à son pere dans le royaume d'Egypte, il lui enfonça le poignard par-derriere, & le tua sur la place. Cet attentat, qui fait rougir la nature, eut cependant alors je ne sçai quelle bonne face : car Ceraunus trouva le secret de le faire passer dans l'esprit des amis & des partisans mêmes de Lysimaque, pour une action de justice, qui punissoit dans Seleucus le meurtrier du roi de Thrace & l'usurpateur de ses états. Sur cette fausse idée, ce prince parricide fut proclamé roi de Macédoine. An de Rome 472. Avant J. C. 282.

Il n'y avoit que seize ou dix-sept mois qu'il étoit monté sur le thrône, lorsqu'il reçut des ambassadeurs de la part de Bolgius *, qui offroit de faire alliance avec lui, & de ne point faire d'invasion dans ses terres, moyennant une somme dont il seroit aisé de convenir. Ceraunus * croyant qu'il étoit aussi aisé de se soûtenir contre les Gaulois que de commettre des crimes (*o*); poussé d'ailleurs par les furies qui l'avoient engagé dans des forfaits plus noirs les uns que les autres, répondit avec une fierté dont il devoit bien-tôt porter la peine : *Qu'il ne feroit aucune paix avec les Gaulois, si avant toutes choses ils ne lui livroient leurs armes & tous les officiers de l'armée pour garant des articles du traité qu'ils demandoient à faire avec lui.* Non content de cette bravade, il porta la folie jusqu'à refuser un secours de vingt mille hommes que les Dardaniens (*p*) étoient venus lui offrir pour repousser les Gaulois, disant, avec un ton insultant :

* *Eusеb. chron. p. 228. Memnon apud Phot. p. 715. 718.*

* *Just. l. XXIV. c. 4. 5.*

(*n*) Il avoit été un des grands capitaines des armées d'Alexandre. Après la mort de ce prince, il eut le gouvernement de la Thrace ; mais bien-tôt il prit le diadême & le titre de roi, à l'exemple de ses collegues.

(*o*) On ne connoit gueres dans l'antiquité de prince qui ait eu l'ame plus noire que Ptolomée Ceraunus. Les meurtres, les perfidies, les sacrileges, ne lui coûtoient rien. Outre l'assassinat dont il est parlé dans le texte, il en commit peu de tems après deux autres dans les personnes de ses deux neveux, fils d'Arsinoé sa sœur, & de Lysimaque qui lui avoit fait un si bon accueil : assassinats accompagnés de circonstances qui font horreur.

(*p*) Les Dardaniens étoient au voisinage des Gaulois : le voisinage de nos peres leur faisoit ombrage, & les tenoit dans de continuelles allarmes ; ainsi craignant pour eux, ils offroient aux Macédoniens leur secours, pour être en droit d'en exiger réciproquement un semblable aussitôt qu'ils seroient menacés.

Digitized by Google

An de Rome 472. Avant J. C. 282.

Que les Macédoniens ſeroient bien à plaindre, ſi après avoir ſubjugué ſeuls l'orient, ils avoient beſoin des Dardaniens pour défendre leurs frontieres. Qu'ai-je à faire, ajoûta-t-il, *d'autres bras que de ceux des enfans des braves ſoldats qui ont dompté l'univers?* Juſtin obſerve que le roi des Dardaniens n'eut pas plûtôt été informé de la maniere mépriſante avec laquelle ce jeune prince avoit reçû ſe propoſition, qu'il prédit ſa perte avec celle de ſon royaume. Les députés des Gaulois, plus modeſtes, ne s'aviſerent point de prophétiſer; ils dirent ſeulement à Ptolomée, en riant: *Qu'avant peu lui-même leur ſçauroit dire, ſi c'étoit pour leur intérêt ou pour le ſien propre qu'ils étoient venus lui offrir leur alliance.*

Bolgius juſtifia bien-tôt leur réponſe; car à peine lui eurent-ils rendu compte des dernieres réſolutions de Ceraunus, qu'il entra dans la Macédoine & la ravagea. Ceraunus, enyvré de ſa grandeur naiſſante, & de la proſpérité qui avoit couronné tous ſes crimes, fit gloire de venir à ſa rencontre, & de vouloir le combattre, avec de bonnes troupes à la vérité, mais inférieures en nombre & aſſés mal diſciplinées. Les Gaulois, qui obſervoient ſa marche, profiterent habilement de ſes fautes; ils ſerrent leurs rangs, fondent ſur ceux des Macédoniens, les ouvrent, culbutent tout ce qui ſe préſente, ou les diſperſent, pénetrent juſqu'au centre, & lancent une grêle de fléches ſur Ceraunus, qui étoit monté ſur un éléphant: l'éléphant hériſſé de traits*, tombe tout-à-coup & renverſe Ceraunus; les Gaulois ſe jettent incontinent ſur ce prince, & lui coupent la tête (*q*) qu'ils mettent au bout d'une pique, & la promenent dans tout le camp. Ce ſpectacle y répand la terreur, & acheve de mettre en déroute quelques corps * qui faiſoient mine de ſe défendre. Le carnage qui avoit commencé avec l'action, continua pendant quelque tems, & il ne finit que parce qu'il n'y avoit perſonne que la mort pût moiſſonner. En effet, à la réſerve d'un fort petit nombre de ſoldats qui eurent le bonheur de ſe ſauver par une prompte fuite, tout fut tué, ou fait priſonnier. Mais le ſort du priſonnier ne fut pas différent de celui des Macédoniens qui étoient morts ſur le champ de bataille, ou dans la fuite: car le général Gaulois*, immédiatement après l'action, fit emmener en ſa préſence tous les officiers & ſoldats

* *Diod. Sicil. apud Hoeſchel. p. 156. Memnon apud Photium, p. 718. Pauſan. lib. 1. p. 29. lib. x. p. 644.*

* *Diod. Sicul. p. 868.*

* *Diod. Sic. excerpt. Valeſ. p. 317.*

(*q*) Il n'avoit regné que dix-ſept mois. *Euſeb. chron. p. 228.*

Digitized by Google

qui étoient tombés entre les mains des ſiens, choiſit les mieux faits & les plus jeunes, & les offrit aux dieux en ſacrifice, ſelon le rit & l'eſprit de la religion Celtique. Le ſacrifice achevé, il fit tuer à coups de flêches tous les autres, ſans faire grace à aucun, non pas même à quelques-uns qu'il connoiſſoit, & auxquels il étoit lié par les loix de l'hoſpitalité. Ces ordres paſſerent dans l'eſprit des Grecs comme un excès de barbarie & de cruauté, & ils furent regardés par les Gaulois comme des actes de juſtice & de reconnoiſſance envers les dieux. An de Rome 472. Avant J. C. 282.

Une journée ſi glorieuſe aux Gaulois produiſit dans toute l'étenduë de la Macédoine l'effet qu'elle y devoit naturellement cauſer. Le deüil y fut général, & la triſteſſe univerſelle. Les villes fermerent leurs portes. Les peres & les meres ne pouvoient ſe laſſer de pleurer la perte de leurs enfans : la plûpart trembloient pour les places dans leſquelles ils s'étoient renfermés. Tous invoquerent hautement les manes de Philippe & d'Alexandre, pendant le regne deſquels, bien-loin d'avoir été expoſés à de ſemblables calamités, vainqueurs de tous les peuples de la terre, ils avoient été couverts d'une gloire qui les élevoit juſqu'aux cieux. Hâtez-vous, dieux tutélaires, s'écrioient-ils, de venir à notre ſecours : arrêtez le cours de tant de maux où la pétulante fureur de Ptolomée nous a précipités.

Mais de ſimples plaintes ne remédioient ni à la grandeur des malheurs préſens, ni à cette foule d'autres qui devoient en être la ſuite, & qui frappoient également. Bolgius étoit maître de la campagne. Dans la conſternation où étoient les eſprits, il n'avoit qu'à ſe préſenter devant toutes les places pour ſe les faire ouvrir, changer la forme du gouvernement, & regner. Il ne fit rien de tout cela. Il ſe contenta d'exiger de fortes contributions, & de faire le plus de butin qu'il pût. Cette fauſſe politique fournit aux Macédoniens le tems & les moyens de revenir à eux-mêmes, & de ſe relever. Le capital étoit d'avoir un chef : le premier ſoin des grands fut de s'en donner un ; & comme Ceraunus ne laiſſoit point d'héritiers, & que d'ailleurs le beſoin étoit preſſant & tous les momens précieux, ils jetterent les yeux ſur Méléagre *, frere de Ptolémée, & lui déférerent la couronne : mais ayant reconnu qu'il n'avoit pas les vertus néceſſaires pour en ſoûtenir la dignité, ils le chaſſerent après deux mois de regne, & mirent en ſa place Antipater *,

* *Euſeb. chron. p. 218.*

* *Idem ibid.*

An de Rome 472. Avant J. C. 282.

neveu de l'ancien Caſſandre (*r*). Ce choix ne ſuppléoit point au défaut du premier: car Antipater laiſſoit la Macédoine en proie à la cupidité des Gaulois. Choqué d'une ſi grande indolence, Soſthene, jeune homme d'une grande eſpérance, quoique d'une naiſſance & d'une fortune médiocre (*s*), ſe mit à la tête de quelques camarades qui lui étoient dévoüés, arrêta le pillage, & ſçut prendre ſi bien ſes meſures, qu'il remporta quelques petits avantages ſur l'ennemi. Ces ſuccès fixerent les yeux des Macédoniens ſur lui, lui concilierent les cœurs, & firent mépriſer Antipater. Ainſi dans l'intervalle de quarante-cinq jours, les troupes abandonnerent ce prince, ſe raſſemblerent auprès de Soſthene, & le proclamerent roi malgré les brigues de quelques ſeigneurs. Soſthene, pour guérir leur jalouſie, déclara qu'il ne vouloit point de ce titre, & qu'il ne recevoit le ſerment des ſoldats & des officiers de l'armée qu'en qualité de général. Cela fait, il ſongea ſérieuſement à relever la ſplendeur de l'empire Macédonien (*t*), & à réparer toutes ſes pertes. Il commença par faire de nouvelles levées; après quoi il attaqua pied-à-pied les Gaulois dans tous les poſtes qu'ils occupoient, leur coupa les vivres, ſurprit & enleva pluſieurs de leurs partis; enfin il les harcela tant, & les ſerra de ſi près, qu'il eut le bonheur de les avoir chaſſés à la fin de la campagne.

Ce changement paroît incroyable, & tenir du miracle; mais on doit moins l'attribuer à la valeur de Soſthene, & au découragement des Gaulois, qu'au foible de Bolgius, d'avoir voulu revoir ſa femme, & mettre en ſûreté les tréſors immenſes qu'il avoit amaſſés. Dans cette vûë, au lieu de profiter des avantages de la victoire qu'il avoit gagnée ſur Ceraunus, & de ſe ſaiſir des places fortes qui étoient à ſa bienſéance & à ſa diſcrétion, & qui lui aſſûroient la poſſeſſion tranquille de la Ma-

(*r*) Un des capitaines d'Alexandre, qui lui ſuccéda dans le royaume de Macédoine après la mort de ſon pere. Il fit mourir Olympias, auſſi-bien que le jeune roi Alexandre & ſa mere Roxane.

(*s*) Juſtin le dit *ignobilis*, après avoir marqué qu'il étoit *unus de Macedonum principibus*; ce qui fait croire que Soſthene n'étoit ni de ſang royal, ni de la premiere naiſſance; mais qu'il étoit pauvre, quoique de condition & bon officier.

(*t*) Il fut fondé par Caranus, du ſang des Héraclides, vers l'an du monde 3210, ſept cens quatre-vingts quatorze ans avant Jeſus-Chriſt. Il avoit eu de très-petits commencemens. La Macédoine s'appelloit *Emathie* d'abord, & étoit bornée au midi par les montagnes de Theſſalie, à l'orient par la Phtiotide, au ſeptentrion par Mygdonie & la Pelagonie, au couchant par les Lynceſtes & les Oreſtiens.

Digitized by Google

cédoine, il se borna uniquement, d'abord à butiner, & ensuite à reculer à mesure que Sosthene avançoit; prétextant qu'il vouloit ménager ses troupes, & les ramener sans aucune perte considérable. Mais aucun officier Gaulois ne fut sa dupe : le cri général fut contre lui. An de Rome 472. Avant J. C. 282.

Brennus, qui étoit dans la Pannonie, ne put apprendre sa retraite sans indignation. Il la regarda comme une trahison & une injure faite à la nation : à quoi il prenoit d'autant plus de part, qu'il avoit été l'auteur de l'expédition de Bolgius *, qui l'avoit dirigée sur le plan qu'il en avoit donné, parce qu'il la considéroit comme le prélude de celle de la Grece qu'il se proposoit de faire lui-même au plûtôt, & dont celle de la Macédoine lui ouvroit l'entrée : entrée cependant qui venoit de lui être tout-à-coup fermée par la lâcheté & l'avarice de Bolgius : ce qui le jettoit dans des transports dont il ne pouvoit pas revenir. Néanmoins faisant réflexion que les affaires de la Macédoine ne pouvoient pas être si-tôt rétablies, ni Sosthene assez affermi sur le thrône, qu'il ne pût se faire jour dans un pays dont les Gaulois venoient si aisément de se rendre maîtres, & passer de-là dans la Grece; il quitta brusquement la Pannonie, & alla trouver les chefs de la nation. A sa priere on convoqua une assemblée générale, où après s'être répandu en plaintes ameres contre Bolgius, il représenta que les richesses que ce général avoit apportées de la Macédoine, n'étant que la moindre partie de celles dont les Macédoniens avoient dépouillé l'orient, il falloit se hâter d'aller recüeillir celles dont la négligence de Bolgius avoit imprudemment privé la nation; qu'il ne falloit pas fonder des difficultés sur les défaites dont ce traître cherchoit à couvrir sa faute; que le succès de la campagne précédente répondoit de celui de la campagne prochaine; qu'au reste l'acquisition de tant de trésors accumulés les uns sur les autres, qui ne devoient coûter d'autres soins que celui d'y porter la main, ne pouvoit pas entrer en comparaison avec un autre avantage qu'il se promettoit, & qui depuis cent ans étoit l'objet des vœux de tous les Gaulois; sçavoir, l'entrée de la Grece, que la conquête de la Macédoine leur assûroit.

* *Just. l. XXIV. c. 6.*

On convint avec lui qu'on pouvoit, à la vérité, se promettre, avec l'aide des dieux, de se rendre maître une seconde fois de la Macédoine, & peut-être même d'en tirer cette quantité immense d'or, d'argent & de pierreries que les soldats

An de Rome 472. Avant J. C. 282.

d'Alexandre y avoient apportée de l'Asie & des Indes : mais on ne voulut pas lui passer qu'il fût si aisé de pénétrer dans la Grece. Elle est, lui dit-on, composée de peuples plus guerriers les uns que les autres ; & chaque peuple est distribué en différentes classes, dont les particuliers sont d'un côté si déterminés, qu'une poignée d'entr'eux a arrêté & défait les armées les plus nombreuses & les plus formidables des rois de Perse, & de l'autre si amateurs de la liberté, qu'ils comptent la vie pour rien, dès qu'il est question de la défendre ou de la conserver.

Brennus répondit que les tems étoient changés, & qu'*il ne* falloit pas juger des Grecs de ce tems-là par les Grecs des tems antérieurs ; qu'il étoit vrai qu'autrefois les Grecs avoient conquis des continens & des isles ; qu'ils avoient envoyé des colonies en une infinité de contrées de l'Europe & de l'Asie ; qu'ils avoient défendu l'entrée de leurs états à toutes les forces rassemblées du grand roi (*u*) ; & enfin qu'ils avoient conçu le dessein d'affronter ce même grand roi jusques dans sa capitale (*x*). Aujourd'hui, dit-il, ce ne sont plus les mêmes Grecs ; ils sont les esclaves des Macédoniens. A peine Alexandre eut-il fermé les yeux, que les Grecs furent alternativement la proie de presque tous les princes qui ont partagé son empire, d'Antipater, de Cassandre, d'Antigone, de Demetrius. Ces princes les ont accoûtumés au joug, chacun tour-à-tour (*y*) ; & il suffit de les voir, pour convenir que de leur ancienne splendeur ils n'ont conservé que le nom. Disant cela, il fit signe qu'on produisît quelques esclaves Grecs qu'il avoit faits lui-même,

(*u*) C'étoit ainsi que les Grecs appelloient le roi de Perse, à cause de l'étenduë de son empire & de ses forces ; mais après la retraite des dix mille, ils ne continuerent à lui donner ce titre qu'en vûë de son or, de ses meubles, de son luxe, de ses pompes, de ses belles femmes, & de son faste.

(*x*) C'est Agésilas, roi de Sparte, qui après avoir rétabli les villes Grecques de l'Asie mineure dans leur ancienne liberté, forma le projet d'aller attaquer le roi de Perse. Il étoit sur le point de l'exécuter, quand Titrauste, général de ce prince, fit soulever toute la Grece contre Sparte, par le moyen de grosses sommes qu'il fit répandre dans Athenes, Thebes, Argos, & Corinthe ; ce qui obligea les éphores à rappeller Agésilas pour l'opposer à leurs ennemis. Agésilas, en recevant cet ordre, dit qu'Artaxercès avoit enfin trouvé le secret de le chasser de l'Asie par le moyen de trente mille *archers*, c'est-à-dire *dariques*, monnoie de Perse, qui avoit pour type un archer. Cet événement arriva, au rapport de Diodore de Sicile, la seconde année de la XCVI. olympiade, qui est la 369 de Rome, & la 395 avant Jesus-Christ.

(*y*) Il pouvoit ajoûter que les Gaulois s'étoient fait respecter de ces princes, & que ces princes n'avoient fait leurs affaires qu'autant qu'ils avoient pris des Gaulois à leur solde.

&

Digitized by Google

& qu'il avoit mis à part exprès. C'étoient tous gens mal bâtis, & plus mal habillés *, & qui par ſurcroît avoient (*z*) la tête raſe : il les plaça côte à côte de quelques jeunes Gaulois, hauts, de bonne mine, & armés à la Gauloiſe. Ce ſpectacle fit l'effet que Brennus s'en étoit promis ; un doux murmure, en ſigne d'applaudiſſement, ſe repandit dans toute l'aſſemblée, & il n'y eut perſonne qui n'honorât de ſon ſuffrage le ſentiment de Brennus. Alors ce général, pour confirmer les eſprits dans le parti qu'ils venoient d'embraſſer *, étala l'opulence des villes de la Grece, en comparaiſon des villes de la Gaule (*a*), la richeſſe de ſes temples, en un mot la quantité d'or & d'argent monnoyé & non monnoyé qui alloit devenir la proie du vainqueur ; & par ces grandes eſpérances il entraîna ſes compatriotes à l'unanimité.

An de Rome 472. Avant J. C. 282.

* *Polyæn. l. VII. c. 35.*

* *Pauſan. lib. X. p. 644.*

Brennus ſe voyant ainſi au comble de ſes vœux, ne perdit pas un moment de tems *, d'abord à prendre pour ſes lieutenans généraux dix-ſept des plus qualifiés de la nation, entr'autres Leonorix, Lutarix, Oreſtorix, Cambutis & Acichorix (*b*), enſuite à lever une armée ; & comme tous les jeunes Gaulois s'empreſſoient d'en être, elle devint formidable : en effet elle monta à cent cinquante deux mille hommes d'infanterie * & à vingt mille quatre cens cavaliers, mais cavaliers Gaulois ; car, à parler juſte, la cavalerie alloit à plus de ſoixante mille hommes. La raiſon eſt que chaque maître avoit deux valets, montés comme lui, & entendus au métier de la guerre. Durant le combat, ces valets étoient à la queuë des eſcadrons. Si le maître venoit à perdre ſon cheval, l'un des deux valets lui en fourniſſoit un autre dans le moment ; s'il étoit tué, il prenoit ſa place. Si le maître & le premier valet éprouvoient le même ſort, le ſecond les remplaçoit. Si le maître étoit ſeulement bleſſé, l'un des valets le tiroit de la mêlée, & l'autre combattoit à ſa place. Je crois, ajoûte Pauſanias, que les Gaulois avoient inſtitué cette ſorte de milice ſur le modele du corps de dix mille que les Perſes entretenoient (*c*), & qu'ils appel-

An de Rome 471. Avant J. C. 281.

* *Memnon apud apud Photium, p. 719.*

* *Pauſan. lib. X. p. 644. &c.*

(*z*) Ces têtes raſes faiſoient un contraſte avec celles des Gaulois, qui de tout tems portoient leurs cheveux.

(*a*) C'eſt de la Gaule orientale dont il parle : elle étoit dans l'Illyrie, où les Gaulois s'étoient établis, & d'où ils faiſoient la guerre aux peuples voiſins.

(*b*) J'ai donné une terminaiſon Celtique à tous ces noms : voici celle qu'ils ont dans les hiſtoriens : *Leonorius, Lutarius, Oreſtorius, Acichorius*, &c.

(*c*) Pauſanias ſe trompe ; les Gaulois n'avoient rien emprunté des Perſes : leur *Trimarciſia* étoit chez eux établie de tout tems. Les dix mille que les Perſes appelloient *immortels*, avoient moins de rapport

An de Rome 473. Avant J. C. 281.

loient *immortelles* : avec cette différence que les Perſes ne remplaçoient leurs morts qu'après le combat ; au lieu que chez les Gaulois les morts étoient remplacés durant le combat même. Les Gaulois, continuë-t-il, appellent cette eſpece particuliere de cavalerie *Trimarciſia*, du Celtique *marca*, qui ſignifie *un cheval*.

Cette armée, telle que nous venons de la décrire d'après Pauſanias, quelque terrible qu'elle fût par elle-même, l'étoit encore par deux endroits auxquels on ne fait gueres d'attention : l'un regarde deux mille chariots *, & une infinité de goujats & de vivandiers, qui ſous prétexte d'avoir ſoin des bagages & des vivres, s'y étoient rendus de toutes parts, comme aſſurés de s'enrichir des dépoüilles de toute la Grece, & qui dans un beſoin pouvoient par leur nombre former un corps conſidérable de troupes auxiliaires. L'autre concerne la qualité des peuples qui compoſoient cette armée. La plûpart étoient inconteſtablement Gaulois. A la tête de tous, il faut mettre les Scordiſques (*d*), les Tectoſages, les Trocmes, les Toliſtoboges (*e*), & quantité d'autres *, dont les hiſtoriens ont négligé de faire paſſer le nom juſqu'à nous. Les Scordiſques tiroient

* *Diod. Sicul. p. 870.*

* *Athen. lib. VI. p. 234. Juſt. l. XXXII. c. 3.*

avec la cavalerie Gauloiſe qu'avec les *ſoldurii* de la même nation : car comme les dix mille immortels avoient été inſtitués pour la garde du roi, avec ordre de le défendre aux dépens de leur vie ; de même les *ſoldurii* n'abandonnoient ni en la vie ni en la mort le ſeigneur auquel ils s'attachoient. Au reſte les dix mille de Perſe n'étoient honorés du titre d'immortels, que parce qu'on avoit grand ſoin de remplacer ceux que la mort enlevoit. Il ne faut pas oublier que les Carthaginois, les Thébains, & quelques autres anciens peuples, avoient un corps de troupes qu'ils qualifioient du nom de *ſacré*, d'*invincible*, &c. qu'ils reſervoient pour les grands coups, & ſur lequel ils fondoient l'eſpérance & la gloire de la nation. C'eſt ſur ce modele qu'Alexandre forma les Argyraſpides, les Romains la cohorte Prétorienne, les Turcs le corps des Janiſſaires.

(*d*) Les Scordiſques, qu'Athénée appelle *Cordiſtes*, étoient, ſelon Juſtin, *lib. XXXII. c. 1.* au confluent de la Save, ſelon Ptolomée, *lib. II. c. 16.* dans la Pannonie inférieure & méridionale, & ſelon Strabon, *lib. VII. p. 318.* ſur le Danube. Ils formoient deux corps, qu'on diſtinguoit par grands & petits Scordiſques. Les premiers avoient pour bornes deux fleuves qui ſe jettoient dans le Danube ; l'un eſt le Noarus, qui paſſe à Segeſtica, l'autre le Martus ou Bargus. Les petits Scordiſques étoient au-delà du Bargus, & confinoient avec les Triballes & les Myſiens. Les Scordiſques poſſéderent des iſles, & ils devinrent ſi puiſſans, qu'ils s'étendirent juſqu'à l'Illyrie & à la Thrace. Ils ſe rendirent maîtres de pluſieurs iſles formées par le Danube. Leurs villes principales étoient *Heorta* & *Capedunum*. Ils firent la guerre aux Dafaretiens, aux Hybrianes, & à quelques autres peuples inconnus qu'ils déſolerent & ruinerent entierement, en ſorte que leur pays devint un deſert, où l'on ne trouvoit que des bois impraticables.

(*e*) Tous peuples vraiment Gaulois, qui formerent peu de tems après le royaume de Galatie. Nous en parlerons plus au long, quand nous ſerons arrivés à ce célebre point d'hiſtoire.

Digitized by Google

leur nom d'une montagne d'Illyrie (*f*), au pied de laquelle ils avoient fait un long ſéjour, & d'où ils s'étoient tranſplantés ſucceſſivement en diverſes autres contrées du nord. Les Tectoſages avoient apporté le leur de cette partie des Gaules qui forme aujourd'hui le haut Languedoc. Pour les Trocmes & les Toliſtoboges, ils avoient pris leur dénomination des chefs qui les commandoient. A ces peuples vraiment Gaulois, il faut en ajoûter quelques autres qui avoient une origine étrangere, comme les Autariates, qu'Appien * aſſûre avoir accompagné Brennus lors de ſon expédition du temple de Delphes. Je ne fais aucune difficulté d'y joindre des Daces, des Dardaniens, des Méſiens, des Triballes, & des Thraces : ſoit qu'ils ſe ſoient portés d'eux-mêmes à entrer dans la Grece par l'appas du butin, & ſur l'exemple des Gaulois ; ſoit qu'ils y ayent été forcés par les Gaulois, auxquels ils étoient ſoûmis, & dont ils étoient tributaires, ainſi qu'on peut le dire des Autariates.

An de Rome 473. Avant J. C. 281.

* *Illyric. p. 758.*

Brennus prit des meſures ſi juſtes pendant l'hyver, qu'il fut en état de ſe mettre en campagne au commencement du printems ſuivant. Il falloit que le rendez-vous de ſes troupes fût ſur les confins de la Méſie, puiſque de-là il entra dans la Dardanie *. Comme il continuoit ſa marche à grandes journées, il ſurvint un diférend entre les officiers de l'armée, dont on n'a pû jamais ſçavoir le ſujet : Brennus n'oublia rien pour le terminer à la ſatisfaction des deux partis, & pour le bien de la cauſe commune : mais il ne put réüſſir ; vingt mille Gaulois ſe détacherent du gros de l'armée, & tirerent vers la Thrace, ſous la conduite de Léonorix & de Lutarix. Brennus de ſon côté, après quelques journées de marche, pénétra dans la Macédoine.

* *Tit. Liv. lib. XXXVIII. c. 16.*

Soſthene n'avoit rien négligé pour mettre ce royaume en état de défenſe. Il s'étoit ſaiſi de tous les défilés par où on y pouvoit entrer, & il avoit fait des lignes & des redoutes de diſtance en diſtance, où il avoit placé des corps de troupes capables de tenir ferme & d'arrêter l'ennemi. Mais toutes ces précautions furent inutiles. Brennus força toutes les digues & barrieres qu'on s'efforça de lui oppoſer, répandit au loin la terreur, & mit toutes les villes & campagnes à contribution. Soſthene diſputa le terrein autant qu'il lui fut poſſible : mais

(*f*) Au pied de cette montagne étoit la ville de Scodra, qui avoit la même origine.

Digitized by Google

An de Rome 473. Avant J. C. 281. comme Brennus faiſoit toûjours de nouveaux progrès, & qu'il ne tenoit preſqu'à rien que la Macédoine entiere ne tombât entre les mains d'un prince étranger, il crut devoir riſquer une action : le ſuccès qu'il avoit eu contre Bolgius la campagne précédente, le flattoit, & il en entretenoit ſes troupes, pour leur relever le courage. Mais il n'étoit plus tems : la peur avoit gagné tous les eſprits. La maniere dont Brennus procédoit, faiſoit ſentir à tout le monde qu'il étoit un autre guerrier que Bolgius, & qu'il n'y avoit contre lui aucune reſſource à eſpérer. Soſthene penſoit auſſi la même choſe : mais ayant à opter entre la mort & la perte de ſes états, l'un lui parut préférable à l'autre.

* *Juſt. l. XXIV. c. 6.* Il vint donc préſenter la bataille à Brennus *. Ni avant ni pendant l'action il n'omit rien de ce qui pouvoit lui aſſûrer la victoire, ou du moins la diſputer à l'ennemi : il remplit en même tems la fonction de grand capitaine & de bon ſoldat. Mais il avoit à faire à un général qui l'emportoit ſur lui du côté de la force, de la conduite, & de l'expérience. D'ailleurs, quoique ſon armée fût forte, & raſſemblât la fleur de la jeuneſſe Macédonienne, elle n'approchoit pas pour le nombre de celle des Gaulois. Enfin, ce qui étoit le plus fâcheux, & qui pronoſtiquoit ſa défaite, c'eſt que ſes troupes trembloient au ſeul nom & en préſence des Gaulois, & étoient à demi-vaincuës avant d'engager le combat. C'eſt auſſi ce qui parut clairement au premier mouvement que les Gaulois firent pour les charger : elles n'attendirent pas leur approche, elle ſe débanderent, ſe diſperſerent, & s'enfuirent en déroute. Soſthene eut beau s'obſtiner à vouloir les rallier, & à les ramener au combat, il n'y gagna que l'honneur de mourir glorieuſement pour ſa patrie, en tentant d'arrêter les eſcadrons Gaulois qui tailloient en piéces les bataillons Macédoniens. Comme ces derniers ne ſe mirent jamais en défenſe, le combat de la part des Gaulois ſe paſſa uniquement en une boucherie horrible : tous les Macédoniens qui leur tomberent entre les mains, furent paſſés au fil de l'épée ; ceux qui purent ſe ſauver, chercherent leur ſalut dans les places fortes.

* *Lib. XXII. p. 870.* Diodore de Sicile * écrit que Brennus perdit beaucoup de monde dans cette bataille, & que la perte qu'il fit pendant le cours de cette campagne, influa dans les mauvais ſuccès qu'il eut dans la Grece l'année ſuivante. Cet auteur, ou parle de

Digitized by Google

son chef, ou ajoûte foi à des monumens faux.

An de Rome 473. Avant J. C. 281.

Brennus passa le reste de la campagne dans la Macédoine, sans se mettre autrement en peine de se rendre maître des villes, craignant également d'affoiblir son armée par les fortes garnisons qu'il seroit obligé d'y mettre, ou que ses troupes ne s'y corrompissent, si elles y faisoient un trop long séjour, & qu'elles ne refusassent de le suivre l'année suivante dans la Grece, selon qu'il se l'étoit de tout tems proposé. Il campa donc toûjours, & employa le tems qu'il passa dans le pays, à rançonner toutes les villes, & à en tirer toutes les richesses que Bolgius y avoit laissées : car comme il avoit un compte exact de tout ce que chacune avoit de riche, de curieux & de magnifique, il envoyoit par-tout des hérauts avec ordre aux magistrats de lui apporter les sommes & les piéces qu'il demandoit, sur peine, en cas de refus, d'être exposés à toutes les horreurs d'un siége, & d'être ensevelis sous les ruines de leurs villes avec tous les habitans. Quand il eut ainsi dépoüillé la Macédoine, voyant que la saison étoit trop avancée pour pouvoir espérer d'entrer cette même année dans la Grece, afin d'être plus à portée de le faire au printems prochain, il alla hyverner dans la Thessalie. A peine y étoit-il arrivé, que les Gétes & les Triballes * entreprirent de faire une irruption dans les propres états des Gaulois, comptant qu'il n'y étoit resté que des viellards & des femmes; & qu'ainsi ils les parcourroient impunément, & y feroient un riche butin & autant d'esclaves qu'ils voudroient. Mais Brennus entendoit trop bien les intérêts de sa nation pour l'exposer aux inconvéniens qu'il vouloit faire essuyer aux autres. D'ailleurs il sentoit combien il lui étoit important, supposé que l'expédition de Delphes n'eût pas d'abord tout le succès qu'il attendoit, d'avoir une retraite assûrée d'où il pût la reprendre & la consommer. C'est pourquoi avant toutes choses il avoit pourvû à la défense de son pays, & y avoit laissé dix-huit mille hommes à tout événement. Ces Gaulois apprenant la marche des Gétes & des Triballes, allerent les recevoir sur les frontieres, les attaquerent avec cette intrépidité qui étoit naturelle à la nation, taillerent en piéces une partie de leur armée, & dissiperent le reste.

* *Pausan. lib. I. p. 6. lib. X. p. 645. Justin, lib. XXV. c. 1. Guyon, hist. des Empires, t. V. p. 366.*

Pendant que Brennus rempliſſoit la Macédoine & la Grece de la gloire & de la terreur de son nom, Léonorix & Lutarix qui dès l'entrée de la campagne s'étoient séparés de lui, ne se

Digitized by Google

An de Rome 473. Avant J. C. 281.

rendoient pas moins célebres de leur côté avec les vingt mille hommes qui s'étoient attachés à eux. Ils tirerent vers la Thrace *, ainſi que je l'ai dit : on ignore s'ils allerent joindre Céréthrix (*g*). Il eſt du moins certain qu'avançant toûjours de plus en plus, ils ſubjuguoient les peuples * qui s'oppoſoient à leur paſſage, & impoſoient ſeulement un tribut à ceux qui ſe ſoûmettoient. Parvenus à Byzance, ils ſe rendirent maîtres des côtes de la Propontide, qu'ils mirent toutes à contribution. La proximité de l'Aſie, & ce qu'on diſoit de la fertilité d'un ſi beau pays, leur inſpira la penſée de s'y tranſplanter. Dans cette vûë, ils ſurprennent preſqu'en même tems Lyſimachie (*h*), envahiſſent la Cherſoneſe, & ſe répandent ſur les côtes de l'Helleſpont.

* *Memnon apud Photium, p. 719.*

* *Tit. Liv. lib. XXXVIII. c. 16.*

An de Rome 474. Avant J. C. 280.

Autant que Brennus attendoit avec impatience le retour de la belle ſaiſon pour entrer en campagne, & pénétrer dans l'intérieur de la Grece, qui étoit l'unique objet de ſes vœux ; autant les Grecs *, qui avoient eu des avis certains de ſon deſſein, étoient-ils conſternés, dans l'attente des malheurs dont ils étoient menacés. Ce qui augmentoit la conſternation, étoit l'épuiſement où les avoient laiſſés les guerres qu'ils avoient eu à ſoûtenir contre Alexandre, & avant lui contre Philippe ; tout récemment encore contre Antipater & contre Caſſandre, qui leur avoient porté des coups mortels ; de ſorte que les divers états dont la Grece étoit compoſée, trouvoient dans leur foibleſſe des raiſons pour ne point concourir à leur défenſe commune. Mais la grandeur du danger fit ouvrir les yeux aux magiſtrats de quelques républiques particulieres *, & leur inſpira la généreuſe réſolution de défendre leur patrie. Ils comprirent qu'il ne s'agiſſoit pas ſeulement de leur liberté comme avec les Perſes, & qu'en donnant terre & eau (*i*), ils ne rendroient pas leur condition meilleure. Ils ſe repréſentoient les calamités que la précédente irruption avoit cauſées en Thrace, en Macé-

* *Pauſan. lib. I. p. 6. & 7.*

* *Idem, lib. X. p. 645.*

(*g*) On a vû plus haut que Cerethrix avoit marché entre les Thraces & les Triballes, & qu'on ignoroit le progrès qu'il y avoit fait.

(*h*) Ville bâtie aſſez peu de tems auparavant par Lyſimaque, capitaine d'Alexandre, & ſon ſucceſſeur dans le royaume de Thrace. Elle ſuccéda à Cardia dans la dignité de capitale, & elle étoit un peu plus dans les terres. La priſe de Lyſimachie par les Gaulois doit être portée aux années qui ſuivirent immédiatement la mort de Ptolémée Ceraunus.

(*i*) La formule de demander terre & eau étoit en uſage chez les Perſes. Ils faiſoient faire cette demande par des hérauts aux peuples auxquels ils vouloient déclarer la guerre ; par où ils entendoient une entiere ſoûmiſſion & ſubjection.

Digitized by Google

doine, en Péonie (*k*); & tout récemment encore on venoit d'apprendre avec quelle indignité ils avoient traité les Theſſaliens (*l*). Quelques villes donc & quelques perſonnes d'autorité ſe perſuaderent ſans peine que dans cette fatale conjoncture il falloit ou vaincre ou périr. An de Rome 474. Avant J. C. 280.

J'avertis ici que le récit que je vais faire de la campagne de Brennus, eſt tiré de Pauſanias & de Juſtin : ainſi je ne ſuis point garant de la maniere dont elle fut terminée. Le fabuleux y ſaute aux yeux. Ce fabuleux a pour auteurs ou les prêtres du temple de Delphes, ou la crédulité des Grecs, ou la vanité de quelques républiques, qui pour établir la gloire des chefs qui conduiſoient les ſecours qu'elles envoyoient à la défenſe du temple, la fondoient ſur la hardieſſe qu'ils avoient eu de ſe meſurer avec les Gaulois, contre leſquels alors nul peuple, nul potentat n'avoit pû tenir; & dès-là elles faiſoient leur éloge, avec l'aveu de la ſupériorité que les Gaulois avoient ſur les Grecs aſſemblés & conjurés contre eux. Supériorité qui leur fait d'autant plus d'honneur, qu'ils n'ont pas cherché à ſurprendre leurs ennemis, puiſqu'ils leur ont donné le tems de former des ligues, & de faire venir des troupes du fond de l'Aſie. Si après tout les Gaulois ont reçû quelque échec, ce n'eſt ſûrement pas devant Delphes, mais dans Delphes même qu'il leur eſt arrivé; ce n'eſt point encore, de l'aveu des Grecs, à la valeur des Grecs qu'il faut l'attribuer, mais à un événement inopiné, contre lequel ils ne pouvoient point être en garde, & qui a pourtant tourné à leur avantage : car ils l'ont fait ſervir à la fondation de pluſieurs royaumes & empires qu'ils ont établis dans la Thrace & dans l'Aſie mineure, ſur le modele de tant d'autres qu'ils avoient fondés dans preſque toutes les parties de l'Europe.

Pauſanias *, après avoir décrit les efforts que firent les Grecs pour empêcher les Perſes de pénétrer dans leur pays (*m*), * *Lib. x. de la traduction de M. l'abbé Gedoyn.*

(*k*) Par ces paroles nous apprenons que l'expédition de Bolgius ne ſe borna pas à la Macédoine, mais qu'elle s'étendit encore à toutes les provinces ſeptentrionales de ce pays.

(*l*) C'eſt en hyvernant dans la Theſſalie, que les Gaulois y avoient commis les excès dont les Grecs ſe plaignoient. On ne ſçauroit dire en quoi ils conſiſtoient, puiſque l'hiſtoire n'en parle point. On peut pourtant préſumer, ſur les plaintes bien ou mal fondées des Grecs, que tout ſe réduiſoit à des ſuites d'une guerre où les Gaulois avoient le deſſus ſur leurs ennemis, & qui ſeroient arrivées aux Gaulois, ſi les Grecs avoient fait une irruption dans leur pays, & y avoient été les plus forts.

(*m*) Sous Xercès, vers l'an 480 avant Jeſus-Chriſt, & préciſément deux cens ans avant l'expédition de Brennus, les Perſes tenterent de forcer le pas des Thermopyles, & ils n'en vinrent à bout qu'après y avoir perdu l'élite de l'armée, &

Digitized by Google

An de Rome 474. Avant J. C. 280. continuë ainſi : « Les Grecs firent mieux leur devoir contre » ces Barbares, qui des bords de l'Océan étoient venus fondre » en Grece. Voici les ſecours qu'ils envoyerent aux Thermo- » pyles (*n*). Il s'y trouva dix mille hommes d'infanterie Béo- » tienne avec cinq cens chevaux de la même nation ; ils étoient » commandés par quatre chefs, autrement dits Béotarques, » ſçavoir Cephiſſodote, Thearidas, Diogene, & Lyſander. Le » contingent des Phocéens fut de trois mille fantaſſins & de cinq » cens cavaliers aux ordres de Critobule & d'Antiochus. Les » Locriens qui ſont près de l'iſle Atlante (*o*), étoient conduits » par Midias au nombre de ſept cens, & c'étoit pure infanterie. » La ville de Megare (*p*) fournit quatre cens hommes de pied » & quelque cavalerie ſous le commandement de Megareüs. » Les Etoliens étoient les plus nombreux & les plus entendus » à toute ſorte de combats. On ne ſçait pas au juſte de com- » bien étoit leur cavalerie : mais leur infanterie faiſoit au moins » ſept mille hommes, ſans compter une centaine ou environ de » ſoldats armés à la légere, fort propres aux eſcarmouches. » Ces troupes avoient trois chefs de leur nation, Polyarque, » Polyphron & Lacratès. Les Athéniens armerent trois cens » cinq galeres : ils donnerent outre cela mille hommes de pied » avec cinq cens chevaux. Callipe, fils de Mærocles, en eut

par la trahiſon d'un Theſſalien, qui leur rendit le ſervice que nous verrons rendre aux Gaulois par les Heracléotes & les Enianes.

(*n*) « Les géographes donnent encore » aujourd'hui le nom de *Thermopyles* à un » col de vingt-cinq pieds de large, ſitué » à une des extrémités du mont Oeta, & » qui regarde le golphe Malliaque & la » mer Egée. Comme cette montagne ſé- » pare la Theſſalie de la Phocide & de » l'Achaïe ; ce paſſage eſt d'autant plus » important, que c'eſt le ſeul par lequel » ces provinces puiſſent aiſément commu- » niquer enſemble. Les Grecs qui con- » noiſſoient l'avantage de ce poſte, eu- » rent ſoin de s'en ſaiſir les premiers, pour » défendre du moins à Brennus l'entrée » de la Grece intérieure ; ils s'y campe- » rent au nombre de vingt-trois mille » hommes de pied, & de trois mille de » cavalerie, y compris les troupes auxi- » liaires qu'Antigonus, roi de Macédoi- » ne, ſucceſſeur de Soſthene, & Antio- » chus, roi de Syrie, leur avoient en- » voyées. Le reſte étoit un ramas de di- » vers peuples de la Grece, dont chaque » province avoit fourni ſon contingent. » Ceux du Péloponeſe [*Pauſan. Achai. p. 408.*] ne ſe preſſerent pas d'envoyer » leur, parce que les Gaulois n'ayant » pas de flotte, l'iſthme de Corinthe ſem- » bloit les mettre à couvert de leurs in- » ſultes. Les Athéniens [*Id. Attic. p. 6.*] » étant de tous les peuples de la Grece » les plus diſtingués, & ceux qui firent » le plus d'efforts pour le ſoutien de la » cauſe commune, ſoit par les troupes de » terre qu'ils fournirent, ſoit par la flotte » qu'ils équiperent, on leur déféra l'hon- » neur du commandement de toute l'ar- » mée, ſous la conduite de Callipus leur » général ». *Hiſt. Langued. liv. 1. p. 9.*

(*o*) Elle étoit formée par deux bras de l'Euripe.

(*p*) Ville autrefois de l'Attique, qui étoit alors capitale de la république de ce nom.

le

» le commandement, comme je l'ai déja dit ailleurs. Au reſte, » les Athéniens, à cauſe de leur ancienne prééminence, tinrent » le premier rang dans l'armée. Les rois donnerent auſſi du ſe- » cours. Il vint cinq cens hommes de Macédoine, envoyés par » Antigonus, & commandés par Ariſtodeme. Il en vint auſſi » d'Aſie, je veux dire cinq cens Syriens des bords de l'Oron- » te (*q*), qui étoient ſujets du roi Anthiocus, & qui avoient » Teléſarque pour chef.

An de Rome 474. Avant J. C. 280.

» Toutes ces troupes s'étant aſſemblées aux Thermopyles, » on ne ſçut pas plûtôt les Gaulois arrivés ſur les confins de la » Magnéſie & de la Phtiotide, que l'on détacha mille hommes » d'infanterie légere, & ce qu'il y avoit de meilleure cavale- » rie, avec ordre d'aller gagner le Sperchius, pour en diſputer » le paſſage aux Barbares. La premiere choſe que fit ce déta- » chement en arrivant, ce fut de rompre les ponts, & enſuite » de camper ſur les bords du fleuve. Brennus ne manquoit ni » d'adreſſe, ni d'expérience ; même, ſuivant le génie des Bar- » bares, il étoit aſſez fertile en ruſes & en expédiens, quand » il s'agiſſoit de tromper l'ennemi. La nuit même d'après que » les ponts eurent été rompus, ce général, ſans ſe mettre en » peine de cet inconvénient, envoya dix mille hommes vers » l'embouchure du Sperchius ; premierement, afin qu'ils puſ- » ſent paſſer ſans que les Grecs s'en apperçuſſent, & en ſecond » lieu, parce que là ce fleuve, au lieu de couler rapidement » comme aux autres endroits, ſe répand dans la campagne, & » forme une eſpece de marécage. Or parmi ces dix mille hom- » mes, les uns ſçavoient parfaitement bien nager, & les autres » étoient de la plus haute taille ; avantage que Brennus trou- » voit aiſément dans ſes troupes, les Celtes ſurpaſſant tous les » autres peuples en ſtature. Auſſi arriva-t-il que ce détache- » ment paſſa le fleuve durant la nuit, partie à la nage, ou à » la faveur de leurs boucliers, qui leur ſervoient comme des » nacelles ; partie à gué, la grandeur dont ils étoient leur en » donnant la facilité. Les Grecs de leur côté, qui étoient au » haut du fleuve, ayant appris par leurs coureurs que l'ennemi » l'avoit paſſé, ne tarderent pas à regagner le gros de leur » armée.

(*q*) Ce fleuve qui a ſa ſource dans la Céléſyrie, & qui coule dans des pays ſi éloignés de la Grece, fait voir que les Grecs avoient eu tout le tems de ſe précautionner contre l'invaſion des Gaulois.

An de Rome 474. Avant J. C. 280.

» Brennus commanda à ceux qui habitoient aux environs du » golphe Maliaque, de jetter un pont sur le Sperchius, ce qu'ils » exécuterent en diligence, à cause de la terreur qu'il leur inf- » piroit, & parce qu'ils avoient une extrême impatience de » le voir sortir de leur pays, prévoyant bien que s'il y faisoit » un plus long séjour, il les accableroit de toute sorte de mal- » heurs. Le pont étant achevé, les Gaulois s'avancerent du » côté d'Héraclée (*r*), pillant tout ce qu'ils rencontroient, & » tuant autant d'hommes qu'ils en trouvoient d'épars dans la » campagne. Ils ne prirent pourtant pas la ville, parce qu'heu- » reusement un an auparavant les Etoliens avoient forcé les » Héracléotes de se soûmettre à eux, & que regardant Héra- » clée comme une ville de leur domination, ils étoient promp- » tement accourus à son secours. Mais peu importoit à Brennus » de se rendre maître d'Héraclée, pourvû qu'il chassât des rem- » parts la garnison, qui l'auroit empêché de gagner le pas des » Thermopyles, & de pénétrer en Grece. Il eut le bonheur » d'y réüssir. Ayant donc passé sous les murs d'Héraclée, & » instruit par des transfuges du véritable état des Grecs, il se » moqua de leur petit nombre, & résolut de leur livrer bataille » dès le lendemain au lever du soleil. Résolution sur laquelle » il ne consulta aucun devin Grec (*s*), & qui ne fut précédée » d'aucun sacrifice qui pût lui rendre ses dieux favorables; mais » c'est de quoi ces Barbares se mettent fort peu en peine.

» Les Grecs marcherent au combat en bon ordre & dans un » grand silence. Au moment de la mêlée leur grosse infanterie » s'avança, mais pas plus qu'il ne falloit, & tenant toûjours sa » phalange bien serrée; tandis que l'infanterie légere gardant » aussi ses rangs, faisoit pleuvoir une grêle de traits sur les Bar- » bares, & leur tuoit beaucoup de monde à coups de flêches » & à coups de frondes. La cavalerie fut inutile de part & » d'autre, non seulement à cause des défilés de la montagne qui » sont fort étroits, mais parce que les roches, glissantes par » elles-mêmes, l'étoient devenuës encore davantage par des » pluies continuelles. L'armure des Gaulois étoit foible, car

(*r*) Ville des Thrachiniens, au voisinage des Thermopyles.

(*s*) Pitoyable réflexion de Pausanias; comme si Brennus faisant la guerre à outrance aux Grecs, auroit dû se servir de devins Grecs pour apprendre d'eux le succès de son entreprise. Ce qui suit, doit être ainsi traduit: *& qui ne fut précédée d'aucun sacrifice offert aux dieux du pays; devoirs dont les Gaulois se mettent fort peu en peine.* Ainsi M. l'abbé Gedoyn n'a pas rendu le sens de son auteur.

Digitized by Google

An de Rome 474.
Avant J. C. 280.

» ils n'avoient que leurs boucliers, qui ne ſont pas de grande » réſiſtance. Du reſte, nulle ſorte d'armes qui pût les couvrir ; » & ce qui importe encore plus, ils n'étoient pas à beaucoup » près auſſi habiles que les Grecs en l'art militaire. Ils ne ſça- » voient que ſe jetter ſur l'ennemi avec une impétuoſité aveu- » gle, comme des bêtes féroces. Pourfendus à coups de hache, » ou tout percés à coups d'épée, ils ne lâchoient pas priſe, ni » ne quittoient l'air menaçant & opiniâtre qui leur étoit naturel. » Ils étoient furieux juſqu'au dernier ſoupir. On en voyoit qui » arrachoient de leurs plaies le trait mortel dont ils étoient at- » teints, pour le lancer contre les Grecs, & pour en frapper » ceux qui ſe trouvoient à leur portée.

» Cependant les galeres d'Athenes s'étant tirées à grande » peine, & non ſans danger, des marécages qui s'étendent de » ce côté-là, s'avancerent fort près des Gaulois : les Athéniens » qui étoient ſur ces galeres, prirent auſſi-tôt l'ennemi en flanc, » & lui décocherent mille & mille traits. Enfin les Barbares » faiſant fort peu de mal dans leurs défilés, & en ſouffrant beau- » coup, leurs généraux firent ſonner la retraite. Mais ils ſe re- » tirerent avec tant de précipitation, que tombant les uns ſur » les autres, pluſieurs furent foulés aux pieds de leurs compa- » gnons, & d'autres en grand nombre demeurerent enfoncés » dans ces marécages que forme là le voiſinage de la mer, de » ſorte qu'ils ne perdirent pas moins de monde dans leur retraite » qu'ils en auroient perdu dans le combat. Les Athéniens ſe » diſtinguerent à cette journée entre tous les Grecs ; mais nul » d'eux ne marqua tant de valeur que le jeune Cydias, qui » faiſoit pour lors ſes premieres armes. Son courage ne le ſauva » pourtant pas. Il fut tué par les Gaulois, & ſes proches conſa- » crerent ſon bouclier à Jupiter le Libérateur, avec cette inſ- » cription : *Ce bouclier que tu vois ſuſpendu, & qui eſt aujourd'hui* » *à Jupiter, fut autrefois le bouclier du brave Cydias, qui à la fleur* » *de ſon âge mourut glorieuſement en combattant contre les Gaulois.* » Cette inſcription demeura juſqu'au tems de Sylla, que ſes » ſoldats enleverent du portique de Jupiter Eleutherius, ou le » Libérateur, divers ornemens, entr'autres bon nombre de bou- » cliers que l'on y conſervoit. Telle fut l'iſſuë du combat contre » les Gaulois aux Thermopyles.

» Après cet heureux ſuccès, les Grecs enterrerent leurs morts, » & dépoüillerent les Barbares qui furent trouvés ſur le champ

An de Rome 474. Avant J. C. 280.

» de bataille. Les Gaulois ne ſongerent ſeulement pas à en-
» voyer un héraut pour demander le tems de leur donner la
» ſépulture, & ils firent voir qu'il leur étoit indifférent que
» leurs corps fuſſent couverts de terre, ou mangés par les bêtes
» carnacieres. Je crois qu'ils négligent ces devoirs funebres
» pour deux raiſons: la premiere, pour donner plus de terreur
» à leurs ennemis par l'opinion de leur férocité; la ſeconde,
» parce qu'en effet ils ne ſont point touchés des devoirs que
» l'on rend aux morts (*t*). Du côté des Grecs il n'y eut que
» quarante hommes de tués. On ne put ſçavoir au juſte com-
» bien les Barbares en perdirent, parce que ceux qui avoient
» péri dans les marais ne ſe retrouverent point, & il y en étoit
» péri un grand nombre.

» Sept jours après le combat, de nouvelles troupes de l'ar-
» mée des Gaulois ayant filé le long des murs d'Héraclée, en-
» treprirent de paſſer le mont Æta. Ces troupes prétendoient
» aller par un ſentier qui conduit à Trachine, ville ruinée dès-
» lors, au-deſſus de laquelle étoit un temple de Minerve, que
» les peuples avoient enrichi de beaucoup d'offrandes. Les
» Gaulois comptoient que par ce chemin dérobé ils gagneroient
» le haut de la montagne, & que chemin faiſant ils pilleroient
» le temple. Mais Téléſarque, qui avec un détachement gar-
» doit les paſſages de ce côté-là, tomba ſi à propos ſur les Bar-
» bares, qu'il les tailla en piéces. Il y périt lui-même, & fut
» extrêmement regretté, à cauſe de ſon zele & de ſon affection
» pour les Grecs. Une réſiſtance ſi peu attenduë étonna fort les
» généraux de l'armée ennemie; ils jugeoient de l'avenir par
» le préſent, & commençoient à déſeſpérer du ſuccès de leur
» entrepriſe. Il n'y eut que Brennus qui ne perdit point cou-
» rage; il lui vint dans l'eſprit que s'il pouvoit faire une diver-
» ſion, & obliger les Etoliens à s'en retourner chez eux, il
» mettroit aiſément fin à cette guerre. Il fit donc un détache-
» ment de quarante mille hommes d'infanterie & de huit cens
» chevaux, dont il donna le commandement à Oreſtorix & à
» Combutis. Ces lieutenans généraux eurent ordre de repaſſer
» le Sperchius, de prendre leur chemin par la Theſſalie, &
» d'aller en Etolie mettre tout à feu & à ſang. Ce furent eux

(*t*) Pauſanias ne connoiſſoit point les Gaulois; s'il avoit lû les commentaires de Céſar, il y auroit trouvé que ce peuple rendit aux morts les derniers devoirs plus religieuſement que tout autre, & qu'il les portoit même à l'excès.

Digitized by Google

» qui saccagerent la ville de Callion, & qui ensuite y autori- An de Rome 474.
» serent des barbaries si horribles, que je ne crois pas qu'il y Avant J. C. 280.
» en eût encore d'exemple dans le monde. Tout le sexe viril
» fut mutilé (*u*), les vieillards périrent par le tranchant de
» l'épée, les enfans à la mammelle furent arrachés du sein de
» leurs meres pour être égorgés; & s'il y en avoit qui parussent
» nourris d'un meilleur lait que les autres, les Gaulois buvoient
» leur sang & se rassasioient de leur chair. Les femmes & les
» jeunes vierges, qui avoient quelque sentiment d'honneur, se
» donnerent la mort elles-mêmes. Les autres, forcées de souffrir
» toutes les indignités que l'on peut s'imaginer, devinrent en-
» suite la risée de ces Barbares, aussi peu susceptibles d'amour
» que de pitié. Celles donc qui pouvoient s'emparer d'une épée,
» se la plongeoient dans le sein; d'autres se laissoient mourir,
» en s'abstenant de dormir & de manger: & cependant le sol-
» dat en assouvissoit son incontinence; car mortes ou mouran-
» tes, elles n'étoient pas à couvert de sa brutalité.

» Les Etoliens ayant eu nouvelles de ce qui se passoit chez
» eux, décamperent aussi-tôt des Thermopyles, & ne songerent
» plus qu'à regagner leur pays, uniquement occupés du desir
» de venger la malheureuse ville de Callion, & de sauver celles
» qui étoient menacées d'un pareil traitement. Dès qu'ils fu-
» rent sur leurs terres, tout ce qu'il y eut d'Etoliens capables
» de porter les armes accoururent au camp: les vieillards mê-
» mes oublierent leur âge; & soit nécessité, soit courage, ils
» voulurent suivre les autres. Les femmes, encore plus animées
» que les hommes, prirent aussi les armes. Déja les Barbares,
» après avoir brûlé la ville, pillé & saccagé temples & mai-
» sons, chargés du butin, s'en retournoient triomphans, lors-
» qu'arrive un corps de troupes sorti de Patra, la seule ville
» d'Achaïe qui eût songé à secourir les Etoliens. Ces troupes
» avoient une adresse merveilleuse à se servir de leurs armes,
» toutes pesantes qu'elles étoient. Elles ne manquerent pas de
» charger les Gaulois; mais accablées par le nombre & outrées
» de fatigue, elles perdoient tout espoir, lorsqu'heureusement
» les Etoliens vinrent les joindre. Alors vous eussiez vû hom-
» mes & femmes combattre à l'envi, border le chemin par où
» passoient les Gaulois, & lancer sur eux une infinité de traits,

(*u*) Le Grec dit, *on fit main basse sur tous les hommes.*

Digitized by Google

An de Rome 474. Avant J. C. 280.

» dont leurs boucliers, légers comme ils ſont, les défendoient » mal. L'ennemi vouloit-il les pourſuivre, auſſi-tôt ils lui échap- » poient, & dès qu'il ſe remettoit en marche, ils étoient à ſes » trouſſes. Enfin les malheureux habitans de Callion, après » avoir juſtifié par une triſte expérience tout ce qu'Homere dit » de plus incroyable des cruautés exercées par les Leſtrygons » & par les Cyclopes, eurent au moins des vengeurs ; car de » ce détachement de quarante mille huit cens hommes il n'en » revint pas la moitié au camp des Thermopyles. Voici main- » tenant de quelle maniere les affaires tournerent aux Thermo- » pyles mêmes entre les Grecs & les Barbares.

» Du bas des Thermopyles on peut venir gagner le haut du » mont Æta par deux ſentiers, dont l'un fort étroit & fort rude » mene au-deſſus de Trachine ; l'autre plus facile, & par lequel » on peut même conduire une armée, paſſe par les terres des » Enianes. Ce fut celui-ci que tint le Mede Hydarnès (*x*), lorſ- » qu'il vint prendre Léonidas en queuë (*y*), & envelopper ſon » détachement. Les Grecs apprirent que Brennus tenoit cette » route, conduit par les Héracléotes & par les Enianes ; non » que ces peuples euſſent aucune mauvaiſe volonté contre les » Grecs, mais parce qu'ils vouloient ſe délivrer eux-mêmes du » voiſinage des Barbares, & n'en pas ſouffrir plus long-tems ; » ce qui vérifie le dire de Pindare, que chacun eſt fort ſenſible » à ſes propres maux, & fort peu touché de ceux d'autrui. » Brennus donc encouragé par les Enianes & par les Héracléo- » tes, laiſſa Acichorix au camp, lui diſant que ſi-tôt qu'il au- » roit paſſé la montagne & gagné les derrieres, il le lui feroit » ſçavoir, & qu'alors il marchât, afin d'envelopper les Grecs » de tous côtés. Pour lui il prit quarante mille hommes choiſis » dans toute l'armée, & ſuivit ſes guides par le ſentier qu'on » lui enſeignoit. Le hazard fit que ce jour-là même le mont » Æta fut couvert d'un broüillard ſi épais, que le ſoleil ne put » ſe montrer, de ſorte que les Phocéens qui étoient poſtés de » ce côté-là, eurent plûtôt les ennemis ſur les bras qu'ils ne » les eurent apperçûs. Dans cet extrême danger, les uns com- » battent les Gaulois, les autres ſoûtiennent leur furie ; tous

(*x*) Il fut conduit par un Theſſalien nommé *Epialtes* ou *Thorace*.

(*y*) Il monta juſqu'au haut du mont Oeta par un chemin détourné, & deſcendit pour attaquer par les derrieres Leonidas, qui n'avoit que ſes trois cens Spartiates, avec leſquels il avoit arrêté l'armée de Xercès, compoſée de trois millions d'hommes.

Digitized by Google

» font des efforts incroyables, mais forcés ; ils quittent enfin leur poſte, & abandonnent les défilés. Tout ce qu'ils purent faire, » ce fut d'accourir au camp des Grecs, & de leur annoncer le » danger où ils étoient, avant que les Barbares euſſent eu le » tems de leur fermer tous les paſſages. Auſſi-tôt les Athéniens » approchent leurs galeres, les Grecs ſe rembarquent, tous en- » ſuite ſe diſperſent, & chacun s'en retourne chez ſoi ». An de Rome 474. Avant J. C. 280.

Brennus enflé de ce ſuccès, ne délibéra pas un moment de prendre le chemin du temple de Delphes (7) pour le piller ; car il diſoit *, en raillant, que c'étoit aux dieux à départir aux hommes les richeſſes qu'ils poſſédoient, & dont ils n'avoient nul beſoin, comme ils n'en faiſoient aucun uſage ; & ſur ce que quelqu'un voulut inſinuer que les tréſors de Delphes n'étoient peut-être pas ſi conſidérables qu'il ſe le figuroit, & d'ailleurs quand cela ſeroit, qu'il étoit de la prudence de s'aſſûrer avant toutes choſes de quelques bonnes places où les Gaulois pûſſent ſe ſoûtenir contre toutes les forces de la Grece, qui ne manqueroient pas de ſe réünir, & de venir les accabler. Brennus perſiſtant dans ſon ſentiment, repartit que le temple ſeul lui tiendroit lieu de tout, tant à cauſe des richeſſes immenſes qui lui fourniroient le moyen d'avoir des vivres de toute ſorte en abondance que par ſa poſition ; parce qu'étant bâti ſur une montagne eſcarpée de toutes parts, il ne pouvoit être forcé par aucun endroit. Tout le monde parut ſe rendre à ces raiſons. Cependant Brennus *, frappé des doutes qu'on avoit voulu répandre ſur le véritable état des richeſſes de Delphes, jugea à propos de les éclaircir. C'eſt pourquoi il fit venir ſecretement quelques priſonniers Grecs, & s'informa d'eux ſi les colonnes du periſtyle du temple, qu'on voyoit du camp, & qui brilloient de loin, étoient ou n'étoient point d'or maſſif. Les priſonniers lui avoüerent de bonne foi qu'elles n'étoient que d'airain doré. Cette réponſe affligea Brennus ſans le déconcerter ; car s'addreſſant incontinent aux priſonniers : *Je vous défends*, dit-il, *ſous peine de la vie de tenir ce langage ; je vous ordonne au contraire de publier dans le camp qu'elles ſont véritablement d'or.* Diſant cela, il fit ouvrir les portes de ſa tente, & appeller les officiers de l'armée. Dès qu'ils furent arrivés, il interrogea en leur préſence les priſonniers ſur la nature du métal des colonnes du temple.

* *Juſt. l. XXIV. c. 6.*

* *Polyæn. l. VIII. c. 33. 2.*

(7) Une montagne qu'il franchit en faiſant ce chemin, prit des Gaulois qui y avoient paſſé, le nom de *Galates*. Plutarc. *in Phocio*, *p. 757. B.*

An de Romé 474. Avant J. C. 280.

Les Grecs répondirent, ſans biaiſer, qu'elles étoient d'or pur. Cette réponſe échauffa tellement la cupidité des Gaulois, qu'ils brûloient tous d'impatience d'en venir à l'attaque d'un lieu qui devoit les enrichir à jamais. Brennus ne manqua pas de profiter de ces diſpoſitions pour ſe hâter d'arriver le plus près qu'il pouvoit de la place. C'eſt auſſi dans ces vûes qu'il s'étoit mis en marche *, ſans attendre qu'Acichorix le vînt joindre.

* *Juſt. l. XXIV. c. 6.*

Les habitans de Delphes * voyant les Gaulois au pied de la montagne ſur laquelle le temple & leur ville étoit conſtruite, furent conſternés. Ils embraſſerent l'unique reſſource qui leur reſtoit, & ſe réfugierent vers l'oracle. Le dieu leur déclara qu'ils n'avoient rien à craindre, & les aſſûra de ſa protection en ces termes : *Je me charge de vous tirer d'affaire * avec le concours des vierges blanches* (*a*).

* *Pauſan. ubi ſupra.*

* *Cic. de divin. l. 1.*

C'étoit pour les Gaulois un coup de partie d'aller à l'ennemi au moment de leur arrivée : la peur dont il étoit ſaiſi leur répondoit de la victoire ; mais Brennus * ſe mit à délibérer s'il ne ſeroit pas mieux de donner à ſes ſoldats haraſſés le tems de reprendre des forces, & d'attendre juſqu'au lendemain à commencer l'attaque de la place. Emanus & Theſſalorus, deux de ſes lieutenans généraux, ſoutenoient que la ſurpriſe que les Grecs faiſoient paroitre, & la déſolation où ils étoient, mettoient en évidence qu'il n'y avoit pas un ſeul inſtant à perdre ; parce que la nuit ſuffiſoit pour faire reprendre aux ennemis leurs eſprits, leur donner le tems de recevoir des ſecours, & de fermer les paſſages par où l'on pouvoit ſurprendre & emporter la place. Mais le ſoldat décida la queſtion ; car pour ſe refaire de la grande diſette qu'il avoit ſouffert pendant toute ſa marche, il ne fut pas plûtôt arrivé, qu'il ſe répandit dans la campagne, où trouvant du vin & toutes ſortes de rafraîchiſſemens en abondance, il s'en remplit non ſeulement en maître, mais encore en vainqueur, & dés-là avec excès ; & ainſi il oublia

* *Juſt. l. XXIV. c. 6.*

(*a*) Ces vierges blanches ſont Diane & Minerve, qui au rapport des prêtres de Delphes, prirent les armes, ſe mirent à la tête des troupes des Grecs, & combattirent contre les Gaulois. Ce que Cicéron a crû de la meilleure foi du monde : voici comme il rapporte cette fable, & explique le myſtere : *Objiciuntur autem ſæpe formæ, quæ reapſe nullæ ſunt, ſpeciem autem offerunt. Quod contigiſſe Brenno dicitur, ejuſque Gallicis copiis, cùm ſano Apollinis Delphici nefarium bellum intuliſſet. Tùm enim ferunt ex oraculo hæc fatam eſſe Pythiam :*

Ego providebo rem iſtam, & albæ virgines.

Ex quo factum, ut & viderentur virgines ferre arma contrà, & nive Gallorum obrueretur exercitus.

de

Digitized by Google

de revenir au camp avant la fin du jour : ce qui donna le tems aux Grecs de reſpirer. On attribuë cet incident à l'oracle ; car au premier bruit de l'approche des Gaulois, Apollon avoit défendu aux habitans de rien emporter des fermes & des campagnes. On ne comprit le ſens d'une défenſe ſi ſalutaire, que quand on vit que le tems que les Gaulois avoient mis à ſe gorger de vin & de viandes, avoit été celui que les ſecours avoient mis à arriver. Ainſi les habitans de Delphes fortifierent leur ville, & reçurent avant que la ſoldateſque Gauloiſe ſe fût renduë à ſes drapeaux, les renforts que les peuples voiſins leur envoyoient. An de Rome 474. Avant J. C. 280.

Brennus comptoit dans ſon armée ſoixante-cinq mille hommes, tous gens choiſis. Les peuples de Grece qui prirent les armes pour les intérêts du dieu ſont aiſés à compter *. Chaque ville de la Phocide envoya du ſecours. Amphiſe donna quatre cens hommes d'infanterie peſamment armés. Les Etoliens, au premier bruit de la marche des Barbares, fournirent un petit nombre de troupes. Mais peu de tems après, Philomelus amena douze cens hommes. Ils n'en donnerent pas davantage, parce qu'ils tournerent leurs principales forces contre Acichorix, qu'ils ne ceſſerent de harceler, évitant toûjours le combat, mais tombant ſur ſon arriere-garde, pillant ſon bagage, & lui tuant beaucoup d'hommes & de chevaux, ce qui rendit ſa marche très-longue & très-pénible. Au reſte Acichorix avoit laiſſé une partie de ſes troupes dans ſon camp près d'Héraclée, pour garder les richeſſes qu'il y avoit amaſſées. Quant aux Grecs qui s'étoient rendus à Delphes *, ils ne faiſoient en tout avec les habitans que quatre mille hommes.

* *Pauſan. ubi ſupra.*

* *Juſtin. ibid. c. 7.*

Cette poignée de gens faiſoit pitié à Brennus : auſſi n'en parloit-il à ſes ſoldats que comme des victimes qui étoient venuës volontairement ſe préſenter à l'autel. Mais il s'étendoit avec beaucoup d'emphaſe ſur la quantité prodigieuſe des ſtatuës & de quadriges d'or dreſſées ſur le contour du temple qu'il leur montroit du camp, & dont le prix étoit infiniment au-deſſus de tout ce qu'on pouvoit eſtimer ; joint à ce flux & reflux d'immenſes richeſſes qui venoient fondre tous les ans à Delphes de toutes les parties de l'Europe & de l'Aſie, où les peuples & les princes originaires de la Grece avoient des établiſſemens. Les Gaulois enflammés de l'eſpérance d'être bientôt en poſſeſſion de tant de dépoüilles, pris d'ailleurs d'une

Digitized by Google

An de Rome 474. Avant J. C. 280.

pointe de vin qui leur reſtoit des excès qu'ils avoient fait la veille, marcherent enfin à l'ennemi avec cette intrépidité qui étoit au-deſſus de tous les périls. Les alliés au contraire, bien loin de compter ſur leurs propres forces, mirent toute leur confiance dans la protection du dieu dont ils défendoient la gloire & les autels. Ils attendirent l'ennemi de pied ferme; & ſe ſervant de l'avantage du lieu pour l'accabler ou le repouſſer, ils le précipitoient du haut en bas de la montagne.

A peine les combattans étoient aux priſes, que tout-à-coup la troupe entiere des prêtres & des prophetes, les uns revêtus d'habits ſacrés, les autres chargés de bandelettes, fendent la preſſe, & ſe font jour juſqu'aux premiers rangs. Là les cheveux hériſſés, les yeux égarés, & comme tout hors d'eux-mêmes, ils s'écrient: *O Grecs, au milieu des prieres & des gémiſſemens que nous venons de pouſſer vers le ciel, nous avons vû un jeune perſonnage d'une beauté qui eſt au-deſſus de toutes les beautés mortelles, deſcendre dans le temple par la partie ſupérieure du ſanctuaire. En même tems deux vierges ont été le joindre; elles ſont parties des deux oratoires les plus voiſins, l'une de celui de Diane, & l'autre de celui de Minerve. Ces trois divinités étoient armées d'arcs & de fléches. Non ſeulement nous les avons vûes combattre: nous avons encore entendu le bruit qu'elles faiſoient en combattant. Hâtez-vous donc de porter à l'ennemi les coups mortels dont elles vous donnent l'exemple, & ſecondez-les dans la victoire qu'elles veulent bien partager avec vous.* Ce diſcours produiſit ſon effet: les Grecs ſe ſentirent animés d'un courage qu'ils ne ſe connoiſſoient point: mais ce qui acheva de leur perſuader qu'Apollon combattoit pour eux, c'eſt qu'à l'inſtant on vit « des ſignes évidens, dit Pauſanias, de la » colere du ciel contre les Barbares. Car en premier lieu, tout » le terrein qu'occupoit leur armée fut agité d'un violent trem- » blement de terre qui dura une bonne partie du jour. Enſuite » il y eut un tonnerre & des éclairs continuels qui non ſeule- » ment effrayoient les Gaulois, mais qui les empêchoient d'en- » tendre les ordres de leurs généraux. La foudre tomboit fré- » quemment ſur eux, & ne tuoit pas ſeulement celui qui en » étoit frappé; une exhalaiſon enflammée ſe communiquoit à » ceux qui étoient auprès, & les réduiſoit en poudre, eux & » leurs armes. On vit paroître dans l'air des héros de l'ancien tems » qui animoient les Grecs, & combattoient eux-mêmes contre » les Barbares; je veux dire, Hyperochus, Laodocus, & Pyr-

Digitized by Google

» rhus (*b*), auxquels les habitans de Delphes ajoûtent encore » Phylacus, qui fut autrefois un de leurs citoyens. Cependant » les Phocéens perdirent beaucoup de braves gens, entr'autres » Aléximaque, jeune homme qui joignant une grande force » de corps à un grand courage, avoit fait un horrible carnage » des ennemis. Depuis ils envoyerent ſon portrait à Delphes, » pour être conſacré à Apollon. An de Rome 474. Avant J. C. 280.

» Les Gaulois, après avoir eſſuyé tant de craintes & tant » de malheurs durant tout le jour, eurent une nuit encore plus » funeſte; car il fit un froid mortel, qui devint encore plus cui- » ſant par la quantité de neige qui tomba; & comme ſi tous les » élémens avoient conjuré leur perte, il ſe détacha du mont » Parnaſſe de groſſes pierres, ou pour mieux dire des rochers » entiers, qui en roulant ſur eux, n'en écraſerent pas pour un, » ou pour deux à la fois, mais des trente & quarante, ſelon » qu'ils étoient ou commandés pour faire ſentinelle, ou attrou- » pés enſemble pour prendre quelque repos. Le ſoleil ne fut » pas plûtôt levé, que les Grecs qui étoient dans la ville, firent » une vigoureuſe ſortie, tandis que ceux qui étoient au-dehors » attaquoient l'ennemi par derriere. En même tems les Pho- » céens deſcendirent du Parnaſſe à-travers les neiges, par des » ſentiers qui n'étoient connus que d'eux; & prenant les Bar- » bares en queuë, ils en tuerent une infinité à coups de flêches » ſans qu'ils puſſent ſeulement ſe défendre. Il n'y eut que les » gardes de Brennus, tous gens choiſis & d'une taille prodi- » gieuſe, qui réſiſterent malgré le froid dont ils étoient tranſis, » & qui ſe faiſoit bien plus ſentir à ceux qui avoient reçu des » bleſſures. Mais voyant Brennus leur général dangereuſement » bleſſé & preſque aux abois, ils ne ſongerent plus qu'à le cou- » vrir de leur corps & à l'emporter. Ce fut alors que les Bar- » bares, preſſés de toutes parts, prirent la fuite; & pour ne » pas laiſſer en la puiſſance des Grecs ceux qui étoient bleſſés » ou qui ne pouvoient ſuivre, ils les tuerent tous impitoyable- » ment.

(*b*) Pauſanias avoit avancé la même choſe dans ſes Attiques, avec cette différence qu'il avoit appellé le ſecond *Hamadocus*, & dit de lui & du premier, qu'ils étoient venus du pays des Hyperboréens au ſecours des Grecs. Il avoit encore obſervé que Pyrrhus dont il s'agiſſoit, étoit le fils d'Achille, avec lequel les Delphiens, qui l'avoient regardé juſques-là comme leur ennemi, ſe reconcilierent alors, & firent depuis tous les ans des libations ſur ſon tombeau, en reconnoiſſance du zele avec lequel il étoit venu les défendre.

An de Rome 474. Avant J. C. 280.

» Dans leur fuite ils camperent où la nuit les ſurprit, & cette » nuit-là même ils eurent une terreur panique ; car ainſi nom- » me-t-on ces frayeurs, qui n'ont aucun fondement réel, parce » qu'on les croit inſpirées par le dieu Pan. L'horreur de la nuit » leur fit donc prendre une fauſſe allarme. La crainte ſaiſit » d'abord un petit nombre de ſoldats qui crurent entendre un » bruit de chevaux, & avoir l'ennemi derriere eux. Mais bien- » tôt elle ſe communiqua aux autres, & l'épouvante fut ſi » générale que tous prirent les armes, & ſe diviſant en pluſieurs » pelotons, ils ſe battoient & s'entretuoient, croyant ſe battre » contre les Grecs. Leur trouble étoit ſi grand, qu'à chaque » mot qui frappoit leurs oreilles, ils s'imaginoient entendre par- » ler Grec, comme s'ils avoient oublié leur langue. D'ailleurs » dans les ténebres ils ne pouvoient ni ſe connoître, ni diſtin- » guer la forme de leurs boucliers, ſi différente de celle des » Grecs ; de ſorte que chacun d'eux ſe méprenoit également & » à la voix & aux armes de celui qui lui étoit oppoſé. Cette » erreur, qui ne pouvoit être qu'un effet de la colere des dieux, » dura toute la nuit, & cauſa aux Barbares une très-grande » perte. Des Phocéens qui gardoient les troupeaux dans la » campagne, furent les premiers qui s'en apperçurent. Ils en » apprirent la nouvelle aux Grecs, & les Phocéens en eu- » rent encore plus de courage à pourſuivre l'ennemi. On ne » laiſſa plus les beſtiaux dans les champs, & l'on fit en ſorte » que les Barbares ne pûſſent avoir ni grain, ni aucune ſorte » de proviſion qu'à la pointe de l'épée, ce qui les affama bien- » tôt. Le combat qui ſe donna dans la Phocide, leur coûta près » de ſix mille hommes ; le froid de la nuit ſuivante, & cette » terreur panique dont j'ai parlé, en fit périr plus de dix mille, » & l'extrême diſette à laquelle ils furent réduits, en emporta » bien encore autant.

» Les Athéniens ſçurent bien-tôt tout ce détail par des cou- » riers qu'ils avoient envoyés à Delphes. Sur cette nouvelle ils » marchent en Béotie, & joignent leurs forces à celles de leurs » voiſins. Enſuite ils vont s'embuſquer tous enſemble ſur le » paſſage des Gaulois, donnent ſur leur arriere-garde, & leur » tuent encore beaucoup de monde. Les troupes d'Acichorix » n'avoient joint Brennus que la nuit précédente ; tant les Eto- » liens, qui étoient continuellement à leurs trouſſes, avoient » retardé leur marche. Les Barbares eurent donc bien de la

Digitized by Google

» peine à regagner leur camp d'Héraclée, & il ne s'y en ſauva » qu'un fort petit nombre. Brennus n'étoit pas ſans eſpérance » de guériſon ; mais on dit que ſe regardant comme l'auteur de » tous les malheurs arrivés aux Gaulois, & craignant le reſſen- » timent de ſes concitoyens, il prit du vin avec excès & mou- » rut (*c*). Après ſa mort, les Gaulois s'expoſerent à de nouveaux » dangers, en tentant de repaſſer le Sperchius, quoique toû- » jours pourſuivis par les Etoliens. Quand ils eurent paſſé ce » fleuve, les Theſſaliens & les Maliens leur dreſſerent une em- » buſcade, où les ayant ſurpris, ils ſe baignerent, s'il faut ainſi » dire, dans leur ſang, & en firent une ſi horrible boucherie, » qu'il ne s'en ſauva pas un ſeul (*d*). Cette irruption des Gau- » lois en Grece & leur défaite arriverent ſous l'archontat d'Ana- » xicrate à Athenes, la deuxieme année de la cent vingt-cin- » quieme olympiade, en laquelle Ladas d'Egion remporta le » prix du ſtade. L'année ſuivante, Démoclès étant archonte à » Athenes, ces Barbares firent voile une ſeconde fois en Aſie. » Voilà ce que j'avois à dire de ces peuples pour la vérité de » l'hiſtoire ».

An de Rome 474. Avant J. C. 280.

Tel fut le ſuccès de l'expédition de Brennus dans la Grece, ſelon les hiſtoriens qui ſe ſont attachés à la décrire avec quelque exactitude, & ſelon un petit nombre d'autres qui en ont parlé en paſſant. Quoique je ne ſois rien moins que Pyrrhonien, j'oſe aſſûrer qu'il n'y a de vrai, ſinon que par quelque accident que les anciens ont tourné en miracle, les Gaulois ſe ſont aſſez mal tirés de l'entrepriſe de Delphes, ſans l'avoir manquée ; car Valere Maxime * donne pour conſtant que *les malheurs de Brennus n'ont commencé qu'après qu'il fut entré dans le temple.* Tite-Live * dit plus ; car en un endroit il aſſûre que *les Gaulois ont pillé l'oracle commun du genre humain, que l'on reſpectoit comme le milieu du globe de la terre ;* & dans un autre *, que *c'eſt dans le*

* *Lib. I. c. 1. §. 18.*

* *Lib. XXXVIII. c. 47.*

* *Lib. XL. c. 58.*

(*c*) Juſtin dit que Brennus ne pouvant ſupporter les douleurs aiguës que les bleſſures lui cauſoient, ſe poignarda. Diodore de Sicile raconte à peu-près la même choſe ; mais il donne à ce général des motifs plus nobles & plus relevés, comme je le dirai bien-tôt.

(*d*) Ce ſont les termes exprès de Pauſanias : mais d'où vient que le même hiſtorien dit trois lignes ſeulement après, que les Gaulois, *dont pas un ſeul ne s'étoit ſauvé*, firent voile l'année ſuivante une ſeconde fois en Aſie ? Tous les écrivains, ſans exception, ſont ici en contradiction avec eux-mêmes. Il n'eſt que Polybe qui expoſe le fait tel qu'il eſt arrivé. *Lib. I. p. 5.*

Ces paroles de Pauſanias, *une ſeconde fois*, marquent que les Gaulois étoient entrés dans l'Aſie long-tems auparavant. En effet, j'ai obſervé au commencement de ce volume, *p. 7.* que la premiere entrée des Gaulois dans cette premiere partie du monde, ſuivit de près celle d'Alexandre.

Digitized by Google

An de Rome 474. Avant J. C. 280.

tems même que les Gaulois étoient occupés à piller le temple, qu'ils furent surpris & écrasés par je ne sçais quel orage. Diodore de Sicile * dit encore en termes exprès, que *la même nation qui a pris Rome, a auſſi dépoüillé le temple de Delphes.* Dion * parlant de l'or de Toulouſe, écrit que *de tout tems cette ville étoit très-opulente; mais que ſes richeſſes avoient conſidérablement augmenté depuis que les Gaulois y avoient apporté les tréſors qu'ils avoient pillé dans le temple de Delphes ſous la conduite de Brennus.* Juſtin * tient le même langage, & nous apprend que *les Tectoſages de retour de l'expédition de Delphes, ſe voyant attaqués d'une maladie épidémique (e), ne la firent ceſſer qu'en jettant par l'ordre des aruſpices, dans le lac de Toulouſe, l'or & l'argent qu'ils avoient acquis par des guerres ſacrileges.* C'eſt dans le ſens de tous les auteurs précédens que Ciceron * *fait un crime aux Tectoſages de ſon tems d'être les deſcendans de ceux qui avoient eu le courage d'entreprendre le long & pénible voyage de la Grece pour profaner & piller le temple de Delphes.* Enfin Athénée * fait foi qu'*un corps de Gaulois qu'il appelle* Cordiſtes, *pour dire* Scordiſques, *& qui étoient les précieux reſtes de ceux qui ſous les drapeaux de Brennus avoient aſſiégé le temple de Delphes; ce corps, dis-je, ne ſouffroit point d'or dans le*

* *Lib. v. p. 309.*

* *Excerpta Valeſ. p. 630.*

* *Lib. xxxii. c. 3.*

* *Pro Fonteio.*

* *Lib. vi. p. 234.*

(e) Cette maladie épidémique me fait ſouvenir d'une autre contractée uniquement pour avoir trempé dans le crime des Gaulois, & qui eut des ſuites ſingulieres. « Les Autariens, dit Appien, *Illyr. p. 758.* s'étant » joints aux Gaulois ſurnommés *Cimbres*, » pour former le ſiége de Delphes, encoururent l'indignation d'Apollon. Ce » dieu en fit mourir pluſieurs en arrivant, » & ſur le point de l'attaque il fit pleuvoir ſur eux des déluges d'eau, & une » grêle de foudres, d'éclairs & de tempêtes. Ceux qui échapperent, ne furent » pas plûtôt de retour dans leur pays, » qu'ils reſpirerent un air empeſté, parce » qu'Apollon avoit rempli de grenoüilles leurs marais, qu'il avoit deſſéchés » auſſi-tôt par l'ardeur du ſoleil. Les exhalaiſons mortelles qui s'élevoient de » ces marais deſſéchés, attaquerent principalement les Autariens. Ces malheureux ne pouvant plus tenir contre ce » fléau, abandonnerent leurs anciennes » habitations; & comme aucun peuple ne » vouloit les recevoir, ils furent forcés de » faire une marche de vingt-trois jours » pour trouver un deſert où ils pûſſent » s'établir. Ce deſert étoit au voiſinage » des Baſtarnes. Ils y bâtirent des bourgs, » & s'y fixerent. Pendant que cela ſe paſſoit du côté des Autariens, Apollon » appeſantiſſoit ſa main ſur les Gaulois, » & il les perſécutoit à outrance. On ne » ſçauroit dire combien de tremblemens » de terre il leur fit eſſuyer, & le nombre » des villes qu'il renverſa de fond en comble. Les Gaulois, pour éviter d'être accablés ſous les ruines de leurs maiſons, » s'enfuirent dans cette partie de l'Illyrie » que les Autariens venoient de quitter, » & dont ils ignoroient le deſaſtre. Ainſi » au lieu de leur ſalut qu'ils y venoient » chercher, ils y trouverent leur perte; » & c'eſt ce qui leur fit prendre la réſolution de voler du côté des Pyrenées & » de ſe retirer dans leur patrie ». Je ne ſçais que dire & penſer de ce récit. Ce qui eſt certain, c'eſt que Pline, *hiſt. lib. viii. c. 29.* attribuë l'hiſtoire des grenoüilles aux Gaulois; Juſtin, *lib. xv. c. 2.* aux Abderites; & Diodore de Sicile, *lib. iii. p. 164.* avec Elien, *hiſt. animal. lib. xvii. c. 41.* aux Autariates.

Digitized by Google

pays où il s'étoit arrêté ; parce que celui qu'il avoit pillé, lui avoit attiré des maux infinis. An de Rome 474. Avant J. C. 280.

Les Gaulois ont donc saccagé & dépoüillé le temple de Delphes : c'eſt une vérité à laquelle on ne ſçauroit ſe refuſer ſans chercher à s'aveugler. Il eſt vrai que quelques hiſtoriens l'ont ſupprimée, ſoit qu'elle fût d'ailleurs connuë généralement de tout le monde, ſoit que le ſujet qu'ils traitoient ne leur permît pas de la marquer en particulier : mais leur nombre, en comparaiſon de ceux qui l'ont fait paſſer juſqu'à nous, eſt ſi petit, qu'ils ne doivent être comptés pour rien ; ou, ſi l'on veut les mettre en ligne de compte, il faut les placer dans la claſſe de ceux qui l'ont tranſmiſe à la poſtérité ; puiſqu'au ſilence près de cette circonſtance, ils ne font que ſe tranſcrire les uns les autres, ſans qu'aucun avance quoi que ce ſoit qui implique contradiction avec ce qu'un autre écrit.

Mais ce n'eſt pas la ſeule circonſtance de cette guerre, importante à la gloire des Gaulois, que les hiſtoriens ont omiſe ; il y en a une autre qu'ils ne devoient ni ne pouvoient ſe déguiſer ſans donner atteinte à la fidélité de l'hiſtoire ; c'eſt que de tous les peuples de l'Achaïe, ceux de Patra furent les ſeuls qui apprenant les horribles ravages que les Gaulois faiſoient dans l'Étolie, pendant que les Etoliens occupoient leurs forces à défendre les Thermopyles, firent gloire d'accourir au ſecours de leurs alliés : mais leur généroſité leur coûta la ruine entiere de leur patrie * : parce qu'ayant été défaits coup ſur coup en pluſieurs combats que les Gaulois leur livrerent, ils furent en peu de tems réduits à ce point de miſere, que ceux qui pûrent regagner leur pays, au lieu de rentrer dans Patra, ſe diſperſerent pour la plûpart dans la campagne, afin de gagner leur vie, ou allerent habiter les petites villes des environs, comme Anthée, Meſſatis, Boline, Argyre, & Arbas. Dans la ſuite Auguſte, ſoit parce que Patra lui parut être un fort bon moüillage, ſoit pour quelqu'autre raiſon, voulut que toute cette multitude retournât dans ſon ancienne demeure ; il détruiſit même une petite ville d'Achaïe nommée *Rhypes*, & en tranſplanta les habitans à Patra. * *Pauſan. l. VII. P. 432.*

Le ſuccès que les Gaulois eurent, ainſi que nous venons de le voir, contre les troupes de la ville de Patra, eſt garant de celui qu'ils ont dû avoir contre les Etoliens. Car comment ces derniers auroient-ils pû tenir contre une armée qui pour vain-

Digitized by Google

An de Rome 474. Avant J. C. 280.

cre, n'avoit qu'à ſe préſenter? Mais ce qui prouve que ma propoſition n'eſt point une ſimple conjecture ; c'eſt que les Etoliens, pour honorer la mort qu'Eurydamus * leur chef avoit reçûë en combattant contre les Gaulois, lui dreſſerent une ſtatuë dans le temple de Delphes (*f*). Ce n'eſt point non plus pour avoir remporté quelque avantage ſur les Gaulois, que Pauſanias * dit que les mêmes Etoliens conſacrerent les ſtatuës des trois généraux qu'ils avoient envoyés contre eux, ainſi que nous l'avons vû ; mais parce que ces généraux avoient eu le courage de leur réſiſter, de diſputer le terrein pied à pied, & de s'être ſacrifiés pour la patrie. Tous les généraux des Etoliens ont donc péri en combattant contre les Gaulois : par conſéquent les troupes qu'ils commandoient, ont péri auſſi ; parce que le ſort des troupes ſuit preſque toûjours celui de leurs commandans.

* *Pauſan. in Phocic. p. 637.*

* *Idem, p. 636.*

Or dans le cas préſent le ſort des Etoliens décide de celui des autres peuples de la Grece qui eurent à faire aux Gaulois, d'autant que les Etoliens furent, ſelon Polybe *, les ſeuls d'entre les Grecs qui entreprirent de faire avorter tous les projets de Brennus. Car, quoique cela ne ſoit pas exactement vrai, il eſt très-certain, par les différens partis qu'embraſſerent les peuples Grecs dans cette occaſion, que rien n'empêcha la priſe & le ſac du temple de Delphes. En effet, l'exemple des commandans des Etoliens & des habitans de Callion & de Patra, prouve que les Grecs qui ont voulu faire face aux Gaulois, ont été exterminés. 2°. L'exemple des Maliens, des Enianes & des Héracléotes fait voir que les Grecs qui ſe ſont trouvés ſur le chemin des Gaulois, ont plié devant eux, ſe ſont ſoûmis, & les ont favoriſés. Enfin, 3°. l'exemple des Arcadiens * & de tant d'autres peuples Grecs qui n'ont pas voulu donner leur contingent pour la défenſe du paſſage des Thermopyles, nous apprend que tous ces peuples, outre qu'ils ne vouloient pas ſe meſurer avec les Gaulois, étoient trop occupés du ſoin de défendre leurs provinces, pour ſe charger de la défenſe de celle des autres.

* *Lib. IX. p. 563.*

* *Pauſ. l. VIII. p. 464.*

Ainſi, ni aucun peuple de Grece en particulier, ni tous les peuples Grecs en général, n'ont empêché, ni pû empêcher les Gaulois de piller le temple de Delphes. C'eſt donc mal-à-propos

(*f*) C'eſt tout ce que Pauſanias dit d'Eurydamus. Il aſſûre ailleurs que les Theſpiens en érigerent une ſemblable à Pliſtenus ſon fils, dans la ville d'Olympie, ou plûtôt aux jeux olympiques.

que

que M. de Valois * & D. Vaiſſette †, ſans autre fondement que les malheurs arrivés aux Gaulois en conſéquence de ce pillage, s'inſcrivent en faux contre une vérité atteſtée par toute l'antiquité. Mais ce ſont ces malheurs mêmes qui font foi du pillage, puiſque les auteurs qui les rapportent, en attribuent la cauſe au pillage.

An de Rome 474. Avant J. C. 280.

* *Acad. Inſcript. t. III. p. 82.*

† *Hiſt. Langued. t. I.*

A l'égard de la nature & du détail de ces malheurs, je laiſſe au lecteur à croire ce qui lui paroîtra plus vrai-ſemblable. Je ne doute pas au reſte qu'il ne ſente, ainſi que je l'ai déja inſinué, que les prêtres du temple de Delphes, intéreſſés à mettre en vogue & établir la puiſſance de leur Apollon, au culte duquel ils étoient conſacrés, n'ayent donné un air de prodige (*g*) & de miracle à des événemens tout naturels, arrivés à propos pour condamner hautement l'impiété de Brennus. Car Dieu ſe plaît quelquefois à faire éclater ſa vengeance contre ceux qui témoignent un mépris ouvert de la Divinité, afin de les rappeller à ces traits primitifs & fondamentaux de religion qu'il a gravés dans le cœur de tous les hommes. Ce qui ſemble avoir été reconnu par Polybe *; car il obſerve à propos de ces malheurs, que la fortune affecta en ces tems-là de ſouffler aux Gaulois d'Italie & de Grece une fureur de guerre, qui, comme la contagion, devoit tourner à leur perte.

* *Lib. II. p. 108.*

J'ai dit plus haut que Brennus n'étoit pas ſans eſpérance de guériſon : il avoit, à la vérité, reçû trois bleſſures *, mais elles n'étoient pas autrement dangereuſes ; il falloit ſeulement garder le lit, ou en cas de marche, être porté ſur un brancard. Or, dans les circonſtances préſentes, l'un & l'autre étoit impraticable ; parce que pour ſauver les débris de l'armée, il étoit de la derniere importance de ſe retirer avec le plus de diligence & le moins d'embarras qu'il ſeroit poſſible. C'eſt auſſi ce que Brennus fit entendre aux officiers de l'armée qu'il avoit fait appeller dans ſa tente : *Prenez*, leur dit-il, *Acichorix pour me ſuccéder.*

* *Diod. Sic. lib. XXII. p. 870.*

(*g*) Je puis aſſûrer que les prodiges & les merveilles dont il s'agit ici, étoient, comme on dit, *renouvellés des Grecs* : car environ deux cens ans auparavant, Xerxès étant entré dans la Grece, & ayant envoyé un détachement de ſes troupes pour piller le temple de Delphes ; les prêtres & les miniſtres qui le deſſervoient, publierent qu'aux premieres approches des gens du roi de Perſe, Apollon excita un furieux orage, accompagné de coups de tonnerre redoublés, d'éclairs, de vens, de grêle, & de pluie, & détacha du Parnaſſe deux roches d'une groſſeur immenſe, qui allerent fondre ſur les ſoldats de Xerxès, & en écraſerent le plus grand nombre ; en ſorte que ceux qui furent épargnés, ayant pris l'épouvante, allerent faire des leçons à leurs camarades ſur le reſpect qu'on doit aux dieux. *Diod. Sic. lib. XI. p. 12.*

Digitized by Google

An de Rome 474. Avant J. C. 280. *Sacrifiez-moi avec tous les blessés & les malades ; mettez le feu aux chariots qui servent à porter le bagage ; ne prenez avec vous que ce que vous pouvez porter, & rendez-vous dans la patrie par le plus court chemin.* Cela dit, il se fit apporter du vin, il but, & s'enfonça le poignard dans le sein. Acichorix, que l'armée reconnut incontinent pour chef, se hâta de lui rendre les derniers devoirs ; & après avoir égorgé environ dix mille Gaulois que leurs blessures & différentes maladies empêchoient de le suivre, il se mit en route, & reconduisit au moins la moitié de l'armée (*h*) dans la partie de la Pannonie, d'où elle étoit partie quelque quinze ou seize mois auparavant.

Ici tous les historiens sont, j'ose dire, en défaut ; car il n'y en a pas un seul qui ne dise d'un ton affirmatif, que de tant de Gaulois qui partirent pour l'expédition de Delphes, pas un n'échappa, ou ne pût regagner son pays. Cependant pour peu qu'on approfondisse l'histoire de ce siécle, on découvre plusieurs corps considérables de l'armée de Brennus, qui ont survêcu à la mort de leur général, & qui ont figuré en différens quartiers de l'Europe & de l'Asie. Le premier étoit de quatre mille hommes *, qui sans sortir de la Grece, traiterent avec Antigonus, ami de Ptolémée Philadelphe, & à sa persuasion passerent en Egypte pour servir dans l'armée de ce prince.

* *Pausan. lib. I. p. 12. Callimachus ejusque Scholiast. hymn. in Delum, v. 173.*

Un autre corps semblable de Gaulois, infiniment plus considérable, conduit par Comontorix, s'avança jusqu'aux bords de l'Hellespont *. Charmé de la douceur du climat & de la fertilité des terres, il fixa son séjour aux environs de Byzance, & y bâtit la ville de Tulis (*i*), qui fut la capitale d'un petit état, d'où les Gaulois firent pendant long-tems la guerre à outrance aux Byzantins, qui n'obtinrent la paix qu'en payant un tribut annuel, d'abord raisonnable, mais que les Gaulois augmentoient tous les ans, & qu'ils porterent enfin jusqu'à la somme de quatre-vingts talens.

* *Polyb. lib. IV. p. 313. Memnon apud Photium, p. 719.*

Un troisieme corps, peut-être plus nombreux que le précédent, qui sortit aussi de la Grece avec les trésors qui lui étoient échûs en partage, fut celui des Cordistes ou Scordisques. Il

(*h*) Cependant Diodore de Sicile fait monter à vingt mille le nombre des blessés que les Gaulois égorgerent avant de se remettre en marche. « Ils en laisserent, ajoûte-t-il, vingt mille autres aux Thermopyles, faute de vivres : enfin étant parvenus à grande peine dans la Dardanie, ils y périrent tous de misere, sans qu'aucun pût regagner son pays ».

(*i*) Ou Thyle, au voisinage du mont Hemus.

Digitized by Google

paroît qu'il traverſa avec Acichorix * la Theſſalie, la Macédoine & la Dardanie, où il ſe ſépara du gros des Gaulois, & ſe donna pour chef Bathanatus. Ce général le conduiſit juſqu'au confluent du Danube & de la Save *, où il l'établit & le gouverna. Le chemin qu'il lui fit tenir, portoit encore du tems d'Athénée le nom de *Bathanatia*. Ces Scordiſques n'eurent pas plûtôt pris poſſeſſion de leur nouvel établiſſement, qu'ils eſſuyerent quelque accident fâcheux dont l'hiſtoire ne fait point mention. Ils l'attribuerent auſſi-tôt au ſacrilege qu'ils avoient commis, en dépoüillant le temple de Delphes de ſes richeſſes. Pour l'expier, ils ſe firent une loi d'avoir l'or en horreur, & de ne pas permettre qu'il en entrât dans le pays qu'ils occupoient, ce qui prouve que leur vol conſiſtoit entiérement en or; car d'ailleurs ils avoient de l'argent, & s'en ſervoient auſſi-bien que des autres métaux, ſoit dans le commerce, ſoit pour tous les uſages de la vie.

An de Rome 474. Avant J. C. 280.

* *Athen. lib. VI. p. 234.*

* *Juſt. l. XXXII. c. 3.*

Un quatrieme détachement de l'armée d'Acichorix, qui profita plus long-tems des dépoüilles qu'il avoit ſurpriſes dans le temple de Delphes, fut celui des Tectoſages. Juſtin * dit qu'après le malheur arrivé à Brennus, ce corps prit le chemin de la Thrace, & s'y arrêta quelque tems: mais que ne pouvant ſe faire au climat du pays, il prit tout-à-coup envie aux Gaulois dont il étoit compoſé, de venir reſpirer l'air de celui dont ils étoient originaires: qu'ils exécuterent leur deſſein: qu'ils tinrent, en s'y rendant, la même route, par où eux & leurs ancêtres étoient venus dans la Pannonie; qu'ils emporterent chez eux toutes leurs richeſſes, & en joüirent: mais à quelque tems de là ſe voyant affligés d'une maladie peſtilentielle, ils conſulterent les aruſpices, qui répondirent que le ſeul moyen qu'ils avoient pour arrêter ce fléau, étoit de jetter dans le lac de Toulouſe l'or & l'argent dont le fer & les ſacriléges les avoient mis en poſſeſſion. Ce même or & ce même argent, ajoûte Juſtin, ſe montoit à des ſommes immenſes: il fut la cauſe de la perte du conſul Cépion & des armées Romaines. Car il faut regarder les maux dont les Romains furent accablés pendant le cours de la guerre Cimbrique, comme une vengeance que les dieux tiroient de ceux qui s'étoient appropriés ces tréſors ſacrés.

* *Idem ibid.*

Outre ces quatre corps de Gaulois qui faiſoient ſûrement partie de l'armée que Brennus conduiſit devant Delphes, le

Digitized by Google

An de Rome 474. Avant J. C. 280.

Livre ſuivant en découvrira quelques autres que nous verrons entrer au ſervice d'Antigonus Gonatas, de Pyrrhus, & d'autres princes d'orient, & qui ſans doute eurent part au ſacrilege prétendu qui ſoûmit l'armée entiere à l'anatheme que les Grecs ont ſi ſouvent reproché à nos ancêtres. Cette diviſion de l'armée de Brennus après la journée de Delphes en pluſieurs corps, & la ſéparation des uns des autres, eſt reconnuë en termes exprès par Strabon *, auſſi-bien que la part que chaque corps eut au pillage du temple. Ce qui fait voir quel cas il faut faire des fables que les hiſtoriens de la Grece débitent pour décrier une nation dont ils avoüent avoir reçû un déluge de maux, ſans autre reſſource ou conſolation que d'en avoir renvoyé aux dieux la vengeance.

* *Lib. IV. p. 188. B.*

Fin du ſixieme Livre.

SOMMAIRE DU LIVRE VII.

Ici commence l'exécution du projet formé par Brennus d'abattre de fond en comble l'empire Macédonien. Vingt mille hommes détachés ſous la conduite de Leonorix & de Lutarix, commencent l'entrepriſe. Ces deux généraux ſe rendent maîtres de l'Helleſpont. N'ayant pas des vaiſſeaux pour paſſer en Aſie, ils envoyent vers Antipater pour en obtenir. Sur ces entrefaites Leonorix quitte Lutarix, & va pour punir les Byzantins de l'obſtacle qu'ils mettoient au paſſage des Gaulois en Aſie. Pendant qu'il eſt occupé à cette expédition, Antipater envoye deux ambaſſadeurs à Lutarix à deſſein de l'amuſer; mais celui-ci profite des deux vaiſſeaux des ambaſſadeurs pour tranſporter tout ſon monde en Aſie. Leonorix y eſt appellé par Nicomede, roi de Bithynie, qui étoit en guerre contre Antiochus, roi de Syrie. On conclut un traité avec les Gaulois. Nicomede & ſes alliés en retirent de grands avantages. Les Gaulois battent tous les généraux qu'Antiochus envoye contre eux; ils ſoûmettent les provinces qui ſont en-deçà du mont Taurus, & s'établiſſent dans celles qu'ils jugent les meilleures. Un accident arrivé à Milet penſa les rendre odieux. Epoque de l'entrée des Gaulois dans la Galatie. Ptolémée Soter entreprend de les en chaſſer. Ariobarzane & Mithridate leur envoyent des ſecours. Les Galates fondent la ville d'Ancyre. Contes que débitoient les Phrygiens, habitans de Celenes, & ceux de Themiſum, ſur l'arrivée des Gaulois dans leur pays. Les dix-huit mille Gaulois que Brennus avoit laiſſés dans la Pannonie, veulent ſurprendre Antigonus Gonatas, roi de Macédoine. Ils ſont ſurpris eux-mêmes, & entiérement défaits. Un nouvel eſſain de Gaulois vient débarquer en Aſie. Antiochus craint qu'ils ne veüillent prendre des établiſſemens dans ſes états comme les premiers. Il penſe à entrer en compoſition avec eux. Theodotas, Rhodien de nation, l'encourage à ſoûtenir la guerre contre ces nouveaux venus. Il lui fait voir l'avantage qu'il peut tirer de la diſpoſition de ſes éléphans. Un ſonge qu'eut Antiochus, le détermine à déférer à l'avis du général Rhodien: il ſuit la diſpoſition que ce général lui avoit tracée, & les éléphans occaſionnent le gain d'une bataille où tous les Gaulois ſont défaits. C'eſt de cette bataille qu'Antiochus prit le ſurnom de Soter. *Pyrrhus, roi d'Epire, déclare la guerre à Antigone, roi de Macédoine. L'un & l'autre prennent des Gaulois à leur ſolde. Pyrrhus entre dans la Ma-*

Digitized by Google

cédoine, se rend maître de plusieurs villes, attaque Antigone dans les défilés, défait l'arriere-garde composée de Gaulois, & il prend les éléphans. La phalange Macédonienne se déclare pour lui. En reconnoissance de ces succès, il consacre à Minerve Itonienne les plus belles & les plus riches dépoüilles des Gaulois. Il poursuit ensuite Antigone, se rend maître de la haute Macédoine & de toute la Thessalie. Il auroit pû subjuguer toute la Macédoine ; mais Cléonyme, Spartiate, lui persuade de tourner ses armes du côté du Péloponese. Antigone se prépare en attendant à réparer ses pertes, & il engage quelques nouveaux régimens Gaulois. Pyrrhus veut conserver ses places. Il met à Egues, ancienne capitale de la Macédoine, une garnison Gauloise qui y vit à discrétion, & qui commet mille excès dont les citoyens se plaignent, & sur lesquels Pyrrhus ferme les yeux ; celui-ci, sous prétexte de placer Cléonyme sur le throne de Sparte, s'avance jusqu'à Lacédémone qu'il veut surprendre. Les Lacédémoniens pris au dépourvû, veulent faire transporter leurs femmes en Crete. Elles veulent défendre leur patrie ; elles travaillent aux retranchemens, fournissent les armes aux soldats, leur portent à boire & à manger, & retirent les morts & les blessés. Pyrrhus arrêté par une tranchée que les Lacédémoniens avoient ouverte la nuit, & aux extrémités de laquelle ils avoient placé des chariots, envoye Ptolomée son fils avec deux mille Gaulois pour percer par l'endroit où les charriots servoient de retranchement. Les Gaulois travaillent à s'y faire un passage ; mais ils sont surpris par Acrotatus qui commandoit dans la ville à la place du roi son pere, & ils sont entiérement défaits. Du côté de Pyrrhus les Spartiates combattent avec beaucoup de valeur. Un commandant nommé Phillius, *remet son commandement à l'officier subalterne, & percé de coups il va tomber mort au milieu des siens. Pyrrhus vient cependant à bout de forcer les retranchemens ; mais sur le point d'entrer dans la ville, son cheval percé de plusieurs coups, l'emporte dans la mêlée & le renverse dans un lieu où ce prince courut de grands risques. Tandis que ses amis s'empressent à le débarrasser, ses troupes sont repoussées au-delà de la tranchée. Pendant ce tems-là les Lacédémoniens reçoivent par un cas fortuit deux puissans renforts. Le premier étoit un détachement de l'armée d'Antigone, & le second consistoit en deux mille Lacédémoniens qui revenoient de Crete, & qui avoient à leur tête Arée leur roi. Ces deux corps font lever le siége de Lacédémone. Pyrrhus veut se vanger sur le plat pays, mais une nouvelle occasion de se signaler se présente. Aristée & Aristipe, l'un & l'autre des principaux citoyens d'Argos,*

Digitized by Google

avoient allumé une ſédition. Ariſtipe s'appuyoit de la protection d'Antigone, Ariſtée demanda du ſecours à Pyrrhus. Il marche vers Argos, mais il tombe dans des embûches qu'Arée qui gardoit les défilés lui avoit tenduës. Les Gaulois & les Moloſſes de ſon armée ſont défaits. Pyrrhus envoye ſon fils Ptolémée qui eſt tué par un Crétois nommé Oroïſus. *Il vient lui-même animé par la perte qu'il venoit de faire, & tuë Evalcus, chef du détachement qui avoit tué ſon fils. Il s'avance vers la ville, où il ne peut pénétrer, parce qu'Antigone occupoit les hauteurs. Il le défie au combat ſingulier. En même tems les Argiens envoyent des ambaſſadeurs à ces princes pour les prier de ſe retirer. Antigone donne ſon fils en ôtage. Pyrrhus entre dans la ville pendant la nuit par une porte qu'Ariſtée lui avoit ouverte. Les Argiens ſe retirent dans la forteresſe & les autres lieux avantageux. Antigone fait entrer dans la ville ſon fils & ſes meilleurs officiers. On charge les Gaulois de l'armée de Pyrrhus, qui chantoit victoire gagnée. Il s'avance avec ſa cavalerie, & il s'engage pendant les ténebres dans les ruës qui étoient fort étroites. Le jour venu, il voit tous les poſtes avantageux occupés, il veut ſe retirer. Il envoye ordre à ſon fils de démolir un pan de muraille pour favoriſer ſa retraite. L'ordre eſt mal entendu, & le fils vient au ſecours de ſon pere. La confuſion augmente. Les éléphans ne peuvent point reculer. Un des plus gros étoit tombé de travers ſous la porte. Un autre qui cherchoit ſon maître, renverſe pêle-mêle tout ce qui ſe préſente devant lui. Pyrrhus ôte de ſon caſque l'aigrette qui le diſtinguoit, ſe jette au milieu des ennemis, & combat en deſeſpéré. Un Argien lui porte un coup de javeline, dont la bleſſure n'eſt point conſidérable. Il veut s'en venger. La mere de l'Argien lui lance ſur la tête une groſſe tuile qui lui rompt les vertebres & le tuë. Un nommé Zopyre le reconnoit, & lui coupe la tête. Antigone ſe rend maître du camp & de l'armée de Pyrrhus. Il en uſe bien avec tous, & particuliérement avec les Gaulois.*

Digitized by Google

HISTOIRE
DES GAULES,
ET CONQUÊTES
DES GAULOIS.

LIVRE SEPTIEME.

An de Rome 475. Avant J. C. 299.

OICI un ſpectacle nouveau, & ce ſpectacle eſt l'effet du parti que prirent deux chefs de tribu des Gaulois de ſe ſéparer de l'armée de Brennus, & d'aller fonder un empire dans l'Aſie ſur les débris de celui d'Alexandre. J'ai déja dit que ces chefs étoient Léonorix & Lutarix. Les hiſtoriens donnent pour cauſe d'un événement qui eut de ſi grandes ſuites, je ne ſçais quelle diſſention, qui s'éleva ſelon eux entre ces deux généraux & Brennus même qui étoit à leur tête. Je l'attribuerois plutôt à la politique de ce dernier, qui réüniſſoit toutes les parties d'un excellent général & d'un grand homme d'état. Brennus donc ayant formé le deſſein d'abattre l'empire Macédonien, non ſeulement dans ſon principe, mais encore dans les démembremens qui en avoient été faits; & apprenant qu'Antiochus, roi de Syrie, envoyoit des troupes dans la Grece pour renverſer ſon

Digitized by Google

son ſyſteme avant qu'il pût le développer, détacha vingt mille hommes ſous la conduite de Léonorix & de Lutarix, avec ordre de ſe rendre au plûtôt dans l'Aſie, d'y faire diverſion, & obliger Antiochus de ſonger plûtôt à défendre ſes frontieres qu'à venir au ſecours de celles des autres. Les démarches de ces deux généraux paroiſſent entiérement conformes à ce plan: car, comme l'avons déja vû, pour parvenir juſqu'aux côtes de l'Helleſpont, ils ne mirent uniquement que le tems qu'il falloit pour traverſer la Thrace dans preſque toute ſa longueur, combattre les peuples qui leur diſputoient l'entrée de leur pays, s'aſſûrer de la fidélité des autres, & leur impoſer des tributs qui répondiſſent de leur ſoûmiſſion. An de Rome 475. Avant J. C. 279.

Une autre raiſon qui met au grand jour les vaſtes vûës de Brennus, c'eſt le projet des quatre mille Gaulois, qui après la mort de leur général entrerent au ſervice de Ptolomée Philadelphe, & eurent la fermeté, nonobſtant leur petit nombre, d'entreprendre de ſe rendre maîtres de l'Egypte, ainſi que je le dirai bien-tôt. Ce qui marque la ſuite d'un plan concerté, où je vois revivre Brennus, ſon auteur.

Une troiſieme raiſon, c'eſt la forme de gouvernement que Léonorix & Lutarix établirent dans l'Aſie mineure, dès qu'ils l'eurent choiſie pour le ſiége de l'empire Gaulois en orient. Juſques-là les Gaulois avoient fait un corps, dont les membres étoient preſque tous indépendans les uns des autres, en ſorte qu'ils ſe ſéparoient d'affection & d'intérêts avec autant de facilité qu'ils ſe réüniſſoient; ce qui empêchoit que la nation entiére ne tirât preſque aucun avantage des grands progrès que les tribus faiſoient en particulier. Brennus apperçut le vice d'un tel uſage, & entreprit d'y remédier. Ainſi il ſtatua qu'à l'avenir toutes les tribus enſemble ne formeroient qu'un corps de république dont elles reſſortiroient, & au bien & à la gloire de laquelle elles concourroient ſolidairement. Ce qui fut exécuté & mis en pratique par Léonorix & Lutarix, ainſi que nous le verrons bien-tôt.

Dans le tems même que Comontorix, à la tête des Gaulois qui l'avoient ſuivi *, arrivoit au voiſinage de Byzance, & formoit dans cette partie de la Thrace l'état Gaulois dont nous avons parlé ſur la fin du Livre précédent, Léonorix & Lutarix ſe rendoient maîtres de l'Helleſpont, & n'attendoient que l'occaſion de paſſer dans l'Aſie. Ce qu'ils avoient oüi dire des ri- * *Polyb. lib. IV. p. 313.*

An de Rome 475. Avant J. C. 279.

chesses, de l'abondance, & du beau ciel de cette partie de la terre *, étoit pour eux un attrait qu'ils ne pouvoient vaincre. A la vérité le trajet qui sépare l'Asie de l'Europe (*a*) est petit: mais on ne peut le faire sans vaisseaux, & c'est précisément des vaisseaux qui leur manquoient. Pour s'en procurer, ils s'aviserent de députer vers Antipater (*b*), lequel n'osant ni refuser, ni accorder aux Gaulois leur demande, traina la négociation en longueur, en attendant qu'il reçût des renforts qu'il pût leur opposer, & faire avorter leur dessein. Ces longueurs dégoûtoient extrêmement Léonorix: ce qui joint à quelque projet sur lequel il ne pouvoit convenir avec son collegue, lui fit prendre tout-à-coup le parti de pousser plus loin, & d'aller faire le dégat sous les murs de Byzance (*c*), pour punir les Byzantins des obstacles qu'ils mettoient au passage des Gaulois: car il avoit découvert que c'étoient eux en effet qui leur fermoient le passage de l'Asie. Les Byzantins ne pouvant résister à ce torrent*, implorerent le secours de leurs alliés. Chacun les aida selon son pouvoir. Les Héracléens entr'autres fournirent quatre mille piéces d'or à quoi étoient fixées les contributions que les Byzantins devoient payer aux Gaulois. Cependant à

* *Tit. Liv. lib. XXXVIII. c. 16.*

* *Memnon apud Photium, p. 719.*

(*a*) C'est un canal qui n'a que sept stades de largeur. C'est à droite & à gauche que sont les Dardanelles, deux forteresses munies de canons d'un calibre extraordinaire, qui en défendent l'entrée, & dès-là l'approche de Constantinople. " Les géographes croyent ordinairement que les " châteaux des Dardanelles sont bâtis sur " les ruines de Sestos & d'Abydos, deux " villes anciennes & fameuses par les amours d'Hero & de Léandre: mais ils " se trompent manifestement, car les châteaux sont vis-à-vis l'un de l'autre; au " lieu que ces deux villes étoient situées " bien différemment: Sestos étoit si avancée vers la Propontide, que Strabon, " qui compte avec Hérodote 875 pas " d'Abidos à la côte voisine, en compte " 3750 du port de cette ville à celui de " Sestos ». *Tournefort, voyage du Levant, t. 1. p. 455.*

(*b*) Je ne sçais quel étoit cet Antipater. Ce pouvoit être Antipater, neveu de Cassandre, qui fut substitué à Méléagre par les Macédoniens après la défaite & la mort de Ptolomée Ceraunus: mais qui fut remercié quarante-cinq jours après. Car je trouve dans le Grec de la chronique d'Eusebe, *p. 50. liv. 42.* que ce prince, tant qu'il vécut, fit des efforts pour remonter sur le thrône. Ce qui me fait soupçonner qu'il tenoit bon sur les côtes *maritimes de la Thrace*, lesquelles faisoient partie du royaume de Macédoine.

L'Antipater que nous cherchons, pouvoit aussi être le nom du gouverneur qu'Antigone Gonatas avoit établi dans la Thrace.

Quoi qu'il en soit, je ne vois pas bien pourquoi Antipater faisoit difficulté de fournir des vaisseaux aux Gaulois pour passer en Asie, puisqu'ils lui fournissoient eux-mêmes un moyen de ne les plus avoir sur les bras; car leur séjour dans la Thrace ne pouvoit que lui être fort à charge, & donner de l'ombrage à Antigone. Mais je soupçonne que cet Antiparer s'entendoit avec Antiochus, roi de Syrie, qui redoutant l'arrivée des Gaulois, l'avoit mis dans ses intérêts, afin qu'il les retînt en Europe.

(*c*) C'est-à-dire, qu'il alla joindre ses forces à celles de Comontorix, pour reduire les Byzantins à la raison.

Digitized by Google

peine Léonorix ſe fut-il éloigné de Lutarix, qu'arriva une ambaſſade de la part d'Antipater, en apparence pour traiter avec les Gaulois, mais en effet pour les amuſer & les obſerver. Heureuſement pour les Gaulois, Antipater avoit donné aux ambaſſadeurs deux vaiſſeaux pontés & deux carraques. Lutarix ſe ſaiſit auſſi-tôt de ces bâtimens, & s'en ſervit à faire jour & nuit les diverſes traverſées néceſſaires pour tranſporter tout ſon monde en Aſie. Il eſt hors de doute que Léonorix y auroit auſſi conduit le ſien, s'il ne ſe fût pas ſéparé de Lutarix. Mais ſa bonne fortune lui réſervoit la gloire d'être invité par les Aſiatiques mêmes à s'y rendre cette même année avec tous les ſiens aux dépens de ceux qui l'y appelloient. An de Rome 475. Avant J. C. 279.

Ces Aſiatiques étoient les Bithyniens (*d*), ou, ſi l'on veut, Nicomede premier (*e*), roi de Bithynie. Ce prince*, en montant ſur le thrône après la mort de ſon pere, avoit maſſacré ſes freres, à la réſerve de Zibæas, qui trouva le ſecret de ſe dérober à ſa cruauté, & d'être maître d'une portion de la Bithynie. Nicomede vouloit l'en dépoüiller : mais l'entrepriſe n'étoit pas aiſée, parce qu'il y avoit beaucoup de Bithyniens qui combattoient ſous les étendarts de ſon frere. D'ailleurs Antiochus avoit des prétentions ſur la Bithynie, & il étoit de ſon intérêt que les mécontens ne fuſſent pas accablés. Les richeſſes de ce monarque, la vaſte étenduë de ſes états, & le nombre prodigieux de ſes troupes, engagerent Nicomede à rechercher l'amitié de ceux d'Héraclée, auxquels l'ambition des Syriens devenoit tous les jours plus ſuſpecte. La ligue fut ſignée, & on y comprit les républiques de Byzance, de Thios & de Chalcédoine. Le roi de Bithynie, que ces alliances n'avoient pas encore raſſûré, penſa ſérieuſement à mettre les Gaulois dans ſon parti. Mais deux choſes l'arrêtoient : d'un côté, l'éloignement de tous les Aſiatiques à l'égard des Gaulois ; & de l'autre, la guerre que les peuples qui avoient été compris dans l'alliance qu'il venoit de conclure avec les Héracléotes, avoient ſoûtenuë, & ſoûtenoient encore contre le peuple dont il vouloit s'appuyer. Cependant le péril étoit préſent ; & Nicomede

* *Memnon apud Photium, p. 722.*

(*d*) Peuples originaires de Thrace ſur les bords du Strymon, qui ayant chaſſé les Bebryces de cette partie de l'Aſie mineure appellée de leur nom *Bebrycie*, s'y étoient établis, & lui avoient communiqué le nom de *Bithynie*, celui-là même que portoit la contrée qu'ils venoient de quitter. Cet événement arriva immédiatement après la priſe de Troie. *Hiſt. Acad. des Inſcrip t. XII. p. 326.*

(*e*) Il étoit fils de Zipœtes, éparque ou roi de Bithynie.

An de Rome 475. Avant J. C. 279.

étoit persuadé que malgré le secours des confédérés, il lui seroit difficile de résister aux efforts des mécontens, appuyés de toutes les forces d'Antiochus : qu'au surplus, la guerre traîneroit en longueur, & que la Bithynie en proie à l'ennemi alloit être entiérement desolée. Ces dernieres réflexions le firent passer par-dessus les premieres.

* *Memnon apud Photium, p. 720.*

Il envoya donc des ambassadeurs à Léonorix * avec les instructions les plus propres à lui concilier l'affection de l'armée qui étoit sous ses ordres. En effet, ils offrirent aux Gaulois l'alliance de Nicomede, des vaisseaux pour les passer en *Asie*, & un établissement considérable. Des propositions si avantageuses à la nation ne pouvoient manquer d'être reçûës agréablement. La conclusion du traité ne souffrit aucune difficulté de part ni d'autre : en voici les articles.

Que les Gaulois seroient inviolablement attachés aux intérêts de Nicomede, & de sa postérité.

Qu'ils ne pourroient jamais, contre le gré & le consentement de Nicomede, se liguer avec qui que ce soit, quelques avantages qu'on pût leur offrir : mais qu'ils auroient les mêmes amis & les mêmes ennemis que lui.

Qu'ils iroient au secours des Byzantins (*f*) toutes & quantes fois qu'il en seroit besoin.

Qu'ils se porteroient aussi pour bons & fideles alliés des villes de Thios (*g*), d'Héraclée (*h*), de Chalcédoine (*i*), de Cieros (*k*), & de quelques autres semblables métropoles de républiques.

Ces articles ne furent pas plûtôt signés par les officiers de l'armée de Léonorix, que Nicomede les fit communiquer à Lutarix. Ce général étoit alors dans la Troade, où il s'étoit rendu maître d'Ilion (*l*), dont il vouloit faire une place d'armes * & la capitale de l'état qu'il comptoit d'y former. Mais le trouvant sans défense, il l'abandonna, accéda au traité conclu par son

* *Strab. lib. XIII. p. 594.*

(*f*) Ils avoient pour capitale Byzance, bâtie par une colonie de Mégariens, conduite par Byzas leur chef, qui lui donna son nom. C'est Constantinople d'aujourd'hui.

(*g*) Ou Thium, ville maritime du Pont, capitale d'une république.

(*h*) Appellée de *Pont*, à la différence de tant d'autres villes de même nom. Colonie des Mégariens. Nous en parlerons plus au long dans la suite.

(*i*) Ville de l'Asie mineure, sur le Bosphore de Thrace, vis-à-vis de Byzance dont elle étoit colonie.

(*k*) C'est la même ville que Pline appelle *Cios*, & Strabon *Cius* ; elle étoit dans la Bithynie, sur une riviere de même nom, & avoit été fondée par les Miléfiens.

(*l*) Le nouvel Ilion, à trente stades de l'ancien, & plus près de la mer.

Digitized by Google

collégue, & alla l'attendre au rendez-vous que Nicomede assigna. An de Rome 475. Avant J. C. 279.

Les bruits qui s'étoient répandus des cruautés exercées par les Gaulois (*m*) dans la Grece & ailleurs, les faisoient regarder comme des barbares qui violoient sans scrupule les traités les plus solemnellement jurés, & on ne doutoit pas que Nicomede & ses alliés ne fussent les premieres victimes de la férocité & de la perfidie de ces étrangers. Cependant la suite montra que les vûës du roi de Bithynie avoient été justes. Les Gaulois le servirent avec zele & avec fidélité. Zibœas vaincu, abandonna la Bithynie, & les provinces qui s'étoient soustraites à l'obéissance de leur légitime souverain, rentrerent dans leur devoir. La valeur de ce peuple guerrier ne procura pas de moindres avantages aux confédérés; & Memnon leur rend cette justice, que la république d'Héraclée (*n*) & toutes les autres furent redevables de la conservation de leur liberté à la bravoure d'une nation, dont l'arrivée paroissoit devoir changer la face de l'Asie. En effet, elles auroient infailliblement succombé sous les efforts d'Antiochus (*o*) qui se préparoit à les attaquer. Persuadé que Nicomede étoit le plus ferme appui de ces petits états *, il avoit équipé une très-belle flotte, dans le dessein d'attaquer la Bithynie & par terre & par mer. Treize vaisseaux que les habitans d'Héraclée joignirent à ceux de Nicomede, firent échoüer les projets des Syriens du côté de la mer, & le secours des Gaulois tint en échec leurs forces de terre. Les deux armées demeurerent quelque tems en présence, & les généraux, dont les forces étoient apparemment égales, ne jugerent pas à propos de s'exposer aux caprices de la fortune.

* *Memnon apud Photium, p. 719.*

Mais les Gaulois ne s'en tinrent pas là: ils se chargerent de faire diversion par terre, & de pousser vivement Antiochus. Ils battirent tous les généraux que ce prince envoya contre eux,

(*m*) C'est le langage des Grecs & des Romains: c'est aussi la fidele peinture de la conduite que tenoient les Grecs & les Romains dans toutes les guerres où ils avoient l'avantage sur l'ennemi. Il n'y avoit rien de plus du côté des Gaulois; & cependant ils ne pouvoient lui pardonner ce qu'ils se pardonnoient à eux-mêmes.

(*n*) C'est sans doute pour empêcher que cette république ne fût subjuguée par Mithridate premier, & par Ariobarzane son successeur, que les historiens marquent que les Galates soûtinrent de grandes guerres contre les rois de Pont. On n'en sçait pas d'ailleurs le détail; ce qui ne me permet pas de m'étendre davantage à cet égard.

(*o*) Premier du nom, surnommé *Soter*, fils de Seleucus Nicator fondateur de l'empire des Séleucides.

Digitized by Google

An de Rome 475. Avant J. C. 279. * *Memnon apud Photium, p. 722.*

& soûmirent les provinces qui sont en-deçà du mont Taurus *. Après quoi revenant sur leurs pas, entre les terres qu'ils avoient subjuguées, ils choisirent celles qu'ils jugerent les meilleures, & s'y fixerent.

La prise des villes ne fut point marquée au coin du desordre & des cruautés qui sont les suites inséparables de la guerre, sur-tout des expéditions de la nature de celle-ci. Les Gaulois n'en vouloient qu'à quelque bonne contrée, & cherchoient un établissement pour leurs familles. Ils auroient voulu l'obtenir de gré de ceux qui pouvoient le leur procurer : ainsi *ils ménageoient* les habitans & les originaires du pays. Toutefois nonobstant l'attention que les commandans avoient à tenir la main que les Asiatiques leur sçussent gré de leur modération, un accident arrivé à Milet (*p*) pensa les rendre odieux *, sans qu'ils commissent aucune action qui dût leur attirer la haine ou le blâme du public. Trois jeunes personnes n'eurent pas plûtôt appris que les Gaulois étoient maîtres de la ville, que craignant pour leur vertu, elles se donnerent la mort. Je passe au poëte, auteur d'une épigramme, qui a transmis à la postérité un événement si singulier, les louanges qu'il donne à ces héroines ; mais je ne sçaurois lui pardonner le vernis de brutalité qu'il tâche de répandre sur les conquêtes de nos ancêtres.

* *Anthol. l. III. c. 23. epigr. 29. Hieron. adversus Jovian. lib. I.*

An de Rome 476. Avant J. C. 278. * *Pausan. in Phocic. p. 655.*

Nous voici arrivés au tems de la fameuse entrée des Gaulois dans l'Asie *, & de l'établissement de l'empire des Galates. Quoique nos ancêtres eussent déjà fait une irruption dans cette partie du monde dès le tems d'Alexandre ; & qu'immédiatement après la mort de ce prince, ils y eussent porté les armes, tantôt pour leur compte, & tantôt pour celui des autres, ils n'y avoient point formé d'état, & chaque colonie avoit été indépendante l'une de l'autre. Ici tous les différens peuples Gaulois qui composoient l'armée de Brennus, se réünissent & fondent la république des Galates sous trois peuples principaux, dont chacun étoit chef de plusieurs autres.

Ces peuples, en s'établissant dans cette partie de l'univers, ne prirent d'autre nom que celui de *Celtes* qu'ils avoient toûjours porté jusques-là : les alliances qu'ils firent avec les Grecs, aussi-bien que le zele avec lequel ils veillerent à leurs intérêts, porterent les Grecs, comme je l'ai dit, à les adopter, & à leur

(*p*) Ville célebre d'Ionie, dans l'Asie mineure.

Digitized by Google

donner le nom de *Gallo-Grecs :* mais ce nom s'éclipſa bien-tôt, & fit place à celui de *Galates.* An de Rome 475. Avant J. C. 279.

Quoique dans la diſſertation qui eſt à la tête de ce volume, j'aye traité à fond tout ce qui concerne cette nation, il ne ſera pas hors de propos de rappeller ici en peu de mots ce que j'ai dit de ſon gouvernement, de l'état qu'elle forma, & de ſes mœurs.

Je viens de dire que tous les peuples Gaulois ſe réünirent ſous trois principaux. Ces trois peuples étoient les Tectoſages, les Trocmes & les Toliſtoboges. Ils partagerent entr'eux les provinces conquiſes de l'Aſie mineure qu'ils s'étoient réſervées, & chacune de ces parties fut auſſi partagée en quatre cantons, dans chacun deſquels on établit un tétrarque, un juge, un major général d'armée & deux lieutenans de major. Le juge, le major général & ſes deux lieutenans furent ſoûmis au tétrarque. Outre cela, on forma un conſeil de la nation, compoſé de trois cens perſonnes. Ce conſeil prenoit ſeul connoiſſance des meurtres, & nommoit ſéparément ou conjointement avec les tétrarques celui qui devoit commander l'armée quand les troupes devoient entrer en campagne.

A l'égard des provinces que les Gaulois avoient ſeulement renduës tributaires, elles furent reparties également entre les trois principaux peuples qui ſubdiviſoient les tributs qu'ils en retiroient, & les partageoient proportionnellement par égales quotités avec les peuples du ſecond ordre qui étoient dans leur claſſe.

Dans toutes les guerres que les Galates ſoûtenoient, ſoit en attaquant, ſoit en ſe défendant, un ſeul tétraque avoit le commandement de l'armée, quoiqu'il s'y trouvât pluſieurs tétrarques. Les loix n'obligeoient pas les tétrarques d'entrer dans les vûës de la nation, quand leur intérêt ou celui de leur tétrarchie n'étoit pas lié à celui du corps. Ce qui conduit à une autre maxime de la même nation, ſçavoir que les tétrarchies étoient héréditaires *: il eſt vrai que la ſucceſſion des tems, le voiſinage & les entrepriſes des rois de Pergame*, l'ambition & la jalouſie des maiſons auxquelles les tétrarchies étoient attachées, & enfin la politique des Romains d'élever quelques tétrarques ſur la ruine des autres, apporta de grands changemens à un établiſſement d'où dépendoit le ſalut de la nation & de l'état.

* *Hircius Sanſa, bel. Alex. c. 78.*
* *Strab. lib. XII. p. 547.*

Digitized by Google

An de Rome 475. Avant J. C. 279.

A l'égard de l'étenduë du pays qu'ils occupoient, je me contente de marquer ici que les Galates étoient maîtres de la moitié des côtes de l'Helleſpont, de l'Eolide, de l'Ionie, de la meilleure partie de la grande Phrygie, d'une partie de la Bithynie, de la Cappadoce, de la Paphlagonie, de la Piſidie, de l'Iſaurie, du territoire des Orondiques, de la Myſie, de la Lycaonie, de la Pamphilie, de la Lydie, de la Mæonie, de la Carie, du Pont Polémoniaque, & de tout le Pont Galatique.

La réputation de leur valeur étoit ſi grande *, que les ſucceſſeurs d'Alexandre ambitionnerent, à l'envi les uns des autres, d'avoir des Galates dans leurs armées, étant pleinement perſuadés qu'ils ne pouvoient ni monter ſur le thrône, ni s'y maintenir ſans leur ſecours.

* *Tit. Liv. lib. XXXVIII. c. 17.*

Ils étoient tous d'une taille avantageuſe *. Ils n'avoient pour armes que l'épée & le bouclier ; rarement ſe ſervoient-ils de flêches & de carquois. Ils combattoient nus, & ils brûloient toûjours du deſir d'en venir aux mains, & il faut avoüer que dans la mêlée il n'y avoit point de Galate qui ne fût un prodige ; au lieu que quand on les combattoit de loin, & qu'on les bleſſoit par ſurpriſe, leur feu s'éteignoit, la tête leur tournoit, & ils ne ſçavoient ce qu'ils faiſoient ; & voilà peut-être pourquoi les auteurs ſacrés & profanes * les ont ſouvent traités de ſtupides & d'hébétés.

* *Tit. Liv. ibid.*

* *Epiſt. ad Galat. c. 3. v. 1.*

Quelque bonne que fût leur infanterie, leur cavalerie étoit infiniment meilleure. Auſſi étoit-elle unique & d'un genre tout particulier. En effet, chaque cavalier avoit deux domeſtiques qui le ſuivoient*, & qui dans le combat étoient à la queuë de la brigade, attentifs à prendre ſucceſſivement ſa place auſſi-tôt qu'il étoit tué, ou à lui fournir un cheval frais quand il ne pouvoit plus ſe ſervir du ſien. Ce genre de milice particulier à la nation, les Galates l'appelloient *Trimarciſia*, terme moitié Grec & moitié Gaulois ; puiſque le terme τρις ſignifie *trois*, & que *marca* dans la langue des Celtes ſignifie *un cheval*.

* *Pauſan. in Phocic. p. 644.*

La ſeule choſe que je ſçache qu'on ait reproché aux Galates dans leur maniere de faire la guerre, c'eſt l'uſage où ils étoient d'immoler à leurs dieux tous les priſonniers qu'ils faiſoient 1, en leur mettant des bandelettes comme à des véritables victimes 2. Il eſt certain qu'ils avoient apporté cette coûtume des Gaules 3, auſſi-bien que l'attachement qu'ils avoient pour la divination ; attachement qui naiſſoit & mouroit avec eux, & qui duroit encore

1 *Athen. lib. IV. p. 160. E. Euſtath. Iliad. 4. p. 1294. 23. Diod. Sic. lib. 5. p. 309.*

2 *Diod. Sic. apud Valeſ. in excerpt. p. 317. & not. p. 50.*

3 *Cæſ. bel. Gal. lib. VI. c. 16.*

Digitized by Google

encore dans le tems que la Galatie étoit à la veille de perdre ses rois. Car les auteurs * observent que la vûë d'une aigle détourna Déjotarus de loger dans une maison qui tomba la nuit suivante. Les séances que les trois cens tenoient à Drynemet, étoient aussi à l'instar de l'usage où étoient les Druïdes * de s'assembler tous les ans dans une forêt de chênes qui étoit au centre des Gaules, pour y terminer tous les différens des Gaulois; car le terme *drynemet* est composé de deux mots, dont l'un est Grec, & l'autre Celtique: le mot Grec est δρὺς, qui signifie *chêne;* le mot Celtique est *nemetos*, qui signifie *temple.*

An de Romé 475. Avant J. C. 279.

* *Cic. de divinat. lib. II. n. 20. Val. Max. lib. I. c. 4.*

* *Cæs. bel. Gal. lib. VI. c. 13.*

Tous ces traits prouvent que tous les Gaulois d'Asie étoient aussi superstitieux que les Gaulois d'Europe: je trouve même qu'ils donnoient dans des superstitions particulieres; par exemple, pour garantir leurs fruits & leurs moissons du ravage des parnopes *, ils avoient recours à des charmes qui avoient la force de faire venir des oiseaux si respectés, qu'il étoit défendu à tous les Galates, sous peine de mort, de leur faire du mal. En particulier, les Galates qui étoient de la juridiction de Pessinunte *, s'abstenoient de manger de la chair de porc, & voilà même les seuls traits que je trouve sur ce qui concerne leur religion *.

* *Ælian. de animal. lib. XVII. c. 19.*

* *Paus. Achaic. p. 430.*

* *V. la dissertat. p. 22.*

A cela près, les Galates avoient de l'esprit & de l'adresse *, & ils passoient pour être plus propres aux sciences que les Grecs à cause de leur docilité. Ils s'appliquoient à l'éloquence *; ils aimoient la musique, & avoient un instrument appellé *carnyx* *, qui étoit de leur invention.

* *Themist. orat. 23. p. 299.*

* *Plutarc. de sanitate, t. 2. p. 131. A.*

* *Eustat. Iliad. p. 1139. 57.*

Ce que je viens de dire de deux mots, *drynemet* & *trimarcisia;* ces deux exemples, dis-je, mettent en évidence ce que Saint Jérôme * nous apprend de la langue des Galates. Car ce Pere confirmant ce que Strabon avoit dit long-tems avant lui, que ces peuples avoient conservé dans l'Asie la langue qu'ils avoient porté des Gaules, ajoûte qu'ils parloient aussi Grec, ainsi que dans tout l'orient; & qu'à l'égard de la langue naturelle, c'étoit avec les altérations que la succession des tems & la différence des lieux avoient occasionnées dans la langue Latine par-tout où les armes des Romains l'avoient introduite.

* *Comment. in epist.*

J'ai crû devoir donner par anticipation ces éclaircissemens sur les Galates; parce qu'entre tant de colonies Gauloises qui ont formé au près & au loin ce grand nombre d'états & de royaumes qui devoient leur établissement aux Gaulois, il n'en

An de Rome 475. Avant J. C. 279. eſt point qui leur ait fait plus d'honneur que celle qui fonda dans l'Aſie mineure un empire qui s'étendoit juſqu'au mont Taurus, & qui avoit pour tributaires les princes qui avoient ſuccédé à Alexandre. D'ailleurs cette colonie a été une des plus pures; puiſqu'elle n'étoit compoſée que de ſujets tirés de l'ancienne & véritable Celtique, c'eſt-à-dire, de la Celtique des Gaules. Ainſi dans l'impoſſibilité où nous ſommes d'avoir des lumieres étenduës ſur la forme du gouvernement établi dans l'ancienne Celtique; on peut regarder celle que les Galates ſe donnerent eux-mêmes, comme l'image du gouvernement qu'ils avoient hérité de leurs peres. Enfin une derniere raiſon *qui m'a* engagé à m'étendre par avance ſur les Galates; c'eſt qu'ils doivent figurer dans notre hiſtoire, & revenir ſouvent ſur la ſcene, & qu'il eſt néceſſaire que le lecteur connoiſſe à fond un peuple, dont on doit lui raconter tant de merveilles. Mais pour ne point répéter ce que j'ai déja traité avec aſſez d'étenduë dans la diſſertation préliminaire, j'y renvoye le lecteur.

Avant que d'aller plus loin, je dois obſerver, qu'à peine les Galates commençoient à joüir du fruit de leurs travaux, que Ptolomée Philadelphe *, ſe flattant d'être plus heureux qu'Antiochus, entreprit de les chaſſer de tous les établiſſemens qu'ils avoient faits. Dans cette vûë, il équipa une grande flotte qui alla débarquer au port le plus voiſin des terres des Galates. Ariobarzane, roi de Cappadoce, & Mithridate, roi de Pont, connoiſſant l'intérêt qu'ils avoient à ſe conſerver les nouveaux défenſeurs que les dieux leur avoient envoyés contre les prétentions des rois de Syrie & d'Egypte, volerent incontinent à leur ſecours, les aiderent à battre les Egyptiens, & à s'emparer des vaiſſeaux qui les avoient portés; avec cette circonſtance particuliere, que pour immortaliſer le ſervice qu'ils avoient rendu à nos ancêtres, ils ſe contenterent des ancres des bâtimens d'Egypte dont ils purent ſe ſaiſir. Ce qui, ſelon l'hiſtoire, donna lieu au nom d'*Ancyre*, que les Galates bâtirent peu de tems après pour être la métropole de leur empire.

* *Stephanus in* Αγκυρα.

An de Rome 476. Avant J. C. 278. En reprenant le fil de ma narration, je ſuis obligé de revenir ſur mes pas, pour rapporter deux traits de l'invention des Phrygiens, dont ce peuple, moins brave que ſuperſtitieux, ſe ſervoit pour ſe conſoler du malheur d'avoir ſubi le joug des Gaulois. Les Phrygiens qui habitoient Célenes *, racontoient donc qu'à l'approche des Gaulois, le fleuve Marſyas arrêta & inti-

* *Pauſan. lib. x. p. 668.*

Digitized by Google

mida l'ennemi par le débordement de ſes eaux, & par les airs Phrygiens qu'il joüa ſur ſa flute. De même les Phrygiens de Themiſonium * diſoient que dans le tems que les Gaulois ravageoient l'Ionie & les provinces limitrophes, Hercule, Apollon & Mercure les mirent à couvert de leur fureur ; car ceux qui commandoient dans la ville furent avertis en ſonge par ces dieux, qu'il y avoit un antre où les habitans ſeroient en ſûreté, eux, leurs femmes & leurs enfans. Cet antre leur fut montré, & ils y trouverent en effet leur ſalut. C'eſt en mémoire de cet événement que l'on voyoit encore du tems de Pauſanias, devant la porte de l'antre, de petites ſtatuës de ces dieux, qui de-là même avoient pris leur dénomination. Cet antre étoit à trente ſtades de la ville : il étoit arroſé de pluſieurs ſources. Du reſte on ne voyoit aucun chemin qui y conduiſît, la voûte en étoit extrêmement baſſe, & il n'étoit éclairé que par un foible jour.

An de Rome 476. Avant J. C. 278.

* *Pauſan. lib. x. p. 671.*

Pendant que tout cela ſe paſſoit, les dix-huit mille Gaulois * dont j'ai parlé plus haut, & que Brennus avoit laiſſés dans la Pannonie, qui appartenoit à ceux de ſa nation, pour en défendre l'entrée aux Barbares du voiſinage, eurent honte de reſter oiſifs, tandis que le nom de leurs compatriotes retentiſſoit dans le centre de la Grece & de l'Aſie, & qu'ils s'enrichiſſoient des dépoüilles de tout l'orient. Piqués du deſir de marcher ſur leurs traces, & d'illuſtrer leur patrie, ils chercherent un prétexte qui pût les mettre en état de ſatisfaire leur émulation ſans encourir le blâme du public. Ce prétexte fut bientôt trouvé. Ce fut le même dont Bolgius s'étoit ſervi, pour avoir un ſujet plauſible d'entrer dans la Macédoine. Ils envoyerent donc des députés vers Antigonus Gonatas (*q*) que les Macédoniens avoient appellé à la couronne depuis la défaite & la mort de Soſthene (*r*), avec ordre d'un côté de conclure, au nom de la nation, un traité d'alliance avec ce prince, à condition qu'il leur donneroit une ſomme d'argent en forme de préſent, & de l'autre d'obſerver ſon camp & ſes forces. Antigone

* *Juſtin. l. xxv. c. 1.*

(*q*) Il étoit fils de Demetrius Poliorcete, & de Phila, fille d'Antipater. Le nom de *Gonatas* lui venoit de Gones, ville de Theſſalie, où il étoit né & où il avoit été élevé. Son droit au royaume de Macédoine étoit fondé ſur les ſix ans qu'y avoit regné Demetrius ſon pere. *Voyez le Grec de la chronique d'Euſebe, p. 228. 229.*

(*r*) Il n'avoit regné que deux ans, & avoit été mis à la place d'Antipater, qui ne ceſſa point d'épier le moment de le ſupplanter & de remonter ſur le trône. *Apud Euſeb. chron. ibid.*

Digitized by Google

An de Rome 476. Avant J. C. 278.

ne faiſoit que de débarquer avec les troupes qu'il avoit emmenées de Béotie *, où il s'étoit toûjours tenu depuis que Ptolomée Ceraunus l'avoit empêché de pénétrer dans la Macédoine, & de faire valoir les droits qu'il avoit au thrône. D'ailleurs il avoit diféré de partir juſqu'à ce qu'il ſe fût accommodé avec Antiochus, roi de Syrie, qui de tout tems avoit voulu joindre la Macédoine à ſes états *. Antigone voyant arriver les Gaulois dans ces circonſtances, ne douta pas que ſous le voile d'une pareille ambaſſade ils ne couvriſſent quelque mauvais deſſein qu'ils nourriſſoient au fond du cœur; ainſi il prit les plus juſtes meſures pour le leur faire abandonner, ou du moins pour faire tomber les Gaulois mêmes dans le piége qu'ils vouloient lui tendre. Pour cet effet, il fit un grand feſtin aux députés, & étala ſur un bufet tout ce qu'il avoit de richeſſes & de meubles precieux. Après cela il les conduiſit au port (*s*), où il leur fit remarquer une belle flotte, remplie d'excellentes troupes, & un bon nombre d'éléphans, comptant qu'à la vûë ſeule de ces animaux qu'ils ne connoiſſoient pas, ils ſeroient ſaiſis d'effroi. Mais il ſe flattoit en vain : les Gaulois moins frappés du danger à quoi les expoſoient les objets qu'on leur mettoit ſous les yeux que fixés par le riche butin dont ils eſpéroient pouvoir ſe rendre maîtres, ſe hâterent de s'en retourner, pour exagérer à leurs camarades les tréſors du roi de Macédoine, & ſa négligence à fortifier ſon camp : *Tout y eſt or & argent*, diſoient-ils, *ces métaux y tiennent lieu de foſſés & de retranchemens, d'armes & de toutes ſortes de munitions de guerre.*

* *Memnon apud Photium, p. 718.*

* *Idem, p. 719.*

Il n'en fallut pas davantage pour déterminer généralement toutes les troupes qui compoſoient ce corps, à aller forcer le camp d'Antigone. Mais ce prince avoit prévû ce coup *; car il avoit ordonné à tous ſes ſoldats d'emporter ſecretement leurs effets dans un bois qui étoit à côté, de s'y cacher, & de n'y faire aucun bruit. Les Gaulois ne manquerent pas de tenter l'aventure pendant les ténébres de la nuit, & de ſe rendre au

* *Juſtin, l. xxv. c. 2.*

(*s*) Ce port étoit ſûrement dans la Macédoine, quoiqu'on ignore entiérement ſur quelles côtes il étoit. M. l'Abbé Guyon, qui croit ſans doute qu'il n'étoit plus reſté de Gaulois dans la Grece, ni dans les environs, pour faire trouver enſemble les Gaulois & Antigone, fait faire voile à ce prince vers la Propontide, où il prit terre avec ſon armée. J'eſtime qu'il ſeroit fort difficile de prouver qu'Antigone ait jamais été dans la Propontide. Ce prince a vécu long-tems. Il paroît que la Grece ſeule a été le théatre où il a eſſuyé toutes les alternatives de la fortune qui ont accompagné ſa vie.

Digitized by Google

camp d'Antigone, dans le deſſein de le ſurprendre & de le forcer; mais quel fut leur étonnement de ne trouver aux portes ni gardes, ni ſentinelles? Ils s'arrêterent tout-à-coup, ſe défiant de quelque ſurpriſe; car ils ne purent jamais ſe perſuader que l'ennemi eût pris la fuite. Cependant ayant bien conſidéré toutes choſes, ils s'apperçûrent que les retranchemens étoient dans leur état naturel: ſur cette remarque ils ne firent aucune difficulté d'entrer dans le camp, & de l'occuper. Mais ils ne toucherent à rien qu'après s'être répandus par-tout, & s'être aſſûrés qu'ils n'avoient rien à craindre. Du camp ils allerent à la flote qui étoit au bord de la mer, & s'élancerent dans les vaiſſeaux. C'eſt où les Macédoniens les attendoient; les Gaulois croyoient qu'il en étoit des vaiſſeaux & des galeres comme du camp, & qu'il n'y avoit perſonne: mais ils ne s'y furent pas plûtôt jettés qu'ils apprirent à leurs dépens que l'idée étoit fauſſe; car ils furent accueillis non ſeulement par les rameurs & les matelots qui les attendoient pour les maſſacrer, mais encore par une partie de l'armée Macédonienne qui s'y étoit retirée dans les mêmes vûës. Pour comble de malheur, l'autre partie de l'armée ſortit alors des bois où elle s'étoit cachée, alla prendre les Gaulois en queuë, & les enveloppa. La défenſe de la part des Gaulois fut grande, mais inutile. La plûpart d'entre eux n'étoient point armés, ou ne l'étoient qu'à demi, afin de pouvoir ſe charger de plus de butin. D'ailleurs ils étoient ſurpris, & combattoient en des lieux qu'ils ne connoiſſoient pas. Ils furent donc accablés. Le carnage que les Macédoniens en firent, fut horrible. La maniere dont Antigone conduiſit cette action, fit beaucoup d'honneur à ce prince. Le bruit qui s'en répandit par-tout, tint en reſpect pendant tout le tems de ſon regne, non ſeulement les autres Gaulois, mais encore tous les peuples barbares dont la Macédoine étoit environnée. An de Rome 476. Avant J. C. 278.

Pendant ce tems-là les Galates continuoient à affermir leur empire dans l'Aſie mineure aux dépens de celui d'Antiochus, ce prince ne pouvoit ſe conſoler ni des conquêtes immenſes qu'ils avoient faites, & qu'ils faiſoient encore ſur lui tous les jours, ni du mauvais ſuccès de ſes armes dans la guerre qu'il avoit euë avec Nicomede & les républiques qui étoient entrées dans la ligue que les rois ſes ennemis avoient formée contre lui. Il auroit voulu pouvoir reprendre ce qu'il avoit perdu, & faire rentrer dans ſes coffres les tributs que les Gaulois ſur-tout An de Rome 477. Avant J. C. 277.

Digitized by Google

An de Rome 477. Avant J. C. 277.

retiroient de tant de peuples qui lui étoient auparavant soûmis. Mais ils n'osoit plus se mesurer avec eux (*t*), & ce n'étoit pas sans fondement ; car en général, outre que les Gaulois l'emportoient pour le nombre & la force du corps sur tous les Asiatiques * & les autres peuples qu'on leur opposoit en détail ; leur maniere de combattre étoit pleine d'intelligence : ils serroient extrêmement leur phalange, & donnoient aux soldats des premiers rangs une cuirasse d'airain (*u*). Chaque colonne avoit vingt-cinq hommes de profondeur. La cavalerie étoit toûjours aux ailes, & chaque aile étoit composée de vingt mille maîtres. Ils plaçoient au centre quatre-vingts chariots armés de faux, & traînés chacun par quatre chevaux, qui donnoient aux machines un mouvement & une rapidité incroyable.

* *Lucian. in Zeuxide vel Antiocho.*

Tout cela desespéroit Antiochus : mais ce qui le jetta dans des embarras & des inquiétudes mortelles, c'est la nouvelle qui lui vint lorsqu'il s'y attendoit le moins, qu'un nouvel essain de Gaulois venoit de débarquer en Asie. Le bruit des heureux succès de ceux qui les y avoient précédés, les avoit attirés. Ils comptoient de s'établir au milieu d'eux, ou de se procurer les armes à la main un établissement dans leur voisinage. C'est précisément la chose du monde que le roi de Syrie redoutoit le plus. Il étoit pleinement persuadé que n'ayant pû chasser les premiers Gaulois, il ne seroit pas en son pouvoir d'empêcher les nouveaux venus d'occuper quelqu'autre contrée qu'ils démembreroient de ses états. D'ailleurs il étoit fort à craindre que bien-tôt les uns & les autres ne se contenteroient pas des tributs qu'ils tiroient des provinces d'en-deçà du *mont* Taurus ; qu'ils franchiroient cette chaîne de montagnes qui sépare la basse de la haute Asie ; & que quand le chemin seroit une fois frayé,

(*t*) D'ailleurs Antiochus n'étoit rien moins que guerrier. Cela parut à la bataille d'Ipsus, qui décida de l'empire du monde entre les capitaines successeurs d'Alexandre. Notre prince y commandoit une aile de l'armée ; cette aile fut aussi-tôt enfoncée qu'attaquée ; & si Seleucus, par un des grands coups de la tactique, n'eût rétabli le combat, il n'auroit jamais été question de la race des Séleucides.

(*u*) La plûpart des traits que Lucien fait entrer dans la description qu'il donne de la maniere de combattre des Gaulois, est évidemment contraire à l'histoire de tous les tems. Nous avons vû, & nous verrons encore une infinité de fois, dans la suite, que nos ancêtres, en quelque endroit de l'univers qu'ils fussent, combattoient sans cuirasse, sans bouclier, sans casque, en un mot *tout nuds*, comme disent les anciens, & comme les antiques qui sont venuës jusqu'à nous en font foi. Ainsi il faut regarder les circonstances particulieres du récit de Lucien comme un jeu d'un homme d'esprit qui a jugé à propos de transporter aux Gaulois des usages qu'il avoit vûs établis chez les nations les plus guerrieres & les mieux disciplinées.

Digitized by Google

ils inonderoient jusqu'à l'Euphrate & au Tigre, & que dès-lors il ne seroit plus en sûreté sur le thrône. Il conclut de-là qu'il falloit se hâter de prévenir ce malheur : mais il n'avoit sur pied qu'un fort petit nombre de troupes, encore assez mal armées, car plus de la moitié des soldats manquoient de boucliers. Ainsi, tout bien considéré, ce prince jugeoit qu'il n'avoit rien de mieux à faire dans ces circonstances que de traiter avec l'ennemi, de lui donner de grosses sommes pour l'engager à se retirer ou du moins de le contenir, & sur-tout de n'entrer jamais avec lui dans une guerre dont le succès ne pouvoit que lui être desavantageux & funeste. Mais le Rhodien Théodotas, homme de cœur & de tête, & qui entendoit fort bien la tactique, l'empêcha de suivre une pensée si contraire à sa gloire. Vous avez, lui dit-il, seize éléphans : ces animaux seuls suffisent pour vous procurer la victoire, il faut seulement avoir soin de les cacher aux Gaulois jusqu'au moment de la bataille : placez-en quatre à chacune de vos ailes, & les huit restans au centre. Attendez à les faire marcher contre l'ennemi, qu'on en soit venu aux mains. Aussi-tôt les Gaulois & leurs chevaux qui n'ont jamais vû des éléphans, seront troublés (*x*) : les cavaliers ne seront plus maîtres de leurs chevaux ; & ce qui est encore mieux, les chevaux attelés aux chariots armés, à l'aspect de vos éléphans, se renverseront sur la phalange ennemie, la mettront en desordre, & y feront le même ravage qu'ils devroient faire dans vos troupes.

An de Rome 427. Avant J. C. 277.

Antiochus goûtoit cet avis, & il auroit bien voulu le suivre, mais il n'en avoit pas la force : un songe qu'il eut la nuit suivante, le tira d'embarras & le détermina. Il crut voir Alexandre *, qui lui ordonnoit de livrer bataille sans crainte, de donner pour mot du guet *santé* (*y*), & d'être assûré de la vic-

* *Rhodigin. lect. antiq. lib. VII. c. 24. p. 269.*

(*x*) Les chevaux ne sçauroient supporter l'odeur des éléphans. Ils s'effarent, & l'on ne peut en être le maître.

(*y*) A propos de ce mot du guet, je trouve dans les mémoires de Trévoux du mois de Mai 1749. *p. 826.* une idée singuliere de " Reuchlin, autrement *Capnion*, " écrivain qui a eu part aux contestations " des Catholiques & des Luthériens, & " qui s'est distingué par un traité de l'*Art* " *Cabalistique*. Il se persuada qu'il avoit " trouvé la vraie explication d'un mono- " gramme ou marque qu'on voit, dit-il, " sur plusieurs médailles des rois de Syrie. " C'est une étoile à cinq pointes, traver- " sée par des lignes droites, tirées depuis " chaque pointe ou angle à l'angle oppo- " sé. Antiochus Soter marchant contre les " Galates pour leur livrer bataille, vit, " selon Lucien, en songe Alexandre, qui " lui ordonna de faire attacher à Phabit " de chaque soldat une figure composée " de trois triangles entrelacés & formés " par cinq lignes. C'étoit un gage assûré " de la victoire. Le Cabaliste prétend " qu'en desassemblant les parties de la fi-

An de Rome 477. Avant J. C. 277.

toire. Ce ſonge releva ſes eſpérances & le cœur abattu du ſoldat. Le jour ne fut pas plûtôt venu qu'il rangea ſon armée en bataille. Il ne manqua pas de ſe conformer aux intentions d'Alexandre & du général Rhodien. Le ſuccès répondit parfaitement aux prédictions de l'un & de l'autre. A peine le combat fut engagé, que les différens corps de troupes Syriennes qui couvroient les éléphans, s'entr'ouvrirent. Les chevaux des Galates n'eurent pas plûtôt ſenti les approches de ces maſſes monſtreuſes, qu'ils ne pûrent en ſoûtenir l'odeur. C'eſt pourquoi d'auſſi loin qu'ils apperçurent leur forme, l'ivoire de leurs dens, leur peau noire, leur trompe en l'air, qu'ils entendirent *leurs* cris, & flairerent les corpuſcules qu'ils jettoient, qu'ils ſe ſentirent glacés, prirent la fuite, ſe culbuterent les uns ſur les autres, & s'écraſerent mutuellement. D'autre part, les chariots armés de faux, emportés par les chevaux à travers l'infanterie Gauloiſe rompoient les rangs, les diſperſoient, les diſſipoient, jonchoient le champ de bataille de bras, de têtes, de cuiſſes, & de corps morts & mourans, & préſentoient un ſpectacle affreux. Pour comble de malheurs, les éléphans pourſuivoient les fuyards ſans leur donner le tems de reſpirer, & répandoient par-tout la terreur & la mort. Vous euſſiez vû ces terribles animaux ſe faire un jeu, pour ainſi dire, de prendre & embraſſer avec leur trompe non ſeulement les fantaſſins, mais encore les cavaliers avec leurs chevaux, les jetter en l'air, les recevoir ſur les pointes de leurs défenſes, les ſecoüer & les précipiter par terre, les fouler & les écraſer.

Les Gaulois furent donc défaits & chaſſés de l'Aſie (ζ), non

,, gure, il en formoit le mot Grec *ψυχὴ*, ,, qui ſignifie *ſanté*. Comment Reuchelin, ,, ajoûte le journaliſte, dans un tems où ,, l'on ne penſoit point à former des mé- ,, dailliers, a-t-il vû ſouvent ſur des mé- ,, dailles d'argent d'Antiochus le mono- ,, gramme dont on vient de parler, pen- ,, dant qu'aucun médailliſte de l'univers ,, n'en a rencontré aucune de cette eſpe- ,, ce, ſinon une de Seleucus I. où l'on ,, voit un pentagone. Il y a bien de l'ap- ,, parence que Reuchlin a pris pour des ,, médailles d'Antiochus Soter des taliſ- ,, mans marqués d'un pentagone, avec les ,, mots *ψυχὴ* ou ι α ω ,,.

Le journaliſte peut encore aſſûrer que le roi de Syrie n'a fait attacher à l'habit d'aucun ſoldat de ſon armée la figure compoſée de trois triangles dont parle Reuchlin. C'eſt un conte fait à plaiſir. D'ailleurs le mot du guet dont il étoit queſtion, n'étoit pas *ψυχὴ*, mais *ψυχαίνει*.

(ζ) Je parle le langage des anciens: mais j'avertis que ces Gaulois n'étoient pas ceux qui s'étoient introduits & établis dans cette belle partie du monde deux ans auparavant, & qui n'en ont jamais été chaſſés. Il eſt ſurprenant que ceux-là même ne ſoient pas allés au ſecours de ceux qui venoient les joindre. Mais on peut ſuppoſer qu'Antiochus prit le tems qu'ils étoient occupés à affermir Nicomede ſur le thrône, & à s'arranger dans leurs nouveaux établiſſemens. Ainſi les Gaulois dérpar

par le courage des Syriens, mais par les éléphans & la ſurpriſe que produiſit leur préſence dans toute une armée qui n'en avoit jamais vûs. C'eſt auſſi ce qu'Antiochus reconnut publiquement: car loin de s'attribüer la gloire de cette journée, il gémit d'être obligé de la rapporter à des animaux, qui avoient triomphé d'une nation qu'il eſtimoit, & qu'il regardoit comme invincible. Ainſi, pour conſerver à la poſtérité la mémoire de ces ſentimens, il fit frapper une médaille, ſur le revers de laquelle étoit repréſenté un éléphant*, comme un monument authentique que les animaux de cette eſpece avoient été le *ſalut* de ſon armée: de ſon côté, il prit par concomitance le ſurnom de *Sôter**, qui ſignifie *ſauveur*; & depuis ce tems-là il voulut n'avoir plus rien à démêler avec les Galates, ſoit par eſtime pour eux, ſoit par la crainte de leurs armes, qui lui avoient enlevé la plus grande partie de l'Aſie mineure. An de Rome 477. Avant J. C. 277.

* *Vaillant, Select. numismat. imper. p. 43.*

* *Appian. Syr. p. 130.*

Il n'en fut pas de même d'Antigone, qui regnoit dans la Macédoine, ni de Pyrrhus, roi d'Epire (*a*). Le premier nous eſt connu; nous avons vû un peu plus haut qu'en montant ſur le thrône il avoit battu les Gaulois, mais par ſurpriſe, & parce qu'eux-mêmes avoient voulu le ſurprendre. Le ſecond étoit le plus grand capitaine de ſon ſiécle; mais prince auſſi ambitieux qu'inquiet; & n'étant jamais content des états qu'il avoit, & qui s'offroient à lui de tous côtés, il ſoupiroit toûjours après ceux des autres. Antigone vouloit ſe conſerver la couronne, à laquelle les droits de ſon pere & le conſentement unanime des peuples l'avoient appellé, & dont il étoit actuellement paiſible poſſeſſeur. D'autre part, Pyrrhus * avoit autrefois poſſédé la Macédoine (*b*), & l'avoit enſuite partagée avec Lyſimaque, An de Rome 478. Avant J. C. 276.

* *Plutar. in Pyrrho, p. 389. C.*

niers venus furent obligés de repaſſer la mer, & de retourner dans la Thrace, d'où ils étoient ſans doute partis. M. l'abbé Guyon dit qu'avant la bataille ces mêmes Gaulois avoient eu un avantage conſidérable ſur Antiochus.

(*a*) Il étoit auſſi roi d'Epire & des Moloſſes, que ſes ſujets chaſſerent. Pyrrhus encore à la mammelle, échappa au glaive des ſéditieux par le zele de deux fideles ſerviteurs qui le porterent en Illyrie, où le roi Glaucias le prit ſous ſa protection, & le fit élever avec ſes enfans. Peu de tems après ſes ſujets le demanderent. Glaucias ſe fit honneur de le remener lui-même, & de le rétablir dans ſes états, lorſqu'il eut atteint ſa douzieme année.

(*b*) Il l'avoit poſſédée à diverſes repriſes; d'abord une partie ſeulement, qu'Alexandre fils de Caſſandre lui céda. Bientôt il la poſſéda tout entiére par la mort du même Alexandre: mais quelque tems après, Demetrius Poliorcete ſe chaſſa de toute la Macédoine, ce qui ne fut que pour un tems; car Pyrrhus s'étant concilié l'amour, l'eſtime & l'admiration des Macédoniens, remonta ſur le thrône d'Alexandre, qu'à quelque jours de-là il fut obligé de partager avec Lyſimaque, roi de Thrace. Le traité de partage ne ſubſiſta que ſept mois: Lyſimaque envahit tout. Ptolomée Cérаunus lui ſuccéda. Celui-ci, pour

An de Rome 478. Avant J. C. 276. qui avoit insensiblement trouvé le secret de lui enlever la moitié qu'il s'étoit reservée. A la mort de Ptolomée Ceraunus encore, la même couronne lui avoit été offerte *: mais retenu en Italie par la guerre qu'il avoit déclarée aux Romains, il en avoit fait un sacrifice, dont Antigone avoit profité. Cependant ce prince avoit eu la dureté de lui refuser un secours d'hommes & d'argent* que Pyrrhus lui avoit demandé depuis peu, pour tâcher de rétablir ses affaires, qui par la perte d'une bataille contre les Romains, étoient presque entiérement desespérées. Pyrrhus outré de ce refus, qui l'obligeoit d'abandonner l'Italie, résolut pour s'en venger, d'aller porter la guerre dans la Macédoine, & de la piller, s'il ne pouvoit faire mieux. Mais comme il manquoit de troupes pour exécuter son dessein, il prit un corps de Gaulois à son service *. Antigone de son côté étant informé de son dessein, & redoutant l'impétuosité des Gaulois, crut pour l'éluder ou la rendre inutile, devoir opposer à son ennemi d'autres Gaulois. Dans cette vûë, il traita avec ceux de cette nation qui étoient venus autrefois l'attaquer, & qu'il n'avoit vaincus que parce qu'ils avoient donné dans le piége qu'il leur avoit tendu.

* *Plutar. in Pyrrho, p. 397. D.*

* *Pausan. lib. 1. p. 22.*

* *Just. lib. XXV. c. 3.*

* *Id. ibid. p. 27. Plutar. in Pyrrho, p. 400.*

Dans la conduite d'Antiochus Soter, d'Antigone Gonatas, & de Pyrrhus, princes aussi différens entr'eux qu'ils étoient divisés d'intérêts, on découvre trois vérités qui font infiniment honneur à nos ancêtres. La premiere, qu'on ne pouvoit rien ajoûter à la réputation de leur valeur. La seconde, *qu'il n'y* avoit que des Gaulois qui pussent faire tête à des Gaulois. La troisieme enfin, que pour monter ou se maintenir *sur le thrône*, on ne pouvoit se passer des Gaulois *.

* *Just. lib. XXV. c. 2.*

Pyrrhus donc déterminé à faire repentir Antigone du refus qu'il avoit fait de lui envoyer les secours qu'il lui avoit demandés, & à se dédommager sur lui & sur ses états * des pertes qu'il avoit faites dans la Sicile & l'Italie (*c*), fit voile avec huit

* *Just. lib. XXV. c. 3.*

détourner Pyrrhus de le croiser, lui donna des vaisseaux, des troupes, de l'argent & cinquante éléphans pour son expédition de Tarente. Méléagre & Antipater succéderent à Ptolomée. Ces deux-ci étant rejettés, Sosthene prit leur place. A la mort de Sosthene, Pyrrhus fut appellé pour le remplacer; mais ce prince ne pouvant se résoudre d'abandonner le projet qu'il avoit formé sur l'Italie, où les Romains l'occupoient tout entier, Antigone Gonatas lui fut substitué.

(*c*) Pendant que Pyrrhus étoit aux prises avec les Romains, du côté de Tarente, les Siciliens, prêts à subir le joug des Carthaginois, l'appellerent dans leur isle, & lui déférerent la couronne après une victoire qu'il gagna sur leurs ennemis: mais comme il fut obligé de repasser incontinent en Italie, il perdit ce nouveau royau-

Digitized by Google

mille hommes de pied & cinq cens chevaux * vers ces côtes d'Epire que l'on appelle *les monts Cérauniens* (*d*) ; & comme il n'avoit point de fonds pour entretenir ſes troupes, il fit ſervir le tems qu'il prit pour en amaſſer, à conſoler ſes ſoldats des échecs qu'ils avoient reçûs de la part des Romains, & ce tems fut l'hyver. Au commencement du printems ſuivant, prenant tout-à-coup prétexte des ſujets de mécontentement qu'il avoit reçûs d'Antigone, & ſur-tout parce qu'il avoit manqué de le ſecourir durant ſes guerres d'Italie, il déclare la guerre à ce prince, & ſe jette dans la Macédoine. Son deſſein étoit de la piller ; mais s'étant rendu maître de pluſieurs villes ſans aucune peine, & ayant débauché à Antigone deux mille ſoldats, il ſe livra à de plus hautes eſpérances, marcha contre Antigone même, l'attaqua dans des défilés, & mit toute ſon armée en déroute. Les Gaulois, qui faiſoient l'arriere-garde d'Antigone en aſſez grand nombre, ſoûtinrent courageuſement ſes efforts. Le combat fut fort rude, mais enfin la plûpart furent taillés en piéces ; & ceux qui commandoient les éléphans ayant été enveloppés, ſe rendirent, & livrerent les éléphans.

An de Rome 478. Avant J. C. 276.

* *Plutar. in Pyrrho, p.* 400. *Pauſan. lib.* 1. *p.* 22. *& ſeq.*

An de Rome 479. Avant J. C. 27[5].

Après ce grand avantage, Pyrrhus donnant plus à la fortune qu'à la prudence, pouſſa contre la phalange Macédonienne, que la défaite de ſon arriere-garde avoit remplie de trouble & de frayeur. Mais voyant qu'elle refuſoit de combattre contre lui, il tendit la main à tous les capitaines & chefs des bandes, les appellant tous par leur nom : auſſi-tôt toutes les troupes que ces officiers commandoient, ſe rangerent de ſon côté. Antigone ſe voyant abandonné de tout le monde, prit la fuite, pour tâcher de conſerver dans l'obéiſſance quelques places maritimes.

Au milieu de ces grands ſuccès, Pyrrhus perſuadé qu'aucun ne contribueroit tant à ſa réputation que celui qu'il avoit eu contre les Gaulois, fit choiſir les plus belles & les plus riches de leurs dépoüilles (*e*), & les conſacra dans le temple de Mi-

me en auſſi peu de tems qu'il l'avoit acquis. *Juſtin. lib. XXIII. c.* 3.

(*d*) Ils ſont ſur la mer Ionienne, & entrent bien avant dans l'Epire. Leur nom vient de la foudre, dont ils ſont ſouvent frappés.

(*e*) Je voudrois, pour la gloire de nos ancêtres, pouvoir adopter le ſens que l'abbé Guyon donne au deſſein qui porta Pyrrhus à conſacrer les boucliers des Gaulois, & dire que ce fut pour éterniſer le ſouvenir & la gloire de ces généreux défenſeurs de la patrie & de la religion. Plutarque, Juſtin & Pauſanias ne ſont pas ſuſceptibles de cette idée.

Digitized by Google

An de Rome 479. Avant J. C. 275. nerve Itonienne, avec cette inſcription en vers élégiaques : *Pyrrhus, roi des Moloſſes, conſacre à Minerve Itonienne* (*f*) *ces boucliers des fiers Gaulois, après avoir défait l'armée entiere d'Antigone. Cette grande victoire n'a rien de ſurprenant : les Eacides ſont encore aujourd'hui ce qu'ils étoient autrefois, les plus vaillans hommes de la terre.*

Après ce combat il pourſuivit Antigone juſques dans les places qu'il tenoit le long de la mer, & ſes courſes lui valurent la haute Macédoine & toute la Theſſalie *. Il ne tenoit certainement qu'à lui de ſe rendre maître de toute la Macédoine : mais quoiqu'il fût le prince du monde le plus habile à mettre à profit les occaſions, Cléonyme Spartiate lui fit perdre celle qui ſe préſentoit, en lui perſuadant de tourner ſes armes du côté du Péloponneſe. En attendant, Antigone * ſe retira à Theſſalonique (*g*), où avec quelques nouveaux régimens de Gaulois qu'il prit à ſa ſolde, il épia le moment favorable de réparer ſes pertes, & de recouvrer entiérement ſon royaume.

* *Pauſan. lib. 1. p. 23.*

* *Juſt. lib. xxv. c. 3.*

An de Rome 480. Avant J. C. 274. D'autre part, Pyrrhus, pour s'aſſûrer des villes dont il s'étoit rendu maître, ou qui lui avoient ouvert les portes, ne manqua pas d'y mettre de bonnes garniſons. Celle qu'il mit dans Egues *, ancienne capitale de la Macédoine (*h*), étoit compoſée d'une partie des Gaulois qui lui avoient aidé à défaire ceux dont Antigone avoit formé ſon arriere-garde. Ces Gaulois ne furent pas plûtôt dans cette ville, qu'ils y vécurent à diſcrétion, & chercherent à piller. Entr'autres excès où ils ſe porterent, celui qu'on ne put jamais leur pardonner, & qui fit généralement crier tout le monde contre eux, c'eſt qu'ils foüillerent dans les tombeaux des rois, enleverent toutes les richeſſes qui y étoient, comme vaſes, étoffes, & armes précieuſes ; abattirent les ornemens qui décoroient ces mauſolées, & pour comble ils diſſiperent & jetterent au vent les cendres & les oſſemens de ces

* *Diod. Sicul. excerpt. Valeſ. p. 267. Plut. in Pyrrho, p. 409.*

(*f*) Le temple de cette déeſſe étoit dans la Theſſalie, entre Phéras & Lariſſe. Pyrrhus conſacra de même dans le temple de Dodone les boucliers des Macédoniens qui avoient été tués dans la même bataille, avec une inſcription qui ne faiſoit pas honneur à la nation.

(*g*) Ville conſidérable de Macédoine, appellée autrefois *Therma*, qui a donné le nom au golphe Thermaïque, ſur les bords duquel cette ville avoit été bâtie.

(*h*) C'eſt Philippe, pere d'Alexandre, qui transféra le ſiége de l'empire d'Egues à Pella ; le premier nom d'*Egues* étoit *Edeſſe*. Cette ville fut toûjours la ſépulture des rois, & retint beaucoup de ſa premiere ſplendeur. Auſſi obſerve-t-on que Philippe Aridée y fut enterré, quoiqu'il n'eût retenu de ſes illuſtres ancêtres qu'un nom, dont il ne pouvoit ſoûtenir la gloire.

Digitized by Google

An de Rome 480. Avant J. C. 274.

Princes. Les Grecs & les Macédoniens ne manquerent pas de porter leurs plaintes à Pyrrhus d'une action qui paſſoit dans leur eſprit pour un attentat ſacrilege : mais Pyrrhus s'en mit fort peu en peine, ſoit qu'il ſçût que les Gaulois n'avoient agi que par un principe de leur religion (*i*), ou que les grandes affaires qu'il avoit ſur les bras, l'obligeaſſent d'en différer la recherche, ſoit qu'il craignît que les Gaulois ne l'abandonnaſſent, ou ne tournaſſent leurs armes contre lui. Quoi qu'il en ſoit, ſa conduite paſſa pour connivence de ſa part, qui le décria dans tous les eſprits.

Mais ce qui lui fit plus de tort, c'eſt qu'au lieu d'achever la conquête de la Macédoine, il l'interrompit, comme je l'ai déja inſinué, pour entrer dans la Grece, la traverſer & la ſoûmettre, ſous prétexte d'aller à Sparte pour y faire valoir les droits que Cléonyme avoit ſur la couronne (*k*), dont Areus ſon neveu étoit en poſſeſſion. Pyrrhus prit pour cette expédition vingt-cinq mille hommes d'infanterie, deux mille chevaux, & vingt-quatre éléphans.

Ce grand appareil de guerre * donna à connoître que Pyrrhus venoit moins pour placer Cléonyme ſur le thrône de Sparte, que pour ſe rendre lui-même maître du Péloponneſe. Il eſt vrai qu'en préſence des ambaſſadeurs que les Lacédémoniens lui envoyerent à Megalopolis (*l*), il nia, en termes exprès, qu'il eût eu jamais ce deſſein. Il les aſſûra au contraire qu'il n'étoit venu que pour mettre en liberté les villes qu'Antigone occupoit dans le pays. Ajoûtant qu'il étoit ſi prévenu en faveur des Lacédémoniens, qu'il ſe propoſoit d'envoyer à Sparte les plus jeunes de ſes enfans, pour y être élevés dans les mœurs & dans la diſcipline de cette république, afin qu'ils euſſent ſur tous les autres princes & rois l'avantage d'avoir eu une excellente éducation.

* *Plut. in Pyrrho, p. 401. Pauſan. lib. 1, p. 24.*

En jettant ainſi de la poudre aux yeux, & en amuſant de ces belles paroles ceux qui venoient au-devant de lui, il con-

(*i*) Les Gaulois croyoient fermement l'immortalité de l'ame ; ainſi toute leur attention ſe tournoit à la rendre heureuſe après la mort, ſans s'embarraſſer autrement de ce qui pouvoit arriver au corps.

(*k*) Ses droits étoient fondés : mais deux choſes avoient éloigné de lui le cœur de tous les Lacédémoniens ; ſon caractere hautain & cruel, & les amours d'Acrotatus, fils d'Areus ſon neveu, avec Chelidonide ſa femme. Le ſcandale étoit auſſi public que ſa honte.

(*l*) Ville d'Arcadie, qui doit ſa fondation à Epaminondas, qui la fit bâtir après la bataille de Leuctres, pour ſervir de frein aux tentatives des Lacédémoniens.

Digitized by Google

An de Rome 480. Avant J. C. 274.

tinuoit ſa marche : il ne fut pas plûtôt entré dans les terres de Sparte qu'il ſe mit à les ravager & à les piller ; & comme les ambaſſadeurs ſe plaignoient à lui de ces actes d'hoſtilité ſans leur avoir déclaré la guerre : *Bon*, repart-il, *ne ſçavons-nous pas que vous autres Lacédémoniens vous gardez un profond ſilence ſur tout ce que vous voulez faire?* Un de ceux qui étoient préſens, nommé *Mandricidas*, lui dit en langage Laconique : *Si tu es un dieu, tu ne nous feras point de mal, car nous ne t'en avons point fait : mais ſi tu n'es qu'un homme, il s'en trouvera de plus vaillans que toi.*

En s'entretenant ainſi, il arriva le ſoir même devant les murs de Lacédémone (*m*). Cléonyme étoit d'avis qu'il l'attaquât ſur le champ (*n*). Mais Pyrrhus craignant que s'il s'en rendoit maître pendant la nuit, il ne pût en empêcher le pillage, il remit l'affaire au lendemain, comptant qu'il emporteroit la place d'emblée ; parce qu'outre qu'elle étoit dépourvûë de troupes qui pûſſent la défendre, & qu'on n'avoit pas eu le tems de ſe précautionner contre une irruption ſi ſoudaine ; le roi Areus (*o*) étoit abſent. Ainſi l'idée qu'on avoit du triſte état de Sparte, & du petit nombre de gens qui y étoient pour la défendre, fut le ſalut de cette ville.

Cependant dès l'entrée de la nuit les Lacédémoniens mirent en délibération s'ils feroient tranſporter les femmes en Crete : mais elles s'y oppoſerent ; une même d'entr'elles entra dans le ſénat l'épée à la main (*p*), & portant la parole au nom de toutes, elle demanda à tous ceux qui compoſoient l'aſſemblée,

(*m*) Ce n'étoit que depuis quelque quarante ans que Sparte avoit des murs. Les Lacédémoniens battus par les Thébains, & ne pouvant plus faire face à tous les peuples de la Grece, ſur leſquels ils avoient exercé un pouvoir tyrannique, dérogerent à la maxime de Lycurgue, qui avoit ordonné que leur capitale n'eût que les bras de ſes citoyens pour la défendre.

(*n*) Il étoit ſi certain que Sparte auroit été priſe, ſi Pyrrhus l'avoit attaquée en arrivant, que les amis de Cléonyme l'y attendoient, & lui avoient préparé une maiſon pour le recevoir ; & c'eſt la raiſon pourquoi ce prince ne goûtoit point le délai de Pyrrhus.

(*o*) Il avoit ſuccédé à ſon oncle Cléomene, au préjudice de Cléonyme ſon fils, aux mœurs duquel les Lacédémoniens ne pouvoient ſe faire, ainſi que je l'ai dit ci-deſſus.

(*p*) Les filles & femmes Lacédémoniennes avoient la même éducation que les garçons & les hommes, & on leur faiſoit faire les mêmes exercices : ainſi les femmes nuës combattoient contre les hommes nuds. Il n'y avoit pas juſqu'aux bains qui ne fuſſent communs aux deux ſexes. L'un que Lycurgue s'étoit propoſée, étoit bonne. Il vouloit que dans un beſoin les femmes fuſſent en état de défendre la patrie. Mais les inconvéniens qui réſultoient d'un uſage ſi indécent, auroient dû le détourner de l'introduire. Auſſi dans aucune autre république les femmes n'ont été ni ſi corrompuës, ni ſi diſſoluës.

Digitized by Google

pourquoi ils avoient ſi mauvaiſe opinion des Lacédémoniennes, que de croire qu'elles puſſent aimer ou ſouffrir la vie après la ruine de Sparte? Et ſur ce qu'il fut réſolu enſuite de tirer une tranchée parallele au camp des ennemis, & d'enfoncer à ſes deux extrémités des chariots juſqu'au moyeu des rouës, afin qu'ils arrêtaſſent les éléphans, & les empêchaſſent de paſſer, on mit incontinent la main à l'œuvre. Mais à peine le travail étoit commencé, que les femmes & les filles vinrent ſe joindre, les unes les robes retrouſſées dans leurs jupes, & les autres en ſimple tunique (*q*); & après avoir exhorté ceux qui devoient combattre, à s'aller repoſer, elles meſurerent la longueur de la tranchée, & en prirent pour leur tâche la troiſieme partie, qu'elles acheverent avant le jour. Elle avoit ſix coudées de largeur, quatre de profondeur, & huit cens pieds de long, ſelon Phylarque, & un peu moins, ſelon Hiéronyme. An de Rome 480. Avant J. C. 274.

Dès que le jour parut, & que les ennemis commencerent à ſe mettre en mouvement, ces femmes préſenterent elles-mêmes les armes aux jeunes Lacédémoniens, qui étoient venus les relever dans la partie de la tranchée qu'elles avoient faite, & les exhortant à la bien défendre: *Quelle douceur pour vous*, dirent-elles, *de vaincre aux yeux de la patrie! ou quelle gloire de mourir entre les mains de vos meres & de vos femmes, ſi vous vous montrez dignes de Sparte!*

Pyrrhus marcha donc à la tête de ſon infanterie pour forcer la tranchée, & s'y faire un chemin juſqu'aux Spartiates, qui l'attendoient de l'autre côté, collés les uns contre les autres, afin de ne donner aucune priſe ſur eux. Mais les ſoldats de Pyrrhus ne pouvoient ni franchir la tranchée, ni même s'approcher, & s'y tenir ferme, à cauſe que la terre qui ne venoit que d'être remuée, s'ébouloit facilement. Pour vaincre ces difficultés, Ptolomée, fils de Pyrrhus, prit deux mille Gaulois & l'élite des Chaoniens (*r*), & courant le long de la tranchée, il s'attacha à s'ouvrir un paſſage à l'endroit où les chariots ſervoient de retranchement. Mais les chariots étoient enfoncés ſi avant & ſi ſerrés, qu'en fermant le paſſage aux ennemis, ils empêchoient même les Lacédémoniens d'en approcher. Ce qui piqua ſi fort les Gaulois, que ne voulant pas reculer, ils entreprirent de relever & de dégager les rouës, pour traîner les

(*q*) La tunique des anciens étoit le vêtement qu'ils portoient ſur la chair.

(*r*) La Chaonie étoit une des grandes provinces de l'Epire.

Digitized by Google

An de Rome 480. Avant J. C. 274.

chariots dans la riviere, qui étoit à quelques pas de-là. C'étoit fait de Sparte, ſi on avoit donné aux Gaulois le tems de venir à bout de leur entrepriſe. Heureuſement Acrotatus, qui en l'abſence du roi ſon pere commandoit dans la ville, & avoit l'œil à ce qui ſe paſſoit, s'apperçut du danger. Auſſi-tôt prenant les trois cens ſoldats qui combattoient à ſes côtés, il traverſa la ville, & faiſant un grand circuit par un chemin creux, il alla prendre Ptolomée par les derrieres, ſans être découvert. Se montrer, tomber bruſquement ſur les premiers Gaulois qui ſe préſentent, & les forcer de tourner la tête pour combattre contre lui, ce fut une même choſe. Dans ce deſordre, *les ſoldats de Pyrrhus* n'ayant point d'eſpace pour ſe défendre, ni meſurer leurs coups, s'entrepouſſoient les uns les autres, & tomboient la plûpart dans le foſſé & ſous les chariots. Enfin, après un long combat & beaucoup de ſang répandu, ils furent repouſſés, & obligés d'abandonner leur entrepriſe.

Le combat fut encore plus opiniâtré du côté de Pyrrhus : les Spartiates y combattirent avec beaucoup de valeur ; pluſieurs s'y diſtinguerent, entr'autres Phillius. Il avoit réſiſté long-tems, & tué de ſa main tous ceux qui avoient tenté de forcer le paſſage en ſa préſence. Enfin, ſentant que ſes forces lui manquoient par le grand nombre de bleſſures qu'il avoit reçûes & la quantité de ſang qu'il perdoit, il appella l'officier ſubalterne, qui à ſon défaut devoit commander dans le poſte, dont il avoit la garde, & alla tomber au milieu des ſiens, pour ne pas laiſſer ſon corps à la diſpoſition des ennemis. La nuit vint ſéparer les combattans.

Le lendemain les Lacédémoniens ſe défendirent avec un courage & une ardeur au-delà de leurs forces. Les femmes ne les abandonnoient pas ; elles ſe tenoient tout auprès pour fournir des armes, donner à boire & à manger à ceux qui en avoient beſoin, retirer les bleſſés & les morts. Cependant les Macédoniens mettoient tout en œuvre pour combler le foſſé : ils y jettoient du bois, des armes, les cadavres de ceux qui avoient été tués, enfin tout ce qui étoit ſous leur main. Les Lacédémoniens de leur côté redoubloient leurs efforts, pour rendre inutiles ceux de leurs ennemis. Mais tout-à-coup ils voyent Pyrrhus, qui ayant forcé le retranchement formé par les chariots, & s'étant ouvert un paſſage, pouſſoit à toute bride vers la ville. Ceux qui veilloient à la défenſe de ce poſte, jettent de grands cris ;

Digitized by Google

cris ; les femmes y répondent par des lamentations effroyables, & se mettent à courir. Pyrrhus s'avance, & renverse tout ce qui s'oppose à lui. Il étoit près d'entrer dans la ville, lorsque son cheval, percé par le trait d'un Crétois, se cabra, s'agita, emporta Pyrrhus dans la mêlée, & mourut en le jettant par terre dans un lieu qui avoit beaucoup de pente, & où ce prince couroit de grands dangers. Pendant que ses amis s'empressent autour de lui, les Spartiates accourent, & repoussent à coups de traits les Macédoniens au-delà de la tranchée. Pyrrhus fit alors cesser le combat, dans la créance que les Lacédémoniens, qui étoient presque tous percés de coups, ne s'obstineroient plus à se défendre, & se rendroient. Mais la bonne fortune de Sparte, sur le point que ses habitans voyoient éteindre leurs espérances, introduisit dans ses murs deux puissans renforts qui arriverent à la file l'un de l'autre, sans que l'affaire eût été concertée entre les généraux qui les conduisoient. Le premier étoit un détachement de l'armée d'Antigone, dont ce prince avoit confié le commandement à Amynias, de Phocée. Le second consistoit en deux mille Lacédémoniens qui revenoient de Crete, & qui avoient à leur tête Arée leur roi. An de Rome 480. Avant J. C. 274.

On n'est nullement surpris qu'Arée soit arrivé à propos au secours de Sparte : on comprend aisément que ce prince, sur l'avis qu'il eut de l'irruption de Pyrrhus, ayant rétabli & terminé les affaires des Gortyniens (*s*) qui l'avoient appellé, accourut pour empêcher que sa patrie ne tombât entre les mains de son ambitieux ennemi. Mais on est étonné qu'Antigone, après avoir été entiérement défait, non seulement par Pyrrhus, comme nous l'avons dit ci-dessus, mais encore une seconde fois par Ptolomée, fils de Pyrrhus *, avec cette circonstance particuliere, qu'il ne trouva que sept personnes pour l'accompagner dans sa fuite : on est, dis-je, étonné qu'Antigone ait pû envoyer un secours de troupes étrangeres à Sparte (*t*), pour conjurer l'orage qui la menaçoit. Mais il faut faire attention que quelque desespérées qu'ayent été ou ayent paru être en certains tems les affaires d'Antigone, ce prince avoit de gran- * *Just. lib. XXV. c. 3.*

(*s*) Les habitans de Gortyne, ou Gortyn, ville de Crete, qui disputoit à Gnossus le titre de capitale de l'isle.

(*t*) Une raison essentielle qu'avoit Antigone d'empêcher Pyrrhus de se rendre maître de Sparte ; c'est que son salut en dépendoit, puisque cet ambitieux n'auroit pas manqué de tourner ses forces contre lui, & d'envahir la Macédoine pour la troisieme ou quatrieme fois.

An de Rome 480. Avant J. C. 274.

des reſſources, 1°. dans l'eſtime & l'amitié des Grecs, que ſon courage & la douceur de ſon gouvernement lui avoient conciliés depuis le tems que ſon pere lui avoit confié la direction des affaires de la Grece. A quoi il faut ajoûter que les Grecs deſintéreſſés, s'ils avoient eu à ſe choiſir un maître entre Pyrrhus & lui, n'auroient pas balancé à le préférer, à cauſe de l'ambition demeſurée & des hauteurs de ſon rival. 2°. En lui-même, parce qu'ayant pour maxime de faire la guerre moins avec les armes qu'avec le tems; il conſerva toûjours la baſſe Macédoine & les places maritimes, qui ne ſe départant jamais de ſes intérêts, lui fournirent dans toutes les occaſions *qui ſe* préſenterent, les ſecours d'hommes & d'argent néceſſaires pour ſe relever. 3°. Enfin, dans les fautes capitales qui formoient le caractere & le goût particulier de Pyrrhus. Elles conſiſtoient à abandonner toûjours le préſent & le certain pour embraſſer une multitude d'eſpérances qui ſe croiſoient, & n'avoient rien d'aſſûré. La guerre préſente étoit une preuve authentique de cette vérité; car Pyrrhus, après la victoire complete qu'il avoit gagnée ſur Antigone, au lieu de s'attacher uniquement à ſe rendre maître généralement de toute la Macédoine, d'en chaſſer ſon ennemi, & de ne ſonger à aucune autre entrepriſe qu'après que ſes affaires auroient pris un état de conſiſtance, il s'étoit engagé dans le ſiége de Sparte, pour avoir lieu de ſubjuguer le Péloponeſe. Faute dont Antigone n'avoit pas manqué de profiter: car à la faveur d'une de ces reſſources dont *je viens* de parler, ou de toutes enſemble, durant que Pyrrhus *étoit* occupé contre les Lacédémoniens, ce prince avoit *déja* repris la plûpart des villes de Macédoine *, & étoit venu camper au milieu du Péloponneſe, d'où il lui avoit été aiſé d'envoyer à Sparte le ſecours qui a occaſionné cette digreſſion.

* *Pauſan. lib. 1. p. 24.*

Ces deux renforts arrivés aux Lacédémoniens dans le même jour, ne firent qu'animer Pyrrhus de plus en plus. Il eſtimoit qu'il lui ſeroit bien plus glorieux de prendre la place malgré ſes nouveaux défenſeurs, & de l'enlever à ſon propre roi en perſonne. Mais après quelques tentatives, voyant qu'il n'en rapportoit que des bleſſures, il abandonna l'entrepriſe, & ſe mit à ravager le plat pays, dans la réſolution d'y paſſer l'hyver. Mais ſa deſtinée ne lui permit pas de l'exécuter. Il s'étoit elevé une ſédition à Argos entre deux des principaux citoyens, Ariſtée & Ariſtippe. Ce dernier paroiſſoit vouloir s'appuyer de

Digitized by Google

la faveur & de la protection d'Antigone ; Aristée, pour le prévenir, se hâta d'appeller Pyrrhus. An de Rome 480. Avant J. C. 274.

Ce prince, à qui tous les événemens étoient un fonds de nouvelles entreprises qu'il faisoit servir à réparer ses pertes, & à corriger ses malheurs, n'eut pas plûtôt reçû le courrier d'Aristée, qu'il se mit en marche pour conduire son armée à Argos. Arée occupoit tous les défilés & les passages les plus difficiles, d'où observant tous ses mouvemens, il le fit tomber dans une embuscade qu'il lui avoit dressée, dans laquelle il tailla en piéces les Gaulois & les Molosses, qui faisoient son arriere-garde. Pyrrhus ayant avis de cet accident, envoya son fils Ptolomée avec quelques troupes au secours de ses gens ; & lui-même redoublant le pas, dégagea son armée de la position dangereuse où elle étoit.

Ptolomée ne se fut pas plûtôt transporté à l'arriere-garde, que le combat s'échauffa de nouveau. Les Lacédémoniens y conserverent toûjours leur avantage. Dans la mêlée, un Crétois de la ville d'Aptere (*u*), nommé *Oroïsus*, homme de main & très-léger à la course, se glissa à côté du jeune prince, & saisissant le moment favorable, il lui enfonça son poignard dans les flancs, & le renversa par terre. Ptolomée ne fut pas plûtôt tombé, que ses troupes se débanderent, & prirent la fuite. Les Lacédémoniens les poursuivirent, & les menerent battant avec tant de chaleur qu'ils étoient déja dans la plaine & fort éloignés de leur infanterie sans s'en être encore apperçûs. Pyrrhus venoit alors d'être informé de la mort de son fils. Ce prince ne consultant que sa douleur, mena promptement contre la troupe des Lacédémoniens qui l'avoient tué, sa cavalerie de Molosses (*x*), & se jettant le premier au milieu, il fut dans un moment couvert de sang de ceux auxquels il fit mordre la poussiere ; car quoiqu'il fût invincible & terrible dans les batailles, dans cette occasion où son courage n'avoit pour guide que la vengeance & la douleur, il se surpassa lui-même. Il cherchoit par-tout Evalcus, chef des Lacédémoniens qui avoient enveloppé son fils, & l'ayant apperçû, il poussa son cheval contre lui. Evalcus lui gagna le flanc, & lui déchargea un grand coup qui pensa lui abattre la main, mais le coup ne porta que sur les rênes qu'il coupa. Pyrrhus profita de ce moment pour percer

(*u*) Ville de Crete.

(*x*) C'étoit un peuple de l'Epire, qui a figuré dans l'histoire.

Digitized by Google

An de Rome 480. Avant J. C. 274. Evalcus de ſa javeline ; & ſautant en même tems à terre, il combattit à pied, & fit un carnage effroyable d'une infinité de Lacédémoniens qu'il renverſa ſur le corps d'Evalcus. Après avoir ainſi adouci ſon affliction, & offert aux manes de ſon fils le ſacrifice de tant d'ennemis, il continua ſa route vers Argos.

En arrivant, il apprit qu'Antigone occupoit les hauteurs qui bordent la plaine. Il aſſit ſon camp près la ville de Nauplia (*y*). Le lendemain il envoya un héraut inſulter Antigone, le traiter de méchant & de perfide, le défier de deſcendre dans la plaine, & de vuider leur querelle par un combat. Antigone lui fit répondre : *Qu'il faiſoit la guerre moins avec les armes qu'avec le tems, & que ſi Pyrrhus étoit las de vivre, il trouveroit bien des chemins pour courir à la mort.* En même tems les Argiens députerent ſéparément des ambaſſadeurs vers ces deux princes pour les prier de ſe retirer, & de permettre que leur ville ne fût aſſujettie à aucun d'eux, mais qu'elle demeurât dans l'alliance de l'un & de l'autre. Antigone accepta la propoſition, & donna aux Argiens ſon fils en ôtage. Pyrrhus promit auſſi de ſe retirer ; mais comme il ne donnoit aucun gage de ſa foi, ſes promeſſes furent ſuſpectes.

La nuit venuë, Pyrrhus s'approcha des murailles ; & trouvant qu'Ariſtée lui avoit ouvert la porte appellée *Diamperes*, il fit entrer les Gaulois, & ſe ſaiſit de la place ſans être apperçû. Mais ayant voulu introduire auſſi les éléphans, la porte ſe trouva trop baſſe ; de ſorte qu'il fallut ôter à ces animaux les tours qu'ils avoient ſur le dos, & les remettre quand ils furent entrés : ce qui dans l'obſcurité n'ayant pû ſe faire ſans embarras, ſans deſordre, ſans bruit, & une perte conſidérable de tems, les fit découvrir. Les Argiens voyant les ennemis dans la ville, ſe retirerent, les uns dans la forteresſe, & les autres en des lieux avantageux, & envoyerent prier Antigone de venir à leur ſecours. Antigone s'approche des murs d'Argos, où ſe contentant de faire entrer ſon fils avec ſes officiers & ſes meilleures troupes, il demeure en-dehors pour obſerver ce qui ſe paſſera, & profiter de l'occaſion.

En même tems Arée, à la tête de mille Crétois & des Spartiates les plus diſpos, entre auſſi. Toutes ces troupes étant join-

(*y*) Elle ſervoit de port aux Argiens, ce qui donna lieu à ſon nom.

Digitized by Google

tès, chargent avec furie les Gaulois, & les mettent en desordre. Pyrrhus venoit alors le long du Gymnase, appellé *Cyllarabis*, & pousſoit des cris de joie & de victoire. Les Gaulois de ſon parti lui répondirent, non pas ſur le même ton, mais d'un air qui faiſoit entendre qu'ils étoient fort preſſés. Alors Pyrrhus accourut avec toute ſa cavalerie, qui ne marchoit qu'avec peine & danger à cauſe des trous, des canaux & des égoûts dont la ville étoit pleine. D'ailleurs on ne pouvoit ni voir ce qui ſe paſſoit à cauſe des ténebres de la nuit, ni entendre & recevoir les ordres, parce que la confuſion & le deſordre regnoient par-tout. Les troupes ſe ſéparoient & s'égaroient çà & là dans ces ruës étroites, ſans que les officiers puſſent remédier au deſordre, ni obliger les ſoldats à garder leurs rangs. Ainſi de part & d'autre on attendoit le jour avec impatience, ſans rien entreprendre, ni pouſſer réciproquement l'ennemi. An de Rome 480. Avant J. C. 274.

Le jour parut enfin; mais ce ne fut que pour jetter Pyrrhus dans le trouble & le deſeſpoir. En effet, il voit que la citadelle eſt remplie d'ennemis, & que pour comble de malheur qu'aucune des meſures qu'il a priſes ne lui promet aucun bon ſuccès. Abattu & deſeſpéré, il ſonge incontinent à faire retraite; & ſe ſouvenant que les portes de la ville ſont trop baſſes & trop étroites, il manda à ſon fils Helenus, qu'il avoit laiſſé aux dehors avec la meilleure partie de ſon armée, de démolir un pan de la muraille, & de favoriſer ſes gens qui ſortiroient par-là. Le bruit qu'on faiſoit, & la précipitation avec laquelle cet ordre fût donné, firent que celui qui fut chargé de le porter, le rendit tout autrement: ainſi le jeune prince prit tout ce qui lui reſtoit d'éléphans & de meilleure infanterie, & entra dans la ville pour aller au ſecours de ſon pere. Pyrrhus commençoit alors à ſe retirer. En quittant la place, où il étoit au large, & ſe battant en retraite, il faiſoit ſouvent face à l'ennemi, & repouſſoit courageuſement ceux qui étoient à ſes trouſſes: mais dès qu'il fut engagé dans une ruë étroite qui menoit à la porte, il fut arrêté par les troupes qu'Helenus conduiſoit pour le dégager. Il eut beau crier de reculer, le tumulte empêcha qu'on ne l'entendît; & quand les plus avancés & les plus portés à ſuivre ſes ordres l'auroient entendu, ceux qui venoient en foule après eux, & qui les pouſſoient avec violence, les auroient mis dans l'impoſſibilité d'obéir. D'ailleurs un des plus grands

Digitized by Google

An de Rome 480. Avant J. C. 274.

éléphans étoit tombé de travers ſous la porte, où il bramoit effroyablement, & fermoit ſeul le chemin à ceux qui auroient voulu paſſer.

D'autre part, entre les éléphans qui étoient entrés, il y en avoit un appellé *Nicou*, qui cherchoit ſon maître que ſes bleſſures avoient fait tomber. Cet animal ne pouvant faire ſa recherche ſans donner de front contre ceux qui reculoient ſur lui, renverſa pêle-mêle amis & ennemis juſqu'à ce qu'il eût trouvé le corps de celui qu'il cherchoit. Il le releva avec ſa trompe, & le portant ſur ſes défenſes, il tourna en arriere vers la porte, comme forcené, culbutant & foulant aux pieds tous ceux qui lui faiſoient obſtacle.

Les choſes étant dans cet état, les deux troupes de ſoldats de Pyrrhus étoient preſſées & ſerrées l'une contre l'autre, ſans qu'aucun de ceux qui les compoſoient pût s'aider lui-même: ainſi toute cette multitude étoit comme une ſeule maſſe & un corps, qui ne pouvoit ni reculer, ni avancer, ni faire aucun mouvement. Ils rendoient peu de combats contre ceux qui les harceloient, & ils ſe faiſoient eux-mêmes plus de mal qu'ils n'en recevoient de l'ennemi. Si quelqu'un trouvoit le moment de tirer l'épée ou d'allonger la pique, il frappoit bien les premiers qui étoient à portée du coup, mais il ne pouvoit plus retirer ſes armes, de ſorte qu'ils périſſoient miſérablement les uns par les mains des autres.

Pyrrhus, à la vûë de cette agitation de ſes gens pouſſés & repouſſés comme par des flots, ôta de ſon caſque l'aigrette qui le diſtinguoit & le faiſoit reconnoître, la donna à un officier, & ſe jetta au milieu des ennemis qui le preſſoient. Comme il combattoit en deſeſpéré, un Argien vint à lui, & lui donna un coup de javeline au-travers de la cuiraſſe; heureuſement la bleſſure ne fut ni dangereuſe ni profonde. Pyrrhus tourne auſſitôt contre celui qui l'avoit frappé. Ce dernier étoit un ſimple ſoldat, fils d'une pauvre femme de la ville. Cette mere, du toit d'une maiſon, regardoit le combat comme toutes les autres femmes. Voyant donc le danger que couroit ſon fils, elle prit à deux mains une groſſe tuile, & la lança avec roideur ſur Pyrrhus. Cette tuile tomba juſtement ſur la tête du prince, & lui rompit les vertebres. Auſſi-tôt ſes yeux ſe ferment, les rênes lui tombent des mains, & il tombe de ſon cheval ſans être reconnu de perſonne.

Digitized by Google

Par hazard un nommé *Zopyre*, qui ſervoit dans les troupes d'Antigone, accourut en cet endroit avec deux ou trois de ſes camarades; il le reconnut, & le traîna ſous une porte. Pyrrhus ne fut pas long-tems à revenir de ſa défaillance. Zopyre alors tira ſon cimeterre pour lui couper la tête. Dans ce moment Pyrrhus ouvrit les yeux, & les arrêta ſur Zopyre d'un air ſi terrible & ſi menaçant, que celui-ci en fut effrayé. Ce qui fit qu'avec des mains tremblantes il ne put meſurer ſon coup, & ainſi il le frappa au viſage, & lui fendit le menton: après cela même il eut aſſez de peine à ſéparer la tête du corps. Le bruit de cette cataſtrophe ne fut pas plûtôt répandu, qu'Antigone ſe rendit maître du camp & de l'armée de Pyrrhus. Il en uſa bien envers tout le monde, principalement avec les Gaulois, qu'il eſtimoit particuliérement, non ſeulement en conſidération de ceux qui le ſervoient en qualité de troupes auxiliaires auxquelles il devoit ſon entier rétabliſſement; mais encore à cauſe des grandes actions qu'il leur avoit vû faire pendant le cours de la guerre qu'il avoit euë avec Pyrrhus, où ce prince les avoit toûjours chargés des entrepriſes les plus difficiles & les plus délicates. An de Rome 480. Avant J. C. 274.

Fin du ſeptieme Livre.

****

SOMMAIRE DU LIVRE VIII.

LA mort de Pyrrhus met Antigone en état de rétablir l'empire de la Grece. Lacédémone & Athenes furent les ſeules républiques qui ne voulurent point ſe ſoumettre. Elles appellent Ptolomée Philadelphe à leur ſecours. Ptolomée engage les Galates à ſe tranſporter dans le Péloponneſe pour en chaſſer Antigone. Celui-ci uſe de ſtratageme, va les attaquer, & les défait. Le récit de Juſtin eſt ſujet à caution. Vers ces tems-ci les Romains envoyent une colonie aux extrémités de la Gaule Ciſalpine & de l'Italie. Cette colonie fonde la ville de Rimini. Une bande de Tectoſages attirée par l'appas du butin, revient dans l'Illyrie, & s'établit dans la Pannonie. A quelque tems de là, quatre mille Gaulois de l'armée de Brennus, que Ptolomée Philadelphe avoit pris à ſon ſervice, & qu'il avoit placés dans une province d'Egypte, ſe laiſſent entraîner dans un complot contre

Digitized by Google

Ptolomée, en faveur de Magas, ſon frere de mere, qui vouloit le déthrôner. Ptolomée, ſous prétexte de les faire changer de quartier, les conduit dans une iſle déſerte où ils périſſent tous. L'ancienne Celtique étoit pendant ce tems-là déchirée par une guerre civile. Quelques mutins qui vouloient avoir part au gouvernement, ſe formerent un gros parti qu'il falut combattre pour le réduire. Ils furent bannis de leur patrie, & ils entrerent au ſervice des Carthaginois, qui arriverent préciſément dans ce tems-là dans les Gaules. C'étoit la ſeconde année de la premiere guerre Punique. Ces Gaulois furent diſtribués partie dans les troupes de terre, partie dans celles de mer, & l'autre pour la garde des places. De cette derniere claſſe, ſont trois mille qu'on fait entrer dans Agrigente. Les Romains viennent attaquer cette place, quoiqu'il y eût une garniſon de cinquante mille hommes. Ils l'affament. Les Gaulois veulent ſe révolter, & remettre la place aux Romains. Annibal trouve le moyen de les faire paſſer pendant la nuit dans le camp d'Hannon, général Carthaginois. Celui-ci, par une perfidie digne d'un Africain, les met dans le cas d'être tous maſſacrés par les Romains. Les Gaulois qui étoient dans l'armée d'Hannon, paſſent par bandes chez les Romains. Ce général eſt dépoſé: Amilcar lui ſuccede, & remédie à la déſertion des Gaulois par les Gaulois mêmes. Aſdrubal, autre général Carthaginois, veut attaquer le proconſul Cæcilius qui ſéjournoit à Palerme. Aſdrubal avoit cent trente éléphans que les Romains craignoient beaucoup. Cæcilius attire Aſdrubal, & le bat à plate couture. Les Gaulois qui étoient dans l'armée des Carthaginois périrent preſque tous, Cæcilius prit dix éléphans, les autres furent trouvés dans la campagne; & en conſéquence les honneurs du triomphe furent décernés à Cæcilius, qui y donna en ſpectacle cent quatre éléphans. Des Gaulois qui reſterent, ou de ceux qui avoient été enrôlés depuis peu, Aſdrubal en jetta une partie dans Lilibée, place importante qu'ils défendirent avec honneur, malgré les promeſſes qu'on leur fit s'ils vouloient la remettre aux Romains, & que ceux-ci n'obtinrent que par un traité de paix. Ceux qui défendoient Crycx ne furent point ſi fermes; ils ſe laiſſerent gagner par les ſommes que le conſul Junius leur fit. Les Carthaginois découvrent le complot. Les Gaulois ſortent en corps de la place, & ſe rendent au camp du conſul, auquel ils fourniſſent les moyens de ſe rendre maître de la place. Le conſul par reconnoiſſance leur en confie la garde. Ils s'emparent des richeſſes du temple de Venus Erycine. Ils ſont les premiers étrangers que les Romains prennent à leur ſolde. Nicomede, roi de Bithinie, meurt. Zielas ſon fils qui, perſécuté

Digitized by Google

perſécuté par Eratera ſa belle-mere, s'étoit réfugié auprès du roi d'Arménie. Après la mort de ſon pere, il vient pour faire valoir ſes droits contre les enfans d'Eratera, que Nicomede avoit appellés à la ſucceſſion. Il obtient des ſecours des tétrarques, qui ravagent les terres des Héracléens, & entrent dans la Cappadoce où Zielas bâtit la ville de Ziela ou Zela. Arſaces, roi d'Arménie, envoye des ambaſſadeurs aux Gaulois pour leur propoſer une alliance. Ceux-ci l'accordent moyennant un préſent annuel de cent talens, qui ne ſeroient jamais convertis en tribut. Les Gaulois ſervent dans les armées d'Antiochus Theus, Ptolomée Philadelphe oblige ce Prince de répudier Laodice, & d'épouſer Bérénice ſa ſœur. Celle-ci eſt répudiée à ſon tour après la mort de ſon frere. Laodice qui avoit fait nommer par ſupercherie ſon fils Seleucus Roi, après avoir empoiſonné Antiochus Theus, fait aſſiéger Bérénice qui s'étoit retirée dans un château avec ſon fils. Les Egyptiens qui étoient à Antioche, venoient avec un corps de Gaulois pour la venger; mais elle ſe livra elle-même à ſon ennemie avec ſon fils, & ils furent l'un & l'autre égorgés. Ptolomée Evergete voulant venger la mort de ſa tante, venge ſon ſang dans celui de Laodice, & ravage avec un corps de Gaulois tous les états de Seleucus. Ariobarzane, roi de Pont, meurt; ſon fils Mithridate lui ſuccede. Les Gaulois ravagent le pays, déja affligé par la famine. Ils tournent leurs armes contre les Héracléotes, qui avoient envoyé du bled dans le Pont. Nymphis diſtribue dans l'armée des Gaulois beaucoup d'or pour les obliger à ſe retirer, ce qu'ils exécutent. D'autres Gaulois de l'Aſie qui vouloient ſe rendre auſſi recommandables ſur mer qu'ils l'étoient ſur terre, tentent leur premiere expédition ſur Héraclée de Thrace. Les Héracléotes les chaſſent, & en font un horrible carnage. Seleucus veut réparer ſes pertes. Il charge Antiochus ſon frere, qui étoit gouverneur de l'Aſie mineure, d'y faire des levées conſidérables, lui promettant que s'il exécutoit ſes ordres, il érigeroit ſon gouvernement en ſouveraineté. Antiochus prend des Gaulois, & ſe met en marche pour joindre Seleucus. Cependant celui-ci avoit ſigné une treve de dix ans avec Ptolomée. Il en avoit fait part à ſon frere, qui ayant rempli ſa commiſſion, prétendit en recevoir la récompenſe promiſe. Seleucus ne voulant point y conſentir, vint attaquer Antiochus, qui par le ſecours des Gaulois défit totalement ſon armée. La nouvelle de la mort de Seleucus s'étant répanduë, quoiqu'à tort, les Gaulois, pour éteindre la race des Séleucides, penſent à tourner leurs armes contre Antiochus, qui ne racheta ſa vie qu'au prix d'une ſomme extraordinaire, & une alliance qu'il

Digitized by Google

fit avec eux. Ce traité les rendoit maîtres des trésors de l'empire. Seleucus vivoit ; il s'étoit déguisé pendant sa fuite, & il étoit à la tête des troupes que les officiers avoient eu bien de la peine à rallier. Mysta sa femme, qui étoit à la bataille, s'étoit pareillement déguisée, & avoit été vendue. Antiochus avoit pris d'abord le deüil ; mais en apprenant la résurrection de son frere, il courut aux temples en rendre des actions de graces aux dieux. Il étoit néanmoins dans la disposition de garder ses conquêtes & de chasser son frere de l'empire d'Orient ; mais soit par sa faute, soit parce que les Gaulois étoient occupés à prendre possession des places qu'il leur avoit abandonnées par le traité, il differa de l'attaquer. Pendant ce tems-là, Eumenes, roi de Pergame, pour se soustraire à certaines prétentions de la part des rois de Syrie, pense à abattre cette puissance ; il profite de cette circonstance, il attaque les Gaulois qui étoient son soutien ; pour animer ses troupes qui refusoient de marcher contre ces vainqueurs, il se sert d'un stratageme qui lui réussit, & il taille en pièces les Gaulois qui étoient pris au dépourvû. Il n'ose pourtant s'exempter de payer aux Gaulois le tribut auquel il étoit assujetti. Zielas qui leur devoit son rétablissement sur le thrône, veut les exterminer ; il invite les capitaines de la nation à un festin pendant lequel on devoit les massacrer. Ceux-ci prévenus, profitent de l'occasion pour le massacrer lui-même. Ceux qui étoient attachés à Antiochus, partagerent avec lui sa mauvaise fortune qui ne le quitta pas jusqu'au dernier moment. Il fut arrêté en Egypte par ordre de Ptolomée Evergete. Une courtisane lui procura les moyens de s'échapper, il tomba entre les mains d'une troupe de voleurs qui le massacrerent sans miséricorde. Eumenes, roi de Pergame meurt. Attale son cousin monte sur le thrône. Il refuse de payer aux Gaulois le tribut auquel les plus grands potentats de l'Asie étoient soumis. Il se sert comme son prédécesseur d'un stratageme pour exciter la confiance de ses troupes, & il remporte sur les Gaulois une victoire complette.

Digitized by Google

HISTOIRE
DES GAULES,
ET CONQUÊTES
DES GAULOIS.

LIVRE HUITIEME.

LA mort de Pyrrhus, en briſant par avance les fers que ce prince méditoit de faire porter à la Grece, délivroit auſſi pour toûjours Antigone du ſeul rival dont il eût à craindre la force, le courage, l'habileté, & les droits au thrône qu'il poſſédoit. A la vérité, Pyrrhus avoit laiſſé des enfans, & dès-là des héritiers; mais ſes prétentions ſur la Macédoine étoient perſonnelles (*a*), elles ne regardoient que lui ſeul, & ainſi étoient mortes avec lui. D'ailleurs la déroute de l'armée qu'il laiſſa en mourant, mettoit ſes enfans dans une ſituation bien plus digne de pitié que propre à inſpirer de la crainte. Un dernier avantage conſidérable qu'Antigone retiroit de la mort du roi d'Epire, c'eſt l'empire de la Grece que ce prince lui diſputoit, & qu'il commençoit à partager avec lui. Antigone s'attacha à le

An de Rome 482. Avant J. C. 272.

(*a*) Il n'avoit d'autre droit à ce royaume que celui qu'Alexandre ſecond, fils de Caſſandre, lui avoit conféré, en l'appellant à ſon ſecours contre Antipater ſon aîné, auquel la couronne étoit dûe légitimement.

Digitized by Google

An de Rome 482. Avant J. C. 272. rétablir sur le pied que Philippe, Alexandre & ses autres prédécesseurs l'avoient mis. Il ne trouva aucune résistance de la part du plus grand nombre des villes & des républiques du Péloponnese. L'habitude où étoient depuis long-tems ces états d'être dans la dépendance des rois de Macédoine, l'ordre & la discipline qu'il faisoit garder aux Gaulois qui étoient dans ses armées, enfin l'estime générale qu'il s'étoit acquise, les lui gagna de telle sorte, qu'ils trouvoient leur intérêts à avoir en lui moins un chef qu'un protecteur.

Les Lacédémoniens n'étoient pas dans les mêmes dispositions. Ces fiers républicains qui avoient joüi autrefois du même honneur qu'Antigone briguoit, & qui étoient dévorés de la même ambition, quoiqu'ils n'eussent pas à beaucoup près la même puissance, ne voulurent jamais le reconnoître, & engagerent les Athéniens à les imiter *. Cette démarche éclatante rompit l'union qui étoit depuis quelque tems entr'eux & le roi de Macédoine; en conséquence, ce dernier leur déclara la guerre. Les Lacédémoniens ne se sentant pas assez forts pour lui résister, appellerent Ptolomée Philadelphe à leur secours. Le roi d'Egypte qui avoit un intérêt particulier qu'Antigone ne devint trop puissant *, non content de leur envoyer une flotte sous la conduite de Patrocle, engagea les Galates à passer la mer, & à se transporter dans le Péloponnese pour en chasser Antigone. Ce prince se trouvant pressé, & comme accablé de toutes parts, & n'osant partager ses troupes, de peur qu'étant affoiblies elles ne fussent battues en détail, usa d'un stratageme * qui lui tint lieu de plusieurs armées. Il sortit fort secretement de son camp avec presque toutes ses troupes, laissant seulement quelques régimens, avec ordre aux officiers d'allumer pendant la nuit les mêmes feux qu'auparavant, & de tenir la main qu'à l'extérieur les exercices militaires accoûtumés continuassent à se faire durant le jour, afin de dérober sa marche à l'ennemi. De son côté, il alla droit aux Gaulois. Ceux-ci ne furent pas plûtôt informés de son arrivée qu'ils se rangerent en bataille, & se préparerent au combat: mais ils ne voulurent en venir aux mains qu'après avoir offert des sacrifices, & consulté les entrailles des victimes. Tous les signes annonçoient leur défaite. S'il en faut croire Justin (*b*), dont la foi m'est extrê-

* *Just. l. XXVI. c. 1. & 2.*

* *Pausan. l. III. p. 169.*

* *Just. l. XXVI. c. 2.*

(*b*) Auſſi le fait ne paroit-il viſiblement inventé que pour décrier les Gaulois; car tant s'en faut que leur hiſtoire renferme quoi que ce ſoit qui conduiſe à de ſembla-

ment ſuſpecte, *les Gaulois paſſerent de la ſurpriſe à la rage : car ils entreprirent de fléchir les dieux, & de changer le deſtin par un parricide, en immolant leurs femmes & leurs enfans. Rage*, s'écrie ici l'hiſtorien, *qu'ils pouſſerent ſi loin, qu'ils n'épargnerent pas l'âge même que l'ennemi fait gloire d'épargner, & qu'ils commencerent le combat en verſant un ſang dont la conſervation eſt la fin de tous les combats. Cela fait*, continuë l'auteur, *comptant que la victoire ſeroit le prix de leur crime, & tout couverts du ſang des leurs, ils engagerent le combat avec un ſuccès qui répondoit parfaitement aux préſages qui leur avoient été donnés. Auſſi ce fut moins les Macédémoniens que leurs propres furies qui combattirent contr'eux, car ils eurent toûjours devant les yeux les manes de ceux qu'ils venoient d'égorger, ce qui fit que pas un n'échappa : en quoi on vit que les hommes & les dieux s'étoient réünis pour exterminer des hommes ſi dénaturés.* Tel eſt le langage & la maniere de penſer du déclamateur. Je laiſſe au lecteur à porter ſon jugement ſur le fond & les circonſtances de ſon récit, & je reviens aux Gaulois d'Italie, qui quoiqu'abattus par l'extinction des Sénonois & la derniere défaite des Boïens, étoient toûjours redoutables aux Romains.

An de Rome 482. Avant J. C. 272.

Ces derniers donc, pour ſe mettre à couvert de toute ſurpriſe de leur part, & leur oppoſer une barriere qui pût les arrêter, & ſe donner à eux-mêmes le tems de ſe mettre en défenſe, envoyerent une colonie aux extrémités de la Gaule Ciſalpine & d'Italie, qui fonda la ville de Rimini (*c*), & tint de ce côté-là en reſpect les ennemis de la république.

An de Rome 485. Avant J. C. 269.

Je placerai ici l'irruption que firent dans l'Illyrie une partie de Tectoſages de l'armée de Bathanatus ; leſquels, au lieu de revenir dans leur pays, furent tenter fortune en Illyrie. Juſtin * dit qu'attirés par l'appas du butin, ils ravagerent tout ce pays juſques vers l'Iſtre, & qu'ils s'établirent dans la Pannonie.

* *Lib. xxxii. c. 3.*

A quelque tems de-là, Ptolomée Philadelphe ſe repoſant ſur la foi des quatre mille Gaulois de l'armée de Brennus qu'il avoit pris à ſon ſervice, les laiſſoit en garniſon dans une province d'Egypte, à deſſein de contenir quelques mécontens, & les empêcher de remuer : & cependant il marchoit à grandes jour-

An de Rome 489. Avant J. C. 265.

bles forfaits, elle eſt remplie d'exemples diamétralement contraires. C'eſt dommage que nous n'ayons pas Troge Pompée, dont Juſtin n'eſt que l'infidele copiſte ; nous ne manquerions pas de le lui oppoſer, & de le convaincre de faux dans toutes les occaſions où ce paſſionné déclamateur oſe invectiver contre les Gaulois.

(*c*) Dans l'Ombrie, à l'embouchure de la riviere Ariminus.

Digitized by Google

An de Rome 489. Avant J. C. 265.

nées avec d'autres troupes contre Magas ſon frere de mere *, qui non content de s'être fait déclarer roi de la Cyrénaïque & de la Lybie, dont il avoit été établi gouverneur par le crédit de la reine Bérénice ſa mere (*d*), vouloit le déthrôner, & marchoit actuellement en Egypte à la tête des rebelles. Ptolomée inſtruit de ſon projet & de tous ſes mouvemens, fortifia tous les paſſages, & attendit les Cyrénéens de pied ferme à l'entrée de l'Egypte. Magas étoit ſur le point d'y entrer, quand il apprit que les Marmarides (*e*), peuples de Libye du nombre de ceux qu'on appelle *Nomades*, avoient à ſon exemple ſecoüé le joug. Cette nouvelle lui fit abandonner ſon premier deſſein, pour ſuivre la penſée qui lui vint d'aller étouffer la révolte dans ſa naiſſance : ainſi il reprit en grande diligence le chemin de Cyrene. Ptolomée pouvoit le pourſuivre, & étoit même tout prêt à le faire ; mais il en fut détourné par l'avis qu'on lui donna ſecretement que les quatre mille Gaulois qui l'avoient ſi bien ſervi juſques-là, s'étoient laiſſés entraîner dans un complot qui leur avoit été propoſé par un autre corps de troupes étrangeres que Ptolomée entretenoit, & qui étoit entiérement dans les intérêts de Magas ; & enfin que l'objet de la conſpiration conſiſtoit à s'emparer d'abord des tréſors du roi, & enſuite de l'Egypte, & de livrer l'un & l'autre à Magas. Ptolomée vit incontinent le danger qu'il couroit, s'il donnoit aux conjurés le tems de lever le maſque, & de former dans le centre de l'Egypte un parti en faveur de ſon frere : ainſi pour dépayſer tout le monde, il fit ſemblant de mépriſer ſon *rival*, & le laiſſa échapper ; puis cachant la connoiſſance qu'il avoit de la trahiſon des Gaulois, afin qu'ils fuſſent moins ſur leurs gardes, il alla les joindre avec toute ſon armée, & ſous prétexte de leur faire changer de quartiers *, il les conduiſit dans une iſle deſerte (*f*) qui eſt à cette embouchure du Nil qu'on appelle

* *Pauſan. lib. 1. p. 12.*

* *Callimac. hymn. in Delum, v. 173. & vetus Scholiaſt. ibid.*

(*d*) Elle avoit épouſé en premieres nôces un Macédonien de baſſe extraction comme elle, nommé *Philippe*, dont elle avoit eu entr'autres enfans Magas, & Antigone qu'elle donna en mariage à Pyrrhus, roi d'Epire & des Moloſſes. Comme elle étoit ſuivante de la reine Euridice, & douée d'une grande beauté, Ptolomée Soter l'épouſa, & eut d'elle Ptolomée Philadelphe ſon ſucceſſeur, qu'il préféra à Ptolomée Ceraunus, ſon aîné & fils d'Euridice.

(*e*) Ils occupoient la Marmarice, qui s'étendoit depuis l'Egypte juſqu'à la Cyrénaïque.

(*f*) Il ſe ſervit ſans doute de Juifs pour exécuter ſon deſſein ; car Hecatée nous apprend que Ptolomée fils de Lagus & Philadelphe avoient établi des Juifs dans toutes les provinces de leurs états, pour y maintenir l'ordre & veiller à leur ſûreté. *Joſeph. contra App. p. 1063.*

Digitized by Google

Sebenitique, où ils périrent tous, soit de faim, soit par le plaisir barbare qu'ils eurent de s'entretuer les uns les autres, ou enfin, comme dit l'ancien scholiaste de Callimaque, par l'ordre que donna Ptolomée de les précipiter dans la mer. Au de Rome 489. Avant J. C. 265.

Pendant que ce corps de Gaulois faisoit une si misérable fin aux extrémités de la terre, l'ancienne Celtique étoit dans le trouble. Une sédition s'y étoit élevée par la faction de quelques mutins * qui vouloient avoir part au gouvernement, dont ils étoient exclus par les loix. Il n'y eut voie d'accommodement qu'on ne leur proposât, pour les porter à se désister de leurs prétentions: ils ne voulurent se relâcher sur rien, & poussèrent les choses à l'extrémité. Ils prirent les armes, & se vantèrent hautement d'arracher bien-tôt par la force ce qu'on ne vouloit pas leur accorder de plein gré. Pour fortifier leur parti, & se rendre plus formidables, ils attirerent de toutes les parties des Gaules les mécontens en grand nombre qui étoient dans les mêmes dispositions, avec promesse d'épouser leurs intérêts, & de leur faire obtenir chez eux les mêmes conditions qui leur seroient accordées dans la Celtique. Ceux qui étoient à la tête du gouvernement, voyant que ces rebelles fermoient eux-mêmes les voies de conciliation que l'amour de la patrie & de son propre sang avoit été ingénieux à leur ouvrir, assemblerent des troupes, & marcherent contr'eux. Les rebelles ne reculerent point; au contraire ils se défendirent courageusement, & combattirent en desespérés: mais ils furent entiérement défaits. On pouvoit les faire passer tous au fil de l'épée, ils avoient été pris les armes à la main, & déchirant le sein de la patrie: mais après tout, c'étoient des citoyens, & le sang parla en leur faveur; ainsi on leur fit grace, en attendant qu'on décidât de leur sort. Le tribunal souverain des matrones Gauloises fut consulté dans cette occasion, comme il l'étoit dans toutes les affaires importantes. Ces femmes, respectées & éclairées, ne voulurent rien statuer, sans préalablement avoir sondé l'esprit & le cœur de ces obstinés, & les avoir tournés de toutes les faces: mais ayant reconnu en eux un fond de révolte qu'il étoit impossible d'éteindre, elles les condamnerent à un bannissement perpétuel. On les conduisit donc sur les frontieres des Gaules, on leur rendit les armes qu'on leur avoit ôtées en les faisant prisonniers, & on leur défendit sur peine de la vie de rentrer jamais dans le pays.

* *Strab. lib. IV. p. 187. Polyb. lib. II. p. 95.*

Digitized by Google

An de Rome 489. Avant J. C. 265.

Ces Gaulois ont toûjours fait depuis un contraſte avec ceux de leur nation, qui avant & après eux ſont ſortis des Gaules. Ces derniers en aucun tems n'ont rien fait qui ne fût autoriſé par l'uſage des ſiécles dans leſquels leurs tranſmigrations ſe ſont faites. Tantôt ils ont été peupler des contrées qui n'étoient point encore habitées (*g*) : tantôt ils ont conquis de nouveaux payś, & ſe ſont mis à la place des anciens habitans (*h*) : quelquefois ils ont partagé les terres qu'ils acquéroient avec ceux qui les poſſédoient déja (*i*), & ont fait alliance avec eux : d'autres fois ils ont rendu tributaires leurs voiſins (*k*) ; mais ils les ont protégés avec tant de chaleur, que leur protection *étoit* l'objet de l'envie de ceux qui en connoiſſoient le prix. Ce qui a fait dire à Juſtin, que les princes & les rois croyoient ne pouvoir pas remonter ſur le thrône dont ils avoient été chaſſés, ni ſe maintenir ſur celui où ils étoient aſſis, que par le ſecours des Gaulois.

Mais les Gaulois, dont il s'agit ici, ayant une fois commencé d'être infideles à leur patrie, ne ſe ſont jamais démentis : leur vie a été un cercle perpétuel de trahiſons & de perfidies à l'égard de tous les peuples qui ont eu à faire avec eux. Il ſemble que leur premiere faute a été le germe de tant d'autres, plus noires les unes que les autres, qu'ils ont commiſes dans la ſuite, & une eſpece de contagion qui a corrompu leur origine. Heureuſement ils ont été deſavoués de la nation, comme ils en avoient été retranchés.

Ces Gaulois, dont je viens de faire le portrait d'*après Polybe*, étoient ſur le point de garder leur ban, & de *partir* pour l'Illyrie, à l'exemple de tant d'autres colonies Gauloiſes qui s'y étoient renduës de tout tems, & y avoient *formé* de grands établiſſemens, lorſque les Carthaginois arriverent dans les Gaules. Ils y venoient faire de grandes levées, & prendre des corps entiers de Gaulois à leur ſolde, afin de les oppoſer aux Romains, avec leſquels ils étoient en guerre depuis un an (*l*). Ces levées & ces corps entiers ſe trouvant tout faits & formés au

(*g*) Comme la plus grande partie de la Germanie, & des autres régions du nord.

(*h*) Comme en Italie & dans la grande Grece.

(*i*) C'eſt la conduite qu'ont tenu les Gaulois à l'égard des peuples d'au-delà des Pyrenées. D'où eſt venu le nom de *Celtiberes* affecté aux peuples iſſus de ces alliances.

(*k*) Les Gaulois de l'Aſie mineure tiroient des tributs de tous les états qui étoient en-deçà du mont Taurus.

(*l*) C'étoit la premiere guerre Punique,

moyen

moyen de l'exil, à quoi étoient condamnés les révoltés dont il s'agit, les Carthaginois ne manquerent pas de prendre pour le service de leur république tous ceux qu'ils trouverent disposés à y entrer, & de les faire partir sur le champ. On n'a jamais sçû au juste leur nombre : mais on ne peut pas douter qu'il ne fût grand, puisqu'outre que ces Gaulois remplacerent dès la même année les secours considérables que les Carthaginois tiroient, au commencement de la premiere guerre Punique, d'Hieron, roi de Syracuse (*m*), qui renonça ensuite à leur alliance ; ces mêmes Gaulois firent le fort des armées Carthaginoises de terre & de mer pendant vingt-deux ans que dura encore la guerre pour laquelle ils avoient été pris, nonobstant la défection de plusieurs de leurs corps entiers qui arrivoit de tems en tems, ainsi que nous le verrons bien-tôt. Sur ce pied, il est visible que les Gaulois, pendant tout le cours de la premiere guerre Punique, à l'exception de la premiere année, ont joué un grand rôle dans les armées Carthaginoises ; mais comme ce sont les Carthaginois qui étoient les premiers & principaux acteurs, & que la guerre se faisoit en leur nom, je ne toucherai que les points qui sont personnels aux Gaulois, où l'on pourra entrevoir que s'ils y avoient figuré en premier, elle auroit eu peut-être tout un autre succès. An de Rome 490. Avant J. C. 264.

Dès que les Gaulois eurent été transportés des Gaules en Afrique, & de-là en Sicile, où étoit le théatre de la guerre que les Romains & les Carthaginois se faisoient réciproquement, on en forma divers corps qu'on distribua selon les ordres émanés du sénat de Carthage ; quelques-uns furent inférés dans l'armée de terre ; quelques autres servirent dans les escadres, & le reste fut employé à la défense & à la garde des places qui tenoient le parti des Carthaginois. De la classe de ces derniers étoient trois mille Gaulois * qu'on avoit fait entrer dans Agrigente (*n*). Cette ville étoit grande, forte, & avoit un port propre à recevoir des convois. Ce qui joint à une garnison de cinquante mille hommes * qu'on y avoit jettés pour la défendre, sembloit devoir la mettre à couvert de toute insulte. Cependant les Romains oserent l'assiéger ; & il ne falloit rien moins

* *Polyb. lib. 1. p. 95.*

* *Zonar. l. VIII. p. 386.*

(*m*) Au commencement de cette guerre, Hieron se ligua avec les Carthaginois contre les Romains ; mais bien-tôt il abandonna les premiers pour se joindre aux derniers, dans l'alliance desquels il persista toûjours.

(*n*) Ville & port au midi de la Sicile, sur l'Acragas, qui lui avoit donné son nom.

An de Rome 491. Avant J. C. 263. que leur courage & leur constance pour une entreprise de cette nature, & dans de pareilles circonstances. Ils s'attacherent principalement à l'enfermer par des lignes de circonvallation, & à empêcher que les vivres n'y pussent entrer d'aucune part, afin que la multitude de bouches que les Carthaginois y avoient rassemblées de tous côtés pour repousser l'ennemi, tournât contr'eux, & affamât la ville : ce qui ne manqua pas d'arriver. Dès le cinquieme mois du siége, le pain & les viandes n'y furent distribués qu'avec poids & mesure, tous les greniers furent fermés, & la caisse militaire épuisée. Les soldats en général se contentoient de murmurer ; mais les Gaulois qui *jusques-là* avoient vécu autant dans la licence que dans l'abondance de toutes choses, ne pouvant plus supporter les horreurs de la faim dont ils étoient dévorés, se mutinerent *, cabalerent, & formerent le dessein de piller Agrigente, & de la livrer aux Romains. Déja ils s'assembloient dans la place pour exécuter leur dessein, lorsqu'Annibal (*o*) qui commandoit dans la ville, fut averti par un Achéen, nommé *Alexon* *, de la funeste résolution qu'ils avoient prise. Il vint aussi-tôt les trouver, & il fit tant par ses instances auprès des officiers, qu'il détourna le coup dont il étoit menacé. En récompense, il promit que le lendemain, pendant les ténebres de la nuit, il feroit sortir les Gaulois ; qu'Hannon, qui commandoit l'armée Carthaginoise de terre, les recevroit, leur payeroit les arrérages, les indemniseroit de toutes leurs pertes, & ajoûteroit une bonne gratification. Annibal tint parole en apparence ; & nonobstant la garde exacte que faisoient les Romains au pied des murs d'Agrigente, il trouva le moyen de faire sortir les Gaulois pendant les ténebres de la nuit sans que l'ennemi s'en apperçût, de les faire conduire au camp d'Hannon, & d'informer ce général des engagemens qu'il avoit contractés avec eux, afin qu'il les remplît. Mais c'est à quoi Hannon ne daigna pas seulement songer : au contraire, comme s'il eût voulu justifier le décri général où étoit la foi des Carthaginois, il médita incontinent la perte des Gaulois par une perfidie * digne d'un Africain. Pour la mieux couvrir, il leur fit un accüeil gracieux, les traita d'amis, & leur dit en confidence que pour les dédommager abondamment de tout ce qui leur étoit dû, il les avoit choisis par pré-

* *Polyb. lib. 11. p. 95.*

* *Idem lib. 1. p. 44.*

* *Frontin. Strat. l. 111. c. 3.*

(*o*) Zonare dit que c'étoit Hamilcar. Il se trompe.

Digitized by Google

férence pour surprendre une ville voisine, dans laquelle il entretenoit des intelligences, & dont il leur abandonnoit déja le pillage. Le piége étoit trop du goût des Gaulois dont je parle, pour qu'ils n'y donnassent pas aveuglément. En conséquence, ils s'empressèrent tous de le remercier; & se félicitant mutuellement par avance du butin qui devoit tous les enrichir, ils attendoient avec impatience l'ordre pour aller exécuter leur commission. Dès qu'Hannon s'apperçut qu'ils se repaissoient de cette chimere, il gagna son questeur, & l'engagea de passer dans le camp des Romains, d'y joüer le personnage de transfuge, & d'apporter pour raison qu'il n'étoit pas en état de rendre ses comptes; faute dont il vouloit éviter la punition. Le questeur se laissa persuader; & ayant fait la démarche que le général Carthaginois exigeoit de lui, il fut présenté au consul Otacilius, & lui dit le sujet pour lequel il étoit venu chercher dans son camp un azyle contre les mauvaises intentions de ses envieux. Ensuite prenant un air mystérieux, & s'ouvrant un peu plus, il assûra que trois ou quatre mille hommes du camp d'Hannon devoient être commandés la nuit suivante pour entrer dans une ville voisine qui tenoit le parti des Romains, & dont quelques traîtres devoient ouvrir les portes aux Carthaginois; ajoûtant que rien n'étoit plus aisé que de surprendre ce petit corps de troupes, de l'envelopper, & de l'enlever sans qu'aucun échappât. Quoiqu'Otacilius sçût quel cas il falloit faire d'un rapport fait par un transfuge, il jugea que l'avis que celui-ci donnoit, étoit d'assez grande conséquence pour mériter qu'on prît des mesures capables de faire échoüer l'entreprise, supposé qu'elle fût tant soit peu fondée. Pour cet effet, il fit un gros détachement qu'il plaça lui-même en embuscade à droit & à gauche du chemin que les Gaulois devoient tenir. Les Gaulois ne manquerent pas de prendre ce même chemin pour arriver à Entelle *; c'est le nom de la ville qu'Hannon avoit dit qu'il leur abandonnoit. Aussi-tôt ils furent enveloppés & chargés par les Romains: mais, quoique surpris, ils se défendirent vaillamment; il n'y en eut pas un qui ne vendît cherement sa vie, & aucun ne demanda quartier. Hannon gagna seul à cette expédition, si l'on peut appeller gagner faire égorger ses alliés par ses ennemis, en mettant en œuvre tout ce que la perfidie & la trahison ont de plus odieux. Quoi qu'il en soit, Hannon eut la double satisfaction de faire servir les Romains à

An de Rome 491. Avant J. C. 263.

* *Diod. Sicul. p. 875. Frontin, ubi sup.*

Digitized by Google

An de Rome 491. Avant J. C. 263.

la destruction des Gaulois, & les Gaulois à la destruction des Romains.

Il n'en joüit pas long-tems : il fut dépoüillé de sa charge, condamné à une amende, & eut le chagrin d'apprendre que les Gaulois qui étoient restés dans l'armée *, outrés du tour indigne qu'il avoit joüé à leurs camarades, passoient par bandes du côté des Romains (*p*). Amilcar, qui avoit succédé à Hannon, au desespoir que ses meilleures troupes l'abandonnassent pour aller fortifier celles de l'ennemi, & voulant, à quelque prix que ce fût, mettre fin à cette desertion, eut recours à un expédient qui n'étoit gueres plus loüable que *celui* que son prédécesseur avoit employé. Ce fut d'engager un parti de Gaulois qu'il s'étoit attaché par ses présens & ses faveurs, à feindre d'aller se rendre aux Romains, & de tuer ceux qui s'avanceroient pour les recevoir. Ces Gaulois qui n'y entendoient point finesse, & qui ne prévoyoient point les conséquences des ordres que le général leur donnoit, les exécuterent avec autant de courage que de dextérité, ce qui arrêta sur le champ la desertion pour le tems présent & pour l'avenir : car dans la suite les Romains furent si réservés, que tout transfuge de l'armée des Carthaginois, même ceux qui l'étoient de bonne foi, leur fut suspect, & étoit rejetté, ou n'étoit reçû qu'avec des précautions & des sûretés qui ne pouvoient point être équivoques. C'est en tenant une telle conduite que les Carthaginois ruinerent leurs affaires pendant le cours de la premiere guerre Punique, & firent enfin tourner contre eux ceux mêmes qui s'*étoient* le plus dévoüés à leurs intérêts, ainsi que nous le verrons bien-tôt.

* *Frontin. l. III. c. 16. 2. Zonar. l. VIII. p. 186.*

An de Rome 496. Avant J. C. 258.

Comme je passe tous les combats & les siéges qui se firent pendant les vingt-quatre ans que dura cette guerre, où, à la vérité, les Gaulois se trouverent, mais où ils ne se distinguerent ni en bien, ni en mal ; je viens tout d'un coup à la bataille de Palerme que les Carthaginois perdirent par la faute, partie de leur général, partie des conducteurs des éléphans, & partie des Gaulois, qui à la vûë des ennemis & sur le point de combattre, s'étoient amusés à prendre du vin avec excès.

Les Romains, après avoir essuyé la bonne & la mauvaise fortune sur terre & sur mer, s'étoient fait des éléphans une idée

(*p*) Appien dans les *excerpta* de Fulvius Ursinus, *p. 356.* fait mention d'une bande de trois mille que les Carthaginois surprirent, & qu'ils firent expirer en croix.

si effrayante depuis la défaite de leur armée d'Afrique (*q*), que pendant les deux années qu'ils camperent souvent dans les campagnes de Lilybée (*r*) & de Gelinonte (*s*), ils se tinrent toûjours à cinq ou six stades des ennemis, sans oser ni se présenter à un combat, ni même descendre dans les plaines. Asdrubal, chef des Carthaginois, témoin de cette épouvante, & instruit qu'un des consuls étoit retourné en Italie avec la moitié des troupes, & que le proconsul Cecilius avec l'autre moitié séjournoit à Palerme (*t*); Asdrubal, dis-je, pour couvrir & favoriser les moissons des alliés, partit de Lilybée, & se porta sur les bords de la campagne de Palerme. Cecilius* qui vit son assûrance, chercha à l'augmenter de plus en plus : pour cet effet, feignant d'appréhender le grand nombre des ennemis & leurs cent trente éléphans, il fit tirer un grand retranchement devant lui, où il retint ses soldats. Asdrubal, fier de ce que le proconsul n'osoit venir à sa rencontre, à ce qu'il croyoit, s'avance avec toute son armée, & franchissant les détroits, entre dans le pays. Il ravage les moissons jusqu'aux portes*, sans que Cecilius s'ébranle. Mais quand il eut passé la riviere (*u*) qui coule devant la ville, Cecilius qui n'attendoit que ce moment, détacha des cavaliers armés à la légere pour le harceler, & le contraindre de se mettre en bataille. Il s'y mit en effet; aussitôt le général Romain range devant le mur & devant le fossé quelques archers, avec ordre si les éléphans approchoient, de

An de Rome 503. Avant J. C. 251.

* *Polyb. lib. 1. p. 41.*

* *Frontin. lib. II, c. 5. 4.*

* *Polyb. lib. 1. p. 41.*

(*q*) Elle étoit arrivée quelque cinq ans auparavant, presqu'à la vûë de Carthage, qui avoit appellé le Lacédémonien Xantippe pour la défendre. Cet habile général se servit si à propos des éléphans, qu'il tua aux Romains trente mille hommes, & en prit quinze mille avec M. Atilius Regulus qui les commandoit, & qui par sa captivité & les tourmens inoüis qu'il souffrit, fut puni justement d'avoir offert la paix aux Carthaginois à des conditions injustes. Je suis au reste surpris que les Romains eussent alors si grand' peur des éléphans : ils devoient y être faits, puisqu'ils avoient déja combattu plusieurs fois contre des armées où il y en avoit. Comme c'étoit dans la Lucanie que Pyrrhus leur en opposa pour la premiere fois, ils les prirent pour des bœufs qui naissoient dans cette contrée, & ils les appellerent *bœufs Lucas*, pour dire *bœufs Lucaniens*. Manius Curius Dentatus en orna son triomphe l'année de Rome 479. *Plin. hist. lib. VIII. c. 6.*

(*r*) Ville de Sicile qui avoit donné son nom au promontoire occidental de cette isle. Les Romains la détruisirent.

(*s*) Elle étoit sur les côtes méridionales de Sicile, sur une riviere du même nom, qui avoit pris le sien d'un mot Grec qui signifie *du celeri*, parce que les terres qu'elle arrose sont couvertes de cette espece de légume.

(*t*) Elle est dans la partie septentrionale de l'isle. Elle doit sa fondation aux Phéniciens. C'est aujourd'hui la capitale du royaume de Sicile. Les anciens l'appelloient *Panorme*.

(*u*) C'est l'Orethus des anciens; les Italiens l'appellent *Oreto*, ou *il fiume dell' Ammiraglio*.

Digitized by Google

An de Rome 503. Avant J. C. 251.

lancer sur eux une grêle de traits, en cas qu'ils fussent pressés de se sauver dans le retranchement, & d'en sortir ensuite pour lancer de nouveaux traits sur les éléphans. Il ordonne en même tems aux artisans de la place de leur porter des traits, & de se tenir en bon ordre aux pieds du mur en-dehors. Lui se poste avec un corps de troupes à la porte opposée à l'aile gauche des ennemis, envoye toûjours de nouveaux secours à ses archers, & observe ce qui se passe dans l'armée d'Asdrubal. Il remarque deux choses qui lui promettent la victoire : la premiere, que les Gaulois qui étoient les meilleures troupes de l'armée des Carthaginois, étoient pris de vin * que les vivandiers leur avoient apporté en abondance, & qu'au lieu de garder leurs rangs & d'être en état de combattre, ils ne faisoient que crier, se quereller, se heurter, s'entrepousser, chanceler, se coucher, tomber. L'autre, que les conducteurs des éléphans voulant par eux-mêmes avoir l'honneur du succès *, s'avançoient contre ceux qui combattoient les premiers ; mais que les éléphans blessés par ceux qui tiroient des murailles, percés des javelots & des lances que jettoient sur eux à coup sûr & en grand nombre ceux qui bordoient le fossé & les retranchemens, couverts de traits & de blessures, entroient en fureur, se tournoient & fondoient sur les Carthaginois, fouloient aux pieds les soldats, confondoient les rangs & les dissipoient. Le général Romain profite habilement de ce double desordre ; car sans plus différer, avec des troupes fraîches & rangées, il tombe en flanc sur l'aile gauche des ennemis troublés, & les met en déroute. Un grand nombre resta sur la place, les autres échapperent par une fuite précipitée. Il prit dix éléphans avec les Indiens qui les conduisoient. Le reste qui avoit jetté bas ses conducteurs, se trouva enveloppé après le combat, & ainsi tomba aussi sous sa puissance. Cette nouvelle portée à Rome, y fit beaucoup de plaisir, moins parce que la défaite des éléphans avoit beaucoup affoibli les ennemis, que parce que cette défaite avoit fait revenir la confiance aux soldats. En conséquence les honneurs du triomphe furent décernés à Cecilius, qui y donna en spectacle cent quatre éléphans (x) qu'il avoit rassemblés après la bataille ; sur quoi Florus * dit agréablement : *Rien ne prouve mieux la grandeur & le prix de cette victoire, que les*

* *Diod. Sicil. p. 879.*

* *Polyb. lib. 1. p. 42.*

* *Lib. II.*

(x) Tite-Live, *epit. 19.* en comptoit cent vingt ; Eutrope, cent trente ; Pline, cent quarante-deux. C'est le second triomphe où Rome ait vû des éléphans.

Digitized by Google

tent éléphans qui furent comme qui diroit le gibier du vainqueur : car à voir le nombre de ces animaux, n'auroit-on pas cru que le proconsul venoit plûtôt d'une partie de chasse que d'une expédition de guerre ? An de Rome 503. Avant J. C. 251.

La perte de cette bataille coûta vingt mille hommes aux Carthaginois. Les Gaulois qui y étoient, devoient être en grand nombre ; puisqu'outre ceux qui s'y étoient fait tuer par leur faute, il en resta assez à Asdrubal pour soûtenir & continuer la guerre. A moins qu'on ne dise avec Orose *, que les Carthaginois prirent un nouveau renfort de troupes Gauloises à leur solde. Des Gaulois donc qui échapperent au carnage de Palerme, ou de ceux qui avoient été enrôlés depuis peu, Asdrubal jetta une partie dans Lilybée, place la plus importante qu'il eût à défendre dans toute la Sicile, & de la conservation de laquelle dépendoit le salut de Carthage. Car si les Romains étoient parvenus une fois à s'en rendre maitres, le sénat avoit arrêté qu'on porteroit incontinent la guerre en Afrique.

* *Lib. IV. c. 9. Eutrop.*

C'est aussi ce qu'Asdrubal avoit pressenti, & à quoi il avoit pourvû. Il arriva en effet qu'immédiatement après la bataille de Palerme les Romains formerent le siége de Lilybée. Les Gaulois qui y étoient renfermés, y effacerent la honte dont ils venoient de se couvrir, & animerent si bien par leur exemple les autres troupes mercenaires, que toutes ensemble réduisirent par leur valeur les Romains à se morfondre pendant plusieurs années aux pieds des murs de la place, qui ne leur fut cédée que par un traité de paix.

Ce qui leur fit encore beaucoup d'honneur, c'est que pendant cette généreuse défense *, quelques-uns des principaux officiers des troupes étrangeres comploterent ensemble de livrer la ville aux Romains. Persuadés de la soumission de leurs soldats, ils passerent de nuit dans le camp des Romains, & firent part au consul de leur projet. Un Achéen, nommé *Alexon*, qui autrefois avoit sauvé Agrigente d'une trahison que les troupes à la solde des Syracusains avoient tramée contre cette ville, ayant découvert le premier la conspiration, en alla informer le commandant des Carthaginois. Celui-ci aussi-tôt assemble les autres officiers, il les exhorte, il employe les priéres les plus pressantes & les plus grandes promesses pour les engager à demeurer fermes dans son parti, & à ne point entrer dans le complot. Il ne les eut pas plûtôt gagnés, qu'il les

* *Polyb. lib. I. p. 44.*

Digitized by Google

An de Rome 503. Avant J. C. 251. envoya vers les corps auxiliaires, Gaulois & autres ; & comme il ſçavoit que le ſuccès de la négociation dépendoit entiérement du parti que prendroient les Gaulois, pour ne pas les manquer il joignit aux officiers qu'il leur envoya, un homme qui avoit ſervi avec eux, & avec lequel ils avoient des habitudes. C'étoit Annibal, fils de cet Annibal qui étoit mort en Sardaigne (*y*). Vers les ſoldats des autres nations, il ſe contenta de députer Alexon, qui s'étoit attiré leur eſtime & leur confiance. Ces députés aſſemblent la garniſon, l'exhortent chacun de leur côté à être fidéle, & ſe rendent garans des promeſſes que le commandant faiſoit à chaque ſoldat. Les Gaulois entrerent incontinent dans les vûës d'Annibal & de leurs officiers. Leur exemple entraîna les autres troupes des mercenaires, & les fortifia à un tel point, que les traîtres étant revenus ſur les murs pour porter leurs compagnons à accepter les offres des Romains, on eut horreur de les écouter, & on les chaſſa à coups de pierres & de traits. Tant de fermeté donna le tems à Adherbal de ſe relever de ſes pertes, & rétablir les affaires des Carthaginois : mais elle ne fit aucune impreſſion ſur un corps de Gaulois qui défendoient Eryce.

An de Rome 504. Avant J. C. 250. C'étoit une ville qui tiroit ſon nom d'une montagne ſituée ſur la côte de Sicile qui regarde l'Afrique, entre Drépane & Palerme (*z*), plus voiſine de Drépane & plus inacceſſible de ce côté-là *. C'eſt la plus haute montagne de Sicile après le mont Etna (*a*). Elle ſe termine en une plate-forme, où l'on a bâti le temple de Venus Erycine, le plus beau ſans contredit, & le plus riche de tous les temples de Sicile. Au-deſſous du ſommet eſt la ville, où l'on ne peut monter que par un chemin très-long & très-eſcarpé, de quelque côté que l'on y vienne. C'étoit à une petite diſtance de ces côtes que le conſul Junius

* *Polyb. lib. 1. p. 56.*

(*y*) L'Annibal qui étoit mort dans l'iſle de Sardaigne, commandoit la flotte des Carthaginois la ſeconde année de la premiere guerre Punique. *Polyb. lib. 1. p. 22.* C'eſt ſans doute alors que ſon fils ſervit avec les Gaulois dans l'armée de ſon pere, & ſe les attacha. Dans la ſuite il parvint au généralat, & il exerçoit ſon emploi quand il fut ſurpris par Mathos, un des chefs des Mercenaires qui s'éleverent contre toutes les forces de Carthage, & attaché à une croix, en repreſailles du même ſupplice que les Carthaginois avoient fait ſouffrir aux conjurés qui étoient tombés entre leurs mains. Le premier Annibal étoit fils de Giſcon, & petit-fils d'Amilcar qui avoit été défait par Gelon, & tué devant Himere.

(*z*) Cela eſt vrai ; mais avec cette circonſtance, que Drepane eſt contiguë au pied du mont Eryce, & qu'Eryce eſt à dix-huit lieuës de Palerme.

(*a*) Autrement le mont Gibel, qui vomit de tems en tems des torrens de feu, de cendres, de fumée, & de pierres.

venoit

Digitized by Google

venoit de faire naufrage avec toute ſa flotte. Il ne pouvoit ſe conſoler de cet accident (*b*), qui avoit jetté Rome & le camp dans un deüil général. Il cherchoit à réparer la perte de la république, & ranimer ſes eſpérances. Pour y parvenir, il fit des pratiques dans Eryce *, & ſonda l'eſprit de plus de trois mille Gaulois qui y étoient, qu'il ſçavoit avoir lieu d'être mécontens des Carthaginois : il les trouva diſpoſés à tout faire, moyennant de l'argent. Ainſi on ne perdit aucun tems à conclure un traité par lequel les Gaulois s'engageoient de livrer aux Romains la ville un certain jour pour une ſomme qu'on ſtipula. Ils ſe diſpoſoient à tenir exactement leur parole ; mais les Carthaginois ayant été avertis du complot, le firent avorter. Alors les Gaulois ſentant fort bien qu'ils ne pouvoient plus vivre avec les Carthaginois, ne garderent plus de meſures : ils ſortirent en corps de la place, & ſe retirerent au camp des Romains *, où s'étant abouchés avec Junius, ils lui fournirent des moyens aiſés de ſe rendre maître d'Eryce, ſans qu'il lui en coûtât un ſeul homme ; ce qui arriva après quelques jours. Le conſul fut ſi ſatisfait du zele avec lequel les Gaulois l'avoient ſervi, qu'il leur confia la garde & la défenſe de ſa nouvelle conquête : mais il eut bien-tôt lieu de s'en repentir, car ils tournerent à leur profit * les richeſſes du temple de Venus Erycine, & le pillerent. Les Romains auroient bien voulu punir ou partager ce ſacrilege ; mais ils n'oſerent le faire dans le tems, de peur de ne faire ni l'un ni l'autre impunément. Ce qui eſt bien certain, c'eſt que les Gaulois * dont je parle, ont été les premieres troupes étrangeres que les Romains ont pris à leur ſolde.

An de Rome 504. Avant J. C. 250.

* *Polyb. lib. II. p. 95. Zonar. lib. VIII. p. 397.*

* *Polyb. lib. I. p. 77.*

* *Idem lib. II. p. 95.*

* *Zonar. l. VIII. p. 198.*

En ces tems-ci, Nicomede, ce roi de Bithynie qui avoit favoriſé l'entrée des Gaulois dans l'Aſie mineure, & qui en avoit retiré tant d'avantages ; Nicomede, dis-je, ſentant ſa fin approcher *, ſongea à diſpoſer de ſes états. Il avoit du premier lit un fils nommé *Zeïlas*, ou plûtôt *Ziélas* (*c*), qui perſécuté par Erazera ſa belle-mere, s'étoit réfugié auprès du roi d'Ar-

An de Rome 505. Avant J. C. 249.

* *Memnon apud Photium, p. 723.*

(*b*) Ciceron dit qu'il ſe donna lui-même la mort, pour expier la faute qu'il avoit faite d'écouter les augures ? *L. autem Junius P. Claudii collega tempeſtate cl. ſſem amiſit, cum auſpiciis non paruiſſet. Itaque necem ſibi ipſe conſcivit.*

(*c*) La premiere femme de Nicomede s'appelloit *Coſingis*, ſelon Pline, *lib. VIII. c. 40.* ou *Dipitele*, ſelon Tzetzes, *chiliad. 3. hiſt. 115.* Elle périt par la morſure d'un chien, qui étant fort attaché à Nicomede, ſe jetta ſur elle un jour qu'elle careſſoit ſon mari.

Digitized by Google

An de Rome 505. Avant J. C. 249.

ménie (*d*). Nicomede fit un crime à ſon fils de ſa retraite; appella à ſa ſucceſſion ſes enfans du ſecond lit, quoique tous en bas âges. Il leur nomma pour tuteurs Ptolomée (*e*), Antigone, avec les peuples de Byzance, d'Héraclée, & de Cléros. Mais dès qu'il fut mort, Ziélas revint d'Arménie, & voulut faire valoir ſes droits, qu'il fondoit ſur ceux de ſa naiſſance, de ſon âge, & de ſon expérience : mais le plus grand nombre, qui étoit entiérement dévoüé aux volontés de ſa belle-mere, ne voulut ſeulement pas l'écouter. Pour lui ôter même toute eſpérance, & conſerver le royaume aux mineurs, en leur donnant un défenſeur, ils marierent leur mere au frere de Nicomede (*f*). Enſuite avec leurs propres forces, & les ſecours que les tuteurs de ces enfans envoyerent, ils attendirent Ziélas de pied ferme. C'eſt qu'ils ſçavoient que ce prince avoit pris le chemin de la Galatie, afin de mettre les Tetrarques dans ſon parti, & les engager à l'aider à monter ſur le thrône, qui lui appartenoit. Il ne les eut pas plûtôt aſſemblés, qu'il leur mit devant les yeux les obligations que la nation des Galates avoit à ſon pere, en conſéquence deſquelles ils s'étoient obligés de s'attacher inviolablement à Nicomede & à ſa poſtérité. « Le » mot de poſtérité, dit-il, ne regarde que moi, puiſque mon » pere n'avoit d'autre fils lorſque vous avez fait alliance avec » lui. C'eſt ce que vous me diſiez ſouvent vous-mêmes, quand » je combattois avec vous dans nos armées. Vos engagemens » ne ſont pas rompus, parce qu'une marâtre a éteint dans le » cœur de ſon mari les ſentimens de tendreſſe que la *nature y* » avoit gravés. Je me conſolerois de ma diſgrace, ſi ma con» duite avoit donné lieu à l'exhérédation dont je vous porte » mes plaintes. Mais j'en appelle à votre *bonne* foi : ai-je » d'autre crime à me reprocher, que d'être l'aîné des enfans de » Nicomede, d'avoir toûjours combattu avec vous à ſes côtés, d'avoir contribué à étendre les bornes du royaume de » Bithynie & à l'affermir, de lui avoir été ſoumis comme le » dernier de ſes ſujets, & enfin d'avoir mérité par ces glorieux » titres la haine d'une femme, dont je n'ai pû éviter les perſécutions qu'en me banniſſant moi-même de la cour & des

(*d*) Ce roi étoit Arſace, comme je le dirai dans la ſuite.

(*e*) Roi d'Egypte, ſurnommé *Philadelphe*.

(*f*) Ce frere étoit Ziboeas, celui-là même qui avoit diſputé la couronne à Nicomede, & avoit occaſionné l'entrée d'Aſie aux Gaulois, en ce que Nicomede les avoit appellés pour ſe fortifier contre ſon frere, & le ſupplanter.

Digitized by Google

» provinces de mon pere, pour prévenir le parricide qu'elle » méditoit, à l'exemple de la cruelle Arſinoë (*g*) qu'elle s'étoit » propoſée pour modele, & dont elle retrace la fureur. Ce n'eſt » donc pas mon pere qui m'exclut d'un thrône qui m'appar- » tient ; c'eſt une femme qui a fabriqué un teſtament qu'elle » oſe ſuppoſer à ſon mari pour tranſporter mon bien à ſes en- » fans. Mais poſons que le teſtament n'ait été ni fabriqué, ni » ſuppoſé, il a du moins été dicté par Erazera. Perſonne n'i- » gnore l'empire que cette femme avoit ſur l'eſprit de Nicome- » de, moins encore le foible de Nicomede pour cette femme. » Or quelle autorité peut avoir un teſtament qui diſpoſe des » conquêtes que vous & moi avons faites en faveur des pupilles » qui n'y ont aucune part, qui n'y ont point de droit, qui ne » ſçauroient en joüir, & qui ne ſont nullement en état de les » conſerver » ?

An de Rome 505. Avant J. C. 249.

Ces dernieres paroles flattoient trop l'amour-propre des Gaulois, pour ne les lui pas acquérir à jamais. Auſſi n'en voulurent-ils pas entendre davantage. Ils leverent incontinent une armée dans le diſtrict des Toliſtoboges, mirent Ziélas à leur tête, & le ſuivirent dans la Bithynie avec tant de zele & d'affection, qu'ils inſpiroient du courage & de la confiance à ſes autres ſoldats. Les deux partis ſe livrerent de fréquens combats, où ils éprouverent tour-à-tour la bonne & la mauvaiſe fortune. Enfin, las d'une guerre qui ne décidoit de rien, ils en vinrent à un accommodement. Les Héracléens ſignalerent également leur courage dans le combat, & leur prudence quand il fut queſtion de négocier. C'eſt pourquoi les Gaulois, regardant cette république comme un ennemi dangereux, tournerent leur animoſité contr'elle. Ils ravagerent toutes ſes terres juſqu'au fleuve Callés ; & après avoir fait un grand butin, ils accompagnerent Ziélas dans ſon expédition contre les Cappadociens.

« C'eſt la conſéquence, dit l'abbé Sevin *, qui doit ſe tirer » d'un endroit d'Etienne de Byzande, où il eſt dit que Ziélas » avoit jetté les fondemens de la ville de Zéla, ſituée dans la » Cappadoce. Il eſt vrai que les anciens géographes ne recon-

* *Acad. Inſcript. t. XV. p. 36.*

(*g*) Seconde femme de Lyſimaque, roi des Thraces, qui pour placer ſes enfans ſur le thrône au préjudice d'Agathocle que ſon mari avoit eu du premier lit, ne ceſſa de calomnier & de perſécuter ce prince que quand ſon pere eut trempé ſes mains dans ſon ſang, nonobſtant qu'Agathocle ſe fût attiré par ſes vertus l'amour & l'eſtime de tous ſes ſujets.

Digitized by Google

An de Rome 505. Avant J. C. 249.

» noiſſent que deux villes de Zéla, l'une en Arménie, & l'autre » dans le Pont. Mais parce qu'ils ont ſouvent compris le Pont » dans la Cappadoce, on peut entendre ce paſſage d'Etienne » de la ville de Zéla dans le Pont; auquel cas il faudra conve- » nir que Pline & Céſar ont eu raiſon de donner à cette ville » le nom de *Ziéla*, puiſque celui de ſon fondateur étoit Ziélas; » c'eſt ainſi qu'il ſe trouvoit dans l'hiſtoire de Bithynie d'Ar- » rien, en quoi il a été ſuivi par Tzetzès & par Etienne de By- » zance ».

Le roi d'Arménie, dans la cour duquel j'ai dit plus haut que Ziélas s'étoit retiré, étoit Arſace, ce célebre fondateur de l'empire des Parthes, & chef des invincibles Arſacides, qui dans la ſuite ont fait tant de fois trembler les Romains. Arſace venoit de ſecoüer récemment le joug des rois de Syrie (*h*); & quoiqu'il n'eût fait que remonter ſur le thrône de ſes ancêtres, puiſqu'il deſcendoit des rois mêmes de Perſe (*i*) que les Macédoniens en avoient chaſſés; pour s'y affermir de plus en plus, il crut devoir s'attacher les Gaulois par une alliance qui tînt en reſpect les Séleucides. Les Gaulois en effet étoient alors la terreur de ces princes & de tout l'orient, & ils avoient pour maxime de prendre le parti des plus foibles: comme Arſace étoit dans le cas, il leur envoya des ambaſſadeurs (*k*). L'am-

(*h*) Juſtin, *lib. XLI. c. 4.* met la révolte d'Arſace à l'an 504 de Rome, ſous le ſecond conſulat de L. Manlius Bulſo & de C. Atilius Regulus, durant le regne de Seleucus Callinicus, petit-fils de Séleucus Nicator: mais il ſe trompe viſiblement, car elle arriva cinq ans auparavant, c'eſt-à-dire, la ſoixante-unieme année des Séleucides, & la onzieme de l'empire d'Antiochus Theus, pere de Seleucus Callinicus, ſous le premier conſulat de L. Manlius Bulſo Longus & M. Atilius Regulus. C'eſt ſans doute la reſſemblance des noms des conſuls Romains qui a induit Juſtin en erreur. Le même hiſtorien s'eſt encore trompé, en donnant Arſace pour un avanturier ſans naiſſance. Syncelle aſſûre qu'il étoit du ſang royal des Perſes, & Moyſe de Chorene le fait deſcendre d'Abraham par Cethura, & ſoutient qu'au tems de ſa défection il tenoit le premier rang parmi les Cuſéens, peuple limitrophe de Perſe. *Moyſ. Chor. p. 83. 84.*

(*i*) C'eſt ce que Georges le Syncelle dit en termes exprès. Il ajoûte qu'Arſace étoit ſatrape de la Bactriane, & qu'il prit occaſion de remonter ſur le thrône de ſes ancêtres de la paſſion déréglée qu'Agathocle, Macédonien, & gouverneur de Perſe, avoit conçûë pour Tiridate ſon frere. Indigné de l'injure atroce que cet infame vouloit faire à une perſonne qui lui étoit liée par les nœuds ſacrés du ſang & de l'amitié, le fit tuer, & démembra de l'empire de Syrie toute la Parthie, la Bactriane, & l'Arménie, dont il forma un état très-puiſſant.

(*k*) Moyſe de Chorene, dont j'ai tiré ce récit, ne parle point des Gaulois, il dit ſimplement qu'Arſace envoya des ambaſſadeurs *au roi d'Aſie*. Or en ce tems-là il n'y avoit d'autres rois d'Aſie que les Séleucides. Mais comme c'étoit contre les Séleucides mêmes qu'Arſace armoit & ſe fortifioit, il eſt viſible que par *roi d'Aſie*, l'hiſtorien d'Arménie a entendu la nation des Galates, ou celui des tétrarques qui étoit à la tête des autres, leſquels enſem-

Digitized by Google

baſſade fut bien reçûë, & l'alliance concluë, à condition que les rois des Parthes feroient à l'avenir tous les ans aux Gaulois un préſent de cent talens, qui ne ſeroit jamais converti en tribut. C'eſt tout ce que Moyſe de Chorene nous apprend d'un événement ſi honorable aux Gaulois. An de Rome 505. Avant J. C. 249.

Pendant que les Toliſtoboges ſe ſignaloient dans la Bithynie & dans la Thrace, d'autres Gaulois ſe diſtinguoient dans les armées d'Antiochus, roi de Syrie (*l*); quoique ce prince ne ſçût pas tirer de leur valeur tout l'avantage qu'il auroit pû, ſurtout dans la guerre qu'il déclara au roi d'Egypte, où il ne réüſſit pas, & qu'il s'opiniâtra de continuer pendant long-tems, malgré les pertes conſidérables qu'il faiſoit de tous côtés. Enfin, dégoûté par une ſuite de mauvais ſuccès, il propoſa la paix à Ptolomée Philadelphe. Celui-ci voulut bien la lui accorder, mais à des conditions dures auxquelles Antiochus ſe ſoûmit. C'eſt qu'il répudieroit Laodice ſa femme (*m*), & ſa ſœur de pere, à la place de laquelle il épouſeroit Bérénice, ſœur de Philadelphe, & aſſûreroit le thrône aux enfans de cette derniere, à l'excluſion des enfans du premier lit, qu'il deshériteroit expreſſément. Tout cela fut exécuté d'abord d'aſſez bonne foi. Mais à peine Philadelphe eut-il les yeux fermés qu'Antiochus rappella Laodice & ſes enfans à la cour, & répudia Bérénice. Laodice dévorée d'ambition, & craignant de la part de ſon mari un retour vers ſa rivale, empoiſonna Antiochus avant qu'il eût le tems d'exécuter ce qu'elle vouloit prévenir. Cependant comme elle n'avoit pas eu le ſoin de faire nommer l'aîné de ſes enfans pour lui ſuccéder, elle fit mettre au lit d'Antiochus un certain Artémon (*n*), qui reſſembloit parfaitement à ce prince, & qui joüant aſſez bien le perſonnage de roi, recommanda inſtamment aux ſeigneurs & au peuple, qui avoient la An de Rome 506. Avant J. C. 248.

ble tiroient des tributs de l'Aſie mineure juſqu'au mont Taurus, & ainſi étoient rois d'Aſie.

(*l*) Ce prince étoit frere puîné d'Antiochus premier, & fils de Seleucus Nicator. Cependant M. Vaillant prétend qu'il étoit fils d'Antiochus Soter. Il cite Appien, qui dit le contraire en termes exprés. Le nom de *Theus* qui ſignifie *Dieu*, lui fut donné par les Miléſiens, en reconnoiſſance de ce que ce prince les avoit délivrés de la tyrannie de Timarque, & avoit envoyé le tyran en exil.

(*m*) Elle étoit fille d'Antiochus Soter, & d'une femme dont on ignore le nom, que ce prince épouſa après la mort de Stratonice.

(*n*) Si l'on en croit Valere Maxime, Artémon étoit un Syrien de la premiere condition; au lieu que, ſelon Pline & Solin ſon copiſte, il n'étoit qu'un homme du commun, mais qui du viſage & de la voix reſſembloit parfaitement à Antiochus Deus.

Digitized by Google

An de Rome 507. Avant J. C. 247.

permiſſion de lui rendre viſite, ſa chere Laodice & ſes enfans, & fit publier qu'il déſignoit ſon aîné Seleucus pour lui ſuccéder. Ces précautions priſes, on déclara la mort d'Antiochus, & Seleucus monta ſur le thrône ſans aucune contradiction.

* *Juſt. l. XXVII. c. 1.*

Laodice qui vouloit regner avec Seleucus *, ou même ſous le nom de ce prince, croyant qu'ils ne ſeroient jamais l'un & l'autre en ſûreté, tant que Bérénice & ſon fils vivroient, de concert avec le roi (*o*), réſolut de s'en défaire. Bérénice en eut avis, & ſur le champ elle emporta ſon fils, & ſe ſauva à Daphné (*p*), qui étoit tout enſemble un aſyle & une forteresſe. Ses partiſans, & tous les Egyptiens qui étoient à Antioche, ayant appris le lieu de ſa retraite & le danger qu'elle couroit, vinrent incontinent en foule pour la défendre, & amenerent un

* *Polyæn. l. VIII. c. 50.*

corps de Gaulois * qui l'auroient miſe elle & ſon fils à couvert des violences de ſon ennemie ; mais cette princeſſe ayant eu l'imprudence de ſe fier aux paroles & aux ſermens de ceux qui l'aſſiégeoient (*q*) par ordre de Laodice, elle ſe livra elle-même après avoir livré ſon fils, & tous deux furent égorgés impitoyablement. Les Gaulois indignés du mêlange de tant de cruautés

* *Appian. Syriac. p. 130. Polyb. lib. V. Hieronym. in Dan.*

& de trahiſons, ſe joignirent à Ptolomée Evergete *, qui accouroit pour tirer ſa tante de péril, mais il arriva trop tard de quelques jours : ainſi il fut réduit à venger ſon ſang dans celui de la megere qui l'avoit répandu ; & tout de ſuite pénétrant dans les états de Seleucus (*r*) qui avoit autoriſé les crimes de ſa mere, il les parcourut juſqu'aux Indes, & les ravagea. Il en auroit fait ſans doute ſa conquête, quand la nouvelle d'une ſédition qui s'étoit élevée en Egypte, le rappella tout-à-coup chez lui, & le força d'interrompre le pillage qui marquoit tous

(*o*) Ce concert étoit un ordre qu'elle avoit extorqué à ſon fils : car outre que Seleucus étoit un enfant, Laodice diſpoſoit de lui comme d'un eſclave.

(*p*) Faubourg de la ville d'Antioche, ſur l'Oronte. Il étoit conſacré à Apollon. C'étoit un lieu délicieux par la quantité d'arbres qui y étoient plantés, par les fontaines qui l'arroſoient, par la fertilité des terres, & par la pureté de l'air qu'on y reſpiroit.

(*q*) Polyen dit que ce fut à la perſuaſion d'Ariſtarque ſon médecin, qui peut-être y alloit de bonne foi. Quoi qu'il en ſoit, toute l'intrigue de la part de Laodice fut une ſuite de violemens de ſermens les plus ſolemnels, qu'on peut voir dans Polyen, *liv. VIII. c. 50.*

(*r*) Pour en avoir l'entrée plus aiſément, il fit courir le bruit que Bérénice & ſon fils avoient bien été bleſſés par les conjurés, mais que leurs bleſſures n'étoient point mortelles. Ce bruit ayant été reçû avec une ſatisfaction générale des peuples, donna lieu à Ptolomée de ſuppoſer des lettres de Bérénice & de ſon fils addreſſées à tous les gouverneurs de province, d'ouvrir les portes aux troupes d'Egypte qui venoient uniquement pour leur aſſûrer la ſucceſſion d'Antiochus.

Digitized by Google

les jours de sa marche, & dont il rapporta des trésors immenses (*s*). An de Rome 507. Avant J. C. 247.

Seleucus auroit bien voulu pouvoir tirer vengeance de tant d'outrages sanglans * ; mais pendant le cours de deux années qu'ils durerent, la haine des peuples, & la révolte de la plûpart de ses provinces, ne lui permirent pas d'être en état de le faire. Enfin, la quatrieme année de son regne, & lors seulement que Ptolomée fut de retour en Egypte, il fit les derniers efforts, & épuisa toutes les ressources qui étoient en son pouvoir, pour mettre sur pied une flotte qui fit rentrer dans leur devoir les villes & les provinces maritimes qui avoient secoüé le joug. Il voulut commander lui-même un armement sur lequel il mettoit toutes ses espérances, & passé lequel il ne voyoit aucun fonds dont il pût tirer de quoi se relever. Cependant à peine fut-il en pleine mer, que tous ses vaisseaux furent battus d'une si horrible tempête que la plûpart coulerent à fond. Tout l'équipage périt, & Seleucus eut bien de la peine à se tirer du milieu des flots à la faveur des débris de son vaisseau qui s'étoit entr'ouvert. Ce malheur mettoit le comble à tant d'autres qu'il avoit essuyés depuis la mort de son pere, & éteignoit généralement ce qui lui restoit d'espérances. Mais par un de ces décrets de la Providence qu'on ne sçauroit trop adorer, ce qui devoit mettre le sceau à sa perte fut son salut ; car les villes rébelles, touchées de ses malheurs, déposerent tout ce qu'elles avoient conçû d'inimitié contre lui, le plaignirent, lui rendirent leur confiance, l'aimerent, & lui ouvrirent leurs bourses. Ce prince eut alors lieu de se féliciter de son malheur, & de rendre graces à la misere même qui le rendoit maître des richesses de tout l'orient. Il ne manqua pas de profiter de ce retour de fortune, ainsi il se hâta d'assembler une armée. A peine fut-elle formée, qu'il se crut assez fort pour reprendre tout ce qu'il avoit perdu. Rempli de cette idée, il marcha contre Ptolomée. Celui-ci vint au-devant de lui, lui livra bataille, le défit, & dissippa si bien son armée, que Seleucus fut obligé de s'enfuir à Antioche avec aussi peu de monde qu'il en avoit lorsqu'il échappa du naufrage qui avoit englouti toutes ses forces

* *Just. l. XXVII. c. 2.*

An de Rome 510. Avant J. C. 244.

(*s*) Ces trésors consistoient en quarante mille talens d'argent, en une quantité prodigieuse de vases précieux, & en un grand nombre de statuës des dieux, parmi lesquelles étoient celles que Cambises avoit emportées d'Egypte. C'est en conséquence de ces exploits, mêlés de tant de piété, que les Egyptiens lui donnerent le nom d'*Evergete*, qui signifie *bienfaisant*.

Digitized by Google

An de Rome 510. Avant J. C. 244. maritimes. Ce coup l'affligea (*t*), l'étonna ſans doute, mais il ne l'abbatit pas. Il comprit qu'étant le joüet de la fortune, & ſujet à eſſuyer l'alternative de ſes caprices, elle pourroit un jour le relever, comme elle venoit de le précipiter. Il ne ſe trompa pas.

An de Rome 511. Avant J. C. 243. Pendant qu'il étoit occupé de ces idées, mourut Ariobarzane, roi du Pont (*u*). Il avoit eu pendant ſa vie de grands intérêts à démêler avec les Gaulois *, qui étoient venus coup ſur coup & à pluſieurs repriſes s'établir dans ſon voiſinage. Les démêlés continuerent après ſa mort, & furent même plus vifs; car les Gaulois mépriſant la jeuneſſe de Mithridate qui ſuccédoit à ſon pere, exerçoient toutes ſortes d'hoſtilités contre ſes ſujets, déja affligés de la famine. Heureuſement les Héracléotes ne leur manquerent pas au beſoin. Ils leur envoyerent une grande quantité de bled qui arriva à Amiſe (*x*), d'où il étoit aiſé de le tranſporter dans les autres villes du royaume. Les Gaulois, piqués d'un ſervice qui déconcertoit leur deſſein, ſe vangerent des Héracléotes, en recommençant leurs courſes ſur les terres de la république. Il fallut leur envoyer des députés, dont le chef fut ce même Nymphis qui a écrit l'hiſtoire d'Héraclée. Il diſtribua dans l'armée des Gaulois cinq mille piéces d'or, & en donna deux cens aux officiers qui la commandoient. Ces largeſſes faites à propos, produiſirent leur effet. Les Gaulois furent contens, & ſe retirerent.

* *Memnon apud Photium, p. 723.*

Les Héracléens n'en agirent pas de même à l'égard d'autres Gaulois de l'Aſie, qui tirant avantage de leur habitation ſur les côtes du Pont-Euxin, voulurent quelques années après ſe rendre auſſi recommandables ſur mer * qu'ils l'étoient déja ſur terre. Leur premiere expédition fut à Héraclée de Thrace (*y*), dont ils vouloient ſe rendre maîtres pour deux raiſons : la premiere,

* *Id. ibid. p. 727.*

(*t*) Nonobſtant ce deſaſtre, vers ce tems-ci les villes de Smyrne & de Magneſie firent un décret par lequel elles s'attachoient inviolablement pour toûjours à la fortune de ce prince ; & réciproquement Seleucus accorda à ces deux villes de grands priviléges, entr'autres celui de droit d'aſyle. *Maron. Arund.*

(*u*) Il étoit fils de Mithridate premier, qui, à la faveur des diſſentions qui regnoient parmi les ſucceſſeurs d'Alexandre, avoit fondé la monarchie. On ignore les guerres que les Gaulois d'Aſie lui ont faites, & celles qu'ils ont ſoûtenuës contre lui. Mithridate, dont il s'agit ici, étoit ſecond du nom. Il eut deux ſurnoms, ſçavoir *Eupator* & *Dionyſius*.

(*x*) Capitale du royaume ; dans ſon origine, colonie des Athéniens, mais ſubjuguée par les rois du pays. Elle avoit pris ſon nom d'une riviere ſur laquelle elle étoit ſituée.

(*y*) C'étoit l'ancien Perinthe, colonie des Samiens qui l'avoient bâtie ſur une éminence d'une peninſule qui avoit un ſtade de long.

afin

Digitized by Google

afin d'avoir au-delà de la mer une retraite assûrée, où ils pussent assembler leur butin, & d'où ils pussent continuer leurs courses. La seconde, parce qu'ils croyoient que cette ville, déchûë de son ancienne splendeur, & presque tombée dans le mépris, ne pourroit pas faire une longue résistance. Ils investirent donc Héraclée, & l'assiégerent dans les formes. Les Héracléotes de leur côté eurent recours à leurs alliés, & se munirent de tout ce qui étoit nécessaire pour se bien défendre. Le siége traîna en longueur, & cependant la disette se fit sentir dans le camp des Gaulois : car le caractere alors de ces peuples étoit de faire la guerre plûtôt par une impétuosité naturelle qu'avec précaution & beaucoup de préparatifs. Pressés donc par la faim, ils dégarnirent leurs lignes pour aller chercher des vivres. Les Héracléotes profiterent de cette circonstance, firent une sortie, pousserent jusqu'au camp, le pillerent, massacrerent tous ceux qui y étoient ; puis tombant sur ceux qui s'étoient écartés, ils firent un si grand nombre de prisonniers, que de cette grande armée des Gaulois à peine le tiers retourna en Galatie. Cet heureux succès redonna du courage aux Héracléotes, & les mit en état de recouvrer leur premiere considération. An de Rome 511. Avant J. C. 243.

C'est aussi où tendoient tous les desirs de Seleucus, comme nous l'avons vû un peu plus haut. C'est pourquoi dès qu'il fut arrivé à Antioche (z), ayant la consolation de voir que le nouvel échec qu'il venoit de recevoir, n'altéroit nullement l'attachement que ses sujets avoient pour lui, il passa l'hyver à faire de grandes levées, & écrivit à son frere Antiochus * pour le charger d'assembler dans l'Asie mineure, dont il avoit le gouvernement, le plus de secours qu'il pourroit, & de les lui amener ; lui promettant que s'il exécutoit ses ordres, il convertiroit son gouvernement en souveraineté. Antiochus, qui quoiqu'âgé seulement de quatorze ans, soupiroit ardemment après une couronne, fut ravi de cette commission, & prit à sa solde un grand nombre de Gaulois, à l'exemple de tous les princes d'orient. Ptolomée ne pouvoit manquer d'être informé des grands préparatifs que les deux freres faisoient contre lui ; An de Rome 512. Avant J. C. 242.

* *Just. l. xxvii. c. 2.*

(z) C'est la ville de ce nom qui étoit sur l'Oronte, qu'il faut entendre. Elle étoit la capitale de toute la Syrie, & même de l'empire ; en sorte que quand il y avoit de la discorde dans la famille des Séleucides, on regardoit comme souverain légitime le prince qui étoit en possession de cette ville. Aussi étoit-ce là, comme l'endroit le plus commode du monde, que les souverains faisoient tous les préparatifs des différentes guerres qu'ils avoient à faire ou à soûtenir.

An de Rome 512. Avant J. C. 242.

car outre qu'il avoit des garnisons dans quantité de places de l'empire de Seleucus, bon nombre de sujets de ce dernier étoient ses partisans. Comparant donc d'un côté la poignée d'Egyptiens qu'il avoit à opposer aux deux armées qui devoient fondre sur lui; & de l'autre, redoutant la valeur des Gaulois qui entraînoient la victoire après eux, il jugea qu'il ne pouvoit mieux faire que d'aller au-devant d'un malheur qui paroissoit inévitable. Dans cet esprit, il fit quelques avances auprès de Seleucus; & le trouvant disposé à entrer dans des voies de conciliation, il signa une trêve de dix ans entre les deux empires.

Seleucus fit part incontinent de cette nouvelle à son frere, en le priant de mettre fin aux levées extraordinaires qu'il continuoit de faire, & de congédier celles qu'il avoit déja faites. Antiochus lui fit répondre qu'il n'avoit à recevoir des ordres de personne, puisqu'il lui avoit donné lui-même la souveraineté de l'Asie, qui est en-deçà du mont Taurus. Seleucus eut beau repliquer que le don n'avoit été que conditionnel, & que la condition n'ayant pas eu lieu & n'étant point remplie, il étoit nul de sa nature. Antiochus ne voulut jamais se rendre à ces raisons: au contraire, il fit sçavoir à son frere qu'il étoit homme à ne jamais relâcher la partie de l'Asie qu'il retenoit. Cette obstination qui crut toûjours en lui avec l'âge, donna lieu au surnom d'*Hierax*, qui signifie un *épervier*, que toute l'antiquité lui appliqua, autant pour le distinguer des autres princes de ce nom, que pour marquer son caractère, qui consistoit à fondre sur tous les états qu'il pouvoit usurper & s'approprier.

Seleucus ne pouvant par menaces ni par douceur engager son frere à se désister de ses injustes prétentions, marcha contre lui à grandes journées, & tâcha de le surprendre. Antiochus en effet ne l'attendoit pas; il étoit encore dans la Galatie, où il assembloit les troupes avec lesquelles il vouloit aller l'attaquer lui-même. Néanmoins voyant son frere en présence (*a*), & comptant sur l'impétueuse intrépidité des Gaulois à laquelle jusqu'ici aucun peuple d'orient n'avoit pû résister, il les range en bataille, & fait sonner la charge. On ignore de quelles troupes étoit composée l'armée de Seleucus; mais on sçait qu'elles

(*a*) A la vûe de la ville d'Ancyre, capitale de la Galatie. Polyen dit que la bataille se donna dans la Cilicie.

Digitized by Google

ne purent pas soûtenir le premier choc de celles d'Antiochus, elles furent mises en déroute & dissipées presque dans un instant. Le carnage qu'on en fit, fut horrible : ce qui l'augmenta, c'est le bruit qui se répandit que Seleucus étoit tué. Ce prince, d'un côté n'apperçevant aucun corps de ses troupes qui fit ferme, & ne pouvant parvenir à les rallier, & de l'autre craignant de tomber entre les mains de son frere, ou des Gaulois, fit répandre ce bruit, afin de pouvoir trouver son salut (*b*) dans la fuite, & qu'on ne s'attachât pas à le poursuivre *. Mais ce bruit qui rendoit la victoire d'Antiochus complette, pensa la lui faire perdre avec la vie : car les Gaulois faisant réflexion qu'en se défaisant de lui, la race des Seleucides seroit éteinte, & qu'ainsi le dessein qu'ils avoient formé de tout tems de se rendre entiérement maîtres de l'Asie, ne rencontreroit aucun obstacle ; les Gaulois, dis-je, tournerent les armes contre lui. Dans ce changement, Antiochus pénétra l'intention des Gaulois, & le danger qu'il couroit. L'un étoit lié à l'autre, & dans le moment présent l'un & l'autre ne faisoient qu'un. Il étoit question d'en présenter un autre qui servît d'équivalant aux Gaulois ; il falloit le trouver, & il n'y avoit point de tems à perdre. L'amour de la vie est ingénieux & desintéressé ; c'est lui qui fournit à Antiochus cet équivalant. Ce prince fit briller aux yeux des Gaulois des sommes immenses d'or, & une alliance avec lui qui les rendoit presque maîtres de tous les trésors de l'empire. Ces offres ébloüirent les Gaulois, & c'est à ces conditions qu'ils laisserent la vie & la couronne à Antiochus.

An de Rome 512. Avant J. C. 242.

* *Polyen. lib. IV. c. 9. §. 6.*

Ce prince gagna en effet la vie : mais à l'égard de la couronne, au moins de celle de son frere, il n'en fut gueres plus avancé ; car Seleucus s'étoit sauvé de la bataille, ainsi qu'on l'a dit. Pour fuir avec plus de sûreté & de diligence, & se cacher à tout le monde, même à ses meilleurs amis, il se déguisa en écuyer *, & se fit passer pour Amaction, son capitaine des gardes. Comme ses troupes s'étoient entiérement dispersées, ses officiers eurent beaucoup de peine & mirent bien du tems à les rassembler. Quand cette opération fut faite, Seleucus alla les joindre, reprit le diademe & la pourpre, & prit le chemin d'Antioche. Pysta * ou Mysta sa femme selon les uns, ou sa maîtresse selon d'autres, se déguisa aussi ; soit qu'elle eût

* *Idem ibidem,*

* *Idem, l. VIII. c. 61. Athen. l. XIII. p. 593.*

(*b*) Polyen écrit que ce prince prit l'habit & le nom d'Amaction, son capitaine des gardes.

An de Rome 512. Avant J. C. 242.

reçû ordre de le faire, ſoit par un effet de la ſympathie qui étoit entr'elle & ſon mari. Quoi qu'il en ſoit, étant préſente à la bataille, & voyant la déroute de l'armée de Seleucus, elle comprit fort bien qu'elle ne pouvoit manquer d'être faite priſonniere. Pour éviter les ſuites de ce malheur, un peu auparavant qu'il arrivât, elle quitta ſes habits royaux avec tout ce qui pouvoit la diſtinguer; à la place de quoi elle prit les vêtemens de la premiere eſclave qui ſe préſenta à ſes yeux, & vint ainſi au pouvoir des Gaulois. Comme elle n'étoit connuë de perſonne, elle fut venduë indifféremment avec les autres priſonniers. C'eſt ſous ces haillons qu'elle fut conduite à Rhodes, où elle déclara qui elle étoit. Sur ſa déclaration, les Rhodiens non contens de la mettre en liberté, l'envoyerent à Seleucus avec un équipage digne du rang & de la magnificence de ce prince.

Le premier fruit qu'Antiochus Hierax retira & de la victoire qu'il venoit de gagner ſur ſon frere, & du traité qu'il avoit ſigné avec les Gaulois qui la lui avoient fait gagner, fut de ceindre le diademe, & de ſe porter pour roi de Syrie & de tout l'orient. Cependant il fit faire des perquiſitions exactes pour avoir des nouvelles de Seleucus. Il n'ignoroit pas le bruit qui avoit couru de ſa mort durant & après la bataille : mais il avoit quelque peine à y ajoûter foi (c); parce qu'outre qu'après les plus grandes recherches, ſon corps n'avoit été trouvé nulle part, le bruit ſe répandit dans quelques contrées de l'Aſie que Seleucus vivoit, qu'il étoit caché, & qu'il paroîtroit bientôt à la tête d'une armée. Mais après quelque tems voyant que cette rumeur ne fourniſſoit aucun éclairciſſement ſur le ſort de ſon frere, il le crut véritablement mort, il prit le deüil à la maniere des rois de Syrie *: ainſi il quitta la pourpre, ſe revêtit d'habits noirs, ne donna audience à perſonne, ſe renferma dans ſon palais; en un mot, il donna des marques d'un véritable attachement pour ſon frere. Il tint la même conduite, & ſoûtint le même perſonnage fort peu de jours après que la nouvelle ſe répandit que Seleueus étoit en vie, & qu'il aſſembloit des troupes pour venir reprendre les provinces que la derniere bataille lui avoit fait perdre. Antiochus ſortit auſſi-tôt

* *Plutar. apoph. t. 11. p. 184. A. Idem frater. amo. ibid. p. 489. A.*

(c) Ainſi ce que Polyen dit ne paroît pas vrai; ſçavoir, que peu de tems après la bataille, Seleucus ayant été joint par une bonne partie de ſa cavalerie & de ſon infanterie, il reprit ſes habits, ſe montra, & ſe mit à la tête de ſes troupes.

Digitized by Google

de ſon palais, courut aux temples avec une couronne de fleurs ſur la tête, offrit aux dieux des ſacrifices en actions de graces de la conſervation de ſon frere, & ordonna à tous ſes ſujets, ſans exception, de s'acquitter des mêmes devoirs. An de Rome 512. Avant J. C. 242.

La nouvelle qu'Antiochus reçut de la réſurrection ſubite, pour ainſi dire, de ſon frere, & des diſpoſitions où il étoit à ſon égard, n'apporta d'autre changement dans les ſiennes, ſinon qu'il en devint plus obſtiné à vouloir retenir les conquêtes qu'il avoit faites ſur lui, & plus animé à achever de lui ravir ce qui reſtoit de l'empire d'orient. La politique demandoit donc qu'il ſe hâtât d'aller à lui avec les troupes triomphantes qu'il avoit, pour empêcher qu'il ne ſe fortifiât, & que le nombre des peuples qui ſe déclaroit tous les jours en ſa faveur, ne s'accrût. Mais la victoire qu'il venoit de remporter, la réputation de force & de valeur des Gaulois qui la lui avoient fait remporter, & qui combattoient toûjours ſous ſes étendarts; l'âge même où il étoit, dans lequel on ne doute de rien; enfin tout l'ébloüit, l'enivra, & fit qu'il s'endormit à l'ombre de ſes lauriers. On a de la peine à croire cela d'un eſprit auſſi inquiet, auſſi remuant, & auſſi ambitieux que celui de ce prince. Il faut avoüer, à la vérité, que les Gaulois auxquels il devoit tout, qui faiſoient toute ſa force, dont il dépendoit pour l'action, & qu'il étoit obligé de ménager, n'étoient pas alors prêts à marcher. Ils vouloient avant de paſſer outre, prendre poſſeſſion des places, des priviléges & des droits qu'il leur avoit cédés ſur le champ de bataille. Quelques-uns même étoient actuellement occupés à lever des tributs, à exiger des contributions, & à établir dans leurs nouvelles acquiſitions la forme de gouvernement qu'ils avoient adoptée; lorſqu'un ennemi qu'Antiochus & les Gaulois ne pouvoient ni prévoir, ni prévenir, vint les ſurprendre & leur tomber ſur les bras, préciſément dans le tems où ils s'y attendoient le moins, & où ils étoient le moins en état de le repouſſer.

Cet ennemi étoit Euménes, prince ou roi de Pergame (*d*), & non de Bithynie, comme dit Juſtin *, ſans aucune ombre de fondement. Les rois de Syrie avoient des prétentions légitimes ſur les états de Pergame: car dans le traité conclu entre Se- * *Juſt. l. XXVII. c. 3.*

(*d*) Il étoit fils d'un autre Euménes, frere de Philetærus, fondateur du royaume de Pergame.

Digitized by Google

An de Rome 512. Avant J. C. 242.

leucus Nicator, & Philetærus prédéceſſeur d'Eumenes (*e*), il étoit marqué en termes précis que la ville & les tréſors de Lyſimaque ſeroient livrés au roi de Syrie. Antiochus Soter en conſéquence avoit demandé l'un & l'autre à Euménes même au commencement de ſon regne ; & ſur ſon refus il s'étoit avancé juſqu'à Sardis (*f*), & lui avoit livré bataille, d'où Euménes étoit ſorti victorieux par le ſecours des Gaulois : car, dit Juſtin, les Gaulois voloient toûjours à l'appui des plus foibles. Euménes donc qui, avec le ſecours des Gaulois, s'étoit maintenu ſur le thrône contre le roi de Syrie, ſentit bien qu'il ne pouvoit plus s'y maintenir, quand les Gaulois ſoûtiendroient les rois de Syrie. Ainſi pour prévenir le malheur dont il étoit menacé, il jugea qu'il devoit abattre ces deux puiſſances avant qu'elles euſſent le tems de l'abattre lui-même. L'entrepriſe lui auroit paru impoſſible en tout autre tems : mais dans les circonſtances préſentes, elle lui paroiſſoit non ſeulement aiſée, mais encore immanquable. En effet, c'étoit peu de jours après la bataille que les Gaulois avoient gagnée contre Seleucus : l'intervalle même étoit ſi court, que l'hiſtoire obſerve que les Gaulois n'étoient pas encore guéris de leurs bleſſures. Euménes, comme on voit, s'entendoit fort bien à prendre ſes avantages. La ſeule difficulté qu'il eut à vaincre, ce fut la terreur de ſes ſoldats : ils regardoient les Gaulois comme invincibles, & ils ne vouloient pas avoir à faire avec eux. Euménes eut beau eſſayer de guérir leur eſprit ſur ce point, il ne put en venir à bout : il uſa de ſupercherie, & il réuſſit. Il offrit des ſacrifices, & fit conſulter en préſence de toute l'armée les entrailles des victimes * ſur le ſuccès de la bataille qu'il méditoit. Un Chaldéen, ſacrificateur, qui s'entendoit avec lui, imprima adroitement avec ſa main, ſur un des viſceres, le mot de *Vic-*

* *Frontin. lib. 1. c. 11. §. 15.*

(*e*) Je viens de dire qu'il avoit fondé le royaume de Pergame. Il ne pouvoit pas être d'une naiſſance plus obſcure ; il devoit la ſienne à Boa, danſeuſe & courtiſane, qui faiſoit ſa réſidence ordinaire à Tios, ville de Paphlagonie. Dans ſa plus grande jeuneſſe il fut porté à des jeux publics, où il fut preſſé avec tant de violence, qu'il fut dans la ſuite hors d'état de penſer au mariage. Quand il fut en âge de prendre un parti, il s'attacha au Macédonien Docimus qui avoit accompagné Alexandre dans toutes ſes expéditions. Ce général, après la mort de ce prince, ſe déclara en faveur d'Antigone, qu'il quitta bien-tôt pour entrer au ſervice de Lyſimaque, roi de Thrace. Philetærus l'y ſuivit ; & il gagna ſi bien la confiance de ce prince, qu'il en obtint le gouvernement de Pergame, & la garde de ſes tréſors, dont il ſe ſervit pour ſe rendre indépendant & ſouverain de l'état dont il n'avoit que l'adminiſtration.

(*f*) Capitale de Lydie.

Digitized by Google

TOIRE (*g*). Les ſoldats n'eurent pas plûtôt jetté les yeux ſur ce mot, que le prenant pour un ordre des dieux, ils demanderent d'aller à l'ennemi; il étoit alors aux environs * de Sardis. Euménes n'eut garde de laiſſer refroidir cette ardeur: il ſe mit en marche ſur le champ; & comme il prit les Gaulois au dépourvû, il les tailla en piéces.

An de Rome 512. Avant J. C. 242.

* *Strab. lib. XIII. p. 624. A.*

Cette victoire ouvrit l'Aſie mineure à Eumenes (*h*), ruina les affaires d'Antiochus, mais n'eut aucune ſuite pour les Gaulois: car tandis qu'Euménes s'étendoit d'un côté, les Gaulois s'étendoient de l'autre; en ſorte qu'il ſembloit, écrit Juſtin, qu'ils euſſent partagé l'Aſie avec lui, pour en faire réciproquement leur proie. Euménes auroit bien voulu n'avoir point de concurrent; il ne ſouhaitoit pas avec moins d'ardeur de pouvoir s'exemter de payer aux Gaulois le tribut auquel il étoit aſſujetti, auſſi-bien que tous les états & les républiques d'Aſie qui ſont en-deçà du mont Taurus. Mais outre qu'il n'oſoit irriter ces fiers vainqueurs, moins encore ſe meſurer ſeul avec eux; la malheureuſe fin de Ziélas, roi de Bithynie, qui venoit d'arriver, lui apprit combien il eſt dangereux de preſſer un ennemi dont on a tout à craindre.

Ziélas redevable aux Gaulois, ainſi qu'il a été dit, de ſon rétabliſſement ſur le thrône, ne conſerva pas juſqu'à la fin le ſouvenir de cet important ſervice; peut-être parce que pour un prince un ſervice de cette nature eſt un poids qu'il ne ſçauroit porter. Quoi qu'il en ſoit, Ziélas, qui tant de fois témoin de l'intrépidité des Gaulois, craignoit de les attaquer à force ouverte, eut recours à des voies qui flétriront à jamais ſa mémoire. Ce prince * fit inviter les principaux capitaines de la nation à un feſtin, dans lequel il avoit donné ordre de les maſſacrer impitoyablement. La trahiſon retomba ſur ſon auteur; car les Gaulois en ayant eu quelque vent, prirent le tems qu'il

* *Athen. lib. II. p. 58.*

(*g*) Polyen fait honneur de ce ſtratageme à Attale, couſin & ſucceſſeur d'Euménes; & en effet tous les hiſtoriens conviennent que les Gaulois ont été invincibles juſqu'à Attale, d'où ils prennent occaſion de relever la gloire de ce prince. Cependant Juſtin dit en termes precis, qu'Euménes attaqua les Gaulois lorſqu'ils étoient encore couverts de bleſſures qu'ils avoient reçûes à la bataille qu'ils avoient gagnée contre Seleucus, & qu'il eut l'avantage. Nonobſtant un témoignage ſi formel, je crois que Juſtin ſe trompe, & que ſon erreur a donné lieu à Frontin d'une ſeule & même action d'en faire deux.

(*h*) C'eſt-à-dire, qu'Euménes qui juſques-là avoit renfermé ſon ambition dans les bornes du gouvernement & ſouveraineté de Pergame, conçut le deſſein de ſubjuguer l'Aſie mineure, laquelle étoit toûjours la proie du premier occupant.

Digitized by Google

An de Rome 512. Avant J. C. 242.

leur faiſoit préſenter des rafraîchiſſemens en attendant qu'on ſervît, pour le prévenir, & l'immoler au juſte reſſentiment qu'ils avoient de ſon ingratitude. Ses freres du ſecond lit, auxquels ſa ſucceſſion revenoit, n'eurent garde d'entreprendre de venger ſa mort.

Les Gaulois qui étoient à la ſuite d'Antiochus Hiérax, & avoient épouſé ſes intérêts, n'éprouverent pas un ſort ſi heureux que ceux dont je viens de parler; au contraire, ils partagerent toûjours la mauvaiſe fortune du prince auquel ils s'étoient attachés. Ils avoient beau s'armer de force & de prudence, leur courage & leurs lumieres tournerent toûjours contr'eux. Comme donc après leur défaite, ils n'étoient pas en état de tenir la campagne, ils n'attendirent pas Seleucus, qui venoit tomber ſur eux avec des troupes fraîches qu'il avoit aſſemblées de toutes parts. Antiochus, qui vouloit éviter une action*, leur fit prendre le chemin de la Méſopotamie, où il comptoit de trouver un parti qui l'aideroit à ſe relever. En effet, dès qu'il eut franchi les montagnes d'Arménie, Arſabes qui commandoit dans le pays, le reçut fort bien (*i*): mais il ne put jamais le mettre à couvert des échecs fréquens qu'il recevoit de la part d'Andromaque & d'Achæus (*k*), généraux de Seleucus, qui étoient à ſes trouſſes & le harceloient continuellement. Dans une de ces attaques, Antiochus fut battu au pied d'une montagne, d'où il reçut une bleſſure. Il diſparut auſſi-tôt, ſe retira ſur le ſommet, & fit répandre le bruit qu'il avoit été tué; puis à la faveur des ténébres de *la nuit*, il poſta ce qui lui reſtoit de troupes ſur des éminences qui étoient à droite & à gauche ſur le penchant de la montagne où il étoit. Le lendemain Philetærus de Crete & Denis de Liſymachie, ſes deux principaux officiers, ſe tranſporterent par ſon ordre à l'armée de ſon frere, demanderent le corps d'Antiochus pour

* *Polyæn. l. IV. c. 17.*

(*i*) Polyen, que je ne fais que copier, fonde le bon accüeil qu'Arſabes fit à Antiochus, ſur l'amitié qui étoit entr'eux. Juſtin dit qu'Antiochus ſe retira auprès d'Artamene, roi de Cappadoce, ſon beau-pere. Que ce prince le reçut d'abord fort bien; mais qu'à quelque tems de là il lui dreſſa des embûches, qui étant venuës à ſa connoiſſance, l'obligerent de s'évader. Diodore de Sicile appelle Ariamene celui que Juſtin appelle Artamene, & ajoûte que cet Ariamene avoit fait épouſer à ſon fils Ariarathe, Stratonice ſœur de notre Antiochus.

(*k*) Le premier étoit pere du ſecond, & beau-frere de Seleucus Callinicus, qui avoit épouſé ſa ſœur Laodice. Andromaque fut pendant quelque tems priſonnier en Egypte, dont il fut tiré par les Rhodiens pour être rendu à ſon fils Acheus, qui avoit pris la pourpre, & avoit enlevé une partie de l'Aſie mineure à ſon neveu Antiochus, aux intérêts duquel il avoit d'abord ſacrifié les ſiens. *Polib. lib. IV.*

lui

Digitized by Google

lui rendre les derniers devoirs, & offrirent de ſe rendre eux-mêmes avec les ſoldats qu'ils commandoient. « Nous n'avons point encore trouvé le corps d'Antiochus, répondit Andromaque: je vais le faire chercher exactement; en attendant qu'on » puiſſe le découvrir, je détacherai un corps de troupes pour » aller recevoir les armes & les perſonnes des troupes d'An» tiochus ». Et tout de ſuite il fit partir quatre mille hommes à cet effet. Les Gaulois, poſtés de part & d'autre ſur deux collines qui faiſoient face l'une à l'autre, les voyant venir, firent, ſans qu'on s'en apperçût tous les mouvemens néceſſaires pour les envelopper. Quand leurs meſures furent priſes, ils fondirent ſur eux de toutes parts, & les taillerent en piéces. Cela fait, Antiochus ſe montra, & reprit la pourpre. An de Rome 512. Avant J. C. 242.

Mais ces marques d'honneur ne l'empêcherent pas d'eſſuyer de nouvelles pertes, & d'être défait pluſieurs fois; ce qui l'obligea ſouvent de chercher des retraites *, & d'en changer incontinent avec les débris de ſon armée. Il paſſa ainſi de la Méſopotamie dans la Cappadoce, & de-là en Egypte *, où ayant été arrêté par ordre de Ptolomée Evergete, & mis ſous bonne garde, une courtiſane lui fournit les moyens de s'échapper: mais ſon évaſion (*l*) fut la cauſe de ſa mort; car en ſortant d'Egypte, il tomba entre les mains d'une troupe de voleurs qui l'aſſaſſinerent ſans miſéricorde. * *Prolog. Trog.* * *Juſt. l. XXVII. c. 3.*

Euménes, prince ou roi de Pergame (*m*), ne joüit pas longtems de la victoire qu'il avoit gagnée ſur les Gaulois, ni de quelques progrès qu'il fit d'abord dans l'Aſie, & qu'il laiſſa imparfaits: il mourut fort peu de tems après. Attale ſon couſin (*n*) lui ſuccéda. Il s'étoit rendu digne du thrône * avant que d'y * *Excerpt. Valeſ. p. 101.*

(*l*) Elle arriva trois ans après ſa détention, laquelle au reſte étoit injuſte de la part de Ptolomée, puiſqu'Antiochus étoit venu volontairement chercher un aſyle dans ſes états. L'intention de Ptolomée, en retenant Antiochus, étoit d'empêcher que Seleucus ne l'attaquât, par la crainte que Ptolomée ne lui oppoſat ſon frere en le relâchant, & en lui donnant des forces capables de faire valoir ſes droits & prétentions.

(*m*) Il étoit fils d'Euménes, le ſecond des freres de Philetærus, fondateur du royaume de Pergame. Je le dis prince ou roi de Pergame; parce que tous les hiſtoriens aſſûrent que le premier des ſouverains de Pergame qui a pris le titre de roi, eſt Attale premier, & ſeulement après la victoire qu'il remporta ſur les Gaulois. Nonobſtant ces autorités, M. l'abbé Sevin cite des médailles ſur leſquelles Philetærus eſt repréſenté avec le diademe, & le mot βασιλεὺς; ce qui ne conclut rien, comme nous le verrons bien-tôt.

(*n*) Ce prince étoit fils d'un autre Attale, frere cadet de Philetærus, qui lui avoit fait épouſer Antiochis, dont ſe pere étoit Achæus, autre que celui qui avoit ſecoüé le joug des rois de Syrie.

An de Rome 512. Avant J. C. 242. monter, quoique la fortune qui l'y conduisit, ne lui eût laissé pour ressource que de grandes richesses, & beaucoup de prudence & de sagesse pour les employer à propos. Le premier usage qu'il fit de sa puissance * & de ses autres vertus après la mort de son prédécesseur, ce fut de refuser aux Gaulois le tribut auquel les plus grands potentats de l'Asie étoient soûmis. Il est le premier qui ait osé lever le masque à cet égard : aussi cette démarche parut si hardie, qu'elle fut traitée de folie. Ses sujets tremblerent pour lui & pour eux-mêmes plus que tous les autres. Pour les rassûrer, Attale * mit en usage la supercherie (*o*) dont Euménes lui avoit donné l'exemple. Il eut un sacrificateur Chaldéen à sa dévotion (*p*), & il offrit des sacrifices qui devoient être les préliminaires de la bataille qu'il vouloit donner. Le prêtre, avant de consulter les entrailles des victimes, avoit eu soin d'écrire à rebours dans le creux de sa main le mot de *victoire du roi*. Ainsi en tirant adroitement le foie du corps de la victime, il eut soin d'imprimer ces mêmes mots sur un des lobes. Ses sujets n'eurent pas plûtôt jetté les yeux sur cette écriture, qu'ils crurent qu'elle étoit de la main même des dieux. A l'instant ils changerent de sentiment, & passerent d'une extrémité à l'autre. Ainsi autant qu'ils s'étoient efforcés auparavant de détourner Attale de rompre avec les Gaulois, autant ils furent alors empressés à entrer dans son sentiment, & à vouloir secoüer le joug qu'il vouloit rompre. Cependant ceux-ci approchoient pour les forcer de rentrer dans leur devoir : ils étoient déja dans la Mysie, dont les états de Pergame faisoient autrefois partie. Attale alla au-devant d'eux *, & les combattit en bataille rangée. La victoire fut long-tems disputée : mais à la fin elle se déclara en faveur d'Attale, contre la créance générale de tout le monde. Les Grecs étoient si peu accoûtumés à vaincre les Gaulois *, qu'ils firent sonner fort haut cette victoire. Ils prétendirent même qu'une de leurs prophétesses l'avoit prédite (*q*) vingt-cinq ou trente ans avant que les Gaulois pas-

* *Tit. Liv. lib. XXXIII. c. 21.*

* *Polyæn. l. IV. c. 20.*

* *Pausan. lib. I. p. 41.*

* *Tit. Liv. lib. XXXVIII. c. 16.*

(*o*) J'ai dit plus haut qu'il est entiérement vraisemblable qu'il n'y a eu qu'une seule supercherie, & qu'Attale la tira de son fond, & non de l'exemple d'Euménes, qui ne l'a jamais mise en pratique.

(*p*) « Frontin, dit ici M. l'abbé Sevin, » fait honneur de cette ruse à Euménes, » & il ajoûte que ce Chaldéen s'appelloit » *Samides*. Si l'on sçavoit le tems précis » auquel a vécu cet imposteur, il seroit » aisé de décider la question. Ne vaudroit-il pas mieux cependant attribuer » à Attalus premier le stratageme dont il » s'agit ? » *Hist. de l'academ. des Inscript. t. XII. mem. p. 213.*

(*q*) « Les vers de l'oracle sont assez » clairs, & Attalus y est désigné par l'épithete de *fils du taureau*. Mais ignore-

faſſent d'Europe en Aſie *, c'eſt-à-dire, environ ſoixante ans auparavant. Pauſanias *, qui rapporte la prophétie (*r*) en termes exprès, dit en un autre endroit, que le principal avantage que les Aſiatiques retirerent de la victoire d'Attale, c'eſt que le prince chaſſa alors les Gaulois des côtes de l'Helleſpont, & les obligea d'aller s'établir plus avant dans les terres. Au reſte Attale fut ſi enflé du ſuccès d'une bataille gagnée ſur les Gaulois contre l'attente de toute l'Aſie *, qu'il la fit repréſenter dans un tableau de deux coudées, qui fut ſuſpendu, par ſon ordre, au mur auſtral de la citadelle d'Athenes.

An de Rome 512. Avant J. C. 242.

* *Pauſan. lib. X. p. 636.*

* *Idem lib. I. p. 13.*

* *Idem, p. 44.*

Tout le bien donc que produiſit la victoire d'Attale, regardoit perſonnellement ce prince & les Pergaméniens ſes ſujets, & il conſiſtoit dans l'affranchiſſement du tribut que les uns & les autres avoient payé juſques-là aux Gaulois. Cet affranchiſſement ne s'étendit ſur aucun autre peuple ; auſſi Tite-Live * obſerve-t-il que le triomphe d'Attale n'empêcha pas ſes ennemis de retenir l'empire d'Aſie ; par conſéquent tout le merveilleux du triomphe conſiſtoit à avoir triomphé d'une nation, dont tous les combats juſques-là, avoient été des triomphes aſſurés. C'eſt pour conſerver le ſouvenir de cette nouveauté qu'Attale fit faire pluſieurs tableaux (*s*) où elle étoit repréſentée. Pauſanias * écrit qu'encore de ſon tems on voyoit quelques-uns de ces tableaux en différens endroits de l'Europe & de l'Aſie, entr'autres à Athenes & à Pergame.

* *Lib. XXXVIII. c. 16.*

* *Pauſan. lib. I. p. 12. & 44.*

Un autre avantage qu'Attale retira de ſa victoire, c'eſt le titre de roi qu'il prit, & qu'il tranſmit à ſes ſucceſſeurs. Cette vérité eſt atteſtée par Polybe, Strabon, & Tite-Live. Cependant M. l'abbé Sevin ſoûtient que ſes prédéceſſeurs ont joüi du même honneur ; & s'inſcrivant en faux contre des autorités auſſi formelles, il prétend les éluder, en diſant * que « dans des faits » de cette nature les médailles forment des preuves dont la

* *Acad. Inſcript. t. XII. p. 208. & 212.*

„ t-on que la plûpart de ces prédictions „ ont été fabriquées après coup, & qu'il „ n'en eſt gueres qui ne puiſſe recevoir le „ ſens qu'il plaît au lecteur d'y adapter? » *Sevin, acad. Inſcript. t. XII. mem. p. 213.* On ne ſçauroit au reſte fixer l'époque de la victoire qu'Attale remporta ſur les Galates. Les hiſtoriens, ſans entrer dans un plus grand détail, la mettent au commencement du regne de ce prince ; pour me conformer à la ſuite de l'hiſtoire, je la place à l'année même qu'il ſuccéda à ſon frere. Sur ce pied, elle avoit été prédite au moins cinquante-neuf ans auparavant.

(*r*) On peut la voir ci-deſſus, à l'an quatre cens quarante-ſept de Rome.

(*s*) Pline dit quelque choſe de plus ; car il aſſûre que les récompenſes qu'Attale promit aux artiſtes qui repréſenteroient le mieux ſa victoire, aiderent beaucoup à perfectionner les arts dont ils faiſoient profeſſion : *Plures artifices fecere Attali & Eumenis adverſus Gallos prælia.* Pl. l. XXXIV. c. 8.

Digitized by Google

An de Rome 512. Avant J. C. 242.

» vérité ne ſçauroit être conteſtée. Il eſt vrai, continuë-t-il, » que les monnoies des ſouverains de Pergame ſont extrême» ment rares, cependant Goltzius & Scaliger aſſûrent en avoir » vû une de Philetærus, où le mot βασιλικὸς ſe liſoit très-diſtinc» tement ». A quoi il ajoûte plus bas, que le cabinet de M. Pelerin conſerve une médaille ſur laquelle on voit la tête de Philetærus ornée d'un diademe.

* *Excerpt. obſerv. p. 19.*

Henri de Valois * a examiné l'autorité de ces médailles, auſſi-bien que de deux paſſages qu'il s'objectoit, l'un de l'hiſtorien Juſtin, & l'autre de Diogene de Laërce, où Euménes, ſucceſſeur de Philetærus & prédéceſſeur d'Attale, eſt *qualifié* de roi. Henri de Valois étoit fondé : ces ſortes de dénominations ne diſoient autre choſe, ſinon que quelques flatteurs, pour mieux faire leur cour aux princes de Pergame, leur donnoient le titre de roi, puiſqu'ils avoient dans leurs états une autorité égale à celle des rois. Mais les princes de Pergame n'avoient garde de prendre eux-mêmes le titre de rois, de peur de donner de l'ombrage aux rois de Syrie, à qui Pergame & tout ſon diſtrict appartenoit de droit, comme Philetærus l'avoit reconnu dans un traité qu'il avoit fait avec Seleucus Nicator. Ce traité exiſtoit dans toute ſa force, & les Syriens en demandoient de tems en tems l'exécution : mais les Pergaméniens avoient trouvé le ſecret de l'éloigner, ſoit par les armes, ſoit en ſuſcitant des affaires aux Séleucides, ou enfin en ſe liguant directement contr'eux.

Les choſes avoient entiérement changé de face à *l'égard* d'Attale : car par la victoire que ce prince remporta ſur *les Gaulois*, & par l'extinction du tribut que ſes prédéceſſeurs payoient auparavant à ces peuples, les rois de Syrie perdoient *non* ſeulement le droit qu'ils avoient ſur ſes états, mais encore devenoient de pire condition que lui ; puiſqu'ils continuoient d'être tributaires, & qu'il ne l'étoit pas, ni ne devoit plus l'être. D'ailleurs Attale eut la prudence de ne prendre le titre de roi qu'après avoir eu l'adreſſe de perſuader que c'étoient les dieux mêmes qui le lui donnoient les premiers, & qu'ainſi ce n'étoit que de leur grace qu'il le recevoit. Or c'eſt ce que toute ſon armée crut, quand elle lut dans les entrailles des victimes, *victoire du roi*. Ce ſeroit donc prendre l'ombre pour le corps, que d'abandonner le témoignage exprès de Polybe, de Tite-Live, & de Strabon, & s'attacher à de ſimples conjectures.

Digitized by Google

D'où il réſulte clairement qu'Attale eſt le premier des rois de Pergame, qui a pris le titre de roi après le gain de la bataille qu'il livra aux Gaulois au commencement de ſon regne. An de Rome 512. Avant J. C. 242.

Les Gaulois ne ſe tinrent pas dès-là pour vaincus, & dans l'impuiſſance de ſe relever : ils voulurent tenter encore fortune, & faire les derniers efforts pour remettre les choſes ſur l'ancien pied, & obliger Attale de continuer à leur payer le tribut à quoi ſes prédéceſſeurs s'étoient ſoûmis. Le roi de Pergame, fier de ſa premiere victoire, n'eut garde de craindre un ennemi qu'il avoit déja vaincu ; ainſi il ſe diſpoſa à le bien recevoir. Les Gaulois ne furent pas plûtôt en préſence des Pergaméniens, qu'ils examinerent leur contenance & leur nombre *; & ſur cet examen, ils jugerent que la victoire ſeroit diſputée. Voulant donc ſe préparer à tout événement, ils remirent de groſſes ſommes d'argent à leurs domeſtiques, avec ordre de les diſperſer çà & là, en cas que la fortune ne ſecondât pas leur bravoure, & qu'ils fuſſent obligés de prendre la fuite ; comptant bien que l'ennemi, plus avide de butin que de gloire, s'attacheroit plûtôt à ramaſſer leur argent qu'à les pourſuivre. On ne ſçait point ce qui arriva ; car Frontin, qui propoſe pour ruſe de guerre les précautions que les Gaulois prirent dans cette occaſion, ne dit point quelles furent les ſuites de tant de prudence. On peut au moins en conclure, qu'alors les Gaulois ne ſe croyoient plus invincibles. Les diſgraces qui leur étoient arrivées de tems en tems, les avoient rendus plus circonſpects. Juſques-là, autant de victoires que de combats ; dans la ſuite, leurs démarches furent plus meſurées, plus concertées.

* *Frontin. lib. II. c. 13. §. 1.*

Cette année, ſi féconde en événemens, où les Gaulois avoient tant de part, eſt célebre par la fin de la premiere guerre Punique : elle avoit duré vingt-quatre ans ; & quoique ſur les dernieres années tout l'avantage fût du côté des Romains, les vainqueurs ne ſoupiroient pas moins après la paix que les Carthaginois. Pendant tout le cours de la guerre, l'armée de ces derniers fut compoſée en partie de Gaulois ; avec cette différence, qu'après quelques campagnes le plus grand nombre, tantôt par légereté, tantôt par mécontentement, quelquefois par trahiſon, plus ſouvent encore en repreſailles des perfidies que leur faiſoient les Carthaginois, le plus grand nombre, dis-je, avoit paſſé du côté des Romains. C'eſt ſans doute à leur valeur que les conſuls devoient quelques-uns de ces grands ſuccès qui for-

Digitized by Google

An de Rome 512. Avant J. C. 242.

cerent Carthage à faire une paix honteuſe. Ils leur dûrent du moins la priſe d'Eryce, qui influa ſur tous les malheurs qui allerent fondre depuis ſur l'armée Africaine.

* *Polyb. lib. II. p. 95.*

En reconnoiſſance de cet important ſervice, les Romains * donnerent aux Gaulois Eryce en garde. La politique fut un des principaux motifs qui porta les Romains à les charger de cette commiſſion; parce qu'étant renfermés dans cette place, ils avoient un intérêt particulier à veiller à ſa défenſe, de peur que ſi elle venoit à être ſurpriſe, ils ne tombaſſent entre les mains des Carthaginois, dont ils ne devoient attendre aucun quartier. Les Gaulois garderent donc aux Romains Eryce avec la derniere fidélité : mais peu de tems après qu'ils y furent en garniſon, ils pillerent le temple de Venus Erycine, qui étoit au ſommet de la montagne ſur laquelle Eryce eſt conſtruit. Ils y trouverent des richeſſes immenſes; c'eſt peut-être ce qui fâcha les Romains : quoi qu'il en ſoit, ils traiterent cette action de ſacrilege, mais ils n'oſerent la relever dans le tems. Les Gaulois étoient des gens à ménager, autant par eux-mêmes que par une infinité de circonſtances qui ne permettoient pas alors de les prendre à partie. Les Romains donc remirent à punir leur prétendu crime à la concluſion de la paix, & ils le firent avec d'autant plus d'éclat qu'ils avoient deux choſes en vûë; l'une, d'acquérir la réputation de peuple religieux, & l'autre, de ſe concilier le cœur des Siciliens, qui étoient idolâtres de leur Venus. Pour cet effet, ils dépoüillerent les Gaulois de leurs armes *, les mirent ſur des vaiſſeaux, & les chaſſerent de toute l'Italie.

* *Idem ibid.*

Je n'ai garde de vouloir juſtifier la conduite des Gaulois : mais quand je vois les Romains ſe faire un point d'honneur de punir le ſacrilege qu'ils leur reprochoient, je crois voir ces grands voleurs qui étant en place, font pendre tous les petits de leur eſpece, pour ſe donner un air de probité. Hé ! que ſeroit-ce ſi les Romains n'avoient affecté ces ſentimens de religion, que pour avoir droit de s'exemter envers les Gaulois des devoirs de la reconnoiſſance, à quoi les obligeoit le ſervice qu'ils leur avoient rendu, en les introduiſant dans Eryce ? Voilà néanmoins ce qui rendoit coupables les Gaulois, non pas à l'égard des Romains, ni même à l'égard des dieux, mais à l'égard des Carthaginois, dont ils avoient trahi les intérêts & la confiance.

Digitized by Google

Pour ſe convaincre au reſte que les Gaulois n'étoient peut-être pas coupables à l'égard des dieux, il n'y a qu'à ſe ſouvenir que les Gaulois ayant pour principe, que la divinité ne pouvoit être ni repréſentée ſous une aucune figure, ni renfermée dans l'enceinte de quelques murs, détruiſoient les temples & les figures des dieux des autres nations. Selon quoi, les Gaulois qui avoient pillé le temple de Vénus Erycine, avoient fait un acte conforme à la religion dont ils faiſoient profeſſion. An de Rome 512. Avant J. C. 242.

Au reſte, ces Gaulois, qui étoient au nombre de plus de trois mille, quand ils quitterent le ſervice des Carthaginois pour entrer dans celui des Romains, n'oſant pas revenir dans les Gaules d'où ils avoient été bannis, ſe rendirent dans l'Illyrie, d'où ils paſſerent dans l'Epire, comme nous le verrons bien-tôt.

Fin du huitieme Livre.

Digitized by Google

SOMMAIRE DU LIVRE IX.

Après la premiere guerre Punique, les Gaulois de l'armée des Carthaginois, au nombre de deux mille, & les autres troupes mercénaires, paſſent en Afrique pour y recevoir le reſtant de la ſomme qui ne leur avoit pas été payée. Ces troupes y occaſionnent la guerre d'Afrique où elles périrent. Hiſtoire de cette guerre, d'après Polybe. Les jeunes Boïens, contre l'avis des anciens & du peuple, veulent déclarer la guerre aux Romains : ils appellent non ſeulement les Gaulois des Alpes, mais encore un corps de Gaulois de la Celtique. Le peuple apprenant que ces corps s'étoient avancés juſqu'à Rimini, fait mourir deux de ſes rois, Atis & Galatus, & combat ces étrangers. Le conſul Valerius qui n'ignore pas cette démarche, & qui veut profiter d'une occaſion de ſe ſignaler, au lieu de reprendre le chemin de Rome, veut tomber ſur les Boïens. Ceux-ci indignés de ce procédé, fondent avec tant de vivacité ſur ſon armée, qu'ils lui tuent trois mille cinq cens hommes, & diſſipent le reſte. Valerius a bientôt après ſa revanche ; il tue quatorze mille Boïens, & leur fait deux mille priſonniers. Le ſénat lui refuſe les honneurs du triomphe. Ces deux batailles occaſionnent d'autres actions dans leſquelles l'avantage ſe partage entre les deux partis. Les Gaulois ſont pourtant le plus ſouvent battus. Ils forment une armée formidable des troupes des alliés : les Romains les leur débauchent, & ils ſont obligés de demander la paix, qu'ils n'obtiennent qu'en cédant une partie de leur territoire. Amilcar, après avoir terminé la guerre de Libye, paſſe en Eſpagne en qualité de préteur général : il procure aux Carthaginois des avantages immenſes, & remporte une grande victoire ſur Iſtolatius & ſon frere, rois des Gaulois, qui périrent dans la bataille. Trois mille Gaulois qui étoient enveloppés, furent obligés de ſe rendre. Indortes, parent & ſucceſſeur des deux freres, entreprend de vanger leur mort ; mais il eſt pris, & il finit par une mort cruelle. Amilcar, ſelon Polybe & Cornelius Nepos, meurt les armes à la main, ayant en tête une armée très-nombreuſe de Vettons, peuple d'origine Celtique. Diodore de Sicile, d'une part ; Tite-Live, Juſtin & Appien, de l'autre, rapportent différemment cette mort. Flaminius, tribun du peuple, propoſe la loi agraria, *pour la répartition des terres dont les Romains avoient chaſſé les Sennonois. Le ſénat veut armer pour s'y oppoſer. Flaminius monte dans la tribune aux harangues.*

Digitized by Google

sangues. Son pere vient l'en arracher, & la loi n'eſt pas propoſée. Elle le fut bien-tôt après par le tribun Carvilius, & devint la ſource fatale d'une rupture ouverte avec les Gaulois. Sous le conſulat d'Emilius & de Junius les Romains défendent même à leurs alliés tout commerce avec les Gaulois. La même année les deux conſuls portant la guerre chez les Liguriens, rabattent ſur les terres des Gaulois pour les ſurprendre. Deux ans après, pour éluder l'oracle qui les menaçoit d'une ruine totale de la part des Gaulois & des Grecs, ils conſacrent dans le marché aux bœufs un coin de terre dans lequel ils enferment un Gaulois & une Gauloiſe, un Grec & une Grecque. Vers ce tems-ci, les Gaulois qui avoient quitté les Carthaginois & que les Romains avoient renvoyés, & qui s'étoient réfugiés dans l'Illyrie, entrent au ſervice des Epirotes, contre Agron, roi d'Illyrie. On leur confie la garde de Phenice. Agron meurt. Teuta ſa femme veut pourſuivre ſes conquêtes. Les Eléens & les Meſſeniens ſont les premiers qui ſont attaqués. Elle gagne les Gaulois qui gardent Phenice, & par leur moyen elle s'en empare. Les Epirotes veulent la reprendre, ils envoyent un détachement pour garder Antigonée; mais du reſte ils prennent ſi peu de précaution qu'ils ſont totalement défaits. Ceux qui s'échappent, ſe retirent chez les Atintaniens. Ils obtiennent des ſecours des Etoliens & des Achéens, & ſe rendent à Hélicrane. Les Illyriens avec les Gaulois qui s'étoient attachés à eux, s'y rendent également, & la bataille alloit commencer lorſque Teuta fit ordonner à ceux-ci de revenir dans l'Illyrie, parce qu'une partie s'étoit renduë aux Dardaniens. On fait une treve avec les Epirotes, on leur rend Phénice & tous les priſonniers, & les Illyriens avec les Gaulois reprennent le chemin de l'Illyrie. Polybe blâme extrémement la conduite des Epirotes, qui avoient confié la garde de Phenice à une bande de Gaulois qui étoient proſcrits dans leur patrie, & qui avoient déja donné des preuves de trahiſon. Antiochus, connu ſous le nom de Seleucus Callinicus, *eſt remis en liberté par Arſaces, roi des Parthes: il veut punir les Galates d'avoir pris le parti de ſon frere. Le tétrarque Centarete le défait, & le tuë. Il périt lui-même. M. l'abbé Guyon nie ce trait d'hiſtoire; M. de la Nauſe le rapporte à Antiochus Soter. Réponſes à l'un & à l'autre.*

HISTOIRE DES GAULES, ET CONQUÊTES DES GAULOIS.

LIVRE NEUVIEME.

An de Rome 511. Avant J. C. 241.

ANDIS que les Gaulois, qui avoient manqué de fidélité aux Carthaginois, traverſoient *la mer Ionienne* (*a*), & alloient chercher fortune en de nouveaux climats ; ceux qui leur avoient été fideles, paſſoient en Afrique avec les autres troupes de mercenaires, pour y recevoir tous enſemble le reſtant de la ſolde qui ne leur avoit pas été payé. Les Gaulois n'étoient en tout que deux mille hommes ; mais joints aux Iberes, aux Liguriens, aux Africains, aux Grecs, aux Baléares (*b*), & autres ſoldats (*c*) de diverſes nations qui avoient répandu leur ſang

(*a*) C'eſt cette partie de la Méditerranée qui s'étend depuis l'Epire & le Péloponneſe qu'elle a au levant, juſqu'à la grande Grece & la Sicile qui la bornent au couchant.

(*b*) Les Grecs appelloient ainſi les habitans des iſles de Majorque & de Minorque, à cauſe de l'adreſſe avec laquelle ils lançoient avec force des pierres en combattant.

(*c*) Les Carthaginois avoient très-peu de ſoldats nationaux ; parce qu'étant originaires de Tyr, ils avoient conſervé les mœurs des Tyriens, qui conſiſtoient à

Digitized by Google

pour les intérêts de la république de Carthage, ils pouvoient former une armée de quelque vingt mille hommes. Cependant les Carthaginois, sous prétexte que l'état étoit épuisé autant par les frais d'une guerre de vingt-quatre ans que par les sommes immenses qu'ils avoient été obligés de donner aux Romains pour acheter la paix, vouloient que les mercenaires leur fissent une remise d'une partie de la paye qui leur étoit dûë. Cette idée révolta les mercenaires (*d*); & comme elle fut soûtenuë avec toute l'opiniâtreté possible, elle les porta à la sédition, qui dégénéra en une guerre civile, laquelle dura trois ans & quatre mois, selon Polybe, ou quatre ans & quatre mois, selon Diodore de Sicile. C'est ce qu'on appelle ordinairement *la guerre d'Afrique* ou *de Lybie*. Elle commença l'année même où finit la première guerre Punique. Les Gaulois y joüerent leur rôle depuis le commencement jusqu'à la fin. Peu d'auteurs en ont parlé, encore n'est-ce qu'en passant. Polybe est le seul qui en a donné le détail; c'est ce détail même que je vais transcrire ici, selon la traduction de D. Thuillier; j'en retrancherai seulement quelques réflexions, & j'y laisserai celles que l'historien militaire y a jettées pour servir de régle & de précepte aux princes & aux républiques, qui n'ont que des troupes auxiliaires pour composer leurs armées.

An de Rome 512. Avant J. C. 242.

« Le traité de paix conclu & ratifié *, Amilcar conduisit » l'armée du camp d'Eryce à Lilybée (*e*), & se démit là du » commandement. Gescon, gouverneur de la ville, se chargea » du soin de renvoyer ces troupes en Afrique : mais prévoyant » ce qui pouvoit arriver, il s'avisa d'un expédient fort sage. » Il les partagea ces troupes, & ne les laissa s'embarquer que » partie à partie & par intervalles, afin de donner aux Cartha- » ginois le tems de les payer à mesure qu'elles arriveroient, &

* *Polyb. lib. 1. p. 66 B.*

faire fleurir & à étendre le commerce, & à prendre des troupes étrangeres à leur solde pour faire des conquêtes, ou défendre leur pays. C'est aujourd'hui le système des Hollandois.

(*d*) Appien, dans les *Excerpta* donnés par Fulvius Ursinus, *p. 356.* semble dire que les Gaulois étoient auteurs de cette révolte. Entr'autres motifs, dit-il, qu'ils avoient de prendre les armes, c'est qu'ils vouloient venger la mort de trois mille de leurs camarades que les Carthaginois avoient attachés en croix pour avoir voulu passer dans l'armée des Romains. Appien ajoûte que les Carthaginois refusoient non seulement de payer aux Gaulois le reliant de leur solde, mais encore de tenir la promesse qu'Amilcar leur avoit faite au nom de la république de leur faire des gratifications extraordinaires, en récompense des dangers à quoi ils s'étoient généreusement exposés pour le salut de l'état.

(*e*) J'ai déja dit que c'étoit une ville de Sicile qui avoit communiqué son nom au promontoire occidental de cette isle.

Digitized by Google

An de Rome 512. Avant J. C. 242.

» de les renvoyer chez elles avant que les autres arrivaſſent. » Les Carthaginois, épuiſés par les dépenſes de la guerre précédente (*f*), & ſe flattant qu'en gardant ces mercenaires » dans la ville, ils en obtiendroient quelque grace ſur la ſolde » qui leur étoit dûë, reçûrent & renfermerent dans leurs murailles tous ceux qui abordoient. Mais le deſordre & la licence regnerent bien-tôt par-tout; nuit & jour on en reſſentit les triſtes effets. Dans la crainte où l'on étoit que cette » multitude de gens ramaſſés ne pouſſât encore les choſes plus » loin, on pria leurs officiers de les mener tous à Sicca (*g*), de » leur faire accepter à chacun une piéce d'or pour les beſoins » les plus preſſans, & d'attendre là qu'on leur eût diſpoſé tout » l'argent qu'on étoit convenu de leur donner, & que le reſte » de leurs gens les euſſent joints. Ces chefs conſentirent volontiers à cette retraite : mais comme ces étrangers voulurent » laiſſer à Carthage tout ce qui leur appartenoit, ſelon qu'il » s'étoit pratiqué auparavant, & par la raiſon qu'ils devoient » y revenir bien-tôt pour recevoir le payement de leur ſolde, » cela inquiéta les Carthaginois. Ils craignirent que ces ſoldats » rejoints après une longue abſence à leurs enfans & à leurs » femmes, ne refuſaſſent abſolument de ſortir de la ville, ou » n'y revinſſent pour ſatisfaire à leur tendreſſe, & que par-là » on ne revît les mêmes deſordres. Dans cette penſée, il les » contraignirent, malgré qu'ils en euſſent, d'emmener avec eux » à Sicca tout ce qu'ils avoient à Carthage. Là, cette multitude vivant dans une inaction & un repos où elle ne s'étoit » vûë depuis long-tems, fit impunément tout ce qu'elle voulut; effet ordinaire de l'oiſiveté, la cauſe du monde que l'on » doit moins ſouffrir dans des troupes étrangeres, & qui eſt » comme la premiere cauſe des ſéditions. Quelques-uns d'eux » occuperent leur loiſir à ſupputer l'argent qui reſtoit à leur » payer, & augmentant la ſomme de beaucoup, dirent qu'il » falloit l'exiger des Carthaginois. Tous ſe rappellant les promeſſes qu'on leur avoient faites dans les occaſions périlleuſes, fondoient là-deſſus de grandes eſpérances, & en attendoient de grands avantages. Quand ils furent tous raſſemblés,

(*f*) Ils l'étoient encore par la néceſſité où ils avoient été d'acheter la paix, en payant aux Romains trois millions ſur le champ, & en s'obligeant d'en donner ſix autres & quelque choſe de plus dans l'eſpace de dix ans. D'ailleurs leurs revenus étoient conſidérablement diminués par la perte de la Sicile.

(*g*) Ville de Numidie.

Digitized by Google

» Hannon (*h*) qui commandoit pour les Carthaginois en Afri- An de Rome 512.
» que, arriva à Sicca; & loin de remplir l'attente des étran- Avant J. C. 242.
» gers, il dit que la république ne pouvoit leur tenir parole,
» qu'elle étoit accablée d'impôts, qu'elle souffroit une disette
» affreuse de toutes choses, & qu'elle demandoit qu'ils lui re-
» missent une partie de ce qu'elle leur devoit. A peine avoit-il
» cessé de parler, que cette soldatesque se mutine & se révolte.
» D'abord chaque nation s'attroupe en particulier, ensuite tou-
» tes les nations ensemble: le trouble, le tumulte, la confu-
» sion étoit telle que l'on peut s'imaginer parmi des troupes de
» pays & de langage différent.

» Si les Carthaginois, en prenant des soldats de toute na-
» tion, n'ont en vûë que de se faire des armées plus souples &
» plus soumises, cette coûtume n'est pas à mépriser: des trou-
» pes ainsi ramassées ne s'ameutent pas si-tôt pour s'exciter
» mutuellement à la rébellion, & les chefs ont moins de peine
» à s'en rendre maîtres. Mais d'un autre côté, si l'on considére
» l'embarras où l'on est, quand il s'agit d'instruire, de calmer,
» de desabuser ces sortes d'esprits, lorsque la colere, ou la haine,
» ou la révolte les agite & les transporte, on conviendra que
» cette politique est très-mal-entendue. Ces troupes une fois
» emportées par quelques-unes de ces passions, passent toutes
» bornes: ce ne sont plus des hommes, ce sont des bêtes fé-
» roces; il n'est pas de violence qu'on n'en doive attendre.
» Les Carthaginois en firent dans cette occasion une triste ex-
» périence. Cette multitude étoit composée d'Espagnols, de
» Gaulois, de Liguriens, de Baléares, des Grecs métifs, la
» plûpart deserteurs & valets; & sur-tout d'Afriquains. Les
» assembler en un même lieu, & là les haranguer, cela n'étoit
» pas possible; car comment leur faire entendre ce qu'on avoit
» à leur dire? Il est impossible qu'un général sçache tant de
» langues; il l'est encore plus de faire dire quatre à cinq fois
» la même chose par des truchemens. Reste donc de se servir
» pour cela de leurs officiers, & c'est ce que faisoit Hannon.
» Mais qu'arrivoit-il? Souvent ou il n'entendoit pas ce qu'il
» leur disoit; ou convenus de quelque chose avec lui, ils rap-
» portoient à leurs gens tout le contraire, les uns par ignorance,
» les autres par malice. Aussi ne voyoit-on qu'incertitude, que

(*h*) Il avoit commandé en Sicile, & étoit actuellement gouverneur de l'Afrique.

Digitized by Google

An de Rome 512. Avant J. C. 242.

» défiance, que cabale par-tout. D'ailleurs ces étrangers soup-
» çonnoient que ce n'étoit pas sans dessein que les Carthagi-
» nois, au lieu de leur députer ces chefs, qui avoient été té-
» moins de leurs services en Sicile, & auteurs des promesses
» qui leur avoient été faites, leur avoient envoyé un homme
» qui ne s'étoit trouvé dans aucune des occasions où ils s'étoient
» signalés. La conclusion fut qu'ils rejetterent Hannon, qu'ils
» n'ajoûterent aucune foi à leurs officiers particuliers, & qu'ir-
» rités contre les Carthaginois, ils avancerent vers Carthage
» au nombre de plus de vingt mille hommes, & prirent leurs
» quartiers à Tunis (*i*), à six vingts stades (*k*) de la ville.

» Ce fut alors, mais trop tard, que les Carthaginois recon-
» nurent les fautes qu'ils avoient faites. C'en étoit déja deux
» grandes de n'avoir point, en tems de guerre, employé les
» troupes de la ville, & d'avoir rassemblé en un même endroit
» une si grande multitude de soldats mercenaires; mais ils
» avoient encore plus grand tort de s'être défaits des enfans,
» des femmes & des effets de ces étrangers. Tout cela leur eût
» tenu lieu d'ôtages; & en les gardant, ils auroient pû sans
» crainte, prendre des mesures sur ce qu'ils avoient à faire, &
» amener plus facilement ces troupes à ce qu'ils en auroient
» souhaité: au lieu que dans la frayeur où le voisinage de cette
» armée les jetta; pour calmer sa fureur, il fallut en passer par
» tout ce qu'elle voulut. On envoyoit des vivres en quantité,
» tels qu'il lui plaisoit, & au prix qu'elle y mettoit. Le sénat
» députoit continuellement quelques-uns de son corps, pour
» leur promettre qu'ils n'avoient qu'à demander, qu'on étoit
» prêt à tout faire pour eux, pourvû que ce qu'ils demande-
» roient fût possible. L'épouvante dont ils sentirent les Cartha-
» ginois frappés, accrut leur audace & leur insolence à un
» point, que chaque jour ils imaginoient quelque chose de
» nouveau: persuadés d'ailleurs qu'après les exploits de guerre
» qu'ils avoient faits en Sicile, ni les Carthaginois, ni aucun
» peuple du monde, n'oseroient se présenter en armes devant
» eux. Dans cette confiance, quand on leur eut accordé leur
» solde, ils voulurent qu'on leur remboursât le prix des che-
» vaux qui avoient été tués; après cela, qu'on leur payât les

(*i*) Ville de l'Afrique, propre & consulaire. Elle est aujourd'hui capitale du royaume de même nom.

(*k*) Cinq lieues juste.

Digitized by Google

» vivres qu'on leur devoit depuis long-tems ſur le pied qu'on » les vendoit pendant la guerre, qui étoit un prix exorbitant. » C'étoient tous les jours nouvelles exactions de la part des » broüillons & des ſéditieux dont cette populace étoit remplie, » & des exactions auxquelles la république ne pouvoit ſatis- » faire. Enfin les Carthaginois promettant de faire pour cela » tout ce qui ſeroit en leur pouvoir, on convint de s'en rap- » porter, ſur la conteſtation préſente, à un des officiers géné- » raux qui avoient été en Sicile.

An de Rome 512. Avant J. C. 242.

» Amilcar étoit un de ceux avec qui ils avoient ſervi dans » cette iſle; mais il leur étoit ſuſpect, parce que n'étant pas » venu les trouver comme député, & s'étant volontairement » démis du commandement, il étoit en partie cauſe qu'on avoit » pour eux ſi peu d'égards. Geſcon (*l*) étoit tout-à-fait à leur » gré. Outre qu'il avoit commandé en Sicile, il avoit toûjours » pris leurs intérêts à cœur, mais ſur-tout lorſqu'il fut queſtion » de les renvoyer. Ce fut donc lui qu'ils prirent pour arbitre » du différend. Geſcon ſe fournit d'argent, ſe met en mer, & » débarque à Tunis. D'abord il s'adreſſe aux chefs, enſuite il » fait des aſſemblées par nation, il reprend ſur le paſſé, il » avertit ſur le préſent, mais il inſiſte particuliérement ſur l'a- » venir, les exhortant de ne ſe départir pas de l'amitié qu'ils » devoient avoir pour les Carthaginois, à la ſolde deſquels ils » portoient depuis long-tems les armes. Enfin, il ſe diſpoſoit à » acquitter les dettes, & à en faire le payement par nation, » lorſqu'un certain Campanien, nommé *Spendius*, autrefois eſ- » clave chez les Romains, homme fort & hardi juſqu'à la té- » mérité, craignant que ſon maître qui le cherchoit, ne l'attra- » pât & ne lui fît ſouffrir les ſupplices & la mort qu'il méritoit » ſelon les loix Romaines, dit & fit tout ce qu'il put pour em- » pêcher l'accommodement. Certain Mathos, Africain, s'étoit » joint à lui, homme libre à la vérité, & qui avoit ſervi dans » l'armée: mais comme il avoit été un des principaux auteurs » des troubles paſſés (*m*), de crainte d'être puni & de ſon crime » & de celui où il avoit engagé les autres, il étoit entré dans

(*l*) Nous avons vû un peu plus haut, qu'il étoit gouverneur de Lilybée, quand les Carthaginois furent obligés d'évacuer la Sicile. Il avoit eu ſoin de faire tranſporter les mercenaires en Afrique, & ſon intention étoit qu'ils fuſſent payés & renvoyés en arrivant: & c'eſt tout ce que vouloient ces troupes.

(*m*) Nous apprenons d'ici que la république de Carthage avoit été agitée de troubles pendant le cours de la premiere guerre Punique; que les Romains, qui les

Digitized by Google

An de Rome 512.
Avant J. C. 242.

» les vûës de Spendius, & tirant à part les Africains, leur fai-
» soit entendre qu'auſſi-tôt que les autres nations auroient été
« payées, & ſe ſeroient retirées, les Carthaginois devoient
» éclater contr'eux, & les punir de maniere à épouvanter tous
» leurs compatriotes. Là-deſſus les eſprits s'échauffent & s'irri-
» tent. Comme Geſcon ne payoit que la ſolde, & remettoit à
» un autre tems le payement des vivres & des chevaux : ſur
» ce prétexte frivole ils courent à l'aſſemblée. Spendius & Ma-
» thos s'y déchaînent contre Geſcon & les Carthaginois, & les
» Africains n'ont d'oreilles & d'attention que pour eux (*n*). Si
» quelqu'autre ſe préſente pour leur donner conſeil ; avant que
» d'entendre ſi c'eſt pour ou contre Spendius, ſur le champ ils
» l'accablent de pierres. Quantité d'officiers & un grand nom-
» bre de particuliers perdirent la vie dans ces cohues, où il n'y
» avoit que le mot *frappe* que toutes ces nations entendiſſent,
» parce qu'elles y frappoient ſans ceſſe (*o*) ; mais ſur-tout lorſ-
» que pleines de vin, elles s'aſſembloient après le dîner. Car

avoient peut-être excités ou fomentés, en avoient profité pour reprendre le deſſus ; car il y avoit eu un tems où tout l'avantage étoit du côté des Carthaginois.

Il ſe peut auſſi fort bien faire que Polybe, tout excellent hiſtorien qu'il eſt, & que je ſuis ici pas à pas, n'ayant pas bien compris les vûës de Mathos, donne à cet Africain un eſprit de ſédition qui ne lui convient pas, comme on le verra dans les notes ſuivantes.

(*n*) C'eſt que Spendius & Mathos leur faiſoient entendre qu'ils remettroient les choſes ſur l'ancien pied, & rétabliroient les Africains dans leurs premiers droits. Pour entendre cet endroit de l'ancienne hiſtoire, il faut ſe ſouvenir que les Carthaginois étoient originaires de Tyr, & ainſi des étrangers que les Africains avoient reçûs, & à qui ils avoient permis de bâtir une citadelle, qui fut celle de Carthage, à condition de leur payer un tribut annuel. Que cependant les Carthaginois, pour abolir l'obſcurité de leur établiſſement, n'eurent pas plûtôt acquis des forces & des richeſſes, que ſemblables à des viperes qu'on a réchauffées dans ſon ſein, ils avoient fait la guerre à outrance à ceux qui avoient exercé envers eux les devoirs de la plus tendre hoſpitalité, pour les forcer à ne plus demander ce tribut. Ils ſuccomberent d'abord : mais revenant à la charge, & allant toûjours croiſſant & étendant leurs conquêtes, non ſeulement ils ſecoüerent le joug du tribut qu'ils payoient, mais encore ils en impoſerent un aux peuples qu'ils ſoûmirent, & l'exigerent avec une dureté qui alloit à la tyrannie, comme on le verra dans la ſuite.

(*o*) S. Auguſtin, dans ſes Confeſſions, *liv. III. ch. 3.* parle d'une certaine troupe d'écoliers de Carthage, qui avoient hérité de l'eſprit de ces rebelles. « Leur inſolen-
» ce fait horreur, dit-il ; ils déconcertent
» la retenuë des nouveaux venus, en leur
» faiſant de gayeté de cœur mille piéces
» ſanglantes, qui les démontent, & dont
» leur joie maligne ſe repaît ». Il ajoûte plus bas : « A Carthage, la licence qui
» regne parmi les écoliers eſt auſſi hon-
» teuſe qu'inſupportable ; car ils entrent
» dans les claſſes des autres avec une im-
» pudence qui approche de la fureur, &
» y trouble l'ordre que le maître y a éta-
» bli pour l'avancement des écoliers. Ils
» font d'un ſang froid étonnant mille ou-
» trages que les loix ne manqueroient pas
» de punir, ſi la coûtume ne l'autoriſoit ». S. Grégoire de Nazianze fait une peinture ſemblable des écoliers d'Athenes de ſon tems.

alors

» alors dès que quelqu'un avoit dit *frappe*, cela s'exécutoit de tous côtés ſi bruſquement, que quiconque y étoit venu, étoit tué, ſans pouvoir échapper. Ces violences éloignant d'eux tout le monde, ils mirent à leur tête Mathos & Spendius. An de Rome 512. Avant J. C. 242.

» Geſcon, au milieu de ce tumulte, demeuroit inébranlable : plein de zele pour les intérêts de ſa patrie, & prévoyant que la fureur de ces ſéditieux la menaçoit d'une ruine entiere, il leur tenoit tête, même au péril de ſa vie. Tantôt il s'adreſſoit aux chefs, tantôt il aſſembloit chaque nation en particulier, & tâchoit de l'appaiſer. Mais les Africains étant venus demander avec hauteur les vivres qu'ils prétendoient leur être dûs, pour châtier leur inſolence (*p*), il leur dit d'aller les demander à Mathos. Cette réponſe les piqua tellement, qu'à peine l'eurent-ils entenduë, qu'ils ſe jetterent ſur l'argent qui avoit été apporté, ſur Geſcon, & ſur les Carthaginois qui l'accompagnoient. Mathos & Spendius, perſuadés que la guerre ne manqueroit pas de s'allumer, s'il ſe commettoit quelque attentat éclatant, irritoient encore cette populace téméraire, l'équipage & l'argent des Carthaginois furent pillés, Geſcon & ſes gens liés ignominieuſement & jettés dans un cachot, la guerre hautement déclarée contre les Carthaginois, & le droit des gens violé par la plus impie de toutes les conſpirations. Tel fut le commencement de la guerre contre les étrangers, & qu'on appelle auſſi *la guerre d'Afrique*.

» Mathos, après cet exploit, dépêcha de ſes gens aux villes d'Afrique, pour les porter à recouvrer leur liberté, à lui envoyer des ſecours, & à ſe joindre à lui. Preſque tous les Africains entrerent dans cette revolte. On envoya des vivres & des troupes, qui ſe partageant, une partie mit le ſiége devant Utique (*q*), & l'autre devant Hippone-Za-

(*p*) Je ne vois pas bien pourquoi Polybe traite d'inſolente la demande des mercenaires : elle étoit cependant fondée, & nous avons vû plus haut que les Carthaginois ayant manqué de vivres, les denrées avoient été portées à un prix exceſſif, & qu'ainſi les troupes auxiliaires étoient fondées à demander une indemnifation. S'il y avoit donc de l'inſolence, c'étoit moins dans la demande des mercenaires que dans la réponſe de Geſcon, qui leur faiſoit un crime de ſuivre les impreſſions de Mathos ; lequel après tout viſoit, ou faiſoit ſemblant de viſer à délivrer ſa patrie du joug des Carthaginois, & à les obliger à lui payer le tribut qu'ils en exigeoient, & auxquels ils s'étoient ſoûmis volontairement, en obtenant la permiſſion de bâtir de Carthage.

(*q*) Cette ville étoit bien plus ancienne que Carthage, fondée, dit-on, deux cens quatre-vingt-ſept ans auparavant. C'é-

An de Rome 512. Avant J. C. 242.

» rite (*r*), parce que ces deux villes n'avoient pas voulu prendre part à leur rebellion. Une guerre si peu attendue, chagrina extrêmement les Carthaginois. A la vérité, ils n'avoient » besoin que de leur territoire pour les nécessités de la vie ; » mais les préparatifs de guerre & les grandes provisions ne se » faisoient que sur les revenus qu'ils tiroient de l'Afrique : outre » qu'ils étoient accoûtumés à ne faire la guerre qu'avec des » troupes étrangeres. Tous ces secours non seulement leur manquoient alors, mais se tournoient contr'eux. La paix faite, » ils se flattoient de respirer un peu, & de se délasser des travaux continuels que la guerre de Sicile leur avoit fait essuyer, » & ils en voyoient une autre s'élever plus grande & plus formidable que la premiere. Dans celle-là, ce n'étoit que la » Sicile qu'ils disputoient aux Romains : mais celle-ci étoit » une guerre civile, où il ne s'agissoit de rien moins que de » leur propre salut & de celui de la patrie. Outre cela, point » d'armes, point d'armée navale, point de » munitions, point d'amis ou d'alliés, dont ils pussent le moins » du monde espérer du secours. Ils sentirent alors combien une » guerre civile est plus fâcheuse qu'une autre, qui se fait au » loin, & delà la mer ; & la cause principale de tous ces » malheurs, c'étoient eux-mêmes. Dans la guerre précédente ils » avoient traité les Africains avec la derniere dureté ; exigeant » des gens de la campagne, sur des prétextes prétendus raisonnables, la moitié de tous leurs revenus, & des habitans des » villes une fois plus d'impôts qu'ils n'en payoient auparavant, » sans faire quartier ni grace à aucun, quelque pauvre qu'il fût. » Entre les intendans des provinces, ce n'étoit pas de ceux qui » se conduisoient avec douceur & avec humanité qu'ils faisoient le plus de cas, mais de ceux qui leur amassoient le plus

toient les habitans d'Utique qui avoient reçu Didon, & ceux qui l'avoient suivie. Comme ils étoient, ainsi qu'eux, originaires de Phénicie, ils céderent aux nouveaux venus le terrein qu'ils choisirent pour y fonder Carthage, à condition de leur payer un tribut tous les ans, & de reconnoître Utique pour leur métropole. C'est pourquoi je suis surpris qu'Utique n'ait pas saisi l'occasion de la révolte des mercenaires pour faire valoir ses droits sur Carthage, du moins pour se soustraire à sa juridiction ; car depuis long-tems Carthage non seulement s'étoit affranchie de l'obligation de lui payer le tribut, mais elle l'avoit subjuguée elle-même. Cependant, par le second traité d'alliance que les Romains firent avec les Carthaginois, il paroît que ces derniers regardoient les Uticéens comme leurs fondateurs après les Tyriens, & stipuloient en leur nom comme pour eux-mêmes.

(*r*) Autre ville de l'Afrique propre, éloignée de plus de soixante milles de Carthage, sur le bord de la mer. Polybe l'appelle *Hippacrita*.

Digitized by Google

» de vivres & de munitions, & auprès de qui l'on trouvoit le moins d'accès & d'indulgence. Hannon, par exemple, étoit un homme de leur goût. Des peuples ainſi maltraités, n'avoient pas beſoin qu'on les portât à la révolte, c'étoit aſſez qu'on leur en annonçât une pour s'y joindre. Les femmes mêmes, qui juſqu'alors avoient vû ſans émotion traîner leurs maris & leurs parens en priſon pour le payement des impôts, ayant fait ſerment entr'elles dans chaque ville de ne rien cacher de leurs effets, ſe firent un plaiſir d'employer à la ſolde des troupes tout ce qu'elles avoient de meubles & de parures (*s*), & par-là fournirent à Mathos & à Spendius des ſommes ſi abondantes, que non ſeulement ils payerent aux ſoldats étrangers le reſte de la ſolde qu'ils leur avoient promiſe pour les engager dans leur révolte, mais qu'ils eurent de quoi fournir les frais de la guerre ſans diſcontinuation. Tant il eſt vrai que pour bien gouverner, il ne faut pas tant ſe borner au préſent que l'on ne porte auſſi ſes vûës ſur l'avenir, & qu'on n'y faſſe même plus d'attention.

An de Rome 512. Avant J. C. 242.

» Malgré des conjonctures ſi fâcheuſes, les Carthaginois ayant choiſi pour chef Hannon, qui leur avoit déja auparavant ſoumis cette partie de l'Afrique qui eſt vers Hecatonpyle, ils aſſemblerent des étrangers, firent prendre les armes aux citoyens qui avoient l'âge compétent, exercerent la cavalerie de la ville, équiperent ce qu'il leur reſtoit de galeres à trois & à cinq rangs & de plus grandes barques. Mathos de ſon côté ayant reçû des Africains ſoixante & dix mille hommes, & en ayant fait deux corps, pouſſoit paiſiblement ſes deux ſiéges. Le camp qu'il avoit à Tunis, étoit auſſi en ſûreté, & par ces deux poſtes il coupoit aux Carthaginois toute communication avec l'Afrique extérieure; car la ville de Carthage s'avançant dans le golfe, fait une eſpece de peninſule, environnée preſque toute entiere, partie par la mer, & partie par un lac. L'iſthme qui la joint à l'Afrique, eſt large d'environ vingt-cinq ſtades. Utique eſt ſituée vers la côte de la ville qui regarde la mer; de l'autre côté, ſur le lac, eſt Tunis. De ces deux poſtes les étrangers

(*s*) Les femmes d'Afrique firent dans cette occaſion ce que les Romains ont tant vanté & célébré dans les leurs, lorſqu'elles livrerent leur toilette & leurs bijoux pour parfaire la ſomme à quoi ils s'étoient obligés envers les Gaulois, afin qu'ils levaſſent le ſiége du Capitole, & les remiſſent en poſſeſſion de Rome.

An de Rome 511. Avant J. C. 241.

» reſerroient les Carthaginois dans leurs murailles, & les y » harceloient ſans ceſſe. Tantôt de jour, tantôt de nuit, ils » venoient juſqu'au pied des murs, & par-là répandoient la » terreur parmi les habitans.

» Hannon pendant ce tems-là s'appliquoit ſans relâche à » amaſſer des munitions. C'étoit-là tout ſon talent : à la tête » d'une armée ce n'étoit rien. Nulle préſence d'eſprit pour » ſaiſir les occaſions, nulle expérience, nulle capacité pour » les grandes affaires. Quand il fut pour ſecourir Utique, il » avoit un ſi grand nombre d'éléphans que les ennemis ſe » croyoient perdus ; il en avoit au moins cent. Les commen- » cemens de cette expédition furent très-heureux ; mais il en » profita ſi mal, qu'il penſa perdre ceux au ſecours deſquels » il étoit venu. Il avoit fait apporter de Carthage des cata- » pultes, des traits, en un mot tous les préparatifs d'un ſiége ; » & s'étant campé devant Utique, il entreprit d'attaquer les » retranchemens des ennemis. Les éléphans s'étant jettés dans » le camp avec impétuoſité, les aſſiégeans qui n'en purent » ſoûtenir le choc, ſortirent tous, la plûpart bleſſés à mort. » Ce qui échappa, ſe retira vers une colline eſcarpée & cou- » verte d'arbres. Hannon, accoûtumé à faire la guerre à des » Numides & à des Africains, qui au premier échec prennent » la fuite & s'éloignent de deux ou trois journées, crut avoir » pleine victoire, & que les ennemis ne s'en releveroient ja- » mais. Sur cette penſée, il ne ſongea plus ni à ſes ſoldats, » ni à la défenſe de ſon camp. Il entra dans la ville, & ne » penſa plus qu'à ſe bien traiter. Les étrangers, réfugiés ſur la » colline, étoient de ces ſoldats formés par Amilcar aux en- » trepriſes hardies, & qui avoient appris dans la guerre de » Sicile, tantôt à reculer, tantôt faiſant volte face, à retour- » ner à la charge, & à faire cette manœuvre pluſieurs fois en » un même jour. Ces ſoldats voyant que le général Cartha- » ginois étoit retiré dans la ville, & que ſes troupes contentes » de leur premier ſuccès, s'écartoient nonchalamment de leur » camp, fondirent ſerrés ſur le retranchement, firent main- » baſſe ſur grand nombre de ſoldats, forcerent les autres à » fuir honteuſement ſous les murs & les portes de la ville, & » s'emparerent de tous les équipages, de tous les préparatifs, » & de toutes ces proviſions que Hannon avoit fait venir de » Carthage. Ce ne fut pas la ſeule affaire où ce général fit

Digitized by Google

„ paroître ſon incapacité. Peu de jours après il étoit auprès
„ de Gorza : les ennemis vinrent ſe camper proche de lui ;
„ l'occaſion ſe préſenta de les défaire deux fois en bataille ran-
„ gée & deux fois par ſurpriſe ; il la laiſſa échapper, ſans que
„ l'on pût dire pourquoi.

An de Rome 512. Avant J. C. 242.

„ Les Carthaginois ſe laſſerent enfin de ce mal-adroit offi-
„ cier, & mirent Amilcar en ſa place. Ils lui firent une armée
„ compoſée de ſoixante & dix éléphans, de tout ce que l'on
„ avoit amaſſé d'étrangers, de deſerteurs des ennemis, de la
„ cavalerie & de l'infanterie de la ville : ce qui montoit en-
„ viron à dix mille hommes. Dès ſa premiere action il étour-
„ dit ſi fort les ennemis, que les armes leur tomberent des
„ mains, & qu'ils leverent le ſiége d'Utique. Auſſi cette action
„ étoit-elle digne des premiers exploits de ce capitaine, &
„ de ce que ſa patrie attendoit de lui. En voici le détail.

„ Sur le cou qui joint Carthage à l'Afrique, ſont répanduës
„ çà & là des collines fort difficiles à franchir, & entre leſ-
„ quelles on a pratiqué des chemins qui conduiſent dans les
„ terres. Quelque forts que fuſſent déja ces paſſages par la
„ diſpoſition des collines, Mathos les faiſoit encore garder
„ exactement ; outre que le Macar, fleuve profond, qui n'eſt
„ guéable preſque nulle part, & ſur lequel il n'y a qu'un
„ ſeul pont, ferme en certains endroits l'entrée de la campa-
„ gne à ceux qui ſortent de Carthage. Ce pont même étoit
„ gardé, & on y avoit bâti une ville ; de ſorte que non ſeu-
„ lement une armée, mais même un homme ſeul pouvoit à
„ peine paſſer dans les terres ſans être vû des ennemis. Amil-
„ car, après avoir eſſayé tous les moyens de vaincre ces ob-
„ ſtacles, s'aviſa enfin de cet expédient. Ayant pris garde que
„ certains vents venant à s'élever, l'embouchure du Macar ſe
„ couvre de ſable, & qu'il s'y forme une eſpece de banc ; il
„ diſpoſe tout pour le départ de l'armée, ſans rien dire de ſon
„ deſſein à perſonne. Ces vents ſouffient, il part la nuit, & ſe
„ trouve au point du jour à l'autre côté du fleuve ſans avoir
„ été apperçû, au grand étonnement & des ennemis & des
„ aſſiégés. Il traverſe enſuite la plaine, & marche droit à la
„ garde du pont. Spendius vient au-devant de lui, & environ
„ dix mille hommes de la ville bâtie auprès du pont, s'étant
„ joints aux quinze mille d'Utique, ces deux corps ſe diſpo-
„ ſent à ſe ſoûtenir l'un l'autre. Lorſqu'ils furent en préſence,

Digitized by Google

An de Rome 511. Avant J. C. 241.

„ les étrangers croyant les Carthaginois enveloppés, s'exhor-
„ tent, s'encouragent, & en viennent aux mains. Amilcar
„ s'avance vers eux, ayant à la premiere ligne les éléphans,
„ derriere eux la cavalerie avec les armés à la légere, & à
„ la troiſieme les peſamment armés. Mais les ennemis fondant
„ avec précipitation ſur lui, il change la diſpoſition de ſon
„ armée, fait aller ceux de la tête à la queuë; & ayant fait
„ venir des deux côtés ceux qui étoient à la troiſieme ligne,
„ il les oppoſe aux ennemis. Les Africains & les étrangers
„ s'imaginant que c'eſt par crainte qu'ils reculent, quittent leur
„ rang, courent ſur eux, & chargent vivement. Mais dès que
„ la cavalerie eut fait volte-face, qu'elle ſe fut approchée des
„ peſamment armés, & eut couvert tout le reſte des troupes,
„ alors les Africains qui combattoient épars & ſans ordre,
„ effrayés de ce mouvement extraordinaire, quittent priſe
„ d'abord, & prenant la fuite, ils tombent ſur ceux qui les
„ ſuivoient, ils y jettent la confuſion, & les entraînent ainſi
„ dans leur perte. On met à leurs trouſſes la cavalerie & les
„ éléphans, qui en écraſent ſous leurs pieds la plus grande
„ partie. Il périt dans ce combat environ ſix mille hommes,
„ tant Africains qu'étrangers, & on fit deux mille priſonniers.
„ Le reſte ſe ſauva, partie dans la ville bâtie au bout du pont,
„ partie au camp d'Utique. Amilcar, après cet heureux ſuc-
„ cès, pourſuivit les ennemis. Il prend d'emblée la ville où les
„ ennemis s'étoient réfugiés, & qu'ils avoient enſuite aban-
„ donnée pour ſe retirer à Tunis. Battant enſuite le pays, il ſe
„ ſoûmit les villes, les unes par compoſition, les autres par
„ force. Ces progrès diſſiperent la crainte des Carthaginois,
„ qui commencerent pour lors à avoir un peu moins mauvaiſe
„ opinion de leurs affaires.

„ Pour Mathos, il continuoit toûjours le ſiége d'Hippone,
„ conſeillant à Autarite chef des Gaulois & à Spendius de
„ ſerrer toûjours les ennemis, d'éviter les plaines, à cauſe du
„ nombre de leurs chevaux & de leurs éléphans, de côtoyer
„ le pied des montagnes, & de les attaquer toutes les fois
„ qu'ils les verroient dans quelque embarras. Dans cette vûë
„ il envoya chez les Numides & chez les Africains, pour les
„ engager à ſecourir ces deux chefs, & à ne pas manquer
„ l'occaſion de ſecoüer le joug que les Carthaginois leur im-
„ poſoient. Spendius de ſon côté, à la tête de ſix mille hommes

Digitized by Google

„ tirés des différentes nations qui étoient à Tunis, & de deux mille Gaulois commandés par Autarite, les seuls qui étoient „ restés à ce chef après la désertion de ceux qui s'étoient rangés sous les enseignes des Romains au camp d'Eryce : Spendius, dis-je, selon le conseil de Mathos, côtoyoit toûjours „ de près les Carthaginois, en suivant le pied des montagnes. „ Un jour qu'Amilcar étoit campé dans une plaine environnée „ de montagnes, le secours qu'envoyoient les Numides & les „ Africans, vint joindre l'armée de Spendius ; le général de „ Carthage se trouva fort embarrassé, ayant en tête les Africains, les Numides en queuë, & en flanc l'armée de Spendius : car comment se tirer de ce mauvais pas ?

An de Rome 512. Avant J. C. 242.

„ Il y avoit alors dans l'armée de Spendius un certain Numide nommé *Naravase*, homme des plus illustres de sa nation, & plein d'ardeur militaire, qui avoit hérité de son „ pere beaucoup d'inclination pour les Carthaginois ; mais „ qui leur étoit encore beaucoup plus attaché, depuis qu'il „ avoit connu le mérite d'Amilcar. Croyant que l'occasion „ étoit belle de se gagner l'amitié de ce peuple, il vient au „ camp, ayant avec lui environ cent Numides. Il approche „ des retranchemens, & reste-là sans crainte, faisant signe de „ la main. Amilcar surpris, lui envoye un cavalier. Il dit qu'il „ demandoit une conférence avec ce général. Comme celui-ci „ hésitoit, & avoit peine à se fier à cet aventurier, Naravase „ donne son cheval & ses armes à ceux qui l'accompagnoient, „ & entre dans le camp tête levée & avec un air d'assûrance „ à étonner tous ceux qui le regardoient. On le reçut néanmoins, & on le conduisit à Amilcar. Il lui dit qu'il vouloit „ du bien à tous les Carthaginois en général, mais qu'il desiroit sur-tout d'être ami d'Amilcar ; qu'il n'étoit venu que „ pour lier amitié avec lui, disposé de son côté à entrer dans „ toutes ses vûës, & à partager tous ses travaux. Ce discours, „ joint à la confiance & à l'ingénuité avec laquelle ce jeune „ homme parloit, donna tant de joie à Amilcar, que non „ seulement il voulut bien l'associer à ses actions, mais qu'il „ lui fit serment de lui donner sa fille en mariage, pourvû „ qu'il demeurât fidele aux Carthaginois.

„ L'alliance faite, Naravase vint, amenant avec lui deux „ mille Numides qu'il commandoit. Avec ce secours, Amilcar „ met son armée en bataille : Spendius s'étoit aussi joint aux

Digitized by Google

An de Rome 511. Avant J. C. 241.

„ Africains pour combattre, & étoit descendu dans la plaine. „ On en vint aux mains, le combat fut opiniâtre, mais Amil- „ car eut le dessus. Les éléphans se signalerent dans cette „ occasion, mais Naravase s'y distingua plus que personne. „ Autarite & Spendius prirent la fuite. Dix mille des ennemis „ resterent sur le champ de bataille, & on fit quatre mille „ prisonniers. Après cette action, ceux des prisonniers qui „ voulurent prendre parti dans l'armée des Carthaginois, y „ furent bien reçûs, & on les revêtit des armes qu'on avoit „ prises sur les ennemis. Pour ceux qui ne le voulurent pas, „ Amilcar les ayant assemblés, leur dit qu'il leur pardonnoit „ toutes les fautes passées, & que chacun d'eux pouvoit se „ retirer où bon lui sembleroit : mais que si dans la suite on „ en prenoit quelqu'un portant armes offensives contre les „ Carthaginois, il n'y auroit aucune grace à espérer pour lui.

„ Vers ce même tems les étrangers qui gardoient l'isle de „ Sardaigne (1), imitant Mathos & Spendius, se révolterent „ contre les Carthaginois qui y étoient ; & ayant enfermé dans „ la citadelle Bostard, chef des troupes auxiliaires, ils le tue- „ rent lui & tout ce qu'il avoit de ses concitoyens. Les Car- „ thaginois jetterent encore les yeux sur Hannon, & l'envoye- „ rent là avec une armée ; mais ses propres troupes l'aban- „ donnerent, pour se tourner du côté des rebelles, qui se sai- „ sirent ensuite de sa personne, & l'attacherent à une croix. „ On inventa aussi de nouveaux supplices contre tous les Car- „ thaginois qui étoient dans l'isle ; il n'y en eut pas un d'épar- „ gné. Après cela on prit les villes, on envahit toute l'isle, „ jusqu'à ce qu'une sédition s'étant élevée, les naturels du pays „ chasserent tous ces étrangers, & les obligerent de se retirer „ en Italie. C'est ainsi que les Carthaginois perdirent la Sar- „ daigne ; isle de l'aveu, de tout le monde, très-considérable „ par sa grandeur, par la quantité d'hommes dont elle est „ peuplée, & par sa fertilité. Nous n'en dirons rien davantage ; „ nous ne ferions que répéter ce que d'autres ont dit avant „ nous.

„ Mathos, Spendius & Autarite voyant l'humanité dont

(1) Cette isle étoit une des premieres conquêtes que les Carthaginois avoient faites hors d'Afrique. Sardus, qui s'en étoit rendu maître en leur nom, lui avoit donné le sien. Quoique l'air qu'on y respire soit mal sain, elle est très-fertile & abondante, & fournissoit toutes sortes de vivres aux Carthaginois.

Amilcar

An de Rome 512.
Avant J. C. 242.

» Amilcar uſoit envers les priſonniers, craignirent que les Afri-
» cains & les étrangers, gagnés par cet attrait, ne couruſſent
» chercher l'impunité qui leur étoit offerte; ils tinrent conſeil,
» pour chercher enſemble par quel nouvel attentat ils pour-
» roient mettre le comble à la rébellion. Le réſultat fut qu'on
» les convoqueroit tous, & que l'on feroit entrer dans l'aſſem-
» blée un meſſager comme apportant de Sardaigne une lettre
» de la part des gens de la même faction qui étoient dans cette
» iſle. La choſe fut exécutée, & la lettre portoit, qu'ils obſer-
» vaſſent de près Geſcon & tous ceux qu'il commandoit, &
» contre qui ils s'étoient révoltés à Tunis; qu'il y avoit dans
» l'armée des pratiques ſecrettes en faveur des Carthaginois.
» Sur cette nouvelle prétenduë, Spendius recommande à ces
» nations de ne ſe laiſſer pas ébloüir à la douceur qu'Amilcar
» avoit euë pour les priſonniers; qu'en les renvoyant, ſon
» but n'étoit pas de les ſauver, mais de ſe rendre par-là maître
» de ceux qui reſtoient, & de les envelopper tous dans la
» même punition dès qu'il les auroit en ſa puiſſance; qu'ils ſe
» gardaſſent bien de renvoyer Geſcon; que ce ſeroit une
» honte pour eux de lâcher un homme de cette importance &
» de ce mérite; qu'en le laiſſant aller, ils ſe feroient un très-
» grand tort, puiſqu'il ne manqueroit pas de ſe tourner contre
» eux, & de devenir leur plus grand ennemi. Il parloit en-
» core, lorſqu'un autre meſſage, comme arrivant de Tunis,
» apporta une lettre ſemblable à la premiere. Sur quoi Auta-
» rite prenant la parole, dit qu'il n'y avoit pas d'autre moyen
» de rétablir les affaires que de ne jamais plus rien eſpérer des
» Carthaginois; que quiconque attendroit quelque choſe de
» leur amitié, ne pouvoit avoir qu'une alliance feinte avec les
» étrangers; qu'ainſi il les prioit de n'avoir d'oreilles, d'atten-
» tion ni de confiance que pour ceux qui les porteroient aux
» dernieres violences contre les Carthaginois, & de regarder
» comme traîtres & comme ennemis tous ceux qui leur inſpi-
» reroient des ſentimens contraires; que ſon avis étoit que
» l'on fît mourir dans les plus honteux ſupplices Geſcon, tous
» ceux qui avoient été pris, & tous ceux que l'on prendroit
» dans la ſuite ſur les Carthaginois. Cet Autarite avoit dans
» les conſeils un très-grand avantage; parce qu'ayant appris
» par un long commerce avec les ſoldats à parler Phénicien,
» la plûpart de ces étrangers entendoient ſes diſcours. Car la

An de Rome 512. Avant J. C. 242.

„ longueur de cette guerre avoit rendu le Phénicien ſi com-
„ mun, que les ſoldats pour l'ordinaire en ſe ſaluant, ne ſe
„ ſervoient pas d'autre langue. Il fut donc loüé tout d'une
„ voix, & il ſe retira comblé d'éloges. Vinrent enſuite des
„ particuliers de chaque nation, leſquels par reconnoiſſance
„ pour les bienfaits qu'ils avoient reçûs de Geſcon, deman-
„ doient qu'on lui fît grace, au moins des ſupplices. Comme
„ ils parloient tous enſemble, & chacun en ſa langue, on n'en-
„ tendit rien de ce qu'ils diſoient : mais dès qu'on commença
„ à entrevoir qu'ils prioient qu'on épargnât les ſupplices à
„ Geſcon, & que quelqu'un de l'aſſemblée eût crié, *tue, tue;*
„ ces malheureux furent aſſommés à coups de pierres, & em-
„ portés par leurs proches, comme des gens qui auroient été
„ égorgés par des bêtes féroces. Les ſoldats de Spendius ſe
„ jetterent enſuite ſur ceux de Geſcon, qui étoient au nombre
„ d'environ ſept cens. On les mene hors des retranchemens,
„ on les conduit à la tête du camp, où d'abord on leur coupe
„ les mains, en commençant par Geſcon, cet homme qu'ils
„ mettoient peu de tems auparavant au-deſſus de tous les
„ Carthaginois, qu'ils reconnoiſſoient avoir été leur protec-
„ teur, qu'ils avoient pris pour arbitre de leurs différends;
„ & après leur avoir coupé les oreilles, rompu & briſé les
„ jambes, on les jetta tout vifs dans une foſſe. Cette nouvelle
„ pénétra de douleur les Carthaginois : ils envoyerent ordre
„ à Amilcar & à Hannon de courir au ſecours & à la ven-
„ geance de ceux qui avoient été ſi cruellement maſſacrés. Ils
„ dépêcherent encore des hérauts d'armes, pour demander à
„ ces impies les corps morts. Mais loin de livrer ces corps,
„ ils menacerent que les premiers députés ou hérauts d'armes
„ qu'on leur envoyeroit, ſeroient traités comme l'avoit été
„ Geſcon. En effet, cette réſolution paſſa enſuite en loi, qui
„ portoit que tout Carthaginois que l'on prendroit, perdroit
„ la vie dans les ſupplices, & que tout allié des Carthaginois
„ leur ſeroit renvoyé les mains coupées, & cette loi fut toû-
„ jours obſervée à la rigueur.

„ Amilcar ne ſçachant plus comment réprimer l'audace
„ effrénée de ſes ennemis, ſe perſuada qu'il n'en viendroit à
„ bout qu'en joignant enſemble les deux armées que les Car-
„ thaginois avoient en campagne, & qu'en exterminant en-
„ tiérement ces rebelles. C'eſt pourquoi ayant fait venir Han-

Digitized by Google

An de Rome 512.
Avant J. C. 242.

„ non, tout ce qu'il en put combattre fut passé au fil de
„ l'épée, & il fit jetter aux bêtes tous ceux qu'on lui amenoit
„ prisonniers. Les affaires des Carthaginois commençoient à
„ prendre un meilleur train, lorsque par un revers de fortune
„ étonnant, elles retomberent dans le premier état. Les gé-
„ néraux furent à peine joints qu'ils se broüillerent ensemble ;
„ & cela alla si loin, que non seulement ils perdirent des
„ occasions favorables de battre l'ennemi, mais qu'ils lui don-
„ nerent souvent prise sur eux. Sur la nouvelle de cette divi-
„ sion, les magistrats en éloignerent un, & ne laisserent que
„ celui que l'armée avoit choisi. Outre cela, les convois qui
„ venoient des endroits qu'ils appelloient *les emporées* (*u*), &
„ sur lesquels ils faisoient beaucoup de fond, tant pour les vivres
„ que pour les autres munitions, furent tous submergés dans
„ la mer par une tempête : outre qu'alors l'isle de Sardaigne,
„ dont ils tiroient de grands secours, s'étoit soustraite à leur
„ domination ; & ce qui fut de plus fâcheux, c'est que les
„ habitans d'Hippone-Zarite & d'Utique, qui seuls des peu-
„ ples d'Afrique avoient soûtenu cette guerre avec vigueur,
„ avoient tenu ferme du tems d'Agathocles & de l'irruption
„ des Romains, & n'avoient jamais pris de résolution contraire
„ aux intérêts des Carthaginois, non seulement les abandon-
„ nerent alors, & se jetterent dans le parti des Africains, mais
„ encore conçurent pour ceux-ci autant d'amitié & de con-
„ fiance que de haine & d'aversion pour les autres. Ils tuerent
„ & précipiterent du haut de leurs murailles environ cinq cens
„ hommes qu'on avoit envoyés à leur secours ; ils firent le
„ même traitement au chef, livrerent leur ville aux Africains,
„ & ne voulurent jamais permettre aux Carthaginois, quelque
„ instance qu'ils leur en fissent, d'enterrer leurs morts.

„ Mathos & Spendius, après ces événemens, porterent leur

(*u*) Il falloit dire, qu'ils appelloient *Empories* ou *Empuries*. En effet, c'est cette ville dont parle Polybe. Ainsi ce n'étoit point les Carthaginois seuls qui lui donnoient ce nom, c'étoit tout le monde ; elle l'avoit reçû des Marseillois, qui l'avoient prise aux Indigetes, peuple d'Espagne qui habitoit au pied des Pyrenées. Son premier nom étoit *Indica*. Les Marseillois le changerent en celui d'*Emporium*, qui signifie un *comptoir*, un *magasin*, au moyen duquel ils faisoient tout le commerce d'Espagne. Les Romains l'appellerent *Emporiæ*. Quoiqu'elle soit aujourd'hui peu de chose, elle a donné son nom au l'Ampourdan ; elle est dans la Catalogne, du diocèse de Girone, & à trois lieuës d'Espagne de Rozes. Du tems de Polybe, Empuries, dans une même enceinte, comprenoit deux villes parfaites, séparées par un mur. Celle qui étoit du côté des terres, étoit occupée par les naturels du pays, & les Marseillois seuls occupoient celle qui faisoit face à la mer.

Digitized by Google

An de Rome 512. Avant J. C. 242. ,, ambition jusqu'à vouloir mettre le siége devant Carthage
,, même. Amilcar alors s'associa dans le commandement An-
,, nibal, que le sénat avoit envoyé à l'armée après que Han-
,, non en eut été éloigné par les soldats, à cause de la mésin-
,, telligence qu'il y avoit entre les généraux. Il prit encore
,, avec soi Naravase, & accompagné de ces deux capitaines,
,, il bat la campagne pour couper les vivres à Mathos & à
,, Spendius. Dans cette expédition, comme dans bien d'autres,
,, Naravase lui fut d'une extrême utilité. Tel étoit l'état des
,, affaires par rapport aux armées de dehors.

,, Les Carthaginois, serrés de tous les côtés, furent obligés
,, d'avoir recours aux villes alliées. Hiéron (x), qui avoit
,, toûjours l'œil au guet pendant cette guerre, leur accordoit
,, tout ce qu'ils demandoient de lui. Mais il redoubla ses soins
,, dans cette occasion, voyant bien que pour se maintenir en
,, Sicile, & se conserver l'amitié des Romains, il étoit de son
,, intérêt que les Carthaginois eussent le dessus, de peur que
,, les étrangers prévalant, ne trouvassent plus d'obstacles à
,, suivre leurs projets. En quoi l'on doit remarquer sa sagesse
,, & sa prudence : car c'est une maxime qui n'est pas à négli-
,, ger, de ne pas laisser croître une puissance jusqu'au point
,, qu'on ne lui puisse contester les choses mêmes qui nous
,, appartiennent de droit.

,, Pour les Romains, exacts observateurs du traité qu'ils
,, avoient fait avec les Carthaginois, ils leur donnerent tous les
,, secours qu'ils pouvoient desirer : quoique d'abord ces deux
,, états eussent eu quelques démêlés ensemble, sur ce que les
,, Carthaginois avoient traité comme ennemis ceux qui pas-
,, sant d'Italie en Afrique, portoient des vivres à leurs enne-
,, mis, & en avoient mis environ cinq cens en prison. Ces
,, hostilités avoient fort déplu aux Romains ; cependant comme
,, les Carthaginois rendirent de bonne grace ces prisonniers
,, aux députés qu'on leur avoit envoyés, ils gagnerent telle-
,, ment l'amitié des Romains, que ceux-ci par reconnoissance
,, leur remirent tous les prisonniers qu'ils avoient faits sur eux
,, dans la guerre de Sicile, & qui leur étoient restés. Depuis
,, ce tems-là les Romains se porterent d'eux-mêmes à leur
,, accorder tout ce qu'ils demandoient. Ils permirent à leurs

(x) Il regnoit à Syracuse, & c'étoit le seul prince que les Romains laissoient en paix dans toute la Sicile.

Digitized by Google

An de Rome 512.
Avant J. C. 242.

„ marchands de leur porter les provisions nécessaires, & dé-
„ fendirent d'en porter à leurs ennemis. Quoique les étrangers
„ révoltés en Sardaigne les appellassent dans cette isle, ils n'en
„ voulurent rien faire, & ils demeurerent fideles au traité jus-
„ qu'à refuser ceux d'Utique pour sujets (*y*), quoiqu'ils vinf-
„ sent d'eux-mêmes se soumettre à leur domination. Tous ces
„ secours mirent les Carthaginois en état de défendre leur ville
„ contre les efforts de Mathos & de Spendius, qui d'ailleurs
„ étoient là aussi affiégés pour le moins qu'affiégeans; car
„ Amilcar les réduisoit à une si grande disette de vivres, qu'ils
„ furent obligés de lever le siége.

„ Peu de tems après, ces deux chefs des rebelles ayant
„ assemblé l'élite des étrangers & des Africains, entre lesquels
„ étoit Zarxas & le corps qu'il commandoit, ce qui faisoit en
„ tout cinquante mille hommes, résolurent de se remettre en
„ campagne, de serrer l'ennemi par-tout où il iroit, & de
„ l'observer. Ils évitoient les plaines de peur des éléphans &
„ de la cavalerie de Naravase, mais ils tâchoient de gagner des
„ premiers les lieux montueux & les défilés. Ils ne cédoient
„ aux Carthaginois ni en projets, ni en hardiesse, quoique
„ faute de sçavoir la guerre, ils en fussent vaincus. On vit
„ alors d'une maniere bien sensible, combien une expérience
„ fondée sur la science de commander, l'emporte sur une aveu-
„ gle & brutale pratique de la guerre. Amilcar tantôt attiroit
„ une partie de leur armée à l'écart, & comme un habile
„ joüeur d'échecs, l'enfermant de tous côtés, la mettoit en
„ piéces; tantôt faisant semblant d'en vouloir à toute l'armée,
„ il conduisoit les uns dans des embuscades qu'ils ne pré-
„ voyoient point, & tomboit sur les autres de jour ou de nuit,
„ lorsqu'ils s'y attendoient le moins, & jettoit aux bêtes tout
„ ce qu'il faisoit de prisonniers. Un jour enfin que l'on ne pen-
„ soit point à lui, s'étant venu camper proche des étrangers,
„ dans un lieu fort commode pour lui, & fort desavantageux
„ pour eux, il les serra de si près, que n'osant combattre, &
„ ne pouvant le fuir à cause d'un fossé & d'un retranchement

(*y*) Appien ajoûte à la générosité des Romains un trait, dont Polybe ne fait point mention; c'est que les Carthaginois leur ayant demandé du secours comme à des alliés, les Romains leur permirent de faire des levées de troupes dans tous les états de la république. *Bell. Pun. p. 3.* Zonare dit la même chose, & ajoûte qu'ils se porterent pour médiateurs entre les Carthaginois & les mercenaires, & que la pétulance de ces derniers ne leur permit pas de concilier les esprits.

Digitized by Google

An de Rome 512. Avant J. C. 242.

» dont il les avoit enfermés de tout côté, ils furent contraints, » tant la famine étoit grande dans leur camp, de se manger » les uns les autres : Dieu punissant par un supplice égal l'im- » pie & barbare traitement qu'ils avoient fait à leurs sembla- » bles. Quoiqu'ils n'osassent, ni donner bataille, parce qu'ils » voyoient leur défaite assûrée, & la punition dont elle ne » manqueroit pas d'être suivie ; ni parler de composition, à » cause des crimes qu'ils avoient à se reprocher, ils soûtinrent » cependant encore quelque tems la disette affreuse où ils » étoient, dans l'espérance qu'ils recevroient de Tunis les se- » cours que leurs chefs leur promettoient. Mais enfin n'ayant » plus ni prisonniers, ni esclaves à manger, rien n'arrivant de » Tunis, & la multitude commençant à menacer les chefs ; » Autarite, Zarxas & Spendius prirent le parti d'aller se rendre » aux ennemis, & de traiter de paix avec Amilcar. Ils dépê- » cherent un héraut pour avoir un saufconduit, & étant ve- » nus trouver les Carthaginois, Amilcar fit avec eux ce traité : » *Que les Carthaginois choisiroient d'entre les ennemis ceux qu'ils* » *jugeroient à propos au nombre de dix, & renvoyeroient tous les* » *autres chacun avec son habit.* Ensuite il dit qu'en vertu du » traité il choisissoit tous ceux qui étoient présens, & mit ainsi » en la puissance des Carthaginois Autarite, Spendius & les » autres chefs les plus distingués.

» Les Africains qui ne sçavoient rien des conditions du » traité, ayant appris que leurs chefs étoient retenus, soup- » çonnerent de la mauvaise foi, & dans cette pensée coururent » aux armes. Ils étoient alors dans un lieu qu'on appelle » *la Hache*, parce que par sa figure il est assez semblable à cet » instrument. Amilcar les y enveloppa tellement de ses élé- » phans & de toute l'armée, qu'il ne s'en sauva pas un seul, » & ils étoient plus de quarante mille. C'est ainsi qu'il releva » une seconde fois les espérances des Carthaginois, qui desesp- » péroient déja de leur salut. Ils battirent ensuite la campagne, » lui, Naravase & Annibal, & les Africains se rendirent d'eux- » mêmes.

» Maîtres de la plûpart des villes, ils vinrent à Tunis assié- » ger Mathos. Annibal prit son quartier du côté de la ville qui » regardoit Carthage, & Amilcar le sien au côté opposé. En- » suite ayant conduit Spendius & les autres prisonniers auprès » des murailles, ils les attacherent à des croix, à la vûë de

An de Rome 512. Avant J. C. 242.

» toute la ville. Tant d'heureux ſuccès endormirent la vigi-
» lance d'Annibal, & lui firent négliger la garde de ſon camp.
» Mathos ne s'en fut pas plûtôt apperçû, qu'il tomba ſur le
» retranchement, tua grand nombre de Carthaginois, chaſſa
» du camp toute l'armée, s'empara de tous les bagages, &
» prit Annibal même priſonnier. On mena auſſi-tôt ce général
» à la croix où Spendius étoit attaché. Là on lui fit ſouffrir les
» ſupplices les plus cruels, & après avoir détaché Spendius,
» on le mit en ſa place, & on égorgea autour du premier
» trente des principaux Carthaginois : comme ſi la fortune
» n'avoit ſuſcité cette guerre que pour fournir tour à tour aux
» deux armées des occaſions éclatantes de ſe venger l'une de
» l'autre. Amilcar, à cauſe de la diſtance qui étoit entre les
» deux camps, n'apprit que tard la ſortie que Mathos avoit
» faite ; & après en avoir été informé, il ne courut pas pour
» cela au ſecours, les chemins étoient trop difficiles : mais il
» leva le camp, & côtoyant le Macar, il fut ſe poſter à l'em-
» bouchure de ce fleuve.

» Nouvelle conſternation chez les Carthaginois, nouveau
» deſeſpoir. Ils commençoient à reprendre courage, & les
» voici retombés dans les mêmes embarras, qui n'empêcherent
» cependant pas qu'ils ne travailaſſent à s'en tirer. Pour faire
» un dernier effort, ils envoyerent à Amilcar trente ſénateurs,
» le général Hannon qui avoit déja commandé dans cette
» guerre, & tout ce qu'il reſtoit d'hommes en âge de porter
» les armes, recommandant aux ſénateurs d'eſſayer tous les
» moyens de reconcilier enſemble les deux généraux, de les
» obliger à agir de concert, & de n'avoir devant les yeux que
» la ſituation où ſe trouvoit la république. Après bien des
» conférences, enfin ils vinrent à bout de réünir ces deux ca-
» pitaines, qui dans la ſuite n'agiſſant que dans un même eſ-
» prit, firent tout réüſſir à ſouhait. Ils engagerent Mathos dans
» quantité de petits combats, tantôt en lui dreſſant des embuſ-
» cades, tantôt en le pourſuivant, ſoit autour de Lepta, ſoit
» autour d'autres villes. Ce chef ſe voyant ainſi harcelé, prit
» enfin la réſolution d'en venir à un combat général. Les Car-
» thaginois de leur côté ne ſouhaitant rien avec plus d'ardeur,
» les deux partis appellerent à cette bataille tous les alliés,
» & raſſemblerent des places toutes leurs garniſons, comme
» devant riſquer le tout pour le tout. Quand on ſe fut diſpoſé,

Digitized by Google

An de Rome 512. Avant J. C. 242. » on convint du jour & de l'heure, & l'on en vint aux mains. » La victoire se tourna du côté des Carthaginois. Il resta sur le » champ de bataille grand nombre d'Africains : une partie se » sauva dans je ne sçais quelle ville, qui se rendit peu de tems » après ; Mathos fut fait prisonnier ; les autres parties de l'Afri- » que se soumirent aussi-tôt. Il n'y eut qu'Hippone-Zarite & » Utique, qui dès le commencement de la guerre s'étant ren- » dues indignes de pardon, refuserent alors de se soumettre. » Tant il est avantageux, même dans de pareilles fautes, de » ne point passer certaines bornes, & de ne se porter pas à » des excès impardonnables. Mais Hannon ne se fut pas plûtôt » présenté devant l'une, & Amilcar devant l'autre, qu'elles fu- » rent contraintes d'en passer par tout ce qu'ils voulurent. Ainsi » finit cette guerre qui avoit fait tant de peine aux Carthagi- » nois, & dont ils se tirerent si glorieusement, que non seule- » ment ils se remirent en possession de l'Afrique, mais châtie- » rent encore comme ils méritoient les auteurs de la révolte ; » car cette guerre ne se termina que par les honteux supplices » que la jeunesse de la ville fit souffrir à Mathos & à ses trou- » pes le jour de son triomphe.

» Telle fut la guerre des étrangers contre les Carthaginois, » laquelle dura trois ans & quatre mois, ou environ : il n'y en » a point, au moins que je sçache, où l'on ait porté plus loin » la barbarie & l'impiété ».

An de Rome 514. Avant J. C. 240. Pendant qu'Autarite & les deux mille Gaulois qu'il commandoit, pour tout salaire des grands services qu'ils avoient rendus aux Carthaginois durant le cours de la premiere guerre Punique, faisoient une si malheureuse fin en Afrique, les Gaulois d'Italie remuoient. A la vérité, ce n'étoient pas ceux *qui* ayant été témoins des mauvais succès que la nation avoit essuyés dans la derniere guerre qu'ils avoient euë avec les Romains, leur avoient appris à vaincre à force de les presser, de les battre, & de remporter sur eux victoire sur victoire. Ces Gaulois qui étoient dans un âge avancé *, voyant que les tems étoient changés, & que les armes des Romains avoient sur celles de tous les peuples avec qui ils avoient à faire, une supériorité, qu'il étoit dangereux d'attaquer, prirent à tâche de vivre en bonne intelligence avec eux, & resterent tranquilles pendant quarante-cinq ans. Mais la jeunesse qui leur succéda, gens étourdis pour la plûpart, & qui jamais n'avoient ni connu, ni éprouvé

* *Polyb. lib. II p. 109. A.*

Digitized by Google

éprouvé la mauvaiſe fortune, faiſoit querelle aux Romains ſur des bagatelles. Heureuſement ceux-ci ne s'en formaliſoient pas, ſoit parce que c'étoient en effet des bagatelles, ſoit par un reſte de crainte qu'ils avoient des Gaulois, ou enfin parce que les anciens & le gros de la nation deſavoüoient hautement les tracaſſeries qu'on leur faiſoit. Mais les jeunes Boïens (ζ), car c'eſt de ces Gaulois dont il s'agit ici, au deſeſpoir de ne pouvoir pas entraîner le peuple dans leur ſentiment, & ſoupçonnant qu'il n'étoit arrêté que parce qu'il ſe croyoit trop foible, firent venir ſecretement non ſeulement les Gaulois des Alpes, mais encore un corps de Gaulois de la Celtique; ſe flattant qu'avec ce renfort tout le monde entreroit volontiers dans leurs vûës, prendroient les armes, & courroient ſus aux Romains. Mais ils ſe tromperent; le peuple n'eut pas plûtôt appris que les Tranſalpins s'étoient avancés juſqu'à Rimini, que bien-loin de vouloir ſe joindre à eux, comme ſes chefs l'en prioient inſtamment, il fit le procès à deux de ſes propres rois, Atis & Galatus, auteurs de l'arrivée de ces Gaulois étrangers, & les fit mourir. Il s'éleva même contre les Gaulois qu'ils avoient fait venir. Ceux-ci prétendoient toucher les ſommes, ſur la promeſſe deſquelles ils avoient paſſé les Alpes. Les Boïens refuſerent conſtamment de les donner; ſur quoi il y eut bataille rangée, où ils ſe maſſacrerent les uns les autres (*a*). Les Romains épouvantés de l'irruption des Gaulois, ſe mirent en campagne; mais apprenant qu'ils s'étoient défaits eux-mêmes, ils reprirent la route de leur pays.

An de Rome 514. Avant J. C. 240.

An de Rome 515. Avant J. C. 239.

Ce ſont les propres paroles de Polybe: mais cet hiſtorien a omis quelques traits trop intéreſſans pour les paſſer ſous ſilence. Il eſt vrai que les Boïens ne vouloient pas ſe broüiller avec les Romains, & qu'ils avoient pris toutes les meſures poſſibles pour prévenir la rupture entre les deux nations. Mais le conſul Valerius qui s'étoit avancé avec une armée pour examiner les

(ζ) Le P. Catrou, *tome VII. p. 7. edit. in-4°.* dit, à l'occaſion des mouvemens des Boïens, que *ce peuple avoit été aſſujetti par les Romains avant la premiere guerre Punique. Je ne ſçais*, ajoûte-t-il, *quelle légereté ou quel mécontentement leur fit ſecoüer le joug de la république qu'ils avoient ſi long-tems ſupporté.* Tout cela eſt avancé gratuitement. Les Boïens n'avoient pas été encore aſſujettis, ni n'avoient ſupporté le joug de la république. Le P. Roüillé croit toûjours que les Boïens d'Italie étoient originaires du Bourbonnois. Je ſuis obligé de répéter ici qu'ils étoient ſortis de l'Aquitaine, & & que le ſiége primordial de la nation étoit entre Bayonne & Bourdeaux.

(*a*) Le P. Catrou porte cette guerre à deux ans plus bas, & en fait un récit qui ne s'accorde pas avec les auteurs de notre hiſtoire.

An de Rome 515. Avant J. C. 239.

démarches & les intentions des Boïens, quoique parfaitement informé que les anciens de la nation perſiſtoient dans l'alliance des Romains, & que ce n'étoit que pour ne s'en pas écarter, qu'ils avoient pris les armes contre ceux qui vouloient la leur faire rompre, au lieu de reprendre le chemin de Rome, étoit entré dans leur pays. Il croyoit les ſurprendre, & les défaire d'autant plus aiſément que la perte qu'ils avoient faite dans le combat qu'ils avoient ſoûtenu contre les Gaulois d'au-delà des Alpes, les avoit affoiblis. Mais il fut lui-même ſurpris. Les Boïens, après lui avoir fait faire par un héraut des reproches ſanglans ſur le violement d'un traité qui ſubſiſtoit depuis ſi long-tems, marcherent contre lui; & prenant les dieux à témoin de l'injure que le conſul faiſoit à la religion du ſerment, ils fondirent ſur ſon armée avec tant de force * qu'ils lui tuerent trois mille cinq cens hommes, & diſſiperent le reſte.

* *Oroſ. lib. IV. c. 12.*
* *Zonar. l. VIII. p. 399. D.*

En tout autre tems la nouvelle de cette défaite auroit jetté Rome dans la conſternation. C'étoit l'effet ordinaire que produiſoient dans l'eſprit des Romains, non ſeulement les moindres avantages gagnés par les Gaulois ſur les ſujets de la république, mais encore tout bruit de guerre qui avoit les Gaulois pour objet. Mais dans cette occaſion, les conquêtes qu'ils venoient de faire ſur les Carthaginois (*b*) dans la Sicile & la Sardaigne, & celles qu'ils continuoient de faire ſur tous les peuples d'Italie, en particulier ſur les Sénonois, les raſſûrerent, & ils ne ſongerent qu'à envoyer au conſul un corps de troupes qui le mît en état d'avoir ſa revanche. Valerius qui en fut inſtruit, croyant qu'il lui ſeroit honteux de ſurvivre à ſa défaite, s'il devoit la victoire au ſecours qui lui venoit, ſe hâta de raſſembler ſes troupes & de livrer bataille avant qu'*il arrivât*, afin d'avoir la gloire de réparer ſa faute par ſes ſeules forces, ou de périr avec les ſoldats qui étoient comme lui couverts d'ignominie. Il alla donc préſenter la bataille aux Boïens, & il la gagna. Il tua aux ennemis quatorze mille hommes, & leur fit deux mille priſonniers. En conſéquence il demanda les honneurs du triomphe; le ſénat les lui refuſa, parce qu'il attribua

(*b*) Les Romains n'avoient accordé la paix aux Carthaginois qu'à condition qu'ils renonçoient pour toûjours à toutes les prétentions qu'ils pouvoient avoir ſur ces deux iſles. On peut paſſer aux Romains l'article qui concerne la renonciation à la Sicile. Le droit de conquête les autoriſoit à l'exiger. Il n'en eſt pas de même de l'autre. Ils n'avoient pour eux que la loi du plus fort. C'eſt ce qui fait dire au P. Catrou que *la force tient ici lieu de juſtice aux Romains.*

Digitized by Google

ſa victoire, non à ſa bravoure & à ſa conduite, mais au deſeſpoir & à la bonne fortune des Romains.

Ce fut aſſez de ces deux batailles, données coup ſur coup, pour fournir aux deux partis des prétextes plus ou moins apparens de ſe faire la guerre les années ſuivantes avec beaucoup d'animoſité. Les Romains donc, ſans autre motif nouveau que celui qu'ils tiroient de la victoire qu'ils venoient de remporter, continuerent à violer l'alliance qu'ils avoient faite autrefois avec les Boïens, & ces derniers perſiſterent dans la ferme réſolution de tirer vengeance de l'infraction des traités. Les uns & les autres * aſſemblerent des troupes, ſe mirent en campagne. Zonare, qui eſt le ſeul hiſtorien qui parle de cette guerre, n'entre point dans un plus grand détail. Il fait ſeulement entendre que les Boïens étoient les aggreſſeurs, & que les Romains étoient ſur la défenſive. Tandis, ajoûte-t-il, que les deux conſuls eurent ſoin de joindre enſemble leurs armées, les Boïens ne purent jamais les entamer. Mais dès qu'ils ſe ſéparerent, ſoit pour faire diverſion, ſoit pour établir des contributions & faire du butin chacun de ſon côté, les Boïens vinrent de nuit aſſiéger le camp du conſul Flaccus, l'attaquerent de tous côtés, & le preſſerent avec tant de vivacité, qu'on vit le moment qu'ils alloient s'en rendre maîtres. Mais le jour étant venu, les Romains connurent les endroits qui couroient le plus de riſque, & où il falloit porter plûtôt du ſecours. Ils ne manquerent pas de s'y tranſporter, & de faire une vigoureuſe réſiſtance : ce qui obligea les Boïens d'abandonner leur entrepriſe, & de ſe retirer.

An de Rome 516. Avant J. C. 238.

* *Zonar. l. VIII. p. 399. D.*

Ce ſuccès, au lieu d'abbattre les Gaulois, ne fit qu'enflammer leur courage : ainſi ils paſſerent l'hyver à faire des levées en ſi grande quantité, qu'ils eſpérerent que leur nombre ſeul forceroit les Romains à leur faire raiſon avant que d'en venir à une bataille. Ils ſe mirent en campagne bien plûtôt qu'à l'ordinaire, & s'approcherent de l'armée des Romains. Cependant, au milieu de leur marche, ils dépêcherent un héraut vers les deux conſuls qui la commandoient, pour répéter la ville de (*c*) Rimini qui leur appartenoit, & que les Romains avoient fait beaucoup aggrandir & fortifier. Offrant à ces conditions de faire la paix, & de renouveller l'alliance qui avoit été entre les deux

An de Rome 517. Avant J. C. 237.

(*c*) Elle étoit dans l'Ombrie, ſur une riviere de même nom.

Digitized by Google

An de Rome 517. Avant J. C. 237.

nations, laquelle avoit été obſervée ſi religieuſement de leur part. Les conſuls n'oſant ni refuſer, ni accorder aux Boïens ce qu'ils demandoient, moins encore hazarder une bataille avec le peu de monde qu'ils avoient, ſe ſervirent habilement de l'offre que faiſoient les députés (*d*) d'aller à Rome négocier cette affaire avec le ſénat, pour obtenir une trêve ; & comme ils ſçavoient parfaitement que les peres circonſcrits, après bien des lenteurs, ne manqueroient pas de renvoyer les Gaulois ſans faire plus honneur à leur demande, ils s'occuperent pendant tout l'intervalle de la trêve à débaucher les alliés des Boïens, les uns par promeſſes, & les autres par menaces : de ſorte que les Gaulois, au retour de leurs députés, ſe voyant trahis & abandonnés par quelques-uns de leurs alliés, & attaqués par quelques autres, furent obligés de reprendre le chemin de leur pays. Les Romains qui les pourſuivoient, ne manquerent pas de les y aller trouver. Les Boïens s'appercevant qu'avec les triſtes débris de cette belle armée qu'ils avoient miſe ſur pied au commencement de la campagne, il ne leur étoit pas poſſible de faire face à tant d'ennemis que les Romains leur avoient ſuſcités, demanderent la paix, qu'ils n'obtinrent qu'en cédant une partie de leur territoire.

Amilcar n'eut pas plûtôt mis fin à la guerre de Libye ou des étrangers, & rétabli dans ſon ancien luſtre l'empire que les Carthaginois avoient dans l'Afrique (*e*), qu'il paſſa en Eſpagne (*f*) en qualité de préteur & de général. Il avoit eu beſoin de tout le crédit d'Aſdrubal * ſon gendre (*g*) pour obtenir du ſénat de

* *Appian. Iberic. p. 257. B.*

(*d*) On voit ici la bonne foi des Romains : les Gaulois répétoient ce qui leur appartenoit, dans un tems où ils étoient en état de ſe le faire rendre, & de l'emporter de gré ou de force. D'autre part, les conſuls déterminés à ne point accorder ce que les Gaulois demandoient, & ne ſe ſentant pas aſſez en force pour le refuſer hautement, abuſent de la ſimplicité des Gaulois pour parvenir aux moyens de les punir d'avoir fait des demandes fondées ſur l'équité.

(*e*) Il s'étendoit depuis les colonnes d'Hercule juſqu'aux confins de la Cyrénaïque ; ce qui, ſelon Polybe, faiſoit une côte de plus de ſeize milles de longueur, ou environ ſix cens quarante lieuës. Si l'on en croit Cornelius Nepos, Amilcar ſoumit aux Carthaginois ce qui reſtoit de l'Afrique à conquérir.

(*f*) Il y mena ſon fils Annibal à l'âge de neuf ans ; & pour lui inſpirer toute la haine qu'il avoit pour les Romains, il lui fit jurer ſur les autels de mourir plûtôt que de ceſſer d'être leur ennemi. Auſſi ſe vantoit-il d'élever en lui un lion, & de le dreſſer à ſe ruer ſur eux, & à ne leur faire jamais de quartier.

(*g*) Appien, en nous apprenant l'uſage qu'Aſdrubal avoit fait de ſon crédit en faveur de ſon beau-pere, fait ſon éloge, en diſant, qu'*il étoit auſſi conſidéré qu'aimé de ſes concitoyens.* Cependant Cornelius Nepos écrit que les ennemis d'Amilcar ayant fait courir le bruit que ce grand capitaine avoit des ſentimens trop tendres pour Aſ-

Digitized by Google

Carthage d'être continué dans cet emploi, & plus encore d'être déchargé de l'accusation intentée contre lui d'avoir jetté la république dans les grands périls qu'elle avoit courus pendant la guerre des mercénaires, en tournant à son profit leur solde, & les récompenses qu'on leur avoit promises. Il est vrai qu'il avoit lui-même terminé cette guerre à la satisfaction & à l'avantage des Carthaginois : mais il avoit des raisons fortes de s'éloigner de sa patrie. L'une étoit que ses ennemis vouloient lui faire rendre compte de la préture qu'il avoit exercée en Sicile : & c'est ce qu'il cherchoit à éviter. L'autre étoit la haine qu'il portoit aux Romains. Il ne pouvoit se consoler de l'état humiliant où ces fiers vainqueurs avoient réduit la république dont il étoit le premier sujet, & il se proposoit par les conquêtes qu'il feroit en Espagne, de lui fournir les moyens de rendre à ces tyrans tous les maux qu'ils lui avoient faits. An de Rome 517. Avant J. C. 237.

C'est aussi à quoi il s'appliqua dès qu'il eut fait le trajet qui sépare l'Afrique de l'Espagne. Pendant les neuf années qu'il vécut encore, & qui furent les dernieres de sa vie, il prit des villes, en bâtit de nouvelles, gagna des batailles, soumit différens peuples, conquit de grandes provinces, & fit un butin immense qu'il eut soin de partager en trois lots à peu-près égaux. Le premier étoit pour les besoins de la république ; le second, pour se faire des amis dans le sénat & parmi les grands, & le dernier, pour les officiers & les soldats de son armée (*h*). Cette profusion jetta tant de richesses dans Carthage & dans les autres villes de sa dépendance, que les Carthaginois conçûrent l'espérance & formerent le dessein de reprendre sur mer & sur terre la supériorité qu'ils avoient avant la premiere guerre Punique. An de Rome 519. Avant J. C. 235.

La plus insigne de toutes les victoires qu'Amilcar remporta pendant tout le cours de cette expédition, fut sur Istolatius & son frere *, rois des Celtes ou Gaulois qui occupoient cette partie de l'Espagne qui est aussi la partie la plus occidentale de l'Europe. Les deux freres combattirent vaillamment : mais dans cette occasion la force & le courage succomberent sous les grandes parties de la guerre qu'Amilcar possédoit au souverain

* *Diod. Sicil. ecol. p. 882.*

drubal, les censeurs des mœurs avoient défendu à ce dernier de voir Amilcar, & que celui-ci autant pour ôter tout soupçon que pour n'être pas privé des entretiens d'Asdrubal, lui avoit donné sa fille en mariage.

(*h*) Afin de se les attacher, & les rendre complices de ses concussions. *Appien.*

Digitized by Google

An de Rome 519. Avant J. C. 235. degré. Iſtolatius fut tué ſur la place avec ſon frere & pluſieurs ſeigneurs de la nation dès le commencement du combat. Ce prélude entraîna la perte de l'armée : elle fut taillée en piéces, à l'exception de trois mille Gaulois, qui ſe voyant enveloppés ſans qu'il y eût aucun jour de pouvoir s'échapper, ſe rendirent, & furent incorporés parmi les troupes d'Amilcar.

An de Rome 520. Avant J. C. 234. Indortes, parent & ſucceſſeur des deux freres, entreprit de venger leur mort, ou du moins de ſe conſerver en entier leur héritage. Dans cette vûë il remit incontinent ſur pied une armée de cinquante mille hommes, & alla affronter l'ennemi ; mais voyant ſa contenance, un eſprit de vertige le ſaiſit, & il ſe retira avec ſon armée ſur une éminence où il ſe croyoit en ſûreté : mais ſans aucun fondement. Amilcar alla l'y aſſiéger. Cette entrepriſe, à laquelle il étoit ſi éloigné de s'attendre, acheva de lui tourner la tête. Ainſi pour éviter la mort, qu'il avoit préſente devant les yeux, il choiſit le tems de la nuit pour s'évader. Amilcar, qui le faiſoit obſerver, n'eut pas plûtôt appris ſa fuite, qu'il détacha un corps de troupes pour le pourſuivre, le prendre, & le lui emmener, pendant que de ſon côté il alla droit à l'ennemi, & le fit charger. L'un & l'autre lui réüſſirent ; l'armée des Celtes d'Ibérie fit peu de réſiſtance, & dès-là fut défaite en peu de tems. Il n'en faut pas être ſurpris, puiſqu'elle étoit ſans chef ; Amilcar eut égard à cette circonſtance, donna la liberté à dix mille priſonniers qu'il avoit faits dans cette journée. Il n'agit pas ſi généreuſement à l'égard d'Indortes, qui avoit été arrêté & conduit au camp. Après *lui* avoir fait arracher les yeux, il ordonna qu'il fût d'abord déchiré à coups de verges, & enſuite attaché à une croix.

* *Polyb. lib. II. ſub init.*
† *Corn. Nepos in Hamilc.*

Amilcar, s'il en faut croire Polybe* & Cornelius Nepos†, finit ſes jours d'une maniere digne de ſes premiers exploits, les armes à la main & dans un champ de bataille, où ayant en tête une armée très-nombreuſe & très-aguerrie de Vettons, il fit des prodiges de courage & de valeur.

Voilà donc le grand Amilcar tué & défait par des Celtes d'Ibérie ; car quoiqu'aucun géographe ne donne aux Vettons une origine Celtique, on ne ſçauroit cependant la leur refuſer : parce qu'outre que le nom qu'ils portoient, étoit purement Celtique (*i*), c'étoit un peuple de Luſitanie ; or la Luſita-

(*i*) Leur nom s'eſt conſervé juſqu'à nous dans celui de *Vettonica*, dont nous avons formé celui de *Betoine*.

Digitized by Google

nie (*k*), de tems immémorial, a été peuplée ou du moins occupée pour la plus grande partie par des peuples originaires des Gaules. An de Rome 520. Avant J. C. 234.

Amilcar, au rapport de Diodore de Sicile *, ne mourut pas les armes à la main. Il fut plûtôt ſurpris par Oriſſon, roi des Vettons (*l*), qui tomba ſur lui dans le tems qu'il preſſoit Helice, dont il avoit formé le ſiége. Amilcar, qui comptoit ce prince au nombre de ſes alliés, fut obligé de lever précipitamment le ſiége, de prendre la fuite, & enfin de ſe jetter dans un fleuve (*m*) pour éviter de tomber entre les mains de l'ennemi, qui le ſerroit de près, & ne lui donnoit point de relâche. Malheureuſement ſon cheval fit un mouvement dans l'eau, ce mouvement fit perdre l'équilibre à Amilcar, qui tomba dans les flots, & fut englouti. * *Dio l. Sicul. lib. XXV. p. 883.*

* Tite-Live, Juſtin & Appien prétendent au contraire qu'Amilcar fut aſſaſſiné par ordre d'Aſdrubal ſon gendre, à la faveur d'un trouble occaſionné par un ſtratageme qu'Oriſſon & quelques autres princes d'Ibérie employerent pour forcer le général Carthaginois de lever le ſiége d'Helice. Le ſtratageme conſiſtoit en un grand nombre de charettes de bois trainées par des bœufs, & ſuivies de ſoldats en habits de charretiers. Les Africains ne voyant que des charrettes & des charretiers, rioient de ce ſpectacle, où ils ne comprenoient rien. Mais auſſi-tôt que les charrettes furent à portée de l'armée ennemie, les ſol- * *T. Liv. l. XXI. c. 2. Juſt. l. XLIV. c. 2. & 5. Appian. Iberic. p. 258. E.*

(*k*) Avant que les Romains fuſſent maîtres de l'Eſpagne, & préciſément au tems dont nous parlons, la Luſitanie s'étendoit depuis le Tage juſqu'à l'Océan Cantabrique : mais les Romains lui donnerent d'autres bornes ; l'Océan au couchant, le Durius ou le Duero au nord, & au midi l'Anas ou la Guadiana, en ſorte que le Tage couloit entre ces deux derniers fleuves : ſur ce pied, la Luſitanie comprenoit le Portugal & une partie de l'ancienne & de la vieille Caſtille.

(*l*) Les états de ce prince devoient être conſidérables, puiſqu'ils s'étendoient depuis le Duero juſqu'à la Guadiana, & formoient une province qui alloit de pair avec la Luſitanie, comme il paroit par une inſcription rapportée par Gruter, *p. 383.*

(*m*) Diodore de Sicile, d'après lequel je parle, obſerve qu'il ne prit la route du fleuve que pour donner le tems à Annibal ſon fils & à Aſdrubal ſon gendre de ſe ſauver dans une place forte qu'il avoit conſtruite pour aſſûrer ſes conquêtes. C'étoit une grande ville, qu'on appella *Acra Leuca*, c'eſt-à-dire, *forteresſe blanche*, ſans doute à cauſe de la blancheur des pierres qui entroient dans tous les bâtimens. Je ne trouve point cette ville dans aucun géographe. La penſée pourroit venir à quelqu'un que c'eſt Leucare, ſur les confins d'Eſpagne & du Rouſſillon. Mais il n'y a nulle apparence que le général Carthaginois ait porté ſes armes ſi loin. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt dans Acra Leuca qu'Amilcar avoit mis en quartier d'hyver une partie de ſes troupes. Aſdrubal n'y fut pas plûtôt arrivé, qu'il ſe mit à la tête de cinquante mille hommes, & des éléphans, & alla vanger la mort de ſon beau-pere. Il défit Oriſſon avec ſes alliés, & leur prit douze villes. Oroſe, parlant d'Amilcar, dit ſimplement qu'il fut tué, ſans marquer ſi c'étoit à la tête d'une armée, ou en trahiſon.

Digitized by Google

An de Rome 520. Avant J. C. 234.

dats traveſtis en charretiers, mirent le feu aux charrettes, & pouſſerent à grands coups d'aiguillons les bœufs à travers les rangs & les files des Africains. Ces charrettes en feu, portées dans tous les quartiers du camp par les bœufs, dont elles brûloient le dos, y mirent le deſordre. Ce deſordre fut augmenté par les charretiers armés, qui chargerent tout-à-coup les Africains, & en firent un grand carnage. Amilcar étant accouru avec pluſieurs officiers pour découvrir la cauſe du mal, & tâcher d'y apporter du remede; Aſdrubal qui deſiroit lui ſuccéder dans la dignité de préteur, donna ordre de le tuer dans le fort du tumulte qui regnoit par-tout. Il comptoit que cet ordre ne ſeroit connu de perſonne: mais trop de précautions le trahirent. Un domeſtique d'Amilcar, Gaulois de nation, en eut connoiſſance. Comme ce domeſtique chériſſoit infiniment ſon maître, il ne voulut lui ſurvivre que pour venger ſa mort. Il en chercha l'occaſion, & il ne la trouva que quelques années après qu'Aſdrubal alla à la chaſſe ſans gardes, & s'écarta. L'eſclave qui le ſuivoit, profita du moment, & le poignarda. Il fut pris & mis à la torture. On obſerva qu'il ne changea jamais de viſage; & que rempli de joie d'avoir rendu à la mémoire de ſon maître le plus grand témoignage d'attachement dont un homme puiſſe être capable, il expira d'un air content & ſatisfait. C'eſt ainſi que les Gaulois ont donné dans toutes ſortes d'états des exemples de force, de conſtance & d'intrépidité qu'on ne ſçauroit trop admirer.

Long-tems avant que cet eſclave donnât dans l'Ibérie ce ſpectacle de fermeté, les Romains avoient commencé d'abuſer de la patience des Gaulois d'Italie. L'abus avoit commencé à la paix qu'ils avoient faite avec les Carthaginois: car avant cette époque ils n'avoient garde de ſe broüiller avec un peuple qui étoit né pour les faire trembler, ni de leur donner aucun ſujet de mécontentement. Au contraire, ils étoient très-attentifs à aller au devant de tout ce qui pouvoit de leur part donner la plus légere atteinte à l'alliance qui étoit entre les deux nations, juſqu'à paſſer aux Gaulois, ainſi que je l'ai déja remarqué, certaines démarches qu'ils n'auroient ſûrement point ſouffertes de tout autre peuple; auſſi ſe ſçavoient-ils bon gré de leurs attentions. Les Gaulois reſterent tranquilles pendant tout le tems qu'ils furent en guerre avec Pyrrhus & avec les Carthaginois. Ce qu'ils attribuerent à une faveur particuliere des dieux

dieux * & à la bonne fortune de Rome *; car, accoûtumés à être battus par les Gaulois, que ſeroient-ils devenus, s'il avoit pris envie à ce peuple belliqueux de les attaquer dans le tems qu'ils avoient à faire ou avec le roi des Epirotes, ou avec la république de Carthage ? Mais ayant eu le bonheur non ſeulement de chaſſer l'un d'Italie, & obligé l'autre, après vingt-quatre ans de guerre, à demander & à faire la paix à des conditions auſſi humiliantes qu'onéreuſes (*n*); mais encore à exterminer quelque cinquante ans auparavant la tribu des Sénonois, & depuis peu encore de remporter une grande victoire ſur les Boiens; ils crurent qu'ils n'avoient plus rien à craindre des Gaulois, & qu'ainſi ils ne devoient plus les ménager.

An de Rome 520. Avant J. C. 234.
* *Plutar. Marcel. p. 299. B.*
* *Polyb. lib. II. p. 108. D.*

Dans cet eſprit, Flaminius, tribun du peuple, propoſa la loi * *agraria* (*o*), pour la répartion des terres dont les Romains avoient chaſſé les Sénonois. Juſques-là une bonne partie de ces terres avoient été poſſédées par les conſuls, les ſénateurs, les magiſtrats, & autres perſonnes de la république conſtituées en dignité, qui ſe les étoient appropriées dans le tems de l'invaſion. En vertu de cette loi, ces terres étoient dévoluës, & devoient revenir au peuple, & être partagées entre les citoyens qui n'en avoient point. Dans tous les tems le renouvellement de cette loi avoit ſouffert des contradictions preſque inſurmontables (*p*) : dans celui-ci, il porta le ſénat aux dernieres extré-

An de Rome 521. Avant J. C. 233.
* *Cic. de Brutο, c. 57.*

(*n*) Elles conſiſtoient à évacuer entiérement la Sicile, à rendre ſans rançon tous les priſonniers qu'ils avoient faits ſur eux, à payer mille talens ſur le champ pour les frais de la guerre, à en donner deux mille deux cens autres dans l'eſpace de dix ans, & à ſortir de toutes les iſles qui ſont entre l'Italie & la Sicile. Fort peu de tems après, les Romains, ſous le prétexte le plus frivole & le plus injuſte, forcerent encore les Carthaginois à leur payer douze autres cens mille écus, & de leur céder la Sardaigne.

(*o*) La loi agraire avoit pour objet les terres que les Romains avoient enlevées aux ennemis, ou auxquels ils n'avoient accordé la paix qu'à condition qu'ils leur céderoient une partie de leur territoire. Ce territoire ou étoit vendu pour indemniſer la république des frais de la guerre, ou étoit diſtribué gratuitement en tout ou en partie aux citoyens pauvres qui n'avoient aucun fonds de bien en propre, ou étoit donné à ferme ou à cens au profit de l'état. Cependant jamais ou preſque jamais ce territoire conquis ou cédé ne revenoit en entier au public. Les citoyens en place en retenoient une partie qu'ils s'approprioient. Le ſénat auroit dû remédier à cet abus; mais il étoit compoſé de patriciens, & il y avoit peu de patriciens qui ne fuſſent coupables, ainſi il fermoit les yeux ſur un crime dont tout le corps étoit taché.

(*p*) C'eſt l'an 267 de Rome, ſous le conſulat de Spur. Caſſius & de Proculus Virginius que la loi agraire fut donnée pour la premiere fois. C'eſt le premier de ces deux conſuls qui en fut l'auteur. Les tribuns du peuple l'appuyerent d'abord de tout leur crédit, & le peuple la reçut avec joie. Les patriciens ſeuls en furent conſternés : les uns, parce qu'ils y étoient intéreſſés; les autres, parce qu'ils en craignoient les ſuites fâcheuſes. Appien donne une raiſon de l'éloignement que les patriciens avoient pour cette loi, qui leur

An de Rome 521.
Avant J. C. 233.

mités (*q*) ; puiſqu'il ordonna la levée d'une armée pour arrêter les fougues du tribun, & le faire trembler pour ſa tête, s'il entreprenoit de faire paſſer cette loi. Les raiſons du ſénat étoient que ſon exécution entraînoit la perte de la république par les effets qu'elle produiroit également à l'égard des grands, des petits & des Gaulois. A l'égard des grands, puiſqu'étant dépouillés des biens qui étoient le prix de leur ſang, de leurs travaux & de leurs exploits, ils paſſeroient d'un état aiſé & commode en celui de la pauvreté : ce qui les mettroit dans une impuiſſance

fait honneur. Il la tire de la religion ; & il prétend que les Romains ayant tous leur ſépulture dans des champs qui leur appartenoient, ils regardoient comme une choſe impie que les lieux où repoſoient les cendres de leurs ancêtres, paſſaſſent en des mains étrangeres. Quoi qu'il en ſoit, dans l'occaſion dont nous parlons, un point de la loi ſauva pour le moment préſent les patriciens. Ils firent appercevoir au peuple que les Latins qui étoient à Rome & y avoient droit de bourgeoiſie, étoient mis au niveau des Romains, & étoient appellés au partage des terres. Cette circonſtance refroidit le peuple ; mais elle n'empêcha pas que ſes tribuns ne pouſſaſſent vivement l'affaire, & n'obligeaſſent le ſénat à faire le decret ſuivant : « Qu'on » nommeroit des decemvirs qui deſcendroient ſur les lieux, & examineroient » la quantité de terres qui pourroient être » reparties. Mais que la création des decemvirs, la répartition des terres, & les » autres réglemens qui regardoient cette » affaire, tout cela ſeroit renvoyé aux nouveaux conſuls ». Le renvoi de l'exécution de la loi agraire aux nouveaux conſuls fut fondé ſur ce que l'année étoit trop avancée, pour qu'une affaire de cette importance pût être commencée & terminée ſous les mêmes magiſtrats. Cependant ce n'étoit qu'un prétexte dont le ſénat ſe ſervoit pour faire illuſion au peuple, & gagner du tems pour chercher les moyens de ne le jamais ſatisfaire. En effet, les nouveaux conſuls installés, les patriciens laiſſant là le decret touchant la loi *agraria*, firent inſtruire le procès de Sp. Caſſius, & l'accuſerent devant le peuple « d'avoir » pris des meſures ſecretes pour s'ouvrir » une voie ſûre au ſouverain pouvoir, » d'avoir fait des amas d'armes, d'avoir » reçu de l'argent des Latins & des Hernïques, & de s'être fait à Rome un parti » de la plus brillante jeuneſſe, qui étoit » toûjours à ſa ſuite. Toutes accuſations » prouvées par le témoignage de pluſieurs » citoyens ſans reproche, & des villes » confédérées ». Le peuple qui y alloit de bonne foi, y fut pris. L'amour invincible qu'il avoit pour la liberté, lui fit prononcer une ſentence de mort contre Sp. Caſſius, ſans qu'il s'appérçût qu'il ſe privoit de ſon plus zélé défenſeur. Il n'ouvrit les yeux que quand il vit que les conſuls, bien-loin d'exécuter le decret du ſénat, ne nommoient pas même les decemvirs, ſur le rapport deſquels devoit ſe faire la répartition. On ſe plaignit, on murmura ; mais on ſe plaignit, & l'on murmura long-tems. Le refus obſtiné du ſénat d'accorder au peuple ce qu'il demandoit, & la conſtance du peuple à ne rien relâcher de ſes prétentions, durerent preſqu'auſſi long-tems que la république, & furent une ſemence perpétuelle de diſcorde entre les deux ordres. A la vérité les guerres étrangeres ſuſpendoient l'animoſité des deux partis : mais la paix faite, les eſprits revenoient à leurs prétentions réciproques, & s'échauffoient juſqu'au point de prendre les armes, ainſi qu'il arriva dans l'occaſion qui donne lieu à cette remarque. La loi agraire a été renouvellée & remiſe pluſieurs fois en vigueur, & a paru ſous le nom des nouveaux magiſtrats qui avoient pris à tâche de la faire exécuter ; mais ç'a toûjours été avec auſſi peu de ſuccès.

(*q*) Les ſecrets reſſorts qui le faiſoient agir, étoient, 1°. Que tous ou preſque tous les membres du corps étant coupables, il ne convenoit pas qu'ils ſéviſſent les uns contre les autres, mais plûtôt qu'ils ſe paſſaſſent tout. 2°. Qu'il ne falloit pas que les patriciens fuſſent reſponſables au peuple de leurs acquiſitions.

Digitized by Google

absoluë de rendre aucun service à l'état ; sans compter que ces biens ayant passé jusques-là sur la foi du public pour héréditaires, avoient servi de ciment aux alliances qu'avoient contracté entr'elles les grandes maisons, & qu'ainsi les répéter, c'étoit jetter le trouble dans toutes les familles où ils étoient entrés, ou dans lesquelles ils avoient été transportés, & rompre le nœud qui les tenoit liées ensemble. A l'égard des petits ; parce que le peuple de sa nature est extrême, & porté de lui-même à l'insolence, à la licence & à la corruption des mœurs *; qu'ainsi il a besoin d'un frein qui l'arrête & l'empêche de s'échapper. Ce frein est la médiocrité, qui le tient bas, & dès-là souple, soumis, obéissant, & disposé à supporter toutes les charges de la république qui sont de son lot (*r*), au lieu que les richesses lui tournent la tête, & le rendent comme un cheval indompté. A l'égard des Gaulois ; d'autant que le partage qu'on proposoit, ne pouvoit manquer de les irriter extrêmement, pour deux raisons qui méritoient une attention particuliere : la premiere, qu'on leur ôtoit toute espérance de rentrer jamais dans les terres dont on vouloit faire la répartition, comme ils s'en étoient flattés jusques-là. Ce qui paroissoit assez par la demande qu'ils avoient faite, les armes à la main quatre ans auparavant, de la ville de Rimini. La derniere, les violens soupçons que ce partage feroit naître dans l'esprit des Gaulois d'un autre partage semblable que les Romains méditoient de faire des terres qu'ils possédoient encore, & dont on songeoit à les dépoüiller : « Qu'on considere, disoit le sénat avec tous » les grands, quels sont les Gaulois. Ennemis implacables de » la république, ils sont les seuls que Rome n'a jamais osé atta- » quer (*s*) ; les seuls qui l'ont attaquée tant de fois avec tant » de violence & de succès ; les seuls qui lui ont fait courir les » plus grands risques ; les seuls contre lesquels * nul citoyen » n'est exemt de porter les armes (*t*) ; enfin les seuls de tous les » peuples dont il faut ménager la délicatesse, & que les Ro-

An de Rome 521. Avant J. C. 233.

* *Polyb. lib. II. p. 109.*

* *Plut. in Marcel. p. 299.*

(*r*) A ce compte le peuple seul est chargé de tout l'onéreux de l'état. Les armées qu'on leve pour sa défense, ne sont compolées que de peuple. Le peuple seul cultive les terres ; & par surcroit, on fait tomber sur lui tous les impôts, nonobstant qu'il soit pauvre & ruiné. N'étoit-il pas plus à-propos de le réformer, du moins de le modérer ?

(*s*) C'est une vérité que Polybe insinuë en plusieurs endroits de ses écrits, avec lesquels les auteurs modernes de l'histoire Romaine sont en contradiction.

(*t*) C'est ce qui dans l'esprit des Romains a toûjours fait le distinctif des Gaulois d'avec tous autres peuples, contre lesquels la république a eu des guerres à soutenir.

Digitized by Google

An de Rome 521. Avant J. C. 233.

» mains ne doivent jamais s'attirer ſur les bras ».

Ces raiſons, quelque fondées, quelque fortes qu'elles fuſſent, ne firent aucune impreſſion ſur l'eſprit du tribun. Il vouloit être l'idole du peuple, capter ſa faveur & ſa confiance, & s'en ſervir comme d'un degré pour s'élever aux premieres dignités, humilier les grands, & gouverner à ſa fantaiſie. Les ſénateurs voyant ſon obſtination, eurent recours à ſon pere; le pere, qui étoit au deſeſpoir que ſon fils fût chef de cabale (*u*), mit en œuvre d'un côté tout ce que l'autorité la plus ſacrée a de plus reſpectable, & de l'autre tout ce que la terreur a de plus effrayant, pour engager ſon fils à abandonner ſon projet. Flaminius fut également inſenſible aux careſſes, aux menaces & aux droits de la nature. C'étoit un cœur de bronze, qui faiſoit gloire de ſa férocité. Enfin, vint le jour que le tribun monta dans la tribune aux harangues*, & commença à réciter la loi qui troubloit la capitale de la république. Son pere tranſporté d'indignation, vole à la tribune, ſe ſaiſit de ſon fils, le fait deſcendre, & l'emmene avec lui.

* *Valer. Maxim. Lib. v. c. 4. §. 5.*

On ne ſçait ici lequel on doit le plus admirer, ou le pere, qui ſans autre autorité que celle que le ſang lui a donnée, affronte un tribun du peuple (*x*), & ſe fait obéir ſans réplique ſur le

(*u*) C'eſt l'unique raiſon que le pere de Flaminius pût avoir de ne pas entrer dans les vûës de ſon fils. Car étant de race plébeienne, il devoit préférer les intérêts du peuple à ceux des patriciens.

(*x*) La perſonne du tribun étoit ſacrée; la violer, étoit un crime qui n'étoit expié que par la mort du coupable qu'on immoloit à Jupiter. C'eſt qu'en lui réſidoit toute la majeſté du peuple Romain, & que la dignité dont il étoit revêtu, avoit été créée pour balancer l'autorité du ſénat, qui tous les ans ſembloit ne donner des conſuls que contre le peuple. Le bien du peuple demandoit donc qu'on mît un frein à l'ambition & à l'avarice des grands de Rome. Mais il faut convenir que les tribuns du peuple abuſerent bien-tôt de l'autorité qui leur fut confiée; car ils porterent l'inſolence juſqu'à menacer les conſuls & les tribuns militaires de les faire conduire en priſon. Dans une occaſion ils forcerent un dictateur à renoncer à l'exercice de ſa charge. Leur pouvoir monſtrueux couloit comme de ſa ſource de l'indépendance, comme l'indépendance conſiſtoit dans l'*interceſſion*, c'eſt-à-dire, dans le droit qu'ils avoient de s'oppoſer pour le peuple à tout ce qui lui pouvoit être contraire, de haranguer le peuple de leur autorité *privée*, & d'accuſer devant lui ceux contre leſquels ils avoient des griefs, qu'ils coloroient comme ils vouloient, & qu'ils ne préſentoient que comme donnant une atteinte mortelle au bien *public*. On peut juger de la grandeur & de l'étenduë de la puiſſance tribunitienne de la maxime adoptée par tous les empereurs, de s'en revêtir au premier inſtant qu'ils étoient déclarés auguſtes, & de ne la communiquer à perſonne. Ce qui ſert de regle aux antiquaires pour déterminer les années du regne des princes. Ils ne les prennent pas du nombre de leurs conſulats, mais de celui des années qu'ils les trouvent honorés de la dignité de la puiſſance tribunitienne. Ainſi on peut donner pour conſtant, qu'elle n'a expiré qu'avec l'empire Romain. Elle avoit commencé vers l'an 260 de Rome.

Digitized by Google

champ : ou un tribun du peuple, qui dans le tems qu'il affecte de braver le ſénat & tous les grands de l'empire, eſt docile aux ordres de ſon pere ; ou enfin le peuple Romain, ſi jaloux d'ailleurs de l'autorité ſacrée dont il a revêtu ſon tribun, & ſi intéreſſé dans cette occaſion à la maintenir & à la venger, ne ſe répand ni en plaintes ni en murmures, ni ne fait aucun ſigne qui marque qu'il improuve une action ſi hardie & ſi contraire à ſes intérêts. Seroit-ce que toute autorité ſeroit ſubordonnée à l'autorité paternelle, quand elle a pour fin l'ordre & le bien de la patrie (*y*) ? Quoi qu'il en ſoit, le ſénat lui dut la ſatisfaction, que la loi contre laquelle il vouloit armer, ne fut pas alors publiée, & par conſéquent ne paſſa pas. Mais le mal ne fut que différé ; car fort peu de tems après, le tribun Carvilius s'étant joint à Flaminius, reprit la loi & la promulgua. Loi fatale, de l'aveu de Polybe, de Ciceron & de Plutarque ; puiſqu'elle fut la principale cauſe de la corruption des mœurs des Romains, & enſuite de la guerre ſanglante qu'ils eurent avec les Gaulois, pendant le cours de laquelle Rome trembla plus d'une fois. L'un & l'autre parti prit quelques années pour s'y préparer ; avec cette différence que durant tout l'intervalle les Gaulois ne donnoient aux Romains aucune priſe ſur eux, tandis que les Romains faiſoient des démarches & des réglemens qui avoient pour fin d'humilier & de pouſſer à bout les Gaulois.

An de Rome 521. Avant J. C. 233.

En effet, ſous le conſulat d'Emilius & de Junius, ils défendirent dans toutes les provinces qui leur étoient ſoumiſes, & même à leurs alliés, d'acheter quoi que ce ſoit des Gaulois *, à plus forte raiſon d'apporter dans leur pays de l'or, de l'argent, ou de tout autre métal qui pût ſervir de fonds à faire la guerre. La même année les deux conſuls étant partis pour aller faire la guerre aux Liguriens (*z*), qu'ils s'étoient propoſé de châtier &

An de Rome 523. Avant J. C. 231. *Zonar. lib. VIII. p. 402.*

(*y*) Auſſi n'y avoit-il que cette fin qui pût autoriſer le pere de Flaminius à faire le coup hardi dont il ſe chargea. Le feu de la ſédition embraſoit tous les eſprits, des ruiſſeaux de ſang alloient couler de toutes parts : en un inſtant le bon vieillard arrête ces grands malheurs.

(*z*) Voici de quelle maniere le P. Catrou raconte ce trait hiſtorique. J'avoue que j'ignore la ſource où il l'a puiſé. « Ce- „ pendant le bruit courut que Rome n'en „ vouloit qu'à la Ligurie. Les Boiens y „ furent trompés. En attendant l'arrivée „ des Géfates leurs alliés, ils leverent en „ hâte une armée. Leur deſſein étoit de „ venir droit à Rome, & de ſurprendre „ la ville, tandis que les conſuls ſeroient „ occupés dans la Ligurie, au pied des „ Alpes. Les Gaulois n'étoient pas infor- „ més de la marche & de la route des lé- „ gions, & les croyoient déja dans le pays „ Ligurien. Ils ſe raſſemblerent donc, & „ s'avancerent vers Rome. Quelle fut leur „ ſurpriſe, lorſqu'ils trouverent en che- „ min les armées conſulaires ! Retournez „ ſur ſes pas, c'eût été ſe trahir. Il étoit

An de Rome 523. Avant J. C. 231.

de dompter, s'il étoit poſſible ; après quelques jours de marche, rabattirent tout-à-coup ſur les terres poſſédées par les Gaulois, afin d'avoir occaſion de les écraſer, s'ils faiſoient la moindre réſiſtance. Les Gaulois pénétrerent leur deſſein ; & voulant les mettre dans leur tort, ils allerent au-devant d'eux, & leur offrirent toutes ſortes de rafraîchiſſemens. Les Romains furent ſi honteux d'un accüeil qu'ils méritoient ſi peu, que pour couvrir cet acte d'hoſtilité, ils dirent qu'ils n'avoient paſſé par leurs provinces que pour ſe rendre plus commodément dans la Ligurie.

An de Rome 525. Avant J. C. 229.

Deux ans après ils firent pis ; car apprenant que les *Gaulois*, outrés de toutes les injuſtices qu'ils leur avoient faites, avoient pris le parti de rompre ouvertement avec eux, & de leur faire la guerre à outrance ; ils tremblerent, & ſe repentirent d'avoir ſi peu ménagé la nation qui étoit la ſeule capable de renverſer la république. Cependant comme ce repentir venoit trop tard, ils épuiſerent toutes les reſſources de l'eſprit humain, pour tâcher de détourner les malheurs dont ils étoient menacés. Entre ces reſſources, la principale, & celle qui renfermoit toutes les autres, ou les équivaloit, étoient les livres Sibyllins. Le ſénat donna ordre de les conſulter. Les pontifes * les ouvrent, les feüilletent, les examinent, & ils y trouvent, qu'un jour les Gaulois & les Grecs doivent ſe rendre maîtres de Rome. Cet oracle jette les Romains dans la conſternation, mais un augure les tire auſſi-tôt d'embarras. Il dit d'un ton prophétique, que pour remplir l'oracle avant qu'il eût en entier ſes effets, il *ſuffiſoit* de conſacrer dans l'enceinte de Rome un coin de terre de huit pieds en quarré à un Gaulois & à une Gauloiſe, auſſi-bien qu'à un Grec & à une Grecque ; de leur abandonner la propriété de ce terrein ; parce que cette partie de Rome qui ſeroit cédée volontairement à ces particuliers, tiendroit lieu aux Gaulois & aux Grecs de toutes les prétentions que l'oracle leur donnoit ſur leur capitale. Selon quoi, il fut ordonné qu'on creuſeroit dans le marché aux bœufs une foſſe maçonnée, où l'on enfermeroit les quatre perſonnes indiquées par l'augure ; & pour

* *Dio apud Valeſium, p. 774. Plutarc. in Marcello, p. 299. Idem t. II. quæſt. Rom. p. 283. É. Oroſ. l. V. c. 13. Zonar. l. VIII. v. 403. B.*

„ encore moins ſûr de livrer le combat. „ Les Boïens donc prirent le parti de „ feindre : *Nous allions*, dirent-ils aux „ conſuls, *joindre nos troupes aux vôtres, „ & faire la guerre en Ligurie de concert avec „ vous. Et nous*, répondirent les conſuls, „ *en paſſant ſur vos terres, nous ſuivions la „ route la plus commode pour entrer chez les „ Liguriens.* On ne ſe crut point de part „ ni d'autre ; mais le tems n'étoit pas venu „ d'éclater ».

Digitized by Google

expier l'odieux attaché à un ordre ſi abominable, qu'on offriroit tous les jours à perpétuité des ſacrifices qui ſerviroient à appaiſer les manes des miſérables qui avoient été employés à éluder l'oracle. Tout cela fut exécuté à la lettre (*a*) : ce qui calma beaucoup le trouble & la crainte générale des Romains, & aigrit l'eſprit des Gaulois à un tel point, qu'ils ſe déterminerent irrévocablement à déclarer la guerre aux premiers, auſſitôt qu'ils auroient pris les meſures néceſſaires pour la faire avec quelque ſuccès. An de Rome 525. Avant J. C. 229.

Dans ces tems-ci, ou peut-être un ou deux ans auparavant, car l'hiſtoire ne fournit aucune lumiere qui ſoit de quelque ſecours pour fixer l'époque des faits dont il s'agit, les Gaulois qui en Sicile avoient quitté le ſervice des Carthaginois pour entrer dans celui des Romains, & que ces derniers avoient renvoyés ſi ignominieuſement (*b*), eurent de l'emploi. Ils s'étoient rendus dans l'Illyrie *, auprès de ceux de leurs freres qui y étoient établis de tems immémorial, en attendant l'occaſion de ſe ſignaler, ou pour eux-mêmes, ou pour l'intérêt des princes & des états qui les prendroient à leur ſolde. La foibleſſe où Pyrrhus, en mourant à Sparte de la maniere que nous avons vû, laiſſa le royaume d'Epire, l'offrit quelques années après leur arrivée. Agron, fils de Pleurate * roi d'Illyrie, chaſſa les Epirotes de cette autre partie de l'Illyrie qui eſt ſur les côtes de la mer Ionienne, & qui obéiſſoit à Pyrrhus & à ſes ſucceſſeurs. Les Epirotes auroient bien voulu reprendre ce qu'ils avoient perdu ; mais les forces de terre & de mer qu'Agron avoit ſur pied, & avec quoi ce prince ſe jettoit indifféremment ſur tous les états qu'il pouvoit ſurprendre, les obligeoient d'être non ſeulement ſur leurs gardes, mais encore ſur la défenſive. Même craignant pour Phenice (*c*), qui étoit une de leurs plus conſidérables villes, quoiqu'elle fût aſſez avant dans les terres, ils appellerent huit cens de ces Gaulois, pour les aider à la garder en cas d'inſulte. Cependant Agron s'étant adonné au vin & à d'autres excès ſemblables, fut emporté par une pleuréſie qui le mit en peu de jours au tombeau.

* *Polyb. lib. II. p. 93. D.*

* *Appian. Illyr. p. 760. C.*

(*a*) Dans une ſemblable occaſion dont il ſera parlé dans la ſuite, les Romains renouvellerent un ſi horrible ſpectacle. Oroſe traite ces ſacrifices d'opérations magiques, dont l'effet tourna au déſavantage des Romains.

(*b*) *Voyez la fin du Livre huitieme.*

(*c*) Cette ville étoit dans la Chaonie, province de l'Epire. Polybe la donne pour la plus riche, la plus grande, & la plus importante du royaume.

Digitized by Google

An de Rome 525. Avant J. C. 229.

Le royaume paſſa entre les mains de Teuta * ſa femme (*d*), qui ſe remit du ſoin d'une partie de ſes affaires ſur la foi de ſes amis. Cette reine n'avoit rien au-deſſus des perſonnes de ſon ſexe. Cependant comme elle étoit entêtée des victoires de ſon mari, il lui prit envie de les continuer. Ainſi, ſans égard pour les états voiſins, elle permit d'abord à ſes ſujets de pirater. Enſuite ayant équippé une flotte, & levé une armée auſſi nombreuſe que celle d'Agron, elle exerça de côté & d'autre par ſes généraux toutes ſortes d'hoſtilités.

* *Polyb. lib. 11. p. 93. A.*

Les Eléens (*e*) & les Meſſéniens (*f*) furent les premiers à s'en reſſentir. Leur pays n'étoit en aucun tems en ſûreté, *ni* à couvert de l'invaſion des Illyriens, parce que la côte étant fort étenduë & éloignée des capitales, les ſecours qu'ils en recevoient étoient trop foibles & arrivoient trop tard pour empêcher la deſcente de l'ennemi, qui pour cette raiſon fondoit ſur eux ſans crainte, & mettoit tout au pillage. Les Illyriens avoient pouſſé un jour juſqu'à Phénice pour y chercher des vivres. Le hazard fit qu'aux portes de la ville ils firent rencontre de quelques Gaulois de leur connoiſſance qui faiſoient la garde. Après les premiers ſaluts ils entrerent en converſation, & ayant entrevû que les Gaulois étoient gens à leur livrer la ville de Phénice, ſi on leur faiſoit un bon parti, ils ne manquerent pas de leur faire quelques propoſitions. Les Gaulois les écoutent, les acceptent, & prennent avec eux les meſures les plus juſtes pour les rendre maîtres de la ville qui leur étoit confiée. Peu de jours après, les Illyriens ſe préſentent, emportent Phénice d'inſulte, s'emparent de tout ce qu'ils y trouvent, & dépêchent un courier à la reine Teuta pour lui apprendre l'heureux ſuccès de leur entrepriſe. A cette nouvelle les Epirotes s'aſſemblent, prennent les armes, & marchent vers Phénice; arrivés, ils campent devant la ville, ayant devant eux la riviere;

(*d*) C'eſt Agron même, qui en mourant, en laiſſa l'adminiſtration à Teuta pendant la minorité d'un fils appellé *Pine*, qu'il avoit eu d'une autre femme. Ce qui eſt ſingulier, c'eſt que fort peu de tems après, la régente ayant été obligée de faire ſatisfaction aux Romains pour avoir violé le droit des gens dans la perſonne de leurs ambaſſadeurs, & de leur demander la paix, les Romains ne voulurent point traiter avec elle, mais avec ſon beau-fils. Le P. Catrou inſinué que ce prince étoit ſon fils : mais Appien aſſûre qu'Agron l'avoit eu d'un premier lit.

(*e*) Peuple d'Epire, qu'il ne faut pas confondre avec un autre peuple de Thrace de même nom.

(*f*) Peuple de la Grece propre, & par conſéquent éloigné des lieux où les Illyriens faiſoient leurs courſes. Ce qui me fait croire qu'il faut entendre quelque peuple inconu d'Epire, de Theſſalie, ou de Theſprotie, de même nom, dont on n'a point encore découvert la poſition.

&

Digitized by Google

& pour être plus en ſûreté, ils enlevent les planches du pont par où ils auroient pû être ſurpris. Sur l'avis qu'ils reçoivent enſuite * que Scerdilaïde, général de Teuta, arrivoit par terre à la tête de cinq mille Illyriens, qu'il faiſoit filer par les détroits qui ſont proche d'Antigonée (*g*), ils envoyent un détachement à la garde de cette ville, & du reſte ſe tranquilliſent, font bonne chere aux dépens du pays, & ne s'embarraſſent pas du ſervice du camp. Les Illyriens avertis que les Epirotes avoient partagé leurs forces, & que le ſervice ſe faiſoit mal dans leur camp, partent de nuit avec les Gaulois, jettent des planches ſur le pont, paſſent deſſus, & tout de ſuite vont occuper un poſte avantageux vis-à-vis de l'ennemi, où ils attendent le jour. Les deux armées ne s'apperçûrent pas plûtôt qu'elles étoient en préſence l'une de l'autre, qu'elles s'ébranlerent. Mais l'affaire fut bien-tôt décidée. Les Epirotes ne rendirent preſque point de combat : ils furent défaits ; les Illyriens en tuerent un grand nombre, beaucoup plus furent faits priſonniers, le reſte ſe ſauva chez les Atintaniens (*h*).

An de Rome 525. Avant J. C. 229.

* *Polyb. lib. II. p. 94 A.*

Après cette défaite, ne voyant plus chez eux-mêmes aucun moyen de ſe ſoûtenir, ils députerent aux Etoliens (*i*) & aux Achéens (*k*) pour les conjurer de venir à leur ſecours. Ces peuples, touchés de compaſſion, ſe mettent en marche & vont à Hélicrane ; là ſe rendent auſſi les Illyriens, tant ceux qu'avoit amenés Scerdilaïde, que ceux qui s'étoient emparés de Phénice par la trahiſon des Gaulois, qui ne les abandonnoient pas. Ils ſe poſtent auprès des Etoliens & des Achéens, dans le deſſein de leur donner bataille. Mais outre que le terrein étoit deſavantageux, ils reçûrent de Teuta des lettres qui les obligeoient de revenir inceſſamment dans l'Illyrie, parce qu'une partie de ce royaume s'étoit tournée du côté des Dardaniens (*l*). Ainſi,

(*g*) Antigonée eſt une ville de la Chaonie, province de l'Epire, à laquelle les Illyriens venant par terre, ne pouvoient arriver que par les défilés des monts Cérauniens, ainſi appellés de la foudre dont ils ſont ſouvent frappés à cauſe de leur élévation.

(*h*) Peuple de l'Epire.

(*i*) Peuple de la Grece propre, qui n'étoit ſéparé des Epirotes que par le golphe Ambracius, appellé aujourd'hui le golphe de *Larta* ou l'*Arta*.

(*k*) Peuple célebre du Péloponneſe, dont nous aurons lieu de parler dans la ſuite.

(*l*) Les Dardaniens ont pû fort bien faire une invaſion dans les états de Teuta, tandis que ſes troupes étoient occupées à mettre l'Epire à feu & à ſang. Mais je crois plûtôt que les Romains, pour venger la mort de leurs ambaſſadeurs, que la régence avoit fait tuer ſi injuſtement, venoient d'entrer dans l'Illyrie, & ſe l'aſſujettiſſoient ; car toutes les circonſtances du tems concourent à établir cette vérité. Rien au reſte n'empêche que les Darda-

Digitized by Google

An de Rome 525. Avant J. C. 229. après avoir ravagé l'Epire, ils firent une trêve avec les Epirotes, leur rendirent la ville de Phénice, & ce qu'ils avoient pris sur eux d'hommes libres pour une somme d'argent, & ayant chargé sur des barques les esclaves & le reste du butin, les uns se mirent en mer; les autres, suivis des Gaulois qui les avoient si bien servis, franchirent les défilés d'Antigonée, & se rendirent par terre chez eux. Cette expédition jetta dans la consternation les Grecs qui habitoient le long de la côte. Auparavant ils craignoient pour leurs campagnes; mais, depuis que Phénice, la ville de tout l'Epire la plus forte & la plus puissante, avoit passé sous une domination étrangere d'une façon si extraordinaire, ils crurent qu'il n'y avoit plus de sûreté ni pour eux-mêmes, ni pour leurs villes (*m*).

Tel est le récit que Polybe nous a laissé de ce trait de notre histoire. Après quoi, d'un côté relevant le défaut de jugement des Epirotes, d'avoir donné leur confiance à une bande d'étrangers décriés; & de l'autre, peignant d'après nature les Gaulois qui les avoient trahis, il ajoûte *: « Sçachant que les Gaulois » passoient communément pour suspects, les Epirotes pou- » voient-ils sans témérité leur donner en garde une ville riche, » puissante, & qui par mille endroits irritoit leur cupidité? » Pourquoi ne se pas défier d'un corps de troupes chassé de son » pays par sa propre nation, pour les perfidies qu'il avoit faites » à ses amis & à ses parens, dont plus de trois mille reçûs en- » suite par les Carthaginois, qui étoient alors en guerre, avoient » pris occasion d'un soulevement des soldats contre les chefs » au sujet de la solde, pour piller Agrigente, où ils avoient été » mis pour la garder: qui jettés dans Eryce pour la défendre » contre les Romains qui l'assiégeoient, après *avoir inutile-* » *ment* tenté de la leur livrer par trahison, s'étoient venus

* *Polyb. lib. II. p. 95. C.*

niens n'ayent attaqué les Illyriens d'un côté, dans le même tems que les Romains l'attaquoient de l'autre.

(*m*) C'est pour les rassûrer contre toutes leurs craintes, que les Romains, après avoir mis à la raison les Illyriens, se hâterent d'envoyer des ambassadeurs à Athenes & à Corinthe. Ils étoient chargés de faire part aux Grecs du succès des armes de la république sur leurs ennemis, & de leur persuader que dans toutes ses conquêtes elle se proposoit pour fin l'estime, la gloire, & la liberté de la Grece. Les ambassadeurs, en preuve de ce qu'ils avançoient, produisirent le dernier article du traité de paix conclu entre les Romains, qui portoit que *passé Lisse, les Illyriens ne pourroient mettre sur mer que deux brigantins sans armes.* Or Lisse est une ville, & non une riviere, comme on l'a cru jusqu'ici. Cette place est sur le Drilon, & la derniere de l'Illyrie, du côté de la Macédoine & de la Grece. Ainsi l'entrée de la Grece étoit desormais fermée aux Illyriens. *Polyb. l. II. p. 100.*

Digitized by Google

» rendre dans leur camp : qui laiſſés enſuite dans Eryce ſur leur bonne foi par les Romains, avoient pillé le temple de Venus Erycine : qui enfin auſſi-tôt après la guerre de Sicile, connus par les Romains pour des traîtres & des perfides, avoient été dépoüillés de leurs armes, mis ſur des vaiſſeaux, & chaſſés de toute l'Italie. Après cela étoit-il de la prudence de confier à des gens de cette trempe la garde d'une république & d'une ville très-puiſſante ? Et les Epirotes ne furent-ils pas bien les artiſans de leurs malheurs ? Cette imprudence valoit « la peine d'être remarquée : elle apprendra qu'en bonne politique une garniſon ne doit jamais être trop forte, ſur-tout » lorſqu'elle eſt compoſée d'étrangers & de barbares ».

An de Rome 515. Avant J. C. 229.

Voilà en abrégé l'hiſtoire de ces Gaulois ſéditieux, qui l'an 489 de Rome furent bannis des Gaules, parce qu'ils étoient l'oppobre de la nation. C'étoient des membres pourris que nos ancêtres eurent ſoin de retrancher du corps qu'ils auroient pû corrompre. Heureuſement leurs freres, répandus dans les différentes parties de l'univers, continuoient à y ſoûtenir la gloire qu'ils s'y étoient juſtement acquiſe. Les Gaulois de l'Aſie en fourniſſent en ces tems-ci mêmes une preuve, qui leur fait d'autant plus d'honneur, qu'elle éclaircit un fait que les anciens & les modernes n'ont pû débroüiller.

An de Rome 516. Avant J. C. 228.

Antiochus, roi de Syrie, que l'hiſtoire ne connoît gueres que ſous le nom * de *Seleucus Callinicus* (*n*), ſous lequel auſſi nous avons ſouvent parlé de lui, en décrivant les guerres que les Gaulois lui faiſoient en qualité de troupes auxiliaires d'Antiochus Hierax ſon frere : Antiochus, dis-je, revint enfin de la Parthie *, où il avoit été fait priſonnier en perdant une grande bataille qu'il avoit livrée à Arſace, chef des Parthes révoltés (*o*).

* *Euſeb. chron. P. 54.*

* *Athen. lib. IV. P. 154.*

(*n*) On prétend que le nom de *Callinicus*, qui ſignifie *un beau vainqueur*, ou *celui qui a remporté une belle victoire*, fut donné à ce prince par dériſion, à cauſe d'un cercle de malheurs qui ſe ſuccédoient les uns aux autres, & qui le ſuivoient par-tout. Mais on ne peut point douter qu'il n'ait pû auſſi lui être donné en vûë de quelques victoires qu'il a remportées en combattant contre ſon frere Antiochus Hierax. Quelques écrivains, au lieu de *Callinicus*, lilent *Gallinicus*, & ſuppoſent que les victoires que les Gaulois d'Aſie ont remportées ſur ce prince, ont donné lieu à cette dénomination.

(*o*) M. Vaillant met la révolte d'Arſace & le commencement du regne des Arſacides à l'année 504 de Rome, deux cens cinquante ans avant Jeſus-Chriſt. Arſace étoit du ſang royal de Perſe. Il prit les armes pour prévenir l'outrage que le Macédonien Agathocle vouloit faire à ſon frere Tiridate. L'outrage conſiſtoit en ce qu'Agathocle aimoit Tiridate, & qu'étant gouverneur de Perſe, il ſe ſervoit de ſon authorité pour engager le jeune prince à ſe rendre à ſes volontés. Arſace, indigné d'une licence ſi effrénée, prit ſes meſures, tua Agathocle, chaſſa les Macédoniens de la Parthie, & ſe revêtit de la pourpre.

Digitized by Google

An de Rome 526. Avant J. C. 228. Il n'eut pas plûtôt recouvré la liberté, que ſous prétexte de punir les Galates d'avoir pris le parti de ſon frere, il entra avec une grande armée dans la Galatie, avec deſſein de la réünir à la couronne, dont elle avoit été démembrée. On ne ſçait de cette guerre d'autre circonſtance, ſinon que le tétrarque Centarete * vint au-devant de lui, l'attaqua, le défit, & le tua de ſa propre main ; & que pour fruit de ſa victoire ayant voulu monter ſon cheval, l'animal indigné de porter ſur ſon dos le meurtrier de ſon maître, briſa exprès le mord avec quoi il auroit pû être retenu, & tout de ſuite il prit la galop, & alla ſe jetter dans un précipice, où Centarete périt avec le cheval (*p*).

* *Plin. hiſt. lib. VIII. c. 42. Ælian. de an. lib. VI. c. 44. Solin. c. 46. Juſtin. l. XXVII. c. 3.*

Cette hiſtoire fait foi qu'Antiochus fut renvoyé par Arſaces dans ſon royaume. Cependant M. l'abbé Guyon * s'éleve contre M. Vaillant, ſur ce qu'il a avancé la même vérité. Il eſt vrai qu'elle ne ſe trouve pas en termes exprès dans Athenée : mais ne ſuffit-il pas qu'elle y ſoit clairement inſinuée (*q*), comme elle y eſt en effet ? Et que peut-on oppoſer aux autorités de Pline, d'Elien, & de Solin ? Seroit-ce que M. l'abbé Guyon n'a pas reconnu Seleucus Callinicus dans l'Antiochus de ces auteurs ? Qu'il conſulte le Grec de la chronique d'Euſebe, & il y lira * qu'*Antiochus étoit fils d'Antiochus Theus ; qu'il fut ſurnommé* Callinicus, *& qu'il étoit le même que Seleucus.* Polybe ajoûte que ce même prince portoit encore le ſurnom de *Pogon* (*r*).

* *Hiſt. des empir. t. VII. p. 93.*

* *Pag. 54.*

C'eſt ſans doute ce qui a échappé à M. de la Nauze ; puiſque dans une diſſertation, dont le précis eſt inſéré dans le VII. tome de l'hiſtoire de l'Académie des belles lettres *, il prétend que l'Antiochus qui donna lieu à l'aventure du cheval, étoit

* *Pag. 87.*

(*p*) Il eſt des auteurs qui diſent qu'Antiochus ayant voulu monter le cheval de Centarete, fut emporté dans un précipice, où il mourut.

(*q*) Athénée dit que Seleucus *fut priſonnier d'Arſace pendant pluſieurs années, & que durant le tems de ſa détention, il fut traité vraiment en roi.* Peut-on marquer plus clairement que la détention de Seleucus n'a pas toûjours duré ?

Cette réflexion ôte à ceux qui ne voudroient pas ſe rendre, tout prétexte de ſuppoſer que Seleucus, dont parle ici Athénée, eſt l'Antiochus que le même écrivain repréſente ailleurs comme un bûveur inſatiable, *lib. X. p. 439. D.* & qui périt en combattant contre Arſace. Seleucus a vécu non ſeulement pluſieurs années après ſa défaite dans la Médie, mais encore a été défait & tué par les Galates, en-deçà du mont Taurus. Au lieu qu'Antiochus a été tué & défait dans la Médie par Arſace, lequel en lui rendant les derniers devoirs, fit ce reproche à ſon cadavre : *Trop de confiance t'a perdu : tu te flattois en vain à force de boire d'engloutir le thrône des Arſacides.*

(*r*) Ce qui ſignifie *barbu*. Je ne ſçais ſur quoi eſt fondée cette dénomination.

Digitized by Google

Antiochus Soter, le même qui en ſon tems battit (*s*) les Gaulois. Il ſoûtient même que ce n'eſt point Centarete qui tua Antiochus, mais plûtôt qu'Antiochus tua Centarete, & qu'*étant monté ſur le cheval du général Gaulois pour célébrer ſon triomphe, le cheval ſentant une main étrangere, emporta Antiochus dans des lieux eſcarpés, & s'y précipita avec lui.* Il ſe fonde ſur deux raiſons qui lui paroiſſent convainquantes. La premiere, que *c'eſt à peu-près ainſi que Solin rapporte cet événement.* L'autre, *qu'on ſçait le genre de mort de tous les Séleucides qui ont porté le nom d'*Antiochus ; *qu'aucun n'a péri en combattant contre les Gaulois : Antiochus Soter moins que tout autre, puiſqu'il les défit lui-même, & les empêcha de s'établir en Aſie.* An de Rome 516. Avant J. C. 228.

La premiere raiſon n'eſt appuyée que ſur l'autorité de Solin. Cet auteur dit que l'Antiochus dont il eſt ici queſtion, eſt celui-là même qui remporta une grande victoire ſur les Galates : mais Pline, dont Solin eſt le ſervile copiſte, ne marque point cette circonſtance, & tout le monde ſçait, juſqu'à Saumaiſe (*t*) incluſivement, que toutes les fois que le copiſte s'éloigne de ſon original, il ne manque point de s'égarer. Le trait hiſtorique qui donne lieu à nos réfléxions, a auſſi été obſervé par Elien (*u*), & cet écrivain le rend exactement de la maniere que Pline l'a avancé, & non comme il a plû à Solin de le défigurer. Ajoûtez que Solin* dit de ſon chef une choſe évidemment fauſſe : *Antiochus*, écrit-il, *ayant défait les Gaulois en bataille rangée, monta comme en triomphe ſur le cheval de Centarete leur général, qui avoit été tué dans le combat, & le cheval indigné de porter le meurtrier de ſon maître, pris le mord aux dents & courut au galop le jetter dans un précipice.* A entendre Solin, Antiochus Soter mourut incontinent après le gain de la bataille ; tandis que Lucien, Appien, avec tous les hiſtoriens, rapportent que ce prince vêcut pluſieurs années après. Vérité ſi univerſellement reconnuë, qu'on riſqueroit de l'obſcurcir, ſi l'on entreprenoit de la prouver.

* *Cap.* 45.

(*s*) *Voyez* la deſcription de la bataille qui donna lieu à la victoire d'Antiochus, ſur l'an de Rome 477.

(*t*) Cet auteur vivoit dans le ſiécle paſſé. Il étoit un prodige d'érudition. Pour mettre au large ſon ſçavoir, & l'étaler avec profuſion, il choiſit exprès le petit livret de Solin, ſur lequel il fit un commentaire monſtrueux, où, quelqu'attache qu'il ait pour ſon auteur, il releve une infinité de fautes & de mépriſes.

(*u*) Cet auteur vivoit ſous l'empire d'Héliogabale, ainſi il eſt poſtérieur à Pline, & il peut l'avoir copié. Quoi qu'il en ſoit, il mérite toute une autre créance que Solin.

Digitized by Google

An de Rome 526. Avant J. C. 228. L'Antiochus que nous cherchons ne monta pas sur le cheval de Centarete, suivant le témoignage exprés de Pline & d'Elien, écrivains respectables & antérieurs à Solin. Qu'opposer en effet à l'historien Justin, qui termine le récit qu'il a fait de la vie de Seleucus Callinicus, en disant qu'il perdit la vie d'un coup qui l'abbattit de son cheval : *Seleucus iisdem ferme diebus, amisso regno, equo præcipitatus, finitur.* Quand on sçait que Seleucus Callinicus est l'Antiochus même (*x*) qui livra bataille au tétrarque Centarete, on demeure convaincu, quoi qu'en dise Solin, que ce n'est pas Antiochus qui tua Centarete, mais que Centarete ayant porté un coup mortel à Antiochus, l'*abbatit* de cheval, & fit gloire de monter le cheval du prince qu'il venoit de tuer, pour se parer de ses dépoüilles.

Toutes les inductions que je viens de tirer contre Solin, combattent la seconde raison que M. de la Nauze employe en faveur de son sentiment ; puisqu'il est démontré qu'un des Séleucides qui portoit le nom d'*Antiochus*, a péri en combattant contre les Gaulois, & que ce Séleucide n'étoit pas Antiochus Soter, mais *Antiochus fils d'Antiochus Theus, surnommé* Callinicus, *& le même que Seleucus*, comme je l'ai déja marqué d'après le Grec de la chronique d'Eusebe.

J'ai dit plus haut qu'Antiochus Soter a vêcu plusieurs années après la bataille qu'il gagna contre les Gaulois. Cette vérité seule détruit l'idée principale que le sçavant Académicien s'est proposée d'établir dans les mémoires de l'Académie * ; sçavoir, qu'*il faudroit ajoûter les dix-neuf ans qu'on donne au fils aux trente ou trente-deux qu'on accorde à Seleucus, & prolonger ainsi le regne du dernier au-delà de cinquante ans ;* en sorte que le pere auroit survêcu au fils. *D'où l'on pourroit conclurre,* selon le sçavant académicien *, *que les années pendant lesquelles on veut communément*

* Pag. 90.

* Pag. 91.

(*x*) En voici une preuve que j'ai omise, qui me paroit sans réplique ; c'est qu'Athénée parle de ce prince en deux endroits de ses écrits. Dans le premier, qui est *liv. IV. p. 153. B.* il l'appelle *Seleucus*, & dit qu'*il alla avec des forces considérables dans la Médie pour en chasser Arsace, mais qu'il fut pris par un barbare ; qu'Arsace le retint longtems, & que pendant tout le tems de sa détention il le fit traiter aussi splendidement qu'il convenoit à un roi.* Dans le second endroit qu'on trouve *liv. XI. p. 540. B.* Athénée donne à ce même prince le nom d'*Antiochus*, & ajoûte que *c'est celui-là même qui allant avec une armée dans la Médie pour combattre & chasser Arsace, avoit un nombre infini de convives à sa table, & qu'après leur avoir fait une chere qui alloit à la profusion, il voulut que chacun emportât tout ce qu'il pourroit de la desserte.* Ces traits sont trop marqués ; & ce seroit se défier des lumieres du lecteur que d'entreprendre de les comparer ensemble, & d'inférer de la comparaison, ce qui saute aux yeux, que Seleucus Callinicus & Antiochus, dans le cas présent, est un même personnage.

Digitized by Google

qu'Antiochus Soter ait regné après la mort de ſon pere, doivent être ajoûtées au regne de Seleucus, & que ce regne par conſéquent a été beaucoup plus long qu'on ne le prétend. An de Rome 516. Avant J. C. 238.

M. de la Nauze ſent parfaitement qu'il avance une opinion difficile à défendre ; pour la faire paſſer & l'accréditer, il met à profit tout ce que l'antiquité la plus recherchée & la plus exquiſe renferme de tréſors qui ſemblent lui être favorables. Je vais expoſer ici les principaux ; & afin que je ne puiſſe pas être accuſé de leur avoir fait perdre une partie de leur prix, je les étalerai avec tous les agrémens de l'auteur.

» Le regne de Seleucus, dit le docte académicien*, ne fut » pas un regne ordinaire, ſoit pour les événemens, ſoit pour » la durée. Ce prince dompta ſucceſſivement la Méſopotamie, » l'Arménie, la Cappadoce, la Perſe, les Parthes, les Bactriens, » les Arabes, les Tapyriens, les Sogdiens, les Arachotes, les » Hyrcaniens, & les autres peuples de cette contrée, qui de- » puis la mort d'Alexandre avoient ſecoüé le joug des Macé- » doniens. Il paſſa juſques dans les Indes, & porta ſes armes » chez les nations de l'orient les plus reculées. Il parcourut » même pluſieurs pays où les Macédoniens n'avoient jamais » pénétré ». * *Pag. 89.*

REPONSE.

Avant que de répondre en détail aux difficultés que propoſe M. de la Nauze, j'avertis qu'en attaquant, comme il fait, la poſſeſſion non-interrompuë de deux mille ans entiers où l'on eſt de croire qu'Antiochus Soter a ſuccédé à ſon pere, il ne ſuffit pas d'employer des raiſons de probabilité ; des argumens de cette ſorte ſont ſans force. Il faut avoir en main des autorités qui aillent juſqu'à l'évidence ; encore des autorités de cette eſpece ne produiroient-elles d'autre effet que de répandre des doutes, qui n'excluroient ni ne détruiroient ſûrement pas la poſſeſſion, mais empêcheroient de voir comment elle a pû généralement s'établir. La raiſon eſt qu'une poſſeſſion auſſi longue qui remonte juſqu'à la ſource, a des droits contre leſquels les recherches de la critique moderne ne ſçauroient preſcrire. Mais tant s'en faut que les moyens que M. de la Nauze met en œuvre ſoient infaillibles & convainquans, ils ne ſont pas même fondés ; en voici la preuve.

Appien, après avoir fait en Grec l'énumération des conquêtes

Digitized by Google

An de Rome 516. Avant J. C. 238.

* *App. Syr. p. 123. C. Justin. lib. XV. c. 4.*

que le ſçavant académicien a renduë en François, ajoûte ces paroles auxquelles on n'a pas fait aſſez d'attention : * *Seleucus ſe rendit maître de toutes ces grandes contrées, partie du vivant d'Antigone, partie après ſa mort.* Antigone mourut la douzieme année des Séleucides. Ainſi quand on ſuppoſeroit que Seleucus n'avoit fait que la moitié de ces acquiſitions pendant le cours de ces douze premieres années, en donnant à ce prince les trente-deux années de regne qu'on ne ſçauroit lui refuſer, il lui reſtoit ſix fois plus de vie qu'il n'en falloit pour conquérir l'autre moitié. La raiſon eſt, 1°. que les trois quarts de ces conquêtes faiſoient partie du gouvernement de Babylone, qui avoit été formé par le partage de l'empire d'Alexandre. 2°. Que toutes les régions de la haute Aſie dont Antigone s'étoit emparé, revinrent à Seleucus ſans coup férir, pour ainſi dire, & ſans autre peine que celle d'en prendre poſſeſſion. 3°. Que la terreur des armes Macédoniennes étoit alors ſi fort répanduë dans les cantons de l'Aſie les plus reculés, qu'elles n'avoient qu'à ſe préſenter pour ſoumettre les peuples, & les obliger à mettre bas les armes. 4°. Que la plûpart des conquêtes compriſes dans l'énumération d'Appien, avoient été faites par Alexandre ou par ſes capitaines; & qu'ainſi ces conquêtes, à l'égard de Seleucus, étoient moins des conquêtes qu'un recouvrement de provinces que perſonne n'étoit en état de lui diſputer, & qui ne lui coûtoit d'autre ſoin que celui de s'y tranſporter, ou d'y faire marcher des troupes. 5°. Enfin, qu'à bien conſidérer la nature & l'étenduë des conquêtes de Seleucus, on trouvera que ce prince les devoit plus à la douceur de ſon gouvernement qu'à la crainte de ſes armes (*y*).

* *Pag. 87.*

« On convient, continuë M. de la Nauze *, *que Demetrius,* » fils d'Antigonus, mourut dix-ſept ans après la mort de ſon » pere, comme l'aſſûre Porphyre dans Euſebe ; ce fut donc » vingt-neuf ans après le commencement du regne de Seleucus. » Or entre la mort de Demetrius & celle de Seleucus, il ſe » trouve pluſieurs faits d'hiſtoire dans Pauſanias, dans Memnon » cité par Photius, & dans Juſtin, qui ne peuvent être arrivés » que dans un aſſez long eſpace de tems.

(*y*) Diodore de Sicile fait foi que Seleucus partant d'Egypte pour retourner à Babylone, d'où Antigone l'avoit chaſſé, il n'avoit que huit cens fantaſſins & deux cens chevaux, & qu'il diſoit que quand même il n'auroit pas eu ce ſecours, le cœur des Babyloniens dont il étoit aſſûré, lui ſuffiſoit pour eſpérer de rentrer dans ſes états.

» C'eſt

» C'eſt dans cet intervalle, ſuivant ces auteurs, que Lyſi- An de Rome 516.
» maque défit Antigonus fils de Demetrius, qu'il s'empara de Avant J. C. 238.
» la Macédoine, qu'il fit enſuite la guerre à Pyrrhus au milieu
» de ſes états, où on l'accuſa même d'avoir violé les cendres
» des rois d'Epire, il revint en Thrace & paſſa en Aſie, où il
» ſoumit Héraclée dans le Pont. Après tous ces avantages, rien
» ne paroiſſoit manquer à ſon bonheur : il voyoit les enfans de
» ſes enfans ; il ſe remaria pourtant encore avec Arſinoé, fille
» de Ptolomée premier roi d'Egypte. Il en eut au moins deux
» enfans, qui vêcurent, l'un ſeize ans, & l'autre treize. A cet
» âge, ils furent tués, dit Juſtin, par Ptolomée Ceraunus, peu
» après la mort de Seleucus, à qui Ptolomée Ceraunus ne ſur-
» vêcut que deux ans, ſuivant Memnon dans Photius. Ainſi les
» enfans de Lyſimachus, nés long-tems après la trentiéme an-
» née de Seleucus, avoient au moins douze ou quinze ans,
» lorſque Seleucus fut tué. Seleucus regna donc beaucoup plus
» de trente & même de quarante années ».

RE'PONSE.

M. de la Nauze trouvera bon que j'aſſûre que ſon érudition l'a ſéduit : car enfin que ſont aux années de Seleucus tant de choſes mémorables que le docte académicien aſſemble de Lyſimachus ? Tous les exploits de ce prince avoient pour fin d'aggrandir ſes états, tandis que Seleucus s'appliquoit à étendre les ſiens. Les années de ces deux rois couloient enſemble, ſans que celles de l'un précipitaſſent ou diminuaſſent celles de l'autre. Une démonſtration en ce genre eſt celle que M. de la Nauze porte en preuve de ſa theſe, & qu'il ne peut dès-là refuſer d'admettre : c'eſt le ſecond mariage de Lyſimachus. Il eſt bien vrai que ce prince ſe remaria avec Arſinoé, fille de Ptolomée, premier roi d'Egypte ; qu'il en eut au moins deux enfans qui vêcurent leur tems (*z*) ; que ces enfans furent tués par Ptolomée Ceraunus (*a*), peu après la mort de Seleucus (*b*), à

(*z*) Je n'ai trouvé nulle part l'âge des enfans de Lyſimaque.

(*a*) Ptolomée Ceraunus étoit frere d'Arſinoé, & par conſéquent oncle maternel de ces enfans. Ce qui aggravoit ſon crime, c'eſt qu'il venoit de forcer leur mere à l'épouſer, & qu'immédiatement avant que de tremper ſes mains dans leur ſang, pour pouvoir exécuter le parricide qu'il méditoit, il avoit juré, en portant les mains ſur l'autel, & avec des exécrations épouvantables, qu'il ne vouloit avoir que ces mêmes enfans pour ſucceſſeurs.

(*b*) Le crime énorme que Ptolomée Ceraunus commit envers ſes neveux dans les circonſtances que je viens de marquer, étoit une ſuite de celui qu'il avoit commis quelques mois auparavant envers Seleu-

Digitized by Google

An de Rome 516. Avant J. C. 228.

qui Ptolomée Céraunus ne ſurvêcut que deux ans (*c*). Mais rien n'eſt moins fondé que la concluſion que M. de la Nauze tire de ces vérités ; car le mariage de Lyſimachus avec Arſinoé, qu'on donne comme une époque qui doit ſervir à régler la chronologie du regne de Seleucus, bien loin d'avoir été célébré vingt-neuf ans après le commencement du regne des Séleucides, il l'a été certainement quinze ou ſeize ans auparavant. Plutarque * eſt mon garant : c'eſt le ſeul hiſtorien de l'antiquité, que je ſçache, qui en fait mention. Il eſt ſi exprès, qu'il eſt impoſſible de ne pas déférer à ſon autorité. Il dit donc que l'année d'après la fameuſe bataille où Antigonus perdit la vie & la couronne, Lyſimaque demanda à Ptolomée, roi d'Egypte, deux de ſes filles en mariage, l'une (*d*) pour lui, & l'autre (*e*) pour ſon fils Agathocle. Plutarque ajoûte, qu'à l'exemple de Lyſimaque, Seleucus rechercha Stratonice (*f*), fille de Deme-

* *In Demetrio, p. 903. E.*

cus. Ce prince l'avoit reçû dans ſa cour, & lui avoit promis de le faire monter ſur le thrône d'Egypte, dont Ptolomée fils de Lagus ſon pere l'avoit exclu. Cependant il l'aſſaſſina d'une maniere auſſi honteuſe que déteſtable.

(*c*) Ces deux ans ne furent que commencés ; car dix-ſept ans après Céraunus fut tué par les Gaulois. *Voyez le Grec de la chronique d'Euſebe.*

(*d*) C'étoit Arſinoé, dont nous avons déja parlé.

(*e*) Cette autre fille de Ptolomée s'appelloit *Lyſandra*. Agathocle ſon mari étoit fils de Lyſimaque & d'Odriſſiade premiere femme de ce prince. Il s'étoit rendu recommandable par ſes vertus & ſes exploits, & faiſoit les délices des ſujets de ſon pere, ce qui avoit porté Lyſimaque à le déclarer ſon ſucceſſeur : mais prêtant l'oreille aux calomnies & à la cruauté d'Arſinoé, qui vouloit ouvrir le chemin du thrône à ſes enfans, il prononça un arrêt de mort contre ce prince, qui fut exécuté pour le malheur de Lyſimaque même, d'Arſinoé, & de tous les enfans de l'un & de l'autre.

(*f*) Elle étoit fille de Demetrius, comme je le dis dans le texte, & de Phila, ſœur de Caſſandre, roi de Macédoine. Stratonice eſt cette belle princeſſe ſi célébre dans l'hiſtoire, par l'amour violent qu'elle inſpira à Antiochus ſon beau-fils, & par la généroſité qu'eut le pere de la lui céder. Exemple unique, auſſi-bien que la maniere dont cet amour fut découvert. Comme Antiochus s'obſtinoit à combattre & à cacher ſa paſſion, il en tomba malade, & malade à la mort. Le médecin Eraſiſtrate appellé, ne trouvant dans le prince, après pluſieurs jours d'examen, aucun ſymptome de maladie corporelle, ſoupçonna que la cauſe de la maladie réſidoit entiérement dans l'eſprit. Mais il étoit difficile de la trouver, parce qu'Antiochus ne parloit, ni ne vouloit parler. Eraſiſtrate avoit beau le queſtionner & le tourner de tous les côtés, le prince ne ſe laiſſoit point pénétrer. Cette réſerve donna des ſoupçons au médecin, & voici comme le médecin s'y prit pour les éclaircir. Il prétexta de ne pouvoir point quitter ſon malade, ſur le danger éminent où il étoit d'expirer à tout moment. Alors il s'appliqua uniquement à obſerver les différentes impreſſions que feroient ſur lui les viſites des perſonnes de la cour qui approcheroient de ſon lit. Il ne fut pas long-tems à chercher ce qu'il vouloit découvrir. Stratonice vint s'informer de l'état de la ſanté du prince, & témoigner la part qu'elle y prenoit. Antiochus, qui juſques-là avoit été inſenſible aux plus grands empreſſemens des diverſes perſonnes qui l'étoient venu voir, fut interdit, la parole lui manqua, une rougeur enflammée couvrit ſon viſage, & ſes yeux qui d'abord étincelerent de joie, furent bien-tôt obſcurcis. Eraſiſtrate qui tenoit alors le poulx du prince, apperçut tout

Digitized by Google

trius, & l'épousa. Justin * marque les véritables motifs de ces alliances, & dit que ces princes, après avoir partagé entr'eux les dépoüilles d'Antigonus, n'étant point contens de la part qui leur étoit échûë, avoient pris à tâche de se fortifier par des alliés qui fussent en état de les aider à soûtenir leurs prétentions.

An de Rome 526. Avant J. C. 228.

* *Lib. xv. c. 4.*

Voilà donc deux mariages qui se sont faits en même tems ; celui de Lysimachus, & celui de Seleucus. L'un est l'époque de l'autre ; tous deux ont le même fondement, & l'un & l'autre est la suite de la célebre bataille d'Ipsus (*g*). M. de la Nauze, avec toute l'antiquité, met cette bataille à la douzieme année des Séleucides. Plutarque place les mariages que j'ai dit être

ces différens mouvemens, & sentit que de foible qu'étoit auparavant le poulx, il devenoit fréquent à mesure que la princesse parloit, & qu'il fut foible & retiré aussitôt qu'elle eut fini sa visite. Le médecin ne s'en tint pas à la premiere observation ; il la réitéra plusieurs fois, & les trouvant toutes conformes, il en conclut qu'Antiochus étoit épris de la beauté de Stratonice, & que par respect pour son pere, il aimoit mieux être consumé du feu de sa passion que de la manifester. Erasistrate en conséquence se rendit dans l'appartement de Seleucus, & lui dit qu'il avoit enfin découvert la cause de la maladie de son fils ; qu'il y avoit à la vérité un remede propre à le guérir, mais que ce remede étoit impossible. Seleucus, dont la tendresse pour Antiochus l'emportoit sur celle que les peres les plus tendres ont ordinairement pour leurs fils, voulut sçavoir quel étoit ce remede, se promettant que quelque difficulté qu'il y eût à l'employer, il viendroit à bout de le procurer à son fils. Erasistrate se fit presser avant que de le déclarer ; enfin, comme cédant aux instances du roi, il lui dit : « Sire, puisque vous „ m'ordonnez de ne vous rien cacher, „ Antiochus aime ma femme ; convenez „ dès-là que le remede qui pourroit le „ guerir est impraticable. Le remede est „ impratiquable, reprit Seleucus : mais „ les bienfaits dont je vous ai comblé, „ ceux dont je suis prêt à vous accabler, „ le rang que vous tenez à ma cour, l'a„ mitié que j'ai pour vous, les honneurs „ où je vous ai élevé, le danger que court „ l'unique successeur de l'empire ; tout „ cela ne le rend-il pas aisé, ne vous met„ il pas dans l'obligation de me sacrifier „ votre femme pour me rendre, me con„ server mon fils, ce fils que j'aime plus „ que moi-même, ce fils orné de tant de „ vertus, dans lequel je dois revivre, & „ qui est le soutien & la gloire de mes „ vastes états ? Mais, sire, dit Erasistrate, „ pourquoi voulez-vous me séparer de ma „ femme que j'aime, qui m'aime aussi, & „ qui fait le bonheur de ma vie ? Feriez„ vous un pareil sacrifice, si c'étoit à vous „ à le faire ? Plût aux dieux, répondit le „ roi, qu'à ce prix je pusse rendre la santé „ & la vie à mon fils ! avec quel plaisir ne „ lui céderois-je pas Stratonice ? Réflé„ chissez, de grace, Seigneur, dit l'habile médecin, à ce que vous dites ; vous „ avancez des choses que vous ne pour„ riez pas tenir. Ma réflexion est faite, „ répondit Seleucus. Je suis resolu à tout „ faire pour racheter la vie de mon fils ». Après cette protestation prononcée d'un ton ferme, qui disoit quelque chose de plus que les paroles, Erasistrate ne fit aucune difficulté de découvrir au pere le violent amour que son fils avoit pour la reine, sa discrétion, & enfin le moyen dont lui-même s'étoit servi pour faire cette découverte. Seleucus n'en voulut pas sçavoir davantage, il courut au lit de son fils, il le conjura de vivre, en lui disant qu'il lui cédoit Stratonice, avec toute la haute Asie jusqu'aux Indes.

(*g*) Ville de Phrygie, au voisinage de laquelle Antigone & son fils Demetrius d'un côté, & de l'autre Cassandre, Lysimaque, Ptolomée & Seleucus se disputerent la succession d'Alexandre.

Digitized by Google

An de Rome 516. Avant J. C. 228. la ſuite de la bataille, à l'année ſuivante. Donc le célebre académicien eſt forcé de reculer le mariage de Lyſimachus, & de le porter, non après la vingt-neuvieme, mais juſtement à la treizieme année de Seleucus. Ainſi il n'y a aucune néceſſité de prolonger la vie de ce prince pour y faire entrer des événemens, qui après tout ne font aucune difficulté.

* Pag. 92. « Pline, continuë M. de la Nauze *, parlant d'une ville dont » Alexandre avoit jetté les fondemens, dit qu'*Antiochus, le cinquieme roi, la rétablit.* Si l'on diſtingue le regne d'Antiochus » Soter de celui de Seleucus, le cinquieme roi de Syrie, a été » un Seuleucus, non un Antiochus; & ce n'eſt qu'en réduiſant » ces deux regnes à un ſeul, qu'on trouve pour cinquieme roi » de Syrie un Antiochus, qui eſt Antiochus le Grand. Avant » le regne de celui-ci, il y eut certainement les regnes de Se» leucus Nicator, d'Antiochus Theos, de Seleucus II. & de » Seleucus III. tous regnes bien diſtingués les uns des autres. » Le regne d'Antiochus le Grand ne peut donc avoir été le cin» quieme, qu'en ſuppoſant le regne d'Antiochus Soter telle» ment renfermé dans celui de Seleucus Nicator, que le fils » n'ait du tout point regné après le pere ».

RE'PONSE.

Ces paroles de Pline, *Antiochus reſtituit Quintus regum*, ne ſignifient pas, *Antiochus, le cinquieme roi, la rétablit.* Le mot *Quintus, cinquieme*, ne marque point ici l'ordre de la ſucceſſion au thrône, mais la ſuite des rois de Syrie qui ont porté le nom d'*Antiochus.* Le texte Latin de Pline doit être ainſi rendu, *Antiochus, cinquieme du nom, la rétablit.* Ainſi ce n'eſt point Antiochus le Grand que l'écrivain naturaliſte a voulu déſigner, mais Antiochus Eupator, qui étoit le neuvieme des rois Séleucides, au lieu qu'Antiochus le Grand étoit ſans contredit le ſixieme, comme Appien l'aſſûre en termes exprès au commencement de l'hiſtoire des guerres de Syrie. C'eſt donc rejetter ce que nous avons de plus reſpectable, de plus exact, de plus autentique en fait d'hiſtoire ancienne, que de ne faire qu'un ſeul regne de deux regnes très-diſtincts, pour pouvoir faire dire à Pline ce qu'il ne dit point.

* Pag. 93. « Seleucus, continue le ſçavant Académicien *, ayant aban» donné à ſon fils la plus grande partie de ſes états, & ne s'é» tant réſervé que les terres ſituées entre l'Euphrate & la mer,

Digitized by Google

» ne laiſſa pas dans la ſuite du tems de rentrer en poſſeſſion de » ſon royaume, & de regner dans les endroits qu'il avoit cédés » auparavant : marque certaine que ſon fils n'y regnoit déja » plus ; car ce ne fut point Antiochus, mais Seleucus qui fit » ſur la fin de ſes jours la guerre à Lyſimachus en Aſie, & qui » alla la continuer en Europe. Il aſſiégea en perſonne & prit la » ville de Sardes. Il livra bataille à l'ennemi dans la Phrygie ; » & pourſuivant ſa victoire, il fut tué dans la Thrace par Pto- » lomée Ceraunus. Il avoit donc repris le gouvernement des » états qu'il avoit autrefois abandonnés à ſon fils, & par conſé- » quent Antiochus Soter avoit ceſſé de regner avant ſon pere ». An de Rome 526. Avant J. C. 228.

Du ſiége & de la priſe de Sardes par Seleucus, de la victoire que ce prince remporta ſur Lyſimachus, & de l'aſſaſſinat commis en ſa perſonne dans la Thrace, conclure qu'Antiochus Soter ne regnoit & ne vivoit plus, & que Seleucus ſon pere avoit repris le gouvernement des états qu'il avoit autrefois abandonnés à ſon fils, c'eſt ne s'être point tranſporté juſqu'aux tems où ces grands événemens ſe ſont paſſés (*h*). Pour ſe convaincre que ces inductions ne ſont point fondées, il ſuffit de ſe rappeller le partage * que fit Seleucus de ſes vaſtes & immenſes provinces entre lui-même & Antiochus Soter. Le partage conſiſtoit en ce que d'un très-grand empire il en forma deux. Le premier & le plus conſidérable fut pour Antiochus ſon fils, Seleucus ſe réſerva l'autre. Ces empires avoient l'Euphrate pour barriere : celui qui étoit en-delà de ce fleuve, s'étendoit aſſez avant dans les Indes, & contenoit des ſatrapies immenſes, dont la plûpart pouvoient paſſer pour des royaumes. L'empire d'en-deçà venoit ſeulement juſqu'à la mer, encore en faut-il retrancher d'un côté la Céléſyrie, la Paleſtine, la Phénicie & l'Arabie, qui appartenoient à Ptolomée ; & de l'autre, quelques provinces voiſines de l'Helleſpont, qui après la bataille d'Ipſus avoient été données à Lyſimaque, & quelques autres que les capitaines d'Alexandre n'avoient jamais pû entamer. Nonobſtant ces démembremens, l'empire de Seleucus étoit d'une grande étenduë, mais beaucoup moindre que celle de l'empire d'Antiochus Soter.

* *Appian. Syr. p. 126. C.*

(*h*) Dès que le ſçavant académicien convient que les grands événemens dont il fait l'énumération ſont arrivés ſur la fin de la vie de Seleucus, pour parvenir à ſon but, & prouver que Seleucus a vécu quelque cinquante ans, il eſt néceſſité de porter ces grands événemens à dix-neuf ans plus tard. C'eſt, ce ſemble, ce qu'il ne fait pas.

Digitized by Google

An de Rome 516. Avant J. C. 228.

Seleucus, en ſe réſervant cette petite portion de ſon empire, que les anciens auteurs appellent *maritime*, avoit de grandes vûës ; la premiere eſt, que ſes provinces étant expoſées à la cupidité & aux entrepriſes des rois d'Egypte, de Macédoine, & de Thrace, il étoit infiniment plus en état de les défendre que ſon fils (*i*). La ſeconde, c'eſt qu'il ſe propoſoit à la premiere occaſion de réünir à ſon domaine le royaume de Lyſimaque. La derniere enfin, d'envahir la Macédoine, pour avoir la ſatisfaction de commander dans ſa patrie *, & d'y finir ſes jours. Tout le monde ſçait que ſes vœux furent remplis hors le dernier.

* *Apud Photium, p. 716.*

Sur cet expoſé, qui eſt tiré du fond de l'hiſtoire des ſucceſſeurs d'Alexandre, on voit ſenſiblement qu'Antiochus Soter n'avoit ni ne pouvoit avoir rien à démêler avec Lyſimaque. Ses états étoient à une diſtance de quelque huit cens lieuës de ceux de ce dernier. Je ſuis même perſuadé qu'il ignoroit non ſeulement les projets de ſon pere, mais encore la guerre que ſon pere fit à Lyſimaque, & que les premieres nouvelles qu'il en eut, lui vinrent avec celles de la mort des deux vieillards ennemis. Ce qui met en évidence que bien-loin que la guerre que Seleucus déclara à Lyſimaque, prouve que le premier ait ſurvêcu à ſon fils, & ait repris le gouvernement des états qu'il lui avoit confiés ; elle démontre au contraire que le fils ne pouvoit ni ne devoit être dans les parties de l'Aſie où l'on ſuppoſe qu'il étoit, & qu'ainſi ceux qui avancent les idées que je combats, ne ſont pas bien au fait des affaires, des intérêts & des états des princes de ces tems-là.

« L'hiſtoire, pourſuit M. de la Nauze, qui fait mention de ce » jeune prince avant ſon avenement à la couronne dans les pre» mieres expéditions de Seleucus, n'en dit rien du tout dans » ſes dernieres guerres, tems auquel l'âge formé & la dignité

(*i*) En effet, Antiochus ne fut jamais un grand guerrier. A la bataille d'Ipſus, où il ne s'agiſſoit pour lui & ſon pere, de rien moins que de l'empire de l'Aſie, la cavalerie qu'il commandoit, fut défaite & miſe en fuite. Au lieu de venger la mort de ſon pere, & de reprendre la Thrace & la Macédoine qui lui venoient de droit, il eut la lâcheté de traiter avec un aſſaſſin & un uſurpateur, & de le laiſſer joüir du fruit de ſes crimes. Après la mort de ce tyran, il tint à peu-près la même conduite à l'égard d'Antigone Gonatas. C'eſt du démembrement de ſon empire & de ſon vivant que ſe forma le royaume de Pergame. Les rois de Bithinie & les républiques de l'Aſie mineure oſerent ſe meſurer avec lui, & le tinrent toûjours en échec. Le ſeul trait de ſa vie qui lui ait fait honneur, c'eſt d'avoir vaincu les Gaulois une ſeule fois : mais il avoüa lui-même après la bataille, que ce n'étoit ni à ſon courage ni à celui de ſes troupes qu'il devoit la victoire, mais à ſes éléphans.

Digitized by Google

» royale d'Antiochus auroient dû faire parler de lui plus que » jamais, s'il avoit été encore en vie ». An de Rome 526. Avant J. C. 228.

RE'PONSE.

Je ne conçois pas pourquoi le ſçavant Académicien appuie tant ſur la *mention* que l'hiſtoire fait d'Antiochus Soter avant ſon avenement à la couronne, dans les premieres expéditions de Seleucus. Toute la *mention* dont il s'agit, ſe réduit aux articles ſuivans : à la naiſſance de ce prince, à l'affront qu'il eut à la bataille d'Ipſus, à ſon mariage avec Stratonice, & à l'empire de la haute Aſie (*k*) que Seleucus lui céda. Quant au ſilence que les hiſtoriens gardent ſur lui depuis cette ceſſion juſqu'à la mort de ſon pere, j'en ai apporté une raiſon qui paroît ſans réplique. Il n'en fut pas de même après la mort de ſon pere ; comme il prit ſa place, il figura à ſon tour, & il eut part à toutes les affaires qui agiterent l'Europe & l'Aſie pendant ſa vie, ainſi que je vais l'expoſer, pour mettre fin à ces remarques.

La premiere fois donc que ce prince paroît ſur la ſcene après avoir été revêtu de la pourpre, c'eſt lorſque ſon pere ayant défait & tué Lyſimachus, voulant paſſer de la Phrygie dans la Thrace*, & de-là dans la Macédoine pour y reſpirer l'air natal, & y paſſer le tems qui lui reſtoit à vivre, ſe déchargea ſur Antiochus Soter ſon fils du gouvernement de toutes les provinces qu'il s'étoit d'abord réſervées, & de celles qu'il venoit de nouveau d'acquérir par la victoire qu'il avoit remportée ſur le roi de Thrace, parce qu'il avoit formé la réſolution de ne plus retourner en Aſie. Auſſi Appien * obſerve-t-il de la maniere la plus préciſe & la plus claire, que Seleucus Nicator eut pour ſucceſſeur immédiat ce fils, *cet Antiochus même qui avoit conçû un violent amour pour ſa belle-mere, qui fut ſurnommé* Soter, *& qui dans la ſuite arrêta & chaſſa les Gaulois qui vouloient d'Europe paſſer en Aſie* (*l*).

* *Pauſan. Attic.* p. 28.

* *Appian. Syr.* p. 130. C.

(*k*) Cet empire n'avoit aucune liaiſon avec l'Egypte, la Thrace, la Macédoine, la Grece & l'Aſie mineure, qui étoient le théatre où s'agitoient les grandes affaires qui intriguoient les ſucceſſeurs d'Alexandre. Ainſi tout ce qui s'eſt paſſé dans la haute Aſie a été enſeveli dans un éternel oubli, & il n'a été fait mention d'Antiochus Soter que quand il eut réüni à l'empire qu'il lui avoit donné en le mariant, celui qu'il lui laiſſa en mourant.

(*l*) C'eſt le langage que tiennent les anciens & les modernes. Je m'y ſuis conformé, & j'ai parlé comme eux. Cependant j'ai bien de la peine à croire que les Gaulois qu'Antiochus repouſſa & défit même, vouluſſent paſſer d'Europe en Aſie. Ce paſſage étoit fait, il n'avoit rien coûté aux Gaulois : Nicomede, roi de Bithynie, en avoit fait tous les frais. J'eſtime donc

Digitized by Google

An de Rome 526. Avant J. C. 228.

Ce prince signala les commencemens de son regne par s'attirer la bienveillance des Athéniens, en leur rendant les statuës * que Xerxès avoit emportées d'Athénes (*m*) en Perse, dans une irruption qu'il fit dans la Grece ; & en leur faisant présent d'une égide * d'or (*n*), sur laquelle Gorgone étoit représentée en bosse, & que les Athéniens placerent sur le fronton du théatre de leur capitale. En même tems, ou à quelque tems de là, Antiochus envoya au temple d'Olympie (*o*) un voile d'une riche étoffe d'Assyrie, teinte en pourpre de Tyr, qui descendoit de la voute jusqu'à terre.

* *Pausan. Attic. p. 14.*

* *Idem Eliac. p. 309.*

Ce fut seulement lorsque le même prince eut reçu de son pere la souveraineté de l'Asie mineure qu'il bâtit la ville d'Apamée (*p*), pour honorer la mémoire & le nom de sa mere *, & où il fit passer les habitans de Célene.

* *Strab. lib. XII. p. 578. A.*

Quatre ans au plus après la mort de Seleucus I. les Gaulois qui avoient triomphé de Ptolomée Ceraunus & de Sosthenes son successeur immédiat, menaçant de faire une invasion dans la Grece, & de piller le temple de Delphes, comme ils firent en effet, les Grecs demanderent de tous côtés des secours qui pussent les aider à conjurer l'orage qui les menaçoit. Antiochus envoya des bords de l'Oronte (*q*), dans le cœur de la Grece, cinq cens Syriens de ses sujets * qui avoient Téléfarque pour chef.

* *Pausan. Phoc. p. 646.*

L'an 472 de Rome, & environ le cinquieme depuis l'assassinat

que les Gaulois, dont il s'agit ici, étoient ceux même qui s'étoient déja signalés dans l'Asie mineure, & qui l'ayant renduë tributaire jusqu'au mont Taurus, avoient entrepris de franchir cette chaine de montagnes pour exiger de semblables tributs de la haute Asie. Projet qu'Antiochus fit échoüer par la bataille qu'il gagna sur eux.

(*m*) On met cet événement à l'an 480 avant Jesus-Christ. L'armée de Xerxès étoit composée de plus de trois cens mille hommes. Pour lui faire passer l'Hellespont, ce prince fit faire un pont de bateaux sur le bras de mer qui porte ce nom. Dans les mêmes vûës il perça le mont Athos, après quoi il força les Thermopyles, prit & brûla Athenes ; mais ayant perdu son armée navale à Salamine, il fut obligé de fuir & de reprendre le chemin de l'Asie.

(*n*) Gorgone étoit la même personne que Minerve, parce que c'est le nom que les Cyrénéens donnoient à cette *divinité*. Il est vrai qu'on peut aussi entendre Méduse, qui étoit une des Gorgones que Minerve portoit gravée sur son bouclier.

(*o*) Ville de l'*Elide*, *célebre par* les jeux qui y furent institués en l'honneur de Jupiter par Hercule & ses freres les Dactyles Idéens, continués de tems en tems par plusieurs, & enfin réglés & fixés avec un nouvel éclat par Hercule de Thebes six cens ans après leur premiere fondation.

(*p*) Dans la Phrygie, dont elle devint capitale, comme Célene l'avoit été.

(*q*) Fleuve célebre de Syrie, qui a sa source dans la Célésyrie, entre le Liban & l'Antiliban, près d'Heliopolis. Après avoir coulé quelque tems, il s'engloutit en terre, & reparoît & arrose les plaines d'Aréthuse, d'Epiphanie, de Larisse, d'Apamée, d'Antioche, *&c.*

commis

commis dans la perſonne de Seleucus Nicator, Pyrrhus appellé par ceux de Tarente pour les défendre contre les Romains *, offrit à Antiochus Soter de renoncer en ſa faveur aux prétentions qu'il avoit ſur la couronne de Macédoine, moyennant une ſomme d'argent. An de Rome 526. Avant J. C. 228. * *Juſtin. l. XVII. c. 3.*

Je m'apperçois ici que j'oubliois trois faits qui ont peut-être précédé les trois derniers que je viens de marquer. Le premier eſt, que Philétere (*r*), gouverneur de Pergame, racheta à grand prix *, des mains de Seleucus Ceraunus, le corps de Seleucus Nicator que ce ſcélérat avoit aſſaſſiné, pour lui rendre les derniers devoirs, le brûler, & en envoyer les cendres à Antiochus Soter, qui leur érigea dans la ville de Seleucie (*s*) un magnifique mauſolée, avec un temple appellé *Nicatorion* (*t*). * *Appian. Syr. p. 129. D.*

Le ſecond, que Seleucus Ceraunus n'eut pas plûtôt tué de la maniere la plus indigne le pere d'Antiochus Soter, & envahi les royaumes de Thrace & de Macédoine, que redoutant la colere & les armes d'un fils ſi puiſſant, il lui écrivit les lettres les plus ſoumiſes pour le fléchir & excuſer ſes crimes *. * *Juſtin. l. XVII. c. 2.*

Le dernier conſiſte dans le concert des anciens & des modernes à ne commencer les années du regne d'Antiochus Soter,

(*r*) J'ai expoſé ailleurs la naiſſance de Philétere. Il me reſte à dire que tous les anciens le regardent comme le fondateur du royaume de Pergame. Dans le tems dont nous parlons, il n'en étoit que ſimple gouverneur; mais il prit ce tems même pour s'élever plus haut. Voulant ſe mettre à couvert de la jalouſie d'Arſinoé, qui perſécutoit tous ceux qui étoient attachés aux intérêts d'Agathocles qu'elle avoit rendu criminel aux yeux de ſon mari, il ſe retira dans ſon gouvernement, où, pour avoir un puiſſant appui contre les défiances de Lyſimaque, il traita ſous main avec Seleucus, & s'engagea de lui remettre les tréſors du roi de Thrace & les clefs de la ville de Pergame. Ses offres furent acceptées. Le roi de Syrie, dans l'eſpérance de réünir à ſes états la plus grande partie des provinces dont Alexandre avoit fait la conquête, raſſembla toutes ſes troupes, & s'avança juſqu'à Sardis. Lyſimaque vint à ſa rencontre, engagea le combat, & fut tué dans la mêlée. Sa mort calma les inquiétudes de Philétere, & lui fit naître la penſée de s'emparer du pays, & des richeſſes qui avoient été confiées à ſa garde. La fortune le ſervit au gré de ſes deſirs. Seleucus, ſept mois après le gain de la bataille, périt par la trahiſon de Ptolomée, ſurnommé Ceraunus. Philétere, attentif à profiter des conjonctures, racheta le corps du roi de Syrie, le fit brûler, & envoya ſes cendres au roi Antiochus, fils & ſucceſſeur de ce prince. Il ſignaloit par-là ſa reconnoiſſance, & obligeoit en quelque ſorte Antiochus à ne le point trop preſſer ſur l'exécution du traité conclu avec ſon prédéceſſeur. Cet habile politique ſe fortifioit en même tems de l'alliance des puiſſances voiſines; & à l'aide de ſes tréſors, il parvint inſenſiblement à s'aſſûrer la poſſeſſion de Pergame.

(*s*) Il y a pluſieurs villes de ce nom. Celle où les cendres de Seleucus furent portées, avoit été bâtie par Seleucus même, dans la Babylonie, au confluent de l'Euphrate & du Tigre. Dès que Séleucie fut bâtie, Babylone ne fut plus rien; ſes habitans déſerterent, & vinrent s'établir à Séleucie.

(*t*) C'eſt-à-dire, temple du dieu Nicator.

Digitized by Google

An de Rome 526. Avant J. C. 228.

qu'à la mort de son pere, quoiqu'il eût constamment regné auparavant *. Comment auroit-il pû se faire que tout le monde eût conspiré à ne pas compter les années d'un regne qui a eu son cours & a réellement existé, pour compter seulement celles d'un regne qui n'auroit jamais été ?

* *Just. l. XXIV. c. 1. & lib. XXV. c. 1.*

Antiochus Soter * employa toutes les premieres années de son nouveau regne sur la partie de l'empire que son pere lui avoit cédé en passant d'Asie en Europe, à recouvrer les vastes provinces qui y avoient été jointes par la défaite & la mort de Lysimaque. Il assembla des troupes, livra des batailles, forma des siéges. Mais bien-loin de parvenir à ses fins, il reculoit au lieu d'avancer. Ne voulant pas abandonner son entreprise, il leva une armée formidable, à la tête de laquelle il mit Hermogene. Ce général ne se proposa pas moins que de réduire sous la puissance de son maître toutes les villes de l'Asie mineure (*u*), entr'autres Héraclée du Pont ; mais fléchi par les magistrats, qui envoyerent des députés au-devant de lui, il signa au nom de son maître un traité d'alliance avec ces républicains, & passa dans la Bithynie. Il ne fut pas plûtôt arrivé sur les frontieres, qu'il donna dans une embuscade ; son armée fut enveloppée & taillée en piéces (*x*). Hermogene y perdit la vie *, en combattant d'une maniere qui lui faisoit honneur.

* *Memnon apud Phot. p. 718.*

* *Idem p. 722.*

L'année suivante Antiochus Soter voulant tirer vengeance de l'affront qu'il avoit reçû de la part des Bithyniens *, fit marcher contr'eux de nouvelles troupes en plus grand nombre. Nicomede leur roi, successeur de Zipœtes, prévint Antiochus, & fit avorter ses desseins.

* *Idem p. 718.*

Peu de tems après, Antiochus Soter, comme héritier des droits de son pere (*y*) sur le royaume de Macédoine, arma contre Antigone Gonatas *, qui s'en étoit emparé après la mort de Ptolomée Ceraunus & de Sosthene. Les deux princes concurrens, pour se fortifier l'un contre l'autre, firent des alliances ; & aidés de leurs alliés, ils marcherent l'un contre l'autre, Ils étoient prêts d'en venir aux mains, quand Antiochus apprit que Nicomede, roi de Bithynie, qui venoit de succéder à Zipœtes son pere, s'étoit rangé du côté d'Antigone. Cette nou-

* *Memnon apud Phot. p. 719.*
* *Just. l. XXIV. c. 1.*

(*u*) C'est-à-dire, les capitales des républiques.

(*x*) C'est Zipœtes, roi de Bithynie, qui conduisit cette action mémorable, & assûra par-là le thrône à sa postérité.

(*y*) Ce pere étoit Demetrius Poliorcete, fils d'Antigone, le plus ambitieux de tous les capitaines.

Digitized by Google

elle à laquelle il ne s'attendoit pas, l'avertit qu'il n'étoit pas de la prudence qu'il eût à faire à tant d'ennemis à la fois; c'eſt pourquoi, afin de venir plus aiſément à bout de Nicomede, il fit la paix avec Antigone*, à qui il céda toutes les prétentions qu'il avoit au royaume de Macédoine. An de Rome 516. Avant J. C. 238. * *Juſt. lib. XXV. c. 1.*

A quelque tems de-là Nicomede mourut. Antiochus Soter jugeant que la mort de ce prince lui offroit une occaſion favorable d'unir à jamais la Bithynie à ſon empire*, fit tous les préparatifs néceſſaires pour l'envahir: mais étant informé que les Héracléotes (*z*) avoient envoyé quarante triremes au ſecours des Bithyniens, il s'en tint aux menaces, & n'en vint jamais aux effets. * *Memnon apud Phot. p. 723.*

Magas (*a*), frere utérin de Ptolomée Philadelphe & gendre d'Antiochus Soter*, forma le deſſein, non ſeulement d'être indépendant & ſouverain de la Cyrénaique & de la Libye, dont il étoit ſeulement gouverneur, mais encore de chaſſer ſon frere Philadelphe du thrône d'Egypte & de ſe mettre en ſa place. Pour cet effet, il engagea ſa femme (*b*) de porter Antiochus ſon pere à prendre ſes intérêts, & à rompre l'alliance que Seleucus Nicator avoit faite avec Ptolomée I. après la défaite d'Antigone, & qui depuis avoit été inviolable entre la Syrie & l'Egypte. Antiochus Soter, ſoit par complaiſance pour ſa fille, ſoit par eſpérance d'aggrandir ſes états, entra dans les vûës de ſon gendre, & ſe prépara à faire une invaſion en Egypte; mais il fut prévenu & arrêté par les ravages effroyables que les généraux de Philadelphe firent dans pluſieurs de ſes provinces. * *Pauſan. Attic. p. 12 & 13.*

M. Vaillant met cet événement deux ans avant celle de la mort d'Antiochus; mais il faut le porter à des tems bien antérieurs, tant parce qu'Antiochus mourut vieux, que parce que Magas étoit certainement bien plus âgé que ce prince, & qu'il ne lui ſurvêcut que de deux ou trois ans. Or Magas étoit certainement à la tête de ſes troupes, quand il tenta à deux différentes fois d'envahir l'Egypte. Cependant pluſieurs années avant ſa mort*, ſon corps n'étoit qu'une maſſe monſtrueuſe de chair * *Athen. lib. XI. p. 550.*

(*z*) C'étoient les habitans de la ville d'Héraclée du Pont, capitale d'une petite république.

(*a*) Magas étoit fils de Bérénice, ſeconde femme de Ptolomée fils de Lagus, laquelle l'avoit eu de Philippe ſon premier mari. En conſidération de ſa mere, il eut le gouvernement de la Cyrénaïque & de la Lybie, qu'il avoit eu le bonheur de remettre ſous l'obéiſſance de ſon beau-pere, la cinquiéme année de leur défection.

(*b*) Elle s'appelloit Apamé.

Digitized by Google

An de Rome 526. Avant J. C. 228.

& de graiſſe, qui ne pouvoit faire ni pas, ni mouvement, à cauſe qu'ayant abandonné trop tôt le métier & l'exercice des armes, il paſſoit ſon tems à faire bonne chere. Ce qui occaſionna ſa mort, puiſque la graiſſe le ſuffoqua tout-à-coup.

J'ai réſervé pour cet endroit le ſeul événement qui ait fait quelque honneur à Antiochus Soter; car quand on examine de près le reſte de ſa vie, on ne ſçait s'il eſt digne de blâme ou de mépris. L'événement dont je veux parler, eſt la victoire que ce prince remporta ſur les Gaulois. L'action ſe paſſa en-deçà du mont Taurus & dans l'Aſie mineure; au moins on le croit ordinairement. Cependant, ſelon une de mes dernieres notes, elle pourroit s'être paſſée dans les défilés du mont Taurus & à l'entrée de l'Aſie ſupérieure. Je ne vois rien dans les expreſſions des anciens qui combatte ce ſentiment. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'Antiochus n'a été en poſſeſſion des contrées, où la bataille s'eſt donnée, qu'après la mort de ſon pere Seleucus (c). Donc, par une conſéquence néceſſaire, Antiochus Soter a ſurvêcu à Seleucus Nicator ſon pere; & ainſi bien-loin que les années du regne du fils doivent être ajoûtées à celles du regne du pere, elles forment un regne diſtinct, ſéparé & poſtérieur par l'ordre de ſucceſſion à celui du pere.

Prouvons la même vérité par deux faits, dont la notoriété

(c) En voici une preuve, qui va de pair avec une démonſtration géométrique, & M. de la Nauze me la fournit. « On convient, dit-il, qu'Antigonus fut tué la quatrieme année de la cent dix-neuvieme olympiade, comme le marque Diodore; ce fut douze ans après le commencement du regne de Seleucus. On convient encore que Demetrius, fils d'Antigonus, mourut dix-ſept ans après la mort de ſon pere, comme l'aſſûre Porphyre dans Euſebe. Ce fut donc vingt-neuf ans après le commencement du regne du même Seleucus ». *Acad. Inſcript. t. VII. hiſt. p. 87.* Par une ſuite de la conſéquence de l'illuſtre académicien, Antiochus Soter n'avoit point un pouce de terre en-deçà de la Cilicie où Demetrius fut pris, moins encore en-deçà de la Cherſoneſe de Syrie, où Demetrius fut relégué & mourut. C'eſt à Seleucus & à ſes états que Demetrius en vouloit: c'eſt auſſi Seleucus en perſonne & les armes à la main, qui le prit dans un canton de ſes états, & qui le confina dans un autre qui lui appartenoit également, & où le prince priſonnier mourut. *Plutar. Demetr. p. 913. & 914.*

L'empire d'Antiochus Soter étoit donc en-delà de l'Euphrate. Il y a plus; c'eſt que la ville où ce prince faiſoit ſon ſéjour, devoit être bien éloignée de ce fleuve, puiſque Seleucus, preſſé par un grand nombre de rois & de républiques de mettre Demetrius en liberté, déclara hautement qu'il ne vouloit accorder cette grace qu'à la demande & à l'arrivée d'Antiochus & de Stratonice ſa femme, fille de Demetrius. Cependant quelque empreſſement qu'euſſent ces deux derniers de rompre les liens d'une perſonne qui leur étoit ſi chere, ils n'arriverent point pendant les trois ans que Demetrius ſurvêcut à ſa détention. Preuve certaine que la portion de l'empire que Seleucus avoit cédée de ſon vivant à Antiochus ſon fils, étoit non-ſeulement au-delà de l'Euphrate, ainſi que je l'ai dit & répété pluſieurs fois, mais encore s'étendoit bien avant dans les Indes;

Digitized by Google

publique ne permette pas que les regnes du pere & du fils rentrent l'un dans l'autre. Le premier eſt l'entrée des Gaulois dans l'Aſie. Selon le Grec de la chronique d'Euſebe, les Gaulois ne ſont entrés dans l'Aſie que la troiſieme année de la cent vingt-cinquieme olympiade, ſous l'archontat de Démocles. Or cette année étoit la ſixieme depuis la mort de Seleucus (*d*), laquelle fut vangée par les Gaulois, qui dix-ſept mois après tuerent & défirent Ptolomée Ceraunnus, meurtrier de Seleucus, & employerent ce qui reſtoit des ſix années à ravager la Macédoine, la Theſſalie, la Grece, à piller le temple de Delphes, & à traverſer toute la Thrace pour ſe rendre ſur les rives de l'Helleſpont, & de-là pénétrer dans l'Aſie. Voilà donc la mort de Seleucus antérieure de ſix années à l'entrepriſe des Gaulois qui vouloient s'établir dans ſon empire & le démembrer. An de Rome 526. Avant J. C. 228.

L'autre fait de notorieté publique eſt que la défaite des Gaulois par Antiochus Soter eſt poſtérieure de bien des années à l'entrée des Gaulois dans l'Aſie, qui avoient déja retranché de ſes états la plus grande partie de l'Aſie mineure. Ce qui conſtituë, à l'égard d'Antiochus, un regne entierement different de celui de Seleucus.

(*d*) En voici la preuve, en rétrogradant, & en marquant les événemens attachés à chacune des cinq années qui précéderent celle pendant le cours de laquelle les Gaulois s'introduiſirent dans l'Aſie.

La ſeconde année de la cent vingt-cinquiéme olympiade arriva le pillage du temple de Delphes par les Gaulois, & leur déroute dans cette occaſion.

La premiere année de la même olympiade & la derniere de l'olympiade précédente furent remplies par les deux ans que Soſthene occupa le thrône de Macédoine, par la mort de ce prince, & par le carnage & le feu que Brennus porta dans ce royaume & dans les provinces voiſines.

La ſeconde & troiſieme année de la cent vingt-quatrieme olympiade appartiennent aux regnes de Ptolomée Ceraunus, de Méléagre ſon frere, & d'Antipater neveu de Caſſandre : ſçavoir, dix-ſept mois pour le premier, deux mois pour le ſecond, & quarante-cinq jours ſeulement pour le dernier. *Euſeb. chron. pag. 49. lin. 14. pag. 50. lin. 40.*

Enfin, la premiere année de cette même olympiade eſt célebre par la défaite & la mort de Lyſimaque, & par l'aſſaſſinat commis en la perſonne de Seleucus Nicator, pere d'Antiochus Soter, vainqueur & le dernier de tous les capitaines qui avoient ſuccédé immédiatement à Alexandre.

Rien de plus exact que cette diſcuſſion, & M. de la Nauze n'eſt nullement fondé de s'élever contre ce que dit Polybe, que *Ptolomée fils de Lagus, Lyſimachus, Seleucus & Ptolomée Ceraunus moururent tous vers la cent vingt-quatrieme olympiade, c'eſt-à-dire vers l'an 30 ou 34 de l'ére des Grecs.* L'illuſtre académicien a beau dire qu'*il oppoſe à l'autorité de Polybe des hiſtoriens qui ont écrit la vie & les actions des rois dont nous parlons, tandis que Polybe ne fait qu'indiquer en paſſant l'époque de leur mort, ſans entrer dans le détail de leur hiſtoire.* Je le prie de trouver bon que j'aſſûre qu'au lieu d'oppoſer à Polybe les hiſtoriens qu'il dit, il ne lui oppoſe que le ſens qu'il donne lui-même à ces hiſtoriens.

Fin du Livre IX. & du Tome II.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIERES

PAR ORDRE ALPHABETIQUE.

Le Chiffre Romain marque les pages de la Préface ; le Chiffre ordinaire, les pages des Diſſertations & de l'Hiſtoire, les Lettrines déſignent les Notes, & les Renvois le Dictionnaire.

A

ABASSUS, ville des Toliſtoboges, la premiere que les Romains réduiſirent dans la Galatie, *page* 11.

Aber. Signification de ce mot, *p*. 29.

Aborigenes ont chaſſé les Sicules de leurs terres, 370. ſont les premiers Gaulois qui ſe ſoient établis en Italie, 388. Voyez *Aborigenes*.

Acerrans (les) obtiennent le droit de citoyen Romain, 309.

Acicorix, chef des Scordiſques, met à contribution les peuples de la Pannonie, 440. 442. Eſt harcelé par les Etoliens, 465. 468. Reconnu chef de l'armée après la mort de Brennus, auquel il rend les derniers devoirs, 474. Fait mourir dix mille Gaulois qui ne pouvoient ſuivre l'armée, dont il reconduit la moitié dans la Pannonie, *ibid*. Traverſe la Theſſalie, la Macédoine & la Dardanie, 475.

Acheus enleve une partie de l'Aſie mineure à Antiochus, 544. (*n*).

Acra Leuca n'eſt pas Leucate, 583. (*m*).

Acrorion, montagne, 230.

Acrotatus commande dans Sparte à la place de ſon pere, 504. Défait les Gaulois, & oblige Ptolomée de lever le ſiége, *ibid*.

Adala, cité des Auleres Diablintes, 128.

Adiatorix, prince Galate, 15.

Adobogion, prince Galate, 15.

Adorcus, ſon temple de la mere des dieux, 18.

Adrien, empereur, né à Italica, ville d'Eſpagne, 311. Eleve cette ville à la dignité de colonie, 312.

Aduatiques (les). Leur origine, 134. 402. Leur fin, *ibid*. Voyez *Aduatici*.

Africains (guerre des). Son origine & les progrès, 555. & *ſuiv*. Les femmes y prennent part, 563. (*s*). Les excès qu'elle occaſionna, 570. Sa fin, 574. & *ſuiv*.

Afrique. Etenduë de la domination des Carthaginois dans cette partie du monde, 580. (*e*).

Agaunus. Signification de ce mot, 29.

Agdiſtis, nom que les Gaulois donnoient au temple de Peſſinunte, 11. & à la mere des dieux, 22. Hiſtoire de ce temple, 11.

Ageſilas, roi de Sparte, veut attaquer celui de Macédoine, 448. (*x*).

Agraire (la loi). Le ſénat s'oppoſe à la publication de cette loi, 586. 587.

Agricola (Julius) a fait quelque ſéjour à Autun, 124.

Agrigente. Poſition de cette ville, 521. (*n*). Les Gaulois veulent la remettre aux Romains, 522.

Agrippa (empereur) fait bâtir la ville de Cologne, 189. Choiſit Lyon pour être le centre des chemins de l'empire, 290. En fait quatre dans les Gaules, 335.

Agrippa (la chauſſée d') aboutit à la ville d'Auxerre, 129.

Agrippine naquit à Cologne, 189. Y plaça une colonie de ſoldats vétérans, *ibid*.

Aimoin. En quel tems cet auteur écrivoit, 251. Son ſentiment ſur *Genabum*, *ibid*.

Aix. Ses ſources d'eau froide & d'eau chaude, 94. Voyez *Aquæ Sextiæ*.

Alains (les) ont ſaccagé la ville d'Augſt, 119.

Alatrie. Cette ville demande à être rétablie dans la condition de municipe, 313.

Alba. Seps de vignes qui n'étoient qu'un jour en fleurs, 70.

Alba Marla. Signification de ce mot, 29.

Albani. Ce peuple étoit un détachement de Scordiſques, 6. 255. Paſſent en Aſie, *ibid*. Se ſervent d'un crâne en guiſe de coupe, *ibid*.

Albigeois (l') a été uni à l'Aquitaine, 232.

Alexandre Severe maſſacré par les ſoldats, 379.

Alexandre le Grand avoit porté aux Grecs des coups mortels, 454.

Alexandre, fils de Caſſandre, cede à Pyrrhus une partie de la Macédoine, 497. (*b*).

Aleximaque. Sa mort en défendant Delphes, 466.

Alexon. Son portrait conſacré au temple d'Apollon, 467.

Alexon. Avis qu'il donne à Annibal, 522. 527.

Alpes. Ce nom a été commun aux Gaulois & aux Germains, 170. Voyez *Alpes*.

Amagetobria. Difficultés ſur la ſituation de cette ville, 41. & *ſuiv*. Etymologie de ce nom, 44. Voyez *Amagetobria*.

*

Ambigat, roi des Bituriges, fait ſortir deux colonies des Gaules, 2. Commandoit à toute la Celtique, 238. Etoit oncle de Bellovèſe & de Sigovèſe, 238. 242.

Ambiorix, roi des Eburons, déclare la guerre à Céſar, 403. Eſt battu, *ibid.*

Ambituens, peuple de la Celtique, 6. V. *Ambitui.*

Ambronicus Pagus détruit deux fois par Marius, & une par Céſar, 261.

Ambrons (les) ont porté des coups mortels aux armées de la république Romaine, 221. Etoient alliés des Cimbres, *ibid.* N'ont jamais figuré qu'avec d'autres Helvétiens, 261. Etoient Gaulois, 389. Livrerent la clef des Gaules aux Teutons & à leurs alliés, 490. Marius les exterminе, 391. Voyez *Ambrones.*

Ame. Son immortalité eſt un dogme de la religion des Gaulois, 501. (*i*).

Aminius, lieutenant général d'Antigone, 505.

Amilcar, général des Carthaginois ; ſtratageme dont il ſe ſert pour arrêter les priſonniers, 524. Son traité avec les Romains, 555. Met en déroute l'armée des Africains, 565. 566. Gagne une ſeconde bataille, 568. Traite favorablement les priſonniers, 568. 569. Repaſſe en Eſpagne, & procure de grands avantages à ſa république, 580. 581. Remporte une victoire inſigne ſur deux fieres, rois des Celtes, 582. Il défait leur ſucceſſeur, qu'il fait mourir cruellement, 582. Sa mort rapportée différemment par divers auteurs, 582. & *ſuiv.* Un domeſtique Gaulois qu'il avoit eu, venge ſa mort, 584.

Amiſe. Origine de ce nom, 536. (*x*).

Ammian Marcellin. Fin de ſon hiſtoire, 233. Indique un cinquieme département de la Belgique, 234. Sa liſte des provinces n'eſt pas exacte, *ibid.*

Amintas, dernier tétrarque de Galatie, 383. Ses richeſſes, *ibid.*

Amphiſe. Cette ville envoie des ſecours à Delphes, 465.

Anaxicrate, archonte ; ſous ſon regne arrive la défaite des Gaulois, 469.

Ancyre, capitale des Tectoſages, 7. S'appelle maintenant *Angora*, 9. Situation de cette ville, 10. Etoit la métropole de l'Aſie, & la plus grande ville de la Galatie, *ibid.* Jeux qu'on y célébroit, *ibid.* Change de nom, *ibid.* Son ſobaſteum, 11. Sa fondation par les Gaulois, 490. Origine de ſon nom, *ibid.* Voyez *Ancyra.*

Andromaque, général de Seleucus, bat Antiochus, 544. (*k*). Il eſt fait priſonnier, *ibid.*

Anduſes, fontaine découverte de nos jours, 91.

Angoulême ; cette ville devient tout-à-coup capitale d'un peuple d'Aquitaine, 212. N'eſt pas le *Ratiaſtum* des anciens, 279. Voyez *Eculimentium civitas.*

Annibal campa dans le pays des Allobroges, 75. A du entrer en Italie par les Alpes Cottiennes, quoique les maritimes fuſſent plus aiſées, 78. 79. Se rendit au pied des Alpes par le pays des Tricaſtins, 121. Quatre jours après ſon départ du Rhône, il arrive dans une iſle formée par ce fleuve & l'Iſere, 169. 170. 363. Il découvre une conſpiration des Gaulois, 521. Sa conduite à leur égard, *ibid.* Serment qu'il avoit fait d'être l'ennemi des Gaulois, 580. (*f*).

Antheme, empereur, donne en propre aux Bourguignons la Germanie Lugdunoiſe, 255.

Antibes ; cette ville eſt conſtruite par les Romains au profit des Marſeillois, 203. Etoit de la Viennoiſe, 248. A été compriſe dans la ſeconde Narbonnoiſe, *ibid.* Son ſiége épiſcopal transféré à Grace, *ibid.* Sous la métropole d'Embrun, *ibid.* Aſſiégée par les Liguriens, 221. Voyez *Antipolis.*

Antigone prend des Gaulois à ſon ſervice, 4. Se tire par une ruſe d'un embarras dans lequel les Gaulois l'avoient jetté, *ibidem.* Ses principales forces conſiſtent en Gaulois, 16. 476. Envoie des troupes contre les Gaulois, 417. Perſuade à quatre mille Gaulois d'entrer au ſervice de Ptolomée Philadelphe, 474. Eſt appellé à la couronne de Macédoine, 491. Reçoit des députés des Gaulois, 492. Sa conduite à leur égard, *ibid.* Il prend ſes précautions pour les faire tomber dans le piége qu'ils veulent lui tendre, *ibid.* Son camp eſt pris par les Gaulois, 493. Il les bat à ſon tour, *ibid.* Pyrrhus lui diſpute la couronne de Macédoine, 497. Il prend de nouveau des Gaulois à ſon ſervice, 498. Eſt abandonné de ſon armée, & obligé de prendre la fuite, 499. Il ſe retire à Theſſalonique, où avec quelques nouveaux régimens Gaulois il épie l'occaſion de réparer ſes pertes, 500. Envoie des ſecours à Sparte, 505. Battu par Pyrrhus, & une ſeconde fois par Ptolomée, fils de Pyrrhus, *ibid.* Ses reſſources, malgré que ſes affaires paruſſent déſeſpérées, *ibid.* Raiſons qu'il avoit d'empêcher que Pyrrhus ne ſe rendit maître de Sparte, *ibid.* (*t*). Aimé & eſtimé des Grecs, 506. Faiſoit la guerre moins avec les armes qu'avec le tems, *ibid.* Il répare ſes pertes en partie, *ibid.* Retire de très-grands avantages de la mort de Pyrrhus, 515. 516. Déclare la guerre aux Lacédémoniens, 516. Stratageme dont il uſe, *ibid.*

Antioche, centre des négociations, 537. (*t*).

Antiochus Soter, roi de Syrie, envoie des ſecours aux Grecs, 457. Avoit des prétentions ſur la Bythinie, 483. Il veut s'en rendre maître,

tre, mais il échoue dans ſon deſſein, 485. Veut joindre la Macédoine à ſes états, 492. S'accommode avec Antigone, *ibid.* Ne peut ſe conſoler des conquêtes que les Gaulois avoient faites ſur lui, 493. N'oſoit plus ſe meſurer avec eux, 494. Ses allarmes ſur les nouvelles d'un eſſain qui venoit de débarquer en Aſie, 494. Etoit peu guerrier, *ibid.* (*t*). Commandoit une aile à la bataille d'Ipſus, *ibid.* Offre des ſommes aux Gaulois pour les engager à ſe retirer, 495. Theodotas le détermine à leur faire la guerre, & il les chaſſe de l'Aſie, *ibid.* Fait frapper une médaille en mémoire de cette victoire, 497. Pourquoi il prend le ſurnom de Soter, *ibid.* Expoſé plus détaillé des événemens qui l'intéreſſent avant ſon avenement à la couronne & juſqu'à ſa mort, 607. *& ſuiv.*

Antiochus Theus ; pourquoi ainſi ſurnommé, 533. (*l*). Etoit frere puîné d'Antiochus Soter, *ibid.* Fait une paix honteuſe avec Ptolomée Philadelphe, 533. Rappelle Laodice qu'il avoit répudiée, & répudie Bérénice, *ibid.* Eſt empoiſonné, *ibid.*

Antiochus Pogon ; le même que Seleucus Callinicus, 396. 398. (*x*). Pourquoi ainſi ſurnommé, 396. (*r*). *Voyez* Seleucus Callinicus.

Antiochus Hierax fait des levées conſidérables de Gaulois pour ſon frere Seleucus, 537. Il les tourne contre lui, *ibid.* Pourquoi, *ibid.* Ses ſuccès, 539. Avantages qu'il tire du traité fait avec les Gaulois, 540. Se fait déclarer roi de Syrie, *ibid.* Sa conduite à l'occaſion de la mort de Seleucus & de celle de ſa réſurrection, 540. 541. Eumenes s'empare de ſes états, 543. Sa mauvaiſe fortune, 544. Il eſt fait priſonnier, 545. Sa mort, *ibid.* (*m*).

Antiochus, commandant des troupes que les Phocéens envoient aux Thermopyles, 466.

Antipater, neveu de l'ancien Caſſandre, élû roi de Macédoine, 445. 498. (*b*). Ne pouvant réprimer les Gaulois, on défere la couronne à Softhenes, 446. Il reçoit une députation des Gaulois, qui lui demandent des vaiſſeaux pour paſſer en Aſie, 482. (*b*). Il leur envoie une ambaſſade pour traiter en apparence avec eux, 483. Les Gaulois profitent des vaiſſeaux qui avoient tranſporté les ambaſſadeurs pour faire leur tranſport, *ibid.*

Aouſte ; à cette ville commençoit la différence des chemins qui paſſoient par les Alpes maritimes, 80. Voyez *Auguſta Salaſſorum.*

Aphrodiſion ; une croix plantée ſur ce promontoire, lui a fait changer de nom, 91.

Apollon met les Phrygiens à couvert de la fureur des Gaulois, 91.

Appien, le ſeul écrivain qui ait parlé de la Gaule Italique, 237. Son récit ſur la punition des Gaulois au ſiége de Delphes, 470. (*c*).

Aquilée ; dans un concile tenu dans cette ville, il eſt parlé pour la premiere fois de la ſeconde Narbonnoiſe, 243. Voyez *Aquileia.*

Aquitains (les) plus rufés que les Gaulois, reſſembloient aux Eſpagnols, 96. 184. Ils cedent le territoire où eſt la ville de Comminges, à des brigands que Pompée obligea de quitter les Pyrénées, 194. Voyez *Aquitani.*

Arbaricus, profeſſeur de rhétorique à Toulouſe, 394.

Ardennes (la forêt des) érigée en divinité, 98.

Ardiées. Leurs différens noms, 442. (*i*). Quels étoient ces peuples, 441. Leurs pays conquis par les Gaulois, 442. Voyez *Ardyes.*

Arduenna. Signification de ce mot, 29.

Artcomiques (les) étoient les Volces maritimes, 40. Ce nom a la même ſignification qu'*Armorique*, 41. Etymologie de ce mot, 100. 318. Il eſt purement Celtique, 317. V. *Arecomici.*

Arte ſuccede à Cléoneme au préjudice de Cléonime, 502. (*o*). N'étoit point dans Sparte, lorſque Pyrrhus en forma le ſiége, 502.

Aretium. Pourquoi aſſiégé par les Gaulois, 429.

Ariobarzane, roi de Cappadoce, vient au ſecours des Gaulois, 490. Se contente des ancres des vaiſſeaux pris, *ibid.* Son origine & ſa mort, 536. (*n*).

Arioviſte étoit roi des Germains, ſelon Céſar, 110. 253. Appellé par les Arvernes contre les Eduens, il les ſubjugue eux-mêmes, 110. 375. Ne défait les derniers que par ſurpriſe, 45. Une partie de ſon armée étoit compoſée des Edures, 112. Il place les Germains dans les meilleures terres des Séquanois, 253. 254. A remporté pluſieurs victoires ſur ceux-ci & ſur les Eduens, 399. Introduit les *Pœmani* dans les Gaules avant l'arrivée de Céſar, 234. Etablit les Triboces dans le pays de Metz, 400.

Ariſium. Ce diocèſe avoit fait partie de celui de Rhodès, 248. Différens ſentimens ſur ſa poſition, *ibid.* Charlemagne l'incorpore à celui de Nîmes, *ibid.*

Ariſtée excite une ſédition dans Argos, 506. Il appelle Pyrrhus pour le ſoûtenir, 507.

Ariſtippe ſuſcite une ſédition dans Argos, 506. S'appuie de la protection d'Antigone, 507.

Ariſtodeme, commandant des troupes d'Antigone, 457.

Ariſtote. Ce qu'il dit du *Campus Lapideus*, 156. De l'étang de Leucate, 158.

Arles. Marbre trouvé dans cette ville, qui marque qu'il y avoit un corps de marchands à Eragnac, 109. Dans un concile tenu dans cette ville, Vienne eſt appellée pour la premiere fois *métropole*, 242. Voyez *Arelas.*

Armentaire, évêque d'Embrun, dépoſé dans un

concile de Riès, 83.
Armorica. Signification de ce mot, 29. 361. V. *Armoricæ Civitates.*
Armoriques. Ces peuples & ceux de la Belgique ne formoient qu'un ſeul peuple, 320. Voyez *Armoricæ Civitates.*
Arſace, roi d'Armenie, ſecoue le joug des rois de Syrie, 532. Epoque de ce fait, *ibid.* (*n*). Il prend des Gaulois à ſa ſolde, *ibid.* Condition de ce traité, 533. Reçoit Antiochus, 544. Le renvoye dans ſon royaume, 596.
Arſinoé. Sa cruauté, 531. (*g*).
Artemidore. Trait que Strabon rapporte de cet écrivain, 195.
Artemon, complice de Laodice, 533. Son origine, *ibid.* (*n*).
Arvatius, Evêque de Tongres, transfere ſon ſiége à Maſtricht, 115.
Arvernes (les). Etenduë de leur territoire, 42. Avoient pour chiens ceux du Vivarais, du Vélay & du Gevaudan, 182. Leur pays n'a point été réduit en province Romaine, 221. Ont ſuccombé ſous les armes de Fabius Maximus, *ibid.* Conditions dures que les Romains leur ont impoſées, & auxquelles ils ne ſe ſont jamais ſoumis, 374. Ont conſpiré la perte des Eduens, 375. Ont été des premiers qui ſe ſont établis en Italie, 38⁸. Voyez *Arverni.*
Aſcarius expoſé aux bêtes par ordre de Conſtantin, 121.
Aſdrubal perd la bataille de Palerme, 525. 526. Venge Amilcar, 583. (*m*).
Aſinius Quadratus, différent du géographe qui a écrit ſous Auguſte, 71.
Aſtrue (M.) ; ſon ſentiment ſur le *Littus Cyneticum*, 200. Diſſertation ſur *Eluſio*, 215. Ce qu'il dit d'Heraclée, 263. Son ſentiment ſur *Libyca Oſtia*, 283. Sur la ſituation de *Meſua Collis*, 305. Sur *Latura*, 273.
Atellans (les) ; ce peuple habitoit la Pamphylie, 9. Il obtient le droit de citoyen Romain, 309. Voyez *Atalentes.*
Atepomarus chaſſé de ſes états, 289. Se retire chez les Seguiens, & fonde la ville de Lyon, *ibid.*
Athenes ; cette ville recevoit les bleds de Marſeille, 300. Secours qu'elle envoie aux Thermopyles contre les Gaulois, 459.
Atheniens (les) ſe diſtinguerent aux Thermopyles, 457. 459. Taillerent en pieces l'arriere-garde des Gaulois, 468.
Atilius Regulus fait priſonnier par Xantippe, 525. (*n*)
Attale ſuccede à Eumenes, 545. Eſt le premier qui prend le titre de roi de Pergame, *ibid.* (*n*). M. l'abbé Sevin n'eſt pas de ce ſentiment, *ibid.* Refuſe de payer le tribut aux Gaulois, 546. Remporte ſur eux une victoire qu'il fait repréſenter en tableau, 546, 547. Ses récompenſes contribuent à la perfection de cet art, 54 (*t*).
Attila prend & ravage Tongres, 114. Eſt défait par Meroüée, 163. 303.
Avanche ; cette ville appellée *Caput gentis* par Tacite, 261. Son ſiege transferé à Lauſanne, 276. Voyez *Avantieum.*
Avantices (les) paſſent du gouvernement d'Italie à celui de la Narbonnoiſe, 81. 241. 243. Subjugués du tems d'Auguſte, 115. Mis ſous Galba dans le rôle des peuples de la Gaule *Braccata*, 236. Voyez *Avantici.*
Avanticum, métropole des Alpes Grayes, 82. Transferée dans la Sequanique, *ibid.* Ruinée par les Barbares, *ibid.* Voyez le Dictionnaire.
Auch ; cette ville s'eſt élevée ſur les ruines d'Eauſe, 215.
Audoacrius, roi des Saxons, met Angers à contribution, 362. Aſſiege cette ville, & la prend, *ibid.*
Auguſt ; ſon ſiege transferé à Bâle, 119.
Auguſta, nom, ſelon M. de Valois, des villes qui étoient colonies Romaines, 186. Pluſieurs ſont pris pour faire honneur à Auguſte, *ibid.* Voyez le Dictionnaire.
Auguſte, empereur, donne un Propréteur à la Galatie, 24. Confere la grande ſacrificature de la Comane à Diteutus, *ibid.* Le premier qui ait ſoûmis les Alpes, 80. Les réduit en provinces, 81. Statue que le Var ſépareroit ſes Gaules de l'Italie, *ibid.* Fait venir des Tongres dans les Gaules, 113. 114. Détache Bourges de la Celtique, 117. 239. Place une colonie à Treves, 120. Déclare libres les Bituriges, 139. Erige un temple au Vent *Circius*, 174. Une infinité de places prennent ſon nom, 186. Les rois, alliés des Romains, en fondent en ſon honneur, *ibid.* Honore la ville de Comminge du droit Latin, 194. Etablit un arſenal à Fréjus, 225. Eleve Lyon au degré de ſplendeur dont il conſerve aujourd'hui des reſtes, 226. Réduit les Gaules en provinces, 231. Etendit l'Aquitanique juſqu'à la Loire, 231. 240. 324. 345. Veut faire une nouvelle répartition des Gaules, 232. 240. Se réſerve la diſpoſition des trois gouvernemens de la Belgique, 233. 238. 240. Donne Lyon pour métropole à ce qui reſte de la Celtique, *ibid.* Tranſporte des Sueves & des Sicambres dans les Gaules, 254. Forme deux provinces, qu'il appella *haute & baſſe Germanie*, *ibid.* Soûmet les Japodes, 264. Met les Pictons & les Lemovices dans l'Aquitaine, 281. 287. 336. 351. Les Lingons dans la Belgique, *ibid.* Temple conſacré à Lyon à l'honneur de ce prince, 291.

Digitized by Google

Comprit l'Agenois & les *Petragorii* dans l'Aquitaine, 322. 136. Sous ſon empire, la Province Romaine prend le nom de *Gaule Narbonnoiſe*, 340. Unit les Veliocaſſes & les Caletes à la Lyonnoiſe, 355. Sa vie gravée ſur les murs du Sebaſteum, 364. Invite Cottius à entrer dans l'alliance des Romains, 366. Ce prince érige l'arc de Suze en ſon honneur, 367. Rend la liberté à quelques cités des Gaules, 375. Avant ſon regne, le haut Languedoc comprenoit le Rouſſillon, 384. Déclare les Tréviriens libres, 400. Rebâtit la ville de Patra, & y fait revenir ſes anciens habitans, 471.

Auguſtoritum eſt véritablement Limoges, 278. *Voyez* le Dictionnaire.

Avienus (Feſtus) de ſon tems les iſles flottantes de l'étang de Leucate avoient diſparu, 158. Se trompe à l'égard de la riviere par laquelle cet étang communique à la mer, 159.

Avignon; cette ville érigée par les papes en métropole, 101. L'avoit été auparavant par le préfet des Gaules, 117. Voyez *Avenio*.

Aulercus, ſurnom d'un Jupiter honoré dans l'Auxerrois, 126. Voyez *Aulerci*.

Aurele (Marc) aimoit les Gaules, qu'il décora de pluſieurs ouvrages publics, 210.

Aurélien, empereur, originaire de Dijon, 206. A chaſſé les Germains des Gaules, 251. A triomphé de Tetricus, *ibid.*

Auſonne étoit de Bourdeaux, a célébré les vins de cette ville, 148. 149.

Autariates (les). Quel étoit ce peuple, 441. (*h*). Etoit de l'expédition de Delphes, 451. Etoit tributaire des Gaulois, *ibid.*

Autun s'appelloit *Bibracta*, 31. Voyez *Bibracta* & *Auguſtodunum*.

Autunois (les) avoient conſacré un ſource d'eau chaude à Apollon, 124.

Auxerre obtient un privilege de métropole, 32. Voyez *Autiſiodorum*.

Auxiliaires (troupes), leurs avantages & leurs inconvéniens, 557.

B

BAILLET (M.) prétend à tort qu'Eluſio eſt Aliſone, 216.

Baleares (les), troupes auxiliaires des Carthaginois, 554. Etymologie de ce nom, *ibid.* (*b*).

Balma; ſignification de ce mot, 29.

Barcarii; conjectures ſur leur état & ſur l'étymologie de leur nom, 83.

Baſtarnes (les) étoient véritablement Celtes, 25. Abrégé de leur hiſtoire, 25. *& ſuiv.* Parloient la même langue que les Scordiſques, 132. V. *Baſtarna*.

Batavi; ce peuple avoit la même origine que les Cattes, 32. *Voyez* le Dictionnaire.

Bathanatus donne ſon nom au chemin qu'il fait tenir à ſes troupes, 6. Elû pour chef d'un corps de Gaulois de l'armée de Brennus, 475. Malheurs qui arrivent à ce corps, *ibid.*

Bayeux; les druides de cette ville étoient les plus célebres des Gaules, 131. Voyez *Bajocæ*.

Bebrices; quel étoit ces peuples, & ce qu'il devint, 38. Voyez *Bebrices*.

Bec; ſignification de ce mot, 29.

Belges; les anciens les confondoient avec les Celtes Aquitains, 36. 37. Voyez *Belgæ*.

Belgües placés par Pline dans la Pannonie, 235. Colonie des peuples Belgiques, *ibid.*

Bellovaces (les) ont toûjours été amis des Eduens, 62. 134. Se défendent contre les Romains, 153. Ne veulent point prendre parti avec Vercingetorix, 214. Voyez *Bellovaces*.

Belloveſe conduit une colonie de Gaulois en Italie, 2. Etoit neveu d'Ambigat, 142. Peuples qui compoſoient cette colonie, 286. 287. 328.

Beotarques; leur dignité, 456.

Beotiens; ſecours qu'ils envoient aux Thermopyles, 456.

Berebice taille en pieces les Boïens, 142.

Berenice; ſon état avant qu'elle montât ſur le thrône, 442. (*m*). 518. (*d*). Devient femme d'Antiochus, 533. Eſt répudiée, & ſa fin, 533. 534. 469. (*c*).

Beſançon; cette ville prend le nom de *Criſpopolis*, 196. Voyez *Veſontio*.

Beziers; cette ville renommée par ſes vins, 139. Eprouve la fureur des Vandales, *ibid.* Voyez *Beteroris*.

Bibracte, divinité tutélaire d'Autun, 136. Voyez *Bibracta*.

Bingen; cette ville a été le théatre de deux combats ſanglans, l'un contre les Allemans, 43. & l'autre contre les Gaulois, 47. Voyez *Bingium* & *Amagetobria*.

Biſantins (les) ſont attaqués par les Gaulois, 482.

Bitetus, prince Galate, 15.

Bithynie; un de ſes rois met la dignité royale au-deſſous de celle de citoyen Romain, 175.

Bituriges, (les) étoient cliens des Eduens du tems de Céſar, 182. Voyez *Bituriges*.

Bodiontices (les) paſſent du gouvernement d'Italie à celui de la Narbonnoiſe, 81. 241. 243. Mis ſous Galba dans le rôle des peuples de la Gaule *Braccata*, 236. Voyez *Bodiontices*.

Bœufs (marché aux); les Gaulois y enterrent un Gaulois & une Gauloiſe, un Grec & une Grecque: pourquoi? 590. 591.

Bogodiatorix; Pompée lui donne Mitridatium, 9.

Boheme (la); les Boïens lui ont donné ſon nom, 284. Voyez *Boii*.

Boïens (les) étoient Aquitains, 36. Ont été ſoumis aux Eduens, 62. Eurent des rois du nom

de Galatus, 229. Donnerent retraite au reſte des Sennonois, 434. Firent une ligue avec les Etruriens, 433. Furent battus deux fois par les Romains, avec leſquels ils firent un traité d'alliance, 436. Leur origine, & leur territoire, 428. Pays qu'ils occupoient, ſelon le P. Briet, 434. (*n*). Les jeunes Boïens veulent, contre l'avis des anciens, déclarer la guerre aux Romains, 577. Ils appellent des Gaulois des Alpes & de la Celtique, *ibid.* Deux de leurs rois périſſent dans cette révolte, *ibid.* Bataille entre les deux partis de cette nation, *ibid.* Deux batailles contre les Romains, qui eurent un différent ſuccès, 578. 579. Ils répetent la ville de Rimini, & offrent la paix à cette condition, *ibid.* On les abuſe, & ils font une paix honteuſe, 580. Voyez *Boii.*

Bolgius, chef des Scordiſques, fait la guerre aux Macédoniens & aux Illyriens, 440. Ravage la Macédoine, & défait Ceraunus, qui eſt tué, 444. Sacrifie les priſonniers à les dieux, *ibid.* Pour mettre ſes tréſors en ſûreté, ne profite point de ſa victoire, 446. Avoit laiſſé toutes ſes richeſſes dans la Macédoine, 453.

Bonna; ſignification de ce mot, 29. *Voyez* le Dictionnaire.

Bonoſe révolté, attire dans ſon parti pluſieurs provinces des Gaules, 241.

Boulogne; ſon port le plus commode pour paſſer en Angleterre, 256. Son diocèſe formé de celui de Terouane, 383. Voyez *Bononia.*

Brennus; différens chefs des Gaulois ont porté ce nom, 4. Celui qui fit le ſiége de Delphes, entre dans la Pannonie, 440. Réduit par un ſtratageme les Autariates & les Ardiées, 441. Revient dans les Gaules pour ſe plaindre de Bolgius, 447. Gagne par un expédient les ſuffrages de l'aſſemblée, 449. Il revient avec de nouveaux ſecours, & donne rendez vous à ſes troupes dans la Mélie, 451. Vingt-mille hommes ſe ſéparent par mentelligence de ſon armée, *ibid.* Il entre dans la Macédoine; la bataille contre Soſtenes, 452. Rançonne toutes les villes de la Macédoine, & retire les richeſſes 428 (*g*). 477. (*r*) que Bolgius y avoit laiſſées, 453. Il ſçavoit tromper l'ennemi, 457. Sa conduite au paſſage du Sperchius juſqu'au pas des Thermopyles, 458. 460. Diverſions qu'il fait à propos, *ibid.* & 481. oblige les Phocéens à quitter leurs défilés, 463. Prend, contre l'avis des officiers, le chemin de Delphes, *ibid.* Il s'informe de l'état des richeſſes du temple, & les groſſit aux yeux de l'armée, *ibid.* Etat de ſes troupes, 465. Il eſt dangereuſement bleſſé dans l'attaque de la place, 467. Particularité de ſa mort, ſelon Pauſanias, 469. Déſigne Acicorix pour lui ſucceder, 473. Il fait d'autres diſpoſitions, & meurt, 474. Pluſieurs corps de ſon armée ont figuré depuis en Europe & en Aſie, *ibid.* Les Gaulois, qui ont fondé la république de Galatie, étoient des debris de ſon armée, 486.

Bretagne; étymologie de ce mot, 147.

Brieux (*Saint*) faiſoit autrefois partie de pluſieurs diocèſes, 381.

Britanni ont peuplé la Grande-Bretagne, 146.

Britomarus, chef des Senonois, inconnu juſqu'ici, 28. (*h*). Son pere tué à la bataille de Sentine, 426. Sa haine contre les Romains eſt cauſe de la perte entiere de la nation, 429. 430. Il eſt pris par Dolabella, qui le fait périr, 432.

Britomarus, autre chef des Gaulois; ſerment qu'il fait avec ſes ſujets, 428. (*h*).

Brivodurum; ſignification de ce mot, 29. *Voyez* le Dictionnaire.

Bruges; cette égliſe eſt un démembrement de celle de Tournay, 395.

Bruttiens; leur origine & leur territoire, 428. (*g*).

C

CÆRESI, peuple de la Germanie, introduit dans les Gaules par Arioviſte, 134. Son origine & ſa fin, 402. *Voyez* le Dictionnaire.

Cæſaire (S.) avoit introduit une pſalmodie Grecque & Latine à l'alternatif dans l'égliſe d'Arles, 102.

Cæſar. Voyez *Céſar.*

Caius Sextius vainquit les Salyens, 358.

Calatia; il y a eu une ville de ce nom dans la Campanie, 229.

Caletes furent incorporés avec les Veliocaſſes par Auguſte, 355.

Caligula fait bâtir à Boulogne ſur mer la tour d'Ordre, 145. 256. S'embarqua à Boulogne pour aller dompter les Bretons, 256.

Callimaque, contemporain des Gaulois qui paſſerent dans l'Aſie mineure, les appelle, tantôt Celtes, tantôt Galates, 228.

Callion, ville des Etoliens, ſaccagée par les Gaulois; les barbaries qu'ils y commettent, 462.

Callipe, fils de Mærocles, commandant des troupes que les Atheniens envoyerent aux Thermopyles, 456.

Calviniſtes (les) ont éteint le titre d'archevêché d'Utrecht, 398.

Cambray érigée en métropole par le pape Paul IV. 155. Etoit une ville des Nerviens, 321. Voyez *Camaracum.*

Cambutis, un des lieutenans généraux de Brennus, 449.

Camma, femme de Sinatus, tétrarque; trait admirable de ſa vertu, 21.

Digitized by Google

Tamulogenus Aulercus, reſpecté par les Gaulois, à cauſe des ſervices qu'il avoit rendus à la nation, 126.
Cantabres (les) faiſoient des courſes continuelles dans les Gaules, 184. Pompée les force de venir habiter la ville de S. Bertrand de Comminges, *ibid.*
Capitales (les villes) des Gaules après la conquête des Romains, quitterent leurs noms Celtiques, 31. n'étoient pas toûjours des villes fortes, 153. Pluſieurs ont été entiérement détruites, ou ont été converties en villages, 239.
Capitole; toutes les villes qui étoient colonies Romaines avoient un capitole, 160.
Caracalla avoit tout le mauvais des nations dont il tiroit ſon origine, 19. Donna de groſſes ſommes aux Allemans, 71. 72. Prit le nom d'Allemanique, *ibid.*
Carcaſſone; Céſar fait l'éloge de ſes habitans, 161.
Carifes, cité des *Aulerci* Diablintes, 118.
Carnix, inſtrument de mulique, particulier aux Galates, 20.
Carnutes (les) étoient cliens des Remois, 181. Etoient alliés des Romains, 223. Voyez *Carnutæ*.
Carthaginois (les) ne permettoient à aucun étranger de pénétrer dans la partie d'Eſpagne qui leur étoit ſoumiſe, 285. Pourquoi ils n'avoient que des troupes auxiliaires, 554. 555. (*c*). Sommes qu'ils délivrent aux Romains, 556. Fautes qu'ils commirent à l'égard des troupes auxiliaires qu'ils envoyerent à Sicca, 555. 556. 557. Leur origine, & la maniere dont ils ſubjuguerent les Africains, 560. (*n*). Conditions de la paix qu'ils ſont avec les Romains, 578. (*b*). 585. (*n*).
Caſſandre avoit porté des coups mortels aux Grecs, 454.
Caſtra, nom que les Romains donnoient aux petites villes, 31.
Cativulcus, roi des Eburons, eſt battu par Céſar, 403.
Cavarus, chef des Gaulois, établis dans la Thrace; ſa conduite, 114.
Cecilius; ſa conduite à la bataille de Palerme, 525. 526. Obtient les honneurs du triomphe, 526.
Célene, montagne; ſa ſituation, 12.
Celtes; leur langue a enrichi la langue Greque, 23. Leur langue & celle des Belges étoient differentes dialectes d'une même langue, *ibid.* Poſſédoient l'empire des Gaules, 37. N'avoient aucun uſage qui marquât une origine Germanique, 50. Ont porté leurs armes victorieuſes juſqu'aux extrémités de l'Europe, 197. Le nom devenu célebre par les différentes conquêtes des Tectoſages, 385. Surpaſſoient les autres peuples en ſtature, 457. Paſſent le Sperchius dans une nuit, *ibid.* Les Gaulois ont toûjours porté le nom de *Celtes* auparavant leur irruption dans l'Aſie, 486. Voy. *Celtæ*.
Celtique; ſon étendue, 1. Colonies qui en ſortent, 2. Les peuples qui en ſont ſortis, ont communiqué le nom de *Celtiques* aux contrées où ils ſe ſont fixés, *ibid.* Les peuples qui ſortoient des Gaules, paſſoient pour être ſortis de la Celtique, 36. Etoit la ſeule partie des Gaules qui fut connue, 37. Les anciens ont donné ce nom à toutes les Gaules, 165. Cette province a été la premiere qui a quitté le nom de *Celtique*, & la derniere qui l'a retenu, *ibid.* Changemens qui ont été faits dans cette province du tems de la domination des Romains, 166. Ce nom tranſporté au pays d'au-delà du Rhin, 167. 170. Voyez *Celtæ*.
Celtiberes; origine de ce nom, 520. (*i*). Voyez *Celtiberi*.
Cennes, les mêmes que les Allemans, 73. S'étoient rendus à la ſource du Danube, *ibid.* V. *Cenni* & *Allemanni*.
Centaretus défait, & tue Seleucus Callinicus, 506. Sa mort, *ibid.*
Céphiſſodote. Beotarque marche contre les Gaulois, 456.
Cepion (Q. Servilius) eſt introduit dans Toulouſe, 394. Emporte l'or que les Tectoſages, au retour de l'expédition de Delphes, avoient jetté dans le lac, & en eſt puni, *ibid.*
Cérauniens (les monts); leur ſituation, & l'origine de ce nom, 499. (*d*).
Cere, ville d'Etrurie, eſt la premiere qui ait reçû l'honneur d'être municipale, 309. Pourquoi? *ibid.*
Ceretrix, chef des Scordiſques, marche contre les Thraces & les Triballes, 440. Fait des conquêtes, *ibid.*
Céſar n'a aucun égard aux plaintes qu'on lui fait contre Dejotarus, 16. Démembre une tétrarchie de celles que Dejotarus poſſedoit, & la donne à Mithridate, *ibid.* L'indemniſe par une partie de l'Armenie, *ibid.* A fourni différentes manieres d'écrire les noms Celtiques de ville, 38. Mettoit ordinairement ſes troupes en quartier d'hyver à Sens, 67. Se rendit maître d'Aliſe, & y courut de grands riſques, 74. Paſſa les Alpes Pennines avec beaucoup de difficulté, 79. Fait élargir les chemins par ſes troupes, *ibid.* Donna ordre de conſtruire à Arles des vaiſſeaux pour le ſiege de Marſeille, 100. Le premier qui parle des cités armoriques, 104. N'a pas donné le nombre exact de ces cités, 107. Subjugua les Atrebates, 118. Etablit Concius roi, *ibid.* A aſſiegé *Atuatucum*,

Digitized by Google

& vendu les habitans comme eſclaves, 113. S'eſt ſervi de cette place pour réduire les Eburons, 114. Aſſiégea Bourges, & la prit, 117. Aſſiégea & prit *Noviodunum*, 119. Battit les Boïens & les Helvetiens qui vouloient ſe rendre maîtres des Gaules, & plaça les Boïens dans le Bourbonnois, 142. Le premier qui donne le nom de *Germains* aux peuples d'au-delà du Rhin, 167. Diſſipa plûtôt par adreſſe que par valeur la conſpiration de Vercingetorix, 204. Reproche à Arioviſte le ſoin qu'il s'étoit donné pour procurer aux Germains l'alliance des Romains, 222. Réduit les Gaules en provinces, 231. Dit qu'il y avoit des négocians Romains à *Genabum*, 251. Pour faire échouer le projet des Helvetiens, rompit le pont par où ils pouvoient entrer dans Genève, 252. Fondateur de *Gergobia*, *ibid.* A la priere des Eduens plaça les Boïens dans leur territoire, 252. Après avoir dit que l'Helvetie étoit compoſée de quatre cantons, n'en nomme que deux, 260. A écraſé le *Pagus Ambronicus*, 261. Ce qu'il dit de la ville de Paris, 294. Indiqua une aſſemblée générale des Gaules à Paris, 295. Fait mention dans ſes commentaires de la ville de Mâcon, 302. Eſt le premier qui a entrepris de forcer les Morins, 308. Déclara la guerre aux Venetes, 320. Marcha trois jours dans le pays des Nerviens, 321. peu de tems avant ſon arrivée dans les Gaules, les Nemetes y furent transferés de la Germanie, 323. Etablit une colonie à Côme, 326. Met les Lemovices au nombre des Armoriques, 337. 351. Les *Reienſes* lui furent d'un grand ſecours pendant qu'il aſſiégeoit Marſeille, 352. Donna quelque atteinte à la liberté des Eduens, 374. Il les avoit tirés & les Arvernes de l'eſclavage dans lequel Arioviſte les tenoit, 375. Après la conquête des Gaules, il impoſe à un grand nombre de cités pluſieurs conditions, 375. Il rend la liberté à quelques autres, 378. Parle dans ſes commentaires de la fameuſe journée où les Romains furent vaincus par les Tigurins & les Cimbres, 392. Tailla en pieces les Tigurins ſur les bords du Rhône, *ibid.* Subjugue le reſte de l'Helvetie, *ibid.* Obligea ceux qui avoient échappé de la défaite, à ſe rendre dans leur pays pour le cultiver, 393. Donna la qualité de tribu aux Tréviriens, 400. Chaſſa les Triboces, auſſi-bien que les autres peuples qu'Arioviſte avoit établis dans les Gaules, 400.

Charlemagne réunit l'évêché d'*Aricidium* à celui de Nîmes, 204. 248.

Charles V. a détruit Terouane, 383.

Charles le Chauve ceda à Herifpée, duc de Bretagne, le pays de Rais, 281.

Chauſſez (Jean le) entreprit les magaſins de Breſt, 247.

Chef (Saint); il eſt parlé dans la vie de ce Saint, de la vie de Suſpolis, 391.

Chemins (les) que les Romains firent faire dans les Gaules, les partageoient en quatre, 53. Utilité de ces chemins, *ibid.* Les villes les multiplierent à cauſe de leur utilité, 54. Etoient ornés des colonnes qui marquoient les lieuës, 55. Il n'y en avoit que trois pour paſſer des Gaules en Italie, 78.

Childeric faiſoit ſon ſéjour à Tournay, 395. Y mourut, & y fut enterré, 396. Hiſtoire de la découverte de ſon tombeau, *ibid.*

Chiomare, femme du roy Ortiagon, eſt outragée par un centurion, 20. Façon dont elle ſe venge, 21.

Chonodomar, roi des Triboces, fait priſonnier, 103.

Chorges a été capitale des Caturiges, 82. Voy. *Catoriæ*.

Ciceron; ce qu'il dit des peuples qui ont fait alliance avec le peuple Romain, 222.

Cimbres (les) ſe ſont joints aux Teutons pour faire la guerre aux Romains, 388. Etoient Gaulois, 389. Furent exterminés par Marius, 391. Les Tréveriens les ont empêché d'entrer dans les Gaules, 399. Voyez *Cimbri*.

Cimiez, le ſiege épiſcopal de cette ville transferé à Nice, 321. Voyez *Cemelion*.

Cinna aſſommé par le peuple de Rome, à l'occaſion de la diſette du bled, 436.

Cités, nom que les Romains donnoient aux grands peuples, 27. Ont commencé par être de ſimples *pagi*, 28. Avoient une certaine étendue de terre en propre, *ibid.* Celles de nouvelle création ne prirent jamais le nom des peuples, 178. Voyez *Civitas*.

Citoyen Romain; ce titre ne s'acqueroit qu'à des conditions fort dures, qui furent enſuite ſupprimées, 176. Obligations & prérogatives de ce titre, 177. Voyez *Civis Romanus*.

Civilis fit abattre la digue qui avoit été faite par Druſus & Pompeius, 307. Soutenu des Treveriens, déclara la guerre à l'empire, 400.

Claude (l'empereur) propoſe au ſénat d'accorder à tous les Gaulois le titre de citoyen Romain, 176. S'embarqua à Boulogne pour aller dompter les Bretons, 256.

Cleonime, Spartiate, fait perdre à Pyrrhus l'occaſion de ſe rendre maître de toute la Macedoine, 500. Avoit des droits ſur la couronne de Sparte (*k*). 501. Les Lacédémoniens ne l'aimoient pas, *ibid.* Vouloit que Pyrrhus attaquât Sparte auſſi-tôt ſon arrivée, 502. Ses ennemis l'attendoient dans Sparte, & avoient préparé une maiſon pour le recevoir (*n*). 502.

Digitized by Google

Ne goûtoit point le deſſein de Pyrrhus, *ibid.*
Clermont; ſon ancienne ſituation eſt douteuſe, 180. Voyez *Clarus mons* & *Nemoſſum*.
Clients; ce qu'ils étoient chez les Romains, 181. Il y en avoit dans les Gaules de deux ſortes, *ibid.* Ne donnoient pas toûjours des ôtages qui répondiſſent de leur fidélité, 182.
Clodion, roi des François, s'empara de Tournay, 395.
Clovis; ſa victoire ſur les Allemans à Tolbiac, 393. Son ſéjour dans differentes capitales, 395.
Cluvier; ſon ſentiment ſur le quatrieme canton des Helvetiens, 160.
Colonies; leur nombre dans la Gaule Narbonnoiſe, 185. Il n'y en avoit point dans l'Aquitaine, *ibid.* Leur nombre dans la Gaule Belgique, 186. S'établiſſant dans un pays, y portoient leur religion, 187. Celles des Romains étoient conduites dans le lieu de leur deſtination par des triumvirs, *ibid.* Maniere dont elles s'établiſſoient & ſe gouvernoient, *ibid.* De trois eſpeces chez les Romains, 188. Ce que c'étoit que colonie Romaine, Latine, maritime, *ibid.* Pluſieurs villes ont pris ce titre, quoiqu'elles ne le fuſſent point, *ibid.* La plûpart de celles des Gaules étoient militaires, 189. Cette dignité en haute eſtime, *ibid.* N'avoient d'autres loix que les Romaines, 311. Voyez *Colonia*.
Columelle; ce qu'il dit des vignes de Bourdeaux, 349.
Combault, chef des Gaulois, s'arrête au pied du mont Scordus, 437. Ne permet pas que ſes ſujets faſſent des courſes ſur les pays voiſins, 440.
Combutis; Brennus lui donne le commandement du détachement qu'il envoye en Etolie, 460.
Comenſes, peuple de Galatie, habitoit la Mylie, 9.
Comminges jouiſſoit du droit de ville Latine, 185. Honorée par Auguſte de ce droit, 194. Doit ſon origine à une troupe de brigands, *ibid.* Voyez *Lugdunum Convenarum*.
Comontorix s'avance juſqu'au bord de l'Helleſpont, & bâtit la ville de Tulis, 474. 481. Impoſe un tribut aux Byſantins, 474.
Conſcius établi par Céſar roi des Atrebates, 112. Lui rend de grands ſervices dans ſon expédition d'Angleterre, *ibid.*
Condenſi, peuple Germain introduit dans les Gaules par Arioviſte, 134.
Condom a toûjours été de la dépendance d'Agen, 321.
Condrui; origine de ce peuple, & ſa fin, 402.
Conſtance (l'empereur) fit célébrer des jeux à Arles, 101. A tâché de rétablir Autun dans ſon ancien luſtre, 123.
Conſtance, général des troupes, ceda aux Viſigots, au nom de l'empereur Honorius, la Septimanie, 368.
Conſtantia, baſilique de ce nom à Arles, 101.
Conſtantin conſtruit un pont de bateaux à Arles, & étendit la ville de l'autre côté du Rhône, 101. Avoit fait ſéjour dans cette ville, *ibid.* Fit expoſer aux bêtes deux rois dans l'amphithéatre de Trêves, 111. A tâché de rétablir Autun dans ſon ancien luſtre, 123. Paſſa en Angleterre pour fermer les yeux à ſon pere, & lui ſuccéder à l'empire, 256. Lui ou un de ſes enfans fit rebâtir la ville des Sardons ſous le nom d'*Helena*, 168.
Conſuls (les) de Rome ſe rendoient à Arles pour prendre les marques de leur dignité, 102.
Contoniatus, roi de Jontora, 269.
Conventus étoit en Eſpagne ce que les Romains appelloient *Forum* dans les Gaules, 124.
Corbulon détourna dans la Meuſe un bras du Rhin, 195.
Corentin (Saint) premier évêque de Quimper, eſt auſſi le premier évêque des Oſiſmiens, 329. A donné ſon nom à cette ville, 331.
Coſtoboces, peuples Celtiques, 6. Voy. *Coſtoboci*.
Coſingis, premiere femme de Nicomede; ſa mort, 526. (*i*).
Cottius, roi des Gaulois qui habitoient les Alpes, a donné ſon nom aux Alpes Cottiennes, 25. 366. Continué, après la conquête des Romains, à gouverner ſes peuples ſous le titre de préfet, 25. Fut ſupérieur aux efforts de Céſar, 366. Préféra le repos de ſon peuple à la gloire de réſiſter aux Romains, *ibid.* Fit travailler au chemin des Alpes, *ibid.* Voulut être enterré ſous les murs de Suze, *ibid.* Erigea en l'honneur d'Auguſte l'arc de Suze, 367. 268.
Cottius Julius, petit-fils du précédent, reprit le titre de roi ſous l'empereur Claude, 25.
Crave; la racine de ce mot s'eſt conſervée dans la langue Françoiſe, 157.
Criſpatus, roi des Boïens, eſt taillé en pieces, 141.
Critobule, commandant des troupes que les Phocéens envoyerent aux Thermopyles, 456.
Cumans (les) obtinrent le droit de citoyens Romains, 309.
Curioſolites (les) n'avoient point Quimper pour capitale, 40. 199. 330. Il y avoit dans cette ville un temple nommé *Fanum Martis*, 199. 219. Voyez *Curioſolitæ*.
Cydias fut tué par les Gaulois à la journée des Thermopyles, 459. Ses parens conſacrerent ſon bouclier à Jupiter le Liberateur, *ibid.*
Cynetes (les) allerent ſe fixer dans la Luſitanie, 174. Ceux de la Beotique étoient une colonie de ceux du Rouſſillon, 201. V. *Cynetæ*.

Digitized by Google

D

DACES (les) étoient de l'expédition de Delphes, 451. Etoient ſoumis & tributaires des Gaulois, *ibid.*

Dammartin; il y avoit autrefois une grande ville aux environs de cet endroit, 45.

Damville (M.) prétend que *Genabum* eſt Orléans, 251. Son ſentiment ſur la ſituation de la ville de *Gergobia*, 252. A déterré le pays des Inſubres, 269. Son ſentiment ſur *Vagoritum*, 486. Sur le *Vellaunodunum*, 409.

Danala, ville de la Galatie, dans le canton des Trochmes, 7. 202.

Daphné, faubourg d'Antioche, lieu conſacré à Apollon, 534. (*p*).

Dardaniens (les) étoient de l'expédition de Delphes, 451. Etoient ſoumis & tributaires des Gaulois, *ibid.* Irruptions qu'ils font dans les états de Teuta, 593. (*l*).

Dardanelles (les); erreur des géographes ſur le lieu où ces deux châteaux ont été bâtis, 582. (*a*).

Dax; ſource d'eau chaude dans le milieu de cette ville, 94. Cette ſource eſt fort ancienne, *ibidem.*

Dejotarus, ſeul tétrarque de la Galatie; ſa conduite traitée d'uſurpation, 16. Dépoſſedé par Céſar, il eſt rétabli après la mort de ce dictateur, *ibid.* La vûe d'un aigle l'empêche de loger dans une maiſon qui tomba la nuit ſuivante, 22. 489.

De la Barre (M.); ſon ſentiment ſur la ſeconde Narbonnoiſe, 244. S'eſt probablement trompé, 245.

De la Batie (M.); ſon ſentiment ſur l'ancienne ſituation de la ville de Grenoble, 197.

Delmatius, évêque de Rhodès, revendiquoit les paroiſſes du diocèſe d'*Arifidium*, 247.

Delphes; les habitans de cette ville conſternés de voir les Gaulois au pied de la montagne, conſultent l'oracle, 464. Les prêtres du temple ſauvent la ville & le temple, 466.

De Marca (M.); ſon ſentiment ſur la ſeconde Narbonnoiſe, 244. Il eſt réfuté par le P. Pagi, *ibid.* Ce qui a été cauſe de ſon erreur, 246.

Demetrius Poliorcete chaſſe Pyrrhus, pour un tems, de la Macedoine. (*b*). 497.

Democlès, archonte d'Athenes, l'année d'après la défaite des Gaulois, 469. Sous ſon archontat, les Gaulois vinrent pour la ſeconde fois en Aſie, *ibid.*

Demonique, perfide qui livra Epheſe à Brennus; ſa punition, 4.

Deodataire; Sigebert, roi d'Auſtraſie, fonda en ſa faveur le diocèſe d'*Arifidium*, 247.

Deditii, nom que les Romains donnoient à ceux qui ſe rendoient à eux à diſcrétion, 204. Ne pouvoient exercer le commerce en leur nom, *ibid.*

Deſlandes (M.); ſon ſentiment ſur les promontoires de Saint-Mahé & de Cornouailles, 257.

Diana; fort culte s'eſt long-tems conſervé dans les Gaules, 98.

Dydime, montagne; ſa ſituation, 12.

Diocèſes eccléſiaſtiques (les) eurent la même étendue que les civils des premiers tems, 31. 56. N'avoient quelquefois pas beaucoup d'étendue, *ibid.*

Dioclétien, empereur; les Baſtarnes ſont vaincus par ſes généraux, 25. Mit Avanches dans le département des Alpes Pennines, 116. Orna conjointement avec l'emp. Maximilien, la ville de Grenoble, 157. Forma de la Sequanoiſe & de l'Helvétie un quatrieme gouvernement dans la Gaule Belgique, 223. Partagea l'empire entre deux Auguſtes & deux Céſars, 238. De la province Lyonnoiſe en fit deux, *ibid.* Rétablit la ville de Bourges dans la Celtique, 239. On lui reproche d'avoir mis les provinces de l'empire en pieces, 242. On croit que c'eſt lui qui a diviſé la Narbonnoiſe en deux, *ibid.* Ce n'eſt pas ſous ſon regne que la Viennoiſe a été érigée en province, 245. Sous ſon empire les côtes, depuis Boulogne juſqu'à Nantes, furent nommées *Litus Saxonicum*, 256. Rétablit les *Lingones* dans la Celtique, 287. Chargea Ceraufus de garantir les côtes de la Belgique, 319.

Diodore de Sicile; ſon ſentiment ſur le pays qu'habitoient les Gaulois qui vinrent rendre hommage à Alexandre, 3. Peu au fait de l'hiſtoire des Gaulois, *ibid.*

Diogene, Beotarque, marche aux Thermopyles contre les Gaulois, 456.

Dioshieronites, peuples de Galatie, 9.

Dis, le premier qui ait abandonné l'*Aſie* pour peupler l'occident, 50.

Diteutus, grand ſacrificateur de la Comane, 24. fils aîné d'Adiatorix, condamné à perdre la tête avec ſon pere, *ibid.* Combat de généroſité avec un de ſes freres qui vouloit mourir à ſa place; on fait grace à l'un & à l'autre, *ibid.* Jouit de la ſouveraineté du Pont, *ibid.*

Divitiac, Eduen, va à Rome demander du ſecours contre les Germains, 177. Ne voulut point accepter le rang de ſénateur, *ibid.* Soutint les prérogatives de ſa cité, *ibid.*

Divitiac, roi des Sueſſons, étoit le plus puiſſant prince des Gaules, 379. Avoit eu le commandement de la grande Bretagne, *ibid.*

Dolabella, conſul, met tout à feu & à ſang dans le Sennonois Italique, 432. Fait déchirer à coup

coups de verges Britomacus, *ibid.* Dirige ſa marche vers le pays des Boïens, 435. Après les avoir battus, ne peut y entrer, *ibid.*

Domitius, conſul, vient ſe poſter avec ſon armée entre Rome & les Gaulois qu'il défait, 433. 434.

Domnonii, nom que portoient les Bretons dans la grande Bretagne, 331.

Domnus, roi des Alpes, ſe ſoutient contre les forces de Céſar, 80. Fait alliance avec les Romains du tems d'Auguſte, *ibid.* Son royaume n'étoit compoſé que de douze cités, *ibid.*

Drynemet; ſignification de ce mot, 4. 22. 89. Son uſage, *ibid.*

Druides (les) avoient la clef de l'hiſtoire de la nation Gauloiſe, 45. Leurs ſuffrages emportoient la balance dans les élections, 63. Tenoient leurs aſſiſes à Chartres, 161. Avoient un college qui portoit le nom d'*Oueſſant*, 257. Ceux des Remois faiſoient leur ſéjour à Laon, 294.

Druſus, propréteur de la Gaule Ciſalpine, rapporte ſor que les Romains avoient livré aux Gaulois, 436.

Druſus, fils de Tibere Neron, fait tirer un canal du Rhin à l'Iſſel, 227. Avoit commencé une digue pour arrêter les inondations du Rhin & de l'Océan, 307. Inſcription en ſon honneur, 406.

Dunum, terme commun aux Germains & aux Gaulois, 170.

Dupleſſis (Dom); ſon ſentiment ſur *Carotinum*, 262.

E

EAUSES, métropole de l'Aquitaine du tems de Céſar, 246. Continua de l'être de la Novempopulanie, *ibid.* Voyez *Eluſa*.

Eburons, peuples Germains introduits dans les Gaules par Arioviſte, 134. Furent fondus dans la nation des Tongres, 211.

Eburobrica; ſignification de ce mot, 29. *Voyez* le Dictionnaire.

Echyle, poëte: ce qu'il dit du *Campus lapideus*, 156.

Edenati (les) d'Eſpagne étoient une colonie des Idenates des Gaules, 212.

Eduens (les) ont diſputé à Arioviſte l'entrée de leurs pays, 42. Ont été honorés du nom de freres de la république par le ſénat, 62. 176. Ont attiré les Boïens dans leurs provinces du tems de Céſar, 126. Leur magiſtrat étoit ſénateur né de Rome, 176. Les petits peuples cherchoient leur alliance, 182. Furent vaincus par les Sequanois, *ibid.* N'exigerent point des ôtages des Bituriges leurs cliens, *ibid.* Leur envoyerent promptement du ſecours, lequel n'oſe paſſer la Loire, *ibid.* Avoient fait alliance avec les Romains; ce qui occaſionna la guerre que ces derniers firent aux Allobroges & aux Arvernes, 220. 374. Ont été les premiers Gaulois d'en-deçà les Alpes qui ayent fait alliance avec les Romains, dont ils ont été indépendans juſqu'à l'arrivée de Céſar, 374. Voyez *Ædui*.

Egron, roi de Sparte; ſa mort, 591.

Egues, ancienne capitale de la Macedoine, 500. Se nommoit autrefois Edeſſe, 500. (*h*). Fut toûjours le lieu de la ſépulture des rois, *ibid.*

Elephans; les chevaux ne peuvent ſupporter l'odeur de ces animaux, 495. (*x*). Les Romains les craignoient, 525. (*q*). On leur en oppoſe pour la premiere fois, *ibid.*

Elictovius introduiſit les Cenomans en Italie, 127.

Elne, titre primordial de l'évêque de Perpignan, 32. Le ſiege de cette ville fut transferé à Perpignan, 220. L'évêque de Perpignan & le chapitre conſervent toûjours le titre d'évêque & de chanoines de cette ville, 259.

Emanus, lieutenant général de Brennus, 464.

Emathie, nom que la Macedoine avoit porté, 446. (*t*).

Embrun n'étoit pas métropole dans ſon origine, 81. N'a jamais été dans les Alpes Grayes, *ibid.* Etoit le ſéjour du préfet de la flotte *Barcariorum*, 83. Il y avoit dans cette ville une ſociété de marchands, *ibid.* N'a pas toûjours été métropole pour l'eccléſiaſtique, *ibid.* Voy. *Ebrodunum*.

Empereurs (les) ont diviſé les Gaules en dix-ſept provinces, & partagé les dix-ſept provinces en deux corps, 346.

Empuries, comptoir des Marſeillois; ſon premier nom, 571. (*u*). A appartenu à differens maîtres, *ibid.* Voyez *Emporium*.

Enianes (les) ſervent de guides à Brennus, & lui donnent paſſage dans leur pays, 462.

Entelle; un corps de Gaulois veut ſurprendre cette ville, il eſt taillé en pieces, 523.

Epaminondas fonda la ville de Megalopolis après la bataille de Leuctre, 501. (*L*).

Epaſſognatus, tétrarque de Galatie, demeura conſtamment allié d'Eumenes & des Romains. 15.

Epirotes (les) prennent des Gaulois à leur ſolde, 592. Sont trahis, *ibid.*

Eratoſthenes; ſon origine, 439. (*a*).

Ermeſinde, fils de Guillaume, ſeigneur de Montpellier, conſtruiſit une tour appellée *Caſtrum de Palude*, 273.

Eryce; les Gaulois procurent aux Romains les moyens de ſurprendre cette ville, 529. 550.

Eryce, montagne, 528.

Eſnaut (M.); ſon ſentiment ſur la ſituation des Curioſolites, 198. Réfutation de ſon ſyſteme.

Digitized by Google

199. Son ſentiment ſur le véritable ſiege des Oliſmiens, 334.
Eſpagnes (les) avoient deux parties, l'une connuë, l'autre inconnuë, 284.
Etienne, évêque d'Oleron, s'empara de la juriſdiction ſpirituelle de toute la Soule, 369.
Etna (le mont) ou le mont Gibel, 528.
Etoliens (les) envoyent des troupes aux Thermopyles contre les Gaulois, 456. Avoient forcé les Heracleotes de ſe ſoumettre à eux, 458. Ont promptement ſecouru Heraclée contre les Gaulois, *ibid.* Ils décampent des Thermopyles pour défendre leur pays, 461. Tous prennent les armes juſqu'aux femmes, *ibid.* Tournerent leurs principales forces contre Achichorix, 465. Envoyerent du ſecours à Delphes, *ibid.* Conſacrent les ſtatuës de trois généraux qu'ils avoient envoyés contre les Gaulois, 472.
Etruſques (les) ſubſiſtent encore, 427. (*c*).
Eugene III. ſépara l'Egliſe de Tournay de celle de Noyon, 395.
Eumenes pourſuivi par les Gaulois, les évite par une ruſe, 4. Il les bat, & s'empare des états d'Antiochus Hierax, 342. 343. Stratageme qu'il employe pour encourager ſes ſoldats, 542. Polyen en fait honneur à Attale, 543. (*g*). Son origine, 542. (*a*). Sa mort, 545. (*n*).
Euridanus, chef des Etoliens, tué en combattant contre les Gaulois, 472. Ses compatriotes lui dreſſent une ſtatuë dans le temple de Delphes, 472.
Euſebe donne le titre de métropole à Vienne, 242.
Euſebie dépoſa les reliques de S. Quentin au haut de la ville *Auguſta Veromanduorum*, 122.
Euric, roi des Viſigots, relegue Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont, à *Liviana*, 288.
Eutimenes, écrivain Gaulois, contemporain de Pitheas, 439.
Exupere remplit la chaire de rhétorique à Toulouſe, 394.

F

FABIUS Maximus a ſubjugué les Arvernes, 221.
Fabricius parcourt les capitales des alliés des Romains, 437. Eſt enlevé par les Tarentins, 438.
Favorin, natif d'Arles, 102.
Fauſta, impératrice, accoucha à Arles de Conſtantin le jeune, 101.
Felix, évêque des Namnetes, loüé par Fortunat, 361.
Ferentine (la ville de) demande au ſénat d'être rétablie dans la condition de municipe, 313.
Ferreol (Saint) martyriſé à Vienne, 242.
Ferreol, préfet des Gaules, avoit une maiſon de campagne ſur le bord du Gardon, 349.
Feurs n'a été déclaré *forum* par aucun magiſtrat Romain, 216.
Flaccus, conſul; les Gaulois veulent ſurprendre ſon camp, 579. Il les amuſe, & les oblige à faire une paix honteuſe, 582.
Flaminius, tribun, veut publier la loi *agraria*, 585. Oppoſitions qu'il trouve, 586. 587.
Fonteius avoit mis un impôt ſur le vin qui ſe tranſportoit d'Italie dans les Gaules, 196.
Fortunat loue Felix, évêque des Namnetes, d'avoir converti à la foi les Saxons, 361.
Forum; ce que c'étoit, 224. Il y en avoit quelquefois pluſieurs dans une même province, *ibid.*
Foſſe aux eſprits, 145.
François (les) ſubſtituerent le raſle à la lieue Gauloiſe, 51. Leur monarchie a commencé à Tournay, 355.
Francs (les); leurs incurſions, 256.

G

GABALES, martyre d'un de leurs évêques, 90. Ce ſiege transferé à Mendes, *ibid.*
Gabies, ville fondée par Galatus, 228.
Galatarque, ou chef du *Sebaſteum*, 11.
Galatée, nom de la mere d'un roi Celte, d'un fils d'Apollon, de la femme de Polypheme, 128.
Galates; différens ſentimens ſur l'origine de leur nom, 13. Il étoit Celtique, 28. 29. Ont été appellés *Mariandins*, 298. Formoient une ſeule nation ſous trois peuples, 6. 7. & 486. L'établiſſement de leur royaume prédit par les oracles, 6. Formé par les Gaulois de l'armée de Brennus, 486. Leurs conquêtes en Aſie, 9. 10. Sont chaſſés de l'Helleſpont, *ibid.* Mœurs de ce peuple, 13. Portrait qu'en font les Grecs & les Romains, *ibid.* Commandés par un ſeul tétrarque dans les guerres, 488. En avoient trois dans celles qu'ils ſoutinrent contre les Romains, 15. Forme de leur gouvernement, *ibid.* & 490. Prirent les armes contre Mithridate, *ibidem.* Arbitres de leurs voiſins, 5. 16. & 488. Pouvoient entrer au ſervice de deux princes qui ſe faiſoient la guerre, 16. Leur figure & leur maniere de combattre, 20. 488. Leur cavalerie excellente, 488. Bonnes qualités de leurs femmes, 21. Leurs feſtins, 22. Leur religion, *ibid.* Ne mangeoient pas de la chair de porc, *ibid.* Immoloient les priſonniers, *ibid.* & 488. Etoient attachés à la divination, *ibid.* Avoient recours aux charmes pour ſe délivrer des Pamopes, 23. 489. Conſerverent leur langue dans le fond de l'Aſie, *ibid.* Etoit la même que celle des Trevirois, *ibid.*

Digitized by Google

elle ſouffrit quelque altération dans la ſuite, *ibid.* L'ont conſervée pluſieurs ſiecles après qu'ils eurent ceſſé d'avoir des chefs de leur nation, 24. Traités de ſtupides par les auteurs ſacrés & prophanes, 488. Avoient de l'eſprit & de l'adreſſe, 489. Plus propres aux ſciences que les Grecs, *ibid.* S'appliquoient à l'éloquence & à la muſique, *ibid.* Inventeurs d'un inſtrument appellé *carnyx*, *ibid.* Etenduë du pays qu'ils ont occupé, 9. 10. 488. Les ſucceſſeurs d'Alexandre ont été leurs tributaires, 490. Aſſermis dans leur empire aux dépens de celui d'Antiochus, 493. Cent vingt mille tués par les Juifs à Babylone, 5.

Galates, nom d'une montagne, 463. (5).

Galatie (la) eſt compoſée de la Bithynie & de la Gallo Grece, 7. Sa ſituation, ſelon Pline, *ibid.* ſelon Agathemere, *ibid.* Selon Ptolomée, 7. 8. Selon Zonare, *ibid.* Peu connuë des géographes, *ibid.* Les écrivains ne ſont point d'accord ſur ſes limites, *ibia.* S'étendoit dans le Pont Galatique, 9. Avoit des villes conſidérables dans le Pont Polemoniaque, *ibid.* Il faut diſtinguer trois tems à l'égard de cette province, 10. Sous quel regard les géographes & les hiſtoriens en parlent, *ibid.* A été attaquée par les Romains, *ibid.* S'eſt conſervée en ſon entier pluſieurs ſiecles après qu'Auguſte l'eut réduite en province Romaine, *ibid.* A été ſujette à des viciſſitudes, *ibid.* N'a jamais varié à l'égard des Tectoſages, *ibid.* N'a jamais eu d'autre capitale qu'Ancyre, *ibid.* Royaume, ſa durée, 24. Forme du gouvernement, 487. Les tributs que cette république tiroit des provinces tributaires, étoient partagés entre les trois principaux peuples, qui les ſubdiviſoient avec les peuples du ſecond ordre, *ibid.* Voyez *Galatia.*

Galattus, nom du fondateur de la ville de Gabies, 218. Les Boïens eurent auſſi des rois de ce nom, 229.

Galba, empereur, récommenſe les Aventices & les Bodionrices, 81. Comprit les Avantices dans la Provence, 115. 236. Eſt l'auteur de la diviſion de la Narbonnoiſe en deux, 240. Conſcia les revenus des Lyonnois, *ibid.* Accorda de grands privileges aux Viennois, *ibid.* Eut ſoin de dédommager la Narbonnoiſe du retranchement de la Viennoiſe, *ibid.* N'a pû être l'auteur de l'érection de la province Viennoiſe, 241. 245. Il réunit à la Narbonnoiſe deux cités des Alpes, 245.

Galba, roi de Sueſſons, avoit ſuccédé à Diviciac, 177. Sa prudence & ſon équité, *ibid.* Choiſi par tous les peuples de la Belgique pour diriger la guerre contre les Romains, *ibid.* Ses enfans remis en ôtage à Céſar, 119.

Galles, miniſtres du temple de Peſſinunte, 11. portoient impatiemment le joug des Gaulois, *ibid.* Promettent à Manlius la victoire ſur les Gaulois, *ibid.*

Galli; étymologie de ce mot, 230.

Gand; cette égliſe eſt un démembrement de celle de Tournay, 395.

Gaules (les) contenoient un grand nombre de *pagi*, 27. Les noms des villes, des montagnes, n'étoient point arbitraires, 30. Quelle étoit la meſure itinéraire, 51. Les lieues Gauloiſes reſterent en uſage après la conquête de Céſar, 53. Etoient marquées par des colomnes, *ibid.* Du tems de l'empereur Claude les Gaules étoient remplies de chevaliers & de ſenateurs Romains, 176. Nombre de cités dans le cinquieme ſiecle, 178. du tems de Tibere, *itid.* L'égliſe a érigé pluſieurs villes en cités, 179. Preſque toutes les cités étoient attachées aux Romains, 223. Ne contenoient pas ſeulement quatre gouvernemens, 232. 239. Ont été diviſées par les empereurs en deux parties à peu près égales, 246. Cette diſtinction n'a eu lieu que fort peu de tems, *ibid.* Ont donné à l'Eſpagne ſes premiers habitans, 302. Ont eu pluſieurs villes municipales de la troiſieme eſpece, 310. Dans toutes les villes conſidérables il y avoit des palais pour y recevoir les empereurs, 334. Etoient peu connues du tems de Polybe, 340. Changerent de face après la conquête des Romains, 378. Les différentes colonies qui en ſont ſorties, n'ont pas affoibli les peuples qui ſont reſtés, 389. Les Teutons & leurs alliés les parcoururent d'un bout à l'autre, 390. Gaule *Braccata*, origine de ce nom, 235. Gaule *Comata*, origine de ce nom, 237. Voyez *Gallia.*

Gaulois. Epoque de leur entrée en Aſie, 3. 4. 5. 486. N'y forment point d'abord un état, 486. Entrent au ſervice d'Antigone, 4. Pourſuivent Eumenes, qu'ils ne peuvent prendre, 4. Tous les rois d'orient veulent en avoir dans leurs armées, 4. Etoient le ſoutien des princes chaſſés de leurs états, 4. 485. 498. Partagent en trois l'Aſie qui eſt en-deçà du mont Taurus, 7. Pénetrent bien avant dans l'Aſie, 7. 11. 164. Ne prennent que le nom de Celtes, en s'établiſſant en Aſie, 13. 486. Sont appellés par les Grecs *Gallo-Grecs*, & enſuite *Galetes*, 13. 486. 496. (5). Se ſont ouvert l'entrée de l'Aſie par leur valeur, 13. Etoient fideles dans l'obſervation des traités, 11. 220. Rempliſſent les engagemens contractés avec Nicomede, 14. 485. Eſtimés des Aſiatiques, 14. Portrait d'un de leurs tétrarques. *ibid* Etoient Geſates de leur profeſſion, 16. Signification de ce mot, 16. 228. Ceux des Alpes ſubjugués par les

Digitized by Google

Romains, 25. Font la guerre aux Grecs d'Italie, 26. Dans leur origine n'avoient point de villes, 27. Situation & conſtruction de leurs habitations, 28. Lieu de leurs aſſemblées, *ibid.* Ce lieu a donné ſon nom aux villes, 29. Incertitude ſur l'origine de ces villes, 33. Elles étoient peu connues du tems de Céſar, 34. Etoient de deux ſortes, 34. 178. Il y en avoit de conſidérables au commencement de la ſeconde guerre Punique, *ibid.* Il y en avoit de fort anciennes, 36. Les plus connues étoient dans la Celtique, *ibid.* N'étoient pas ornées, 38. C'étoient des forteresſes, 59. Quelques-unes ont joui du droit Romain, *ibid.* Les Gaulois avoient des établiſſemens dans la Germanie, 48. Etoient les deſcendans de Dis, 50. Tiroient leur origine immédiatement des patriarches, *ibid.* Conformité de mœurs & d'uſages avec les Germains, *ibid.* Donnoient à toutes les montagnes le nom d'*Alpes*, 77. Ont fondé la ville d'Ancyre, 88. Ont cédé des terres aux Aquitains, 95. Leurs réponſes aux prédicateurs de l'Evangile, 98. Leurs colonies prenoient le nom du chef, 144. S'établiſſent dans la Campanie, & ravagent le territoire de Rome, 152. Etoient en Italie avant l'expédition de Bellovèſe, 154. Leurs tribunaux étoient à Chartres, 161. Prennent & brûlent Rome, 169. Pénétrent dans l'Illyrie, la Pannonie, la Macedoine, la Grece, & l'Aſie, *ibid.* Départ de leurs colonies, 169. Elles s'établiſſent le long de la mer Baltique, 171. Se mêlent avec les Scythes, 172. S'égalent aux Romains, 175. Epoque de leur ambition pour la qualité de citoyen Romain qu'ils dédaignoient auparavant, 176. 222. De tout tems avoient une place dans le ſénat, 176. Conduite des grands à l'égard des chiens, & l'origine des livrées, 181. Petits peuples chiens des grands, *ibid.* Maniere de terminer leurs différends, 195. Ont peuplé deux fois l'Eſpagne, 201. Nom de *colomnes du ſoleil* donné aux montagnes, 203. Ceux d'Italie, de Provence, & ceux qui entrerent dans la conſpiration de Vercingetorix, étoient *deditii*, 204. Sont perſecutés par les gouverneurs Romains, *ibid.* S'aſſemblent chez les Remois, 209. Ceux de Franche-Comté excellens cavaliers, 217. Leurs alliances avec les Romains, 220. 372. 373. Ceux des Alpes ne furent pas d'abord compris dans la Province Romaine, 236. Ne furent ſoumis que ſous Auguſte, *ibid.* S'établiſſent entre les ſources du Rhin & du Danube, 243. Dans la forêt d'Hercynie, 264. Dans l'Illyrie, 268. Dans la Cherſonese de Thrace, 287. Défont l'armée Romaine proche *Latina Sylva*, 288. Etoient établis en pluſieurs endroits de la Pannonie, 334. Ont été preſque toûjours les aggreſſeurs des Romains, 374. Ont franchi les monts Riphées, & pénétré juſqu'à l'extrémité de l'Europe, 388. Leurs guerres avec les Teutons, 550. Etoient mépriſés des Treviriens : pourquoi ? 399. Etoient peu politiques, 427. Ne faiſoient dépendre les événemens de la guerre que de leur courage, *ibid.* Inviolables dans leurs traités, les Romains en abuſent, *ibid.* Leur inſenſibilité à tous les événemens, 428. Leur cavalerie, 449. Leur expédition de Delphes, 455. 460. 465. 466. 467. 468. 469. 470. 471. Attaquent la ville d'Heraclée, 458. 469. Leurs boucliers, 459. Leur maniere de combattre, *ibid.* Leur uſage pour les morts, 460. Le combat des Thermopyles, *ibid.* S'accagent la ville de Callion, 461. Sont battus en Etolie, 462. Ont remporté pluſieurs avantages ſur les Etoliens, 471. Pluſieurs corps de l'armée de Brennus figurent en Europe & en Aſie après la mort de ce général, 474. 475. Les Gaulois croyoient l'immortalité de l'ame, 501. (*t*). Ceux qui entrent au ſervice de Ptolomée Philadephe veulent ſe rendre maîtres de l'Egypte, 481. Se laiſſent entrainer dans une ſédition dont ils ſont punis, 517. 518. 519. Sont regardés comme des barbares par les Grecs, 485. Conduite de ceux qui entrent au ſervice de Nicomede contre Antiochus, 485. 486. Accident qui faillit à les rendre odieux, 486. Ceux d'Aſie auſſi ſuperſtitieux que ceux d'Europe, 489. Un corps qui étoit dans la Pannonie envoye une ambaſſade à Antigone Gonatas, roi de Macedoine, 491. Motif & ſuite de cette ambaſſade, 492. 493. Avantages des Gaulois ſur les Aſiatiques, 494. Ils ſe ſervoient de chariots armés de faulx, *ibid.* Une nouvelle colonie débarque en Aſie, *ibid.* Ils ſont tous chaſſés de l'Aſie par Antiochus, 496. Ceux qui étoient au ſervice d'Antigone contre Pyrrhus *ſont taillés en pieces*, 499. Conduite de ceux que Pyrrhus avoit mis à Egues, 500. Ils ſont battus à leur tour par l'armée d'Antigone, 503. 504. 509. 516. Un corps ſe révolte dans les Gaules, d'où il eſt chaſſé, 519. Il entre au ſervice des Carthaginois, 520. 521. Ses perfidies, 524. Différentes expéditions des Gaulois, 520. (*n*). Sont battus à la bataille de Palerme, 526. Ceux qui étoient à Lilybée, empêchent qu'on ne livre la place aux Romains, 527. 528. Premiere fois que les Romains en ont pris à leur ſolde, 529. Entrent au ſervice d'Arſaces, roi d'Arménie, 532. Veulent faire la guerre aux Heracleotes. Moyen dont on les appaiſe, 536. Aſſiégent Heraclée, & levent le ſiege, 536. 537. Ceux de l'armée d'Antiochus Hierax taillent

Digitized by Google

en pieces celle de Seleucus, 539 Veulent ſe défaire de ce prince, *ibid.* Sont battus par Eumenes, 542. 543. Partagent l'Aſie avec lui, *ibid.* Se vengent de Ziélas, 543. 544. Leur mauvaiſe fortune à la ſuite d'Antiochus Hiérax, 544. Gaulois battus par Attale, conſervent l'empire d'Aſie, 547. Leur défaite annoncée par l'oracle, 546. 547. (*c*). Stratageme dont uſent ceux qui étoient dans l'armée des Carthaginois en cas qu'ils ſoient battus, 549. Paſſent du côté des Romains, *ibid.* Paſſent en Afrique après la premiere guerre Punique, Objet de ce paſſage, 554. 555. Occaſionnent la guerre d'Afrique, ſelon Appien, 555. (*d*). Gaulois ſous la conduite de Cambaule, quels ils étoient, 436. (*e*).

Gauloiſes (Dames) jugent du ſort de quelques Gaulois qui s'étoient révoltés, 519.

Gelinonte; emplacement de cette ville, 525. (*s*).

Genabum, Orléans, détaché du diocèſe de Chartres, quitte ſon nom Celtique pour prendre celui de ſon bienfaiteur, 31. 252. Le magaſin & l'arſenal des Carnuttes, 252. *Voyez* le Dictionnaire.

Genève; le ſiege de cette ville transferé à Annecy, 252. Voyez *Geneva*.

Germains (les) n'ont point peuplé les Gaules, 49. Reſſembloient aux Gaulois par leurs uſages & par leurs mœurs, 50. 167. Appellés ainſi, parce qu'on les croyoit freres des Gaulois, *ibid.* Leurs meſures itinéraires avoient un rapport marqué avec la lieuë Gauloiſe, *ibid.* Ont fait gloire de ſe dire Allemans, 74. A quelle occaſion les peuples d'au-delà du Rhin prirent le nom de *Germains*, 167. Etoient véritablement Celtes, 167. 170. Ont parlé la même langue que les Celtes, 170. En quel tems ils ont été connus, 222. N'étoient connus auparavant que ſous le nom de *Suéves*, 253. 254. Leur entrée dans les Gaules, 253. Ils y étoient avant Arioviſte, *ibid.* Mépriſoient les Gaulois, 254. N'étoient pas originaires de ce qu'on a appellé depuis la Germanie, *ibid.* V. *Germanie*.

Germanie; en quel tems les Gaulois ont peuplé ce pays, 49. Pluſieurs peuples de cette région portoient le même nom que les Gaulois, 169. N'étoit point de la Celtique, 170. Peuplée par les Gaulois, 235. Une province Lyonnoiſe appellée *Germanie* par Sidoine : pourquoi ? 239. Les peuples qui ont formé les deux Germanies n'étoient point Germains, 254. Ces deux provinces formées par Auguſte, ne ſont pas celles dont parle Grégoire de Tours, *ibid.* Ce ſont les deux Aquitaines cédées aux Viſigots, 255. L'inferieure eſt la premiere patrie des Teutons, 390. Voyez *Germania*.

Germara; ces peuples voyoient mieux la nuit que le jour, 255.

Geſcon veut appaiſer les étrangers, 557. Mauvais ſuccès de ſa négociation, 558. *& ſuiv.* Sa fermeté, ſon intelligence, & ſa ſageſſe, 555. 561.

Geſſatorix, tétrarque de Galatie, poſſedoit la Timonite, 8.

Getes (les) entreprennent de faire une irruption dans le pays des Gaulois, 453. Sont taillés en pieces, *ibid.*

Geſtæ; origine de ce nom, 228.

Gien a toûjours été du diocèſe d'Auxerre, 251.

Glaucias, roi d'Illyrie : ſa conduite à l'égard de Pyrrhus, roi d'Epire, 497. (*a*).

Goloe ou *Chloë*, bourg de Galatie, 8.

Goltzius produit une médaille qui regarde Antibes, 91.

Gonatas (Antiochus) ; origine de ce ſurnom, 491. (*q*).

Gortin, capitale de l'iſle de Crete, 505. (*g*). Cette ville diſputoit à celle de Gnoſſus le titre de capitale de l'iſle, *ibid.*

Gottiniens (les) avoient appellé Arée, roi de Sparte, 505.

Gotins, peuples Gaulois ſur les frontieres de la Pannonie, 169.

Gordium, autrefois capitale de la Phrygie, 7.

Gratien, créé Auguſte à Amiens, 86. Remporte une grande victoire ſur les Allemans, 103. Lui ou Valentinien partagerent les deux Lyonnoiſes en quatre, 238. On le croit auteur de la diviſion de la Narbonnoiſe en premiere & ſeconde, 244.

Grece (la) doit ſa liberté aux Gaulois, 6.

Grecs (les) ont fait de faux portraits des Gaulois, 23. Ont gardé le ſilence ſur l'intérieur des Gaules, 34. Epoque du nom de *Galates* donné aux Celtes, 228. 229. Déferent le nom de *Celtes* aux Germains, *ibid.* Conſternés ſur les avis qu'ils reçoivent des deſſeins de Brennus, 454. Prennent la réſolution de défendre leur patrie, 454. Firent mieux leur devoir contre les Gaulois que contre les Perſes, 456. Marchent au combat en bon ordre contre les Gaulois, 458. Gagnent la bataille, 458. Après le combat des Thermopyles, enterrent leurs morts, & dépouillent les Gaulois, 459. N'ont perdu que quarante hommes, 460. Ayant eu avis que les Gaulois ſe diſpoſoient à leur fermer le paſſage, ſe rembarquent, 463. Ceux qui étoient venus au ſecours de Delphes, y compris les habitans, ne montoient qu'à quatre mille, 465. Font une ſortie ſur les Gaulois, & les obligent de s'enfuir, 467. Ceux qui ſe ſont trouvés ſur le chemin des Gaulois, ont plié ſous eux, & ſe ſont ſoumis, 472. Plu-

Digitized by Google

ſieurs n'ont pas voulu donner leur conſingent pour la défenſe du paſſage des Thermopyles, *ibid.* N'ont pû empêcher les Gaulois de piller le temple de Delphes, *ibid.* Ont adopté les Gaulois en conſequence de l'alliance qu'ils avoient faite avec eux, 486. Ont donné aux Gaulois le nom de *Gallo-Grecs*, 487. Portent leurs plaintes à Pyrrhus du pillage des Gaulois, 501.

Grégoire XV. érigea l'égliſe de Paris en archevêché, 196.

Grégoire de Tours ; ce qu'il rapporte du lac qui étoit au pied du mont Helanus, 259.

Grenoble prit le nom de *Gratianopolis*, en l'honneur de l'empereur Gratien, 197. Etoit une ville libre, 198. Voyez *Cularo*.

Grimaud (golphe de) donné à Garibalde de Grimadis, 359.

Guillaume, ſeigneur de Montpellier, 273.

Guyon ; ſon ſentiment ſur le deſſein de Pyrrhus, en conſacrant les dépouilles des Gaulois, 499. (*e*). Sur la détention d'Antiochus par Arſaces, 256.

H

HALIS, riviere ; origine de ſon nom, 12. Prend ſa ſource dans la Cappadoce, *ibid.* Largeur de ſon lit, *ibid.*

Hannon fait périr les Gaulois, dont Annibal avoit découvert la conſpiration, 522. 523. Rejetté par les étrangers, 556. 558. Nommé général de l'armée, 563. Son peu de talent pour la guerre, 564.

Hardouin (le P.) ; ſa note ſur Pline n'eſt pas exacte, 262.

Haruds (les) ravagerent le pays d'Autun, 46.

Helvetie (l') , compoſée de trois cantons, deux deſquels furent ruinés dans la guerre des Cimbres, 160. Les Teutons, avec leurs alliés, pénétrerent dans les Gaules par ce pays, 190. La défaite des Tiguriens par Céſar entraîna la conquête de ce pays, 392. V. *Helvetia*.

Helvétiens (les) étoient Gaulois, 214. Etoient du nombre de ceux qui avoient pris parti avec Vercingetorix, *ibid.* Epoque de leur alliance avec les Romains, 122. Remporterent des avantages ſur les aigles Romaines, 161. Voy. *Helvetii*.

Helvii étoient cliens des Avernes, 182. 214. *Voyez* le Dictionnaire.

Héraclée ; cette ville ne fut point priſe par les Gaulois, 45 . Sa république forme une ligue avec Nicomede, 483. Avantages que ce prince en retire, 485. Pourquoi les Galates prennent la défenſe de cette ville ? 481. (*n*).

Héracleens (les) ; les Gaulois leur impoſent une ſomme, 482.

Héracléotes (les) obligés de ſe ſoumettre aux Etoliens, 458. Pour ſe délivrer du voiſinage des Gaulois, ſervent de guide à Brennus, 461. (*b*). Envoyent des ſecours à Mithridate, 536. Indiſpoſent par là les Gaulois contre eux, & les appaiſent enſuite, *ibid.* Les obligent à lever le ſiege d'Heraclée, 537.

Hercule ; les Phrygiens avoient imaginé que ce dieu les avoit mis à couvert de la fureur des Gaulois, 491.

Heriſpé, roi des Bretons, extorqua de Charles le Chauve le pays des *Lemovici*, celui de Rennes & de Nantes, 351. Unit au diocèſe de Nantes le pays de Rais, 281.

Herodote parle des Cynetes, 174. 200.

Hidarnes enveloppe le détachement de Leonidas, 462.

Hieron, roi de Syracuſe ; ſa prudence, 572.

Hilaire (S.) détacha l'égliſe de Poitiers, & en fit un évêché particulier, 337.

Hipparque ; ſon origine, 439. (*f*).

Hipponeparite aſſiegée par les Africains, 561. Se rend, 571.

Honorat, premier évêque de Toulon, 387.

Honorius, empereur ; ſous ſon regne, les Baſtarnes firent des courſes dans l'empire, 26. A décoré Arles de grands privileges, 101. Avoit ordonné que les députés des ſept provinces s'aſſembleroient à Arles, pour y diſcuter leurs affaires, 102. 344. Le changement des cinq provinces en ſept s'eſt fait ſous ſon regne, 344.

Hubert (S.) transféra le ſiege de Maſtricht à Liége, 115.

Huet (M.) ; ſon ſentiment ſur le véritable ſiege des Oſiſmiens, 332.

Hyperochus, ancien héros de la Grece, qui, ſelon Pauſanias, parut dans les airs pendant que les Gaulois attaquoient Delphes, 466. 497.

J

JABLENT, reſte d'une ancienne ville, 128. Voyez *Aulerci Diablintes*.

Japodes (les) ſe ſervoient des mêmes armes que les Gaulois, 169. Ont été reconnus pour Gaulois de toute antiquité, 285. Ne faiſoient qu'un même état avec les Liburnes, 283.

Iberes (les) ſont venus s'établir dans l'Aquitaine, 184.

Jean XXII. retrancha du diocèſe de Poitiers toutes les terres qui ſont en aujourd'hui ceux de Maillezais & de Luçon, 281. Sous prétexte d'élever le ſiege de Toulouſe à la dignité de métropole, diminua beaucoup l'étendue de ce diocèſe, 195.

Jérôme (S.) regrette la ville de Tournay, qui avoit été ravagée par les Barbares, qui de

Digitized by Google

ſon tems inondoient les Gaules, 395.
Iliberi (les) d'Eſpagne étoient une colonie des Sardons, 268.
Illiberis, ville des Gaules, dont on n'a plus aucune connoiſſance, 34 35.
Indortes, roi des Celtes, pris & traité cruellement par Amilcar, 581.
Inſubres (les) étoient une branche des Eduens, 62. 64. Paſſerent tous dans l'Italie, *ibid.* Ont chaſſé les Cauriges d'Italie, 164. Etoient établis en Italie avant l'expédition de Belloveſe, 222. 366. Ont ſoutenu des guerres ſanglantes contre les Romains, 222. 369. Paſſerent tous avec Belloveſe en Italie, 269. S'établirent à Milan, où d'autres Inſubres les avoient précédés, *ibid.* Ont donné leur nom à l'Inſubrie, 366. Avoient habité, auparavant que de paſſer en Italie, un territoire enclavé dans celui des Seguſiens, *ibid.* Ont été les premiers qui ſe ſont établis en Italie, 883. *V.* le Dictionn.
Ionienne (la mer); ſon étenduë, 554 (*a*).
Ipſus, lieu où ſe donna la fameuſe bataille qui décida de l'empire du monde entre les capitaines ſucceſſeurs d'Alexandre, 494. (*t*).
Iſſarnodorum; ſignification de ce mot, 29.
Iſſolatius, roi des Celtes, défait par Amilcar, 581. Périt dans la bataille, 582.
Juiſs; Ptolomée les employe à faire périr un corps de Gaulois, 518. (*f*).
Julien, empereur, gagna une grande victoire ſur les Allemans, ſous les murs de Strafbourg, 103. Ce qu'il dit de la ville de Paris, 295. Y faiſoit ſon ſéjour, *ibid.* & 296. Fut déclaré Auguſte dans cette ville par les troupes, 295.
Julius, conſul, ſurprend Eryce par le moyen des Gaulois, 529.
Juſtin; ſon erreur ſur l'époque de la révolte d'Arſaces, & ſur l'extraction de ce prince, 531. (*b*). Ce qu'il dit des Gaulois, 169. Il y a du fabuleux dans le récit qu'il fait de la campagne de Brennus, 455.

L

LACEDEMONIENS (les) envoyent des ambaſſadeurs à Pyrrhus, 501. Donnent la même éducation aux deux ſexes, 502. (*p*). Veulent tranſporter leurs femmes en Crete, 502 Elles aident leurs maris à l'armée, 503. Elles combattent & repouſſent l'ennemi au-delà de la tranchée, 504. 505. Leur guerre contre Antigone, 516.
Lacrates, commandant des troupes aux Thermopyles contre les Gaulois, 456.
Ladas d'Egion remporte le prix du ſtade l'année de l'expédition de Delphes, 479.
Læti n'eſt point le nom d'aucun peuple particulier des Gaules, 472. *Voyez* le Dictionnaire.
La Nauze (M. de); ſon ſentiment ſur l'Antiochus qui combattit contre Centarete, 596. *& ſuiv.*
Lancelot (M.); ſon ſentiment ſur *Genabum*, 251.
Langres, ſéjour du commandant des Sarmates, 9. Cette ville étoit originairement de la Belgique, 239. Fut unie à la Celtique, *ibid.* Voy. *Audematunum*.
Laodice, femme d'Antiochus, eſt répudiée & reprife, 533. Empoiſonne ſon mari, *ibidem.* Moyens qu'elle employe pour faire ſuccéder ſes enfans, 533. 534.
Laodocus, ancien héros de la Grece, 466. 467.
Laon; le territoire de cette ville faiſoit partie de celui des Remois, 137. Voyez *Bibrax* & *Lugdunum clavatum*.
Le Bauf (M. l'Abbé); ſon ſentiment ſur *Genabum*, 251. Sur *Vellaunodunum*, 403.
Le Breton (Guillaume), dans ſes vers à Philippe Auguſte, appelle la ville de Sancerre *Sacrum Cæſaris*, 357.
Legati (les) Romains défrayés ſur les terres des peuples conquis, 204.
Lemovices (les) étoient un même peuple avec les Pictons, 350. *Lemovices* Armoriques découverts, 40. *Voyez* le Dictionnaire.
Leon IX. exemte l'égliſe du Puy, 338.
Leonices; il n'y avoit point de peuple de ce nom dans les Gaules, 279. 280.
Leonorix, lieutenant général de Brennus, 449. Se détache de l'armée de Brennus, 2. 451. 480. Raiſon de cette ſéparation, 480. Conjointement avec Lutarix ſe rend maître de la Propontide, 3. 454. Se répandent enſemble ſur les côtes de l'Helleſpont, *ibid.* Traitent, pour paſſer en Aſie, avec Antipater, qui les amuſe, 482. Ils ſe ſéparent, 3. 54. 482. Leonorix fait la guerre aux Byzantins, 482. il rejoint Lutarix en Aſie, 3. 454. 485. Fait un traité avec Nicomede, roi de Bythinie, 484 Article de ce traité, *ibid.* Ce traité eſt communiqué à Lutarix qui y accede, 484. Forme du gouvernement qu'ils établirent dans le pays de leurs conquêtes, 481. Difference de ce gouvernement de celui des Gaulois, *ibid.*
Leucate (l'étang de) a éprouvé bien des viciſſitudes, 158. Ne conſerve aucune trace de ſon ancienne peloufe, *ibid.* Appellé *Fordice*, *ibid.* Ses poiſſons foſſiles ſont une fable, 159. Voy. *Leucata*.
Liburnes (les) dépouillés de leurs terres par les Aborigenes & les Pelaſges, 283.
Lieue; quelles étoient les lieuës Gauloiſes, 51. 54 276. Celles d'Eſpagne, 55. Celle de la Gaule *Braccata* étoit plus grande d'un quart, 277.
Lycurgue; deux de ſes loix, 502. (*m*). (*p*).

Liguriens (les) n'obtiennent la paix des Romains qu'à condition de laiſſer un chemin par les Alpes maritimes, 78. Ne ſe ſont jamais établis au couchant du Rhône, 283. Etoient un détachement d'Ambrons, 285. Etoient partie en Italie, partie dans les Gaules, *ibid.* Ceux des Gaules chaſſerent les Sicanes de l'Eſpagne, 286. Aſſiegerent Nice & Antibes ſans ſuccès, 321. Attaqués par les Romains, leur conduite à leur égard, 589.

Lilybée, ville de Sicile, 555. (*c*). Les Gaulois empêchent qu'elle ne ſoit livrée aux Romains, 527. 528. Les Romains la détruiſent, 525. (*t*). Voyez *Ligures*.

Limoges; cette ville a eu un amphithéatre, 125, Voyez *Auguſtoritum*.

Lingones (les) paſſent en Italie ſous la conduite de Bellovèſe, 287. Furent alliés des Romains, *ibid.* 223. *Voyez* le Dictionnaire.

Liſymaque oblige Pyrrhus à partager avec lui la Macédoine, dont il le chaſſe entiérement, 497. (*b*).

Liſſe, riviere, 594. (*m*).

Litardus, évêque d'Uxuma, 331.

Locriens (les) envoyoient des troupes aux Thermopyles contre les Gaulois, 456.

Lollius, premier propréteur de Galatie, 24.

Loüis (S.), ſacré à Rheims par l'évêque de Soiſſons, 380.

Loüis XIV, ſacré à Rheims par l'évêque de Soiſſons, 180.

Loüis le Debonaire fait rendre à l'égliſe de S. Maurice le lieu appellé *Eppaonis*, 217.

Lucaniens; leur origine & leur territoire, 427. (*f*).

Lucien; ce qu'il dit de la maniere de combattre des Gaulois eſt un jeu d'eſprit, 494. (*u*).

Lucius Cecilius va pour ſurprendre les Gaulois qui étoient à *Aretium*; il eſt battu & tué, 431.

Lucius Verus; il eſt fait mention de lui dans une inſcription; étoit aimé des Gaulois, 210.

Lucumon; nom que les Tuſces donnoient à leur roi, 15.

Lugdunum; ſignification de ce mot, 29. Doit ſa fondation à deux princes chaſſés de leurs états, 173. *Voyez* le Dictionnaire.

Lutarix ſe ſert des vaiſſeaux des ambaſſadeurs d'Antipater, pour tranſporter ſes troupes en Aſie, 3. 483. Remet une partie de la Bithynie ſous l'obéiſſance de Nicomede, 3. Voyez *Leonorix*.

Luſitanie (la); ſon étenduë avant que les Romains s'en fuſſent emparés, 583. (*k*).

Lutetia, lieu que les *Pariſii* avoient choiſi pour le lieu de leurs aſſemblées, 29.

Lutece, la premiere ville qui ait quitté ſon nom pour prendre celui de ſes peuples, 295. Voy. *Lutetia*.

Lygie (la) étoit la Ligurie des Latins, 260.

Lyon, centre des quatre chemins, 53. Cette ville, ſelon M. Baluze, a été compriſe dans la Narbonnoiſe, 240. A été fondée par le Seguſiens, 366. Voyez *Lugdunum*.

Lyſander Beotarque aux Thermopyles contre les Gaulois 1466.

Lyſimachie priſe par les Gaulois, 154. 464. (*k*).

M

MACAR, fleuve profond, 565.

Macédoine; état de ce royaume, lorſque Bolgius y entra, 442.

Macédoniens (les); les uns ſacrifiés aux dieux, les autres tués, 444. Déferent la couronne à Méléagre, & peu après à Antipater, 445. Tremblioient au ſeul nom de Gaulois, 452. Sont battus & paſſés au fil de l'épée, *ibid.* portent leurs plaintes à Pyrrhus du pillage des Gaulois, 502.

Machecou pourroit bien être le Scobrit des anciens, 351.

Macon, dans les premiers tems, ſimple ville, 32. Obtint depuis un privilege de métropole, *ibid.* Voyez *Matiſco*.

Mærocles, pere de Callipe, commandant des troupes Athéniennes aux Thermopyles, 456.

Magaba, montagne; ſa ſituation, 12. Les Gaulois s'y retirent à l'approche des Romains, & y ſont forcés, *ibid.*

Magas veut détrôner ſon frere Ptolomée Philadelphe, 4. 518.

Magdunum; ſignification de ce mot, 29.

Magneſie; cette ville s'attache à la fortune de Seleucus, 536. (*n*).

Magnence fut vaincu à Murſe, 313.

Maguelone, ſiege épiſcopal de cette ville, transferé à Montpellier, 297. Voyez *Magalo*.

Mahé (S.); on trouve auprès de cette ville les reſtes d'un ancien port de mer, 340.

Maliaque (le golphe), 458.

Maliens (les) font une horrible boucherie de Gaulois, 469.

Malinæ; ſignification de ce mot, 29.

Mandricidas; réponſe laconique de ce Spartiate à Pyrrhus, 502.

Manlius, conſul, envoyé contre les Galates, 15.

Marius, conſul, remporte une grande victoire ſur les Teutons, auprès de la ville d'Aix, 94. A écraſé deux fois le *Pagus Ambronicus*, 261. En deux campagnes il extermine les Teutons & les Ambrons, & l'année d'après les Cimbres & les Tigurins, 391.

Marmarides, peuples de Libye, 518. (*n*).

Marobode, roi des Marcomans chaſſe les Boïens de leur pays, 143.

Marſeillois

Digitized by Google

Marſeillois (les) ont bâti la ville d'Agde, 65. Avoient un comptoir dans l'iſle de Maguelone, 76. S'emparent d'Antibes, & la fortifient, 91. 203. Sont les fondateurs de Denia, 205. d'Empuries, 216. de Monaco, 297. crus fauſſement ceux de Nîmes, 317. Ont trouvé l'art de prendre les tons avec des hameçons, 500. Etoient en commerce avec la ville de Pyrena, 349. Toûjours inquiétés par les Salyens, 358. Après la deſtruction de leur république n'ont pû avoir la ſouveraineté d'aucune ville, 386.
Marſias (fleuve); fables des Phrygiens, 490. 491.
Maſſalias, fondateur de Marſeille, 299.
Mathos, auteur de la guerre d'Afrique, 557. *& ſuiv.*
Médailles ſur la défaite des Gaulois par Attale, 547.
Mediolanum, nom Celtique de ville, 36. Les Gaulois en avoient pluſieurs de ce nom, *ibid.*
Meduli, peuple limitrophe des Alpes Grecques, 84.
Megalopolis doit ſa fondation à Epaminondas, 501. (*l*).
Megare; cette ville envoye des troupes, ſous la conduite de Megareus, contre les Gaulois aux Thermopyles, 456.
Mela; de ſon tems l'étang de Leucate étoit couvert de gazon: ce que cet auteur en dit, 157.
Méléagre élu roi de Macedoine, & enſuite chaſſé, 445. 498. (*b*).
Menard (M.); ſon ſentiment ſur Uzès, 408. ſur *Ugernum*, 413. ſur *Vindomagus*, 418. ſur les *Umbranici*, 419.
Mende, évêché, ſuffragant d'Alby, 90.
Mercœur (Etienne de), évêque du Puy; Leon IX. exemte, en ſa faveur, ſon égliſe de la métropole de Bourges, 338. Reçoit le pallium, *ibid.*
Mercure; fables des Phrygiens ſur cette divinité, 491.
Meroüée faiſoit ſon ſéjour à Tournay, 395.
Meſiens (les) étoient de l'expédition de Delphes, 451. Furent tributaires des Gaulois, *ibid.*
Meſſeniens, peuple de la Grece propre, 592. (*e*). Leur pays eſt attaqué, *ibid.*
Meſures itinéraires: explication de ces differentes meſures, 56. 57.
Metellus Celer, proconſul des Gaules, reçoit en préſent d'Arioviſte des marchands Indiens que la tempête avoit jettés ſur la côte de Germanie, 258.
Metz; les évêques de cette ville nommoient & conſacroient l'évêque d'*Aricidium*, 104. Voy. *Divodurum*.
Midas, fondateur d'Ancyre, ſelon Pauſanias, 88.
Midias, commandant des Locriens aux Thermopyles, 456.
Milles; ce que c'étoit que cette meſure, 52. Etoient marqués par des colomnes, *ibid.*
Minerve Itonienne; ſon temple, 500. (*f*).
Mithridate de Pergame deſcendoit par ſa mere des tétrarques de Galatie, 9. 16. A poſſedé le Pont que Céſar lui avoit donné, *ibid.* 16. Fait mourir trente princes de la nation des Galates, 15. En a toûjours dans ſes armées, *ibid.* Leur donne des ſecours pour s'emparer des vaiſſeaux des Egyptiens, 490. Ne demande pour lui que les ancres de ces vaiſſeaux, *ibid.*
Mithridate, fils d'Ariobarzane, roi de Pont, ſuccede à ſon pere, 536. Reçoit des ſecours contre les Gaulois, *ibid.*
Mithridatium, ville de Galatie, dans le canton des Trocmes, 7. démembrée du Pont par Pompée, 9.
Moderatus, affranchi, étoit de Langres, 90.
Momorus & *Atepomarus*, rois de Ceſeron, chaſſés de leur domaine, 289. Se retirent chez les Seguſiens, & fondent la ville de Lyon, *ibid.*
Montpellier a commencé par deux bourgs ſéparés, 374. l'un deſquels on croit être le *Caſtellum Latera* de Pomponius Mela, *ibid.*
Moritaſgus, divinité, 126.
Moulins n'eſt point une ville ancienne, 253.
Moyſe de Chorene; ce qu'il entend par roi d'Aſie, 122. (*k*).
Municipale ou Municipe, droit des villes qui jouiſſoient de ce titre, 310. 311. 312.
Muſculatii; leur emploi, 301.

N

NAMNETES; leurs femmes habitoient une iſle à part, & en interdiſoient l'entrée aux hommes, 314. Elles étoient conſacrées au culte de Bacchus, *ibid.* Façon dont elles célébroient leurs orgies, *ibid. V.* le Dictionnaire.
Nantuates; ſignification de ce mot, 29.
Naravarze quitte l'armée de Spendius, & ſe rend à Amilcar, 567.
Narbonne; cette ville tiroit ſon origine de la riviere ſur laquelle elle étoit ſituée, 29. Voyez *Narbo*.
Narbonnoiſe (la); cette province reçut un accroiſſement conſidérable, 239. 243. Engloba une partie de la Vindelicie, *ibid.* Dans ſon origine a compris les deux Narbonnoiſes & la Viennoiſe, 241. Comprenoit la cité des Tectoſages, 246. Changement arrivé dans cette province, 247.
Nauplia; origine de ſon nom, 508. (*y*).
Nemauſus, capitale des Volces Arécomiques, 99. Un des Heraclides crû fauſſement fondateur de Nîmes, 316. N'a jamais été dans la dé-

pendance de Marſeille, 317. A été élevée à la dignité de colonie Romaine, *ibid.*
Nemegus; différens ſentimens ſur cette ville, 121. 122.
Nemetacum; ſignification de ce mot, 29.
Neron fit des Alpes Cotties une province d'Italie, 81.
Nervicane (la); cette contrée n'eſt autre que la Belgique, 320.
Nevers n'étoit dans les premiers tems que ſimple ville, 32. Obtint enſuite un privilege de métropole, *ibid.* Voyez *Noviodunum Æduorum.*
Nimphis a écrit l'hiſtoire d'Heraclée, 536. Il appaiſe les Gaulois, *ibid.*
Nice; les Romains empêchent que cette ville ne ſoit priſe par les Liguriens, 321.
Nicomede, roi de Bithynie, favoriſe la deſcente des Gaulois en Aſie, 3. Differens traits de ſa vie qui concernent les Gaulois, 483. 484. Appelle les enfans du ſecond lit à la ſucceſſion, 529. 530. Leur nomme des tuteurs, *ibid.*
Norbert, évêque du Velay, transfera ſon ſiege au Puy, 356.
Nord (le) deſert dans le tems que les Gaules étoient habitées, 49.
Normands (les) ont détruit la ville d'Eauſe, 118.
Noviodunum; cette ville quitta des premieres ſon nom pour prendre celui de ſon peuple, 119.
Noviomum; n'eſt devenuë cité que par la deſtruction de Saint Quentin, 321. Un ſeul évêque gouvernoit ſon égliſe & celle de Tournay, *ibid.* 190.

O

OLLOVICON, roi des Nitiobriges, obtient le titre d'ami du peuple Romain, 176.
Olympe, montagne; ſa ſituation, 12. Les Gaulois s'y retirent à l'approche des Romains, & y ſont forcés, 12.
Ombriens (les) ſont un des premiers peuples qui ſe ſont établis en Italie, 488.
Omer (Saint); ce diocèſe formé de celui de Terouane, 383.
Oppida, nom que les Romains donnoient aux villes qui ne méritoient aucune diſtinction, 31.
Oreſius, évêque de Marſeille, aſſiſta au concile d'Arles, 301.
Oreſtorix, lieutenant général de Brennus, 449. Commande un détachement en Etolie, 460.
Oriſſon, roi des Vettons, quitte le parti d'Amilcar, dont il occaſionne la mort, 583. 584.
Oronte, fleuve, 457.
Ortiagon, tétrarque de Galatie; ſes bonnes qualités, 14.
Otacilius fait ſurprendre & tailler en pieces un corps de Gaulois, 513.
Othon, empereur, confera la dignité de colonie à la ville de Langres, 287.
Oueſſant; cette iſle touchoit à la terre ferme, 257.
Oxibiens (les); le ſénat leur envoye des députés, 63. Envoye contre eux une armée, *ibid.* Font des dégats dans le territoire de Marſeille, 64.

P

PÆMANI, peuple Germain qu'Arioviſte introduiſit dans les Gaules, 134. 402. En quel tems il a fini, *ibid.*
Pagi, non que les Romains donnoient aux petits peuples, 4.
Pagi (le P.) a réfuté le ſentiment de M. de Marca ſur la ſeconde Narbonnoiſe, 244. S'eſt trompé dans ſon ſyſteme, 245. 246.
Palerme; fondation de cette ville, 525. (*t*). Bataille de Palerme gagnée par les Romains, 525. 526.
Pannonie (la) habitée par les Gaulois, 440. (*g*).
Paris; les magiſtrats de cette ville étoient tirés du corps des négocians ſur eau, 296.
Pariſii (les) peu de tems avant Céſar, ne faiſoient qu'une cité avec les *Senones*, 368. *Voyez* le Dictionnaire.
Parnopes, inſectes, 23.
Patra, ville d'Achaïe; ſes habitans donnent du ſecours aux Etoliens, 461. 471. Se ſervoient avec adreſſe d'armes peſantes, *ibid.* Combattus par les Gaulois, *ibid.* Ont leur revanche, 462. Sont entiérement ruinés par les mêmes, 471. Cette ville rebâtie par Auguſte, *ibid.*
Patrocle d'Arles obtient de Rome, ſur un faux expoſé, la juriſdiction ſur les égliſes de la Viennoiſe & des deux Narbonnoiſes, 101.
Paul IV. érigea Utrecht en archevêché pour la ſeconde fois, 398.
Paul, juriſconſulte, 241.
Paul (S.), premier évêque des Oſiſmiens, 330. a laiſſé ſon nom à tout ce canton, 330. 331.
Paulinus Pompeius finit la digue que Druſus avoit commencée, 307.
Pauſanias; ſon ſentiment ſur l'entrée des Gaulois en Aſie, 2. ſur la cavalerie Gauloiſe, 449. ſur la campagne de Brennus, 450. ſur l'action des Gaulois contre Delphes, 499. ſur leur religion envers les morts, 460. (*t*).
Peium, ville forte des Toliſtoboges, 7.
Pelaſges (les) dépouillent les Sicules de toutes leurs terres, 370. & les Liburnes, 383.
Pepin; ſous ſon regne, ſuivant les annales, il tombe une pluie de bled dans l'Agenois, 322.
Pergame (les rois de) occaſionnent le changement dans l'ordre des tétrarchies des Galates, 487. N'avoient pas le titre de rois, 546. En quel tems ils l'ont pris, 548.
Peſſinunte, ville d'un grand commerce dans le pays des Toliſtoboges, 7. 11. Son temple fort reſpecté, 11. Les Galates de cette ville s'aſ-

tenoient de manger de la chair de porc, 489.
Peronne, préfet des Gaules avant le ravage des Barbares, 345.
Phenice; ſa ſituation, 591. (*c*). Eſt livrée par les Gaulois, 592. Renduë aux Epirotes, 593.
Philacus, ancien heros de la Grece, défend Delphes, 466. 467.
Philaterus; ſa naiſſance & ſa fortune, 542. (*c*).
Philippe, roi de Macédoine, attire les Scordiſques dans ſon parti, 132. Porte des coups mortels aux Grecs, 454.
Philippe le Hardi ſacré à Rheims par l'évêque de Soiſſons, 380.
Phillius, Spartiate, dans l'armée de Pyrrhus, 504.
Philomelus, commandant le ſecours que les Etoliens envoyent à Delphes, 465.
Phocéens, Grecs de l'Aſie mineure, bâtirent Marſeille, 38. Ont toûjours été ennemis des Gaulois, *ibid.* Quelques géographes leur donnent le nom de *Celtes*, *ibid.* Envoyent des troupes de Thermopyles contre les Gaulois, 456. Sont chargés par Brennus, & forcés d'abandonner les défilés, 463. Annoncent aux Grecs le danger où ils étoient, *ibid.*
Phrygiens, auteurs de pluſieurs fables, 490.
Pictons (les) étoient une branche des Lemovices, 40. 41. 278. 280. 281. Avoient la même capitale, 278. 280. Conſerverent leur liberté après la conquête des Gaules par les Romains, 337. Voyez *Pictones*.
Piſon, roi des Gaules, obtient le titre d'ami du peuple Romain, 176.
Plancus conſtruit la ſeconde ville de Lyon, 289. Y donne retraite à des Viennois expatriés, *ibid.* Etablit une colonie à Auguſt, 118.
Pline fournit différentes manieres d'écrire les noms des villes Celtiques, 38. Ce qu'il dit des vignes de Bourdeaux, 149. Son ſentiment ſur les Namnettes, 192.
Plutarque; ce qu'il dit des Gaulois, 169.
Pogon, ſurnom de Seleucus Callinicus, 596. (*r*).
Poitiers, fondé par les Lemovices, 279. Cette égliſe a fait partie du diocèſe de Limoges, 337. Les évêques de cette ville ſignoient comme évêques de *Civitate Ratiatica*, 350. Voy. *Lemunum*.
Poliarque, commandant des troupes que les Etoliens envoyerent aux Thermopyles, 456.
Polybe; ce qu'il dit du *Campus Suſpenſus*, 157. des Gaulois, 169. Il faut lire dans cet écrivain *Sara* pour *Scoras*, 364.
Poliphron, commandant des troupes que les Etoliens envoyerent aux Thermopyles, 456.
Pompée réduit les tétrarchies de Galatie à trois, 16. Remporte une grande victoire ſur Mithridate, 89. Force les Vaſcons & les Cantabres à habiter S. Bertrand de Comminges, 134. 194.
Pont Galatique (le) faiſoit partie du royaume du Pont, 86. Soumis en tout ou en partie aux Galates, *ibid.*
Pontius Lallianus; de ſon tems Orange étoit ſoumis à la métropole de Narbonne, 241.
Poſſidonius; ſon ſentiment ſur le *Campus Lapideus*, 157.
Probe, empeur, donne des terres aux Baſtarnes, 25. Entrepriſes de Proculus & de Bonoſe ſous ſon empire, 241.
Procope confond les *Thoringi* avec les Tongres, 113. 403. 404.
Procule, évêque de Marſeille, ſe donnoit pour métropolitain de la ſeconde Narbonnoiſe, 391.
Proculus ſe révolte ſous le regne de Probe, 241.
Proſpelates (les) ſubjugués par les Ariées, 442.
Protadius, préfet du prétoire des Gaules, 341.
Provinciaux dans les Gaules, leur condition, 309.
Pruſias arme contre les Gaulois, & les chaſſe de l'Helleſpont, 10.
Ptolomée Philadelphe prend des Gaulois à ſa ſolde, 4. 474. Prétend les chaſſer de tous leurs établiſſemens, 490. Fait la guerre à Magas ſon frere, 518. Punit quatre mille Gaulois, dont il découvre la trahiſon, 518. 519. Accorde la paix à Antiochus, 533.
Ptolomée Ceraunus exclus par ſon pere du droit à la couronne, 442. Se retire à la cour de Liſymaque, & enſuite à celle de Seleucus, 443. Sa cruauté, 443. (*g*). Tue Seleucus, 443. 497. (*b*). Reçoit des ambaſſadeurs de Bolgius, *ibid.* Refuſe le ſecours des Dardaniens, *ibid.* Eſt défait & tué par les Gaulois, 444.
Ptolomée Evergete veut venger Berenice, 534. Moyens dont il ſe ſert pour pénétrer dans les états de Seleucus, 534. (*r*). Il les ravage, & en emporte des tréſors immenſes, 534 535. (*n*). Il défait Seleucus en bataille rangée, 535. Il fait une trêve avec lui, 538.
Ptolomée, fils de Pyrrhus, commande un détachement de Gaulois, 503.
Punique; fin de la premiere guerre Punique, 549.
Pylemenens, peuple de Galatie, qui faiſoit ſon ſéjour dans la Paphlagonie. 9.
Pylemenes; la Paphlagonie eſt appellée de ſon nom, 9. Il y a eu des princes Galates de ce nom, *ibid.*
Pyrena, nom d'une ville de Gaules, 14. 35.
Pyrrhus va, avec un renfort des Gaulois, attaquer d'autres Gaulois de l'armée d'Antigone, 16. Avoit à ſon ſervice des Gaulois de l'as-

mée de Brennus, 476. Son hiſtoire, 477. *ibid.* (*a*). (*b*). 498. (*b*). (*c*). 499. 500. (*f*). 501. *& ſuiv.* Met à Egues une garniſon compoſée de Gaulois, 500. Avantages que ſa mort procure à Antigone, 515. 516. Droit que ce prince avoit ſur le royaume de Macédoine, 515. (*n*).

Pyſta ou *Myſta* reparoit après avoir été vendue. 540.

Pytheas de Marſeille écrivoit deux cens cinquante ans avant J. C. 438. (*z*). Ce qu'il dit des Teutons, 388. A fait la deſcription de toutes les côtes de l'Océan, 438. Cité par pluſieurs auteurs, 439.

Pythodoris n'eſt point le nom d'un Galate, mais d'une reine du Pont, 20.

R

RAGNISIUS, roi, expoſé aux bêtes, par ordre de Conſtantin, 121.

Remois (le) étoit du reſſort du baillage de Laon, 137. Voyez *Durocortorum.*

Remois (les) avoient les Carnutes pour cliens, 382. Ne voulurent point prendre parti avec Vercingetorix, 214. Furent alliés des Romains, 223. 352. Voyez *Remi.*

Remy (Saint) établit à Laon un ſiege épiſcopal, 293.

Rennes, ſéjour des troupes Letes, 191. Voyez *Condate Rhedonum.*

Reuchlin; ſon explication ſur les médailles des rois de Syrie, 295. (*y*).

Rheims a été du reſſort du bailliage de Laon, 137. Voyez *Durocortorum.*

Rhin; le peuple d'au-delà ce fleuve étoit originaire des Gaules, 50. 51. 168. 169. N'a pas toûjours ſervi de bornes entre les Gaulois & les Germains, 51.

Rhode n'exiſtoit pas du tems de Pline, 29. Tiroit ſon dom du Rhône, 30. Bâtie par les Rhodiens, elle leur ſervoit de comptoir, 35.

Richelieu (le cardinal de) fit conſtruire des magazins à Breſt, 147.

Rimini; fondation de cette ville, 527.

Riphées, montagnes qui porterent le nom d'*Alpes*, 573.

Rixfride, ſacré évêque d'Utrecht, & ſon égliſe ſoumiſe à celle de Cologne, 398.

Robert, fils de S. Louis, fit bâtir un hôpital à Moulins, 253.

Robert, moine de Fleury, dit qu'Orléans eſt le *Genabum* des anciens, 251. Ecrivoit dans le dixieme & l'onzieme ſiecles, *ibid.*

Romains (les) ne donnoient gueres aux Galates que les terres dont ils les avoient dépoüillés, 9. Font venir à Rome la ſtatuë de la mere des dieux, 11. Portrait qu'ils font des Galates, 13. Diſtinction qu'ils font des villes, 31. Avoient introduit l'uſage de leurs milles dans une partie des Gaules, 51. 52. Ont mis les Alpes dans le département d'Italie, 80. N'oſoient y pénétrer qu'en corps d'armée, *ibid.* Ont bâti ſur la Virdoule le pont d'Ambroix, 87. Fonderent la ville d'Aix, 94. Avoient un comptoir à Châlons-ſur-Saône, 150. Pour s'aſſûrer la conquête des Gaules, érigerent des nouvelles cités, 178. 383. Leurs vûes, en établiſſant des colonies, 187. En avoient de trois ſortes, 188. Leur conduite à l'égard des *Dediticii*, 204. Avanies que leurs gouverneurs font ſouffrir aux Gaulois, 204. Font alliance avec ceux qui étoient limitrophes de la Provence, 221. Leur alliance avec les Eduens, 223. fondateurs de Lyon, 226. Ont donné le nom de *Galli* aux Celtes, 228. Ne le donnoient du tems de Céſar qu'à ceux de la Celtique, 330. Leur Province Romaine, 238. En vouloient faire la métropole des autres provinces, 239. Pourquoi ils font un deſert du pays qui eſt entre les ſources du Rhin & du Danube, 243. Partage qu'ils firent des provinces des Gaules, 246. Cederent les deux Aquitaines aux Viſigots, 255. Fortifierent la ville de Narbonne, 315. Aſſiegent Nice & Antibes, 321. Avoient conſtruit un pont de ſept parties ſur l'Aude, 338. Font alliance avec les Latins, 372. Diſtinguoient trois ſortes d'alliances, *ibid.* Dans les alliances avec les Gaulois faiſoient toûjours les avances, mais ils les ſubjuguerent, 374. Soumirent les Arvernes & les Ruthenois, *ibid.* Déclarent Stipendiaires les provinces auxquelles ils n'accordent point le droit d'immunité, 378. Avoient établi une doüane à Toulon, 377. Craignent & ménagent les Gaulois qu'ils veulent attirer à leur parti, 430. 437. Une colonie qu'ils envoyerent dans le Senonois Italique, bâtit la ville de Sienne, 431. Leur politique, d'élever des tétrarques ſur la ruine des autres, 487. Fondateurs d'Utrecht, 398. donnent des ſecours aux Carthaginois dans la guerre des mercenaires, 573. (*y*).

Romain (Saint), évêque de Roüen: il eſt parlé dans ſa vie des amphithéatres de cette ville, 355.

Rome n'eſt parvenuë à triompher des Gaules que par le ſecours de Marſeille, 300. Tremble des pertes qu'elle fit dans les Gaules contre les Teutons & leurs alliés, 390.

Ruſſium, le ſiege épiſcopal de cette ville transferé au Puy, 91. *Voyez* le Dictionnaire.

Ruſcino, ville des Gaules, dont on n'a plus aucune connoiſſance, 35. *Voyez* le Dictionnaire.

Ruteni; il en avoit des Provinciaux, d'autres qui ne l'étoient pas, 221.

Digitized by Google

S

SALIENS, défaits proche la ville d'Aix, 94.
Samarobriva; étymologie de ce mot, 85. *Voyez* le Dictionnaire.
Samnites (les); leur origine & leur territoire, 427. (*d*).
Samſon, premier évêque de Dol, fonda le monaſtere où il mourut, 331.
Sangar, riviere de Galatie, 12.
Saône (la) ſéparoit les états d'Autun de ceux des Sequanois, 44. Autrefois nommée *Arar*, 96. Nourriſſoit un poiſſon nommé *ſcolopidus*, *ibid.* Voyez *Arar*.
Sardaigne (iſle de); les étrangers qui la gardoient, ſe révolterent contre les Carthaginois, 568. Leurs excès, *ibid.*
Saxons (les) venoient exercer leurs pyrateries dans les Gaules, 108. 256. 361. Il eſt faux qu'il y en ait eu de placés dans les Gaules par les empereurs Romains, 362. N'y ont poſſédé que les terres qu'ils ont conquiſes les armes à la main, *ibid.*
Scerlaide, général des armées de Teura, 593.
Scipion ne peut tirer d'éclairciſſement des Marſeillois ſur Narbonne & Corbillon, 34.
Scolopidus, poiſſon qu'on trouvoit dans la Saône; ſes particularités, 96.
Schomborn (Philippe de), électeur de Mayence, envoye à Louis XIV. les monumens trouvés dans le tombeau de Childeric, à Tournay, 396. 397.
Scordiſques (les) tiroient leur nom du mont Scordus, 25. 437. 451. Font une irruption dans la Macédoine, *ibid.* Entrent dans l'alliance des Romains, *ibid.* Buvoient dans des crânes, 255. Subjuguent pluſieurs peuples dans la Germanie, 437. Trop reſſerrés dans leur pays, ils vont chercher de nouveaux établiſſemens, 440. Accompagnerent Brennus pour la conquête de la Grece, 451. Voyez *Scordici*.
Scylax; explication de ce qu'il dit des Iberes & des Liguriens, 265. 266.
Sebaſteni (les), habitans de *Sebaſtia*, ville du Pont Polémoniaque, 9. Etoient Trocmes, différens des *Sebaſteni* Tectoſages, 9. Ceux-ci ne prirent ce nom que du tems d'Auguſte; à quelle occaſion, *ibid.* Voyez *Sebaſteni*.
Sebaſteum, temple de la ville d'Ancyre, conſacré à Auguſte, 11.
Sebaſtophanes, nom de celui qui deſſervoit le *ſebaſteum*, 11.
Sedatus profeſſoit la rhétorique à Toulouſe, 394.
Sedenates, peuple limitrophe des Alpes maritimes, 83. *Voyez* le Dictionnaire.
Segni; origine de ce peuple, 402. En quel tems exterminé, *ibid.*
Seguſiens (les) étoient tributaires des Eduens, 250.
Seleucenſes, peuple de Galatie qui habitoit la Pamphilie, 9.
Seleucus Nicator ſe rend maître de Babylone, 5. Rétablit le combat dans la bataille d'Ipſus, 494. (*f*).
Seleucus Callinicus, fils de Laodice, ſuccede à Antiochus ſon pere, 533. 534. Ptolomée ravage ſes états, 534. Il fait faire des levées conſidérables par Antiochus ſon frere, 537. Signe une tréve avec Ptolomée, 538. Ce traité occaſionne une guerre entre les deux freres, 538. 539. 540.
Senlis, ſéjour du commandant des troupes Letes, 124. Voyez *Silvanectæ*.
Senonois (les) ſe rendirent célebres par la priſe de la ville de Rome, 368. Concluent un traité d'alliance avec les Romains, 427. Les peuples opprimés réclament leur ſecours, 428. Les Romains les craignent, & les ménagent, 430. Le ſénat de Rome leur envoye des ambaſſadeurs, *ibid.* Mettent en déroute l'armée Romaine, 431. Marchent vers Rome, 435. Sont défaits par Domitius, 434. Ce qui reſte de cette tribu ſe retire chez les Boïens, *ibid.* Voyez *Senones*.
Sens; cette ville fut toûjours fidele aux Romains, 7. Avoit un amphithéatre, *ibid.* Voy. *Agedicum*.
Sentine (la journée de); combien chere & précieuſe aux Romains, 415. La faut ſonner trop haut, 425. *& ſuiv.*
Sequanois; étenduë de leur territoire, 42. Défont les Eduens, 43. 182. Obligent leurs chefs de les reconnoître pour patrons, 182. Voyez *Sequani*.
Sergius I. pape, érigea Utrecht en archevêché, 398.
Sévere; médaille frappée en l'honneur de cet empereur, 11.
Sevin (M. l'abbé); ſon ſentiment ſur Attale, 545. (*n*).
Seviniere; on trouve dans ce lieu des reſtes d'édifices antiques, 95.
Sextus Rufus; de ſon tems on a travaillé à une diviſion des provinces des Gaules, 234. Préſenta à Valentinien une deſcription abrégée de l'empire, 244.
Sicanes (les), peuple d'Eſpagne chaſſé par les Liguriens des Gaules, ſe réfugie en Sicile, 33. 286. Bâtit des villes, qu'il fortifie comme il l'avoit appris des Gaulois, *ibid.* Ses villes, indépendantes les unes des autres, *ibid.*
Sicca, ville de Numidie, où les Carthaginois contiennent les troupes révoltées, 556. 557.
Siciliens (les) demandent à Pyrrhus du ſecours contre les Carthaginois, & lui déferent la couronne, 498. (*c*).

Digitized by Google

Sicules (les) furent des premiers qui s'établirent en Italie, 388.

Siculotes (les) descendoient des Sicules ; furent chassés par les Ombriens, 371.

Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont, relegué à Liviana par Euric, roi des Visigots, 288.

Sigebert, fonde l'évêché d'*Arisidum*, 104.

Sigovese, chef d'une colonie Celtique dans la Germanie, 2. Neveu d'Ambigat, roi des Bituriges, 142. Etablit les Boïens dans la forêt Hercynie, *ibid.* 168. On croit qu'il a donné son nom aux *Segauvellauni* ; c'est de son tems que les Tectosages ont fait leurs premieres expéditions, 384.

Silanus, consul ; sa défaite, 392.

Simarix ; tétrarque ; punition de son crime, 21.

Smyrne ; cette ville s'attache à la fortune de Seleucus, 536. (*n*).

Socii étoient les peuples cliens des Romains, 183.

Soissons, le *Noviodunum* des Gaulois, 109. L'évêque de cette ville a droit de sacrer le roi à Rheims, au défaut de l'archevêque, 380. Voyez *Augusta Suessionum*.

Soldurii ; leur état, 450. (*c*).

Soster se met à la tête de quelque troupe, & empêche le pillage des Gaulois, 446. Est élu roi de Macédoine, *ibid.* 498. (*b*). Chasse entiérement les Gaulois de ses états, *ibid.* 451. La suite de ses exploits, & sa mort, 452.

Sparte ; siege de cette ville par Pyrrhus, 502. Il est levé, *ibid.* Cette ville avoit des murs depuis quarante ans, *ibid.* (*m*). Comment elle fut sauvée, *ibid.* (*m*).

Spendius, auteur de la guerre d'Afrique, 517. *& suiv.* Ruse dont il se sert pour l'entretenir, 569.

Sperchius ; les Grecs rompent les ponts qui sont sur ce fleuve pour arrêter les Gaulois, 457.

Statius Ursulus professe la rhétorique à Toulouse, 194.

Stilicon & ses complices punis, 345.

Strabon ; ce qu'il dit du *Campus Suspensus*, 157.

Strasbourg, centre d'un grand nombre de voies militaires, 103. Avoit une fabrique de toutes sortes d'armes, *ibid.*

Stratonice, femme de Dejotarus, 11.

Suessons (les) se disoient freres des Remois, & se gouvernoient comme eux, 134. Ne le cédoient en bravoure & en force qu'aux Bellovaces, 379. Manioient difficilement leurs armes, *ibid.* Furent déclarés libres par les Romains, *ibid.* Voyez *Suessones*.

Sueves (les) ; leur pays étoit distribué en cent cantons, 167.

Sylla ; ses soldats enlevent divers ornemens qu'on conservoit au portique du temple de Jupiter le Libérateur, 459.

T

TACITE est le premier écrivain qui ait donné le nom de *maritimes* aux Alpes, 79

Tarentins (les) sollicitent le secours des Gaulois d'Italie, 418. Leur guerre contre les Romains : ce qui y donna lieu, 437. (*t*).

Tarquin le Superbe ; de son tems les Bituriges tenoient le premier rang dans les Gaules, 138.

Tavium, ville de Galatie, 7. capitale des Trocmes, *ibid.* 11. Jouissoit du droit d'azile : pourquoi, 11.

Tectosages (les), originaires du haut Languedoc, 6. 4. Leurs cités avoient plus d'étendue que les autres de la Narbonnoise, 246. Vont s'établir au voisinage de la forêt Hercynie, 2. 168, 384. Accompagnent Brennus pour la conquête de la Grece, 451. Après la déroute de Delphes, une partie s'établit au confluent du Danube & de la Save : l'autre se retire à Toulouse, 6. 475. Ceux-ci affligés de la peste, consultent les aruspices, & jettent dans un lac tout l'or qu'ils avoient emporté de Delphes, 394. 395. 475. Etenduë du pays qu'ils occupoient dans la Galatie, 7. Formoient cette république avec les Trocmes & les Tolistoboges, 6. 7. 14. 407. Pendant six siecles, ils ne donnerent aucune prise à leurs ennemis, 142. 143. S'établirent dans la Pannonie, 517. Voyez *Tectosages* & *Volcæ*.

Telesarque, commandant dans l'armée d'Antiochus, 457. Bat les Gaulois, 460.

Teutoane ; ce diocèse étoit d'une grande étenduë, 397. Voyez *Tarucenna*.

Teuta, femme d'Agron, roi de Sparte, veut continuer les victoires de son mari, 502. Est obligée de rappeller ses troupes, 505.

Thessaliens (les) battent les Gaulois, 469.

Thessalorus, lieutenant général de Brennus ; son avis, 464.

Tetrarchies (les) étoient héréditaires, 16. 487. Réduites à trois par Pompée, *ibid.* Cet établissement avoit varié, & pourquoi, 487.

Tétrarque, nom de ceux qui avoient la suprême autorité chez les Galates. Ils étoient plusieurs, 14. Dans les guerres, un seul commandoit, *ibid.* 487. N'étoient pas obligés d'entrer dans les vûës de la nation, 15. 487. Onze prirent les armes contre les Romains, *ibid.* Les traités n'étoient valides qu'autant qu'ils les ratifioient en corps, 16. Ils portent leurs plaintes à César, *ibidem*. Trois seulement échapperent au massacre de Mithridate, 17. A ce massacre finit la succession des tétrarques, *ibid.* La liste de leurs noms, *ibid.*

Tetricus prit la pourpre à Bourdeaux, 149.

Digitized by Google

Teutobodiaques (les), peuple Celtique, 6. prennent leur nom de Teutobodus, leur chef, *ibid.*
Teutomatus étoit roi des Nitiobriges, lorſque Céſar forma le ſiege d'Aliſe, 322. Obtint le titre d'ami du peuple Romain, *ibid.*
Teutons (les), peuple Gaulois, 389. exterminés par les armées Romaines, 391. Paſſent en Italie, & laiſſent leurs bagages en-deçà du Rhin, 113. Ceux qui les gardent, ſe maintiennent dans le pays, *ibid.* A l'arrivée de Céſar, s'enferment dans *Atuatucum*, *ibid.* Sont pris & vendus comme des eſclaves, *ibid.* Voyez *Teutones.*
Thearidas, beotarque aux Thermopyles, 456.
Theodotas engage Antiochus à livrer bataille aux Gaulois, 495.
Thermopyles, montagnes; leur ſituation, 456. (*n*).
Thermopyles (Journée des); les Gaulois ſont battus, 468. 469.
Theſſalonique, ville de la Macédoine, 500. (*g*).
Theudericus; il eſt parlé dans la ville de ce ſaint, de la ville de *Suſſolis*, 391.
Thierry prend le château de *Naſſum*, 315.
Thorigny; inſcription ſur un marbre, 415.
Thraces (les) étoient de l'expédition de Delphes, & tributaires des Gaulois, 451. Formule de leurs héraults quand ils alloient déclarer la guerre, 454. (*i*).
Thulis; ville bâtie par les Gaulois, 474.
Tibere fit paſſer des Sicambres en-deçà du Rhin, 258. 369. Les place dans le territoire des Ménapiens, 369. Inſtitua un ordre de prêtres pour ſacrifier aux manes d'Auguſte, 291. Eleve Preneſte à la dignité de municipe, 312.
Tiguriens (les) étoient Gaulois, 389. Etoient alliés des Cimbres, 222. Livrerent la clef des Gaules aux Tentons & à leurs alliés, 392. Réduiſirent en cendres leur pays, pour ſe mettre dans la néceſſité de n'y plus rentrer, 392. Furent exterminés par les Romains, *ibid.* Voyez *Tigurini.*
Tite-Live; ſon ſentiment ſur l'entrée des Gaulois en Aſie, 2. Il faut lire dans cet écrivain *Iſara* pour *Arar*, 364.
Toliſtoboges (les), peuple Celtique, 6. Leur département, 7. 143. 487. Bâtiſſent Peſſinunte, *ibid.* Sont obligés d'aller s'établir dans le continent, 10. Formoient avec les Trocmes & les Tectoſages la république des Galates, 5. 6. 7. 14. 487. Etoient de l'armée de Brennus pour la conquête de la Grece, 450.
Tongres (les), peuple. Il n'y en avoit point endeçà du Rhin, du tems de Céſar, 113. Les premiers ſont venus du tems d'Auguſte, *ibid.* Voyez *Atuatucum.*
Tongre; cette ville avoit une juriſdiction très-étendue, 114. A été priſe & ſaccagée par Attila, *ibid.*
Toliopes (les), peuple Celtique, 6.
Toulouſe, ville capitale des Volces Tectoſages, 35. Etoit célebre du tems du pillage de Delphes, *ibid.* 385. Voyez *Toloſa.*
Touraine (la) a toûjours été compriſe dans la Celtique, 152.
Tourmagne, monument précieux d'antiquité auprès de Nîmes, 316.
Tours; cette ville a été autrefois bâtie ſur la rive droite de la Loire, 152. V. *Cæſarodunum.*
Trachine, ville ruinée avant l'expédition de Delphes, 460.
Tréguier faiſoit autrefois partie des diocèſes de Quimper, Saint-Paul-de-Leon & de Dol, 331.
Treves; cette ville fut le ſiege de pluſieurs empereurs, 12.
Trévirois (les) avoient la meilleure cavalerie des Gaules, & pouvoient renouveller leur infanterie toutes les campagnes, 399. S'oppoſerent vaillamment aux Romains, *ibid.* Subirent enfin le joug, *ibid.* Se diſoient Germains, 399. V. *Treviri.*
Tri-Balles (les) étoient de l'expédition de Delphes, & tributaires des Gaulois, 451. Tentent une irruption dans le pays des Gaulois, 453. Sont taillés en pieces, *ibid.* Leur pays, 440. (*f*).
Tribuns; leur état & leur puiſſance chez les Romains, 588. (*x*).
Trimarciſia; étymologie de ce mot, 23. 488. Eſpece de cavalerie en uſage chez les Gaulois, 23. 450. 488. 449. (*c*).
Triumvirs (les) conduiſoient les colons dans le lieu de leur deſtination, 187.
Trocmes; origine de leur nom, 451. Pays de leur domination, 7. Sont obligés de s'établir dans le continent, *ibid.* Leur canton étoit le plus fertile de la Galatie, *ibid.* Forment la république des Galates avec les Tectoſages & les Toliſtoboges, 5. 6. 7. 14. 487. Etoient dans l'armée de Brennus pour l'expédition de Delphes, 450. Bâtiſſent Ancyre, 7.
Tugenes, peuple allié des Cimbres, a porté des coups mortels à la république Romaine, 222. Voyez *Toygeni.*
Tuniques; leur forme, 416. (*b*). (*c*).
Tuſces (les) avoient partagé l'Etrurie en douze villes ou préfectures, 15.

V

VADIMONT; particularité de ce lac, 435. (*o*).
Vaillant (M.); ſon ſentiment ſur Antiochus Theus, 535. (*l*).
Vaiſſette (Dom); ſon ſentiment ſur les bornes de la Gaule *Braccata*, 235. 236.
Valens (l'empereur) a fait quelque ſéjour à Paris, 296.

Digitized by Google

Vallier (S.), archidiacre de Langres ; ſon martyre à Port ſur Saône, 59.
Valentinien (l'empereur) à décoré Arles de grands privileges, 101. Eſt fondateur de la ville de Bâle, 131. 133. Rendit Bourges métropole des deux Aquitaines, 138. 239. De ſon tems l'Aquitaine a été diviſée en trois gouvernemens, 231. On lui attribue, ou à Gratien ſon fils, le partage des deux Lyonnoiſes en quatre, 238. A fait quelque ſéjour à Paris, 236. Sous ſon empire les Vitigots étoient maîtres de la ſeconde Aquitaine & de la Novempopulanie, 348.
Valerius ; ce conſul attaque les Boïens, & il eſt battu, 578. Il les bat à ſon tour, & demande les honneurs du triomphe, qui lui ſont refuſés, 578. 579.
Valois (Adrien de) ; réfutation d'un principe qu'il avance à l'occaſion de la ville d'Antibes, 92. Son ſyſteme ſur les cités armoriques, 105. ſur les capitales des Lemovices, 125. ſur *Carocotinum*, 162. ſur les villes qui ont porté le nom d'*Auguſte*, 186. Ce qu'il dit de la ville de Die ne peut avoir lieu, 202. ni ce qu'il dit ſur *Eluſa*, 216. Son ſentiment ſur *Genabum*, 251. ſur *Ventia*, 410. ſur les *Biducaſſi*, 415.
Vaſcons (les) faiſoient des courſes continuelles dans les Gaules, 184. Sont forcés d'habiter Saint-Bertrand de Comminges, *ibid.*
Velauni (les) étoient chiens des Arvernes, 182. *Voyez* le Dictionnaire.
Vellay ; cet évêché a été transféré au Puy, 337. 338.
Venus Erycine ; les Gaulois pilleut ſon temple, 529. 550.
Vercingetorix, natif de *Gergovia*, 253. décide dans une aſſemblée de Gaulois, qu'il faut détruire Bourges, 110. Détruit en un jour vingt villes qui en dépendoient, 178. Sa conſpiration eſt diſſipée par l'adreſſe de Céſar, 204. La plûpart des peuples des Gaules prennent ſon parti, 214. Veut ſe ſacrifier pour la nation, 223.
Verule ; cette ville demande à être rétablie dans la condition de municipe, 313.
Veſpaſien (l'empereur) ôte la liberté aux Treveriens, 400.
Vettons, Gaulois d'origine, 582. 583.
Vienne ; dès le quatrieme ſiecle cette ville étoit métropole, 242. Avoit une haine invétérée contre Lyon, 291. Voyez *Vienna*.
Viennoiſe (la) a été érigée en province ayant le regne de Galba, 245. On n'a jamais ſçû de quelles cités elle fut d'abord compoſée, *ibid.*
Vierges blanches de l'oracle de Delphes, 464. (*a*).
Villes (les) ; origine de leurs noms, 29. 30. Les capitales étoient regardées comme contenant les peuples dont elles étoient capitales, 30. Ont conſervé quelques-unes des marques qui ſont le diſtinctif des capitales, *ibid.* Pourquoi la plûpart des noms ſont au plurier, 31. Pourquoi ils étoient défigurés, 55. Etoient élevées à la dignité de cités, lorſque les évêques y établiſſoient leur ſiege, 31. 32.
Virgile étoit natif d'Andes, 90.
Viſigots (les) ſe donnoient pour Germains, 255.
Viviers ; le ſiege épiſcopal de cette ville étoit auparavant à Alps, 69. Voy. *Alba Helviorum*.
Vocontiens (les) étoient alliés des Romains, 223. Voyez *Vocontii*.
Volces (les) ſont des premiers peuples qui ſe ſont établis en Italie, 388. Voyez *Volcæ*.
Voges (les monts de) appellés *Alpes*, 77. Voy. *Vogeſus*.
Votures (les), peuple Celtique, 5.
Urbigenus, canton des Helvétiens ; origine de ſon nom, 30. *Voyez* le Dictionnaire.
Utique ; cette ville aſſiegée par les Africains, 561. étoit fort ancienne, 561. (*q*). Sa ſituation, 561. Se rend, 571.
Uxellodunum ; étymologie de ce nom, 29.

X

XANTIPPE gagne une bataille conſidérable ſur les Romains, 525. (*n*).

Y

YPRES ; ce diocèſe a été formé d'une partie de celui de Terouane, 383.

Z

ZARCAS, chef des rebelles, 533.
Zenodore Arverne, le plus habile ſculpteur du tems de Neron, 150. Ses ouvrages, *ibid.* & 180.
Zibocas, frere de Nicomede, roi de Bythinie, épouſe la veuve de ſon frere, 530. (*n*). Se rend maître d'une partie de ſon royaume, 433. par quels ſecours, *ibid.* Il eſt défait, 485.
Zielas, fils de Nicomede, eſt deshérité par ſon pere, 530. Moyens qu'il prend pour faire valoir ſes droits, *ibid.* Son diſcours aux Galates, auxquels il demande du ſecours, 530. 531. Son ingratitude envers eux, 541. Il en eſt puni, 543. 544.
Zoſime, pape ; époque de ſon élévation au thrône, 343.

Fin de la Table des Matieres.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google